



**HAL**  
open science

## ”Si cette putain de guerre pouvait finir”. Histoire et sociologie des mutins de 1917

André Loez

► **To cite this version:**

André Loez. ”Si cette putain de guerre pouvait finir”. Histoire et sociologie des mutins de 1917. Histoire. Université Montpellier-III - Paul Valéry, 2009. Français. NNT: . tel-01364881

**HAL Id: tel-01364881**

**<https://shs.hal.science/tel-01364881>**

Submitted on 13 Sep 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITÉ MONTPELLIER III - PAUL VALÉRY**  
**Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales**

UFR 3 – Histoire

**DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER III**  
Discipline : HISTOIRE

**THÈSE**

présentée et soutenue publiquement par

André LOEZ

« Si cette putain de guerre pouvait finir. »  
Histoire et sociologie des mutins de 1917

*Sous la direction de*

Monsieur le Professeur Frédéric ROUSSEAU

**MEMBRES DU JURY :**

Monsieur John HORNE, Professeur, Trinity College, Dublin.  
Monsieur Jules MAURIN, Professeur émérite, Université Montpellier-III.  
Monsieur Michel OFFERLÉ, Professeur, Université Paris-I.  
Monsieur Jean-Louis ROBERT, Professeur émérite, Université Paris-I

Le 18 mai 2009.

N°

Volume I.

Ecole doctorale: Espace, Temps, Civilisation – Unité de Recherche: C.R.I.S.E.S.



# Sommaire

<i>Sommaire</i> .....	3
Abréviations.....	7
Avertissement .....	7
<i>Introduction générale</i> .....	9
<i>Chapitre premier. L'épreuve de la guerre, 1914-1916</i> .....	49
1.1 Les cadres sociaux et symboliques de l'obéissance .....	51
1.2 Armée et société face à la durée de la guerre.....	83
1.3 La mise en question d'une guerre interminable.....	126
<i>Chapitre 2. Les contextes de la désobéissance</i> .....	161
2.1 L'espoir de fin de la guerre (janvier-avril 1917) .....	166
2.2 Les effets de l'échec (16 avril – mi-mai 1917) .....	183
2.3 La perception du désordre (mi-mai - juin 1917) .....	212
<i>Chapitre 3. L'intensité de l'événement</i> .....	255
3.1 La mesure des mutineries et ses enjeux.....	257
3.2 Formes, rythmes et espaces de l'événement .....	274
3.3 La « gravité » des mutineries en question.....	321
<i>Chapitre 4. L'improvisation de l'indiscipline</i> .....	343
4.1. Franchir le pas ? Les conditions du passage à l'action.....	348
4.2. Qui désobéit ? À la recherche de l'identité sociale des mutins.....	377
4.3 Comment agir ? Les savoir-faire des mutins.....	406
<i>Chapitre 5. Les vacillements de l'obéissance</i> .....	479
5.1 Les dilemmes de l'autorité .....	481
5.2 Les hésitations des mutins .....	544
5.3 La sévérité de l'institution.....	568
<i>Chapitre 6. Les raisons des mutins</i> .....	605
6.1. La multiplicité des expériences mutines.....	613
6.2. Refuser la guerre et son injustice.....	625
6.3 Affronter l'échec : justifications et bilans.....	664
<i>Conclusion générale</i> .....	683
<i>Annexes</i> .....	699
<i>Sources et bibliographie</i> .....	732
<i>Index des unités et des noms de personnes</i> .....	771
<i>Table des figures et illustrations</i> .....	777
<i>Table des matières</i> .....	779



## Remerciements

Ce travail a pour origine des mémoires de l'IEP de Paris et de l'EHESS ainsi qu'une première année de thèse interrompue à l'IUE de Florence. Au cours de ces années, Christophe Prochasson m'a toujours encouragé et assisté avec bienveillance et je lui en suis très reconnaissant, ainsi qu'à Anne Rasmussen et Jacques Julliard. Une Bourse Lavoisier du ministère des Affaires étrangères m'a permis d'effectuer un séjour d'études en Italie : j'ai pu y profiter de la direction éclairante de Laurence Fontaine, Diogo Curto, Anthony Molho et Regina Schulte.

Par la suite, Frédéric Rousseau a suivi et dirigé ce travail, qu'il a accompagné et amélioré de ses suggestions et de ses lectures précises et précieuses. Je l'en remercie très vivement. Au Crid 14-18, je remercie tous ceux qui ont, par leurs suggestions, leurs encouragements, leurs apports documentaires et bibliographiques, accompagné et encouragé ce travail, en particulier Rémy Cazals, Thierry Hardier, Jean-François Jagielski, François Bouloc, Alexandre Lafon et Fabrice Pappola, et, à Craonne, Noël Genteur. De nombreux correspondants m'ont également transmis des informations et je les en remercie, en particulier Stéphane Agosto qui m'a fourni un fond de carte. Ainsi, Denis Rolland a bien voulu partager avec moi, à de nombreuses reprises, sa vaste connaissance des mutineries, et Christian Chevandier celle des mouvements sociaux. Je dois remercier Emmanuelle Picard de m'avoir conseillé d'entreprendre cette thèse et surtout de l'avoir accompagnée par ses encouragements. Je remercie enfin les différents membres ayant accepté de siéger à mon jury pour leur présence, leur lecture attentive et les remarques portées sur ce travail.

Au lycée Georges Braque d'Argenteuil, j'ai pu compter sur J.-P. Billet qui m'a facilité la tâche et les emplois du temps, et sur des collègues qui ne m'ont pas ménagé leurs encouragements amicaux. Dans les dépôts d'archives, tout particulièrement au SHD, j'ai pu travailler dans d'excellentes conditions, notamment grâce à l'assistance et à la compétence de Mmes Decubert et Bernard, de M. Huriez et du commandant Crouette.

Plusieurs collègues et amis ont bien voulu relire des parties du texte, l'enrichissant de leurs suggestions, et je les en remercie chaleureusement : Romain Ducoulombier, André Bach, Antoine Calagué et Fabrice Barthélémy. En plus de mes remerciements, c'est une dette que j'éprouve envers de très fins connaisseurs des mutineries : François Buton, Nicolas Mariot et Philippe Olivera. Leurs travaux, leurs conseils amicaux, leurs relectures attentives et leurs encouragements chaleureux m'ont accompagné à chaque étape de cette thèse. Parmi eux, Nicolas Offenstadt tient une place à part, ayant été à l'origine de ce travail par sa proposition d'un sujet il y a déjà douze ans, et m'ayant accompagné de ses conseils, de son talent et de son amitié depuis. J'ai également eu la chance au long de ces années d'avoir la confiance de Pierre-Alain Rogues, et sa rigueur en modèle.

Amis et famille ont également fait preuve d'un durable et affectueux soutien : que soient remerciés en particulier Marie Calisti, Sébastien Duclos, Jean-Pierre et Meredith Escudier, Fabrice Cameron, Aurélie Calisti, Davide Fugazza, Marianne Riglet, Pablo Calagué, Karine Laymond, Christobal de Oliveira, Jérôme Lambert, Laure Matheron, Jérôme Tricot, Fabien Lévy, Jon Stewart, Elisabeth Kollmann, Yvan Guichaoua, Lucio Borella et Josh Lyman. Claudine sait quel travail tout cela représente et je la remercie d'avoir toujours été là. Enfin, sans l'amitié et l'hospitalité d'Elsa Gopala Krishnan, cette thèse n'aurait jamais pu être écrite : c'est aussi un peu la sienne.



## Abréviations

### *Sources et dépôts d'archives*

AFGG :	Les Armées Françaises dans la Grande Guerre
AN :	Archives nationales
BDIC :	Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine
IF :	Inscriptions ferroviaires, relevées sur les trains de permissionnaires
JM :	Justice militaire (série J des archives du SHDT)
JMO :	Journal de Marches et d'Opérations
SHDT :	Service Historique de la Défense, département de l'armée de Terre

### *Abréviations militaires*

BCA :	Bataillon de chasseurs alpins
BCP :	Bataillon de chasseurs à pied
CA :	Corps d'Armée
CHR :	Compagnie hors rang
CM :	Compagnie de mitrailleuses
DC :	Division de cavalerie
DD :	Dépôt divisionnaire
DI :	Division d'infanterie
DIC :	Division d'infanterie coloniale
EM :	État-major
GAC :	Groupe d'armées centre
GAE :	Groupe d'armées de l'est
GAN :	Groupe d'armées du nord
GQG :	Grand quartier général
ID :	Infanterie divisionnaire
RA :	Régiment d'artillerie
RAC :	Régiment d'artillerie de campagne
RAL :	Régiment d'artillerie lourde
RI :	Régiment d'infanterie
RIC :	Régiment d'infanterie coloniale
RICM :	Régiment d'infanterie coloniale du Maroc
RIT :	Régiment d'infanterie territoriale
SR, SRA :	Section de Renseignements aux Armées

## Avertissement

Toutes les citations faites des sources (témoignages, lettres, rapports, etc.) respectent l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation d'origine. Les « dossiers » mentionnés dans les notes renvoient à la liste des dossiers de Justice Militaire, analysés dans la présentation des sources consultées. Le titre de ce travail, « si cette putain de guerre pouvait finir », est tiré d'une inscription anonyme sur un wagon de permissionnaires, relevée durant la période des mutineries, le 26 juin 1917 (cf. *infra*, § 6.2.2).





# Introduction générale

Que sont les mutineries de 1917 ? Tentons un aperçu : à partir de la fin du mois d'avril, dans plus de la moitié des unités combattantes françaises, des soldats par centaines refusent de se rendre aux tranchées, et crient « à bas la guerre ». Ils défilent dans les rues des villages où ils cantonnent, chantent l'*Internationale*, écrivent des pétitions, des graffiti et des tracts. Certains soldats tiennent des assemblées où ils désignent des délégués, d'autres projettent de se rendre à Paris pour « parler aux députés ». Les gares et les trains de permissionnaires sont le théâtre de scènes violentes et festives, d'autres soldats enfin tirent des coups de feu en l'air ou menacent leurs chefs. La couleur rouge surgit sur des drapeaux improvisés et fleurit au revers de leurs vestes. En des dizaines d'occasions et de lieux, pendant plus de deux mois, ils refusent la guerre.

Ainsi, les mutineries de mai-juin 1917 dans l'armée française ont tout d'un événement exceptionnel. Surgissement inattendu, et sans réels lendemains, de l'indiscipline dans une guerre totale et depuis trente mois presque immobile, irruption de pratiques et de paroles civiles au cœur de l'institution militaire, rupture radicale et massive avec l'apparent consensus patriotique, brèche spectaculaire et multiforme de l'obéissance, elles voient agir ensemble, à la stupeur des officiers, des soldats aux origines sociales diverses, aux opinions politiques différentes et aux cultures protestataires dissemblables.

L'objet du présent travail est de comprendre toutes les dimensions de cet événement en étudiant au plus près les pratiques, les expériences, les propriétés sociales et les représentations de ceux qui en furent les acteurs. Ceux-ci sont nombreux : l'événement est tel que son écho parcourt l'armée entière, et, au-delà, l'ensemble de la société, reliée de manière organique quoique complexe au front et aux combattants. Si les « mutins » seront au cœur de notre étude, c'est parce qu'ils sont au cœur d'un événement qui affecte aussi bien leurs proches que les soldats restés passifs et les sous-officiers et officiers confrontés à leur désobéissance. Le terme de « mutin », comme celui de « mutinerie », est évidemment problématique et on lira plus loin les éclaircissements qu'il convient d'y apporter.

## **La construction et la mise en forme de l'objet « mutineries »**

Un tel travail de définition mêlé de déconstruction est inséparable d'une réflexion sur la manière dont les « mutineries » ont été depuis 1917 constituées en objet de discours et

d'étude. Car leur statut d'exception tient également à l'extraordinaire effort des militaires, des essayistes, des écrivains et des historiens pour en rendre compte et en faire sens. Cet effort, ponctué de polémiques et d'affrontements, largement diffusé auprès d'un vaste public, se matérialise par un flot de papier, articles et ouvrages, presque ininterrompu depuis 1917. Les mutineries sont ainsi doublement exceptionnelles : en elles-mêmes, et par la place singulière qu'elles occupent dans l'historiographie, et plus largement le champ de l'imprimé et les représentations. C'est donc par là qu'il convient de commencer afin de définir ce qu'on peut attendre des nouvelles analyses ici menées.

On fait habituellement remonter l'historiographie des mutineries à 1967, année du cinquantenaire, date de la parution de l'ouvrage signé par Guy Pedroncini, *Les mutineries de 1917*, premier travail universitaire sur la question, premier également à se fonder sur une étude des archives<sup>1</sup>. Un tel point de départ se justifie dans la mesure où cet ouvrage constitue une référence absolument centrale dans le champ d'étude de la Grande Guerre, inévitablement cité dans les articles savants comme les synthèses, les essais et jusqu'aux manuels du secondaire<sup>2</sup>, et dont les conclusions ont obtenu, comme on le verra, une très large diffusion.

Cette place centrale tient avant tout à ce que Pedroncini donne, le premier, une forme fiable et durable à l'événement. Il le fait à travers un mot-titre (« les mutineries de 1917 »), une date de début et une date de fin (du 16 avril 1917 à janvier 1918), une cause (l'offensive décidée par le généralissime Nivelle), un qualificatif (« la crise d'indiscipline »), un jugement historique et politique (il n'y a chez les mutins ni conscience ni organisation pacifiste ou révolutionnaire) et même une série de jugements moraux. Ce livre constitue donc un moment décisif : c'est la première fois que l'événement est aussi vigoureusement défini et cadré, avec l'appui d'un substantiel appareil critique attestant d'un travail sur archives conséquent, et celui d'une double sanction institutionnelle, universitaire (l'auteur est doctorant à l'Université Paris-I, l'ouvrage est publié aux P.U.F.) et militaire (il a eu toute latitude pour consulter les archives jusqu'alors closes de l'armée et de la Justice Militaire). Toutefois, en donnant cette forme aux « mutineries », Guy Pedroncini s'inscrivait à la suite d'écrits et de débats nombreux et virulents, que des travaux récents ont placés dans une vive lumière, et sans lesquels son livre est peu intelligible. Rappelons rapidement les termes de ces débats et les questions posées aux mutineries depuis leur déclenchement.

---

<sup>1</sup> Guy PEDRONCINI, *Les mutineries de 1917*, Paris, PUF, 1967.

<sup>2</sup> Un exemple parmi d'autres : Nathan 1<sup>ère</sup> S 2003, p. 95.

Dans un premier temps, l'événement qui se produit d'avril à juillet 1917 environ dans l'armée française n'a pas de forme bien établie. C'est vrai pour ceux qui en sont les acteurs. Voilà comment un soldat décrit ce qui se passe et dont il est témoin ou acteur début juin :

« Peut-être aurons-nous la fin plus tôt que nous croyons parfois ; c'est que le moral des poilus ne devient pas bien épatant. Il y a un peu de scandale en ce moment et c'est un peu général partout. Un certain genre de grèves, quoi<sup>3</sup> ! »

L'hésitation sur la manière de nommer, de qualifier et de mesurer la gravité de ce qui se passe est alors fréquente, et on tentera de la comprendre. On la retrouve au sein de l'institution militaire : le code de Justice Militaire prévoit le crime de « révolte » à son article 217, mais celui-ci est relativement peu employé à l'époque, par les tribunaux comme par les témoins. Parmi ceux qui sont en position d'autorité, et par là d'*auctoritas*, à même de nommer ce qui se déroule, c'est-à-dire les chefs des unités combattantes aux prises avec cette réalité mouvante, et leurs supérieurs informés de son extension, l'hésitation est aussi palpable. « Incidents », « faits d'indiscipline », « graves faits », « troubles », « crise du moral », « mutineries », « désobéissance collective », sont autant de termes qui reviennent de manière presque interchangeable, avec, parfois, la mention d'un caractère « révolutionnaire » ou tout au moins « regrettable », « subversif » et « séditionnel »<sup>4</sup>.

Voilà posé, dès 1917, un des premiers enjeux de l'étude des mutineries : que sont-elles ? Comment les désigner et les définir ? Et, dans cette définition, entre-t-il de la politisation ? En quoi relèvent-elles d'une réalité strictement militaire (ce que suggère le vocabulaire de « l'indiscipline » et les nomenclatures de la Justice Militaire, comme le « refus d'obéissance ») ou d'une perméabilité de l'armée aux questions « civiles » et notamment politiques ? À quel point, enfin, sont-elles dangereuses et menaçantes pour le « moral », l'armée, l'effort de guerre et la défense nationale ? Cette question de la qualification revêt, sur le moment et encore aujourd'hui, un caractère si obsédant que toutes les études ou mentions des mutineries comportent un effort d'étiquetage qui vise à leur donner *une* nature bien identifiée, souvent sous un terme englobant<sup>5</sup>.

Au moment même où survient l'événement, une deuxième question, liée à la première, préoccupe évidemment les acteurs : qu'est-ce qui explique les mutineries ? Quelle en est la

<sup>3</sup> Service Historique de la Défense, archives de l'armée de Terre (désormais SHDT) 16N1521, soldat anonyme, cité dans le rapport du Contrôle Postal du 9 juin 1917.

<sup>4</sup> Voir le chapitre 5, consacré spécifiquement aux réactions des officiers qui ne sont ici qu'esquissées pour permettre le développement d'une réflexion plus générale.

<sup>5</sup> Les « mutineries » de G. Pedroncini ; la « grève » de Denis Rolland (D. ROLLAND, *La grève des tranchées. Les mutineries de 1917*, Paris, Imago, 2005), ou encore le jugement définitif de Leonard Smith : « Au bout du compte, les mutineries de l'armée française avaient pour principal objet l'acceptation de la guerre et non pas son rejet. » (L. Smith, « Refus, mutineries et répressions », in Jean-Jacques BECKER et Stéphane AUDOIN-ROUZEAU (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2004, p. 393-405, citation p. 402)

cause, ou plutôt, la plupart des officiers se dégageant d'une vision monocausale<sup>6</sup>, les causes ? De la question des causes à celle des responsabilités, le glissement est rapide : qui peut-on blâmer ? Ce glissement s'opère surtout dans l'après-guerre, lorsque s'affrontent par écrits interposés les défenseurs des anciens généralissimes successifs, Nivelle et Pétain, ainsi que les responsables politiques d'alors, pour se rejeter la faute et s'accuser mutuellement du déclenchement des mutineries en raison d'une offensive mal préparée ou, au contraire, trop tôt arrêtée, par faute d'indiscrétions ou de faiblesse face aux pacifistes<sup>7</sup>. Ces assignations de causes accompagnent étroitement les diverses qualifications données à l'événement : à une révolte militaire on trouve des explications militaires ; à un mouvement pacifiste des causes politiques.

C'est également dans l'après-guerre qu'une troisième question devient importante, celle de l'étendue des mutineries et, par symétrie, de leur répression : combien y eut-il de régiments révoltés, de divisions mutinées ? Combien d'exécutions ? Ce sont souvent d'autres acteurs qui posent ces questions pour tenter de mettre en forme les mutineries comme signe avant-coureur de la Révolution d'octobre 1917 (retrouvant par là la première question sur la politisation), ou comme exemple ultime des crimes du militarisme, à travers la question des fusillés, que certains pensent très nombreux, et la rumeur d'une « décimation » – un soldat sur dix tiré au sort pour être exécuté – de certaines unités.

Ces trois questions – nature, causes, étendue – restent largement ouvertes dans l'entre-deux-guerres, faute d'arguments suffisamment probants et de sources accessibles. Elles le restent aussi et surtout parce que la charge subversive de l'événement est telle qu'il est malaisé de l'aborder de front : les histoires du conflit le taisent ou le minimisent<sup>8</sup>, de même que la plupart des témoins<sup>9</sup>, tandis que les Anciens Combattants se détachent ostensiblement de sa mémoire et n'appuient guère les rares tentatives juridiques pour en réhabiliter les

---

<sup>6</sup> Cf. *infra*, annexe 1, pour une critique de l'idée selon laquelle les généraux ont vu dans les mutineries un « complot ».

<sup>7</sup> Voir Philippe OLIVERA, « Publier la bataille : le « Chemin des Dames », 1917-1939 », in Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Le Chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, p. 298-316 ; voir également N. OFFENSTADT, « Histoire d'un livre. Les *Carnets secrets* d'Abel Ferry », préface à Abel FERRY, *Carnets secrets 1914-1918*, Paris, Grasset, 2005, p. 7-38.

<sup>8</sup> Voir Frédéric ROUSSEAU, « L'offensive du Chemin des Dames », et « Chemin des Dames, lieu d'amnésie nationale... Un parcours au sein de l'historiographie des trois semaines sanglantes depuis 1945 », in N. OFFENSTADT (dir.), *Le Chemin... op. cit.*, p. 317-320 et 360-370.

<sup>9</sup> L'index de Jean Norton Cru renvoie à sept auteurs pour les « Mutineries de 1917 », placées dans la rubrique « Patrie », mais seul un d'entre eux (Jolinon) a vécu les événements. Voir J.N. CRU, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2006 [1929], p. 724. Voir l'annexe 2 consacrée aux témoins des mutineries, et P. OLIVERA, « Le mutin derrière le fusillé ou le silence durable de l'acteur », in André LOEZ et Nicolas MARIOT (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 416-432.

condamnés<sup>10</sup>. Rares sont les acteurs des mutineries qui interviennent visiblement dans l'espace public et éditorial : elles reçoivent des mentions dans les mémoires de Poincaré, alors président de la République, et dans le plaidoyer du ministre de la guerre de l'époque, Painlevé<sup>11</sup> ; tandis que le général en chef d'alors, Pétain, ne publie pas le texte qu'il prononce comme conférence en 1935 sous le titre « une crise morale de la nation en guerre », où il donne une première mise en forme des événements à travers une évocation factuelle assez détaillée mêlée d'une très forte valorisation de son propre rôle. Surtout, l'écrivain et ancien combattant Joseph Jolinon, avocat des mutins du 370<sup>e</sup> RI, publie deux articles, une brochure et un roman présentant les faits de front, et sous un jour plutôt favorable<sup>12</sup>.

Si ces mentions ne font pas des mutineries un « tabou »<sup>13</sup>, dès l'entre-deux-guerres, leurs usages montrent qu'elles ne sont pas un événement neutralisé et qu'elles conservent un potentiel de déstabilisation. Elles figurent ainsi à l'appui du pacifisme radical de Giono, ancien combattant qui se dépeint – faussement – en mutin<sup>14</sup> ; et plus généralement d'ouvrages visant la controverse ou la sensation, jouant l'éviction du général Nivelles, promettant au grand public des révélations et le dévoilement de secrets, discutant pour cela les chiffres de la répression<sup>15</sup>. Silence, embarras, controverses et incertitude sont ainsi les caractéristiques de l'étude des mutineries dans la période de l'entre-deux-guerres. La Seconde Guerre mondiale permet de vérifier l'enjeu politique des discours tenus sur les mutineries, puisqu'elles sont régulièrement évoquées, depuis Vichy, dans le cadre de la rhétorique du sauveur dont use Pétain au pouvoir<sup>16</sup>. Mais c'est dans les années 1950 et 1960 qu'elles redeviennent véritablement un objet d'étude et de débat.

On assiste alors à une prolifération des écrits et des interprétations sur les mutineries, tandis que la configuration historiographique se transforme et permet de se détacher d'une

<sup>10</sup> N. OFFENSTADT, « Une mémoire à distances. Les anciens combattants de la Grande Guerre et le souvenir des mutineries de 1917 », *Temporalités*, n°5, deuxième semestre 2006, p. 91-103.

<sup>11</sup> Raymond POINCARÉ, *Au service de la France : neuf années de souvenirs, t. IX, L'Année trouble*, Paris, Plon, 1932 ; Paul PAINLEVÉ, *Comment j'ai nommé Foch et Pétain. La politique de guerre de 1917. Le commandement militaire interallié*, Paris, Félix Alcan, 1923.

<sup>12</sup> J. JOLINON, « La Mutinerie de Cœuvres », *Mercure de France*, 15 août 1920 ; *Le valet de gloire*, Paris, Rieder, 1924 ; « La Mutinerie de Cœuvres », *Europe*, 15 juin 1926 ; *Les Mutineries de 1917*, Paris, Éditions de la Patrie Humaine, 1937.

<sup>13</sup> N. OFFENSTADT, « Les mutineries de 1917, objet historiographique et enjeu mémoriel », postface à D. Rolland, *op. cit.*, p. 415-428, et *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob, 1999.

<sup>14</sup> Jean GIONO, *Le grand troupeau*, Paris, Gallimard, 1931.

<sup>15</sup> Ces « révélations » apparaissent dans des publications comme *Le Crapouillot* ou *Les Secrets du GQG* (Robert BOUCARD, Paris, Mercure de France, 1936). Sur celles-ci et sur les controverses de l'entre-deux-guerres, voir P. OLIVERA, « Le mutin derrière le fusillé... », art. cit., en particulier p. 421.

<sup>16</sup> Ainsi dans le célèbre discours du « vent mauvais » du 12 août 1941 cité, par exemple, dans Marc FERRO, *Pétain*, Fayard, éd. de poche « Pluriel », 1987, p. 337-339.

histoire focalisée sur les grandes opérations, les grands chefs, et loin des soldats<sup>17</sup>. La guerre d'Algérie est également passée par là, qui a ravivé l'intérêt pour les questions touchant à la Justice militaire et aux formes de désobéissance dans l'armée, tandis que les figures de Pétain ou des mutins se révèlent lourdes d'enjeux liés à la mémoire de Vichy ou à l'anticommunisme de guerre froide. Dans ce contexte, les parutions se suivent de près : *1917 ou la tragédie d'avril* (J. Ratinaud, 1960) ; *Mutiny 1917* (J. Williams, 1962) ; *Dare call it treason !* (R. Watt, 1963), *Les fantassins du Chemin des Dames* (R.-G. Nobécourt, 1965) ; *Des mutineries à la victoire* (V. Bataille et P. Paul, 1965)<sup>18</sup>. Les ouvrages en anglais sont rapidement traduits, et ces parutions s'accompagnent de la publication de l'important texte à la fois analytique et autobiographique de Pétain<sup>19</sup>.

Évocatrices mais dépourvues de valeur scientifique en raison de leur absence de fondement documentaire et de travail sur archives, ces études partagent un certain nombre de points : elles jouent de la rhétorique du « tabou » et du secret (« un des secrets les mieux gardés » de la Grande Guerre pour J. Williams<sup>20</sup>) et de la dramatisation à outrance (Ratinaud évoque une « tragédie », Watt un « cancer pacifiste »<sup>21</sup>). Surtout, leur rapide succession et leurs désaccords – sur les causes, le déroulement, les chiffres et les unités, le nombre de fusillés... – montrent que les mutineries sont redevenues, au début des années 1960, un enjeu et la source d'un trouble, dont les aspects les plus controversés restent la question des exécutions et celle du pacifisme<sup>22</sup>.

On en arrive donc, en 1967, au « moment » Pedroncini, mise en forme dont il est désormais possible de saisir la vraie nature : celle d'une réponse se voulant définitive à un demi-siècle de controverses ouvertes ou cachées, et récemment réactivées, celle d'une nette attribution de sens permettant d'évacuer les incertitudes historiques et leurs possibles effets politiques.

---

<sup>17</sup> Voir Antoine PROST et Jay WINTER, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, Seuil, 2004.

<sup>18</sup> Jean RATINAUD, *1917 ou la révolte des poilus*, Paris, Fayard, 1960 ; John WILLIAMS, *Mutiny 1917*, Londres, Heinemann, 1962 ; Richard M. WATT, *Dare Call It Treason*, New York, Simon and Schuster, 1963 ; René-Gustave NOBÉCOURT, *Les fantassins du Chemin des Dames*, Paris, Robert Laffont, 1965 ; Victor BATAILLE et Pierre PAUL, *Des mutineries à la victoire*, Paris, Robert Laffont, 1965.

<sup>19</sup> Il paraît d'abord en anglais, publié par Edward SPEARS (Major-General Sir), *Two men who saved France. Pétain and De Gaulle*, Londres, Eyre & Spottiswoode, 1966, p. 67-128, puis dans Philippe PÉTAIN, « La crise morale et militaire de 1917 », *Actes et écrits*, Paris, Flammarion, 1974 [1935], p. 121-182.

<sup>20</sup> John WILLIAMS, *Mutineries 1917*, Paris, Presses de la cité, 1963, p. 9.

<sup>21</sup> Richard M. WATT, *Trahison*, Paris, Presses de la cité, 1964, p. 163. cf. Frédéric ROUSSEAU, « Les mutineries et les historiens français des années soixante à nos jours » (inédit).

<sup>22</sup> Sur ce regain historiographique des mutineries dans les années 1960, voir N. OFFENSTADT, contribution au colloque « Obéir/désobéir » de Craonne-Laon, 2007, et P. OLIVERA, « Le mutin derrière le fusillé... », art. cit.

## « Paradigme pathologique » et modèle mécaniste

Le livre de Guy Pedroncini offre en effet des réponses claires à chacune des trois questions restées ouvertes jusqu'au vertige dans les années 1960 : nature, causes, étendue des faits et de la répression. Il propose, de plus, des réponses particulièrement rassurantes, reprenant en fait l'argumentaire depuis peu accessible de Pétain : les mutineries ne sont en rien politisées ou pacifistes, aucune organisation ne les a fomentées ou appuyées, leurs causes sont ponctuelles et essentiellement militaires (l'offensive Nivelles, éventuellement quelque retard dans les permissions ou mécontentement alimentaire), et, si la crise fut importante, la répression, elle, fut « extrêmement limitée » : 45 condamnations à mort<sup>23</sup>. L'ouvrage clôt les polémiques historiennes, désamorce largement les usages politiques possibles de l'événement en démentant les liens qu'il aurait pu avoir avec la Révolution russe, et réduit nettement son caractère scandaleux ou exceptionnel en le limitant à la sphère militaire, simple réaction « contre les massacres des attaques sans espoir »<sup>24</sup>. Pedroncini, enfin, attribue en conclusion aux mutins une série de pensées et d'intentions attestant de leur patriotisme maintenu : « Ces hommes ont attendu de Pétain qu'il les rassurât. [...] Ils ne voulaient plus que la guerre fût un héroïsme incessant, dépensé en vain, mais une machine bien montée, qui eût du rendement. » L'assertion la plus forte, et sur laquelle on sera amené à revenir, est sans doute celle-ci : « Les mutineries ne sont pas un refus de se battre, mais le refus d'une certaine manière de le faire<sup>25</sup>. »

Cette mise en forme produit des effets remarquables : aucun travail ne sera plus mené sur les mutineries jusqu'à la parution en 1994 de l'ouvrage de Leonard V. Smith – dont il faut noter qu'il fut réalisé hors de l'université française<sup>26</sup>. Les conclusions de Guy Pedroncini, elles, sont reprises sans critique dans l'ensemble de l'historiographie, pour qui il semble bien que « tout a été dit » ou qu'il est « inutile de revenir » sur un « bilan connu de longue date »<sup>27</sup>. Un des caractères généraux qu'il attribue en conclusion aux mutins – « les mutins en général

<sup>23</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 212. Le nombre fait l'objet de nouvelles discussions dans le travail d'ensemble récent de D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 380-384, et ici même, *infra*, § 5.3.1.

<sup>24</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 312.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 312-313.

<sup>26</sup> Leonard V. SMITH, *Between Mutiny and Obedience. The Case of the French Fifth Infantry Division during World War I*, Princeton, Princeton University Press, 1994. De même, le seul autre auteur à avoir travaillé sur les mutineries depuis, D. Rolland, n'est pas universitaire.

<sup>27</sup> Comme l'écrit François COCHET, *Survivre au front. Les poilus entre contrainte et consentement*, Saint-Cloud, 14-18 éditions, 2005, p. 162. Le seul discours critique sur l'ouvrage de Pedroncini émane de l'extérieur du champ de 1914-1918 : Sonia COMBE, *Archives interdites. Les peurs françaises face à l'histoire contemporaine*, Paris, Albin Michel, p. 252 *sq.*, cité par N. OFFENSTADT, « Les mutineries de 1917, objet historiographique... », *art. cit.*, p. 421.



ont cependant accepté ou promis de garder les tranchées<sup>28</sup> » – est ensuite repris à l'identique dans nombre d'ouvrages de référence<sup>29</sup>. Cette phrase fut effectivement prononcée par plusieurs soldats – pas tous, et pas partout – lors des mutineries, par exemple au 294<sup>e</sup> RI<sup>30</sup>. Il est toutefois frappant qu'un autre énoncé lui aussi caractéristique des mutineries, exprimant la volonté « d'aller à Paris » pour forcer la paix, évoqué séparément lors de dix mutineries différentes, ne soit, lui, pas repris en conclusion et guère plus par l'historiographie, qui peut aller jusqu'à nier l'ampleur du phénomène : « Le plus souvent, les "mutins" se contentèrent de refuser de monter en ligne. [...] Il n'y eut guère que dans une division où l'idée de marcher sur Paris fut lancée<sup>31</sup>. »

Cette sélectivité interprétative permet en fin de compte de saisir le caractère arbitraire de la mise en forme opérée par G. Pedroncini dans *Les mutineries de 1917* : répondant aux incertitudes antérieures, l'ouvrage referme à l'excès le champ des interprétations et des significations possibles des faits, en limitant à la sphère militaire un événement qui visiblement la déborde. Restituer son contexte d'écriture permet aujourd'hui d'en percevoir les failles et les limites, déjà pointées par Leonard Smith qui évoque une thèse « biaisée et incomplète en raison de sa focalisation sur Pétain »<sup>32</sup>.

Il est possible d'aller plus loin et de remettre en cause plus profondément la place fondatrice attribuée au travail de G. Pedroncini dans l'historiographie. Plusieurs indices concordants permettent en effet de relever la fragilité de nombreuses conclusions. Les failles les plus inattendues, étant donnée la réputation de rigueur de l'enquête, tiennent à l'érudition. Une lecture même rapide de l'appareil critique permet ainsi de se rendre compte qu'une grande partie des références de Pedroncini sont proprement invérifiables. En effet, l'auteur a fréquemment recours à la citation sans donner la moindre source<sup>33</sup> ; plus souvent encore, il cite, à l'appui d'une idée générale, un carton entier, ou, sans plus de précision de date, de

---

<sup>28</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 312.

<sup>29</sup> Jean-Jacques BECKER et Serge BERSTEIN, *Victoire et frustrations*, Nouvelle Histoire de la France contemporaine, t. 11, Paris, Seuil, 1990, p. 108, Jean-Baptiste DUROSELLE, *La Grande Guerre des Français. L'incompréhensible*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 1994, p. 206.

<sup>30</sup> SHDT 16N1521, rapport de l'inspecteur Vayssettes, 5 juin 1917.

<sup>31</sup> Jean-Jacques BECKER, « L'opinion publique française en 1917 », in Laurent GERVEREAU, Christophe PROCHASSON, *Images de 1917*, Paris, Musée d'histoire contemporaine-BDIC, 1987, p. 62-71, citation p. 63. Cet article est intégralement reproduit dans *Historiens & Géographes*, n°315, juillet-août 1987, p. 1497-1507.

<sup>32</sup> L. SMITH, *op. cit.*, p. 178.

<sup>33</sup> Par exemple : *op. cit.*, p. 165, p. 181 (« à la Pétain »), p. 187, p. 224-225, p. 308.

division, de dossier ou de carton, les « archives de la Justice Militaire »<sup>34</sup> ; et dans un des cas où la vérification a été possible, on a découvert un exemple de falsification de citation<sup>35</sup>.

La mise en œuvre de ces citations pose également problème, les documents n'étant presque jamais critiqués. Un témoin ayant publié ses souvenirs après la parution de l'ouvrage de Pedroncini évoque ainsi des passages appuyés sur des rapports « presque entièrement faux, tant en ce qui concerne le comportement des mutins, qu'en ce qui concerne mon action personnelle<sup>36</sup>. » Les « annexes », enfin, derrière une apparence formelle rigoureuse, n'ont guère de sens : âges, origines et professions de mutins sous forme de liste imprécise numérotée de 1 à 20, sans l'indication de l'unité, la source ni le critère du choix<sup>37</sup>. On peut expliquer ces manquements aux principes élémentaires de la recherche en les replaçant dans le contexte d'écriture de l'ouvrage : il s'agit du premier travail universitaire mené sur la Grande Guerre, dont le champ historiographique n'est pas constitué et encore moins doté de critères de validation ; l'auteur travaille de plus sur des archives judiciaires inaccessibles ce qui peut expliquer qu'il y renvoie de manière invérifiable. Constatons en tout cas l'écart entre la rigueur supposée du travail et le flottement, l'imprécision ou l'absence de ses références<sup>38</sup>.

Un second problème tient au recours fréquent dans l'ouvrage à une psychologie sommaire et au sens commun, dépourvu de toute réflexion ou démarche sociologique, comme l'a bien fait remarquer Christophe Charle<sup>39</sup>. On lit ainsi des généralités aussi creuses que discutables (« l'Allemand est brave et il se bat bien, lui aussi. Et puis, en tranchée, le vieil instinct joue : c'est lui ou c'est moi. Autant être chasseur que gibier<sup>40</sup> ») ainsi que des paralogismes assenés comme des évidences : décrivant des condamnés aux métiers divers, il écrit « on cherche comment un esprit politique commun eût pu se former entre des hommes si

<sup>34</sup> Parmi des exemples très nombreux : *op. cit.*, p. 64, n.1, p. 126 n. 4, p. 128, n. 1, p. 184, n. 5 ; p. 185, n. 4 ; p. 213, n. 3, p. 243, n. 1 et 2 ; p. 228 n. 1 ; p. 229 n. 1 et 2, etc. Pour ces raisons nous ne reprenons aucune citation tirée de l'ouvrage, en dehors parfois des directives et circulaires officielles aisément accessibles par ailleurs.

<sup>35</sup> La référence négative à Pétain sur un graffiti de permissionnaire (« Pétain, attention à la Champagne, fais pas comme Nivelles ») est transformée en éloge (« Pétain ne fait pas comme Nivelles en Champagne »), pour appuyer le stupéfiant projet hagiographique de l'ouvrage. Voir G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 251, et SHDT 16N1523. La difficulté de vérifier les références de G. Pedroncini est encore accrue par la modification intervenue depuis la parution de ses travaux dans la numérotation des archives du SHD, sans table de correspondance, ne permettant pas, le plus souvent, de retrouver les cartons indiqués.

<sup>36</sup> Émile MORIN, *Lieutenant Morin : combattant de la guerre 1914-1918*, Besançon, Cêtre, 2002, p. 148.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 315-319. Les conclusions factuelles en apparence les plus solides de G. Pedroncini ont été largement remises en cause, documents à l'appui, par Denis Rolland : voir N. OFFENSTADT, « Objet historiographique... », art. cit., et *infra*, chap. 3.

<sup>38</sup> On tentera de montrer au chap. 3 en quoi ces imprécisions doivent conduire à abandonner toute comptabilité ou estimation des mutineries fondée sur le travail de G. Pedroncini.

<sup>39</sup> Christophe CHARLE, *La crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940. Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Seuil, 2001, p. 259-261.

<sup>40</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 179.

différents sur le plan professionnel<sup>41</sup> », et, plus loin, « on n'eût pas intéressé des gens aussi différents à des objectifs pacifistes ou politiques<sup>42</sup> » ; ailleurs il explique que « les hommes sont demeurés fort calmes. Il s'agit donc d'une révolte essentiellement militaire<sup>43</sup> » – comme si à l'ordre de la révolte militaire s'opposait le désordre de la révolte civile.

Mais le problème le plus important tient à l'adoption ouverte, à la suite de nombreux officiers de 1917 et d'auteurs ultérieurs, d'un « paradigme pathologique » assimilant les mutineries à une maladie voire un « mal »<sup>44</sup>. C'est là, rétrospectivement, l'aspect le plus surprenant de l'ouvrage, et surtout de sa réception favorable, dans un climat intellectuel pourtant pas nécessairement porté aux éloges du pouvoir, de la discipline et de l'ordre établi, à partir de 1968 notamment. Car le livre se place explicitement, face à l'indiscipline, du côté du commandement et de l'institution. Succédant aux éloges des « bons soldats »<sup>45</sup>, le regard négatif de l'auteur envers les mutins ne fait guère de doute : évoquant des arrestations opérées de justesse, il écrit : « Tant de malchance les rendrait attendrissants<sup>46</sup>... » Surtout, pour lui, les mutineries sont des « assauts contre les tranchées de la discipline<sup>47</sup> ». Elles relèvent du registre médical et de la pathologie : une « fièvre » attestant d'une « maladie »<sup>48</sup>, transmise par « contagion »<sup>49</sup>, laissant des « séquelles »<sup>50</sup>, même après sa « guérison »<sup>51</sup>. Celle-ci serait l'œuvre de Pétain, qui est ici l'objet d'une hagiographie spectaculaire et non déguisée, constituant en fait le véritable sujet du livre : sont loués son « grand mérite »<sup>52</sup>, sa « fermeté noble »<sup>53</sup>, sa « hardiesse dans l'action »<sup>54</sup>, action d'ailleurs « efficace et profonde »<sup>55</sup> puisque, « chef de guerre impérieux », il a « su se monter à la hauteur du drame<sup>56</sup> ».

---

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>44</sup> Mot qui revient à plusieurs reprises : *op. cit.*, p. 54, 98, 107, par exemple. On doit l'expression « paradigme pathologique » à N. OFFENSTADT, « Objet historiographique... », art. cit., citation p. 419. Les auteurs précédents allaient très loin dans cette veine : les unités se « gangrenaient » (J. NOBÉCOURT, *op. cit.*, p. 212), les mutineries sont un « virus de décomposition » (J. RATINAUD, *op. cit.*, p. 17) relevant d'un « cancer » pacifiste (J. WILLIAMS, *op. cit.*, p. 90). On peut relier ces vues aux modes d'analyse et d'appréhension des foules et des mobilisations nés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dont Gustave Le Bon (*La Psychologie des foules*, 1895) est une figure importante. Cf. Susanna BARROWS, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1990, notamment p. 47.

<sup>45</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 203.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 91.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>51</sup> *Ibid.*, Troisième partie, chap. II : « Méthodes de guérison », p. 232 sq.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 233.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 312.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 303.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 243.

<sup>56</sup> *Ibid.*, ces deux citations p. 312.

Ce « paradigme pathologique » est inséparable d'une vision simplifiée de la société, dans laquelle les individus ne sont pas maîtres de leurs actions, comme l'a fait remarquer Nicolas Offenstadt : « [selon Pedroncini] les mutineries sont déraison et les mutins agissent en quelque sorte en dehors de leur volonté propre<sup>57</sup> ». Pour comprendre le succès de ce modèle, dont on retrouve de nettes traces dans la récente et par ailleurs rigoureuse étude de Denis Rolland (les mutineries comme « moment de vertige », « instant de faiblesse », « grogne », « symptômes d'un mal profond<sup>58</sup> »), on doit d'abord souligner sa parfaite congruence avec les discours portés par les Anciens Combattants. Dans un court article de 1957, date anniversaire, Maurice Genevoix, porte-parole indiscuté de la « génération du feu », explique les mutineries par le sentiment d'abandon ressenti au cours de la guerre par les véritables combattants, « comme un abcès qui mûrit sournoisement aux profondeurs d'un organisme, et brusquement l'empoisonne et l'enfièvre<sup>59</sup>. » Un tel propos permet de « sauver » les combattants du déshonneur d'avoir été mutins, d'abord en minimisant l'événement en tant que crise superficielle d'un organisme sain, et surtout en construisant les mutins en « bons soldats » momentanément égarés ou enfiévrés voire « échauffés », et d'abord par la faute de « l'arrière ». Il est un nouvel indice de la puissance déstabilisatrice de l'événement. Ce registre pathologique imprègne une grande majorité des discours portés sur les mutineries, tant par les historiens que par les contemporains. Il constitue donc un obstacle d'ampleur à leur étude, l'événement étant accompagné, dans les études comme dans les sources, d'un discours qui le dévalorise et tend à le rendre opaque.

Toutefois, l'effet le plus dommageable d'une telle vision des faits pour la compréhension historique tient peut-être moins à ses attendus moraux ou politiques qu'à la conception mécaniste du social qui la sous-tend. La désobéissance, l'indiscipline, la révolte, la mobilisation, la mutinerie, quel que soit le terme que l'on adopte, y est considérée comme une conséquence immédiate – une « réaction aveugle » pour Guy Pedroncini, un « exutoire » pour Denis Rolland<sup>60</sup> – à un certain nombre de causes dont leurs ouvrages proposent des listes par ailleurs souvent plausibles. Remarquons au passage que nombre de ces causes – échecs militaires, lassitude de la guerre, dureté des conditions de vie, montée dans un secteur difficile

<sup>57</sup> N. OFFENSTADT, « Objet historiographique... », art. cit., p. 427.

<sup>58</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 13, 96, 272, 274 et 403. L'expression « moment de vertige » se retrouve textuellement chez G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 233.

<sup>59</sup> Maurice GENEVOIX, « La fièvre de 1917 », *Almanach du combattant*, 1957, p. 8-11. Cette publication est elle-même la tribune emblématique et légitime du monde « Ancien combattant ». Voir N. OFFENSTADT, « Comparer l'incomparable ? La "victoire" de Verdun et l'échec de l'offensive Nivelle dans l'entre-deux-guerres », in François COCHET (dir.), *1916-2006, Verdun sous le regard du monde*, Saint-Cloud, 14-18 Éditions, 2006, p. 309-325, notamment p. 310-312.

<sup>60</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 312 ; D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 404 : « Exutoire des rancoeurs accumulées ».

– n’ont rien de spécifique au printemps 1917. Surtout, la question de savoir comment et pourquoi, étant données ces causes, on passe à l’acte, avec quels buts, quelles difficultés, quels risques, est presque entièrement délaissée. Ainsi, Denis Rolland écrit, à propos d’une des premières mutineries dont il reconstruit avec finesse le contexte, « les soldats ont *simplement* voulu se soustraire à une attaque<sup>61</sup> ». Mais pourquoi ont-ils voulu s’y soustraire en 1917, et non les années précédentes ? Pourquoi, surtout, l’ont-ils fait en même temps que des dizaines d’autres unités ? Et peut-il y avoir quoi que ce soit de « simple » à désobéir collectivement, dans une armée qui a exécuté près de cinq cents de ses soldats dans les trois premières années du conflit ?

Plus profondément, le modèle mécaniste offre de fausses explications suivant le type classique, identifié par François Simiand, qui déduit une cause à partir d’éléments postérieurs visibles tenus pour des conséquences : *post hoc, ergo propter hoc*<sup>62</sup>. Il associe immédiatement un antécédent repérable – échec de l’offensive Nivelle, faible taux de permissions, perspective d’une attaque – à un fait repérable, la mutinerie, en faisant disparaître, en même temps que la contingence et l’épaisseur temporelle des faits, toute autonomie pour les acteurs de l’événement. Autonomie de leurs actes, et surtout de leurs représentations, puisque les discours qu’ils expriment – « vive la paix, à bas la guerre, vive la Révolution », par exemple – ne sont pas pris au sérieux, ne constituant ainsi qu’un « leitmotiv monotone » pour Pedroncini<sup>63</sup>. Se privant ainsi du sens que les acteurs investissent, en pratiques et en paroles, dans l’événement, ce modèle mécaniste des mutineries rejoint les visions du social qu’Edward P. Thompson dénonçait d’une formule cinglante dans son étude fondatrice des foules anglaises au XVIII<sup>e</sup> siècle : ce sont là les présupposés d’une « école spasmodique », où les individus passent mécaniquement de la détresse à la révolte<sup>64</sup>. Cette critique a été prolongée par Hugues Neveux dans un travail consacré aux « révoltes paysannes » des XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, s’attachant à déconstruire l’ensemble des définitions et de relations causales arbitraires qui en obscurcissent habituellement le sens<sup>65</sup>. On doit tenter d’en faire de même pour l’histoire de la Première Guerre mondiale.

---

<sup>61</sup> D. ROLLAND, *ibid.*, p. 43. Nous soulignons.

<sup>62</sup> F. SIMIAND, « Méthode historique et science sociale. Étude critique d’après les ouvrages récents de M. Lacombe et M. Seignobos », *Revue de Synthèse Historique*, 16, 1903, p.11-22 et p. 122-157, republ., *Annales ESC*, vol. 15, n°1, 1960, p. 83-119.

<sup>63</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 177.

<sup>64</sup> E. P. THOMPSON, « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century » *Past and Present*, n°50, 1971, republ. dans *Customs in Common*, Londres, Merlin Press, 1991, citation p. 186.

<sup>65</sup> Hughes NEVEUX, *Les révoltes paysannes en Europe, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Albin Michel, coll. « Hachette littératures/Pluriel », 1997, p. 164 sq.

## Renouvellements et controverses

Leonard V. Smith a ouvert la voie d'un profond renouvellement historiographique en proposant un cadre d'analyse d'une toute autre ampleur, appuyé sur les sciences sociales. Envisageant l'obéissance et la désobéissance comme un rapport dialectique ; lucide, avec Michel Foucault, sur les rapports de pouvoir et de domination présents dans l'univers militaire et ses « tranchées carcérales », il inscrit les mutineries comme une configuration particulière et explicite d'un processus de « négociation » de l'autorité courant sur le temps long de la guerre, qu'il documente par l'étude micro-historique de la 5<sup>e</sup> Division d'infanterie, dont les mutins sont parmi les plus décidés en 1917. Un de ses apports, outre la recontextualisation fine des événements, est de suggérer la double identité de « citoyens-soldats » des mutins, permettant de rompre de manière décisive avec le paradigme pathologique et le modèle mécaniste<sup>66</sup>. L'étude, relativement brève et discutable sur de multiples points, ouvre ainsi de larges perspectives, tout en laissant dans l'ombre, comme on le verra, un certain nombre de questions, en particulier en raison de son caractère monographique.

Faisant suite aux analyses de L. Smith à partir d'un objet distinct, Nicolas Offenstadt a apporté en 1999 une synthèse nécessaire sur les exécutions de la Grande Guerre<sup>67</sup>, rappelant une nouvelle fois avec force la distinction – rarement entendue – entre fusillés et mutins, deux catégories qui ne se recoupent que ponctuellement. Son travail souligne trois autres points importants pour l'histoire des mutineries : tout d'abord, la force répressive de l'institution militaire, sachant ritualiser à l'extrême le moment critique de l'exécution qui succède à une instruction judiciaire souvent hâtive voire fautive. Ensuite, il montre, à travers les stratégies visant à la réhabilitation de certains mutins après la guerre, qui se présentent pour cela inlassablement comme de « bons soldats », l'impossibilité qu'il y a à assumer l'événement, et sa force subversive. Celle-ci se trouve vérifiée par son étude du trouble mémoriel lié aux mutineries. En effet, la dernière partie de l'ouvrage, à la suite d'un éclairage sur les enjeux de mémoire des fusillés et de la Grande Guerre au cours du XX<sup>e</sup> siècle, analyse le récent et spectaculaire retour des mutins dans l'espace public<sup>68</sup>.

---

<sup>66</sup> L. SMITH, *op. cit.*, et « Remobilizing the citizen soldier through the French army mutinies of 1917 », in John HORNE (dir.), *State, society and mobilization in Europe during the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 144-159. Pour une critique de certains des présupposés de L. Smith, cf. *infra*, §1.3.2.

<sup>67</sup> N. OFFENSTADT, *Les Fusillés... op. cit.*

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 177-200 ; analyses prolongées dans « Les mutins de 1917 dans l'espace public ou les temporalités d'une controverse (1998- ?) », dans Maryline CRIVELLO, Patrick GARCIA, Nicolas OFFENSTADT (dir.), *La concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Presses Universitaires de Provence, 2006, p. 233-243.

On aurait pu penser que l'étude sereine de L. Smith allait, après la normalisation opérée par Pedroncini, contribuer à désamorcer un peu plus les enjeux pesant sur les mutineries, mais c'est l'inverse qui se produit. La fin des années 1990 voit apparaître des controverses peut-être aussi vives que celles des années 1930 et 1960. C'est d'abord, à partir du discours de Lionel Jospin à Craonne en 1998, une controverse dans l'espace public et la sphère politique, qui connaît un écho décalé dans le champ historiographique. Sans rentrer dans le détail, finement étudié ailleurs, de la controverse politique, on doit en relever rapidement les enseignements. Elle révèle que les mutineries restent une référence centrale quoique malaisément assumée pour la gauche, et un événement scandaleux, présentant des modèles de conduites négatifs et dangereux, pour la droite<sup>69</sup>. Elle rappelle surtout que les usages du passé sont divers suivant les acteurs, et tributaires d'enjeux présents sans cesse actualisés, au prisme parfois déformant des médias<sup>70</sup>.

La controverse historique, elle, nous concerne au premier chef. Dans le cadre d'une ample tentative de révision de la configuration historiographique (une « entreprise de démolition », comme l'écrivent avec franchise les auteurs<sup>71</sup>) de la Première Guerre mondiale, les mutineries sont convoquées par Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker dans un essai de synthèse, *14-18, retrouver la guerre*, afin, dans un premier temps, d'en délégitimer l'étude. Ceux qui s'intéressent aux mutineries, et Pedroncini le premier, y sont accusés de « complaisance historiographique pour les refus ». Propos doublement regrettable, alliant la logique du soupçon idéologique vis-à-vis des objets d'étude à la méconnaissance manifeste des travaux en question, l'ouvrage de Pedroncini étant, comme on l'a vu, fort peu suspect de « complaisance » pour les « refus ». Ce discours est appuyé par un raccourci tendant à minimiser les événements de 1917 en opposant, plus nettement que Pedroncini et L. Smith fort prudents quant à eux sur les chiffres et leur interprétation, « la mutinerie de quarante mille hommes au total » à « deux millions de combattants<sup>72</sup> ».

---

<sup>69</sup> Le discours de Lionel Jospin le 11 novembre 1998 à Craonne est consacré aux « fusillés » et non aux mutins. C'est le journal *Le Monde* qui par son titre de « Une » met en forme le discours : « La République honore les mutins de 1917 », et transforme une démarche de « réintégration » en « réhabilitation ». Sur ces points voir N. OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*, et « Les mutins de 1917 dans l'espace public... », art. cit.

<sup>70</sup> Voir M. CRIVELLO, P. GARCIA, N. OFFENSTADT, *Les usages..., op. cit.*

<sup>71</sup> Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Annette BECKER, « Violence et consentement: la "culture de guerre" du premier conflit mondial », in Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 251-271, citation p. 253.

<sup>72</sup> S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER, *14-18, Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000, p. 127 ; ce raccourci durcit artificiellement un chiffre presque impossible à évaluer et à manipuler ainsi. Sur cette question, voir Nicolas MARIOT, « Pour compter des mutins faut-il soustraire des moutons ? » in A. LOEZ et N. MARIOT (dir.), *Obéir... op. cit.*, p. 345-372, et *infra*, § 3.1.

Au-delà de cette délégitimation, sur le fond, ces auteurs, mobilisant le renouvellement opéré par l'étude de L. Smith et l'idée, mise en avant dans son travail, d'une « négociation de l'obéissance », tentent de promouvoir un spectaculaire retournement interprétatif. Ils prolongent hardiment les conclusions déjà aventurées de Guy Pedroncini déniaient toute volonté de paix aux mutins, pour faire de ceux-ci « les plus patriotes des soldats-citoyens », se mutinant en définitive pour obtenir de meilleurs généraux, parce que « la guerre devait être victorieuse<sup>73</sup> ». L'argument concernant les mutineries s'insère en fait dans une tentative plus large pour faire du « consentement » des belligérants, animés par un esprit de « croisade », lui-même constitutif d'une « culture de guerre » ayant pour cœur une « spectaculaire prégnance de la haine », la clé interprétative du conflit<sup>74</sup>. On comprend que, dans un tel tableau, les mutineries dussent être neutralisées et transformées en expression d'un patriotisme actif, plutôt que d'un refus de guerre devenu impensable.

Ces vues ont provoqué une vive, et à plusieurs égards nécessaire, controverse, dans laquelle nos travaux se sont trouvés inscrits. Notre étude des mutineries, qui a pour point de départ un mémoire universitaire rédigé en 1997, s'est ainsi développée alors même que la controverse historiographique se déployait et amenait à réfléchir différemment sur les événements et sur l'obéissance. C'est pourquoi on a cherché à contribuer au débat, pour tenter de rappeler la complexité et le caractère social et construit de l'obéissance et de la désobéissance durant le conflit, par opposition à des analyses centrées sur les individus, leur culture et leur supposée adhésion intime à la guerre<sup>75</sup>. L'interprétation des mutineries constitue évidemment un enjeu central dans ce contexte. C'est pourquoi il est frappant d'en retrouver un écho dans l'article récent que Leonard Smith leur a consacré, en même temps qu'à d'autres refus de guerre. Il y propose cette conclusion stupéfiante, au regard des sources : « En l'absence de toute influence extérieure sur la conscience des soldats, c'est entièrement du fait de leurs propres convictions intimes que les mutins n'allèrent pas plus loin encore<sup>76</sup>. » On a peine à croire que l'auteur de ces lignes soit le même qui, le premier, a montré combien de ruses et d'exhortations furent nécessaires aux officiers de la 5<sup>e</sup> DI pour faire embarquer leurs soldats en camion, au petit jour du 30 mai 1917, déjouant ainsi leur projet de marche sur

---

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>75</sup> A. LOEZ, « Si loin, si proche du 16 avril : les mutineries de 1917 », in N. OFFENSTADT (dir.), *Le Chemin des Dames... op. cit.*, p. 47-61 ; « L'espace public des tranchées. "Tenir" sous le regard des autres en 1914-1918 », in Rémy CAZALS, Emmanuelle PICARD, Denis ROLLAND (éd.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p. 259-268 ; et A. LOEZ et N. MARIOT (dir.), *op. cit.*

<sup>76</sup> L. SMITH, « Refus, mutineries et répressions », art. cit., p. 401. On remarque le vocabulaire employé (conscience, convictions intimes) qui renvoie l'événement au registre exclusif de l'intériorité et de l'individuel au détriment du social.



Paris<sup>77</sup>. Cette réitération récente d'une thèse surprenante, reléguant par l'oubli de l'institution militaire et de sa dynamique répressive les mutins dans une factice « apesanteur sociale »<sup>78</sup>, achève de convaincre que l'histoire des mutineries reste ouverte et qu'une réévaluation d'ensemble est souhaitable.

Elle l'est d'autant plus que le débat historiographique récent s'avère pour une part intéressant et fécond, par le déplacement problématique qu'il permet d'opérer : il invite à sortir les mutineries de l'enjeu d'une politisation étroitement idéologique ou partisane, pour poser la question plus générale de l'obéissance. Pour l'aborder, mais aussi pour aller plus loin et ne pas s'enfermer dans le champ clos de la controverse, il est nécessaire de déplacer encore le questionnement en s'intéressant à ceux qui en constituent jusqu'ici la pièce manquante : les mutins eux-mêmes.

## **Retrouver les mutins : nouvelles questions, nouvelles hypothèses**

Étudier les mutins pour eux-mêmes, sur l'ensemble de la période, sans chercher à enfermer l'événement qui les voit agir dans une interprétation univoque, opère en effet un décalage heuristique dont on peut attendre des effets importants par rapport aux études antérieures. Ces questions nouvelles que l'on souhaite poser sont essentiellement de cinq ordres.

D'abord, comment, sans retomber dans une énumération mécaniste plus ou moins plausible de « causes » des mutineries, rendre compte du basculement sans précédent que représente ce vaste passage de l'obéissance à la désobéissance dans l'armée française au printemps 1917 ? Plus que des causes, ce sont des conditions de possibilité qu'on doit tenter de reconstruire, en cernant quelles spécificités contextuelles ouvrent alors aux combattants, pour la première fois, le choix de la mobilisation contre la guerre. Cela nécessite de bâtir une explication symétrique, et de retrouver en même temps les déterminants et les modes de construction de l'obéissance, laquelle reste majoritaire, afin de cerner ceux de l'action collective.

Celle-ci sera au cœur de notre étude. Pour cela, nous posons résolument l'hypothèse que les mutineries peuvent et doivent s'analyser comme un mouvement social d'un type particulier. Sortant, par ce cadre d'analyse, de la seule histoire militaire, sortant également des

---

<sup>77</sup> L. SMITH, *op. cit.*, p. 184 et 201-202.

<sup>78</sup> Expression qu'utilise Pierre BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2003, p. 28.

ratiocinantes querelles de légitimité et de justification de l'objet d'étude<sup>79</sup>, on opère un décalage permettant de mieux le saisir. On en fait d'abord un objet plus ordinaire, pour lequel devient disponible, afin de penser sa dynamique et ses pratiques protestataires, l'immense instrumentarium conceptuel de l'analyse des mouvements sociaux et des actions collectives. On peut, par là même, échapper quelque peu à sa charge polémique, en le mettant en regard d'événements du même ordre – émeutes, révoltes frumentaires, grèves, manifestations, conflits sociaux... – depuis longtemps justiciables d'une analyse rationnelle. Mais ce décalage restitue en fait aux mutineries leur exceptionnalité, d'une manière encore bien plus stimulante. Car ce mouvement social sort en même temps de tous les canons et de tous les modèles usuels permettant de les penser. Buts incertains et provisoires, absence complète de ressources institutionnelles et organisationnelles, regroupement fragile d'individus aux expériences et aux savoir-faire disparates, l'action collective qui se déroule en 1917 dans le cadre contraignant de l'armée en guerre est tout entière improvisée. Comment, dans ce contexte improbable, parvient-on ou non à agir et à se mobiliser<sup>80</sup> ? De quelles marges de manœuvre disposent les individus et les groupes pris dans la guerre totale, et comment en jouent-ils ? En quoi s'agit-il d'un cas-limite de ce que peut être un mouvement social ?

Cette réflexion nous amène à la question la plus complexe, et en un sens la plus nécessaire : qui sont les mutins de 1917 ? Pour en saisir les implications, on doit, contre les habitudes de l'histoire militaire et les croyances de l'histoire culturelle, rappeler qu'être soldat en 1914-1918 est un statut involontaire, provisoire et partiel, n'épuisant pas l'identité des individus. Les soldats français sont pour l'essentiel des civils mobilisés, depuis plus ou moins longtemps, et à leur expérience de la camaraderie, du combat et des rapports sociaux spécifiques de l'armée préexiste une vie sociale antérieure dont on n'aura de cesse de chercher l'épaisseur. Ce rappel est d'autant plus important que les « soldats » ou les « combattants » sont souvent invoqués dans leur ensemble sans autre forme d'interrogation sur les disparités sociales que recouvrent l'uniforme et les différents grades. La faiblesse du questionnement sociologique est même une caractéristique de l'historiographie française de 1914-1918<sup>81</sup>. Une attention aux positions différenciées des soldats dans l'espace social peut

---

<sup>79</sup> Cf. Antoine PROST, « La centralité perdue de l'histoire ouvrière », *Autour du front populaire. Aspects du mouvement social au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2006, p. 7-16, qui montre la relativité historique des attributions de légitimité aux objets d'étude.

<sup>80</sup> On peut relier les mutineries à ce que certains chercheurs ont proposé de nommer les « mobilisations émergentes » ou « improbables ». Voir Stéphane CADIOU, Stéphanie DECHEZELLES et Antoine ROGER (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007, en particulier Lilian MATHIEU, « Les mobilisations improbables : pour une approche contextuelle et compréhensive », p. 187-198.

<sup>81</sup> Cf. A. LOEZ, « Autour d'un angle mort historiographique : la composition sociale de l'armée française en 1914-1918 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 32-41.

toutefois s'avérer extrêmement féconde au moment des mutineries : les propriétés sociales des mutins sont-elles spécifiques ? Peut-on à partir de celles-ci expliquer l'obéissance et les différentes formes de désobéissance des individus ? Quelles sont les ressources et les caractéristiques particulières des individus désignés comme « meneurs » des mutineries ? Comment, et suivant quelles solidarités préexistantes ou construites, se forment autour d'eux les groupes de mutins ?

Retrouver l'identité sociale des mutins, tout en restituant l'autonomie de leurs pratiques, conduit enfin à prendre au sérieux le problème de leurs représentations. Il est d'autant plus nécessaire de le faire que, longtemps obsédés par une question réductrice, « les mutins ont-ils été pacifistes ? », les historiens se sont peu gênés, ainsi qu'on l'a vu, pour parler à leur place. Étudier ce qu'espèrent, imaginent, disent, crient, chantent, écrivent, ou pensent les mutins, pour autant que les sources et leur critique le permette, conduit en fait à affronter d'autres enjeux que ceux, certes décisifs, de leur rapport à la guerre et à la politique : comment, alors que le discours dominant proscrit l'indiscipline, justifier leurs actes ? Quelle signification a l'événement pour ses participants au moment où il se déroule, si l'on arrête de le penser à partir de sa fin – et donc en un sens de son échec<sup>82</sup> ?

Cette étude des mutins est inséparable d'une série connexe de questions concernant le fonctionnement de l'institution militaire mise en crise, la manière dont elle réagit aux événements, tente de les empêcher, de les cloisonner, d'identifier et d'arrêter les mutins. En creux, c'est évidemment une histoire des pratiques répressives et de la bureaucratie militaire qu'il faut tenter, au plus près des acteurs, ici les officiers opposant dans des interactions décisives leur rhétorique et parfois leur résistance physique aux mutins. Sans cette dimension, qui relève en partie de la socio-histoire<sup>83</sup>, on perd de vue l'essentiel des mutineries : leur extrême difficulté. Difficulté d'agir, d'oser agir d'abord, d'agir ensemble et de manière efficace ensuite, enfin, d'agir dans le cadre de l'armée, une institution fondée sur la discipline et l'obéissance, dotée de moyens multiples pour les faire respecter et punir les transgressions.

## **L'observatoire des mutineries**

Notre étude vise donc, en répondant à ces questions, à produire de nouvelles connaissances sur les mutineries et les mutins. On pourra ainsi présenter des faits et des

---

<sup>82</sup> On suit en ce sens une proposition de Michel Dobry, qui incite à se distancier des *résultats* des processus pour pouvoir pleinement les comprendre. Voir M. DOBRY, « Ce dont sont faites les logiques de situation », in Pierre FAVRE, Olivier FILLIEULE, Fabien JOBARD (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2007, p. 119-148, en particulier p. 139 sq, « Que faire des résultats ? ».

<sup>83</sup> Cf. Gérard NOIRIEL, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2006.

mutineries jusqu'ici inconnues, même dans le travail minutieux et presque exhaustif de D. Rolland, et disposer d'une base documentaire plus large et assurée que l'étude de cas unique de L. Smith, suggérant une réévaluation globale de l'intensité de l'événement. Mais l'étude des mutineries permet aussi de réfléchir à d'autres enjeux, dépassant la guerre de 1914-1918, à partir d'un changement d'échelle.

En effet, on peut leur appliquer, suivant les leçons de la *microstoria*, « l'étude intensive d'objets très limités » (B. Lepetit<sup>84</sup>). Cette étude intensive, en restituant discours et pratiques, acteurs et institutions, envisage les mutineries et le moment où elles surviennent comme un extraordinaire observatoire du social en temps de guerre. Le choix des mutineries est en ce sens celui d'un événement révélateur tel un cas-limite, dans sa dynamique comme dans son échec, de configurations plus larges. Il ne s'agit cependant pas, faisant une histoire par les « marges », d'étudier la désobéissance à seules fins de proclamer la centralité de l'obéissance<sup>85</sup>, mais plutôt de comprendre en quoi la transgression d'un ordre social peut paradoxalement révéler ses conditions de stabilité, et d'utiliser l'exceptionnel comme mode d'accès à l'ordinaire<sup>86</sup> : l'ordinaire des relations sociales et d'une institution telle que l'armée, des normes et des valeurs de la société française du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les mutineries permettent ainsi de contribuer à une histoire de l'obéissance et du conformisme social en cours de renouvellement<sup>87</sup>. Elles amènent à envisager la force d'inertie du conflit, que révèle l'insuccès des mutins. Celui-ci d'ailleurs doit être questionné : tous les mutins ont-ils échoué, à l'image de ceux qui furent arrêtés, exécutés ou emprisonnés, ou bien certains n'ont-ils pas réussi à obtenir des satisfactions partielles ou complètes ? En quoi les opérations militaires ou les relations d'autorité sont-elles modifiées par les mutineries ?

Ces relations d'autorité conduisent à examiner, à travers l'action des mutins, les libertés qu'ils prennent, le langage qu'ils utilisent, la représentation qu'ils se font de leur mouvement,

---

<sup>84</sup> Bernard LEPETIT, « De l'échelle en histoire », in *Carnet de croquis. Sur la connaissance historique*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 88-119, citation p. 96.

<sup>85</sup> Comme le suggèrent Christian INGRAO et Nicolas BEAUPRÉ dans un texte reposant tout entier sur le syllogisme suivant : « les mutineries sont l'envers de l'adhésion à la guerre / or les mutineries sont marginales / l'adhésion à la guerre est donc centrale ». Voir « Marginaux, marginalité et marginalisation durant la guerre », in S. AUDOIN-ROUZEAU et J.-J. BECKER, *Encyclopédie... op. cit.*, p. 761-776, p. 765. Le titre et le contenu de l'article appellent une réflexion sur l'abus des métaphores dans le langage des sciences humaines. Voir Jacques BOUVERESSE, *Prodiges et vertiges de l'analogie*, Paris, Raisons d'agir, 1999.

<sup>86</sup> Pierre FAVRE, « Y a-t-il un rapport « ordinaire » au politique ? », in J.-L. MARIE, P. DUJARDIN, R. BALME, *L'ordinaire. Mode d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, 2002. Voir également Alain DEWERPE, « Penser par cas », *Charonne, 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006, p. 19

<sup>87</sup> Voir en A. LOEZ et N. MARIOT (dir.), *Obéir/Désobéir, op. cit.*, et la thèse récente d'Emmanuel SAINT-FUSCIEN, *Obéissance et autorité dans l'armée française de 1890 à la fin de la Première Guerre mondiale : discours et pratiques*, EHESS, dir. par S. Audoin-Rouzeau, 2008, que nous n'avons pu consulter pour le présent travail (non présente dans SUDOC à la date du 10 février 2009).

la notion fréquemment mise en avant de « soldat-citoyen ». Elle se trouve au cœur du travail de L. Smith, non sans poser problème : en renvoyant les actes et les paroles des mutins aux catégories de la philosophie politique (il lit les mutineries comme un conflit entre « démocratie directe » et « démocratie représentative »), on risque de s'éloigner, dans une manifeste surinterprétation, de leurs propres représentations. Faire du dilemme théorique des soldats (devant obéir à une autorité dont il sont eux-mêmes la source, en tant que dépositaires de la souveraineté nationale) une clé de lecture des mutineries est discutable. Un tel recours à l'abstraction a son intérêt, à condition de l'accompagner par une mesure lucide des limites pratiques et théoriques apportées à l'exercice de la citoyenneté en temps de guerre.

Sur le plan politique, les mutineries offrent d'autres possibilités et d'autres aperçus : elles dévoilent le fonctionnement du pouvoir en temps de guerre, et les interactions entre hommes politiques et chefs militaires, dans un contexte ambigu qui n'est plus tout à fait celui de l'Union sacrée. Elles permettent de saisir, après trois ans de guerre, où sont les priorités des groupes dirigeants, comment ils prennent en compte les formes de désaccord ou d'opposition qui commencent à surgir ; comment ils arbitrent, enfin, entre les nécessités de la guerre, de la répression, du retour à l'ordre et des besoins en effectifs. Elles montrent aussi quels langages peuvent être employés lors d'une telle crise pour continuer à donner du sens au conflit – et dans quels termes se brise ou se reforme leur discours dominant.

Par ailleurs, les mutins sont des acteurs insérés dans de multiples réseaux sociaux que le moment de trouble, de mobilisation, de transgression et d'incertitude que sont les mutineries permet de voir fonctionner : ils discutent entre eux, abordent leurs officiers avec respect ou hostilité, écrivent à leurs familles, leurs amis, leurs connaissances, et diffusent l'écho des faits bien au-delà de la zone des armées. Les manières dont l'événement inattendu affecte la société française peuvent nous renseigner en retour sur la manière dont celle-ci affronte alors la guerre.

Enfin, les mutineries permettent de replacer la période de la Grande Guerre dans l'histoire longue des révoltes, des mobilisations et des mouvements sociaux. On peut alors chercher à comprendre dans quelle mesure on assiste à des changements dans les répertoires de l'action collective, si la guerre constitue sur ce plan une rupture, et de quelle manière elle s'inscrit dans des évolutions plus longues, qu'elle accentue ou accélère.

Pour cela, et pour tenter d'apporter des réponses aux problématiques formulées, il importe désormais de préciser le sens des termes employés, les outils de l'analyse et les sources de l'étude.

## Définir les mutineries : un continuum d'indiscipline

On l'aura compris : par un retour à la matérialité et à la diversité des pratiques, des expériences et des discours qui les traversent, on vise à prévenir les lectures globalisantes et essentialistes des mutineries, qui les ramèneraient à une cause, un principe ou une « nature » unique. Comment dès lors définir et construire l'objet d'étude sans le dissoudre dans la description de son infinie variété ? Une telle construction se doit d'être ouverte, relationnelle, dynamique et pragmatique.

On a suggéré plus haut en quoi le terme de « mutinerie » n'avait rien de courant pour les contemporains. Le débat existe de savoir s'il est bien adapté aux événements de 1917<sup>88</sup>. Les raisons de le critiquer sont fortes : il est, comme l'avait fait remarquer Pedroncini, absent du code de justice militaire français. Son utilisation et son origine sont avant tout anglo-saxonnes, ce que reflète une historiographie débordante dès les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, qui en connaissent des épisodes spectaculaires : des mutineries navales isolées, telle celle, très fameuse, du *Bounty* en 1789, ou généralisées, comme à Spithead et sur la Nore en 1797, ainsi que la « mutinerie indienne » de 1857 qui devient un thème culturel obsédant<sup>89</sup>. Elle est en Grande-Bretagne, comme le rappelle Lawrence James qui a étudié ces événements en détail, « le crime militaire le plus infamant<sup>90</sup> ». Pour caractériser les événements de 1917 en France, qui se déroulent sur la terre ferme et ne connaissent que deux décès hors répression (un mutin abattu, un mort accidentel), et où la discussion joue un rôle central, le terme prête à confusion dans la mesure où il désigne en général des révoltes armées avec violence sur les officiers, ou des révoltes navales<sup>91</sup>.

On maintiendra pourtant l'usage des mots « mutineries » et « mutin », autant pour des raisons de continuité de l'écriture scientifique qu'en l'absence d'alternatives efficaces – le motif de la « grève » qu'on analysera ne nous paraissant pas à même de le remplacer comme dénomination d'ensemble, et d'abord parce que les cadres légaux, institutionnels et

<sup>88</sup> Cf. G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 4 : « La grande crise de la discipline [...] que l'on connaît sous le nom trop restrictif de mutineries », et D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 12.

<sup>89</sup> Sur l'histoire et l'historiographie des mutineries, voir avant tout le volume collectif dirigé par Jane HATHAWAY, *Rebellion, repression, reinvention: mutiny in comparative perspective*, Londres et Westport (E-U), 2001. Sur la mutinerie des soldats indiens « cipayes » (*sepoys*) de 1857 et son importance dans la culture britannique, cf. Peter STANLEY, *White Mutiny. British Military Culture in India, 1825-1875*, Londres, Hurst & Company, 1998, et Gautam CHAKRAVARTY, *The Indian Mutiny and the British Imagination*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, 242 p.

<sup>90</sup> Lawrence JAMES, *Mutiny. In the British and Commonwealth Forces, 1797-1956*, Londres, Buchan & Enright, 1987 : « Most shameful military crime », p. 7.

<sup>91</sup> Voir dans ce domaine et pour le cas français Alain CABANTOUS, *La Vergue et les fers. Mutins et déserteurs dans la marine de l'ancienne France: XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Tallandier, 1984.

événementiels des grèves et des « mutineries » sont incommensurables. Toutefois, on peut chercher à préciser quelles réalités on va désigner par le terme maintenu de « mutineries ».

L'historiographie offre ici quelques appuis solides. À la suite de l'article clair d'Elihu Rose, plusieurs travaux se sont efforcés de cadrer théoriquement la nature des « mutineries »<sup>92</sup>. Si ces études sont inégales<sup>93</sup>, les plus réfléchies partagent un constat simple : l'impossibilité d'assigner un sens unique et de recourir à un modèle *a priori* de la mutinerie militaire. Au contraire, sans trancher à l'avance, il faut pouvoir considérer les mutineries comme des actes spontanés aussi bien qu'organisés, des rébellions contre les officiers, ou bien *avec* les officiers contre le système social englobant ; comme un processus d'expression et de résolution des doléances, ou bien comme un signe de l'échec de ces processus. Le tout se joue au sein d'une institution par nature coercitive, ce qu'a bien senti L. James. En effet, ce qui donne leur originalité à ces situations, c'est que la liberté de parole, les valeurs de la démocratie représentative et les formes de l'action collective ne sont pas directement transposables dans un univers militaire où ce qui vaut est d'abord le devoir, le courage et l'honneur<sup>94</sup>.

Peut-on dès lors définir une « mutinerie » uniquement en fonction de l'institution qui la désigne et la juge, et donc de ses catégories de pensée et de droit ? Ce serait manquer la dimension infrajudiciaire de nombre de faits, qui se règlent sans procès voire sans traces écrites directes<sup>95</sup> ; ce serait surtout enfermer les pratiques et les discours dans une logique et des termes qui lui sont extérieurs et négliger les représentations des acteurs qui y participent. Peut-on s'en tenir à une définition générale, caractérisant la mutinerie comme une désobéissance collective au sein d'une armée ? Deux problèmes se posent immédiatement, concernant les sens et les seuils. En s'en tenant à une vision fonctionnelle de la « désobéissance », ne risque-t-on pas d'amalgamer des actes et des pratiques dont les sens et les espaces d'action sont différents, voire antithétiques ? Pour prendre un exemple concret, peut-on uniment qualifier de « mutinerie » la manifestation contre la guerre d'un millier d'hommes et le délit de chasse de plusieurs soldats d'une escouade ? Les deux, assurément,

---

<sup>92</sup>Jane HATHAWAY, *op. cit.*, Elihu ROSE, « The Anatomy of Mutiny », *Armed Forces and Society*, n° 8, été 1982, p. 561-573.

<sup>93</sup> Peu convaincantes car trop systématiques sont les études de Bruce Allen WATSON, *When Soldiers Quit. Studies in Military Disintegration*, Westport, Praeger, 1997 et de Cornelis J. LAMMERS, « Strikes and Mutinies: A Comparative Study of Organizational Conflicts between Rulers and Ruled », *Administrative Science Quarterly*, vol. 14, n°4, déc. 1969, p. 558-572. Le volume « Mutiny. Disaffection and Unrest in the Armed Forces », *Revolutionary History*, vol. 8, n°2, 2002, comporte trop de biais idéologiques pour être réellement utile.

<sup>94</sup>L. JAMES, *op. cit.*, p. 32.

<sup>95</sup> Cf *infra*, § 3.1.2, sur les logiques d'occultation des mutineries.

sont des désobéissances collectives dans un cadre militaire, dont la signification comme la portée diffèrent toutefois absolument. Au-delà, quelle est la pertinence du critère « collectif » ? Comment définir un seuil de participation à des actes de désobéissance, dans des situations régulièrement fluides, incertaines et informelles ? Comme l'écrit Nicolas Offenstadt, « il est évident qu'il existe toute une gradation d'implication et d'engagement et qu'il n'est pas facile de tracer des limites au cordeau <sup>96</sup> ». Ensuite, que faire des désobéissances individuelles, en pratiques et en discours, qui sont explicitement adossées aux actes collectifs ? Un soldat qui, seul, crie « Vive la paix ! À bas la guerre ! » dans son cantonnement en juin 1917 n'est-il pas un « mutin » <sup>97</sup> ?

Pour affronter cette difficulté, la réflexion la plus aboutie dans le domaine militaire contemporain se trouve dans l'ouvrage de Timothy H. Parsons consacré aux mutineries est-africaines de janvier 1964 <sup>98</sup>. Il y montre que les « étiquettes contradictoires » attribuées à ces mutineries révèlent qu'elles participent d'un « large continuum d'indiscipline », allant de la grève au coup d'état militaire en passant par les mutineries. Cette « continuité du trouble militaire », à laquelle on doit ajouter les formes individuelles de la désobéissance, interdit de penser les événements en termes de nature ou de substance, mais conduit au contraire à une étude relationnelle et pragmatique, centrée sur les sens que revêtent les pratiques pour les acteurs.

On retrouve en fait par là les problèmes affrontés par Hugues Neveux dans son étude exemplaire des « révoltes paysannes » <sup>99</sup>. Il y montre que si des « paramètres de reconnaissance » permettent aux chercheurs de s'accorder pour faire entrer un « noyau incontestable » d'événements bien connus sous l'étiquette de « révoltes paysannes », bon nombre de phénomènes échappent à tout critère strict de définition : il existe un « nombre élevé de cas douteux, discutables, et discutés », séparé de ce noyau par « une zone d'insensible transition » et de « continuités ». Les différents « jeux de critères » mis en œuvre par les historiens sont de plus critiquables en ce qu'ils présupposent implicitement une essence de la révolte paysanne qui en postule les significations. Ce sont donc moins des essences ou des « concepts génériques » (définis par des critères), de la révolte ou de la

<sup>96</sup> N. OFFENSTADT, « Objet historiographique... », art. cit., p. 422-423.

<sup>97</sup> Cela renvoie au problème plus général de l'assimilation du « social » au seul « collectif » : un acte individuel n'en est pas moins social, en ce qu'il est socialement institué, relevant de « manières sociales d'agir et de penser ». Voir, pour une exemplification de ce problème, N. MARIOT, « Qu'est-ce qu'un "enthousiasme civique" ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789 », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2008/1, 63<sup>e</sup> année, p. 113-139, en particulier p. 130-131.

<sup>98</sup> Timothy H. PARSONS, *The 1964 Army Mutinies and the Making of Modern East Africa*, Londres et Westport (Conn.), Praeger, 2003, 231 p.

<sup>99</sup> H. NEVEUX, *op. cit.*, en particulier le chap. I, « Qu'entendre par révoltes paysannes ? », p. 35-70.



mutinerie, qu'on peut espérer reconstruire, mais un « champ relationnel » défini par l'observation<sup>100</sup>.

Cela conduit à penser les mutineries comme un « réseau relationnel » de pratiques et de représentations, à l'intersection de deux logiques qui ne se recouvrent que partiellement. Une logique de réticence à la guerre, d'abord, qui peut recouvrir des aspirations et des sens divers suivant les individus, et s'actualiser par des pratiques d'une extrême diversité, loin d'être toutes illégales. Elles vont de la désertion à l'expression orale ou écrite du refus, de la mutilation volontaire à la fraternisation ou à la trêve, de la prolongation de permission à la recherche d'affectations tranquilles et au manque de zèle pour les activités guerrières volontaires (patrouilles, coups de main, etc.), du refus de « marcher » à la manifestation collective contre le conflit enfin, comme cela se produit fréquemment – et uniquement – entre mai et août 1917<sup>101</sup>. La seconde logique, ensuite, est celle de l'indiscipline et de l'illégalité. Celle-ci est de nature diverse également : ses différentes facettes reflètent l'animation et les spécificités de la vie sociale au front et dans l'armée. Chasse, vol, pillage, faux en écriture, bagarres et violences, insultes et outrages, délits et crimes sexuels, meurtres, « ivresse publique et manifeste » surtout, coexistent avec les formes plus suspectes, aux yeux des supérieurs, de l'illégalité que sont les manifestations explicites de refus de la guerre ou d'ordres militaires<sup>102</sup>.

Le « réseau relationnel » des mutineries est ainsi constitué des différents degrés d'articulation entre ces logiques dans le contexte spécifique du printemps 1917. C'est pourquoi on a inclus dans notre travail des faits qui ne figurent habituellement pas dans l'historiographie, parmi lesquelles de nombreuses situations individuelles où s'exprime un refus de guerre illégal et isolé, s'inscrivant cependant dans le continuum d'indiscipline général. Est « mutin », en ce sens, et suivant une définition pragmatique, celui qui agit durant les mutineries en participant de leurs logiques. Ainsi, les mutins sont aussi bien les combattants esseulés qui manifestent une opposition à la guerre que les groupes se livrant à une indiscipline collective elle aussi orientée vers le refus du conflit. Entre les actes les plus explicitement marqués comme des mutineries – crier « vive la paix », manifester, écrire une pétition, refuser de monter en ligne – et ceux qui ne participent que partiellement ou

---

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 36-37, 55 et 67-69.

<sup>101</sup> Sur ces logiques de réticence et pratiques d'évitement en 1914-1918, qui constituent un chantier actif, cf *infra*, §1.3.3, et plus généralement, James C. SCOTT, *Weapons of the weak. Everyday forms of peasant resistance*, New Haven, Yale University Press, 1985 ; et *Domination and the arts of resistance : hidden transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1990.

<sup>102</sup> Sur cette illégalité « ordinaire », voir notamment André BACH, *Fusillés pour l'exemple, 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2004, p. 452, et E. SAINT-FUSCIEN, thèse citée.

marginalement à leurs logiques – les combattants qui, lors des mutineries, s’enivrent et règlent des comptes avec un officier ; ou refusent non d’aller en ligne mais d’effectuer une corvée – se déploie la zone de continuité relationnelle mise en évidence et qu’il faut, au cas par cas, réussir à penser.

C’est pourquoi on prêtera attention à la multiplicité des sens que recouvre l’événement au moment même où il se déroule. D’abord, suivant en cela les pistes ouvertes par Arlette Farge et Jaques Revel, dévoilant les *Logiques de la foule*, il nous paraît nécessaire de « surprendre des représentations et des actions à l’état naissant, au moment où tout est encore possible, où la signification de l’événement n’est pas encore donnée<sup>103</sup> », autrement dit où les mutineries, loin d’être refermées, sont vécues comme une situation limite où il semble bien que tout puisse basculer.

Ensuite, la saisie des mutineries comme réseau relationnel articulant des pratiques et des représentations diverses implique de porter une attention permanente à cette pluralité, en tenant compte des sens différents que l’événement peut avoir suivant les acteurs – généraux excédés, officiers dépassés, sous-officiers hésitants ou assurés, mutins décidés ou exaltés, témoins intrigués, amusés ou effrayés. Pour ne prendre l’exemple du langage de la protestation, il apparaît que certains soldats, lors des mutineries, disent et pensent l’indiscipline dans le vocabulaire ordinaire du désordre, et à travers des catégories apolitiques (« raffut », « tapage », « chambard », « rouspétance », « pagaille »), tandis que d’autres emploient le langage de la grève, d’autres encore celui de la révolution, d’autres enfin celui du droit et de la politique afin de faire valoir des revendications. Passant des discours aux mobilisations effectives, on constate là encore l’extrême variété de leurs formes, suggérée en ouverture, allant de l’émeute collective à la protestation solitaire, de la manifestation bruyante à l’évitement furtif. Comment donner sens à ces écarts ?

Il existe trois éléments qui peuvent garantir la cohérence de l’analyse des mutineries sans éluder leur diversité et leur complexité, et définir le « réseau relationnel » de faits qu’elles recouvrent. Les mutineries sont d’abord caractérisées par un contexte – temporel, institutionnel – spécifique et partagé. Sa reconstruction aussi précise que possible permet d’approcher l’« espace des possibles » commun à l’ensemble des acteurs lors des mutineries, aussi diverses soient-elles, et donc les contraintes et les horizons de l’action individuelle et collective.

---

<sup>103</sup> Arlette FARGE et Jacques REVEL, *Logiques de la foule. L’affaire des enlèvements d’enfants. Paris 1750*, Paris, Hachette, 1988, p. 10.

Ensuite, ces mutineries, comprises comme des micro-événements, divers en eux-mêmes et distincts les uns des autres, s'inscrivent dans un processus événementiel d'ensemble. Elles s'articulent, se suivent, se répondent, s'enchaînent, suivant une logique que le « paradigme pathologique » assimile évidemment à une « contagion ». Une saisie plus subtile des mécanismes d'engendrement événementiels, appuyée d'abord sur les travaux de Georges Lefebvre<sup>104</sup>, peut permettre de montrer que la cohérence des mutineries tient à ce qu'on peut identifier comme une *dynamique* de la désobéissance qui, sans organisation et du fait de son mouvement propre, relie les mobilisations éparses, et par son ampleur les permet et les facilite.

Enfin, si ces mutineries sont extrêmement diverses, il est possible d'en reconstituer une séquence événementielle récurrente qui dégage les contours d'un « noyau central ». Elle permet de définir, de manière non essentialiste mais empirique et temporelle, ce qui se produit, la plupart du temps, lors des mutineries<sup>105</sup>. Cette séquence, constituant la dynamique centrale des mutineries, comporte quatre étapes :

– Une prise d'information : apparition au sein des soldats d'informations nouvelles, vérifiées ou non, parmi lesquelles avant tout les rumeurs d'autres mutineries conjuguées aux annonces de montée en ligne ;

– Un effort de mobilisation : discussions entre soldats, réunions, débauchages d'unités voisines ou lointaines ;

– Un moment de confrontation avec les officiers : refus simple ou argumenté d'obéir, expression de revendications, négociation, affrontement verbal ou physique parfois ;

– Un retour à l'ordre : dispersion ou émiettement du groupe des mutins, retour à l'obéissance, arrestations et redditions.

Cette séquence en quatre actes, régulière mais non unique, et ne constituant pas en cela un modèle, nuancée par le continuum d'actes collectifs et individuels qui en offrent de multiples variantes, est récurrente au sein de la vague d'indiscipline de 1917. Elle constitue à la fois une régularité à expliquer et un indice de la cohérence des pratiques, des contraintes, des significations enfin de l'événement, tout en laissant ouverte la pluralité des sens dont les acteurs peuvent investir une même séquence ou ses différentes étapes. Par quelles sources y accéder ?

---

<sup>104</sup> Georges LEFEBVRE, *La grande peur de 1789*, Paris, Armand Colin, 1988 [1932].

<sup>105</sup> Pour un exemple montrant l'intérêt d'une définition dynamique plutôt qu'essentialiste d'un phénomène, voir Robert PAXTON, *Le fascisme en action*, Paris, Seuil, 2004.

## Sources et méthodes

Pour parvenir à nos objectifs les sources disponibles présentent des richesses aussi considérables que leur difficulté d'analyse. Il importe de préciser d'emblée, suivant en cela les précédents historiens des mutineries, qu'il faudra accepter de faire varier, en le précisant à chaque fois, le degré de certitude dans les énoncés, et qu'à certains moments on devra suspendre l'interprétation faute de données suffisantes ou univoques. Plusieurs aspects, tenant par exemple à ce qui se passe parmi les mutins au cours de l'événement, devront hélas rester partiellement ou totalement inconnus.

Les mutineries renouvellent en partie le type de sources et de traces utiles à l'étude des combattants français. L'événement entraîne en effet l'apparition de nouveaux types de documents, sur une échelle importante, tout en modifiant la logique de production des sources existantes. Dans la présentation critique qui suit, et qui tente de restituer cette dynamique plutôt que de reprendre les classements institutionnels des fonds d'archives, on tentera de prêter attention, en bonne méthode, aux statuts des producteurs de sources, à la destination de celles-ci et aux contraintes d'analyse qui en découlent, au rapport temporel variable des sources à l'événement, et aux biais comme aux limites qu'elles présentent.

### *Des sources classiques altérées par les mutineries*

Trois sources classiques voient leurs conditions de production modifiées par les événements du printemps 1917. Les *Journaux de marche et d'opérations* (JMO) des unités, d'abord, qui relatent leurs mouvements et les événements qui les affectent, n'en gardent qu'exceptionnellement la trace, ces événements extraordinaires ne pouvant, le plus souvent, être consignés aux côtés des notations bureaucratiques ordinaires. Lorsque des JMO rompent avec cette logique d'occultation, ils sont souvent attachés à sauvegarder la fierté régimentaire et peuvent reprocher l'indiscipline à d'autres troupes<sup>106</sup>. Leur consultation, utile afin de comprendre le passé et le devenir militaires de telle ou telle division mutinée, s'avère donc

---

<sup>106</sup> Ainsi, le JMO du 370<sup>e</sup> RI (SHDT 26N765), à la date du 3 juin 1917 : « Le spectacle scandaleux offert par d'autres unités traversant le cantonnement les jours précédents avec une attitude nettement révolutionnaire, la nouvelle d'incident semblables survenus dans des corps voisins, paraissent être les causes du déclenchement de ce mouvement préparé depuis longtemps. » Au 44<sup>e</sup> BCP, le JMO nie entièrement la mutinerie et évoque « l'écho qui nous arrive, d'ailleurs affaibli, de certains incidents disciplinaires amenés, dans quelques corps voisins, par la propagande allemande déguisée » (SHDT 26N827/16, JMO du 44<sup>e</sup> BCP, 5-11 juin 1917). Signalons que les JMO sont devenus entièrement consultables en ligne alors que l'essentiel de ce travail était achevé, en novembre 2008 :  
< <http://www.jmo.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/cdc.html> >

d'un intérêt le plus souvent faible pour une approche des acteurs des mutineries et de l'événement lui-même.

Le contrôle postal, source familière des historiens de 1914-1918, institué depuis 1915 afin de vérifier le niveau et l'évolution du « moral », réformé et amélioré en 1916, s'avère au contraire d'une grande utilité pour étudier les mutineries. Cette instance de surveillance des combattants est naturellement mise à contribution, de manière accentuée, lors des mutineries, à des fins diverses : prévention de l'indiscipline par une tentative de diagnostic de ses causes à travers l'étude des motifs de mécontentement dans le courrier lu ; évaluation de « l'état d'esprit » des unités par la mesure approximative des lettres manifestant un « bon » ou un « mauvais » moral ; cloisonnement de l'écho des mutineries par la traque des allusions aux incidents affectant d'autres unités ; identification de mutins assez imprudents pour relater une participation à la désobéissance. Le contrôle s'intensifie donc en mai-juin 1917 et certaines unités – 5<sup>e</sup> DI, 41<sup>e</sup> DI, 63<sup>e</sup> DI par exemple – font l'objet d'un contrôle systématique s'étalant parfois sur plusieurs semaines<sup>107</sup>.

Cette source est d'un usage paradoxal. D'un côté, elle offre un accès direct, et précieux, aux écrits des combattants, qui peuvent s'avérer d'une très grande richesse. Elle présente en même temps une série de biais désormais clairement identifiés : le contrôle est sauf exception peu fréquent, en 1917 les soldats sont lucides sur son existence, qui les conduit à des formes diverses d'autocensure ou de stratégies de contournement, en particulier lors des mutineries. La forme même de la source, enfin, qui ne présente à travers les rapports qu'une infime sélection d'extraits par rapport au total des lettres contrôlées (généralement, autour d'une trentaine sur cinq cents à mille), constitue un biais sélectif et interprétatif (les contrôleurs lisent et sélectionnent avec leurs préoccupations, qui ne recourent pas ou pas entièrement les nôtres) majeur. Aussi, contrairement à plusieurs travaux précédents, nous ne l'utiliserons que ponctuellement et sans viser à reconstruire le « moral » dans son ensemble, pour autant que cette notion ait un sens<sup>108</sup>. Le contrôle postal peut alors nous apporter trois types de

---

<sup>107</sup> Sur l'intensification du contrôle postal durant les mutineries et ses enjeux, voir André BACH, « La gestion de la crise des mutineries par le haut commandement », in A. LOEZ et N. MARIOT (dir.), *Obéir... op. cit.*, p. 201-215.

<sup>108</sup> Sur le contrôle postal, outre le riche travail de Bruno CABANES, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004, dont les conclusions sur la « haine » fondées sur une exploitation du contrôle postal pour 1918 et 1919 restent discutables, voir Annick COCHET (*L'opinion et le moral des soldats en 1916 d'après les archives du contrôle postal*, Thèse de doctorat, Université Paris-X, 1986). Les efforts quantitatifs de l'auteur pour traiter le contrôle postal comme un « sondage » paraissent largement hasardés. Voir les objections de méthode indépassables dans le travail ancien mais stimulant de Jean-Noël JEANNENEY (« Les archives du contrôle postal aux armées (1916-1918). Une source précieuse pour l'histoire contemporaine de l'opinion et des mentalités », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XV, janvier-mars

connaissances : nous montrer d'abord quels énoncés furent en circulation dans un contexte donné (sans pouvoir juger avec certitude de leur diffusion ou de leur réception) ; nous renseigner ensuite, lorsque les extraits concernent les mutineries, sur le vocabulaire de la description et de l'interprétation des événements mis en œuvre par certains soldats, nous aider enfin et dans ce dernier cas, par la confrontation avec d'autres sources, à établir la matérialité des événements.

La troisième source qui connaît une mutation profonde de son mode de production est constituée des témoignages publiés, carnets, journaux et souvenirs, dont l'utilisation raisonnée constitue le fondement de l'étude des combattants français<sup>109</sup>. Contrairement à une idée parfois avancée, il existe bien des témoignages concernant les mutineries, en général des passages brefs au sein d'un ouvrage. On a ainsi étudié un corpus de 36 textes qui, sous réserve de publications récentes ou locales que nous ne serions pas parvenus à identifier, peut être considéré comme exhaustif. Mais derrière cette apparente profusion, l'analyse des textes comme des propriétés de ces témoins fait apparaître un biais majeur : il n'existe presque aucun ouvrage ou article publié dont l'auteur se présente comme un mutin de 1917, ou qui revendique les événements. On ne dispose que du témoignage, bref et tardif, de Louis Nicoud, au 60<sup>e</sup> BCP<sup>110</sup>. Le seul autre texte qu'on puisse rapprocher d'un « témoignage de mutin » est révélateur : dans ses *Carnets*, Louis Barthas, dont on sait par ailleurs la hardiesse antimilitariste, relate son refus explicite et motivé de participer à la mutinerie du 296<sup>e</sup> RI, ayant tout juste consenti à aider les mutins en mettant par écrit leurs doléances<sup>111</sup>. Nous ne disposons donc que de témoignages extérieurs aux mutineries, ceux de témoins plus ou moins proches et plus ou moins hostiles, ceux d'avocats et de juges aux conseils de guerre, ceux surtout des officiers confrontés à la désobéissance. On est bien confronté, selon l'expression de Philippe Olivera qui a mis en évidence ce problème, au « silence durable de l'acteur<sup>112</sup> ».

---

1968, p. 209-233). Voir également Bruno CABANES, « Ce que dit le contrôle postal », in Christophe PROCHASSON et Anne RASMUSSEN, *Vrai et faux dans la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2004, p. 55-75.

<sup>109</sup> On n'étudiera pas, sauf exception explicite, les romans, qui posent des problèmes interprétatifs spécifiques et ne sont guère à même de nous renseigner sur les acteurs effectifs des mutineries. Cf. Pierre SCHOENTJES, « Être "héros si on compte six au lieu de dix". Images de mutins dans la littérature de fiction », in A. LOEZ et N. MARIOT, *op. cit.*, p. 399-415.

<sup>110</sup> Louis NICOUD, « Nous étions une compagnie et demie de mutins », in Jean-Pierre BERNARD *et al.*, *1914-1918. Du patriote enthousiaste au poilu résigné. Je suis mouton comme les autres. Lettres, carnets et mémoires de poilus drômois et de leurs familles*, Valence, Peuple Libre & Notre Temps, 2002, p. 487-492.

<sup>111</sup> Louis BARTHAS, *Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918*, Paris, La Découverte, 1997, p. 471 sq. La fiabilité du récit a été établie après un riche débat par D. ROLLAND (*op. cit.*, p. 278-9) ; le témoignage est d'autant plus important que l'incident décrit est absent des archives de la Justice Militaire.

<sup>112</sup> P. OLIVERA, « Le mutin derrière le fusillé... », art. cit. Par un contraste très frappant, on dispose de neuf récits et même de photographies de mutins du 17<sup>e</sup> RI d'Agde et Béziers, en 1907, qui n'a pourtant impliqué que six cents hommes environ, mais constitue un événement accepté et même valorisé dans la mémoire locale et

Ce premier biais, qui tient donc à une absence complète de témoignages de mutins ajoutée à très nette surreprésentation des discours de l'institution et de l'autorité, et qui constitue en lui-même un fait notable d'histoire culturelle, se double, dans les pratiques d'écriture, de biais spécifiques tenant aux schèmes interprétatifs des auteurs, à la distance temporelle rendant imprécises les évocations, à la tentation qu'éprouvent enfin beaucoup de témoins de mettre en scène leur rôle exemplaire ou, à l'inverse, de passer entièrement sous silence un événement déstabilisateur et scandaleux. Si ces biais (dont l'annexe 2 consacrée aux « témoins des mutineries » permet de saisir l'ampleur), sont souvent aisés à décrypter, donnant même l'occasion d'une étude des représentations militaires des mutineries, ils restent dommageables pour notre connaissance des pratiques, des identités et des représentations des mutins eux-mêmes. Les témoignages non publiés et déposés dans différents dépôts d'archives que nous avons consultés n'y apportent pas de modification substantielle. Les mentions des mutineries dans les témoignages sont brèves, lacunaires et fréquemment déformées.

### *Des sources nouvelles engendrées par l'événement*

Cette insuffisance des sources classiques est partiellement compensée par les sources nouvelles produites par l'événement. Les sources émanant des mutins eux-mêmes restent très rares : ce sont différents types d'écrits, graffiti retranscrits par les autorités et auxquels on a consacré une étude<sup>113</sup>, lettres saisies adressées à des proches, tracts improvisés destinés à mobiliser des camarades, pétitions présentées aux officiers, ces documents étant joints aux rapports ou aux enquêtes. Reproduits pour partie en annexe, on en donnera la première analyse systématique (§ 4.3.3.2) permettant de comprendre la place de ces écrits dans le répertoire d'action collective mis en œuvre lors des mutineries.

Ce sont les sources produites par l'armée en réaction aux événements qui sont les plus substantielles. Elles sont d'abord constituées de l'ensemble des sources normatives émanant du GQG et des différents États-majors, ordres, directives, mesures exceptionnelles, destinées à affronter la désobéissance, et qui ont déjà largement été utilisées dans les études précédentes, fort préoccupées par la question des exécutions (pour nous secondaire). On pourra les reprendre en veillant à ne pas croire à une traduction immédiate dans les faits ou les consciences de mesures décidées au sommet de la hiérarchie. Leur étude, comme celle des

---

nationale (Rémy PECH et Jules MAURIN, 1907 *Les mutins de la République. La révolte du Midi viticole*, Toulouse, Privat, 2007).

<sup>113</sup> A. LOEZ, « Mots et cultures de l'indiscipline : les graffiti des mutins de 1917 », *Genèses*, n°59, juin 2005, p. 25-46. Les inscriptions ferroviaires (IF) citées dans la suite de ce travail sont relevées dans les compte-rendus des inspecteurs des Chemins de fer du nord, SHDT 16N1522 et 1523.

témoignages, offre évidemment un accès révélateur aux représentations des événements que se font les autorités et permettent dans une certaine mesure de reconstruire celles-ci.

Pour la connaissance des événements et de leurs acteurs, ce sont des documents rédigés et transmis de bas en haut de la hiérarchie qu'il faut prendre en compte : comptes-rendus, rapports et enquêtes des témoins et responsables des unités dans lesquelles les mutineries surviennent, et qui sont transmis aux EM et au QGQ, conservés dans la série 16N du SHDT principalement. Les archives des unités, 2<sup>e</sup> bureau des divisions notamment, contiennent aussi de tels documents sur les mutineries, offrant ici des perspectives nouvelles sur des événements majeurs jusqu'alors mal connus (41<sup>e</sup> DI et 217<sup>e</sup> RI par exemple). Il faut noter que cette documentation reste incomplète, tous les officiers (et toutes les unités) n'ayant pas cherché à renseigner précisément leurs supérieurs.

L'utilisation en lecture directe de tels documents est évidemment problématique : ce sont là aussi, bien sûr, des officiers qui écrivent, suivant des logiques qui leurs sont propres. Certains faits sont occultés et ne sont pas mis par écrit, et doivent alors être retrouvés par d'autres sources – ou rester inconnus. Lorsque les officiers se décident à rédiger des rapports, pour toutes les affaires dont l'ampleur est telle qu'il n'est pas possible de les taire, la relation des événements est sous-tendue dans leurs textes par d'autres impératifs : conjurer le déshonneur qu'ils ressentent, minimiser les faits afin d'échapper à des sanctions, ou au contraire les exagérer en espérant obtenir ainsi carte blanche pour la répression ; rejeter le blâme sur tel ou tel collègue. Denis Rolland a très finement décrypté un grand nombre de ces stratégies, en ayant recours aux dossiers individuels des officiers<sup>114</sup>. Si notre problématique est autre, on tentera également de faire avec ces biais en cherchant à extraire de ces rapports les éléments d'une compréhension des mutins et de leurs pratiques. On doit tempérer le soupçon adressé à ces sources en indiquant que leur description factuelle de la désobéissance s'avère souvent très fiable au terme de la confrontation avec d'autres documents, notamment parce que le respect des formes bureaucratiques et le souci d'exhaustivité des auteurs tendent à limiter les écarts à la réalité.

Des sources annexes et souvent décalées dans le temps sont constituées des documents d'enquête, de synthèse et de récapitulation des événements produits par le service de renseignement aux armées : rarement présent lors des mutineries, il peut opérer par la suite

---

<sup>114</sup> Voir par exemple D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 227-229 pour une analyse du conflit entre le général Taufflieb et le lieutenant-colonel Dulary.



des enquêtes générales ou thématiques (ainsi, celle commandée par Pétain sur son image dans le courrier des soldats<sup>115</sup>) et des relevés périodiques utiles à la saisie d'ensemble de la période.

### ***Au croisement, les sources judiciaires***

Au croisement de ces sources renouvelées et générées par l'événement se trouve la Justice militaire, institution existante, qui est massivement confrontée aux mutineries dont elle va juger et condamner, au terme d'enquêtes parfois approfondies, un grand nombre d'auteurs. On se gardera d'employer des termes trop absolus : il faut d'abord préciser que les archives de la Justice militaire ne conservent, c'est l'évidence, que la trace des événements qu'elle eut à connaître, et qui sont loin de représenter l'ensemble des mutineries comme le cas de Barthas l'a démontré : la mutinerie de son unité, le 296<sup>e</sup> RI, n'eut aucune suite judiciaire. Un nombre conséquent, mais non mesurable, de mutineries n'a donné lieu à aucune poursuite et aucune procédure, se réglant par des mesures disciplinaires (arrêts, jours de cachot, etc.) dont il ne reste plus de trace, ou par le seul silence, admis par certains chefs comme la garantie et la contrepartie du retour à l'ordre<sup>116</sup>. Pour les nombreuses affaires qu'elle documente, à travers la traduction de mutins devant les tribunaux militaires nommés Conseils de guerre, l'accès et la structure des archives de la Justice militaire présentent des spécificités qu'il faut décrire pour en saisir la logique.

D'abord, de nombreuses archives, estimées par Denis Rolland à environ 25% du total sont manquantes ; si l'on est parvenu à retrouver certains dossiers, on doit se résigner à mal connaître des pans entiers de l'événement<sup>117</sup>. Ensuite, l'accès aux dossiers de la Justice militaire retraçant l'ensemble d'une procédure pour tel ou tels inculpé(s) devant un Conseil de Guerre passe (sauf pour G. Pedroncini dans le contexte spécifique des années 1960) par une demande de dérogation à la loi de 1979 sur les archives. Afin de formuler cette demande, on doit consulter, lorsqu'ils existent, les minutiers des divisions, contenant les minutes de tous les jugements prononcés par un Conseil de Guerre particulier, classées par ordre chronologique, à raison de trois à six cents par an environ<sup>118</sup>. Ici, la chose se corse, puisque les greffiers des différentes divisions sont inégalement loquaces et peuvent aussi bien raconter

---

<sup>115</sup> SHDT 16N1485 ; voir sur le SRA et le rôle de son chef le lieutenant-colonel Zopff le travail d'A. BACH, « La gestion... », art. cit.

<sup>116</sup> Voir infra, § 3.1, pour les conséquences de ces silences sur la mesure des mutineries.

<sup>117</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 15 ; les lacunes concernent principalement les 14<sup>e</sup>, 41<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup>, 71<sup>e</sup>, 129<sup>e</sup>, 133<sup>e</sup>, 154<sup>e</sup>, 164<sup>e</sup>, 166<sup>e</sup> et 170<sup>e</sup> DI.

<sup>118</sup> Voir également la présentation technique détaillée de la source dans A. BACH, *Fusillés... op. cit.*, p. 17 sq. Un point important concerne le délai entre le jugement et les faits : parfois très court, il arrive qu'il dépasse plusieurs mois (lorsqu'un déserteur est arrêté après des mois de cavale par exemple). Un certain nombre de « mutins de 1917 » sont ainsi jugés en 1918, ce que nous avons pu vérifier par la consultation des minutiers sur l'ensemble de la période.

succinctement les faits, voire citer les paroles des éventuels mutins, que se borner à indiquer l'article du code de justice militaire ayant motivé la condamnation. Repérer alors quels jugements correspondent à des « mutineries » dans l'acception large définie plus haut relève souvent de la gageure, puisqu'une même catégorie – refus d'obéissance par exemple, ou abandon de poste – peut désigner un dossier de mutin comme celui d'une indiscipline militaire non reliée aux mutineries.

Signe de l'impossibilité qu'il y a à les définir strictement et étroitement, les mutineries peuvent recevoir plusieurs qualifications juridiques, le terme lui-même étant comme on l'a dit absent du code de justice militaire français. Celui-ci date de 1859 et a été plusieurs fois révisé jusqu'au début de la guerre. On y trouve quatre infractions qui servent en 1917 à juger les mutineries : abandon de poste devant l'ennemi, révolte, refus d'obéissance, et désertion avec complot. À ces chefs d'inculpation, correspondant à des articles du code, peuvent s'ajouter des motifs supplémentaires de punition, comme l'« ivresse publique et manifeste » ou les « outrages par gestes, paroles ou menaces envers un supérieur », lorsque les mutineries débouchent sur une confrontation animée entre soldats et officiers. On doit citer ici le texte de ces quatre articles principaux utilisés lors des mutineries :

« **Art. 213.** Tout militaire qui abandonne son poste est puni : 1° De la peine de mort si l'abandon a lieu en présence de l'ennemi ou de rebelles armés [...]

**Art. 217.** Sont considérés comme en état de révolte et punis de mort :

1° Les militaires sous les armes qui, réunis au nombre de quatre au moins et agissant de concert, refusent à la première sommation d'obéir aux ordres de leurs chefs ;

2° Les militaires qui, au nombre de quatre au moins, prennent les armes sans autorisation et agissent contre les ordres de leurs chefs ;

3° Les militaires qui, réunis au nombre de huit au moins, se livrent à des violences en faisant usage de leurs armes, et refusent, à la voix de leurs supérieurs, de se disperser ou de rentrer dans l'ordre. [...]

**Art. 218.** Est puni de mort avec dégradation militaire tout militaire qui refuse d'obéir, lorsqu'il est commandé pour marcher contre l'ennemi, ou pour tout autre service ordonné par son chef en présence de l'ennemi ou de rebelles armés. [...]

**Art. 240.** Est réputée désertion avec complot toute désertion effectuée de concert par plus de deux militaires<sup>119</sup>. »

On voit le lien très net entre la présence des armes et le qualificatif de « révolte », qui explique la nécessité de recourir aux autres articles, dans les nombreux cas où la désobéissance collective de 1917 n'est pas armée. On verra que la difficulté à trancher entre « refus », « abandon » et « désertion » reflète effectivement la variété et la fluidité des situations de désobéissance. Enfin, le volet expressif et revendicatif des mutineries – les

---

<sup>119</sup> *Code de justice militaire pour l'armée de terre. Volume arrêté à la date du 1<sup>er</sup> avril 1913*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1913, 236 p., p. 48-53.

chansons, cris, doléances, réclamations des soldats – n’entrent pas précisément dans ces catégories préétablies. C’est pourquoi on retrouve un cinquième chef d’inculpation de manière très fréquente au cours des mutineries : les « provocations adressées, par discours ou par écrit, à des militaires, pour les détourner de leurs devoirs », suivant la loi du 28 juillet 1881, modifiée le 12 décembre 1893, et initialement prévue pour réprimer les délits de presse<sup>120</sup>.

Les dossiers judiciaires eux-mêmes s’avèrent souvent d’une très grande richesse : rapports des officiers, des enquêteurs et des magistrats instructeurs, interrogatoires et confrontations des témoins et des inculpés, pièces annexes (lettres saisies sur eux par exemple), pièces administratives (avis d’écrou par exemple), notes d’audience. Présentons la structure complète d’un dossier dont l’épaisseur est dans la moyenne haute des procédures lors des mutineries, concernant la désobéissance du 17 mai 1917 au 32<sup>e</sup> RI (18<sup>e</sup> DI)<sup>121</sup>. Il comporte 72 pièces numérotées, dont plusieurs sont multiples, ainsi que des pièces non numérotées :

**FIG. 1. UN DOSSIER DE CONSEIL DE GUERRE AU 32<sup>e</sup> RI (JM, DOSSIER TOUILLAUD).**

<b>Pièces administratives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Plaintes en Conseil de Guerre</li> <li>-Ordre d’informer du général commandant la division</li> <li>-Avis d’écrou</li> <li>-Procès-verbaux de lecture de pièces aux inculpés</li> <li>-Avis de transmission de pièces au Conseil de Guerre</li> <li>-Ordre de mise en jugement du général commandant la division</li> <li>-Citations à comparaître</li> </ul>
<b>Pièces relatives aux inculpés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-États signalétiques et des services des inculpés</li> <li>-Relevés des punitions</li> <li>-Extraits de casier judiciaire</li> </ul>
<b>Pièces relatives à l’enquête</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-2 rapports des officiers sur les faits</li> <li>-32 procès-verbaux d’interrogation ou d’information des inculpés et témoins</li> <li>-plan manuscrit de la position des compagnies au moment des faits</li> <li>-conclusions du rapporteur</li> </ul>
<b>Pièces relatives au jugement et à la peine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Notes d’audience (3 pages)</li> <li>-Jugements</li> <li>-Pourvoi en révision</li> <li>-Décision du conseil de révision</li> <li>-Recours en grâce</li> <li>-Commutations de peines</li> <li>-Demandes de libération conditionnelle (1921)</li> <li>-Amnistie (1925)</li> </ul>

<sup>120</sup> Victor NICOLAS, *Commentaire complet du Code de justice militaire pour les armées de terre et de mer, suivi des principales dispositions du droit public et du droit civil, ainsi que de toutes les lois pénales applicables aux armées de terre et de mer et à la marine marchande*, Paris, A. Chevalier-Marescq, 1898, p. 657.

<sup>121</sup> JM, dossier Touillaud.

Ces sources multiples et croisées permettent, à condition d'avoir à l'esprit les principes de lecture définis par les praticiens des archives d'enquêtes, de procès et de magistrats<sup>122</sup>, d'avoir accès au fonctionnement de l'institution judiciaire mais aussi au fonctionnement très concret des interactions et des conduites dans une affaire spécifique dont le contexte se trouve fortement documenté. Les rapports, interrogatoires et notes d'audience en particulier sont riches de détails concrets sur les pratiques, et de citations de discours tenus lors des mutineries. Ils permettront, parfois, de tenter une description ethnographique de certains faits et gestes. Ces sources sont toutefois inégalement nombreuses et abondantes suivant les affaires : certaines enquêtes et procédures sont bien plus denses que d'autres. Le contenu des dossiers varie ainsi de moins d'une dizaine à plusieurs milliers de pièces<sup>123</sup>.

Enfin, les sources judiciaires sont les seules à nous renseigner, de manière imparfaite mais précise, sur l'identité sociale des inculpés : les minutiers comportent leur profession, leur date et lieu de naissance et de résidence, et dans la majorité des cas leur situation de famille ; tandis que les dossiers apportent parfois, mais rarement, des informations complémentaires. L'ensemble représente un volume considérable : plus de cent cartons pour les minutiers, et plusieurs milliers pour les dossiers de procédure. Des choix se donc avérés nécessaires afin de disposer de documents permettant de répondre à nos questionnements, compte tenu de plus des difficultés matérielles liées à la consultation de ces sources<sup>124</sup>. La démarche suivie a été de trois ordres :

- Consulter l'intégralité des minutiers pour le printemps 1917 afin de repérer et de demander les dossiers manifestement reliés aux mutineries, soit que leur dénomination fût évidente, soit qu'ils soient connus par ailleurs, et donc consulter au moins un dossier pour chaque mutinerie importante (par son nombre de participants, sa violence, ses conséquences) connue par l'historiographie ou les autres sources ;

- Repérer et demander des dossiers d'affaires justement moins connues, dans des unités réputées pas ou peu touchées, afin d'accéder à des incidents plus réduits, en appliquant le principe d'un continuum d'indiscipline entre faits collectifs habituellement qualifiés de

---

<sup>122</sup> Cf Liora ISRAËL, *Robes noires, années sombres : avocats et magistrats en résistance pendant la Seconde guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2005 ; Carlo GINZBURG, *Les batailles nocturnes*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1993 ; Pavel CHINSKY, *Micro-histoire de la Grande terreur. La fabrique de culpabilité à l'ère stalinienne*, Paris, Denoël, 2005.

<sup>123</sup> JM, dossier Mille : ce dossier, le plus volumineux de ceux que nous avons étudiés, comporte 604 pièces numérotées, mais bon nombre d'entre elles sont elles-mêmes ordonnées (15a, 15b etc.) ce qui porte à plusieurs milliers le total.

<sup>124</sup> La bonne volonté des services et des archivistes n'est pas en cause, mais d'importantes restrictions à la consultation existent, en termes de délais d'accès (entre deux et quatre mois pour obtenir une dérogation) et de nombre de dossiers demandés (une vingtaine environ par dérogation). Pour le présent travail on a dû effectuer cinq demandes de dérogation successives.

« mutineries » et faits individuels habituellement délaissés. Ce repérage a eu un caractère aléatoire compte tenu de la nécessité de demander des dossiers autres que ceux déjà balisés, et de l'impossibilité de connaître par avance les détails d'une affaire trouvée par les minutiers. De nombreux dossiers demandés, s'étant avérés non pertinents pour l'étude des mutineries, n'ont ainsi pas été retenus et utilisés dans le cadre de l'étude.

– Constituer, à partir des minutiers, un corpus exploitable de jugements pour tous faits d'indiscipline au cours de l'année afin de constituer une base de données nominative et quantitative. On reviendra plus longuement sur la construction de ce corpus, regroupant toutes les condamnations et tous les condamnés des 5<sup>e</sup>, 35<sup>e</sup>, 56<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup>, 69<sup>e</sup> et 77<sup>e</sup> DI, de janvier à décembre 1917, dans la présentation des résultats de son exploitation (§ 4.3). On peut d'ores et déjà dire qu'indépendamment de son volet sociologique, cette base de données de 2000 condamnations environ offre des données de comparaison entre les types de délits et une vision diachronique de l'indiscipline utile à la saisie de la dynamique événementielle des mutineries et de l'année 1917. Le choix des divisions a été effectué dans le but d'obtenir des informations sur les mutins : ce sont donc, pour quatre d'entre elles, les divisions où le nombre de condamnations pour faits liés aux mutineries est le plus élevé. Les deux autres, les 35<sup>e</sup> et 56<sup>e</sup> DI, constituent des divisions « témoins », sans faits marquants relevant de la désobéissance collective et des mutineries en 1917, l'une engagée sur le front du Chemin des Dames, l'autre éloignée et isolée.

Enfin, à partir de l'ensemble de nos dépouillements et des travaux existant – ceux de D. Rolland principalement, l'ouvrage de G. Pedroncini s'avérant largement inutilisable pour les raisons mentionnées – nous avons pu constituer une base de données comparative portant sur les mutineries les plus documentées afin de mesurer la présence de certains éléments et de faire ressortir des variables – rumeurs, revendications, violence, par exemple – utiles à l'analyse. Cette base comporte un nombre variable d'événements suivant les critères retenus, certains d'entre eux étant impossibles à renseigner précisément, mais permet de mettre en regard, au total, 86 mutineries différentes<sup>125</sup>.

### ***Des sources complémentaires***

Les sources conservées au SHDT constituent, avec les témoignages publiés, la source fondamentale de l'histoire des mutineries. On a tenté de les compléter par un recours à

---

<sup>125</sup> Certains tableaux du présent travail comportent moins de cas lorsqu'une variable n'a pu être renseignée. Pour la complexité des opérations de délimitation et de mesure du corpus des mutineries, voir N. MARIOT, « Pour compter... », art. cit., et *infra*, § 3.1, en particulier le tableau (fig. 4) indiquant les sources et la « connaissance » de chaque mutinerie.

d'autres fonds. Aux Archives Nationales, la série F7 donne de rares indications sur les mutineries vues par le ministère de l'Intérieur, et la série C son écho à la Commission de l'Armée de la Chambre. C'est surtout la série BB18, contenant les recours en révision des mutins, qui constitue un complément utile : on peut y trouver, à travers l'examen de ces demandes dans les années 1920 et 30 des informations sur des mutineries par ailleurs mal connues en raison de la disparition des archives de la Justice Militaire. Ces apports restent limités, les dossiers étant particulièrement brefs (ils comportent généralement la demande motivée de révision, ainsi que l'avis motivé concluant au refus, appuyé sur des éléments concrets de l'affaire).

Les fonds privés, en particulier le fonds Painlevé (ministre de la guerre durant les faits) aux Archives Nationales, contiennent certains documents importants relatifs aux mutineries : lettres de mutins, ou demandes et courriers émanant d'intercesseurs. Le fonds de la Ligue des Droits de l'Homme conservé à la BDIC atteste de même des liens entre des mutins et l'association. Nous n'avons pu faute de temps exploiter les fonds d'archives départementales dont certaines auraient sans doute pu apporter de petits compléments. Inversement, le fonds Poincaré, conservé à la B.N.F., qui aurait pu nous renseigner sur les décisions de commutation de peine par le président de la République, ne contient pas les notes journalières pour l'année 1917.

Enfin, plusieurs journaux ont été dépouillés pour la période de mars à juin 1917, afin de comprendre l'arrière-plan des mutineries sur le plan de l'information et de la circulation des idées et énoncés. Le choix s'est porté sur quatre quotidiens : *Le Petit Parisien*, journal d'information populaire faisant partie des cinq journaux les plus diffusés au front<sup>126</sup>, et, pour leurs prises de position, *L'Œuvre*, menant campagne en faveur des droits des combattants, ainsi que, pour la droite et la gauche, *Le Figaro* et *L'Humanité*, ce dernier étant complété par le dépouillement de l'hebdomadaire considéré alors comme « défaitiste », *La tranchée républicaine*.

## L'espace des possibles

Pour ordonner ces analyses, on se propose de suivre six chapitres, dans un dialogue historiographique constant avec les historiens des mutineries et de la France en guerre, et en faisant varier les approches et les méthodes. Le premier est consacré à la période qui précède

---

<sup>126</sup> Cf. Fabrice PAPPOLA, *Le « bourrage de crâne » dans la Grande Guerre. Approche socioculturelle des rapports des soldats français à l'information*, Thèse, Université de Toulouse-Le Mirail, sous la direction de Rémy Cazals, 2007, p. 519, et annexe H, p. 893 sq.

la désobéissance, et, en fait, à l'ensemble de la guerre avant 1917, afin de comprendre comment fonctionnent l'armée, la société et l'obéissance avant d'être mises en crise par les mutineries. Ce fonctionnement est sujet à d'importantes évolutions entre 1914 et 1917, qui les annoncent ou les préparent (1).

L'irruption des mutineries comme événement fait l'objet du second chapitre, qui tente d'en reconstruire les contextes spécifiques. Plutôt que de d'accumuler des causes de cette rupture soudaine – suivant le modèle de la goutte d'eau qui fait déborder le vase – on tente de retrouver la complexité de l'enchaînement événementiel dans la première moitié de 1917, qui ouvre un espace à la contestation et à l'action collective des mutineries. On cherchera à montrer en quoi, pour une brève période qui constitue le temps de l'action des mutineries, s'est produite une transformation des horizons d'attente et du pensable, en rapport avec la fin espérée de la guerre (2).

Paradoxalement, l'intensité même de l'événement « mutineries » reste mal connue. On y revient pour chercher à la mesurer de nouveau, à comprendre en quoi elle est impossible à quantifier exactement, et à formuler des propositions alternatives pour en saisir la « gravité ». Cela passe par une prise en compte de toutes les formes prises par les mutineries, et par une mesure de la transgression qu'elles représentent (3).

Le quatrième chapitre permet de changer d'échelle et d'étudier la dynamique des actions collectives qui constituent les mutineries, d'observer les manières dont s'y construit une mobilisation improvisée, et de tenter d'étudier l'identité sociale des participants comme leurs répertoires d'action collective. Voir les mutins de 1917 en action, à travers une tentative de description ethnographique, conduit également à poser la question, si importante pour l'armée, des « meneurs », sous l'angle de l'encadrement ou de l'organisation de la protestation (4).

Cette protestation ne s'effectue pas dans le vide, mais dans le cadre institutionnel et humain de l'armée en guerre, qui rend difficile l'indiscipline. On observe ainsi les vacillements de l'obéissance, à travers les interactions parfois violentes, souvent tendues, entre les différents acteurs – mutins, témoins, sous-officiers, officiers – concernés par la mutinerie et sa résolution. Entre les exhortations des chefs et les menaces des « meneurs », on mesure la complexité des choix individuels et des actions collectives. Ce ne sont pas les mutins qui l'emportent, toutefois, mais l'institution militaire qui parvient à se ressaisir après les vacillements momentanés de l'obéissance. Pour cela, elle met en œuvre des mécanismes de punition et de réparation à la hauteur de la crise traversée – qui préparent l'occultation des

mutins et de leurs aspirations, et reflètent en même temps les modifications apportées aux mécanismes de l'obéissance et aux liens sociaux (5).

Aux promesses ou aux discours des officiers, les mutins opposent leurs revendications et leurs raisons de désobéir. Ce sont celles-ci qu'on analyse au sixième chapitre, en tentant de prendre en compte les situations diverses dans lesquelles ils les formulent – face à leurs chefs, leurs juges ou dans des lettres à leurs familles, par exemple. C'est pourquoi on ne peut attribuer aux mutins des représentations univoques et uniformes, mais des modes de justification, de légitimation et de compréhension de l'indiscipline multiples, différents suivant leur identité sociale et politique, suivant la situation – libre ou surveillée – où ils s'expriment. Plutôt qu'un discours unique, les raisons des mutins révèlent comment le refus de la guerre tente de s'articuler à des éléments indiscutables de la culture politique partagée, comme l'égalitarisme républicain (6).

Ces analyses auront atteint leur but si elles parviennent à restituer la complexité d'un événement traversé de tensions, comme le sont ses acteurs : mutins partagés entre violence et respect, entre défoulement et politisation ; soldats hésitant entre obéissance et désobéissance, désertion individuelle et action collective ; officiers divisés entre tenants de la force et de la négociation, entre indulgence et sévérité. Ces tensions traversent l'histoire des mutineries et interdisent de la simplifier ou de la résumer d'un mot ou d'une formule. Disons encore combien cette nouvelle étude d'un événement d'exception, à travers les pratiques, les propriétés et les représentations de ses acteurs, ne vise pas à détenir « le dernier mot », sur les mutineries et leur signification, mais justement à prévenir et à démentir les lectures essentialistes qui en ont trop souvent réduit la portée ou instrumentalisé le sens.

Elle souhaite surtout proposer une nouvelle compréhension de ce sens qui soit moins tributaire du résultat final de l'événement, en restituant aussi fidèlement que possible comment les choses « se sont réellement passées » au printemps 1917, et quel était, dans ce moment singulier de la guerre, l'espace des possibles. C'est en ce sens que ce travail peut avoir une dimension éthique : au sortir d'un XX<sup>e</sup> siècle dominé par la violence guerrière<sup>127</sup>, dans lequel les Européens ont dû s'affronter par deux fois aux logiques de la guerre totale, et à leur inouï pouvoir de coercition et de destruction, il nous semble important de tenter de comprendre, face à elles, quelles sont les marges de liberté qui restent ouvertes aux groupes et aux individus.

---

<sup>127</sup>Voir l'article exhaustif et accablant de Mark MAZOWER, « Violence and the State in the Twentieth Century », *American Historical Review*, vol. 107, n° 4, 2002, p. 1158-1178.





# Chapitre premier :

## L'épreuve de la guerre, 1914-1916

### Introduction

L'objet de ce premier chapitre est d'étudier l'armée et la société françaises de l'été 1914 à la fin de 1916, pour comprendre à la fois ce qui rend un mouvement tel que les mutineries tendanciellement impossible dans cette période, et ce qui le prépare ou le préfigure. Pour cela, le raisonnement suivra trois étapes.

D'abord, nous tenterons d'exposer la situation initiale dans laquelle la guerre plonge la société française et les jeunes hommes qui partent au front, et pourquoi l'obéissance est alors l'attitude ordinaire. Ce sera l'occasion d'exposer l'hypothèse sociologique qui est au cœur de ce travail : l'obéissance des combattants ne tient pas à leurs représentations, mais aux configurations sociales et aux liens sociaux qui structurent le front et l'arrière, qui excluent pratiquement la possibilité d'un choix pour ou contre la guerre, de la faire ou de ne pas la faire. Obéir et se conformer à l'ordre social transformé du temps de guerre, légitimé par de puissants et cohérents discours dominants, est quasiment la seule conduite ouverte aux contemporains. On cherchera donc à étudier de quelles manières se construisent cette évidence de l'obéissance en même temps que l'inexorable inertie de la guerre, événement que nul ne semble à même de contester ou d'arrêter entre 1914 et 1916. En creux, donc, cette analyse des **cadres sociaux et symboliques de l'obéissance (1.1)** porte sur les conditions de possibilité de la désobéissance massive et des basculements intervenant en 1917.

Nous devons toutefois montrer que ce modèle de l'obéissance et du conformisme social en temps de guerre ne peut survivre entièrement à la réalité des premiers combats et que des adaptations, des assouplissements, des inflexions surviennent, tant dans les relations d'autorité au sein de l'institution militaire que dans la société englobante et les discours dominants. **L'épreuve de la durée (1.2)** transforme ainsi la manière dont la société française affronte la guerre, en particulier au milieu de l'année 1915, qui voit s'opérer plusieurs tournants presque simultanés, de l'institution du contrôle postal à celle des permissions, du vote de la loi Dalbiez à la conférence de Zimmerwald, attestant de profondes reconfigurations qui préparent la rupture d'ampleur des cadres de l'obéissance que sont les mutineries.

Ces reconfigurations institutionnelles, sociales, discursives et politiques affectent plus particulièrement le rapport à la guerre des combattants et des non-combattants : très vite, il apparaît que l'épreuve et son coût sont démesurés, et des individus de plus en plus nombreux aspirent, dans des termes divers, à sa « fin ». Étudier **la mise en question de la guerre (1.3)** permet alors de comprendre la complexité du rapport des combattants des tranchées au sens et à l'issue du conflit, fréquemment méconnue des historiens ou sujette à des simplifications : on peut souhaiter la paix sans être pacifiste ; vouloir que la guerre se termine sans rechercher ou accepter la défaite ; trouver la guerre atroce et absurde et pourtant continuer, bon gré mal gré, à la faire, faute d'alternatives acceptables. C'est pourquoi nous tenterons d'exposer comment ces inflexions dans le rapport à la guerre des combattants se traduisent de manière incomplète dans leurs actes : on décèle ainsi, de 1914 à 1916, les ébauches et les limites de la désobéissance collective. Les mutineries ne surviennent pas, en effet, *ex nihilo*, dans une armée parfaitement obéissante : comme on l'a dit, elles constituent une étape ou un degré supplémentaire dans un continuum d'indiscipline qui se dévoile, se déploie et se développe au cours de la guerre, et voit apparaître différentes formes de désobéissances individuelles, de stratégies d'évitement, et d'actions collectives visant à sortir du conflit. Ces différentes esquisses de désobéissance restent assez limitées et ne débouchent pas, avant 1917, sur un mouvement collectif d'ampleur – et auraient fort bien pu ne jamais déboucher. On tentera d'expliquer ces limites en ayant recours aux notions de structure des opportunités politiques et d'horizon d'attente, en reliant les actions des soldats à leurs représentations de l'avenir. Avant 1917, de l'idée d'une guerre courte à celle d'une guerre interminable, de la retraite sur la Marne à la défense tenace de Verdun, rien dans le contexte n'ouvre la possibilité d'une action collective contre la guerre. La continuation de la guerre demeure, pour l'essentiel, et qu'on la souhaite ou non, le seul futur pensable.

On le voit, la temporalité est nécessairement au cœur des analyses : en fin de compte, c'est le rapport à l'avenir des individus pris dans le conflit qui peut être dégagé comme un des déterminants essentiels de l'obéissance. Il importe enfin de signaler qu'à rebours d'une historiographie culturaliste qui cherche à sonder rétrospectivement « les cœurs et les âmes<sup>1</sup> » pour évoquer chez les contemporains les tendances de l'opinion publique, la force du sentiment national, du pacifisme, de la haine ou de l'adhésion au conflit, on laissera très largement de côté la question de la conviction intime des individus, en s'attachant simplement – tâche déjà énorme – à reconstruire de manière réaliste et plausible l'espace social dans

---

<sup>1</sup> Jean-Jacques BECKER, *Les Français dans la Grande Guerre*, Bruxelles, Complexe, 1980, p. 12.

lequel ils évoluent. Nous ne croyons pas, en effet, que tous les choix soient toujours ouverts à tous les instants : comme l'écrit Bernard Lahire, « le monde social et historique se présente, particulièrement à l'échelle d'une biographie individuelle, comme un monde quasi naturel, très difficile à transformer<sup>2</sup> ». Ce n'est jamais plus vrai qu'en temps de guerre. Car ce monde social, de 1914 à 1916, ne présente guère d'autres choix et d'autres possibilités que d'obéir et de suivre la marche de l'événement, même si des reconfigurations ouvertes ou cachées tendent à ouvrir progressivement l'espace des possibles.

## 1.1 Les cadres sociaux et symboliques de l'obéissance

De nombreux auteurs se sont étonnés, réellement ou dans un but rhétorique, de la ténacité des combattants français de 1914-1918, et plus généralement de la résilience de la société française dans la guerre. Jean-Baptiste Duroselle adoptait ainsi comme sous-titre à son dernier ouvrage sur la question « *l'incompréhensible* » et se demandait « comment, avec de pareils sacrifices, ces hommes ont-ils réussi à *tenir* pendant quatre ans et demi ?<sup>3</sup> ». Jean-Jacques Becker en a fait un fil directeur de son travail, posant sans relâche la question : « Pourquoi et comment les Français ont-ils tenu<sup>4</sup> ? » De même, dans le travail de Frédéric Rousseau, qui interroge : « Pourquoi les combattants de 14-18 ont-ils combattu ? Comment ont-ils tenu<sup>5</sup> ? » Enfin Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker soulignaient leur étonnement devant le caractère tardif et limité des mutineries :

« Finalement, ce qui doit d'abord retenir l'attention n'est pas le fait qu'un certain nombre de soldats se soient mutinés en 1917, mais qu'il ne se soit pas produit un mouvement d'insubordination, bien plus large, bien plus tôt, et d'une ampleur bien supérieure à celui qui suivit l'échec de l'offensive du Chemin des Dames<sup>6</sup>. »

Cet étonnement devant la ténacité avérée des « poilus » n'est pas nécessairement fondé. Les débats autour du « consentement » et les efforts d'exégèse, de critique, de clarification et de discussion auxquels ce vocable a donné lieu, ainsi que de nombreux travaux de première main, ont permis d'avancer en terrain plus sûr, et de disposer d'éléments fiables d'explication

<sup>2</sup> Bernard LAHIRE, « Splendeurs et misères d'une métaphore : la "construction sociale de la réalité" », *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2007, p. 94-111, cit. p. 106.

<sup>3</sup> J.-B. DUROSELLE, *op. cit.*, p. 122.

<sup>4</sup> J.-J. BECKER, *Les Français...op. cit.*, p. 12.

<sup>5</sup> Frédéric ROUSSEAU, « "Consentement", requiem pour un mythe savant », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 20-22 ; et surtout « 14-18, continuons le débat ! », nouvelle préface à *La guerre censurée, une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2003, p. 7-23.

<sup>6</sup> S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER, *14-18... op. cit.*, p. 128.

de la ténacité<sup>7</sup>. Nous verrons donc les résultats auxquels ces débats ont permis de parvenir, en exposant **l'hypothèse sociologique (1.1.1)** qui nous semble seule à même de pleinement expliquer l'obéissance des soldats français au sein d'une société très fortement mobilisée pour la guerre. Cette mobilisation conduit, tout d'abord, dans le temps court de l'entrée en guerre, à formuler ou à réactiver dans l'urgence de l'entrée en guerre **des règles d'exception pour le jeu institutionnel et social (1.1.2)** qui réduisent les choix ouverts aux individus. En même temps, cette entrée en guerre polarise et modifie les discours publics, qui se transforment en un **discours dominant (1.1.3)** précocement cristallisé, et qui fixe durablement le cadre symbolique dans lequel s'inscrivent les conduites individuelles. On verra pour finir comment tous ces différents éléments font de la guerre en 1914 **une expérience collective évidente (1.1.4)** pour tous les individus qui n'ont d'autre choix que d'y participer. Il importe de revenir largement sur cette année 1914 et le moment de l'entrée en guerre, pour saisir la mise en place d'une configuration discursive et sociale qui ne permet pas l'expression, en actes ou en paroles, d'une opposition au conflit, et dont la prégnance est encore extrêmement forte au moment des mutineries de 1917.

### 1.1.1 L'hypothèse sociologique

On peut entendre de plusieurs façons « l'obéissance » en 1914-1918. Plutôt que de la limiter aux actes par lesquels des ordres explicites sont suivis dans le cadre de l'armée, on adoptera ici volontairement une définition large et fonctionnelle de celle-ci. On l'entend comme l'ensemble des conduites conformes à la légalité et à l'ordre social durant le conflit, se traduisant par le respect des hiérarchies sociales et militaires, et la participation à l'effort de guerre. Cette définition vise à décrire l'attitude majoritaire de conformisme social qui est celle de la société française en guerre. Dans le grand concours d'interprétation et de terminologie qui semble avoir eu lieu dans la dernière décennie, parmi les spécialistes de la Grande Guerre, trois registres explicatifs paraissent en concurrence. On doit les présenter avant d'exposer celui qui nous semble seul à même de rendre compte de l'ensemble des situations.

---

<sup>7</sup> Cf. Rémy CAZALS, « 1914-1918: oser penser, oser écrire », *Genèses*, n°46, mars 2002, p. 26-43 ; *Ibid.*, « 14-18 : Chercher encore », *Le Mouvement social*, n°199, avril-juin 2002, p. 107-113 ; Antoine PROST, « Les limites de la brutalisation : tuer sur le front occidental, 1914-1918 », dans *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 81, janvier-mars 2004, p. 5-20 ; *Ibid.*, « La guerre de 1914 n'est pas perdue », *Le Mouvement Social*, n°199, avril-juin 2002, p. 95-102 ; Nicolas MARIOT, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses*, n° 53, 2003, p. 154-177 ; Nicolas OFFENSTADT, Philippe OLIVERA, Emmanuelle PICARD et Frédéric ROUSSEAU, « À propos d'une notion récente : la "culture de guerre" », in Frédéric ROUSSEAU (éd.), *Guerre, paix et sociétés 1911-1947*, Neuilly, Atlande, 2004, p. 667-674 ; François BUTON, André LOEZ, Nicolas MARIOT et Philippe OLIVERA, « 14-18 : retrouver la controverse », en ligne sur « La vie des idées » : <<http://www.laviedesidees.fr/1914-1918-retrouver-la-controverse.html>>.

À la question « comment ont-ils tenu ? », adressée aux combattants français, et plus largement à la société en guerre, les synthèses disponibles présentent trois grands types de réponses : une hypothèse disciplinaire, une explication par la « culture de guerre », et enfin une explication par un « faisceau de facteurs ».

D'abord, de nombreux auteurs font référence à une « hypothèse disciplinaire » : c'est le sous-titre de section qu'adopte Anne Duménil dans un article ambitieux de l'*Encyclopédie de la Grande Guerre*, dans lequel elle présente comme « simplificatrices » des « interprétations qui, pour expliquer l'obéissance des soldats, font prévaloir la coercition<sup>8</sup> ». On souscrit pleinement à cette vision des choses, avec une réserve : il est en réalité difficile de trouver des interprétations qui font effectivement tenir ce rôle à la « coercition ». A. Duménil elle-même n'en cite pas. De même, chez F. Cochet, lequel évoque une « thèse de la "contrainte" [qui] affirme que les soldats ne tiennent au combat que parce qu'ils sont constamment et étroitement surveillés, brisés par leur hiérarchie, menacés constamment d'être exécutés par les leurs<sup>9</sup> », là aussi sans citer les historiens et les travaux qui déploieraient cette « thèse ». Celle-ci devient même pour A. Prost et J. Winter une « école de la contrainte » qui aurait pour représentants N. Offenstadt et surtout F. Rousseau<sup>10</sup>. On lit pourtant dans la première édition de l'ouvrage de ce dernier, *La guerre censurée*, la phrase suivante : « La subordination, la contrainte, les menaces de châtement, la terreur, trouvent leurs limites ; le système coercitif présent dans les armées ne peut suffire à expliquer l'obéissance<sup>11</sup>. » En fait, aucun historien n'a à notre connaissance soutenu « l'hypothèse disciplinaire ». Tout au plus en trouve-t-on des linéaments dans une littérature para-historique et militante<sup>12</sup>. Dans le champ de la recherche, on peut et on doit l'écarter d'autant plus facilement qu'elle n'a qu'une existence rhétorique. On perçoit tout de suite ce qu'a d'utile la construction rhétorique de cette pseudo-école ou hypothèse de la « contrainte » : elle permet, en miroir, de présenter sous un jour en apparence plus subtil et plus favorable l'hypothèse culturelle qui s'y oppose.

En effet, s'il n'existe pas d'« hypothèse disciplinaire », il existe bien une « hypothèse culturelle » qui fait de l'obéissance et de la ténacité des choix individuels explicites, appuyés sur une culture patriotique partagée. Elle renvoie à la notion de « culture de guerre », selon laquelle c'est le sens donné au conflit par cette « culture » qui explique et motive le choix d'y

<sup>8</sup> Anne DUMÉNIL, « Les combattants », in S. AUDOIN-ROUZEAU et J.J. BECKER (dir.) *Encyclopédie... op. cit.*, p. 321-338, cit. p. 327.

<sup>9</sup> F. COCHET, *op. cit.*, p. 9 ; noter le sous-titre de l'ouvrage, « entre contrainte et consentement ».

<sup>10</sup> A. PROST et J. WINTER, *op. cit.*, p. 142. Notons que ces formulations s'accompagnent de réserves : « pour faire vite ».

<sup>11</sup> F. ROUSSEAU, *La Guerre censurée... op. cit.*, p. 107.

<sup>12</sup> François ROUX, *La Grande Guerre inconnue. Les poilus contre l'armée française*, Paris, Les Editions de Paris Max Chaleil, 2006.

participer. Cette participation devient donc un « consentement », explicitement donné<sup>13</sup>. Si des versions différentes de cette hypothèse culturelle ont pu circuler, allant d'un versant extrême – la culture de guerre comme « pulsion "exterminatrice"<sup>14</sup> » – à des figures plus modérées – la culture de guerre comme « le champ de toutes les représentations de la guerre forgées par les contemporains<sup>15</sup> » – elles partagent l'idée que la guerre a duré, et que les contemporains ont tenu, parce qu'il s'agissait d'une « guerre sensée » : ayant pour eux du sens, un « sens indiscutable<sup>16</sup> ». Le sens, en retour, explique des choix : parce qu'ils y ont adhéré, les contemporains ont « voulu et continué » à faire cette guerre, ils ont « consenti » massivement à sa durée ou à sa violence<sup>17</sup>. Le recours à un vocabulaire du libre choix, de la décision individuelle et de la volonté personnelle est à noter.

Un troisième type d'explication se présente de manière plus nuancée et multifactorielle : sans nier que le conflit puisse avoir un « sens » pour certains acteurs, elle souligne les effets conjugués des facteurs culturels, sociaux, relationnels, institutionnels, leur addition, leur conjonction ou leur alternance suivant les individus, les périodes et les secteurs du front. C'est l'hypothèse du « faisceau de facteurs » proposée par F. Rousseau, et reprise sous d'autres termes (« micro-consentement », « béquilles ») par F. Cochet<sup>18</sup>. C'est aussi l'hypothèse que nous chercherons à prolonger dans le présent travail, en déplaçant le regard de l'individuel au collectif. Par opposition à « l'hypothèse culturelle », on peut la désigner comme « l'hypothèse sociologique » : ce ne sont pas les individus qui tiennent, choisissent ou « consentent », mais les liens et mécanismes sociaux qui se renforcent, assurant la ténacité, la cohésion et le conformisme de tous. Au-delà du phénomène d'affichage et d'affiliation à telle ou telle « école » qui reste peut-être inséparable de tels choix, tentons de les justifier et de les expliciter pour approfondir les enjeux de cette discussion en termes de cadre épistémologique et de production de connaissances.

---

<sup>13</sup> Cf. N. OFFENSTADT et al., « À propos d'une notion récente... », art. cit.

<sup>14</sup> S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER, *14-18... op. cit.*, p. 122.

<sup>15</sup> S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER, « Violence et consentement... », art. cit., p. 252.

<sup>16</sup> « La guerre sensée » est le titre d'une section de l'article cité d'A. DUMÉNIL, « Les combattants », p. 332 ; « un sens indiscutable, répétons-le », insistent S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER dans *14-18... op. cit.*, p. 122.

<sup>17</sup> S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER, « Violence et consentement... », art. cit., p. 265. Ce type d'analyses s'inscrit dans le prolongement d'une historiographie de la citoyenneté postulant un sujet autonome de sa volonté. Cf. F. BUTON et al., « 14-18 : retrouver la controverse », art. cit.

<sup>18</sup> Frédéric ROUSSEAU, *La guerre censurée... op. cit.*. La seconde édition de l'ouvrage est augmentée d'une préface qui précise et affine le propos, en nuanciant les formulations quelquefois vives de la première. F. Cochet, survivre... Voir aussi pour une recherche exemplaire de causalités multiples pour faire sens des pratiques et des comportements en situations extrêmes, dans un tout autre contexte, Christopher BROWNING, *Des hommes ordinaires. Le 101<sup>e</sup> Bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

En effet, proposer des hypothèses explicatives pour répondre à la question « comment ont-ils tenu ? » suppose de prendre en compte deux critères de validation. D'abord, sur le plan empirique, il convient que l'hypothèse retenue n'entre pas en contradiction avec la vaste documentation disponible et avec les connaissances déjà acquises sur la France du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais permette, au contraire, d'en faire sens de la manière la plus complète possible. Ensuite, sur le plan théorique, elle doit proposer un modèle plausible d'explication des actions humaines et du fonctionnement social.

À cette double aune factuelle et conceptuelle, l'hypothèse disciplinaire disparaît immédiatement : on trouve sans peine bon nombre de soldats motivés par le conflit, que nulle crainte du peloton d'exécution n'effleure ; et l'on ne pourrait que rejeter comme creux et étroitement monocausal un modèle du fonctionnement social faisant de la peur l'unique principe des actions et des comportements humains. Cette invalidation ne prête guère à conséquences, l'hypothèse disciplinaire n'ayant, comme on l'a dit, d'autre existence que rhétorique. Inversement, on doit prendre au sérieux et examiner plus profondément l'hypothèse culturelle qui est réellement défendue par un grand nombre d'auteurs. Cette discussion de fond est d'autant plus nécessaire qu'elle conduit à envisager le problème important de la détermination en dernière instance des phénomènes sociaux par la culture.

Sur le plan empirique, d'abord, il apparaît que l'hypothèse culturelle peine à rendre compte d'une part considérable de la documentation disponible. Que faire, par exemple, de textes comme ces lettres d'Étienne Tanty, qui combat, mais affiche dès janvier 1915 dans une lettre à ses parents sa démotivation pour la guerre, son refus d'y trouver un sens, et jusqu'à ses désirs de meurtre pour les chefs ?

« Jusqu'au bout il nous faudra marcher comme des bêtes, sans famille, sans pensée, pendant que les généraux entasseront les galons et les pensions et que les personnages officiels bavarderont et insulteront, par leurs deuils d'apparat, aux malheurs des hommes. [...] C'est sur ceux-là que je tirerais avec joie – sans remords, sans scrupules et sans pitié – quand je songe à tous les malheureux dont les cadavres sèment la Belgique et la Marne, aux parents, aux femmes, à tous ceux et à toutes celles qui ne les reverront plus. C'est épouvantable, à la réflexion. Je ne comprends pas comment c'est possible. Je ne sais plus qu'écrire. Bonsoir<sup>19</sup>. »

Que faire surtout du texte plus réflexif, à la portée plus générale, et pour cela très souvent cité, de Louis Mairat :

« Le soldat de 1916 ne se bat ni pour l'Alsace, ni pour ruiner l'Allemagne, ni pour la patrie. Il se bat par honnêteté, par habitude et par force. Il se bat parce qu'il ne peut faire autrement. Il se bat ensuite parce que, après les premiers enthousiasmes, après le découragement du premier hiver, est venue, avec le second, la résignation. Ce qu'on espérait n'être qu'un état passager [...] est devenu une situation stable dans son instabilité même. On a changé sa maison contre un gourbi, sa famille contre des camarades de combat. On a taillé sa vie dans la misère, comme

---

<sup>19</sup> Étienne TANTY, *Les violettes des tranchées. Lettres d'un Poilu qui n'aimait pas la guerre*, Paris, France bleu/Italiques, 2002, p. 271.



autrefois dans le bien-être. On a gradué ses sentiments au niveau des événements journaliers, et retrouvé son équilibre dans le déséquilibre. On n'imagine même plus que cela puisse changer. On ne se voit plus retournant chez soi. On l'espère toujours, on n'y compte plus<sup>20</sup>. »

On voit que ces discours de guerre, et la participation à la guerre de leurs auteurs, sont irréductibles à l'hypothèse culturelle. Le texte de Mairet la contredit frontalement et explicitement, en même temps qu'il fait sens dans l'hypothèse sociologique. Confrontés à de tels documents, les tenants de l'hypothèse culturelle adoptent deux types de stratégies argumentatives. La première consiste à porter un soupçon sur la valeur factuelle des sources, à travers l'idée qu'une « dictature des témoignages » eux-mêmes silencieux sur l'acceptation de la violence a « culpabilisé » les historiens et conduit à une « aseptisation » de leurs analyses. Le texte cité de Louis Mairet est ainsi discrédité car supposément écrit durant « l'entre-deux-guerres » et par là même déformé<sup>21</sup>. Le second type de stratégie consiste à faire des documents gênants ou contradictoires – tous ceux qui font état d'un refus de guerre, de fraternisations, de stratégies d'évitement, et plus généralement d'une participation à la guerre subie ou endurée, non motivée idéologiquement ou culturellement – des exceptions statistiques et au fond peu sérieuses. Les fraternisations sont « surinterprétées<sup>22</sup> », les refus de guerre sont des crises « tardives et limitées<sup>23</sup> », ou le fait de « marginaux, marginalités, marginalisation<sup>24</sup> ». On est là dans un raisonnement, au vrai assez peu rigoureux, du type « l'exception confirme la règle » : les mutineries françaises de 1917 y sont ainsi « un acte en marge de la culture de guerre dominante, et sont donc bien un marqueur en creux de l'étendue du consentement de la société française<sup>25</sup> ».

Il n'est pas certain que l'argument soit très solide ni très fondé, surtout en ce qui concerne les stratégies d'évitement ou les trêves et fraternisations, dont l'abondance est aujourd'hui documentée sans équivoque, et interdit de parler d'exception insignifiante<sup>26</sup>. La

---

<sup>20</sup> Louis MAIRET, *Carnets d'un combattant*, Paris, G. Crès, 1919, p. 172 sq. Il n'est pas anodin que ce texte superbe soit cité à la fois par Antoine PROST (« La guerre de 1914... », art. cit.), François COCHET (*op. cit.*, p. 219) et Rémy CAZALS (« Oser penser... », art. cit.), à chaque fois pour critiquer les limites ou les impasses de l'hypothèse culturelle qu'il invalide immédiatement.

<sup>21</sup> S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER, *14-18... op. cit.*, p. 50-52. Si le livre paraît après le conflit, Mairet est en fait tué le 16 avril 1917, ce qu'une lecture même rapide de J.-N. Cru aurait permis de vérifier, et qui invalide évidemment l'argument.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>23</sup> « À l'exception notable du cas russe », précise l'auteur (A. DUMÉNIL, art. cit., p. 336) ; on pourrait s'interroger sur les stratégies argumentatives qui sans nier le « cas russe » l'évoquent systématiquement comme une exception « marginale », et l'excluent de fait de la discussion (Cf. également S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER, *14-18... op. cit.*, p. 128 : « Russie exceptée »).

<sup>24</sup> N. BEAUPRÉ et C. INGRAO, art. cit.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 765.

<sup>26</sup> Voir Tony ASHWORTH, *Trench warfare 1914-1918, The Live and Let Live System*, New York, Holmes & Meier, 1980, 266 p. ; Marc FERRO, Malcolm BROWN, Rémy CAZALS, Olaf MUELLER, *Frères de tranchées*, Paris, Perrin, 2005. Dans cet ouvrage, le travail de première main de R. Cazals établit sans doute possible l'ampleur et la régularité des fraternisations. On ne peut plus dès lors sérieusement parler de « rares cas avérés d'événements

recherche d'une affectation peu risquée devient au contraire une norme<sup>27</sup>. Les engagements volontaires pour éviter une affectation dans l'infanterie, en particulier, revêtent dès 1915 un caractère massif<sup>28</sup>. Surtout, le raisonnement par l'exception statistique, jamais formulé de manière rigoureusement vérifiable, peut aussi bien se retourner contre les documents choisis par ses tenants pour appuyer « l'hypothèse culturelle » : qu'il s'agisse des journaux de tranchée censés illustrer le « sentiment national » des poilus<sup>29</sup>, des témoignages archétypiques du « consentement » émanant d'intellectuels bourgeois<sup>30</sup>, ou des constructions idéologiques décelables dans les sermons des évêques, les théories des médecins et les éditoriaux de la presse<sup>31</sup>, on peut à bon droit souligner qu'il ne s'agit pas d'une culture partagée mais d'un discours dominant dont les bases sociales sont restreintes – sur le fonctionnement duquel on pourra d'ailleurs s'interroger.

Sur le plan empirique, on doit donc faire le constat d'une incapacité de l'hypothèse culturelle à rendre compte de nombreux phénomènes, discours et pratiques de guerre non idéologiquement motivés, visiblement dépourvus de patriotisme et/ou de « culture de guerre », autrement que comme des inventions ou des déformations dues à la dissimulation des « témoins », ou encore des exceptions non significatives. C'est pourquoi on est fondé à rechercher une hypothèse alternative, qui parvienne à prendre en compte l'ensemble de la documentation : aussi bien l'enthousiasme que la réticence ou l'indifférence pour la guerre. On ne peut se satisfaire, en effet, d'une situation où des pans entiers de l'expérience de guerre sont écartés de l'analyse en raison des présupposés de celle-ci. Il convient d'y revenir : au fond, si l'hypothèse culturelle se heurte à tant de contradictions empiriques, c'est en raison de ses limites conceptuelles et de ses présupposés anthropologiques.

---

exceptionnels », comme le fait pourtant Christophe PROCHASSON, *1914-1918. Retours d'expériences*, Paris, Tallandier, coll. « texto », 2008, p. 36.

<sup>27</sup> Voir Jules MAURIN, *Armée – Guerre – Société : Soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, p. 393 sq ; Charles RIDEL, *Les embusqués*, Paris, Armand Colin, 2007 ; Rémy CAZALS et André LOEZ, *Dans les tranchées de 1914-18*, Pau, Cairn, 2008, p. 234-241.

<sup>28</sup> Jules MAURIN, « Les engagés volontaires français pendant la Première Guerre mondiale », in Hubert HEYRIÈS, Jean-François MURACCIOLE (dir.), *Le soldat volontaire en Europe au XX<sup>e</sup> siècle. De l'engagement politique à l'engagement professionnel*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2007, p. 95-104 ; Philippe BOULANGER, « La France duelle de l'engagement », in *ibid.*, p. 105-131 ; Frédéric ROUSSEAU, « De l'élan patriotique aux stratégies d'évitement », in *ibid.*, p. 133-167.

<sup>29</sup> Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *À travers leurs journaux : 14-18 Les combattants des tranchées*, Paris, Armand Colin, 1986. L'ouvrage discute la pertinence de sa source et établit sans doute possible l'absence de représentativité des auteurs de journaux, mais conclut hardiment à une « osmose des catégories sociales » en temps de guerre, et affirme donc que ces journaux sont le « reflet de la mentalité combattante » (p. 34).

<sup>30</sup> Voir l'exemple de Robert Hertz, sociologue normalien et socialiste, analysé par N. MARIOT, « Faut-il être motivé... », art. cit., p. 164-165, et *infra*, §1.3.2.

<sup>31</sup> S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER, *14-18... op. cit.*, notamment p. 134-195.

La première limite concerne la notion même de « culture de guerre », dont de nombreuses analyses ont pointé l'imprécision et le caractère artificiel ou englobant<sup>32</sup>. On ne reprendra pas ici le détail de ces démonstrations, pour proposer un autre type de critique. Au fond, pour nous, l'impasse de l'hypothèse culturelle est sa focalisation permanente sur les *individus*, leurs pensées, leurs discours, leurs représentations, leur « culture » réelle ou supposée. La question de la ténacité combattante ou de l'obéissance et du conformisme social est donc abordée sous l'angle *individuel* des « raisons » de tenir ou de se battre qui sont formulées, ou que les chercheurs tentent d'énumérer, en les « déduisant » le plus souvent de leurs actes ou de leur comportement. Les mobilisés ont rejoint leurs régiments : c'est donc que chacun voulait combattre. Les soldats ont « tenu » dans les tranchées : c'est parce que chacun y consentait et souhaitait sa continuation. Les mutins n'ont pas provoqué la défaite : c'est donc que tous, individuellement, voulaient continuer la guerre ou l'acceptaient<sup>33</sup>. Nicolas Mariot a montré, pour 1914-1918 comme pour d'autres situations sociales, en quoi les tenants de ce type de raisonnement par inférence – s'ils endurent, c'est qu'ils adhèrent – « outrepassent constamment les limites de ce qu'ils sont en état de démontrer<sup>34</sup> ».

On doit prolonger l'analyse pour voir en quoi une telle façon d'aborder le problème passe presque entièrement à côté de ce qui fait la spécificité d'une période telle que la guerre de 1914-1918 : il s'agit, comme toutes les grandes épreuves sociales (crises économiques, guerres, Terreurs ou épidémies) d'un événement extérieur à la conscience de chacun et affronté de manière très largement collective. Cet élément est parfois perdu de vue en raison du caractère individuel d'un grand nombre de sources, en particulier les témoignages (lettres, carnets, récits) à la première personne, qui peuvent conduire les chercheurs à mener, pour chaque témoin, une sorte d'examen de conscience (souvent quelque peu stérile) afin de savoir s'il « adhère » ou non à la guerre – comme s'il avait le choix. Que les Français ou les Européens, dirigeants ou combattants, veuillent ou non la guerre, *il y a* la guerre à partir d'août 1914<sup>35</sup>. Elle n'est pas un produit de leur choix, de la convergence de leurs volontés ou

---

<sup>32</sup> N. OFFENSTADT et al., « À propos d'une notion récente... », art. cit., p. 672.

<sup>33</sup> Un exemple récent de ces façons d'envisager le « consentement » en le déduisant des comportements se trouve dans l'article de Christophe PROCHASSON, « Qui ne dit mot consent ? Une approche critique du "consentement patriotique" », *Retours... op. cit.*, p. 123-159. Posant très justement que « le refus de la guerre constituait une posture socialement impossible à tenir » (p. 145), il aboutit à l'idée que la « loyauté » des soldats s'explique parce qu'ils reconnaissaient la « légitimité » du combat et de la République (p. 157) : glissement des conduites aux représentations.

<sup>34</sup> N. MARIOT, « Faut-il être motivé... », art. cit., p. 154 ; voir aussi « Qu'est-ce qu'un "enthousiasme civique" ? », art. cit., et *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Belin, 2006, en particulier la conclusion, « À propos du conformisme », p. 306-311.

<sup>35</sup> Il est intéressant de noter qu'un grand nombre de récits de la crise diplomatique font état d'un « engrenage » ou d'un « mécanisme », et d'acteurs sans maîtrise des événements ni réelle capacité de choix ou d'inflexion de la

de la force de leur sentiment patriotique, ni de leur culture ou de leurs convictions intimes. Elle est un événement extérieur qui s'impose à tous et à chacun, doté d'une extraordinaire inertie, et que nul individu n'est à même d'interrompre<sup>36</sup>. Dès lors, il apparaît assez vain, ou en tout cas insuffisant, de chercher dans les consciences les « raisons » de tenir et de combattre, dans la mesure où aucun autre choix n'est disponible. C'est ce qu'écrivait, on s'en souvient, Louis Mairat : « Le soldat de 1916 [...] se bat parce qu'il ne peut faire autrement ».

Cette phrase importante et à vrai dire incontournable est le point de départ de ce qu'on peut dénommer l'hypothèse sociologique : face à la réalité et à l'évidence de la guerre, les individus et les sociétés s'adaptent. Les relations sociales et les dispositifs institutionnels se resserrent pour leur permettre de « tenir ». La faculté de « tenir » n'est donc pas un choix ou une décision personnelle, mais relève du tissu social qui encadre et relie les individus<sup>37</sup>. Ils produisent, souvent, des discours qui tentent de donner du sens à leurs actes, à leurs pratiques et à leurs expériences, sans toujours y parvenir. Certains de ces discours sont idéologiquement motivés, d'autres sont clairement dépourvus de patriotisme ou d'une hypothétique « culture de guerre ». Mais aucun n'est une « exception » par rapport aux autres : tous font sens dans une hypothèse sociologique où la guerre s'impose à tous et à chacun, et où le discours qu'on tient sur elle peut s'éclairer par la position qu'on occupe.

On s'aperçoit alors, sans grande surprise, que la tendance à tenir un discours idéologiquement motivé sur la guerre est inversement proportionnelle à la proximité et à la durée de l'exposition à celle-ci. Elle est en même temps directement corrélée à la position sociale, hiérarchique et institutionnelle des individus. À la motivation de Joffre ou Poincaré, des éditorialistes nationalistes, des officiers d'active ou de réserve, ou d'une très large partie des intellectuels, bien documentée et largement étudiée<sup>38</sup>, s'oppose l'absence de motivation

---

situation pour les plus hauts dirigeants (par exemple, Jean-Jacques BECKER, *La Première Guerre mondiale*, Paris, Belin, coll. « Sup histoire », 2003, qui décrit des dirigeants « tétanisés [...] incapables de réagir » et un « enchaînement fatal », p. 49-50). L'attribution, dès lors, d'une *volonté* et d'un *choix* de la guerre aux individus ordinaires n'en est que plus surprenante. Une approche renouvelée des dirigeants durant la crise diplomatique de 1914 a été proposée de façon stimulante par C. CHARLE : « Pour une sociologie des dirigeants en action », *op. cit.*, p. 234 *sq.*

<sup>36</sup> On rejoint en partie les réflexions que tire Michel Dobry de sa lecture de Clausewitz : « [...] La guerre, la confrontation armée entre unités politiques, *une fois là*, peu importent les raisons ou déterminants politiques qui l'ont fait advenir, ses protagonistes sont pris, *qu'ils le veuillent ou non*, quelles que soient leurs fins (politiques), leurs intentions, dans une logique de situation particulière – ce que Clausewitz appelle la "grammaire" de la guerre – qui s'impose à eux » (M. DOBRY, « Ce dont sont faites les logiques de situation », art. cit., p. 126, souligné dans le texte).

<sup>37</sup> On prolonge une réflexion esquissée dans A. LOEZ, « L'espace public des tranchées... » art. cit. Bien entendu, il ne s'agit pas d'une grande découverte : que l'instance de la société, ses règles et ses structures, ne soit pas réductible à une addition de volontés individuelles, c'est ce que la sociologie montre depuis Durkheim.

<sup>38</sup> Pour la France, on peut compter par dizaines les ouvrages consacrés aux intellectuels dans l'historiographie récente, et, à l'inverse, constater l'absence de tout volume consacré spécifiquement aux populations rurales. La

explicite et la passivité, voire la démotivation croissante des soldats du rang exposés à la violence de guerre et qui tentent par de nombreux moyens de l'éviter, ou des civils les plus exposés aux privations et aux dégâts sociaux du conflit<sup>39</sup>. On trouvera ainsi, aux mêmes dates, des expressions de motivation et de démotivation guerrière, dont aucune n'est plus « vraie », mais qui reflètent simplement des positions différenciées dans l'espace social de la France en guerre<sup>40</sup>.

Dans cette hypothèse sociologique, si la ténacité combattante ne tient pas à un choix ou à une motivation, elle relève donc du conformisme social, qui voit les individus, membres de sociétés fortement normées et hiérarchisées, accomplir sous le regard des autres ce qui relève autant de la loi que d'un devoir partagé, et prendre leur part à une expérience collective évidente. La difficulté à affronter la violence de cette expérience ne permet pas pour autant de s'y soustraire : les soldats de 1914-1918 évoluent dans un cadre qui ne leur laisse que très peu de choix. On fait la guerre parce qu'il y a la guerre. Elle devient la *situation sociale ordinaire* – et précisément parce qu'elle est extraordinaire, choquante, déstabilisante, les liens sociaux et les dispositifs institutionnels s'adaptent et se resserrent pour y faire face.

### 1.1.2 Des règles d'exception pour le jeu institutionnel et social

L'entrée en guerre opère en quelques jours des modifications profondes du cadre institutionnel et légal dans lequel évoluent les Français. Entre le 1<sup>er</sup> août 1914, date de la mobilisation générale, et le 4 août, date à laquelle sont prises les principales mesures qui codifient le fonctionnement social en temps de guerre, on assiste à la suspension ou à la disparition de bon nombre des règles du temps de paix, tandis qu'un cadre nouveau s'impose

---

disproportion s'explique en partie par l'abondance et l'accessibilité de la documentation sur les premiers, sans doute aussi par un effet de mimétisme dans le choix de l'objet d'étude.

<sup>39</sup> On pourrait faire un parallèle avec le monde de l'entreprise : les « refus de travail » sont peu nombreux, mais le travail du plus grand nombre dans des conditions parfois difficiles et pour des rémunérations souvent insuffisantes ne relève pas nécessairement d'une adhésion au monde de l'entreprise et à ses valeurs. Cette adhésion explicite, lisible dans la presse managériale, croît avec le niveau de responsabilités et de salaire, mais ne constitue pas nécessairement une « culture de l'entreprise » partagée. La même distinction entre ce qui est subi et ce qui est revendiqué à partir d'une expérience sociale s'imposant à tous peut enfin s'appliquer au monde scolaire : malgré l'absentéisme ou les problèmes de comportement, dans leur immense majorité, les élèves « obéissent » à l'institution scolaire et y « tiennent », sans que cette obéissance puisse être confondue avec une adhésion intime aux finalités de l'enseignement ni avec une crainte de la punition. Comme dans les tranchées, à une échelle tout autre bien entendu, elle relève avant tout du conformisme social. On verra plus loin quels mécanismes particulièrement puissants l'assurent dans la situation d'exception qu'est la guerre. Voir, pour le monde du travail, Stéphane BEAUD et Michel PIALOUX, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999 ; Pierre FOURNIER, « Deux regards sur le travail ouvrier. Roy et Burawoy, 1945-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1996, vol. 115, n°1, p. 80-93, et, parmi les travaux d'Alf LÜDTKE, *Des Ouvriers dans l'Allemagne du XX<sup>e</sup> siècle. Le quotidien des dictatures*, Paris, L'Harmattan, 2000.

<sup>40</sup> Voir Rémy CAZALS, « Non on ne peut pas dire : "À tout témoignage on peut opposer un autre" », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 23-27.

aux individus. La guerre, pensée comme courte, conduit à formuler ou à réactiver des règles d'exception pour le jeu institutionnel et social. Cette redéfinition massive du normal, du légitime et du légal prend sens dans le cadre étatique.

Les Français de 1914 ne sont pas, en effet, des sujets cartésiens en « apesanteur sociale », autonomes pour se déterminer et exercer face à l'événement leur libre arbitre et leur capacité de choix. Surtout, ils ne décident pas collectivement de leur sort : ce sont leurs dirigeants politiques qui, lors de l'entrée en guerre modifient profondément les règles du jeu social, suivant les conceptions qu'il se font de l'intérêt national. Ces modifications ont été étudiées par Pierre Renouvin dans une synthèse qui n'a pas été remplacée<sup>41</sup>. Les principaux éléments qui en ressortent indiquent l'ampleur du bouleversement opéré en quelques jours, et unanimement validé par la représentation nationale.

La modification la plus importante concerne la mise en place de l'État de siège par le décret du 2 août, confirmé par le vote de la Chambre le 4 août, qui confère de très larges pouvoirs de justice et de police aux autorités militaires au plan national et local, interdit les attroupements, et oblige à posséder un sauf-conduit pour voyager. Dans l'urgence, des militaires empiètent sur ces dispositions déjà vastes : dans l'Aube, le préfet doit se plaindre le 13 août de ce que le général commandant en chef les armées de l'Est entend recevoir et filtrer ses communications au gouvernement<sup>42</sup>. On institue parallèlement la censure de la presse avec pour consigne de « surveiller tout ce qui pourrait sembler une propagande pour la paix<sup>43</sup> ». On vote enfin une série de mesures économiques et sociales : ouverture de crédits et hausse des émissions bancaires, allocations et pensions pour les familles des mobilisés privées de soutien. Surtout, les organes de la démocratie sont éteints ou écartés : et les Chambres s'ajournent *sine die*, non sans une certaine ambiguïté sur le sort des députés mobilisables<sup>44</sup> ; et lors de leur réunion fin décembre 1914, elles décident sans débat et unanimement l'ajournement des élections jusqu'à la fin de la guerre<sup>45</sup>.

<sup>41</sup> Pierre RENOUVIN, *Les formes du gouvernement de guerre*, Paris, PUF, 1925, 185 p.

<sup>42</sup> Yves POURCHER, *Les jours de guerre. La vie des Français au jour le jour entre 1914 et 1918*, Paris, Plon/Hachette littératures, coll. « Pluriel », 2008 [1994], p. 33.

<sup>43</sup> Elle est établie par les dispositions sur l'état de siège fixées en 1849 et redéfinies en 1913, et par la loi du 5 août 1914 sur « les indiscretions de la presse en temps de guerre ». Voir Jean-Jacques BECKER, *Les Français et la Grande Guerre*, Paris, Robert Laffont, 1980, p. 49, et la présentation complète par Olivier FORCADE, « Censure, secret et opinion en France de 1914 à 1918 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2000, vol. 58, n°1, p. 45-53. Présentation toutefois quelque peu irénique, qui attribue aux « Français » un « consentement et une adhésion » à la censure sans en apporter la moindre trace documentaire en dehors du Parlement et des journalistes professionnels, p. 49-50.

<sup>44</sup> Fabienne BOCK, *Un parlementarisme de guerre, 1914-1919*, Paris, Belin, 2002, p. 56-59.

<sup>45</sup> J.-B. DUROSELLE, *op. cit.*, p. 134.

Ces décisions traduisent dans tous les domaines les conséquences de l'entrée en guerre : l'état de guerre interrompt le déroulement habituel de la vie quotidienne et des échanges économiques<sup>46</sup> ; il suspend surtout les conditions normales de la vie démocratique et le principe délibératif qui lui est inhérent, subordonné désormais aux impératifs de l'urgence et de l'efficacité militaire. La possibilité d'une libre expression des opinions, y compris pacifistes, encore valable à la veille du conflit, disparaît en droit et en fait. Le loyalisme envers l'État et la communauté nationale en guerre est désormais la seule conduite légale et admise. Le sentiment d'urgence est encore accru par les représentations et les perceptions du conflit : la guerre est prévue pour être courte, et les échecs militaires patents des toutes premières semaines, qui entraînent le départ du gouvernement pour Bordeaux (le 2 septembre), redoublent cette perspective à court terme par des impressions de panique<sup>47</sup>. Ce climat d'urgence légitime alors tous les types de mesures et de décisions « énergiques » qui semblent aller dans le sens de l'effort de guerre et de la survie de la nation menacée. Il ouvre ainsi la voie aux « pratiques de terrorisation » militaires et de gestion disciplinaire destinées à maintenir la cohésion des troupes combattantes et l'efficacité du commandement : condamnations à mort, exécutions sommaires et limogeages<sup>48</sup>. Dans le domaine de la justice militaire, les recours en révision sont ainsi supprimés le 10 août 1914 et les conseils de guerre spéciaux – dans lesquels les droits de la défense sont fortement réduits – établis en septembre<sup>49</sup>. Ces procédures d'exception sont le signe d'une entrée en guerre vécue comme un absolu, un bref moment paroxystique autorisant des transgressions momentanées dans l'idée du retour rapide à l'ordre et à la normalité par la Victoire.

Il ne s'agit pas par là de suggérer que la peur de ces exécutions et des mécanismes de la contrainte disciplinaire constitue un facteur central, encore moins un *primum movens* de la ténacité combattante, mais d'indiquer quelles modifications profondes du cadre légal et social s'opèrent dans un temps très bref. Le renforcement du contrôle social ne tient d'ailleurs pas uniquement à l'institution militaire et à l'action étatique. Les premiers moments de la guerre voient ainsi, à Paris, des scènes de violence et de dégradation envers des magasins et des affiches Kub et Maggi qui affichent, croit-on, des signaux allemands ; et, durant tout le conflit, une surveillance très intense – lettres de dénonciation, attroupements, intervention des

---

<sup>46</sup> L'indice de la production industrielle, à 100 en juillet 1914, chute à 34 pour le mois d'août. Cf. François François BOULOC, *1914-1918 : l'Union sacrée des Aveyronnais*, maîtrise, Université Toulouse-Mirail, sous la dir. de Rémy Cazals, 1999, p. 164.

<sup>47</sup> Panique bien décrite par Y. POURCHER à l'échelle locale, *op. cit.*, p. 76-79. Sur le thème de la « guerre courte » et ses ressorts, voir Benoist COULIOU, « Un stoïcisme pragmatique ? Expérience temporelle et horizon d'attente des combattants », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 71-74.

<sup>48</sup> André BACH, *Fusillés pour l'exemple*, Paris, Tallandier, 2004, citation p. 33.

<sup>49</sup> *Ibid.*, et N. OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*, p. 19-20.

agents – se met en place pour rappeler chacun à son devoir de restriction lumineuse en cas de raid aérien<sup>50</sup>.

Ces manifestations d'« espionnite », selon la dénomination consacrée, sont une des facettes, parmi d'autres, de mécanismes de surveillance sociale qui deviennent, dans ce cadre légal bouleversé, habituels et légitimes. La pratique de la dénonciation – des embusqués, des profiteurs, des espions, des étrangers suspects – connaît ainsi un remarquable essor, tandis que des politiques publiques de « confiscation systématique des biens ennemis et [de] durcissement du droit de la nationalité » sont mises en place, en même temps que des camps de concentration destinés à écarter les individus suspects<sup>51</sup>. Elles participent d'un climat de soupçon fondé sur une remémoration inquiète d'expériences antérieures, de la défection de Bazaine dans la guerre de 1870 à la hantise de l'espion allemand issue de l'affaire Dreyfus, climat réactivé à l'été 1914 et visant à empêcher une défaite due à un ennemi intérieur. Plus largement, ce climat de soupçon alimente des efforts de moralisation qui imprègnent les discours publics, étudiés par J.-Y. Le Naour : « La surveillance collective, voire l'autosurveillance, rappelle les individus à l'ordre : tous doivent avoir une conduite irréprochable, sans quoi se battre est une tromperie, l'idéal est sali et la victoire compromise<sup>52</sup>. » E. Cronier en a montré les implications concrètes, en décrivant la surveillance très intense à laquelle sont soumises les femmes des permissionnaires parisiens, attestant d'une redéfinition des rôles sexués en même temps que d'un resserrement des rapports sociaux<sup>53</sup>.

Ces formes multiples du contrôle social prolongent et radicalisent la situation d'avant-guerre pour une société française dont F. Cochet a utilement rappelé la violence et la hiérarchisation : « La France de 1914 est construite sur un système social de déférence et de respect des humbles envers les puissants, cimenté par la crainte et la contrainte [...] dans cette

<sup>50</sup> A. LOEZ, « "Lumières suspectes" sur ciel obscur. Le spectacle de la guerre et la recherche des espions dans Paris bombardé en 1914-1918 », in C. PROCHASSON et A. RASMUSSEN (dir.), *Vrai et faux...op. cit.*, p. 166-188 ; sur Maggi voir Y. POURCHER, *op. cit.*, p. 52 sq. et Jean-Jacques BECKER, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, p. 497 sq. qui note les très faibles peines pour les auteurs de ces saccages : la pénalisation du pacifisme s'accompagne d'une dépenalisation de la violence nationaliste, qu'illustrera amplement le sort de Raoul Villain, l'assassin de Jaurès, tardivement jugé et acquitté en 1919.

<sup>51</sup> Gundula BAVENDAMM, « L'ennemi chez soi », in S. AUDOIN-ROUZEAU et J.-J. BECKER, *Encyclopédie... op. cit.*, p. 751-757, p. 752 ; Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première guerre mondiale, 1914-1920*, Paris, Anthropos/Economica, 1995 ; pour les distinctions indispensables entre les différentes figures du « camp » et éviter les contresens, voir Joël KOTEK, « Camps et centres d'extermination au XX<sup>e</sup> siècle : essai de classification », *Les Cahiers de la Shoah*, 2003/1, n° 7, p. 45-85.

<sup>52</sup> Jean-Yves LE NAOUR, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les moeurs sexuelles des Français 1914-1918*, Paris, Aubier, 2002, p. 14. Voir également p. 50-55.

<sup>53</sup> Emmanuelle CRONIER, *L'échappée belle : permissions et permissionnaires du front à Paris pendant la Première Guerre mondiale*, thèse, Université de Paris-I, sous la dir. de Jean-Louis Robert, 2005, p. 384 sq.



société de devoirs, la souffrance est monnaie courante<sup>54</sup>. » Mais le contrôle social ne relève plus seulement d'un maintien de l'ordre et des hiérarchies : il est désormais au service d'un effort de guerre dans lequel chacun doit tenir sa place. La mobilisation qui s'opère concerne en effet la société dans son ensemble, et au passage effectif sous l'uniforme des hommes en âge de combattre correspondent des « mobilisations » parallèles des femmes devenant marraines ou infirmières<sup>55</sup>, des civils non mobilisés voués au soutien ou à la surveillance, des entreprises participant par la production à l'effort patriotique<sup>56</sup>, des enfants incités à soutenir les poilus ou à se priver en leur faveur<sup>57</sup>. Il est à noter, par exemple pour ces derniers, que, loin d'être toutes « spontanées », ces mobilisations sont instituées et encadrées par le tissu associatif et les autorités étatiques. Dans ce cas, ce sont les programmes scolaires, les sujets d'examen, le travail des instituteurs qui assurent le succès de la mobilisation : « En France, la guerre devient dès 1914, par directive ministérielle, le substrat de tout l'enseignement<sup>58</sup>. » Loin d'être une simple addition de conversions ou d'épiphanies individuelles et patriotiques, on voit que le passage à l'état de guerre suppose un réel travail social et institutionnel lancé dans les premières semaines du conflit<sup>59</sup>.

Surtout, la mobilisation se traduit par le passage ou le retour sous l'uniforme des millions d'hommes en âge de faire la guerre. Toutes les classes de 20 à 48 ans sont concernées par la mobilisation générale et les mesures subséquentes de rappel et de révision, suivant un programme bien établi et matérialisé pour chacun par la double réalité de l'affiche de mobilisation partout apposée le 1<sup>er</sup> août 1914, et du fascicule de mobilisation auquel elle renvoie, sous peine de « toute la rigueur des lois ». On verra plus loin (§1.1.4) quelles réactions provoque cette mobilisation et comment interpréter, dans le cadre de notre hypothèse sociologique, son très grand taux de réussite (insoumission à seulement 1,22% en 1914)<sup>60</sup>. Ce moment reste déterminant : les civils sont transformés en militaires, et passent d'un univers dans lequel priment les droits et abondent les choix, à une institution centralisée

<sup>54</sup> F. COCHET, *op. cit.*, p. 25-40 ; citation p. 39-40.

<sup>55</sup> Cf. Christian CHEVANDIER, « Dans les hôpitaux civils : anges blancs ou travailleuses ? », in R. CAZALS, E. PICARD et D. ROLLAND, *La Grande Guerre... op. cit.*, p. 25-34.

<sup>56</sup> Cf. F. BOULOC, *Les profiteurs de guerre 1914-1918*, Bruxelles, Complexe, 2008, p. 204 *sq.*

<sup>57</sup> S. AUDOIN-ROUZEAU, *La guerre des enfants 1914-1918. Essai d'histoire culturelle*, Paris, Armand Colin, 1993.

<sup>58</sup> Manon PIGNOT, « Les enfants », in S. AUDOIN-ROUZEAU et J.-J. BECKER, *Encyclopédie... op. cit.*, p. 627-640, cit. p. 636. Cet article déconcerte dans sa présentation rhétorique des enfants qui « ne sont pas seulement les victimes de la guerre ; ils en sont aussi les acteurs » (p. 636) : l'usage de l'argot militaire ou les rêves de combat peuvent-ils être mis sur le même plan que la mort subie ou le deuil massif des orphelins ?

<sup>59</sup> La dynamique des mobilisations a fait l'objet d'un important travail collectif : John HORNE (dir.), *Mobilizing State, society and mobilization in Europe during the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

<sup>60</sup> Philippe BOULANGER, *La France devant la conscription. Géographie historique d'une institution républicaine, 1914-1922*, Paris, Economica, 2000, p. 172.

et fortement coercitive, à l'autorité indiscutable, où priment les devoirs, les obligations et le respect de règles différentes, inscrites dans le Code de Justice Militaire. Ce changement de statut s'imagine dans le cadre d'une guerre courte : l'allongement de celle-ci opérera de nécessaires ajustements dont participent, sur un mode conflictuel et transgressif, les mutineries.

Le basculement dans la guerre opère donc sur deux niveaux : par la mobilisation, il assigne à chacun un rôle et une place dans un effort de guerre supposé court mais intense et indiscutable ; par la mise en place de règles d'exception il impose une baisse tendancielle de la liberté dont jouissent les individus. Au total, l'entrée en guerre aboutit à la suspension, supposée brève, des règles du jeu démocratique. C'est plus vrai encore dans le domaine des idées et de leur expression dans l'espace public. Leur étude permet de comprendre pleinement en quoi la participation à la guerre et l'omniprésence des discours la justifiant ne relèvent pas du choix ou du « consentement » mis en scène par l'hypothèse culturelle.

### **1.1.3 La formation du discours dominant**

L'entrée en guerre, par ces modifications du cadre institutionnel et des relations sociales, destinées à affronter dans l'urgence une crise supposée brève en limitant les libertés individuelles et en suspendant le fonctionnement normal de la démocratie, permet aussi l'émergence d'un type particulier de discours publics. Dès les premiers jours de la guerre, dans la sphère publique, un discours dominant patriotique émerge et se met en place<sup>61</sup>. Il se déploie essentiellement à travers la presse écrite et obtient, dans le cadre nouveau du conflit, un monopole. Il peut être dit dominant pour plusieurs raisons convergentes : émis quasiment à l'identique par les membres des élites qui sont en même temps les principaux producteurs de biens symboliques (écrivains, journalistes, intellectuels, savants, hommes d'Église, hommes politiques), il est en parfaite congruence avec les buts de guerre et les modes de légitimation de celle-ci utilisés par l'ensemble des milieux dirigeants (politiques et militaires), tandis que la domination du discours est, si besoin était, garantie par les mécanismes de censure et de surveillance des discours dès lors considérés comme subversifs ou inacceptables.

Le discours dominant l'est donc triplement : par la position de ses producteurs, par leur lien au pouvoir et à l'État, et par les mécanismes d'imposition que ce dernier lui assure. Cela ne signifie pas qu'il y a là une « propagande » au sens de « manipulation » que peut recouvrir le terme : ceux qui participent, par leurs éditoriaux, leurs ouvrages, leurs conférences, leurs

---

<sup>61</sup> Le terme de « discours dominant » a été formalisé récemment pour 1914-1918 par F. PAPPOLA, thèse citée.

allocutions, au discours dominant peuvent être parfaitement sincères et croire aux différents thèmes qu'ils abordent. C'est le cas en particulier, de l'idée de « guerre défensive » et, par là, justifiée, qui est au cœur de ces représentations<sup>62</sup>. La question réside moins, encore une fois, dans les croyances et les motivations profondes des individus que dans les effets sociaux de leurs prises de position.

Le contenu de ce discours a été maintes fois étudié, mais un fait essentiel ne nous semble pas avoir été suffisamment souligné. Là aussi, le temps court de l'entrée en guerre opère une complète redéfinition de ce qui est dicible et de ce qui ne l'est pas, pesant dès lors sur toutes les prises de parole, et ce jusqu'en 1918 voire jusqu'à l'après-guerre. On sait que les propositions revanchardes du nationalisme militant étaient, en 1914, marginales ; elles deviennent, du jour au lendemain, légitimes et normales, le retour de l'Alsace-Lorraine formant ainsi la base indiscutable de toute prise de parole sur la guerre en 1914<sup>63</sup>. Comme l'écrit F. Pappola, dans une étude désormais incontournable sur ces enjeux : « Le discours du nationalisme politique se trouvait ainsi en situation de conformité naturelle avec la nouvelle hiérarchie du dicible et de l'indicible générée par l'entrée dans le conflit<sup>64</sup>. »

Les éléments essentiels de cette nouvelle hiérarchie sont annoncés dans le discours du président de la République Raymond Poincaré dans son message aux Chambres du 4 août 1914 dit de « l'Union sacrée ». La guerre y est légitimée à la fois par l'agression de l'adversaire et pour l'unité nationale qu'elle permet ; l'exaltation de la patrie devient la norme. Sans développer outre mesure des analyses largement étayées par ailleurs, on peut donc relever quatre dimensions à ce discours dominant, complémentaires deux à deux : l'exaltation de la patrie inséparable de la dénonciation de l'adversaire ; la légitimation de la guerre inséparable de son euphémisation ou de sa déréalisation. F. Pappola a ainsi pu établir que le thème de la « barbarie » allemande, lié en partie aux « atrocités », était numériquement le plus important dans la presse à l'été 1914, tandis que le « déni de la létalité des combats » en renforçait la légitimité<sup>65</sup>. Par ailleurs, cette modification de la « hiérarchie du dicible » permet à des discours jusque-là minoritaires d'acquérir une visibilité et une respectabilité imprévues. J.-Y. Le Naour a ainsi montré comment la guerre pouvait devenir le support de

---

<sup>62</sup> J.-J. BECKER, 1914. *Comment... op. cit.*, analyse en détail ce thème, p. 329 sq.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 53 : l'auteur évoque la Revanche comme une idée « éteinte » à la veille de la guerre.

<sup>64</sup> F. PAPPOLA, thèse citée, p. 347.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 274-278, citation p. 274. Sur les atrocités, voir l'étude fondamentale de John HORNE et Alan KRAMER, *German Atrocities, 1914. A History of Denial*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2001.

discours moralisateurs et régénérateurs à la marge du discours dominant proprement dit, en constituant le versant extrême et inquiet<sup>66</sup>.

On peut analyser cette reconfiguration du dicible et de l'exprimable en temps de guerre à la lumière de la situation de « consensus » étudiée par B. Gaïti dans les deux dernières années de la Quatrième République, au sujet de l'Algérie. Elle montre que la paix, les négociations, les solutions alternatives à la « pacification » et les discours prudents ou critiques y deviennent en bloc un « indicible », en raison d'un effort des partisans de la guerre et de l'Algérie française pour redéfinir en leur sens les termes du consensus, et pour discréditer toute prise de parole y contrevenant : « Tout le reste devient, sinon impensable, du moins impubliable, en tout cas au sein des arènes politiques traditionnelles<sup>67</sup>. » On doit s'intéresser aux mécanismes qui produisent des effets similaires en 1914, au profit des discours nationalistes et au détriment des positions pacifistes ou critiques.

Ainsi, davantage que sur le contenu, il importe de s'interroger sur les pratiques par lesquelles un discours domine l'espace public, et quels effets sociaux y sont produits. On retrouve par là le débat sur la « culture de guerre » : à l'appui de cette thèse, on trouve l'idée selon laquelle ce qu'on nomme « discours dominant » est en fait une culture partagée, dont la réalité est attestée par la circulation « horizontale » des objets, des cartes postales ou des textes patriotiques, produits en masse par des entreprises, consommés sur un grand marché libre<sup>68</sup>. Ce correctif à l'image d'une propagande décidée et imposée du haut en bas de l'échelle sociale est en partie bienvenu : la mobilisation des sociétés est due à de multiples acteurs d'un univers social recomposé et doté de règles nouvelles. On doit toutefois nuancer ces vues en rappelant que le grand marché du patriotisme qui se crée répond également aux déstructurations économiques du temps de guerre, ce que rappellent des témoins : « D'humbles métiers entièrement nouveaux se créèrent. On fabrique et on vend des petits drapeaux aux couleurs alliées, des vêtements protecteurs contre les balles, des cartes postales de circonstance, des bagues en aluminium, mille souvenirs fabriqués au front... ou ailleurs<sup>69</sup>. » On peut ensuite s'interroger sur le sens que revêtent les actes de consommation de ces objets (acheter une assiette peinte tricolore est-il nécessairement un signe de foi patriotique participant d'une « culture » ?) et sur l'identité des consommateurs. Il faut enfin

<sup>66</sup> J.-Y. LE NAOUR, *Misères... op. cit.*

<sup>67</sup> Brigitte GAÏTI, *De Gaulle prophète de la V<sup>e</sup> République (1946-1962)*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 183-201, citation p. 195.

<sup>68</sup> Cf N. MARIOT, « Faut-il être motivé... », art. cit., p. 161.

<sup>69</sup> André DUCASSE, Jacques MEYER et Gabriel PERREUX, *Vie et mort des Français 1914-1918. Simple histoire de la Grande Guerre*, Paris, Hachette, 1959, p. 226. Voir aussi F. COCHET, *op. cit.*, p. 107, pour les « dimensions mercantiles non-négligeables » de la « culture de guerre ».

indiquer, avec R. Cazals, que ce marché n'est, bien sûr, pas absolument libre : qu'en aurait-il été d'un producteur de cartes postales ou de bibelots pacifistes<sup>70</sup> ?

La réponse à cette question conduit à examiner la réalité verticale du discours dominant, dans son origine comme dans son mode d'imposition et de diffusion. Vertical, il l'est d'abord par l'intervention massive des dirigeants politiques dans le champ de l'information, multipliant les adresses, messages, proclamations (« Aux femmes françaises » de Viviani le 7 août 1914), circulaires envers les fonctionnaires (instituteurs le 3 août)<sup>71</sup> ; et évidemment communiqué militaire à compter du 5 août, dont la forme et le contenu, avant « l'avènement du laconisme » à la fin du mois, orientent de manière décisive les articles de presse qui en reprennent la structure discursive comme F. Pappola l'a nettement montré<sup>72</sup>. Vertical, il l'est aussi par la création rapide d'institutions de contrôle du dicible dans l'espace public : dès le 2 août est institué le Bureau de la presse ; suivent les commissions de censure régionales et le service de censure des dépêches télégraphiques, l'ensemble étant adossé, comme on l'a vu, aux dispositions sur l'état de siège et l'interdiction des discours séditionnels ou pacifistes<sup>73</sup>. Le mot et l'idée de paix deviennent indicibles et passibles de poursuites pénales, comme toute forme de contestation du conflit : dès le 2 août, par exemple, un journalier du Jura est arrêté et traduit en Conseil de Guerre pour avoir critiqué la mobilisation et dit : « Tous ceux qui partent sont des lâches [...] moi, je ne partirai pas<sup>74</sup>. » Aux institutions de contrôle s'ajoutent les institutions de production de discours (à travers le communiqué quotidien) et d'images (celles que filme, par exemple, la section cinématographique aux armées). En ce sens, comme l'écrivent F. d'Almeida et C. Delporte, « l'État devient une vaste agence de presse<sup>75</sup> ».

De plus, le fonctionnement vertical du discours dominant ne tient pas aux seules logiques étatiques. Il faut tenir compte des reconfigurations affectant les champs littéraire et journalistique, et plus largement le domaine de l'imprimé : au début de la guerre, dans un contexte de raréfaction des ressources (papier et auteurs) et de diminution des paginations, l'expression du nationalisme ou du patriotisme deviennent la condition de survie d'une

---

<sup>70</sup> Question posée, archives à l'appui, dans R. CAZALS, « Oser penser... », art. cit., p. 41.

<sup>71</sup> F. PAPPOLA, *op. cit.*, p. 296

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 321 sq.

<sup>73</sup> *Ibid.* ; voir également Fabrice D'ALMEIDA et Christian DELPORTE, *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2003, p. chap. I.

<sup>74</sup> Exemple cité dans Y. POURCHER, *op. cit.*, p. 23, qui en donne de nombreux autres. On verra plus loin comment, passée l'illusion d'une guerre courte, le souhait de la « paix » ou de la « fin » pourra reparaître.

<sup>75</sup> F. D'ALMEIDA et C. DELPORTE, *op. cit.*, p. 35.

parution<sup>76</sup>. Enfin, de nombreuses institutions, hors du contrôle gouvernemental stricto sensu, participent comme on l'a vu à l'effort de mobilisation, et donc de mobilisation des esprits : les principales institutions intellectuelles, au premier rang desquelles les Académies, sont « mises à disposition » de l'effort de guerre, tandis que les universités et les sujets de concours en participent. Les sujets de l'agrégation de philosophie sont à cet égard éloquentes, et témoignent de la mobilisation sur la durée des institutions : « L'idée de Patrie » (1915) ; « La guerre doit-elle être faite d'une façon humaine ou d'une façon barbare ? » (1916) ; « Comment doit-on juger un peuple qui fait de la science l'arme de la barbarie ? » (1917)<sup>77</sup>.

Ce qui est ici frappant est le caractère admis et évident des catégories employées, dont celle de « barbarie », et ce au sein de l'institution scolaire. On assiste bien à une redéfinition de ce qui est normal et dicible publiquement, dont il existe de multiples traces<sup>78</sup>. On remarque aussi le fonctionnement circulaire de ce discours dominant, propre aux idéologies et comme elles doté d'un caractère universel et explicatif de tous les phénomènes<sup>79</sup>. La circularité du discours se vérifie, par exemple, dans le thème de la « barbarie allemande » (atrocités, bombardements de Reims<sup>80</sup>, etc.) : si les Allemands sont barbares, c'est qu'ils savent ne pouvoir gagner loyalement face à l'unité des Français ou du monde civilisé ; leur « barbarie » unit encore davantage la Patrie et affaiblit donc l'Allemagne qui devra donc être plus barbare pour espérer vaincre... Cette circularité se double de la quasi-interchangeabilité des termes clés du discours patriotique : « honneur », « devoir », « courage » d'un côté, « nation », « patrie », « France » de l'autre, tendent à perdre dans la répétition et la répétition leurs nuances et leurs différences<sup>81</sup>.

Quels peuvent être les effets sociaux de ce discours dominant ? Plusieurs chercheurs ont pointé, à juste titre, la distance qu'il y a de ces discours publics aux représentations du plus grand nombre, et posé la question – toujours complexe – de leur réception. R. Cazals

<sup>76</sup> Cf. Christophe CHARLE, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 2004, p. 222 ; voir également Claude BELLANGER *et al.*, *Histoire générale de la presse française, tome III : de 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1972, p. 410-412.

<sup>77</sup> F. PAPPOLA, thèse citée, p. 346-354, citation p. 354.

<sup>78</sup> Une majorité des textes cités par S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER dans *14-18, Retrouver... op. cit.*, s'ils ne relèvent pas d'une « culture de guerre », relèvent par contre pleinement, par la position de leurs producteurs et leurs thèmes, de ce discours dominant. Voir par exemple les p. 134-156, citant exclusivement des intellectuels, des officiers et des hommes d'Église.

<sup>79</sup> Selon la formulation plaisante de Hannah Arendt : « Les idéologies – des "ismes" qui, à la grande satisfaction de leurs partisans, peuvent tout expliquer jusqu'au moindre événement en le déduisant d'une seule prémisse ». *Le système totalitaire*, Paris, Seuil, 1972 [1951], p. 215. Bien entendu cette citation ne vaut pas assimilation du patriotisme de 1914 aux idéologies dites totalitaires.

<sup>80</sup> Cf F. COCHET, *Reims, ville-martyre, vie et mort d'un mythe républicain ? La guerre de 1914-18 dans la ville des sacres*, Reims, CRDP, 1985.

<sup>81</sup> Sur le caractère interchangeable et la fonction performative de ces mots dans le discours militaire, voir Julien MARY, « Ordonner ou persuader ? Les ambiguïtés du discours militaire français à la veille de la Première Guerre mondiale », in A. LOEZ et N. MARIOT, *Obéir/désobéir... op. cit.*, p. 17-31, en particulier p. 24.

évoque, à la suite de J. Scott et L. Smith, des « discours cachés » qui s’y opposent<sup>82</sup>, et F. Pappola a établi une chronologie et une sociologie fines du rapport à l’information, en montrant la distance critique croissante envers la presse au cours de la guerre<sup>83</sup>. Il convient cependant de prendre la mesure de la situation de monopole du discours dominant et de son effet d’écrasement au tout début de la guerre. Ce monopole, aussi bien dans l’espace public (dominé par les affiches de mobilisation puis les graffiti patriotiques sur les wagons et enfin les affiches ou images de propagande et de publicité<sup>84</sup>) que dans les colonnes de la presse (les mesures de F. Pappola montrent que le « discours de guerre » couvre 87% de la première page de la *Dépêche* toulousaine en septembre 1914<sup>85</sup>), contribue à rendre impossible et même en partie impensable un discours opposé à la guerre, critique envers les modalités de son déclenchement, de la mobilisation ou de telle ou telle décision prise, ou simplement nuancé<sup>86</sup>.

Cette situation est donc celle d’une profonde et durable délégitimation des discours opposés à la guerre – libres, avant août 1914, de s’exprimer – mais aussi des discours simplement réalistes, dont J.-N. Cru se fera après le conflit l’ardent défenseur, par opposition à ce que d’autres anciens soldats nommaient une presse « délirante et bêtifiante<sup>87</sup> ». L’effet d’écrasement de ces discours patriotiques est tel qu’ils dessinent, par l’évocation d’un moral infaillible ou d’un respect religieux pour le drapeau, des modèles et des normes auxquelles il devient difficile de ne pas se conformer, au moins publiquement. L’effet le plus profond de cette formation rapide d’un discours dominant est donc l’apparition d’une coupure entre les actes, les paroles et les textes formulés *publiquement*, et les pensées, idées ou discours exprimés en privé et confiés par écrit à un carnet ou à des proches. Plus un discours est public, plus il doit se trouver en conformité avec l’ensemble des discours publics qu’on peut dire dominants et patriotiques. On le voit nettement à travers l’exemple des *Carnets secrets* d’Abel Ferry, secrétaire d’État en 1914. À l’inverse des journaux, carnets et mémoires de responsables parus après le conflit (Poincaré, Ribot, Joffre, Painlevé...), qui sont parfois

---

<sup>82</sup> R. CAZALS, « Oser penser... », art. cit., p. 42.

<sup>83</sup> F. PAPPOLA, thèse citée.

<sup>84</sup> A. LOEZ, « Mots et cultures... », art. cit. ; Laurent GERVEREAU, « La propagande par l’image en France 1914-1918. Thèmes et modes de représentation », L. GERVEREAU et C. PROCHASSON (dir.), *Images de 1917, op. cit.*, p. 98-195.

<sup>85</sup> F. PAPPOLA, thèse citée, p. 285.

<sup>86</sup> Un fonctionnement social du même ordre, réduisant au silence et délégitimant les discours critiques, a pu s’observer dans la société des États-Unis au moment de l’entrée en guerre en Irak en 2003. Là aussi, on observe une convergence tout sauf fortuite et spontanée des discours d’État et des acteurs « privés » que sont les médias et les intellectuels. Voir Lee ARTZ et Yahya R. KAMALIPOUR (dir.), *Bring ‘em On: Media And Politics In The Iraq War*, Lanham (É-U), Rowman & Littlefield, 2004, 296 p ; David DADGE, *The War in Iraq and Why the Media Failed Us*, Westport, Praeger, 2006, 216 p. Aux logiques d’une entrée en guerre s’ajoutent les enjeux spécifiques liés aux médias audiovisuels.

<sup>87</sup> A. DUCASSE et al., *Vie et mort... op. cit.*, p. 30.

polémiques sur tel ou tel point sans remise en cause globale des normes, des valeurs consensuelles et des élites dirigeantes, il porte des jugements acérés sur le fonctionnement social et institutionnel en temps de guerre. Mais ce document contient en même temps ses propres formes d'euphémisation révélatrices de cette nécessaire conformité du discours public aux modèles dominants. Elles suivent plusieurs temporalités que nous avons pu étudier en établissant le texte : certaines formules initiales paraissant trop vives ou traitant de sujets trop troubles (les mutineries) ont été écartées ou rayées par Ferry lui-même dans le manuscrit qu'il pensait publier un jour<sup>88</sup>. Par la suite et après sa mort en 1918, sa veuve, Hélène Abel Ferry, a poursuivi cet effort pour édulcorer le texte : en ne publiant qu'une sélection de discours et de documents en 1920 dans *La Guerre d'en bas et d'en haut* ; et en préparant une édition largement coupée et retouchée des *Carnets secrets* pour publication en 1957. On ne peut savoir, s'il avait vécu, dans quelle mesure Abel Ferry aurait maintenu des jugements d'une vivacité sans équivalent dans ce type de texte<sup>89</sup>. On mesure aussi l'écart entre les notes de Ferry, d'une grande violence, et ses prises de parole plus sages en Conseil des ministres<sup>90</sup>. Cette nécessaire conformité publique au consensus constitue une autre clé de compréhension des écarts entre les sources mobilisées par différents historiens selon qu'ils défendent ou non « l'hypothèse culturelle<sup>91</sup> ».

Inversement, on assiste à une disparition pratique de la liberté d'opinion, attestée aussi bien par les condamnations évoquées, qui se prolongeront toute la guerre durant<sup>92</sup>, que par le resserrement de la censure, qui interdit de publication, fin 1914, un discours de Wilson parce qu'il a déclaré se faire le champion de la paix<sup>93</sup>. Ce caractère indicible de la paix au début du

<sup>88</sup> Abel FERRY, *Carnets secrets*, Paris, Grasset, 2005, en particulier p. 237 et 241.

<sup>89</sup> Voir N. OFFENSTADT, « Histoire d'un livre. Les *Carnets secrets* d'Abel Ferry », préface à A. FERRY, *op. cit.*, p. 7-38.

<sup>90</sup> Voir en particulier son compte-rendu du Conseil des ministres du 27 avril 1915 : il y « demande la permission » de lire aux ministres une note assez critique envers l'armée et sa « bureaucratie », où il se garde toutefois de formuler un jugement acerbe, qu'il consigne dans son carnet, suivant lequel l'offensive de Woëvre a « coûté quelque 45.000 hommes sans résultat ». A. FERRY, *op. cit.*, p. 104-105. Cette tension entre notes privées et prises de paroles publiques correspond à celle qu'identifie B. GAÏTI dans le contexte de la guerre d'Algérie où les penchants privés à la négociation sont cachés derrière des discours publics intransigeants, produits et contraints par la configuration générale du dicible dans l'arène politique : *op. cit.*, p. 192 en particulier.

<sup>91</sup> Voir sur ce point précis l'analyse par Blaise Wilfert-Portal des prises de position publiques de Bergson, restituant les conditions sociales d'énonciation de son patriotisme, qui tient, au-delà du « sentiment », aux effets de sa position de « penseur national quasi officiel ». B. WILFERT-PORTAL, « Note critique : 14-18, Retrouver la guerre », en ligne sur le site du Crid 14-18 :

<[http://www.crid1418.org/bibliographie/commentaires/retrouver\\_wilfert.html](http://www.crid1418.org/bibliographie/commentaires/retrouver_wilfert.html)>

<sup>92</sup> On manque encore d'une étude de fond des condamnés pour propos « pacifistes » et « défaitistes » : lieux et situations où ces propos ont été tenus, analyse sémantique, identité sociale des individus, peines infligées, chronologie, etc. Des indications fragmentaires sont présentes dans F. PAPPOLA, thèse citée, p. 380, et Y. POURCHER, *op. cit.*, p. 210 sq. . Voir aussi, pour un récit « de l'intérieur » de cette expérience, à prendre avec précautions, Louis LECOIN, *Le cours d'une vie*, Paris, L. Lecoïn, 1965.

<sup>93</sup> J.-J. BECKER, *Les Français... op. cit.*, p. 58.



conflit est amplement illustré par la réception faite au premier texte « pacifiste » d'ampleur. Romain Rolland est en Suisse lorsque la guerre éclate ; après la bataille de la Marne, il publie dans la *Tribune de Genève* son célèbre article intitulé « Au-dessus de la mêlée » où il suggère l'inutilité profonde de la guerre dans des termes mesurés. Cet article ne paraît pas en France, où il déclenche cependant parmi les journalistes et les commentateurs qui y ont eu accès un tollé et une condamnation unanime et violente<sup>94</sup>. A cet essor d'une fonction de surveillance patriotique de la presse correspond une disparition parallèle de sa fonction critique. Elle publie, en ce début de guerre, des textes et des récits non seulement orientés par le pouvoir et imprégnés d'un discours de guerre, mais aussi manifestement faux voire absurdes, comme lorsqu'on dénie la dangerosité des balles allemandes<sup>95</sup>. Dans les deux cas, des évolutions seront nécessaires, lorsque l'allongement du conflit ne permettra plus de fonctionner sur le registre du patriotisme absolu et indiscutable et de l'optimisme béat.

Toutefois, dans l'urgence de la mobilisation, le discours dominant qui exalte la patrie, dévalorise l'ennemi, interdit la critique et légitime la guerre apparaît omniprésent. Il contribue à réduire les choix des individus, pour qui la guerre apparaît alors comme une expérience collective évidente. Telle est la clé d'interprétation générale que l'on voudrait proposer pour l'entrée en guerre.

### **1.1.4 Une expérience collective évidente : retour sur l'entrée en guerre**

S'intéresser à la mobilisation et à l'entrée en guerre des Français ne peut se faire que dans un dialogue historiographique avec l'œuvre de Jean-Jacques Becker. Son étude est dite, à juste titre, fondamentale : à partir d'un socle factuel solidement établi, elle avance une interprétation globale de l'événement. Il analyse à la fois « l'Union sacrée » qui s'opère dans les milieux politiques, et l'attitude de la population dans son ensemble. L'étude de celle-ci met l'accent sur la force du sentiment national et patriotique, élément explicatif décisif pour comprendre la participation à la guerre d'une population dont l'auteur montre, jusqu'au moment de la mobilisation générale, les fortes réticences. L'étude fait ainsi se succéder l'analyse de deux moments cruciaux : « l'annonce » de la mobilisation, généralement empreinte de surprise, de tristesse, encore émaillée parfois d'incidents antimilitaristes, et le « départ » des hommes pour le front, dans une atmosphère nettement plus résolue et souvent

---

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 84 sq.

<sup>95</sup> F. PAPPOLA, thèse citée, p. 274.

enthousiaste. Le but de l'auteur est alors « d'expliquer cette brusque mutation » qui constitue pour lui une acceptation de la guerre à même d'expliquer l'ampleur des sacrifices consentis quatre ans durant<sup>96</sup>.

Cette interprétation, pour être pleinement admise par l'historiographie, n'en présente pas moins un certain nombre de problèmes. On peut les examiner dans un souci de critique argumentée et constructive afin de parvenir à une compréhension aussi réaliste que possible du fonctionnement social au début de la guerre. Un premier point sur lequel peut porter la critique concerne les sources mobilisées dans cette étude de « l'opinion », et l'objet même de l'enquête. Plusieurs auteurs, dont Pierre Bourdieu, ont depuis longtemps attiré l'attention sur le caractère abstrait et en fin de compte artificiel de cette notion, et sur les pièges qu'elle comporte pour le chercheur<sup>97</sup>. Ces remarques peuvent s'appliquer à un ouvrage où « l'opinion » est étudiée de manière englobante : l'introduction et la conclusion des chapitres reviennent au singulier de « l'opinion », même si bien des passages montrent des variations régionales ou socioprofessionnelles dans les attitudes face à la guerre. Le mode d'écriture et de présentation de l'argumentation tend à faire disparaître ces nuances ou à les intégrer dans un mouvement unique et général de « l'opinion », fréquemment personnifiée et dotée d'humeurs ou d'attributs<sup>98</sup>. Elle est d'abord analysée par l'étude de la presse, comme si celle-ci livrait un accès transparent aux pensées des contemporains : une étude quantitative des articles publiés à l'été 1914 est censée dévoiler les préoccupations des Français, le procès de Mme Caillaux « pesant » plus lourd – en pages, et dans « l'opinion » – que la crise diplomatique. Surtout, « l'opinion » est étudiée depuis les sources fort ambiguës que sont les rapports de préfets et les notes d'instituteurs sur la mobilisation. Si l'on trouve dans le texte des précautions rhétoriques quant aux préoccupations de ceux-ci, qui auraient pu les amener à présenter sous un jour particulier les réactions face à la guerre, elles ne sont pas traduites dans l'administration de la preuve, celle-ci se fondant largement sur une lexicométrie des termes employés pour décrire la mobilisation. Si ces sources n'appellent pas un soupçon global, la prise en compte de la position institutionnelle spécifique de leurs auteurs permettrait sans doute d'affiner et de nuancer bien des analyses<sup>99</sup>. François Bouloc a pu travailler sur les brouillons des rapports préfectoraux en Aveyron. Celui du 2 août porte ainsi la trace d'une

<sup>96</sup> J.-J. BECKER, *1914... op. cit.*, citation p. 329.

<sup>97</sup> Voir la mise au point récente de B. GAÏTI, « L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations », *Le Mouvement Social*, 2007/4, n°221, p. 95-104.

<sup>98</sup> Par exemple : J.-J. BECKER, *1914... op. cit.*, p. 136, 139, 145, 296, 313, 330.

<sup>99</sup> Sur l'utilisation de ce type de sources, voir Pierre KARILA-COHEN, *L'état des esprits. L'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848*, Rennes, PUR, 2008.

réécriture, témoignant de la tension entre emphase et description réaliste : « L'annonce de la mobilisation, hier après-midi, a été accueillie avec patriotisme sans trop grande émotion<sup>100</sup>. »

Malgré leur importance, ce ne sont pas ces éléments méthodologiques qu'on voudrait ici discuter. On souhaite plutôt interroger le glissement qui s'opère, dans l'ensemble de l'ouvrage, d'une description des conduites à une assignation des motivations. La documentation abondante, et dans l'ensemble convaincante, qui permet de montrer le calme de la mobilisation, l'extinction progressive de l'opposition, et l'inexistence de la « fleur au fusil », est en effet utilisée – de manière cette fois beaucoup moins évidente – pour montrer à quels sentiments et à quelles pensées renvoient ce calme et ce loyalisme à l'entrée en guerre. Ainsi, pour expliquer le passage d'une tristesse à l'annonce de la guerre à une résolution parfois enthousiaste lors du départ, l'auteur propose une explication par le sentiment patriotique développé chez tous les individus, relié à la conscience d'une guerre juste et défensive. On peut donner un exemple frappant de ce type d'argumentation dans l'introduction du chapitre 5, au titre lui-même significatif, « La guerre acceptée » :

« S'il est vrai, comme nous croyons l'avoir montré, que, dans sa masse, la population française ne voulait pas la guerre, comment, surprise au milieu de ses pacifiques occupations, a-t-elle pu s'accorder d'une si brutale rupture de sa vie quotidienne ? Peut-on admettre que la soumission aux lois ait été suffisante ? On le pourrait peut-être, si le départ s'était effectué au milieu d'une morne résignation, mais ce ne fut tout de même pas le cas. On pourrait également répondre que l'attitude des mobilisés s'explique très aisément par le sentiment du devoir envers la patrie. À notre sens cette explication, tout en étant essentielle, n'est pas suffisante. Quelque vingt-cinq ans plus tard, la faible manifestation de ce sentiment montra qu'il ne répond pas à de simples automatismes. Il a fallu qu'il trouve en 1914 des raisons particulières de s'exprimer<sup>101</sup>. »

On observe ici très nettement un glissement du social au mental. Les explications d'ordre institutionnel et social – respect des lois, conformité aux normes et au « devoir » – sont en fin de compte évacuées et jugées « pas suffisantes » ; il faut donc recourir, comme le fait l'auteur, à des explications d'ordre psychologique, mental, et culturel : les représentations et avant tout le « sentiment » patriotique, exprimé de manière « particulière » en 1914, le pays s'unissant contre une agression jugée intolérable. La pièce centrale de l'argumentation réside en fait dans la référence explicite à la défaite de 1940. Cette mise en parallèle d'un patriotisme abouti et fonctionnel, celui de 1914, et d'un patriotisme déficient et défaillant, celui de 1940, est reprise de manière forte en conclusion de l'ouvrage : si en 1914 « la France offre alors vraiment le spectacle d'une nation<sup>102</sup> », ce n'est plus vrai au moment de la Seconde Guerre

<sup>100</sup> Cité par F. BOULOC, *maîtrise citée*, p. 67.

<sup>101</sup> J.-J. BECKER, *1914... op. cit.*, p. 329.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 585.

mondiale, la défaite étant « en grande partie le résultat [...] du refus de l'opinion d'accepter véritablement les sacrifices de la guerre<sup>103</sup> ».

Il faut s'arrêter sur cette comparaison, et mettre en doute sa validité. Elle est d'abord rendue inopérante par l'historiographie récente de la « chute de la France » en 1940, qui a réintroduit la part de contingence qu'eut la défaite militaire, et fait définitivement justice des explications par un « sentiment national » insuffisant<sup>104</sup>. Si la France fut vaincue en 1940, ce n'est pas par défaut de patriotisme ou d'investissement de sa population, ni par volonté de se soustraire aux « sacrifices », mais en raison d'une conjonction de circonstances complexes, dans lesquelles les facteurs militaires et les décisions des dirigeants tiennent une place prépondérante. Quelle que soit notre tentation de les lire dans le *Zeitgeist* délétère des années 1930, la rapidité de la victoire allemande et l'issue même de la bataille n'avaient rien d'inéluctable.

Ce qui nous ramène en 1914 : la victoire française de la Marne, début septembre, et donc la prolongation du conflit, sont tout aussi contingentes, comme J.-J. Becker l'explique lui-même à plusieurs reprises. Des centaines d'articles et d'ouvrages qui ont tenté de comprendre le « miracle de la Marne » et d'expliquer les mouvements de Maunoury, Gallieni et von Kluck, il ressort le simple fait que la victoire française ne revêt alors aucun caractère de nécessité ou d'évidence. La guerre aurait très bien pu se terminer environ cinq semaines après avoir commencé, par une victoire allemande<sup>105</sup>. Que ferait-on alors des éloges au patriotisme inflexible du soldat de 1914, et de la France, « vraiment une nation » ? N'aurait-il pas été possible de trouver des signes avant-coureurs de la défaite de la Marne, et d'en faire des « explications » aussi solides que celles qui ont servi, des années durant, à mettre en scène la chute de la III<sup>e</sup> République ? À la suite de Julian Jackson, on peut s'essayer facilement à cette mise en intrigue alternative pour expliquer une défaite rapide en 1914. Voici comment on pourrait présenter la « défaite de la Marne » : elle est inévitable, dans un pays divisé par les luttes politiques, la querelle religieuse et l'agitation sociale, division illustrée par le succès de librairie de *La République des camarades* où Robert de Jouvenel critique le régime, division que n'a pu faire oublier une « Union sacrée » de façade ; elle est due surtout à une armée fragilisée par l'affaire Dreyfus et ses suites, et à l'encadrement incompetent : tandis que des

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 589.

<sup>104</sup> Cf. Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC, *Les Français de l'an 40*, Paris, Gallimard, 1990, et surtout Julian JACKSON, *The Fall of France. The Nazi invasion of 1940*, Oxford, Oxford University Press, 2003, en particulier p. 196 sq : il se livre à une telle comparaison entre 1914 et 1940.

<sup>105</sup> Pour une étude récente voir Patrick GARREAU, *1914. Une Europe se joue sur la Marne*, Paris, Economica, 2004. Le colloque édité par F. COCHET, *Les batailles de la Marne : de l'Ourcq à Verdun, 1914 et 1918*, Saint-Cloud, Soteca, 2004, n'apporte des éléments nouveaux que sur les combats de 1918.

ordres ineptes provoquent le désastre de Charleroi, une trentaine d'élèves officiers de Saint-Cyr n'ont-ils pas juré d'aller à l'assaut en Casoar et gants blancs ? Plus profondément, la victoire était impossible tant les esprits étaient troublés à la veille encore de la mobilisation, où un antimilitarisme virulent rassemble des milliers de militants, et où Jaurès est assassiné, tandis que la masse des Français reste indifférente aux menaces, préférant songer aux futilités du procès Caillaux<sup>106</sup>.

L'exercice invite à la prudence au moment d'assigner des motivations à « l'opinion » sur la base des victoires ou des défaites militaires<sup>107</sup>, et, plus largement, devant les analyses évaluant la qualité, la profondeur ou la valeur du « patriotisme » et des sentiments supposés le nourrir<sup>108</sup>. Il invite surtout à revenir du psychologique et du mental au social. J.-J. Becker conclut son ouvrage sur le constat d'une « puissance du fait national<sup>109</sup> » en 1914. On ne peut qu'abonder dans ce sens, à condition d'ajouter que le « fait national » est, de part en part, un fait social. Celui-ci est irréductible à la psychologie, à la culture ou au patriotisme des seuls individus.

Une description réaliste de l'entrée en guerre de 1914 révèle en fait, plutôt que le « sentiment » des populations, l'efficacité qu'a atteint l'État-nation comme cadre social. Blaise Wilfert-Portal a rappelé, dans une note critique importante consacrée à *14-18, Retrouver la guerre*, les étapes et les éléments qui ont formé ce cadre :

« L'État-nation contemporain est irréductible au partage d'un sentiment, fût-il une grande émotion collective, un grand souffle de croisade ou une culture de guerre, et cette distinction essentielle permet de sortir de la fausse question de l'origine du sentiment national. Les historiens de la construction du national comme forme d'existence sociale et politique ont depuis un moment montré que la nationalisation des sociétés s'appuie sur des institutions, une division sociale du travail, des réseaux d'école, une intégration économique et politique, une protection sociale, au moins autant que sur un corpus de représentations malléables et flottantes. Gérard Noiriel et Christophe Charle, pour ne parler que des grandes synthèses interprétatives disponibles en français, ont récemment expliqué comment les sociétés européennes, et particulièrement françaises, ont connu une nationalisation radicale de leur rapport au territoire et au politique, qui s'est appuyé, dans le cadre de la concurrence généralisée entre des États à vocation impériale, sur une mobilisation des populations et une modification décisive de leur appartenance à la collectivité politique. Obéissance,

<sup>106</sup> Un tel discours est employé, durant la Grande Guerre, par les essayistes soucieux de valoriser le « redressement » miraculeux permis par le conflit et la Marne. Cf. Philippe OLIVERA, « Pour faire la guerre, prépare la paix : le discours des essayistes français (1916-1918) », in Sylvie CAUCANAS, Rémy CAZALS et Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Paroles de paix en temps de guerre*, Toulouse, Privat, 2006, p. 295-305.

<sup>107</sup> On mesure ici de nouveau toute l'importance de la mise à distance des « résultats » pour comprendre les processus sociaux. Cf. *supra*, Introduction, note 82, et M. DOBRY, « Penser = classer ? », entretien avec A. LOEZ, G. NOIRIEL et P. OLIVERA, *Genèses*, n° 59, juin 2005, p. 151-165.

<sup>108</sup> Le même parallèle entre le « soldat-citoyen » de 1914 et de 1940 est mené par L. Smith sur des bases tout aussi fragiles : « La solidité de la citoyenneté républicaine durant la guerre "totale" en France en 1914-18 présente un vif contraste avec la vulnérabilité de cette identité durant la guerre de 1939-40, qui en France ne fut jamais totale » [« The durability of republican citizenship during France's "total" war of 1914-18 contrasted sharply with the vulnerability of that identity during the war of 1939-40, which in France never became total »], L. SMITH, « Remobilizing... », art. cit., p. 159.

<sup>109</sup> J.-J. BECKER, *op. cit.*, p. 586.

intériorisation de normes comportementales et culturelles, apprentissage systématique de la langue dominante, identification et protection par l'État des individus, transformation des références mémorielles et culturelles par l'École et la presse nationale, rien, dans ces mouvements de fond ne se laisse résumer par des notions psychologiques comme le sentiment, "la force supérieure issue du plus profond de soi-même", ou l'idée de croisade<sup>110</sup>. »

Comment ce rappel clair, dense et complet du cadre social de 1914 nous permet-il de comprendre différemment les situations de « l'annonce » et du « départ » des mobilisés, que J.-J. Becker rapporte au « sentiment national » ? Il permet en fait de revenir à l'explication par la « soumission aux lois » et le « devoir », écartée par l'auteur comme insuffisante. Pour des hommes socialisés dans le cadre de l'État-nation, répondre à la mobilisation est la seule conduite socialement pensable, qu'on le veuille ou non. Il s'agit même d'une évidence collective, titre qu'on a adopté pour cette section : aucune autre possibilité réaliste n'est ouverte que le loyalisme, l'obéissance et le conformisme social. Ce dernier terme n'a ici aucune connotation péjorative : suivant en cela la redéfinition qu'en propose N. Mariot, on entend simplement désigner par là l'ensemble des actes et des pratiques prenant place dans un cadre collectif et habituel, sans être précédés d'une délibération intime ou d'un choix réflexif<sup>111</sup>.

C'est en ce sens que la mobilisation de 1914 relève de l'évidence collective. Celle-ci n'est pas le fruit de la peur (de la contrainte) ou de la volonté (du sentiment patriotique). Elle a été rendue possible par un travail très intense de nationalisation des sociétés, décrit plus haut, où le service militaire et la scolarité obligatoires tiennent une place centrale<sup>112</sup>. Les institutions militaire et scolaire partagent de plus la valeur essentielle du « devoir », qui est en congruence avec les structures familiales et les modèles prégnants de la culture de masse<sup>113</sup>.

<sup>110</sup> B. WILFERT-PORTAL, art. cit. Les ouvrages cités sont ceux de Gérard NOIRIEL, *Population, immigration et identité nationale en France*, Paris, Hachette, 1992 et *État, nation et immigration : vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, 2001, rééd. « Folio histoire », 2005, ainsi que celui de C. CHARLE, *La crise... op. cit.*

<sup>111</sup> N. MARIOT, *Bains de foule... op. cit.*, p. 311 en particulier.

<sup>112</sup> Voir, outre les travaux de C. Charle et G. Noiriel, Jean-François CHANET, *L'École républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996 ; Yves DÉLOYE, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Paris, FNSP, 1994 ; Anne-Marie THIESSE, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, MSH, 1997, et *La création des identités nationales*, Paris, Seuil, 1999 ; Pierre ARNAUD, *Le militaire, l'écolier, le gymnaste : naissance de l'éducation physique en France (1869-1889)*, Lyon, PUL, 1991, et Odile ROYNETTE, « Bons pour le service » : *l'expérience de la caserne en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2000. F. ROUSSEAU montre l'intériorisation du devoir républicain à travers la conscription : *Service militaire au XIX<sup>e</sup> siècle. De la résistance à l'obéissance. Un siècle d'apprentissage de la patrie dans le département de l'Hérault*, Montpellier, ESID, 1998. Voir enfin les analyses que consacre F. COCHET à ces apprentissages : *Survivre... op. cit.*, p. 41-57.

<sup>113</sup> Un « devoir » rappelé à la fois directement, par nombre de parutions édifiantes, et indirectement par la mise en scène de la criminalité et de la délinquance ou des catastrophes visant à faire ressentir le désastre qu'est toute transgression de l'ordre social. Voir en particulier Michelle PERROT, *Les ombres de l'histoire. Crime et châtiement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 2001, Dominique KALIFA, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995, et Anne-Claude AMBROISE-RENDU, *Petits récits des désordres ordinaires. Les faits divers dans la presse française des débuts de la Troisième République à la Grande guerre*, Paris, Seli Arslan, 2004.

Tous ces éléments forment un « habitus national » qui fait, à la mobilisation, la preuve de son efficacité. C'est en ces termes que Christophe Charle analyse le récit de la mobilisation dans ce texte d'Ephraïm Grenadou :

« Voilà les gendarmes qui arrivent au grand trot de leurs chevaux. Ils vont droit à la mairie. Là ils trouvent le maître d'école, et le maître ressort avec l'affiche dans les mains, l'affiche blanche avec deux drapeaux en croix : MOBILISATION GÉNÉRALE. Le maître nous crie : - Allez dire à Achille qu'il sonne la trompette, à Cagé de prendre son tambour. Vous, les gars, sonnez le tocsin. Alors, moi et Albert Barbet qui a été tué à la guerre, on a sonné le tocsin. Le monde, ils ont laissé leurs faucheuses ; les charretiers ont ramené leurs chevaux. Tout ça arrivait à bride abattue. Tout ça s'en venait de la terre. Tout le monde arrivait devant la mairie. Un attroupement. Ils avaient tout laissé. En pleine moisson, tout est resté là. Des centaines de gens devant la mairie<sup>114</sup>. »

Il y note la présence et l'autorité indiscutée des représentants de l'État et des deux institutions majeures que sont l'école et l'armée. Au travail d'encadrement qu'ils réalisent s'ajoutent les habitus de « devoir » voire de soumission sociale intériorisés, et enfin l'émotion d'une grande crise où chacun se trouve sous le regard de la « collectivité rassemblée », et où la participation à la guerre est la « conduite la moins coûteuse socialement »<sup>115</sup>. On peut aller plus loin et souligner que c'est la seule conduite conforme au fonctionnement de l'espace social englobant, sans que la question – vais-je à la guerre ? N'y vais-je pas ? – soit réellement posée par un nombre significatif d'acteurs.

On ne doit pas ici se laisser égarer par le flot de justifications qu'ont produites, sur le moment et après la guerre, les plus éloquents d'entre eux, et ceux dont la familiarité avec l'écrit était la plus grande. C'est le cas des militants socialistes qu'étudie Romain Ducoulombier<sup>116</sup>. Leur position est particulière, puisqu'ils doivent faire sens d'une conduite parfois malaisément vécue comme un reniement ou une incohérence dans leur parcours jusque-là pacifiste. Dans leurs textes, les « raisons » d'adhérer au conflit s'additionnent donc, toutes plus « raisonnables » les unes que les autres : tradition de « jacobinisme patriote » du socialisme français, volonté d'abattre le militarisme allemand, d'être fidèle à l'esprit supposé de Jaurès...

Mais en supposant l'absence de ces « bonnes » raisons, quelle autre attitude auraient-ils pu adopter que le loyalisme ? Ne s'agit-il pas moins d'un « ralliement » que d'une impasse complète de la situation, où la réticence à la guerre se heurte à l'inertie des événements qui l'imposent ? C'est ce que suggèrent les documents attestant de leurs réactions immédiates aux

---

<sup>114</sup> Ephraïm GRENADOU, *Grenadou paysan français*, Paris, Seuil, 1978 [1966], cité par C. CHARLE, *op. cit.*, p. 204.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 203.

<sup>116</sup> Romain DUCOULOMBIER, « La "Sociale" sous l'uniforme : obéissance et résistance à l'obéissance dans les rangs du socialisme et du syndicalisme français, 1914-1916 », in A. LOEZ et N. MARIOT, *Obéir/désobéir... op. cit.*, p. 266-279.

journées déstabilisantes qui voient s'enchaîner risque de guerre, mort de Jaurès et mobilisation, bien moins construits que les argumentaires postérieurs. Voici les notes prises le soir même du 31 juillet par le jeune militant Jean Texcier :

« C'est la guerre européenne presque inévitable, quelque chose d'immense et de barbare qui déconcerte désarme et nous fait apparaître comme des pygmées. Où sont les déclarations d'antan. [...] Où sont les menaces : grève générale insurrection. On se sent pris dans la bourrasque comme dans un étau mouvant. Il vous emporte et vous immobilise. On est stupide, angoissé, désorienté<sup>117</sup>. »

Aussi on peut renverser la perspective et voir, dans les discours très construits émis ensuite par des hommes habitués à bâtir des argumentations complexes moins des raisons que des justifications à une attitude commune et évidente, très largement subie. De même, il faut se garder de la tentation d'extrapoler leurs « motifs » ou leurs « raisons » pour les attribuer à l'ensemble de la population : c'est précisément la méthode adoptée, dans une large mesure, par J.-J. Becker, qui saisit quelques-unes des justifications mises par écrit par les instituteurs – les adjectifs les plus fréquents dans leurs notes – pour les assigner à « l'opinion ». Mieux vaut garder à l'esprit que dans un contexte où tous adoptent, bon gré mal gré, la seule conduite socialement cohérente, ceux qui ont le plus de moyens discursifs et réflexifs se chargent d'attribuer un « sens » à l'expérience qui s'impose, à plus forte raison lorsqu'ils sont partie prenante, comme les instituteurs, de l'effort de guerre et de son encadrement étatique.

Moins doté en ressources symboliques, plus éloigné des institutions, le jeune soldat François Barge n'a guère envie de faire la guerre. Dans ses souvenirs, il note simplement, pour le jour de la mobilisation : « Comme la loi le veut, il faut obéir<sup>118</sup>. » Pour lui, pour beaucoup d'autres, l'explication par la « soumission aux lois » et l'appartenance à un État-nation efficace, est largement suffisante. Pour tous, en effet, l'extraordinaire de la guerre est atténué, balisé et banalisé par l'ordinaire du travail étatique, institutionnel et social qui l'accompagne. Toutes les interactions de l'été 1914 illustrent l'efficacité du travail social rendant la mobilisation évidente – une obligation légale, un devoir multiforme – et assurant le conformisme social.

François Boulet est un jeune commis des postes originaire du sud de la France. Il est parisien en 1914, et décrit pour sa famille la capitale à la mobilisation :

« Tu ne vois que des gens sérieux, graves, cheminant tranquillement par petits groupes [...] Puis, le soir, une foule toujours grossissant descend sur les boulevards, près du « Matin », attendant l'affichage des nouvelles. [...] Un drapeau flotte, c'est la ruée, le monôme, la manifestation patriotique. Femmes, enfants, jeunes et vieux, tous suivent, défilent aux mâles accents des refrains patriotiques pendant que la foule des curieux applaudit avec frénésie. Pas un cri séditieux, pas une protestation, chacun veut aller de l'avant. Je ne sais si au pays le

<sup>117</sup> Jean Texcier, cité dans *Ibid.*, p. 270.

<sup>118</sup> François BARGE, *Avoir vingt ans dans les tranchées*, Saint Pourçain-sur-Sioule, C.D.R.P., 1984, p. 1.



patriotisme est né avec autant de spontanéité ; mais ici, il est vraiment beau de voir tout cela. Et pourtant, je suis loin de partager ces théories<sup>119</sup>. »

Ce témoin est lui-même prompt à monter en généralité les quelques signes et personnes qu'il observe pour en déduire un état d'esprit général. On note la dichotomie entre la réticence ou du moins le scepticisme intime, exprimé par la dernière phrase, et l'impression forte que provoque la manifestation patriotique, qui transforme par sa dynamique le « sérieux » en « frénésie<sup>120</sup> ». On ne s'étonne guère que sur son passage, il n'y ait « pas un cri séditieux » : la manifestation n'a pas besoin d'être nombreuse pour délégitimer toute autre attitude, d'autant que les rares réfractaires peuvent être, comme on l'a vu, arrêtés ou réduits au silence. De telles scènes, rares en province et au moment de l'apposition de l'affiche de mobilisation, deviennent plus fréquentes lors du départ en train des mobilisés qu'accompagnent des chants et des encouragements. Là encore, nul besoin d'imaginer une « conversion » à la guerre procédant du « sentiment » de sa légitimité : une même séparation s'opère entre les conduites publiques, conformes aux attentes et aux règles sociales, et les impressions privées souvent plus mitigées. On lit à la fois ces craintes et ces normes dans les deux recommandations les plus fréquentes adressées à l'été 1914 aux soldats languedociens étudiés par J. Maurin : « Sois prudent ! » et « Sois bon soldat<sup>121</sup> ! »

La séparation avec les proches est aussi une division sexuée des rôles : aux femmes sont concédées les larmes et l'expression de la douleur ou de l'angoisse ; aux hommes, la tâche masculine et virile de défendre le pays envahi sans exprimer de réticence ni laisser voir de doute. Ce partage des tâches qui correspond en profondeur aux structures sociales est évoqué par Marc Bloch, à Paris : « La tristesse qui était au fond de tous les cœurs ne s'étalait point ; seulement, beaucoup de femmes avaient les yeux gonflés et rouges [...] Les hommes pour la plupart n'étaient pas gais ; ils étaient résolus, ce qui vaut mieux<sup>122</sup>. » C'est ce qu'illustre encore le cas d'Ivan Cassagnau, artilleur qui cache ses émotions au moment de se séparer de son épouse, le 9 août : « Nous sommes bouleversés. Elle s'efforce de maîtriser son émotion, moi aussi<sup>123</sup>. » Même volonté de faire bonne figure pour Henri Despeyrières, le jour de la mobilisation puis le jour du départ, dans les deux situations successives identifiées par

---

<sup>119</sup> François BOULET, *1914-1915, rouge garance et bleu horizon : correspondance de guerre*, Saint-Génis-des-Fontaines, la Mandorle, 2006, p. 34.

<sup>120</sup> On note aussi les conduites acclamatives banales du public, qui renvoient une fois de plus aux situations étudiées par N. MARIOT, *Bains... op. cit.*

<sup>121</sup> J. MAURIN, *op. cit.*, p. 576. Voir plus largement les pages très nuancées consacrées à l'entrée en guerre : p. 571-581.

<sup>122</sup> Marc BLOCH, « Souvenirs de guerre », *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2006, p. 120.

<sup>123</sup> Ivan CASSAGNAU, *Ce que chaque jour fait de veuves, journal d'un artilleur 1914-1916*, Paris, Buchet-Chastel, 2003, p. 21.

J.-J. Becker. D'abord, le 1<sup>er</sup> août, il se résigne dans une lettre à ses parents : « Et puis l'on est Français et l'on tient à faire son devoir, à ne pas flancher devant les camarades. » Le jour du départ, avec les autres jeunes mobilisés, « toute tristesse était bannie. Nous voulions crâner devant la population<sup>124</sup> ». Être « Français » est ici clairement une condition sociale plus qu'une identité intime, reliée non pas à un sentiment, mais à une norme (le devoir) et à des interactions (ne pas flancher devant les camarades). La « puissance du national » est bien, ici, la puissance du jeu social dans le cadre de l'État-nation.

Elle est tout aussi visible dans le cas d'Étienne Tanty, qui redoute la guerre depuis la caserne du 129<sup>e</sup> RI où il fait ses classes, et note le 30 juillet 1914 que « la situation ne dépend pas de nous ». Lorsque cette situation débouche sur la mobilisation, il est pris par les gestes ordinaires du soldat mobilisé qui suppriment la possibilité même d'un arrêt ou d'un refus : « D'ailleurs nous avons le mouvement, la préparation qui nous occupent, nous maintiennent loin de la réflexion. Le malheur est si grand que personne n'y croit vraiment. [...] Pour moi, je suis si abruti que je ne peux penser à rien<sup>125</sup>. » Quelques jours plus tard, le 4 août, il dispose d'un peu plus de temps pour revenir sur cette journée de la mobilisation qui ne lui a guère laissé le choix, et pour la raconter : « Le sergent-major entre, tout bouleversé, au bureau et, jetant le cahier de comptabilité sur la table : "La mobilisation est commencée !" Aussitôt, on renfile la tenue de guerre que nous avons placée dans le paquetage et les diverses opérations commencent<sup>126</sup>. » À aucun moment, il n'est question d'un choix, ou d'une délibération aboutissant à une résolution intérieure ; les gestes ordinaires à accomplir participent de cette expérience collective évidente. Tout au plus note-t-il le partage sexué des rôles qui conduit les hommes jeunes à s'endurcir et à faire bonne figure : « Mais il y a une chose qui me navre absolument : c'est de passer en ville et devant les pauvres femmes qui pleurent, je m'épouvante de ce que vous pouvez faire. Je vous en prie, ne vous alarmez pas<sup>127</sup>. »

Ces manifestations de douleur conduisent, en retour, les hommes mobilisés à présenter le courage viril attendu d'eux dans les circonstances. C'est pourquoi, selon la formule de Louis Barthas, socialiste antimilitariste qui a toutes les raisons de refuser la mobilisation mais n'a, lui non plus, pas le choix, « tout le monde montra un vrai ou un faux courage<sup>128</sup> ». On rejoint la proposition évoquée lors de la description du discours dominant : la situation de

<sup>124</sup> Henri DESPEYRIÈRES, *C'est si triste de mourir à 20 ans. Lettres du soldat Henri Despeyrières, 1914-1915*, Toulouse, Privat, 2007, p. 32. Voir Alexandre LAFON, « Obéir, contourner, refuser : les stratégies dévoilées par le témoignage du combattant Henri Despeyrières », in A. LOEZ et N. MARIOT, *Obéir/désobéir... op. cit.*, p. 153-166.

<sup>125</sup> E. TANTY, *op. cit.*, p. 44-46.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>128</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 14, 4 août 1914.

guerre conduit les individus à afficher publiquement des comportements et même des émotions conformes à ce qu'attend d'eux l'État-nation en guerre. Il peut exister un décalage entre la réticence intime au conflit et l'obligation d'y entrer ; ce décalage débouche, en raison de l'intensité du contrôle social et du travail d'encadrement collectif qui préside à la mobilisation, sur l'affichage de l'unanimité et l'occultation de la peine, de la défiance ou des doutes. Cette production de l'unanimité a lieu également au sommet de l'État : Pierre Renouvin signale que le vote unanime du 4 août, lors de la grande séance de l'Union sacrée, fut précédé d'objections, exprimées « dans le secret des groupes<sup>129</sup> ».

Enfin, il ne faut pas oublier les altercations et les dissensions qui se produisent, signes d'un passage moins « unanime » qu'il n'y paraît à l'état de guerre. F. Bouloc décrit ainsi très finement les tentatives, à l'échelle locale, pour ne pas « partir » ou pour profiter financièrement de la mobilisation par la vente d'effets ou de bêtes<sup>130</sup>. De toutes premières stratégies d'évitement se déploient ainsi dès le moment de la mobilisation. Sont-elles le signe d'un « patriotisme » déficient ? Peut-être chez Etienne Tanty, désespéré de la guerre, qui correspond avec son père le 8 novembre pour chercher un « piston » et se désole de ne pas en avoir : « Ici, je ne suis rien, je ne puis rien<sup>131</sup>. » Ce n'est pas le cas chez André Kahn, avocat bourgeois et très patriote, qui avoue cependant, dès le mois de septembre, « je ferai mon possible pour rester secrétaire<sup>132</sup> ». La recherche d'une affectation peu dangereuse correspond moins à un « patriotisme » peu intense qu'à des ressources plus fortes en termes de position sociale et de réseaux relationnels.

Bien entendu, ce n'est pas avec ces quelques exemples que l'on entend réécrire l'histoire de la mobilisation. Cela demanderait une nouvelle enquête, ici et là partiellement entreprise, peut-être pas inutile<sup>133</sup>. On se propose simplement de relire cette expérience à l'aune plus ordinaire de l'hypothèse sociologique : les interactions, les règles du jeu social et institutionnel, la force du discours dominant, le cadre englobant et indiscutable de l'État-nation assurent le conformisme de tous à l'évidence de la guerre. Celle-ci est d'autant plus forte qu'elle est imaginée comme courte, et qu'on ignore la mort de masse qu'elle va provoquer comme les effroyables conditions du combat. La mobilisation ordonnée par l'État

---

<sup>129</sup> P. RENOUVIN, *Les formes... op. cit.*, p. 28.

<sup>130</sup> F. BOULOC, maîtrise citée, p. 76-77.

<sup>131</sup> E. TANTY, *op. cit.*, p. 155, 8 novembre 1914.

<sup>132</sup> André KAHN, *Journal de guerre d'un Juif patriote*, Paris, J.-C. Simoën, 1978, p. 19.

<sup>133</sup> F. BOULOC, maîtrise citée. Les graves émeutes ayant secoué Le Havre à la mobilisation n'ont pas reçu une attention suffisante : voir les notations trop rapides dans John BARZMAN, *Dockers, métallos, ménagères. Mouvements sociaux et cultures militantes au Havre, 1912-1923*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen, 1997, p. 110.

reste une situation extraordinaire, mais étatique définie comme normale et ordinaire, et par là évidente pour les individus qui n'ont d'autre choix que d'y participer.

Quittant un instant les premiers jours d'août 1914, on doit pour finir rappeler la dureté physique des premiers combats, qui confère encore à la guerre une nature d'évidence physique pour tous ceux qui y sont pris, dont un nombre effarant mourra dans les deux premiers mois. Ainsi Marc Bloch parcourt-il plusieurs fois 25 km par jour en août 1914<sup>134</sup> ; tandis que Marcel Papillon note en décembre 1914 : « Depuis le 2 août, nous n'avons pas eu d'autre repos que les quelques jours que nous nous sommes arrêtés à Toul, et un point c'est tout<sup>135</sup>. » La guerre est d'abord une évidence à laquelle on ne peut se soustraire.

\*  
\*       \*  
\*

Pour comprendre pourquoi les soldats désobéissent en 1917, il a paru nécessaire de revenir sur ce qui assure initialement leur obéissance. Au total, celle-ci n'apparaît guère comme le produit d'un choix, d'une résolution ou d'une délibération. Elle n'est pas un acte motivé – même si beaucoup peuvent formuler des motivations – mais résulte du conformisme social dans l'efficace cadre étatique, et sous le regard intense des autres, de ceux qui doivent partir comme de celles qui restent, et devant qui il faut faire bonne figure. Dès lors, il peut être permis de comprendre leur désobéissance ultérieure non comme une « démotivation » passagère et vite surmontée, mais comme le signe que d'autres choix et d'autres conduites sont devenus possibles et pensables. C'est en raison d'une inflexion des cadres sociaux et symboliques de l'obéissance engagée dès la fin de l'année 1914.

## **1.2 Armée et société face à la durée de la guerre**

La bataille de la Marne puis l'enterrement dans les tranchées rendent impossible la guerre courte attendue tant par les Allemands que par les Français. Même si l'espoir d'une victoire rapide n'est pas abandonné immédiatement, la guerre dure, et cette durée met à l'épreuve les cadres sociaux et symboliques de l'obéissance tels qu'ils se sont fixés à l'été 1914. Des réalités inattendues s'imposent aux soldats et, par les lettres qu'ils écrivent, à une partie toujours croissante de la population : la mort de masse, la difficulté inouïe de la guerre

---

<sup>134</sup> M. BLOCH, *op. cit.* p. 177 sq.

<sup>135</sup> Marcel PAPILLON, « Si je reviens comme je l'espère » *Lettres du front et de l'arrière 1914-1918*, Paris, Grasset, 2004, p. 54.

et de la vie au front, l'éloignement de la victoire. Les premières semaines du conflit ont révélé à qui sait voir les effets de la guerre moderne, et de sa terrifiante violence. De Gaulle l'a exprimé en 1938, décrivant le début de la guerre en quelques mots incisifs :

« Tout à coup, le feu de l'ennemi devient ajusté, concentré. De seconde en seconde, se renforcent la grêle des balles et le tonnerre des obus. Ceux qui survivent se couchent, atterrés, pêle-mêle avec les blessés hurlants et les simples cadavres. Calme affecté d'officiers qui se font tuer debout, baïonnettes plantées aux fusils par quelques sections obstinées, clairons qui sonnent la charge, bonds suprêmes d'isolés héroïques, rien n'y fait. En un clin d'œil, il apparaît que toute la vertu du monde ne prévaut point contre le feu<sup>136</sup>. »

Pourtant, le conflit continue, sur des bases fixées dans l'urgence et sur des présupposés faux. Une adaptation est nécessaire, mais elle ne peut se faire de manière frontale : un retour critique sur le discours dominant de l'été 1914 est difficile, et l'épreuve du feu ne débouche pas sur une remise en cause du conflit. La paix, rendue indicible au début de la guerre, demeure presque impensable et impossible à envisager pour la société française, par la conjonction de quatre aspects : l'occupation maintenue du nord-est de la France, l'ampleur même des pertes qui nécessite rien moins que la Victoire afin de les justifier ; le discours dominant, tel qu'il a été formulé avant la découverte de la guerre industrielle, interdisant de douter ou de transiger ; la publicisation des « atrocités », enfin, qui semble en confirmer la légitimité.

La situation qui s'est créée, et que nul n'a souhaité, est donc déséquilibrée : un investissement total dans le conflit s'est fait sur la base d'une guerre courte ; cet investissement est démesuré dès lors que l'épreuve dure ; cette démesure même et les coûts exorbitants qu'elle a entraînés empêche d'en sortir sans victoire. Au piège stratégique et tactique de tranchées bloquées et meurtrières s'ajoute le piège discursif d'une rhétorique de guerre inadaptée à la nature réelle de celle-ci. Les buts de guerre sont rendus à la fois indiscutables par les pertes subies, et inaccessibles par le blocage du front. Pour concilier les dimensions contradictoires de l'investissement des dirigeants sur la guerre, de leur discours, et de la réalité du conflit, des adaptations se mettent en place, dessinant de nouvelles formes de cohésion. L'entrée en guerre s'était faite dans l'idée que la brièveté du conflit permettrait une résolution, ou du moins une mise entre parenthèses dans l'urgence, des tensions sociales et politiques, au profit de l'unanimité patriotique. Continuer la guerre suppose de trouver d'autres manières d'affronter ces tensions et celles, nouvelles, que le conflit engendre.

La société française entreprend donc un effort global de redéfinition du sens de la guerre, aboutissant à **de nouveaux cadres d'interprétation du conflit (1.2.1)**. Loin d'être toujours perçu comme une croisade, celui-ci est vu à partir de 1915 comme une épreuve

---

<sup>136</sup> Charles DE GAULLE, *La France et son armée*, Paris, Plon, 1938, p. 243.

douloureuse qui doit être affrontée de la manière la plus égalitaire et la plus juste possible. La genèse conflictuelle de ce nouveau cadre symbolique aboutit à d'importantes modifications législatives. Elle ouvre, en même temps, des espaces imprévus de dissension et de critique qui rompent avec l'unanimité apparente de l'Union sacrée.

La prolongation de la guerre aboutit surtout, sur le plan pratique, à **de nouvelles interactions entre armée et société (1.2.2.)**. À l'idéal militaire d'une armée coupée de l'arrière et tout entière vouée à la guerre s'oppose la réalité et la nécessité d'une porosité croissante des univers civils et militaires, par la correspondance et les permissions surtout, aboutissant à de complexes redéfinitions des identités individuelles pour les combattants qui sont en même temps des citoyens et de civils mobilisés.

Enfin, au sein de l'armée et dans l'univers du front, se produisent également des adaptations : **de nouveaux rapports sociaux (1.2.3)** se mettent en place, permettant d'affronter en partie la violence et la durée imprévues de la guerre. Il faut trouver de nouveaux ressorts à la ténacité et redéfinir les relations d'autorité, fondées sur des valeurs spécifiques dans le cadre imprévu des tranchées.

Ainsi, entre 1915 et le début de 1917, les cadres sociaux de l'obéissance ne disparaissent pas, mais ils sont infléchis et redéfinis. La mise en place simultanée, en quelques semaines de l'été 1915, des permissions, du contrôle postal et de la loi Dalbiez motivée par la hantise des « embusqués », illustre la nécessité pour la société française de repenser et reformuler les règles permettant d'affronter durablement l'épreuve. Ces évolutions aboutissent à des équilibres instables, aussi bien à l'arrière qu'au front, et dont les mutineries révéleront les contradictions.

## 1.2.1 De nouveaux cadres d'interprétation du conflit

Le discours dominant formulé et cristallisé à l'été 1914 ne peut survivre entièrement à la réalité et à la durée de la guerre industrielle. Sa formulation par les élites prend donc en compte, progressivement, l'ampleur des pertes, qui contribue à redéfinir le système de valeurs de la France en guerre. Plutôt qu'une culture, discursive et superficiellement partagée, c'est en effet un système de valeurs, à la fois symbolique et matériel, qui se met en place afin d'affronter le conflit et d'en faire sens. Il ne naît pas spontanément, mais dans le conflit et la discussion qui font leur retour, fissurant le vernis d'unanimité de l'Union sacrée. Il ne naît pas *ex nihilo*, mais correspond en profondeur aux structures politiques, sociales et mentales préexistant au conflit.

### 1.2.1.1 Vers une « économie morale » de l'effort de guerre

En l'absence de toute synthèse sur la question, et dans l'attente de l'ouvrage annoncé de John Horne, on doit se contenter de rassembler des indications fragmentaires présentes dans plusieurs études récentes. Les figures des embusqués, des permissionnaires et des profiteurs ont fait l'objet de travaux approfondis. Toutes trois révèlent des phénomènes convergents : un tournant autour du milieu de l'année 1915, entre avril et septembre, visant à rééquilibrer les dimensions pratiques et symboliques de l'effort de guerre, pour assurer dans la durée non seulement son efficacité, mais surtout sa justice.

La justice (re)devient ainsi la valeur fondamentale qui oriente les décisions et les discours, dans un pays confronté à des pertes massives et inattendues. Pour faire face aux morts de la guerre industrielle, on observe d'abord une promotion de l'idée de « sacrifice » patriotique : certes, les morts sont nombreux, trop sans doute, mais leur mort est justifiée et validée par la nation<sup>137</sup>. J. Horne suggère ainsi que le « sacrifice » devient une « valeur régulatrice » des relations entre les combattants et la nation en guerre. Cela ne suffit pas toutefois. F. Cochet avance que la mort de masse rompt le « contrat » mémoriel assurant à chacun une survie posthume<sup>138</sup>. Surtout, la dureté de la guerre impose de trouver des ajustements plus concrets que la simple promotion d'une valeur compensatrice. À cette rhétorique du sacrifice, on doit en effet ajouter les efforts concrets, médiatiques, politiques, législatifs, pour *rendre l'expérience de guerre plus juste*.

Ils interviennent principalement en 1915. L'effort de justice porte d'abord sur l'instauration de permissions, dont E. Cronier a montré la dimension de combat politico-social au nom de l'égalité. Jusqu'au 30 juin 1915, en effet, la permission n'est pas un droit mais un privilège arbitrairement accordé suivant les unités, dont bénéficient au premier rang les officiers ainsi que les hommes mobilisés à l'intérieur<sup>139</sup>. Une telle situation, de peu d'importance dans l'urgence d'une guerre courte, est vue à partir de 1915 comme une criante injustice, qui renforce, en les maintenant au front sans interruption, l'épreuve vécue par les combattants. Inversement, la permission, définitivement codifiée le 1<sup>er</sup> octobre 1916, peut devenir une ressource institutionnelle pour soutenir leur « moral », non sans ambiguïtés et sans réticences comme on le verra. L'effort de rééquilibrage est bien à la fois matériel et symbolique : l'instauration d'une pratique codifiée est aussi celle d'un droit, et d'un statut

---

<sup>137</sup> Cf J. HORNE, « Soldiers, Civilians and the Warfare of Attrition: Representations of Combat in France, 1914-1918 », in Frans COETZEE et Marilyn SHEVIN-COETZEE (dir.), *Authority, Identity and the Social History of the Great War*, Providence et Oxford, Berghahn Books, 1995, p. 223-249.

<sup>138</sup> F. COCHET, *op. cit.*, p. 74.

<sup>139</sup> E. CRONIER, thèse citée, chap. I.

plus respecté pour des combattants à qui plus d'égards sont dus à mesure que l'épreuve s'allonge et devient visiblement plus insupportable aux yeux du corps social et des dirigeants. L'« économie morale du sacrifice », selon la belle et juste expression d'E. Cronier inspirée par E.P. Thompson<sup>140</sup>, est traduite dans la législation et dans la réalité.

Cet effort de rééquilibrage porte aussi et surtout sur « l'impôt du sang », terme qui désigne la conception républicaine du devoir militaire et de la mort à la guerre. L'idée d'une injustice et d'une inégalité devant la mort apparaît avec force, dont les « embusqués » – hommes jeunes aux situations réelles variables, mais unis par le regard porté sur eux qui les soupçonne d'échapper indûment aux dangers – deviennent le symbole et la cible. J. Horne et C. Ridet ont montré en détail les débats virulents que provoque cette situation, moins du fait de la réalité – partielle, discutable, inévitable – du phénomène, que de la nécessité de trouver un exutoire et des « coupables », par leur situation privilégiée, à l'effrayante ampleur des pertes<sup>141</sup>. La hantise des « embusqués » va jusqu'à provoquer des tensions sociales se traduisant par des invectives et des incidents violents mettant aux prises foules ou femmes outragées et supposés « embusqués »<sup>142</sup>. Devant l'épreuve, on le voit, le discours dominant patriotique et sacrificiel justifiant la mort ne suffit plus : il faut que cette mort soit juste et égalitaire. C'est ce qui transparait des débats politiques conduisant au vote de la loi Dalbiez (présentée le 1<sup>er</sup> avril 1915, votée le 17 août), puis de la loi Mourier (discutée en mars 1917, votée le 10 août), visant à une affectation plus juste des hommes mobilisables, à éteindre la polémique et la colère exprimées par voie de presse, et à concilier les impératifs contradictoires de l'égalité républicaine, de la mobilisation industrielle et de l'effort militaire. Si elle n'éteint pas les controverses, la loi Dalbiez, dont la préparation amène en même temps la mise en place des permissions (signe de la proximité des enjeux, autour des questions d'équité et de justice), « consacre la revendication de justice des populations<sup>143</sup> ».

Ces débats ne sont pas cantonnés à la sphère des discussions parlementaires : ils sont alimentés par des courriers et des demandes émanant des combattants eux-mêmes, adressés aux institutions et aux représentants, visant à obtenir des mutations, des pensions, des changements d'affectation, des décorations, des permissions... Si l'on étudiera plus loin ce que révèle cette pratique épistolaire de l'identité complexe, à la fois civile et militaire, des combattants (§1.2.2), on peut noter quel vocabulaire emploient ces correspondants. Ils usent,

---

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>141</sup> J. HORNE, « 'L'impôt du sang': Republican rhetoric and industrial warfare in France, 1914-18 », *Social History*, vol. 14, n°2, mai 1989, p. 201-223; C. RIDEL, *op. cit.*, p. 153-205.

<sup>142</sup> C. RIDEL, *Ibid.*, p. 67 sq.

<sup>143</sup> E. CRONIER, thèse citée, p. 63.



comme Louis Barthas dans une lettre d'août 1916 à Marcel Sembat découverte et étudiée par R. Ducoulombier, d'un « langage codé tout à fait maîtrisé du don patriotique et du contre-don providentiel<sup>144</sup> ». Ils manient, dans les lettres à la commission de l'Armée analysées par Fabienne Bock et Thierry Bonzon, les valeurs et le vocabulaire de la République. « Justice » et « équité » sont les termes qui reviennent le plus fréquemment dans ces courriers, où peut s'exprimer un véhément rappel aux principes du régime :

« Cela s'appelle le droit, la justice, l'égalité... mais vu de près cela s'appelle jus de poire à l'usage des imbéciles. Aux uns les coups, aux autres l'argent et les faveurs » ; « Eh bien franchement est-ce là l'égalité ? Ah ! certes non et nous voyons cela d'un mauvais oeil vivons-nous sous le régime parlementaire ? on ne le dirait pas !! [...] nous avons fait ce que nous avons pu mais aujourd'hui !!! nous en avons assez, nous voulons l'égalité<sup>145</sup> !! »

Sans faire de ces quelques correspondants des représentants d'un état d'esprit par tous partagé, on doit constater l'importante redéfinition des rôles et des valeurs que de tels documents attestent. On n'est plus dans le modèle initial de 1914, où une mobilisation unanime était censée se traduire par une obéissance immédiate et inconditionnelle, au nom de la nation envahie. Dans les discours publics, qu'ils émanent de représentants ou de représentés, de dirigeants ou de journalistes, des députés qui légifèrent ou des quelques soldats qui leur écrivent, la résignation égalitaire, ou, plus exactement, la ténacité *conditionnée* à la justice et à l'égalité, a remplacé l'enthousiasme patriotique.

Cela explique aussi la genèse, conflictuelle, difficile, en grande partie inefficace, de la « Contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre », votée le 1<sup>er</sup> juillet 1916, que François Bouloc analyse comme la « tentative d'harmonisation d'une dissonance » entre les pertes militaires et les profits capitalistes, au sacrifice des soldats devant correspondre l'abandon de la richesse illégitime due à la guerre et, *in fine*, à celui-ci<sup>146</sup>.

Un dernier aspect de cette « économie morale du sacrifice », indissolublement matérielle et symbolique, concerne les « sanctions positives » : aux pertes militaires, la société et l'armée tentent d'opposer des récompenses et des gains symboliques, citations et décorations<sup>147</sup>. M.-A. Paveau a montré les enjeux entourant la naissance de la Croix de guerre en avril 1915 : créer une décoration démocratique, attribuée sans distinction de grade, à

---

<sup>144</sup> R. DUCOULOMBIER, art. cit., p. 276.

<sup>145</sup> Lettres du 20 décembre et du 16 octobre 1917, citées par Fabienne BOCK et Thierry BONZON, « "Il faut que vous sachiez ce qui se passe chez nous..." : 246 lettres de militaires français au Parlement en 1917 », in A. LOEZ et N. MARIOT (dir.), *Obéir/désobéir... op. cit.*, p. 167-180, p. 174.

<sup>146</sup> F. BOULOC, *Les profiteurs... op. cit.*, p. 193. Tout l'ouvrage est une subtile exploration de l'économie symbolique du temps de guerre et des décalages possibles entre les obligations liées au « sacrifice » et les pratiques économiques réelles.

<sup>147</sup> Marie-Anne PAVEAU, « Citation à l'ordre et croix de guerre. Fonctions des sanctions positives dans la guerre 1914-1918 », in R. CAZALS et al., *La Grande Guerre, pratiques... op. cit.*, p. 247-258.

dimension mémorielle (assurer le souvenir du « sacrifice ») et sociale (instituer la reconnaissance du corps social envers les combattants). Bien entendu, ces enjeux de reconnaissance du « sacrifice » (« subi » ou « consenti », selon la manière de le présenter et le positionnement des acteurs) se maintiennent et se développent à la fin du conflit, lors de la démobilisation, et dans les prises de position des anciens combattants : B. Cabanes, N. Offenstadt et surtout A. Prost ont montré, dans différents domaines, l'attachement intense de ces derniers à une reconnaissance, symbolique, morale, mémorielle, matérielle, égalitaire (sans oublier donc les fusillés), de leur expérience<sup>148</sup>.

L'ensemble finit par former un système, instable mais cohérent, de don et de contre-don : les combattants donnent leur temps dans l'univers terrible du front et, potentiellement, leur sang et leur vie ; en échange l'État leur assure la justice et l'égalité devant la mort, ainsi que des droits progressivement plus nombreux. C'est ce que relevait Yves Pourcher, analysant les pensions versées aux familles des mobilisés et faisant justement référence aux analyses de Norbert Elias :

« La nouveauté qu'apporte cette guerre dans le caractère contradictoire des États nationaux, c'est l'élargissement de la fonction protectrice de l'État face à la demande destructrice par cette assurance donnée au soldat que sa famille ne connaîtra pas le manque. La guerre peut durer, perturber les vies et beaucoup prendre, la providence étatique veille en distribuant les fonds et les distinctions. L'argent et les médailles, s'ils ne font pas taire toute la protestation, définissent au moins ce semblant d'unité qui donne au sacrifice son double sens, individuel, et collectif<sup>149</sup>. »

En même temps que l'État assume la part essentielle de cette logique compensatrice, égalisatrice et redistributrice, l'ensemble de la société dote les soldats d'un statut symbolique et d'une légitimité incomparables, qui les soustrait en partie à la subordination théorique des militaires mobilisés. Dans la répartition des rôles et des identités sociales en guerre, une « suprématie du soldat » se met en place<sup>150</sup>. C'est ce que révèlent clairement les pérégrinations des permissionnaires à Paris, où ils se croient « tout permis », et où, de fait, le contrôle social se fait à leur égard bien moins sévère qu'envers les supposés embusqués ou les femmes infidèles<sup>151</sup>. Aux hiérarchies des positions dans l'espace social, et des valeurs qui les légitiment, s'ajoute l'élément nouveau et primordial de la participation effective à la guerre, capital symbolique fondamental pour les vingt années à venir.

<sup>148</sup> Bruno CABANES, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004, N. OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*, et surtout Antoine PROST, *Les Anciens Combattants et la société française*, 3 volumes, Paris, Presses de la FNSP, 1977.

<sup>149</sup> Y. POURCHER, *op. cit.*, p. 98.

<sup>150</sup> J. HORNE, « Social identity in war : France, 1914-1918 », in T. FRAZER et K. JEFFEREY (eds), *Men, Women and War. Studies in War, Politics and Society*, Dublin, Lilliput, 1993, p. 119-135, citation p. 122.

<sup>151</sup> E. CRONIER montre ainsi la conflictualité fréquente et fascinante de leurs permissions : « défi constant » envers les embusqués, provocations envers les forces de l'ordre, et, surtout, large soutien social des Parisiens à leurs transgressions, signe de la valorisation de leur rôle. Thèse citée, en particulier p. 405 sq et p. 508 sq.

On le voit, le discours dominant du début de la guerre doit progressivement céder du terrain et coexister avec des représentations plus complexes, fondées sur les principes du régime et des relations sociales en son sein. Sans remettre en cause la guerre, démarche encore impossible au vu de l'investissement initial et des pertes occasionnées, un système de valeurs alternatif au patriotisme virulent se fait jour : il est fondé sur un égalitarisme intransigeant et un jeu de don et de contre-don ; système symbolique traduit dans la réalité en premier lieu par les décisions presque synchrones de mi-1915, Croix de guerre, permissions, loi Dalbiez. L'émergence de la justice et de l'équité comme catégories pour penser et affronter l'expérience de guerre est bien le signe d'une redéfinition du sens du combat. Cet égalitarisme renvoie au temps court de la guerre comme au temps long sur lequel cette valeur a été construite dans la culture politique républicaine. En ce sens, on peut établir un parallèle avec l'armée américaine dans le second conflit mondial, également composée de « soldats-citoyens » socialisés dans un espace politique, qui, comme la France de 1914, est inégalitaire mais place l'égalité et la démocratie au rang de ses valeurs fondamentales et des principes du régime. La grande enquête sociologique de *The American Soldier*<sup>152</sup> menée au cours du conflit y a dévoilé l'importance du « sens de la justice ou de l'équité » comme élément assurant le bon « moral » et la ténacité des troupes, suivant l'idée que « chacun devrait être également sujet au danger et aux sacrifices<sup>153</sup>. »

Toutefois, cette redéfinition des cadres symboliques du conflit, afin d'affronter la dure réalité de la guerre<sup>154</sup>, ne parvient pas à gommer entièrement le sentiment d'injustice que continuent d'éprouver de très nombreux combattants, comme on le verra. Ici, on doit d'abord voir que cette redéfinition ne s'est pas faite par une convergence magique et pacifique des positions et des représentations : elle est le fruit de luttes et de conflits qu'on peut maintenant examiner.

---

<sup>152</sup> Samuel A. STOFFER et al., *The American Soldier. Studies in Social Psychology in World War II. Vol. 1, Adjustment During Army Life. Vol. 2, Combat and Its Aftermath*, Princeton, Princeton University Press, 1949.

<sup>153</sup> Robin M. WILLIAMS, « The American soldier : several wars later », *Public Opinion Quarterly*, vol. 53, 1989, p. 155-174, cit. p. 161 : « Sense of justice and fairness – essentially based on the assumption that everyone should be equally eligible for danger and sacrifice. »

<sup>154</sup> On souscrit à la proposition forte de Pierre Favre, dans un texte inachevé mais récemment publié : « Le symbolique est toujours gagé sur le réel et le réel finira toujours par l'emporter : dans la lutte entre les représentations et les réalités, la réalité finit toujours par être déterminante. » P. FAVRE, « Les dimensions symboliques du politique. Essai d'un système de propositions et d'hypothèses », in P. FAVRE et al., *L'atelier...* op. cit., p. 361-363, cit. p. 362.

### 1.2.1.2 *La conflictualité retrouvée de la vie publique*

La conflictualité de la vie publique (médiatique et politique, pour faire vite) dans la France en guerre est une dimension qui reste sous-étudiée et sous-estimée, en particulier au regard des nombreuses études du consensus. Pourtant, de nombreux éléments montrent que l'Union sacrée et le caractère indiscutable de l'effort de guerre coexistent avec une réapparition des affrontements politiques et des postures critiques : renversement des gouvernements, intrigues politiques, campagnes de presse... Il est important de prendre la mesure de cette conflictualité retrouvée, dans le cadre de l'effort de guerre qui suppose au contraire, on l'a vu, l'unanimité patriotique. Cette réapparition des débats, des conflits, des affrontements et des dissensions, avant même d'ouvrir un espace au pacifisme, contribue à relégitimer des postures et des discours mis entre parenthèses à l'entrée en guerre : la dénonciation, la critique, l'indignation. En un sens, le retour de la vie publique à certaines de ses caractéristiques ordinaires d'avant-guerre, à une conflictualité vive et ouverte, annonce la critique multiforme et intense qui s'exprimera lors des mutineries. En plus d'aboutir aux importantes mesures législatives évoquées dans la section précédente, cette vie publique plus conflictuelle déplace de nouveau les limites du pensable et du dicible en temps de guerre.

On observe ainsi un retour assez rapide de la presse à une fonction critique généralement suspendue au moment de l'entrée en guerre. Les critiques ne portent pas initialement sur la guerre elle-même, comme on l'a vu, mais sur sa conduite. Un front bloqué « de la Somme aux Vosges », comme l'écrit le communiqué célèbre du 29 août 1914, ne peut être un résultat satisfaisant pour les différents acteurs de la vie publique, d'autant plus que les pertes sont incomparablement plus élevées que ce qu'on imaginait. Dès lors, l'invasion, le départ du gouvernement à Bordeaux, son incurie dans la gestion de l'effort de guerre, suscitent de nombreuses critiques. Ce sont ces premières prises de position en dissidence qui motivent l'interdiction de plusieurs journaux dont *L'homme libre* de Clemenceau, le 29 septembre 1914<sup>155</sup>. À sa réapparition sous le titre de *L'homme enchaîné*, bientôt détourné par le *Canard* du même nom devenu lui aussi un acteur critique important, son directeur conteste la censure. Ainsi, paradoxalement, c'est l'instance de contrôle des discours publics qu'est la censure qui conduit certains à rompre avec le conformisme demandé<sup>156</sup>.

Le retour de la presse à une fonction critique va toutefois plus loin et ne s'inscrit pas seulement dans le cadre d'un patriotisme unanime et ardent, portant uniquement sur l'efficacité optimale de la conduite du conflit. F. Bouloc a reconstruit cette évolution lente

<sup>155</sup> J.-B. DUROSELLE, *op. cit.*, p. 132.

<sup>156</sup> Cf O. FORCADE, art. cit.

dans le cas de la dénonciation des « profiteurs », à travers une étude de la presse<sup>157</sup>. Il montre ainsi que le *Midi socialiste* ou *La Dépêche* retrouvent progressivement, entre octobre et décembre 1914, un ton plus critique pour les outrances du nationalisme ou les premiers signes d'un profit de guerre excessif. Le thème de l'égalitarisme devient prégnant et débouche sur de véritables indignations – auxquelles fait écho le discours combattant – devant l'étalage du luxe ou de la légèreté. Il est accompagné par un discours de dénonciation des profiteurs, non seulement dans les confidentiels témoignages combattants, mais dans des lettres de dénonciation adressées aux journaux ou aux députés, qui constituent l'arrière-plan des importantes mesures législatives envisagées dans la section précédente<sup>158</sup>. De telles adresses aux députés, à la presse ou aux grands personnages (hommes politiques et intellectuels) deviennent ainsi un lieu majeur de la montée des contestations et des dissensions. Ces figures visibles deviennent les destinataires de la perception des injustices ou des dérèglements dus à la guerre. La hantise des embusqués conduit ainsi des milliers de correspondants à écrire à Maurice Barrès ou à Georges Clemenceau<sup>159</sup>.

Le retour de la presse à une fonction critique, amorcé à travers les dénonciations de la censure, s'effectue surtout en 1915, année où l'on observe la « diversification discursive » de la presse et plus généralement la « réaffirmation de l'individualité doctrinale des journaux d'opinion<sup>160</sup> ». On observe ainsi la réapparition de véritables campagnes de presse, élément caractéristique de la vie publique d'avant-guerre. Ces campagnes concernent par exemple l'injustice des Conseils de Guerre (Paul Meunier dans *L'Œuvre*), ou encore la supposée débauche des nuits parisiennes (toujours dans le cadre d'une économie morale du sacrifice qui délégitime le loisir gratuit quand les « poilus » souffrent), thème développé dans *L'Œuvre* et *La Libre Parole*, en 1916 en particulier<sup>161</sup>. Elles conduisant à mettre en accusation les catégories progressivement construites des « profiteurs » et des « embusqués ». Signe d'un accord sur la nécessité de donner un sens à la mort de masse, elles débouchent pourtant sur de réels désaccords politiques. La discussion et le vote de la loi Dalbiez produisent ainsi des affrontements qui illustrent des manières différentes de concevoir l'effort de guerre suivant un positionnement politique : à l'égalitarisme de la gauche et des radicaux, le centre-droit oppose

---

<sup>157</sup> F. BOULOC, *Les profiteurs... op. cit.*, p. 51 sq.

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 136-7.

<sup>159</sup> C. RIDEL, *op. cit.*, p. 84.

<sup>160</sup> F. PAPPOLA, thèse citée, p. 504.

<sup>161</sup> Cf A. LOEZ, « "Lumières suspectes"... », art. cit., voir également Y. POURCHER, *op. cit.*, p. 170.

une logique de l'efficacité – qui nécessite que des hommes, considérés comme « embusqués », restent à l'arrière pour produire armes et munitions<sup>162</sup>.

Ainsi, tout en relevant de logiques propres au conflit, ces campagnes de presse et ces débats illustrent un retour aux pratiques et aux valeurs du régime républicain, et signalent la légitimité nouvelle des postures critiques. Celles-ci sont, de même, permises aux journaux de tranchée qui peuvent formuler – dans des formes convenues – des reproches de plus en plus vifs contre la bureaucratie de l'armée, le manque de permissions ou l'insuffisance de l'ordinaire<sup>163</sup>. La critique de l'institution militaire se fait également dans la grande presse qui relaye de plus en plus les doléances des combattants. E. Cronier cite ainsi le « long article polémique de décembre 1915 » du *Petit Parisien* concernant l'arbitraire maintenu des permissions<sup>164</sup>. De même, la situation économique et sociale est rapportée avec un réalisme croissant par des journaux qui dénoncent la cherté de la vie et l'inflation surtout à partir de 1916<sup>165</sup>. Enfin, une presse pacifiste marginale et surveillée (*Le Journal du peuple*) parvient, à partir de début 1917, à voir le jour<sup>166</sup>. Au total, si elle ne jouit pas d'une liberté complète, en particulier en ce qui concerne les opérations militaires, la diplomatie et l'idée de paix, une partie de la presse retrouve au cours des années 1915 et 1916 une fonction critique – un « contre-discours » pour F. Pappola<sup>167</sup> – qui contribue très fortement à infléchir le discours dominant cristallisé en 1914 – ce que dénonce dès janvier 1915 le généralissime Joffre dans une longue note consacrée aux « inconvénients » et aux « médiocres résultats » de la presse<sup>168</sup>. La vie politique et parlementaire connaît une évolution parallèle.

En effet, les décisions de mi-1915 (croix de guerre, permissions, loi Dalbiez) n'apaisent pas l'ensemble des tensions et des dissensions liées à la durée de la guerre et aux critiques envers sa conduite<sup>169</sup>. C'est au même moment que naît la minorité socialiste, et qu'à lieu, le 24 juin, la première attaque d'un député (Accambray) contre le ministre de la guerre, Millerand en séance publique<sup>170</sup>. Celui-ci concentre les critiques d'une classe politique qui n'accepte plus, après un an de guerre, d'être entièrement soumise aux décisions du généralissime Joffre, dont Millerand veut être le simple relais. C'est au mois de juillet que la

<sup>162</sup> J. HORNE, « 'L'impôt du sang'... », art. cit., p. 206.

<sup>163</sup> S. AUDOIN-ROUZEAU, *À travers...* op. cit., p. 64 sq ; E. CRONIER, thèse citée, p. 95-96.

<sup>164</sup> E. CRONIER, *ibid.*, p. 74.

<sup>165</sup> F. BOULOC, op. cit., p. 90-101

<sup>166</sup> Cl. BELLANGER, op. cit., p. 442-443 : le *Journal du peuple* est créé en janvier 1917, par exemple.

<sup>167</sup> F. PAPPOLA, thèse citée, p. 615.

<sup>168</sup> A. BACH, op. cit., p. 503-506.

<sup>169</sup> Voir en particulier le récit renouvelé des conflits politiques vifs mais « dissimulés » dans Jean-Yves LE NAOUR, *L'affaire Malvy. Le Dreyfus de la Grande Guerre*, Paris, Hachette, 2007, p. 119 sq.

<sup>170</sup> J.-B. DUROSELLE, op. cit., p. 142 ; Pierre RENOUVIN, *La crise européenne et la Première Guerre mondiale*, Paris, PUF, 1969, p. 325.

première grande intrigue politique se noue, autour de la disgrâce du général républicain Sarrail qui entraîne une mobilisation de ses réseaux parmi les radicaux, lancés dès lors dans une critique ouverte de Joffre, depuis longtemps contesté<sup>171</sup>. Ces manœuvres aboutissent à une première crise ministérielle en octobre 1915, Viviani étant remplacé par Briand suite aux trois premières interpellations sur la politique gouvernementale, signe d'une conflictualité retrouvée et presque banale malgré la situation de guerre<sup>172</sup>. À partir de cette date, l'usage de l'interpellation se développe régulièrement, et les journaux s'en font l'écho. Les pratiques politiques ordinaires de la III<sup>e</sup> République ont bien fait leur réapparition, après une mise entre parenthèses conçue comme brève et indiscutable en 1914.

Ce retour à une vie politique animée, bien que toujours sous le régime de l'Union sacrée, aboutit à un rééquilibrage institutionnel bien étudié par P. Renouvin puis F. Bock : le Parlement connaît un retour au premier plan, incomplet mais réel, d'abord à travers le travail des commissions, dont la Commission de l'Armée du Sénat qui devient une tribune et un atout politique pour son président Clemenceau, et, surtout, les réunions en « comités secrets » à partir de l'été 1916 suite à l'interpellation d'Abel Favre et aux critiques portant sur la défense de Verdun et son impréparation<sup>173</sup>. Ces comités secrets sont l'occasion de déchaînements polémiques, alimentant les crises ministérielles (dont la plus spectaculaire est celle qui suit l'incident Lyautey le 14 mars 1917<sup>174</sup>), faisant porter le débat, de plus en plus, sur la guerre elle-même, sa conduite et ses buts. C'est l'aboutissement le plus remarquable et, en un sens, le plus important, de ces processus convergents rendant la vie publique davantage ouverte et conflictuelle entre fin 1914 et fin 1916 : la guerre elle-même finit par être mise en question. La question des buts de guerre est posée pour la première fois le 3 novembre 1915 par le socialiste Renaudel pour discuter et refuser de futures annexions, tandis que réseaux et argumentaires pacifistes se reconstituent, et tandis que la « minorité » socialiste s'est constituée<sup>175</sup>. De telles prises de position sont encore parfaitement marginales, et l'Union

---

<sup>171</sup> Georges BONNEFOUS, *Histoire politique de la Troisième République. Tome second : La grande guerre (1914-1918)*, Paris, PUF, 1967, p. 85 ; J.-B. DUROSELLE, *op. cit.*, p. 135, A. FERRY, *op. cit.*, p. 142-144..

<sup>172</sup> Voir F. BOCK, *op. cit.*, p. 246, qui signale qu'on compte environ une dizaine d'interpellations par mois à partir de cette date.

<sup>173</sup> J.B. DUROSELLE, *op. cit.*, p. 145 sq ; sur les comités secrets eux-mêmes voir F. BOCK, *op. cit.*, et P. RENOUVIN, *op. cit.* ; sur la mise en place du contrôle aux armées, Michel BAUMONT, « Abel Ferry et les étapes du Contrôle aux Armées, 1914-1918 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, t. XV, janvier-mars 1968, p. 162-208.

<sup>174</sup> J.B. DUROSELLE, *Ibid.*, p. 190.

<sup>175</sup> P. RENOUVIN, *La crise... op. cit.*, p. 98. L'histoire du pacifisme durant la Première guerre mondiale a donné lieu à de très nombreux travaux, souvent militants, mais à aucune synthèse satisfaisante. Voir l'ouvrage récent dirigé par Vincent CHAMBARLHAC et Romain DUCOULOMBIER, *Les socialistes français et la Grande Guerre. Ministres, militants et combattants de la majorité (1914-1918)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2008. Le travail d'Annie KRIEGEL reste central : *Aux origines du communisme français, 1914-1920. Contribution à*

sacrée continue de fonctionner comme pratique gouvernementale. Mais le champ de la discussion et de la dissension s'est effectivement ouvert, bien au-delà des bornes fixées par le discours dominant, à travers l'émergence d'un double espace – médiatique et politique – où se déploient conflits et critiques.

Cette évolution assez rapide vers une vie politique retrouvant certains de ses caractères ordinaires et démocratiques est visible dans la trajectoire personnelle et les carnets d'Abel Ferry, secrétaire d'État aux colonies, qui combat fin 1914 et siège ensuite au Conseil des ministres. Il sera l'un des acteurs essentiels du retour au premier plan du Parlement. Dans ses notes, on voit ainsi progresser, au cours de l'année 1915, la critique envers la conduite du conflit, l'ignorance où le GQG laisse le gouvernement, et l'incapacité du ministre de la Guerre, Millerand. Ces critiques restent cependant largement cantonnées, dans un premier temps, à des carnets « secrets », à des conversations particulières (avec Viviani, le 22 janvier : « je veux le pousser à l'action » ; avec Poincaré, le 19 mars, qui « paraît frappé » de ce qu'il lui dit<sup>176</sup>), à une « note » remise en avril à Poincaré où il veut dénoncer les « holocaustes » des soldats français par « ces égoïstes vieillards que sont les généraux<sup>177</sup> ». La formulation ouverte et publique de positions critiques apparaît encore difficile, sinon impossible dans les premiers mois de guerre. Lorsque Ferry rencontre Poincaré et l'informe de « l'irritation quasi unanime » de la Chambre contre Millerand, il hésite encore à parler ouvertement, en février 1915 : « Il me demande d'en préciser les causes. Je me dérobe un peu. »<sup>178</sup> Le tournant intervient, là encore, au cours de l'année 1915, lorsque les enjeux égalitaires (permissions, embusqués) s'imposent dans le débat public parce que la guerre dure plus longtemps que prévu. C'est ainsi le 27 avril 1915 que Ferry ose prendre la parole en Conseil des Ministres pour la première fois et lit une note opposée aux offensives inutiles, « écoutée dans un profond silence<sup>179</sup> ».

Si la liberté de parole de Ferry grandit, c'est parce que la vie politique revient, après presque un an de guerre, à un fonctionnement plus ordinaire, ce qu'il déplore en même temps, en juin 1915 : « J'arrive du front [...] je trouve la laide et rampante politique [...] Le ministre de la Guerre est en conflit avec la Chambre. Il est détesté du Sénat et mal avec les autres

---

*l'histoire du communisme français*, 2 tomes, Paris-La Haye, Mouton, 1964. Il a toutefois été renouvelé de façon importante : voir J.-L. ROBERT, *Les Ouvriers, La Patrie, La Révolution. Paris 1914-1919*, Paris, Les Belles Lettres 1995, et Romain DUCOULOMBIER, *Régénérer le socialisme. Aux origines du communisme en France (1905-1925)*, Thèse, IEP de Paris, sous la dir. de Marc Lazar, 2007.

<sup>176</sup> A. FERRY, *op. cit.*, p. 71 et 100.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 105.



ministres<sup>180</sup>. » Plus tard, il soupçonne Millerand de vouloir prendre le pouvoir à la faveur de la crise ministérielle qui couve : « Lui et Tardieu seraient capables de tout, d'un coup d'État, oui, de tout<sup>181</sup> ! » À l'été 1915, la conflictualité de la vie politique – la « lutte interne » évoquée par Abel Ferry – a bien atteint un niveau très intense, opposant les ministres entre eux, les généraux entre eux, et, à travers leurs réseaux respectifs, le Parlement, le gouvernement et le GQG. À la chute du cabinet Viviani, Ferry acquiert encore davantage de liberté de parole et devient un opposant virulent à Briand au sein de la Commission de l'armée : « À parler franc, j'intriguais, mais pour le bon motif et pour le seul bien du pays », écrit-il en février 1916, avant d'être l'un des artisans de la réunion en comités secrets et du contrôle parlementaire<sup>182</sup>. Ce passage d'une posture silencieuse à une opposition ouverte n'est pas le fait d'un héros isolé : il illustre quelles possibilités et quels espaces de discussion et de critique se sont ouverts, assouplissant les cadres sociaux et symboliques de l'obéissance.

Cette évocation, trop rapide, de la vie publique en 1915-1916 permet de mesurer les limites du consensus lié à la guerre. Les voix dissonantes sont de plus en plus nombreuses et révélatrices des tensions du corps social devant l'énormité de l'épreuve, annonciatrices de reclassements plus virulents dans l'année 1917 et l'après-guerre. Elles révèlent surtout que la « crise politique » que tous les chapitres de manuels et des synthèses placent en 1917 (généralement après la « crise militaire » et la « crise sociale ») est présente dès la première année du conflit : sur le plan formel, avec un retour aux pratiques politiques ordinaires de la III<sup>e</sup> République à peine tempérées par le dispositif particulier de l'Union sacrée ; et sur le fond, où l'on observe des prises de distance de plus en plus nombreuses et sonores par rapport au discours dominant et un retour de la presse et de nombreux hommes politiques à des positions critiques. Ces évolutions sont appréciées par ceux des combattants qui les mesurent, tel Marcel Papillon le 7 novembre 1915 : « Je vous envoie ci-joint un article paru sur *Le Journal*, numéro du jeudi 4 novembre. Je suis heureux de voir que des gens très compétents commencent enfin à voir clair. L'article est fait par Chéron et c'est bien la vérité<sup>183</sup>. »

Au total, si les éléments rassemblés restent incomplets, ils dessinent fin 1916 une situation très différente de celle de l'entrée en guerre. On assiste bien entre 1915 et 1916 à un retour partiel de la démocratie, de ses valeurs (discussion, délibération, désaccord), de ses pratiques (manœuvres politiques, liberté plus grande de parole et d'expression, possibilité de dissension, rééquilibrage institutionnel vers le Parlement), et donc de ses conflits. Cette

---

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>183</sup> M. PAPILLON, *op. cit.*, p. 236-237. L'article en question évoque la mauvaise application de la loi Dalbiez.

conflictualité nouvelle, unimaginable en 1914 dans le temps court de la mobilisation et de l'unanimité affichée pour une guerre brève, fonctionne évidemment comme « ferment de recréation du consensus », comme le suggère F. Bouloc pour la dénonciation des profiteurs<sup>184</sup>. Elle permet, on l'a vu, de formuler de nouveaux cadres symboliques à l'obéissance, en faisant de l'égalité devant la mort une valeur suprême et activement défendue. Elle a cependant des effets potentiellement déstabilisants pour le conformisme social. La mise au point de nouveaux cadres symboliques du consensus et de l'obéissance passe par une relégitimation de l'indignation, de la protestation et de la dissension. De telles postures critiques deviennent ouvertes même aux combattants, qui sont libres d'écrire à leurs députés ou à des journalistes. En ce sens, les mutineries de 1917 peuvent être vues moins comme l'irruption des protestations que comme une radicalisation dans leur mode et leur lieu d'expression.

La coexistence d'un effort de guerre indiscuté et de virulents débats politiques et sociaux, dessine en tout cas une situation paradoxale pour les combattants : soldats *et* citoyens, soumis à la hiérarchie et à une autorité militaire dont l'ensemble du corps social discute en même temps, à travers les permissions par exemple, les termes et les pratiques. On doit maintenant comprendre la complexité des attitudes et des identités qui en résultent.

### 1.2.2 (Re)devenir des « soldats-citoyens »

En théorie, les soldats français sont, depuis la Révolution, des soldats « citoyens », obéissant à une autorité dont ils sont en même temps la source, en vertu de la souveraineté populaire<sup>185</sup>. Il y a là une spécificité fondamentale dont les conséquences ne peuvent être surestimées, en particulier pour les mutineries. En même temps qu'elle rend inenvisageable le niveau de brutalité disciplinaire au quotidien qui peut exister dans d'autres armées, correspondant à des sociétés et des systèmes politiques plus inégalitaires<sup>186</sup>, elle fait de l'obéissance une conséquence de l'exercice de la citoyenneté, autrement dit, un devoir civique, considéré comme naturel et évident. On a vu les effets puissants de ce modèle en août 1914, dans le cadre efficace de l'État-nation. Mais la particularité de l'armée et de l'obéissance républicaines est que ce devoir militaire comporte également des droits dont la

<sup>184</sup> F. BOULOC, *Les profiteurs... op. cit.*, p. 111.

<sup>185</sup> Jean-Paul BERTAUD, *La Révolution armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, coll. « Les hommes et l'histoire », 1979.

<sup>186</sup> Bruna BIANCHI, « Exécutions sommaires et condamnations à mort au sein de l'armée italienne durant la Grande Guerre », in R. CAZALS, E. PICARD, D. ROLLAND (dir.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p. 237-246 ; Snezhana DIMITROVA, « Exécutions pour l'exemple dans l'armée bulgare (1915-1918) » in *Ibid.*, p. 227-236 ; et, pour la Russie, Alan WILDMAN, *The end of the Russian imperial army*, Princeton, Princeton University Press, 1980, p. 31-36, 88-89, et 106-107.

définition, l'exercice voire la revendication constituent progressivement un des grands enjeux du conflit. La tension réside évidemment dans le conflit ouvert ou latent entre le vocabulaire et les pratiques de la citoyenneté et les conceptions militaires de la discipline, de l'honneur, et de l'obéissance. Le devoir républicain et le devoir militaire ne se recouvrent que partiellement et avec ambiguïté.

C'est le cas avant même le conflit. La notion de soldat-citoyen, issue des guerres de la Révolution où elle connaît une tension déjà très forte entre les impératifs de la discipline et la découverte de la citoyenneté<sup>187</sup>, est progressivement consolidée sous le régime républicain, en particulier à travers la loi de 1889 qui égalise les conditions du service militaire<sup>188</sup>. Il en résulte, malgré l'expérience de la caserne où l'étau disciplinaire enserrant les conscrits leur accorde peu de droits<sup>189</sup>, une armée « d'un modèle idéologique jamais encore vu », selon la formule d'A. Bach, qui tente de concilier respect de la hiérarchie et exercice de la citoyenneté<sup>190</sup>. Au tournant du siècle, la définition du « soldat-citoyen » semble stabilisée, comme dans ce précis juridique de 1898 :

« Par la nature même de son existence, le militaire offre un double caractère : il est citoyen et, comme tel, reste sous l'empire des règles communes qui touchent à la morale universelle et aux devoirs généraux de la société ; puis il est soldat, c'est-à-dire qu'il a une mission particulière, celle de maintenir l'ordre à l'intérieur, l'honneur national et l'intégrité du territoire vis-à-vis de l'étranger : de là, naturellement, l'obligation de devoirs spéciaux, qui doivent être régis et protégés par des règles exceptionnelles<sup>191</sup>. »

L'originalité du statut tient bien à l'identité double qui en découle pour les soldats, et donc au parallèle des devoirs et des droits que certains auteurs explicitent :

« Le soldat doit supporter courageusement les fatigues, et au besoin les privations ; – mais son chef doit montrer, en toute circonstance, une sollicitude constante à s'occuper de son alimentation, de son coucher, voire même de son bien-être. Le soldat doit un salut correct à ses supérieurs ; – mais ceux-ci doivent lui répondre non moins correctement. On pourrait multiplier les exemples. À quoi bon ? Toujours les devoirs sont accompagnés de droits, qui leur sont corrélatifs ; et le commandement ne saurait, sans être coupable, omettre d'exiger les uns, et de respecter les autres<sup>192</sup>. »

Toutefois, cette réciprocité des devoirs et des droits n'est qu'apparente : la grande préoccupation de l'institution militaire est moins celle de la garantie des droits du citoyen que celle de l'exercice des devoirs, et, en particulier de l'obéissance. En effet, les potentialités

---

<sup>187</sup> J.-P. BERTAUD, *op. cit.*, et en dernier lieu Thomas HIPPLER, *Soldats et citoyens. Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, PUF, coll. « Pratiques théoriques », 2006, 357 p. Voir en particulier les p. 110-114 pour une discussion des rapports entre « citoyenneté » et « discipline ».

<sup>188</sup> O. ROYNETTE, *op. cit.*, p. 80. L'égalité n'est pas complète puisqu'un tirage au sort demeure jusqu'en 1905, conduisant à des durées de service et des affectations différenciées.

<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 343-369. L'auteur montre toutefois l'allègement de la discipline qui accompagne l'enracinement du régime.

<sup>190</sup> A. BACH, *op. cit.*, p. 80.

<sup>191</sup> Victor NICOLAS, *op. cit.*, p. v.

<sup>192</sup> Marcel DEMONGEOT, *Citoyen et soldat : étude sur l'armée nationale*, Paris, Flammarion, 1902, p. 112.

troublantes pour la discipline d'un « soldat-citoyen » habitué à délibérer, à voter, à exprimer son opinion, alimentent une intense réflexion. Les penseurs de la chose militaire se rendent compte qu'à des citoyens il n'est sans doute pas possible de donner des ordres de la même manière qu'à des sujets ou à des professionnels du combat – ce que Jaurès, dans *L'armée nouvelle*, perçoit comme une chance démocratique<sup>193</sup>. Un auteur résume l'idée qui sous-tend de nombreux débats : « Au lieu de dompter les hommes pour les faire obéir, les convaincre, ce qui vaut mieux<sup>194</sup>. » Bien des incertitudes demeurent cependant, qu'illustrent les questions autour des députés mobilisables : le devoir militaire prime-t-il l'exercice d'un mandat démocratique<sup>195</sup> ? Et il reste, comme le note François Cochet, un « décalage » entre les théories les plus élaborées du « soldat-citoyen » et les représentations communes des chefs militaires, « cette conception des troupiers comme matériau obéissant, silencieux et consommable<sup>196</sup> ».

C'est pourquoi l'entrée en guerre remet en question la figure du « soldat-citoyen », et montre que, loin d'être un statut stabilisé et normé, il s'agit bien d'un enjeu de luttes. On doit y insister car des présentations parfois iréniques ou abstraites, référées avant tout aux enjeux philosophiques de la notion, peuvent le faire perdre de vue<sup>197</sup>. En effet, ce statut n'est jamais donné ni compris de manière neutre, unique et uniforme entre 1914 et 1917. Il est un enjeu de luttes et de tensions entre l'armée, les institutions républicaines, les combattants et les civils. C'est ce qu'illustre la genèse très conflictuelle des permissions, que Joffre et les chefs militaires entendent retarder et restreindre, et que réclament civils et mobilisés avec une virulence croissante<sup>198</sup>. « Soldat » et « citoyen » constituent moins une entité unique que deux pôles mis en jeu dans une relation de pouvoir et de domination.

Au début de la guerre, les citoyens mobilisés sont ainsi très largement confinés dans le rôle du « soldat » et privés des garanties que suppose le statut du citoyen, conformément au modèle de l'entrée en guerre courte qui semble légitimer, comme on l'a vu, un resserrement et un durcissement des règles du jeu institutionnel et social. Ainsi, le passage à la situation de conflit conduit certains officiers à s'affranchir du respect des règles républicaines, en

<sup>193</sup> Jean JAURÈS, *L'Armée nouvelle*, présentation par Madeleine Rebérioux, Paris, Union générale d'éditions, 1969 [1911].

<sup>194</sup> M. DEMONGEOT, *op. cit.*, p. 87. Cette phrase fait écho presque textuellement à la communication de J. Mary consacrée à ces enjeux : « Ordonner ou persuader ? », art. cit.

<sup>195</sup> Sur cette question, voir F. BOCK, *op. cit.*, p. 45 sq.

<sup>196</sup> F. COCHET, *op. cit.*, p. 48.

<sup>197</sup> C'est le cas de Leonard Smith : si son étude a le mérite de placer la figure du soldat-citoyen au centre de sa problématique, elle tend à évacuer les luttes politiques et juridiques qui la sous-tendent. *Op. cit.*, p. 7-8 pour une définition du « citizen-soldier » rapportée essentiellement à la philosophie politique.

<sup>198</sup> E. CRONIER, thèse citée.

particulier en ce qui concerne la discipline<sup>199</sup>. Le droit de vote est évidemment reporté à l'après-guerre<sup>200</sup>. Plus profondément, le fonctionnement de la Justice militaire au début du conflit témoigne d'une mise entre parenthèses presque complète des droits de l'individu et de sa défense au nom de l'effort de guerre et de son efficacité. Ainsi s'explique l'arbitraire judiciaire affirmé et revendiqué jusqu'au sommet de la hiérarchie pour faire face, croit-on, aux périls de l'invasion et de l'indiscipline. Des exécutions sommaires sont ainsi pratiquées en août-septembre 1914<sup>201</sup>. De même, on fait des « exemples » devant des conseils de guerre spéciaux, où le droit de grâce est suspendu (jusqu'en janvier 1915) et le recours en révision supprimé<sup>202</sup>. La première année du conflit aboutit donc, sur le plan disciplinaire, à un lourd bilan humain avec près de 500 fusillés fin 1915<sup>203</sup>, témoignant d'un contexte où l'impératif de l'obéissance est constitué en devoir sans contreparties suffisantes en droits. Les cadres sociaux de l'obéissance sont, alors, construits sans tenir compte du statut spécifique des « soldats-citoyens ». C'est ce qu'atteste, de même, le désintérêt de l'armée pour la question des permissions et surtout pour leur attribution égalitaire : elles sont perçues uniquement comme un outil de gestion de la troupe et non comme un droit reconnu<sup>204</sup>. Indice plus général de cette tendance, enfin, A. Lambelet cite, pour le début de la guerre, une directive du général d'Amade qui indique clairement sa volonté de soustraire les soldats « radicalement aux ambiances, aux tentations et aux habitudes de la vie civile », entérinée par les décisions du ministre de la guerre sur la formation des jeunes classes dans des dépôts éloignés<sup>205</sup>. La priorité est, alors, de disposer de soldats aussi éloignés que possible de leur identité de citoyens.

Mais une telle conception est intenable dans une guerre longue qui nécessite des ajustements et provoque, comme on l'a vu, des rééquilibres. En ce qui concerne la Justice militaire, ceux-ci s'opèrent à partir de 1915, « année de la contestation » de son

---

<sup>199</sup> A. BACH, *op. cit.*, rappelle le mépris occasionnel pour les soldats de certains officiers, en particulier cléricaux, p. 106. Marc Bloch signale, au début du conflit, un officier qui use de la violence physique sur ses hommes (*op. cit.*, p. 161) ; J. MAURIN évoque l'usage de la cravache (*op. cit.*, p. 626) ; enfin, les pratiques de menace sont confirmées pour 1914 par l'étude d'E. SAINT-FUSCIEN, « "Forcer l'obéissance" : intentions, formes et effets d'une pratique militaire dans l'activité combattante de la Grande Guerre », in A. LOEZ et N. MARIOT, *Obéir/désobéir... op. cit.*, p. 32-46.

<sup>200</sup> Fait trop peu rappelé, que souligne une remarque fort pertinente d'André LAMBELET, « Consentement fabriqué ? Le rôle moral de l'officier durant la Grande Guerre », in R. CAZALS *et al.*, *Pratiques et expériences... op. cit.*, p. 291-299, p. 298 : « Beaucoup de combattants n'ont pas pu voter avant la mobilisation ; nombreux sont ceux qui ne voteront jamais. »

<sup>201</sup> A. BACH, *op. cit.*, p. 260-274.

<sup>202</sup> N. OFFENSTADT, *Les fusillés...*, *op. cit.*, p. 21 ; Vincent SUARD, « La justice militaire française et la peine de mort au début de la Première Guerre mondiale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 41, n°1, janvier-mars 1994, p. 136-153.

<sup>203</sup> A. BACH, *op. cit.*, p. 520-521.

<sup>204</sup> E. CRONIER, thèse citée, p. 88.

<sup>205</sup> A. LAMBELET, art. cit., p. 292.

fonctionnement à travers des recours en révision plus nombreux et aboutissant plus souvent<sup>206</sup>. Cette contestation s'effectue dans les espaces retrouvés de la critique et de la discussion publique identifiés plus haut : la *Ligue des droits de l'homme* fait campagne pour la suppression des Conseils de guerre spéciaux, de même que le député Paul Meunier, par ses articles dans *l'Œuvre*, ses visites aux parquets militaires et ses interventions à la Chambre<sup>207</sup>. La reconstitution partielle de la vie démocratique contribue ainsi de manière décisive à infléchir le statut des soldats et à en refaire des citoyens, ou du moins des justiciables plus ordinaires : les Conseils de guerre spéciaux sont supprimés le 6 avril 1916<sup>208</sup>. On observera que les mutineries renversent en partie, mais pas entièrement, ces acquis de 1915-1916.

Ce retour à l'identité civile et citoyenne des combattants est, plus largement, accompagné par ceux des discours publics qui retrouvent, comme on l'a vu, une position critique, en particulier envers l'armée. Hostile à celle-ci et lettré, Étienne Tanty est à même d'apprécier, dès janvier 1915, les prises de position d'un Clemenceau, explicitement reliées à la question de la citoyenneté :

« Vraiment, Clemenceau est très chic et parle des militaires comme s'il était soldat et s'était documenté sur place. Le gaspillage, le désordre, la sottise, l'incurie et l'incompétence ! Il les arrange comme ils le méritent. Il fait de bon ouvrage républicain, contre l'engeance qui prétend réduire les citoyens français à l'état de chiens, en profitant de cette abominable crise de sauvagerie où nous sommes depuis six mois bientôt<sup>209</sup>. »

Mais les inflexions ne viennent pas que de l'extérieur, et sont largement dues aux soldats-citoyens eux-mêmes : les textes qu'ils publient dans leurs journaux, et, surtout, les lettres qu'ils écrivent, contribuent à ouvrir et à alimenter le débat, tel ce courrier d'un soldat justiciable au *Matin* en février 1915 relevé par A. Bach, dans lequel il proteste au nom du « droit des gens » contre une punition abusive<sup>210</sup>. Des courriers de même nature alimentent, comme on l'a vu, le débat législatif sur les embusqués et les permissions, plusieurs députés s'en faisant directement l'écho, comme en septembre 1916 où les députés Lauche et Voilin évoquent à la Chambre les « centaines de lettres » de soldats qu'ils reçoivent<sup>211</sup>. On touche là un point très important : la capacité d'action et de réaction de certains soldats-citoyens qui usent des droits qui leur restent, difficilement, garantis (le droit d'écrire librement et sans surveillance à leurs députés<sup>212</sup>) pour consolider ceux-ci ou en obtenir de nouveaux.

<sup>206</sup> A. BACH, *op. cit.*, p. 523.

<sup>207</sup> N. OFFENSTADT, *Les fusillés...*, *op. cit.*, p. 64-65.

<sup>208</sup> P. RENOUVIN, *Les formes...* *op. cit.*, p. 35.

<sup>209</sup> E. TANTY, *op. cit.*, p. 258, 17 janvier 1915.

<sup>210</sup> A. BACH, *op. cit.*, p. 525.

<sup>211</sup> E. CRONIER, thèse citée, p. 200.

<sup>212</sup> Cette question, qui mériterait une étude précise et spécifique, est très révélatrice. En théorie, la correspondance destinée aux députés est exempte de contrôle. Toutefois, il semble bien que l'armée fasse, au

L'assouplissement essentiel est bien l'attribution de permissions, initiée en juillet 1915, qui a des effets profonds sur plusieurs plans. Se développe en effet, dans le discours combattant puis dans ses relais au Parlement et dans la presse, l'idée d'un « droit » à la permission. Si l'institution militaire résiste longtemps, l'intensité du débat et la nécessaire réorientation des cadres symboliques du conflit vers l'égalitarisme conduisent à la reconnaissance, d'abord implicite puis explicite, de droits pour les soldats. Le nouveau ministre de la guerre Gallieni institue ainsi le 5 novembre 1915 un « droit de réclamation » des soldats au ministère de la Guerre, dont il expose les termes devant la Chambre : « Vous pouvez être absolument assurés que toutes les observations qui me parviendront ainsi seront examinées avec le plus grand soin et avec le désir de remédier aux fautes et aux lacunes que vous aurez signalées<sup>213</sup>. » La redéfinition qui s'opère du statut de citoyen-soldat, dans le cadre d'une guerre plus longue que prévu aboutit donc à une réaffirmation de ses droits, qu'illustre par exemple ce *Guide pratique du Militaire* paru en 1916. Il consacre 17 pages aux permissions, rappelle que « les militaires ont le droit d'expédier leurs lettres sous pli cacheté », tente de clarifier l'application de la loi Dalbiez, stipule les droits en matière de solde ou de décorations, et indique les voies de recours et de réclamation<sup>214</sup>.

La revendication de leurs « droits » par les combattants peut donc être vue comme une affirmation virulente de leur identité civile antérieure, de leur appartenance à un cadre social et politique qui est celui de la République, et du fait qu'ils ne sauraient être soumis à l'arbitraire juridique du fait de leur mobilisation. Mais ces « droits » des soldats prennent également sens par rapport à une autre facette de leur identité. Loin d'être restés uniquement des « civils en uniforme », comme le rappelle F. Cochet, ils sont en même temps devenus des combattants plus aguerris<sup>215</sup>. S'ils revendiquent des droits, c'est aussi dans le cadre d'un « métier » militaire qu'ils estiment faire de leur mieux malgré les conditions effroyables. Les

---

début de la guerre en particulier, peu de cas de cette exception. Ainsi, deux cartons d'archives du contrôle postal regroupent les très nombreuses plaintes des députés dont le courrier a été ouvert et les enquêtes de l'armée (légères et de pure forme) auxquelles ces plaintes ont donné lieu (SHD 16N1556 et 1557). Abel Ferry témoigne de l'acuité des débats autour de cette question : « 11 juillet 1915. Conseil des ministres. [...] le ministère de la Guerre semble prendre plaisir à blesser chaque député. On ouvre des lettres adressées dans la zone de l'intérieur par des préfets à des députés. "Cela ne peut pas continuer, poursuit Viviani. Il n'y aura pas de sanction ! De la part du ministère de la Guerre, c'est un système ! J'en ai assez !" Ribot, sévère et de grande allure, demande à ce que des sanctions soient prises contre des pratiques de cette nature. Millerand est muet. » (*op. cit.*, p. 127 ; on remarquera encore la date de mi-1915).

<sup>213</sup> Cité par E. CRONIER, *Ibid.*, p. 94.

<sup>214</sup> MORTIMER-MÉGRET, *Guide pratique du Militaire devant les lois et règlements de l'armée (soldat, gradé, officier). Ses droits, ses devoirs*, Paris, Publications pratiques, 1916, citation p. 60. Témoin de l'évolution rapide du statut des soldats-citoyens, l'ouvrage comporte un supplément indiquant les mesures nouvelles prises en fin d'année 1915, et évoque celles qui sont en discussion devant la Chambre et n'ont pas encore été votées. Un autre texte à visée pratique destiné aux chefs de section, en 1918, montre à l'inverse combien les subordonnés ont intégré à cette date l'idée de leurs « droits » : voir les analyses de F. COCHET, *op. cit.*, p. 140.

<sup>215</sup> F. COCHET, *op. cit.*, p. 48.

droits sont alors pensés comme la contrepartie des difficultés dans ce rude « travail » de la guerre. On doit expliciter les enjeux de cette « conscience professionnelle » (A. Prost) progressivement construite<sup>216</sup>.

En effet, entre 1914 et 1916, faire la guerre devient comme le « métier » des « poilus » survivants, qui se dotent de leur vocabulaire propre, de leurs habitudes et de leurs savoirs-faire, de leurs valeurs également, parmi lesquelles le courage tient une place centrale, comme on verra. Il ne s'agit jamais d'une professionnalisation complète qui entraînerait un oubli ou une coupure d'avec le monde civil : des liens complexes avec celui-ci sont au contraire développés tout au long de la guerre. Toutefois, l'univers des tranchées est assimilé à un « travail » à accomplir. On en a de multiples exemples, dont ceux des termes des frères Marcel et Lucien Papillon : « Nous ne sommes pas des bleus dans le métier », écrit ainsi le premier en 1915, pour rassurer sa famille après le récit d'un bombardement ; son frère reprenant le terme de façon moins réfléchie, un an plus tard : « Depuis 6 jours que nous sommes dans un vacarme pareil, je commence à en avoir assez de ce métier-là<sup>217</sup>. »

Cette évolution est remarquée au moment des mutineries de 1917 dans des termes qu'on doit dès à présent signaler, dans un rapport des contrôleurs du courrier :

« La mentalité des poilus devient celle d'un corps de métier: on est maintenant poilu comme on était en temps de paix métallurgiste ou terrassier. Les poilus se préoccupent des lois qui régissent le recrutement, des conditions de leur travail, de l'organisation du commandement, des garanties que leur accorde l'État. Cette mentalité d'ouvriers-soldats comporte une persuasion chaque jour plus générale qu'il leur appartient à eux-mêmes collectivement de régler leur sort et au besoin d'imposer leur volonté par la grève<sup>218</sup>. »

Cette désignation de la guerre comme un « métier », un « boulot », un « travail » a plusieurs significations. Il s'agit d'un mécanisme d'attribution de sens à la guerre tout différent de ce que l'arrière et l'armée ont supposé ou voulu instaurer en 1914 à travers l'élan ou l'enthousiasme patriotique assigné aux soldats. Vivre la guerre comme un « travail », c'est d'abord inscrire l'expérience du conflit dans la continuité des expériences civiles, et ainsi le rendre moins inacceptable et exceptionnel, en retrouvant une « stabilité dans l'instabilité », selon la formule déjà citée de L. Mairat. C'est ensuite, sur le plan individuel, relier le « devoir » patriotique à des expériences et des habitus préexistants : on fait son travail au front comme on le faisait avant-guerre, comme, plus largement, on « fait son devoir »

<sup>216</sup> Antoine PROST, « La guerre de 1914 n'est pas perdue », *Le Mouvement social*, 2002/2, n°199, p. 95-102, citation p. 101. Il ajoute : « Faire la guerre devient un métier qu'il faut faire comme un autre. » Voir également les analyses que F. COCHET consacre à la professionnalisation, *op. cit.*, p. 186 sq, et les analyses d'Alf LÜDTKE, « War as Work: Aspects of Soldiering in Twentieth-Century Wars », *No Man's Land of Violence. Extreme wars in the 20th Century*, Göttingen, Wallstein Verlag, p. 127-151.

<sup>217</sup> M. et L. PAPILLON, *op. cit.*, p. 114 et 306.

<sup>218</sup> SHDT 16N1526, rapport de contrôle postal, G.A.N., G.Q.G., S.R.A., 3e bureau, 30 juin 1917.



scolaire, familial, professionnel. Cet univers du travail connu avant 1914 n'est pas celui du loisir, du passe-temps, en bref, d'une activité libre et volontaire : comme au front, il comporte des éléments subis, des règles, des horaires, une discipline, une fréquente dureté. Le vocabulaire du travail permet, ici, de faire sens de ce qui est subi par référence au cadre contraignant et fréquemment déplaisant du travail d'avant la guerre, pour des hommes appartenant en grande majorité aux dominés dans l'espace social.

Enfin, cette idée de la guerre comme travail suggère des normes : ce qu'il est normal ou habituel de faire dans le cadre du travail, ce qui ne l'est pas (exiger « trop » des hommes ; ou exiger d'eux une tâche qui n'est pas la leur, comme de se battre au couteau<sup>219</sup>) ; ce qu'on attend en retour d'un travail bien fait (décorations, reconnaissance sociale, avantages, comme le fait de voyager en première classe car on a été en « première ligne<sup>220</sup> »). Autrement dit, la guerre comme travail – envisagée donc comme une pratique, bien davantage que comme une culture – comporte une dimension contractuelle sous-jacente ou en tout cas potentielle. On devra reprendre cette question au moment d'envisager quelle pertinence a la figure de la « grève » pour qualifier les mutineries.

Cette double identité des soldats-citoyens, à la fois professionnelle (le « métier » du combat donne des droits) et politique (ceux-ci doivent être garantis dans le cadre de la République et d'un effort de guerre conditionné à un réel égalitarisme) alimente ainsi un esprit critique et une attention aux abus, aux promesses non tenues, aux ruptures de l'égalité ou aux insuffisances du commandement parmi les soldats. On le voit notamment autour de la question des décorations, dont a vu la genèse : de très nombreux soldats critiquent leur attribution lorsqu'elle est perçue comme arbitraire. On peut citer ainsi Jean Pottecher : « Ce qui nous semble le plus pénible, c'est que les récompenses et les sanctions sont distribuées au petit bonheur par ceux qui n'ont rien fait, ni rien vu. Il y a vraiment trop d'injustice pour que les hommes s'en consolent facilement<sup>221</sup>. » De même, chez Marius Perroud qui s'indigne quand il apprend que deux soldats seront décorés de la Croix de guerre, alors qu'ils n'ont fait que garder les sacs durant une attaque en octobre 1916 : « Je n'ai pu retenir un cri d'indignation. C'était d'abord une honte pour ceux qui l'ont décernée et une honte aussi pour ceux qui l'ont reçue. C'était de plus un grotesque affront pour ceux qui ont été au combat,

---

<sup>219</sup> Cf. A. PROST, « Les limites de la brutalisation », art. cit., p. 13 ; R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 90.

<sup>220</sup> Pratique courante signalée par E. CRONIER, thèse citée, p. 267 sq.

<sup>221</sup> Jean POTTECHER, *1914-1918. Lettres d'un fils. Un infirmier de Chasseurs à pied à Verdun et dans l'Aisne*, Louviers, Ysec éditions, 2003, p. 116.

bravant les balles et les obus. [...] C'est ainsi qu'en France on récompense les bons ouvriers<sup>222</sup>. »

Ces discours sont caractéristiques de la figure double des soldats-citoyens, et de leur double identité civile et militaire : ils témoignent autant de sa facette professionnelle (la décoration doit être liée au travail effectivement accompli par des « ouvriers ») que des conceptions sous-jacentes pouvant relever du politique (l'attribution doit être égalitaire et non arbitraire). Les mutineries prolongeront et radicaliseront certaines de ces critiques, qu'on peut voir exprimées dès avant 1917 par de nombreux combattants. C'est évidemment le cas pour ceux dont les ressources sociales et intellectuelles leur permettent d'entrer aisément dans ces débats, comme l'instituteur et soldat territorial M.-A. Collomp. Il dessine en juillet 1915, dans une lettre à son épouse, un programme de revendications :

« Il est inadmissible qu'on nous [les territoriaux] laisse indéfiniment ici et si, après six mois de front, on ne nous change pas, les hommes sont décidés à se plaindre et à demander d'être remplacés par ceux qui n'ont pas encore marché. En effet, les uns ont tous les avantages : sécurité, permissions, etc., et les autres rien. On veut donc s'adresser directement ou indirectement aux hommes politiques, aux journaux etc., pour en finir. Les femmes seront d'une grande utilité pour cela et les intermédiaires tout désignés<sup>223</sup>. »

Inscrit dans la revendication des droits, après un an de guerre, ce courrier est caractéristique des inflexions apportées aux cadres sociaux de l'obéissance et à la figure du soldat-citoyen. Il illustre aussi un élément décisif qui accompagne et accélère ces évolutions : les liens maintenus et accrus entre front et arrière.

En effet, si les soldats redeviennent des « citoyens », c'est aussi parce que leur identité militaire ne les prive pas de contacts intenses et multiples avec le monde des civils. Il en résulte une porosité inédite de l'armée et de la société englobante. Les lettres adressées par des soldats aux députés le montrent : l'allongement de la guerre rend intenable le modèle, imaginé par le haut commandement, d'une armée séparée de l'arrière et de la société de manière étanche. Cet objectif, qui tient beaucoup au souvenir de 1870 et des indiscretions ayant accéléré la défaite française, témoigne aussi d'une volonté de revanche des militaires sur la République et ses valeurs, dont atteste l'ignorance où est tenu le gouvernement par le GQG au début de la guerre<sup>224</sup>. Pourtant, cette coupure dont rêvent bien des généraux, censée rendre la troupe plus efficace et protéger mutuellement le front et l'arrière des nouvelles

<sup>222</sup> Marius PERROUD, *Mes mémoires de la guerre 1914-1918*, Bellecolombette, P. Perroud, 2006, p. 104.

<sup>223</sup> Marie-Auguste COLLOMP, *Un instituteur provençal dans la Grande Guerre : Marie-Auguste Collomp. Lettres à Léontine, 1914-1915*, Forcalquier, Les Alpes de Lumière, coll. « Les cahiers de Haute-Provence », 2004, p. 159.

<sup>224</sup> Ainsi dans cet exemple stupéfiant rapporté par A. FERRY, *op. cit.*, p. 103, 27 avril 1915 : « Viviani se plaint en véhémentes envolées d'être un gouvernement réduit en quenouille, n'apprenant les choses de la guerre dont il est responsable, que par raccrocs et par potins. Le Grand Quartier Général doit quitter Chantilly. Il l'a appris par la fleuriste de son quartier. "Ce n'est pas agréable pour un Premier ministre", ajoute-t-il. »

démoralisantes et des influences néfastes qu'on leur attribue, est pratiquement impossible à maintenir. Le courrier n'a jamais été interrompu, et il est même facilité par la « franchise militaire », même si l'utilisation des « secteurs postaux » vise à empêcher les indiscretions<sup>225</sup>. Mais, surtout, les permissions créent un mode de liaison imprévu entre l'arrière et l'univers tout aussi imprévu du front. Elles permettent aux soldats de redevenir, un instant, des civils – alors même que la durée de la guerre tend à développer, au contraire, des formes de professionnalisation. Une série d'évolutions paradoxales se dessinent donc, qui touchent aussi bien l'identité des combattants que leur vision de la société en guerre et de la place qu'ils y occupent, ou encore l'emprise institutionnelle que l'armée exerce sur eux, à la fois renforcée et assouplie.

Ainsi, la question des rapports entre front et arrière a été récemment renouvelée de manière décisive. Longtemps envisagée comme l'histoire d'une coupure radicale entre deux univers opposés, idée appuyée sur de nombreux discours combattants dont on cherchera à comprendre les raisons, elle privilégie aujourd'hui les interactions, complexes et multiples, entre des zones dont les limites apparaissent graduelles et poreuses. Ces interactions sont de trois types principaux : courrier, permissions, contacts directs, aboutissant à une forte porosité de l'armée et de la société englobante, et à une circulation rapide des informations. D'abord, les soldats ne sont pas, même au front, coupés des civils, et plusieurs types de contacts s'établissent. Ils prennent place dans des espaces spécifiques qu'on doit rappeler. Afin de dépasser la nomenclature militaire (zone des étapes, zone des armées, etc.) dont E. Cronier a montré à la fois la complexité et la relative indétermination<sup>226</sup>, F. Cochet a ainsi proposé une gradation très pertinente des espaces, distinguant la zone de feu du front-arrière et de l'arrière-front<sup>227</sup>. Si les civils sont absents des lignes, bien entendu, leur présence apparaît pour les soldats à la « descente » des tranchées, principalement dans cette dernière zone. On trouve aussi bien la fraction de la population locale qui a pu ou voulu rester sur place malgré l'occasionnel bombardement de l'arrière-front, que les « mercantis » pratiquant le commerce du vin. Les débits de boisson préexistants ou provisoires, proches du front, sont des lieux importants de sociabilité et de contact entre soldats de différentes unités et avec les civils. Plusieurs d'entre eux joueront un rôle lors des mutineries, qui se déclenchent en grande majorité dans cet espace intermédiaire de l'arrière-front, où coexistent villages partiellement détruits et baraques, où cantonnent et circulent des troupes nombreuses. On y rencontre aussi

---

<sup>225</sup> On écrit à un soldat à un « secteur postal » correspondant à son unité et non au lieu où elle se trouve.

<sup>226</sup> E. CRONIER, thèse citée, p. 44.

<sup>227</sup> F. COCHET, *op. cit.*, p. 95-106

des colporteurs d'objets ou de journaux dont la présence, jusqu'en 1917, n'est pas réglementée<sup>228</sup>. Les soldats croisent donc de multiples figures de civils : le cultivateur qu'on aide à l'occasion, le marchand de vins, le colporteur, la prostituée, l'habitant qui loge les troupes de passage. Il reste aussi des Églises où civils et militaires peuvent se côtoyer à la messe<sup>229</sup>. L'armée française combattant sur son propre sol, elle ne peut être entièrement isolée des civils qui se mêlent à elle, jusqu'à quelques kilomètres des tranchées. Certains combattants, enfin, et plus particulièrement les officiers, reçoivent quelquefois la visite d'épouses ou d'ami(e)s dans les cantonnements.

Ces contacts quotidiens (en dehors des séjours aux premières lignes) se doublent d'une autre forme de lien, lui aussi souvent quotidien : la correspondance. On a estimé que quatre millions de lettres circulaient chaque jour entre le front et l'arrière, pour un total de dix milliards durant la guerre<sup>230</sup>. De très nombreuses études en ont montré toute l'importance, que rappellent tous les témoignages, tel celui de François Boulet : « Il faut voir la hâte fébrile avec laquelle chacun ouvre son courrier pour se rendre compte de l'impatience avec laquelle sont attendues les chères nouvelles du pays<sup>231</sup> ! » Cette importance se décline de plusieurs manières : les lettres sont évidemment un lien affectif ; fréquemment, aussi, une injonction ouverte ou implicite à « tenir » de la part des correspondants de l'arrière ; elles renseignent sur les événements à l'échelle locale mais aussi nationale et internationale ; elles constituent, enfin, un espace possible de confiance, de critique, et un exutoire à l'expérience de guerre. Par le courrier, les soldats peuvent ainsi briser l'isolement et l'incertitude dont les entoure fréquemment la hiérarchie : on demande à sa famille des journaux<sup>232</sup>, des nouvelles des autres fronts et de la vie politique, et quelquefois un « état de l'opinion » : « Tu me feras plaisir, papa, en me disant ce qu'on pense de la guerre au pays<sup>233</sup> », écrit ainsi H. Despeyrières le 9 juin 1915.

Enfin, la porosité de l'armée au monde civil, à ses nouvelles et à ses évolutions, tient, bien sûr, à l'instauration des permissions, progressivement et difficilement codifiées entre

<sup>228</sup> F. PAPPOLA, thèse citée, p. 371-2.

<sup>229</sup> Voir par exemple Marcel PAPILLON, *op. cit.*, p. 96.

<sup>230</sup> Chiffres issus de Gérard BACONNIER, André MINET et Louis SOLER, « Quarante millions de témoins » in Gérard CANINI (éd.), *Mémoire de la Grande Guerre: Témoins et témoignages*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1989, p.141, cité dans l'article fondamental sur cette question de Martha HANNA, « A Republic of Letters: The Epistolary Tradition in France during World War I », *The American Historical Review* Vol. 108, n° 5, déc. 2003.

<sup>231</sup> F. BOULET, *op. cit.*, p. 63. Outre l'article cité de M. HANNA, voir R. CAZALS, A. LOEZ, *op. cit.*, p. 145-151, et C. PROCHASSON, « Aimer et gouverner à distance – Le témoignage des correspondances », *Retours... op. cit.*, p. 209-239.

<sup>232</sup> F. PAPPOLA, thèse citée, p. 370 ; voir parmi de nombreux exemples E. TANTY, *op. cit.*, p. 379.

<sup>233</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 232.

juillet 1915 et octobre 1916. Chaque permission est l'occasion d'un retour provisoire à la vie civile, et permet aux combattants d'élargir le regard au-delà de l'horizon immédiat et individuel de leur survie aux tranchées, sur les conditions de vie et le « moral » de l'arrière. Louis Barthas, par exemple, remarque l'évolution de la situation à l'intérieur au cours de trois permissions successives entre janvier 1916 et janvier 1917, et voit se développer un sombre pessimisme<sup>234</sup>. L'effet des permissions sur les identités combattantes est toutefois complexe, comme l'a remarquablement montré E. Cronier : redevenir un « civil » (à travers le retour au travail et la reconstitution des sociabilités) est forcément partiel et provisoire, et face à ceux des civils – nombreux – qui semblent douter, ne pas comprendre voire manquer de respect à l'expérience de guerre, les permissionnaires peuvent être tentés de réaffirmer avec virulence leur identité militaire. Ces réactions vives sont bien connues, et ce sont elles qui ont alimenté l'idée d'une coupure radicale entre « front » et « arrière ». En permission en 1917, E. Répessé met ainsi les choses au point : « Une discussion s'élève avec des gens qui ne savent pas ce que c'est que la guerre et je dis que celui qui n'a pas effectué une relève en hiver par une nuit noire sous les mitrilles et sous la pluie ne connaît pas les limites extrêmes de la misère humaine<sup>235</sup>. » D'autres se livrent à des provocations ou des violences envers les non-combattants<sup>236</sup>. On perçoit ainsi toute l'ambiguïté<sup>237</sup> de la figure du soldat-citoyen, en perpétuel décalage : par rapport à une institution militaire dont ils sont amenés à contester l'arbitraire ; par rapport au monde civil qui leur oppose de fausses images de la guerre.

Ce statut est rendu plus ambigu encore par les réactions de l'armée à cette porosité perçue comme périlleuse. En effet, tant l'instauration des permissions que la circulation du courrier et des nouvelles inquiètent des chefs préoccupés du « moral » et de l'efficacité militaire de la troupe. Aux aménagements et aux assouplissements qu'ils ont dû concéder, ils vont opposer une nette mauvaise volonté dans l'exécution, comme on l'a vu pour la liberté du courrier destiné aux parlementaires, et ajouter des dispositifs durcis de surveillance. Le plus important est bien sûr le contrôle postal, esquissé à partir de janvier 1915, établi en juillet de la même année, et profondément réorganisé en décembre 1916<sup>237</sup>. Dès le 11 mars 1915, Henri Despeyrières mentionne sa crainte : « Il est possible que mes lettres soient ouvertes, elle seront aussi interceptées<sup>238</sup>. » Abel Ferry le confirme, le 11 août 1915 : « Tu sais que la

---

<sup>234</sup> Cité dans R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 225.

<sup>235</sup> Ernest RÉPESSÉ, *Témoignage 1914-1918*, Joué-lès-Tours, Art & T, 2003, p. 557.

<sup>236</sup> E. CRONIER, thèse citée, p. 508 sq.

<sup>237</sup> J.-N. JEANNENEY, art. cit.

<sup>238</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 187.

correspondance venue du front doit être désormais ouverte. Cette mesure déprime plus les poilus que la prise de Varsovie », écrit-il dans une lettre à sa femme<sup>239</sup>.

On est ici devant un élément caractéristique des tensions constitutives du statut de « soldat » et « citoyen », mesure très mal vécue et immédiatement contournée par de nombreuses pratiques (autocensure, création d'alphabets ou de codes, utilisation de langues anciennes, soulignement de mots afin de donner des indications<sup>240</sup>, remises de lettres à des permissionnaires, utilisation de la poste ordinaire...) s'apparentant à un « bricolage » selon l'expression de Michel de Certeau justement reprise par M. Hanna<sup>241</sup>. Celui-ci illustre le fait que certains éléments tenant au versant militaire du statut des soldats-citoyens sont mal acceptés ; et révèle combien l'institution militaire entend surveiller les potentialités déstabilisatrices de cette porosité des statuts et du front. De même, pour ce qui concerne le fonctionnement de la Justice militaire, on observe, parallèlement aux assouplissements obtenus et décrits plus haut, des durcissements de la répression, notamment pour ivresse ou « propos pessimistes »<sup>242</sup>. Comme le note A. Bach, « les deux influences existent parallèlement, mais aucune ne l'emporte significativement sur l'autre : la bienveillante comme la répressive<sup>243</sup> ». La réappropriation de certains droits par les citoyens les expose en même temps à une surveillance accrue. Cette tension continue de parcourir, comme on le verra, les mutineries.

On doit conclure ici sur la complexité de l'identité des « poilus » en 1914-1918. Elle n'est pas seulement contenue dans les deux pôles du « soldat » et du « citoyen ». Suivant des équilibres changeants et différents suivant les individus et les moments, elle est en réalité quadruple : ils sont d'abord des *militaires*, intégrés à une institution fortement normée et hiérarchisée, dont ils doivent respecter les règles. Ils sont également des *combattants*, ayant acquis une culture professionnelle et des savoir-faire leur permettant d'accomplir un devoir, ce qui, en retour, fonde leurs réclamations et leur insistance sur leurs droits. Mais ces droits sont revendiqués également parce que sous l'uniforme ils sont restés des *citoyens* de la République, dont un bon nombre sait manier les valeurs, le langage politique, et le recours aux institutions, à travers les lettres au Parlement par exemple. Enfin, tous sont restés des *civils* dont l'horizon est le retour au foyer, et dont les préoccupations, que révèlent leurs

<sup>239</sup> A. FERRY, *op. cit.*, p. 368.

<sup>240</sup> Technique notée par des contrôleurs, au 236<sup>e</sup> RA, le 1<sup>er</sup> mai 1917 (SHDT 16N1426) : « À signaler un certain nombre d'indiscrétions commises par les militaires de ce régiment. Les uns correspondent en langage conventionnel en mettant des points sous les lettres qui réunies forment le mot désignant le lieu de leur emplacement. »

<sup>241</sup> M. HANNA, *art. cit.*, §43.

<sup>242</sup> A. BACH, *op. cit.*, p. 484 et 496.

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 498.

lettres, sont restées attachées à la marche de l'exploitation, à l'approvisionnement de la famille ou à l'éducation des enfants<sup>244</sup>.

Cette quadruple identité est un élément d'importance, qui permet en partie de comprendre la variété des comportements et des perceptions des soldats lors des mutineries, et en particulier l'insistance des mutins sur leurs « droits ». On doit désormais chercher à comprendre comment ils affrontent l'épreuve de la guerre industrielle et comment les rapports sociaux s'ajustent et s'adaptent pour cela.

### **1.2.3 La cohésion de la société combattante**

Sortie exsangue de la retraite, de la Marne et de la course à la mer, l'armée française s'enterme dans les tranchées à l'automne 1914 pour une guerre plus longue que prévu, et d'une nature toute différente. Son fonctionnement social se modifie afin d'affronter les spécificités et la violence de ce conflit inédit et durable, et d'assurer la ténacité des combattants. On doit étudier ces ressorts sociaux de la ténacité, car ils se maintiennent jusqu'en 1917, avec des nuances, et sont à l'arrière-plan des interactions (entre soldats et avec les officiers) observables durant les mutineries. Il faut pour cela s'entendre, dans un premier temps, sur ce que sont les « combattants ».

#### ***1.2.3.1 La composition de l'armée et les contours du groupe « combattant »***

La question du nombre des mutins fait l'objet d'âpres discussions<sup>245</sup>. Pour les éclairer, il faut en rappeler le cadre : l'univers du front et des tranchées ne concernent pas tous les militaires et les mobilisés. Si la France compte huit millions de mobilisés en 1914-1918, ce chiffre englobant est à déconstruire. En effet, il comprend la totalité des hommes incorporés à un moment ou à un autre dans l'armée (y compris les morts et les disparus au cours du conflit) et non le chiffre de ceux ayant effectivement combattu. Ceux-ci ont fait l'objet d'une comptabilisation tardive mais utile par le I<sup>er</sup> bureau, celui des effectifs, qui permet de préciser les choses<sup>246</sup>. Un premier élément s'impose : tous les militaires ne font pas la guerre. Les hommes des dépôts, des États-majors, ceux qui surveillent les gares et conduisent les

---

<sup>244</sup> Sur cet aspect fondamental, voir E. CRONIER, thèse citée, p. 439 sq., R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 140-151, et M. HANNA, art. cit.

<sup>245</sup> N. MARIOT, « Pour compter... » art. cit. ; et *infra*, §3.1.

<sup>246</sup> SHDT 7N552, *Documents relatifs à l'utilisation des ressources en personnel au cours de la guerre. Chapitre II : Effectifs, octobre 1919*. Pour une analyse de ces efforts statistiques et de leurs enjeux, voir A. PROST, « Compter les vivants et les morts : l'évaluation des pertes françaises de 1914-1918 », *Le Mouvement social*, n°222, janvier-mars 2008, p. 41-60.

camions, très nombreux, ne sont pas des combattants. Deuxième point : il importe de tenir compte des entrées (appel de nouvelles classes, révision et récupération d'hommes) et sorties (pertes et changements d'affectation), et donc de ne pas raisonner en fonction d'un chiffre total de combattants pour la durée de la guerre presque impossible à estimer<sup>247</sup>, mais de savoir quel effectif combattant est réellement présent au front à un moment donné. D'après le 1<sup>er</sup> bureau, ce chiffre n'excède jamais 2.215.000 hommes sur le front ouest (au 1<sup>er</sup> juillet 1916). Au 1<sup>er</sup> octobre 1917, il est de 1.822.000 hommes. Troisième point, tous ces « combattants » ne le sont pas, au sens où ils ne partagent pas l'expérience des tranchées. Cette catégorie comprend en effet, dans les chiffres qu'on vient de citer, aussi bien les fantassins que les artilleurs, hommes du Génie, de la cavalerie et de l'aviation. L'inégale dangerosité de ces affectations est bien connue, ainsi que leur cadre de vie incomparable. Seuls les fantassins sont astreints aux longs et durs séjours aux tranchées de première ligne ; ils sont, de même, l'essentiel des combattants concernés par les « grands coups » des offensives à effectuer ou à repousser<sup>248</sup>. Le chiffre de ces combattants d'infanterie passe de 1.477.000 à 1.085.000 hommes entre juillet 1916 et octobre 1917<sup>249</sup>. Ces chiffres dessinent une fourchette assez modeste qui est le référent des mutineries, presque exclusivement le fait des fantassins<sup>250</sup>.

Ceux qu'on pourra dès lors dénommer les « combattants des tranchées » ne sont pas représentatifs de la société dans son ensemble. En effet, les tranchées sont une expérience de la domination sociale : celle du temps de paix s'y trouve transposée, les hiérarchies militaires reproduisant et accentuant les inégalités du monde civil. Ainsi, les officiers de réserve devenus majoritaires dans l'encadrement après les hécatombes de 1914 sont, à une écrasante majorité, issus de la bourgeoisie ou de l'administration, tandis que d'autres fonctionnaires et les travailleurs les plus qualifiés, ou disposant des meilleurs réseaux relationnels, ont obtenu davantage d'affectations à l'intérieur, ou encore au front mais loin de l'infanterie, dans les armes « techniques » et relativement préservées que sont le Génie et l'artillerie<sup>251</sup>. Rappeler ces mécanismes de sélectivité sociale de l'affectation et du grade permet de

<sup>247</sup> F. COCHET estime de manière selon nous raisonnable les combattants à « un peu plus de trois millions sur l'ensemble de la guerre », *Survivre... op. cit.*, p. 98. Pour un même type de problème, la comptabilisation de la population du Goulag, voir, en français, la présentation synthétique de Nicolas WERTH, « Le système concentrationnaire soviétique », *La terreur et le désarroi. Staline et son système*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », p. 199-221.

<sup>248</sup> SHD 7N552, *op. cit.* : sur la durée du conflit, la mortalité de l'Infanterie est de 22%, celle de l'Artillerie de 8%, celle du Génie de 6%. Ce rappel ne vaut pas déni de l'expérience de guerre de ces autres soldats : il permet de comprendre en quoi il existe une expérience spécifique des fantassins de 14-18. Voir R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 176-185. On souscrit pleinement à la remarque de F. COCHET : « Le monde du front n'est ni égalitaire devant la mort, ni équitable en regard des souffrances endurées » (*op. cit.*, p. 105).

<sup>249</sup> SHDT 7N552, *Ibid.*, tableau récapitulatif p. VI.

<sup>250</sup> Nous n'avons repéré que 4 mutineries sur 107 se produisant dans des unités d'artillerie. Cf *infra*, fig. 4.

<sup>251</sup> Jules MAURIN, *op. cit.*; A LOEZ, « Autour d'un angle mort... », art. cit.



délimiter les contours sociologiques du groupe des combattants : il comprend une majorité de ruraux, et de travailleurs manuels (ruraux ou urbains) peu ou pas qualifiés, au statut social tendanciellement plus bas que celui des autres militaires<sup>252</sup>, ainsi que des employés travaillant dans les services (restauration, petit commerce, domesticité), que complètent de très rares bourgeois. Les ouvriers sont dans leur grande majorité « affectés spéciaux » aux usines de l'arrière<sup>253</sup>. La vision d'un soldat du 134<sup>e</sup> RI, interceptée début mai 1917 par le contrôle postal, est au fond assez juste :

« Dans l'infanterie comme je suis, tu ne trouves que des malheureux petits fonctionnaires, petits employés et cultivateurs et c'est tout en un mot, c'est le rendez-vous des purotins, tu peux croire que le triage est bien fait. Il n'y a rien à dire, rien à faire qu'à s'incliner car on fait partie des faibles<sup>254</sup>. »

Cette composition sociale est évidemment à prendre en compte dans l'optique du mouvement de désobéissance survenu à partir de ce même mois, dans la mesure où elle peut éclairer ses logiques. Cela justifie une interrogation sur le profil social des mutins.

Les unités dans lesquelles ces soldats sont incorporés ont, au début de la guerre, une base régionale qui n'est cependant pas stricte ni absolue. Jouant un rôle important dans le maintien et la création de solidarités combattantes, ce caractère régional des régiments, divisions et corps d'armée disparaît progressivement, surtout à partir de 1916, même s'il en reste des traces toute la guerre durant<sup>255</sup>. Sans jamais cesser de penser à la « fin » de la guerre, comme on le verra (§ 1.3.2), les combattants doivent s'adapter et affronter sa durée et sa violence. « Je ne pensais pas que la guerre se déroulait ainsi : je pensais qu'il s'agissait d'attaques à la baïonnette, mais en réalité nous étions dans les tranchées où nous étions tués par des obus qui arrivaient on ne savait d'où<sup>256</sup> », écrit l'un d'eux, tandis qu'un autre envisage dès octobre 1914 la durée imprévue du conflit : « J'ai l'impression très nette que la guerre va être infiniment longue<sup>257</sup>. » Y « tenir » passe par des adaptations individuelles et, surtout, par un resserrement des relations sociales.

---

<sup>252</sup> J. MAURIN, *ibid.*, montre la différence d'affectation selon le statut dans le monde rural, du propriétaire au métayer et au manouvrier.

<sup>253</sup> Cf J. HORNE, « 'L'impôt du sang'... » art. cit., C. RIDEL, *op. cit.*.

<sup>254</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 134<sup>e</sup> RI, 11 mai 1917.

<sup>255</sup> J. MAURIN, *op. cit.*, p. 394.

<sup>256</sup> Louis DEVILLE, in R. CAZALS et al., *Années cruelles 1914-1918*, Villelongue d'Aude, Atelier du Gué, 1998, p. 51.

<sup>257</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 74, 30 octobre 1914.

### 1.2.3.2 S'adapter et s'habituer à la guerre des tranchées

Beaucoup d'historiens ont analysé les différents facteurs permettant aux individus de « tenir » dans les tranchées<sup>258</sup>. Le terme de « faisceau de facteurs » a été proposé par Frédéric Rousseau pour en systématiser la présence, et souligner les liens entre ces différents éléments : à aucun moment il n'existe d'explication unique à la ténacité, qu'il s'agisse du patriotisme, de l'alcool, de la religion ou de la résignation. Ces différents éléments, au contraire, s'additionnent et se combinent pour fournir aux individus des capacités à résister aux conditions effroyables de la guerre des tranchées<sup>259</sup>.

Pouvoir « tenir », c'est d'abord apprendre à survivre. Le conflit impose ainsi ses apprentissages, en particulier sensoriels : les combattants apprennent à reconnaître le bruit des projectiles, et à comprendre ainsi leur direction<sup>260</sup>. Ils apprennent aussi à s'en préserver, en adoptant des « techniques du corps » spécifiques. C'est avant tout le « plat-ventre » qui permet de se préserver en cas de bombardement, comme pour l'artilleur Paul Mencier : « Je n'échappe que grâce à mes plat-ventre. Ce truc me réussit toujours et je ne fais pas faute d'en profiter<sup>261</sup>. » La dangerosité des tranchées, et surtout des attaques, ne peut jamais être supprimée ; elle peut cependant être réduite par l'expérience. Cette expérience de la préservation de soi alimente, en retour, un état d'esprit psychologique récemment mis en évidence par A. Watson pour les armées britannique et allemande. Il décrit les « coping strategies », ou « stratégies pour faire face » qui, sur le plan individuel, conduisent des soldats à imaginer et à croire, de manière souvent déraisonnable, qu'ils peuvent « passer à travers » la violence de tel ou tel épisode<sup>262</sup>. Les combattants français ont recours à des stratégies mentales du même ordre, croyant ou voulant croire à leur « veine », attirant sur eux la chance

---

<sup>258</sup> On n'emploie pas le terme de « moral » contrairement à d'autres études (E. CRONIER, thèse citée, chap. 4, « Le cycle des permissions : entre anticipation et regret, un ressort pour le moral combattant ») : il nous semble critiquable en ce qu'il renvoie à une terminologie militaire qui envisage l'état d'esprit des combattants en fonction de leur capacité à combattre : on peut compter sur des hommes ayant « bon moral », tandis que le « mauvais moral » recouvre tous les états militaires et psychologiques très différents (lassitude, indiscipline, épuisement) qui rendent inapte au combat. Le mot lui-même renvoie au psychisme et à l'individu : il constitue en ce sens un handicap à la saisie des mécanismes à l'œuvre suivant l'hypothèse sociologique proposée.

<sup>259</sup> Pour une présentation du « faisceau de facteurs », voir F. ROUSSEAU, *La guerre censurée*, op. cit.

<sup>260</sup> Voir R. CAZALS et A. LOEZ, op. cit., p. 65-70 ; Michel GOYA, *La chair et l'acier, L'armée française et l'invention de la guerre moderne (1914-1918)*, Paris, Tallandier, 2004, p. 307-313.

<sup>261</sup> Paul MENCIER, *Les cahiers de Paul Mencier 1914-1919*, Présentation par Jean-Marc Truchet, Guilherand, La Plume du temps, 2001, p. 178.

<sup>262</sup> Alex WATSON, « Self-Deception and Survival: Mental Coping Strategies on the Western Front, 1914-18 », *Journal of Contemporary History*, vol. 41, n° 2, avril 2006, p. 247-68.

par des médailles bénites et autres objets chanceux<sup>263</sup>, priant pour être, individuellement, préservés, tel François Barge à la veille d'une attaque à Verdun en mai 1916 :

« Enfin le commandant nous a raconté tout un tas de balivernes pour nous bourrer le crâne, comme il en a été ainsi depuis que je suis au front. [...] Ma pensée allait rejoindre ma famille ainsi que celle que mon cœur aimait que, malgré la grande distance qui nous séparait, il me semblait voir devant mes yeux. Et je me demandais si Dieu voudrait que je sorte de ce trou, de dessous les murs de Verdun. Je savais très bien que dans la section, même dans mon escouade, il y en aurait de tués, mais moi, peut-être, Dieu voudrait-il me protéger<sup>264</sup> ? »

L'adaptation sensorielle et mentale au nouvel univers des dangers du conflit passe également par les continuités, ressenties et reconstruites, avec l'univers civil. La religion, dans ce dernier texte, l'atteste ; plus généralement les objets personnels, l'aménagement du cadre de vie (les noms donnés aux « rues » des tranchées), la pratique de l'artisanat de tranchées et des rencontres sportives, les jeux de cartes et les chants sont autant d'éléments transposés de la vie civile au front et assurant le « moral des troupes » grâce à la « culture populaire », comme mis en évidence par le travail de J.G. Fuller. Ces éléments constituent ce que F. Cochet a nommé les « béquilles » du combattant, parmi lesquelles l'alcool joue un rôle important, aussi bien au repos qu'en ligne et lors des « coups durs »<sup>265</sup>.

Peut-on aller jusqu'à dire qu'on s'habitue à la guerre ? A. Duménil ne le croit pas, qui écrit que le terme de « routine » relève « d'un procédé de déréalisation » et que « la présence au front interdit [...] de réorganiser une banalité des gestes et des perceptions qui permettrait l'oubli du corps<sup>266</sup> ». Pourtant, les acteurs du conflit eux-mêmes ont régulièrement dit et écrit que le conflit devenait routinier et qu'ils s'y habitaient : « Malgré son tragique quotidien, la guerre des tranchées avait rapidement pris l'aspect de "guerre-habitude", avec, comme dans les garnisons du temps de paix, une sorte de tour de service<sup>267</sup> », écrivent A. Ducasse, J. Meyer et G. Perreux. C'est également ce que notent beaucoup de combattants : « La guerre devient monotone et plate<sup>268</sup> » écrit Henri Despeyrières le 30 octobre 1914 ; Abel Ferry, officier, va dans le même sens le 27 octobre : « Cette vie dans la tranchée est insipide. Dormir le jour ; la nuit organiser des postes d'écoute, veiller à la sûreté, faire le terrassier, le contremaître galonné<sup>269</sup>. » De même, les lettres de Marcel Papillon permettent de mesurer

---

<sup>263</sup> Voir R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 212-213. Une telle pratique illustre encore une fois les continuités des mondes civil et militaire.

<sup>264</sup> F. BARGE, *op. cit.*, p. 18

<sup>265</sup> Sur ces éléments, voir R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, chap. 3 et 5 ; J.G. FULLER, *Troop Morale and Popular Culture in the British and Dominion Armies 1914-1918*, Oxford, Clarendon Press, 1990 ; et F. COCHET, *op. cit.*. Sur l'alcool, voir en particulier F. COCHET, « 1914-1918 : l'alcool aux armées. Représentations et essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits. Contemporains*, 2006/2, n° 222, p. 19-32.

<sup>266</sup> A. DUMÉNIL, art. cit., p. 325.

<sup>267</sup> A. DUCASSE *et al.*, *op. cit.*, p. 82

<sup>268</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 73.

<sup>269</sup> A. FERRY, *op. cit.*, lettre à Hélène, p. 343.

comment la guerre des tranchées devient une chose habituelle : « Depuis le mois d'octobre que l'on mène la vie des tranchées, l'on y est tellement habitué qu'on trouve ça tout naturel<sup>270</sup> », écrit-il en mars 1915. Le 6 décembre 1914, il avait écrit, dans un P.S. destiné à rassurer : « Il ne faut pas croire qu'en 1<sup>re</sup> ligne, on est plus malheureux qu'ailleurs. De temps en temps, nous avons des alertes, il est vrai, mais on commence à s'y faire, on se fait à son sort<sup>271</sup>. » On a indiqué ailleurs quelle « banalité des gestes », justement, permettait de supporter la guerre<sup>272</sup>.

Cette résignation à un « sort » subi tient également aux rythmes du front, à la fois cycliques et imprévisibles : une alternance des situations de combat, de soutien et de « repos » est instaurée dès la fin de 1914, sans que ce rythme ternaire soit absolument respecté ni strictement délimité<sup>273</sup> ; sans, surtout, que les combattants aient une prise sur ce temps vécu autrement que par des rumeurs et la circulation de « tuyaux », ce qui en retour alimente une sensation d'impuissance ou une forme de résignation. Ce fatalisme, que F. Cochet a nommé « l'enfouissement du consentement » et « l'animalisation des grands drames », a été exprimé par de nombreux témoins. Ainsi, François de Witte en 1915 : « On vit comme des machines, sans penser ni agir. Comme je regrette le temps passé ! Mais quoi ! Rien à faire sinon sans agir ni penser marcher en machines<sup>274</sup>. »

Enfin, ces rythmes répétitifs s'ajoutent à un phénomène plus large de routinisation de l'événement, rendu plus banal par l'essor d'une bureaucratie militaire à laquelle sont astreints les sous-officiers et officiers, et qui contribue à ancrer l'expérience des tranchées dans une forme de quotidienneté ordinaire. Ducasse, Meyer et Perreux, anciens officiers, le racontent :

« Le commandant de compagnie, suppléé par son caporal-fourrier, devait fournir de plus en plus "d'états", souvent cocasses : ceux des pertes en hommes, ceux des outils, des peaux de mouton ou des bottes de tranchées, mais aussi ceux des projectiles tombés quotidiennement, avec indication, colonne par colonne, des calibres, des points de chute, de la provenance des coups, de la nature des explosifs<sup>275</sup>. »

Cette énumération pensée comme « cocasse » est en réalité extrêmement significative de la capacité de l'institution à intégrer dans un système normé et routinier la réalité de la violence de guerre. Ainsi, le lieutenant Weber note pour septembre 1914 que « j'eus bien du

<sup>270</sup> M. PAPILLON, *op. cit.*, p. 102-103.

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>272</sup> R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, chap. 3, « S'adapter à de nouvelles formes de vie », p. 105-151.

<sup>273</sup> Sur les rythmes du front, voir les riches pages de F. COCHET, *op. cit.*, p. 113-135 ; sur l'absence d'informations, F. ROUSSEAU, *La guerre censurée... op. cit.*, chap. I ; sur les effets de la non-maîtrise de la temporalité, J.-F. JAGIELSKI, « Modifications et altérations de la perception du temps chez les combattants de la Grande Guerre », in R. CAZALS et al., *La Grande Guerre... op. cit.*, p. 205-214.

<sup>274</sup> François DE WITTE, *Lettres d'un mécréant (1909-1918)*, Paris, Olympio, 2001, p. 71.

<sup>275</sup> A. DUCASSE *et al.*, *op. cit.*, p. 83.

travail ; je noircis bien du papier<sup>276</sup>. » De même, les rapports conservés du sergent puis lieutenant Marc Bloch le montrent<sup>277</sup>, comme le récit de Marcel Brochard, sous-lieutenant à qui son capitaine indique en septembre 1915 : « [aux tranchées] chaque matin à 4h45, les chefs de section m'adressent le compte-rendu de la nuit : pertes, dégâts, consommation de munitions, renseignements sur l'ennemi et notamment avancement des sapes de mine que l'on doit attentivement écouter, etc...<sup>278</sup> » Tout comme l'extraordinaire de la mobilisation était accompagné et rendu possible par le travail ordinaire et intense de l'État qui l'accompagnait, l'impensable de la guerre des tranchées est en partie ramené à une routine bureaucratique par l'institution militaire<sup>279</sup>.

Sur le plan individuel, chaque combattant en fait l'expérience à travers les phases ritualisées et routinières de l'expérience de guerre – appels, relèves, corvées – et surtout, à partir de 1915, à travers le cycle des permissions et les formalités multiples qu'il comporte. S'habituer à une guerre devenue en partie routinière ne permet pas encore d'expliquer comment les combattants y résistent. C'est un nouvel ajustement des rapports sociaux et des ressorts de l'obéissance qui se met en place, et qu'il faut désormais étudier.

### ***1.2.3.3 Faire preuve de courage dans l'espace public du front***

On a proposé d'appeler « espace public des tranchées » l'univers du front (tranchées de première et de seconde ligne, cantonnement) où les combattants évoluent en permanence sous le regard des autres (camarades et officiers de contact)<sup>280</sup>. Les règles présidant aux interactions dans cet espace public sont un élément central du maintien de la ténacité combattante. Afin de faire face à la violence du conflit, en effet, les relations sociales se trouvent fortement resserrées dans l'univers du front, où se met en place un régime émotionnel particulier, centré sur la valeur dominante du courage. Si les combattants des tranchées « tiennent », c'est parce que les liens sociaux au front sont fortement resserrés, et que leurs conduites publiques se conforment à des normes partagées.

---

<sup>276</sup> Jean Julien WEBER, *Sur les pentes du Golgotha. Un prêtre dans les tranchées*, Strasbourg, La nuée bleue, 2001, p. 82.

<sup>277</sup> M. BLOCH, *op. cit.*, p. 255 sq.

<sup>278</sup> Adrien BROCHARD, *Quatorze, dix-huit*, Nantes, M. Brochard, 1952-1953, p. 47, 23 sept. 1915. Voir également la lettre du 24 décembre 1914 de Robert HERTZ, *Un ethnologue dans les tranchées, août 1914-avril 1915, Lettres de Robert Hertz à sa femme Alice*, Paris, CNRS éditions, 2002, p. 162 : « Je fais aussi et plus souvent encore le métier de comptable. »

<sup>279</sup> C'est encore vrai au lendemain du conflit où l'immensité des pertes et des destructions est malgré tout prise en charge à travers les formulaires normés des « Déclarations sur les dommages de guerre ». Voir les travaux en cours de Stéphane Bedhomme (Montpellier-III).

<sup>280</sup> A. LOEZ, « L'espace public des tranchées... », art. cit.

Marc Bloch a dévoilé aussi bien ce fonctionnement social que les normes sur lesquelles il repose :

« Je crois que peu de soldats, sauf parmi les plus intelligents et ceux qui ont le cœur le plus noble, lorsqu'ils se conduisent bravement, pensent à la patrie ; ils sont beaucoup plus souvent guidés par le point d'honneur individuel, qui est très fort chez eux à condition qu'il soit entretenu par le milieu : car si dans une troupe il y avait une majorité de lâches, le point d'honneur ce serait bientôt de se tirer d'affaire avec le moins de mal possible. J'ai toujours estimé d'une bonne politique de manifester ouvertement le dégoût très sincère que m'inspiraient les quelques froussards de ma section<sup>281</sup>. »

On est ici exactement dans le cadre de l'hypothèse sociologique que nous avons formulée, les pensées vers la « patrie » étant minoritaires et marginales pour le maintien de la ténacité, au contraire des interactions sociales. Le vocabulaire employé – « lâches » et « froussards », auxquels Bloch oppose un peu plus loin les « hommes sains » – est caractéristique d'une époque où l'identité masculine et militaire se fonde sur le courage. Il s'agit là d'une valeur socialement partagée, tant dans les milieux aisés où il reste lié à l'ethos aristocratique et à la notion d'« honneur »<sup>282</sup>, que dans les milieux populaires où être courageux, dur au mal, tenace, est un signe indispensable et valorisé de virilité<sup>283</sup>

Surtout, on voit quelles interactions s'appuient sur ces représentations communes : la nécessité de faire preuve de courage est rappelée constamment par les chefs comme par les camarades. La vie en commun dans l'espace restreint de la tranchée ou du cantonnement soumet chacun à des regards très intenses, et à la nécessité d'afficher une conduite conforme à cette valeur fondamentale. F. Cochet montre ainsi en quoi la « honte collective » est érigée en « système de commandement<sup>284</sup> », ce que soulignent de nombreuses interactions lisibles dans les témoignages combattants. On se moque des soldats inexpérimentés qui se baissent pour saluer les balles<sup>285</sup> ; on raille les blessés qui se plaignent trop pour une « sensibilité de femmelette<sup>286</sup> », et, à un jeune officier blessé qu'il est allé chercher entre les lignes, et qui pleure, un soldat lance : « Mon lieutenant, si vous pleurez comme ça, je vais vous ramener

---

<sup>281</sup> M. BLOCH, *op. cit.*, p. 163.

<sup>282</sup> Cf. Robert A. NYE, *Masculinity and Male Codes of Honor in Modern France*, New York et Oxford, Oxford University Press, 1993.

<sup>283</sup> Cf. Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE et Georges VIGARELLO (dir.), *Histoire du corps. 2. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2005, p. 252 sq. ; David LE BRETON, *Anthropologie de la douleur*, Paris, Métailié, 1995, p. 133-135 ; et l'article fondamental de Luc BOLTANSKI, Les usages sociaux du corps, *Annales ESC*, 1971, vol. 26, n°1, p. 205-233, p. 219-221 en particulier. Voir, pour une étude de cas, Michel PIGENET, « À propos des représentations et des rapports sociaux sexués : identité professionnelle et masculinité chez les dockers français (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles) », *Le Mouvement Social*, 2002/1, n°198, p. 55-74.

<sup>284</sup> *Survivre...* *op. cit.*, p. 149.

<sup>285</sup> Parmi beaucoup d'autres, voir par exemple R. HERTZ, *op. cit.*, p. 175, et François PELLAN, *Lettres de guerre*, Paris, La pensée universelle, 1982, p. 41.

<sup>286</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 149.

chez les Boches<sup>287</sup>. » L'affichage du courage est bien l'élément central de l'espace public des tranchées, qui permet même de telles injonctions du bas en haut de la hiérarchie.

En effet, conformer son comportement à ce modèle du courage masculin est une nécessité qui permet d'affronter les chocs physiques, psychiques et émotionnels sans précédent de la guerre industrielle. Celle-ci redéfinit l'économie des émotions autour du courage, de la ténacité et d'une « insensibilité devenue obligatoire »<sup>288</sup>, laquelle est notée par de nombreux témoins, comme Henri Despeyrières : « Je suis maintenant bien habitué à la mort et j'en vois tant partir que quelquefois je reste presque indifférent<sup>289</sup>. » Cette économie des émotions, qui prolonge les codes d'expression des sentiments et des émotions existant dans le monde civil, bannit ainsi les larmes en dehors des moments intensément ritualisés que sont les messes et les enterrements<sup>290</sup>, et fait au contraire du rire ou de la gaîté forcée un recours nécessaire. Comme l'écrit un soldat, « ici plus qu'ailleurs on doit s'empressement de rire de bien des choses, si l'on ne veut pas être obligé de pleurer<sup>291</sup> ». Le rire est aussi un affichage de la virilité ou du jeu avec le danger, comme lorsque des soldats arrivent à sortir d'une zone recevant des obus épars : « On est tellement habitué à ces histoires-là que l'on se gondole de rire après<sup>292</sup>. » Il est enfin une manière de partager l'épreuve, et donc une facette des liens de camaraderie souvent très intenses qui se développent au front, élément essentiel du maintien de la ténacité<sup>293</sup>.

L'affichage du courage correspond, de plus, aux modèles de comportement promus par la société dans son ensemble. Ils le sont à la fois dans les discours dominants qui font l'éloge de la bravoure des soldats, en particulier de ceux qui sont déjà tombés, et par l'arrière qui partage la volonté de voir les soldats faire leur « devoir » avec « courage » sans quoi leur « honneur » est en cause. Ainsi, des lettres de la famille ou des proches peuvent rappeler aux combattants la primauté du devoir, et les astreindre à se conformer au modèle du courage masculin. C'est le cas fin 1914, entre Marcel Garrigue, du 280<sup>e</sup> RI, et son épouse Victorine. Lorsque les lettres du soldat montrent sa lassitude pour la guerre ou son dégoût pour les chefs et les embusqués, sa femme le rappelle à son rôle :

« Cher Marcel, Est-ce bien toi qui m'a écrit une lettre pareille tout à fait découragée, avec assez de tout, et c'est sur un moment comme cela que tu m'écris, j'en suis encore toute malheureuse

---

<sup>287</sup> Paul TUFFRAU, *1914-1918, Quatre années sur le front. Carnets d'un combattant*, Paris, Imago, 1998, p. 147.

<sup>288</sup> A. DUCASSE *et al.*, p. 91.

<sup>289</sup> H. DESPEYRIÈRES, p. 50, 27 septembre 1914.

<sup>290</sup> A. LOEZ, « Tears in the Trenches. A Cultural History of Emotions and the Experience of War » in Jenny MACLEOD et Pierre PURSEIGLE (éd.), *Uncovered Fields. Perspectives in First World War Studies*, Leyde, Brill Academic Publishers, 2003, p. 211-226.

<sup>291</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 261, 22 août 1915.

<sup>292</sup> M. PAPILLON, *op. cit.*, p. 114.

<sup>293</sup> R. CAZALS, A. LOEZ, *op. cit.*, p. 159-169 ; F. COCHET, *op. cit.*, p. 148-152.

de te savoir si peu courageux quand tu en as tant besoin, voyons suis bien ma lettre comme si je te parlais. Allons Marcel, aie de la patience, ne te décourage pas, cela durera peut-être encore cet hiver mais enfin tu reviendras, n'est-ce pas, fais ton devoir jusqu'au bout, que l'on n'ait rien à te reprocher [...] pense que tu as des enfants. Ne te révolte pas, va ; vois si ta lettre s'était égarée comme cela découragé, oh vrai, tu m'as fait beaucoup de peine, ne reviens plus m'écrire comme cela, n'est-ce pas tu ne le feras plus. [...] Je ne serai tranquille que quand j'aurai reçu une autre lettre pour me dire que cette lubie est passée et que tu auras du courage et de la patience jusqu'au bout. Fais ton devoir de Français jusqu'au bout pour tes enfants. [...] Mon frère nous a écrit, il est tout à fait courageux ainsi que Aman et Borda. Je pense bien que tu les vaudras et que tu ne rougiras pas d'avoir été un moment découragé car tu t'es trompé et tu n'y reviendras pas, alors encore une fois à bientôt, va, aie courage<sup>294</sup>. »

L'injonction au courage (le terme revient huit fois) et au devoir est alimentée par les exemples d'autres soldats, par la référence aux enfants, et par la volonté de ne pas « rougir », dessinant un univers social où chacun est mobilisé et où personne n'a le choix d'afficher doute ou faiblesse, sinon momentanée, comme veut le croire cette épouse.

Au total, ce sont bien les interactions et les relations sociales qui permettent de comprendre pourquoi les individus « tiennent » dans un cadre collectif renforcé et adapté pour affronter la violence et la mort. La structure routinière de l'armée et de la tranchée, et les interactions qui y ont lieu, se renforcent mutuellement pour assurer l'obéissance. Du point de vue de la désobéissance, et en vue des mutineries qui surviendront en 1917, cette structuration particulière des rapports sociaux autour du courage affiché dans les interactions entre hommes du front, et vis-à-vis de l'arrière, crée une situation particulière, dans laquelle le refus et la désobéissance sont potentiellement vus comme une « lâcheté ». Ce dispositif nécessitera de la part des mutins actifs ou potentiels tout un travail de légitimation des conduites transgressives, afin d'échapper à l'opprobre qui touche les couards ou les « femmelettes ». On verra comment ils tentent, en effet, de faire de la révolte un signe de courage (§ 5.2).

Ces interactions dessinent, enfin, des rapports d'autorité spécifiques qu'il nous faut maintenant décrire, et qui seront directement mis à l'épreuve lors des mutineries.

#### ***1.2.3.4 Des relations d'autorité étroites et incomplètement pacifiées***

Si les liens sociaux jouent un rôle déterminant dans le maintien de la ténacité et l'obéissance, c'est plus vrai encore des rapports d'autorité entre les combattants et leurs supérieurs, indissolublement humains et hiérarchiques. On doit en fait distinguer deux situations : d'un côté, les *relations* d'autorité suivies, entre des combattants et leurs cadres (gradés, sous-officiers, officiers subalternes) ; de l'autre, les *rapports* d'autorité occasionnels qui mettent aux prises subordonnés et supérieurs ne se connaissant pas ou très peu. Le

---

<sup>294</sup> Victorine Garrigue, lettre du 27 novembre 1914. Voir R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 157-159 pour une analyse plus détaillée de ce cas.



renforcement des premières, qui garantit globalement l'obéissance et la ténacité aux tranchées, peut avoir pour corollaire l'assouplissement ou le délitement des seconds. Envers les supérieurs qu'ils ne connaissent pas et dont ils n'ont pu mesurer la valeur, les combattants se montrent à l'occasion insolents ou irrespectueux. On verra toutefois que des relations d'autorité suivies n'excluent pas forcément la violence ou le ressentiment.

Si les officiers de 1914-1918 restent assez mal connus, on dispose d'éléments permettant de comprendre comment fonctionnent les rapports d'autorité dans le cadre de la guerre des tranchées. Il convient d'abord de définir ce que recouvre le terme de « supérieur », englobant les grands chefs, les officiers, les sous-officiers et les gradés. Une division d'infanterie est commandée par un général et son État-major ; au-dessous on peut commencer à parler, à des degrés variables, d'officiers « de contact ». Plutôt que de donner les effectifs et l'organigramme théoriques des unités, qui varient entre 1914 et 1918 et ne correspondent jamais vraiment à la réalité en raison des mutations, des pertes, des renouvellements et des promotions, on peut chercher à mesurer le niveau d'encadrement de celles-ci.

D'abord, à la tête de l'unité (RI ou BCP, comprenant entre 2000 et 3000 hommes), on trouve un colonel ou un lieutenant-colonel (plus rarement un capitaine commandant à titre provisoire lorsque le chef précédent a été tué ou blessé). Ce « chef de corps » dispose d'un État-major régimentaire d'une quinzaine d'hommes, comprenant adjoints et médecins, auxquels il faut ajouter entre une cinquantaine et une centaine de militaires non combattants (vaguemestres, cyclistes, cuisiniers, fourriers, armuriers, maréchaux-ferrants...). Ces derniers ne constituent pas à proprement parler des cadres, mais donnent une certaine consistance à l'institution. Comme on le verra, ils ne passent jamais à la désobéissance durant les mutineries. L'unité est ensuite divisée en trois bataillons comprenant des compagnies d'une centaine d'hommes, avec à leur tête commandants, capitaines et lieutenants. On retrouve pour ces cadres un entourage qui accompagne leur autorité (adjoints, ordonnances, militaires non combattants). On commence à parler d'officiers « subalternes » pour les lieutenants et sous-lieutenants, théoriquement en charge d'une section (une cinquantaine d'hommes), très souvent à la tête d'une compagnie. Ensuite, on parle de « sous-officiers » pour les sergents et les adjudants qui sont les relais des officiers subalternes. Enfin, les « gradés » sont les caporaux en charge des escouades (une quinzaine d'hommes).

La notion d'« encadrement » d'une unité se laisse ainsi très difficilement quantifier à la manière d'un « taux » mesurable dans un établissement scolaire en fonction de la partition

adultes/élèves<sup>295</sup>. Si l'on compte les seuls « officiers » en titre, on n'en trouve qu'une quarantaine pour encadrer un régiment de deux ou trois milliers d'hommes, ce qui serait très peu. Mais on doit leur ajouter plus d'une soixantaine de sous-officiers et plusieurs centaines de gradés et de militaires non combattants. Aussi, l'autorité des officiers et leur capacité d'encadrement dépend non seulement de leur rôle propre, mais surtout de l'effectivité des relais que constituent les sous-officiers et les gradés, ce qu'a suggéré L. Smith<sup>296</sup>. Plus largement, comme on l'a indiqué, il existe une dimension bureaucratique à l'armée, qui accompagne et facilite la tâche des officiers, entourés de très nombreux militaires non combattants aux tâches routinières et à l'obéissance d'autant plus acquise qu'ils ne sont pas exposés au danger. Ce « personnel » non combattant constitue un appui habituel de l'institution<sup>297</sup>.

La configuration des rapports d'autorité varie toutefois suivant les lieux où ils se déploient : la vie de tranchée et celle de cantonnement ne connaissent pas les mêmes relations entre supérieurs et inférieurs. C'est pourquoi, au-delà du cadre institutionnel, on doit chercher à comprendre comment fonctionnent et s'établissent les liens personnels qui contribuent à assurer l'obéissance dans les zones et les moments de danger – dans la tranchée, sous le bombardement, au moment des assauts. Avant cela, on ne peut faire l'économie d'une réflexion sur l'identité des détenteurs de l'autorité. Du haut en bas de la hiérarchie, les officiers partagent certaines propriétés sociales, et présentent quelques différences. Les officiers d'active en représentent encore en 1917 entre le tiers et la moitié<sup>298</sup>. La guerre est leur affaire, et si des nuances d'opinion, de lucidité et de compétence face au type de guerre inattendu que leur offrent les tranchées les séparent, l'armée et ses valeurs sont leur indiscutable élément. Michel Goya a récemment suggéré que le système de croyances et d'aspirations qui depuis leur formation les unit autour d'un patriotisme exalté constitue par

<sup>295</sup> Cf. Ministère de l'éducation nationale, *L'état de l'école*, 2008, p. 56-57, accessible en ligne : < [http://media.education.gouv.fr/file/etat18/17/0/etat18\\_41170.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/etat18/17/0/etat18_41170.pdf) >.

<sup>296</sup> L. SMITH, *op. cit.*, en particulier p. 201-203.

<sup>297</sup> La place ambiguë des gradés et des sous-officiers, à la fois relais de l'institution et proches des exécutants, vis-à-vis de qui la légitimité à ordonner est incertaine, peut se comparer à celle des contremaîtres dont Philippe LEFEBVRE montre l'essor à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le monde du travail. Cf. *L'invention de la grande entreprise. Travail, hiérarchie et marché. France, fin XVIII<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2003.

<sup>298</sup> L'évaluation de cette proportion est comme pour bien d'autres aspects de la guerre difficile ; on s'appuie sur chiffres de Jean-Charles JAUFFRET, « L'officier français en 1914-1918 : la guerre vécue », in Gérard CANINI (éd.), *Mémoire de la Grande Guerre. Témoins et témoignages. Actes du colloque de Verdun (12, 13, 14 juin 1986)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1989, p. 229-247. La crise de l'encadrement fin 1914-début 1915 en raison des pertes énormes est bien décrite par A. BACH, *Fusillés... op. cit.*, p. 252-253.

moments un véritable « écran cognitif » les empêchant de sortir de cadres de pensée préétablis, et montré quels « préjugés sociaux » ils partagent face aux hommes du rang<sup>299</sup>.

C'est d'autant plus vrai pour les généraux : tous militaires professionnels, ce sont les « chefs » de l'armée, généraux de brigade, de division, de corps d'armée, d'armée, de groupe d'armées, général en chef. Leurs caractéristiques sont tendanciellement différentes de celles des officiers « de contact » : responsabilités plus larges, interconnaissance moindre ou nulle avec les troupiers, distance géographique plus forte d'avec la zone de feu, absence de risques et confort afférent. Surtout, l'espace et les contraintes de leur action ne sont pas les mêmes : moins pris par les difficultés matérielles de l'exécution des ordres et de la pratique guerrière, ils ont en revanche davantage le loisir de développer des stratégies professionnelles, liées à des appartenances à des réseaux et à la tenue (dans tous les sens du terme) de « leurs » unités. Contrairement à l'univers des officiers de contact, celui des généraux pourrait s'analyser comme un champ<sup>300</sup>.

Les officiers de réserve présentent des nuances par rapport à ces militaires professionnels. Ils émanent de la société civile qu'ils sont moins enclins à croire corruptrice ou corrompue. Mais ils y occupent des positions qui les séparent nettement de la masse des combattants de par leur capital économique et culturel : ce sont pour l'essentiel des bourgeois, fort bien éduqués, occupant des postes de responsabilité (professions libérales, cadres de l'industrie et de l'administration, professeurs...), ainsi que des instituteurs, solidaires de l'État, de l'ordre social établi et de ses valeurs dominantes – dont le devoir envers la patrie constitue une clé de voûte indiscutable.

Au clivage active/réserve doit s'ajouter une prise en compte du grade et de la position. Parmi les officiers au contact des soldats, les chefs de corps (RI ou BCP), lieutenants-colonels et colonels, ont un pouvoir important et un rôle symbolique très fort – le surnom générique de « père du régiment » est ainsi courant pour les désigner. Leur rapport aux soldats est le plus souvent anonyme, irrégulier, fondé sur quelques moments forts – lecture d'ordres, présence lors de cérémonies et de rituels, et au moment des attaques. Ils dessinent une figure à la fois lointaine et potentiellement accessible. Un cas particulier est celui des médecins et des aumôniers : officiers (de l'active parfois), évidemment issus comme eux des fractions socialement dominantes, ils ont un rôle et un regard qui peut être différent lorsque survient

---

<sup>299</sup> M. GOYA, *op. cit.*, p. 141 et 220 sq.

<sup>300</sup> Voir sur cette notion les remarques stimulantes de Bernard LAHIRE, « Champ, hors-champ, contrechamp », B. LAHIRE, *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1999, p. 23-57. Il reste beaucoup à faire pour sortir d'une histoire biographique voire hagiographique des généraux. Voir la présentation des recherches en cours de Julie d'Andurain, en ligne : < [http://www.crid1418.org/doc/textes/gouraud\\_dandurain.pdf](http://www.crid1418.org/doc/textes/gouraud_dandurain.pdf) >

l'indiscipline, en fonction de leur formation et de leur mission<sup>301</sup>. Mais les officiers dont le rôle est essentiel au quotidien dans la guerre des tranchées sont les sous-lieutenants ou les lieutenants qui commandent la section ou la compagnie.

Ce sont eux qui prennent les décisions que les gradés relaient au niveau de la section et de l'escouade, et surtout qui assurent l'exécution des ordres, aussi bien pour ce qui concerne le combat (patrouilles, coups de main, attaques) que la vie quotidienne (corvées, travaux, répartition des hommes au cantonnement, etc.). Avec ces officiers de contact, les relations d'autorité sont fondées sur un rapport de fidélité personnel, ce qu'atteste dans tous les témoignages l'emploi du possessif : « mon » lieutenant, « mes » hommes. On le voit ainsi dans le témoignage du sous-Lieutenant Abel Ferry, qui doit faire « remonter » ses hommes dans un secteur dangereux :

« J'avertis mes hommes. J'entends quelques murmures : "Alors quoi, ils veulent notre peau ? De la viande à la boucherie ?" J'interviens en quelques paroles rudes et les mêmes hommes, d'une voix claire : "Craignez rien, mon Lieutenant, on ira." Ah ! les braves gens, comme je les aime<sup>302</sup>. »

On voit ici que l'ordre donné n'est pas exécuté automatiquement, et que les soldats se permettent, avec un officier qu'ils connaissent, d'exprimer un mécontentement qui ne remet pas fondamentalement en cause la relation d'obéissance. Celle-ci reste fondée sur l'affichage du courage, et sur l'établissement d'une réciprocité. Un chef peut d'autant plus être « rude » qu'il se montre lui-même courageux ; et peut exiger l'obéissance si il fait par ailleurs preuve de sa bienveillance et de sa sollicitude. C'est le cas d'un capitaine qu'évoque Ferry, qui se met lui-même en scène comme officier exemplaire dans une lettre à son épouse :

« Il faut le voir faire ses cantonnements, chercher les caves et les abris. Quand lui et ton mari ont placé leur compagnie, elle peut être sûre d'être au minimum des risques, tandis que les autres compagnies subissent quatre à cinq hommes de pertes par le bombardement tous les jours<sup>303</sup>... »

François Cochet évoque ainsi le lien « de type parental » qui peut se développer, dont on rencontre de très nombreux exemples, ainsi d'officiers vus comme de « bons pères de famille »<sup>304</sup>. Cela conduit à ne pas oublier la différence d'âge entre les jeunes soldats et les capitaines et colonels plus âgés. Elle est sensible dans le témoignage d'Henri Despeyrières : « Nous avons défilé devant [le commandant de bataillon]. [...] J'ai surpris un regard qu'il fixait sur nous, regard d'un père pour ses enfants. [...] Je me ferai tuer pour un tel homme<sup>305</sup>. »

---

<sup>301</sup> Voir Sophie DELAPORTE, *Les médecins dans la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2003, qui étudie surtout les actes médicaux pratiqués au front. L'étude des médecins comme groupe social reste à mener.

<sup>302</sup> A FERRY, *op. cit.*, p. 332-333, 9 octobre 1914.

<sup>303</sup> A FERRY, *op. cit.*, p. 345, 9 novembre 1914.

<sup>304</sup> F. COCHET, *op. cit.*, p. 153 ; R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 186 sq.

<sup>305</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 85.

Cet exemple illustre plus généralement le phénomène qui conduit les combattants à adhérer personnellement à un chef dont le courage est reconnu, ce qui fonde leur obéissance en situation de combat : « Puisque notre lieutenant donnait l'exemple, nous étions prêts à le suivre », écrit Frédéric Charignon, tandis que Marc Bloch explique d'un chef apprécié que « ses soldats avaient foi en lui et l'eussent suivi jusqu'au bout »<sup>306</sup>.

Il existe bien des liens de fidélité réciproques liés à l'affichage du courage des officiers comme des soldats<sup>307</sup>. Mais on ne doit pas basculer vers une lecture irénique des rapports sociaux aux tranchées, en rappelant que ces relations d'autorité alternent avec des soupçons ou des rancœurs, des ressentiments et des tensions. L'importance attachée au courage va de pair avec la stigmatisation des « froussards », pour qui le sergent Marc Bloch affiche son « dégoût »<sup>308</sup>, et que met en œuvre le lieutenant de Marius Perroud en octobre 1916, avant une attaque : « S'il y en a parmi vous qui ont peur et qui ne veulent pas aller à l'attaque, levez la main<sup>309</sup>. » Si les menaces destinées à obtenir, revolver en main, l'obéissance des soldats, décroissent en fréquence et surtout en efficacité au cours du conflit, la violence symbolique et la dénonciation de la « lâcheté » restent une ressource pour les chefs<sup>310</sup>. Ressource à double tranchant toutefois, ce qu'attestent les invectives ou moqueries que les combattants adressent aux supérieurs considérés comme trop éloignés de leur expérience de la guerre – officiers trop propres, trop décorés, trop jeunes ou trop « patriotes ». Des soldats lancent ainsi à un jeune aspirant faisant un « laïus patriotique » déplacé en 1916 : « Ça va, bleusaille, ferme ta gueule et commande »<sup>311</sup>. Henri Despeyrières, note, lui, en janvier 1915 : « Je ne salue plus les officiers qui sont trop propres dans la rue, je n'estime que les gens qui sont comme moi sales, barbus, dégoûtants<sup>312</sup>. » Cette gradation de l'obéissance et surtout des marques de respect en fonction de l'interlocuteur aboutit parfois à de vifs incidents, comme celui qui oppose en juin 1915 des officiers à un commissaire de gare qui prétend au nom de la « discipline du front » interdire aux soldats de poster leurs lettres<sup>313</sup>.

---

<sup>306</sup> Frédéric CHARIGNON, « Souvenirs de guerre d'un poilu de Châteaudouble », présentés par Robert Serre, *Revue drômoise, Archéologie, histoire, géographie*, 2006-4, p. 17 ; M. BLOCH, *op. cit.*, p. 161.

<sup>307</sup> Cf E. SAINT-FUSCIEN, « Place et valeur de l'exemple dans l'exercice de l'autorité et les mécanismes de l'obéissance dans l'armée française en 1914-1918 », in R. CAZALS et al., *La Grande guerre... op. cit.*, p. 281-290.

<sup>308</sup> Cf. *supra*, note 280.

<sup>309</sup> Marius PERROUD, *Mes mémoires de la guerre 1914-1918*, Jacob-Bellecombette, Perroud, 2006, p. 94.

<sup>310</sup> E. SAINT-FUSCIEN, « Forcer... », art. cit.

<sup>311</sup> Cité par A. PROST, « La guerre de 1914... » art. cit., p. 101.

<sup>312</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 152. Voir également Lucien LABY, *Les carnets de l'aspirant Laby. Médecin dans les tranchées 28 juillet 1914-14 juillet 1919*, Paris, Bayard, 2001, coll. « Hachette Littératures/Pluriel », p. 192.

<sup>313</sup> M. BLOCH, *op. cit.*, p. 165.

Mais le ressentiment ne concerne pas que les supérieurs considérés comme embusqués. Il existe aussi toute une palette de menaces et de violences qui émaillent la vie quotidienne des unités, et qui mériteraient une étude. Un camarade de Louis Barthas apostrophe son capitaine :

« Petit homme, petite guenille ! C'est là-haut, en première ligne, qu'il fallait venir nous voir, et le premier jour qu'on est au repos, un dimanche, tu viens nous embêter ! À la cote 304 tu n'osais pas seulement sortir de ton trou, sors-toi de devant mes yeux<sup>314</sup> ! »

On passe parfois à l'acte : Maurice Digo, au 146<sup>e</sup> RI, décrit ses rixes avec un aspirant « fort comme un bœuf » qu'il parvient à frapper avec un quart de vin, et avec un adjudant qu'il a traité de « vendu »<sup>315</sup>. Enfin, les menaces peuvent se faire extrêmes. En 1916, un soldat de la 3<sup>e</sup> DI s'adresse ainsi à un officier : « Attends que nous soyons en première ligne et je te ferai ton affaire<sup>316</sup> ». Cela illustre les propos d'Alain, dans une lettre à Elie Halévy décrivant ses camarades : « Pour moi, je n'ai vu que des révoltés d'esprit, qui roulent sans cesse des moyens de finir ce massacre, et qui, faute d'en trouver, méditent des vengeance<sup>317</sup>. » Le moins que l'on puisse dire est que le respect et la fidélité réciproque dans les rapports d'autorité ne sont jamais garantis. Cela peut tenir aux brimades et punitions qui font partie de la gestion disciplinaire des troupes<sup>318</sup>, comme aux inégalités marquées entre les conditions de confort et de vie des soldats et celles des officiers<sup>319</sup>.

Face à ces brèches de la discipline, toutefois, c'est l'institution qui a le dernier mot, et pour cela affiche à l'occasion le monopole de la violence légitime à travers les rituels des conseils de guerre (Lucien Laby juge celui auquel il assiste en décembre 1914 « très impressionnant »<sup>320</sup>) et surtout des exécutions<sup>321</sup>. Si la force et la violence institutionnelle ne constituent pas l'explication de l'obéissance, elles en sont une dimension toujours possible.

On voit que les relations sociales aux tranchées, tout en partageant la logique centrale de l'affichage du courage permettant d'établir des liens de fidélité, ne relèvent pas d'un modèle unique et harmonieux. Les rapports entre soldats et officiers restent inscrits dans

<sup>314</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 317.

<sup>315</sup> Maurice DIGO, *La Grande guerre de Maurice Digo : au 146<sup>e</sup> RI du XX<sup>e</sup> Corps, 30 octobre 1914-2 août 1919*, s. l., Bretagne 14-18, 2008, p. 128 et 140. On regrette que ce texte exceptionnel ne connaisse qu'une diffusion insignifiante.

<sup>316</sup> Cité par E. SAINT-FUSCIEN, « Forcer... » art. cit., p. 44. Voir R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 228-229 pour d'autres exemples.

<sup>317</sup> Cité dans A. DUCASSE *et al.*, p. 312.

<sup>318</sup> M. DIGO, *op. cit.*, et p. 81, raconte ainsi comment un colonel oblige les hommes à jeter les cannes qu'ils avaient prévues en vue d'une longue étape : « Certains qui ont patiemment sculpté leur bâton, le lancent à la volée, dans un geste de colère » (29 janvier 1916). Voir également p. 43 pour les « punitions et privations générale de vin » en raison de « quelques murmures et cris » au cours d'une marche en juillet 1915.

<sup>319</sup> Cf. R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 188-190, et A. BACH, « Le citoyen-soldat, entre consentement et coercition », in R. CAZALS et al. *La Grande guerre... op. cit.*, p. 321-330.

<sup>320</sup> L. LABY, *op. cit.*, p. 88.

<sup>321</sup> A. BACH, *op. cit.*, N. OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*

l'espace social inégalitaire de la France en guerre, et laissent entrevoir bien avant 1917 les tensions et les ressentiments qui parcourent celui-ci.

\*

\*

\*

Dès la fin de 1914, et surtout à partir de 1915, la société française dans son ensemble s'adapte à une guerre inattendue. Ces adaptations touchent tous les aspects, idéels et matériels, de la vie sociale, et reflètent l'inadaptation des cadres sociaux et symboliques de l'obéissance cristallisés à l'été 1914. Le tournant majeur intervient à la mi-1915 : la conjonction des mesures et des événements (permissions, décorations, loi Dalbiez, contrôle postal, crises politiques) qu'on y rencontre ne doit rien au hasard mais est l'indice de la nécessité profonde qu'il y a à adapter ces cadres sociaux de l'obéissance à la guerre réelle. Cette adaptation produit des effets paradoxaux : de nouvelles interactions et de nouvelles valeurs structurent l'expérience de guerre et permettent aux individus d'y « tenir » ; mais leur genèse conflictuelle a rendu plus complexe l'identité des combattants, et ouvert la possibilité d'espaces et de postures critiques envers l'armée et le pouvoir. Il reste à voir comment évoluent les attitudes envers la guerre, et quelles réticences on peut, de fin 1914 à début 1917, commencer à déceler. Celles-ci préfigurent les mutineries, sans se confondre avec elles : on cherchera aussi à comprendre leurs limites.

## **1.3 La mise en question d'une guerre interminable**

Si la guerre est indiscutable et évidente en 1914, à tel point que les insoumis sont peu nombreux ou réduits au silence, les pacifistes tel Romain Rolland voués aux gémonies, et l'obéissance générale, ce n'est plus le cas au printemps 1917. Des combattants et des civils, en nombre croissant, dénoncent la guerre, et arrêtent de la faire – quelle que soit l'interprétation que l'on donne de leurs actes et de leurs paroles. Durant ces presque trois années, le rapport au conflit a donc connu une profonde évolution, sur trois plans complémentaires : celui des représentations, celui de leur expression dans l'espace public, et celui des pratiques ou des actes. Dans ces trois dimensions, la réticence envers la guerre augmente, s'exprime et se manifeste davantage.

Pour comprendre ces profondes mutations, qui seules dessinent les conditions de possibilité d'une action collective telle que les mutineries de 1917, il importe de sortir de la

fausse dichotomie dans laquelle reste parfois prise l'histoire de la Grande Guerre, entre « patriotisme » et « pacifisme ». On a tenté de montrer ce qu'avait d'inadapté le premier terme pour décrire le conformisme général à la situation de guerre. Le second est encore plus inapproprié pour décrire la majorité des conduites et des attitudes, tant l'opposition idéologique ouverte est rare. Les deux termes sont surtout réducteurs et empêchent de comprendre les situations complexes et intermédiaires où la réalité de la guerre place nombre d'individus<sup>322</sup>. On peut ainsi être patriote et vouloir que la guerre s'arrête le plus vite possible, ou vouloir en sortir, et, à l'inverse, être pacifiste tout en continuant à se battre quatre ans durant, comme Louis Barthas<sup>323</sup>. Enfin, penser le rapport au conflit uniquement par rapport aux pôles idéologiques opposés du « patriotisme » et du « pacifisme », renvoyant à des conceptions conscientes et ouvertement formulées de la Patrie, de la Nation, de la Victoire, de l'Ennemi, de la Paix ou de la Révolution, passe à côté du très grand nombre de représentations et de conduites qui ne sont ni intellectuellement construites ni explicitement motivées.

L'enjeu de cette section est donc de mettre en évidence un type de rapport au conflit chez les combattants des tranchées, souvent moins construit et plus ordinaire que ne le laissent penser les argumentaires clairs et motivés que l'on trouve chez les plus lettrés des témoins. Ce rapport ordinaire au conflit s'exprime d'abord à travers la perception d'une guerre injuste et **la dénonciation de son coût (1.3.1)**, reliée aux inégalités réelles de la société en guerre et aux conditions effroyables du combat. La perception de l'injustice par les combattants alimente de puissants ressentiments, mais également une intense volonté de « fin » de la guerre. On cherchera ainsi à comprendre de quelles manières se construisent **un espoir et une attente de la « fin » (1.3.2)** qui, davantage que le patriotisme explicite ou le pacifisme politique, devient la position partagée. Enfin, identifier ce souhait de la « fin » permet de comprendre les multiples manières dont **la réticence envers la guerre est mise en pratique (1.3.3)**, par le manque de zèle, la recherche de « filons », voire le refus d'obéissance. La situation sociale et politique, et les horizons d'attente, n'ouvrent toutefois pas la possibilité d'un mouvement de contestation majeur avant le printemps 1917.

---

<sup>322</sup> Pour une analyse parallèle de la complexité des attitudes individuelles ne se laissant pas résumer à « résistance » et « collaboration » sous l'occupation, voir Julian JACKSON, *France. The Dark Years, 1940-1944*, Oxford, Oxford University Press, 2001, en particulier p. 3, « Ambiguities ».

<sup>323</sup> Pacifiste antimilitariste, son dégoût de la guerre est exprimé sans cesse dans ses carnets, mais il continue à se battre et refuse même en partie, comme on le verra, de participer aux mutineries.



### 1.3.1 Une guerre coûteuse et injuste

Le souhait intense de la « fin » de la guerre qu'on va étudier doit être relié aux conditions de vie et de mort au front. Il émane d'abord de la surprise devant la nature nouvelle du conflit, et d'une prise de conscience très vive du caractère disproportionné du coût humain du conflit, dès les premiers mois de guerre qui sont aussi les plus meurtriers. « L'énormité inutile de nos pertes<sup>324</sup> » est ainsi notée par un très grand nombre de combattants, quelle que soit leur position hiérarchique et leur origine sociale ou politique. Le patriote prêtre-lieutenant Weber note pour octobre 1914 : « Je pensais au mot "guerre d'usure" et le traduisais "guerre d'extermination"<sup>325</sup>. » Ce sont les mêmes termes qu'emploie Marcel Papillon début 1915 : « Ce n'est pas une guerre qui se passe actuellement, c'est une extermination d'hommes<sup>326</sup>. » Le carnet de Marcel Brochard le note, de même, fin 1914, alors que les conditions nouvelles de la guerre des tranchées n'ont pas encore débouché sur des évolutions tactiques destinées à économiser les vies humaines : « Le résultat de nos attaques est nul ou à peu près. Que de vies sacrifiées pour gagner cent mètres<sup>327</sup>... » En mars 1915, Henri Despeyrières constate lui aussi la disproportion des pertes et des gains dans la période du « grignotage » : « Nous n'avons pas percé, nous ne percerons pas et le terrain que nous avons gagné ne vaut pas réellement ce qu'il nous a coûté d'hommes, de travail et de munitions<sup>328</sup>. »

Abel Ferry, grâce à sa position singulière qui lui permet de voir « la guerre d'en bas et d'en haut », va très souvent dans le même sens. Il note, en avril 1915 : « Revenu de la Woëvre écoeuré de l'aisance avec laquelle ces égoïstes vieillards que sont les généraux sacrifient des milliers d'hommes<sup>329</sup>. » Et, en mai, dans son carnet de route, il note : « Il n'y a pas une note, pas un document, pas une sanction prise pour éviter le gaspillage terrifiant fait partout des vies humaines, gaspillage souvent démoralisant<sup>330</sup>. » Enfin, il écrit à sa femme dans une lettre du 21 mai 1915 décrivant les Épargnes : « Pourquoi cinquante mille hommes, de part et d'autre, ont-ils été sacrifiés pour la conquête de ce petit charnier ? [...] L'art de la guerre se réduit à être un boucher méthodique. Ce monstrueux grignotage de la France m'écoeure<sup>331</sup>. » Encore une fois, il ne s'agit là en rien d'une prise de position contre la guerre : le jacobinisme

---

<sup>324</sup> A. DUCASSE *et al. op. cit.*, p. 177.

<sup>325</sup> J. J. WEBER, *op. cit.*, p. 103.

<sup>326</sup> M. PAPILLON, *op. cit.*, p. 81, le 25 janvier 1915.

<sup>327</sup> A. BROCHARD, *op. cit.*, p. 29. Sur les adaptations tactiques, voir M. GOYA, *op. cit.*

<sup>328</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 201, 30 mars 1915.

<sup>329</sup> A. FERRY, *op. cit.*, p. 101.

<sup>330</sup> *Ibid.*, p. 362.

<sup>331</sup> *Ibid.*, p. 367.

patriotique de Ferry est indiscutable. Mais, comme beaucoup, il prend conscience d'un coût disproportionné.

Cette conscience d'une tragique disproportion doit conduire à nuancer l'analyse de Leonard V. Smith fondée sur l'idée de « proportionnalité » dans l'armée française, à partir de l'étude d'une division. Le terme désigne pour cet historien un calcul entre la « fin » et les « moyens » conduisant les « soldats » à « négocier » les niveaux de violence des offensives et des opérations. Ils seraient ainsi capables d'interrompre des offensives trop coûteuses ou de modifier la façon dont la guerre est menée afin d'ajuster le coût du conflit à leur calcul de la « proportionnalité ». Ces ajustements continus entre la « proportionnalité » vue par les chefs et par les soldats aboutiraient donc à des « règlements négociés » (« negotiated settlements ») quant à la manière de conduire la guerre, uniquement mis en crise lors des mutineries<sup>332</sup>.

Plusieurs objections peuvent être adressées à cette vision d'un rapport « négocié » à la violence et au coût du conflit. Elles ne portent pas tant sur l'idée qu'il existe des marges de jeu et d'autonomie au sein même d'une institution dans l'armée. C'est plutôt la conception stratégique, formalisée, consciente et calculée de la « négociation » qui pose problème. D'abord, la « négociation » dont il est question est, en réalité, presque exclusivement le fait des officiers subalternes, sous-officiers et gradés, et ce en raison d'un choix sémantique assez lourd et très discuté qui parcourt tout l'ouvrage de L. Smith : « À travers cette étude, le terme de "soldat" désignera quelqu'un qui reçoit un ordre, au moment où il le reçoit, indépendamment de son grade<sup>333</sup>. » Ainsi, régulièrement, lorsque l'auteur évoque une « négociation » de l'obéissance par les « soldats », il désigne en fait un phénomène bien différent qui est la marge de liberté maintenue des *officiers* de terrain par rapport aux ordres reçus des États-majors divisionnaires ou du GQG. La marge de négociation des véritables « soldats » n'est jamais étudiée en tant que telle ; et dans les faits, elle est comme on le verra bien plus limitée.

Ensuite, l'idée d'une limitation de la violence à travers le calcul individuel de la proportionnalité des pertes et des gains se fonde sur des prémisses contestables. La première tient au modèle épistémologique de l'*homo economicus* utilitariste, dont on peut mettre en doute la pertinence pour décrire les combattants des tranchées<sup>334</sup>. La seconde tient à la notion même de « pertes ». L'ouvrage de L. Smith porte ainsi en épigraphe une phrase issue de

<sup>332</sup> L. SMITH, *op. cit.*, p. 16-17 pour la définition initiale de la « proportionality », puis p. 132 ou 156 pour l'idée de « negotiated settlement ».

<sup>333</sup> *Ibid.*, p. 16 : « Throughout this study, the term "soldier" will signify someone receiving an order at the time he receives it, independent of rank. » Nous soulignons.

<sup>334</sup> Voir les remarques d'E. NEVEU, *op. cit.*, p. 83-84, et, plus largement, P. BOURDIEU, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.

*Témoins*, de Jean Norton Cru : « Si les ordres avaient toujours été obéis, à la lettre, on aurait massacré toute l'armée française avant août 1915. » Le contexte et la suite de la citation, non repris par L. Smith, indiquent que l'auteur désignait avant tout la capacité des *officiers* à refuser d'effectuer une attaque ordonnée : « Ceux qui ont reçu de faux rapports les ont provoqués par leur insistance à demander l'impossible. [...] Combien d'attaques commandées, censées faites, ne sont pas *sorties*<sup>335</sup> ! »

Cette phrase emphatique, destinée à stigmatiser l'ineptie du commandement dans la phase du « grignotage », et à illustrer la capacité des officiers à ne pas appliquer tous les ordres, est interprétée littéralement par L. Smith, qui y voit un indice de la marge de négociation des *soldats*, l'armée française n'ayant pas été effectivement massacrée avant 1915 :

« Dans l'armée française, les ordres d'attaque incluaient souvent des objectifs à prendre à des moments définis, *coûte que coûte*. Comme les pertes, bien qu'élevées, représentaient toujours moins de 100% (sauf en cas de reddition de l'unité), on doit en déduire qu'à certains moments les attaques étaient interrompues en contradiction de la lettre, sinon de l'esprit des ordres écrits. Comme J.-N. Cru l'observait dans une des citations utilisées en épigraphe, si les *soldats* français avaient suivi tous leurs ordres à la lettre, toute l'armée française aurait été massacrée avant août 1915. Ce livre est fondé sur la prémisse qu'il existe, dès les premiers jours de la guerre, une zone grise entre les attentes du commandement et ce que les soldats des tranchées déterminaient comme étant possible<sup>336</sup>. »

La « déduction » sur laquelle repose cette « prémisse » est, ainsi, assez extraordinaire : elle part de l'idée que des pertes inférieures à 100% *prouvent une capacité de choix des soldats*. On aimerait savoir dans quels contextes historiques on rencontre effectivement des offensives aboutissant à 100% de pertes, et comment, dans la réalité, cela fonctionne : lorsque les 985 premiers soldats ont été tués ou blessés, les 15 restants, décidés à se battre coûte que coûte ou bien privés de capacité de négociation, sortent-ils de la tranchée pour mourir ou être blessés à leur tour ? Il s'agit là d'une vision peu réaliste de la guerre et du combat, qui fait peu de cas de la manière dont une offensive réussit (avec évidemment moins de 100% de pertes) ou échoue (avec des survivants indemnes, sans que leur sort relève d'un choix, d'une interruption volontaire ou d'une « négociation » de la violence). C'est pourquoi il nous semble nécessaire de renverser l'argumentation : malgré une relative marge d'interprétation

---

<sup>335</sup> J.-N. CRU, *op. cit.*, p. 18 et 20. La mention par Cru des « faux rapports » indique bien qu'il désigne des refus d'attaquer couverts sinon initiés par les officiers de terrain.

<sup>336</sup> L. SMITH, *op. cit.*, p. 14 (nous soulignons) : « In the French army, orders to attack often included particular objectives to be taken by particular times, *coûte que coûte* (at whatever cost). Since casualties, however high, were always less than 100 percent (unless the unit concerned simply surrendered), we must infer that at some point attacks were broken off in defiance at least of the letter, if not ultimately the spirit, of written orders. As Jean Norton Cru observed in one of the quotations used as an epigraph, if French soldiers had followed all their orders to the letter, the entire French army would have been exterminated by August 1915. This book is based on the premise that from the first day of the war, a gray area existed between command expectations and what soldiers in the trenches deemed as possible. »

des ordres pour les officiers, les pertes humaines durant la Grande Guerre sont gigantesques, et perçues comme telles par les acteurs du conflit eux-mêmes, en particulier par les combattants français dès les deux premières années de la guerre.

A. Cochet a ainsi noté, dans la correspondance contrôlée des soldats en 1916, la prégnance de ce thème. Certaines lettres excipent de cette ampleur des pertes pour souhaiter la prolongation du conflit jusqu'à une fin victorieuse, afin « que le sang de ceux qui sont tombés et qui tombent tous les jours n'ait pas été au moins inutile<sup>337</sup> ». Inversement, les courriers simplement marqués par l'horreur des pertes, sans en tirer d'arguments, suivant un rapport non construit à la guerre, sont très nombreux ; et l'auteur note qu'on « pourrait citer par centaines les métaphores de carnage, boucherie, orgie, abattoir<sup>338</sup> ». Ainsi, un soldat écrit : « Le mot "guerre" est trop beau, c'est assassinat qu'il faut dire<sup>339</sup>. » Les pertes dont on a été témoin sont également reliées au sort de chacun : « Nous sommes dégoûtés de voir tomber tous nos camarades. On se dit : ton tour viendra aussi<sup>340</sup>. » C'est, enfin, l'absence de résultats qui est mise en parallèle avec l'énormité des pertes humaines : « Tous nous devons y passer car c'est la fin du monde de voir tant d'hommes tués pour aboutir à rien du tout<sup>341</sup>. » Cette conscience du coût de la guerre est liée aux conditions inédites du combat. Comme l'écrit le 5 janvier 1915 Charles Gaillard : « Les attaques ne peuvent être que très meurtrières et sans résultat. On s'empêtre dans les fils de fer et on est mitraillé<sup>342</sup> ! » Elle s'oppose aux multiples manières dont la mort de masse et le lourd bilan humain des opérations sont minimisés et euphémisés par le discours dominant et le commandement<sup>343</sup>, et conduit des combattants à un doute radical sur la possibilité de la victoire ou le sens de la guerre, comme Louis Chirossel : « C'est toujours la même chose, beaucoup de vies supprimées. C'est le seul bilan de cette guerre absurde<sup>344</sup>. »

Surtout, cette disproportion des pertes et des résultats est d'autant plus mal ressentie qu'on y perçoit une rupture de l'égalité, idée qui explique la hantise des embusqués exprimée

<sup>337</sup> rapport de contrôle postal, 8<sup>e</sup> armée, 26 novembre 1916, cité par A. COCHET, thèse citée, p. 277

<sup>338</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>339</sup> Rapport de contrôle postal, 7<sup>e</sup> armée, 24 avril 1916, *ibid.*, p. 267.

<sup>340</sup> Rapport de contrôle postal, 2<sup>e</sup> armée, 19 mai 1916, *ibid.*, p. 271.

<sup>341</sup> Rapport de contrôle postal, 6<sup>e</sup> armée, 2 novembre 1916, *ibid.*, p. 293.

<sup>342</sup> Charles GAILLARD, *Au front à 17 ans. Lettres d'un jeune morbihannais à sa famille*, Saint-Cyr sur Loire, Alan Sutton, 2005, p. 49.

<sup>343</sup> Cf. Michaël BOURLET, « La perception et la prise en compte par le commandement de la souffrance de la troupe », in F. COCHET (dir.), *1916-2006, Verdun... op. cit.*, p. 269-282, qui montre combien la question de la souffrance combattante est secondaire dans la « logique d'état-major ». Le langage militaire employé en 1914-1918 opère naturellement une réduction des coûts, lorsqu'il est question d'une « belle offensive », par exemple. On trouve des contre-exemples, cités par A. Bach, *op. cit.*, p. 140 : il note les regrets de Fayolle et Pétain devant des attaques trop coûteuses.

<sup>344</sup> Louis CHIROSSEL, témoignage, in J.-P. BERNARD et al., *Je suis mouton... op. cit.*, p. 85.

par de très nombreux soldats. Non seulement les pertes sont trop lourdes, mais elles sont perçues comme inégalitaires : « C'est nous seuls qui combattons<sup>345</sup> », écrit H. Despeyrières en 1915 ; « C'est toujours les mêmes qui se font tuer.. », murmurent encore des soldats devant remonter en ligne en 1916 dans le récit de Jean Hugo<sup>346</sup>. Une lecture sociale des sacrifices et de leur inégalité se fait jour, de même, chez Marcel Papillon en mai 1915 : « Maintenant les  $\frac{3}{4}$  des soldats sur le front sont des pères de famille (et c'est étrange, les riches sont très rares). » Le même écrit, un peu plus tard : « Ah, si je reviens, on pourra m'en parler de la guerre. Égalité, derrière la porte<sup>347</sup> ! » Bien des combattants, en effet, sont prompts à repérer et à dénoncer les inégalités multiples générées ou accentuées par le conflit, et à relier les privilèges des « embusqués » ou « embusqués du front » à leur position sociale, ce que révèle par exemple la colère du fantassin Baron contre un homme du génie qui, loin du front, lui a refusé du pain : « C'est encore un fils à papa qui a su se faire embusquer à l'arrière<sup>348</sup>. »

On doit se garder de penser que de telles dénonciations ne sont qu'un biais habituel et irréaliste du discours populaire dénonçant les « gros » : rejoignant les fortes propositions de François Bouloc, en faveur d'une réhabilitation de la « parole populaire », il faut bien ici constater que cette perception de l'injustice correspond à des inégalités très réelles<sup>349</sup>. Comme les profits de guerre, « choses concrètes », les injustices sont tangibles en 1914-1918. Elles alimentent chez certains combattants, les plus politisés, l'idée d'un « grand règlement de comptes » après la guerre, thème repérable dès 1915 dans certains témoignages. Ainsi, dans sa correspondance, un ouvrier socialiste mobilisé écrit en juillet 1917 à André Lebey : « Notre mot d'ordre pour le présent est : souffrance, celui de l'avenir sera : vengeance<sup>350</sup>. » Surtout, la perception d'une guerre injuste et d'un « hiatus abyssal entre ceux qui se battent et ceux qui ne se battent pas<sup>351</sup> » alimente, pour le plus grand nombre des premiers cités, l'espoir et l'attente de sa « fin ».

---

<sup>345</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 183, le 6 mars 1915.

<sup>346</sup> Jean HUGO, *Le regard de la mémoire : 1914-1945*, Arles, Actes Sud, 1994 [1983], p. 67.

<sup>347</sup> M. PAPIILLON, *op. cit.*, p. 153 et 168.

<sup>348</sup> Jean-Marie BARON, « "Avec mes chers ténébreux..." Souvenirs de Jean-Marie Baron », *Recherches vendéennes*, n° 7, 2000, Société d'émulation de la Vendée, La Roche-sur Yon, p. 164.

<sup>349</sup> F. BOULOC, *Les profiteurs... op. cit.*, p. 365 : « réhabiliter la parole populaire et l'analyse non experte ». Cf J. MAURIN, *op. cit.*, et A. LOEZ, « Autour d'un angle mort... », art. cit., pour une évaluation de l'inégalité devant la mort.

<sup>350</sup> R. DUCOULOMBIER, thèse citée, 279 sq, citation p. 281. Cf. *infra*, §6.2.3.

<sup>351</sup> F. BOULOC, *op. cit.*, p. 367. Voir en particulier le chap. 2 de l'ouvrage, p. 47-59, pour une étude des perceptions de l'injustice par les combattants, en particulier par rapport aux profiteurs.

### 1.3.2 Vouloir que la guerre se termine

La perception d'une accumulation d'injustices s'ajoute à l'effet de la mort de masse et des pertes disproportionnées pour rendre de plus en plus insupportable la guerre aux combattants. Ceux-ci y tiennent en vertu des rapports sociaux et des mécanismes institutionnels puissants qui se sont mis en place. Mais cela n'interdit pas d'attendre la « fin » d'un conflit qui ne fait pas forcément l'objet d'attentes et de représentations construites pour le plus grand nombre.

#### 1.3.2.1 Un rapport ordinaire au conflit

Ce sont les conceptions plus ordinaires et moins construites du conflit qu'on voudrait d'abord retrouver, conformément à l'hypothèse sociologique initialement formulée. Pour cela, il est nécessaire d'opérer un important déplacement de l'analyse, et d'abandonner le présupposé, qui imprègne tant d'études, que les combattants se déterminent tous effectivement sur le sens du conflit et de son issue<sup>352</sup>. Ce déplacement est aussi un déplacement social : si l'on s'éloigne des textes et des témoignages écrits par les plus lettrés et les mieux dotés culturellement parmi les combattants, en même temps que l'on se rapproche des premières lignes et des soldats du rang, les justifications du conflit se font plus banales, voire absentes. Un tel hiatus entre ceux qui construisent et explicitent le sens de la guerre, et ceux qui restent extérieurs au conflit et y sont pris sans y adhérer ou se montrer motivés, est lisible dans la correspondance de Jean Norton Cru, dès le début de l'année 1915. Il constate que ses priorités ne sont pas les mêmes que celles de ses soldats du 240<sup>e</sup> RI :

«L'égoïsme humain est féroce et inconscient. Dire que plus d'un de ces paysans sont prêts à payer leur retour immédiat au pays par la paix la plus ignominieuse pour leur patrie. Je dois souvent employer l'éloquence unie à l'indignation pour les rappeler à la raison<sup>353</sup>. »

On remarque qu'il s'agit à la fois d'un hiatus hiérarchique (il est sergent à cette date) et social (le bourgeois condamne les « paysans »). On retrouve un hiatus similaire dans la correspondance de Robert Hertz, celle-là même qui est lue par plusieurs historiens comme un exemple optimal du « consentement » voire du « contentement » de combattre<sup>354</sup>. Or, si ce

<sup>352</sup> Un exemple frappant, parmi d'autres, se trouve dans la préface donnée par Marc Michel à la correspondance du grand historien et soldat territorial Jules Isaac (*Un historien dans la Grande guerre : lettres et carnets, 1914-1917*, Paris, Armand Colin, 2004). Il y écrit que « comme la très grande majorité des autres poilus », Isaac se représente la guerre comme un combat du « bien » et du « mal » (p. 38). Ce type d'assertion s'effectue au mépris des démarches élémentaire des sciences sociales, lesquelles interdisent de généraliser à l'ensemble de la population les représentations de son infime fraction la plus lettrée.

<sup>353</sup> Jean Norton CRU, *Lettres du front et d'Amérique : 1914-1919*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007, p. 93, 2 janvier 1915.

<sup>354</sup> Voir Christophe PROCHASSON, « Culture de guerre et consentement », préface à R.HERTZ, *op. cit.*, p. 27-34.

consentement est sans aucun doute lisible dans les lettres de l'intellectuel durkheimien, de très nombreuses notations indiquent qu'il constitue une exception parmi ses camarades du 44<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale, puis du 330<sup>e</sup> RI, qui manifestent leur indifférence ou leur réticence pour une guerre qu'ils semblent bien davantage subir. C'est d'abord visible lors de son changement d'affectation, le 24 octobre 1914 :

« Un matin, j'entends dire qu'on demande dans notre bataillon 45 volontaires pour renforcer un régiment de réserve. S'il ne se présentait pas assez de volontaires, on prendrait des hommes d'office dans la classe la plus jeune de la territoriale (la classe 99 à laquelle j'appartiens). Mon parti a été vite pris : je me suis informé seulement si le régiment en question était un "bon régiment" (c'est-à-dire ayant bien marché). On m'a répondu que c'étaient de braves gars de la Mayenne qui avaient beaucoup donné dès le début de la campagne. Je me suis alors proposé au lieutenant. Il fallait un sergent par compagnie. Je n'ai pas eu de concurrent bien que plusieurs de mes camarades fussent de la même classe. Quant aux hommes, il s'est présenté quelques volontaires – le reste a été pris parmi les plus jeunes<sup>355</sup>. »

Le volontariat et l'enthousiasme du témoin pour rejoindre une unité combattante ayant « bien marché » semble relativement peu partagé, loin en tout cas des 45 recrues demandées, puisqu'il faut ensuite « prendre » des hommes ne s'étant pas proposés. Cette réticence est confirmée par les propos échangés en réaction à cette mutation :

« Quand j'ai quitté le 44<sup>e</sup> plusieurs s'étonnaient et semblaient me dire, "Comment toi, un homme marié ?" – et certains de ceux qui venaient avec moi se demandaient comment ils pourraient rassurer leur femme, lui faire accepter sans trop de crainte ce passage dans la réserve<sup>356</sup>. »

Cet étonnement montre que, pour ses camarades, le fait d'avoir une famille doit conduire évidemment à ne pas s'exposer au danger, et que, dans celle-ci, on partage plus la « crainte » du conflit que le « contentement ». D'autres regards du bourgeois parisien sur ses compagnons et leurs discours ou leurs pratiques révèlent un écart similaire dans la façon de concevoir la guerre, et même une opposition entre le sacrifice conscient et volontaire qu'Hertz a fait de sa vie, et la volonté de « s'en tirer » qui domine chez les autres combattants ou leur famille, et qu'il note fréquemment avec désapprobation. Ainsi, lors d'un enterrement le 25 novembre 1914, il écrit à sa femme :

« Et que de lettres des femmes disent : "Je ne cesse de prier la Ste Vierge pour que tu me reviennes sain et sauf." Cette "religion de la frousse" inspirait du dégoût à Charoy. Ce n'est pas la nôtre, n'est-ce pas, chère<sup>357</sup> ? »

Son séjour aux tranchées, trois jours plus tard, lui fait découvrir une dimension supplémentaire de l'écart entre son patriotisme, son « contentement » de la guerre, et l'aspiration majoritaire de ses camarades, celle de la « tranquillité » et du retour. Il ne manque

---

<sup>355</sup> R. HERTZ, *ibid.*, p. 83. On prolonge et on systématise ici les remarques judicieuses de N. MARIOT, « Faut-il être motivé... », art. cit., p. 165.

<sup>356</sup> *Ibid.*, p. 85, lettre du 26 octobre 1914.

<sup>357</sup> *Ibid.*, p. 122, 25 novembre 1914.

pas de faire partager son étonnement à son épouse, en même temps qu'il relève une allusion à une possible fraternisation :

« Depuis quelques temps, comme je te l'ai dit, notre vie a été particulièrement tranquille. Les soldats apprécient cette tranquillité. Ils n'aiment pas qu'on les oblige à exécuter des tirs (peu efficaces) sur les Allemands émergeant d'une tranchée distante d'environ 1 kilomètre – ni qu'une pièce d'artillerie de chez nous vienne s'installer dans notre voisinage immédiat : "On était bien tranquilles – les Boches étaient bien sages et voilà qu'on va les réveiller pour rien – et qu'ils vont nous envoyer des shrapnells – on s'entendait pourtant bien. Vois-tu qu'un des ces jours les généraux nous auraient trouvé en train de se serrer la louche avec les Boches ou de faire une manille près du ruisseau" (qui coule au milieu de la boue comprise entre les deux tranchées). Voilà presque littéralement un propos que j'ai entendu cette nuit et qui te changera peut-être un peu de ce qu'on lit dans les journaux. Ces mêmes hommes iraient bravement au combat, sans doute, mais en attendant, ils aiment à manger leur soupe tranquilles, ils disent souvent "les Boches sont comme nous, ils aimeraient mieux être chez eux", et en attendant un bon règlement de comptes, en valant la peine, ils concluraient bien un bon armistice pendant lequel on dormirait tout son saoul, on n'aurait jamais d'alertes de nuit, et on mangerait et digérerait en paix<sup>358</sup>. »

Hertz parvient au cours de plusieurs conversations à comprendre un peu mieux les raisons de ces différences, qui dessinent pour nous très clairement l'écart entre le rapport construit à la guerre qui est celui des militants, des croyants et des intellectuels, et le rapport ordinaire à une guerre subie qui est celui du plus grand nombre. C'est d'abord avec un camarade à qui il a confié son « contentement » :

« Je l'avais confié à Chiffert qui avait d'abord peine à me comprendre, me blaguait gentiment comme "celui qui a fait le sacrifice de sa vie" et me disait carrément qu'il considérait la guerre comme une interruption odieuse de sa carrière productive et de sa vie familiale et que tout son espoir était d'en sortir sain et sauf le plus vite possible (je cite celui-là parce que c'est un homme grave, religieux et réglé par son devoir – mais il ne sentait à aucun degré la "religion de la guerre")<sup>359</sup>. »

On voit ici que l'opposition n'est certes pas celle du pacifisme et du patriotisme, et que la réticence à la guerre de ce dernier combattant ne l'empêche pas de faire son « devoir » tant que dure le conflit. Plus loin, Hertz se rend compte de ce que les justifications construites du conflit restent parfaitement extérieures aux soldats de la section qu'il commande, et qu'il tente régulièrement d'exhorter. À ces justifications l'un d'eux oppose simplement le coût démesuré du conflit :

« Vois-tu, les catholiques et les socialistes seuls savent pourquoi ils se battent. Les autres ont seulement un excellent fond de patience et de bonne humeur, mais leur raison paysanne proteste contre la guerre et refuse son assentiment. Un charmant petit "bleu" (nous avons avec nous quelques soldats de l'active), un Breton aux yeux clairs et au visage rieur, comme je lui disais : "Oui, ça coûte cher, mais si ça vaut ce prix-là ?", il m'a répondu, gravement : "Oh sergent ! Je crois qu'il n'y a rien au monde qui peut coûter aussi cher que ça !" Ils ont une sorte de répugnance instinctive à la phrase, au lyrisme. Je leur ai lu le manifeste socialiste, du Barrès, l'article de Lavissee aux soldats de France. Rien de tout cela ne m'a paru mordre<sup>360</sup>. »

<sup>358</sup> *Ibid.*, p. 126-127, 28 novembre 1914.

<sup>359</sup> *Ibid.*, p. 126, 28 novembre 1914.

<sup>360</sup> *Ibid.*, p. 175, 1<sup>er</sup> janvier 1915.



Au total, deux modes de participation au conflit se dessinent. D'un côté, pour Hertz, l'événement est compris et intégré dans des grilles de lecture idéologiques cohérentes, ainsi que dans des habitus sociaux d'encadrement et de domination (il tire une grande fierté de son rôle de sergent<sup>361</sup>), débouchant sur une participation motivée en paroles (le « contentement ») et en actes (le volontariat). De l'autre, pour les combattants qu'il côtoie, c'est une guerre à laquelle on participe parce qu'on n'a pas le choix (fréquemment, comme on l'a vu, sur le mode de la « conscience professionnelle »), mais dont on voudrait qu'elle s'arrête pour reprendre sa « vie familiale », et dont on cherche par diverses pratiques (ne pas se porter volontaire, ne pas tirer sur la tranchée adverse) à réduire le danger. Ce rapport ordinaire au conflit est, sous la plume de ce témoin, celui du plus grand nombre. Il n'exclut pas, bien évidemment, le souhait de la victoire ou l'expression occasionnelle de l'hostilité envers l'ennemi<sup>362</sup> ; mais sa dimension fondamentale est passive et non construite. La guerre est un événement subi, dont on voudrait qu'il s'arrête. On prendra garde à ne pas écarter les éléments rapportés ici au motif qu'il ne s'agirait que d'un seul témoignage : si l'auteur est unique, il rapporte des situations sociales partagées, dans lesquelles il est, à chaque fois, isolé. Il y a d'autant moins de risque de déformation qu'il ne partage pas l'avis de ses camarades dont il rapporte l'indifférence<sup>363</sup>.

Cette indifférence ne doit pas nous surprendre. Elle rappelle que pour une très grande majorité de contemporains, la guerre est un événement non souhaité, extérieur et subi. Elle l'est d'autant plus, comme on l'a vu, qu'on en mesure le coût. Surtout, le fait d'y combattre ne résulte pas de processus volontaires mais des règles du jeu social dans l'État-nation républicain, qui ont donné son efficacité maximale au « fait national » en 1914. Ainsi, cette indifférence de nombreux combattants ne veut pas dire qu'on ne fait pas la guerre, mais qu'on la fait pour d'autres raisons que celles des intellectuels comme Hertz, plus banales, plus évidentes aussi. On la fait surtout sans raisons : parce qu'on n'a pas le choix, parce qu'il y a la guerre. Dès lors, plus que des *raisons* de faire son devoir (pour la Patrie, l'arrière, les camarades tombés ou vivants, par crainte de la discipline ou des chefs, ou par fidélité envers eux...), on trouve des *moyens* de tenir : ce sont les « béquilles » du combattant (F. Cochet), correspondance, camaraderie, alcool, indifférence et fatalisme. On le fait surtout parce qu'il

---

<sup>361</sup> Voir, par exemple, la lettre du 11 janvier 1915, *ibid.*, p. 188.

<sup>362</sup> Ainsi, dans la lettre du 14 février 1915, cette réaction d'un soldat face à un « pleutre » qui exprime sans doute sa lassitude du conflit : « Mais moi, je suis content d'être ici pour empêcher ces sales brigands de Boches d'aller plus loin, d'aller tout piller et brûler par chez nous. » (*Ibid.*, p. 208).

<sup>363</sup> Voir aussi R. CAZALS, « Non on ne peut pas dire... », art. cit. ; et une mise en parallèle de cette correspondance avec celle d'un autre jeune socialiste, Josué Gaboriaud, lui aussi confronté au manque d'idéalisme de ses camarades : R. DUCOULOMBIER, thèse citée, p. 301-307.

n'y a, littéralement, rien d'autre à faire et nulle part où aller. On touche là à un point essentiel : tout comme en août 1914 la participation à la guerre ne se discute pas parce qu'elle est une évidence – sans besoin de chercher des sentiments patriotiques partagés ou « profonds » –, de même entre 1914 et 1917 on continue à faire la guerre en raison de l'inertie de l'événement. Nul n'a été à même de l'empêcher en 1914 ; nul n'est à même de l'arrêter ensuite.

Cette indifférence, enfin, doit se comprendre comme un signe des positions différenciées dans l'espace social de la guerre et d'avant-guerre. On l'a déjà suggéré : la propension à tenir un discours idéologiquement construit et motivé sur le conflit décroît en proportion de la durée et l'intensité de l'exposition à celui-ci. C'est ce que montre clairement F. Cochet : « Les sentiments patriotiques augmentent incontestablement lorsque l'on s'éloigne du cercle strict des combattants. C'est dans cette sphère que l'on a le temps de composer des poèmes patriotiques. [...] L'arrière-front construit et consomme un patriotisme verbal qui est subi par les vrais combattants<sup>364</sup>. » C'est effectivement le cas dans le témoignage de Zacharie Baqué, qui explique : « Les idées changent énormément selon la distance à laquelle on se trouve de la ligne de feu. À l'ambulance de M. Boué se trouvent une douzaine de curés infirmiers qui sont belliqueux d'une façon effrayante. Ils ne veulent pas entendre parler de lassitude, de pourparlers, d'équilibre, d'accords... Il leur faut une trouée, le siège de Metz, la course à Berlin<sup>365</sup> ! »

Mais cet écart entre un monde de la motivation et des justifications – celui des intellectuels, des officiers, de l'arrière-front, de l'arrière – et un univers de la guerre comme expérience subie correspond aussi à des lignes de partage antérieures et plus fondamentales. Si les camarades de R. Hertz restent imperméables aux justifications idéologiques du conflit, et aspirent avant tout à rentrer chez eux, c'est aussi parce que leurs habitus sociaux sont radicalement différents. Ils relèvent de ceux que dévoilait le chercheur anglais d'origine populaire Richard Hoggart, dans son irremplaçable autobiographie, et dont F. Bouloc et F. Buton ont montré la pertinence pour penser les rapports à la guerre. Il n'est évidemment pas question d'y lire une preuve empirique des processus à l'œuvre en France dans la Grande Guerre, mais d'identifier des logiques qui peuvent les sous-tendre. En effet, il y décrit des classes populaires moins rétives ou *rebelles* au service militaire et à la guerre qu'*indifférentes* aux enjeux et aux idéaux censés les justifier. Cette indifférence relève d'un clivage social perçu entre « eux » et « nous », comme il l'explique :

<sup>364</sup> F. COCHET, *op. cit.*, p. 112.

<sup>365</sup> Zacharie BAQUÉ, *Journal d'un poilu, août 1914-décembre 1915*, Paris, Imago, 2003, p. 109.

« Aux yeux des couches les plus pauvres en particulier, le monde des "autres" constitue un groupe occulte, mais nombreux et puissant, qui dispose d'un pouvoir presque discrétionnaire sur l'ensemble de la vie : le monde se divise entre "eux" et "nous". "Eux", c'est, si l'on veut, "le dessus du panier", "les gens de la haute", ceux qui vous distribuent l'allocation chômage, "appellent le suivant", vous disent d'aller à la guerre, vous collent des amendes, vous ont obligés pendant les années trente à diviser votre famille pour éviter de voir réduire les secours. "Ils" "finissent toujours par vous avoir", on ne peut jamais leur faire confiance. [...]

Il n'a jamais été facile, en temps de guerre, de convaincre complètement les classes populaires de la justesse de la cause nationale et de la vilénie du camp adverse : l'intérêt qu'ont "les autres", "les gros", à la guerre, est trop évident. Il serait d'ailleurs ridicule d'attendre de l'"homme ordinaire" qu'il se conduise comme Rupert Brooke quand il reçoit sa feuille de route. Il "y va" parce qu'il est bien obligé d'y aller, parce qu'"ils finissent toujours par vous avoir", parce qu'"ils ont tous les atouts en mains". [...] Le service militaire et même la guerre sont avant tout une grande machine compliquée et anonyme<sup>366</sup>. »

On est là dans le type de rapport à l'événement que l'on a cherché à identifier, où le conflit et l'institution militaire sont subis, comme sont subies les données structurelles de la domination sociale en temps de paix. Le sens patriotique du conflit est peut-être rendu plus prégnant dans la France de 1914-1918 par l'ampleur du travail préalable de socialisation et d'enracinement du « devoir », comme on l'a vu, mais il ne remplace pas entièrement, pour les combattants ordinaires, la perception d'un événement subi et infligé d'en haut, sur lequel on n'a aucune prise, et dont on cherchera à sortir.

Pour la Grande Guerre, on trouve une confirmation de ce rapport « désidéologisé » et ordinaire au conflit, l'envisageant comme une épreuve qu'« ils » infligent et qu'on voudrait abréger, dans l'analyse que fait Annie Kriegel de l'opinion face à la « prolongation de la guerre ». Dans une longue note de sa thèse, elle commente une lettre de l'écrivain (et vaguemestre en 1914-1918) Émile Guillaumin, dès le 10 novembre 1914, où celui-ci constate et redit le peu de motivation des soldats et des civils pour le conflit qui se prolonge :

« Je crains en tout cas que, vous ayant parlé de découragement, vous ne m'ayiez cru moi-même découragé et dans une disposition d'esprit somme toute fâcheuse. Je voudrais bien, avant tout, vous assurer qu'il n'en est rien. [...] Cette impression se base sur de l'observation directe portant sur des individualités aussi nombreuses que diverses. J'énumère : conversations quotidiennes de soldats territoriaux et de soldats de l'active ayant fait campagne – ceux-ci, à vrai dire, en moins grand nombre – de femmes dans le train, pendant mon voyage de permission pour les fêtes, de gens de chez moi, parents, voisins et amis – plus des lettres : il m'en passe depuis six semaines une moyenne de 200 par jour entre les mains, car tel était ici mon service.

Dans le nombre, beaucoup de cartes venant du front ou des chaumières, sur lesquelles je me suis souvent permis de jeter des coups d'œil indiscrets. Or, tout bien pesé, je suis vraiment obligé de vous affirmer que je n'ai pas exagéré.

Ton navrant d'un combattant des tranchées: "Faudra-t-il que nous restions encore longtemps ici ? Pense-t-on nous y faire passer l'hiver ?"

Ton larmoyant des femmes inconnues du train: "Mais est-ce que ça va durer encore longtemps, mon dieu ! Est-il possible que ça dure encore longtemps ?"

Conversations répétées avec un jeune cousin caporal de la réserve d'active revenu du front il y a quinze jours, très fatigué, et qui, chose curieuse, a accompli un acte d'héroïsme du même

---

<sup>366</sup> Richard HOGGART, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit, 1970 [1958], p. 117-118 et 334-335, cité par François BUTON, « Quand les disponibles ne veulent pas l'être. Le "Mouvement des rappelés" pendant la guerre d'Algérie », in A. LOEZ et N. MARIOT, *Obéir/désobéir... op. cit.*, p. 181-197, cit p. 189-190.

ordre que celui de votre jeune ami : transport avec un camarade a 1.500 mètres en arrière, sous une MITRAILLE INFERNALE, de son adjudant blessé. Et il m'a raconté cela le plus simplement du monde disant que c'était chose ordinaire, commune, qu'il n'y avait pas à l'en féliciter. Eh bien, ce jeune héros envisage lui avec terreur presque l'idée de repartir, allant jusqu'à dire : "Oh, je voudrais bien tousser plus longtemps ; je ne voudrais pas aller mieux déjà !", etc.

J'ai voulu plus, j'ai demandé à un ami instituteur qui revient de Chatel-Guyon où il était infirmier depuis le début de la guerre : "Avez-vous trouvé beaucoup de blessés impatients de retourner au feu - ainsi que le disent les journaux... ? – Pas un", m'a-t-il répondu. Et c'est un homme sérieux et pondéré, je vous assure.

Je vous ai dit aussi, je crois, combien avaient été lamentables les départs des derniers détachements, saoulerie agressive ou résignation morne, immensément morne.

Dans la population civile, d'autre part, j'ai entendu dire et redire ce mot terrible: "C'était bien entendu d'avance; on voulait nous saigner, épuiser le peuple. Quand le nombre qu'on voulait faire tuer sera atteint, on s'arrêtera"<sup>367</sup>. »

Devant un tel texte, qui correspond exactement aux phénomènes que l'on tente de décrire, où la guerre est vue et vécue avec réticence dès lors qu'elle se prolonge de manière coûteuse et imprévue<sup>368</sup>, l'interprétation doit rester prudente, parce qu'il s'agit précisément de notations éparses et peu construites, qui ne débouchent pas sur une formulation idéologique cohérente et opposée à la guerre. L'événement est subi jusque dans l'impossibilité (légal et surtout mentale) de le refuser. C'est ce que note avec lucidité A. Kriegel dans l'analyse qu'elle propose à la suite de cette citation, en s'appuyant sur le désarroi d'un pacifiste qui voit bien que le découragement ou la démotivation ne se traduisent pas en opposition formulée et cohérente au conflit :

« Ce serait un contresens historique – et probablement philosophique – que d'interpréter n'importe quelle banale et naturelle aspiration à la paix (laquelle aspiration ne date pas de 1917 mais du premier jour de la guerre) comme une prise de position politique qui peut amener celui qui la nourrit au défaitisme. C'est ce que montre Dumoulin dans une lettre à Monatte du 6 février 1916 (*Archives Monatte*, IFHS) : "Eh oui, ils [les soldats] en ont plein le dos, ils aspirent à la paix, mais ils n'analysent rien, ils n'argumentent sur rien, ils ne raisonnent rien. C'est ainsi qu'il est possible de faire la guerre avec des gens qui n'en veulent pas"<sup>369</sup>. »

On ne saurait mieux résumer la situation des combattants de la Grande Guerre en France, et l'absence de choix comme de construction discursive qui les caractérise dans leur grande majorité, suivant l'hypothèse ici suivie. Il existe à la fois une « banale et naturelle aspiration à la paix », et une absence de discours construit pour la hâter. Il s'agit là d'un point dont on ne saurait trop souligner l'importance dans la perspective des mutineries. Subir l'événement guerrier ne signifie pas qu'on ait les ressources symboliques pour le contester, ou même souhaiter le contester. Le rapport ordinaire au conflit des combattants qui le subissent

<sup>367</sup> Émile Guillaumin, extrait d'une lettre à l'inspecteur d'académie Raphaël Périé, publiée dans *L'Actualité de l'histoire*, n° 31, avril-juin 1960, p. 15-48, citation p. 37-38, cité dans Annie KRIEGEL, *op. cit.*, p. 72-73.

<sup>368</sup> Les « départs » moins exaltés qu'en août 1914 correspondent ainsi à une première prise en compte de la réalité des combats. Voir également Marie ESCHOLIER, *Les saisons du vent. Journal, août 1914-mai 1915*, Carcassonne, GARAE, 1986, p. 58, qui décrit les pleurs d'un soldat devant retourner au front le 6 octobre 1914.

<sup>369</sup> A. KRIEGEL, *ibid.*, p. 73. Georges Dumoulin et Pierre Monatte sont alors des syndicalistes « minoritaires » et opposés à la guerre.

comme une épreuve, une interruption de la vie professionnelle et familiale, et espèrent qu'il se termine, empêche aussi bien leur adhésion aux argumentaires patriotiques que la formulation d'argumentaires inverses, révolutionnaires, pacifistes ou défaitistes. Ceux-ci restent le fait d'une minorité de militants – ceux qui, comme Louis Barthas, écrivent à Pierre Brizon, par exemple – tout comme, symétriquement, les poèmes patriotiques restent le fait d'hommes éloignés (par leur grade, leur fonction, leur milieu social et/ou leur culture) des soldats du rang. La participation de ceux-ci à la guerre reste, tout du long, vécue avant tout sur un mode passif et involontaire. C'est, ainsi, par exemple, l'expérience du cultivateur savoyard Marchand, correspondant à des habitus antérieurs de soumission à l'ordre social : « Plusieurs souhaitent de recevoir de coup de pied [en ferrant les mulets] pour aller en convalescence ; même mon adjudant et plus découragé que moi ; moi, toujours comme tu me connais ; je me soumets avec bon cœur à ce que l'on ne peut pas empêcher<sup>370</sup>. » De même, dans son grand travail sociologique sur les soldats languedociens, Jules Maurin a montré le lien entre la soumission aux événements guerriers subis et les positions dominées dans l'espace social d'avant-guerre<sup>371</sup>. On lit ces habitus dans cette lettre écrite par un homme après de rudes corvées en 1915 : « Nous avons travaillé 3 nuit malgré qu'il fessé bien mové, fau bien se soumettre<sup>372</sup> ».

Il faut ajouter, enfin, que ce rapport ordinaire au conflit s'explique également par une moindre maîtrise de ses tenants et aboutissants, compréhensible si l'on veut bien se souvenir que les combattants sont issus des milieux les plus dominés dans l'espace social d'avant-guerre. La compréhension complète des causes de la guerre et des complexes conditions de la paix n'est pas également partagée, comme ne sont jamais également partagées les compétences politiques en temps de paix<sup>373</sup>. On trouve ainsi dans de nombreux témoignages l'expression d'idées confuses ou naïves sur la guerre, ses acteurs et ses événements. On le voit chez un autre cultivateur, Gabriel Thivolle-Cazat, qui formule ce souhait imprécis en

---

<sup>370</sup> Delphin QUEY *et al.*, *Poilus savoyards : 1913-1918, chronique d'une famille de Tarentaise*, Chambéry, J.-C. et J.-F. Lovie, 1981, p. 55, 22 décembre 1914.

<sup>371</sup> J. MAURIN, *op. cit.*, p. 483-484, 502-504, 577 et en particulier 628-633.

<sup>372</sup> *Ibid.*, p. 631.

<sup>373</sup> Sur la question de la compétence politique, voir l'ouvrage fondamental de Daniel GAXIE, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978, qui montre l'inégale maîtrise du langage politique et des enjeux des situations suivant la position sociale en particulier, et la mise au point récente de Loïc BLONDIAUX, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique*, 2007/6, vol. 57, p. 759-774, qui suggère d'« admettre que, dans leur grande majorité, les citoyens ordinaires ne possèdent qu'une connaissance faible et fragmentaire de l'univers politique ».

novembre 1915 : « Que ça finisse comme ça voudra, mais que l'on rentre chez soi<sup>374</sup> ! », comme dans les discussions vagues que rapporte E. Tanty en juin 1915 : « Autrefois, les poilus ne parlaient que de "Guillaume" et n'accusaient que "Guillaume" ; maintenant ils commencent à murmurer contre d'autres. Ils s'aperçoivent qu'ils en ont assez de souffrir et de crever pour rien, et d'être l'éternelle vache à lait<sup>375</sup>. ». On ne mentionne pas ces représentations partielles et parfois confuses pour faire le constat d'une incapacité politique des combattants de base, car de telles visions de la situation n'empêchent pas nécessairement l'action collective et la mobilisation, comme on le verra, mais afin de rappeler quelles sont, bien souvent, les limites de leurs ressources, illustrant un rapport subi et non construit au conflit.

Ainsi, on a dessiné et identifié un rapport à la guerre caractérisé par l'impuissance et l'indifférence – non à l'issue du conflit, mais aux « sens » que les discours dominants cherchent à lui conférer. Elle s'explique au fond par le souhait individuel de la survie et du retour au foyer. Peut-on prouver et mesurer cette indifférence, pour l'attribuer effectivement et définitivement au plus grand nombre des combattants ? Ce serait, pour une large part, un autre travail ; sans doute peut-on la lire en creux dans les rapports du contrôle postal qui indiquent tous que l'écrasante majorité des correspondances ne contiennent, tout au long du conflit, aucune information pour ou contre la guerre, aucune justification du conflit, ni de l'indiscipline, et se limitent à des considérations privées et domestiques<sup>376</sup> :

« Les neuf dixièmes des lettres ne disent rien du tout et représentent la masse docile, dévouée, patiente et silencieuse. On se préoccupe toujours vivement des travaux agricoles, des vendanges, etc. [...] Dans quelle mesure de pareils textes [pacifistes] représentent-ils un état étendu des esprits, c'est ce qu'il est difficile de décider. Pour le contrôleur qui les recueille épars ça et là, entre cent ou deux cents lettres insignifiantes, ils demeurent à l'état d'exception<sup>377</sup>. »

Une enquête lexicométrique portant sur des témoignages socialement différenciés serait, de même, capable de nous renseigner en profondeur sur le degré de construction et d'adhésion aux argumentaires patriotiques en fonction de la place occupée dans l'espace

---

<sup>374</sup> Cité dans l'article fondamental sur cette questions de Rémy CAZALS, « Méditations sur la paix d'un combattant de 1914-1915 », in S. CAUCANAS *et al.*, *Paroles de paix... op. cit.*, p. 121-132, p. 128.

<sup>375</sup> E. TANTY, *op. cit.*, p. 455.

<sup>376</sup> Voir J.-N. JEANNENEY, art. cit. On peut regretter que cette dimension soit absente de la présentation méthodologique que fait B. Cabanes, « Ce que dit le contrôle postal... », art. cit. Pour un exemple de correspondance ne contenant aucun jugement sur la guerre, voir les lettres de Lucien PAPILLON, *op. cit.*. L'écart social entre Lucien et son frère Marcel, sensible dans leur inégale maîtrise de la langue, se traduit par une moindre construction de son discours – ce qu'atteste aussi son étonnement quand sa sœur lui fait parvenir des journaux : « Je ne sais pas pourquoi qu'elle m'envoie cela » (10 août 1915, p. 196).

<sup>377</sup> Rapport de contrôle postal, 2<sup>e</sup> armée, 13 octobre 1916, cité par A. COCHET, *op. cit.*, p. 116 et 314-5.

social et l'institution militaire<sup>378</sup>. Pour l'heure, on doit raisonner par indices, à travers une étude de la manière dont ces combattants se représentent l'issue du conflit.

### ***1.3.2.2 Représentations, attentes et espoirs de « fin »***

Le caractère non construit et non idéologiquement motivé du rapport à la guerre d'une large partie des combattants des tranchées est en effet sensible dans leur évocation de la « fin » de la guerre. En effet, bien davantage que la Patrie ou la « paix », c'est la « fin » du conflit qui préoccupe un grand nombre de combattants, dès lors que la guerre courte se révèle une illusion. Cette fin souhaitée équivaut en fait, pour chaque individu, au retour au foyer et à la vie civile. Quel que soit le degré de construction et de profondeur de leur possible patriotisme, les civils mobilisés en 1914-1918 éprouvent une « banale et naturelle » envie de retour au foyer. Comme l'écrit François Cochet, les soldats se battent « pour pouvoir rentrer chez eux dès que possible<sup>379</sup> ». Le contraire d'ailleurs serait surprenant. Comment s'exprime et comment évolue ce souhait ?

Si l'on cesse de lire les témoignages des combattants pour y trouver un « pacifisme » politiquement cohérent et construit, on trouve sans peine l'expression générale d'une volonté que la guerre se termine et que chacun puisse rentrer chez soi. Celle-ci n'implique pas, bien sûr, que l'on souhaite la défaite : elle indique simplement que l'horizon est d'abord celui, personnel, du retour à la normale, de la préservation de soi et de la prolongation de la vie. Aussi il faut insister, à la suite de Rémy Cazals, sur la polysémie du terme de « paix » en 1914-1918<sup>380</sup>. À côté de la paix victorieuse, permettant de récupérer l'Alsace et la Lorraine ou de faire payer l'Allemagne, que défendent les patriotes et ceux que l'on nommera avec la prolongation du conflit les « jusqu'au-boutistes », à côté également de la paix « blanche », sans annexions ni indemnités, progressivement défendue par de petits groupes pacifistes, il existe la « paix vague » des combattants ordinaires. Elle correspond à ce rapport ordinaire au conflit que nous avons identifié : de la même manière que son déclenchement est apparu à beaucoup incompréhensible et en tout cas hors de leur emprise, sa « fin » est souhaitée et rêvée sans que soient nécessairement formulées des conditions réalistes de paix ou les équilibres militaires, diplomatiques et territoriaux permettant d'y parvenir.

On doit se garder de reprocher ces imprécisions aux combattants de 1914-1918, ou de les tourner en dérision, comme peuvent le faire certains historiens. Ainsi, Guy Pedroncini,

---

<sup>378</sup> F. PAPPOLA, *op. cit.*, a montré la pertinence d'une telle enquête pour un autre objet.

<sup>379</sup> F. COCHET, *op. cit.*, p. 173.

<sup>380</sup> R. CAZALS, « Méditations sur la paix... », art. cit.

commentant les revendications des mutins du 17<sup>e</sup> RI, lesquels crient qu'ils en ont « marre » et veulent la « paix » le 1<sup>er</sup> juin 1917, formulait ce jugement :

« Il est aisé de conclure qu'il s'agit là d'un programme sommaire et sans grande envergure politique et diplomatique<sup>381</sup> ... »

C'est, à l'inverse, le discours des historiens qui nous paraît irréaliste lorsqu'il entre dans des subtilités inaccessibles au commun des contemporains, ainsi dans la conclusion du même ouvrage, pour repousser la possibilité d'une paix liée aux mutineries :

« Quelles forces révolutionnaires étaient assez puissantes ou consentantes en France pour courir le risque d'une paix de réconciliation anglo-allemande sur notre dos ? Menace qu'il n'eût pas fallu prendre à la légère étant donné les prises de position de Lloyd George à la conférence de Saint-Jean-de-Maurienne<sup>382</sup>. »

Relier l'aspiration à la « fin » ou à la « paix » des soldats ou des mutins aux tractations diplomatiques et aux précises manœuvres des dirigeants, c'est passer à côté de leur rapport au conflit, dont la dimension fondamentale est involontaire et subie, non construite et non maîtrisée, et implique un désir de fin régulièrement détaché des complexités du réel. C'est évidemment ne pas comprendre l'impasse de la guerre des tranchées, et le désarroi d'hommes pris dans un événement qui les dépasse et s'avère impossible à arrêter. Cette impossibilité ne les empêche pas de souhaiter ou de réclamer la fin de l'épreuve, comme on doit désormais le voir.

Ainsi, dès le 15 septembre 1914, F. Cochet relève chez le soldat Raoul Buchet ce souhait de la fin : « Enfin nous désirons tous la paix, mais quand sera-t-elle<sup>383</sup> ? » La semaine suivante, le 21 septembre, avant l'installation dans les tranchées, c'est le soldat Pierre Rivat qui écrit : « Il me tarde que cette vie finisse<sup>384</sup>. » La prolongation des combats ne suspend pas entièrement l'espoir d'une fin rapide, qu'on retrouve chez Marcel Garrigue le 18 octobre 1914 : « Je pense bien que bientôt finira il le faudra bien pour tout le monde<sup>385</sup>. » En novembre, enfin, Étienne Tanty explique dans une lettre : « On n'a plus qu'une idée, je dirais presque une monomanie, une obsession : la fin, la paix<sup>386</sup>. » Ces souhaits de « fin » ou de « paix » (toujours dans ce sens encore minimal et vague qui renvoie uniquement au retour au

---

<sup>381</sup> *Op. cit.*, p. 164. De même, D. ROLLAND, *op. cit.*, cherchant les causes de la mutinerie du 370<sup>e</sup> RI, évoque la « faiblesse des arguments des mutins ». L. SMITH (« Remobilizing... », art. cit., p. 153) évoque, lui, des solutions à la « naïveté poignante » [« some poignantly naive solutions »].

<sup>382</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 310.

<sup>383</sup> F. COCHET, *op. cit.*, p. 76.

<sup>384</sup> Pierre RIVAT, *Vie d'un soldat Carbonnais pendant la Grande Guerre*, Carbonne, Histoire et Traditions Carbonnaises, 2004, p. 9.

<sup>385</sup> Marcel GARRIGUE, in Alain GLAYROUX, *Portraits de poilus du Tonnois, 1914-1918*, Tonnois, La mémoire du fleuve, 2006, p. 129.

<sup>386</sup> E. TANTY, *op. cit.*, p. 175, 21 novembre 1914.



foyer) s'accroissent et se développent évidemment avec la découverte de la guerre des tranchées, plus meurtrière et plus longue que prévu.

La vive conscience de la disproportion des pertes et la hantise des injustices s'articulent à la stupeur devant la durée imprévue de la guerre. Cette perception de la durée est précoce chez certains, tel ce capitaine qui dit à Jean Julien Weber, à la mi-septembre 1914, dans les premières tranchées : « Quand je vous dis, Weber, qu'à Pâques 1917 nous serons encore là ! »<sup>387</sup>. C'est en effet dans les semaines qui suivent la bataille de la Marne qu'une conscience de l'immobilité et de la durée se fait jour progressivement parmi les combattants. Entre le 1<sup>er</sup> et le 4 octobre, Marc Bloch place cette observation : « Tout le monde commençait à se rendre compte qu'il fallait s'attendre à une campagne d'hiver. Les premiers tricots avaient été distribués<sup>388</sup>. » Enfin, le 19 décembre 1914, l'enterrement dans une campagne d'hiver et donc dans une guerre bien plus longue que prévu ne fait aucun doute pour François Boulet : « Tout va à merveille, ici, mais hélas ! On nous annonce la guerre très longue<sup>389</sup>. »

Cette prise de conscience de la durée, ajoutée à la dureté de l'épreuve, et à l'effroi devant la mort de masse, alimente bien chez les soldats un souhait intense de la « fin » du conflit. Ce souhait de « fin » n'implique alors aucun pacifisme ou défaitisme : comme on l'a vu, il procède d'un rapport ordinaire au conflit qui l'envisage moins comme un problème militaire et diplomatique à résoudre, au nom d'une construction idéologique, que comme une épreuve dont on voudrait qu'elle se termine sans pouvoir formuler d'hypothèses réalistes pour cela. Là encore, il faut distinguer (faute de pouvoir vraiment mesurer) entre les soldats qui restent attachés à un vague souhait de retour sans envisager la défaite (le retour au foyer est « notre plus cher désir à tous » note Emile Mauny après deux semaines de front en 1915<sup>390</sup>), et ceux pour qui cette volonté de fin prime absolument sur la victoire, tels les « paysans » auxquels Jean-Norton Cru reprochait un désir de « retour immédiat », ou Étienne Tanty qui écrit le 29 janvier 1915 : « Tout le monde en a plein le dos de la guerre, on ne soupire plus qu'après la paix, *quelle qu'elle soit*<sup>391</sup>. »

En tout cas, ces souhaits de fin, de « paix » (dans un sens minimal ou fort) et de retour au foyer sont réactivés et réitérés à chaque fois que le rythme de la guerre conduit à mesurer le temps passé ou à se projeter dans l'avenir. Ainsi, chaque passage d'une année est l'occasion de souhaiter la paix, de 1915 (« L'année qui arrive apportera, espérons-le, la paix si

---

<sup>387</sup> J. J. WEBER, *op. cit.*, p. 81.

<sup>388</sup> M. BLOCH, *op. cit.*, p. 137-138.

<sup>389</sup> F. BOULET, *op. cit.*, p. 55.

<sup>390</sup> Émile et Léa MAUNY, *Lettres d'un couple d'instituteurs bourguignons dans la tourmente de la Grande Guerre*, chez l'auteur, 2007, p. 71.

<sup>391</sup> E. TANTY, *op. cit.*, p. 270. Nous soulignons.

ardemment désirée<sup>392</sup> ») à 1916 (« Triste année qui va se terminer. Quel sera l'avenir ? Les souhaits de bonne année n'existent plus, ce qu'il nous faut, c'est la fin de ce massacre<sup>393</sup> » ; « Voici donc chers amis 15 de passé, année sombre et lente, que 16 nous donne la paix<sup>394</sup> ») et 1917 (« Je souhaite ardemment que la guerre finisse cette année et le plus tôt possible pour pouvoir retrouver [les miens]<sup>395</sup> »). De même, l'anniversaire de l'entrée dans le conflit, en 1915, conduit à une réflexion sur sa durée, pour le fantassin Despeyrières (« Pour moi la première année de guerre finit aujourd'hui. Que de tristes choses se sont passées durant cet espace de temps qui d'habitude passait si vite<sup>396</sup> ! »), le médecin Laby (« Un an de guerre !! – C'est long... Encore combien<sup>397</sup> ??????... ») comme l'artilleur Cassagnau (« Anniversaire de la mobilisation. On ne parle plus de parier sur la fin de la guerre<sup>398</sup>. ») On voit que le souhait de la fin coexiste, déjà, chez certains, avec la crainte d'une guerre sans fin, qu'expriment plusieurs témoins, tel Marcel Papillon en juillet de la même année : « Quand donc finira cette misère ? Je commence à être dégoûter singulièrement. C'est la guerre de cent ans<sup>399</sup>. »

Mais dans un premier temps, fin 1914 et au cours de l'année 1915, le souhait de la « paix » ou de la « fin » est essentiellement relié aux opérations militaires prévues, dont on attend le succès. On note dans les témoignages de combattants, soit qu'ils attendent les offensives sans être concernés, soit qu'ils s'appêtent à y prendre part, cette attente qui est comme une reformulation de l'idée de guerre courte mise entre parenthèses depuis le début de la guerre. C'est la « grande joie, vite déçue » dont parle par exemple Marc Bloch pour la fin décembre 1914, en prenant connaissance de l'ordre du jour de Joffre : « Il annonçait l'offensive destinée à libérer définitivement le territoire. J'en lus à mes hommes le texte, que je trouvai fort beau. Ah, qu'ils furent contents !<sup>400</sup> » De même, en mai 1915, à la veille d'offensives qui provoqueront chez lui une vive désillusion, H. Despeyrières note :

« Nous serions à la veille d'une offensive générale, d'une offensive qui se produirait sur tous les fronts et à laquelle toutes les unités de combat prendraient part. Réussirons-nous ? Ce serait la paix car du soldat au général en passant par tous les gradés, tout le monde en a "plein le dos"<sup>401</sup>. »

De façon plus motivée, un jeune officier patriote comme Lucien Laby peut noter le 21 septembre 1915 : « On nous lit un ordre du jour de Joffre : nous allons faire une grande

<sup>392</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>393</sup> M. PAPILLON, *op. cit.*, p. 266.

<sup>394</sup> Lettre de M. Marchand, 3 janvier 1916, in D. QUEY *et al.*, *op. cit.*, p. 140.

<sup>395</sup> E. RÉPESSÉ, *op. cit.*, p. 533.

<sup>396</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 261, 22 août 1915.

<sup>397</sup> L. LABY, *op. cit.*, p. 115, 2 août 1915.

<sup>398</sup> I. CASSAGNAU, *op. cit.*, p. 99, 2 août 1915.

<sup>399</sup> M. PAPILLON, *op. cit.*, p. 182.

<sup>400</sup> M. BLOCH, *op. cit.*, p. 155.

<sup>401</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 217, 5 mai 1915.

offensive très prochainement. Chic !! Tant mieux, ça va barder – et bientôt on ira en Bochie<sup>402</sup>. » De même, Marcel Papillon écrit, à la veille des offensives de septembre 1915 : « Je crois que d'ici 15 jours, il y aura un grand changement. [...] Advienne que pourra, mais que ça finisse<sup>403</sup>. » Jean-Norton Cru, enfin, souscrit les mêmes espoirs dans une lettre du 28 septembre 1915 : « Nous sommes pleins d'espoir, et tout heureux que la fin semble devoir être plus proche<sup>404</sup>. » L'année 1917 réactivera, comme on le verra, ces représentations d'une offensive « finale ».

Pourtant, en 1915 même, la répétition des attaques sans succès, au coût humain disproportionné, repousse la « fin » attendue et commence à alimenter l'idée que toute décision militaire va s'avérer impossible. Dès lors, on trouve l'expression d'un souci de « paix » indifférencié et non relié aux opérations militaires : « Tout le monde en a plein le dos<sup>405</sup> », écrit Despeyrières en mai 1915 ; tandis que Marcel Papillon réagit au souhait de fin d'un correspondant : « J'ai également reçu une lettre de M. Mollion, il voudrait bien que ce fût fini. *MOI AUSSI*<sup>406</sup>. » On peut lire cette même idée dans de nombreuses pages de la correspondance d'Étienne Tanty, qui décrivent la désillusion partagée au sein de son unité, et l'abandon d'un espoir de victoire proche. On peut citer largement la lettre du 19 juin 1915, dans laquelle il décrit le « changement de mentalité » général :

« Le poilu n'a plus confiance, il se résigne. Fini le temps où l'on ne faisait qu'une bouchée de "Guillaume" et où l'on voulait écraser l'Allemagne à jamais. Chez la plupart, l'idée se fixe que l'on ne pourra pas les reconduire à la frontière par les armes et que seule la diplomatie peut faire le travail où échoua le canon ; le poilu commence à reprocher au gouvernement de ne pas agir en ce sens, de ne pas négocier. Il compte sur une paix honorable, une paix boiteuse, une paix en queue de poisson, l'idée est la même chez tous. Nous ne pouvons obtenir un triomphe écrasant, il y a assez de ruines comme cela, finissons-en le plus tôt possible<sup>407</sup>. »

L'imprécision et même la contradiction de l'avant-dernière phrase – que serait une paix à la fois honorable et boiteuse ? – est caractéristique d'un rapport au conflit qui l'envisage comme une épreuve à faire cesser avant d'être un problème à résoudre suivant les valeurs et les idéaux formulés dans les discours dominants ou la réalité de la carte de guerre. Une même indétermination de la « fin » se lit dans la lettre du 17 juillet 1915 de Despeyrières, qui pense que « la fin approche » : « La débâcle finale ne tardera pas à se déclencher soit chez nous, ou plutôt, il faut l'espérer, chez les Boches<sup>408</sup>. » Certains en viennent même à souhaiter

---

<sup>402</sup> L. LABY, *op. cit.*, p. 121.

<sup>403</sup> M. PAPILLON, *op. cit.*, p. 213.

<sup>404</sup> J.-N. CRU, *Lettres... op. cit.*, p. 127.

<sup>405</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 222.

<sup>406</sup> M. PAPILLON, *op. cit.*, p. 146, 17 mai 1915.

<sup>407</sup> E. TANTY, *op. cit.*, p. 457.

<sup>408</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, 250.

« débâcle » ou effondrement, pour hâter la fin, comme Tanty quelques semaines plus tard : « Si seulement on amenait la banqueroute au plus vite<sup>409</sup> ! »

Ainsi, on commence à voir apparaître un motif important qui imprègne de façon croissante le rapport à la « fin » des soldats : l'attente et l'espoir d'événements extérieurs censés amener la paix. Ces événements peuvent être réels ou imaginaires, effectivement lus dans les lettres et les journaux, ou simplement rapportés par les rumeurs qui circulent dans les tranchées, ils deviennent pour les combattants une solution rêvée à l'impasse dans laquelle les plonge le conflit. D'un côté, la guerre leur apparaît insupportable et interminable ; en même temps, la « paix » sans victoire reste difficilement dicible ; enfin, la victoire paraît de plus en plus improbable. C'est pourquoi l'espoir de « fin » des soldats va s'articuler à tous les éléments extérieurs qui semblent pouvoir amener la paix de manière plus ou moins magique.

Cette irruption magique et souhaitée de la paix, caractéristique d'une vision ordinaire du conflit, se lit ainsi, par exemple, dans les lettres d'Émile Mauny. Le 30 mars 1916, il écrit, en pleine bataille de Verdun et de manière complètement irréaliste au vu des événements : « Nous voudrions bien tous que la paix se signe enfin. Quelle vie de traîner partout alors qu'on a une famille, une maison<sup>410</sup>. » Certains articulent ces espoirs à la diplomatie, qui semble à même de compenser l'immobilité du front. « Cela pourrait finir vite » si d'autres pays s'en mêlent pour Germain Cuzacq en janvier 1915<sup>411</sup> ; de même, pour H. Despeyrières, « il est possible que pour la période qui va suivre, la diplomatie agisse pour la paix beaucoup plus que les armes », en juin 1915<sup>412</sup>. C'est également ce que pensent de nombreux soldats cités par A. Cochet pour l'année 1916 : « Espérons que la Roumanie nous empêchera d'avoir une campagne d'hiver<sup>413</sup>. » Une lettre de M. Papillon, enfin, montre clairement combien ces nouvelles extérieures sont directement reliées à l'espoir de fin de l'épreuve subie par les combattants : « Il paraît que l'Italie a déclaré la guerre à l'Autriche. Tant mieux, et vivement que ça finisse, ça commence à devenir dégoûtant<sup>414</sup>. »

L'importance de cette attention aux événements extérieurs vus comme providentiels est attestée par le travail de F. Pappola, qui l'a mesurée dans les témoignages :

« Quel que soit le sous-ensemble examiné au sein de notre corpus d'étude (écrits contemporains du conflit, carnets de guerre et correspondances, textes émanant de fantassins ou de mobilisés servant dans une autre arme, ...), la catégorie rumorale la plus fréquemment identifiée correspond invariablement aux "bruits" relatifs à la situation générale du conflit,

<sup>409</sup> E. TANTY, *op. cit.*, p. 533, 9 septembre 1915.

<sup>410</sup> E. MAUNY, *op. cit.*, p. 106.

<sup>411</sup> Cité par F. COCHET, *op. cit.*, p. 108.

<sup>412</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 234.

<sup>413</sup> Rapport de contrôle postal, 2<sup>e</sup> armée, 30 août 1916, cité par A. Cochet, *op. cit.*, p. 393.

<sup>414</sup> M. PAPILLON, *op. cit.*, p. 148, 24 mai 1915.

évoquant un événement diplomatique ou militaire à même de précipiter l'issue de la guerre<sup>415</sup>. »

Ces « bruits » peuvent être rapportés par les journaux. Marcel Papillon note en novembre 1915, de manière vague, que « les journaux parlent de paix, mais ce n'est pas encore la fin<sup>416</sup> ». D'autres semblent plus disposés à y croire dans le témoignage de Tanty au mois de février 1915 : « J'envie tous ces braves gens qui, ouvrant le journal, s'attendent à y trouver la nouvelle de la paix. Il y en a encore pour des mois, peut-être<sup>417</sup>. » On note à cette date la difficulté qu'il y a encore à penser une guerre très longue. Par ailleurs, l'espoir d'une paix magique ou providentielle peut se diffuser à travers des rumeurs ou des prophéties. Le journal de Marie Escholier en montre la présence à l'arrière, dans le monde rural :

« Les prédictions vont leur train. Toutes annoncent la mort de Guillaume et la fin de la guerre, les unes fixent au 19 octobre, les autres au 25 décembre la réalisation de ces prophéties. Louise consulte le calendrier et compte les jours. » (9 octobre 1914)

« Les journaux ont annoncé que le Kaiser est malade et nos paysans espèrent sa mort comme un beau miracle. Ils sont sûrs que ce serait la fin de leurs maux. Morte la bête, mort le venin. » (19 décembre 1914)<sup>418</sup>

Au front, Robert Hertz évoque lui aussi une telle prédiction fin 1914, révélant encore une fois la distance qui existe entre son patriotisme et le souhait de retour des soldats ordinaires qu'il côtoie, et qui se décline ici sur le mode de la prophétie ou de la superstition :

« Puissent les prédictions dont tu me fais part être fondées relatives à un événement sensationnel pour la mi-décembre – je suis cuirassé contre ces sortes de pronostics. Cela me rappelle Guesde prédisant la Révolution pour le printemps 1900 – cette grande détresse développe la crédulité collective. Mes Mayennais ont été très émus par ce qu'on raconte ici d'une jeune fille de leur pays qui, muette, se serait remise à parler tout juste pour annoncer que la guerre finirait le 29 décembre<sup>419</sup> !!!... »

Le diagnostic du sociologue est, en même temps, très juste : la « crédulité collective » pour la rumeur de fin se développe pour faire sens de la « grande détresse » de la guerre et permettre d'espérer que celle-ci va finir. On retrouve des phénomènes du même ordre dans les rumeurs « apocalyptiques et défaitistes » qui traversent l'URSS des années 1920 et 1930, laissant espérer par un événement extérieur et imaginaire la chute libératrice du régime subi et honni<sup>420</sup>. La rumeur ou la prophétie permettent d'imaginer la fin d'un événement surplombant sur lequel on n'a aucune prise. On en trouve tout au long de la guerre, parfois sous la forme

---

<sup>415</sup> F. PAPPOLA, thèse citée, p. 683.

<sup>416</sup> M. PAPILLON, *op. cit.*, p. 241.

<sup>417</sup> E. TANTY, *op. cit.*, p. 302.

<sup>418</sup> M. ESCHOLIER, *op. cit.*, p. 60 et 89.

<sup>419</sup> R. HERTZ, *op. cit.*, p. 140, 8 décembre 1914.

<sup>420</sup> N. WERTH, « Rumeurs défaitistes et apocalyptiques dans l'URSS des années 1920 et 1930 », *La terreur... op. cit.*, p. 101-115. On doit à Jean-Yves Le Naour une étude récente présentant l'ensemble des pratiques prophétiques et superstitieuses dans la France de 1914-1918, confirmant l'intensité des attentes de « fin » : *Nostradamus s'en va-t-en guerre 1914-1918*, Paris, Hachette littératures, 2008. Voir en particulier le chap. 3, « Un déferlement de prophéties ».

de simples bruits de paix prochaine. Ainsi, dans le témoignage d'E. Répessé, on lit en février 1917 la croyance à un armistice providentiel et imprévu : « Un bruit court que sur les permissions il y a la mention suivante : "En cas d'armistice, rejoindre immédiatement le dépôt"<sup>421</sup>. »

Enfin, c'est une fonction comparable que remplissent les « utopies brèves<sup>422</sup> » (R. Cazals) formulées par de nombreux combattants, dans lesquelles ils imaginent des solutions à la fois évidentes et fantaisistes pour amener la fin de la guerre, comme une épidémie ou l'injonction à moitié sérieuse de ne plus travailler la terre à une épouse :

« Je ne crois plus qu'à un miracle pour nous délivrer. J'espère qu'il se produira. Il faudrait le choléra pour les armées ; et alors peut-être que ça finirait faute de combattants. » (A. Girard, 1915)

« Je voudrais que tu ne travailles plus ces terres ; et si tout le monde faisait ainsi, la guerre ne pourrait durer plus longtemps mais, malheureusement, c'est encore un problème difficile à résoudre : un s'arrêtera et les autres continueront<sup>423</sup>. » (H. Sénéclause, 1916)

On lit une telle « utopie brève » chez Marcel Papillon à l'été 1915, pour qui l'espoir de « fin » s'articule aussi bien, comme on l'a vu, aux offensives prévues qu'aux événements de la diplomatie et, enfin, à une improbable sécheresse :

« Depuis la mi-avril, nous n'avons pas eu une goutte d'eau. Tant mieux. Je voudrais que ce temps-là continue encore longtemps et que l'on ne récolte pas un radis (les Boches comme nous). Nécessairement, la guerre durerait moins longtemps<sup>424</sup>. »

On voit ici combien le souhait d'abréger l'épreuve prime sur l'impératif de la victoire et sur le réalisme. Émile Morin, lieutenant confronté aux mutineries, voit l'apparition de telles représentations dans sa compagnie du 42<sup>e</sup> RI en 1917 :

« La paix que les Poilus espéraient prochaine et pour le rétablissement de laquelle ils étaient prêts à donner leur vie, comme ils venaient encore de le prouver, s'éloignait à nouveau ! [...] Et, devant l'incapacité de leurs dirigeants à finir cette guerre, ils pensaient à leurs solutions à eux, parfois simplistes, parfois inspirées de l'Antiquité, et que j'ai maintes fois entendues, alors que je n'étais que sergent ou caporal: "Puisqu'aucun des deux adversaires ne peut rompre le front adverse, pourquoi ne considérait-on pas la guerre comme un match nul, chacun retournant chez soi, il n'y aurait ni vainqueurs ni vaincus ?"<sup>425</sup> »

On retrouve bien là les éléments constitutifs du rapport ordinaire et peu construit au conflit des combattants du rang, qui sont le souhait du retour, l'indifférence aux justifications données dans les discours dominants, et l'absence de maîtrise des enjeux politico-militaires, lesquels interdisent les solutions « simplistes ». Ces visions de la « fin » indiquent bien la possibilité d'une disjonction complète entre la volonté que la guerre s'arrête, partagée par de nombreux combattants, et le pacifisme argumenté, qui reste le fait d'une minorité. On est

<sup>421</sup> E. RÉPESSÉ, *op. cit.*, p. 549, 4 février 1917.

<sup>422</sup> R. CAZALS, « Méditations sur la paix... », art. cit., p. 129.

<sup>423</sup> *Ibid.*, p. 129. On lit également de telles stratégies dans des courriers de soldats en 1916 cités par A. Cochet, *op. cit.*, p. 459.

<sup>424</sup> M. PAPILLON, *op. cit.*, p. 156, 9 juin 1915.

<sup>425</sup> É. MORIN, *op. cit.*, p. 150.

donc amenés à repenser la question du « refus de guerre » en 1914-1918, et, partant, les mutineries de 1917 : même sans pacifisme argumenté et politique, on peut rencontrer une très forte volonté que la guerre s'arrête. Celle-ci n'équivaut ni à un souhait de défaite, ni à une construction idéologique ou militaro-politique claire et précise. Son imprécision est en même temps sa limite. Mais elle explique la croissance des pratiques de réticence ou de désobéissance au conflit.

De telles représentations sont, pourtant, le signe d'un profond blocage de la situation, lorsque la fin du conflit ne peut être imaginée qu'à travers d'improbables concours de circonstances, ou un retour magique à la bonne volonté des belligérants. Ce blocage s'explique par le maintien d'une situation de guerre en défaveur des Français et de leurs alliés, au cours de l'année 1916, où la bataille défensive de Verdun, puis l'insuccès de la Somme, ne permettent guère d'espérer une issue militaire au conflit, tandis que l'occupation du nord-est du pays se maintient. On verra au chapitre suivant en quoi l'année 1917 ouvre, de nouveau, l'horizon d'attente des combattants.

Parallèlement à ce souhait de « fin » peu construit qui imprègne les représentations des soldats, des idéaux de « paix » bien plus précis font leur réapparition au cours des années 1915 et 1916, avec la reconstitution de réseaux et d'argumentaires pacifistes, et la réunion de conférences internationales en Suisse, à Zimmerwald puis Kienthal<sup>426</sup>. Ces idéaux acquièrent même une visibilité éclatante le 24 juin 1916, lorsque trois députés socialistes refusent de voter les crédits de guerre, refus exprimé à la tribune par Pierre Brizon, député socialiste de l'Allier. Les lettres que des combattants lui envoient se trouvent à l'intersection du désir de « fin » partagé et du pacifisme construit et idéologiquement motivé<sup>427</sup>. Ainsi, celui-ci devient une forme particulièrement cohérente d'un souhait de « fin » plus largement répandu.

Plus généralement, au cours de 1915 et 1916, la paix devient-elle moins indicible en public ? Les évolutions semblent incomplètes. Si l'évocation de la paix ne revêt pas, avec la prolongation du conflit, le même caractère transgressif que dans les premières semaines, il reste difficile de l'évoquer ouvertement. L'assouplissement est attesté par la publication en volume d'*Au-dessus de la mêlée*, et par la réflexion des essayistes qui recommencent à

---

<sup>426</sup> A. KRIEGLER, *op. cit.*, et Madeleine RÉBÉRIOUX, « Le socialisme et la première guerre mondiale », in Jacques DROZ (dir.), *Histoire générale du socialisme*, t. II, de 1875 à 1918, Paris, PUF, 1997 [1974], p. 585-641.

<sup>427</sup> Sur Pierre Brizon et son acte, voir Pierre ROY, *Pierre Brizon, pacifiste, député socialiste de l'Allier, pèlerin de Kienthal*, Nonette, éditions Créer, 2004 ; sur les lettres reçues voir Jean-Louis ROBERT et Thierry BONZON, *Nous crions grâce, 154 lettres de pacifistes, Juin-Novembre 1916*, Paris, Les éditions ouvrières, 1989, voir enfin sur le plan discursif Galit HADDAD, « Double adresse et censure : une argumentation pacifiste au Parlement français – l'opposition de Pierre Brizon (1916) », in Jürgen SIESS et Gisèle VALENCY (dir.), *La double adresse*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 65-86.

dessiner la paix future et ses conditions<sup>428</sup>. Mais la carte de guerre rend son évocation toujours particulièrement délicate en France. C'est ce que note Abel Ferry dans ses carnets, le 2 février 1915 : « Le pape a donc ordonné des prières pour la paix. Quelle paix ? La paix allemande ? Car en l'état de notre territoire envahi il ne peut s'en faire d'autre<sup>429</sup>. » Cette donnée structurelle est inchangée jusqu'à la fin du conflit et pèse sur tous les discours de paix. Elle explique les soupçons adressés aux hommes politiques qui semblent pouvoir défendre la « paix », et ainsi reconnaître une défaite : l'intervention à la Chambre de Brizon évoquée plus haut déclenche de violentes protestations<sup>430</sup>, tout comme les démarches de Caillaux en Italie et sa position officieuse de chef du « clan pacifiste »<sup>431</sup>. De même, la figure de Briand suscite les craintes de Ferry : « Il est capable de toutes les paix, de la plus glorieuse comme de la plus petite, pourvu que ce soit lui qui la fasse<sup>432</sup>. » De 1914 à 1917, il est toujours presque impossible de formuler la « paix » en France. C'est ce qu'exprime Michel Corday, grand observateur de la vie publique à Paris, en novembre 1915 :

« Les efforts en faveur de la paix suintent à travers la presse. Il est vraisemblable qu'il y a eu des tentatives allemandes. Malheureusement, quiconque parle en faveur de la paix est, par là même, soupçonné de toucher l'or allemand. [...] On ne peut pas parler de paix, on ne peut même pas *examiner* la paix offerte plus ou moins officieusement<sup>433</sup>. »

C'est ce que prouve, enfin, l'accueil officiel hostile fait aux propositions de paix allemandes de décembre 1916<sup>434</sup>. En même temps, les réactions des soldats à celles-ci attestent d'un élément central, bien que largement souterrain : l'ampleur du désir de « fin », qui se voit reporté sur tous les événements réels ou imaginaires qui semblent devoir la précipiter. Ces propositions sont un élément des mutations que pense repérer A. Cochet dans les lettres contrôlées : l'optimisme renaît, « parce qu'enfin on parle de paix, parce que quelque chose paraît "bouger" en haut lieu<sup>435</sup>. » Elle cite des lettres illustrant de telles représentations : « Je pense que la paix va arriver car les journaux sont bons : à moins qu'on nous endorme<sup>436</sup>. » On en trouve des confirmations documentaires dans plusieurs témoignages, celui, militant, de L. Barthas (il relate l'intérêt pour les « journaux en lettres énormes » portant la proposition de paix du Kaiser<sup>437</sup>), mais aussi celui, neutre, de E. Répessé qui note,

<sup>428</sup> Voir en particulier P. OLIVERA, « Si tu veux la paix... », art. cit., et R. CAZALS, « Méditations sur la paix... », art. cit.

<sup>429</sup> A. FERRY, *op. cit.*, p. 80.

<sup>430</sup> G. HADDAD, « Double adresse... », art. cit.

<sup>431</sup> Cf. Jean-Denis BREDIN, *Joseph Caillaux*, Paris, Hachette, 1980, p. 153.

<sup>432</sup> A. FERRY, *op. cit.*, p. 213, 2 février 1917.

<sup>433</sup> Michel CORDAY, *L'envers de la guerre. Journal inédit, I (1914-1916)*, Paris, Flammarion, 1932, p. 181.

<sup>434</sup> J.-B. DUROSELLE, *op. cit.*, p. 149-150.

<sup>435</sup> A. COCHET, thèse citée, p. 129.

<sup>436</sup> *Ibid.*, p. 145, contrôle postal de la 4<sup>e</sup> Armée, 26 décembre 1916.

<sup>437</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 419.



le 13 décembre 1916 « l'Allemagne demanderait la paix, paraît-il, et c'est en grosses lettres dans les journaux. Si cela pouvait se faire et que l'on rentre chacun chez soi car nous en avons plus qu'assez<sup>438</sup> ! »

On reprendra le problème de la « paix » et de la « fin » au moment d'étudier les argumentaires des mutins, et de poser la question de leur jonction avec les mouvements pacifistes constitués. On voit dès à présent qu'il n'y a pas besoin de se focaliser sur ce pacifisme pour saisir une aspiration multiforme à la fin, exprimée ouvertement au printemps 1917, traduite avant cela par des pratiques de réticence qu'il faut pour finir éclairer.

### **1.3.3 La réticence en pratiques**

On a indiqué en introduction de ce travail qu'on ne pouvait définir les mutineries de 1917 comme un type unique et distinct d'actes et de discours, mais qu'il fallait les penser en relation avec un ensemble de pratiques antérieures, légales et illégales, de réticence à la guerre et d'indiscipline. Elles ont ainsi leur place au sein d'un « continuum d'indiscipline », et ce qui les caractérise est moins une essence spécifique qu'une temporalité propre qui rend possible au printemps 1917 une désobéissance bien plus vaste, variée et ouverte qu'auparavant. Avant cette période et ce temps de l'action des mutineries, la réticence à la guerre se manifeste à travers différentes pratiques, légales ou illégales, individuelles ou collectives. En effet, les cadres sociaux et symboliques de l'obéissance, s'ils ne laissent aucune place à la contestation ouverte, permettent aux combattants de trouver de petites marges de jeu et de liberté, et de réduire leur exposition au danger<sup>439</sup>. En ce sens, encore une fois, la réticence envers le conflit qu'ils mettent en pratique ne tient pas à un refus idéologiquement motivé, mais à un souhait de revenir sauf et donc d'échapper à l'expérience des tranchées.

Ainsi, on voit se déployer dès le début de la guerre de très nombreuses stratégies d'évitement, qui conduisent les mobilisables à rechercher des affectations peu dangereuses. Il existe bien évidemment un mouvement inverse, qui porte vers l'infanterie des hommes trop âgés ou préalablement affectés à des unités peu combattantes, signe que certains manifestent une adhésion idéologique forte à la guerre. C'est le cas, on l'a vu, de Robert Hertz. C'est toutefois le mouvement contraire qui est numériquement le plus important, et de loin : les engagements volontaires de 1915 à 1918, étudiés par J. Maurin et F. Rousseau, indiquent

---

<sup>438</sup> E. RÉPESSÉ, *op. cit.*, p. 521.

<sup>439</sup> Voir, pour une étude de cas éclairante, A. LAFON, « Obéir, contourner, refuser... » art. cit.

clairement qu'en devançant l'appel pour la Marine, l'artillerie ou le Génie, on cherche à éviter l'expérience meurtrière des fantassins<sup>440</sup>.

Ces stratégies d'évitement sont relayées et soutenues par les soldats incorporés qui donnent des conseils aux plus jeunes et expriment leurs souhaits de les voir ne pas arriver au front. Dès le début de la guerre, dans des lettres du 18 et du 25 septembre 1914, Marcel Papillon évoque avec ses parents le cas de son frère Lucien, bientôt appelé sous les drapeaux : « J'ai vu l'appel de la classe 1915. Pour Lucien, le *meilleur* pour lui serait je crois le Génie [...] Qu'il s'évite d'aller dans l'infanterie, car ce n'est pas encourageant<sup>441</sup>. » On le voit, de même, chez Delphin Quey qui écrit à son jeune frère en 1916 :

« Fait toi porter malade en arrivant ou le lendemain, mal à la tête alors. [...] Ne temp fais pas, au mois de juin tu seras chez nous pour toujours, mais il faut y mettre du tien comme je m'es du mien. Moi je m'en mort les doigts ses une leçon que je peut te donné, prend le comme tu voudras mais moi je ne serais pas ou je suis<sup>442</sup>. »

Parmi les soldats qui effectivement sont affectés dans l'infanterie, la réticence pour la guerre et ses dangers débouche sur plusieurs pratiques complémentaires de minimisation du danger ou de l'exposition à la violence. Individuellement, chacun recherche une affectation moins risquée. Rendue difficile à justifier par le discours hostile aux embusqués, cette course au « filon » est cependant générale. Passer dans l'aviation, l'artillerie, le Génie, l'intendance ; être affecté à la Compagnie hors rang (CHR)<sup>443</sup>, devenir signaleur, téléphoniste, cuisinier, brancardier, traducteur ; obtenir une permission agricole, familiale, matrimoniale, un billet d'hôpital ou un stage de formation ; passer à l'armée d'Orient ou dans les colonies deviennent autant d'échappatoires recherchés<sup>444</sup>. Le but est bien de ne plus combattre, ainsi dans cette situation rapportée par H. Despeyrières dès décembre 1914 : « On a formé une section de dépôt. Presque tout le monde, je n'ai pas besoin de vous le dire, aurait voulu en faire partie pour ce seul contentement de rester en arrière<sup>445</sup>. » Ce souhait de sortir du conflit est, à chaque fois, manifeste, comme dans cette lettre d'Élie Baudel à ses parents, en août 1915 :

« Si vous voyez la possibilité, faites-le le plus tôt possible, sinon, que voulez-vous, j'ai fait 7 mois sans gâche, je peux bien continuer comme les camarades. La première occasion que je pourrai voir le lieutenant B. je lui en parlerai à lui aussi. Peut-être que je réussirai à quelque chose. Voyant que jamais on en voie la fin et que ça devient de plus en plus mauvais, je tiendrais à rester un peu en arrière si possible. Ce qui dégoûte, c'est de voir tant d'autres qui

<sup>440</sup> J. MAURIN, « Les engagés volontaires... » et F. ROUSSEAU, « De l'élan patriotique aux stratégies d'évitement », art. cit.

<sup>441</sup> M. PAPILLON, *op. cit.*, p. 37.

<sup>442</sup> D. QUEY *et al.*, *op. cit.*, p. 162, mai 1916.

<sup>443</sup> F. COCHET, *op. cit.*, p. 197.

<sup>444</sup> Voir R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 234-239 pour de nombreux exemples ; voir surtout C. RIDEL, *op. cit.*, en particulier chap. 6, pour l'analyse suivie du cas de Fernand Léger.

<sup>445</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 112.

sont à l'arrière et qui font la bombe hors du danger pendant que les autres se font esquinter<sup>446</sup>. »

Il est à noter que cette recherche d'une affectation peu dangereuse, signe net – non discursif mais matériel – d'une réticence pour le conflit et sa violence, n'a pas de lien avec un discours contre la guerre. Vouloir sortir du conflit n'implique pas un « refus » au sens réflexif et construit du terme, comme on l'a vu, et comme le confirme Charles Ridet dans son étude du parcours de plusieurs « embusqués ». Le passage du temps et la durée de l'épreuve amènent ainsi des soldats se définissant comme patriotes à chercher des occasions de sortir du conflit ; En mai 1917, l'un d'eux écrit à un correspondant à l'arrière : « Si tu pouvais me donner quelque filon vraisemblablement sûr, je t'assure qu'*avec tout mon patriotisme je mettrais les bâtons* car la vie militaire est de plus en plus dégoûtante<sup>447</sup>. » De même, Lucien Laby, par exemple, dont on vu le patriotisme motivé et affiché, finit par saisir une occasion de sortir de la guerre en 1917 :

« Mal dormi : ça me fait un drôle d'effet de partir d'ici. Ce qui me coûte le plus est de quitter mon vieil ami Touyeras. Oui, mais aussi, c'est la vie assurée ! – Je suis gracie<sup>448</sup> !! »

La survie individuelle prime sur le patriotisme et même sur la camaraderie. La « fin » et la « paix » sont bien deux perspectives différentes.

C'est ce que montrent, de même, les réactions des soldats touchés par une « fine blessure », comme Lucien Papillon qui note lorsqu'il est évacué : « Je suis mieux là que dans les tranchées<sup>449</sup>. » La bonne blessure offre une porte de sortie à la fois précieuse et inattaquable (le courage ne peut être mis en cause, au contraire) à des combattants dont le rapport ordinaire à la guerre les conduit à souhaiter, avant tout, en réchapper. Le même combattant note, de façon laconique : « Pessin a de la veine, il est blessé au genou<sup>450</sup>. »

À ces échappatoires légaux s'ajoutent des stratégies et des pratiques moins licites qui révèlent, de même, la réticence croissante pour le conflit et sa violence. Prenant exemple sur la « bonne blessure », la mutilation volontaire se développe<sup>451</sup>. Aux tranchées, c'est le « vivre et laisser vivre » qui s'installe, et dont T. Ashworth et R. Cazals ont dévoilé les logiques : il s'agit de diminuer l'exposition au danger par une régulation mutuelle de la violence et des

---

<sup>446</sup> Élie BAUDEL, *Un fantassin de 20 ans. Lettres d'Élie Baudel à sa famille*, master de l'Université de Toulouse-Le Mirail, Lucile Frayssinet, 2007, p. 100.

<sup>447</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 109° RI, 12 mai 1917. Nous soulignons.

<sup>448</sup> L. LABY, *op. cit.*, p. 281. Voir également le cas de Roland Dorgelès : notice « Dorgelès » du dictionnaire en ligne des témoins, par F. Rousseau :

< <http://www.crid1418.org/temoins/2008/04/10/dorgeles-lecavele-dit-roland-1885-1973/> >

<sup>449</sup> L. PAPILLON, *op. cit.*, p. 216.

<sup>450</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>451</sup> A. BACH, *op. cit.*, p. 322-371 et 479 sq., voir aussi R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 231-234.

trêves, qui permettent à l'occasion de véritables fraternisations<sup>452</sup>. Là encore, nul pacifisme construit dans ces pratiques ordinaires de la guerre des tranchées, mais un souhait partagé de faire baisser ou cesser la violence et son intensité. Le témoignage de Pierre Bouvier, parmi de nombreux autres, révèle comment on rend, ainsi, la guerre provisoirement inoffensive, ici en ce qui concerne les mines :

« Puis une convention tacite s'établit, sans entente : notre fourneau éclate à 5 heures du soir ; le leur éclate à 5 heures du soir, le lendemain, régulièrement. [...] Chacun se replie avant l'heure et, au moment précis, nous voyons, en spectateurs, monter en l'air ce geyser de terre qui continue à remuer des cadavres sans en faire de nouveaux. La fumée se dissipe, tout se calme et nous reprenons place sur notre terrain en construisant de nouveaux abris. A notre tour maintenant. Notre galerie s'achève ; en face, on se replie avant cinq heures, le fourneau est bourré, un bruit formidable, et tout rentre dans le silence jusqu'au lendemain. A la relève, la consigne est passée et observée de part et d'autre<sup>453</sup>. »

On voit que ces stratégies et ces adaptations – comme les quelques jours de permission supplémentaires que s'octroient les combattants au mépris du règlement<sup>454</sup> – n'existent qu'à la marge d'un dispositif de guerre qui ne permet pas la contestation ouverte. Confrontés à la réalité et à l'inertie de la guerre des tranchées, et à la force des cadres sociaux et symboliques de l'obéissance, les combattants n'ont d'autre choix global que de « tenir » et d'obéir, en aménageant de petits espaces de liberté ou de minimisation du danger. Si le souhait de la « fin » est partagé, le conformisme social reste la règle, même si l'on peut obéir avec plus ou moins de zèle, ainsi, en ne se portant pas volontaire<sup>455</sup>.

Ces limites à la désobéissance sont d'autant plus fortes que le coût de l'indiscipline est élevé. Les exécutions fortement publicisées du début du conflit rendent visible le prix extrême d'une possible contestation, et rappellent que le conformisme social et l'obéissance aux ordres restent les seules attitudes légales. Paul Ricadat raconte une telle scène, dont les enjeux ont très bien été étudiés par N. Offenstadt et A. Bach : « Le coup de grâce lui est donné par un sergent et à tour de rôle les compagnies défilent devant le corps. Rares sont ceux qui peuvent retenir une larme, l'émotion de tous est à son comble<sup>456</sup>. » Au-delà de ces événements extrêmes que sont les exécutions, il ne faut pas sous-estimer les dispositifs ordinaires de la punition et de la stigmatisation. Les privations telles que le report de permission, la privation de tabac ou les brimades sont très durement ressenties, et L. Papillon évoque dans une lettre le

<sup>452</sup> Tony ASHWORTH, *Trench warfare 1914-1918, The Live and Let Live System*, New York, Holmes & Meier, 1980 ; et la contribution de Rémy Cazals à Malcolm BROWN et al., *Frères de tranchées*, Paris, Perrin, 2005.

<sup>453</sup> Pierre BOUVIER, *Poilu, mon frère*, Grenoble, B. Arthaud, 1930, p. 143-144 ; pas de marqueur temporel.

<sup>454</sup> Voir E. CRONIER, thèse citée, p. 319 et 639 sq. On manque d'une réelle étude de la question et des désertions sous toutes leurs formes.

<sup>455</sup> Voir par exemple H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 154 : pas un seul volontaire dans tout un bataillon du 14<sup>e</sup> RI pour reprendre un boyau en janvier 1915.

<sup>456</sup> Paul RICADAT, *Petits récits d'un grand drame (1914-1918) Histoire de mes vingt ans*, Paris, Éditions La Bruyère, 1986, p. 71. Cf. N. OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*, et A. BACH, *op. cit.*.

sort peu enviable d'hommes sortis sans autorisation : « Il sont attrapé 8 jours de saldepolisse cela ne donne guère anvie de sortir<sup>457</sup>. » A. Bach montre également que ce sont les corvées les plus dégradantes qui servent de sanction, tandis que l'envoi en première ligne reste la véritable punition, devant la contradiction que représenterait une peine qui préserverait du danger les désobéissants<sup>458</sup>.

Surtout, dans une société très fortement mobilisée pour la guerre et dont tous les discours font l'éloge du devoir et du courage, désobéir c'est s'exposer à un déshonneur public et profond. E. Vieillard, qui commande une section de discipline révèle ainsi quel type d'interactions peuvent contribuer à minimiser l'indiscipline et à maintenir les individus dans la guerre, même lorsqu'ils n'en peuvent plus :

« Un soir, un sergent vint me dire qu'un retardataire de permission allait se rendre aux boches au cours d'une plantation de barbelés entre les lignes. Je l'ai fait venir, il avait un cafard fou. Je crois qu'il avait reçu une lettre dénonçant les infidélités de sa femme. J'essayais d'abord de le raisonner : "Si tu es déserteur, tu seras affiché à la poste et à la mairie ; plus tard, si tu veux rentrer en France, tu passeras au conseil de guerre<sup>459</sup>." »

L'affichage public du déshonneur et de la désobéissance s'inscrit bien dans le cadre d'une économie des émotions et des valeurs qui fait du courage un fondement essentiel du conformisme social. Ces rappels à la contrainte à la fois institutionnelle (le conseil de guerre) et informelle (le regard des autres, combattants et civils), contribue à maintenir l'obéissance du plus grand nombre entre 1914 et 1917.

Pourtant, dans cette même période des désobéissances collectives surviennent, préfigurant en partie les mutineries. Ici et là, une unité peut protester ou entonner une chanson subversive<sup>460</sup>. Ce qui inquiète la hiérarchie sont surtout les refus d'attaquer survenant dès 1915. Si certaines affaires ont été connues et sanctionnées sur le moment, on découvre dans les témoignages plusieurs épisodes de refus collectifs d'obéissance, illustrant les vues de Jean-Norton Cru qui évoquait les nombreuses attaques « commandées » mais non « sorties ». En effet, ces refus d'obéissance se déroulent essentiellement lors des situations de combat, lorsque tout ou partie d'une unité refuse de sortir des tranchées pour attaquer. Ces épisodes sont complexes, dans la mesure où ce refus peut aussi bien illustrer un ajustement de l'autorité – quand des chefs convaincus eux-mêmes de l'ineptie d'une opération « couvrent » leurs

---

<sup>457</sup> L. PAPILLON, *op. cit.*, p. 84.

<sup>458</sup> A. BACH, *op. cit.*, p. 466 sq.

<sup>459</sup> Edgard VIEILLARD, *Mémoires de la Grande Guerre*, Nantes, Editions Colivris, 2006, p. 42 ; voir également N. OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*, p. 49.

<sup>460</sup> M. DIGO, *op. cit.*, p. 45, 5 août 1915 : tout le cantonnement du 146<sup>e</sup> RI reprend l'*Internationale* ; les soldats sont punis par une marche forcée de 25 km.

subordonnés qui ne sortent pas – qu'une véritable rupture, lorsque des ordres répétés d'attaque ne sont pas suivis d'effet.

Ces faits sont illustrés par plusieurs passages du témoignage d'H. Despeyrières, qu'analyse A. Lafon. Son régiment doit attaquer à plusieurs reprises en mars 1915, et de manière plus ou moins concertée ces ordres ne sont pas obéis :

« Les hommes de la 12<sup>e</sup> ont prévenu leur lieutenant qu'ils ne partiraient pas le lendemain et lui ont rapporté le vin et l'eau de vie qui leur avaient été distribués. La 10<sup>e</sup> a fait de même. [...] On crie "en avant ! En avant !". Personne ne bouge et ma foi en ce moment je songe qu'on a bien raison car de suite après l'explosion une terrible fusillade s'est déclenchée chez les Boches<sup>461</sup>. »

Trois points peuvent ici être notés : l'absence de mise en cause des officiers, l'absence de discours revendicatifs, et surtout le fait que cette désobéissance soit explicitement reliée à une volonté de préservation de soi, intervenant pour cela au moment crucial du combat. De tels épisodes, sans être très nombreux, apparaissent assez réguliers au commandement qui les envisage comme une forme de « friction » de l'obéissance, admise depuis Clausewitz dans l'art du commandement. On connaît par exemple les cas du 305<sup>e</sup> RI en novembre 1914, du 56<sup>e</sup> RI à Souain en mai 1915, du 96<sup>e</sup> RI au Chemin des Dames en avril 1916, des 140 et 154<sup>e</sup> RI à Verdun en mai 1916. Les faits sont caractérisés comme des « défaillances<sup>462</sup> » et pour cela, alternativement punis avec une extrême sévérité, ou complètement étouffés<sup>463</sup>.

Directement corrélés à la pénibilité du contexte militaire, survenant dans des troupes très durement engagées, ces actes de désobéissance collective ne connaissent, à la différence des mutineries, ni généralisation ni d'effet d'entraînement. Les revendications en sont généralement absentes, même si un des condamnés de Flirey pourra lancer à ses juges que « ce n'était pas notre tour », cherchant à légitimer la désobéissance en pointant une rupture de l'égalité devant la mort<sup>464</sup>. Certains peuvent relier ces actes à l'espoir et à l'attente de la fin, tel le cultivateur drômois Henri Sénéclauze, qui note en mai 1916 : « Il paraît que le 140 s'est presque refusé à remonter aux tranchées le dernier coup : si ça pouvait devenir général<sup>465</sup> ! » Mais l'important est bien qu'à cette date, les conditions de possibilité d'une telle généralisation sont absentes : l'intensité des combats, l'isolement des unités, l'évidence et l'inertie de la guerre, la répression visible des « défaillances », la stabilité enfin des horizons d'attente ne permettent pas d'ouvrir le choix de la désobéissance collective pour toute l'armée.

<sup>461</sup> H. DESPEYRIÈRES, *op. cit.*, p. 192-193.

<sup>462</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 31-33.

<sup>463</sup> La sévérité fait l'objet des travaux de N. OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*, chap. I, et A. BACH, *op. cit.* : 4 fusillés au 63<sup>e</sup> RI à Flirey, en avril 1915, par exemple (p. 547-548).

<sup>464</sup> *Ibid.*, p. 548.

<sup>465</sup> Henri SÉNÉCLAUZE, témoignage, in J.-P. BERNARD et al., *Je suis mouton... op. cit.*, p. 199.

\*  
\*        \*

La continuation de la guerre bien au-delà de ce qui était imaginé, son coût humain énorme, et les conditions effroyables de l'existence et du combat auxquelles les soldats doivent faire face, conduisent à de profondes reconfigurations dans le rapport individuel et collectif au conflit. S'opposer publiquement et directement à celui-ci reste inenvisageable, mais les représentations combattantes montrent la prégnance d'un regard critique portant sur les injustices et les inégalités sociales en son sein, et surtout sur l'incroyable disproportion des pertes et des « gains ». Comme le dit un soldat cité plus haut à Robert Hertz : « Je crois qu'il n'y a rien au monde qui peut coûter aussi cher que ça ».

Repérer ces façons de percevoir la guerre ne revient pas à valider le modèle « cumulatif » des insatisfactions puis de la désobéissance, qui veut que celles-ci s'additionnent et grossissent depuis 1914, pour déborder en 1917, à la façon du lait sur le feu<sup>466</sup>. Au contraire, on observe dès le début de la guerre des tranchées ce qu'on a choisi d'appeler un rapport « ordinaire » à la guerre, caractérisé par l'indifférence aux justifications patriotiques de celle-ci portées par le discours dominant, et surtout par l'absence de motivation de la majorité des combattants. Le terme doit s'entendre ici en son double sens : celui de l'envie de faire la guerre (*la* motivation), celui des représentations mentales sous-tendant cette volonté supposée (*les* motivations). On fait avant tout la guerre parce qu'il y a la guerre, et que la société française est organisée de façon à assurer la participation des mobilisés à celle-ci, qu'ils le veuillent ou non. Ce défaut de motivation des soldats est lié à l'inégale distribution des compétences politiques dans une société combattante où les milieux populaires sont l'écrasante majorité, et où nombreux sont ceux qui ne peuvent partager et ne partagent pas les visions claires et construites du sens du conflit formulées le plus souvent à l'arrière, alors qu'ils sont exposés à sa violence, sans possibilité de choix.

C'est là l'essentiel : ce rapport ordinaire et non motivé ne trouve aucune occasion de s'actualiser dans un refus ouvert avant l'année 1917. Dans les termes devenus classiques d'Albert Hirschman, qui distingue loyauté, prise de parole (*voice*) et défection (*exit*), la première attitude reste la seule conduite socialement envisageable<sup>467</sup>. Tout au plus cette réticence à la guerre peut-elle se traduire par des pratiques et des stratégies d'évitement – « défection » – le plus souvent légales, visant à sortir des combats et du danger sans subir, à l'inverse, le stigmatisme attaché aux dissidents et aux désobéissants, occasionnels mais peu nombreux. Les formes illégales et minoritaires du refus de combattre, ouvrant dès 1914 le

---

<sup>466</sup> Cf. Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971, p. 146.

<sup>467</sup> Albert HIRSCHMAN, *Défection, prise de parole et loyauté*, Paris, Fayard, 1995 [1970].

continuum d'indiscipline qui conduit en 1917 aux mutineries, ne rencontrent aucune opportunité de généralisation. Auparavant, l'espace des possibles reste bien extrêmement restreint, n'offrant à une majorité de combattants aucune autre possibilité que l'attente, plus ou moins réaliste, de la « fin ».

## Conclusion

Au terme de ce premier chapitre nous espérons que l'absence de désobéissance massive entre 1914 et début 1917 (« bien plus tôt, et d'une ampleur bien supérieure » aux mutineries, dans les termes de S. Audoin-Rouzeau et A. Becker<sup>468</sup>) ne doit plus surprendre. L'entrée en guerre, difficile mais évidente dans le cadre de l'État-nation, puis son allongement, rendu supportable par le resserrement puis l'ajustement des cadres sociaux et symboliques de l'obéissance, ne donnent pas de prise à la protestation. Les horizons d'attente collectifs se sont refermés avec l'installation dans une guerre longue dont chacun attend la « fin », de préférence victorieuse, mais pouvant être rêvée et espérée de façon très vague voire providentielle. Le fait fondamental est la continuation d'une guerre sur laquelle personne n'a aucune prise et que nul n'est en position d'interrompre, les combattants bien moins encore que les dirigeants. Face à cette inertie, on constate la solidité du dispositif et des cadres sociaux de l'obéissance, pouvant tolérer de petits écarts mais assurer l'essentiel, le maintien des hommes dans la guerre.

Ceux-ci peuvent construire de leur expérience des images mentales très diverses : dégoût, hantise de l'injustice, antimilitarisme ; au contraire, patriotisme défensif ou offensif, nationalisme xénophobe ; enfin indifférence, résignation, fatalisme, soumission ou absence de réflexion sont autant de « représentations » possibles des soldats. Ces dernières attitudes, moins construites et idéologiquement motivées, sont plus courantes pour tous ceux qui sont au bas de la hiérarchie sociale en temps de paix, soit l'essentiel des fantassins. Mais, de toute façon, ce ne sont pas ces images et ces représentations qui expliquent la continuation de la guerre, laquelle est une réalité extérieure à la conscience de chacun. C'est ce que pèse avec lucidité un rapport de contrôle postal, après plus de deux ans de guerre :

« Autant il serait puéril de parler d'enthousiasme, autant il est juste de reconnaître qu'il n'y a ni révolte ni défaillance. Chacun souhaite ardemment la fin de cette guerre maudite mais, dit un jeune soldat, "le moyen de l'arrêter ?" <sup>469</sup> »

---

<sup>468</sup> Cf. *supra*, note 6.

<sup>469</sup> Rapport de contrôle postal, 6<sup>e</sup> armée, 28 octobre 1916, cité par A. COCHET, thèse citée, p. 122.



Telle est la situation, l'état des esprits et l'espace des possibles à la fin de l'année 1916. Les événements du premier semestre 1917 vont remettre en cause l'inertie de la guerre et bouleverser la configuration et les représentations, laissant penser qu'à cette situation bloquée et prévisible succède un contexte fluide et instable, où l'action collective devient possible et la « fin » plus proche. C'est ce contexte que nous devons désormais reconstruire.

# Chapitre 2.

## Les contextes de la désobéissance

### Introduction

Mobilisé comme artilleur, le philosophe Alain notait dès la fin de 1914 les réticences pour la guerre, le manque d'enthousiasme de nombreux contemporains et leur défiance envers l'armée. Dans les réflexions qu'il publiait en 1921 sous le titre *Mars ou la guerre jugée*, il écrivait :

« On sait qu'il n'y a jamais eu de guerre sans quelque mouvement de mutinerie. De tels événements sont mal connus, et toujours expliqués par des causes accidentelles, comme la mauvaise nourriture, ou une bataille malheureuse, ou la faute lourde d'un chef. Comme si l'on voulait oublier et faire oublier. Selon mon opinion, de telles causes sont plutôt des occasions que des causes. La révolte est au fond, et permanente, je dirais presque d'institution dans n'importe quelle troupe<sup>1</sup>. »

À la lumière de ce texte, le problème est bien de comprendre pourquoi cette révolte « permanente » ne s'actualise visiblement qu'au printemps 1917 dans l'armée française. Jusqu'alors, l'évidence et l'inertie de la guerre s'imposent à tous, et la cohérence des cadres sociaux et symboliques de l'obéissance ne laisse que de minimes marges de choix aux groupes et aux individus. Pris dans le conflit, les combattants n'ont d'autre possibilité collective que de subir, de combattre et d'attendre. Individuellement, ils peuvent simplement chercher à en « sortir », au double sens du terme : en sortir vivant bien sûr, et sortir des tranchées par le jeu des stratégies d'évitement et d'embusquage. La « fin » toujours attendue paraît improbable et lointaine.

Cette configuration fermée et presque immobile est pourtant bouleversée dans le premier semestre de 1917. La « révolte » n'est plus une potentialité latente et lointaine, mais un événement qui arrive effectivement. Pourquoi les mutineries de 1917 surviennent-elles ? Quelles sont les causes et les conditions de possibilité de l'événement ?

Le but de ce chapitre est de proposer de nouvelles réponses à ces questions, en retrouvant l'extraordinaire densité événementielle du premier semestre 1917. On cherchera à montrer que dans cette période, et en particulier fin mai 1917, « quelque chose se passe » avec plus d'intensité qu'à aucun autre moment depuis le début de la guerre, et que par conséquent

---

<sup>1</sup> ALAIN, *Mars ou la guerre jugée*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1995 [1921], p. 100, cité par P. SCHOENTJES, art. cit., p. 399.

la situation est vue et perçue par les combattants comme exceptionnellement instable et ouverte. Elle devient, pour un nombre significatif de soldats, une « conjoncture fluide », suivant le concept avancé par Michel Dobry : un moment où les sphères civile et militaire ne semblent plus séparées et où les anticipations deviennent incertaines<sup>2</sup>. Cette instabilité ressentie ouvre, en retour, la possibilité des actions collectives et des désobéissances multiformes qui constituent les mutineries.

Indiquons dès l'abord les éléments très nombreux et très variés qui s'additionnent en quelques mois. Tandis que les premières offres de paix ont été formulées par l'Allemagne en décembre 1916, refusées fermement par le gouvernement français, le conflit entre dans sa troisième année. En mars, c'est la nouvelle ambiguë de la Révolution russe qui parvient en occident. À partir du 16 mars, pour la première fois du conflit, les Allemands cèdent du terrain, dans un but stratégique (ce qu'on nomme le « repli Hindenburg »). C'est également au mois de mars que la certitude d'une grande attaque de printemps se dessine parmi les combattants français, tandis qu'une crise gouvernementale aboutit au remplacement du ministère Briand par un ministère Ribot, le 20. Le 6 avril, on apprend que les États-Unis rejoignent l'Entente, et le 16 avril est lancée la grande attaque : l'offensive Nivelle au Chemin des Dames, suivie d'offensives de consolidation les 5 et 6 mai, qui aboutissent à un désastre militaire. À partir de la mi-mai environ, tandis que le général Nivelle est destitué et remplacé par Pétain, la France connaît la première vague de grèves du conflit dans la plupart des grandes villes industrielles, et en particulier à Paris, atteignant un pic d'intensité à la fin du mois. Fin mai, justement, des socialistes de plusieurs pays annoncent la tenue d'une conférence internationale destinée à la recherche de la paix, à Stockholm, et les socialistes français déclarent vouloir s'y rendre. Enfin, du 1<sup>er</sup> au 4 juin, c'est un nouveau Comité Secret à la Chambre qui discute de l'échec du 16 avril, au moment exact où les mutineries atteignent leur pic d'intensité.

C'est l'appropriation par les soldats de ces éléments, et la manière dont les informations perçues s'articulent à leur expérience militaire et à la dynamique spécifique des mutineries, contribuant à rendre possible et pensable la mobilisation individuelle et collective contre la guerre, que l'on va chercher à comprendre. Pour approcher cette densité événementielle, on a choisi le pluriel pour désigner « les contextes » de la désobéissance. En effet, plusieurs niveaux de réalité doivent être articulés afin de comprendre comment les combattants français se représentent leur situation au printemps 1917. Leur identité est, on l'a

---

<sup>2</sup> Michel DOBRY, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, en particulier chap. IV.

vu, multiple : ce sont donc les différents contextes, militaire et civil, social et politique, qu'il convient d'éclairer. Leur attente de la « fin » s'attache aux événements extérieurs, même lointains, qui semblent pouvoir mettre fin à l'impasse de la guerre des tranchées : il faut donc prendre en compte le contexte international et la manière dont il est connu et compris. Surtout, à chaque étape, on doit relier le contexte réel et le contexte perçu : il importe moins de déterminer si, au printemps 1917, il existait une situation révolutionnaire en France, par exemple, que de chercher à mesurer si les contemporains l'ont cru ou l'ont imaginé. Au total, on va chercher à reconstruire la manière dont les combattants français se représentent leur situation et leur avenir, et en quoi ces représentations ouvrent – par le retour des surprises et des incertitudes – la possibilité de l'action collective. Pour approcher ces enjeux, on peut s'appuyer sur trois outils conceptuels.

D'abord, c'est un « horizon d'attente » qu'on va chercher à définir<sup>3</sup>. Créée par Reinhardt Koselleck, la notion est, avec « espace d'expérience », un des deux termes du couple de concepts qui permettent au philosophe de l'histoire de penser le régime moderne d'historicité. Il désigne dans son œuvre la manière dont, dans le présent, on entretient un rapport au futur et au possible<sup>4</sup>. Ce concept peut, non sans devenir bien plus prosaïque, être transposé à l'étude de la Grande Guerre et des événements de 1917. Il désigne ici pour nous la manière dont les contemporains, et les combattants en particulier, qui sont au cœur de l'étude, se représentent le futur, dans les dimensions multiples du souhait conscient, de l'effort d'anticipation et surtout de l'image inconsciente de l'avenir. Si les horizons d'attente individuels diffèrent évidemment, leur construction par des modes partagés d'appropriation des informations et surtout par des expériences communes leur donne un caractère social qu'on peut étudier en tant que tel.

Cette nécessaire attention à la manière de se représenter l'avenir rejoint les analyses d'Hugues Neveux, cherchant à éclairer le déclenchement des « révoltes paysannes »<sup>5</sup>. Il montre que la condition de possibilité de tels événements ne tient pas d'abord à une *situation objectivable* (la dégradation des conditions économiques, la hausse de la pression fiscale...) mais à la *représentation par les acteurs* comme intolérable d'une situation *réelle ou redoutée*. C'est là un élément décisif : un contexte ne peut être explicatif d'une action que pour autant que sa perception effective transforme les représentations des acteurs et ouvre la possibilité de

<sup>3</sup> Cf A. LOEZ, « La bataille avant la bataille : imaginer et deviner l'offensive », in N. OFFENSTADT, *Le Chemin des Dames... op. cit.*, p. 197-205, que le présent chapitre reprend en partie et actualise.

<sup>4</sup> R. KOSELLECK, « "Champ d'expérience" et "Horizon d'attente" : deux catégories historiques », *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2000 [1979], p. 307-329.

<sup>5</sup> H. NEVEUX, *op. cit.*, chap. 2 et 3, « prises d'armes et vicissitudes économiques » et « représentations et justifications », p. 71-155.

recourir au « choix tactique » de la révolte<sup>6</sup>. C'est donc, au-delà de la situation réelle des soldats français en 1917, leur situation perçue et redoutée qu'on doit tenter de reconstruire.

Un troisième ensemble conceptuel peut être mobilisé afin d'expliquer le passage de l'obéissance à la désobéissance et l'apparition d'une vague d'indiscipline en 1917. Il relève du champ de l'analyse des mobilisations collectives en science politique, et plus particulièrement de la notion de « structure des opportunités politiques ». Celle-ci, apparue dans les années 1970, a pour but de penser la condition de possibilité des mobilisations en rapport avec certaines caractéristiques de l'espace et du système politique dans lequel elles se produisent : présence d'alliés et distribution du pouvoir politique, stratégies des autorités et formes de la répression, caractéristiques formelles de l'État, ces différentes variables créant des structures d'opportunité plus ou moins « ouvertes » ou « fermées »<sup>7</sup>. La notion a reçu de justes critiques en raison notamment de son caractère rigide, le terme de « structure » faisant fi de la volatilité des contextes et de leurs modes de perception par les acteurs, ainsi que des processus reliant « structure » et « action »<sup>8</sup>. Il nous semble toutefois rester utile, avec des aménagements et des compléments, comme l'intégration des menaces<sup>9</sup>, afin de comprendre comment une mobilisation telle que celle des mutins n'apparaît pas en « apesanteur » mais en relation à une structure d'autorité et d'encadrement habituellement stable et solide, et présentant, dans le contexte fluctuant de 1917, des failles inédites.

Le recours à ce cadre théorique ne vise en rien à l'abstraction. Il permet au contraire de reconstruire avec précision un enchaînement événementiel et la manière dont sa perception par les soldats a rendu possible la rupture de l'obéissance, ce qu'ont bien vu certains contemporains. Un général, cherchant les causes des mutineries, écrit avec lucidité :

« Je crois que le moral commença seulement à baisser quand la division [...] se mit à lire les critiques des journaux sur l'offensive, commenta le rôle de certains éléments dans la révolution russe, comprit que la guerre des tranchées allait reprendre et constata que les permissions ne revenaient toujours pas<sup>10</sup>. »

---

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 189.

<sup>7</sup> Cf. Sidney TARROW, *Power in movement : social movements and contentious politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, et E. NEVEU, *op. cit.*, p. 85-90.

<sup>8</sup> Lilian MATHIEU, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue Française de Science Politique*, vol. 52, n°1, février 2002, p. 75-100, et surtout O. FILLIEULE, « Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion de "structure des opportunités politiques" », in Gilles DORRONSORO (éd.), *La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS éditions, 2006, p. 201-241.

<sup>9</sup> Cf. Jack GOLDSTONE et Charles TILLY, « Threat (and Opportunity) : Popular Action and State Response in the Dynamics of Contentious Action », in Ronald AMINZADE et al. (éd.), *Silence and voice in the study of contentious politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 179-194.

<sup>10</sup> SHDT 16N1521, rapport du général Dillemann commandant la 18<sup>e</sup> DI, 31 mai 1917.

On retrouve bien l’articulation d’une dynamique événementielle instable et multiple au déclenchement de la désobéissance, avec, entre les deux, les modes d’appropriation des informations – rumeurs, journaux, discussions – spécifiques aux combattants.

Cette attention à la manière dont la perception de la situation et de sa logique est transformée au printemps 1917 vise, au fond, à proposer une alternative aux explications courantes des mutineries. On cherche en effet à montrer ce qu’a de spécifique le contexte de mai-juin 1917, afin de dépasser les « explications » des mutineries suivant une logique linéaire et accumulative : la « lassitude » ou la « fatigue » de la guerre ou des « attaques » atteindraient en 1917 un niveau inacceptable – celui de l’eau dans le vase, où l’offensive Nivelles serait la goutte d’eau proverbiale<sup>11</sup>. L’important, ici, n’est pas seulement de contredire les présupposés mécanistes qui lient la révolte à la souffrance subie, mais surtout de chercher à comprendre pourquoi, à *ce moment précis de la guerre*, lorsqu’ils reçoivent l’ordre de « monter aux tranchées » dans une situation militaire qui ne diffère pas fondamentalement des années qui précèdent, la réponse des combattants n’est plus l’obéissance (enthousiaste, résignée, routinière, désespérée...) mais la désobéissance individuelle et collective.

On suivra largement la chronologie dans cette présentation, par souci de clarté, sans oublier que le propre des représentations de la guerre et de sa « fin » est, comme on l’a vu au chapitre précédent, de comporter des imprécisions et des confusions, des mélanges et des raccourcis. Le contexte perçu par les combattants en 1917 n’a pas la netteté des chapitres et des paragraphes trop découpés : c’est cette incertitude même qui rend possibles les mutineries. On verra d’abord la construction de **l’espoir de fin (2.1)** avant avril 1917, alimenté par les perspectives de paix, les événements extérieurs, l’avance du mois de mars et les préparatifs de l’offensive Nivelles. Les **effets de l’échec (2.2)** sont complexes et multiples : fragilisation de l’armée, dégoût accru de la guerre, abandon de l’espoir de fin, ou encore volonté de trouver des issues alternatives à une victoire militaire qui semble impossible. À partir du mois de mai 1917, enfin, c’est une **perception du désordre (2.3)** qui s’articule aux événements nombreux et troublants que les soldats apprennent : grèves, crise politique, conférence pacifiste, indiscipline militaire. Une situation effectivement instable est lue par quelques-uns comme une crise généralisée de l’ordre social, ce qui les conduit en retour à la désobéissance, et donc à accroître encore l’instabilité événementielle. Surtout, le déclenchement des premières mutineries fournit des exemples, des modèles et des encouragements aux futurs mutins. Cette dynamique événementielle s’épuise suivant des

---

<sup>11</sup> Voir A. LOEZ, « Si loin, si proche... », art. cit.

modalités multiples. Elle a permis, quelques semaines durant, l'expression ouverte du refus de la guerre, en paroles et en actes.

## **2.1 L'espoir de fin de la guerre (janvier-avril 1917)**

Le souhait que la guerre se termine, perceptible dès les premières semaines du conflit chez certains, imprègne fortement les représentations au début de 1917, après presque trois années de guerre, et à la sortie de l'hiver le plus froid sur le front ouest. À l'alternance devenue presque habituelle de l'immobilité, au cœur de l'hiver, et des opérations militaires majeures qui la suivent, s'ajoute le souhait de sortir d'une guerre interminable et des signes de plus en plus nets que la « fin » peut approcher. Ainsi, la proposition de l'Allemagne, suivie de l'effort de paix de Wilson, ont semblé ouvrir des perspectives nouvelles. Ensuite, quatre éléments supplémentaires contribuent à constituer un horizon de fin de guerre plus proche et plus crédible dans les premiers mois de 1917, et à faire « bouger » la situation perçue : la révolution russe et l'entrée en guerre des États-unis, à l'extérieur ; l'avance suite au recul allemand du mois de mars et les préparatifs de l'offensive d'avril.

On peut chercher à retracer la manière dont ces éléments sont appréhendés à travers les témoignages et les lettres saisies par le contrôle postal, sans toujours chercher à déceler une opinion « majoritaire » ou dominante, ce que cette source ne permet guère, mais en tentant de comprendre comment évoluent les horizons d'attente de certains soldats, et à travers eux, quelles configurations nouvelles présente le rapport à l'avenir de l'ensemble des combattants. Ce qui devient plausible ou pensable pour les uns dessine les limites des représentations communes.

### **2.1.1 Les nouvelles ambiguës de l'extérieur**

En mars et en avril, on apprend l'abdication du Tsar et la déclaration de guerre américaine. La réception de la révolution russe et de l'entrée en guerre des États-Unis présente, initialement, un caractère incertain et ambigu. D'abord, ces événements lointains sont relativement mal connus et leur importance pas nécessairement mesurée par des combattants partiellement privés, pendant les longues périodes de première ligne, des journaux et des nouvelles de l'extérieur qu'ils rapportent. Ensuite, si ces événements suscitent

un espoir, celui-ci est tempéré ou rapidement diminué par l'absence de conséquences directes et mesurables dans le quotidien. Certains combattants voient pourtant dans ces informations un élément pouvant faire « finir » la guerre.

Définir les réactions des contemporains français, et en particulier des combattants, face à un événement tel que la première révolution de Russie n'est pas chose aisée<sup>12</sup>. Cela tient à plusieurs aspects : il s'agit moins d'un événement que d'un *processus* révolutionnaire, changeant et pas toujours bien connu, transmis vers l'ouest et sur le front avec des décalages temporels et interprétatifs, susceptible de plusieurs lectures en fonction des cultures politiques et des positions sociales et militaires des individus. Le processus révolutionnaire est, enfin, pluriel et polysémique, en ce que ses acteurs multiples n'adoptent pas, du gouvernement provisoire aux différents groupes politiques et aux soviets, les mêmes positions, sur la question de la paix notamment<sup>13</sup>. Ces nuances prennent toute leur importance au cours du mois de mai. Dans un premier temps, seule l'écho indistinct de la « révolution » survient.

La nouvelle de la chute du Tsar parvient en France à la mi-mars 1917, soit avant l'offensive Nivelle. Le *Petit Parisien* barre ainsi sa Une du 17 mars de ce titre : « Le nouveau gouvernement exige l'abdication de Nicolas II ». À ce moment, la révolution est considérée comme salutaire, écartant un Tsar autoritaire à l'entourage germanophile. La première phase satisfait donc partiellement autorités et soldats, et on parle d'un « nouveau 89 ». Une lettre est représentative de cet état d'esprit : « Le Tsar n'est plus, c'est le Louis XVI de la Russie. Place aux forts de ces temps héroïques<sup>14</sup>. » Pourtant, la nouvelle est commentée de manière souvent sceptique par des combattants qui associent ce bouleversement à un risque de « lâchage » du front est. La première mention retrouvée dans un carnet de combattant remonte ainsi au 19 mars : « Nous apprenons la chute de Nicolas II, empereur de Russie<sup>15</sup>. » Les réactions, et surtout celles des officiers, sont souvent marquées par la méfiance : le médecin Chagnaud évoque « leur armée, en complète décomposition<sup>16</sup> », le 25 mars, le brancardier Filoche exprime sa crainte : « La Révolution est à la porte de chaque pays. La France elle-même

<sup>12</sup> Cf. Annie KRIEGEL, « L'opinion publique française et la Révolution russe », in Victor FAY (éd.), *La Révolution d'Octobre et le Mouvement ouvrier européen*, Paris, E.D.I., 1967, p. 75-104 ; Jean NICOT et Philippe SCHILLINGER, « L'opinion face à la guerre, l'influence de la révolution russe d'après les archives du contrôle postal », *Actes du 97<sup>e</sup> congrès des sociétés savantes, Nantes 1972, Section d'Histoire moderne et contemporaine*, Paris, BN, 1977, p. 451-471 ; Marc FERRO, *1917. L'Occident devant la Révolution Soviétique*, Bruxelles, Complexe, 1991. La synthèse la plus récente est celle de Sophie CŒURÉ, *La grande lueur à l'est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Paris, Seuil, 1999.

<sup>13</sup> Orlando FIGES, *A People's Tragedy. The Russian Revolution, 1891-1924*, Londres, Penguin, 1998, p. 307-473.

<sup>14</sup> cité par J. NICOT et P. SCHILLINGER, art. cit., p. 453.

<sup>15</sup> Paul CLERFEUILLE, *Journal de guerre d'un poilu civraisien de 1914-1918*, Civray, Association des amis du pays civraisien, 1994, p. 93.

<sup>16</sup> Dr CHAGNAUD, *Avec le 15-2, Journal et lettres de guerre*, Paris, Payot, 1932, p. 27.



évitera-t-elle cette crise ? J'en doute<sup>17</sup> » ; et, le 18 avril, le lieutenant Kahn est à même de comprendre que si « les Russes ont l'air de flancher » ce seront « quelques centaines de milliers de Boches de plus contre nous<sup>18</sup>. »

Pour nombre de soldats du rang, cependant, ces nouvelles s'articulent à la volonté de « fin » imprécise et intense, ce que relèvent des contrôleurs du courrier :

« En Russie, le peuple a l'air d'en avoir assez, la fin est plus proche qu'on ne le croit réellement, ce ne sera pas trop tôt, car depuis 3 ans que cela dure tout le monde commence à en avoir par-dessus la tête<sup>19</sup>. »

L'événement extérieur est relié à la perception personnelle – et ici construite comme générale – d'une guerre interminable. De même, la nouvelle de l'intervention américaine peut susciter un tel espoir :

« Voilà l'Amérique qui s'en mêle à son tour. Je pense bien que ça va abrégé la guerre, il est temps... »

« Depuis quelques jours, des événements imprévus nous font entrevoir une fin proche des hostilités, la révolution russe, les troubles en Allemagne, l'intervention Américaine nous donnent bon espoir<sup>20</sup>. »

On voit bien dans ce dernier exemple en quoi la conjonction d'événements multiples, qui caractérise le printemps 1917, peut contribuer à dessiner un horizon de « fin » plus crédible. Toutefois, il faut préciser que l'entrée en guerre des États-Unis, attendue depuis longtemps en raison de la tension montante avec l'Allemagne, et connue avec certitude le 6 avril 1917, provoque sur le moment relativement peu de commentaires. Il faut évidemment se garder de projeter sur les combattants de 1917 les perceptions postérieures de l'Amérique comme puissance majeure : mal connus et lointains, les États-unis ne semblent pas pouvoir apporter une aide décisive et immédiate. Aussi, l'événement a une portée comparable (voire moindre) aux entrées en guerre de l'Italie et de la Roumanie, qui avaient suscité des espoirs, aussitôt déçus (1915 et 1916)<sup>21</sup>. Certains y voient, cependant, une même occasion d'abrégé le conflit :

« Maintenant que l'Amérique a déclaré la guerre aux boches, sûrement ceux-ci sont perdus. Ils brûlent à cette heure leurs dernières cartouches. Aussi on peut-être à peu près sûrs d'être rentrés pour le prochain hiver<sup>22</sup>. »

« La déclaration de guerre de l'Amérique à l'Allemagne. Une arme de plus, dirigée vers le cœur de l'Allemagne, espérons que celle-ci, si forte qu'elle soit, ne tardera à succomber, à demander grâce, ce sera la fin<sup>23</sup>... »

---

<sup>17</sup> Albert FILOCHE, *Moissons rouges : Albert Filoche brancardier au 124<sup>e</sup> R.I., 1915-1918. Lettres, poèmes, contes et carnets d'Albert Filoche*, Laval, Éditions de l'Oribus, 2004, p. 130.

<sup>18</sup> A. KAHN, *op. cit.*, p. 269-270.

<sup>19</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 360° RI, 24 mars 1917. Il importe de préciser que les dates ici indiquées en note pour le contrôle postal sont les dates des rapports, et non des courriers lus, lesquels datent en général de la veille ou de l'avant-veille.

<sup>20</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 299° RI, 6 avril 1917.

<sup>21</sup> Cf. *supra*, § 1.3.2.2.

<sup>22</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 210° RI, 8 avril 1917.

L'effet au final décevant des entrées en guerre supplémentaires conduit, toutefois certains combattants à douter de la réalité de l'apport américain. Ils adoptent une logique inverse, qui voit dans les entrées en guerre un signe d'une guerre qui se prolonge et se généralise. Les belligérants supplémentaires ne peuvent que renforcer chacun des deux camps, sans permettre un déséquilibre. Plusieurs lettres interceptées par les contrôleurs du courrier vont en ce sens :

« Si l'entrée en guerre de l'Amérique est pour nous un garant de victoire, je crois que cela sera aussi un prolongement de la guerre<sup>24</sup>. »

« Plus il y a de puissances d'entrées en jeu, je crois que plus la guerre se prolongera<sup>25</sup>. »

Un rapport de synthèse du service de renseignements aux armées indique quelles représentations peuvent sous-tendre ce scepticisme :

« Beaucoup pensent que l'entrée en guerre de l'Amérique, tout en nous procurant d'immenses avantages, va prolonger la guerre d'au moins un an et favoriser, par la relève des ouvriers, l'envoi de nouveaux milliers de Français à la mort<sup>26</sup>. »

On perçoit ici l'importance de la question égalitaire, et l'impression que les alliés (russes, anglais, italiens...) ne contribuent pas autant qu'ils le devraient à l'effort de guerre<sup>27</sup>. On craint que les Américains ne soient pas envoyés comme troupes combattantes, mais servent au contraire à remplacer à l'arrière les ouvriers français. On trouve ici, évidemment, le rejeu des débats sur les « embusqués » et les inégalités devant la mort qu'on a évoqués. L'espoir de « fin » coexiste bien avec l'impression, partagée par d'autres combattants, d'une guerre interminable, et démesurément meurtrière :

« Je ne crois pas que parce que l'Amérique se met en guerre à côté de nous cela fera finir celle-ci plus vite, non, quand la guerre finira, c'est qu'il n'y aura plus de poilus, c'est une guerre d'extermination, tout simplement<sup>28</sup>. »

D'autres, enfin, évoquent l'incertitude sur les effets de cette entrée en guerre, et par là, les débats et les discussions qui peuvent survenir entre les combattants, ici des artilleurs :

« Peut-être que l'entrée en guerre de l'Amérique abrègera la guerre, d'après les autres elle la prolongerait au contraire ! Belle vision<sup>29</sup> ! »

Ainsi, pour finir, il faut ajouter que ces représentations ne sont jamais construites isolément, mais à travers des discussions, des échanges et des partages de l'information, qui donnent leur caractère social aux horizons d'attente qui se dessinent. Ainsi, la nouvelle de l'entrée en guerre des États-unis est transmise à un soldat par une lettre de sa femme, et

---

<sup>23</sup> SHDT 16N1412, rapport de contrôle postal, 27<sup>e</sup> BCP, 7 avril 1917.

<sup>24</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 50<sup>e</sup> RI, 7 avril 1917.

<sup>25</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 202<sup>e</sup> RI, 9 avril 1917.

<sup>26</sup> SHDT 16N1485, rapport du SRA, 1<sup>er</sup> mai 1917.

<sup>27</sup> Cf., pour une perception comparable en 1916, A. COCHET, thèse citée, chap. V.

<sup>28</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 108<sup>e</sup> RI, 14 avril 1917.

<sup>29</sup> SHDT 16N1412, rapport de contrôle postal, 40<sup>e</sup> RA, 8 avril 1917.

commentée ensuite parmi les combattants qui partagent un souhait et un espoir de « fin » de guerre :

« Tu me dis que l'entrée en guerre de l'Amérique va faire finir la guerre. C'est bien l'opinion générale ici et nous comptons bien qu'au mois d'août tout sera fini<sup>30</sup>. »

On voit que les événements extérieurs ne sont pas interprétés de manière univoque, et qu'ils peuvent faire croire à une prolongation du conflit comme à son terme plus proche. On voit dans les deux cas que la préoccupation de la fin est très forte. Les événements extérieurs sont systématiquement reliés, chez ceux qui les commentent, à un horizon de « fin » de guerre qu'on souhaite abréger.

Avant le 16 avril, les nouvelles encore partielles provenant de Russie et d'Amérique ne diffèrent pas encore des espoirs comparables placés, dans les années antérieures, dans les événements lointains auxquels de nombreux soldats veulent conférer une capacité à faire finir l'épreuve. Le processus révolutionnaire russe comporte, toutefois, des éléments supplémentaires – abolition de la discipline et mise en question de la guerre – qui feront leur réapparition dans le contexte plus instable et critique qui suit l'échec de l'offensive française, le 16 avril 1917. Le potentiel déstabilisateur de l'événement, ainsi, s'exprimera davantage lorsque d'autres éléments contextuels s'ajouteront à ces nouvelles lointaines pour en modifier le sens. Dans l'immédiat, ce sont des nouvelles plus proches qui contribuent à faire espérer la « fin » rapide de la guerre.

## **2.1.2 Le retour apparent de la guerre de mouvement**

En même temps que parviennent les nouvelles lointaines pouvant faire croire à un contexte plus propice à la « fin » de la guerre, l'expérience même de la guerre et du combat connaît une modification importante. Le 16 mars, en effet, l'Allemagne ordonne un repli stratégique sur des positions préparées à l'avance, afin de raccourcir ses lignes de communication pour défendre des lignes mieux organisées<sup>31</sup>. Ce « repli Hindenburg », dans l'Oise, la Somme et dans l'Aisne, est perçu comme le début d'un recul définitif, et, surtout, à travers l'avance des troupes franco-anglaises à la suite des Allemands, il permet le retour partiel et apparent à une guerre de mouvement, donnant à une partie des combattants l'impression de la poursuite et de la victoire.

---

<sup>30</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 225° RI, 17 avril 1917 [lettres antérieures au 16 avril].

<sup>31</sup> Cf. Markus PÖHLMANN, « Une occasion manquée ? Les mutineries de 1917 dans la stratégie et l'historiographie allemandes », in A. LOEZ et N. MARIOT, *op. cit.*, p. 385-398.

L'effet de cette avancée nous semble avoir été généralement sous-estimé, en raison de la grande déception ultérieure due au 16 avril. L'offensive Nivelles et son désastre gommèrent les opérations antérieures, plus limitées. Pourtant, dans l'immédiat, celles-ci permettent bien de renouer avec un modèle de la guerre rapide et victorieuse abandonné depuis 1914. C'est vrai d'abord sur le plan discursif, ces avancées indiscutables à la suite des Allemands en retraite étant présentées comme de réelles victoires par des journaux depuis longtemps sevrés de nouvelles triomphales. On peut ainsi suivre cette mise en discours de l'avancée alliée dans les titres du *Petit Parisien* : « La libération commence » (18 mars) ; « Ils ne sont plus à Noyon. Ils sont chassés de Péronne » (19 mars) ; « Sur les talons des Allemands » (20 mars) ; « La vertigineuse avance » (21 mars). L'emphase du discours correspond à la frustration antérieure ; et, dans l'incertitude de l'avenir et des raisons réelles du repli, contribue à faire croire à une « fin » plus proche, même si dans le corps des articles les précisions des spécialistes militaires indiquent que le repli est préparé, maîtrisé et coordonné<sup>32</sup>.

Cet espoir n'est pas seulement formulé par les journaux, et perçu à l'arrière. Les combattants en font l'expérience, puisqu'ils sont à leur tour conduits à avancer leurs positions et à sortir des tranchées dans une « poursuite » qui rompt radicalement avec l'expérience de l'immobilité antérieure. Témoin indirect, Ernest Répessé suit avec intérêt l'évolution de la situation : « Voilà du beau travail. Souhaitons que cela dure et que nous les chassions bientôt de France et de Belgique. [...] le département de l'Oise est complètement libéré depuis hier<sup>33</sup>. » Directement impliqué, lui, dans la « poursuite », Bernard-Henri Croste écrit lui aussi, fin mars : « Ça c'est la guerre de mouvement si chère aux Français et impatiemment attendue. Sûrement nous allons percer. Et toutes nos fatigues disparaissent<sup>34</sup>. »

De même, dans leur courrier, de nombreux soldats évoquent cette expérience inédite de l'avance, de la poursuite et de la victoire possible. Le contrôle postal du 24 mars 1917 en porte la trace, dans plusieurs unités :

« Notre bataillon avance sans trouver un seul boche dans les tranchées, ça ne va pas mal, espérons que ça va continuer et que ce sera bientôt fini. »  
 « Quand même on voit qu'au fond les poilus sont contents d'aller de l'avant, et ma foi ! Gare aux boches que nous allons rencontrer quand nous allons reprendre contact avec eux. Je crois que ça va être un coup de bélier que nous donnerons dans leurs lignes »  
 « Patientez encore un peu, nous allons être sous peu débarrassés des boches. Nous les poursuivons avec ardeur ! »

<sup>32</sup> Ainsi, dans *L'Humanité* du 20 mars qui titre « L'avance en certains points a atteint trente-cinq kilomètres de profondeur » et indique plus loin que ce repli était protégé par « des troupes d'élite » et que « l'état-major allemand garde son secret ».

<sup>33</sup> E. RÉPESSÉ, *op. cit.*, p. 563, 20 mars 1917.

<sup>34</sup> Bernard-Henri CROSTE, *Pour la France ou pour des prunes. Souvenirs et réflexions d'un poilu pyrénéen*, Sorèze, Anne-Marie Denis Editeur, 1999, p. 65.

« Voilà trois jours que nous poursuivons les boches, nous avons beaucoup avancé. Le courage va bien, la victoire est proche »

« Je vous dirai que maintenant, nous sommes en route pour la victoire. C'est beau de voir les boches fuir devant soi. Enfin, faut espérer que la fin sera pas loin. Les boches se barrent à grand train »<sup>35</sup>

On remarque, à chaque fois, le lien fait par ces combattants entre l'expérience personnelle du mouvement, et l'espoir plus général de « fin » auquel celle-ci contribue. Il faut souligner la nouveauté radicale d'une telle expérience de la « poursuite » et de l'avance rapide pour ces soldats, opposée en tous points aux expériences précédentes, de retraite, de stabilisation du front et d'enterrement depuis 1914 ; d'avancées rares, limitées et meurtrières depuis. Cette évolution à la fois perceptible et imaginée de l'expérience de guerre contribue à modifier l'horizon de fin du conflit. La « victoire » semble redevenir accessible, pour certains : « Je crois qu'enfin, sans retard, ce sera la victoire et la paix. Il se confirme, ici, d'après renseignements de prisonniers faits récemment, que les Allemands se préparent à une assez grosse retraite<sup>36</sup>. » Un combattant imagine même la poursuite jusqu'en Allemagne, renouant ainsi avec les représentations de l'invasion caractéristiques des premières semaines de guerre : « Nous progressons chaque jour dans notre coin et sans pertes, c'est extraordinaire. S'ils pouvaient reculer de la même façon jusqu'à Berlin, ce serait merveilleux<sup>37</sup>. »

Cette expérience a donc son importance, même si elle reste en partie limitée aux unités assurant la « poursuite », en particulier les 33<sup>e</sup> et 37<sup>e</sup> Corps d'Armée, où l'on trouve par exemple les 77<sup>e</sup> DI et 158<sup>e</sup> DI, qui connaîtront d'intenses mutineries<sup>38</sup>. Elle s'inscrit toutefois dans le contexte plus large de la préparation d'une offensive de printemps, depuis longtemps devinée, et perçue comme « décisive ». Un soldat qui ne vit pas directement le retrait allemand et la « poursuite », mais l'apprend par des intermédiaires, l'évoque dans ce cadre : « Je crois à ce que l'on dit que l'on va attaquer (mais ne t'en fais pas pour cela) car à ce qu'ont vu les aviateurs, les boches brûlent tous les villages où ils sont et soi-disant qu'ils évacuent le terrain devant nous, alors je crois que la fin s'approche<sup>39</sup>. » C'est cette perspective de « fin » liée à l'offensive qui oriente de manière décisive les représentations au début de l'année 1917.

---

<sup>35</sup> SHDT 16N1388, rapports de contrôle postal, 24 mars 1917, 17<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> BCP ; 97<sup>e</sup> RI, 105<sup>e</sup> RI.

<sup>36</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 360<sup>e</sup> RI, 24 mars 1917.

<sup>37</sup> SHDT 16N1417, rapport de contrôle postal, 64<sup>e</sup> RI, 4 avril 1917.

<sup>38</sup> Cf P. OLIVERA, Base de données Chemin des Dames, en ligne :

< [http://www.crid1418.org/chemin\\_des\\_dames\\_bdd/accueil.html](http://www.crid1418.org/chemin_des_dames_bdd/accueil.html) >

<sup>39</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 16<sup>e</sup> RI, 24 mars 1917.

### 2.1.3 L'offensive « finale » à l'horizon

Les soldats français ne sont pas dans le secret des préparatifs stratégiques. Mais leur expérience du conflit leur permet de construire un horizon d'attente de la bataille par la mise en œuvre d'une connaissance par traces et par indices, d'autant plus que le projet d'offensive Nivelles ne constitue guère un secret. Trois modes d'information sont utilisés : des impressions d'abord visuelles sont confirmées par des rumeurs et discussions, et vérifiées enfin par des indices corporels.

La perspective d'une grande offensive dans le courant de 1917 est tout d'abord diffuse. Dans l'historique d'un régiment, c'est parfois une simple notation temporelle : « On sent que les temps sont proches. Voici le printemps, saison des offensives<sup>40</sup>. » De même, dans une lettre relevée par le contrôle postal : « Nous voilà en février, dans le printemps les beaux jours arriveront et aussi la victoire définitive<sup>41</sup>. » Dès le 13 janvier, un soldat évoque dans ses notes « la grande offensive de printemps dont la certitude se profile à l'horizon<sup>42</sup> », tandis qu'un autre la redoute et imagine une « paix » peut-être plus proche encore : « Je vois l'aumônier avec qui je cause longuement de la guerre et aussi de la paix. Il me dit que la paix est peut-être plus proche qu'on ne le croit. Si c'était vrai. Et avant le printemps car je crains cette nouvelle offensive où les moyens les plus destructeurs vont être employés<sup>43</sup>. »

On reste là dans l'idée, vague encore, qu'après chaque hiver de guerre une attaque doit avoir lieu, idée confirmée un peu plus tard par un soldat de la 70<sup>e</sup> DI : « Je ne crois pas que ça tarde beaucoup à barder avec le beau temps qui arrive, et au surplus de cela tout l'annonce ici<sup>44</sup> ». Les remarques se multiplient et se précisent ainsi surtout à partir du mois de mars, à mesure que les préparatifs matériels se mettent en place visiblement. L'accumulation des moyens et des hommes en arrière du front devient impossible à cacher, puisque ce sont deux millions d'hommes au total qui sont rassemblés pour attaquer ou exploiter la « percée » promise. C'est alors au cours de déplacements que les soldats recueillent des indices qui ne permettent pas de douter. Ainsi, Lucien Auvray, qui prend une ultime permission en mars 1917 :

<sup>40</sup> Paul GUYOT, *Histoire d'un régiment. Le 334 pendant la guerre 1914-1918*, Mâcon, Librairie L. Durand, 1926, p. 185.

<sup>41</sup> SHDT 16N1417, rapport de contrôle postal, 107<sup>e</sup> RI, 6 février 1917.

<sup>42</sup> Lucien AUVRAY, *Sous le signe de Rosalie: souvenirs d'un garçon de 20 ans, guerre 1914-1918, Verdun, chemin des Dames et la suite*, Orléans, Lhermitte, 1986, p. 73.

<sup>43</sup> E. RÉPESSÉ, *op. cit.*, p. 536, 9 janvier 1917.

<sup>44</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, Génie de la 70<sup>e</sup> DI, 24 mars 1917.

« A noter, toutefois, encombrement énorme avant d'atteindre Paris; nous croisons des convois, et encore des convois remplis de troupes noires et métropolitaines. Le train, avant d'approcher de la capitale, a pris 25 heures de retard! Cela sent la grande opération prochaine<sup>45</sup>. »

Même pressentiment pour Antoine Grillet, fin mars : « La Ferté était très animée. De nombreux convois se groupaient et partaient dans un grouillement de cavalerie africaine, de spahis rutilants, de convois d'artillerie... On préparait une grosse attaque, mais où ?<sup>46</sup> ». Et la présence de canons lourds renseigne les observateurs sur l'importance de l'opération : « Une offensive semble se préparer de notre côté : tous les villages environnants sont bondés de troupes; des parcs d'artillerie lourde y sont installés à proximité et beaucoup de soldats couchent sous la tente. Des tracteurs emmènent des pièces de 270 sur plate-forme<sup>47</sup>. »

L'accumulation de matériel et de soldats est bien le signe évident que se trame une attaque d'envergure. Arrivant près du Chemin des Dames le 14 avril, un chef de poste radio observe et déduit sans équivoque : « Chemins défoncés, routes encombrées, nombreuses troupes en marche vers le front. Tout cela sent l'offensive proche<sup>48</sup>... » Des rumeurs renforcent ces perceptions. Typiques de ces bruits anonymes sont ceux recueillis par André Richard : « Trois jours après notre arrivée en Alsace, nous embarquons à Fontaine pour une direction inconnue. Des bruits courent que c'est dans l'Aisne que nous nous rendons<sup>49</sup>. » Mais, très vite, la parole et la conversation apportent des confirmations : « Pas de doute, c'est pour bientôt. On parle partout ouvertement de la grande offensive prochaine qui va être lancée sur le front de Champagne<sup>50</sup>. » Les soldats n'en restent toutefois pas là et mettent en œuvre des mécanismes d'accréditation et de vérification.

Les hommes des autres unités et des autres armes apportent ainsi des précisions. Malgré leur fréquente animosité envers eux, les fantassins s'informent auprès des artilleurs. Xavier Chaïla se décrit « causant avec des artilleurs qui nous disent que la préparation d'artillerie n'était pas suffisante<sup>51</sup> ». Au total, par comparaison, recoupement et croisement des informations, se dessine l'horizon d'attente des combattants, confirmé enfin par la matérialité des indices corporels que chacun peut vérifier. Les signes les plus nets, à l'interprétation univoque, sont ceux qui concernent directement l'individu, son paquetage, ses armes. Lucien Auvray, qui depuis janvier devine l'offensive, n'a plus de doutes le 7 avril :

---

<sup>45</sup> L. AUVRAY, *op. cit.*, p. 81, 24 mars 1917.

<sup>46</sup> Antoine GRILLET, *Fantassin, souvenirs de guerre 1914-1919*, Paris, Payot, 1932, p. 91.

<sup>47</sup> Pierre-Gaston BARREYRE, *Carnets de route de P.G. Barreyre, poilu girondin*, Bordeaux, C.R.D.P., 1989, p. 92.

<sup>48</sup> SHDT 1Kt91, témoignage de G. DURAND, , appendice 1.

<sup>49</sup> André RICHARD, *Carnets 1914-1917*, Banne, M. Colom, 1987, p. 95.

<sup>50</sup> L. AUVRAY, *op. cit.*, p. 83.

<sup>51</sup> Xavier CHAÏLA, *C'est à Craonne, sur le plateau. Journal de route 1914-1919*, Carcassonne, F.A.O.L., 1997, p. 65.

« Ça se confirme : dans la journée même préparation de nos ballots individuels; comme en juin à Verdun, ils seront stockés à l'arrière; la signification est directe; il faut s'alléger au maximum de ce qui n'est ni munitions, ni vivres de réserve; avec cette différence que nous continuons à porter le sac »<sup>52</sup>.

La comparaison avec l'avant-Verdun donne à l'individu la mesure précise de ce qu'il s'apprête à vivre, plus sûrement qu'une rumeur. Il sait qu'il va monter à l'assaut dans les jours qui viennent, il comprend qu'il doit avancer vite, il devine enfin l'enjeu et l'importance de l'attaque. Quatre jours avant l'offensive, un autre soldat en a bien conscience lorsqu'il recueille ces mêmes indices corporels : « On nous prépare pour le bal : consignes, musettes garnies, ration d'eau-de-vie<sup>53</sup>. » Les différents indices recueillis renseignent de plus sur l'ampleur et la nature même de l'offensive. Celle-ci est bien destinée à une « percée » puis une « poursuite », ce que remarque un chef de section de la 154<sup>e</sup> DI, aux premières heures du 16 avril, repère un dernier signe confirmant le caractère décisif, définitif peut-être, de l'assaut, en côtoyant des Chasseurs à pied qui se préparent : « Troupe de poursuite également; un détail le prouverait s'il en fallait douter : chaque chasseur porte, enfoncés dans un bouchon de liège, des clous de souliers destinés à remplacer ceux qui seront semés dans le bled inconnu. Il est prévu qu'on ira loin et vite<sup>54</sup>... »

En effet, l'offensive devinée, dont on acquiert la certitude, est généralement imaginée comme « finale » ou « décisive » par les combattants. Alain Jacobzone édite ainsi trois lettres qui sont révélatrices d'un horizon d'attente ayant intériorisé l'idée de la « fin » ou de l'offensive « finale » :

« Il me semble que dans la région où je me trouve, il se prépare quelque chose : le canon tonne violemment et de nombreuses divisions se concentrent. Ce sera peut-être le commencement du coup final. » (17 février) ;

« Tous les jours nous faisons des manœuvres de nuit et de jour en vue d'une prochaine offensive. Les manœuvres sont très pénibles mais il nous faut beaucoup d'entraînement car cette fois-ci la trouée est certaine et je crois que nous sommes destinés à la poursuite de l'ennemi en retraite. » (7 mars) ;

« Depuis quelque temps nous faisons de l'instruction dans un camp en vue de la prochaine offensive finale. Nous préparons quelque chose de soigné pour messieurs les boches, un grandiose concert, sinistre et terrifiant pour ceux d'entre eux qui encaisseront. » (13 mars)<sup>55</sup>.

On relève les mêmes espoirs et les mêmes représentations dans de nombreuses lettres lues par le contrôle postal :

« J'ai bien confiance dans le succès prochain et nombreux sont ceux qui comme moi espèrent entreprendre avec chance la bataille qui nous donnera la paix. »

---

<sup>52</sup> L. AUVRAY, *op. cit.*, p. 83.

<sup>53</sup> Roger DANTOINE, témoignage cité par Rémy CAZALS, Claude MARQUIÉ et René PINIÈS, *Années cruelles, 1914-1918*, Villelongue d'Aude, Atelier du gué, 1998, p. 119.

<sup>54</sup> Jean-Pierre BISCAY, *Témoignage sur la guerre 1914-1918 par un chef de section*, Montpellier, Causse, 1973, p. 70

<sup>55</sup> Cité par Alain JACOBZONE, *Sang d'encre: lettres de normaliens à leur directeur pendant la guerre 1914-1918*, Vauchrézien, I. Davy, 1998, p. 124.



« Vous connaissez la nouvelle. Un grand mouvement offensif va se déclencher. Si c'était la fin. C'est bien ce que nous espérons aussi y va-t-on de grand cœur<sup>56</sup>. »  
« Nous sommes toujours au même endroit et vivement la musique, la dernière attaque pour rentrer chez soi victorieux<sup>57</sup> »

La « paix, la « fin » et le « retour » sont attendus par ces combattants. On ne peut faire de ces représentations le simple décalque des espoirs de « fin » dont on a vu qu'ils étaient formulés à chaque veille d'offensive, en septembre 1915 ou encore en 1916<sup>58</sup>. D'abord, l'optimisme de mars-avril 1917 est remarquable en ce sens qu'il fait précisément suite à des expériences passées d'attaques désastreuses ou du moins incomplètes. Ensuite, la configuration générale est différente, les propositions de paix et la retraite allemande dessinant une « fin » plus probable – et plus souhaitée au terme de l'hiver le plus dur. Surtout, l'offensive de 1917 est perçue comme nouvelle, différant des précédentes par sa portée et par les moyens mis en œuvre.

Plusieurs éléments contribuent à donner cette impression, et à construire cet horizon d'attente faisant de l'attaque prévue « l'offensive finale ». L'intensité des préparatifs est lisible dans le témoignage de G. Bonnamy. Il raconte ainsi que le repos précédant l'attaque est tout entier occupé à des revues, et à des discussions : « On en parle partout et on a confiance<sup>59</sup>. » Là encore, des indices directs sont accessibles, notamment aux gradés : « Les chefs de section sont abreuvés de cartes et plans d'attaque de toutes sortes », sur lesquels la progression, longue et minutée, est précisément indiquée<sup>60</sup>. Surtout, comme on a commencé à le voir, c'est l'accumulation inédite de matériel, et d'armes nouvelles (parmi lesquelles les chars<sup>61</sup>), qui contribue à donner confiance. On le voit par exemple dans le témoignage de G. Veaux : « Cette fois-ci, c'est notre matériel, aidé de tous les perfectionnements que la science a pu inventer, qui va broyer le Boche et ouvrir la route devant nos fantassins<sup>62</sup>. » On trouve une référence explicite et confiante aux chars dans les témoignages de Léon Perrin (« Il se prépare, paraît-il, une grande offensive avec des armes nouvelles que l'on nomme: chars

---

<sup>56</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 88<sup>e</sup> RI, 12 avril 1917.

<sup>57</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 17 mars 1917, 92<sup>e</sup> RI.

<sup>58</sup> C'est ce que soutient D. Rolland qui minimise la « désillusion » de 1917 et estime que si la désillusion de l'offensive était une cause des mutineries, « chaque échec de la guerre aurait dû donner lieu à des incidents » sans voir en quoi les contextes de 1917 diffèrent de ceux de 1915 et 1916. D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 325.

<sup>59</sup> Georges BONNAMY, *La saignée*, Paris, E. Chiron, 1920, p. 55.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 56

<sup>61</sup> Cf A. LOEZ, « Le baptême du feu des chars d'assaut. Aux origines de la défaite de 1940 ? », in N. OFFENSTADT (dir.), *Le Chemin des Dames... op. cit.*, Paris, Stock, 2004, p. 94-103.

<sup>62</sup> Georges VEAUX, *Un an sur le Chemin des Dames*, s.l., Bretagne 14-18, 2003, p. 23, 22 mars 1917.

d'assaut<sup>63</sup>. ») et de Lucien Auvray : « Devant nous, nous aurions de nouveaux engins extraordinaires, devastateurs et irrésistibles<sup>64</sup>. »

Plus généralement, l'impression que l'offensive se prépare avec des moyens énormes transparait de l'ensemble des sources. X. Legentil, par exemple, note en mars que « notre espoir grandit et nous avons confiance, car jamais une si grande concentration de moyens n'a été encore réalisée<sup>65</sup> ». Enfin, plusieurs lettres relevées par le contrôle postal font des observations identiques. Ces courriers relèvent la présence forte de l'artillerie lourde, ce qui contribue à dessiner une offensive future qu'on espère moins meurtrière pour les fantassins que les assauts de 1915 et 1916 :

« Qu'est-ce que les boches vont prendre ! Ils n'ont qu'à continuer leur déménagement s'ils ne veulent pas y rester pour toujours. Si tu voyais l'artillerie lourde et les grosses pièces qui nous entourent, tu ne pourrais douter un instant du succès<sup>66</sup>. »  
 « C'est effroyable de voir toute l'artillerie accumulée dans ce coin, il y a jusqu'à des 400 mm comment veux-tu que les boches résistent à cette avalanche<sup>67</sup>. »  
 « ça barde par ici, il y a des troupes d'attaque partout. Voilà 8 jours que l'artillerie donne nuit et jour sans arrêt. Je t'assure que les boches ne doivent pas rigoler, ils prennent quelque chose pour leur rhume, je crois que nous aurons bientôt la fin de la guerre<sup>68</sup>. »  
 « Maintenant j'ai confiance dans la victoire finale, nous avons une artillerie formidable autour de nous<sup>69</sup>. »

On trouve des mécanismes semblables, permettant la construction d'un horizon d'attente par l'accumulation d'indices personnels, dans le témoignage de V. Capot récemment édité par A. Lafon : revues d'armes, manœuvres, « formidable » artillerie, instruction sur les armes plus modernes comme le fusil-mitrailleur et le VB<sup>70</sup>. Louis Désalbres résume l'atmosphère de ces préparatifs dans son carnet le 31 mars: « A la vue des nombreuses divisions concentrées dans cette région, une confiance générale règne dans la troupe<sup>71</sup>. » Et, quelques jours plus tard, le 12 avril, c'est presque une scène de fête qu'il décrit, avec la promesse de la « percée » que partagent les combattants du 128<sup>e</sup> RI auquel il appartient :

« Le moral des hommes est grand. C'est même de l'enthousiasme, on plaisante, on s'interpelle dans toutes les sections. Ça va être la percée. Le Boche va recevoir une avalanche sur le dos. C'est la fin de la guerre pour cette année<sup>72</sup>. »

Ces impressions directes, et partagées, sont relayées et confirmées par les représentations confiantes diffusées dans la presse, avant l'attaque, alimentées par le

<sup>63</sup>Léon PERRIN, *Avec la piétaille 1914-1918, Mémoires d'un poilu Bressan. La Marne, l'Artois, la Champagne, la Somme, le Chemin des Dames, Verdun*, s.l., 1982, p. 91.

<sup>64</sup>L. AUVRAY, *op. cit.*, p. 83.

<sup>65</sup>SHDT 1Kt86, Fonds Legentil, p. 16, 29 mars 1917.

<sup>66</sup>SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 169<sup>e</sup> RI, 7 avril 1917.

<sup>67</sup>SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 108<sup>e</sup> RI, 14 avril 1917.

<sup>68</sup>SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 138<sup>e</sup> RI, 16 avril 1917.

<sup>69</sup>SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 168<sup>e</sup> RI, 3 avril 1917.

<sup>70</sup>Alexandre LAFON, « Genèse et conséquence d'un échec : l'offensive Nivelles vécue par un lot-et-garonnais », *Bulletin des Amis du Vieux Nérac*, n°42, 2007, p. 7-29.

<sup>71</sup>Louis DÉSALBRES, *Mon Carnet de route : 1916-1918*, Dax, Dumolia, 1958, 31 mars 1917.

<sup>72</sup>*Ibid.*, 12 avril 1917.

généralissime lui-même qui a promis la victoire et joué son poste sur cette certitude<sup>73</sup>. On lit ainsi l'effarement de l'historien et soldat territorial Jules Isaac devant la confiance qu'affichent certains journaux, ici *La Victoire* de G. Hervé : « Je trouve dangereux ces allusions, ces sous-entendus d'un optimisme effarant, que tant de déceptions successives n'ont pas averti. [...] avant de parler de victoire décisive, attendons d'avoir commencé de vaincre<sup>74</sup>. » Si le témoin affiche son scepticisme, il faut noter ici que le terme de « victoire décisive » est diffusé dans l'espace public avant l'offensive, et accessible aux combattants qui lisent les journaux.

L'ensemble de ces préparatifs, matériels et discursifs, liés au souhait maintenu de fin de guerre que partagent tous les combattants, explique la confiance lisible dans de très nombreuses lettres contrôlées. L'horizon de fin de guerre est clairement relié à l'offensive qui se prépare : « Vous allez voir comment on va les déloger, jamais je ne me suis senti si courageux et vivement qu'on tape dans le tas. Vous pouvez compter que ce sera fini pour l'hiver<sup>75</sup>. » Les rapports de synthèse qui tentent d'établir l'état général du « moral » peuvent, ainsi, refléter un optimisme sans équivoque :

« La note dominante est donc de la confiance absolue aussi bien dans la population de l'arrière que chez les soldats du front<sup>76</sup>. »

« Pendant la semaine qui a précédé notre offensive, les espoirs de succès n'ont pas cessé de monter. Les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> armées, dont le moral est, par rapport à celui des autres armées, lourd d'ennui, escomptaient elles-mêmes une victoire décisive<sup>77</sup>. »

Toutefois, une étude attentive d'autres lettres citées par le Contrôle postal montre que ces vues ne sont pas absolument partagées. On trouve parfois l'expression de la crainte légitime de l'offensive : « Je crois que l'on va aller à la boucherie. Je ne sais pas comment l'on pourra s'en tirer<sup>78</sup>. » Un autre soldat exprime son angoisse, au retour d'une permission : « J'ai un gros cafard ; c'est peu plaisant un retour de permission ; celui-ci encore plus dur que les précédents car cette fois, on sait qu'il y a quelque chose dans l'air et qu'est-ce qu'il va se passer, hein<sup>79</sup> ! » De même, dans les lettres qui affichent leur confiance, il faut faire la part de l'optimisme réel et de la volonté de rassurer, présente ainsi dans ce courrier d'un soldat du 92<sup>e</sup> RI :

---

<sup>73</sup> J.-B. DUROSELLE, *op. cit.*, p. 193-198.

<sup>74</sup> J. ISAAC, *op. cit.*, p. 249, 4 avril 1917.

<sup>75</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, Bureau civil de Troyes, 14 avril 1917.

<sup>76</sup> Rapport du contrôle postal cité par J. HORNE, « Information, opinion publique et l'offensive Nivelles du 16 avril 1917 », L. GERVEREAU et C. PROCHASSON (dir.), *Images de 1917... op. cit.*, p. 72-80, art. cit., p. 72.

<sup>77</sup> SHDT 16N1485, rapport de synthèse du SR pour la période du 10 au 25 avril 1917.

<sup>78</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 74<sup>e</sup> RIT, 17 mars 1917

<sup>79</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 279<sup>e</sup> RI, 24 mars 1917. E. CRONIER a montré les effets psychologiques difficiles du retour de permission : thèse citée, p. 319 sq.

« L'instant fatal se précise tous les jours ; dans quelques jours, il va faire chaud – mais ne va pas t'effrayer, tu connais mon principe : sois forte. J'ai confiance et pense que ça va bien se passer. Tout le fait prévoir<sup>80</sup>. »

Toutefois, même dans les lettres angoissées, on saisit l'impression d'un événement d'ampleur qui se prépare. La crainte individuelle s'ajoute à l'impression commune d'un « grand coup » : « Nous sommes, je crois, à la veille du grand coup ; aussi on est un peu bouleversé ; ce ne sera pas gai<sup>81</sup> ! » Si l'expression de la crainte reste marginale, avant l'offensive Nivelle, c'est non seulement en raison du souhait de fin et de l'ampleur visible des préparatifs, qui peuvent faire espérer un « coup final », mais aussi parce que les chefs appuient et renforcent cette idée dans leurs discours. Ainsi, l'horizon d'attente partagé qui place la « fin » de la guerre au printemps 1917 se construit à travers les discours des chefs et des officiers qui annoncent effectivement la fin de la guerre.

## 2.1.4 La mise en jeu de la parole officielle

L'offensive Nivelle n'est pas seulement perçue ou pressentie comme « finale » : elle est annoncée comme telle par la hiérarchie, à travers les discours et les annonces visant à exhorter les troupes avant l'attaque<sup>82</sup>. Il s'agit d'un élément important, dans la mesure où les « promesses non tenues » de l'institution seront un reproche majeur adressé aux chefs durant les mutineries. Surtout, l'échec de l'opération est rapporté à l'emphase des discours qui la précèdent et l'accompagnent. Celui-ci est donc plus durement ressenti, parce que la « fin » avait été clairement promise.

Ces promesses d'attaque, de poursuite et de victoire sont explicitement formulées par de très nombreux officiers, et admis par des combattants pour qui elles correspondent au souhait intime de « fin ». Certains de ces discours nous sont connus, ainsi aux 154<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> ou 166<sup>e</sup> DI :

« Dans les baraquements d'Arcis-le-Ponsart, le commandant Gommès nous livra le thème général de l'offensive. "La masse formidable concentrée dans l'Aisne doit tout emporter; l'ennemi connaît nos projets, mais la surprise n'est pas nécessaire; le généralissime Nivelle garantit le succès<sup>83</sup>." »

« Brève harangue de notre colonel : "L'offensive à laquelle vous allez participer va porter la guerre sur le territoire allemand<sup>84</sup>." »

« Le colonel nous réunit tous pour nous faire le *speech* d'usage avant chaque casse-gueule : "Dernière bataille... Victoire assurée... Préparation d'artillerie telle que les Boches seront tous

<sup>80</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 92<sup>e</sup> RI, 17 mars 1917.

<sup>81</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 16<sup>e</sup> RI, 24 mars 1917. Cf sur la croyance à la « chance », A. WATSON, art. cit.

<sup>82</sup> Voir, sur les ordres du jour et autres discours d'avant-bataille, Keith YELLIN, *Battle Exhortation: The Rhetoric of Combat Leadership*, Columbia, University of South Carolina Press, 2008.

<sup>83</sup> J.-P. BISCAY, *op. cit.*, p. 69.

<sup>84</sup> L. AUVRAY, *op. cit.*, p. 83.

tués, etc. " Je veux bien le croire et irai encore de bon cœur faire tout mon devoir. Mais, plus d'excentricités, hein<sup>85</sup> ! »

Toutefois, une réception favorable de tels discours n'a rien d'évident, et la réaction de L. Laby dans le dernier texte cité atteste d'une forme de mise à distance critique régulièrement présente chez les combattants vis-à-vis des discours de l'institution. Même doute partiel chez un soldat du 67<sup>e</sup> RI, à la suite de la « conférence » : « On nous fait une conférence sur la grande attaque qui va avoir lieu. Cette fois, on va les avoir ?????? à part ça, les Boches sont toujours à Saint-Quentin. Quel cafard, vivement la fin<sup>86</sup>. » On voit toutefois que le désir de « fin » prédispose les soldats à tenir pour vrais ces discours et ces promesses. Leur adéquation avec les souhaits qu'ont tous les soldats d'une issue favorable et rapide explique les exemples nombreux d'adhésion que l'on rencontre, telle la réaction d'un soldat à la « brève harangue » citée plus haut : « Espoir énorme et confiance; l'enthousiasme renaît : on va donc en finir<sup>87</sup>. »

De même, pour Jean-Louis Beaufils, dont le témoignage est intéressant puisqu'il permet de comparer les représentations qu'il se fait de l'offensive avant et après la mise en forme de celle-ci par le discours des chefs. Avant ceux-ci, malgré son patriotisme affirmé, il est sceptique, appuyé sur son expérience de pertes disproportionnées et d'attaques insuffisantes : « Chat échaudé craint l'eau froide. Enfin, il faudra bien en arriver là ; le Boche ne s'en ira pas tout seul<sup>88</sup>. » Il relate toutefois le discours de son capitaine, le 11 avril, et en note les effets décisifs : « En tout cas il nous a remonté le moral à bloc. Cette fois, nous les aurons. La journée se termine en commentaires sur ces proches événements. Le moral est épatant. Nous entrevoyons enfin la poursuite des Boches et le combat hors des tranchées<sup>89</sup>. » Les « commentaires » échangés illustrent, une nouvelle fois, le caractère collectif de l'horizon d'attente qui se construit ainsi.

Dans un régiment d'artillerie, l'espoir de fin se voit même transmis à l'arrière, sans doute dans le souci de soutenir aussi bien le moral des combattants que celui des civils : « Le commandant a réuni les 3 batteries pour nous dire d'avoir confiance, d'écrire à nos familles que notre victoire est assurée<sup>90</sup>. » Aux grands discours, formulés par les chefs des unités, s'ajoutent, enfin, les discussions et harangues moins formelles tenues au niveau de la

---

<sup>85</sup> L. LABY, *op. cit.*, p. 228.

<sup>86</sup> Charles-Henri POIZOT, *Histoire d'un poilu. Carnets de Charles-Henri Poizot du 67<sup>e</sup> RI*, Parçay-sur-Vienne, Éditions Anovi, 2003, p. 89, cité par F. PAPPOLA, thèse citée, p. 689.

<sup>87</sup> Lucien AUVRAY, *op. cit.*, p. 84.

<sup>88</sup> Jean-Louis BEAUFILS, *Journal d'un fantassin : campagnes de France et d'Orient : 1914-1919*, Paris, l'Harmattan, 2006, p. 207, 6 mars 1917.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 225.

<sup>90</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 10<sup>e</sup> RAC, 18 mars 1917.

compagnie ou de la section par les officiers subalternes et sous-officiers. Moins construits et moins grandiloquents, ils partagent pourtant le même thème, ainsi au 40<sup>e</sup> RA : « Notre Lieutenant nous a dit que c'était la dernière attaque qu'on faisait. Si c'était vrai<sup>91</sup> ? »

Ces discours ont également pour fonction de justifier la suspension des permissions, caractéristique des veilles d'opérations majeures. Ce fait a été clairement mis en évidence pour 1917 par E. Cronier, qui montre que le taux global de permissions diminue à 4,85% en avril, et même 3,84% à la date du 20 avril<sup>92</sup>. Les causes en sont connues, comprises et parfois acceptées, ce que révèlent par exemple les courriers lus au mois de mars : « Les permissions viennent d'être suspendues, je pense qu'il se prépare encore quelque mauvais coup » ; « D'ici un mois et demi il peut y avoir du nouveau et je vous assure que je me passerai volontiers de cette permission pour voir finir cette guerre dans le courant de l'année<sup>93</sup>. » La permission, conçue comme paix personnelle et provisoire, perd sa raison d'être si la guerre se termine. On mesure ainsi l'intensité de la croyance à la fin qu'éprouvent certains soldats dans le fait qu'ils acceptent de renoncer aux permissions, si chèrement réclamées et défendues depuis leurs instauration. On lit un tel sacrifice dans une lettre d'un soldat du 131<sup>e</sup> RIT aux tous premiers jours de l'offensive :

« On nous a dit que l'heure n'était pas aux permissions mais tant mieux car les permissions n'ont plus maintenant leur raison d'être ce n'est que le retour définitif qu'il nous faut<sup>94</sup>. »

Après l'attaque, l'enjeu des permissions promises est rappelé par ceux qui y ont participé : « J'espère bien qu'une fois au repos les permissions vont marcher bon train, on nous doit bien cela car nous avons fait du joli travail<sup>95</sup>. » De même, au 296<sup>e</sup> RI, un combattant fait part de sa désillusion en ce qui concerne les permissions, dans des termes caractéristiques de la posture critique adoptée par certains soldats-citoyens, et qui sera radicalisée au cours des mutineries :

« On nous a bien promis 7 jours de permission tous les 4 mois mais fiez-vous aux promesses des chefs sous notre ineffable république. Que de comptes à régler après la guerre<sup>96</sup>. »

Mais on trouve aussi des expressions bien plus réglées et institutionnalisées de ce reproche. On lit ainsi dans le *Petit Parisien* du 23 mai qu'un député a écrit au ministre de la Guerre Painlevé pour s'inquiéter publiquement de ce qu'en raison de l'offensive les soldats « n'ont pu jusqu'à présent bénéficier de la permission qui réglementairement devait leur

---

<sup>91</sup> SHDT 16N1412, rapport de contrôle postal, 40<sup>e</sup> RA, 8 avril 1917.

<sup>92</sup> E. CRONIER, thèse citée, p. 109. Voir également D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 328-329.

<sup>93</sup> SHDT 16N1388, rapports de contrôle postal du 16<sup>e</sup> RI, 24 mars 1917, et sur la correspondance pour l'étranger, télégraphiste du 6<sup>e</sup> artillerie, période du 4 au 10 mars 1917.

<sup>94</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 131<sup>e</sup> RIT, 18 avril 1917.

<sup>95</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 83<sup>e</sup> RI, 20 avril 1917.

<sup>96</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 296<sup>e</sup> RI, 22 avril 1917.

échoir » pour 2/3 d'entre eux<sup>97</sup>. La question des permissions ainsi portée, de nouveau, sur la place publique, se lit sur le double registre du droit et de la promesse non tenue : deux éléments qui légitiment par avance l'insubordination.

On voit à travers cet enjeu des permissions combien la parole de l'institution militaire a été mise en jeu, à la veille de l'offensive Nivelle. Des promesses – rétrospectivement fort imprudentes – de succès complet, d'avance rapide, d'attaque peu meurtrière et de victoire finale ont été explicitement formulées. Au nom de cet horizon d'attente, les officiers ont convaincu les soldats d'en « mettre encore un coup », d'abandonner leurs permissions, et de croire la fin de la guerre proche. La diffusion de ces promesses apparaît à la fois comme un signe de confiance réel de l'encadrement (même si on connaît les réticences de plusieurs grands chefs<sup>98</sup>), et comme une façon de convaincre des combattants, après plusieurs années de guerre et d'attaques généralement stériles au coût disproportionné, de faire encore une fois (une « dernière » fois) preuve de courage. On commence à comprendre pourquoi, devant ces promesses non tenues, des combattants se sentiront déliés de leur « devoir » et passeront à la désobéissance ouverte<sup>99</sup>.

C'est ce que confirme ainsi le premier rapport sur la crise des mutineries à émaner du 3<sup>e</sup> bureau, le 30 mai 1917. Celui-ci, parmi les causes de l'indiscipline, évoque l'importance des promesses et des prédictions de victoire : « Ces promesses s'étaient répandues dans les rangs de la troupe, les plus réconfortantes spécialement, victoire sûre, progression rapide, artillerie formidable, bataille courte<sup>100</sup>. » Le commandant de l'infanterie de la 18<sup>e</sup> DI va plus loin, dans un rapport qui défend ses soldats mutinés et accuse sa hiérarchie :

« Leur geste a dépassé leur volonté [...] ce sont de braves gens prêts à tous les sacrifices comme ils l'ont maintes fois prouvé, mais il faut beaucoup de doigté pour les conduire. Ils ne tiennent pas à ce qu'on les nourrisse avec de faux espoirs, ils aiment mieux qu'on leur signale la dure réalité [...] Ils ont commis une faute grave, très grave, mais ce n'étaient plus à ce moment des soldats, c'étaient de pauvres hommes qui se réveillaient brusquement au milieu d'un beau rêve. Ils sont redevenus soldats et bons soldats et l'ont prouvé. Mais ce beau rêve, il aurait mieux fallu qu'on ne le leur fasse pas faire<sup>101</sup>. »

Tout en restant dans un registre d'autorité paternaliste, le colonel Quintard porte une critique extrêmement vive et dénonce le « beau rêve » de l'offensive Nivelle. Il pointe un problème crucial : le décalage entre l'anticipation de l'offensive, formulée par la hiérarchie, admise et espérée par les combattants, et sa réalité. La fin de la guerre constituait à la fois un

---

<sup>97</sup> *Le Petit Parisien*, 23 mai 1917, p. 1. L'identité du député n'est pas révélée. On peut penser qu'il a été informé par des courriers de militaires dont on a commencé à voir la large circulation.

<sup>98</sup> J.-B. DUROSELLE, *op. cit.*, p. 195-196. Quelle fut la diffusion de cette défiance aux échelons inférieurs ? On ne peut que poser la question.

<sup>99</sup> Cf. *infra*, § 6.2.4.1, « Promesses rompues et droits bafoués ».

<sup>100</sup> AFGG, V, 1, 2, annexe 372, rapport du 3<sup>e</sup> bureau au GQG, 30 mai 1917.

<sup>101</sup> SHDT 16N1521, rapport du colonel Quintard, 30 mai 1917.

espoir et un horizon réaliste, légitimé par les chefs. Comme on sait, ce fut l'inverse et le désastre. Un combattant écrivait au mois de mars : « Je ne puis rien dire, mais l'eau de l'Oise et de l'Aisne vont couler rouge<sup>102</sup>. » C'est le cas, mais au détriment de l'armée française. L'échec a de profondes conséquences, qui dépassent la colère ou l'abattement de soldats trop éprouvés. L'espoir de fin placé dans l'offensive se maintient et se déplace sur tous les événements imprévus qui pourraient faire cesser le conflit.

## 2.2 Les effets de l'échec (16 avril – mi-mai 1917)

On a longtemps fait de l'échec du 16 avril 1917 la cause unique des mutineries. Cette imputation causale, partiellement présente chez certains contemporains<sup>103</sup>, a été mise en avant avec force par G. Pedroncini dans son ouvrage de 1967, et très largement reprise par l'historiographie<sup>104</sup>. Plusieurs éléments permettent toutefois de montrer que cette hypothèse est inexacte. Un premier point à prendre en compte est le décalage temporel important entre l'offensive, dont l'échec est consommé fin avril-début mai, et les mutineries dont le pic d'intensité se place un mois plus tard. Très durement engagé le 16 avril, le 146<sup>e</sup> RI se mutine ainsi le 25 mai ; le 85<sup>e</sup> RI, lui aussi éprouvé au Chemin des Dames à la mi-avril se mutine le 25 juin, après 20 jours de repos. S'il existe un lien entre l'offensive et la désobéissance, il apparaît ni direct, ni immédiat. On tentera de montrer quels autres éléments contextuels s'ajoutent à l'échec militaire pour rendre possible la désobéissance à la fin du mois de mai.

Surtout, L. Smith a rappelé que des unités mutinées n'avaient pas combattu au Chemin des Dames : c'est le cas de la 5<sup>e</sup> DI qu'il étudie, et qui sort de plusieurs mois de repos visant à la préparer à la poursuite, au moment où y éclate la désobéissance. Ce simple contre-exemple invalide déjà l'idée d'une explication générale des mutineries tenant à une « réaction aveugle » à l'offensive Nivelle<sup>105</sup>. On a cherché à systématiser le raisonnement, en

<sup>102</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 269<sup>e</sup> RI, 17 mars 1917.

<sup>103</sup> Ainsi, Abel Ferry, qui écrit en juillet 1917 : « Dans l'armée, les ravages moraux causés par l'échec de l'offensive du 16 avril furent épouvantables. Spontanément, des régiments, des divisions se révoltèrent. [...] La vie du soldat français n'a été protégée ni contre ses chefs, qui en ont abusé, ni contre les Alliés qui ont exagéré. Il le sait : il se révolte. » (*op. cit.*, p. 231).

<sup>104</sup> Voir A. LOEZ, « Si loin... » art. cit., et, dans un volume récent : « L'offensive dite "Nivelle" est lancée le 16 avril mais se heurte à des défenses allemandes presque intactes. Elle doit être interrompue au début du mois de mai. Son échec entraîne les mutineries du printemps. » (Rémy PORTE, « Batailles de l'Aisne », in François COCHET et Rémy PORTE (dir.), *Dictionnaire de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2008, p. 17).

<sup>105</sup> L. SMITH, *op. cit.* ; G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 312 pour la citation.



s'intéressant aux antécédents militaires des 85 unités mutinées les mieux connues et présentes dans notre base de données<sup>106</sup>.

**FIG. 2 : SITUATION MILITAIRE DES UNITÉS MUTINÉES**

<b>Situation</b>	<b>Nombre d'unités</b>
Engagées dans l'offensive du 16 avril	22 (dont 16 jusqu'en mai)
Engagées dans les combats de fin avril-début mai	36
En secteur hors du Chemin des Dames en avril-mai	8
Au repos en avril-mai	19
<b>Total</b>	<b>85</b>

On voit que les unités ayant effectivement pris part aux premiers jours de l'offensive Nivelle sont en nette minorité. Elles sont plus nombreuses à avoir participé aux durs engagements de fin avril-début mai, lorsqu'il faut prolonger l'opération et consolider par des attaques partielles les faibles gains obtenus. Pourtant, un nombre significatif d'unités mutinées n'ont pas fait l'expérience de la bataille, demeurées éloignées dans d'autres secteurs, ou au repos depuis longtemps. Ces troupes au repos, n'ayant subi aucun combat et donc aucune perte significative dans les deux mois précédant les mutineries, sont presque aussi nombreuses parmi les troupes désobéissantes que les unités engagées le 16 avril. L'explication des mutineries par une simple « réaction » des soldats ayant vécu l'offensive ne correspond donc pas à la réalité.

Il n'y a là, au fond, rien de surprenant, dans la mesure où le lien entre échec militaire et désobéissance relève de la fausse évidence. Rien ne prédispose des soldats épuisés, durement touchés par des pertes et éprouvés par un échec militaire, à devenir des révoltés. La souffrance et les pertes peuvent aussi bien démobiliser que mobiliser pour l'action collective, en brisant les corps et les esprits, et en déstructurant les relations sociales qui peuvent faire naître la protestation.

Surtout, dans d'autres champs, les analystes de l'action collective ont montré depuis longtemps qu'il n'existait pas de lien direct ou « spasmodique » entre un grief (hausse des prix, pression fiscale, répression policière, etc.) et une mobilisation<sup>107</sup>. T. R. Gurr a ainsi proposé au début des années 1970 le concept de la « privation relative » pour suggérer que les

<sup>106</sup> Cette évaluation se fonde sur la consultation des JMO et de la base de données « Chemin des Dames » établie par Philippe OLIVERA (*op. cit.*).

<sup>107</sup> Voir E.P. THOMPSON, « The moral economy... », art. cit. ; voir aussi Nicolas BOURGUINAT, *Les grains du désordre. L'État face aux violences frumentaires dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2002.

rébellions naissent moins de situations objectivement défavorables que d'un écart entre celles-ci, la manière dont les acteurs se les représentent, et leurs aspirations<sup>108</sup>. Si ce modèle a été depuis critiqué, il indique nettement qu'il faut faire intervenir l'instance des représentations, pour dépasser l'assignation de causes mécaniques aux mobilisations.

C'est ce que confirment les études menées par des historiens de l'époque moderne. En Angleterre, E.P. Thompson a élaboré le concept d'« économie morale » pour souligner l'articulation des révoltes frumentaires à des représentations collectives du juste et de l'injuste, et non seulement à des séries de prix<sup>109</sup>. H. Neveux arrive à la même conclusion dans son étude des prises d'armes paysannes aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : il montre qu'elles restent inexplicables si l'on s'en tient à une recherche des critères « objectifs » permettant d'attester une situation dégradée. Ce n'est pas parce que les prix augmentent, que la famine règne ou que la pression seigneuriale s'accroît que les paysans prennent les armes, mais parce que leur situation est perçue et interprétée comme différente et menaçante, à travers des schèmes cognitifs et culturels qu'il convient de reconstruire<sup>110</sup>.

C'est en ce sens qu'on peut tenter de relire les effets de l'offensive Nivelles et des opérations qui la suivent, moins pour chercher à déceler un lien direct et mécanique avec la désobéissance (les soldats sont épuisés, *donc* ils se révoltent) que pour comprendre en quoi il s'agit d'un événement déstabilisateur pour l'ensemble de l'armée, au-delà des troupes y ayant combattu : un avenir espéré et perçu comme positif, parfois avec certitude, est remplacé par l'échec et le désarroi ; la confiance et les promesses de l'institution militaire ont été contredites par la réalité, ce que semble confirmer la remise en cause du haut commandement. Surtout, l'échec ouvre un champ d'interrogations préoccupant : que faire de l'espoir de « fin » qui y avait été placé ? Comment imaginer que la guerre puisse se terminer si l'offensive « finale » et « décisive » a échoué ? Si tous les soldats ne donnent pas les mêmes réponses à ces interrogations – la désobéissance et la « révolution » ne paraissent pas, ou pas encore, des solutions souhaitables au plus grand nombre – l'important est bien l'incertitude qu'ils partagent. On doit chercher à la définir et à la mesurer.

### 2.2.1 La prise de conscience du désastre

L'échec de l'offensive du 16 avril 1917 est désormais bien connu. Son bilan humain, toutefois, reste difficile à établir, suivant les limites géographiques et temporelles qui sont

<sup>108</sup> Ted Robert GURR, *Why Men Rebel*, Princeton, Princeton University Press, 1970.

<sup>109</sup> E. P. THOMPSON, art. cit.

<sup>110</sup> H. NEVEUX, *op. cit.*

données à l'opération, et la délimitation des « pertes » que l'on adopte. On peut sans doute estimer à 35.000 dans la première semaine le nombre des morts<sup>111</sup>. Pour comprendre les mutineries, toutefois, ce chiffre importe moins que la manière dont le désastre est perçu et commenté par les soldats. En ce sens, en dépit de sa maladresse au regard de l'horreur du bilan, l'affirmation de Jean-Jacques Becker dans un de ses ouvrages – « on avait connu pire » que le Chemin des Dames – n'est pas fondamentalement fausse<sup>112</sup>. Ce n'est pas tant l'ampleur des pertes qui est en cause, que l'ampleur du décalage entre anticipations et réalités. C'est d'un même décalage entre espoirs et piétinement des offensives que procèdent, dans l'armée allemande, les fléchissements de Verdun et la déstructuration qui suit l'été 1918<sup>113</sup>. Ce décalage alimente chez de nombreux combattants une prise de conscience de l'inutilité des offensives, et des réactions vives dont les mutineries porteront en partie la trace. Plus largement, ces commentaires et récits de la bataille que formulent les soldats dans leurs courriers et leurs discussions importent en ce qu'ils produisent un récit alternatif aux satisfecits officiels et aux dénégations embarrassées du discours dominant devant la réalité du désastre<sup>114</sup>. Alors même que la parole officielle est discréditée, les réseaux parallèles de circulation des informations diffusent des rumeurs, des déformations et des discours critiques qui contribuent à faire des lendemains de l'échec un moment d'incertitude.

Dans les tout premiers courriers contrôlés après la bataille, on lit encore l'optimisme, et la permanence d'un horizon de « percée » ou de « fin » de guerre, chez les combattants qui sont témoins proches ou lointains de l'attaque (ceux qui la mènent, bien entendu, n'écrivent pas), comme ces soldats territoriaux proches du Chemin des Dames :

« Les boches cèdent et ce n'est que le commencement car les débuts promettent assez pour que quelque chose de décisif advienne. C'est là notre espérance, celle qui fait vivre dans un doux rêve que dans un avenir prochain ce sera la fin de cette longue lutte et la fin de notre séparation. »

« Est-ce la fin, je ne serai pas éloigné de le croire, c'est que partout, sur toute l'étendue du front il se passe des choses inconnues jusqu'à ce jour<sup>115</sup>. »

De même au 56<sup>e</sup> RI, pas engagé mais qui reçoit des nouvelles positives :

« Voilà la grande offensive déclenchée, les débuts sont parfaits mais toujours par du sale temps. Espérons qu'il se rétablisse pour que nous puissions réussir et rentrer chez nous. »

---

<sup>111</sup> L'État-major établit en 1920 les pertes définitives des offensives d'avril-mai 1917 sur l'Aisne: 24.179 tués, 25.591 disparus, 89.819 blessés. Ces chiffres sont cités par R.-G. NOBÉCOURT, *op. cit.*, p. 211, mais font encore l'objet de discussions. Voir pour l'ensemble de la guerre A. PROST, « Compter les vivants... », art. cit.

<sup>112</sup> J.-J. BECKER, 1917..., *op. cit.*, p. 73.

<sup>113</sup> Sur Verdun et les désobéissances encore mal connues qui s'y déroulent, voir Paul JANKOWSKI, « L'autre Verdun. Doutes et désobéissances dans la bataille », in A. LOEZ et N. MARIOT (dir.), *Obéir/désobéir... op. cit.*, p. 63-77 ; sur 1918, voir Alex WATSON, *Enduring the Great War, Combat, Morale and Collapse in the German and British Armies, 1914–1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

<sup>114</sup> Voir P. OLIVERA, « Publier la bataille... », art. cit.

<sup>115</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 131<sup>e</sup> RIT, 18 avril 1917.

« L'action engagée se poursuit, nous n'avons pas encore connaissance des résultats, mais il n'y a aucun doute à ce sujet, le boche ne tient pas et fiche le camp. Patience, courage, c'est le commencement de la fin<sup>116</sup>. »

Ceux qui sont témoins directs de l'attaque se montrent toutefois moins optimistes, tant les signes d'échec affluent rapidement, avec les blessés trop nombreux. Un lieutenant au 79<sup>e</sup> RI, censé participer à la poursuite et qui devra rester en arrière, rapporte ainsi la journée du 16 avril :

« Ce sont des blessés d'abord : leurs dires sont toujours les mêmes : pertes énormes, résistance acharnée de l'ennemi, mais ça va. L'un d'eux pourtant d'une division voisine dit crûment qu'on n'ira pas loin et que sa compagnie n'a même pas pu déboucher de la tranchée. Cela jette un grand froid autour de moi<sup>117</sup>. »

On lit une telle désillusion, encore une fois révélatrice des anticipations qui précédaient, dans le témoignage de Louis Désalbres, qui collectionne lui aussi des indices sans équivoque de l'échec :

« Mardi 17 avril. - Le bombardement reprend avec la même violence que les jours précédents. Que se passe-t-il ? Pourquoi n'avance-t-on pas ? La percée devait se faire le premier jour et il semble que la bataille piétine. Mille bruits courent dans les unités. Pour certains, c'est un échec. Pour d'autres une victoire. Nos pertes seraient considérables. L'offensive serait tombée sur des préparatifs d'attaque et nos vagues d'assauts se seraient brisées sur une défense avertie. Mercredi 18 avril. - Nous ne bougeons toujours pas, il y a donc un échec. Voici le 3<sup>e</sup> Corps qui descend sans avoir attaqué. L'offensive a été stoppée. Désappointement et découragement nous gagnent. On en vient à douter du succès final ; les pessimistes triomphent. A l'enthousiasme des jours précédents succède la lassitude. C'est l'échelle du moral français<sup>118</sup>. »

Ces impressions sont surtout confirmées par les survivants, qui vont dès lors les transmettre par de multiples canaux. C'est surtout le courrier qui permet de diffuser la nouvelle. Un soldat écrit ainsi à l'arrière, de retour de l'est du front : « Nous n'avons été qu'à moitié heureux dans notre affaire du Cornillet, beaucoup d'officiers ont péri<sup>119</sup>. » Un autre raconte, avec la terminologie caractéristique utilisée dans l'argot des tranchées pour désigner l'échec : « On est tombés sur un bec et il y a 3 régiments 95, 85 et 29 complètement esquintés<sup>120</sup>. » Ces lettres sont également adressées à d'autres soldats, ce que révèlent ces deux extraits :

« D'ailleurs par les lettres que reçoivent les camarades nous savons que l'attaque de Champagne a été une tuerie sans exemple<sup>121</sup>. »  
« Un camarade reçoit une lettre d'un régiment qui a participé à cette affaire de Ch... et il dit que c'est infernal, au-dessus de toute imagination, pire que dans la Somme<sup>122</sup>. »

---

<sup>116</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 56<sup>e</sup> RI, 19 avril 1917.

<sup>117</sup> Joseph DU FONTENIUX, *Mon carnet rouge, 1<sup>er</sup> août 1914 – 12 février 1918*, 2 vol., Domont, Communauté des Carmélites, s.d. [1998], vol. 2, p. 635. De telles représentations sont alors courantes : voir P. OLIVERA, « Le 16 avril au ras du sol. Le premier jour de l'offensive Nivelle vécu par les combattants », in N. OFFENSTADT, *Le Chemin des Dames... op. cit.*, p. 77-93.

<sup>118</sup> L. DÉSALBRES, *op. cit.*

<sup>119</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 83<sup>e</sup> RI, 20 avril 1917.

<sup>120</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 296<sup>e</sup> RI, 22 avril 1917.

<sup>121</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 341<sup>e</sup> RI, 1<sup>er</sup> mai 1917.

<sup>122</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 166<sup>e</sup> RI, 2 mai 1917.

Un partage de l'information, non spécifique au printemps 1917 mais accéléré et intensifié, se met bien en place afin de compenser l'absence d'informations ou de contourner les déformations, et de construire des représentations réalistes de la situation<sup>123</sup>. On retrouve de tels efforts chez les civils à l'arrière, informés par les combattants, tentant d'en savoir plus, illustrant ce que John Horne a justement nommé un « circuit privé » de transmission des nouvelles, et citant une correspondance contrôlée en avril dans la région de Bordeaux :

« Robert me dit que l'offensive a raté. Je m'en doutais bien et il suffit, pour être édifié, de lire entre les lignes des communiqués ou de certains articles de journaux<sup>124</sup>. »

On le voit, parallèlement aux lettres, les circuits parallèles d'interprétation et de circulation des informations – récits, rumeurs, lecture de journaux, arrivée de soldats blessés – permettent à l'ensemble de la société de percevoir l'échec. On observe ces modes de perception de l'événement chez Albert Filoche, le 2 mai : « Un aspirant renseigné, ou soi-disant tel, m'affirme que pendant quatre jours en Champagne nous avons eu deux cent mille blessés et trente mille tués<sup>125</sup>. » D'autres sources permettent au commandant Piebourg de se faire, à la même période, une opinion. Le 28 avril, il écrit : « Aujourd'hui d'une façon de plus en plus nette j'ai l'impression que les plans du G.Q.G. ont échoué. » Enfin, l'apparition de l'échec dans l'espace public, malgré la volonté de cloisonnement de l'information, est patente le 1<sup>er</sup> mai : « Les journaux laissent clairement entendre que l'on a commis des erreurs dans notre offensive. Les chiffres que l'on cite de nos pertes sont variables : 80.000, 100.000, 150.000<sup>126</sup>. » En effet, la lecture de la presse confirme ces impressions, même si elle ne donne aucun chiffre. Elle passe ainsi d'une volonté de faire patienter et espérer le succès à des critiques implicites ou explicites de l'échec. Dès le 19 avril, on peut lire un récit réaliste du piétinement du 16 avril dans *Le Journal*<sup>127</sup>. De même, dans *Le Petit Parisien*, du 18 avril (« la bataille de l'Aisne ne fait que commencer et il ne faut pas s'étonner, ni surtout s'émouvoir, si elle ne nous donne pas du premier coup, des résultats décisifs ») à la fin du mois, où un article intitulé « les enseignements de la récente offensive » annonce, à mots couverts, la nécessité d'une enquête ou de sanctions :

« [Il y a un] devoir envers les soldats et envers la nation [...] de rechercher, en toute impartialité, comment, une fois conçue, l'opération a été conduite. [...] Les soldats qui nous donnent, depuis trente-quatre mois, une si prodigieuse leçon de courage, ont le droit d'exiger des civils cette sorte de courage – sans risque de mort – qui s'appelle l'acceptation des responsabilités<sup>128</sup>. »

<sup>123</sup> Sur ces logiques, cf F. PAPPOLA, thèse citée, et J. HORNE, « Information... », art. cit.

<sup>124</sup> Cité par J. HORNE, *Ibid.*, p. 76.

<sup>125</sup> A. FILOCHE, *op. cit.*, p. 145, 2 mai 1917.

<sup>126</sup> SHDT 1Kt39, Fonds Piebourg, p. 87 et 90.

<sup>127</sup> Cité par J. HORNE, « Information... », art. cit., p. 74.

<sup>128</sup> *Le Petit Parisien*, 30 avril 1917.

La mise en cause du commandement et l'allusion à l'échec sont complétées le 3 mai par un article très virulent d'Abel Ferry<sup>129</sup>. Si cette apparition de la critique des opérations dans l'espace public est remarquable, elle reste évidemment très en deçà de la réalité de la bataille. C'est pourquoi nombre de combattants continuent d'exercer leur esprit critique et leur scepticisme envers les discours officiels : « Il est aisé de comprendre à travers les beaux discours des bourreurs de crâne que notre récente offensive de Champagne a été un aussi lamentable four que toutes les devancières<sup>130</sup> », écrit un soldat fin avril ou début mai. Les combattants sont peu dupes de l'opération éditoriale, décrite par P. Olivera, qui tente de transformer l'échec d'une « bataille finale et décisive » en succès partiels : un autre pense, également fin avril, qu'« on nous trompe avec la grande attaque et la délivrance de Reims, je suis sûr que tout est manqué<sup>131</sup> ». On trouve enfin l'expression d'un ressentiment envers l'arrière supposé inconscient des réalités :

« Ils pourront dire qu'ils en auront fait massacrer ces salauds, voilà ce qu'apportent les offensives que réclament tant les civils surtout ceux qui n'ont personne au front et qui le soir, attendent le journal avec impatience, pour discuter les communiqués. puisqu'ils sont si patriotes, qu'ils prennent un fusil et viennent les chasser, les boches, ils verront si c'est aussi facile qu'au café<sup>132</sup>. »

On trouve la même vision désabusée de la répartition des rôles entre, cette fois, le commandement et l'infanterie dans un autre courrier :

« Nous étions partis pour la poussée formidable, c'est-à-dire la grande offensive [...] seulement ça n'a pas réussi comme l'avait prévu le généralissime dedans ses bureaux et sur la carte<sup>133</sup>. »

Au total, la circulation des informations dans l'armée permet bien de connaître l'échec alors même qu'il est nié ou minimisé par le commandement.

On observe de semblables modes de construction de l'information dans le monde politique, lesquels aboutissent aux pressions ayant pour but de faire renvoyer Nivelles, comme on va le voir. On les lit, par exemple, dans les réunions de la Commission de l'Armée du Sénat, où dès le 24 avril les sénateurs sont au courant de l'échec et discutent des pertes trop élevées. Paul Doumer déclare ainsi que « la bataille récente nous a coûté au moins 30.000 hommes », et Charles Debierre indique avoir recueilli directement des informations : « Je me suis rendu sur le terrain de notre dernière offensive [...] partout on s'est plaint du

<sup>129</sup> A. FERRY, « La leçon de la dernière offensive », *Le Petit Parisien*, 3 mai 1917. A. Ferry écrit dans son carnet que l'article « fit sensation » (*op. cit.*, p. 230) ; celui-ci est effectivement lu et commenté jusqu'au front, où le commandant Piebourg, par exemple, le lit avec approbation : *op. cit.*, p. 91.

<sup>130</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 226<sup>e</sup> RI, 2 mai 1917.

<sup>131</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 46<sup>e</sup> RIT, 28 avril 1917.

<sup>132</sup> SHDT 16N1426, rapport de contrôle postal, 17<sup>e</sup> RI, 2 mai 1917.

<sup>133</sup> 16N1406, rapport de contrôle postal, 296<sup>e</sup> RI, 22 avril 1917.

fonctionnement de notre service de santé<sup>134</sup>. » À cette curiosité des parlementaires, l'armée oppose, comme depuis le début de la guerre, sa réticence et sa volonté de cloisonner les nouvelles. Le colonel Herbillon indique ainsi quels efforts sont réalisés pour arrêter les parlementaires dans la zone des armées après le 16 avril<sup>135</sup>. Pourtant, à la commission de l'Armée, deux séances plus tard, le 17 mai, la gravité de la situation est confirmée, en même temps que la porosité de l'armée aux nouvelles. Discutant de l'offensive et souhaitant l'évoquer au Parlement, plusieurs sénateurs mettent en doute la nécessité de procéder à un Comité secret tant les faits sont connus et discutés. « Ne nous dissimulons pas que la conduite de la dernière offensive et le fonctionnement du service de santé au cours de cette offensive ont produit de véritables ravages dans l'esprit des troupes qui ont pris part aux opérations et des parents des combattants », explique Clemenceau, idée appuyée par Henry Bérenger : « Croyez bien que nos soldats, surtout les blessés, répandent par leurs récits à leurs familles une impression bien plus mauvaise que n'en produira un débat public à la tribune du Sénat<sup>136</sup>. » D'ailleurs, de nombreux soldats écrivent directement à leurs représentants, afin de dénoncer l'échec<sup>137</sup>. Paul Painlevé, ministre de la guerre, fait après le conflit le récit de ce fourmillement d'informations qui convergent alors vers lui :

« Du 23 au 30 avril, je fus littéralement submergé par des renseignements issus d'officiers combattants de tous grades et que me transmettaient des hommes appartenant à toutes les opinions et à tous les milieux, parlementaires, écrivains, journalistes, ingénieurs, membres de l'Académie française, ou d'un socialiste tel que M. Renaudel, tous ces renseignements concordaient d'une façon saisissante ; tous débordaient de la même douleur "d'avoir vu tant de braves gens tomber inutilement" comme l'écrivait un lieutenant-colonel couvert de blessures et de citations<sup>138</sup>. »

On voit que la réalité du 16 avril se fait jour progressivement, à travers des processus de médiation et de circulation des informations qui permettent de pallier les insuffisances ou les biais des circuits officiels. On aboutit à un paradoxe : l'échec est, début mai, une évidence, rendue plus sensible encore par l'éviction de Nivelle, mais une évidence jamais formulée directement et publiquement. Lorsqu'intervient leur prise de conscience, les réactions des combattants à cet échec sont marquées par l'affliction, l'indignation et la colère.

---

<sup>134</sup> Archives du Sénat, 69S78, Commission de l'Armée, procès-verbal du 24 avril 1917. Voir A. PROST, « Le désastre sanitaire du Chemin des Dames », in N. OFFENSTADT (dir.), *Le Chemin des Dames... op. cit.*, p. 137-151.

<sup>135</sup> Colonel HERBILLON, *Souvenirs d'un officier de liaison pendant la Guerre Mondiale, tome 2: sous les commandements des généraux Nivelle et Pétain*, Paris, Tallandier, 1930, p. 68.

<sup>136</sup> Archives du Sénat, 69S78, Commission de l'Armée, procès-verbal du 17 mai 1917.

<sup>137</sup> Par exemple, la lettre d'un soldat du 42<sup>e</sup> RI, le 2 mai 1917, au ministre de la Guerre Painlevé, AN 313AP155.

<sup>138</sup> Paul PAINLEVÉ, *Comment j'ai nommé Foch et Pétain. La politique de guerre de 1917. Le commandement militaire interallié*, Paris, Félix Alcan, 1923, p. 76. L'ensemble du témoignage de P. est à prendre avec précautions, engagé qu'il est dans un affrontement polémique avec les défenseurs de Nivelle : voir P. Olivera, « Publier la bataille... », art. cit.

Les réactions des combattants à l'échec du Chemin des Dames sont fréquemment exprimées sur le mode de la colère et de l'indignation. On le trouve ainsi sous la forme d'une dénonciation de la « honte » :

« Des bruits courent d'un départ aux tranchées ou d'un changement de cantonnement. Pourquoi avoir fait tomber tant d'hommes en Champagne ? Pour faire quoi ? C'est honteux, quelle boucherie ! Si encore cette offensive devait servir à quelque chose<sup>139</sup> ! »  
« On a peut-être avancé un peu mais avec des pertes terribles et prendre quelques tranchées démolies avec tant de morts pour ça ce n'est pas payé, c'est une honteuse boucherie<sup>140</sup>. »

La « boucherie » est un thème récurrent de ces courriers, comme le « sang » gaspillé : « Ils disent qu'on avance, c'est toujours intéressant de faire un communiqué avec le sang des autres<sup>141</sup>. » De même, un contrôleur du courrier note, entre le 25 avril et le 10 mai, la recrudescence des termes désignant le désastre : « Les résultats de l'offensive provoquent une déception générale, sans cesse reviennent les mots : fiasco, bec de gaz, loupée, ratée, massacre, boucherie, échec<sup>142</sup>. »

On doit prendre en compte ces indignations, et ne pas occulter les émotions des soldats : dans les mutineries, il entre également des colères et des dégoûts pour la guerre et en particulier pour cette dernière offensive. On ne cherche évidemment pas à réduire les actions collectives complexes des mutineries à un mouvement de colère, comme beaucoup d'auteurs l'ont fait *a posteriori*, mais à comprendre en quoi la colère peut y tenir une part, et, surtout, en quoi elle peut constituer un des arrière-plans des relations d'autorité. En effet, un contexte où tout le monde s'accorde à trouver « honteuse » ou « atroce » l'offensive modifie la manière dont des épisodes de désobéissance vont être perçus : les actes des mutins peuvent s'en trouver facilités, l'autorité des officiers diminuée, et en tout cas les postures critiques légitimées. Il sera plus difficile aux officiers de rappeler à l'ordre leurs soldats qu'au lendemain d'un succès complet et admis comme tel. Enfin, l'ampleur ressentie de l'échec confère une image spécifique au secteur du Chemin des Dames. Cette conscience du désastre est importante dans la mesure où un portion entière et étendue du front acquiert immédiatement et durablement une réputation terrible, associant à des noms de lieux – Craonne, Laffaux, Hurtebise, Cerny – une sombre notoriété<sup>143</sup>, réactivée lors des mutineries lorsque parviennent aux unités des ordres d'y monter en ligne.

Pourtant l'effet le plus important de cet échec largement appris et commenté réside dans la fermeture de l'horizon d'attente qu'il semble opérer. L'espoir de victoire, d'offensive

<sup>139</sup> Lucien COCORDAN, coll. particulière, témoignage communiqué par R. Cazals, 27 avril 1917.

<sup>140</sup> 16N1406, rapport de contrôle postal, 296<sup>e</sup> RI, 22 avril 1917.

<sup>141</sup> 16N1406, rapport de contrôle postal, 296<sup>e</sup> RI, 22 avril 1917. On retrouve les représentations de la « disproportion » présentes depuis le début de la guerre (cf *supra*, § 1.3.1).

<sup>142</sup> SHDT 16N1485, rapport de quinzaine du SR, 15 mai 1917.

<sup>143</sup> Cf N. OFFENSTADT (dir.), *Le Chemin des Dames... op. cit.*, cinquième partie, « Lieux ».



« finale », est contredit par la réalité. Comment les combattants perçoivent-ils leur situation et la « fin » de la guerre au lendemain de l'échec ?

## 2.2.2 Imaginer la « fin » malgré l'échec

Les combattants ajustent leurs représentations du présent et de l'avenir à la réalité de l'offensive ratée. On peut lire ces ajustements et ces réactions dans le courrier contrôlé d'unités descendues du Chemin des Dames, ou non engagées, dessinant le contexte perçu et imaginé par les combattants français en avril-mai 1917. Encore une fois, on ne prétend pas que les extraits cités des courriers contrôlés représentent des *opinions* majoritaires ni même très fréquentes. Ils révèlent cependant quels énoncés circulent parmi les soldats pour penser la guerre et leur situation.

Deux types de représentations et de modes d'interprétation de la situation coexistent et se répondent : d'un côté, la guerre est vue comme interminable, sans espoir de victoire, après cette nouvelle déception, de l'autre, on assiste à une profusion de désirs, d'espoirs et de perspectives de « fin » alternatives, par la famine, la révolution ou un événement magique et imprécis. On retrouve bien le rapport non construit à la « fin » de la guerre qui conduit certains soldats à espérer que « ça se termine » sans pouvoir formuler comment – encore moins, en fait, depuis que la victoire promise s'est révélée inaccessible. Cela explique l'attention accrue aux nouvelles extérieures dont font preuve de nombreux combattants au printemps 1917. Cela révèle en tout cas un horizon mental dans lequel la prolongation de la guerre apparaît impossible et insupportable. Comme l'écrit un sous-officier, fin avril : « Si la guerre de tranchées n'est pas finie pour septembre, nous aurons du mal pour faire marcher les poilus<sup>144</sup>. »

### 2.2.2.1 Une fin inaccessible

La déception provoquée par l'échec est d'autant plus forte que, comme on l'a vu, beaucoup avaient fait de cette offensive un préalable rapide à une fin proche. L'offensive ratée, cette fin semble se dérober complètement :

« Vous avez vu notre fameuse offensive en Champagne ils en ont fait du propre l'offensive de la victoire on a tombé sur bec que les pauvres qui sont restés étendus là-bas nous avons eu aussi 20.000 prisonniers que les boches nous ont fait on ne sait pas ce qui s'est passé tout ce qu'on sait c'est que le général Nivelle est relevé de ses fonctions ce n'est pas pour rien, enfin je me tais j'en dirais trop long<sup>145</sup> »

---

<sup>144</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 10<sup>e</sup> RI, 1er mai 1917.

<sup>145</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 112<sup>e</sup> RI, 7 mai 1917.

Au-delà du sort de Nivelles qu'on évoquera plus loin, on perçoit bien l'idée d'une victoire transformée en « bec ». Pour certains, la fin est simplement reportée, une fois encore, à l'année suivante, la grande opération annuelle n'ayant pas abouti : « Je ne sais pas ce que nous allons faire maintenant mais nous ne mettrons pas les boches dehors cette année<sup>146</sup>. » La résignation à un nouvel hiver, dès le mois de mai, est lisible dans un courrier du 78<sup>e</sup> RI : « Ce n'est pas fini, un autre hiver en perspective et obligé de s'y résigner. C'est la guerre paraît-il, c'est gai<sup>147</sup>. » Plus encore, pour un soldat du 330<sup>e</sup> RI, ce sont plusieurs années de guerre qui doivent suivre : « Nous avons pris la purge dans notre offensive de Champagne et une belle purge. En faisant du travail comme cela nous ne les aurons pas et nous en avons pour plusieurs années<sup>148</sup>. »

D'autres expriment plus nettement leur impression que, si cette offensive a échoué, rien ne peut amener la victoire et la fin :

« C'est toujours pareil, toujours la guerre et jamais connaître la fin. Cela ne donne pas de courage pour rien, parce qu'on voit que rien ne dénote la fin et qu'il faut toujours attendre le morceau qui doit nous frapper<sup>149</sup>. »

On perçoit ici la difficulté qu'il y a à se résigner à retourner à la guerre des tranchées – expérience d'attente et de vulnérabilité impuissante – quand la percée et la « fin » avaient été entrevues. Dès lors, certains tirent argument de ce blocage complet et de l'impossibilité de la victoire attestée par l'échec pour suggérer qu'« on » en finisse, comme dans cette lettre du début mai émanant du 270<sup>e</sup> RI :

« Notre offensive comme toutes a échoué, il n'y a qu'à signer la paix puisque personne ne peut rien faire<sup>150</sup>. »

On remarque que la « paix » dont il s'agit n'est pas précisée, non plus que ses signataires – on retrouve bien ce rapport vague et imprécis à une fin d'autant plus ardemment souhaitée qu'elle se dérobe encore. C'est, de même, visible dans ce courrier d'un soldat du 131<sup>e</sup> RI :

« La fameuse offensive qu'on vient de faire nous a coûté bien cher et n'a pas répondu aux espoirs qu'on attendait. Je ne sais ce qu'on fera à présent. Si on ne traite pas bientôt, mon idée est que de toute façon cela ne peut se prolonger longtemps<sup>151</sup>. »

Si le « on » qui peut amener la paix reste vague, il faut remarquer que la possibilité de « traiter » dont il est question est à cette période rendue plus plausible, et plus dicible, par les propositions de paix allemandes du mois de décembre 1916, que nous avons évoquées. On

---

<sup>146</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 13<sup>e</sup> RI, 5 mai 1917.

<sup>147</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 78<sup>e</sup> RI, 22 mai 1917.

<sup>148</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 330<sup>e</sup> RI, 7 mai 1917.

<sup>149</sup> SHDT 16N1406, 207<sup>e</sup> RI, 30 avril 1917.

<sup>150</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 270<sup>e</sup> RI, 9 mai 1917.

<sup>151</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 131<sup>e</sup> RI, 23 avril 1917.

commence à voir en quoi le printemps 1917 propose bien aux combattants une configuration différente et décalée de celle des années précédentes. On note au passage l'épithète « fameuse » qui illustre bien la publicité faite à l'opération avant son déclenchement. Un autre combattant évoque à la fois l'impossibilité de « les sortir », et la nécessité de trouver des sources d'information alternatives, caractéristique d'un contexte où les paroles officielles sont discréditées, dans la semaine qui suit le 16 avril :

« Quand donc finira cette guerre ? Je perds à nouveau l'espoir qu'elle finisse jamais, tu vois, cette offensive sur laquelle nous basions nos espoirs, la voilà arrêtée, elle n'a pas donné ce que l'on attendait. Il faut lire "la Gazette de Genève" pour s'en rendre compte et je crois que pour les sortir, nous n'y arriverons jamais et ils ne font pas aussi bien "Kamarad" que l'on veut bien le dire<sup>152</sup>. »

Le souhait de la fin est placé en parallèle avec le constat de son caractère inaccessible et de l'impasse militaire. On lit enfin, exprimée autrement, la même idée d'une impossibilité de victoire militaire au 85<sup>e</sup> RI, qui se mutinera effectivement quelques semaines plus tard :

« Plus cela ira maintenant et plus les troupes seront épuisées, les attaques ne réussiront plus, le fantassin rebuté par ce qu'il a vu en Champagne ce qu'il verra encore, lui donnera à réfléchir avant d'aller à la fourchette il aura raison d'ailleurs !<sup>153</sup> »

L'annonce de l'indiscipline future est explicitement reliée à l'inutilité des attaques, qui la légitime par avance. On voit que c'est moins le « 16 avril » en tant que tel, et en tant qu'échec honteux, qui peut sous-tendre les refus de combattre, que la preuve qu'il a semblé apporter, pour certains soldats, de l'inutilité du combat.

Les visions de l'avenir à la fois pessimistes et réalistes qu'expriment ces courriers, ne croyant plus la victoire possible, indiquent l'effet spécifique de l'échec du Chemin des Dames. Il diffère des précédents lendemains d'offensive par les anticipations qui lui préexistaient. La prégnance du thème de la « fin » de la guerre survit en tout cas à l'échec de l'attaque, ce que montre par exemple le témoignage d'Henri Charbonnier : « La fin de la guerre n'est visible pour personne et la dernière offensive n'a apporté aucun signe qui fasse croire que nous sommes dans la bonne voie<sup>154</sup>. » Dans certains cas, et chez les soldats que leur écriture désigne comme les plus dominés socialement, cet échec alimente une forme de nihilisme ou de désespoir :

« Enfin mon seul désir c'est la fin de la guerre, ça vaudra mieux que tout ce qui peut nous donner care apprésent je ne conte plus sure la permission care il ne marche pas assez bien pour que j'ai le bonheur dit revenir, enfin la seule chose que je demande la fin de ce carnage le plus vite<sup>155</sup>. »

---

<sup>152</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 78<sup>e</sup> RI, 25 avril 1917.

<sup>153</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 85<sup>e</sup> RI, 4 mai 1917.

<sup>154</sup> Henri CHARBONNIER, *Les carnets d'un poilu : Henri Charbonnier (1916-17)*, maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail, Claudine Calmejeanne, 2004, 2 juin 1917.

<sup>155</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 121<sup>e</sup> RI, 3 mai 1917.

« Je ne c'est s'ils ne prendront pas une décision pour en finir avec ce carnage monstrueux qui ne cesse pas jour et nuit enfin je ne puis pas comprendre ou il veule aboutir si c'est la fin du monde ou quoi<sup>156</sup> »

« Ils » désigne dans ce dernier extrait les responsables de la guerre ou de sa durée, dans un texte caractéristique du rapport non construit et non maîtrisé au conflit qu'on a pu identifier. C'est cette perception floue et vague des décisions et des perspectives de fin qu'il faut désormais analyser.

### *2.2.2.2 Des fins alternatives*

À côté des représentations qui imaginent une guerre interminable suite à l'échec, et comme par compensation à un avenir aussi désespérant, de nombreux soldats formulent et imaginent des « fins » alternatives à la victoire. L'un d'eux l'explique : « Il n'y a rien à faire, ce n'est pas par les armes que l'on viendra à terminer la guerre, c'est autrement, c'est donc inutile de combattre<sup>157</sup>. » Pour terminer « autrement » la guerre, ces combattants retrouvent les utopies brèves » mises en évidence par R. Cazals dès 1915, adaptées au contexte plus troublé et plus difficile du printemps 1917, imprégnées en tout cas de l'immense espoir de fin préexistant à l'échec qui se voit réinvesti dans ces solutions et ces « fins » rêvées ou redoutées.

Certaines de ces représentations sont particulièrement vagues, indices d'un rapport entièrement subi à la guerre, à son issue et à ses « responsables » lointains. C'est ce que révèle un courrier tel que celui contrôlé au 355<sup>e</sup> RI vers le 10 mai 1917 : « Enfin vivement la fin et qu'ils nous accordent la paix car j'en ai assez de leur guerre<sup>158</sup>. » Une même désignation à la fois personnifiée et incertaine de ceux « ils » qui semblent pouvoir faire cesser « leur » guerre se lit dans une lettre contrôlée début juin : « Je me demande ce qu'ils attendent pour finir ce fourbi là car les poilus commencent à en avoir mar<sup>159</sup>. » Une lettre du mois de mai, enfin, permet de relier ces représentations à une position dominée dans l'espace social : « Il faut bien s'y soumettre puisque ça ne veut pas finir, pourtant on aurait bien besoin que ça finisse vite car on en a tous assez<sup>160</sup>. » La fréquence de telles représentations est perçue par les contrôleurs du courrier, qui écrivent, ainsi pour le 140<sup>e</sup> RI, au mois de juin : « Les hommes veulent la paix; on ne précise guère les moyens<sup>161</sup>. » Cette imprécision contribuera à rendre possibles les mutineries, vues comme un de ces événements permettant que « ça » se termine,

<sup>156</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 340<sup>e</sup> RI, 10 mai 1917.

<sup>157</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 71<sup>e</sup> RI, 10 mai 1917.

<sup>158</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 355<sup>e</sup> RI, 12 mai 1917.

<sup>159</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 219<sup>e</sup> RI, 2 juin 1917.

<sup>160</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 45<sup>e</sup> BCP, 19 mai 1917.

<sup>161</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 140<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

comme le souhaite ce soldat du 330<sup>e</sup> RI : « Le moral commence à baisser chez nous, nous sommes fatigués de cette boucherie, il serait temps que ça finisse<sup>162</sup>. »

D'autres représentations de la fin souhaitées sont, au contraire, plus construites et reliées à des informations politiques. C'est par exemple l'évocation d'une proposition à venir de l'Allemagne, attestant d'une certaine curiosité sinon d'un complet réalisme : « Il paraît que c'est aujourd'hui que la chambre allemande va faire ses conditions de paix. Vivement que ça finisse pour que ce fléau se termine bien vite<sup>163</sup>. » On lit un espoir comparable placé dans la Chambre française, début mai : « à la chambre les députés ont voté une loi pour nous faire avoir une indemnité de tranchée. Ils auraient mieux fait d'en voter une pour faire finir la guerre<sup>164</sup>. » Notons encore l'écart entre la représentation de ce combattant et la réalité politique – comme si une loi française pouvait faire finir la guerre, comme si l'Assemblée de 1914 pouvait voter une telle loi. On perçoit là un indice d'un rapport au politique ni entièrement absent, ni complètement maîtrisé, qui sera en partie celui des mutins, cherchant comme on le verra à alerter ou contacter leurs députés.

On mesure en tout cas avec quelle intensité des soldats guettent, au lendemain de l'échec, les nouvelles qui semblent pouvoir annoncer la fin. On lit cet appétit d'échappatoires dans le courrier d'un artilleur à son épouse, début mai, sans que soient détaillées les solutions conduisant à la fin précoce de la guerre :

« Hier j'ai rencontré un camarade qui a la conviction ferme que nous serons de retour pour le mois d'août. Ah, tu ne peux t'imaginer combien j'écoutais les arguments que ce jeune homme soutenait<sup>165</sup>. »

Un élément d'importance qui alimente ces espoirs de fin tient aux conditions socio-économiques bien plus difficiles que commencent à ressentir des combattants et leurs proches. Le thème de la « misère » et de la « famine » pour faire finir la guerre est ainsi relié à des expériences concrètes et inquiétantes, dès avant l'attaque du Chemin des Dames. On lit ainsi dans des courriers, dès la mi-mars :

« D'après ce que tu me dis du prix des denrées, notamment des pommes de terre, non seulement cette guerre ne peut durer, mais ce qui m'inquiète c'est de savoir comment nous vivrons l'année prochaine<sup>166</sup>. »  
« Voilà la misère qui va se faire sentir, il faudra bien que ça finisse, car si nous manquons les boches manquent encore plus<sup>167</sup>. »

---

<sup>162</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 330<sup>e</sup> RI, 7 mai 1917.

<sup>163</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 56<sup>e</sup> RI, 2 mai 1917. cf *Petit Parisien* du 16 mai : Scheidemann au Reichstag demande la « paix blanche et agite la menace de la Révolution ». Les nouvelles de « paix » apparaissent bien avec une fréquence accrue en 1917.

<sup>164</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 110<sup>e</sup> RA, 8 mai 1917.

<sup>165</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 10<sup>e</sup> RAC, 10 mai 1917.

<sup>166</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 6<sup>e</sup> Génie, 15 avril 1917.

<sup>167</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 14<sup>e</sup> RI, 17 mars 1917.

On voit que les Allemands sont censés souffrir davantage – effet, sans doute, de l'intense propagande sur le thème de l'Allemagne au bord de la famine et contrainte de consommer du pain de rationnement dit « KK » (*Kleie und Kartoffel*, son et pommes de terre). On relie toutefois ces représentations à des craintes pour la France et l'arrière, comme chez ce soldat du Génie : « J'ai la sensation que les civils ne tiendront pas un autre hiver<sup>168</sup>. »

Ces représentations de la fin par la famine et la misère sont très nettement réactivées par l'échec de l'offensive, qui les rend à la fois plus plausibles – le retour à une guerre d'usure épuisant les ressources – et plus souhaitables. Chacun use de ses références pour imaginer ce que cette « fin » pourrait être :

« Maintenant on cause d'aller en permission mais jamais de la fin de la guerre qu'on n'y croit plus et se ne sera que la famine qui l'arrêtera et suivre notre destin mais on commence à en avoir assez »

« J'ai le caractère tellement aigri, que je serais bien content de voir la révolution éclater en France ou la famine, quelque chose qui pourrait faire finir la guerre, maintenant qu'il n'y a plus de nourriture on nous donne de l'argent pour nous boucher le bec, en attendant le bonhomme s'affaiblit et ne pourra plus s'en relever, enfin c'est la destruction complète de la basse classe »

« Hier il y avait un breton qui rentré de permission était de quelques lieues de Rennes il dit que dans son pays beaucoup de vaches crèvent de faim rien a leur donné du jeon [jonc] en fleur enfin il faut que la guerre fini par la misère toute à fait jamais sa ne finira par les armes pourtant il en tombe des bons hommes en Champagne ces jours-ci<sup>169</sup> »

Trois soldats d'unités différentes, dont l'un aux références socialistes et un autre manifestement rural, évoquant tous trois la « famine » ou la « misère » pouvant faire finir la guerre en l'absence d'issue militaire. L'existence de telles craintes dans des sphères sociales différentes, même chez ce qui n'est peut-être qu'une minorité de soldats, est révélatrice. Elle inquiète d'ailleurs les contrôleurs, dans un autre régiment : « Le nombre de ceux qui montrent de la dépression est absolument anormal [...] l'on émet trop souvent l'idée que la guerre se terminera, non par les armes, mais par la misère<sup>170</sup>. » Cette idée trouve sa source dans l'expérience comme dans la circulation d'informations : « Je viens de lire sur le journal un article de Charles Humbert qui dit que la famine menace le monde entier », écrit un soldat<sup>171</sup>. L'idée est ainsi loin d'être absurde ou cantonnée à l'imagination trop vive de soldats las : elle est discutée en haut lieu, ainsi par le sénateur André Lebert à la Commission de l'Armée, le 24 avril : « Je ne nie pas que nous nous trouvions dans une situation assez dangereuse au point de vue de l'alimentation : la disette n'est pas très loin<sup>172</sup>. »

<sup>168</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, Génie de la 70<sup>e</sup> DI, 24 mars 1917.

<sup>169</sup> SHDT 16N1393, rapports de contrôle postal, 355<sup>e</sup> RI, 6<sup>e</sup> RI, 311<sup>e</sup> RI, les 12, 21 et 11 mai 1917.

<sup>170</sup> SHDT 16N1426, rapport de contrôle postal, 295<sup>e</sup> RI, 6 mai 1917.

<sup>171</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 339<sup>e</sup> RI, 10 mai 1917.

<sup>172</sup> Archives du Sénat, 68S78, Commission de l'Armée, procès-verbal de la séance du 24 avril 1917.

En revenant à la manière dont les combattants perçoivent ces enjeux, on doit de nouveau noter l'exposition des militaires à une série de nouvelles et d'analyses extérieures alimentant leurs visions de l'avenir. C'est net dans l'échange entre un soldat et son épouse sur la hausse des prix, idée immédiatement reliée à la « fin » :

« Tu me dit que la marchandise augmente toujours c'est par là que nous aurons la fin ce seras jamais par les armes »<sup>173</sup>

De même, la simple expérience d'une période de temps sans pluie conduit à anticiper un échec de l'agriculture, dans un renversement significatif, et perçu comme une chance :

« Jusqu'à la nature qui s'en mêle voilà maintenant le beau temps mais pas une goutte d'eau donc rien ne poussera, c'est ce qu'il faut ne nous en plaignons pas »<sup>174</sup>

Comme l'a noté Rémy Cazals, il est significatif de voir des cultivateurs souhaiter de mauvaises récoltes<sup>175</sup>. La conscience de cette transgression sur la question du « pain » est même très vive dans le courrier suivant, qui articule le souhait de fin (dont l'auteur sous-entend, de manière significative, qu'il n'est ni politisé ni révolutionnaire) à l'expérience concrète et en même temps presque impensable d'un pain moisi ou manquant :

« Je voudrais non seulement que l'on n'en mange du moisi [pain] mais je voudrais qui y an nés plus du tout hosi bien sur le front ca lintérieur set très dur de souété à ses parent quil net plus de pain. Mais sependant il niya que sete question la qui peut faire finir la guerre. Je marète ladessus car vous diriez que je suis révolutionnaire<sup>176</sup>. »

En effet, ce sont jusqu'aux rations distribuées au combattant qui entrent dans le rapport à l'avenir et à la « fin » rêvée du conflit, à travers la construction paradoxale d'une analyse à la fois pessimiste (famine probable) et optimiste (fin de la guerre), au mois de juin :

« Aujourd'hui l'on mange du pain qui est presque tout noir et en plus il est tout moisi je crois que la famine commence à se faire sentir plutôt que ça soit les boches qui crèvent la faim je crois que ça va être nous tant mieux si ça doit amener la fin<sup>177</sup>. »

« Depuis que j'ai été en perme le pain a changer beaucoup la nourriture est bien misérable je ne sais pas si on pourra tenir comme ça<sup>178</sup>. »

On voit donc que les horizons d'attente se construisent par des processus sociaux, dans un entre-deux qui relie les expériences, informations et curiosités individuelles à des préoccupations et des représentations partagées autour du thème de la « fin ». Dans l'ensemble, on doit s'intéresser d'autant plus à ces représentations qu'elles sont formulées sur le mode du constat et du fatalisme. Manger du pain noir et apprendre qu'on nourrit les vaches

---

<sup>173</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 83<sup>e</sup> RI, 14 mai 1917.

<sup>174</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 31<sup>e</sup> RIT, 3 mai 1917.

<sup>175</sup> R. CAZALS, « Méditations sur la paix... », art. cit. Des injonctions de combattants à ne plus cultiver la terre sont, de même, relevées au printemps 1917 par les préfets de plusieurs départements : J. HORNE, « Social identity... », art. cit., note 39, p. 127 et 134.

<sup>176</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 412<sup>e</sup> RI, 18 juin 1917.

<sup>177</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 6<sup>e</sup> RI, 24 juin 1917. Sans doute est-ce « le pain de guerre » plus noir qu'habituellement annoncé dans le *Petit Parisien* le 11 mai 1917.

<sup>178</sup> *Ibid.*

de jonc ne relève pas du pacifisme ni d'un rapport construit et militant à la guerre : ce sont plutôt des indices qui conduisent à construire un horizon de « fin » proche et probable, et à croire la continuation du conflit intenable. On le vérifie dans une lettre contrôlée au 226<sup>e</sup> RI, le 26 mai :

« Alors ma petite femme ça rouspète à Paris, quesque ça va être quand ce sera le pain, car nous autres on commence à la claquer et on nous donne plus que 2 boules et des biscuits pour 6, tu vois et tous les jours soupe aux biscuits. C'est dégueulasse, vivement qu'on la claque tout à fait comme ça ça arrêtera peut-être<sup>179</sup>. »

Tous les courriers contrôlés, cependant, n'ont pas cette neutralité interprétative. Pour un soldat plus ouvertement pacifiste du 71<sup>e</sup> RIT, la misère serait moins une cause directe de la fin qu'un *moyen* de faire prendre conscience de sa nécessité, en faisant éprouver à tous, population et dirigeants, la difficulté de la vie en guerre, vers le 10 mai 1917 :

« Tout le monde réclame la fin de ce terrible fléau la misère se fait sentir à grands pas mais elle n'est pas assez grande pour faire ouvrir les yeux du peuple et de nos gouvernants<sup>180</sup>. »

Un autre soldat met, lui aussi, explicitement l'accent sur la nécessité de faire « craquer » les civils, à la mi-mai : « Tant que vous ne crèverez pas de faim, la guerre ne finira pas, au contraire<sup>181</sup>. » Même minoritaires, de tels discours, dont l'animosité pour l'arrière doit également être reliée aux rancœurs et aux ressentiments éprouvés durant les trois années qui précèdent<sup>182</sup>, sont significatifs. Après l'échec du Chemin des Dames, il est possible de souhaiter que « ça » finisse au point de désirer la famine :

« Tu me dis que la misère devient grande à Paris pas assez car cela ne finira que par la misère, la famine d'un côté comme de l'autre. Eh bien, vivement que cela vienne et que cela finisse<sup>183</sup>. »

Ainsi, des discours extrêmes, signalés comme tels par les contrôleurs, indiquent qu'une fin à tout prix paraît souhaitable à certains, dans les premières semaines de mai :

« Je me réjouis quand j'apprends que tout manque et que tout le monde est réduit au même régime. Tous nous désirons la paix<sup>184</sup>. »

« Tout ce que je désire c'est que la guerre finisse au plus vite n'importe comment même que les boches iraient jusqu'à Marseille c'est toujours la même chose pour nous quard le travail que l'on fait c'est pour ces gros plein de soupes tous c'est buveur de sang cest assassin ces bandits qu'ils sont tous quard si la guerre dure cest bien raport à eux cette bande de vaches et quand tranchés on en voit pas un seul de cest fainéant là. »<sup>185</sup>

<sup>179</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 226<sup>e</sup> RI, 26 mai 1917.

<sup>180</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 71<sup>e</sup> RIT, 12 mai 1917.

<sup>181</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 299<sup>e</sup> RI, 15 mai 1917.

<sup>182</sup> John Horne montre clairement que l'animosité envers les profiteurs ou la vie perçue comme dissolue de l'arrière conduisait certains combattants à penser qu'« un peu de souffrance civile (excepté, toujours, la famille) – comme la privation et la faim – ne serait pas forcément mauvaise ». (J. HORNE, « Social identity... », art. cit., p. 125 : « A little civilian suffering (family always excepted) – such as deprivation and hunger – would be no bad thing. »)

<sup>183</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 270<sup>e</sup> RI, 9 mai 1917.

<sup>184</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 230<sup>e</sup> RI, 14 mai 1917.

<sup>185</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 143<sup>e</sup> RI, 8 mai 1917.



Ces discours attestent de la profondeur du souhait de « fin » chez ceux qui les formulent. Ils révèlent en même temps une dimension socio-économique généralement oubliée dans le contexte de 1917 : loin d'être uniquement relié à une situation militaire difficile fait d'attaques promises et ratées, celui-ci a plusieurs dimensions, qui correspondent aux identités multiples du soldat-citoyen – lequel perçoit aussi bien le blocage militaire que la cherté de la vie<sup>186</sup> ou l'évolution de la situation internationale. Cette dimension économique et sociale correspond par ailleurs aux efforts de certains pacifistes pour argumenter contre le conflit. Jean-Louis Robert a ainsi montré l'émergence fin 1916 d'une propagande qui tente de relier la durée de la guerre aux conditions sociales : « Plus la guerre se prolonge, plus la misère entre dans nos foyers » écrit le syndicat du Bâtiment en janvier 1917<sup>187</sup>.

S'il faut se garder de les généraliser, l'apparition de telles idées parmi les combattants est un signe d'une recomposition générale des discours sur la guerre, la promesse de la « fin » par la victoire militaire ayant reçu un démenti des faits et devant trouver d'autres modes d'actualisation. Il est à noter que l'idée d'une action collective contre la guerre n'est, entre la mi-avril et la mi-mai, pas encore présente. On verra quels événements du mois de mai 1917, dans l'armée, la société et à l'étranger, vont devenir autant d'alternatives pensables à la guerre. Ce sont d'abord les soubresauts de la hiérarchie militaire qui intriguent.

### **2.2.3 La fragilisation de l'armée**

Une dimension relativement moins connue des conséquences du « 16 avril » tient à ses effets sur l'institution militaire. Si la chronique du remplacement de Nivelle par Pétain, embrouillée par les contradictions des mémorialistes, est connue dans ses grandes lignes, elle reste obscurcie par la légende dorée, précocement solidifiée, qui veut que la nomination de Pétain ait « rassuré » ou « guéri » l'armée<sup>188</sup>. Pièce centrale de l'argumentation de Pedroncini, cette vision de Pétain en thaumaturge ne rend pas compte du trouble persistant de l'institution militaire qu'une étude des discours de combattants peut permettre d'aborder. Elle n'épuise pas les effets du désastre militaire sur l'armée, qui connaît une nouvelle recomposition due aux pertes.

---

<sup>186</sup> Les prix connaissent une hausse très brutale entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> trimestre 1917 : + 13,5% (Jean-Louis ROBERT, *Ouvriers et mouvement ouvrier parisiens pendant la Grande Guerre et l'immédiat après-guerre : histoire et anthropologie*, thèse, Université Paris-I, 1989, p. 1537).

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 1516.

<sup>188</sup> Parmi des dizaines, d'exemples, voir J.-B. DUROSELLE, *op. cit.*, p. 20, section intitulée : « Le Pétain de 1917 : le sauvetage de l'armée française », et toutes les mentions en ce sens dans les manuels scolaires étudiés par Emmanuelle PICARD, « Les mutineries dans les manuels scolaires français de l'entre-deux-guerres aux années 1980 », in A. LOEZ et N. MARIOT, *Obéir/désobéir... op. cit.*, p. 375-384, en particulier p. 379-380.

### 2.2.3.1 Des unités décimées, des officiers discrédités

Un effet direct et concret de l'offensive du 16 avril tient aux modifications qu'elle impose dans les unités ayant combattu. Les pertes presque toujours très lourdes vident les rangs, en particulier pour les officiers dont les pertes sont relativement plus élevées que celles des soldats durant le conflit. On en perçoit les effets dans les unités ayant connu des mutineries : le colonel blessé et évacué au 321<sup>e</sup> RI, la perte de 11 officiers au 3<sup>e</sup> bataillon du 32<sup>e</sup> RI, de 28 officiers au 162<sup>e</sup> RI<sup>189</sup>. Lors des incidents, il arrive que des chefs tout juste promus, nommés ou déplacés soient désarmés par leur méconnaissance des mutins : « Toi, ta gueule, tu ne nous connais pas », dit un de ceux-ci au colonel du 329<sup>e</sup> RI le 25 mai<sup>190</sup>. Ce fort renouvellement est aussi sensible chez les combattants. On trouve ainsi le soldat Mathieu arrivé au 97<sup>e</sup> RI le 17 mai, et participant à la mutinerie du 3 juin<sup>191</sup>, le soldat Laffite, à la 10<sup>e</sup> compagnie du 71<sup>e</sup> RI et qui, trois jours seulement après son arrivée, se fait arrêter pour avoir avec d'autres crié « à bas la guerre, vive la paix, des chefs il n'en faut plus, vive la sociale, ce ne sont pas vos ficelles qui nous font peur<sup>192</sup> », le soldat Dupire enfin, arrivé dans sa compagnie du 269<sup>e</sup> RI au matin du 14 août 1917, et arrêté le soir même pour ses cris d' « à bas la guerre... Le chef de bataillon je l'encule<sup>193</sup> ». On peut donc attribuer à l'offensive Nivelle, et aux renouvellements qu'elle entraîne, une relative déstructuration des rapports d'autorité, dont on a vu l'importance centrale dans la constitution et le maintien des cadres sociaux de l'obéissance.

On ne doit pas cependant surestimer ce phénomène. D'un côté, il est fréquent que des officiers ne comprenant pas comment des hommes qu'ils pensent connaître aient pu basculer dans l'indiscipline trouvent dans la désignation des soldats inconnus d'eux, « récupérés »<sup>194</sup> et nouvellement arrivés, une explication pratique mais peu étayée en fait<sup>195</sup>. C'est ainsi un élément de l'analyse d'ensemble proposée par le général Franchet d'Esperey à Pétain le 10 juin 1917 : « Les plus braves et les plus énergiques parmi les bons sont tués. L'infanterie compte maintenant dans ses rangs un grand nombre de récupérés<sup>196</sup>. » Par ailleurs, ce

<sup>189</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 50, 53,

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>191</sup> JM, dossier Bonniot, notes d'audience, 13 juin 1917.

<sup>192</sup> JM, dossier Marais, Rapport du capitaine Kalb commandant la 10<sup>e</sup> Cie du 71<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>193</sup> JM, dossier Dupire, Rapport du Lieutenant Cargon, 17 août 1917.

<sup>194</sup> Terme désignant les hommes initialement réformés ou affectés à l'arrière que les lois Dalbiez puis Mourier conduisent au front. Voir C. RIDEL, *op. cit.*.

<sup>195</sup> Voir ainsi E. MORIN, *op. cit.*, p. 152, et le rapport du général Bulot, 41<sup>e</sup> DI, 4 juin 1917, SHDT 24N932. On reviendra sur ces enjeux de stigmatisation (§ 4.2.1).

<sup>196</sup> SHDT 18N37, Rapport du général Franchet d'Esperey, 10 juin 1917. Ce discours tend à nier les effets de la guerre industrielle qui frappe indifféremment les « bons » soldats et les autres. Voir aussi le rapport cité en annexe 5A, et son inquiétude sur la valeurs des effectifs.

brassage n'est pas spécifique à 1917 : les taux de mortalité et donc de renouvellement dans les unités sont plus élevés au début de la guerre. Il s'agit d'un point notable mais pas d'une explication d'ensemble des événements inédits de 1917.

Des effets de fragilisation au moins aussi importants de l'échec du 16 avril tiennent à l'image de l'institution qui s'en dégage. Dans les témoignages et les courriers apparaît un doute fréquent sur sa solidité, doute qui entraîne une modification de la « structure des opportunités politiques ». Le système qui encadre les combattants est perçu, d'un coup, comme instable et fragile, et un espace pour l'action commence à se dégager. Quelles sont les modalités de cette ouverture des opportunités ?

Elles tiennent d'abord à une remise en cause du statut, du courage et de la compétence des officiers. On la lit par exemple sur les graffiti de permissionnaires :

« Les officiers sont des assassins qui nous conduisent à la boucherie » ; « Nos chefs en manque, ce ne sont pas des hommes » ; « A l'école, nos officiers » ; « Napoléon, si tu voyais les officiers d'aujourd'hui »<sup>197</sup>

On l'entend également dans des conversations de soldats rapportées par des enquêteurs : « Regardez-moi ces cons-là, ça ne sait même pas tirer et ça crâne<sup>198</sup> » ; et dans les procès-verbaux rapportant des paroles de mutins devenues, au printemps 1917, plus critiques et plus directes : « Nous sommes commandés par des nouilles qui font massacrer le monde<sup>199</sup>. » Ces critiques jouent un rôle important dans la mesure où la compétence d'un chef constitue, dans l'univers militaire, un des fondements unanimement reconnus de l'obéissance et de l'autorité. Au-delà, l'échec conduit les responsables politiques à envisager des remplacements et des sanctions, dont les nouvelles apprises et commentées par les soldats accroissent l'image de fragilité de l'institution militaire.

### ***2.2.3.2 L'instabilité du haut commandement***

Après l'échec d'une offensive préparée sous le gouvernement Briand, imposée à un gouvernement Ribot plus réticent, à l'image de Paul Painlevé, ministre de la Guerre sceptique, il est très difficile d'envisager que Nivelle puisse rester en place. Son remplacement devient un enjeu politique majeur, comme « l'affaire Joffre » dans les années précédentes – mais avec cette différence que ce remplacement est bien plus nettement marqué comme une sanction, après à peine quatre mois au commandement suprême. Les enjeux de ces manœuvres politico-militaires dépassent, comme dans le cas de Joffre, le seul souci de l'effort de guerre : à la

---

<sup>197</sup> IF, 21, 27 juin et 4 juillet 1917. Voir A. LOEZ, « Mots... », art. cit.

<sup>198</sup> SHDT 16N1521, rapport de l'inspecteur Hourbette, 6 juin 1917.

<sup>199</sup> JM, dossier Bauer, rapport du capitaine Anchier, 16 mai 1917.

nécessité de remplacer le responsable de l'échec s'ajoute, pour de nombreux parlementaires, la volonté de contrôler davantage et le haut commandement, et le gouvernement. On a vu que telle était la posture d'Abel Ferry, depuis 1915. C'est pourquoi on le retrouve occupé à ces intrigues en avril-mai 1917 : « Reste à liquider calmement Nivelles, rouage inutile. C'est à quoi je m'emploie<sup>200</sup>. »

Cette « liquidation » s'effectue en plusieurs étapes. Conformément aux règles ordinaires du jeu politique retrouvées malgré le contexte guerrier, elle est préparée par une campagne de presse, que remarque le colonel Herbillon : il note le 25 avril que « les manchettes de *l'Œuvre* sont significatives » contre Nivelles<sup>201</sup>. Surtout, de nombreux parlementaires et officiers supérieurs, agissent en coulisse, et font, tel A. Ferry, pression sur Painlevé, déjà mal disposé envers le généralissime avant le 16 avril<sup>202</sup>. À ces influences répondent les réticences de Poincaré, du ministre de l'intérieur Malvy, et du ministre des Colonies et ancien combattant mutilé André Maginot, adversaires, eux, de Pétain<sup>203</sup>. Ces manœuvres aboutissent en deux temps : préparant le terrain, la nomination de Pétain comme chef d'État-Major général, avec des attributions étendues, est annoncée le 30 avril, en même temps que l'éviction de Mangin, second de Nivelles<sup>204</sup>. Puis Pétain remplace officiellement Nivelles comme général en chef le 15 mai, décision prise le 10 mai et différée pour « adoucir la transition » selon Painlevé<sup>205</sup>. Ce remplacement est généralement décrit comme ayant des effets positifs et stabilisateurs dans les discours très construits et convenus de l'entre-deux-guerres (« c'est le général Pétain, et lui seul, qui a rendu sa foi à l'homme des tranchées », écrit sans excès de nuances un colonel<sup>206</sup>) repris par les historiens. Un regard sur les réactions des officiers et des soldats montre une réalité plus complexe, où le trouble et la fragilité soudaine révélées par l'institution désarçonnent, au moins autant que Pétain ne rassure.

<sup>200</sup> A. FERRY, *op. cit.*, p. 228.

<sup>201</sup> Col. HERBILLON, *op. cit.*, p. 69.

<sup>202</sup> Ainsi, le député et combattant le 16 avril Ybarnégaray, qui rend visite à Poincaré pour exiger le départ de Nivelles, et le général Mazel qui fait pression sur Painlevé. Voir les souvenirs (relativement vagues) d'Alexandre RIBOT, *Lettres à un ami : souvenirs de ma vie politique*, Paris, éditions Bossard, 1924, p. 196. Sur le rôle de Painlevé, voir plus généralement Anne-Laure ANIZAN, *Paul Painlevé, un scientifique en politique*, thèse, IEP de Paris, 2006, sous la dir. de Serge Berstein (qui propose p. 412 *sq* le récit le plus fiable de ces faits), et « Painlevé, parlementaire et leader politique », in Claudine FONTANON, Robert FRANK, *Paul Painlevé (1863-1933). Un savant en politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 57-70.

<sup>203</sup> Cf. A. FERRY, *op. cit.*, p. 230 : « En vain Maginot jeta-t-il sa béquille sur la table, en vain Malvy dénonça-t-il le péril que Pétain faisait courir à la République, Painlevé l'emporta. »

<sup>204</sup> La chronologie de l'éviction de Mangin, décidée initialement le 28 avril, est passablement embrouillée, celui-ci venant à minuit le 29 avril plaider sa cause au ministère de la Guerre, sans empêcher la confirmation de son départ le lendemain (P. PAINLEVÉ, *op. cit.*, p. 95). A.-L. ANIZAN, thèse citée, p. 423, apporte les compléments d'un collaborateur de Painlevé qui cite les « éclats de voix » et les « discours véritablement insensés » du général.

<sup>205</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>206</sup> Colonel CAMPAGNE, *Le Chemin des Croix*, Mesnil, Firmin-Didot, 1931, p. 254.

On peut d'abord dissiper une légende très largement répandue qui veut que Pétain ait été appelé pour lutter contre les mutineries, voire « sauver » l'armée<sup>207</sup>. Un simple regard sur la chronologie interdit en effet d'y croire, puisque les dates de cette nomination (30 avril, 15 mai) précèdent à la fois le premier incident pouvant être caractérisé comme un refus d'obéissance collectif (survenu le 29 avril au 20<sup>e</sup> RI, connu le 30), et surtout la remontée de l'information concernant les premières mutineries vers les hauts dirigeants politiques et militaires. En effet, les mutineries sont connues tardivement, et ce n'est qu'après la mi-mai qu'ils en prennent réellement conscience.

Poincaré mentionne ainsi dans ses souvenirs une conversation avec le Président du Conseil le 10 mai, alors que Pétain est déjà chef d'état-major : « Ribot me dit qu'il y a une crise latente du commandement, que le général Nivelle n'a plus d'autorité, que l'indiscipline s'étend partout et qu'il est urgent d'aviser. » Mais l'indiscipline dont il est question ici est celle des généraux qui critiquent ouvertement leur supérieur dans la sphère politique, non celle des mutins, pas encore connue. Dans ces mémoires, la décision du 15 mai n'est en rien reliée aux mutineries. Celles-ci ne sont pas non plus mentionnées dans son compte-rendu des Comités de Guerre du 21 mai, consacré aux « affaires grecques », ni du 24 mai. On trouve la première mention des mutineries uniquement le 29 mai : « Le colonel Herbillon m'apprend qu'il y a des symptômes d'indiscipline dans l'armée. Le moral se gâte, l'année 1917 s'assombrit déjà<sup>208</sup>. » On verra en quoi, début juin, les mutineries sont prises au sérieux et deviennent une affaire d'État. Cette prise en compte tardive est en tout cas confirmée par le colonel Herbillon, pourtant le mieux placé, à l'intersection du pouvoir politique et du GQG, pour connaître tôt de telles nouvelles. Ce n'est que le 26 mai qu'il note « quelques cas de mutineries dans nos troupes<sup>209</sup> ». Évoquant une réception plus tardive encore, Jean de Pierrefeu, rédacteur du communiqué, écrit que « brusquement au début de juin des nouvelles sinistres [de l'indiscipline] arrivèrent au GQG<sup>210</sup> ». Plus précis et plus plausible en raison de son statut d'adjoint de Pétain, Bernard Serrigny évoque, lui, la date du 20 mai pour les premières nouvelles de mutineries parvenues au GQG – en tout cas après la nomination définitive de Pétain comme généralissime<sup>211</sup>.

---

<sup>207</sup> Ainsi, pour un exemple récent, Rémy PORTE, « Comprendre la Grande Guerre », in F. COCHET et R. PORTE (dir.), *Dictionnaire... op. cit.*, p. XVI : « Pétain, nommé commandant en chef des armées françaises après les mutineries du printemps, travaille à rétablir le moral. »

<sup>208</sup> Raymond POINCARÉ, *Au service de la France : neuf années de souvenirs*, t. IX, *L'Année trouble*, Paris, Plon, 1932, p. 135, 137, 144 et 147. Il n'est pas inintéressant de noter que le désastre militaire n'avait pas suffi à « assombri » l'année de Poincaré.

<sup>209</sup> Col. HERBILLON, *op. cit.*, p. 96.

<sup>210</sup> Jean DE PIERREFEU, *G.Q.G. Secteur I*, Paris, Crès, 1922, t.II, p. 15.

<sup>211</sup> Bernard SERRIGNY, *Trente ans avec Pétain*, Paris, Plon, 1959, p. 146.

Le long récit que fait Painlevé de celle-ci ne mentionne en rien la nécessité de faire face aux mutineries, mais plutôt la rupture de la confiance entre Nivelles et ses cadres<sup>212</sup>. Seul, parmi les dirigeants, Ribot a prétendu après la guerre avoir informé la commission de l'armée le 9 mai de sa volonté de remplacer Nivelles par Pétain, afin de contrecarrer des « débuts de mutineries<sup>213</sup> ». Cette présentation avantageuse d'une nomination providentielle est toutefois contredite par les procès-verbaux de la séance, comme par les documents personnels de Ribot<sup>214</sup>. Il n'y a pas, début mai, de connaissance des mutineries au sommet de l'État. La grande préoccupation est, comme on l'a vu, celle des pertes et du fonctionnement du système de santé. La première information officielle parvenant au gouvernement sur les mutineries intervient le 28 mai 1917<sup>215</sup>, précédant toute une série de courriers et de directives attestant de la prise en charge d'une situation perçue comme grave uniquement à partir de cette date. A. Bach a montré le rôle qu'avait joué la mutinerie spectaculaire de la 5<sup>e</sup> DI, à partir du 28 mai, dans cette prise de conscience<sup>216</sup>. Revenons ainsi aux semaines qui précèdent, où le remplacement de Nivelles par Pétain n'a pas l'effet miraculeux que les visions postérieures lui confèrent.

Pétain n'est pas, depuis Verdun, un inconnu, et l'idée veut qu'il détienne une bonne réputation parmi les fantassins, en raison de son authentique volonté de préserver les effectifs dans la guerre industrielle<sup>217</sup>. C'est pourquoi on trouve, dans les lettres et les témoignages, de réelles notations positives au moment de sa première nomination, le 30 avril :

« La nomination du général Pétain nous avancera peut-être. Vous savez que c'est lui qui a dit à Verdun "On les aura"<sup>218</sup>. »

« En attendant Nivelles est remplacé par Pétain pour le plus grand bien de l'armée française. Ce dernier est un bon, je te l'assure »<sup>219</sup>

« [L'offensive] n'a pas donné ce qu'on en attendait mais elle nous a permis d'avoir Pétain c'est un gros résultat et cette nomination a été accueillie avec un vif enthousiasme car Pétain est un fantassin il sait ce qu'on doit demander à l'infanterie et ce qu'on peut attendre d'elle<sup>220</sup>. »

On note que ces trois courriers ont été écrits dans la première semaine de mai, avant les mutineries et avant même la nomination définitive de Pétain comme généralissime. Après

<sup>212</sup> P. PAINLEVÉ, *op. cit.*, p. 76-120.

<sup>213</sup> A. RIBOT, *op. cit.* p. 204-206.

<sup>214</sup> Archives du Sénat, 68S78, Commission de l'Armée, procès-verbal de la séance du 9 mai 1917 ; AN, Fonds Ribot, 563AP18, dossier sur l'offensive du 16 avril.

<sup>215</sup> SHDT 6N146, lettre du commandant en chef au ministre de la guerre, 28 mai 1917.

<sup>216</sup> A. BACH, « La gestion de la crise des mutineries par le haut commandement », in A. LOEZ et N. MARIOT (dir.), *Obéir/désobéir... op. cit.*, p. 201-215. Cf. *infra*, § 3.3.3.2, « Contre la menace ».

<sup>217</sup> Idée assez peu étayée par des études fiables : la biographie de Herbert LOTTMAN, *Pétain*, Paris, Seuil, 1984, est extrêmement imprécise et décevante pour ce qui concerne la Grande Guerre. Le personnage, son action et la construction de sa figure en 1914-1918 seraient justiciables d'un travail à nouveaux frais.

<sup>218</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 166<sup>e</sup> RI, 2 mai 1917.

<sup>219</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 132<sup>e</sup> RI, 5 mai 1917.

<sup>220</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 15<sup>e</sup> RI, 8 mai 1917.

celle-ci, un autre soldat écrit : « Le général Nivelles est bien remplacé, le choix a été excellent. Je crois que tout le monde sera content de Pétain. Pétain est l'homme qui plaît aux poilus<sup>221</sup>. » Ensuite, on trouve encore un graffiti de permissionnaire qui le compare favorablement à l'ancien général en chef : « Pétain ne fait pas comme Nivelles, ne nous fout pas dans le pétrain »<sup>222</sup>.

Toutefois, contrairement à ce que peuvent laisser croire les hagiographes postérieurs, il ne s'agit pas d'une joie sans mélange. Derrière l'individu, apprécié ou non, on commente l'événement du remplacement, qui indique une fragilité de l'armée, dans la mise en cause de son plus haut responsable. On s'appesantit parfois plus sur ce dernier que sur son successeur, comme ce soldat, dès le début du mois de mai :

« Sais-tu que Nivelles est à moitié remplacé par Pétain. En voilà encore un qui a réussi à faire tuer du monde et qui a tombé sur un bec avec son offensive. Je connais un régiment entier, ils sont revenus 78, une paille quoi<sup>223</sup> ! »

De même, chez Honoré Coudray le 17 mai, où l'on lit une certaine incertitude devant les nouvelles : « Que penser de ce qu'enregistre la presse? Pétain élevé à la dignité de généralissime. Le public éclairé n'a certes pas été surpris de cette détermination et d'un autre côté il est certain que Nivelles, pas chanceux, a été presque nivelé<sup>224</sup>. »

Ailleurs, l'événement est parfois noté sans aucun commentaire, comme dans les *Carnets* d'Étienne Grappe en date du 16 mai au 103<sup>e</sup> RI : « Nous apprenons sur les journaux d'aujourd'hui la nomination de Pétain au grade de généralissime<sup>225</sup> ». Le rapport lointain et non construit aux enjeux du conflit se vérifie également pour ce qui concerne le commandement, qui laisse indifférent bon nombre de combattants<sup>226</sup>. On retrouve une telle neutralité ou en tout cas de la prudence dans cette lettre d'un artilleur : « On nous a changé de commandement, ça ira peut-être mieux avec Pétain qu'avec Nivelles et comme le reste il faut attendre l'œuvre pour juger ce que l'on fera bien ou mal<sup>227</sup>. » Mais la satisfaction ou l'indifférence peut coexister avec le trouble ou l'inquiétude. Tel est le cas dans le témoignage du capitaine Morel-Journal, qu'il vaut la peine de citer longuement pour prendre la mesure de la déstabilisation de l'armée en 1917 :

« [26 avril] Nous avons eu, dit-on, plus de cent mille hommes tués ou blessés. le 1<sup>er</sup> corps, devant lequel la préparation d'artillerie avait été insuffisante, a été fauché par les mitrailleuses; le général qui le commandait et deux divisionnaires ont été "limogés". La division marocaine a

<sup>221</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 262<sup>e</sup> RI, 22 mai 1917.

<sup>222</sup> IF, 3 juillet 1917.

<sup>223</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 56<sup>e</sup> RI, 2 mai 1917.

<sup>224</sup> Honoré COUDRAY, *Guerre de 1914-1918, mémoires d'un troupier: un cavalier du 9<sup>e</sup> Hussards chez les chasseurs alpins du 11<sup>e</sup> BCA*, s.l., A. Coudray, 1986, p. 125.

<sup>225</sup> Étienne GRAPPE, *Carnets de guerre 1914-1919. 52 mois sur le front*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 135

<sup>226</sup> Sur le rapport aux généraux et au général en chef, voir R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 190-192.

<sup>227</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 252<sup>e</sup> RAC, 19 mai 1917.

été – une fois de plus – sacrifiée. En somme, opération blanche – car les pertes allemandes doivent atteindre les nôtres – mais échec moral pour le grand quartier général français dont c'était "la bataille", la bataille qu'il espérait décisive. Le général Nivelles, qui avait obtenu carte blanche, va certainement perdre, auprès du gouvernement et du parlement le prestige qu'il avait déjà perdu en partie auprès du ministère de la guerre ; toutefois, il est probable que sa haute situation le sauvera ; on ne peut toucher à lui de quelque temps sans avouer notre déception et encourager Berlin. J'imagine que le général Mangin, son lieutenant, payera pour lui. [...] [30 avril] Pétain est nommé chef d'Etat-Major général de l'armée. Il sera le conseiller du ministre et du comité de guerre, le grand chef. Enfin, voici *the right man in the right place*. [...] Toutes sortes de bruits courent sur Mangin : on va jusqu'à raconter qu'il s'est suicidé !<sup>228</sup> »

L'évaluation des résultats militaires de l'offensive se double d'une évocation des sanctions importantes, d'une analyse des rapports de force entre le politique et le militaire comme au sein de l'armée, et enfin de rumeurs extrêmes sur le sort du principal adjoint de Nivelles, alors l'un des généraux les plus connus, controversé et prestigieux, significatives d'un trouble profond. Ainsi, et même si l'on doit prendre garde au fait que le trouble s'écrit plus que la satisfaction, et que les officiers commentent davantage que les soldats une nouvelle affectant leur sphère professionnelle directe<sup>229</sup>, c'est une mention de l'incertitude liée à ces changements qui est bien plus fréquente dans nos sources, et ce dès la fin du mois d'avril, avant les mutineries.

On la lit ainsi, avec une alternance comparable entre « confiance » et « désarroi », chez le lieutenant du Fontenieux à la 168<sup>e</sup> DI :

« Peu à peu les nouvelles avec les journaux nous parviennent. La nomination de Pétain comme Chef d'État-Major général et attaché au gouvernement paraît bien extraordinaire. Lequel des deux commande, Nivelles ou lui ? Personne ne le dit. Puis c'est le départ de notre Commandant d'Armée, Mangin, qui nous étonne. On assure en même temps que ses collègues Anthoine et Mazel sont également remerciés. Personne autour de moi n'y comprend rien. Pétain a bonne presse : il inspire confiance, c'est vrai, mais tous ces changements ont l'air de traduire bien du désarroi. »<sup>230</sup>

De même chez le capitaine Henri Désagneux, le 1<sup>er</sup> mai :

« Le général Nivelles est dégommé. Pétain passe chef d'état-major général de l'Armée. Les bruits les plus divers circulent sur notre dernière offensive: déroute française, l'armée tombe dans une embûche, boches cachés dans des tunnels, 50.000 prisonniers. »<sup>231</sup>

On retrouve enfin l'information de ce remplacement, qui « n'excita ni surprise ni regrets », dans le témoignage du général Nayral de Bourgon, mais couplée à des rumeurs révélatrices de remplacement de « "Poincaré-la-guerre" par "Caillaux-la-paix" »<sup>232</sup>.

<sup>228</sup> Henri MOREL-JOURNEL, *Journal d'un officier de la 74<sup>e</sup> division d'infanterie et de l'Armée française d'Italie (1914-1918)*, Montbrison, Eleuthère Brassard, 1922, p. 326-329.

<sup>229</sup> Voir également la correspondance du général Guillaumat, qui craint la nomination de Foch, « un malade et un fou », et décrit cette période d'incertitude et de « basses intrigues, d'influences occultes et d'absence de gouvernement » (*Correspondance de guerre du Général Guillaumat, 1914-1919*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 208).

<sup>230</sup> J. DU FONTENIOUX, *op. cit.*, p. 644.

<sup>231</sup> Henri DÉSAGNEUX, *Journal de guerre 14-18*, Paris, Denoël, 1971, p. 122

<sup>232</sup> Général P.-E NAYRAL DE BOURGON, *Dix ans de souvenirs (1914-1924), Quatrième partie. La crise*, Nîmes, Chastanier frères et Almeras, 1931, p. 81-82.



Il est remarquable que chez ces quatre officiers le commentaire des informations officielles se double d'une nette attention aux rumeurs et aux bruits. Fréquente durant le conflit, mais portant généralement sur des enjeux moins lourds comme la destination d'une unité, elle est en elle-même le signe d'un contexte d'incertitude accrue. On retrouve ces modes alternatifs de perception de la situation chez les combattants dont de nombreux courriers attestent d'un trouble parallèle, centré sur une vision d'une institution militaire déstabilisée.

C'est parfois une réflexion vague et générale : « Chez nous grand chambardement de généraux, quelle pagaille, quelle salade<sup>233</sup>. » Mais certains discours vont plus loin. Un combattant demande ainsi dans une lettre, qui est à la fois une question et une information transmise sur l'échec : « Que pense-t-on à Paris de la nouvelle fonction du général Pétain. On n'ose sans doute pas avouer que le général Nivelle a fait tuer beaucoup d'hommes pour rien<sup>234</sup>. » Même réflexion sur un trouble que l'armée tenterait de cacher ou d'atténuer dans un courrier d'un soldat du Génie : « Les journaux semblent nous préparer au remplacement du Général Nivelle par le Général Pétain, ceci serait un aveu de l'échec de notre offensive en Champagne<sup>235</sup>. » Cet « aveu » est également lu par André Kahn : « La dégringolade de Nivelle ne m'étonne point. La dernière offensive est décidément un tragique fiasco<sup>236</sup>. » Un soldat du 298<sup>e</sup> RI écrit, lui, début mai : « On disait qu'à la suite de cette malheureuse offensive Nivelle serait démissionnaire c'est sans doute des canards cependant la fin viendra peut-être bien un jour<sup>237</sup>. » On voit que sans être absolument crédule de la nouvelle reçue, de manière encore une fois informelle, celui-ci la relie à l'horizon de « fin » de guerre resté prégnant au-delà de l'échec.

Il est net en tout cas que le changement de généralissime n'a pas d'effet univoque. Si certains se félicitent de l'identité du nouveau commandant, d'autres voient dans ce remplacement précipité un signe de faiblesse ou de fragilité de l'institution, forcée de reconnaître par là son échec. Cette déstabilisation institutionnelle est confirmée dans le rapport officiel du 3<sup>e</sup> bureau du 30 mai, le premier à tenter d'expliquer globalement la crise d'indiscipline : « les flottements survenus dans le haut commandement après le 16 avril ont eu

---

<sup>233</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 3<sup>e</sup> RIT, 19 mai 1917.

<sup>234</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 143<sup>e</sup> RI, 3 mai 1917.

<sup>235</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 7<sup>e</sup> Génie, 2 mai 1917.

<sup>236</sup> A. KAHN, *op. cit.*, p. 273.

<sup>237</sup> SHDT 16N1426, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 6 mai 1917.

des répercussions plus défavorables encore sur l'état d'esprit des troupes. Toute la période d'ordres, de contre-ordres de la fin d'avril a été tout à fait néfaste<sup>238</sup>. »

Ces flottements sont d'autant plus déstabilisateurs qu'ils sont amplifiés et déformés par des combattants qui imaginent des généraux punis ou suicidés. Appuyés sur la mise en cause – réelle – du haut commandement par les parlementaires, ils veulent croire à un châtiment exemplaire de chefs incompetents. Avec cette vision d'une armée fragilisée, c'est, encore une fois, la structure des opportunités pour l'action collective qui se modifie, laissant entrevoir des failles dans l'édifice institutionnel et l'autorité qu'il exerce.

### *2.2.3.3 Interpellations réelles et punitions rêvées*

Les manœuvres visant à aboutir au remplacement de Nivelles ont un versant discret et un versant public. Dans un espace politique de plus en plus conflictuel, où les paroles sont de plus en plus libres, on assiste ainsi à de graves mises en cause du haut commandement par des parlementaires, qui alimentent en retour le trouble des combattants. Ce sont 40 interpellations qui sont déposées entre fin avril et début mai, dont 12 consacrées à l'offensive. Si elles auront lieu en comités secrets, les journaux ont le droit de publier les motifs de celles-ci, qui sont parfois d'une stupéfiante vivacité. Ainsi, *L'Humanité* du 2 mai rapporte l'interpellation de Jean Hennessy, sur

« La nécessité de déférer devant un Conseil de guerre constitué à cet effet, et dans un délai d'un mois, les officiers généraux commandant devant l'ennemi, lorsqu'ils sont relevés de leur commandement<sup>239</sup>. »

Autrement dit : un député annonce publiquement vouloir traduire en conseil de guerre des généraux ! Mangin, relevé de son commandement le 28 avril, et Nivelles qui l'est à moitié depuis le 30 avril, sont visés. L'interpellation est d'ailleurs prolongée par une proposition de loi, elle aussi rendue publique, visant à réformer le Code de Justice Militaire afin d'y introduire des sanctions pour les « fautes personnelles des grands chefs<sup>240</sup> ». On perçoit ici quels effets déstabilisateurs peut avoir, pour l'armée, la revivification démocratique dont on a suivi les étapes depuis 1915. Ainsi, ces interpellations, largement relayées par la presse, peuvent d'abord fonctionner comme un signe de l'échec pour les soldats qui s'en doutaient mais n'en étaient pas informés :

---

<sup>238</sup> AFGG, V, 1, 2, annexe 372, rapport du 3<sup>e</sup> bureau au GQG, 30 mai 1917.

<sup>239</sup> *L'Humanité*, 2 mai 1917, p. 1. Hennessy est député de la Charente (inscrit à la Gauche démocratique, issu du centre-droit et se rapprochant des radicaux durant le conflit). Voir François DUBASQUE, *Jean Hennessy (1874-1944). Argent et réseaux au service d'une nouvelle République*, Rennes, PUR, 2008, 380 p.

<sup>240</sup> Proposition rapportée par le *Petit Parisien* du 23 mai 1917, déposée avec les députés Faisant et La Chery.

« Mon avis est que notre offensive n'a pas marché comme on l'espérait, que nos pertes ont été considérables et nos gains presque nuls. Pourquoi d'ailleurs certains députés vont-ils interpellier à la Chambre ? Pourquoi relève-t-on certains grands chefs<sup>241</sup> ? »

Elles alimentent surtout des fantasmes de punition, comme pour ce combattant : « Les fameux Nivelles et Mangin sont relevés de leur haut commandement ils auraient mieux fait en les faisant fusiller. Aussi à la Chambre il paraît que ça va ch... ces jours-ci<sup>242</sup>. » Certains vont plus loin dans la déformation consciente ou inconsciente des conséquences et imaginent, peut-être à la suite de l'interpellation d'Hennessy, des sanctions révélatrices d'un renversement souhaitable de l'état normal de l'institution. C'est par exemple cette idée exprimée au 279<sup>e</sup> RI : « Quant à l'affaire de Champagne dont tu me parles, on en entend parler ici aussi. C'est du propre; il paraît qu'il y a 3 généraux qui vont être traduits en conseil de guerre<sup>243</sup>. » De même, un soldat du 317<sup>e</sup> RI écrit, au début du mois de mai : « Nos braves députés auront toute ma sympathie s'ils se montrent impitoyables [pour les généraux] le 22 mai<sup>244</sup>... »

L'idée de la punition des responsables, qui survivra au-delà de la guerre pour constituer un *topos* de certains engagements pacifistes et antimilitaristes<sup>245</sup>, révèle des éléments importants : un renversement espéré des hiérarchies, la perception d'une crise institutionnelle grave, un déplacement souhaité du risque et de la violence redoutée vers les chefs. On en trouve un même indice dans le courrier suivant :

« Nous jubilons tous de voir les interpellations qui vont avoir lieu à la Chambre sur l'offensive en Champagne du 16 au 30 avril et que les officiers généraux qui ont fait des gaffes soient traduits en conseil de guerre avant un mois. Si tout ce pastis pouvait amener la paix ! Tous nous ne demandons que cela<sup>246</sup>. »

On voit l'importance et la cohérence d'un tel discours. La condamnation espérée des généraux est reliée au fonctionnement du système institutionnel et juridique dont on veut croire qu'il va, enfin, exercer ses redoutables prérogatives non plus sur les combattants mais sur des chefs incapables. On espère par là une primauté du politique sur le militaire. On imagine enfin que ces éléments confusément appris et compris – « tout ce pastis » – s'inscrivent dans l'horizon décrit comme partagé – « tous nous ne demandons que cela » – de la fin souhaitée. Enfin, ce passage révèle l'extrême porosité de l'armée aux nouvelles volatiles

<sup>241</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 110e RA, 8 mai 1917.

<sup>242</sup> SHDT 16N1426, rapport de contrôle postal, 370<sup>e</sup> RI, 4 mai 1917.

<sup>243</sup> SHDT 16N1426, rapport de contrôle postal, 279<sup>e</sup> RI, 9 mai 1917.

<sup>244</sup> SHDT 16N298, rapport de contrôle postal au GQG du 30 mai 1917, 317<sup>e</sup> RI, contrôle du 12 mai 1917.

<sup>245</sup> Voir par exemple Marcel FOURRIER, *L'Offensive du 16 avril 1917. Réquisitoire d'un ancien combattant contre le général Nivelles et son état-major*, « Conférences clarté », n°5, 1921 : « Les mutins de mai sont au bagne, le général Nivelles est au conseil supérieur de la guerre, jugez ! »

<sup>246</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 55<sup>e</sup> RI, 7 mai 1917. On peut lire un courrier comparable au 134<sup>e</sup> RI : « D'après les racontars sur notre offensive (loupée) nous avons eu tués 120.000 hommes [...] je crois, ma petite mère, que la paix n'est pas loin, car à la Chambre il y a de sérieuses interpellations à ce sujet et grande question de paix enfin, ma petite mère espérons-là et vivement que cela vienne. » (SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 134<sup>e</sup> RI, 11 mai 1917).

tenant au contexte politique, qui constitue un phénomène central. Il importe d'avoir présentes à l'esprit ces représentations d'une armée mise en accusation, à travers des généraux supposément jugés, au moment d'envisager les discours et représentations des mutins. La déstabilisation de l'institution militaire que dessinent l'échec et son aveu l'expose à des demandes et des revendications construites comme légitimes. L'arrivée de Pétain ne constitue donc pas un événement uniformément rassurant ou stabilisateur : elle peut être perçue, à travers les rumeurs qui l'accompagnent comme l'aveu d'une faiblesse, l'indice d'un trouble, et le signe que, l'armée commençant à reconnaître voire à juger ses erreurs, la revendication va devenir possible.

C'est par exemple un second graffiti de mutin, contredisant l'idée d'une confiance accordée immédiatement au nouveau général en chef par les combattants : « Pétain, fais gaffe à la Champagne, fais pas comme Nivelles »<sup>247</sup>. Phrase significative qui indique que s'instaure pour celui qui l'écrit un rapport de force se traduisant par un avertissement adressé au sommet de la hiérarchie. Les mutineries participent par certains côtés d'une telle logique : celle d'éprouver, par des revendications ou des manifestations, le nouveau pouvoir mis en place.

Nous en avons un autre exemple concret à travers la mutinerie d'une compagnie du 74<sup>e</sup> RI, le 7 juin, une semaine après la grande mutinerie bien connue de la 5<sup>e</sup> DI à laquelle ces hommes appartiennent. Le refus de monter en ligne et le départ vers l'arrière de ce groupe d'hommes s'appuie en effet sur le type de nouvelles que nous avons mises en évidence, ce que révèle l'un de leurs interrogatoires :

« J'ai vu Goulard parler aux cuisiniers de la 10<sup>e</sup> Compagnie et leur dire "je suis sûr que ma compagnie ne marche pas, ni moi non plus", il ajoutait qu'il y avait des émeutes à Soissons, que le général Lebrun [commandant le Corps d'Armée] avait été arrêté<sup>248</sup>. »

L'arrestation du général à l'arrière-plan, en plus des émeutes, autorise en quelque sorte l'indiscipline : l'obéissance n'est pas due dans les mêmes termes à une armée décapitée, mise en accusation ou déstabilisée. Et le procès rêvé d'un général atténue la culpabilité potentielle des mutins. On passe ainsi d'une configuration fermée à une configuration plus ouverte des opportunités, en lien avec un espoir plus général de « fin » et le contexte d'ensemble troublé que nous devons examiner.

Cette configuration plus ouverte est en fait double : la faillite de Nivelles expose l'armée à une mobilisation revendicative, lorsque, par les remplacements, sanctions et interpellations qu'elle affronte, elle semble avoir des comptes à rendre ; elle l'expose aussi à une contestation

---

<sup>247</sup> IF, 4 juillet 1917.

<sup>248</sup> JM, dossier Allix, notes d'audience, 24 juin 1917.

plus globale lorsque des rumeurs imaginent le suicide ou le conseil de guerre pour des généraux dans une logique du renversement généralisé des hiérarchies et des possibles.

De telles rumeurs deviennent plus fréquentes au cours du mois de mai, Ainsi à la mi-mai au 202<sup>e</sup> RI, reliant encore une fois l'échec de l'attaque et la punition des généraux : « Bien des bruits courent, on parle de 200.000 hommes hors de combat et des généraux fusillés<sup>249</sup>. » Un autre combattant exprime sa colère contre les officiers et imagine, à la fin du mois, un châtement plus direct pour l'un d'entre eux : « Nos généraux nous ont fait assassiner et vendus comme des moutons à la boucherie [...] notre artillerie a massacré nos propres troupes ; un colonel d'artillerie a été passé à l'arme blanche d'après le bruit qui court<sup>250</sup>. »

Ces rumeurs participent en fait d'une perception plus large qui voit l'ordre social entièrement renversé ou déstabilisé. Si, du 16 avril au milieu du mois de mai, l'armée et la société apprennent à faire face aux conséquences complexes, troublantes et douloureuses de l'échec, la fin du mois de mai voit un changement de nature dans les représentations. Dans une armée fragilisée et plus que jamais poreuse aux nouvelles extérieures et aux rumeurs, l'horizon d'attente de « fin » de la guerre, partiellement abandonné avec l'échec militaire, vaguement reporté sur des espoirs de « famine » ou la mise en cause des généraux, est puissamment réactivé par les événements déstabilisateurs qui s'enchaînent fin mai : grèves, conférence de Stockholm, radicalisation révolutionnaire en Russie, premiers signes d'indiscipline, rumeurs sanglantes. Si cette impression n'est pas forcément celle de tous les soldats, des groupes significatifs perçoivent la nécessité d'une fin, et le fait que, pour la première fois depuis 1914, « quelque chose bouge » et semble la rendre accessible. Cet horizon modifié ouvre, en retour, la possibilité de la désobéissance individuelle et collective.

## **2.3 La perception du désordre (mi-mai - juin 1917)**

D. Rolland a finement reconstruit les bornes chronologiques du mouvement des mutineries, et montré de manière convaincante qu'il se déclenche le 29 avril 1917, au 20<sup>e</sup> RI, restant limité à des incidents épars début mai, avant de se généraliser et de s'accélérer à partir

---

<sup>249</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 202<sup>e</sup> RI, 18 mai 1917.

<sup>250</sup> SHDT 16N298, rapport de contrôle postal au GQG, 30 mai 1917, 3<sup>e</sup> RI.

du 20 mai et de connaître un pic d'intensité entre le 30 mai et le 7 juin, où l'on compte quotidiennement une douzaine d'incidents, puis de décroître<sup>251</sup>.

Le contexte précis de la mi-mai au début du mois de juin doit donc être reconstruit, car il constitue l'arrière-plan direct des mutineries. Cela ne signifie pas qu'il en soit nécessairement une « cause » : on étudiera au chapitre 4 les logiques complexes du passage à l'acte. Pourtant, ce contexte – ces contextes, tant les événements sont nombreux – jouent un rôle important, en semblant modifier la configuration générale de la guerre. Les événements qu'apprennent les soldats (grèves, radicalisation révolutionnaire en Russie, massacres imaginaires à Paris, conférence pacifiste projetée à Stockholm, premières mutineries) créent une intense impression de désordre qui ouvre des choix, là où aucun choix n'était ouvert, sinon celui de l'évitement et de la « désobéissance dans l'obéissance ». Comme on l'a soutenu au chapitre précédent, l'obéissance d'une majorité de combattants jusqu'en 1917 relève peu d'une motivation idéologique qui disparaîtrait progressivement, usée par une guerre trop longue : elle relève avant tout de l'inertie de la guerre, événement ordinaire, dont l'évidence et l'inévitable quotidienneté sont rendues supportables par des interactions et des compensations. En ce sens, on obéit autant à tel ou tel officier que, plus généralement, à un ordre social stable où aucun événement ne vient déranger la continuation inexorable de la guerre.

La perception de cette « guerre-habitude<sup>252</sup> », avec son inertie et ses règles du jeu chèrement apprises, vacille et disparaît quelquefois des esprits au printemps 1917. L'accumulation d'événements déstabilisants, depuis l'échec de l'offensive, semble ouvrir l'espace des possibles à de nombreux soldats, leur permettant les mutineries : la première et la seule mobilisation d'ampleur durant le conflit. Le lien entre les contextes et les mutineries est multiforme : il tient à la fois à l'impression que la « fin » de la guerre approche, par la grève ou la révolution à Paris et Petrograd, et à la prise de conscience du fait qu'il devient possible et envisageable d'y contribuer par une action collective. C'est une fenêtre d'opportunité qui semble s'ouvrir pour la contestation de la guerre, dans les quelques jours à partir de la fin du mois de mai où s'additionnent les nouvelles troublantes et imprévues que l'on va analyser. Là encore, on décompose l'étude des informations de Russie, de Stockholm, de Paris et du front pour la clarté de l'exposé, mais c'est une véritable conjonction d'événements perçus qui contribue à dessiner cette situation instable et ouverte. Cette situation, en retour, rend possible et pensable l'action, suivant les logiques dessinées par H. Neveux mais aussi Eric

<sup>251</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 351 *sq.* Cf. *infra*, chap. 3, fig. 6, pour une courbe de cette évolution.

<sup>252</sup> Expression de A. DUCASSE *et al.*, *op. cit.*, p. 82.

Hobsbawm : « De façon générale, la passivité est préférable lorsque la structure du pouvoir – local ou national – est ferme, stable et "close", l'action politique lorsqu'elle paraît être d'une façon ou d'une autre changeante, mouvante ou "ouverte"<sup>253</sup>. »

Voyons d'abord par quels canaux cette situation changeante est apprise et perçue par les combattants.

### 2.3.1 La circulation accélérée des nouvelles

Il faut rappeler ici combien l'armée française, combattant sur son propre sol, échangeant courriers et colis avec l'arrière, connaissant des permissions qui conduisent du front à l'intérieur des dizaines de milliers d'hommes chaque semaine, est ouverte et poreuse. Cette porosité s'accroît au printemps 1917 par l'utilisation très intense d'un « circuit privé » de transmission des nouvelles, qui a permis comme on l'a vu une large connaissance de l'offensive Nivelle. Ce circuit parallèle est d'autant plus important que la parole officielle est largement discréditée par les nouvelles du 16 avril. Cela contribue à expliquer l'ampleur prise par certaines rumeurs, comme la « rumeur des Annamites » évoquant des soldats coloniaux massacrant les parisiennes, pour laquelle J.-F. Jagielski a récemment proposé une nouvelle analyse<sup>254</sup>. En même temps, sans que la censure se relâche ni que les journalistes se fassent plus hardis, des nouvelles déstabilisantes – grèves, conférence pacifiste, radicalisation révolutionnaire en Russie – deviennent impossibles à occulter et paraissent librement dans les journaux.

Ceux-ci sont largement accessibles aux combattants, qui relatent fréquemment des scènes de lecture collective, ainsi celle que note le brancardier Filoche, le 4 juin 1917 : « Sept heures du soir, l'infirmier et camarade Louis Perrier, qui aime à voir ce qui se passe, arrive au gourbi des grenades. Ensemble nous lisons le canard et nous parlons un bon moment de choses et d'autres<sup>255</sup>. » Suit une évocation des mutineries, qui n'ont évidemment pas été apprises dans la presse. La construction des horizons d'attente par les individus relève de processus multiples, les rumeurs et les conversations s'ajoutant à la lecture de journaux. Fabrice Pappola a montré que ce sont avant tout les grands quotidiens généraux qui sont

---

<sup>253</sup> Eric HOBBSAWM, « Peasants and politics », *Uncommon people. Resistance, Rebellion and Jazz*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1988, p. 146-165, citation p. 157-158 : « Broadly speaking, passivity is advisable when the structure of power - local or national - is firm, stable and "closed", activity when it appears to be in some sense changing, shifting or "open". »

<sup>254</sup> Jean-François JAGIELSKI, « Entre fiction et réalité, la rumeur des Annamites massacrant les Parisiennes », in A. LOEZ et N. MARIOT (dir.), *Obéir/désobéir... op. cit.*, p. 139-150.

<sup>255</sup> A. FILOCHE, *op. cit.*, p. 166.

diffusés dans l'armée, à hauteur de 80%<sup>256</sup>. Dans son témoignage, et en contrepoint de ce chiffre, le général Nayral de Bourgon fait réaliser en 1917 une enquête auprès des postiers sur les quelque 3000 journaux qui arrivent par abonnement à sa division, la 3<sup>e</sup> DI : ce sont des journaux d'opinion conservateurs tels *L'Action Française*, *La Croix* et *L'Écho de Paris*, qui arrivent en tête, sans doute pour les officiers, tandis que les grands quotidiens restent, au numéro, les plus lus<sup>257</sup>. Les chiffres mêmes sont révélateurs d'un large lectorat militaire.

Dans ces journaux, les informations accessibles sont plus déstabilisantes que jamais au printemps 1917 : critiques voilées, on l'a vu, sur l'offensive, suivies de l'annonce des interpellations ouvrant un espace à la critique politique ; récits de la révolution russe, annonce d'une conférence pacifiste. Il est vrai, par ailleurs, qu'un pacifisme plus affirmé parvient à se faire entendre : un périodique comme la *Tranchée républicaine*, parvient à faire paraître son premier numéro le 9 mai 1917, titrant « la fin du cauchemar » et consacrant sa Une aux rumeurs de paix et à la « guerre maudite ». Aussi, le constat du GQG, fin mai, est-il partiellement juste :

« L'idée et le mot de paix se multiplient dans les colonnes des journaux [...] ainsi la presse crée l'indiscipline dans l'armée et la démoralise ; elle diminue en même temps le moral de l'intérieur. Mais il y a un contact et un courant continu entre le pays et l'armée ; la démoralisation de l'une rejaillit sur l'autre et réciproquement ; et le mal va ainsi en s'augmentant<sup>258</sup>. »

Cette idée devient une explication courante des mutineries. De nombreux chefs militaires ont rétrospectivement fait peser sur la presse une accusation d'inconséquence, plaçant la circulation des nouvelles parmi les causes essentielles de l'indiscipline. Le général Dufieux écrit ainsi, en 1957, qu'au sujet de la révolution russe, « L'inconscience et la légèreté de notre presse dans la présentation des événements de ce côté dépassèrent toute mesure<sup>259</sup>. » Même idée exprimée, sur le moment, par le chef du 221<sup>e</sup> RI qui tente d'en comprendre la mutinerie et la relie explicitement à la porosité de l'armée aux nouvelles :

« En outre, le 4<sup>e</sup> régiment de la division parti depuis 4 mois a eu, lui aussi, de longs séjours à l'arrière. Tout cela les hommes le connaissent par les lettres de leurs familles. Aussi sentent-ils bien plus fortement leur fatigue. Enfin il faut reconnaître que les journaux ont une grande influence sur nos soldats et ces temps-ci les récits de tout ce qui s'était passé en Russie en a troublé beaucoup<sup>260</sup>. »

<sup>256</sup> F. PAPPOLA, thèse citée, p. 526-527.

<sup>257</sup> Gén.NAYRAL DE BOURGON, *op. cit.*, p. 99. Il précise bien que l'enquête effectuée auprès des postiers est illégale, n'entrant pas dans le cadre réglementaire du contrôle postal.

<sup>258</sup> AFGG, V, 1, 2, annexe 372, rapport du 3<sup>e</sup> bureau du GQG, 30 mai 1917.

<sup>259</sup> Général Jean DUFIEUX, « La crise du moral des troupes françaises au printemps 1917 », *Almanach du combattant*, 1957, p. 41-46, cit. p. 42.

<sup>260</sup> SHDT 19N672, rapport du lieutenant-colonel Micanel commandant le 221<sup>e</sup> RI, s.d. (12 juin 1917) sur les incidents des 2 et 3 juin à Mourmelon.



Le reproche se fait général, et associé à une analyse à la fois condescendante et réaliste de la recherche d'informations parmi les soldats, chez le général Franchet d'Esperey, qui réclame le 10 juin une

« direction intelligente donnée à la presse, dont le patriotisme n'est pas mis en doute. Mais les meilleurs ne se rendent souvent pas compte du mal causé par un renseignement mal digéré tombant au milieu de gens frustes, confinés des journées entières dans un abri ou, en permission, stationnant désœuvrés dans des débits<sup>261</sup>. »

Ces discours sont évidemment justiciables d'un travail critique qui pourrait sans peine y déceler une volonté de l'encadrement militaire de se défausser vers l'arrière et la presse de ses responsabilités. Le témoignage du général Taufflieb est ainsi manifestement reconstruit, rattachant artificiellement les mutineries au scandale du *Bonnet rouge*, journal financé par l'Allemagne<sup>262</sup>. On doit pourtant tenter, en partie, de prendre au sérieux ces idées, en mesurant ce que peut avoir de déstabilisant, au sein d'une institution reposant sur des principes d'autorité et d'obéissance indiscutée, l'apparition de nouvelles à même d'en saper les fondements. Il ne faut pas surestimer leur rôle ni attribuer aux soldats une croyance immédiate ou une adhésion mécanique aux informations reçues. Une lettre contrôlée début mai montre la distance entre la lecture de la presse et les réactions possibles des soldats :

« Les journaux sont désespérants quoique quand je les lis j'en pense un peu ce que je veux. Bien des camarades croient que nous ne passerons pas l'hiver, mais il y en a plus qui pensent le contraire. Je ne sais pas comment on le prendra quand arrivera la fin septembre si ce n'est pas fini<sup>263</sup>. »

En réalité, la porosité de l'armée aux nouvelles tient autant à une presse qui « démoralise » les soldats, suivant l'expression du 3<sup>e</sup> bureau du GQG, qu'à la circulation parallèle des informations due aux permissionnaires. Un courrier contrôlé fin mai, parmi des dizaines d'autres, en révèle l'importance :

« Les permissionnaires dépeignent la situation générale à l'intérieur comme assez inquiétante et disent que leur départ de la gare de Paris a été assez mouvementé, *Internationale*, cris, clameurs, etc.. En somme la lassitude de cet état de choses et surtout cette sensation de ne pas voir la fin devait amener cet état d'énervement ; c'est très regrettable certes mais il y a je crois urgence à chercher une solution au conflit<sup>264</sup>. »

Ces permissionnaires jouent un rôle d'autant plus important que la fin mai voit une accélération de leurs mouvements, afin de rattraper le retard accumulé en mars-avril en raison de la préparation et du déclenchement de l'offensive : près de 70.000 hommes sont en

---

<sup>261</sup> SHDT 18N37, Rapport du général Franchet d'Esperey, 10 juin 1917. Ces idées sont un décalque presque exact des propositions d'encadrement de la presse déjà formulées par Joffre en janvier 1915, dont André Bach a montré l'attention extrême qu'il portait avec le GQG aux questions d'information : *Fusillés... op. cit.*, p. 504.

<sup>262</sup> Général TAUFFLIEB, *Souvenirs d'un enfant de l'Alsace (1870-1914)*, Strasbourg, Imprimerie alsacienne, 1934, p. 337, voir la critique par D. ROLLAND de ces souvenirs, *op. cit.*, p. 224.

<sup>263</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 341<sup>e</sup> RI, 1<sup>er</sup> mai 1917.

<sup>264</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 169<sup>e</sup> RI, 30 mai 1917.

mouvement chaque jour entre le 21 et le 31 mai<sup>265</sup>. Le lien qu'ils établissent entre l'intérieur et le front, et la manière dont s'échangent et se diffusent des nouvelles est lisible dans le témoignage de Louis Désalbres. Il décrit à son retour de permission une scène de désordre, de discussion et d'interactions qui indique les thèmes et les nouvelles que nous allons analyser :

« Le 22 mai, je reprends la direction de Paris. Gare du Nord très houleuse. Les poilus s'agitent sur les quais. On parle de trahison de l'État-major et de séditions dans l'armée. Avec peine le train se met en marche dans un vacarme de cris et de chants séditionnels. Cependant l'énervement se calme à mesure qu'on s'éloigne de la capitale. En route, des permissionnaires ont stoppé le train en actionnant les freins. En pleine campagne on parlemente pour faire descendre les serre-freins occasionnels et finalement le convoi reprend sa route vers Fismes. [...] Dans le compartiment quelques soldats sommeillent. Ils appartiennent presque tous à la 31<sup>e</sup> DI. Alourdies par la trépidante course, rongées par le cafard, les têtes se penchent et oscillent sur les ventres.

- Savoir si la DI est encore en ligne ?

- Je n'en sais rien, je suis au DD [dépôt divisionnaire].

- Ah ! T'es pas pour y moisir au DD, depuis l'attaque du 4 mai, y a des trous à boucher. Ces salauds ! Nous faire attaquer sans préparation d'artillerie ! Y peuvent nous foutre au grand repos. On en a salement marre !

Et d'un coin du compartiment une voix s'élève comme un écho :

- Y a pause qu'on en a marre !

Depuis Paris c'est le même refrain : trahison, sédition, reddition. Les bruits les plus invraisemblables n'ont cessé d'alimenter les conversations : une armée en révolte marcherait sur Paris, on ferait venir des Annamites pour l'arrêter. Des troupes noires auraient tué des femmes et des enfants qui réclamaient du pain et la paix. Des permissionnaires occuperaient le Palais-Bourbon. Mangin, Marchand seraient fusillés. Nivelles se serait suicidé. Clemenceau serait en fuite, etc. La crédulité du soldat démoralisé n'a plus de limites. Tous ces "tuyaux" colportés de compartiment à compartiment, de wagon à wagon finissent par produire un réel énervement<sup>266</sup>. »

Ces rumeurs et ces nouvelles étranges sont ensuite rapportées et commentées dans les unités de ces différents soldats. Un autre permissionnaire, en date du 12 juin, évoque ces mêmes discussions troublantes : « Le voyage ne fut pas gai, à quelque corps qu'ils appartenissent, les hommes ne se contaient entre eux que des attaques mal engagées et tristement sanglantes, suivies souvent de mutineries<sup>267</sup>. » Enfin, les permissionnaires sont un vecteur privilégié de transmission du courrier, qui échappe ainsi au contrôle postal, ce que révèle la femme d'un mutin moins prudente que son mari : « [...] Ta lettre du 31 que tu m'as fait remettre à Paris par un permissionnaire et dont que tu me mets les détails de ce qui s'est passé. Je te jure que je suis bien de ton avis car tous les régiments devraient en faire autant car comme cela la guerre finirait<sup>268</sup>. » On le voit, les nouvelles de mutineries sont, comme les autres informations du printemps 1917, impossibles à cloisonner et à occulter.

---

<sup>265</sup> SHDT 6N93, mouvement des soldats isolés passés dans chaque gare, du 21 au 26 et du 26 au 31 mai 1917.

<sup>266</sup> L. DÉSALBRES, *op. cit.*, 22 mai 1917.

<sup>267</sup> Charles GALLIET, *Notre étrange jeunesse. Des jours sans horizon à la garde du Rhin, 1916-1919*, s. l., 1967, p. 60.

<sup>268</sup> SHDT 18N37, rapport de contrôle postal, 36<sup>e</sup> RI, 7 juin 1917.

Une des spécificités des combattants français en 1917 tient donc aux rapports sociaux intenses et multiples qui les relient à l'univers civil et à l'arrière, dont ils émanent, et dont ils participent en vertu de leur statut double de soldats-citoyens. Cela a pour conséquence une capacité remarquable à s'informer et à discuter des nouvelles qui traversent la société en guerre, plus forte que celle des combattants allemands et anglais, nettement plus éloignés et coupés, par la position même du front, de leur environnement social. C'est dans ce contexte spécifique, de porosité de l'armée française aux nouvelles, relié à la volatilité de l'information, à la distance vis-à-vis des sources officielles, à la multiplicité des énoncés déstabilisants disponibles, que vont naître les rumeurs et se diffuser les représentations constituant l'arrière-plan contextuel des mutineries, les associant aux grèves et à la Russie. On peut d'abord voir quelle force acquiert fin mai l'idée de paix liée aux actions des pacifistes russes ou socialistes français.

### **2.3.2 La visibilité nouvelle du pacifisme**

Quelle est l'influence de la révolution russe et de la conférence socialiste prévue à Stockholm sur le déclenchement des mutineries ? Pour répondre à cette question, on doit d'abord écarter un écueil. Il consiste à penser les relations entre mutineries et événements extérieurs en termes de liens matériels ou de traduction directe, comme si, pour avoir une influence, ces événements devaient nécessairement opérer une jonction, par l'intermédiaire de propagandistes secrets et d'agents révolutionnaires, avec les soldats du front. C'est une telle perspective qui motivait largement l'enquête de G. Pedroncini, et ses conclusions tranchées quant à l'absence de tout lien ou de toute influence extérieure sur les mutins. Sortir de ce schéma implique de considérer quels sont, pour les soldats, les modes d'appropriation autonomes d'information mis en œuvre, et la manière dont ces éléments contextuels peuvent être subjectivement articulés aux mutineries. Qu'ils n'aient pas de liens étroits et concrets avec des socialistes, des pacifistes ou des « maximalistes » russes, comme on les nomme alors, n'implique pas que les mutins n'aient pu y trouver des exemples, des modèles et des mobiles pour l'action, et placer dans leurs actes des espoirs de « fin ». Suivant quelles logiques ?

### ***2.3.2.1 Une petite lueur à l'est ? Lectures mutines des événements de Russie***

On observe des changements dans les représentations – souvent peu construites – de la Russie aux mois d’avril et surtout de mai, lorsque l’espoir de fin reporté et l’instabilité générale du contexte, associés à la publication de propositions de paix des « maximalistes » (repris ainsi dans *L’Humanité* le 14 mai) font entrevoir une issue possible au conflit. Fin mai, de plus, des séries d’articles ne se contentent pas de détailler les positions des différents groupes et acteurs politiques, mais évoquent ouvertement les brèches dans la discipline militaire. Ainsi, à partir du 20 mai, le *Petit Parisien* commence une série intitulée « la révolution russe au jour le jour », mentionnant le 24 mai les fraternisations, le 25 mai les comités de soldats, et adopte pour titre le 30 mai : « La crise de l’armée russe ». Le journal va jusqu’à reproduire des délibérations des soviets, ainsi le 25 mai 1917 :

« Le conseil des députés ouvriers et soldats a résolu: 1° Dans toutes les compagnies, bataillons, régiments [...] qu’on élise sans tarder des comités de soldats; [...] 3° Dans tous ses actes politiques, le groupe militaire est soumis au conseil des députés ouvriers et soldats; [...] en dehors des heures de service dans la vie politique sociale et privée, les soldats ont les droits de chaque citoyen. En particulier, le salut affecté aux généraux et le salut ordinaire obligatoire sont abolis; [...] chaque fois qu’il s’élèvera un malentendu entre officiers et soldats, ces derniers doivent s’adresser aux comités de leurs groupes<sup>269</sup>. »

On peut aussi y lire, le 31 mai, une harangue stupéfiante : « Citoyens-soldats [...] Faisons régner ici l’égalité ! Renvoyons nos officiers ! Élisons ceux qui nous paraissent dignes de nous commander<sup>270</sup>. » Dans *l’Illustration*, enfin, on peut voir des dessins de soldats sous le drapeau rouge, ce dont s’indigne un officier qui a entendu lors de la mutinerie de son 370<sup>e</sup> RI un soldat s’exclamer : « Les Russes étaient à cent ans en arrière, ils sont maintenant à cent ans en avant du reste l’humanité<sup>271</sup>. »

On voit que ces nouvelles dessinent un modèle possible à l’action des mutins. On le vérifie numériquement : sur 54 mutineries, 7 comportent une référence explicite à la Russie, comme à la 70<sup>e</sup> DI où un soldat cite en exemple à un ami les « mesures prises contre les officiers » par les soviets<sup>272</sup>. Le modèle des soldats russes est loin d’être majoritaire, mais il n’est pas inexistant. Surtout, même lorsque les mutins ne disent pas s’inspirer des soldats russes en révolution ou des socialistes pacifistes de Russie, l’action et les discours de ceux-ci, lointainement perçus et interprétés, participent d’un horizon déstabilisateur.

On le voit dans les commentaires saisis par le courrier, en hausse à partir de la mi-mai, de même que les mentions de la Russie dans les témoignages. On lit par exemple la crainte du

<sup>269</sup> SHDT 5N394, dossier de presse, extrait du *Petit Parisien*, 25 mai 1917, « la révolution russe au jour le jour ».

<sup>270</sup> Ibid.

<sup>271</sup> SHDT 16N1521, rapport du lieutenant-colonel Dussauge commandant le 370<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>272</sup> SHDT 16N1520, « Incidents à la 70<sup>e</sup> DI », lettres saisies (s.d.).

caporal Maret, écrivant le 16 mai à ses parents « on dit que la Russie va lâcher, alors nous si nous continuons, qu'est-ce que nous allons déguster<sup>273</sup> », et la confirmation des inquiétudes du lieutenant André Kahn, le 18 mai, dans un mélange caractéristique entre rumeurs, impressions et semi-confirmations par la presse :

« Les Russes font du bien mauvais ouvrage... Les bruits qui circulent au sujet de leur défection doivent être assez sérieux. J'ai lu *Le Temps* d'avant-hier. Les discours prononcés par les ministres socialistes à Petrograd aussi bien que les articles ambigus des critiques diplomates ne laissent guère d'espoir sur l'offensive de nos ex-alliés. Ils nous lâcheront un jour ou l'autre, si ce n'est déjà fait<sup>274</sup>. »

Un autre combattant très instruit, le normalien Marcel Clavel, écrit de même à ses parents le 15 mai 1917 :

« Le journal qui arrive à l'instant me donne un mauvais son de cloche sur la Russie. Ah ! ces utopistes ! Nos conventionnels étaient un peu plus réalistes que les socialistes du Comité des ouvriers et soldats<sup>275</sup> ! »

Ces inquiétudes d'officiers se retrouvent parfois chez les soldats, ainsi au 241<sup>e</sup> RI début mai :

« Les Russes ne foutent plus rien, ils font des discours et nomment des députés tous les boches qui étaient là-bas reviennent pour nous tomber dessus. Ils auraient mieux fait de rester tranquilles<sup>276</sup>. »

On trouve cependant chez les soldats du rang des commentaires plus vagues, où l'on retrouve l'idée que des événements lointains, même mal connus ou mal compris peuvent amener la « fin ». Ainsi, cette idée d'un « lâchage » n'est pas forcément évoquée avec crainte par certains combattants dans la mesure où cela participerait d'une « fin » plus proche, comme ici autour du 10 mai :

« le bruit court avec persistance ici depuis deux jours que la Russie nous aurait lâchés ! Si c'est vrai je crois qu'il faut y voir le commencement de la fin. Et ce ne serait pas trop tôt, car on frémit en pensant à la catastrophe véritable à laquelle nous courons<sup>277</sup>. »

Un autre soldat a entendu la même rumeur, alimentée sans doute par une suggestion de paix séparée formulée par des révolutionnaires, à la mi-mai : « Je ne sais pas si c'est vrai, le bruit court que la Russie a fait une paix séparée<sup>278</sup>. » Lucien Laby raconte, lui, que cette idée est transmise dans son unité par des prisonniers allemands – signe de sa diffusion : « Vingt-cinq prisonniers arrivent. Ils nous annoncent que les Russes demandent la paix. On leur fait porter nos blessés et les leurs à l'arrière<sup>279</sup>. » Cette même idée est reprise et critiquée par un

---

<sup>273</sup> Fernand MARET, *Lettres de la guerre 14-18*, Nantes, Siloë, 2001, p. 202.

<sup>274</sup> A. KAHN, *op. cit.*, p. 273.

<sup>275</sup> Marcel CLAVEL, *Ultime témoignage sur la Première guerre mondiale : par un conscrit de la classe 14. Lettres de guerre et carnets de route de septembre 1914 à juin 1917*, Toulouse, M. Clavel, 1982, p. 564, 15 mai 1917.

<sup>276</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 241<sup>e</sup> RI, 10 mai 1917.

<sup>277</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 203<sup>e</sup> RI, 11 mai 1917.

<sup>278</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 108<sup>e</sup> RI, 18 mai 1917.

<sup>279</sup> L. LABY, *op. cit.*, p. 251, 25 mai 1917.

correspondant qui est sans doute un gradé, et qui témoigne des discours tenus par les soldats ordinaires vers la même période :

« Et ces Russes nous laissent pas mal tomber les hommes au front au lieu de désespérer sans réjouissent croyant que tout cela amène la fin<sup>280</sup>. »

Cette perspective de la paix du côté russe est, au total, bien moins condamnée qu'approuvée dans les courriers contrôlés, car elle implique une fin de la guerre dont les soldats français ne pourraient être tenus pour responsables. Au même moment, un autre soldat écrit que les Russes dont il imagine la volonté de paix ont « raison » et peuvent permettre que « ça » finisse, idée exprimée avec une imprécision caractéristique :

« Voici que les Russes demandent la paix, ils ne veulent plus rien savoir, sans compter qu'ils ont bien raison. Je pense que cela va peut-être bien décider quelque chose et vivement que ça finisse d'un côté ou de l'autre<sup>281</sup>. »

On note enfin que chez un autre correspondant, au même moment, cette perspective est nettement articulée à un horizon d'attente de fin du conflit relié à la déception de l'offensive du Chemin des Dames :

« Je crois que cette terrible guerre ne durera pas longtemps à présent, car il est bien question que la Russie veuille la paix quelle qu'elle soit si la Russie signe la paix on pourrait s'attendre bientôt à en voir autant chez nous, vivement que ça vienne car la plus belle victoire c'est de revoir la vie des hommes et plus ça dure, plus c'est terrible et on avance très peu, car l'avance qu'on a fait en Champagne n'est pas importante<sup>282</sup>. »

La double perception d'une impossibilité à faire finir la guerre à l'ouest, et d'un événement déstabilisateur – fin de guerre, mais avec quelles conséquences ? – se lit également dans cet extrait intercepté dans la même unité :

« Si seulement la guerre pouvait finir avant qu'on y soient rendus pour le moment il est fort question que la Russie va signer la paix alors nous autres on va presque être forcés à finir aussi car pour reconduire les boches chez eux, il ne faut pas y compter<sup>283</sup>. »

Au total, on constate l'effet décalé dans le temps de cette révolution, à travers les surenchères des groupes qui s'y disputent le pouvoir, et qui sont lues à travers une grille de préoccupations spécifique aux combattants français : cela amènera-t-il la fin ? Pour certains, les événements de Russie dessinent une fin possible et plausible au conflit, plus plausible sans doute que les propositions de paix austro-allemandes de fin 1916 car séparées du front ouest et non soumises à des négociations entre alliés. Ces représentations ne naissent pas *ex nihilo* mais s'articulent aux faits relatés et mis en perspective par la presse :

« J'ai pu acheter hier et aujourd'hui l'édition départementale du *Petit journal*. A sa lecture il semble que la Russie est à la veille de lâcher pied. Il se pourrait bien que ce soit le fait qui amènera la fin de la guerre<sup>284</sup>. »

<sup>280</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 130<sup>e</sup> RI, 18 mai 1917.

<sup>281</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 138<sup>e</sup> RI, 19 mai 1917.

<sup>282</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 124<sup>e</sup> RI, 18 mai 1917.

<sup>283</sup> Ibid.

<sup>284</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 54<sup>e</sup> RA, 7 juin 1917.

Elles relèvent également des modes de discussion et de transmission d'informations non vérifiées mises en évidence plus haut, attestant d'une porosité de l'armée aux « bruits » et aux nouvelles déstabilisatrices :

« Ici le bruit court que le Russes ne se battent plus, qu'ils veulent signer la paix, on ferait bien d'en faire autant, ce ne serait pas trop tôt<sup>285</sup>. »

D'autres témoignages d'officiers attestent en tout cas que le sujet fait débat : « Les hommes commentaient entre eux la Révolution russe qui venait d'éclater<sup>286</sup>. » Et, tout en faisant la mesure de l'exagération rhétorique qui érige fréquemment en discours général ou consensuel les pensées de l'auteur, il est frappant de lire dans la correspondance de Pottecher, au 25 mai :

« Hier, j'ai pu avoir un journal et j'y ai vu le discours de Ribot. J'ai été, nous avons été très mécontents qu'on ait beaucoup applaudi la phrase sur les indemnités... et même celle sur les annexions. Nous acceptons plutôt les programmes russes: même ils sont rares, ceux qui ne seraient pas extrémistes<sup>287</sup>. »

Ce qui compte n'est finalement pas tant l'accord général ou non des soldats pour critiquer les buts de guerre français, rappelés dans ce discours de Ribot, ou pour appuyer les propositions de paix émanant de Russie, que la présence vérifiable de ce thème de « fin » de guerre venant, à partir de la mi-mai, ajouter à l'instabilité perçue du contexte et présenter une alternative possible – espérée ou redoutée – à la prolongation du conflit, offrant ainsi un arrière-plan à la mobilisation collective des mutineries.

On peut enfin voir en quoi, au cœur des mutineries, les événements de Russie iront jusqu'à offrir une référence positive et des modèles pour l'action à certains mutins, construisant explicitement un parallèle entre leur mouvement et celui des soldats russes : « Tous désirent la paix au plus vite ou la révolte qui ne tardera pas si la guerre ne finit pas on imitera les Russes qui n'en veulent plus et ils ont bien raison<sup>288</sup>. » Cette perspective est vue avec inquiétude dans une division de cavalerie, arme traditionnellement utilisée dans la répression du désordre, et où un témoin sent que l'exemple russe peut jouer :

« Si tout ne marche pas très bien à Paris il en est de même par ici. Il y a des meneurs qui deviennent dangereux car ils veulent faire une petite révolution "à la russe". On sent un malaise général dans l'air et tout le monde se base sur cette sensation pour prévoir la fin de la guerre comme prochaine<sup>289</sup>. »

---

<sup>285</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 91<sup>e</sup> RI, 18 mai 1917.

<sup>286</sup> Dr BRETONNEAU, « La guerre de 1914 du Dr Bretonneau. Souvenirs recueillis par un de ses amis, M. Bernard », *Le crocodile, Bulletin de l'internat de Lyon*, 1959, n°2, p. 30.

<sup>287</sup> J. POTTECHER, *op. cit.*, p. 167. Le 23 mai, Ribot a prononcé un discours public à la Chambre, se montrant rassurant quant à la situation russe, et dénonçant la formule « sans annexions ni indemnités ».

<sup>288</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 6<sup>e</sup> RI, 21 mai 1917.

<sup>289</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 9<sup>e</sup> Régiment de cuirassiers à pied (3<sup>e</sup> DC), 7 juin 1917. Notons ici aussi la prégnance de l'idée de « fin » de la guerre.

Si l'on ne trouvera pas de « soviets » à proprement parler lors des mutineries, on devra poser la question de ce que doivent les modes d'organisation, de délibération et de revendication des soldats français à l'exemple des Russes, ce qu'annonce dans son courrier un soldat du 333<sup>e</sup> RI :

« Rien ne fait présager que la guerre puisse se terminer un jour et chaque fois que quelques uns essaient d'en parler, vite le chœur de l'union sacrée entame les cantiques de la victoire, de l'abnégation et du stoïcisme des poilus. Peut-être un jour lesdits poilus finiront-ils par montrer les dents, et, comme les Russes, prendre part à la discussion<sup>290</sup>. »

Un autre soldat transmet à un ami une coupure de journal dans laquelle il lit la possible remise en cause de la discipline, à laquelle sa 5<sup>e</sup> DI a contribué :

« Je te joins un passage qui te montrera une réforme importante dans l'armée russe. Tu verras d'après ces nouveaux règlements ce n'est plus l'esclave sous la botte militaire. C'est le devoir librement consenti par chacun<sup>291</sup>. »

Au total, la révolution russe fournit des exemples et des espoirs de « fin », à défaut de trouver de nombreux militants. De plus, elle est relayée en France par la révolte du corps expéditionnaire russe, à partir du 13 mai 1917, qui inquiète le haut commandement. Les troupes russes sont retirées du front et isolées à l'arrière, avant la grande mutinerie du camp de la Courtine. On ne dispose d'aucun élément précis permettant de relier cette révolte des soldats russes en France aux mutineries françaises, mais les contacts entre les deux groupes sont une possibilité<sup>292</sup>. En tout cas, la révolution russe et donne une visibilité plus grande encore au thème de la paix et à la perception d'une instabilité, alors même que l'on discute d'une conférence socialiste pacifiste devant se tenir à Stockholm.

### ***2.3.2.2 Un espoir concret : la conférence de Stockholm ?***

Un autre événement contribue à dessiner un contexte exceptionnellement ouvert et instable au printemps 1917, s'accordant à l'horizon de « fin » de la guerre : la conférence pacifiste prévue à Stockholm. Celle-ci s'inscrit dans la continuité des conférences pacifistes précédentes de Kienthal et Zimmerwald, restées confidentielles et de peu d'ampleur. L'initiative de cette conférence est due au parti socialiste des Etats-Unis, ainsi qu'au socialiste belge Camille Huysmans. La perspective d'une telle conférence provoque des débats parmi les socialistes, progressivement tranchés : les socialistes minoritaires en France, opposés à la guerre, s'y rallient dès le 6 mai ; le soviétique de Petrograd appelle solennellement à s'y rendre le 15 mai ; le congrès du parti socialiste français décide finalement d'y participer le 28 mai 1917, au moment où le mot « Stockholm » a, selon l'expression de Madeleine Rébérioux, une

<sup>290</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 333<sup>e</sup> RI, 10 juin 1917.

<sup>291</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 31 mai 1917.

<sup>292</sup> Rémi ADAM, *1917, la révolte des soldats russes en France*, Pantin, Les bons caractères, 2007, p. 48-59.



« portée quasi hypnotique » dans l'opinion socialiste, tant sont forts les espoirs de paix qui s'y relient<sup>293</sup>.

Ceux-ci n'ont pas débouché sur la paix réelle, et les autorités françaises et allemandes ont interdit à leurs ressortissants de se rendre à la conférence, ce qui eut pour conséquence son effilochement puis son annulation. On ne doit pas pour autant tenir pour négligeables les espoirs, les anticipations et les mobilisations qui tendaient à voir dans « Stockholm » un réel espoir de paix – si l'on tient à intégrer dans le récit historique la « vision des vaincus »<sup>294</sup>. En effet, cet espoir inabouti peut motiver de réelles conduites, chez plusieurs soldats qui y voient une perspective de « fin », ou réagissent, après le 4 juin 1917, au refus de délivrer des passeports pour les socialistes français. L'espoir ou la déception de Stockholm constituent ainsi des motifs présents à l'arrière-plan des mutineries, contribuant à les rendre pensables et possibles.

Ainsi, plusieurs soldats s'en emparent durant la période, comme d'un nouvel élément tangible, bien que souvent perçu de manière vague et diffuse, susceptible de faire « finir » le conflit. Comme la nouvelle des grèves, c'est à partir de la mi-mai, et surtout entre la fin du mois et le début de juin, dans une période très étroite, que circule l'information de la conférence de Stockholm, de la volonté des socialistes français de s'y rendre puis de l'interdiction qui leur est faite, et qu'elle peut être utilisée dans les mobilisations des mutins. On lit d'abord, autour du 10 mai, les conversations autour de Stockholm dans un régiment territorial :

« Nous avons parlé avec le major une bonne ½ heure hier soir. Il est comme nous tous, il souhaite la fin. Je crois que la conférence qui va commencer le 15 en Suède va nous amener la fin car tout le monde en a assez, aussi bien l'officier que le soldat et avec cela le général Famine va se mettre de la partie c'est lui qui aura raison de tous ceux qui veulent aller jusqu'au bout<sup>295</sup>. »

On retrouve ici l'idée de la « famine » censée terminer le conflit, et la construction sociale d'un horizon d'attente à travers discussions et commentaires sur les événements présents et à venir. On est encore au moment où la conférence est annoncée sans que la participation des socialistes français soit confirmée. Celle-ci l'est au lendemain de leur congrès du 28 mai, ce qui provoque une recrudescence des commentaires dans un temps très court qui correspond exactement au pic d'intensité des mutineries, fin mai-début juin. Comme

---

<sup>293</sup> M. RÉBÉRIOUX, art. cit., p. 627. Voir également J.L. ROBERT, thèse citée, p. 1576, A. KRIEGEL, *op. cit.*, p. 154 sq, ainsi que Wim GEDOLF, *Stockholm 1917. Camille Huysmans in de schaduw van titanen*, Anvers, Contact, 1996, 507 p. (comporte une chronologie utile même pour les non-néerlandophones).

<sup>294</sup> On emprunte le titre à Nathan WACHTEL, *La vision des vaincus, les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole, 1530-1570*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1992.

<sup>295</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 109<sup>e</sup> RIT, 13 mai 1917.

toujours, les visions de l'avenir sont imprécises, hésitantes, mais indiscutablement orientées vers la « fin » :

« Nous avons appris que tous les socialistes de toutes les nations belligérantes allaient se réunir à Stockholm pour parler des conditions de la Paix, si cela réussit je crierais pour la 1<sup>e</sup> fois "vive la sociale" mais je crains plutôt que la conclusion soit la guerre civile<sup>296</sup>. »

« Je vois que les socialistes font des progrès, ils sont tous bien d'accord pour aller actuellement à la conférence de Stockholm. Ah, s'ils pouvaient arriver à quelque chose, c'est-à-dire à une entente internationale et qui nous amène ce jour tant désiré<sup>297</sup>. »

« J'ai espoir qu'un grand changement aura lieu, les grèves actuelles jouent déjà un grand rôle, maintenant si tu vois les journaux, la conférence de Stockholm amènera sûrement un changement dans les affaires<sup>298</sup>. »

On écrit, de même, le 30 mai : « On espère dans la conférence internationale de Stockholm<sup>299</sup> ». On retrouve cette idée à la 77<sup>e</sup> DI, dont les mutineries interviendront le 2 juin : « J'ai vu que les socialistes avaient décidé d'aller à Stockholm. Qu'ils s'arrangent vite car on commence à en avoir assez de cette vie de martyrs. Je ne sais pas ce qui se passera si on nous fait attaquer mais le moral n'est pas bon du tout<sup>300</sup>. » Denis Rolland cite également une lettre de la fin mai révélatrice de la manière dont l'événement est compris et approprié au front, dans l'imprécision et en conjonction avec un horizon de fin de la guerre :

« Ici, tous les soldats commentent Stockholm. La plupart ne savent pas au juste ce que c'est. Mais ils regardent ce mot comme quelque chose de nouveau, comme une branche de salut, une chance de paix<sup>301</sup>. »

En cela, « Stockholm » rejoint la « Russie » ou les « grèves » dans des représentations mobiles où le contenu des nouvelles compte moins que leur nouveauté, leur facteur d'incertitude et leur adéquation à l'horizon de « fin ». Mais la différence qu'introduit cet événement est double, en raison des enjeux politiques qui y sont liés et surtout de l'échéance précise qu'il représente. Soldat territorial éloigné des combats, attaché à commenter les soubresauts de la vie publique, et à éviter une révolution qu'il craint confusément, l'historien Jules Isaac mesure effectivement le lien fait par tous à l'époque entre « Stockholm » et la « fin », le 6 juin 1917 :

« Les permissionnaires rapportent de l'intérieur des impressions et des informations détestables. Si je te disais tout ce que j'entends raconter ! La mentalité russe est d'autant plus dangereuse qu'elle est simpliste et extrêmement contagieuse. On ne réagira jamais avec assez d'énergie. L'affaire de Stockholm n'est pas une petite affaire, bien qu'elle soit menée par de

<sup>296</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 169<sup>e</sup> RI, 30 mai 1917.

<sup>297</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 296<sup>e</sup> RI, 31 mai 1917

<sup>298</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 4<sup>e</sup> Génie, 31 mai 1917.

<sup>299</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 63<sup>e</sup> RI, 1<sup>er</sup> juin 1917.

<sup>300</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 77<sup>e</sup> DI, 159<sup>e</sup> RI, 30 mai 1917.

<sup>301</sup> SHDT 16N1521, rapport de contrôle postal, 1<sup>er</sup> juin, cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 323. Voir également les trois mentions de « Stockholm » relevées dans les correspondances de soldats languedociens en Orient par J. MAURIN, *op. cit.*, p. 590.

petites gens : mais son importance vient de ce qu'elle repose sur cette réalité profonde qu'est l'intense désir de paix dont les masses sont animées partout<sup>302</sup>. »

Un autre intellectuel, Jean Pottecher, socialiste, croit percevoir le potentiel révolutionnaire du moment lorsqu'il écrit le 30 mai, non sans l'idéaliser un peu : « Mais le grand événement, c'est l'enthousiasme et les espoirs que suscitent partout la motion du parti socialiste [décidant de se rendre à Stockholm] et les mouvements grévistes. On ne parle que de paix et de révolution, avec une *décision* que je n'ai jamais connue. Une occasion, disent-ils, et ils sont prêts<sup>303</sup>. »

On retrouve effectivement la perspective ou l'idée de cette conférence au principe de certaines actions durant les mutineries. Ainsi, le 30 mai, le soldat Barjolle du 274<sup>e</sup> RI répond à son capitaine lui demandant où il se rend, avec son groupe de 55 mutins : « Je vais à Stockholm<sup>304</sup>. » Arrêté, bien sûr, il n'ira nulle part. Le lien entre l'indiscipline militaire et les nouvelles de l'extérieur est toutefois net.

L'importance de l'enjeu est encore attestée par la réactivité du commandement à cette question. Tenu informé de la hausse des faits de mutineries fin mai, Pétain estime que la délivrance des passeports pour Stockholm pourrait accrédiiter les espoirs de paix et de « fin » formulés par les mutins. Il fait donc pression sur le gouvernement, le 31 mai, pour que les passeports soient refusés<sup>305</sup>. Les mutineries sont alors une réelle affaire d'État, comme on le verra. Cette décision, connue début juin, à des dates variables suivant les unités et les individus, est scrutée avec attention par des combattants qui en ont fait une échéance et un prétexte possible à la désobéissance. Georges Cuvier décrit ce phénomène à la 69<sup>e</sup> DI :

« Par les journaux lus avec avidité, on sait qu'une conférence doit se réunir à Stockholm, pour rechercher des bases de paix. Naturellement nos députés pacifistes veulent s'y rendre; ils ont demandé au Gouvernement leurs passeports [...] Les Poilus attachent à ce fait une importance capitale. Un mot d'ordre circule: "coup de chambard s'il y a refus" [...] le jour où la réponse à la brûlante question doit être connue, il y a foule pour guetter les porteurs [de journaux]<sup>306</sup>. »

On trouve effectivement à plusieurs reprises des traces directes de cette attente ou de la colère face au refus des passeports dans l'action protestataire durant les mutineries. C'est, d'abord, un soldat qui témoigne de son inquiétude face à cette décision, et la relie

---

<sup>302</sup> J. ISAAC, *op. cit.*, p. 270, 6 juin 1917.

<sup>303</sup> J. POTTECHER, *op. cit.*, p. 168, 30 mai 1917. L'exagération même de ce témoin, ou ce qui nous paraît tel rétrospectivement, est en soi révélatrice : elle illustre l'ouverture des possibles à laquelle des hommes comme lui ont pu croire, et ce d'autant plus que leur culture politique antérieure leur permettait de lire en ce sens des événements déstabilisateurs.

<sup>304</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 171.

<sup>305</sup> D. ROLLAND, *Ibid.*, p. 324 ; cf *infra*, § 3.3.3.2.

<sup>306</sup> Georges CUVIER, « En révolte », *Almanach du combattant*, 1932, p. 316.

explicitement à l'indiscipline : « Je ne sais ce que va produire le refus aux socialistes de se rendre à Stockholm, sans doute ça va surexciter les esprits<sup>307</sup>. »

Le 2 juin, ce sont des soldats de la 62<sup>e</sup> DI qui refusent d'effectuer une relève et restent dans une creute. Parmi les motifs exposés à l'un des officiers qui enquête, un des soldats explique : « On a refusé d'autoriser d'aller à Stockholm les gens qui voulaient parler de la paix, ce ne sera jamais fini<sup>308</sup>. » On remarque que ces « gens » ne sont pas ici désignés comme des socialistes ou des pacifistes : nouveau signe que l'espoir de « fin » de certains soldats est irréductible à des étiquettes ou des catégories projetées à partir des craintes des autorités ou des clivages politiques. Le 5 juin, ensuite, à Chivres, au bivouac du 21<sup>e</sup> RI, deux soldats haranguent leurs camarades en ces termes : « Pas de passeport pour Stockholm, pas de passeport pour les tranchées<sup>309</sup> ! » De même, le principal organisateur de la mutinerie de Cœuvres, le soldat Georges Pernin, en a fait un élément central de sa mobilisation, comme le montre la note rejetant la demande de révision déposée par son frère, une des seules sources fiables de cette affaire incomplètement documentée :

« Pernin a été incontestablement l'un des meneurs: il n'a peut-être pas organisé par avance la mutinerie, mais il est parti des premiers en criant "en avant"; il a, par la suite, harangué les délégués auxquels il exposait qu'il était fatigué de la guerre et que le gouvernement, en refusant les passeports pour Stockholm "écartait tout espoir de paix"<sup>310</sup>. »

On retrouve, enfin, des tracts ronéotypés intitulés « à Stockholm ! » sur les mutins du 298<sup>e</sup> RI, fin juin, au moment où la conférence n'est plus tout à fait envisageable, ce que déplore ce tract :

« [...] Que d'espoir ce mot, ce nom d'une ville avait mis dans le cœur d'un peuple. Ce mot était synonyme de Paix. Des délégués de toutes les puissances devaient se rencontrer à Stockholm pour parler de Paix. Et une lueur d'espoir en une paix prochaine brillait dans nos yeux. Brutalement nos gouvernants (qui n'ont pas su faire la guerre) viennent de nous signifier que nous n'avons pas le droit de parler de Paix. C'est le peuple qui se fait massacrer et il n'a pas la parole. [...] On change les Généraux (sans les fusiller) et on recommence ! Cette comédie va-t-elle durer ? Le Gouvernement Révolutionnaire Russe nous invite à une conférence internationale et nos gouvernants refusent les passeports ! Il ne nous donnent qu'un seul droit, celui de nous faire massacrer. [...] Nos camarades du Gouvernement provisoire de Russie nous convient à parler de Paix à Stockholm, il faut que nous y allions. Si nous en sommes empêchés, agissons sans retard<sup>311</sup>. »

On tient là les indices, chez un certain nombre de mutins, d'une politisation, d'une volonté et d'une capacité à relier le mouvement des mutineries à un enjeu plus large dont il nous faudra comprendre les ressorts. Il nous faut pour l'instant mesurer les effets des

<sup>307</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 108<sup>e</sup> RI, 4 juin 1917.

<sup>308</sup> JM, dossier Baron, procès-verbal Vieu, 3 juin 1917.

<sup>309</sup> JM, dossier Redouté, procès-verbal Quillard, 13 juin 1917.

<sup>310</sup> AN, BB18-6350, 51BL6985, note du 27 avril 1921.

<sup>311</sup> SHDT 19N305, tract « à Stockholm », s.d. (fin juin 1917). Le tract, qui émane d'un improbable « comité pacifiste des ouvriers et soldats français », atteste des efforts faits à l'extrême-gauche pour rejoindre le mouvement des mutineries, avec retard et après l'essentiel de celles-ci. Voir infra, § 6.2.3.

événements précipités, resserrés dans une étroite chronologie, fin mai-début juin, coïncidant exactement avec le pic de l'indiscipline, sur celle-ci. Rappelons et précisons de nouveau le statut des analyses qui précèdent : elles ne visent pas à soutenir que la perspective d'une paix par la « Russie » ou « Stockholm » devient générale ni même majoritaire parmi les combattants, même si ce thème informe de manière forte de nombreux actes de mutinerie.

Ce que l'on peut montrer et vérifier, en revanche, c'est que les énoncés et éléments disponibles, et auxquels l'espoir de « fin » du conflit peuvent se raccorder, se multiplient avec rapidité ; que la configuration générale des possibles évolue avec un contexte perçu par tous comme plus mouvant, instable et imprévisible – qu'on s'en félicite ou qu'on le condamne ; que les nouvelles et les rumeurs invérifiables, ou accréditées en dehors des circuits officiels de transmission des informations, permettent à certains d'imaginer des issues possibles et proches au conflit. C'est sur ce contexte perçu, dans le temps très bref où se succèdent ces événements, comme porteur de fins possibles que certains soldats deviendront des mutins, y voyant une opportunité et une occasion de passer à l'acte. Le 1<sup>er</sup> juin, un rapport du service de renseignements aux armées, sans faire de la Russie et de Stockholm des causes directes des mutineries, pèse avec lucidité leur rôle :

« Les événements de Russie, l'attitude connue des brigades russes, l'ampleur donnée par les journaux à l'action pacifiste qui conduit à la conférence de Stockholm, ont servi à précipiter le désarroi<sup>312</sup>. »

La première grande vague de grèves du conflit survenant à Paris et dans d'autres villes au mois de mai 1917 accroît évidemment cette instabilité réelle et ressentie.

### **2.3.3 L'instabilité de « l'autre front »**

Même sans tenir compte des nouvelles de Suède ou de Russie, les mutineries ont lieu dans un contexte social agité. Les travaux de Jean-Louis Robert ont établi le « très haut niveau de luttes sociales » dans la deuxième moitié de la guerre<sup>313</sup>. Les grèves parisiennes du mois de mai, en particulier, constituent un arrière-plan aux mutineries, les pics d'intensité des deux mouvements correspondant presque exactement, une nouvelle fois, fin mai-début juin. S'intéresser aux perceptions de ces grèves par les soldats du front conduit à ne pas raisonner exclusivement à partir du caractère non révolutionnaire de celles-ci, avéré par les historiens. Nombre de soldats, et parmi eux de mutins, veulent croire que dans ce mouvement social dont

---

<sup>312</sup> SHDT 16N1485, rapport de synthèse du SR, 1er juin 1917, période du 10 au 25 mai.

<sup>313</sup> J.-L. ROBERT, « The parisian strikes (August 1914-July 1919) », in Leopold HAIMSON, Giulio SAPELLI, *Strikes, social conflict and the First world war. An international perspective*, Milan, Feltrinelli, 1992, p. 29-44, citation p. 30.

ils perçoivent des nouvelles souvent déformées, existe un potentiel d'instabilité pouvant permettre de « finir » la guerre. Surtout, ils sont des témoins directs ou indirects, à travers ces grèves d'ampleur, d'une brèche massive et inédite du conformisme social en temps de guerre, fournissant un exemple de démarches revendicatives ou du moins montrant que la rupture avec les comportements d'obéissance est envisageable ; dessinant peut-être un mouvement social conjoint.

Là aussi, il convient de prêter attention à la chronologie, pour voir comment les perceptions d'abord diffuses d'une « fin » possible par la grève sont précisées et radicalisées à la fin du mois de mai, alors que le conflit social lui-même change de nature. Initialement, celui-ci est en effet peu politisé, même si le 1<sup>er</sup> mai 1917 a été, pour la première fois, l'occasion d'un important rassemblement opposé à la guerre place de la République, entraînant des heurts avec les forces de l'ordre, aux cris d'« à bas la guerre<sup>314</sup> ! ». Les grèves d'ampleur qui suivent sont toutefois peu politisées : ce sont les « midinettes », ouvrières de la couture, qui défilent dans Paris afin d'obtenir la « semaine anglaise (de cinq jours) et des augmentations de salaire : « On aura nos vingt sous<sup>315</sup>. » La mobilisation est forte et durable, mais, dans un premier temps la contestation de la guerre y est absente ou très marginale.

Pourtant, cette vague de grèves, apprise et appropriée, comme les autres éléments du contexte de 1917, tant par les journaux que par le déplacement des permissionnaires, en y ajoutant le rôle prépondérant du courrier qui relate parfois l'expérience directe de gréviste d'un proche et surtout d'une épouse, alimente au front des craintes et des espoirs. Pour un lieutenant tel André Kahn, c'est dès le 23 mai la crainte d'une « grève générale », thème prégnant de l'avant-guerre désamorcé par l'Union sacrée, qui reparaît<sup>316</sup>. Analyser les réactions des soldats face à cette forte et inédite vague de grèves est rendu complexe par les lignes de partage sociales qui peuvent subsister au front. Il faut faire la part d'un ressentiment parfois présent envers les ouvriers d'usine, évoqué sans nuances par D. Rolland – « considérés par les soldats du front comme des planqués<sup>317</sup> » – et qui nécessite encore des travaux plus approfondis. Il faut en effet tempérer ce phénomène indéniable par le caractère sexué des mobilisations grévistes de mai 1917, ressenti et perçu comme tel par de nombreux soldats. Les grèves « féminines » sont alors vues par certains d'entre eux comme la manifestation d'une collaboration possible entre hommes et femmes, et le lieu d'une solidarité

---

<sup>314</sup> J.-J. BECKER, *1917... op. cit.*, p. 109 : au meeting du 1<sup>er</sup> mai à Paris, 5000 personnes crient « à bas la guerre ». Voir également A. KRIEGEL, *op. cit.*, p. 161 sq.

<sup>315</sup> J.-L. ROBERT, thèse citée, p. 1539.

<sup>316</sup> A. KAHN, *op. cit.*, p. 274

<sup>317</sup> *op. cit.*, p. 343.

à construire, en particulier pour ceux qui sont issus des régions industrielles, comme au 129<sup>e</sup> RI, régiment composé largement de Havrais et Rouennais et dont un soldat imagine qu'à l'occasion de la marche projetée sur Paris, « les midinettes devaient venir en devant de nous<sup>318</sup> ».

Il est toutefois certain que la nouvelle des grèves présente une ambivalence, perceptible lors des premières nouvelles en mars, dans un courrier d'un soldat du 98<sup>e</sup> RI :

« Tu m'apprends une mauvaise nouvelle, comme tu dis, vu que vous êtes en grève. Faut espérer que ça ne durera pas, car ça pourrait parfois aller très mal. Mais c'est ce qu'il faudrait peut-être. Si ça allait plus mal dans le civil on aurait des chances de finir plus tôt. Je crois qu'ils ont envie de faire comme les journaux disaient de Berlin qu'on a mitraillé femmes et enfants. Je crois plutôt que c'est leur futur dessein, car justement ils appuient beaucoup sur l'article, mais les salauds qui oseront vous toucher, malheur à eux. Après tout vous êtes notre patrie. Notre premier devoir c'est de vous défendre, au cas où il y aurait danger, ça ne me fait rien de quitter les boches qui sont devant nous pour nous défendre de ceux qui se trouvent à l'arrière<sup>319</sup>. »

L'indécision caractéristique de bien des soldats au printemps 1917 se retrouve : on craint à la fois la grève pour ses conséquences possibles, en même temps qu'on l'espère presque dans la mesure où elle peut faire « finir » le conflit. On remarque l'apparition du thème de la répression et des femmes grévistes mitraillées, en Allemagne : comme pour la « famine », un thème initialement destiné à démontrer la faiblesse de l'adversaire par la propagande patriotique (celle des « journaux ») sera retourné et réutilisé par les combattants dans les rumeurs qui feront croire que des Annamites « massacrent » femmes et enfants à Paris, comme on le verra. On perçoit en tout cas, avant même l'amplification des grèves, qu'elles peuvent être reliées à un espoir de « fin ».

Ensuite, si les grèves sont relativement peu mentionnées au cours du mois de mai, c'est à la fin de mai et début juin que le thème revient régulièrement dans les correspondances et les discussions, au moment où intervient une politisation et une radicalisation du mouvement. Jean-Louis Robert a ainsi montré les mutations survenues autour des 28-30 mai dans les mobilisations parisiennes : aux couturières s'ajoutent les « munitionnettes » des usines d'armement, tandis que les cortèges se font plus nombreux et plus massifs. On compte ainsi 54.000 grévistes le 30 mai, date à laquelle des milliers d'ouvrières passent à Issy et Boulogne afin de débaucher et de mobiliser. Le cortège de grévistes traverse ensuite Paris, diffusant des rumeurs de « révoltes d'annamites et d'empoisonnement de viandes », aux cris de « Vive la paix ! » et derrière des pancartes « à bas la guerre », sous le drapeau rouge<sup>320</sup>. En effet, les

---

<sup>318</sup> SHDT 19N305, rapport de contrôle postal, 5<sup>e</sup> DI, 6-9 juin 1917.

<sup>319</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 98<sup>e</sup> RI, 24 mars 1917, lettre saisie du soldat Giroux. On trouve effectivement de tels récits dans la presse française : pour un exemple postérieur, voir *Le Petit Parisien* du 18 avril 1917 (« Grèves sanglantes à Berlin et à Leipzig »).

<sup>320</sup> J.-L. ROBERT, thèse citée, p. 1540-42.

discours et le contenu de la mobilisation devient nettement orienté contre la guerre, ce que confirment deux manifestantes du 30 mai, disant à des soldats belges que « ce n'est pas pour la grève que nous faisons cela, c'est pour la paix<sup>321</sup> ».

Cette radicalisation a été effectivement notée par les contemporains. La presse remarque, ainsi le 27 mai dans *Le Petit Parisien*, le « caractère assez différent » et plus violent des grèves. Surtout, cette nette mutation dans la nature du mouvement social est perçue par les combattants. Ainsi, c'est le 28 mai que le témoignage, généralement peu perméable aux nouvelles et au contexte social ou politique, de Lucien Cocordan en fait état pour la première fois : « À Paris, c'est un chambard du diable, ce n'est que grévistes, principalement chez les femmes, couturières, usines à munitions, alimentation, tout en grève. Où cela nous mènera-t-il<sup>322</sup> ? » Les grèves sont bien le signe de l'incertitude sur l'avenir. On perçoit cette évolution de manière encore plus nette dans le témoignage d'Henri Charbonnier, qui atteste du changement de nature perçu des grèves féminines. Le 22 mai, au début de sa permission, elles ne semblent présenter qu'un caractère pittoresque et sont commentées avec condescendance :

« J'ai pu partir ce matin et arriver à Paris à 11h du matin pour tomber en pleine grève des midinettes. Le poilu étant très sympathique au public parisien et aux midinettes en particulier, nous avons failli être portés en triomphe et enrôlés dans le mouvement dessiné en faveur de la semaine anglaise. On croirait voir une grève de pierrots dans toutes ces jeunes filles se tenant par le bras et chantant sur un air connu leurs réclamations sur l'augmentation de vie chère et la semaine anglaise. Les arpettes en tête n'étaient pas les moins tapageuses et, porteuses de bâtons ayant à l'extrémité un drapeau, elles parcouraient les rues de Paris, pour se jucher de temps en temps à 15 sur le même fiacre qui les conduisait manifester devant le couturier ou la modiste desquels elles attendaient l'approbation de leurs revendications. Grèves insignifiantes et même encouragées par le public des terrasses de café qui, au moyen de leur obole dans la quête qui se faisait, payait le droit de se réjouir les yeux devant cette quantité de femmes manifestant sur les boulevards. »

Au retour de permission du même témoin, le 2 juin, la grève n'est plus un simple spectacle pour les flâneurs. Elle s'est chargée d'un sens politique et d'un potentiel d'instabilité, avec un déplacement perçu des secteurs en grève vers celui, stratégiques, de l'armement :

« En passant à Paris, j'apprends que les grèves ont revêtu un tout autre caractère et se sont un peu généralisées. La couture et la mode ont obtenu satisfaction, mais la grève des munitionnettes, en demandant la paix et le retour des maris, prenait un tout autre aspect. Le chiffre des grévistes, évalué à 20 000 devant la Bourse du travail, est assez impressionnant. Toutes ces femmes, les bras en dehors, faisaient le geste de dire : plus de munitions pour faire tuer les nôtres<sup>323</sup>. »

<sup>321</sup> Cité par E. CRONIER, « Le rôle des permissionnaires parisiens dans la révolte de 1917 : un front contaminé par Paris ? », in A. LOEZ et N. MARIOT, *Obéir/désobéir... op. cit.*, p. 125-138, cit. p. 130.

<sup>322</sup> L. COCORDAN, *op. cit.*, 28 mai 1917.

<sup>323</sup> H. CHARBONNIER, *op. cit.*, 22 mai et 2 juin 1917.



On lit la même mutation du regard entre le 20 mai et le début du mois de juin chez André Kahn, tenu informé – comme le sont alors l’essentiel des soldats – par des lettres, dans son cas celles de sa femme. Le 23 mai, apprenant les grèves féminines, il les voit comme « une petite effervescence due aux ardeurs printanières » ; mais le 6 juin, il s’inquiète davantage car les nouvelles reçues sont plus alarmantes :

« Fichtre ! Tu me dépeins Paris sous un jour assez sombre ! La grève générale des ouvriers, des munitions et quoi encore ? La garnison consignée, les mitrailleuses prêtes<sup>324</sup>. »

Un soldat affecté à Paris perçoit, de même, et du côté des forces de l’ordre, la menace diffuse que semblent désormais représenter les grèves pour l’ordre social, début juin :

« Mais dans Paris, la situation a dû s’aggraver : tous les officiers sont consignés au quartier. Depuis quelques jours, nous avons constaté de grands changements dans l’attitude de la foule. Finis, chez les petites ouvrières, les sourires aux officiers décorés ! Nous voyons maintenant des fleurs rouges à leurs corsages, et, dans leurs yeux, des regards de défi. [...] On annonce, est-ce ce soir-là ? des colonnes de manifestants (des émeutiers en puissance) qui marchent sur le Sénat. La Garde Républicaine, qui y assurait le service, va être relevée pour rester groupée et pouvoir intervenir en force. C’est ma compagnie qui est désigné pour prendre le service à sa place au palais du Luxembourg. Cette fois, heureusement, c’est une fausse alerte<sup>325</sup>. »

Transmises sur le front par journaux et surtout par les canaux parallèles de circulation des informations déjà évoqués, ces grèves plus politisées contribuent à dessiner un horizon instable et incertain. Elles sont alors systématiquement rapportées à une perspective de fin de guerre, comme l’écrivent plusieurs rapporteurs du contrôle postal : « Les grèves de Paris intéressent beaucoup les hommes qui semblent en être très satisfaits, pensant qu’elles amèneront la fin de la guerre<sup>326</sup> » ; « Nombreux sont ceux qui voudraient voir les grèves prendre de l’extension espérant que nos gouvernants se décideraient plus facilement à conclure la paix<sup>327</sup>. » On trouve en effet l’expression de cette idée dans de nombreuses correspondances, fin mai-début juin, avides de nouvelles et d’une aggravation de la situation :

« Toute ces grèves faciliteront peut-être la fin de la guerre et ce ne sera pas trop tôt. Qu’en penses-tu par là-bas<sup>328</sup> ? » ;

« Et ces grèves de Paris est-ce que ça s’aggrave. J’espère que oui<sup>329</sup>. »

« Que se passe-t-il actuellement à Paris, des grèves éclatent partout. En êtes-vous aussi du mouvement ? Est-ce cette fois le commencement de la fin ? Je vous assure qu’on en a marre à la fin<sup>330</sup> ! »

« Il y a beaucoup de femmes grévistes d’après ce que l’on dit. Elles ont bien raison. Si au moins les femmes pouvaient décider de la fin<sup>331</sup>. »

<sup>324</sup> A. KAHN, *op. cit.*, p. 274 et 276.

<sup>325</sup> Robert TROCMÉ, *4 ans, 11 mois, 11 jours*, Paris, Atit, 1959, p. 181-182.

<sup>326</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 70<sup>e</sup> BCA, 3 juin 1917.

<sup>327</sup> SHDT 16N1399, rapport d’ensemble du contrôle postal pour la III<sup>e</sup> armée, 2 au 8 juin 1917.

<sup>328</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 205<sup>e</sup> RI, 1<sup>er</sup> juin 1917.

<sup>329</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 6<sup>e</sup> DI, 11 juin 1917.

<sup>330</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 8<sup>e</sup> Zouaves, 28 mai 1917.

<sup>331</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 56<sup>e</sup> BCP, 30 mai 1917.

« Je crois que quand nous prendrons les lignes si veulent nous faire attaquer ça sera dur les bonhommes ne voudront pas marcher, les grèves sont partout pour dire, à Rennes qui n'est pas loin de chez nous je ne sais si tu le sais les grèves y sont de ce moment. Vivement que ça s'aggrave plus que ça pour mettre fin à cette maudite guerre. Si jamais ma lettre est décachetée je m'expose à me faire... Mais je m'en<sup>332</sup>... »

Dans le même ordre d'idées, certains escomptent tirer des grèves des effets plus immédiats, en appuyant le mouvement dans les usines d'armement : « si on avait plus de munitions tu sais ça irait bien<sup>333</sup>... ». Les mécanismes de transmission de l'information, de discussion et d'adhésion sont bien résumés par cette lettre lue au 115<sup>e</sup> BCA :

« En ce moment la grève règne à Paris et il paraît que ça force à déclencher une paix favorable pour tous. Ici il s'en parle beaucoup et nous avons même l'espoir de ne plus remonter aux tranchées. Beaucoup de permissionnaires qui passent par Paris et qui reviennent nous disent que tout Paris fait grève ; ils se baladent dans les rues avec des pancartes écrites : RENDEZ NOUS NOS POILUS ! tout en sortant les drapeaux rouges. Les femmes attrapent les soldats et ne veulent plus les laisser partir<sup>334</sup>. »

Si l'on ne sait pas ce que serait une « paix favorable pour tous », il est net que l'événement décrit ici comme nouveau, imprévu et explicitement opposé à la guerre permet de l'espérer. Appris par les permissionnaires, il est directement relié à la situation des militaires pour qui l'important est de « ne plus remonter aux tranchées ».

Pour comprendre ces représentations, il faut voir que le motif de la grève permet aux soldats d'imaginer une fin réaliste (et reliée consciemment ou inconsciemment au thème, antérieur au conflit, de la grève générale, que l'Union sacrée avait discrédité), tout en compensant le blocage militaire qu'ils vivent. D'une certaine manière, l'enthousiasme de ces soldats pour les grèves vient de ce qu'elles semblent les décharger de la responsabilité d'obtenir la « fin » et la victoire, dont ils voient combien, dans la réalité des combats, elle les élude.

Même pour des soldats qui ne manifestent pas de croyance irraisonnée dans une solidarité entre grévistes et soldats, les mouvements sociaux contribuent à modifier le rapport de forces entre ceux qui souhaitent la fin du conflit et les jusqu'au-boutistes, et la structure des opportunités politiques :

« On a bien parlé des grèves en Allemagne, mais en France elles commencent à se dessiner aussi, cela va sans doute décider ceux qui peuvent entamer les pourparlers de paix à être moins exigeants<sup>335</sup>. »

On voit aussi dans cette lettre, comme pour le thème de la « famine », le retournement des motifs de la propagande sur l'Allemagne affaiblie par des troubles internes, dès lors que

---

<sup>332</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 70<sup>e</sup> RI, 2 juin 1917.

<sup>333</sup> SHAT 6N146, rapport de contrôle postal, 30 juin 1917.

<sup>334</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 115<sup>e</sup> BCA, 3 juin 1917.

<sup>335</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 4<sup>e</sup> Génie, 31 mai 1917.

des indices indiscutables du même type sont perceptibles en France. On voit surtout que c'est, encore et toujours, à la question de la fin et de la paix que les événements sont rapportés.

Cet espoir de fin s'articule pour certains à une culture politique qui valorise la grève, dans une acception révolutionnaire, et en permet une appréhension favorable pour autant qu'elle ne se laisse pas désarmer par des hausses de salaires :

« Alors cette grève que nous attendions tous avec impatience est finie ; nous espérions que les femmes allaient voir que notre infect gouvernement va nous mener à la boucherie jusqu'au dernier et que l'après-guerre sera la famine, mais non, encore cette fois on va se contenter d'une petite augmentation de salaire [...] Nous n'aurons la paix que lorsque les capitalistes jugeront qu'il y a assez de prolétaires tués. Le gouvernement a peur de nous, il a surtout peur des femmes contre lesquelles il ne pourrait rien faire si elles réclamaient la fin de la guerre. [...] Nous comptons sur vous et nous sommes prêts à suivre le mouvement car nous voyons bien maintenant qu'on cherche à nous exterminer jusqu'au dernier<sup>336</sup>. »

Rares sont les sources témoignant d'un rapport aussi construit au sens social et politique des grèves. Elles attestent bien davantage de l'incertitude supplémentaire – ajoutée, répétons-le, aux rumeurs sur l'armée, aux nouvelles de Russie et de Stockholm, exactement en même temps – susceptible de s'articuler à un horizon de « fin » partagé. S'y ajoute le premier écho de l'indiscipline :

« J'avais déjà su qu'à Lyon tout était en grève. D'après les poilus qui arrivent de permission, dans certaines régions, il se passe des manifestations tumultueuses. Il paraît même qu'il y eut des victimes. Ici, ça se généralise de plus en plus. Des divisions entières refusent de monter aux tranchées. En voyant tout ce fourbi-là je crois que la guerre ne peut plus durer bien longtemps<sup>337</sup>. »

De même, dans le témoignage d'Albert Filoche, les situations d'interaction décrites – celles de discussions entre camarades, d'échanges entre officiers et soldats, de nouvelles transmises par les permissionnaires – montrent en quoi la réception de la nouvelle des grèves, indépendamment de son sens social et politique, correspond à des représentations latentes chez les soldats et vient rendre envisageable une brèche dans l'inertie du conflit :

« [le 1<sup>er</sup> juin] dans notre trou, des poilus discutent sur la Paix, escomptant beaucoup la grève des midinettes. On commente les dires du commandant du 2<sup>e</sup> bataillon du 124<sup>e</sup> qui a dit à ses hommes : "la guerre sera finie dans un mois". Cette phrase sortie, dit-on, de la bouche de ce chef a fait impression. Mes naïfs compagnons se leurrent, se bercent d'illusions. Mais l'espoir de voir prochainement finir la tuerie leur donne du cœur au ventre. Tous les poilus ici font de leur mieux et je dis que la guerre devient un métier. Un camarade qui arrive de permission assure que la grève générale serait décrétée à Paris. Les femmes seraient très montées, mais on aurait à disposition des Annamites pour maintenir l'ordre. Ce qui fait dire aux poilus : "Nous irions défendre nos femmes". C'est promettant pour l'avenir ! D'un côté, ici, on se bat avec acharnement, de l'autre, on crie : La Paix, la Paix ! [le 8 juin] Un camarade m'accoste : il y a des grèves à Laval, ça boude. C'est presque joyeusement que l'on dit : "Ça tire à la lie. Faut que ça finisse." Il est facile de voir que dans l'âme de chaque poilu passe un souffle révolutionnaire et, dans son désir de voir la fin de la guerre, l'homme des tranchées en désespoir de cause s'accroche à tout<sup>338</sup>. »

<sup>336</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 5<sup>e</sup> RI, 30 mai 1917, lettre saisie de L. Paul.

<sup>337</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 97<sup>e</sup> RI, 13 juin 1917.

<sup>338</sup> A. FILOCHE, *op. cit.*, p. 163 et 169.

Il faut se garder de généraliser ou d'étendre dans le temps ces manifestations de joie à l'annonce des grèves. Elles sont regroupées dans le temps très court – du 25 mai au 10 juin environ – du pic d'indiscipline qu'elles accompagnent et dont elles constituent un des éléments de l'arrière-plan. Le contexte des mutineries est ainsi celui d'une fin rêvée du conflit par l'instabilité généralisée qu'une conjonction d'éléments permet de percevoir. C'est le bilan que tirent les contrôleurs du courrier à la III<sup>e</sup> Armée, pour la période du 2 au 8 juin ;

« Le moral continue à baisser parce que la lassitude due à la longue durée de la guerre va en augmentant. Et cette lassitude est telle maintenant que les hommes désirent la paix à tout prix. Tout événement qui dans leur esprit peut être capable d'arriver à ce résultat est vu d'un bon œil. Nombreux sont ceux qui voudraient voir les grèves prendre de l'extension espérant que nos gouvernants se décideraient plus facilement à conclure la paix<sup>339</sup>. »

Le reflux des grèves modifie ensuite nettement les représentations, et on peut le rapporter au reflux des mutineries : comme celles-ci, elles ne cessent pas entièrement, mais elles cessent de faire partie, même en imagination, d'une vague ample et cohérente avec la fin de la guerre en perspective.

La vague de grèves fait toutefois plus que servir d'arrière-plan réel et rêvé aux mutineries : comme la révolution de Russie, elle offre également des modèles d'action et de justification aux mutins. On reviendra en détail sur les manières dont ceux-ci construisent la légitimité de leur mobilisation à travers des termes et des pratiques grévistes, mais il importe de noter dès maintenant combien le développement parallèle des grèves et des mutineries permet l'appropriation par les soldats du vocabulaire et des modes d'action de la grève. « Le cochon de civil à l'abri des balles fait grève et obtient ce qu'il veut. Pourquoi que les soldats ne feraient pas de même? », s'interroge un soldat du 36<sup>e</sup> RI suite à la mutinerie des 28 et 29 mai de son unité<sup>340</sup>.

On retrouve cette volonté de mettre en parallèle le mouvement social et l'indiscipline militaire dans les lettres adressées à un mutin du 41<sup>e</sup> RI, Henri Lolon, et interceptées par les enquêteurs. Un « intime camarade » non nommé lui écrit, le 5 juin 1917 :

« Le moral est aussi bas dans l'intérieur comme au front, tout le monde en a marre de la guerre. Quand je suis passer à Paris j'ai rencontrer plusieurs midinettes qui faisez la foire. En venant j'ai rencontrer des permissionnaire un peut de tout les régiments et la même idée cours un peu partout. Je me demande si l'ordre est rétabli au régiment car la veille que je suis partit il ne faisait pas bon au poste de police. Enfin il et tant d'agir nous avons était jusqu'au bout et àprésent c'est la paix qu'il faut à tout prix<sup>341</sup>. »

---

<sup>339</sup> SHDT 16N1399, rapport d'ensemble pour le courrier contrôlé du 2 au 8 juin 1917.

<sup>340</sup> SHDT 6N37, rapport de contrôle postal, 36<sup>e</sup> RI, juin 1917.

<sup>341</sup> JM, dossier Badoizel, « lettres saisies ». Les réponses de Lolon, confronté à ces lettres lors d'un second interrogatoire, sont caractéristiques des stratégies de défense des mutins (cf. *infra*, §6.3.1), et révèlent malgré tout la curiosité des soldats pour les nouvelles en ce printemps agité : « En lisant le journal tous ensemble on commentait les événements mais sans mauvais esprit. Il m'est arrivé d'avoir le cafard mais je ne parlais pas de révolution. C'était loin de ma pensée. » (procès-verbal d'interrogatoire de Lolon, 28 juin).

On tentera de comprendre en quoi le répertoire d'action incorpore des éléments propres à la grève, tout en s'en différenciant sur plusieurs points. On mesure déjà combien le mouvement social de l'intérieur contribue à rendre possible celui des combattants. Ce rôle déstabilisateur est d'autant plus fort que des rumeurs ahurissantes sur les grèves, leur répression et la « révolution » commencent, à la même période, à circuler.

### **2.3.4 L'imaginaire de la crise généralisée**

En effet, les grèves elles-mêmes ne sont qu'un motif visible, directement perceptible à travers la presse et les liens personnels réactivés pour les soldats des régions industrielles, d'un désordre intérieur perçu et espéré comme plus large. Elles sont rattachées dans nombre de correspondances ou de témoignages à une situation quasi insurrectionnelle, instable, plus fantasmée que réelle, et qui participe de l'arrière-plan perçu des mutineries. Avant la radicalisation des grèves, fin mai, on trouve déjà quelques traces d'un motif révolutionnaire, pas forcément relié à Paris, ainsi dans ce courrier contrôlé le 18 mai : « Je voudrais bien avoir des détails sur ce que vous avez entendu dire des émeutes à Marseille, c'est sans doute qu'il y a eu trop de massacres lors de la dernière grande boucherie<sup>342</sup>. » Ensuite, fin mai, de nombreux soldats croient Paris en « révolution ». Une série de courriers émanant du 59<sup>e</sup> RI le 1<sup>er</sup> juin montrent comment et dans quels termes ces représentations se construisent et se diffusent :

« D'après les dit-on des permissionnaires il paraît que ça commence à barder dans les rues de Paris. Mais ça ne serait pas trop tôt que l'on se réveille et que l'on nous sorte de ces maudites tranchées. »

« Ici les bavardages vont leur train, les uns disent qu'il y a du tapage à Paris et que les grévistes empêchent les permissionnaires de retourner au front. [...] Que se passe-t-il, nous l'ignorons puisque les journaux continuent comme par le passé à nous remonter le moral en nous bourrant le crâne. D'autres racontent que l'ancien ministre Briand est en Suisse afin de causer avec le fameux Prince de Bulow. Tout cela je suis convaincu qu'il n'y a pas de feu sans fumée. »

« Depuis hier les permissions sont supprimées pour Paris et la banlieue. Il faut vraiment qu'il se passe quelque chose d'anormal et si vous pouvez, donnez-moi quelques renseignements. La fin de la guerre est sans doute plus proche qu'on ne le pense il serait grand temps que cela finisse. »

« Tu sais, si cela continuait de barder à Paris tous les poilus en serai contents car peut-être que cela fera fini cette maudite guerre plus tôt qu'on ne pense et que nous aurons bientôt le plaisir de vous revoir<sup>343</sup>. »

L'indice indiscutable que représente la suppression des permissions pour Paris (en lien avec la volonté de l'armée de cloisonner l'indiscipline et d'empêcher une « contagion » du

---

<sup>342</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 202<sup>e</sup> RI, 18 mai 1917.

<sup>343</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 59<sup>e</sup> RI, 1er juin 1917.

front par l'arrière<sup>344</sup>) s'articule aux récits, nouvelles, rumeurs et discussions qui contribuent à dessiner un contexte d'une grande instabilité résumée par un terme polysémique (« ça barde ») et relié à l'idée toujours prégnante d'une « fin » pouvant se rapprocher :

« D'après les dires de quelques-uns qui sont de retour de permission, il y a eu un peu de chambard dans la capitale, si seulement c'était la fin qui se présentait<sup>345</sup> »

D'autres courriers évoquent sans plus de précision l'instabilité parisienne, avec l'idée sous-jacente qu'elle est à même de permettre à la guerre de se terminer en raison de l'assimilation évidente de Paris au lieu du pouvoir et de la décision : « Qu'elle triste métier aussi à quand la fin de toute cette maudite guerre je pense qu'à Paris ça chauffe toujours je le souhaite car il n'y a que cela pour faire finir<sup>346</sup>. » Un soldat l'exprime de manière plus explicite en évoquant à son épouse l'inutilité des grèves en dehors du centre névralgique que constitue la capitale :

« Je ne vois pas la fin de cette guerre de destruction d'hommes [...] je trouve que c'est honteux de la part des femmes de laisser faire des choses pareilles enfin je comprends très bien que ce n'est pas vous qui ai dans des petits patelins qui puisse faire grand-chose mes je veux dire la grande vie de Paris c'est là qu'il faudrait qui se déclenche quelque chose<sup>347</sup>. »

Dans ces rumeurs alimentant l'incertitude, on retrouve le thème des démissions (alimenté sans doute par la mémoire des crises ministérielles récentes, et du remplacement de Nivelles) :

« Je viens d'apprendre ma Chérie qu'on contraint le Président de la République à démissionner ce sont les permissionnaires qui viennent de par là-bas qui nous ont appris cette nouvelle là sa ne va pas toujours des mieux à Paris sa cogne dur par moment la presse nous renseigne pas bien là-dessus les midinettes réclament plus que jamais leur poilu c'est dommage qu'ils soient si loin de nous nous les porterions bien en triomphe<sup>348</sup>. »

Ces récits sont accrédités par les permissionnaires, suivant la logique de circulation des informations mise en évidence plus haut :

« À la gare de l'est il y a eu bagarre avec un agent. Au départ du train les poilus ont entonné l'Internationale et ont poussé des cris contre la guerre<sup>349</sup>. »

« Les permissionnaires racontent qu'il fait du chambard partout, je crois que si la guerre ne finit pas bientôt la révolution va éclater, car à Paris il y a des grèves où les femmes se promènent avec drapeau rouge, j'ai un camarade qui en revenant a vu les permissionnaires bien agités, ils ont cassé toutes les fenêtres du train<sup>350</sup>. »

« Nous avons eu ces jours derniers une petite alerte, non personnelle mais générale. Un tas de permissionnaires revenant de 24 heures nous ont rapporté que la révolution était là ; certains magasins étaient incendiés, notamment la Samaritaine ; jugez de l'effet produit ; tout le monde en chantait d'espérance<sup>351</sup>. »

---

<sup>344</sup> Cf. *infra*, § 5.3.3.2.

<sup>345</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 63<sup>e</sup> RI, 1<sup>er</sup> juin 1917.

<sup>346</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 246<sup>e</sup> RI 6 juin 1917.

<sup>347</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 173<sup>e</sup> RI, 24 mai 1917.

<sup>348</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 289<sup>e</sup> RI, 7 juin 1917.

<sup>349</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 73<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

<sup>350</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 73<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

<sup>351</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 30<sup>e</sup> BCP, 1<sup>er</sup> juin 1917.

Ce dernier texte montre de manière saisissante combien certains soldats attendent la « fin » d'une révolution à l'intérieur dont ils croient apprendre les signes. Un soldat de la 5<sup>e</sup> DI, enfin, évoque des charges de police et de nombreuses victimes, idées accréditées par un « témoin » direct :

« Un copain arrivé de Paris hier soir me dit que sur la Place de la République vendredi dernier il y a eu des bagarres et qu'il y a eu une cinquantaine de victimes, les gardes républicaines ont chargé sabre au clair et naturellement il y a eu du sang de versé. On parle d'une vingtaine de morts. À la gare de l'Est deux mille permissionnaires n'ont pu prendre le train samedi des femmes et des militaires les empêchaient d'embarquer<sup>352</sup>. »

Un autre soldat est informé par sa famille comme par des rumeurs, et s'inquiète également de la violence possible dans la capitale :

« [27 mai 1917] Je reçois une lettre de ma mère qui m'annonce qu'il y a des troubles à Paris. [30 mai 1917] Divers bruits circulent. On dit même que la force publique aurait tiré sur la foule et que le Président de la République serait assassiné : il y a quelque chose en l'air et attention, l'heure devient grave<sup>353</sup> ! »

Les rumeurs les plus extrêmes sont ainsi celles qui imaginent un tel déchaînement de violence, et le Louvre ou les Invalides en feu, dans une rumeur évocatrice de la Commune<sup>354</sup>, ou encore les magasins Dufayel incendiés<sup>355</sup>. On retrouve ce motif de l'affrontement et de la violence intérieure dans le témoignage d'Henri Charbonnier, le 9 juin (« Beaucoup parlent de la menace de grève des chemins de fer. On aurait aussi tenté de faire sauter une poudrerie à Bourges, et tué plusieurs Annamites<sup>356</sup> ») et dans d'autres lettres saisies par le contrôle postal : « Nous avons appris par d'autres permissionnaires que dans beaucoup d'endroits les gens crient et se battent c'est donc un commencement d'émeute ce qui pourrait abrégé la guerre<sup>357</sup>. » Aussi flous soient-ils, ces événements perçus font espérer la « fin ».

Ces rumeurs, dont participe au premier chef la « rumeur des Annamites » que l'on va étudier au paragraphe suivant, sont le signe à la fois d'un contexte perçu comme révolutionnaire et instable, dont l'instabilité même peut précipiter la fin du conflit, et d'un déplacement fantasmé de la violence subie par les combattants vers l'arrière. En effet, on sait les rapports très complexes entretenus par les combattants avec la société englobante souvent désignée comme « l'arrière », terme pratique qui fait écran à la diversité des représentations, allant de la fidélité aux proches à la colère contre les « embusqués » réels ou imaginaires.

On en voit l'expression dans un texte original, saisi par le contrôle postal début juin : une chanson composée par un soldat, incitant à la violence et à la subversion les grévistes

<sup>352</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 30 mai 1917.

<sup>353</sup> E. RÉPESSÉ, *op. cit.*, p. 612-613.

<sup>354</sup> SHDT 24N938, rapport du général Mignot, 11 juin 1917, sur la mutineries du 1<sup>er</sup> juin à la 41<sup>e</sup> DI.

<sup>355</sup> SHDT 16N1521, rapport du capitaine Canonge chef du SR de la 3<sup>e</sup> armée, 30 mai 1917.

<sup>356</sup> H. CHARBONNIER, *op. cit.*, 9 juin 1917.

<sup>357</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 339<sup>e</sup> RI, 29 mai 1917.

parisiennes, portant explicitement des images révolutionnaires ainsi qu'une opposition aux généraux et aux embusqués :

« Allons Mesdames un bon mouvement/ Faites donc sauter les munitions/A bas la guerre (bis)/Faites donc sauter les usines/Allez piller les Invalides/A bas la guerre [...] On était trahis par nos généraux/car ils étaient juste bons/pour le téléphone/D'crier en avant [...] Il faut creuser les boyaux/pendant que le Génie joue à la manille [...] les fils à Papa/ils s'en fichent pas mal<sup>358</sup>. »

Ce discours radical est le signe que la période exceptionnellement instable des mutineries voit resurgir des représentations jusque-là tues et marginalisées en même temps que les groupes qui en étaient porteurs<sup>359</sup>. En même temps, il est important de noter que ces représentations n'émanent pas uniquement de soldats qui approuvent l'idée d'une instabilité ou d'une « révolution » possible. Ces éléments inquiètent également d'autres soldats attachés à la discipline et à la stabilité de l'édifice social, comme Léon Perrin, en mai : « Rien ne va plus, quelques poilus rentrant de permission nous rapportent de mauvaises nouvelles. Des civils embusqués à l'arrière, prêchent les grèves et la révolution<sup>360</sup>. » Il est en tout cas manifeste que l'arrière devient porteur d'imprévu et d'inquiétude dans des proportions inédites.

C'est manifeste dans la « rumeur des Annamites » sur laquelle il faut revenir.

### 2.3.5 L'atrocité imaginaire : la « rumeur des Annamites »

L'analyse des rumeurs offre un accès privilégié au fonctionnement d'un imaginaire social et aux modes de circulation des informations<sup>361</sup>. Les mutineries de 1917, dont l'arrière-plan est, comme on vient de voir, constitué de nouvelles changeantes, imprévues et transmises aussi bien par les circuits habituels et officiels de circulation de l'information que par des mécanismes parallèles, non vérifiés et plus mobiles, en offrent un exemple frappant, en particulier à travers la « rumeur des Annamites ». On désigne par là un ensemble changeant de représentations, avancé par des mutins d'au moins neuf divisions comme motivation ou comme explication de leur mobilisation, et dont l'idée centrale peut se résumer ainsi : à l'arrière, on a fait tirer des troupes coloniales sur des femmes grévistes. Traitées avec

---

<sup>358</sup> SHDT 6N146, rapport de contrôle postal, 2 juin 1917. Voir la reproduction en annexe (6).

<sup>359</sup> Sur le silence forcé des anarchistes durant le conflit, voir Jean MAÏTRON, *Le mouvement anarchiste en France*, 2 vol., Paris, Maspero, 1975 (rééd., Gallimard, 1992, vol. 2, *Le mouvement anarchiste de 1914 à nos jours*) ; voir sur les discours pacifistes Thierry BONZON, « Des tranchées au Palais-Bourbon (des pacifistes au temps de Verdun) », *Mots, Les langages du politique*, n° 24, 1990, p. 55-70.

<sup>360</sup> L. PERRIN, *op. cit.*, p. 91.

<sup>361</sup> Voir en particulier Philippe ALDRIN, « Penser la rumeur. Une question discutée des sciences sociales », *Genèses*, n°50, mars 2003, p. 126-141, et *Ibid.*, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, PUF, 2005.



indifférence par G. Pedroncini<sup>362</sup>, ces rumeurs, dont la prégnance et la force de conviction, un temps du moins, n'est guère discutable, éclairent toutefois la perception de la situation par les mutins de 1917.

Deux soldats de la 5<sup>e</sup> DI, unité où la rumeur s'est d'abord manifestée, l'évoquent dans leur interrogatoire. Maurice Cléroux, interrogé après-coup, raconte : « J'affirme que j'ignore qui a mené le mouvement. Toutefois on disait que c'étaient des permissionnaires du Génie à Léchelle [le 28 mai 1917] qui avaient rapporté le bruit que les Annamites avaient tiré sur les femmes à Paris avec des mitrailleuses. » Pierre Chauvière ajoute, de même : « Ce qui nous a décidés tous les camarades et moi, c'est le récit fait par des permissionnaires de répressions sanglantes faites par les Annamites avec des mitrailleuses<sup>363</sup>. »

L'origine exacte de la rumeur n'est pas connue. Comme souvent, toutefois, le débat sur les origines d'un phénomène d'histoire culturelle est relativement moins important que ses modes de diffusion et de transformation<sup>364</sup>. Si on ne connaîtra sans doute jamais avec certitude sa genèse, on dispose de quelques éléments. On a ainsi relevé que le motif d'une armée tirant sur une foule de femmes grévistes a été énoncé en l'attribuant à l'Allemagne, dès le mois de mars<sup>365</sup>. Aux éléments évoqués par Jean-François Jagielski concernant une rixe postérieure entre civils et Annamites, au cours de laquelle une parisienne trouva la mort, on doit ajouter deux indices supplémentaires : à Firminy, le 20 mai, des ouvriers chinois auraient été tués<sup>366</sup> ; tandis que le 28 mai c'est une rixe conduisant à la mort d'un soldat arabe qui est rapportée par la presse<sup>367</sup>. La rumeur est ensuite alimentée par des récits excessifs de femmes grévistes, dans des lettres aux soldats : « Tu sais ça barde par ici ; plusieurs femmes ont été tuées aux usines de Billancourt<sup>368</sup>. »

Le mélange entre ces différents faits et ces multiples origines est probable. Un témoin des mutineries à la 5<sup>e</sup> DI imagine même une manipulation : la rumeur aurait été « inventée [...] pour recruter des adhérents au mouvement qui se préparait, du moins c'est mon opinion personnelle<sup>369</sup>. » En tout cas, la diffusion de cette rumeur tient à ses puissantes vertus mobilisatrices : en inversant les récits d'atrocités diffusés au début de la guerre, elle légitime l'indiscipline de soldats qui entendent rétablir l'ordre et la normalité en protégeant leurs

---

<sup>362</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 121 et 136.

<sup>363</sup> SHDT 19N305, État des suspects du 1<sup>er</sup> bataillon du 129<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917.

<sup>364</sup> Cf. Michel PASTOUREAU, « La naissance des armoiries. De l'identité individuelle à l'identité familiale », *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Seuil, 2004, p. 213-243.

<sup>365</sup> Cf. *supra*, note 318.

<sup>366</sup> J.-L. ROBERT, *Les Ouvriers... op. cit.*, p. 145.

<sup>367</sup> *Le Petit Parisien*, 28 mai 1917, p. 3.

<sup>368</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 4 juin 1917.

<sup>369</sup> JM, dossier Mille, procès-verbal d'interrogatoire du brancardier Delahais, 8 juin 1917.

épouses et leurs proches<sup>370</sup>. Les mutins en tirent argument pour justifier leurs actes, comme ces soldats évoqués plus haut de la 5<sup>e</sup> DI, ou Victor Milleret au 152<sup>e</sup> RI, qui explique ainsi à un capitaine son indiscipline du 21 juin :

« Milleret dit alors qu'il avait reçu une lettre de son père âgé de 60 ans et ajouta : "Mon père ne veut plus être exposé à se voir fusillé à Paris, sans défense, par des Annamites, pendant que je suis ici, au lieu de lui venir en aide"<sup>371</sup>. »

On retrouve ce thème de la protection des femmes et des civils fin juin, au 298<sup>e</sup> RI, où la rumeur n'est pas entièrement dissipée. Un soldat raconte le refus d'obéissance et le dialogue qui s'instaure avec le colonel :

« Nous avons tous crié devant lui qu'on refusait de marcher qu'on ne monterait plus en ligne. "Mais, mes enfants, nous a-t-il dit, vous ne serez pas les plus forts, il y aura des sanctions de prises et de très sévères, le régiment sera dissous, ce n'est pas à vous à faire cela, c'est à vos parents, à vos familles qui sont à l'arrière"... Non, non, ils ne le peuvent pas, on tirerait sur eux, c'est à nous qui sommes les plus forts qui sommes armés à le faire, nous avons répondu"<sup>372</sup>. »

À cette volonté de protection, il faut ajouter la dimension du genre et de la xénophobie. Le sens sexué de la rumeur est parfois explicite, comme chez le soldat Robin le 5 juin au 21<sup>e</sup> RI : « Nous ne voulons pas monter aux tranchées pendant que les Annamites baisent nos femmes<sup>373</sup>. » L. Smith a proposé de l'analyser comme une réaffirmation de la nature patriarcale des relations sociales en France, et une volonté des soldats de rétablir leur domination sur des femmes, fragilisée par leur éloignement et la présence de troupes étrangères<sup>374</sup>. On peut toutefois nuancer cette idée, en lisant les courriers, nombreux, qui donnent volontiers aux femmes un rôle actif et non subordonné aux hommes, comme dans cette lettre à la fois très amoureuse et très lasse d'un artilleur, au mois de juin, qui appelle à la révolte des femmes :

« Ma bien aimée blanche [...] s'il faut y passer l'hiver je déserte ou je me tue. A 24 ans mené une vie pareille c'est stupide, dire que je serais marié sans cette guerre, la vie me serait bien plus douce. Pauvres petites femmes à quant serez-vous à nous à jamais vous quittés. Nous qui vous adorons. Si vous nous aimés n'attendez pas plus tard révoltez vous nous serons sauvés sans cela nous mourrons tous jusqu'au dernier . C'est une guerre à jamais finir"<sup>375</sup>. »

Il n'existe pas, même en 1914-1918 de modèle unique et absolu de répartition des rôles sexués<sup>376</sup>.

<sup>370</sup> Cf. J. HORNE, A. KRAMER, *op. cit.*

<sup>371</sup> JM, dossier Milleret, rapport du capitaine Cros, 29 juillet 1917.

<sup>372</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>373</sup> JM, dossier Redouté, rapport du Lieutenant Roze, 7 juin 1917.

<sup>374</sup> L. SMITH, *op. cit.*, p. 190.

<sup>375</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 36<sup>e</sup> RAC, 23 juin 1917.

<sup>376</sup> Voir aussi, pour des représentations similaires : « Si les femmes savaient ce qui se passe, elles s'entendraient toutes ensemble pour faire finir la guerre. Elles diraient il faut notre mari, à bas la guerre car cela n'arrivera que par cela ou la misère. » (SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 241<sup>e</sup> RI, 10 mai 1917) Voir aussi les courriers cités dans la section sur les grèves, encourageant les femmes à agir : *supra*, §2.3.3. Cette question illustre le risque qu'il y a à formuler des généralisations définitives sur les représentations des combattants.

S'il y a un sens sexué de cette rumeur, il tient à la réaffirmation d'un lien entre avant et arrière, soldats et civils, citoyens sous l'uniforme et grévistes, et à la construction d'une solidarité « familiale » reliant les mutins et leurs épouses « visées » par les troupes noires ou Annamites, face à l'arbitraire du pouvoir. Le choix des exécuteurs supposés n'a bien sûr rien d'anodin : désigner des troupes coloniales permet à la fois de suggérer la trahison ou le désarroi des autorités (des troupes « blanches » n'auraient pu accomplir un tel acte) et d'accentuer la barbarie du crime, en soulignant l'origine lointaine et, dans le cas des noirs, sauvage de ses auteurs, correspondant aux stéréotypes courants durant le conflit<sup>377</sup>. On perçoit d'ailleurs par endroits des représentations imprégnées du racisme colonial qui est courant en 1914, comme chez un soldat du 221<sup>e</sup> RI dont la manifestation début juin, a été encadrée par des troupes africaines :

« [...] est tout ses sales biquot nous on tirés dessus, il y en a eu des tués et des blessés. Voilà la civilisation, des sauvages pour nous faire la loi. C'est honteux, nous ne sommes plus des Français<sup>378</sup>. »

La ligne de partage raciale est, en même temps, un clivage social, ce qu'a remarquablement étudié Tyler Stovall dans un article trop méconnu<sup>379</sup>. Il montre que des conflits très nombreux opposent Français de métropole, étrangers et coloniaux, ceux-ci étant parfois vus comme des « embusqués » ou accusés de permettre la mort des Français qu'ils remplacent à l'arrière. On perçoit de tels ressentiments dans cette variante de la rumeur émanant d'un soldat du 298<sup>e</sup> RI :

« Enfin on veut sans doute l'extermination de la race française pour que l'étranger vive mieux en France. Les annamites et tout le reste vivent en France pendant que les français se font crever la peau. Les étrangers règnent en maître partout chez nous par tous les moyens dans le nord par la guerre le centre et le sud par la paix dans nos usines nos commerces et même les noirs pour nous mater, en cas de rébellion, elle est jolie la France ce que l'étranger doit rigoler<sup>380</sup>. »

Enfin, il faut redire combien cette rumeur polysémique et puissante est reliée, comme toutes les autres nouvelles de la fin mai 1917, à l'idée de fin de la guerre et au souhait de la paix. C'est ce que montre un autre courrier issu du 129<sup>e</sup> RI :

« Voici pourquoi nous avons manifesté nous avons su que Paris était en grève et que pour arrêter cela ils avaient fait installer des mitrailleuses au coin des rues et que les agents avaient dégainé alors sachant cela nous avons refusé de monter en ligne et aller se faire tuer pendant que les étrangers étaient en train de tirer sur les civils de Paris, nous demandions à ce que le ministre de la guerre fasse les démarches le plus promptement possible pour la paix car il y a assez de morts comme il y en a<sup>381</sup>. »

<sup>377</sup> Sur ces stéréotypes, cf. J.-F. JAGIELSKI, art. cit., et R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 169-171.

<sup>378</sup> SHDT 16N1520, lettre saisie du 221<sup>e</sup> RI, 12 juin 1917.

<sup>379</sup> Tyler STOVALL, « The Color Line behind the lines : racial violence in France during the Great War », *American Historical Review*, 1998, vol. 103, n° 3, p. 737-769.

<sup>380</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>381</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 4 juin 1917.

L'idée que ces violences et troubles intérieurs peuvent rendre la guerre « moins longue » est, de même, présente au 415<sup>e</sup> RI, où de nouvelles variantes apparaissent :

« J'ai appris aussi qu'il se passait des drôles de choses à l'intérieur à St Etienne il y a eu 163 civils de tué par les anamites car les civils se révolte comme cela pettetre que la guerre sera moins longue car je crois qu'à Paris c'est un peu la même chose c'est un camarade de parlas qui a reçu hier à ce sujet<sup>382</sup>. »

L'indiscipline qui est déclenchée ou facilitée par cette rumeur est, à son tour, connue et commentée à la fin du mois de mai. Les rumeurs de mutineries alimentent, à leur tour, les mutineries : c'est le dernier élément, et en un sens le plus important, de ce contexte instable qu'il nous faut désormais étudier.

### 2.3.6 L'écho des premières mutineries

De la même manière que le secret d'une offensive d'ampleur est impossible à garder, la possibilité pour l'armée d'occulter un événement tel que les mutineries devient très vite illusoire. Cela tient aux modes de circulation de l'information comme aux efforts conscients de transmission des nouvelles par les mutins eux-mêmes. Il faut d'abord mentionner brièvement la question de la méconnaissance allemande des mutineries, que des travaux récents ont permis de nuancer. On a longtemps lu sans critique l'évocation apologétique de Ludendorff, en 1919, affirmant que « ce n'est que plus tard que nous y vîmes clair », destinée sans doute à justifier l'inaction du haut commandement et son incapacité à saisir une occasion pourtant propice<sup>383</sup>. Mais des indices convergents contredisent cette version : dès le 14 mai, un radiotélégramme allemand indiquerait que des troupes françaises refusent de monter en ligne ; des prisonniers et des ordres interceptés tout au long du mois de mai et juin complètent l'information et permettent au 30 juin aux Allemands de disposer d'une information imprécise mais substantielle sur les mutineries françaises<sup>384</sup>.

Au sein de l'armée et de la société française, l'information circule de manière évidemment bien plus large, surtout, là encore, à partir de fin mai lorsque la dynamique des mutineries s'accélère. Le courrier et les déplacements de permissionnaires en sont le principal vecteur. La nouvelle étonnante des mutineries est d'abord transmise par les acteurs même de l'événement, qui n'hésitent pas à le porter au courrier, comptant peut-être sur l'ampleur des

---

<sup>382</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 415<sup>e</sup> RI, 2 juin 1917.

<sup>383</sup> Cité par Benjamin ZIEMANN, « Le Chemin des Dames dans l'historiographie militaire allemande », in N. OFFENSTADT (dir.), *Le Chemin des Dames...*, op. cit., p. 341-349, p. 347.

<sup>384</sup> D. ROLLAND, op. cit., p. 52 (télégramme allemand non sourcé), B. ZIEMANN, *ibid.*, p. 346-348, et surtout M. PÖHLMANN, art. cit.

faits ou de la correspondance pour passer au travers de la censure. Ainsi, au 60<sup>e</sup> BCP, dont une mutinerie a lieu le 31 mai :

« Vous vous rappelez que je vous avais dit que l'on était beaucoup surexcité sur les cas repos et permission et que je ne savais pas comment ça allait tourner. Enfin tout a été bien. Tout le bataillon a manifesté et on a dit qu'on ne monterait pas si on n'avait pas de permission<sup>385</sup>. »

De même au 360<sup>e</sup> RI :

« Nous sommes au repos. On devait monter au Chemin des Dames pour attaquer. mais tous les régiments se sont révoltés et même tous les CA. Alors on nous a tout de même accordé un repos. Car il sont vu qu'il n'y avait plus rien à faire de nous<sup>386</sup>. »

Ou au 370<sup>e</sup> RI :

« Nous sommes venus ici pour attaquer et nous n'avons rien voulu savoir. Il n'y a pas que nous, ça devient trop long ce métier, voilà 3 ans et pas de fin<sup>387</sup>. »

On trouve même parmi des soldats arrêtés une volonté de faire connaître leur action qui représente une prise de risque majeure dont ils ne semblent pas toujours avoir conscience. Denis Rolland a cité le cas d'Henri Mille, qui depuis sa prison assure à des correspondants que « tout marche très bien<sup>388</sup> » ; on peut de même évoquer le soldat Digeon, en prévention de Conseil de Guerre au 74<sup>e</sup> RI :

« Nous avons refusé de marcher hier, car on voulait nous exterminer tous, en ne nous relevant qu'à la dernière minute. Pour l'instant nous sommes désarmés, et gardés par les terribles du 25<sup>e</sup>. Il y a avec nous 160 chasseurs à pied du 97<sup>e</sup> qui ont refusé de marcher aussi. On commence trop à voir clair? Je pense que nous allons tous trinquer<sup>389</sup>. »

Enfin, et parmi d'innombrables extraits similaires, à la fin de la période, on trouve ces passages tirés des rapports de contrôle spéciaux destinés à surveiller l'indiscipline singulière du 298<sup>e</sup> RI : « Hier tout le régiment se rassemblait dans les rues en criant de ne pas monter aux tranchées et à bas la guerre » ; « Tout mon régiment s'est révolté ils ne veulent plus marcher<sup>390</sup>. » On retrouve néanmoins dans le courrier les nombreuses stratégies d'écriture que la prudence conduit les combattants à adopter pour ne pas s'exposer inconsidérément. C'est ce que relèvent les contrôleurs lisant le courrier du 109<sup>e</sup> RI à la recherche d'informations sur les mutins de la fin mai :

« 800 lettres sur mille ne disent rien, sur 200 qui relatent l'incident une trentaine à peine donnent une appréciation, les autres s'abstiennent par crainte de la censure. Il est donc difficile de donner une idée générale exacte ; le moral peut être en réalité plus mauvais que la correspondance le laisse supposer<sup>391</sup>. »

On trouve en effet les procédés, récurrents face au contrôle postal, consistant à déguiser à moitié les informations, à user de la litote et de l'euphémisme :

---

<sup>385</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 60<sup>e</sup> BCP, 7 juin 1917.

<sup>386</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 360<sup>e</sup> RI, 9 juin 1917.

<sup>387</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 370<sup>e</sup> RI, 24 juin 1917.

<sup>388</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 163 sq. Sur la personnalité de Mille, voir *infra*, §4.3.2.2.

<sup>389</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 74<sup>e</sup> RI, 13 juin 1917.

<sup>390</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>391</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 109<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

« Nous avons monté aux tranchées plus tôt qu'à notre tour, cela pour des circonstances que je ne peux pas te raconter<sup>392</sup> »

« Je crois aussi que se sera ma dernière permission car j'ai de grandes raisons de croire que la guerre finira cette année peut-être dans quelques mois tu vas être étonné que je parle ainsi » ;

« Je ne peux pas t'en mettre trop long car tu ne recevras peut-être pas ma lettre car on n'a pas le droit de parler de ce qui se passe mais aujourd'hui on prend le droit de bien des choses que l'on n'aurait pas pris il y a deux ans. »<sup>393</sup>

« nous sommes au repos pour un mois, nous l'avons obtenu par la force... Mais nous l'avons eu tout de même. Je vous en dirai long prochainement car je compte venir bientôt en perme<sup>394</sup> »

Ce sont également les témoins directs ou proches des mutineries, ceux des unités cantonnant dans la même région, qui transmettent l'information et en relatent les aspects les plus saillants :

« Ça marche mal en ce moment, le 318<sup>e</sup> a refusé de marcher et a arboré le drapeau rouge »

« Ça ne va plus à Paris, il paraît que tout est bouleversé ; ici à Fère en Tardenois 3 régiments ont refusé de monter en ligne et se sont révoltés, des mitrailleuses sont braquées sur la ville, il paraît qu'à Epernay et Dormans les troupes aussi se sont servies de grenades, tout le monde en a assez de cette boucherie, il faut en finir<sup>395</sup>... »

En transmettant ces informations vers l'arrière ou d'autres soldats, on se place explicitement en dehors des circuits officiels de circulation des informations : « les troupes refusent d'aller aux tranchées et même d'attaquer, ça ne se marque pas sur les journaux mais malgré tout ça se dit<sup>396</sup>. » La circulation parallèle des informations est assurée en particulier par le mouvement des permissionnaires, ceux qui rejoignent le front croisant dans les gares régulatrices ou, sur certaines sections d'un trajet, ceux qui viennent des unités mutinées. Les conversations directes portent évidemment sur les mutineries, comme l'écrit un témoin : « Le voyage ne fut pas gai, à quelque corps qu'ils appartenissent, les hommes ne se contaient entre eux que des attaques mal engagées et tristement sanglantes, suivies souvent de mutineries<sup>397</sup>. » Un autre témoin évoque, lui, des conversations bien plus précises, et la véritable curiosité qui anime les trains de permissionnaires, lieu de mise en commun des informations, le 2 juin, soit au pic de la vague d'indiscipline :

« Dans le train qui m'emmène [vers le front], je voyage avec un poilu du 151 qui dit à qui veut l'entendre qu'il est l'auteur des affiches de grévistes où ont été ajoutés ces mots : pour la paix et pour que nos maris reviennent. Dans beaucoup de trains que nous croisons, on crie partout : "vive la révolution". Tous les hommes sont excités par les rapports de chacun énumérant le n<sup>o</sup> des régiments qui, à leur connaissance, n'ont pas voulu marcher. Et le nombre paraît grand<sup>398</sup>. »

---

<sup>392</sup> Ibid.

<sup>393</sup> SHDT 16N1393, rapports de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917, et 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>394</sup> SHDT 16N1520, lettres saisies de militaires du 221<sup>e</sup> RI.

<sup>395</sup> SHDT 16N1388, rapports de contrôle postal, 16<sup>e</sup> BCP et 332<sup>e</sup> RI, 4 juin 1917.

<sup>396</sup> SHDT 16N1521, rapport de contrôle postal, 77<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>397</sup> Charles GALLIET, *Notre étrange jeunesse. Des jours sans horizon à la garde du Rhin, 1916-1919*, s.l., 1967, p. 60.

<sup>398</sup> H. CHARBONNIER, *op. cit.*, 2 juin 1917.

Ces permissionnaires contribuent évidemment à informer l'intérieur. L'un d'eux est arrêté, pour avoir tenu ces propos au lavoir de son village du Loiret, le 15 juin :

« Je vous apporte la paix. Dans deux mois la guerre sera finie, les soldats français ne veulent plus aller à l'attaque, il y a déjà 300 déserteurs ; les soldats livreront Paris aux Boches s'il le faut, et ceux-ci pourraient y venir s'ils voulaient, car nous refusons de marcher<sup>399</sup>. »

Au-delà de ces propos exagérés et imprudents, tenus en public, et qui nous sont connus pour avoir été réprimés, on peut supposer que bien des conversations privées en firent état. Enfin, les permissionnaires servent à contourner le contrôle du courrier, ce que révèlent deux extraits de lettres dont les auteurs n'ont pas eu la même prudence que leurs correspondants :

« Reçu la lettre que tu as fait mettre à la poste par un permissionnaire; je te remercie, j'ai ainsi des nouvelles fraîches » ; « J'ai eu connaissance de la lettre que tu as fait parvenir par un permissionnaire<sup>400</sup> »

Enfin, si les acteurs et témoins des mutineries contribuent à répandre ces informations impossibles à cloisonner, ce sont les témoins civils qui transmettent également la nouvelle, à l'arrivée de troupes dans une région ayant connu des mutineries :

« Le R.I. était en très bon état et on pouvait compter sur lui. Tout a brusquement changé à l'arrivée au cantonnement d'Ambrief, où la population a fait connaître les incidents qui s'étaient produits dans d'autres corps<sup>401</sup>. »

Le capitaine Béthouart apprend de même du maire d'un village que des artilleurs ont, la veille, « fait la révolution » là où son unité va cantonner ; tandis que son colonel présente Ville-en-Tardenois au capitaine Morel-Journal comme rien moins qu'« un centre de propagande antimilitariste<sup>402</sup>. » Certains civils seront même jugés pour leur implication supposée dans les mutineries, dont ils ne firent, en général, que retransmettre l'écho<sup>403</sup>. Les soldats qui, sans les vivre, et de ces diverses manières, apprennent les mutineries, font un retour sur leur propre situation et articulent la nouvelle à l'horizon de fin de la guerre :

« Il y en a qui sont moins bêtes que nous ils ne veulent plus marcher d'autre pays en feront de même<sup>404</sup>. »

« Je vois que ça commence à aller mal dans beaucoup d'endroits. Il y a beaucoup de régiments d'infanterie qui ont bien de la peine à marcher et plus que ça ira pire ce sera vivement la fin car il n'y a plus moyen d'y tenir<sup>405</sup>. »

Il faut bien remarquer que dans nombre de correspondances ces faits exceptionnels ne provoquent ni surprise ni condamnation. Certains sont déjà des acteurs de l'événement et

<sup>399</sup> SHDT 11J636, minutes du jugement 653 du 10 juillet 1917 (Henri Faisy).

<sup>400</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 6<sup>e</sup> DI, 21 juin 1917.

<sup>401</sup> SHDT 16N1521, rapport du lieutenant-colonel Houssais, 274<sup>e</sup> RI, 7 juin 1917.

<sup>402</sup> Général BÉTHOUART, *Des hécatombes glorieuses au désastre*, Paris, Presses de la cité, 1972, p. 104 ; H. MOREL-JOURNAL, *op. cit.*, p. 152.

<sup>403</sup> Cf D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 82-84.

<sup>404</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 3<sup>e</sup> RIT, 19 mai 1917

<sup>405</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 115<sup>e</sup> RAL, 18 juin 1917.

relativisent la portée des nouvelles reçues au vu de l'indiscipline dont ils ont fait l'expérience :

« Tu me dis qu'une compagnie de chez vous passe au conseil, eh! bien dans mon régiment ils sont encore plus nombreux que chez vous ils sont 400 et c'est un mouvement qui se produit un peu partout<sup>406</sup>. »

Parmi les soldats qui apprennent les mutineries, ces événements sont accueillis avec une forme d'évidence, teintée de bienveillance ou de fatalisme suivant les auteurs, en tout cas reliée à la « fin » du conflit :

« Mais comme tu le dis la chose devient bien longue et je comprends facilement ce que tu me dis que tous vous en avez assez. On en aurait assez avec beaucoup moins. Depuis une quinzaine de jours déjà je savais que les régiments de Caen et du Havre [129<sup>e</sup> RI] avaient fait une bordée mais aussi la maladie se gagne paraît-il et beaucoup maintenant ne veulent plus rien savoir, ce n'est pas moi qui les blâmerait<sup>407</sup>. »

De même, les témoignages publiés de combattants font régulièrement état de ce climat d'incertitude qui accompagne les rumeurs et les nouvelles imprécises ainsi transmises. On notera ici encore l'absence de surprise :

« Un petit potin supplémentaire est aussi parvenu à mes oreilles. je le consigne sous bénéfice d'inventaire mais il ne m'étonne pas le moins du monde. le voilà tout chaud. Des soldats se seraient révoltés et auraient refusé de se rendre aux tranchées. Des unités entières seraient atteintes par ce mal rongeur de la sédition<sup>408</sup>. »

Il s'agit en tout cas d'événements largement appris et commentés, ce qu'attestent la scène et les impressions rapportées par le brancardier Albert Filoche, dans la Marne le 4 juin au 124<sup>e</sup> RI, lequel se révèle rétrospectivement plutôt bien renseigné sur les événements proches :

« Le 324<sup>e</sup>, nos voisins de gauche, devait être relevé par le 221<sup>e</sup>, mais, d'après certains, deux bataillons ont refusé de monter en ligne. Cet incident du 221<sup>e</sup> est commenté ici de diverses manières. Les uns rigolent, d'autres approuvent, d'autres disent "ce n'est pas possible". Symptômes ? [...] les conversations roulaient encore sur le 221<sup>e</sup> et le 217<sup>e</sup>, en rébellion dit-on ! Qu'y a-t-il de vrai ? Les types du 221<sup>e</sup> auraient fait la bombe à Mourmelon et chanté l'Internationale<sup>409</sup>. »

Il y a ici deux éléments importants à noter : la mise en commun des nouvelles, et l'incertitude qui s'en dégage. Apprendre les mutineries au front en mai-juin 1917, ce n'est pas prendre connaissance d'un événement isolé, caché, clos, mais discuter au grand jour d'un événement en cours et incertain. Cela modifie sensiblement comme on va le voir la situation perçue par l'ensemble des combattants.

Ce sont les officiers, qui, bien évidemment, sont les plus inquiets, et retranscrivent les impressions négatives ou inquiètes qui accompagnent la connaissance des faits. Le capitaine Désagneaux note ainsi dans son Journal de guerre : « L'esprit de la troupe devient de plus en

<sup>406</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 370<sup>e</sup> RI, 24 juin 1917.

<sup>407</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 6<sup>e</sup> DI, 20 juin 1917.

<sup>408</sup> H. COUDRAY, *op. cit.*, p. 127.

<sup>409</sup> A. FILOCHE, *op. cit.*, p. 166-167.



plus mauvais. On n'entend parler que de mutineries, de troupes qui refusent de monter en ligne. Les mauvaises têtes s'échauffent<sup>410</sup>. » Et le lieutenant Grillet s'inquiète fortement de la diffusion des nouvelles parmi les officiers, début mai, qu'il craint de ne pouvoir empêcher au sein des soldats :

« On prenait les plus vagues racontars pour argent comptant. On parlait d'après les potins du jour, de la rébellion de quelques unités, d'arrestations en masse, de généraux mis dans le rang, de la marche des coloniaux sur Paris. Aucune de ces nouvelles, qui naissaient par je ne sais quel phénomène de génération spontanée, n'était parvenue jusqu'à nos poilus, mais je me rendais compte qu'il faudrait bien peu de choses pour les changer, mes braves poilus, en moutons enragés<sup>411</sup>. »

On remarque le lien entre les nouvelles déjà examinées concernant la mise en cause des généraux, liées à l'échec de l'offensive, et celles qui concernent les mutineries, et l'enjeu du cloisonnement de l'information. Joseph Varenne fait explicitement allusion à l'inefficacité des mesures d'isolement prises par l'armée, à la 154<sup>e</sup> DI :

« Déjà l'échec de l'offensive dernière a porté un rude coup au moral et, malgré l'isolement dans lequel nous tient le haut commandement, l'écho des mutineries nous arrive et accentue encore le cafard<sup>412</sup>. »

Mais cet « écho » est loin d'être toujours impersonnel. Si les nouvelles des mutineries se diffusent aussi largement, c'est en proportion du travail d'information, de transmission et de débauchage effectué par certains soldats. On cherchera à comprendre ces efforts de mobilisation. Dans l'immédiat, beaucoup des courriers que nous avons évoqués participent de cette volonté d'étendre les mutineries : « Bonne chance, fais attention à toi et faites comme nous », écrit fin juin un mutin du 298<sup>e</sup> RI à un camarade du 346<sup>e</sup> RI<sup>413</sup>. Un officier impuissant en témoigne, le 3 juin, au 359<sup>e</sup> RI : « Il y a de l'effervescence dans toutes les compagnies ; les hommes reçoivent des lettres de copains les renseignant sur l'état d'esprit actuel et les engageant à ne plus marcher<sup>414</sup> ». Ces processus sont également indissociables d'une déformation et d'une amplification des nouvelles reçues, dans le sens d'une gravité accrue des faits.

On comprend bien en effet en quoi il devient plus facile de passer à la désobéissance lorsqu'on apprend que celle-ci est généralisée. En l'absence de tout exemple extérieur de mobilisation, l'inertie de la guerre et l'efficacité des cadres sociaux de l'obéissance n'offrent, le plus souvent, aucune alternative ni aucun choix. Inversement, l'événement connu des mutineries constitue une nouveauté susceptible de correspondre à l'horizon d'attente

---

<sup>410</sup> H. DÉAGNEAUX, *op. cit.*, p. 129.

<sup>411</sup> A. GRILLET, *op. cit.*, p. 106.

<sup>412</sup> Joseph VARENNE, *L'Aube ensanglantée*, Paris, Éditions de la revue mondiale, 1933, p. 147.

<sup>413</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917. Voir aussi l'évocation non sourcée de lettres envoyées à des soldats du 49<sup>e</sup> RI par des mutins du 8<sup>e</sup> RI : G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 95.

<sup>414</sup> H. DÉAGNEAUX, *op. cit.*, p. 129.

intériorisé. Ainsi, des réflexions souvent imprécises associent généralement aux mutineries la fin espérée : « Il y en a beaucoup qui se révoltent et je crois que ça pourrait tourner mal mais ça ne serait pas trop tôt<sup>415</sup>. » La nouvelle d'une ou de plusieurs mutineries fait espérer aux soldats les plus désireux que le conflit s'arrête, dont l'horizon d'attente s'est construit sur la nécessité d'une « fin » rapide, qu'elles puissent être une occasion d'y parvenir.

On trouve de tels arguments dans les harangues tenues au lendemain de la mutinerie du 90<sup>e</sup> RI au camp du Faîté, le 20 mai, par deux soldats qui veulent que continue et se généralise le mouvement, le construisant explicitement comme une occasion de « fin », comme ici Morrisset :

« Il faut faire comme les camarades du 2<sup>e</sup> Bataillon, ne plus monter aux tranchées, il y a assez longtemps que la guerre dure<sup>416</sup> »

Apprendre la nouvelle d'une mutinerie proche, ici, c'est bien disposer d'un modèle imprévu, et d'une occasion à saisir et à prolonger. La désobéissance entraîne la désobéissance par les perspectives générales qu'elle ouvre et auxquelles elle permet de se rattacher. De nombreuses lettres interceptées attestent de ce phénomène :

« J'approuve ce mouvement et beaucoup comme moi car il n'y aura que la révolte des combattants qui fera finir la guerre. Il n'y a rien à espérer... Il n'y a plus de victoire possible. Il faudrait persévérer dans la voie entreprise par cette division<sup>417</sup>. »

« d'ici trois semaines les copains sauront ce qui s'est passé et feront de même. Et puis ce n'est pas fini. Là où nous allons nous continuerons et ils nous donneront raison. [...] ça chait hier et si tous les régiments faisaient comme nous la guerre serait déjà finie<sup>418</sup> »

La diffusion de la nouvelle des mutineries, dont on a vu l'impossible cloisonnement, offre donc à certains soldats un modèle d'action et une perspective d'avenir correspondant à un horizon d'attente intériorisé, et permettant, par l'irruption d'un événement inattendu et vu comme positif, de passer à l'acte. Le problème de la généralisation, dont ces soldats sont conscients, est résolu par la déformation consciente ou inconsciente qui fait des mutineries un phénomène énorme comprenant « tous » les soldats :

« Je te dirait qu'ici tous les camarades c'est-à-dire ceux qui sont dans mon régiment le 362 ainsi que le 23<sup>e</sup>, 133<sup>e</sup>, le 229 le 170 ainçi que plusieurs autres ont refusé de monter attaqué c'est la grève<sup>419</sup>. »

La plus forte déformation, sans doute volontaire, et faisant croire à un mouvement organisé (ce qui ne laisse pas d'inquiéter les autorités) se retrouve dans le discours d'un homme de la 41<sup>e</sup> DI :

---

<sup>415</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 38<sup>e</sup> RI 5 juin 1917.

<sup>416</sup> JM, dossier Morrisset, rapport du Lieutenant Charpillat, 7 juin 1917.

<sup>417</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, courrier arrivé au 36<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917.

<sup>418</sup> SHDT 16N1521, rapport du SR de la Ve armée sur les incidents de la 41<sup>e</sup> DI, 4 juin 1917.

<sup>419</sup> SHDT 16N1551, lettres saisies, un soldat du 362<sup>e</sup> RI à son frère, 2 juin 1917.

« Mes amis je suis content que le mouvement marche comme ça; j'ai des tuyaux sûrs; 12 divisions suivent notre exemple. Des autos sont parties de Paris pour porter la bonne nouvelle dans toutes les directions<sup>420</sup>. »

L'important n'est pas tant que cette évocation d'un mouvement général soit une information réelle, un fantasme ou encore une amplification délibérée à des fins de mobilisation. Elle permet en tout cas de constater quel arrière-plan imaginaire des mutins peuvent évoquer pour appuyer leur action. Cette déformation conduit jusqu'à imaginer une violence à même, pour ceux qui l'apprennent, de précipiter la fin : « Je crois bien qu'il faudra que ça finisse bientôt car les troupes commencent à se révolter le 91 a tué son colonel<sup>421</sup>. » Faire des mutineries un événement grave et massif attribue à la vague d'indiscipline apprise la capacité de faire se terminer le conflit – et facilite ainsi les passages à l'acte dans cette perspective.

C'est aussi pour certains mutins, sans doute, un moyen de légitimer l'indiscipline en opposant différents types d'indiscipline. On remarque ainsi la prégnance, durant les mutineries, de rumeurs attribuant à d'autres mutins des faits d'armes et de violence considérables. Le rapport du général Duchêne, qui s'en inquiète début juin, en offre un résumé outragé :

« Il circule actuellement dans les cantonnements et dans toute la région, une série de racontars, les uns mensongers, les autres très exagérés ou complètement déformés, tous démoralisants pour les hommes et se propageant sans que personne ne paraisse songer à les démentir ou à les arrêter. [...] on dit que le 18<sup>e</sup> s'est révolté, a eu 60 hommes tués, a tué ses officiers, a refusé de marcher et n'a pas marché. Ce n'est pas vrai ! »<sup>422</sup>

Si ces « racontars » sont « démoralisants », c'est qu'ils permettent aux mutins potentiels un passage à l'acte appuyé et accompagné par ces rumeurs amplificatrices.

L'exemple de la mutinerie raconté par Louis Barthas le montre clairement : il oppose la mutinerie de son régiment, qu'il décrit comme une protestation relativement ordonnée, à travers une réunion et des doléances clairement exprimées, avec certes un moment de « chahut » et d'« exaltation », aux mutineries apprises au cours des déplacements de l'unité et dont l'ampleur rend paradoxalement plus modérée et légitime leur action :

« À cinq heures, le régiment a traversé Sainte-Menehould où des événements tragiques venaient de se dérouler. Deux régiments venaient de se mutiner et s'étaient emparés de la caserne en criant : "Paix ou Révolution !" Le général X étant allé essayer de les haranguer fut empoigné, collé au mur et allait être fusillé lorsqu'un commandant très aimé de ses hommes réussit à sauver le général [...] Des coups de fusil ayant été tirés sur un groupe d'officiers qui essayaient de s'approcher de la caserne, des balles allèrent faire des victimes dans la ville. Il y eut, nous dit-on, deux tués<sup>423</sup>. »

---

<sup>420</sup> SHDT 16N1521, rapport du SR de la Ve armée sur les incidents de la 41<sup>e</sup> DI, 4 juin 1917.

<sup>421</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 247<sup>e</sup> RI, 18 juin 1917.

<sup>422</sup> SHDT 16N1521, Instruction du général Duchêne commandant la X<sup>e</sup> armée, 6 juin 1917.

<sup>423</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 474.

Ces déformations, qui ont pour source un amalgame entre les mutineries de la 71<sup>e</sup> DI dans la région (causant effectivement un mort accidentel lors d'un déplacement en train) avec d'autres mutineries où des officiers ont pu être menacés<sup>424</sup>, constituent un arrière-plan fictif et exagéré qui légitime paradoxalement la désobéissance modérée et relativement pacifique des camarades de Barthas.

Le rapport d'un officier commandant le 370<sup>e</sup> RI et tentant d'expliquer le passage à l'acte des soldats dans la « mutinerie de Cœuvres » montre bien en quoi cette dynamique d'information et d'amplification des mutineries constitue un arrière-plan ouvrant la possibilité d'un passage à l'action protestataire :

« Le contact du 307<sup>e</sup> RI dans un cantonnement voisin, le passage des relevés des 329<sup>e</sup> et 338<sup>e</sup> RI avaient laissé des impressions nettement démoralisantes. Enfin, les hommes du 370<sup>e</sup> RI n'ignoraient pas que des incidents avaient éclaté aux 17<sup>e</sup>, 109<sup>e</sup>, 141<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs, etc.. et ces incidents avaient été *naturellement très exagérés*<sup>425</sup> »

Si l'information tenant à d'autres mutineries ne constitue pas une cause unique de la mobilisation, elle en représente l'arrière-plan, d'autant plus important que les déformations et exagérations conscientes et inconscientes prêtent au mouvement et à la dynamique d'indiscipline un caractère violent ou généralisé.

## Conclusion : une fenêtre d'imprévu au printemps 1917

Au total, la fin du mois de mai 1917 est assurément perçue comme un moment de grave instabilité. Elle l'est d'autant plus que nombre de soldats perçoivent les nouvelles troublantes sur un mode non construit et confus. Cette confusion, systématiquement interprétée comme une possibilité de « fin », se lit par exemple dans cette lettre où un soldat du 168<sup>e</sup> RI raconte la mutinerie de son unité, annonce sa possible désertion et la justifie par un contexte très instable, et une volonté qu'« ils » fassent « finir » la guerre :

« Je ne sais pas si j'attendrai bien mon tour si ça marche mal à Paris, ça va mal aussi ici, hier tout le monde s'est révolté et a chanté l'Internationale. On ne va pas tarder à faire comme les Russes. D'abord je ne vois pas pourquoi on ne va jamais en permission, en plus, ils nous font crever de faim, plus jamais de repos et ils parlent de nous rogner encore nos rations. Alors, que va-t-on nous donner s'il n'y a plus rien, ils n'ont qu'à faire finir la guerre car il y en a plus qu'assez<sup>426</sup>. »

Remarquons une dernière fois le mélange de registres par lequel se construit la fenêtre d'opportunité : Paris, les Russes, les promesses non tenues, la famine et les rations en baisse

---

<sup>424</sup> Cf *infra*, § 4.3.2.3.

<sup>425</sup> SHDT 16N1521, rapport du Lt-colonel Dussauge commandant le 370<sup>e</sup> RI, 2 juin 1917. Souligné dans le texte.

<sup>426</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 168<sup>e</sup> RI, 29 mai 1917. Remarquons au passage que c'est la seule référence à une mutinerie dans ce régiment, non mentionné dans les travaux de G. Pedroncini et D. Rolland.

participent d'une même perception d'un avenir incertain, où la fin est espérée et où l'action devient possible.

La dynamique des mutineries présente donc un caractère paradoxal : si chaque mutinerie est le plus souvent isolée des autres unités et des autres actions collectives, les mutins construisent dans leurs représentations des liens multiples. Ceux-ci les relient à l'arrière, d'abord à travers les proches et les épouses qui les informent du contexte changeant et instable. Le lien est donc fait avec des mobilisations sociales attestant d'une possibilité de rupture, avec des issues possibles au conflit, par la misère, l'action des Russes ou encore des pacifistes à Stockholm. Le lien est fait, enfin, avec un mouvement d'indiscipline perçu comme plus violent et plus vaste, auquel ils peuvent participer. Ces différents éléments s'additionnent et se mélangent dans un temps très court, entre le 25 mai et le 5 juin environ, lorsqu'une action collective semble, pour la première fois, possible.

À ce moment précis, l'horizon d'attente intériorisé et déplacé de fin de la guerre se conjugue avec une situation perçue dégradée, menacée et instable, et une structure des opportunités plus ouverte, pour rendre possible et pensable le choix de la désobéissance collective et de la mutinerie. Au fond, ce choix s'ouvre parce que survient, pour la première fois depuis août 1914, l'imprévu. Des combattants ont clairement exprimé en quoi une rupture du quotidien de guerre était nécessaire pour que puisse arriver la « fin » ou survenir une mobilisation. Les brèches de l'inertie qu'ils évoquent sont celles qu'on a tenté de mettre en évidence :

« Comme ça marche, la guerre peut durer encore bien longtemps. Je compte toujours sur des événements imprévus, la guerre ne peut finir qu'avec cela, je le répète, jamais par les armes nous en verrons la fin<sup>427</sup>. »

« Je lis sur le journal qu'à Paris tout n'est pas rose et qu'à la Gare de l'est au départ des permissionnaires sur le front tout ne va pas droit, vivement que tout s'enchaîne car il faut des événements imprévus pour rentrer chez soi car jamais nous n'aurons les boches et il n'y a que des *Imbéciles* qui pensent le contraire, et gens sans instruction<sup>428</sup>. »

Cet imprévu désiré et par ces soldats pour rompre avec les « jours sans horizon » de la guerre est, de même, pressenti confusément par Jules Isaac, dans ces mêmes jours de fin mai-début juin 1917 :

« Cette guerre est devenue quelque chose de trop atroce. On a dépassé les limites de l'horreur dans le temps et dans l'espace. Beaucoup, soit à l'arrière, soit à l'avant, étant donné les conditions dans lesquelles ils vivent, ne s'en rendent pas compte. Mais moi, qui ai gardé le contact avec la réalité, il me semble par moments que voici venir la vague de fond. Je souhaite me tromper car je n'attends rien de bon d'un pareil détraquement de toute la machine politique

---

<sup>427</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 78<sup>e</sup> RI, 22 mai 1917.

<sup>428</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 311<sup>e</sup> RI, 30 mai 1917. Souligné dans le texte.

et sociale, mais tant d'imprévu est en perspective qu'il ne convient ni d'espérer, ni de désespérer<sup>429</sup>. »

En dehors donc des *jugements* et des *opinions* que portent les uns et les autres sur les bouleversements ressentis au printemps 1917, on peut désormais mesurer à quel point cette période est communément perçue comme instable, ouverte, changeante et périlleuse. On peut bien identifier ce moment de la guerre comme une « conjoncture fluide », au sens de M. Dobry<sup>430</sup>. Qu'elle soit louée ou redoutée, elle est bien vue comme un moment où quelque chose « se passe », où quelque chose « bouge » suivant la juste – parce qu'imprécise – expression d'A. Cochet<sup>431</sup>.

En mai-juin 1917 s'ouvre bien un « temps de l'action » pour les mutineries. Il circule alors des nouvelles déstabilisatrices d'une importance sans précédent dans leur quantité, leur complémentarité, leur mode de diffusion, l'accélération et la radicalisation apparente de la situation qu'elles évoquent autour du 30 mai, et leur congruence avec un espoir de « fin » présent depuis longtemps, consolidé depuis mars, et déçu depuis le 16 avril. Ce temps de l'action ne définit pas à l'avance ce que seront les mutineries : il contribue à ouvrir les choix des combattants, à rendre possibles plusieurs types de pratiques et de conduite d'indiscipline, en rompant avec l'inertie du conflit et l'évidence du conformisme.

On peut pour finir chercher à comprendre comment se referme la fenêtre d'imprévu ouverte par l'accumulation exceptionnelle d'événements et de rumeurs autour de la fin du mois de mai 1917. Ce sont, à l'inverse, des nouvelles rassurantes ou stabilisatrices qui s'additionnent au début du mois de juin. En plus des dynamiques répressives qu'on devra étudier, la très sévère reprise en main de l'armée s'associant à une dispersion des auteurs de trouble en permission, une nette fermeture des opportunités politiques est perceptible. D'abord lorsque le président du Conseil intervient le 1<sup>er</sup> juin pour calmer l'opinion, contredire les rumeurs de paix et nier la possibilité du compromis<sup>432</sup>. Ensuite lorsque le refus des passeports pour Stockholm est rendu public, provoquant comme on l'a vu la colère de quelques soldats mais rendant moins plausible la « fin » providentielle que la conférence pouvait incarner pour les moins militants d'entre eux.

Aux rumeurs effrayantes succèdent, de plus, les démentis progressivement parvenus au front. Ainsi sa femme écrit à J. Isaac, le 8 juin : « Les gens de la campagne s'imaginent que

<sup>429</sup> J. ISAAC, *op. cit.*, p. 269-270, 3 juin 1917.

<sup>430</sup> M. DOBRY, *Sociologie... op. cit.* ; cette conjoncture fluide l'est moins de manière objective – la désectorisation des mouvements sociaux n'est que partielle et la reprise en main rapide – que de manière perçue, ce qui joue un rôle important en modifiant les positions des acteurs dans une logique de situation qu'ils sentent évoluer – voir aussi M. DOBRY, « Ce dont sont faites les logiques de situation », *art. cit.*, p. 132 *sq.*

<sup>431</sup> A. COCHET, thèse citée, p. 129.

<sup>432</sup> J.-B. DUROSELLE, *op. cit.*, p. 202.

Paris est à la veille d'une révolution, alors qu'il me paraît calme et d'aspect habituel<sup>433</sup>. » Effectivement, après les « trois glorieuses » des 29-30-31 mai (J.-L. Robert), les grèves s'achèvent et s'effilochent dans la première semaine de juin, les couturières, notamment, ayant obtenu d'importantes satisfactions<sup>434</sup>. Un soldat du 36<sup>e</sup> RI est, lui, rassuré quant aux prétendus méfaits des Annamites, dès le 8 juin :

« Je reçois une lettre où je vois qu'on nous a fait courir des bruits qui sont faux vu que l'on me dit que l'on n'a pas tiré sur les femmes grévistes suivant ce qu'on nous avait assuré, que c'étaient les annamites qui auraient tiré sur les femmes, tant mieux que ce soit le contraire<sup>435</sup>. »

La première semaine de juin, celle de la déprise progressive du mouvement, est ainsi celle du retour de permission des soldats ayant passé la fin mai dans la capitale, à même de démentir les rumeurs sur lesquelles pouvait se fonder l'espoir de « fin » et la possibilité de se mutiner. À ce calme social semble s'ajouter l'apaisement politique. Les votes de l'ordre du jour et des buts de guerre par la Chambre et le Sénat (ce dernier vote unanime) à l'issue des comités secrets est, de même, appris début juin, le *Petit Parisien* titrant même : « L'Union sacrée renouée<sup>436</sup> ». À un cycle de nouvelles déstabilisantes succède donc un cycle complémentaire de nouvelles rassurantes – à la mesure de l'inquiétude provoquée en haut lieu par les mutineries. Entre les deux se déroule donc un événement d'une rare intensité, qu'il nous faut désormais décrire.

---

<sup>433</sup> J. ISAAC, *op. cit.*, p. 273.

<sup>434</sup> J.-L. ROBERT, *Les Ouvriers... op. cit.*, p. 130-131.

<sup>435</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 36<sup>e</sup> RI, 8 juin 1917.

<sup>436</sup> *Le Petit Parisien*, 5 et 7 juin 1917. Le calme n'est bien entendu qu'apparent, les Comités secrets ayant été particulièrement violents et agités avant les votes – mais rien n'en filtre dans l'immédiat.

# Chapitre 3.

## L'intensité de l'événement

### Introduction

*« Ce peut être la surprise de le voir survenir, l'indignation, ce peut être l'effroi qu'il suscite qui le constitue en événement. C'est l'indifférence qui va le dissoudre, ou encore la honte l'oblitérer<sup>1</sup>. »*

Arlette Farge

On arrive désormais à l'étude des mutineries elles-mêmes, et non plus seulement des éléments qui les empêchent, les préparent, les rendent possibles ou les déclenchent. Dans ce chapitre, on va chercher à répondre à une double question : que sont les mutineries, et quelle est leur ampleur ?

Il s'agit donc de faire un état des lieux aussi précis que possible des connaissances dont on dispose sur l'événement, avant d'étudier ses acteurs et leurs interactions : reprendre et établir la chronologie, les formes, l'étendue et l'ampleur des mutineries. On retrouve par là l'interrogation classique des historiens depuis G. Pedroncini, attachés à peser tant « l'extension de la crise » que la « gravité » des faits<sup>2</sup>. L'utilisation de ces deux termes indique toutefois la difficulté de l'opération : comment juger de l'extension et surtout de la « gravité » d'un mouvement de désobéissance ? Doit-on énumérer des unités « touchées », compter des mutineries et des mutins, mesurer le degré de conviction de ceux-ci, ou encore le danger que leurs actes font peser sur l'armée et la nation en guerre ? Le problème est alors d'adopter les catégories de pensée des militaires, dont émanent l'essentiel de nos sources, pour qualifier les mutineries.

Car toute *mesure* de l'événement est en même temps une opération de *qualification*. Compter ou dire « l'ampleur » de la désobéissance, c'est aussi en sous-entendre la « gravité » ou la nature. Ainsi, les mutineries ont été prises, dès l'origine, dans un mouvement contradictoire de minimisation et d'amplification. D'un côté, le semi-silence officiel sur

---

<sup>1</sup> Arlette FARGE, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n° 38, mars 2002, p. 69-78, citation p. 73.

<sup>2</sup> « L'extension de la crise » est le titre que partagent le chapitre I de la seconde partie du livre de G. Pedroncini et le chapitre II de la seconde partie de celui de D. Rolland.



l'événement, depuis la guerre et l'après-guerre, a permis à certains d'imaginer des fusillés par milliers, et à Painlevé d'affirmer qu'« au cœur de la crise, entre Soissons et Paris, il n'y avait plus que DEUX DIVISIONS sur lesquelles on pût absolument et intégralement compter<sup>3</sup> ». Face à ces amplifications, aux attendus politiques nettement lisibles, des opérations similaires de réduction se déployaient avec succès, tant dans les récits historiques de l'entre-deux guerres<sup>4</sup> que dans le travail des chercheurs plus récents. C'est un des sens de l'ouvrage de G. Pedroncini, qui conclut sur l'idée que « les mutins en général ont cependant accepté ou promis de tenir les tranchées<sup>5</sup> », c'est surtout, on l'a vu, ce dont relève l'effort historiographique récent pour reléguer les mutineries dans la « marginalité » de la guerre, une passagère « exaspération », ou y voir une simple, et au fond paisible, « négociation »<sup>6</sup>.

Dans un article désormais incontournable sur ces enjeux, Nicolas Mariot a critiqué ces « acrobaties argumentatives » en restituant la fragilité de nos connaissances, qui interdisent les affirmations péremptoires tant sur le « nombre » que sur la « nature » des mutineries. Il a surtout montré la nécessité de sortir des logiques de dénombrement militaires, et formulé en ce sens de très stimulantes propositions cartographiques<sup>7</sup>. Dans un premier temps, à sa suite, on reviendra sur les **enjeux de ces comptages et de ces opérations de mesure (3.1)**, pour montrer leur complexité au regard des sources. Lacunaires, trompeuses, biaisées, elles fournissent pourtant une base pour formuler des ordres de grandeur numériques, et constater l'absence ou la présence de désobéissances dans telle ou telle unité au printemps et à l'été 1917. Il s'agit d'un point de départ incontournable de la description, mais non d'un point d'arrivée : on ne saurait se satisfaire d'une analyse d'un mouvement social qui s'arrête au « nombre » des participants pour en qualifier l'importance.

Car il importe sans doute moins de compter pour constituer un « nombre » de mutins que de saisir l'extrême diversité des formes que revêtent les mutineries, et qui interdit précisément d'amalgamer dans un chiffre englobant et incertain des pratiques aussi diverses que la désertion, la pétition, l'émeute et le chahut dans les trains. Saisir ces formes hétérogènes n'implique pas, à l'inverse, qu'on puisse dissoudre l'événement dans une infinie diversité. Il a une dynamique temporelle et spatiale qu'il faut parvenir à éclairer, et il existe des convergences entre les pratiques multiples des mutins, à un moment où on souhaite la

---

<sup>3</sup> P. PAINLEVÉ, *op. cit.*, p. 143 (majuscules dans l'original) ; sur les logiques mémorielles, voir N. OFFENSTADT « Une mémoire à distances... », art. cit., et P. OLIVERA, « Le mutin derrière le fusillé... », art. cit.

<sup>4</sup> Cf F. ROUSSEAU, « L'offensive... » et « Chemin des Dames, lieu d'amnésie... », art. cités.

<sup>5</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 311.

<sup>6</sup> Cf. N. BEAUPRÉ et C. INGRAO, art. cit., F. COCHET, *op. cit.*, p. 162, et C. PROCHASSON, « Qui ne dit mot consent... », art. cit., p. 135.

<sup>7</sup> N. MARIOT, « Pour compter... », art. cit. ; dont les opérations de comptage, d'analyse et de cartographie ont été rendues possibles par la base de données « Chemin des Dames » de P. OLIVERA (*op. cit.*).

« fin » de la guerre. Le deuxième temps de l'analyse est donc consacré à une description raisonnée des **formes, rythmes et espaces de l'événement (3.2)**.

On pourra alors revenir sur la question de la « **gravité** » **des mutineries (3.3)**, en la posant différemment et en revenant aux perceptions des acteurs comme aux interactions qui mettent aux prises les mutins et l'institution militaire. On tentera alors de montrer que l'événement a une indéniable intensité, vérifiable dans trois directions complémentaires : la suspension et le renversement complet qu'il opère parfois dans les relations d'autorité, l'influence importante qu'il exerce sur les opérations militaires, et l'inquiétude extrême qu'il provoque dans les sphères dirigeantes où il devient une affaire d'État, perçue comme une menace très profonde.

Cela nous rappelle qu'au moment où il se déroule, l'événement n'a pas l'aspect bénin d'une « fléchissement momentané »<sup>8</sup> ni même d'une « grève des tranchées »<sup>9</sup> que lui donne une date de fin rassurante et définitive : c'est aussi cette intensité dans l'incertitude qu'on voudrait retrouver.

### 3.1 La mesure des mutineries et ses enjeux

Qui veut « établir les faits » des mutineries, et savoir comment les choses se sont réellement passées, s'expose à de lourdes déconvenues. Nicolas Mariot le note avec étonnement : « Il n'existe pas d'inventaire détaillé et stable des mutineries<sup>10</sup>. » En effet, un certain flou persiste sur l'événement et son étendue. On va chercher ici à la fois à comprendre pour quelles raisons, à interroger les opérations de recherche qui tentent, malgré tout, de rendre compte voire de compter mutins et mutineries, et à réinterroger les sources qui le permettent. Il peut apparaître paradoxal de soutenir que les mutineries sont « mal connues », dans la mesure où la réputation de l'ouvrage de G. Pedroncini est, précisément, d'avoir « établi les faits », dès 1967. Que de fois n'a-t-on pas d'ailleurs entendu au cours de nos recherches que, sur ce sujet, il n'y avait plus rien à dire ou à trouver... Pourtant, les « faits » établis par G. Pedroncini sont surtout d'ordre négatif, en réponse à la période d'inquiétude et d'incertitude qui a précédé son travail : il dissipe des idées troublantes antérieurement avancées sur les mutineries. Il montre ainsi qu'il n'y a *pas* de décimations de régiments, et

<sup>8</sup> M. GENEVOIX, art. cit., p. 8.

<sup>9</sup> Titre de D. ROLLAND, *op. cit.*, qui apparaît à la fois partiellement pertinent et très discutable, les cadres légaux de la grève et de la révolte militaire étant incommensurables. Voir *infra*, § 6.1.2.

<sup>10</sup> N. MARIOT, « Pour compter... », art. cit., p. 345.

pas d'agents pacifistes et révolutionnaires à l'origine des mutineries. Il s'agit évidemment de points importants. Le versant plus positif de son apport est toutefois plus incertain. La question des exécutions – qui ne seront pas au centre de notre travail – le fait apparaître : s'il dissipe l'idée des décimations, les chiffres qu'il propose ne sont pas clairs. D. Rolland l'a nettement montré en 2005, en divisant quasiment par deux le nombre d'exécutions qu'il propose de retenir pour la répression des mutineries (26 et non 54) : Pedroncini était arrivé à un total supérieur en étendant à l'extrême les bornes chronologiques de l'événement, jusqu'en janvier 1918 ; surtout, il n'avait pas séparé les exécutés pour mutineries des condamnés de « droit commun », pour homicide par exemple<sup>11</sup>.

On voit que, sur des points importants, l'établissement des faits est en fait très récent. Consolidé de manière importante par le travail de D. Rolland, il reste toutefois partiellement incertain – une incertitude inhérente aux sources et aux opérations de mesure qu'on voudrait ici discuter. Cette incertitude concerne d'abord la pesée globale de l'événement, rendue difficile par les sources et les définitions adoptées. Elle concerne également chaque micro-événement qui participe des mutineries, où l'imprécision des comptages renvoie, au fond, à une multiplicité des conduites.

### 3.1.1 Un événement inestimable, ou sous-estimé ?

La première question à éclairer concerne la pesée globale du nombre de mutineries. N. Mariot a proposé un tableau frappant de l'incertitude concernant l'établissement des « faits », en comparant les nombres de « mutineries » retenus par les différents travaux ayant cherché à les recenser et à les mesurer, depuis le travail historique de l'armée elle-même dans les années 1930, *Les Armées françaises dans la Grande Guerre*, jusqu'à l'ouvrage de Denis Rolland (2005). Le tableau qu'il a constitué et qu'on reproduit ci-dessous est un bon indicateur de l'établissement très incertain des « faits » et un point de départ pour la réflexion :

**FIG. 3 : LE « NOMBRE DE MUTINERIES » DANS L'HISTORIOGRAPHIE (N. MARIOT, 2008<sup>12</sup>)**

	<b>AFGG</b>	<b>G. Pedroncini</b>	<b>D. Rolland</b>
Nombre de cas (incidents collectifs d'indiscipline)	170 [dont 51 « commis par quelques hommes seulement »]	250	200 [dont 163 connus avec certitude]
Nombre de divisions concernées	54	68	78
Nombre d'unités (de type RI, BCP...) concernées	110	160	161

<sup>11</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 380-384.

<sup>12</sup> Tableau repris et adapté de N. MARIOT, « Pour compter... », art. cit., p. 348.

Comment expliquer cette incertitude et ces considérables variations dans la pesée globale de l'indiscipline en 1917 ? On remarque que le nombre de divisions concernées par les mutineries augmente continûment avec chaque nouveau travail de recherche, signe, peut-être, d'une connaissance progressive de l'événement qui conduit à ajouter des « cas » découverts au fil du temps. Cette logique accumulative est, on le verra, en partie opérante, et on va y contribuer. Toutefois, la première ligne du tableau intrigue : les *AFGG* peinent à délimiter clairement le seuil du « collectif », tandis que D. Rolland compte *moins* de mutineries que l'ouvrage paru quarante ans plus tôt de G. Pedroncini. L'établissement des faits se révèle bien incertain. N. Mariot, en cherchant à comprendre pourquoi, compare la situation floue des mutineries avec celle, plus assurée, des « atrocités allemandes » :

« Ces ordres de grandeur ne sauraient représenter un strict équivalent à la liste, pourtant comparable, on va le voir, du point de vue du total des événements recensés, des 129 "incidents ayant causé la mort de dix civils ou plus" établie par Alan Kramer et John Horne en annexe à leur étude des *Atrocités allemandes* de 1914<sup>13</sup>. »

La remarque est très juste, et indique en même temps des pistes pour explorer la différence entre les deux événements et leur mesure. D'abord, si des points aveugles demeurent, les atrocités allemandes sont mieux renseignées par des sources plus nombreuses et plus variées, qui tiennent à l'intense volonté de savoir et de discuter ces événements par les contemporains des deux camps<sup>14</sup>. On dira en quoi les sources des mutineries s'avèrent, à l'inverse, lacunaires et fragmentaires, en particulier pour ce qui est de la délimitation et de la mesure. Mais c'est pour une autre raison que l'on ne disposera jamais pour les mutineries d'une liste cohérente et stabilisée, comme celle qui a été réalisée pour les « atrocités ». J. Horne et A. Kramer usent en effet d'un critère unique en parfaite adéquation avec leur objet – la mort de civils – pour déterminer clairement ce qui fait partie ou non des atrocités. Comme tout critère, il est rendu plus complexe d'utilisation par la nécessité de définir des seuils – ici placé à dix morts ou plus – mais garde sa pertinence et sa faculté discriminante..

En dehors même de la nécessaire prise en compte des désobéissances individuelles, pourrait-on, de façon similaire, imaginer une liste des « mutineries ayant impliqué la participation de dix soldats ou plus » ? Mais dix soldats faisant quoi ? Manifestant ensemble ? Refusant de mettre sac au dos pour aller aux tranchées ? Se rendant collectivement aux Allemands ? Chantant, depuis un train, une chanson contestataire ? On retrouve en fait l'impossibilité, évoquée en introduction, d'adopter un critère unique de la « mutinerie » ou même de la désobéissance collective. Il existe un « continuum d'indiscipline » d'autant plus

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 345.

<sup>14</sup> J. HORNE et A. KRAMER, *op. cit.*, annexes p. 435-443.

dur à formaliser dans des catégories stables que les mêmes individus et les mêmes unités peuvent passer d'un mode d'action à l'autre au cours d'incidents perlés et parfois étalés sur plusieurs jours.

On peut donner un exemple de cette difficulté à travers la situation de la 69<sup>e</sup> DI. La division, durement engagée depuis le 16 avril 1917, comporte trois régiments : le 162<sup>e</sup>, le 151<sup>e</sup> et le 267<sup>e</sup> RI, descendus en arrière du Chemin des Dames vers la mi-mai. L'indiscipline y commence le 21 mai au soir lorsque des hommes du 162<sup>e</sup> cantonnés à Coulonges, croyant qu'ils doivent remonter en ligne sans repos et sans permissions, protestent et chantent l'*Internationale*. Le lendemain, à 19h, c'est une autre manifestation, également au chant de l'*Internationale*, qui se déroule dans le village voisin (7 km) de Ronchères où se trouve le dépôt divisionnaire, qui aboutit à la fouille violente par des soldats du 162<sup>e</sup> et du 267<sup>e</sup>, couteau en main, du logement du lieutenant-colonel Chenèble commandant le DD. Celui-ci finit par recevoir trois délégués qui lui exposent leurs doléances et qu'il réussit à calmer. L'indiscipline reprend deux jours plus tard, le 24 mai au soir, après une revue menée par le général Passaga, où de nouvelles discussions et négociations mettent aux prises soldats et officiers, ces derniers étant vaguement menacés ; ils le sont encore plus le lendemain 25 mai dans le nouveau cantonnement où s'est rendu le 162<sup>e</sup>, à Goussancourt, lorsque des hommes chantent encore une fois l'*Internationale* et jettent des pierres au colonel Bertrand<sup>15</sup>.

Comment comptabiliser cette indiscipline étalée sur cinq jours, réunissant deux voire trois unités (162<sup>e</sup> RI, 267<sup>e</sup> RI, et le DD69 qui en est partiellement séparé), se déroulant en trois lieux différents ? S'agit-il d'une même mutinerie, de deux, de trois, de quatre ? Comment la délimiter ? Que faire, de même, des nombreux faits impliquant des soldats d'unités différentes, parfois réunis en de brefs meetings nocturnes, comme la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juin à Tigny où des hommes des 24<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup>, 109<sup>e</sup>, 119<sup>e</sup> RI, 20<sup>e</sup> BCP et 22<sup>e</sup> RA se retrouvent sans qu'on sache exactement combien, dans quelles proportions et pour quoi faire ? Toute tentative de décompte de l'indiscipline se heurte à la fluidité des situations, dans le temps, dans l'espace, et dans l'armée, au-delà des découpages régimentaires. Là se trouve la raison profonde du « mélange étonnant entre événements et régiments » que N. Mariot constate pour les listes d'incidents présentes dans l'historiographie<sup>16</sup>. Cela explique au fond, pourquoi toute mesure des mutineries est en même temps un choix sur leur nature<sup>17</sup>.

---

<sup>15</sup> SHDT 16N1520, dossier sur la 69<sup>e</sup> DI, rapports des colonels Matharel (22 mai 1917), Bertrand (25 et 26 mai 1917) et du lieutenant-colonel Chenèble (23 mai 1917).

<sup>16</sup> N. MARIOT, art. cit., p. 352.

<sup>17</sup> Faisant le bilan de ces décomptes, N. Mariot suggère qu'une base de données des mutineries serait possible à partir des événements les mieux renseignés. On s'est essayé à l'établissement d'une telle base, en retenant 86

Il existe toutefois une deuxième série de problèmes expliquant la difficulté à délimiter l'événement, tenant non plus aux catégories employées pour le définir, le circonscrire et le mesurer, mais aux sources même permettant de le connaître. Celles-ci sont très lacunaires, comme il est fréquent pour des événements interdits<sup>18</sup>. Rappelons ainsi qu'il n'existe ainsi aucun témoignage publié de mutin, en dehors du cas discuté de Louis Barthas, lequel se présente comme un spectateur plutôt qu'un acteur des mutineries. Plus profondément, les archives militaires elles-mêmes présentent des vides et surtout des insuffisances, nombre de mutineries n'étant évoquées que très brièvement ou par une pièce unique.

Afin de prendre la mesure de ce problème, on a présenté dans le long tableau ci-dessous<sup>19</sup>, qui mérite d'être intégralement consultable, les éléments fondant notre « connaissance » des mutineries. Pour cela, on a indiqué quelle(s) source(s) étai(en)t disponible pour les 108 événements les mieux connus – et qu'on a regroupés, adoptant pour les cas fluides et flous évoqués plus haut un découpage tout aussi discuté qu'un autre, les incidents de la 69<sup>e</sup> DI n'apparaissant ainsi qu'une fois dans le tableau. On indique la date des faits (ou de début lorsque l'indiscipline s'étale sur plusieurs jours), les unités concernées et identifiables. Mais on a également cherché à indiquer la manière dont ces faits étaient connus : absence ou présence des archives de la Justice militaire (dont environ 25% ont disparu), faits connus par une pièce unique, et nature des sources. L'absence et la présence de certaines sources n'est pas tout : un dossier de justice militaire peut se révéler presque vide (deux ou trois pièces de procédure) ou au contraire comprendre des dizaines de rapports et de dépositions ; un témoignage être allusif ou détaillé. Les lignes en **gras** indiquent, parmi les mutineries, celles qui peuvent être assez bien étudiées grâce à des sources complémentaires ; les autres restant très mal connues faute de sources suffisantes. On fait apparaître, enfin, en grisé les faits nouveaux que nous avons pu rencontrer ou découvrir et non mentionnés jusqu'ici dans l'historiographie, en vertu de la logique accumulative décrite plus haut : de la même manière que D. Rolland a découvert des mutineries n'apparaissant pas dans l'ouvrage de G. Pedroncini, et corrigé le travail de celui-ci sur plusieurs points importants (lieux, chronologie, déroulement des faits), nous avons pu découvrir 25 incidents que son travail ne

---

événements, écartant ceux pour lesquels on ne sait rien ou trop peu pour que des données soient exploitables. En l'absence de critère logique indiscutable sur ce qui relève des « mutineries » et sur la manière de stabiliser statistiquement les situations fluides et perlées telles que celle de la 69<sup>e</sup> DI évoquée plus haut, une part d'arbitraire ou du moins de choix raisonné mais discuté subsiste inévitablement.

<sup>18</sup> Voir, pour les fraternisations, R. CAZALS *et al.*, *Frères de tranchées*, *op. cit.*

<sup>19</sup> Ce tableau est reproduit et complété en annexe 3, avec les informations complémentaires disponibles sur chaque mutinerie.

mentionne pas. L'ensemble donne toutefois une idée du caractère nécessairement lacunaire, incertain et largement inachevé de nos connaissances.

**FIG. 4 : LA « CONNAISSANCE » DES MUTINERIES DE 1917**

Dates	Division	Unités	Source unique	JM absente	État des sources
29 avril	33DI	20RI			Satisfaisant
2 mai	133DI	321RI		X	Satisfaisant
2 mai	2DIC	43RIC			Satisfaisant
4 mai	168DI	160RI			Mal documenté
4 mai	41DI	229RI	X		Source unique : lettre à P. Painlevé
4 mai	4DI	18BCP	X		Source unique : radiotélégramme allemand
4 mai	3DI	51RI			Mal documenté
12 mai	167DI	174RI	X		Témoignage Chalmette
14 mai	26DI	121RI	X		Une seule citation de contrôle postal
14 mai	42DI	8BCP	X		Source unique : radiotélégramme allemand
14 mai	4DI	52RAC	X		Source unique : radiotélégramme allemand
17 mai	18DI	32RI			Satisfaisant
19 mai	164DI	152RI			Mal documenté
19 mai	166DI	26BCP, 294RI		X <sup>a</sup>	Mal documenté
19 mai	56DI	49BCP	X		Témoignage Laby
19 mai	18DI	66RI			Satisfaisant
20 mai	17DI	90RI			Satisfaisant
20 mai	18DI	77RI			Satisfaisant
20 mai	3DI	128RI			Satisfaisant
21 au 26 mai	69DI	162RI			Satisfaisant
24 mai	39DI	146RI			Mal documenté
25 mai	12DI	54RI	X		Une seule citation de contrôle postal
25 mai	154DI	414RI, 416RI		X	Témoignage Varenne
26 mai	158DI	228RI, 224 RI, 329RI			Satisfaisant
27 mai	125DI	131RI	X		Témoignage Bonnamy
27 mai	154DI	413RI	X	X	Une seule citation de contrôle postal
27 mai	36DI	18RI			Satisfaisant
28 mai	128DI	168RI	X		Une seule citation de contrôle postal
28 mai	166DI	224RI		X <sup>a</sup>	Mal documenté
28 au 30 mai	5DI	129RI, 36RI			Satisfaisant
28 mai	9DI	4RI			Mal documenté
28 mai	9DI	313RI			Un seul rapport comme source unique
28 mai	9DI	82RI, 66BCP			Satisfaisant
29 mai	62DI	338RI			Mal documenté
30 mai	13DI	20BCP, 21BCP, 21RI			Satisfaisant
30 mai	35DI	144RI	X		Un seul rapport comme source unique
30 mai	43DI	31BCP, 149RI, 158RI			Satisfaisant
30 et 31 mai	5DI	74RI, 274RI			Satisfaisant
30 et 31 mai	62DI	307RI			Mal documenté
31 mai	169DI	296RI	X		Témoignage Barthas
31 mai 1 juin	170DI, 13DI	17RI, 109RI (13DI)		X <sup>b</sup>	Incomplet : manque JM 170DI
31 mai	53DI	205RI	X		Une seule citation de contrôle postal
1 <sup>er</sup> juin	28DI	99RI			Mal documenté
1 <sup>er</sup> juin	41DI	363RI	X	X	Un seul rapport comme source unique
1 <sup>er</sup> au 4 juin	41DI	23RI, 133RI		X	Incomplet : manque JM
1 <sup>er</sup> juin	46DI	53BCA		X	Rapports isolés, témoignage Jacquemart
1 <sup>er</sup> juin	70DI	360RI			Un seul rapport comme source unique
1 <sup>er</sup> au 5 juin	77DI	60BCP			Complet
2 juin	?	28RA	X		Un seul rapport comme source unique
2 juin	12DI	46RAC, 25RAC			Mal documenté, sans suites judiciaires
2 juin	131DI	41RI			JM comme source unique

2 au 8 juin	170DI	370RI		X	Incomplet : manque JM
2 juin	47DI	115BCA	X	X	Rapports isolés
2 juin	47DI	54BCA	X	X	Rapports isolés
<b>2 juin</b>	<b>47DI</b>	<b>70BCA</b>		<b>X</b>	<b>Incomplet : manque JM</b>
<b>2 juin</b>	<b>77DI</b>	<b>159RI</b>			<b>Satisfaisant</b>
<b>2 juin</b>	<b>77DI</b>	<b>61BCP</b>			<b>Satisfaisant</b>
<b>2 au 5 juin</b>	<b>77DI</b>	<b>97RI</b>			<b>Satisfaisant</b>
<b>2 juin</b>	<b>81DI</b>	<b>308RI</b>			<b>Satisfaisant</b>
3 juin	10DI	DD10			Mal documenté
3 juin	170DI	3e groupe AT		X	Mal documenté
3 juin	47DI	32BCA	X		Témoignage Coudray
3 juin	70DI	226RI			Mal documenté
3 au 12 juin	71DI	217RI		X	Mal documenté
<b>3 juin</b>	<b>77DI</b>	<b>57BCP</b>			<b>Satisfaisant</b>
4 juin	38DI	RICM			Mal documenté
4 juin	71DI	358RI	X	X	Un seul rapport comme source unique
4 juin	121DI	404RI	X		Témoignage Coeurdevey
<b>4 et 5 juin</b>	<b>43DI</b>	<b>158RI</b>			<b>JM comme source unique</b>
4 juin	71DI	221RI		X	Mal documenté
5 juin	13DI	21RI			JM comme source unique
5 juin	62DI	278RI	X		Un seul rapport comme source unique
<b>6 juin</b>	<b>5DI</b>	<b>274RI</b>			<b>Satisfaisant</b>
6 juin	6DI	234RA			JM comme source unique
<b>7 juin</b>	<b>14DI</b>	<b>42RI</b>		<b>X</b>	<b>Incomplet : manque JM</b>
<b>7 juin</b>	<b>27DI</b>	<b>75RI</b>			<b>Satisfaisant</b>
<b>7 juin</b>	<b>70DI</b>	<b>44BCP</b>			<b>Satisfaisant</b>
11 juin	134DI	300RI		X	Mal documenté
11 juin	43DI	31BCP			JM comme source unique
11 juin	70DI	269RI			Mal documenté
12 juin	32DI	143RI			Mal documenté
14 juin	134DI	63RI		X	Mal documenté
15 juin	129DI	297RI	X	X	Six citations de contrôle postal
15 juin	154DI	413RI		X	Mal documenté
17 juin	12DI	67RI			Mal documenté
17 juin	68DI	206RI	X	X	Témoignage Clergeau
<b>18 juin</b>	<b>-</b>	<b>46RA</b>			<b>JM comme source unique</b>
19 juin	33RI	20RI	X		Une seule citation de contrôle postal
<b>19 au 26 juin</b>	<b>63DI</b>	<b>298RI</b>			<b>Satisfaisant</b>
<b>19 juin</b>	<b>8DI</b>	<b>117RI</b>			<b>Satisfaisant</b>
<b>20 juin</b>	<b>8DI</b>	<b>115RI</b>			<b>Satisfaisant</b>
22 juin	152DI	135RI			Mal documenté
22 juin	39DI	153RI	X		Témoignage Prudon ( Nobécourt)
<b>24 juin</b>	<b>164DI</b>	<b>152RI</b>			<b>Satisfaisant</b>
24 juin	16DI	27RI	X		Une seule citation de contrôle postal
<b>25 juin</b>	<b>16DI</b>	<b>85RI</b>			<b>Satisfaisant</b>
26 juin	129DI	121BCP		X	Mal documenté
27 juin	7DI	104RI			Mal documenté
<b>30 juin</b>	<b>72DI</b>	<b>164RI</b>			<b>Satisfaisant</b>
3 juillet	63DI	216RI	X		Une seule citation de contrôle postal
6 juillet	129DI	359RI	X	X	Témoignage Désagneaux
14 juillet	167DI	170RI			mal documenté
22 juillet	132DI	166RI			Mal documenté
24 juillet	10DI	46RI			Mal documenté
3 août	4DI	18BCP			Mal documenté
<b>15 août</b>	<b>3DIC</b>	<b>61BTS</b>			<b>Satisfaisant</b>
17 août	25DI	16RI			Mal documenté
<b>30 août</b>	<b>5DI</b>	<b>114BCA</b>			<b>Satisfaisant</b>
<b>5 septembre</b>	<b>69DI</b>	<b>151RI</b>			<b>Satisfaisant</b>

<sup>a</sup> : Archives de la Justice militaire présentes uniquement pour le second semestre 1917.

<sup>b</sup> : Archives de la Justice militaire présentes uniquement pour la 13<sup>e</sup> DI.



On doit préciser qu'on n'a pas ajouté à ce tableau la centaine environ d'« incidents » cités par les *AFGG*, G. Pedroncini ou D. Rolland (dans ses annexes) qui n'ont aucune matérialité car aucune source identifiée ne permettant de les connaître. Un très grand nombre de « faits » signalés par G. Pedroncini sont en fait des relevés de condamnations judiciaires dans telle ou telle division, pour désertion ou abandon de poste, dont en réalité on ne sait rien ; un plus grand nombre encore ne renvoie à aucune source archivistique précise en dehors de la liste des incidents d'indiscipline compilée par l'armée elle-même d'une manière qui nous est inconnue<sup>20</sup>. Autrement dit : il existe une centaine de « mutineries » citées par l'armée puis les historiens dont on ne sait rien ou presque, ce qu'attestent les points d'interrogation qui les accompagnent fréquemment dans la liste publiée par D. Rolland<sup>21</sup>.

L'élément essentiel qui ressort ainsi pour nous de ce tableau est la nature très diffuse et imprécise de nos connaissances sur l'événement, puisque pour bon nombre de faits relevant des mutineries les sources sont absentes ou lacunaires. On constate ainsi que sur les 109 « mutineries » les *mieux renseignées*, 29 ne nous sont connues que par une seule source ; que pour 26 d'entre elles on ne dispose d'aucune archive judiciaire, et qu'en tout, entre la moitié et les deux tiers d'entre elles peuvent être dites à un titre ou un autre « mal documentées », c'est-à-dire qu'on ne dispose pour elles que de quelques documents souvent parcellaires, brefs ou incomplets : un ou deux rapports allusifs, une procédure judiciaire laconique, une mention au passage dans un témoignage, un ou deux extraits de lettres relevés par le contrôle postal, où un soldat raconte la désobéissance collective de son unité. Il n'y a que pour 42 faits relevant des mutineries que l'on peut confronter les documents et parvenir à une connaissance minimale, non allusive, des événements.

---

<sup>20</sup> SHDT 16N1485, relevé journalier des actes d'indiscipline, et SHDT 16N198, répertoire des unités dans lesquelles se sont produits des troubles. Ce problème est accentué par la nature des références dans l'ouvrage de G. Pedroncini : il compte comme « mutineries » des condamnations en indiquant seulement leur qualification judiciaire (Abandon de poste devant l'ennemi ou APE, Refus d'obéissance devant l'ennemi ou ROE ...) sans qu'on sache à quoi précisément elles renvoient. Pour le savoir il faudrait systématiquement avoir accès aux dossiers judiciaires en question ce qui dans l'état des archives et de leur fonctionnement n'est pas faisable. Ajoutons encore deux points déjà mentionnés : la fréquente mention de faits sans références chez G. Pedroncini, et la nouvelle numérotation des archives de l'armée depuis son travail, sans table de correspondance, ce qui rend bon nombre de ses références proprement *invérifiables*, sans compter que pour de nombreux faits cités aucune source n'est indiquée.

<sup>21</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, annexe I, p. 407-411. Cette liste comporte 158 lignes qui renvoient à des unités « mutinées », parfois à plusieurs dates ; mais la liste suivante (annexe II, p. 411-412), qui s'essaie à une estimation du nombre de mutins impliqués, ne comporte que 48 lignes (et unités), indiquant clairement que les deux tiers des « mutineries » listées dans la première annexe nous restent en fait largement obscures (pour 32 d'entre elles, un point d'interrogation signifie que la date et/ou le lieu en sont inconnus). On arrive dans le tableau ci-dessus au même ordre de grandeur : on ne dispose de sources satisfaisantes que pour une cinquantaine de mutineries environ.

Il faut toutefois apporter à ce constat d'incertitude un élément complémentaire, qui tout à la fois l'explique et le nuance. Cet état de nos connaissances indique en même temps que les mutineries restent un événement sous-estimé. En effet, le caractère fragmentaire des sources tient à plusieurs formes d'occultation et de minimisation au sein même de l'armée et au cours même de l'événement. On trouve ainsi de très nombreux courriers de soldats faisant état d'incidents dans des unités, non rapportés par le commandement, en mai et juin (indiqués dans le tableau par le « contrôle postal comme source unique ») ; on trouve également des informations dans des sources allemandes non directement corroborées par des sources françaises (allusions au 18<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> BCP, et au 42<sup>e</sup> RA<sup>22</sup>) ; on trouve encore des incidents pour lesquels des soldats ont été jugés par le conseil de guerre de leur division sans qu'aucun rapport ne soit « remonté » vers le G.Q.G., comme au 77<sup>e</sup> RI, et ce malgré l'intervention au cours de la mutinerie d'un haut gradé comme le général Niessel<sup>23</sup> ; on trouve enfin des faits mentionnés dans des témoignages mais entièrement absents des archives de l'armée, de l'unité et de la justice militaire (L. Barthas, mais aussi H. Désagneaux, J. Varenne, etc.).

On doit donc faire le constat, pour l'ensemble de ces faits où manquent les documents officiels, d'une volonté d'occultation et de sous-estimation au niveau des régiments ou bataillons affectés par l'indiscipline. Une note du général en chef Pétain fait allusion, le 9 juin, à ce problème : « Certains officiers ont caché à leurs supérieurs les indices du mauvais esprit qui régnait dans leurs régiments<sup>24</sup>. » Leurs *régiments*, non leur *divisions* : la ligne de partage semble ici séparer colonels et généraux, les premiers, très attachés comme on le verra à l'honneur et à l'image de leurs corps, dont le surnom traditionnel est le « père du régiment », sont soupçonnés d'étouffer l'indiscipline, dont ils peuvent être jugés comme responsables, ce qu'attestent par ailleurs les sanctions prises après les mutineries et sur lesquelles on pourra revenir. D'autres officiers peuvent ne pas avoir voulu consigner l'indiscipline par empathie pour des hommes dont ils trouvaient les demandes justifiées. Philippe Olivera a pu mesurer à partir d'un corpus d'ouvrages cette « tendance à taire ou à minimiser le mouvement » sur le moment et dans l'immédiat après-guerre : entre le tiers et la moitié des témoins cachent les mutineries<sup>25</sup>.

La conséquence pour le travail historique de ces logiques d'occultation est double. Elles limitent à la fois le champ sur lequel peut porter une investigation précise, les faits pour lesquels on dispose de documents suffisants en variété, en nombre et en précision restant peu

<sup>22</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 52, qui cite un radiotélégramme allemand intercepté.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>24</sup> SHDT 18N197, note du général en chef, 9 juin 1917.

<sup>25</sup> P. OLIVERA, « Le mutin derrière le fusillé... », art. cit., p. 419 et 426-431.

nombreux, autour de la cinquantaine. Mais elles indiquent en même temps que l'ampleur de l'événement est bien supérieure à l'idée que peut en donner un simple parcours dans les archives militaires, et dans celles du GQG en particulier. Cette ampleur plus grande, on a pu la mesurer au cours de notre travail, « découvrant » pas moins de 24 « mutineries » jusqu'alors non présentes dans l'historiographie, même si le plus souvent cette « découverte » ne correspond qu'à cinq ou six lignes dans une lettre saisie par le contrôle postal ou un témoignage. À la lecture de G. Pedroncini et D. Rolland, on pourrait penser, ainsi, que rien ne s'est passé au 297<sup>e</sup> RI en mai-juin 1917. Pourtant, le 16 juin, le contrôle postal de cette unité relève, parmi d'autres de même nature, l'extrait suivant :

« Il vient de se passer une petite histoire à la 18<sup>e</sup> Cie. Je t'assure que ça faisait vilain. Le colonel, le commandant, le général même ont été obligés d'intervenir. Le drapeau rouge flottait et tout le monde criait "à bas la guerre" il faut bien dire aussi que la plupart étaient malheureusement ivres et c'est ce qui a fait le malheur. Comme toujours le résultat est médiocre mais il n'est pas moins vrai que cela prouve que le moral est bien bas<sup>26</sup>. »

Une mutinerie brève mais intense s'est produite dans cette unité, « petite histoire » qui n'a pas laissé d'autres traces. L'ampleur de cette sous-estimation nous reste bien évidemment impossible à cerner ; et l'on ne doute pas que de nouveaux faits seront mis au jour, en particulier à travers la publication ou la découverte de témoignages. Ceux-ci révèlent souvent des faits totalement inconnus par ailleurs. C'est par la publication des *Carnets* du caporal Clergeau en 2001 que l'on est amené à connaître la protestation sonore de son 206<sup>e</sup> RI, le 17 juin 1917 près de Nancy :

« [...] Toujours est-il que quand les hommes ont su que leur prêt (échu du 16) ne leur serait payé que le 18 au soir, ils sont sortis des baraques en criant : "Le prêt, le prêt !". Dix ou vingt ont lancé ce cri, des centaines se sont joints à ces 10 ou 20 et finalement les trois quarts du camp criaient. Le cri de: "La Paix" et de la "Révolution" a même été poussé. Bref, le colonel de l'infanterie s'est enquis de ce que signifiait ce vacarme. Le général de division l'a su et est ici ce matin, il a réuni les officiers... et je ne sais ce qu'il va leur dire. Tout cela noté sans commentaire<sup>27</sup>. »

C'est encore le cas au 49<sup>e</sup> BCP, dont on ne sait rien de l'indiscipline en dehors de cette brève notation chez Lucien Laby : « Samedi 19 mai. Nous partons lundi aux Bovettes. Le 49<sup>e</sup> bataillon de chasseurs manifeste très bruyamment devant le colonel Garçon : ils sont un peu pleins et rouspètent parce qu'on les fait remonter en ligne<sup>28</sup>. » Jusque-là, cependant, G. Pedroncini considérait la 56<sup>e</sup> DI, où se trouve cette unité, comme une de celle « dont les

---

<sup>26</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 297<sup>e</sup> RI, 16 juin 1917. Une remarque sur ces « trouvailles » du contrôle postal : celui-ci ne relevant le courrier de chaque unité qu'une fois par mois, la probabilité de passer à côté d'une évocation de l'indiscipline est très élevée. La prise en compte des mutineries à partir de début juin conduit à une réorganisation partielle du contrôle postal pour en accroître l'efficacité. Cf A. BACH, art. cit.

<sup>27</sup> René CLERGEAU, *Les Carnets de René Clergeau, 1914-1919*, Guilherand, La plume du temps, 2001, p. 232. Le « sans commentaire » annonce d'une certaine manière l'occultation totale de l'événement dans les archives militaires. Le « prêt » est la solde des combattants ; on reviendra au chap. 6 sur ces enjeux financiers qui affleurent parfois lors des mutineries.

<sup>28</sup> L. LABY, *op. cit.*, p. 249.

efforts ont été couronnés de succès », sans cas de mutinerie<sup>29</sup>. De même, sans le travail de Rémy Cazals, on ne connaîtrait pas ce refus précoce de combattre au 174<sup>e</sup> RI, le 12 mai 1917, très brièvement rapporté par le témoignage de Léon Chalmette :

« 12 mai. Agitation au régiment. Le 3<sup>e</sup> bataillon rouspète de remonter en ligne, et cependant il faut aller relever le 409<sup>e</sup>. Nous autres, le 1<sup>er</sup> bataillon, nous ne montons que demain. Pour moi, je m'en fous car je suis pour partir en perm<sup>30</sup>. »

Le caractère laconique de la mention indique en même temps que l'incident a probablement été vite refermé, et qu'il peut être tu sans difficulté – comme l'étaient, du reste, les fraternisations, refus de sortir ou de marcher des années précédentes<sup>31</sup>.

Cela amène à évoquer avec prudence la sous-estimation des mutineries : il paraît assez peu probable que des événements massifs, mobilisant des milliers ou même des centaines de soldats sur plusieurs jours, aient pu être cachés au GQG par les chefs de corps et/ou les généraux commandant les divisions, même si les sources sont en fait relativement peu nombreuses pour la mutinerie la plus durable, celle du 217<sup>e</sup> RI. L'occultation concerne bien davantage des événements brefs et rapidement résolus par l'intervention des officiers, suivant des logiques qu'il nous faudra éclairer. Elle suggère en tout cas que la séparation souvent effectuée entre unités « touchées » et « non touchées » par les mutineries sur la base des dénombrements de l'armée est à relativiser sérieusement.

La question de la sous-estimation se pose, de même, devant les mentions surprenantes de mutineries dans les sources allemandes, révélées par le travail récent de Markus Pöhlmann. Il montre que le haut commandement allemand a reçu des informations précises et nombreuses dès le début des mutineries, à travers des interrogatoires de prisonniers et des courriers interceptés. Si l'ampleur totale de celles-ci apparaît un peu sous-estimée (le rapport de synthèse de la *Fremde Heere*, la section de renseignements, indique que 28 divisions connaîtraient des « troubles », contre un total plus probable pour nous entre 80 et 100<sup>32</sup>), c'est l'identité des unités concernées qui interpelle. En effet, parmi les régiments mutinés, l'armée allemande fait référence aux 30<sup>e</sup>, 44<sup>e</sup>, 120<sup>e</sup>, 132<sup>e</sup>, 156<sup>e</sup>, 337<sup>e</sup> et 418<sup>e</sup> RI, ainsi qu'au 46<sup>e</sup> BCP, pour lesquels aucune source française n'indique d'indiscipline. En d'autres termes, les sources allemandes élargissent encore l'ensemble potentiel des unités concernées par les mutineries. Pour expliquer cette différence surprenante, on peut formuler deux hypothèses : celle de l'erreur, bien sûr, puisque l'établissement des renseignements de l'autre côté du *no*

<sup>29</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 73.

<sup>30</sup> Voir la notice Chalmette dans le dictionnaire en ligne des témoins du Crid 14-18 :

<<http://www.crid1418.org/temoins/2008/07/22/chalmette-leon-1886/>> – je remercie R. Cazals de cette référence.

<sup>31</sup> Sur ces logiques d'occultation antérieures, voir R. CAZALS et al., *Frères... op. cit.*, et A. LAFON, « Contourner... », art. cit.

<sup>32</sup> M. PÖHLMANN, art. cit., p. 391.

*man's land* est nécessairement tributaire d'informations parcellaires et quelquefois déformées ; mais aussi celle d'une localisation différente de l'indiscipline, plus proche des premières lignes, et donc des Allemands, ce que suggère par exemple le cas, inconnu par ailleurs, du 156<sup>e</sup> RI qui aurait connu un incident aux tranchées et obtenu d'en redescendre<sup>33</sup>.

Au total, que peut-on retenir de ces estimations globales des mutineries ? En premier lieu, un ordre de grandeur des faits, à peu près celui qui est déjà connu : moins d'un tiers de l'armée française semble ne pas avoir connu de désobéissances collectives. Mais surtout qu'il faut accepter que demeure une part d'incertitude, et qu'on peut distinguer le « noyau » de faits bien connus du « halo » plus large d'indiscipline, dont l'ampleur apparaît généralement sous-estimée. Entre les deux, et au-delà vers les unités supposées « non touchées », des transitions difficilement perceptibles et mesurables indiquent qu'il faut chercher d'autres formes d'appréciation de l'événement que les additions d'unités ou d'incidents. C'est ce que révèlent, de même, les tentatives de comptage des individus *dans* les mutineries sur lesquelles on peut à présent revenir.

### 3.1.2 L'incertaine addition des « mutins »

Dans le tableau des « mutineries » et de leur connaissance proposé plus haut (fig. 4) figurent des événements très différents par leur forme et par le nombre de personnes concernées. À la 41<sup>e</sup> DI, par exemple, des documents concordants permettent d'estimer à deux mille environ le nombre de mutins, issus de deux régiments, qui entourent et molestent le général Bulot aux cris de « buveur de sang ! assassin ! » le 1<sup>er</sup> juin. Inversement, au 31<sup>e</sup> BCP de la 43<sup>e</sup> DI, seuls deux soldats sont jugés pour leur désobéissance, qui a pris la forme d'une courte pétition demandant du repos, ne recueillant que 36 signatures le 11 juin 1917<sup>34</sup>.

Ces écarts d'ampleur et de nature qui seront au cœur de notre réflexion n'ont pas empêché la spéculation sur le nombre total de mutins. Celle-ci a pris la forme d'opérations de comptage et surtout d'extrapolation, G. Pedroncini et D. Rolland ayant tenté de compenser l'absence d'informations sur de nombreux faits et la sous-estimation globale qu'on vient de présenter par plusieurs opérations, discutables sur le plan méthodologique, telle que l'application de coefficients multiplicateurs. D. Rolland part ainsi d'un nombre connu d'inculpés, qu'il multiplie pour arriver à un nombre possible de « mutins », sachant que seuls 5% environ des participants aux mutineries les mieux connues sont passés en justice<sup>35</sup>. Les

---

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 389. Selon le rapport allemand, c'est un chef de bataillon qui est à l'origine de l'indiscipline.

<sup>34</sup> JM, dossier Meyer.

<sup>35</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 373 *sq* ; N. MARIOT, « Pour compter... », art. cit., p. 350.

résultats de ces tentatives de chiffrage, à la fois prudentes et risquées, fournissent un ordre de grandeur convergent bien qu'incertain, souvent repris dans l'historiographie : une estimation basse à 30.000 « mutins », une estimation haute (chez D. Rolland) à 88.000. Toutefois, tant la mise au point de ces chiffres que leur usage dans les argumentations posent des problèmes que N. Mariot a clairement mis en évidence. On ne peut ici qu'apporter quelques éléments complémentaires à la réflexion très solide qu'il propose.

Toutes les estimations globales du nombre des mutins reposent en fait sur des estimations séparées, mutinerie par mutinerie, qui sont ensuite additionnées ou ramenées à une « moyenne » et multipliées : 2000 mutins à la 41<sup>e</sup> DI, contre 36 seulement à la 43<sup>e</sup>, dans les deux exemples qui précèdent. On perçoit immédiatement le problème : si les chiffres de départ sont douteux, le total auquel on va arriver est problématique et suspect. Or, les sources, dont on vient de montrer l'imperfection pour délimiter le « halo » d'indiscipline de 1917, sont encore plus incertaines dès lors qu'il s'agit de compter des mutins, même au sein du « noyau » d'incidents les mieux connus. En effet, de très nombreux incidents « ne livrent aucun indice, même minimal, concernant le nombre de personnes impliquées<sup>36</sup> ». C'est le cas en particulier de toutes ces brèves mentions saisies au vol par le contrôle postal. Parfois, l'indication du nombre ne fait que reprendre la nomenclature militaire : on parle alors de la mutinerie d'un « régiment », d'un « bataillon » ou d'une « compagnie », comme dans les documents cités plus haut, la lettre d'un soldat du 297<sup>e</sup> RI évoquant la « 18<sup>e</sup> compagnie », et le témoignage de Chalmette parlant d'agitation au « 3<sup>e</sup> bataillon ». Mais on ne sait évidemment pas si les mille hommes du bataillon « rouspètent » ou s'il ne s'agit que de 300 ou 100 ou 50 soldats. De telles incertitudes sont, de loin, le cas de figure le plus fréquent<sup>37</sup>. Elles sont encore alimentées à chaque fois qu'un témoin évoque une « effervescence » évidemment impossible à quantifier, comme Joseph Varenne au 416<sup>e</sup> RI (« Le camp est en effervescence. Tout un bataillon s'agite. Le moral est bas<sup>38</sup>. »), ou cet officier du 129<sup>e</sup> RI qui est interrogé sur ses actes lors du début de la mutinerie, et sur l'étendue de celle-ci, le 28 mai : « J'appris par les officiers mitrailleurs qu'il y avait de l'effervescence au 1<sup>er</sup> bataillon<sup>39</sup>. »

Lorsqu'on dispose de chiffres précis, ceux-ci émanent invariablement de rapports d'officiers. Ils restent parfois très incertains, ce qu'on peut comprendre aisément : compter des manifestants, par exemple, n'est pas chose facile, à plus forte raison lorsqu'on tâche en

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 352.

<sup>37</sup> Elles expliquent pourquoi on souscrit volontiers à l'idée avancée par N. Mariot selon laquelle une tentative de recensement global constituerait un investissement de recherche trop important au vu des coûts et des gains de connaissance qu'on peut en attendre. *Ibid.*, p. 346.

<sup>38</sup> J. VARENNE, *op. cit.*, p. 149.

<sup>39</sup> SHDT 19N305, rapport du colonel Boucher, 3 juin 1917.

même temps d'empêcher leur indiscipline<sup>40</sup>. Ainsi, pour un autre incident survenu plus tard à la 41<sup>e</sup> DI, le 4 juin au soir, un officier témoin des faits indique qu'il y a « entre 50 et 150 manifestants » revendiquant l'arrêt des exercices auxquels ils sont astreints et le droit de boire de l'alcool<sup>41</sup>. On lit, ailleurs, qu'un officier décrit tant bien que mal « un rassemblement d'une centaine d'hommes qui semblaient tenir une réunion » au 300<sup>e</sup> RI le 11 juin<sup>42</sup>. La nuit ne facilite pas les choses, ainsi au 85<sup>e</sup> RI, où le capitaine Brochand évoque « une nuit assez noire, permettant difficilement d'évaluer le nombre des manifestants<sup>43</sup> ». Il peut aussi arriver que l'écart entre les estimations provienne d'un personnage voulant se donner le beau rôle, tel le général Taufflieb qui dans ses souvenirs gonfle à 700 le nombre de mutins qu'il aurait ramené dans le devoir, quand ses rapports contemporains les estiment plutôt à 250<sup>44</sup>.

Le rapport anonyme d'un enquêteur sur la mutinerie du 66<sup>e</sup> BCP et du 82<sup>e</sup> RI le 28 mai à Arcis-le-Ponsart dans la Marne, figurant de manière étrange et inattendue entre les pages du minutier de Justice militaire de la 9<sup>e</sup> DI<sup>45</sup>, indique les raisons profondes de ces incertitudes, tenant à la fluidité des événements pour les témoins comme pour les acteurs. Il indique d'abord la dynamique de la mobilisation, qui commence par une « vive effervescence » :

« Comme toujours en pareil cas, les premiers mutins furent d'abord entourés puis renforcés d'un nombre toujours grandissant de curieux et au bout d'un certain temps les manifestants formèrent un cortège pour sortir du camp et se rendre dans le village. »

L'officier inconnu explique ensuite la difficulté à mesurer l'événement au cours de l'enquête :

« Le nombre des mutins n'a pu être déterminé avec précision et eux-mêmes ne l'ont pas connu très exactement. Quand nous avons questionné les inculpés à ce sujet, ils nous ont donné des chiffres dissemblables, l'un parlant de 2 à 300, un autre de 500, un troisième au contraire parlant d'une cinquantaine. [...] Beaucoup d'hommes se tenaient mêlés aux révoltés tout en étant simplement des badauds ou des curieux. »

Les participants comme les témoins ne peuvent quantifier avec exactitude un événement par nature imprévu, mouvementé et incertain. Les seuls décomptes fiables, en réalité, paraissent être ceux des soldats absents à l'appel, dans les cas où la désobéissance prend la forme d'un éparpillement des combattants pour ne pas « monter » ou « marcher ». On le voit ainsi lors du premier événement retenu par D. Rolland au début des mutineries : au 20<sup>e</sup> RI de la 33<sup>e</sup> DI, le soir du 29 avril, il manque exactement 208 soldats. Toutefois, de tels décomptes précis sont assez rares, et dans certains cas ils contredisent les estimations des

---

<sup>40</sup> Sur les enjeux des comptages policiers, en particulier des manifestants, cf. Daniel CEFAÏ, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, 2007, p. 257.

<sup>41</sup> SHDT 24N938, rapport du chef de bataillon Le Veger, 6 juin 1917.

<sup>42</sup> SHDT 18N312, rapport du lieutenant-colonel Toussaint, 16 juin 1917.

<sup>43</sup> JM, dossier Lamarque, rapport du capitaine Brochand, 29 juin 1917.

<sup>44</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 223.

<sup>45</sup> SHDT J578, rapport anonyme (s.l.n.d.) sur la mutinerie du 66<sup>e</sup> BCP et du 82<sup>e</sup> RI [fin mai-début juin 1917]. Un minutier ne comporte normalement rien d'autres que les minutes (double page imprimée) reliées ou non.

témoins. Ainsi, au 57<sup>e</sup> BCP, le chef de corps a pu faire effectuer un appel qui montre que les hommes ayant refusé de monter sont 94, environ 20 par compagnie<sup>46</sup>. Dans son interrogatoire, toutefois, un des mutins raconte : « Nous étions 200 et par bêtise nous nous sommes laissés entraîner<sup>47</sup>. » Doit-on croire l'officier ou le soldat arrêté ? Enfin, on dispose de documents très rares où l'on peut concrètement compter des mutins, à travers leurs signatures sur une pétition, comme au 298<sup>e</sup> RI où ils sont 1006<sup>48</sup>.

L'examen complet de ce dernier dossier révèle cependant un problème plus profond : ces mille signatures représentent-elles un même investissement dans l'action collective ? Tous les soldats ont-ils lu et compris ce qu'ils ont signé ? Que faire des signataires qui prétendent, lors de leur interrogatoire, avoir été plus ou moins contraints de signer, déclarations où entre une volonté bien naturelle de se disculper dont on ne peut absolument pas mesurer la part de vérité ? C'est le cas dans la déposition du soldat Panouillé :

« J'ai signé parce que mes camarades m'y ont obligé et pour faire comme eux. Ils m'ont dit : signe ! Tous les autres signeront après toi ! Je n'ai même pas lu ce qu'on me faisait signer. Mes camarades disaient que c'était pour qu'on ne monte pas aux tranchées<sup>49</sup>. »

Le chiffre apparemment stable de mille signatures pour mille « mutins » se décompose alors en autant de conduites et de degrés dans la participation à l'action collective. On rencontre un problème en tous points comparable pour l'estimation du nombre de participants aux manifestations du 129<sup>e</sup> RI, les 28 et 29 mai 1917, évalués à 800 par D. Rolland<sup>50</sup>. Les interrogatoires des principaux suspects d'un des bataillons livrent, de même, un aperçu des sens très différents qu'elles ont pu revêtir. Citons les noms et les réponses de huit d'entre eux<sup>51</sup> :

Voëgtlin : « J'ai pris part à la manifestation du 29. J'ai suivi le mouvement. »

Daudrunez : « J'ai été poussé par un sentiment de curiosité, mais je désapprouve le but de ces manifestations, ayant ma famille en pays envahi »

Hattenville : « J'ai participé à la manifestation dans un but de curiosité. Le 30 j'ai fait comme les camarades. Parler à haute voix est préférable au silence. »

Delpierre : « Je n'ai pas manifesté »

Labourg : « Les camarades ont dit : "Si vous en avez marre de la guerre, suivez-nous." J'ai suivi car voilà trois ans que cela dure. »

Coquelin : « J'ai fait comme les camarades mais je n'ai manifesté que le 29. Nous voulions manifester en faveur de la paix. »

Franchet : « Je ne me suis pas mélangé au groupe »

Mathiaud : « Je savais qu'on commettait une faute grave, mais j'ai suivi comme tout le monde sans bien avoir le temps de réfléchir. »

<sup>46</sup> JM, dossier Gérard, déposition du chef de bataillon Massignac, notes d'audience du 9 juin 1917.

<sup>47</sup> JM, dossier Gérard, notes d'audience du 21 juin 1917 [il existe pour cette affaire deux jugements et donc deux notes d'audience, le premier jugement ayant été cassé. Voir D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 252].

<sup>48</sup> JM, dossier Pradeloux, pièce 18bis, « nombre de signataires », s.d. ; à noter qu'une centaine de signatures supplémentaires n'ont pu être comptées, la pétition de la 23<sup>e</sup> compagnie ayant été « préparée mais non signée ».

<sup>49</sup> *Ibid.*, procès-verbal d'interrogatoire du soldat Panouillé, 27 juin 1917.

<sup>50</sup> *Op. cit.*, p. 411.

<sup>51</sup> SHDT 19N305, État des suspects du 1<sup>er</sup> bataillon du 129<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917.



S'il faut évidemment faire la part, une fois encore, des stratégies de défense visant à minimiser l'intensité et le caractère volontaire de la participation au désordre, il apparaît tout de même, comme dans l'exemple du 66<sup>e</sup> BCP, qu'on peut voir parmi ces manifestants un investissement inégal, en significations et en actes, dans la désobéissance. Il va du réel souci de militer pour la « paix » à la simple « curiosité », en passant par la volonté de faire « comme les camarades » et celle de « parler à haute voix ». Aussi, lorsqu'on additionne des « mutins », on amalgame en fait des conduites différentes ayant des sens pour partie incommensurables. C'est vrai non seulement entre les faits très différents que sont une pétition et une manifestation, mais aussi à l'intérieur de chacun de ces actes de désobéissance.

Ces exemples illustrent nettement pour nous l'impossibilité de « tracer des limites au cordeau », comme l'écrit Nicolas Offenstadt<sup>52</sup>, et donc la nécessité de laisser de côté l'établissement d'un « taux de mutins » rapportant le nombre d'individus au nombre total de soldats. Tout ce qu'on peut remarquer, à la suite de N. Mariot, et si l'on tient absolument à reprendre les additions incertaines aboutissant à un total de mutins autour de 50.000 ou 60.000, est que ce « taux » serait en fait en tous points comparable au niveau ordinaire des mobilisations politiques et sociales observées à l'époque contemporaine, y compris dans des périodes où la mobilisation est moins coûteuse. Qu'il s'agisse du nombre de « sans-culottes » actifs par rapport à la population totale des sections parisiennes sous la Révolution, des grévistes ou même des syndiqués par rapport à l'ensemble des travailleurs, sans parler même des résistants, l'engagement et le refus sont toujours et partout l'exception numérique<sup>53</sup>.

On retrouve là, en fait, un acquis fondamental des sciences sociales, formalisé, parfois à l'excès d'ailleurs, dans le champ des recherches sur la théorie de l'action collective. Mancur Olson, dans son ouvrage fondateur de 1965, évoquait avec ironie l'étude des « mass movements, which incidentally are not very massive<sup>54</sup> ». Il tentait alors d'expliquer en quoi la participation à une action collective tendait toujours vers un faible pourcentage des individus potentiellement concernés, en raison des coûts de l'action et/ou de la transgression qu'elle implique. À sa suite, Mark Lichbach a suggéré de manière à la fois empirique et théorique que les « dissidents actifs » représentaient presque toujours une minorité proche de 5% des populations étudiées – soit le taux de « mutins » auquel permettent d'arriver les estimations

---

<sup>52</sup> N. OFFENSTADT, « Objet historiographique... », art. cit., p. 423.

<sup>53</sup> N. MARIOT, « Pour compter... », art. cit., 361-62 ; voir, pour la Résistance, François MARCOT, « Combien étaient-ils ? », in *ibid.* (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2006, p. 339-342.

<sup>54</sup> Mancur OLSON, *The logic of collective action. Public goods and the theory of groups*, Cambridge (E.-U.), Harvard University Press, 1965, p. 162.

actuelles<sup>55</sup>. De même, une enquête sociologique contemporaine réalisée aux Pays-Bas a montré que sur un échantillon partageant à 76% les objectifs d'une manifestation (légale), on ne trouvait que 10% des individus se disant prêts à participer, et 4% seulement de participants effectifs<sup>56</sup>. En ce sens, au regard de ces mobilisations et de leurs « taux », et en admettant que les comptages des officiers permettent d'approcher la réalité, les mutineries n'auraient rien que de très « normal ».

On ne peut cependant en rester à ce constat d'une mobilisation dans la « moyenne » ; d'abord parce qu'il lisse excessivement des formes d'action, des discours et des actes très variables et que sa base statistique est, on l'a vu, fragile ; surtout parce qu'il sous-estime la radicalité de la transgression que représentent les mutineries. Même si la probabilité sociologique pour qu'ils soient aussi nombreux est très forte, qu'il y ait peut-être 5% de soldats mutinés en guerre n'équivaut pas à un taux de 5% de grévistes ou de manifestants en temps de paix, ne serait-ce que parce que les premiers risquent clairement l'exécution dans un défi direct à l'institution militaire. C'est pourquoi on devra revenir sur la question centrale des coûts de l'indiscipline. Avant cela, on peut chercher à « mesurer » autrement les mutineries, en revenant sur la diversité de leurs formes, les rythmes et les espaces dans lesquels elles se déploient.

En particulier, la variété de la désobéissance explique la nécessité de procéder à des descriptions morphologiques exhaustives de *ce qui se passe* durant les mutineries, ce à quoi on doit s'attacher désormais. J.-J. Becker écrit très justement, dans son ouvrage consacré à l'année 1917, que le « dégradé [des mutineries] échappe à toute statistique<sup>57</sup> ». Aussi bien, on va essayer de décrire non pas tout ce qui est effectivement survenu, ce que les sources lacunaires interdisent, mais toutes les formes de ce qui a été, un bref moment, rendu possible<sup>58</sup>.

---

<sup>55</sup> Mark LICHBACH, *The Rebel's Dilemma*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1995, p. 18.

<sup>56</sup> Bert KLANDERMANS et Dirk OEGEMA, « Potentials, Networks, Motivations, and Barriers : Steps Towards Participation in Social Movements », *American Sociological Review*, vol. 52, n° 4, août 1987, p. 519-531, réf. p. 524 ; cité par Érik NEVEU, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2005, p. 100.

<sup>57</sup> J.-J. BECKER, 1917, *comment... op. cit.*, p. 80.

<sup>58</sup> Pierre Favre rappelle l'impossibilité d'une description parfaitement exhaustive de la « prolixité externe » des objets étudiés par les sciences, suivant la belle formule qu'il emprunte à Bachelard. Voir P. FAVRE, « La question de l'objet de la science politique a-t-elle un sens ? », in P. FAVRE et al., *L'atelier... op. cit.*, p. 17-33, cit. p. 24.

## **3.2 Formes, rythmes et espaces de l'événement**

Ce qui est désigné comme « mutineries » dans l'historiographie correspond en fait à une définition implicite reprenant le regard de la hiérarchie militaire : des désobéissances collectives constituant des transgressions de la lettre et de l'esprit de la discipline, mettant en cause l'efficacité militaire des unités concernées, principalement par leur refus d'aller aux tranchées. C'est pourquoi on ne trouve dans les ouvrages traitant des mutineries que de brèves mentions des désertions et surtout des désobéissances individuelles. Un tel choix peut se justifier mais nous semble avoir des effets dommageables pour la compréhension d'ensemble de la période et de ce que sont les mutineries : si elles relèvent d'un « continuum d'indiscipline », alors les protestations collectives, ouvertes et visibles des troupes en arrière des lignes sont des formes d'action et de mobilisation complémentaires d'autres pratiques – chants, chahuts, désertions, cris individuels – qui participent d'une logique de réticence à la guerre et sont rendues possibles par un même contexte incertain et ouvert. Au sein même de ce qui est retenu comme « mutineries », on remarque encore une grande diversité, qu'on a déjà suggérée à travers l'exemple des pétitions et des manifestations.

Il importe donc de décrire l'éventail des formes que prennent la désobéissance et la réticence à la guerre au printemps et à l'été de 1917, en insistant sur les continuités plutôt que sur les ruptures entre action collective et actes individuels, et sans privilégier forcément les formes d'indiscipline jugées les plus « graves » par l'armée. Cette morphologie permet de proposer enfin un nouveau récit de l'événement et de sa dynamique interne, dans lequel beaucoup de questions restent ouvertes. Cette dynamique est à la fois temporelle et spatiale : si l'indiscipline augmente puis diminue dans le temps, elle s'étend au contraire dans l'espace. Au final, une cartographie des mutineries, s'appuyant sur celle que N. Mariot a construite de manière très novatrice, est un des plus sûrs moyens d'en prendre la mesure.

### **3.2.1 Du refus individuel à la protestation collective, les formes des mutineries**

Court temps de l'action où la solidité de l'armée semble ébranlée tant par l'échec du 16 avril que par ses conséquences institutionnelles, et où la déception comme le désir de « fin » alimentent la volonté de ne plus combattre, les mutineries permettent l'apparition de

différentes formes de désobéissances et de réticences envers le conflit. Le refus de la guerre s'y actualise et s'y exprime de multiples manières. On va d'abord tenter d'en faire une description raisonnée, avant de proposer une interprétation de cette diversité et d'essayer d'y retrouver une logique. Pour établir cette description, il convient de sortir de la dichotomie entre incidents dans les cantonnements et dans les trains, entre protestations individuelles et collectives, entre « mutineries » au sens habituel et désertions, comme nous y invite Nicolas Mariot, insistant sur une « crise de la discipline globale » où les différents éléments font sens les uns par rapport aux autres<sup>59</sup>. Il faut en réalité comprendre que la *possibilité du désordre* libère des formes multiples de réticence et d'illégalité, dont les plus spectaculaires et les plus surprenantes pour les contemporains sont les actions collectives menées contre la guerre. Mais celles-ci doivent se comprendre dans la continuité de nombreuses autres pratiques, avec lesquelles les frontières sont changeantes et poreuses, à commencer par tous les « incidents individuels », jusqu'ici très mal connus, qui se déroulent au printemps et à l'été 1917.

### ***3.2.1.1 Des mutineries sans collectif ? L'indiscipline individuelle en 1917***

On peut ainsi prendre le cas de la 7<sup>e</sup> DI, se trouvant en Lorraine durant toute la période, qui n'apparaît ni dans l'ouvrage de G. Pedroncini, ni dans celui de D. Rolland, et pourrait dès lors être considérée comme « non touchée » par les mutineries. En étudiant son minutier de Justice militaire pour l'année 1917, on s'aperçoit en fait que si aucun acte collectif de désobéissance ne semble avoir été jugé (sans pouvoir être sûr qu'aucun n'a eu lieu), de nombreux individus isolés peuvent y être dits mutins par leurs actes et leurs discours, qui leur ont valu des condamnations<sup>60</sup>.

En effet, fin mai, c'est le soldat Jules Goupy qui crie « À bas la guerre », « Vive la révolution » et « Je t'emmerde, toi » au sergent lui disant de se taire (jugement 600). Plus collectif, mais encore limité à un tout petit groupe, six autres soldats du 104<sup>e</sup> RI sont arrêtés ensuite pour avoir crié « À bas la guerre » et chanté l'*Internationale* dans un train les conduisant vers Verdun le 26 juin (601). Le 26 juin, de même, le soldat Mourey crie « À bas la guerre » en gare de Bar-le-Duc (623), imité le 30 juin par le soldat Le Creut qui crie « À bas la guerre » dans le village de Jubécourt (621), tandis qu'à Verdun, le 29 juin, on a arrêté le soldat Paillet du 101<sup>e</sup> RIT pour avoir dit tout haut : « À bas les gradés... il n'en faut plus [...] Il ne faut pas écouter les gradés... S'ils rouspètent... Il faut leur faire comme on a fait

<sup>59</sup> N. MARIOT, « Pour compter... », art. cit. p. 355.

<sup>60</sup> SHDT J520, minutier de JM de la 7<sup>e</sup> DI, mai-juin-juillet-août 1917. Les citations qui suivent proviennent toutes de ce registre.

à X... régiment » (652). Début juillet, le soldat Ménard, insulte et menace les employés d'une gare et crie sur le quai : « À bas la guerre, vive la révolution » (623). Enfin, le soldat Mouette célèbre le 14 juillet en traitant de « vaches » des gradés qu'il menace, et en criant : « Pour qui est-ce qu'on se bat... je me fiche d'être Français » (644). De nombreux autres incidents individuels pour lesquels les paroles ne sont pas rapportées émaillent les mois de mai, juin et juillet et pourraient sans doute être ajoutés à cette liste. Par contraste, dans la période qui précède, on ne compte que trois incidents comparables pour les années 1915 et 1916 prises ensemble. On voit ainsi que, même loin du Chemin des Dames et des manifestations collectives pour ne pas y « monter », la période des mutineries conduit des individus à désobéir isolément, par des cris, des menaces, des chants, des protestations. Ceux-ci sont, comme on l'a vu, informés par des lettres, et surtout par des permissionnaires, de l'indiscipline plus générale : sur sept incidents identifiables à la 7<sup>e</sup> DI, trois ont lieu dans des gares ou des trains, où se mélangent soldats de différentes unités.

C'est pourquoi on constate, encore une fois, le caractère artificiel de la séparation entre unités « touchées » et « non touchées » par les mutineries, dans la mesure où l'absence de désobéissance collective dans cette unité n'indique pas l'absence de contestation de la guerre ou de remise en cause de la discipline. Plusieurs individus isolés y participent des mutineries : le véritable enjeu serait alors de savoir pourquoi ceux-ci restent solitaires, quand dans d'autres unités des actions collectives « prennent ». Peut-être parce qu'ils agissent souvent de manière emportée et non préparée, comme à la 11<sup>e</sup> DI : le soldat Poulain, le 4 juin 1917, entend lancer une mutinerie et « voulait parcourir les rues en groupe en manifestant contre la guerre et contre l'armée »<sup>61</sup>. Pour cela, comme le raconte aux enquêteurs un lieutenant de son 69<sup>e</sup> RI, il « s'est posté à la porte d'un cantonnement fusil chargé baïonnette au canon et a forcé ses camarades à sortir aux cris de "Vive la Révolution" dans le but de les entraîner à une manifestation antimilitariste »<sup>62</sup>. Mais il reste en fait seul dans son indiscipline, sans doute en partie à cause de son ivresse et parce qu'il n'y croit lui-même qu'à moitié :

« J'étais dans mon cantonnement, des camarades m'avaient fait boire plus que de raison, ils revenaient de permission et m'ont poussé à chanter disant qu'ils voulaient faire la Révolution. Je suis sorti et j'ai vu des camarades du 2<sup>e</sup> peloton et pour faire le mariole j'ai crié "Vive la Révolution". Les sergents Boursenet et Pageolle sont sortis, m'ont rappelé au calme, et je suis rentré dans mon cantonnement<sup>63</sup>. »

---

<sup>61</sup> JM, dossier Poulain, rapport du Lieutenant Quatreboeufs, 6 juin 1917.

<sup>62</sup> Ibid..

<sup>63</sup> Ibid., notes d'audience, interrogatoire de l'accusé, 11 juin 1917.

L'incident individuel vite refermé est ici le fait d'un soldat qui a trop bu et y a vu un moyen de « faire le mariolle », empruntant pour cela les formes et les termes des mutineries dont il est contemporain.

L'alcool est ainsi très fréquemment présent dans ce type d'actes, nombreux, où se fait entendre une parole provocatrice et désinhibée. C'est également le 4 juin que le soldat Lassablière du 30<sup>e</sup> RI est arrêté pour outrages à supérieur et provocation à la désobéissance, après qu'il s'est adressé à des soldats du RICM avec des paroles où se mêlent l'indiscipline et le défi : « Vous montez là-haut ? Il ne faut pas monter ! [...] Le capitaine et toi, je vous emmerde [...] Tous les coloniaux sont des cochons<sup>64</sup>. » Là aussi, l'alcool est invoqué à l'origine de cet acte isolé et peu efficace : « Je n'ai pas fait cela volontairement, j'ai eu tort de boire un coup, c'est ce qui m'a fait faire toutes ces bêtises, j'ai toujours bien fait mon service<sup>65</sup>. » On voit se mettre en place les éléments qui seront au cœur des justifications des mutins arrêtés, et on perçoit surtout la continuité entre ce type d'actes et les pratiques de menace ou de provocation qui préexistent aux mutineries<sup>66</sup>.

Pourtant, s'il faut prendre en compte le rôle de l'alcool et d'une propension presque habituelle à la transgression chez les soldats, la fréquence accrue de tels actes au printemps 1917 indique que la boisson ne fait qu'accompagner un processus plus large de libération de la parole qui voit des soldats contester, seuls ou en groupe, la continuation de la guerre et le discours dominant. Les incidents individuels révèlent ainsi, dans toute l'armée et non seulement dans les divisions « mutinées », une faculté nouvelle d'expression d'opinions et de d'idées subversives et séditeuses. L'indiscipline massive rendue possible dans les unités où se déroulent des manifestations se traduit, ailleurs, par des prises de parole parfois très construites et politisées.

Ainsi, ce n'est pas l'alcool qui explique que le soldat Ducros, du 19<sup>e</sup> RI, passe en jugement : témoin indirect d'une mutinerie, la nuit du 22 au 23 juin, il dort dans une baraque lorsque lui et ses camarades entendent des coups de feu au loin. Un soldat dit alors : « Ils sont ennuyeux à ce régiment voisin, il n'y a pas moyen de dormir », ce à quoi Ducros répond « Espèce de vendu, ce sont des types au moins à ce régiment, ils travaillent contre le drapeau et c'est contre le drapeau qu'il faut travailler [...] Vive le 118<sup>e</sup>, tout le monde devrait en faire autant, la guerre finirait plus vite, on ne marchera plus<sup>67</sup>. » Outre le fait qu'on apprend, une

<sup>64</sup> JM, dossier Lassablière, ordre de mise en jugement du général commandant la 28<sup>e</sup> DI, 11 juin 1917.

<sup>65</sup> *Ibid.*, procès-verbal d'interrogatoire du 7 juin 1917.

<sup>66</sup> Cf *supra*, § 1.2.3.4.

<sup>67</sup> JM, dossier Ducros, rapport du capitaine Marchand, 24 juin 1917, et déposition du sergent Dumortier, 26 juin 1917.

fois encore, et de manière indirecte, une mutinerie dont on ne savait presque rien au 118<sup>e</sup> RI (et dont on ne sait toujours pas grand'chose)<sup>68</sup>, on voit que la dynamique générale d'indiscipline est connue et commentée en dehors des unités où survient la désobéissance collective. Elle y trouve parfois un écho isolé, comme ce soldat qui entend « travailler contre le drapeau » pour que finisse la guerre.

De même, au 28<sup>e</sup> BCP à la fin du mois d'août : si l'alcool a pu donner du courage au chasseur Barthélémy, les propos qu'il tient aux officiers lorsqu'il apprend qu'il doit monter en ligne relèvent bien d'une prise de parole à la fois transgressive et politisée. Il commence par dire, très simplement, son refus :

« Le samedi matin à 10h45, le chasseur Barthélémy fut prévenu par son sous-officier, sergent Lasfargues, qu'il montait en ligne le soir avec sa section. Il lui répondit : "Je n'irai pas"<sup>69</sup>. »

Après s'être enhardi en buvant, peut-être pour oublier la perspective de la « montée » (« j'étais fou ou saoul, j'avais bu étant au lavage deux litres de vin avec mes camarades<sup>70</sup> »), ce sont des propos bien plus subversifs qu'il va tenir aux officiers lorsqu'il se rend au bureau de la compagnie, d'abord pour porter une « réclamation ». Devant le refus qui lui est opposé, il se mutine : « Tas de vaches, tas de salauds, c'est vous qui faites durer la guerre, buveurs de sang, tas de richards, on vous aura après la guerre, si on a le bonheur d'en sortir<sup>71</sup>. » On ne saurait écarter cette prise de parole au motif que son auteur est ivre : les représentations que l'alcool libère peut-être relèvent des discours subversifs qui se généralisent au cours des mutineries.

La nature double de ces incidents individuels, qu'on doit inscrire à la fois dans le cadre des transgressions habituelles de l'autorité, et dans celui des mutineries où s'exprime un inédit refus de la guerre, se voit nettement dans le cas du soldat Labaume. Il appartient au 4<sup>e</sup> BCP de la 11<sup>e</sup> DI, où aucun incident collectif n'est connu. Il est condamné à mort (peine commuée) pour avoir, le 17 juin au soir, crié « Vive la Révolution » en sortant à demi vêtu du cantonnement. Arrêté, il refuse d'entendre raison, frappe un sergent, et crie encore : « Je me tairai si je veux, je m'en irai si je veux. Vive la Révolution, à bas la guerre<sup>72</sup>. » La lourdeur de la peine, alors que Labaume est plutôt bon soldat (« une certaine réputation de bravoure parmi ses camarades<sup>73</sup> »), s'explique par les insultes et les menaces adressées au commandant (« ça

---

<sup>68</sup> D. Rolland, cite l'incident en annexe mais ne l'évoque pas dans son ouvrage.

<sup>69</sup> JM, dossier Barthélémy, rapport du capitaine Glachant, 26 août 1917.

<sup>70</sup> *Ibid.*, interrogatoire de l'inculpé, 1<sup>er</sup> septembre 1917.

<sup>71</sup> *Ibid.*

<sup>72</sup> JM, dossier Labaume, rapports du sous-lieutenant Aymé (18 juin 1917) et au GQG (28 juin 1917).

<sup>73</sup> *Ibid.*, rapport Aymé, 17 juin 1917.

c'est le Kébir il faut le zigouiller lui aussi [...] assassin, bandit, enculé<sup>74</sup> »), mais aussi par la crainte que cet incident isolé ne puisse se généraliser : « Il y avait de l'effervescence à la compagnie » raconte un sergent à l'audience, en employant le terme caractéristique qui sert à décrire les débuts de l'indiscipline<sup>75</sup>.

L'étude des incidents individuels complète donc la vision que l'on peut avoir de la « crise de discipline » lors des mutineries : ceux-ci montrent, bien au-delà des unités « touchées » par les désobéissances collectives, la fragilisation du lien d'autorité et l'expression de paroles contestataires, avec une fréquence, une étendue et une radicalité jamais vue jusqu'alors. Ces incidents s'inscrivent en même temps dans la continuité de pratiques antérieures dans la société des tranchées, où l'alcool enhardit les « mauvaises têtes », mais se chargent de sens nouveaux dans un contexte où le refus de la guerre semble plus facile à exprimer. Plus de choses apparaissent possibles et dicibles aux individus, surtout si l'on se souvient qu'ils agissent et s'expriment dans un contexte où l'on croit souvent l'indiscipline généralisée et très grave (soldats tués, généraux en fuite, dirigeants démissionnaires...).

Pour comprendre le passage de l'individuel au collectif, on peut maintenant s'intéresser à une deuxième forme majeure de l'indiscipline au printemps et à l'été 1917 : les départs du front, entre désertion et permission non autorisée. Là encore, une pratique antérieure connaît une extension massive durant la brève période où éclate la désobéissance.

### ***3.2.1.2 Désertions et départs en permission non autorisés***

La désertion reste, partiellement, un angle mort de la recherche historique française. On sait toutefois, notamment grâce aux travaux d'E. Cronier, qu'elle correspond beaucoup moins à une transgression durable et fortement motivée (dont on connaît certes quelques cas<sup>76</sup>) qu'à une volonté de se soustraire provisoirement à l'univers du front, soit pour régler une affaire dans le « civil », soit parce que l'attente de la permission est trop longue ou celle-ci trop brève, soit enfin parce qu'on « n'en peut plus » de la guerre. Prolongations de permissions, départs non autorisés, retards plus ou moins excusés sont ainsi des pratiques fréquentes dès 1915<sup>77</sup>.

<sup>74</sup> *Ibid.*, dépositions du soldat Gentil et du sergent Chuette, 20 juin 1917.

<sup>75</sup> *Ibid.*, notes d'audience, déposition Greffet, 25 juin 1917.

<sup>76</sup> Cf R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 244-249, Sébastien OTTAVI, *Désertion et déserteurs en France durant la Première Guerre mondiale*, DEA, Univ. Paris-I, 2000, et F. COCHET, « Déserteurs, insoumis et réfractaires », F. COCHET et R. PORTE (dir.), *Dictionnaire... op. cit.*, p. 327-328.

<sup>77</sup> E. CRONIER, thèse citée, en particulier p. 273 et 619-621.



Le printemps 1917 change pourtant la donne du point de vue des permissions et des désertions, questions étroitement liées (l'absence de la première pouvant motiver la seconde) : à l'accumulation des retards s'ajoute, on l'a vu, la remise en cause d'une parole officielle qui promettait victoire, permissions ou repos après la bataille du Chemin des Dames, et maintient au contraire les soldats au front. Dans ces conditions, on assiste à des protestations collectives pour réclamer la fin de la guerre et les permissions dues. Mais on constate surtout, sans expression ni revendication, l'ampleur massive des départs non autorisés, depuis le front vers l'arrière – des « désertions » complémentaires des « mutineries » au sens habituel.

L'étude de ces désertions est rendue difficile par le manque de sources. Acte non expressif et furtif par définition, la désertion ne peut être connue que si l'on arrête ses coupables, ou si l'on en parle. En mobilisant donc les archives de la Justice militaire et les témoignages ou le contrôle postal, on parvient à se faire une idée du phénomène, mais peu de certitudes comptables. Un premier ordre de grandeur avait été proposé par G. Pedroncini sur la base des condamnations par les conseils de guerre, mais également des statistiques compilées par l'armée. Il est toutefois incertain, l'auteur constatant un écart inexplicable entre les deux chiffres : 9.073 dans le premier cas, 25.579 dans le second, sans que, comme souvent, les modes d'établissement de ces données ne soient clairs<sup>78</sup>.

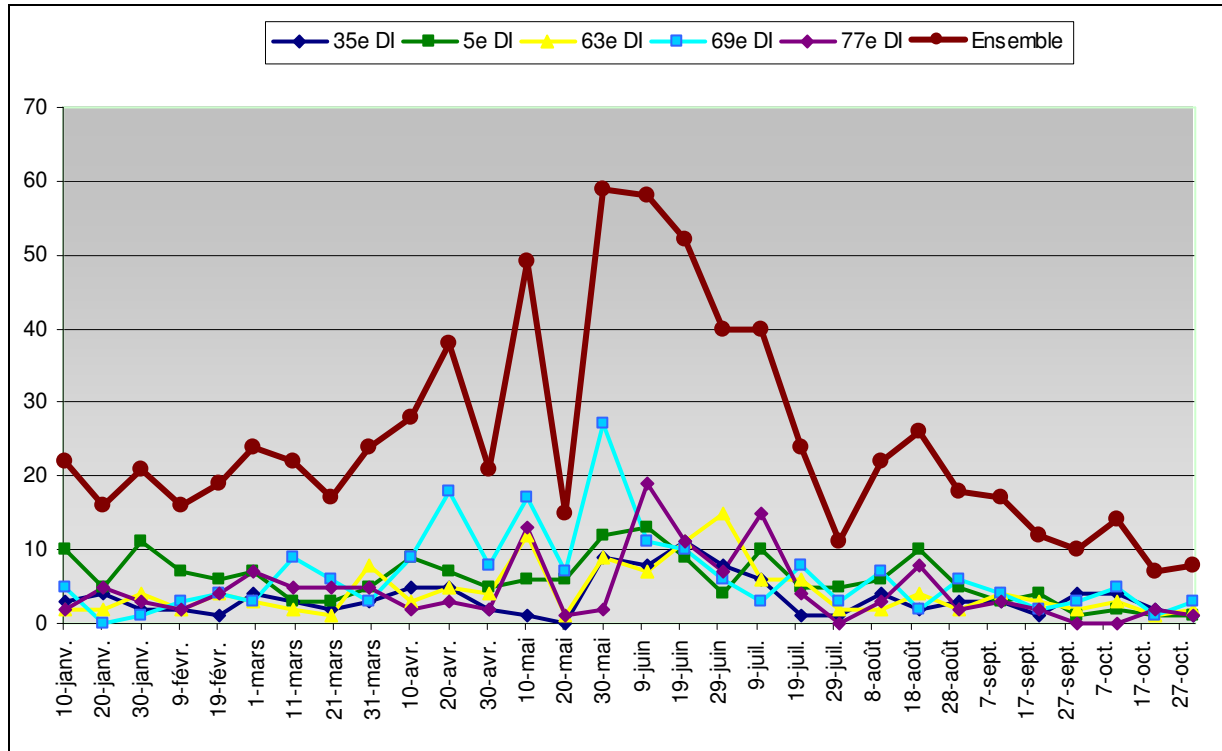
Une manière de résoudre le problème est de réduire la focale, et de mesurer à l'échelle divisionnaire l'évolution du rythme des désertions. On a ainsi reconstitué cette évolution dans les cinq divisions d'infanterie pour lesquelles on a établi une base de données complète des condamnations en 1917. Elle traduit une très nette hausse de ces désertions sanctionnées au printemps et à l'été 1917<sup>79</sup>.

---

<sup>78</sup> Lire l'encadré consacré à cette question par N. MARIOT, « Pour compter... », art. cit., p. 354.

<sup>79</sup> Le terme de « désertion » a une définition juridique ambiguë durant la Grande Guerre. En théorie, on distingue en effet la « désertion à l'intérieur » (art. 231-234 du Code de Justice Militaire) de la « désertion à l'ennemi » (c'est-à-dire visant à rejoindre celui-ci, art. 238-239), de la « désertion avec complot » impliquant deux militaires ou plus (art. 240-243) et de la « désertion à l'étranger » (art. 235-237). En pratique toutefois, nombre de soldats sont condamnés pour deux ou trois de ces motifs à la fois, le terme « désertion à l'ennemi », en particulier, étant vidé de son sens : sont condamnés pour ce motif des soldats n'ayant jamais cherché à passer à l'ennemi.

FIG. 5. DÉSEPTIONS À L'INTÉRIEUR JUGÉES PAR CINQ CONSEILS DE GUERRE, 1917



Les dates indiquent les faits survenus durant une décade : au 20 avril, par exemple, on trouve le nombre de désertions enregistrées entre le 10 et le 20 avril 1917. Il existe un certain nombre de désertions pour lesquelles la date est incertaine dans les sources (« mars 1917 »), lorsqu'il n'a pas été possible de la déterminer plus précisément, elles ont été écartées. Lorsque deux désertions successives sont jugées c'est la date de la première qui est retenue. On a dû écarter l'inculpation de « désertion avec complot » qui a servi à juger la désobéissance collective du 57<sup>e</sup> BCP à la 77<sup>e</sup> DI, et aurait faussé le graphique.

En gardant à l'esprit qu'il ne s'agit là que des désertions ayant donné lieu à un jugement et à une condamnation, on parvient à lire trois pics successifs de départs non autorisés. Le premier correspond à la période de l'offensive du 16 avril, à laquelle des soldats veulent se soustraire ; le second, plus élevé, alors que les permissions n'ont pas été rétablies, correspond à la nouvelle attaque du 5 mai (on note que les 5<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> DI, non concernées par l'opération, n'enregistrent alors aucune hausse des désertions) ; le troisième, encore plus important et, surtout, prolongé, à partir du 20 mai, concerne toutes les unités et s'inscrit dans le contexte d'une généralisation de l'indiscipline. Les condamnations chutent ensuite fortement au milieu de l'été, lorsque des départs en permission massifs contribuent à désamorcer l'indiscipline en dispersant les mutins réels et potentiels, tout en donnant satisfaction à ceux qui étaient tentés de « prendre » ainsi leur « perm » par un départ illégal. Ces chiffres sont congruents avec les moyennes mensuelles des désertions relevées par G.

Pedroncini pour toute l'armée : 775 au premier trimestre, 1291 en mai, 1619 en juin, 1147 en juillet<sup>80</sup>.

La Justice militaire fournit donc un premier indicateur du développement des désertions, indéniablement liées au contexte à la fois militaire et disciplinaire de l'année 1917, et se traduisant par une ampleur sans précédent des départs illégaux. On pourrait penser, toutefois, au vu des chiffres, que si l'évolution est nette, le phénomène reste minime en valeur absolue : 273 soldats jugés déserteurs en mai-juin, au sommet de la crise, dans 5 divisions qui peuvent alors regrouper près de 40.000 hommes au total, cela paraît dérisoire. C'est ici qu'il convient de se distancier de la source judiciaire pour trouver d'autres modes d'appréciation et de compréhension du phénomène.

On sait, en effet que toutes les désertions ne sont pas jugées, à plus forte raison lorsque une indiscipline par ailleurs massive voit des soldats protester, manifester, se révolter, actes infiniment plus graves pour la hiérarchie comme dans les textes juridiques. Lorsque la désertion se résume à une absence non autorisée ou à un retard au retour, il est habituel que les chefs de corps et les officiers de contact « ferment les yeux » ou prononcent des sanctions disciplinaires et non judiciaires. Cette tendance à la mansuétude ou du moins à la non-pénalisation, quasiment érigée en système dans l'armée allemande, fait de la désertion tolérée un mécanisme d'ajustement à la dureté des combats<sup>81</sup>. Par ailleurs, il est d'autant moins envisageable de poursuivre tous les déserteurs que d'autres formes jugées plus inquiétantes de désobéissance se diffusent. C'est pourquoi on constate dans l'armée française, en même temps que leur accroissement, un net effet d'éviction judiciaire des désertions au moment – mai, juin, juillet – où les Conseils de guerre font face à l'indiscipline plus large, moins habituelle et perçue comme plus « grave » des mutineries « collectives »<sup>82</sup>.

Ce phénomène est net pour la 77<sup>e</sup> DI, où l'on dispose de deux séries de chiffres : les déserteurs jugés et les « absents » comptabilisés au mois de juin, dans trois des régiments qui la composent, le 97<sup>e</sup> RI et les 57<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> BCP. La justice militaire n'y condamne que 27 soldats pour désertion. Les hommes n'étant pas présents dans leur unité sont pourtant dix fois

---

<sup>80</sup> G. PEDRONCINI, 1917. *Les mutineries de l'Armée française*, Paris, Julliard, 1968, p. 208.

<sup>81</sup> Voir Christoph JAHR, *Gewöhnliche Soldaten: Desertion und Deserteure im deutschen und britischen Heer 1914-1918*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1998.

<sup>82</sup> Il convient ici, à la suite de Timothy Tackett s'intéressant aux lieux et à la durée des séances de la Constituante (*"Par la volonté du peuple". Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997), de mesurer la quantité de travail de ces juridictions qui ne siègent habituellement qu'entre une et trois fois par mois, et qui doivent en mai-juin-juillet faire face à un afflux d'affaires qu'elles doivent juger dans un laps de temps très court : à la 77<sup>e</sup> DI, par exemple, on juge 5 soldats le 16 mai, 6 le 22 mai, 5 encore le 26 mai, avant que le Conseil de Guerre ne soit surchargé, devant juger 20 soldats en une journée le 9 juin, et 25 autres du 9 au 13 juin. Chaque journée permet habituellement de juger une quinzaine d'individus au maximum, souvent très rapidement. Cf *infra* pour une description de l'expérience des acteurs de ces Conseils de guerre, § 5.3.2.1.

plus nombreux : 299 absents pour 1881 soldats en secteur<sup>83</sup>. Ce rapport de 1 à 10 entre les désertions poursuivies et les absences constatées dans une division, certes fortement traversée par l'indiscipline, indique bien l'ampleur du phénomène. On peut donc ici estimer à environ 15% des effectifs les soldats partis sans autorisation, chiffre qui dépasse fortement le « taux de mutins » évoqué plus haut et calculé uniquement (et malaisément) à partir des manifestations collectives. Les très faibles sanctions envers ces actes se confirment par l'étude des condamnations subies par les rares déserteurs à être jugés : la moyenne des peines se situe à 2,5 années de prison environ, dont 35% assorties du sursis, les autres étant de toute façon suspendues<sup>84</sup>.

De nombreuses sources confirment le caractère massif de ces départs illégaux, qui redessinent les contours du mouvement d'indiscipline. Dans son journal, Camille Rouvière, au 231<sup>e</sup> RI, évoque le 10 juin une « épidémie de désertion »<sup>85</sup>. On lit dans les lettres contrôlées par l'armée les raisons et les modalités de ces départs. Un soldat de la 27<sup>e</sup> DI écrit ainsi, début juin :

« Les 20, 21, 22 mai on s'était battus comme des lions et on n'est pas redescendus nombreux : 65 de pertes pour 100... Il y en a beaucoup qui partent sans permission<sup>86</sup>. »

Le départ illégal est ici envisagé comme une compensation normale à l'effort militaire. L'ampleur de ces défections est également soulignée au 7<sup>e</sup> BCP, qui ne semble pas avoir connu de désobéissance collective ouverte, et où un brigadier s'alarme : « D'innombrables poilus sont partis en permission sans autorisation et rien ne les arrête. Vivement la fin de la guerre car je crois que ça tournera mal<sup>87</sup>. » Au 370<sup>e</sup> RI, début juin également, un soldat constate : « On n'a pas nombreux maintenant dans les compagnie il a presque la moitié qui font la grève à l'arrière<sup>88</sup>. » Fin juin, c'est un soldat du 298<sup>e</sup> RI qui évoque ces départs très importants dans de nombreuses unités, et souligne que l'armée ferme les yeux, voire qu'elle cautionne et légalise *a posteriori* ces actes :

« Nous en avons marre, nous avons fait notre part, aux embusqués à faire le reste [...] des soldats du 38<sup>e</sup>, du 140<sup>e</sup>, du 217<sup>e</sup> et du 221<sup>e</sup> sont partis en permission en bande et sans autorisation, ils ont reçu leurs titres signés 48 heures après<sup>89</sup>. »

Si on n'a trouvé aucune trace de cette prétendue validation institutionnelle qui nous paraît assez peu probable, sa mention indique bien que le départ semble alors un acte tout à

<sup>83</sup> Calcul effectué d'après les données de D. ROLLAND, *op. cit.*, 251.

<sup>84</sup> Calcul effectué à partir des condamnations pour désertions entre le 15 mai et le 31 juillet aux 5<sup>e</sup>, 35<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup>, 69<sup>e</sup> et 77<sup>e</sup> DI. À titre de comparaison, la moyenne des peines pour les « outrages à un supérieur » se situe aux alentours de quatre ans de prison.

<sup>85</sup> Camille ROUVIÈRE, *Journal de guerre d'un combattant pacifiste*, Biarritz, Atlantica, 2007, p. 232.

<sup>86</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 27<sup>e</sup> DI, 8 juin 1917.

<sup>87</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 7<sup>e</sup> BCP, 12 juin 1917.

<sup>88</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 370<sup>e</sup> RI, 4 juin 1917.

<sup>89</sup> SHDT 19N305, rapport du capitaine Bachelet sur l'influence du 54<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

fait banalisé par l'ampleur même du phénomène. On retrouve encore cette perception pour un soldat du 70<sup>e</sup> RI, qui imagine lui aussi une régularisation massive de départs tout aussi massifs, et indique la fluidité des formes de désobéissance, en mentionnant en même temps une manifestation :

« Chez nous il y en a beaucoup qui sont partis en perme sans permission et on dit que le Colonel leur envoie leur permission derrière eux tu vois comment que ça marche et beaucoup qui se révoltent avec le drapeau rouge qui se promène dans les rues tu vois d'ici le moral et encore mon régiment est le plus tranquille de la division si tu voyais les autres tu verrais quelque chose<sup>90</sup>. »

On doit en effet préciser, comme on pouvait le lire à travers l'identité des unités présentes dans le graphique ci-dessus, que les désertions massives ne sont pas exclusives d'autres formes, plus expressives et organisées, de désobéissances, que connaissent les 5<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup>, 69<sup>e</sup> et 77<sup>e</sup> DI. Elles sont une autre pratique de désobéissance participant d'un même contexte<sup>91</sup>. En reprenant de nouveau les catégories élaborées par Albert Hirschman, on pourrait la caractériser comme une défection (*exit*) plutôt qu'une prise de parole (*voice*)<sup>92</sup>. On peut dès lors se poser la question du *choix* de cet acte par rapport à une protestation collective : correspond-il, chez ceux qui l'effectuent, à une volonté de désobéir non construite, non politisée, s'opposant par là aux manifestations revendicatrices où se déploient les signes – drapeau rouge et *Internationale* – de la révolte ? Est-il lié à une volonté de minimiser les risques, étant de notoriété publique que les désertions brèves sont peu punies, à l'inverse des protestations et des révoltes ? Peut-il enfin y avoir des déterminants sociologiques au choix de la désertion plutôt que de la protestation, correspondant à un répertoire d'action et à des ressources protestataires moindres ? On reviendra en détail sur cette dernière question à travers la tentative de sociologie des mutins proposée au chapitre suivant. On peut dès maintenant apporter quelques indices en ce sens.

Ainsi, le choix de la désertion comme forme minimale, non construite et non expressive, de la désobéissance, se lit dans le courrier d'un soldat de la 27<sup>e</sup> DI, mi-juin :

« Je te diré que sa fet vilain pour les permissions toule monde par sen [sans] perme alor sa barde car plus personne veut en foutre un coup enfin sa sera patrotot, card il y en a mare de sette guerre met petêtre sa finira set joursi, il fot lespéré nou somme 60 a 80 que den 1 moi

---

<sup>90</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 70<sup>e</sup> RI, 8 juin 1917.

<sup>91</sup> Il faudrait, de même, prendre en compte le phénomène des blessures volontaires dont un témoin, médecin au 152<sup>e</sup> RI, note la recrudescence au moment des mutineries, fin mai : « J'ai noté de nombreuses blessures suspectes – disons carrément le mot – de trop nombreuses blessures volontaires. J'ai dû lutter de toute mon énergie pour renvoyer à leur compagnie de prétendus commotionnés qui cherchaient tout simplement à s'enfuir du champ de bataille. Beaucoup ont réussi à s'échapper quand même. Dans les jours qui ont précédé l'attaque [du 21 mai], le régiment a signalé 28 déserteurs, récidivistes d'ailleurs de la même lâcheté. » (Dr CHAGNAUD, *Avec le 15-2, Journal et lettres de guerre*, Paris, Payot, 1932, p. 26-27).

<sup>92</sup> La troisième possibilité étant la « loyauté » à l'entreprise et, ici, à l'institution : A. HIRSCHMAN, *op. cit.*

doivent encor partir enperme et si vel pala [s'ils ne veulent pas la] donné ébien nou la prendron card nous sommes tous entendu<sup>93</sup>. »

Ce soldat décrit le phénomène généralisé du départ sans « perme », en même temps qu'il l'envisage pour lui-même. Toutefois, on voit ici que si la désertion peut refléter un répertoire d'action plus simple et moins politisé, elle est bien conçue comme un choix tactique (« Si... eh bien... »), reliée à un horizon de « fin » de guerre souhaitée, et mise en pratique à travers du collectif (« nous sommes tous entendus »). En ce sens, les désertions massives de mai-juin-juillet 1917 participent pleinement de l'histoire des mutineries.

Elles reflètent la tension entre des actes ordinaires, présents depuis le début du conflit, facilités par un contexte général où l'indiscipline semble massive et où bien plus de soldats partent ou désertent, et des actes motivés précisément par ce contexte exceptionnel qui conduit à refuser la guerre, en quittant le front. Le premier type de conduite est illustré par le déserteur Antoine Farion, du 45<sup>e</sup> RA. Il déserte entre le 26 mai et le 2 juin, et se trouve rapidement arrêté, le 15 juin, par les gendarmes qui expliquent :

« En tournée dans la commune de Loyettes [Ain], avons appris que deux militaires étrangers au pays circulaient dans la région et que leur situation d'absence paraissait suspecte. Nous nous sommes mis à leur recherche et en ayant rencontré un sur le bord du Rhône, nous l'avons invité à nous présenter son titre d'absence, il nous a dit ne pas en avoir et être parti du front le 2 juin 1917. Nous l'avons mis en état d'arrestation<sup>94</sup>. »

Les causes de la désertion apparaissent sans lien avec l'indiscipline généralisée, mais il est net que celle-ci a pu faciliter le passage à l'acte :

« Sur l'annonce d'une punition injuste que m'infligeait le Maréchal des Logis de la 3<sup>e</sup> section, je suis parti en lui disant qu'il était la cause de ma désertion. [...] Je suis parti vers midi du Bois Marteau, j'ai pris le train de permissionnaire à Épernay jusqu'à Lyon, on ne m'a jamais demandé mon titre de permission. [...] –Qu'avez-vous fait ensuite? –J'ai travaillé à la culture dans des fermes<sup>95</sup>. »

Si le titre de permission n'est pas contrôlé, c'est parce qu'en même temps l'indiscipline massive des permissionnaires dans les gares et les trains, qu'on va étudier, renverse les règles ordinaires, déjà peu efficaces, qui entourent ces départs. On voit jusqu'où s'étend le « halo » des mutineries, qui permettent et facilitent une désobéissance aux causes et aux buts variés. Inversement, les départs massifs et non autorisés rendent plus pensable la manifestation collective, ce que suggère un des accusés du 57<sup>e</sup> BCP :

« On a dit qu'on ne montait pas, j'ai fait comme les autres, nous avions la tête chauffée par les 107 chasseurs qui étaient partis le matin en permission malgré la défense du colonel et du

<sup>93</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 27<sup>e</sup> DI, 14 juin 1917.

<sup>94</sup> JM, dossier Farion, rapport de la gendarmerie de l'Ain, 15 juin 1917.

<sup>95</sup> *Ibid.*, interrogatoire du 22 juin 1917.

commandant, pour ma part il y avait 6 mois que je n'y avais pas été et cependant je ne les ai pas suivis, c'est bien que je ne voulais pas mal faire de propos délibéré<sup>96</sup>. »

Lorsque les soldats partent vers l'arrière, leurs buts ne sont pas toujours nettement affirmés, comme pour Arthur Moreau, du 90<sup>e</sup> RI, qui déserte le 9 mai, dix jours avant la mutinerie plus importante de son unité : « J'ai déserté parce que j'avais le cafard. Je savais que je commettais une mauvaise action, mais je n'ai pas eu le courage de suivre mes camarades<sup>97</sup>. » Dans d'autres cas, cependant, la désertion relève à la fois d'une volonté personnelle de quitter le front, et d'une contestation plus consciente et plus nettement formulée. C'est ce qu'explique le soldat Mounier du 70<sup>e</sup> RI. Il manque à son unité lors de l'appel du 2 juin, ne se présente que le 8, et est interrogé le 17 :

« Je suis rentré [de permission, le 31 mai] au bureau réclamer mon prêt et mes frais de route, on m'a répondu que je n'y avais pas droit étant rentré le 31 mai. Alors de colère ayant le cafard je suis parti. Avec tous les bourrages de crâne on en a assez de la guerre, ils n'ont qu'à renvoyer mon père chez moi, moi je ferais la guerre, alors comprenez qu'un jeune homme comme moi j'en ai assez de la guerre<sup>98</sup>. »

La dénonciation de la longueur de la guerre et du « bourrage de crâne » donne à cet acte une portée et un sens qui dépassent la « colère » et le « cafard » évoqués et indéniablement présents. On voit en fait que, comme d'autres événements lors des mutineries, les désertions et départs illégaux relèvent d'un double registre : une volonté personnelle d'obtenir ses « droits », sa « perme », de sortir quelque temps du conflit, reliée à une volonté plus profonde que celui-ci s'arrête. C'est pourquoi on ne peut prendre la revendication des permissions comme une simple demande « corporative », et les désertions comme une manière de les obtenir : on quitte aussi son unité en mai-juin 1917 parce qu'on en a assez de la guerre. On conteste en fait celle-ci de la manière la plus directe qui soit : en n'y allant pas ou en la quittant<sup>99</sup>.

Surtout, ces désertions sont loin de s'effectuer toujours dans le contexte calme des cantonnements et de la zone de « repos », éloignés des combats. Certaines d'entre elles s'apparentent en fait à des défections, des abandons de poste et des refus de monter, plus proches des premières lignes. Elles peuvent également être collectives. On le voit au 338<sup>e</sup> RI, le 19 mai 1917, où le départ vers l'arrière de deux soldats, un cultivateur et un tuilier, apparaît comme une tentative imprécise, à mi-chemin de la désertion et du refus collectif de « marcher », pour ne plus combattre. Ils sont jugés pour « abandon de poste devant

---

<sup>96</sup> JM, dossier Gérard, notes d'audience, déposition Chrétien, 21 juin 1917. Un autre soldat explique : « L'après-midi quand les permissionnaires sont partis ça nous a excités, l'après-midi tout le monde disait il ne faut pas monter pour ne pas les faire punir. » (*Ibid.*, déposition Chrétien).

<sup>97</sup> JM, dossier Moreau, interrogatoire du 18 mai 1917.

<sup>98</sup> JM, dossier Mounier, procès-verbal d'interrogatoire, 17 juin 1917.

<sup>99</sup> On retrouve là une forme importante de désobéissance présente en Italie après Caporetto. Voir Mario ISNENGI et Giorgio ROCHAT, *La Grande Guerra, 1914-1918*, Milan, La Nuova Italia, 2000, p. 367-400.

l'ennemi », et déclarent, au cours de deux interrogatoires successifs, avant d'être condamnés à 10 ans de travaux forcés :

« J'ai quitté ma Compagnie le 19 mai courant à 24 heures sur le plateau du Moulin de Laffaux où se trouve actuellement engagé le régiment. Je suis fatigué de prendre les tranchées et je ne veux plus y retourner, c'est pour cette raison que je suis parti et me rends volontairement. J'ai laissé mes armes et mon équipement aux tranchées<sup>100</sup>. »

« Dans un moment de faiblesse l'idée m'est venue de partir, j'ai donc quitté la cave et je revenais dans le boyau lorsque j'ai rencontré Martin qui se dirigeait également vers l'arrière.

D: –Vous vous êtes donc entendus pour vous retrouver ainsi?

R: –Non. Nous nous sommes simplement rencontrés comme ça, et, en causant, nous nous sommes décidés à aller à l'arrière sans avoir l'intention de désertir. [...] Nous nous sommes reposés près d'un petit village démoli. Et, voyant que nous avons mal fait, nous avons décidé de nous rendre aux gendarmes que nous verrions<sup>101</sup>. »

Un acte individuel se transforme en entreprise conjointe, au but incertain et surtout négatif, puisqu'il n'y a pas vraiment d'endroit où aller. On voit qu'il n'existe pas de séparation nette entre les départs en permission individuels et des refus de marcher ou de « monter » collectifs, mais que ces actes peuvent se recouvrir, en faits et en représentations pour les soldats, chez qui ils relèvent d'une même volonté de sortir un moment du conflit.

Ces refus de monter, de marcher et d'obéir ne constituent pas, là encore, une forme nouvelle et originale de la désobéissance en 1917. Les mutineries voient pourtant leur extension et leur généralisation.

### ***3.2.1.3 Éviter les tranchées, refuser de « monter » et « traîner les pieds »***

Si les cris d'« À bas la guerre », le chant de l'*Internationale* ou les graffiti des mutins attirent l'attention des chercheurs vers les dimensions expressives de la crise de discipline, il est nécessaire de constater combien, au sein des mutineries, tiennent de place les conduites furtives et silencieuses, et les refus inexprimés.

En effet, au sein des mutineries, et à côté des manifestations sonores et revendicatives, à côté également des départs et des éclats individuels, les « refus de monter » tiennent une place essentielle. À la différence de la plupart des refus antérieurs, toutefois, ces refus de monter ont lieu au cantonnement, avant que les unités se trouvent en secteur où la désobéissance est plus risquée et plus coûteuse. Le meilleur exemple de ce type d'indiscipline se situe tout au début de la période, au 20<sup>e</sup> RI, le 29 avril 1917, près de Mourmelon-le-Grand. 208 hommes refusent de monter et se dispersent dans les bois. La nature négative et furtive de cette désobéissance apparaît nettement dans le récit qu'en fait François Collin, considéré comme le principal « meneur » de l'incident :

<sup>100</sup> JM, dossier Nougéin, procès-verbal de gendarmerie du 20 mai 1917.

<sup>101</sup> *Ibid.*, interrogatoire du 4 juin 1917.



« A la soupe on parlait qu'il ne fallait pas monter. Après la soupe il n'y en a que 3 ou 4 de la section qui ont touché les vivres et les munitions et monté leur sac, les autres se sont débinés aussitôt qu'ils ont eu le pain et le vin, et c'est à ce moment-là que je suis parti aussi parce que je les voyais tous s'en aller. Je suis allé voir les copains à la mitraille, je les ai trouvés à la 9<sup>e</sup> CM en train de manger la soupe, je leur ai dit que ceux du 2<sup>e</sup> Bataillon s'en allaient et que j'allais partir aussi. Je leur ai demandé s'ils allaient faire comme les autres, ils ont dit que oui, c'est là qu'on est partis tous les quatre. Nous sommes allés à la tranchée à 150m du cantonnement et là en s'en allant Viervial de la 7<sup>e</sup> Cie nous a dit qu'il ne fallait pas rentrer avant minuit, que le rassemblement était à minuit. Nous sommes partis jusqu'aux sapins près du camp d'aviation, où nous nous sommes arrêtés, jusqu'au moment où un groupe de la 3<sup>e</sup> CM venant à passer, Chaumont de cette Cie nous a dit qu'il fallait nous éparpiller pour ne pas nous faire ramasser<sup>102</sup>. »

Se débiner, partir, s'en aller, ne pas rentrer, s'éparpiller : ces termes indiquent des pratiques furtives et négatives visant à se soustraire à l'emprise disciplinaire et à la perspective de « monter » dans un secteur dangereux. On note qu'aucune revendication ni protestation n'est ici exprimée : le but de l'indiscipline semble net, et tout entier contenu dans sa forme, consistant à ne pas aller aux tranchées. À la différence de certains départs individuels, on voit toutefois se mettre en place une ébauche d'organisation ou en tout cas de transmission de l'information, entre les différents éléments du régiment cités ici, dispersés et qu'il faut parvenir à contacter. En même temps, on voit mal, comme sans doute les soldats eux-mêmes, à quoi peut aboutir cette indiscipline informulée, sinon à repousser l'échéance, en tout cas à échapper encore un peu au danger, dans l'espoir parfois, vers la fin du mois de mai, de la « fin » de la guerre.

On retrouve ainsi cette forme de désobéissance tout au long de la période, où les soldats peuvent littéralement s'échapper et se cacher pour ne pas monter en ligne, comme le font une centaine d'entre eux du 321<sup>e</sup> RI à Vendresse quelques jours plus tard, puis des hommes du RICM début juin, et encore deux compagnies du 75<sup>e</sup> RI réfugiées dans une creute le soir du 7 juin<sup>103</sup>. C'est, de même, le cas au 308<sup>e</sup> RI où un bataillon devant effectuer une relève se soustrait à ses officiers et s'évanouit dans la nature, le 2 juin :

« À la sortie de Terny, en traversant un bois, quelques coups de sifflet étaient partis de la colonne ; au même moment, tous les hommes s'étaient enfoncés dans le bois. Malgré les rappels de leurs sous-officiers, le bataillon avait disparu complètement ; on ne savait pas au juste la direction qu'il avait prise<sup>104</sup>. »

Eux aussi finiront par se cacher dans une creute, avant de se résigner à obéir. Autre forme de refus, les combattants, sans disparaître, peuvent également opposer verbalement un refus aux officiers qui leur donnent l'ordre de s'équiper puis de « monter ». On trouve de tels épisodes par exemple au 66<sup>e</sup> RI, le 17 mai ; au 90<sup>e</sup> RI, le 20 mai, où le refus d'embarquer a

<sup>102</sup> JM, dossier Collin, interrogatoire du 16 mai 1917.

<sup>103</sup> Cf D. ROLLAND, « Révolte à Vendresse », in N. OFFENSTADT (dir.), *Le Chemin... op. cit.*, p. 206-216, et *La grève... op. cit.*, p. 39-45 et 263-270 ; JM, dossier Chauveau. Une « creute » est le terme employé dans le Soissonnais pour désigner une caverne.

<sup>104</sup> Gén. TAUFFLIEB, *op. cit.*, p. 339.

d'abord lieu dans un silence total ; au 53<sup>e</sup> BCA le 1<sup>er</sup> juin où les hommes refusent de se rassembler ; le 3 juin au 3<sup>e</sup> groupe d'artillerie de tranchées de la 170<sup>e</sup> DI où une centaine d'artilleurs déclarent refuser de se rendre aux lignes<sup>105</sup>.

Pour beaucoup de soldats, il s'agit d'un degré supplémentaire franchi à partir d'une pratique habituelle, qui est de manifester de la mauvaise volonté au moment où il faut quitter le repos ou le cantonnement et revenir dans l'univers mortifère des premières lignes, les « tranchées carcérales » suivant l'expression de L. Smith<sup>106</sup>. Ces brefs refus relèvent, de plus, de ce que l'anthropologue James C. Scott a nommé les « armes des faibles », c'est-à-dire les manières dont des groupes fortement contraints et socialement dominés peuvent, à l'intérieur de cette domination, trouver soit des marges de liberté, soit des manières d'obéir sans zèle, de façon minimale, avec maladresse ou lenteur, accompagnées de dérision ou d'atteintes symboliques aux puissants<sup>107</sup>. On peut aussi faire un lien entre ce registre de la résistance sans transgression et les pratiques de freinage à l'usine, où l'on produit moins vite que ce qui est demandé<sup>108</sup>.

Cela apparaît parfois lors des mutineries. Ainsi, au 164<sup>e</sup> RI, le 30 juin, plusieurs soldats font connaître leur refus d'aller aux tranchées. Leur désobéissance prend moins la forme d'un refus radical que d'une mauvaise volonté évidente à obéir. Un des sous-officiers décrit l'attitude de ses hommes :

« Sans refuser précisément de s'équiper, ils disaient qu'ils avaient le temps de le faire. Le temps passant, j'ai prescrit aux hommes de se mettre en tenue ; certains répondaient qu'ils ne se mettraient pas en tenue et exhortaient les autres à ne pas le faire ; d'autres au contraire prenaient leurs équipements et les mettaient en traînant et en observant ce que faisaient leurs camarades<sup>109</sup>. »

Un autre officier, témoin et acteur des mêmes faits, rapporte la force d'inertie corporelle qu'opposent ces combattants aux ordres et à la perspective de monter en ligne :

« J'ai d'abord cherché à faire partir les hommes qui étaient en armes, et à les envoyer au lieu du rassemblement ; j'ai eu quelque peine à y parvenir et j'ai dû prendre les hommes un à un par le bras. Ceux qui n'étaient pas équipés ont fini par le faire après être allés boire un quart d'eau<sup>110</sup>. »

<sup>105</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 181.

<sup>106</sup> L. SMITH, *op. cit.*, p. 162-174.

<sup>107</sup> James C. SCOTT, *Weapons... op. cit.*

<sup>108</sup> Sur le freinage, voir Donald ROY, *Un sociologue à l'usine. Textes essentiels pour la sociologie du travail*, Paris, La Découverte, coll. « Grands repères », 2006, et la mise en perspective de ses travaux par P. FOURNIER, « Deux regards... » art. cit., ainsi que l'enquête de S. BEAUD et M. PIALOUX, *op. cit.* Voir aussi cette remarque éclairante d'Eric Hobsbawm : « Le refus de comprendre est une forme de lutte de classes » (« Peasants and politics », *Uncommon people. Resistance, Rebellion and Jazz*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1988, p. 146-165, cit. p. 157).

<sup>109</sup> JM, dossier Guidez, déposition Heff, 2 juillet 1917. De tels actes ne sont pas sans rappeler les interactions pouvant se produire dans l'univers scolaire, lorsque des classes « difficiles » font délibérément traîner le temps de l'installation, tandis que l'enseignant les exhorte à « sortir leurs affaires ».

<sup>110</sup> *Ibid.*, déposition Jubé, 2 juillet 1917.

Si quelques soldats font entendre au cours de cet incident des revendications et des doléances, et sont actifs dans leurs « exhortations » à ne pas monter, la majeure partie d'entre eux opposent simplement la lenteur de leurs corps aux ordres reçus, trouvant là une manière de « désobéir dans l'obéissance », de contester sans passer à l'illégalité et sans se mettre en faute. On peut dresser un parallèle entre de telles conduites et les actes des « disponibles » ne voulant pas l'être durant la guerre d'Algérie, qu'étudie François Buton en mettant l'accent sur ce dernier point : obéir avec lenteur, ralentir l'embarquement, c'est une manière de signifier à l'institution qu'on entend échapper à son emprise, sans contredire entièrement les règles qu'elle édicte et sans pouvoir sortir d'une situation d'où le choix est absent<sup>111</sup>. Les chefs peuvent fermer les yeux sur ce mode minimal et pas tout à fait illégal d'indiscipline, comme au 97<sup>e</sup> RI où le général Dufieux tolère le retard parce qu'il doit faire face par ailleurs à de véritables « mutins » :

« À 19 heures j'étais au point de rassemblement indiqué pour le 57<sup>e</sup> BCP. Je constatai que ce rassemblement se faisait sans grand zèle, mais que néanmoins bien des retardataires se décidaient à rejoindre. Je dis au commandant de fermer les yeux sur les retards et de laisser un sous-officier par Compagnie pour rassembler les derniers après le départ du Bataillon et rejoindre le gros au plus tôt<sup>112</sup>. »

De même, alors qu'une mutinerie a duré une heure et demie au 46<sup>e</sup> régiment d'artillerie, l'un des mutins qui a fini par obéir comme les autres désigne et minimise ainsi sa désobéissance : « Nous sommes montés tout de même, nous avons simplement *retardé* notre départ<sup>113</sup>. » Ailleurs, un témoin note que dans un régiment d'artillerie qui a été au contact de soldats mutinés, le « moment est assez trouble pour l'instant ». Les soldats ne passent pas ouvertement à l'indiscipline, mais, sans refuser, « les hommes sont indécis à monter leurs pièces en position »<sup>114</sup>. Paradoxalement, cette lenteur à obéir révèle la force de l'emprise institutionnelle, qui finit par l'emporter.

Plus largement, les mutineries voient bien la réutilisation d'un registre habituel de protestation, par lequel des soldats font connaître leur mauvaise volonté avant de monter en ligne. Les acteurs eux-mêmes font référence à ces pratiques antérieures qui leur servent de grilles de lecture. Ainsi, au 75<sup>e</sup> RI, le 7 juin, l'indiscipline semble d'abord placée dans la continuité de pratiques de mécontentement sans véritable transgression :

---

<sup>111</sup> Cf F. BUTON, « Quand les disponibles... », art. cit.

<sup>112</sup> Gén. DUFIEUX, art. cit., p. 44. Il commande alors la 88<sup>e</sup> brigade dont fait partie la 77<sup>e</sup> DI.

<sup>113</sup> JM, dossier Roux, interrogatoire Hautot, 9 juillet 1917. Nous soulignons.

<sup>114</sup> P. MENCIER, *op. cit.*, p. 180. L'épisode est placé le 8 juin 1917 et le régiment reste inconnu, Mencier expliquant : « Je ne veux pas citer ici le numéro du régiment car ce n'est pas à son honneur pour ce moment là, peut-être par la suite s'est-il rachaté. »

« Il y avait à ce moment-là dans le cantonnement une certaine effervescence, on criait, on palabrait, on poussait des cris, mais, je n'y ai pas prêté plus d'attention parce que c'était une chose qui se produisait quelques fois, de rouspéter et de marcher ensuite<sup>115</sup>. »

Toutefois, contrairement à ce qui se passe ordinairement, plusieurs centaines de soldats, loin de « marcher ensuite », iront cette fois jusqu'au bout de leur refus, en se soustrayant aux appels et aux ordres et allant jusqu'à se cacher dans une creute. Le registre ordinaire du refus provisoire et de l'inertie se transforme en pratique plus radicale de désobéissance. C'est ce qui ressort également du courrier d'un soldat du 121<sup>e</sup> RI, lorsqu'il raconte un épisode peu connu par ailleurs où il a marché « quand même » mais pourrait bien ne plus marcher « du tout » :

« Et mercredi soir ma section a refusé de marcher et je vous assure que ça n'allait pas bien mais les officiers ont fait leur petit et à force d'être priés nous avons marché quand même; mais je crois que ça viendra à aller plus mal encore que ça et j'espère que cette maudite guerre va terminer bientôt car on en a assez comme ça : on finira pour ne plus marcher du tout<sup>116</sup>. »

Les raisons pour lesquelles, le plus souvent, on « marche quand même » tiennent, comme le dit ce combattant, à l'intense travail d'encadrement, de médiation, de menace et de négociation fourni par les officiers, qu'on étudie au chapitre 5. Même provisoires et en partie habituels, ces brefs refus sont vivement affrontés par une institution qui s'inquiète de les voir s'étendre. Dans son interrogatoire, alors qu'on reproche à un gradé de ne pas avoir fait cesser l'indiscipline du 32<sup>e</sup> RI, le 17 mai, celui-ci répond que « ça arrive parfois qu'on grogne et qu'on marche quand même, c'est plutôt commun chez le soldat de se plaindre », inscrivant bien la mutinerie dans la continuité d'actes courants et peu inquiétants de mauvaise humeur, de protestations limitées et d'obéissance bougonne et sans zèle<sup>117</sup>. Mais cette continuité réelle et ressentie apparaît en même temps plus dangereuse dans le contexte du printemps 1917 où l'armée se trouve fragilisée, et où les soldats ne se contentent pas de « rouspéter » ou de bougonner.

Ainsi, un des apports importants du travail de Denis Rolland a été de montrer que ces refus pouvaient avoir lieu très près des lignes, dans des situations de tension militaire, où l'on doit par exemple relever une unité durement engagée ou appuyer une opération : c'est ce que refusent de faire, par exemple, des soldats du 159<sup>e</sup> RI et du 60<sup>e</sup> BCP devant soutenir une attaque, le 4 juin<sup>118</sup>. Ces refus d'aller aux tranchées et donc de combattre sont pris extrêmement au sérieux par la hiérarchie qui y voit, à juste titre, un affaiblissement de la

---

<sup>115</sup> JM, dossier Chauveau, procès-verbal d'interrogatoire du soldat Gouilloux, 13 juin 1917.

<sup>116</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 121<sup>e</sup> RI, 22 juin 1917.

<sup>117</sup> JM, dossier Touillaud, interrogatoire de celui-ci le 7 juin 1917. Remarquons que la formulation est proche de celle d'Alain, citée en tête du chapitre 2, évoquant une révolte « au fond permanente ».

<sup>118</sup> *Op. cit.*, p. 250 et 288.

capacité militaire des unités et plus largement de l'armée, en de nombreux points du front<sup>119</sup>. C'est pourquoi il faut prendre garde, dans le regard rétrospectif qui est parfois posé sur eux, à ne pas considérer comme minimes ou allant de soi de tels actes. En effet, par leur caractère généralement silencieux et négatif, les refus de combattre ont pu donner prise à des sous-estimations ou des surinterprétations manifestes. C'est le cas dans un article de J.-J. Becker, où les refus de monter en viennent à résumer presque entièrement l'indiscipline :

« Le plus souvent les "mutins" se contentèrent de refuser de monter en ligne. Ce qu'ils demandaient, c'était que cessent des attaques sanglantes et inutiles et que le régime des permissions soit amélioré. Il n'y eut guère que dans une division où l'idée de marcher sur Paris fut lancée<sup>120</sup>. »

Outre l'inexactitude de la dernière assertion, on observe que le refus de monter en ligne est présenté comme un acte en fin de compte modéré ou limité que les soldats « se contentent » d'effectuer. La dimension transgressive et militairement préoccupante de celui-ci disparaît. C'est, de même, un point de désaccord que l'on peut formuler vis-à-vis de certaines interprétations de D. Rolland, par exemple lorsqu'il commente les refus de combattre de Vendresse, où les soldats finissent par refaire leur apparition et « monter » quand même, en ces termes :

« En définitive, le retour volontaire de la plupart des soldats montre qu'ils ne contestent pas leur situation militaire, mais la façon dont ils sont commandés. Cette défection massive est leur réponse à une attaque vouée à l'échec<sup>121</sup>. »

On glisse ici de la description des faits à une assignation bien plus incertaine des motivations, en particulier lorsqu'il est question de la manière de « commander », alors que les soldats ne font aucune référence à celle-ci ni à leurs chefs. En fait, tout ce qu'on peut dire est que les soldats, pour des raisons sans doute diverses, ont refusé d'aller se battre. D'une certaine manière, donc, c'est un refus de la guerre : un refus de « s'exposer inutilement à la mort », comme l'explique le soldat Guignard dans cette même affaire<sup>122</sup>. En ce sens, c'est bien leur « situation militaire » qui est sinon contestée, du moins refusée et provisoirement évitée, dans la continuité des pratiques de réticence visibles depuis le début du conflit. Le caractère « volontaire » de leur retour, enfin, est à nuancer, replacé dans le cadre de l'armée, de la guerre, et des limites qu'elles imposent à la liberté et à la volonté des individus. Il ne peut en rien attester d'une loyauté patriotique ou d'une motivation pour le conflit, pas plus au

---

<sup>119</sup> M. PÖHLMANN, art. cit., discute cet affaiblissement militaire du point de vue Allemand ; on l'évoque plus loin, § 3.3.2.

<sup>120</sup> J.-J. BECKER, « L'opinion publique française en 1917 », art. cit., p. 62.

<sup>121</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 45.

<sup>122</sup> *Ibid.*

321<sup>e</sup> RI qu'au 70<sup>e</sup> BCA où un même « retour volontaire » est censé prouver qu'il ne s'agit que d'un « mouvement de mauvaise humeur »<sup>123</sup>.

Ces points renvoient à la question centrale déjà rencontrée au cours de ce travail : un refus a-t-il besoin d'être idéologiquement motivé pour être pris au sérieux par les historiens ? En quoi un refus d'aller aux tranchées, où l'on met collectivement en pratique une volonté de ne pas combattre, serait-il moins un *refus de la guerre* qu'une dénonciation de celle-ci dans un tract pacifiste ? Les refus de monter durant les mutineries, s'ils ne sont pas nécessairement argumentés, sont la manière trouvée par de nombreux soldats pour que s'arrête leur guerre. Ce faisant, ils s'exposent à des peines généralement plus lourdes que les soldats qui crient « à bas la guerre » depuis un train, parce que leurs actes, répétés et presque généralisés, remettent en cause bien plus frontalement la continuation de celle-ci. C'est pourquoi on ne saurait faire de ces refus de « monter » des actes minimes.

De plus, cette pratique n'est pas exclusive de formes plus construites et expressives d'action. Alors même que les soldats du 20<sup>e</sup> RI « s'éparpillent » dans l'incident décrit plus haut, certains d'entre eux manifestent bruyamment. Interrogé après-coup, le soldat Cap n'évoque qu'une indiscipline négative et minimale : « Je reconnais ne pas m'être présenté le 29 avril dans la soirée au rassemblement de la Compagnie qui remontait en ligne et cela uniquement parce que j'étais fatigué<sup>124</sup>. » Pourtant, les témoins de l'incident l'ont entendu, avec deux autres soldats, crier : « À bas l'armée, à bas les officiers, à bas les gradés », et chanter l'*Internationale*. On le voit, au sein d'un incident où ce qui domine est la « pagaille » des soldats dispersés pour ne pas monter<sup>125</sup>, une parole protestataire et une chanson politisée peuvent se faire entendre.

Ce glissement possible entre les formes de la désobéissance s'observe également dans le refus de monter des artilleurs du 46<sup>e</sup> RA, le 18 juin dans les Vosges. Au simple refus s'ajoutent le reproche et la revendication, comme le raconte un sous-lieutenant dans son rapport :

« Certains hommes discutaient l'ordre donné, prétendant ne pas vouloir partir. C'est à ce moment que j'entendis le canonnier Gros tenir les propos suivants à ses camarades : "Il n'y a

---

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 111. On retrouve ici le problème déjà évoqué des limites concrètes qu'oppose la condition de combattant à l'exercice de la « volonté » en 1914-1918, qui nous semblent devoir être prises au sérieux. Sur ce point un petit éclairage est apporté par un officier du 46<sup>e</sup> RI qui évoque une situation similaire et de tels retours de soldats absents, en se montrant lucide sur leur caractère « volontaire » : « Les mutins isolés, se sachant découverts et connus après l'appel fait au départ et se sentant passibles du Conseil de Guerre pour désertion devant l'ennemi, rejoignent peu à peu leurs unités » (SHDT 1Kt15 Fonds Courtès, 46<sup>e</sup> RI, 23 juillet 1917, p. 371).

<sup>124</sup> JM, dossier Kuhn, interrogatoire Cap, 31 mai 1917.

<sup>125</sup> JM, dossier Collin, déposition Etienne, 16 mai 1917 : « Il nous a dit que son bataillon n'allait pas monter, que c'était la pagaille. »

rien à faire, je ne marche pas. Ne montez pas. On nous a promis du repos, qu'on nous le donne." Immédiatement je l'interpellai et il me répondit en gesticulant : "Je ne refuse pas de partir, mais on nous a promis du repos, aucun de nous n'ira aux tranchées avant de l'avoir eu<sup>126</sup>." »

Le refus ouvre en fait, comme c'est souvent le cas, une phase de dialogue et d'interaction, dans laquelle les officiers ordonnent ou exhortent les soldats à « monter », tandis que les soldats, ou certains d'entre eux, doivent expliquer pourquoi ils ne veulent pas obéir. Aux refus « négatifs » s'ajoutent donc des refus « revendicatifs », lorsqu'il est fait référence à ce que veulent les combattants pour bien vouloir monter : le respect d'une promesse, l'attribution de permissions, le repos qui leur est dû... Ces revendications, qui affluent quelquefois lors des « refus de monter », sont au cœur des mutineries les mieux connues, qui procèdent par manifestations et expression de doléances.

#### ***3.2.1.4 De la protestation réglée à la confrontation violente***

Ainsi, ce ne sont pas les désertions, les refus d'aller aux tranchées ni les scandales causés par des soldats isolés qui ont le plus frappé les contemporains, et en particulier les officiers, au cours des mutineries de 1917, mais l'apparition de formes organisées et expressives de protestation, où ces refus s'accompagnent de chants, de cris, de présentation de doléances, jamais vues jusqu'alors et à cette échelle.

Ces actes, dont on cherchera à étudier en détail les acteurs et les logiques au chapitre suivant, connaissent eux aussi plusieurs formes. Ils dérivent d'abord, on l'a vu, du refus de « monter » : c'est généralement l'annonce ou la perspective d'un départ pour les tranchées qui débouche sur une mobilisation des soldats. Mais à la différence des refus évoqués plus haut, la protestation n'a pas qu'une dimension négative ou furtive. Des revendications s'y expriment, parfois portées par des délégués, désignés par leurs camarades ou par les officiers. Les soldats peuvent écrire des pétitions (31<sup>e</sup> BCP, 298<sup>e</sup> RI), chanter l'*Internationale*, et surtout manifester, comme aux 329<sup>e</sup> RI, le 26 mai, au 60<sup>e</sup> BCP le 31, au 25<sup>e</sup> RAC le 2 juin ou encore au 42<sup>e</sup> RI le 7 juin. Ainsi, à la 5<sup>e</sup> DI, ce sont deux manifestations successives qui ont lieu les 28 et 29 mai, alimentées d'abord par les soldats du 129<sup>e</sup> RI puis progressivement grossies de ceux du 36<sup>e</sup>, les soldats défilant en ordre et sans cris<sup>127</sup>. Des insignes rouges s'y font voir, comme dans la plupart des autres manifestations, où se font entendre des cris eux aussi très variés, « à bas la guerre » étant le plus fréquent. On note, de même, la diversité des

---

<sup>126</sup> JM, dossier Roux, déposition Vigon, 20 juin 1917.

<sup>127</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 141-142, donne la meilleure description des faits, comme de la plupart des autres mutineries.

doléances, allant des permissions au repos et à la fin de la guerre, variété de degré et de nature des revendications qu'on cherchera à éclairer.

On peut tenter de classer ces désobéissances collectives suivant deux critères complémentaires : le caractère conditionné ou non de l'indiscipline, et son caractère plus ou moins violent. Certaines mutineries voient ainsi les soldats désobéir tout en indiquant qu'ils obéiront ultérieurement « si » ils obtiennent satisfaction sur tel ou tel point, comme les artilleurs évoqués ci-dessus. Au 217<sup>e</sup> RI, qui refuse plus de dix jours durant d'aller combattre, c'est un véritable bras de fer qui semble engagé avec l'autorité, comme l'explique son chef de corps :

« Caractère actuel du mouvement. –Le mouvement est créé, entretenu, généralisé en vue d'obtenir un repos prolongé et des permissions. Le mot d'ordre est le suivant dans tous les bataillons: "Ne pas monter en ligne avant d'avoir obtenu satisfaction sur les points indiqués"<sup>128</sup>. »

Ce caractère conditionné de la désobéissance (au respect d'une promesse, aux permissions, au repos, mais aussi parfois à une discussion sur la « paix ») explique pourquoi ces actes sont généralement maîtrisés et encadrés par les mutins, attachés à présenter leurs revendications sous des formes réglées et acceptables, ce qui peut conduire à les apparenter à une forme de « grève » militaire, point sur lequel on devra revenir.

D'autres manifestations, à l'inverse, apparaissent sans but immédiat ni négociable : les soldats y expriment leurs doléances sans proposer d'obéir si ils obtiennent satisfaction. Ils font alors savoir leur refus de monter ou leur opposition à la guerre dans son ensemble, à laquelle ils se soustraient donc entièrement (et non conditionnellement), en paroles et en actes, lors de leur mutinerie. C'est le cas par exemple au 85<sup>e</sup> RI qui manifeste la nuit à Noncourt et Poissons, aux cris de « Vive la paix ! » et de « c'est la Révolution ! Nous n'irons plus à la Villette ! On ne nous mènera plus à l'abattoir<sup>129</sup> ! »

On ne peut donc ranger les mutineries, au sens le plus courant du terme désignant ces désobéissances collectives et expressives, dans une catégorie unique. Le refus conditionné s'y exprime autant – et parfois en même temps – que le refus radical. Cette nature double explique le caractère alternativement ordonné et violent de ces incidents : si au 217<sup>e</sup> RI l'on tente d'obtenir satisfaction par un respect scrupuleux des formes et des officiers au sein même de la désobéissance (« Les meneurs préconisent l'union et l'entente, l'obéissance aux ordres des officiers visant le service intérieur, la correction, la discipline et, par dessus tout, le calme

---

<sup>128</sup> SHDT 19N672, rapport du chef de bataillon commandant provisoirement le 217<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917.

<sup>129</sup> JM, dossier Lamarque, rapport du lieutenant-colonel Salle, 28 juin 1917.



et la sobriété<sup>130</sup> », d'autres mutineries tendent vers l'émeute et la confrontation. Menaces, coups, coups de feu en l'air et parfois en direction des officiers y apparaissent. La manifestation de la 41<sup>e</sup> DI met sérieusement en danger la vie du général Bulot, tout comme au 85<sup>e</sup> RI, où le coup de feu tiré par le soldat Denison sur le sous-lieutenant Thomas est détourné de peu<sup>131</sup>.

Ces derniers actes sont évidemment très fortement réprimés, d'autant plus que dans certains cas ils s'accompagnent d'une volonté proclamée, bien que souvent imprécise, d'aller « à Paris », qu'on examine à la fin du présent chapitre. On voit en tout cas que l'événement dérape et déborde parfois les efforts de ceux – officiers et mutins même – qui voudraient l'encadrer et le réduire. C'est pourquoi la réduction postérieure et supplémentaire des mutineries à une « négociation » de l'obéissance ou de l'autorité par des historiens n'est pas tenable, même dans un sens métaphorique, au vu des faits parfois violents qui peuvent se dérouler<sup>132</sup>. Peu de négociation en vérité au 18<sup>e</sup> RI (celui du célèbre Moulia) le 27 mai, où une grenade est lancée dans la cour où dîne un officier, et où le soldat Canel menace un militaire : « Il a chargé son fusil et mis en joue un conducteur d'auto-camion en lui criant "arrête-toi ou je te zigouille"<sup>133</sup>. » Aussi peu de négociation au 153<sup>e</sup> RI, le 22 juin, où des soldats entourent une maison dans laquelle s'est réfugié un officier, aux cris de « Pendons-le ! à mort<sup>134</sup> ! », ou au 82<sup>e</sup> RI, la nuit du 28 mai, aux cris de « Nous ne remonterons pas aux tranchées ! À bas la guerre ! » et où un colonel est frappé dans l'obscurité à coups de bâton<sup>135</sup>.

De ces débordements, ne débouchant presque jamais sur un réel affrontement, mais souvent à la limite de celui-ci, participent les incidents ferroviaires impliquant des « mutins » permissionnaires. Parfois laissés de côté dans l'étude des mutineries de 1917, ils relèvent pourtant bien de la crise globale de discipline. Ils révèlent aussi une dimension festive des mutineries qui n'est pas limitée au seul réseau ferré.

---

<sup>130</sup> SHDT 19N672, *Ibid.*

<sup>131</sup> D. Rolland, *op. cit.*, p. 296-7, JM, dossier Lamarque, *Ibid.* Ce dossier donne comme orthographe : « Denizon ».

<sup>132</sup> L'idée de la négociation a été avancée par L. SMITH, *op. cit.*, p. 247 en particulier (« negotiation of proportionality and authority relations ») ; reprise par S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER, *op. cit.*, p. 127 et C. PROCHASSON, « Qui ne dit mot... », art. cit., p. 135 ; on a également employé le terme dans un article de 2004 : « Plus qu'un affrontement, les mutineries sont donc un subtil processus de négociation de l'autorité, dans des formes colorées par différentes traditions d'action collective, dont le vocabulaire et les pratiques de la grève » (« Si loin, si proche... », art. cit., p. 49). Formulation à laquelle on ne souscrit pas désormais, non plus qu'à aucune autre visant à conférer une « nature » unique et univoque aux mutineries.

<sup>133</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 80 ; JM, dossier Cordonnier, rapport du commissaire-rapporteur, 5 juin 1917.

<sup>134</sup> R. PRUDON, cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 295-6.

<sup>135</sup> SHDT J578, rapport anonyme (s.l.n.d.) sur la mutinerie du 66<sup>e</sup> BCP et du 82<sup>e</sup> RI [fin mai-début juin 1917].

### 3.2.1.5 Vandalisme, désordre et défoulement festif

À partir du 30 mai et jusqu'à la fin de l'été, gares et trains de permissionnaires sont le théâtre de nombreux actes de désobéissance. Ces incidents concernent des soldats partant en permission ou y revenant, et qui continuent de pratiquer une indiscipline détachée cette fois d'enjeux directs et « négociables » comme le fait de ne pas se rendre aux tranchées ou d'obtenir repos et, justement, permissions. Mais cette absence de revendications libère en même temps des actes et des discours plus extrêmes, s'apparentant souvent à un défoulement<sup>136</sup>. On retrouve là encore une continuité avec les pratiques ordinaires et antérieures des permissionnaires se livrant à ce qu'E. Cronier a désigné comme une « vendetta ferroviaire » et dont elle donne de nombreux exemples<sup>137</sup>. Celle-ci s'explique par les conditions souvent inacceptables du transport des permissionnaires. Mais le nombre de ces actes explose à la fin du mois de mai, pour trois raisons complémentaires : le rattrapage des permissions en retard, l'attribution de permissions supplémentaires afin de calmer les unités mutinées et d'en disperser les combattants, et enfin, comme on l'a vu, les très nombreux départs non autorisés.

C'est pourquoi l'indiscipline ferroviaire semble franchir un cap en 1917, avec une nette évolution de l'intensité et de la nature de ces incidents. Leur nombre apparaît en très forte augmentation, avec au moins 118 incidents recensés en deux mois par le GQG, et d'autres ayant pu passer inaperçus selon les formes d'occultation de l'indiscipline bien connues désormais<sup>138</sup>. Surtout, les actes qui y sont pratiqués et les discours qui s'y expriment sont d'une nature nouvelle. Comme dans les désobéissances au front, les signes de la lutte sociale – *Internationale* et drapeau rouge – sont régulièrement déployés, de même que les cris subversifs d'« à bas la guerre, vive la Révolution ». De plus, certains de leur anonymat dans des trains où se mélangent des hommes de différentes unités, encadrés par des militaires et des membres des forces de l'ordre ou des employés qui ne les connaissent pas et n'ont de ce fait presque aucune autorité sur eux, les soldats se livrent à des violences contre le matériel et le personnel sur une échelle jusqu'alors inconnue.

<sup>136</sup> On peut faire le parallèle avec le « chahut » en classe, phénomène semble-t-il sous étudié. Voir Jacques TESTANIÈRE, « Chahut traditionnel et chahut anémique dans l'enseignement du second degré », *Revue française de sociologie*, vol. VIII, n°1, 1967, p. 17-33, et le dossier dirigé par Alfredo FURLAN, *Perspectives. Revue trimestrielle d'éducation comparée*, vol. XXVIII, n° 108, déc. 1998.

<sup>137</sup> On trouve des actes du même ordre lors des mutineries de l'armée russe en 1905-1906, avec des actes de vandalisme le long du Transsibérien. Cf John BUSHNELL, *Mutiny amid Repression, Russian Soldiers in the Revolution of 1905-1906*, Bloomington, Indiana University Press, 1985, p. 87-88.

<sup>138</sup> SHDT 16N1525, répertoire des actes d'indiscipline commis dans les gares et les trains de permissionnaires.

On peut en donner des exemples qui résument le type de comportements se donnant alors libre cours : le 31 mai 1917 se produit en gare de Sezannes un véritable scandale, une série d'actes d'indiscipline subversifs, désordonnés et violents. Les soldats, qui ont laissé les portières de train ouvertes, poussent des cris séditeux à l'entrée du train en gare, chantent l'*Internationale*, arborent un drapeau rouge en s'avancant sur les marchepieds. Ensuite, alors que l'on tente de réatteler la locomotive, les mutins s'y opposent ; lorsque le train tente de repartir, ils tirent le signal d'alarme ; lorsque les agents du chemin de fer essayent de désactiver le signal d'alarme et les freins de secours, ils les menacent, et lorsque les gendarmes tentent de protéger les agents, ils se saisissent d'un de leurs revolvers et en tirent les six coups en l'air. Pour compléter ce tableau scandaleux qui a conduit à « un stationnement forcé de 1 heure 19 », des fûts de vin d'un train de marchandises voisin sont défoncés et mis à perce<sup>139</sup>.

De tels renversements de l'autorité deviennent quotidiens au mois de juin, et peuvent aller plus loin encore, en discours et en actes. Ainsi, dans la gare de Dormans le 6 juin, 50 soldats menacent d'un couteau ceux qui les encadrent, profèrent les « pires menaces contre le gouvernement et les chefs » et crient : « Vive la Révolution, à bas la guerre, on coupera le cou aux galonnés, aux civils et aux flics<sup>140</sup>. » La violence qui sévit alors envers gradés ou gendarmes est de même visible à Noisy-le-sec, également le 6 juin, où un homme est tombé du train suite aux débordements. Un lieutenant admoneste alors trois permissionnaires : « C'est malheureux de voir un homme de cet âge-là avoir un accident pareil ! Que cela vous serve au moins de leçon ! » Il est roué de coups<sup>141</sup>. Des scènes surprenantes deviennent banales. Un soldat du 417<sup>e</sup> RI décrit, le 19 juin, à son retour de permission, un voyage moins agité qu'à son départ : « Le retour a été un peu moins mouvementé ; cependant j'ai vu un chef de gare qui a été complètement déshabillé par les permissionnaires<sup>142</sup>. » Que devait-ce être au voyage aller !

On voit que dans ces faits se mêlent différentes formes et différents sens de l'indiscipline : à la libération des paroles et des chants subversifs s'ajoute le plaisir du défoulement et du renversement de l'autorité, et souvent de la boisson. On retrouve ces différentes dimensions dans les multiples incidents survenus, et dont D. Rolland écrit justement qu'il est « impossible de donner une liste exhaustive<sup>143</sup> ». Comment les interpréter ?

---

<sup>139</sup> SHAT 16N1521, rapport du Commissaire Militaire de Sezannes, 1er juin 1917.

<sup>140</sup> SHDT 16N2405, rapport du capitaine Astruy sur les incidents en gare de Dormans, 7 juin 1917.

<sup>141</sup> SHDT 16N2405, compte-rendu de la commission régulatrice de Noisy-le-sec, 7 juin 1917.

<sup>142</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 417<sup>e</sup> RI, 20 juin 1917.

<sup>143</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 309.

En introduisant les brèves mentions de ces incidents survenus dans les trains de permissionnaires, qu'il exclut de son « total » de mutins, G. Pedroncini écrit : « Il est difficile de trouver en tout cela autre chose qu'une agitation sans but, sans idée, sans ordre [...] »<sup>144</sup>. L'assertion est discutable, plus encore dans ce qu'elle sous-entend, voulant que seuls les événements « ordonnés » seraient sérieux et mériteraient d'être étudiés. De même, D. Rolland, qui leur consacre des pages bien plus complètes et documentées, conclut de façon abrupte sur l'idée que « l'importance et le sens de ces incidents sont à minimiser. Ils n'ont pas d'autre signification que la libération de pulsions facilitée par l'absorption d'alcool pour vaincre l'ennui des longues heures d'attente »<sup>145</sup>. Ces jugements relèvent de la logique déjà identifiée par laquelle les historiens classent le « sérieux » ou « l'importance » des désobéissances, en les référant implicitement au danger qu'elles font peser sur l'armée ou la société<sup>146</sup>. Ils tendent à cloisonner à l'excès les différents types d'indiscipline de l'année 1917, tout en renvoyant les actes des soldats à une grille de lecture pathologique qui fut celle de nombreux témoins.

On peut ici tenter de montrer que le vandalisme ferroviaire, et plus largement ce qui apparaît comme le « désordre » des mutineries, obéit à des logiques plus complexes que la libération de « pulsions » par l'ivresse. Pour cela, il peut être utile de construire à partir du récit d'un témoin un modèle de ces désordres. Ce témoignage est celui d'Henri Désagneux, un officier chargé d'assurer l'ordre en gare de Meaux les 7 et 8 juin 1917, soit immédiatement après le paroxysme des mutineries. Voici sa première impression à l'arrivée d'un train rempli de permissionnaires en direction de Paris : « On dirait une cohue de brutes déchaînées ». A la sortie des hommes sur les quais, l'impression de désordre et de masse prédomine encore : « C'est la ruée, une houle qui menace ». Il décrit ensuite les déprédations des soldats : « Les portières sont brisées et jetées sur la voie en cours de route; toutes les vitres sont brisées, les coussins éventrés, le tout à l'avenant ». Il rapporte enfin les cris poussés par les permissionnaires : « A mort les embusqués, assassins, vaches, vive la révolution, à bas la guerre, c'est la paix qu'il nous faut, etc. ». Le témoignage est, au fond, révélateur de l'angoisse qui a pu saisir en 1917 un officier prenant conscience de son impuissance dans une situation d'extrême tension :

---

<sup>144</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 178. Nicolas Mariot fait remarquer que l'exclusion des permissionnaires du total des mutins n'a aucun fondement logique, sauf à définir uniquement les mutineries en fonction de la menace qu'elles font peser sur l'efficacité militaire des unités : art. cit., p. 355-6.

<sup>145</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 314.

<sup>146</sup> Sur ces modes de classement dans le champ d'étude du fascisme français, cf. Michel DOBRY, « La thèse immutaire face aux fascismes. Pour une critique de la logique classificatoire », in *ibid.* (dir.), *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 17-67, en particulier p. 21.

« Mes hommes se montrent disciplinés et seront prêts à intervenir au moindre signal. [...] Mais le service est délicat et comment intervenir, en cas de besoin, avec trente ou quarante hommes, contre une horde déchaînée d'un millier d'individus, la plupart pris de boisson<sup>147</sup> ? »

Le rôle de l'alcool, dont D. Rolland fait une explication générale à l'apparition de ces phénomènes, a été ainsi souligné par tous les officiers acteurs et témoins de tels faits. On le retrouve comme déterminant essentiel de l'indiscipline dans le récit du commandant Van Huffel, lorsqu'il dénonce des hommes « saouls pour la plupart » dans les trains de permissionnaires<sup>148</sup>. De même, Paul Ricadat évoque avec crainte la « viande saouïle » qui rendra difficile le maintien de l'ordre, cette fois en gare de Troyes<sup>149</sup>. Ces réactions ont marqué l'historiographie, G. Pedroncini reprenant sans la critiquer la statistique de l'histoire officielle des armées françaises affirmant que 60% de ces hommes « étaient ivres »<sup>150</sup>.

On peut proposer un autre mode de lecture de celles-ci, mettant l'accent sur les logiques opérant dans l'apparent désordre alcoolisé. En reprenant le récit de Désagneaux, la désobéissance se révèle plus cohérente et structurée que ne le suggère l'insistance sur l'ivresse : « Ces scènes se passent au dernier moment, souvent au départ du train, de façon à ce qu'on ne puisse intervenir. » Si toutefois un homme est arrêté, « les permissionnaires détèlent la machine. Ils ne consentiront à repartir que lorsque le camarade sera relâché. Force est de donner satisfaction à ces brutes. » Les mutins ont encore une autre manière de minimiser les risques : « Dès l'arrêt du train, sur un coup de sifflet, tout le monde est en bas, sans veste ni képi, pour ne pas être reconnu<sup>151</sup>. » Qu'ils soient ou non sous l'emprise de l'alcool, ces soldats ont mis au point des stratégies efficaces pour accomplir sans risques des actes d'indiscipline collective. Le désordre en est trompeur : derrière la violence verbale et parfois physique dont ils font preuve, leur tenue vestimentaire (dépouillée des insignes régimentaires reconnaissables) et leur gestion du temps n'est en rien laissée au hasard. Enfin, par une action concertée, ils bloquent les efforts permanents des officiers qui tentent d'identifier et d'arrêter des « meneurs »<sup>152</sup>.

Et si le plaisir du vandalisme est indéniable, lié à l'établissement d'une forme de toute-puissance provisoire du groupe des mutins, pouvant aussi être un exutoire aux tensions, aux

---

<sup>147</sup> Henri DÉSAGNEAUX, *Journal de guerre 14-18*, Paris, Denoël, 1971, p. 130-131.

<sup>148</sup> Robert VAN HUFFEL, *Le sentiment et l'esprit de cavalerie: mémoires*, s.l., Editions Sol'air, 1995, p. 84.

<sup>149</sup> Paul RICADAT, *Petits récits d'un grand drame (1914-1918) Histoire de mes vingt ans*, Paris, Editions La Bruyère, 1986, p. 179.

<sup>150</sup> Guy PÉDRONCINI, *op. cit.*, p. 177.

<sup>151</sup> Henri DÉSAGNEAUX, *op. cit.*, p. 131-132.

<sup>152</sup> H. DÉSAGNEAUX, *op. cit.*, signale p. 132 qu'un de ces trains est cerné à la gare suivante et que les « meneurs sont coffrés ». Sur la propension des officiers et du commandement à penser en termes de « meneurs » quels que soient les faits, voir Leonard V. SMITH, *op. cit.*, p. 206-215, et Nicolas OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*, p. 44-45.

ressentiments et aux angoisses nées du conflit, il n'est pas la seule dimension de ces actes. D'abord, les ressentiments des combattants envers les non-combattants considérés comme des « embusqués » – employés de chemin de fer, officiers et soldats administrant les gares et les trains, gendarmes... – ne sont pas des « pulsions » mais traduisent, au contraire, la perception d'un profond déséquilibre et d'une injustice dans la manière dont l'effort de guerre est affronté, sensation et perception dont on a vu qu'elles constituaient une clé de lecture très importante des représentations combattantes.

Surtout, la dimension expressive et revendicative des désordres ferroviaires interdit d'y voir une simple libération alcoolique de pulsions. Ce n'est pas parce qu'ils étaient ivres que les soldats ont chanté l'*Internationale*, crié « à bas la guerre » ou écrit des phrases subversives sur leurs trains. C'est parce qu'ils avaient des choses à dire et à exprimer, complémentaires de celles que les mutins disaient, calmement ou vigoureusement, à leurs officiers lors des désobéissances collectives survenues dans les cantonnements et les camps. C'est peut-être l'ivresse qui a facilité leur expression bruyante ; mais elle ne peut en rien tenir compte d'explication générale de ces faits et des discours qui y sont tenus. Ceux-ci apparaissent d'une grande variété dans leur construction et leur degré de politisation, allant, pour les graffiti tracés sur les wagons des trains, d'une mise en cause brutale ou humoristique des embusqués (« guerre aux gendarmes, les boches après ») ou de l'armée (« Les officiers sont des assassins qui nous conduisent à la boucherie ») à des prises de position politiques (« à bas les capitalistes ») ; à des paroles opposées au conflit, enfin, participant de l'horizon partagé de « fin » de guerre : « À bas la guerre » (16% des inscriptions) ; « Vive la paix ou la Révolution le poilu en a marre »<sup>153</sup>.

L'absence d'enjeu direct, autrement dit le fait que les soldats partant en permission n'ont rien à obtenir de leur indiscipline, ne veut pas dire que ce qu'ils disent ou écrivent ne doive pas être pris au sérieux. Précisément parce qu'ils n'ont rien à obtenir, et pas de formes à respecter dans des négociations serrées avec des officiers qu'ils connaissent bien, certains soldats peuvent aller plus loin dans l'expression de ce qu'ils pensent de la guerre ou de l'armée. On le voit, la dimension festive, scandaleuse et désordonnée des incidents ferroviaires n'interdit pas de rapporter les discours qui s'y tiennent au contexte global de la crise de discipline. Au-delà, on constate que les violences, les dégradations et les pratiques de défoulement n'y sont pas limitées au réseau ferré. D'autres mutineries comportent ces aspects,

---

<sup>153</sup> Voir A. LOEZ, « Mots et cultures... », art. cit., pour une présentation détaillée du corpus de 189 inscriptions anonymes, relevées à l'arrivée de trains de permissionnaires à Paris fin juin et jusqu'à la mi-juillet 1917. Voir également les travaux en cours de Thierry Hardier sur les inscriptions et traces rupestres de la guerre. Cf *infra*, § 6.2 pour une analyse des discours tenus dans ces inscriptions.

qui représentent en fait une facette toujours latente du comportement des combattants dès lors que la désobéissance ouvre une brèche dans la discipline militaire, rendant possibles des transgressions de différents ordres.

On le voit ainsi au 75<sup>e</sup> RI, avant que les soldats n'accomplissent l'acte bien plus sérieux et inquiétant pour la hiérarchie du refus de monter, lorsque les soldats troublent un concert de leur irrépressible chahut :

« Hier on a fait la fête au régiment, le colonel a voulu savoir le moral de son bataillon, mais aussi il l'a su : vers la fin du repas il a voulu faire traverser quelques musiciens en jouant à travers de nous. Tout le bataillon s'est mis à siffler et à les traiter d'embusqués. Les autres attrapent des bouteillons et tapent dessus comme sur des cymbales. Tu parles d'un rire, puis le colonel a envoyé le lieutenant Saude pour attraper un siffleur, il est tombé sur la mitraille, mais aussi qu'est-ce qui s'est pas fait passer<sup>154</sup>... »

Incident dérisoire ou sérieux ? On y retrouve en tout cas, sous des formes festives, la logique opposant « poilus » et musiciens vus comme des « embusqués », ainsi qu'un défi à l'autorité des officiers. De même, le vandalisme n'est pas limité aux trains, mais peut accompagner les désobéissances collectives. On le voit, de même, au 60<sup>e</sup> BCP, où la mutinerie visant à ne pas monter, le 2 juin, s'est accompagnée de sérieuses dégradations sur des voitures, ce que révèle ce lourd bilan :

« Phares brisés : 28 ; Glaces de phares brisées : 16 ; Lanternes avant ou arrière brisées : 27 ; Générateurs brisés : 2 ; Extincteurs brisés : 2 ; Collecteurs d'échappement percés par balle : 2<sup>155</sup> »

Le désordre, le chahut et la destruction ne sont pas le fait de « pulsions » de permissionnaires à isoler de la « grève » des mutins, mais une dimension toujours possible de leur rupture de l'obéissance, ajoutant des centaines d'actes et des dizaines de milliers d'hommes aux incertaines additions des mutins évoquées précédemment.

On voit que les mutineries n'ont pas de nature unique, mais peuvent être davantage appréhendées comme un « réseau relationnel » d'actes et de discours participant d'un même contexte et de logiques parallèles – renverser l'autorité, refuser d'aller aux tranchées, contester la guerre – actualisées par des pratiques différentes mais complémentaires en fonction des situations où se trouvent les soldats. Avant de chercher à reconstruire les dynamiques temporelles et spatiales de l'événement, il faut réfléchir aux formes de désobéissance qui paraissent y être absentes.

---

<sup>154</sup> SHDT 26N254, lettre citée par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 264. On trouve d'autres occurrences de représentations théâtrales perturbées, ainsi au 4<sup>e</sup> RI où des soldats chantent l'*Internationale* le 28 mai au soir.

<sup>155</sup> SHDT 16N2405, État des dégâts commis au groupe n°3, s.d. (3 juin 1917).

### 3.2.1.6 *Fraterniser et passer à l'ennemi ?*

Étudier les formes que prennent les mutineries conduit en effet à s'interroger sur le peu de fraternisations et de désertions à l'ennemi qui s'y produisent. On ne trouve que quelques indices en ce sens, ainsi au 146<sup>e</sup> RI, par exemple, où le soldat Olivier suggère vigoureusement de « faire camarade », suivant l'expression consacrée, le 2 juin 1917 : « À partir de maintenant on devrait tous faire camarade, le premier qui voudrait marcher on lui mettrait une balle dans le cigare<sup>156</sup>. » G. Pedroncini a, de même, inclus parmi les mutineries les désertions à l'ennemi dont il relève la fréquence dans de nombreuses unités, phénomène confirmé par D. Rolland à la 164<sup>e</sup> DI où des soldats racontent que les déserteurs se comptent « par centaines », et au 359<sup>e</sup> RI qui compte 534 prisonniers, chiffre très élevé et suspect<sup>157</sup>. En ce qui concerne les fraternisations, de même, D. Rolland a noté que deux régiments de la 27<sup>e</sup> DI (52<sup>e</sup> et 75<sup>e</sup> RI) en avaient connu début juin, en secteur au Chemin des Dames<sup>158</sup>. Il est bien évidemment probable que d'autres faits soient survenus dont nous n'avons pas connaissance.

On remarque toutefois que ce type de désobéissance semble rester limité dans l'armée, et que les informations collectées restent minimales au vu des autres formes d'indiscipline. Se mettre en contact avec l'ennemi ou le rejoindre ne semble pas un but des mutins ni une forme privilégiée de leur action, ce qui a été noté par des historiens, distinguant la dynamique d'indiscipline française du cas russe où le défaitisme révolutionnaire prôné par les bolcheviks s'était traduit par un effort pour développer précisément ces fraternisations<sup>159</sup>. Sans même évoquer les spécificités des cultures politiques et des environnements sociaux qui permettent de faire sens de cette différence fondamentale, on est amené à avancer deux types d'explication à ces faibles contacts avec l'ennemi lors des mutineries.

La première est d'ordre militaire et spatial : la configuration du front et des opérations au printemps 1917 est peu propice, du côté français, à des fraternisations et des désertions massives. On sait que ces dernières, toujours risquées, ont tendance à se produire avant tout dans des troupes faisant face à une offensive, fragilisées par un engagement militaire éprouvant et de lourdes pertes. C'est ce que montre Paul Jankowski pour la bataille de Verdun, où il note ces phénomènes. En dehors de ces contextes, la désertion à l'ennemi reste une pratique extrêmement marginale qui n'est réellement envisagée que par des soldats en

<sup>156</sup> JM, dossier Olivier, rapport du Lieutenant Chabot, 3 juin 1917.

<sup>157</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 273 et 351-2. L'enquête ne révèle que 39 désertions à la 164<sup>e</sup> DI.

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 252.

<sup>159</sup> Il faut toutefois noter que les comités de soldats puis le Soviet de Petrograd ont cherché à contrecarrer assez rapidement les fraternisations survenues en mars et avril. Cf. A. WILDMAN, *op. cit.*, p. 360-361, et M. FERRO, « Le soldat russe en 1917. Indiscipline, pacifisme, patriotisme et révolution », *Annales E.S.C.*, 1971, vol. 26, n°1, p. 14-39, en particulier p. 24.



situation de complète domination sociale et de stigmatisation, tels les Flamands de l'armée belge étudiés par Bruno Benvindo<sup>160</sup>. Les trêves et fraternisations, enfin, supposent l'instauration de règles et de routines, dans des tranchées stables, ce qui n'est pas encore possible dans les secteurs récemment bouleversés et disputés de la Champagne où se déroulent d'abord les mutineries, et où des opérations offensives et défensives continuent très avant en mai et juin.

Plus profondément, les formes prises par l'indiscipline des soldats français correspondent au dilemme qui est le leur depuis 1914 : la guerre apparaît insupportable, mais, le nord du pays étant envahi, il n'est peut-être pas envisageable à la très grande majorité d'entre eux d'abandonner la défense des lignes et de permettre une poursuite de l'invasion (un petit nombre de mutins affirme toutefois son indifférence sur ce point comme on le verra). C'est ce qui explique la vivacité avec laquelle ils peuvent se saisir des espoirs de fins alternatives, seules à même de résoudre ce dilemme entre souhait du retour et obligation de la guerre défensive ; c'est ce qui explique aussi pourquoi certains mutins déclarent à leurs officiers ne pas vouloir « laisser passer » les Boches, ce qui est parfois monté en généralité et pris pour une expression de loyalisme patriotique voire de jusqu'au-boutisme<sup>161</sup>. En réalité, le souhait de fin de la guerre, la volonté d'y contribuer par les mutineries et le refus de provoquer volontairement la défaite ne sont pas incompatibles – surtout si l'on se souvient du caractère souvent diffus et non construit des représentations combattantes – mais il implique la nécessité de trouver des formes d'action pouvant être à la fois radicales dans le refus de combattre, et non périlleuses pour l'équilibre défensif du front, apparaissant dès lors plus légitimes pour les tenants de l'ordre et de l'effort de guerre.

C'est aussi pourquoi les mutins agissent avant de se trouver aux tranchées, où le choix de l'indiscipline et de la protestation, déjà réduit auparavant, n'existe pratiquement plus, en dehors des formes réglées du « vivre et laisser vivre ». Ailleurs, ce choix s'étant exceptionnellement ouvert au printemps 1917 débouche sur des pratiques très variées.

\*

\*      \*

Au total, on a donc identifié cinq formes principales de la désobéissance et l'indiscipline durant les mutineries : la provocation individuelle sous la forme de discours opposés à la guerre ; les désertions à l'intérieur et départs non autorisés ; les refus de monter et dispersions furtives de soldats ne voulant pas aller aux tranchées ; les manifestations

---

<sup>160</sup> Paul JANKOWSKI, art. cit. ; Bruno BENVINDO, « Désertion le front belge. La guerre et ses marges, 1914-1918 », in A. LOEZ et N. MARIOT (dir.), *Obéir/désobéir... op. cit.*, p. 329-344.

<sup>161</sup> Voir la conclusion de G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 312.

collectives exprimant des revendications et des protestations ; les scènes de désordre et de scandale, principalement mais pas uniquement le long des voies ferrées.

Chacune de ces formes de désobéissance rend possible les autres, participant d'une crise globale de la discipline où les transgressions se multiplient et s'alimentent mutuellement, les désordres ferroviaires et les départs massifs et non autorisés en permission étant rendus possibles par les désobéissances bien plus graves, aux yeux de l'armée, que sont les manifestations ; les provocations individuelles s'effectuant plus librement quand les soldats ont conscience de l'indiscipline collective plus ample qui se déroule en même temps et ailleurs.

Aucune de ces formes n'est parfaitement cohérente et séparée des autres, ce qui contrecarre toute tentative, même grossière, pour quantifier cette typologie : à chaque fois, des recouvrements, des transitions et des glissements interdisent d'assigner à tel ou tel incident une étiquette trop précise. Le premier incident du 29 avril, au 20<sup>e</sup> RI, contient comme on l'a vu un refus collectif de monter, une dispersion organisée des soldats, mais aussi des départs individuels et une expression politisée de la protestation. Surtout, à aucun moment, le sens n'en est donné du fait de la forme adoptée : des soldats peuvent désertir sur un coup de tête ou bien après mûre réflexion, protester de manière très abstraite contre la guerre comme de manière très concrète pour l'obtention de permissions, menacer des gradés par défoulement alcoolique, par ressentiment personnel ou par volonté consciente de remettre en cause la hiérarchie, chanter l'*Internationale* par idéologie, par jeu ou par goût du « chahut ».

Mais ces différentes formes de désobéissance partagent un élément essentiel : le refus de la guerre. Celui-ci peut être radical ou conditionnel ; complet ou provisoire (le temps du repos ou d'une permission) ; individuel ou collectif ; exprimé, argumenté, ou directement mis en pratique par le départ, le « refus de monter » et de se rendre aux tranchées. Les mutins ont pour point commun de ne plus vouloir combattre. Entrer plus loin dans l'analyse de ce qu'ils pensent de la guerre, et donc dans la qualification de leur mouvement, suppose d'effectuer une étude précise de leurs discours, ce qu'on tâchera de faire (chap. 6) ; mais on doit dès à présent constater le point de convergence fondamental de leurs *pratiques*, qui consiste à contester ou du moins à suspendre, un bref moment, leur participation au conflit. Loin d'une volonté partagée de « tenir » les tranchées, on observe surtout beaucoup de manières de refuser de s'y rendre.

Enfin, si ces cinq formes de désobéissance sont reliées entre elles, c'est surtout parce qu'on y retrouve les mêmes tensions constitutives des mutineries et plus largement des identités combattantes en 1914-1918 : tension entre l'expression de doléances et les pratiques

furtives d'évitement ; entre les actes individuels et collectifs ; entre le défoulement désordonné et la protestation réglée ; entre le « simple » et tout négatif refus de combattre et la construction d'argumentations et de revendications plus élaborées. Les manières dont les mutins construisent leur action et tentent de résoudre ces tensions seront au cœur des chapitres qui suivent. On va maintenant s'attacher à comprendre les temporalités de ces multiples désobéissances, leur dynamique commune, et les espaces où elles se déploient.

### **3.2.3 La dynamique temporelle et spatiale de la désobéissance**

Il peut paraître redondant de proposer un nouveau récit des mutineries, en particulier au vu de l'effort narratif intense et récent de D. Rolland, justement salué par Philippe Olivera, qui parle de « densification du récit<sup>162</sup> ». Pourtant, si chaque mutinerie est précisément décrite dans son ouvrage, sa présentation générale des faits s'avère difficile à suivre et à comprendre d'un point de vue chronologique, parce qu'il superpose une étude chronologique et une étude par secteur. En effet, dans son ouvrage, le chapitre consacré aux « premiers refus de combattre » s'étend jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Le chapitre suivant commence, lui, le 21 mai et s'étend jusqu'au 6 juin. Le troisième chapitre consacré aux mutineries « du Soissonnais » reprend au 1<sup>er</sup> mai, et se termine autour du 4 juin. Le chapitre suivant reprend de même plus tôt, du 1<sup>er</sup> au 26 juin avec des allers et retours temporels nombreux ; le dernier enfin court du 11 juin au 9 août. Si cette présentation a ses raisons, tenant notamment à la succession dans de mêmes lieux d'unités mutinées à des moments éloignés, elle ne permet cependant pas de suivre la dynamique temporelle spécifique de la vague d'indiscipline.

Or, il importe de revenir à celle-ci, pour quatre raisons complémentaires. On peut d'abord chercher à identifier les mécanismes et les moments de croissance ou d'accélération de l'indiscipline, en tentant de les expliquer. On doit évidemment s'intéresser à l'articulation complexe entre les différentes temporalités : le temps généralement court de chaque mutinerie, et la période plus longue de la crise globale de discipline, « temps de l'action » qui les rend possibles. De même, on doit poser la question de l'engendrement réciproque ou de la transmission de l'indiscipline, autrement dit du lien entre les différentes actions, parfois présenté comme une « contagion ». Enfin, cette dynamique temporelle ne peut se comprendre qu'en restituant les espaces où se déroulent les mutineries, ce qui permet en retour de mesurer différemment leur étendue et leur écho.

---

<sup>162</sup> P. OLIVERA, « Le mutin derrière le fusillé... », art. cit., p. 429.

### 3.2.2.1 Les débuts de l'indiscipline

Les mutineries se plaçant, comme on l'a dit, dans la continuité de processus antérieurs et par certains aspects similaires, il n'est pas possible d'assigner une date initiale indiscutable à l'indiscipline. On suit ici le raisonnement de D. Rolland qui a montré de façon convaincante qu'on pouvait en exclure les refus de monter et d'attaquer du 16 avril 1917, habituels en période d'offensive : c'est après l'attaque que s'ouvre une période de déstabilisation, d'incertitude, où l'espoir de fin semble à la fois plus lointain et plus nécessaire aux combattants, tandis que les hommes jugent les nouvelles attaques ordonnées « suicidaires »<sup>163</sup>. C'est le 29 avril 1917 – le millième jour de guerre – que les premiers refus de retourner au front apparaissent, au 20<sup>e</sup> RI. Cet incident qu'on a étudié ne présente pas forcément le caractère « limité » qui peut lui être prêté dans l'historiographie, dans la mesure où des paroles contestataires et l'*Internationale* s'y font déjà entendre.

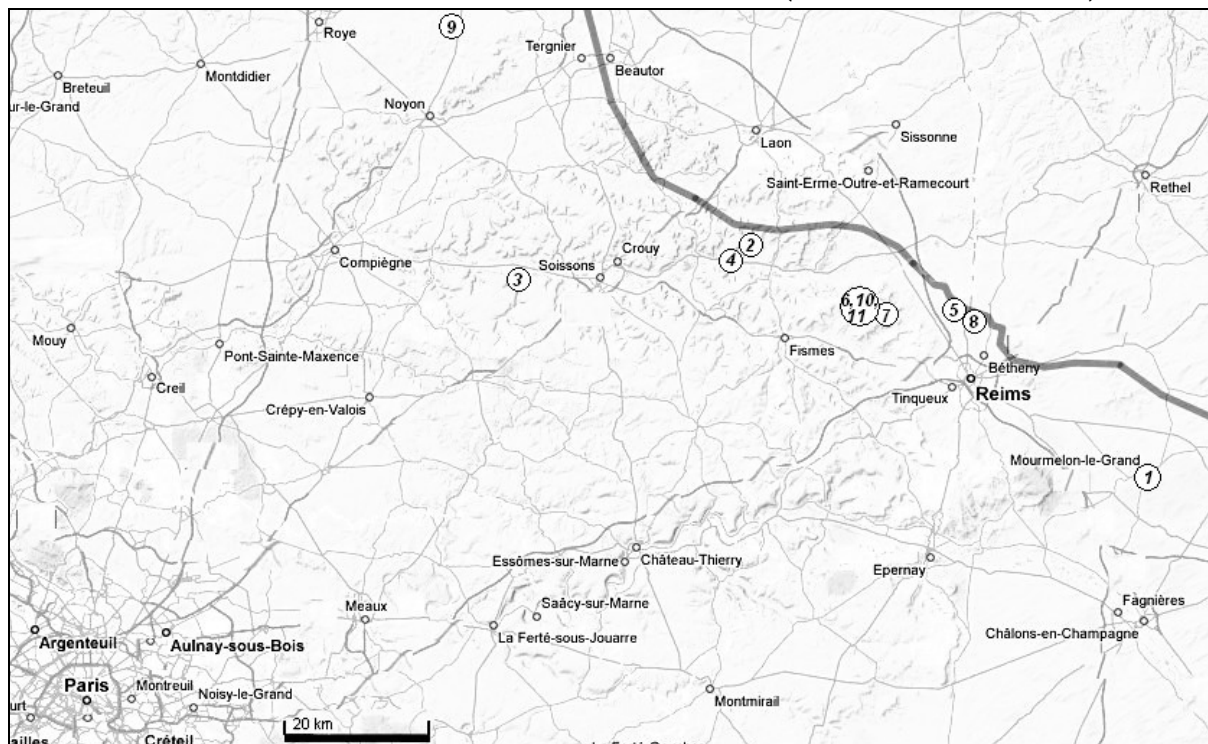
Il ouvre en fait une première phase où les faits d'indiscipline, refus de monter et départs individuels, concernent encore assez peu d'unités, toutes engagées sur le front du Chemin des Dames ou très proches de l'être. Mais il ne s'agit pas pour autant d'une indiscipline purement « militaire », puisque des éléments attestant d'un répertoire d'action plus construit et politisé apparaissent. Ainsi, alors que plusieurs mutineries mal connues se déroulent dans les premiers jours de mai, dont une signalée par le courrier d'un prévenu en conseil de guerre à un député qui la transmet au ministre Painlevé<sup>164</sup>, le 43<sup>e</sup> RIC connaît le 4 mai une mutinerie où circulent des tracts appelant à ne pas monter et où se fait encore entendre l'*Internationale*. Ces faits ont lieu à la veille de la nouvelle attaque prévue le 5 mai, en particulier dans le secteur de Laffaux, qui se voit vivement contestée, et alors que le remplacement de Nivelles est déjà engagé par la nomination de Pétain aide-major général le 30 avril. On ne trouve pas encore de manifestations et de cortèges revendicatifs et expressifs dans cette première phase.

---

<sup>163</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 352.

<sup>164</sup> AN, 313AP115, lettre d'un soldat du 229<sup>e</sup> RI. Il est possible que la connaissance fragmentaire de ces faits soit justement due à leur caractère précoce: avant la généralisation de l'indiscipline, il est plus facile de chercher à occulter les désobéissances.

**FIG. 6 : L'EXTENSION SPATIALE DES MUTINERIES (29 AVRIL-14 MAI 1917)**



Chaque « mutinerie » est figurée par un cercle, les chiffres qui y sont inscrits renvoient à la numérotation des mutineries en annexe (3). Les faits sont donc inscrits par ordre chronologique, du plus précoce (1, 20<sup>e</sup> RI, 29 avril 1917) au plus tardif (11, 42<sup>e</sup> RAC, 14 mai 1917). Les trois cartes suivantes (fig. 7, 8 et 10) adoptent le même principe. Cette représentation ne permet pas, bien sûr, d'indiquer désertions et indiscipline individuelles, non plus que la densité de troupes amenées à côtoyer les unités « mutinées ». Voir pour cela les cartes établies par N. Mariot, art. cit.

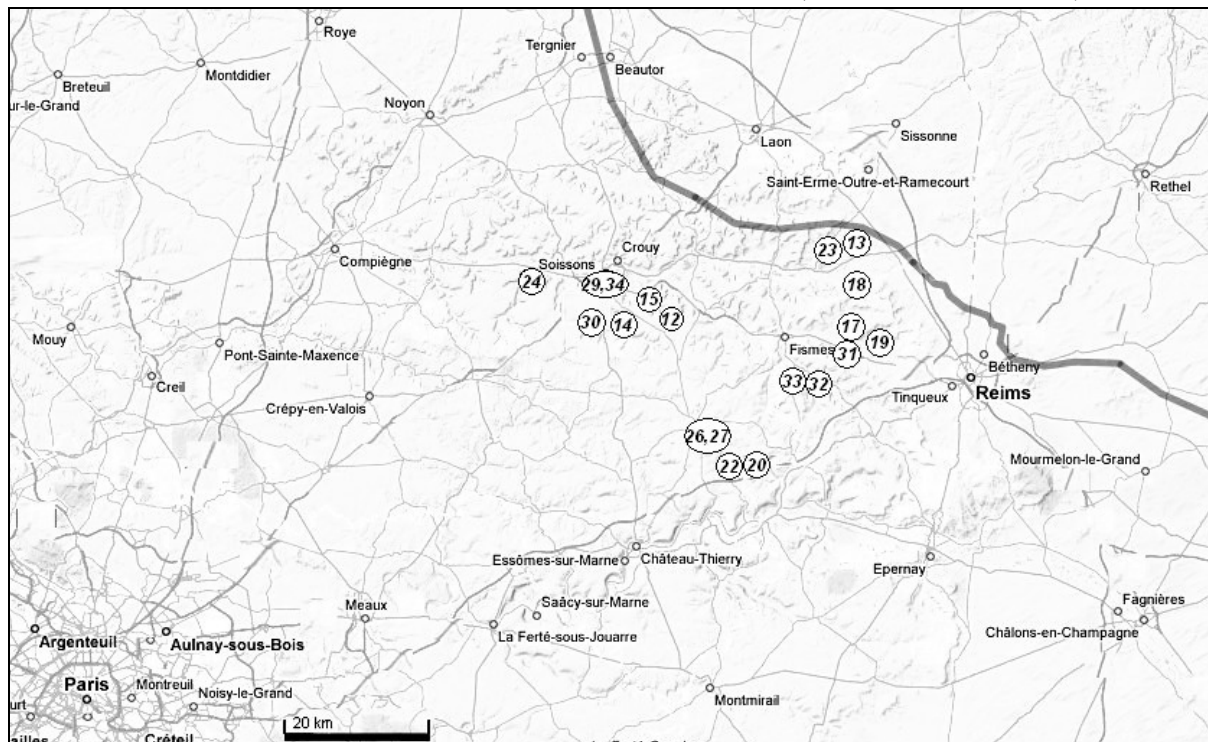
On constate aussi, sur le plan spatial, la localisation clairement liée aux secteurs les plus actifs ou aux déplacements des troupes qui y ont été engagées et « redescendent » vers l'arrière-front et les cantonnements qui s'y trouvent, avec toutefois une extension déjà notable aux limites est et ouest du Chemin des Dames : le refus d'attaquer du 229<sup>e</sup> RI à Berméricourt, près de Loivre, dans la Marne ; la mutinerie du 121<sup>e</sup> dans la région de Guiscard (près de Noyon, dans l'Oise).

Le hiatus d'une dizaine de jours isolant ces événements des mutineries suivantes peut être lié à l'engagement effectif de troupes dans l'offensive, mais rien ne permet de le comprendre avec certitude. D. Rolland suggère qu'il s'agit d'un temps de latence entre le retrait des combats, où le mécontentement serait « intériorisé », et la perspective de « remonter »<sup>165</sup>. On note au passage combien un retour à la chronologie des mutineries interdit de faire de la date du 15 mai, nomination définitive de Pétain comme général en chef, le point de départ d'une stabilisation. En effet, c'est à *partir de ce moment* que les mutineries reprennent, s'accroissent et s'intensifient, tandis que, comme l'écrit un général, les

<sup>165</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 353.

« permissions ne revenaient toujours pas<sup>166</sup> ». Cette accentuation aboutit à la grande mutinerie du 28-29 mai à la 5<sup>e</sup> DI, et se traduit également par une extension dans l'espace visible sur la seconde carte (fig. 7).

**FIG. 7 : L'EXTENSION SPATIALE DES MUTINERIES (15 MAI-29 MAI 1917)**



On trouve alors le refus de relever des unités engagées (32<sup>e</sup> RI, 66<sup>e</sup> RI), les premières manifestations importantes autour du 20 mai (26<sup>e</sup> BCP, 77<sup>e</sup> RI), des affrontements avec des officiers (128<sup>e</sup> RI, carte : n°19), le désordre massif et durable qu'on a évoqué aux cantonnements de la 69<sup>e</sup> DI à partir du 22 mai, la manifestation de près de 800 hommes de la 158<sup>e</sup> DI à Ambleny le 25 mai (n°24), la mutinerie violente (et, par l'évasion ultérieure de Vincent Moulia, célèbre) du 18<sup>e</sup> RI le 27 mai (n°26-27). On en arrive, accompagnés d'un grand nombre d'autres mutineries, aux grands événements les plus connus de la fin mai-début juin, et qui constituent le pic de la vague d'indiscipline.

### ***3.2.2.2 Transmission et radicalisation de l'indiscipline***

Il est important de relier la première amplification des mutineries au contexte qui paraît progressivement plus instable, où l'on a évoqué les interpellations parlementaires, les premières nouvelles des grèves et les informations déstabilisatrices venues de Russie ou relatives à Stockholm. C'est à la mi-mai que la conjonction de ces nouvelles contribue à dessiner un contexte bien plus ouvert et propice à l'action collective. Surtout, dans cette

<sup>166</sup> SHDT 16N1521, rapport du général Dillemann commandant la 18<sup>e</sup> DI, 31 mai 1917.

première phase, on constate déjà que des mécanismes d'engendrement et de transmission relient entre elles les mutineries. Ceux-ci étaient fortement minimisés par G. Pedroncini, écrivant que « la contagion de l'exemple est demeurée faible », et estimant à « un cas sur dix » les mutineries qui en découlaient<sup>167</sup>. D. Rolland, sans le chiffrer, a nettement réévalué le phénomène. N. Mariot a récemment proposé des cartes qui permettent de mieux le comprendre : les mouvements incessants de troupes nombreuses (un million de soldats environ) dans un espace limité (un secteur correspondant à une partie du département de l'Aisne) permettent la diffusion de la nouvelle des mutineries, alimentant à son tour l'indiscipline. Il montre que sur l'ensemble des 66 divisions parcourant cet espace entre début mai et la mi-juin 1917, seules 12 n'auraient connu aucune désobéissance collective (chiffre que de nouveaux dépouillements permettent de ramener à 10, les 125<sup>e</sup> et 128<sup>e</sup> DI étant « touchées » elles aussi – cf. fig. 4), du fait de leur montée précoce en ligne. Toutes les autres, toutes celles qui sont amenées à parcourir l'arrière-front, connaissent la désobéissance, au double sens d'en être informées (seul un pourcentage « infime » n'a « jamais entendu parler des incidents »<sup>168</sup>) et d'en faire l'expérience directe à travers une unité la composant.

On trouve ainsi des références à d'autres mutineries dans une majorité d'incidents, et ce dès le tout début de la crise : au 321<sup>e</sup> RI, dont la désobéissance s'étale entre le 2 et le 4 mai, les soldats font allusion à d'autres troupes qui auraient refusé de monter, à des désertions massives qui se seraient produites<sup>169</sup>. Surtout, les mutineries qui interviennent à partir de la mi-mai font presque toutes références à une indiscipline antérieure ou parallèle qui facilite le passage à l'acte : au 32<sup>e</sup> RI, le 17 mai, les soldats expliquent qu'ils ne veulent pas aller aux tranchées à la place du 77<sup>e</sup> RI qui aurait « refusé de marcher » ; à la 154<sup>e</sup> DI de Joseph Varenne, les désobéissances du 23 mai sont reliées à « l'écho des mutineries<sup>170</sup> ». Enfin, un soldat de la 69<sup>e</sup> DI en pleine mutinerie vers le 22 mai relie ses actes à ce qu'il croit apprendre de ce qui se passe ailleurs : « Il n'y a pas que chez nous que ça barde, au 46<sup>e</sup> d'artillerie ils ont mis un 75 en batterie sur la maison du commandant et je crois bien que cela va recommencer ce soir<sup>171</sup>. » Informations concrètes et rumeurs plus vagues d'une indiscipline généralisée se conjuguent pour rendre plus facile le passage à l'acte.

On peut chercher, à la suite de l'immense travail de G. Lefebvre sur la *Grande Peur*, et à une échelle bien entendu plus réduite, à comprendre la dynamique de diffusion de ces

---

<sup>167</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 91-92.

<sup>168</sup> N. MARIOT, *op. cit.*, p. 372.

<sup>169</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 42.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 52, et J. VARENNE, *op. cit.*, p. 147.

<sup>171</sup> SHDT 16N298, rapport de contrôle postal, DD69, 23 mai 1917.

nouvelles<sup>172</sup>. Elle diffère de celles qu'il observe pour la France de 1789, en ce sens qu'aucune diffusion linéaire ne peut être identifiée. Il n'y a pas de « foyers » d'où l'on pourrait suivre la « propagation » de la nouvelle des mutineries par transmission directe. Comme l'écrit N. Mariot, la succession chronologique des mutineries ne dessine pas une « vague » mais « un entremêlement de fils sans structuration apparente, exceptés quelques nœuds » localisés, en particulier au sud de Soissons<sup>173</sup>. Pour l'expliquer, ce sont des mécanismes complémentaires, à l'inscription spatiale aléatoire et dispersée, qu'on peut identifier. Ceux-ci sont de quatre ordres :

1° Des informations sur l'indiscipline sont transmises au-delà des « frontières » d'une unité par le courrier<sup>174</sup> et par le brassage des permissionnaires avant leur retour, échappant à toute inscription spatiale claire.

2° Une unité mutinée rejoint une localité où des incidents ont déjà eu lieu, et ainsi les apprend, par des militaires restés sur place ou des civils y résidant<sup>175</sup>.

3° Une unité précédemment mutinée se déplace et transmet, sur son trajet et jusqu'à son point de destination, la nouvelle et parfois l'exemple de la désobéissance<sup>176</sup>.

4° Des soldats se déplacent illégalement lors d'une mutinerie afin de rencontrer et de « débaucher » une unité voisine<sup>177</sup>.

La généralisation de l'indiscipline à la fin du mois de mai, où, durant plus d'une semaine, c'est une dizaine environ de régiments qui connaissent quotidiennement une mutinerie, s'explique par la mise en œuvre de ces logiques complémentaires. Comme l'écrit John Bushnell pour une dynamique comparable de diffusion de l'indiscipline dans l'armée russe en 1905-1906, « la mutinerie d'une unité cristallisait le mécontentement dans les autres<sup>178</sup> ».

On le vérifie en particulier à travers le cas désormais très bien connu de la 5<sup>e</sup> DI : le 28 mai, des soldats de son 129<sup>e</sup> RI apprennent de permissionnaires du Génie et de conducteurs de camion de la 18<sup>e</sup> DI les nombreux incidents qui commencent à se produire, ainsi que la fausse nouvelle du massacre perpétré par les Annamites. S'ouvre alors une désobéissance massive

<sup>172</sup> G. LEFEBVRE, *op. cit.*

<sup>173</sup> N. MARIOT, « Pour compter... », art. cit., 370.

<sup>174</sup> Mode de transmission mis en évidence pour les mutineries dans l'armée britannique en Inde : cf. Peter STANLEY, *op. cit.*, p. 170.

<sup>175</sup> Parmi de nombreux exemples, la 14<sup>e</sup> DI arrivant le 6 juin à Ville-en-Tardenois qui a connu la quasi-émeute de la 41<sup>e</sup> DI quelques jours plus tôt (D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 119 sq.). Un colonel y avertit les troupes qui arrivent : « Je dois vous prévenir que Ville-en-Tardenois est un centre de propagande antimilitariste » (E. Morin, *op. cit.*, p. 152).

<sup>176</sup> Par exemple, la 5<sup>e</sup> DI, de la région de Soissons à celle de Roye. Cf *infra*.

<sup>177</sup> On étudie en détail ces efforts au chapitre suivant.

<sup>178</sup> J. BUSHNELL, *op. cit.*, p. 95 : « Mutiny in one unit crystallized discontent in others ».



qui dure deux jours aux 129<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> RI, se prolonge encore une semaine aux 74<sup>e</sup> et 274<sup>e</sup> RI, prend la forme de manifestations revendicatives où est bientôt formulé le projet de se rendre à Paris. Rendez-vous est pris pour le 30 mai, date à laquelle la hiérarchie parvient à reprendre la main, et à faire embarquer en camions au petit matin les mutins afin de les éloigner et de résorber l'indiscipline<sup>179</sup>. Cet événement marque un tournant. Il constitue à la fois une prise de conscience pour le haut commandement, et un exemple extrêmement voyant d'indiscipline pour d'autres soldats.

C'est en effet le trajet des hommes de la 5<sup>e</sup> DI en camions qui assure une ample diffusion à leurs actes, au moment précis où le contexte global est perçu, à travers les rumeurs qui circulent de façon accélérée, comme porteur d'une crise généralisée (grèves, émeutes, conférence de Stockholm, indiscipline massive). Au cours de leur trajet, les mutins de la 5<sup>e</sup> DI poursuivent leur mouvement et en assurent la publicité, comme le racontent de nombreux témoins, ainsi au 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> BCP :

« Dans beaucoup de camions on chantait l'Internationale. De la presque totalité d'entre eux partaient des cris séditieux à l'adresse des rares chasseurs qui stationnaient dans les rues du village [Dommiers] : « Faites comme nous. Ne marchez pas. On en a marre. On nous renvoie à l'arrière. A bas la guerre. Vive la paix<sup>180</sup>. »

Les effets de ce passage sonore et coloré (de rouge) sont importants dans les unités ainsi contactées :

« Il y a 2 jours le 129<sup>e</sup> RI et le 36<sup>e</sup> RI apprenant les grèves de Paris et les méfaits des annamites se sont révoltés et avec leurs officiers ont refusé de remonter aux tranchées. Il a fallu les relever du secteur. Ils ont passé en auto en chantant l'*Internationale* nous autres hésitations sur la conduite à tenir tous les soirs des réunions ont lieu le Commandant et les officiers nous ont déclaré qu'il ne fallait pas compter sur eux et qu'ils brûleraient la cervelle à tout révolutionnaire. Il faut continuer... nous ont-ils dit la paix est proche... les boches n'en peuvent plus... On leur a dit que tout cela était beau mais qu'il nous fallait la paix. Aussi on prolonge un peu le repos<sup>181</sup>. »

On voit au passage que ce « débauchage » n'est pas automatique et qu'il entraîne dans les unités contactées réflexions et réunions. Les officiers du 129<sup>e</sup> RI, interrogés, reconnaissent ce désordre au cours du transport et évoquent la réaction des troupes rencontrées :

« En route j'ai entendu quelques cris de "la paix!" et j'ai aperçu quelques gestes dits "des mains retournées". Parmi les troupes rencontrées, beaucoup semblaient approuver ces cris et ces gestes et y répondaient de la même façon<sup>182</sup>. »

Le transport de la 5<sup>e</sup> DI, auquel s'ajoutent les lettres qu'écrivent ses soldats et les tracts qu'ils lancent dans un effort de « débauchage », jouent bien le rôle de « puissant catalyseur »

---

<sup>179</sup> L. SMITH, *op. cit.*, p. 200-202.

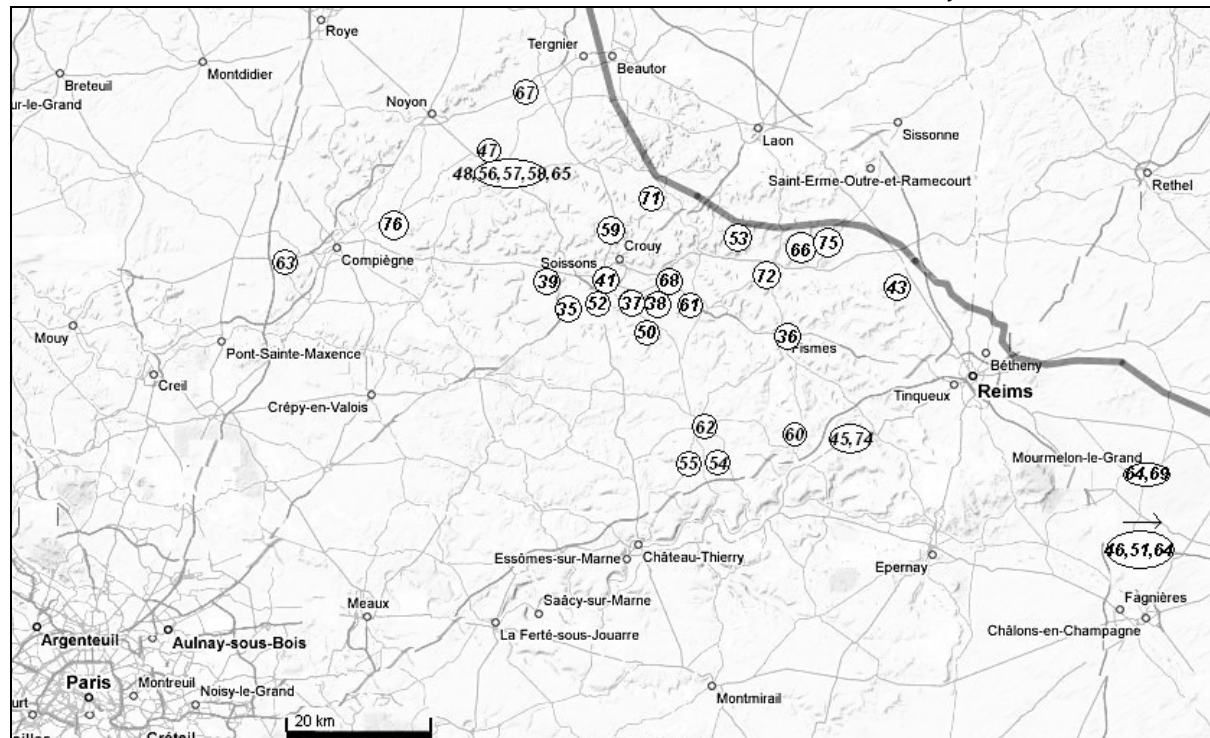
<sup>180</sup> SHDT 16N298, rapport du commandant Richier, 20<sup>e</sup> BCP, 30 mai 1917.

<sup>181</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 21<sup>e</sup> BCP, 3 juin 1917.

<sup>182</sup> SHDT 19N305, Cap. Delafosse, cité dans le rapport du col. Boucher, audition des officiers du 2<sup>e</sup> bataillon du 129<sup>e</sup> RI, le 3 juin 1917. Le geste en question évoque pour un autre témoin celui des soldats allemands qui se rendent : les soldats sont passés « en faisant le geste particulier jusqu'ici à l'ennemi de « Kamerad » ! » (SHDT 6N146, rapport du chef de bataillon Arnould du 21<sup>e</sup> BCP, 30 mai 1917).

de la désobéissance, comme l'écrit D. Rolland<sup>183</sup>. À la suite de ces mutins, de nombreuses unités basculent dans une indiscipline massive : les 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> BCP qui les ont vu passer et tiennent des réunions dès le 30 mai au soir afin d'organiser leur désobéissance (carte : n°35) ; la 41<sup>e</sup> DI qui a été en contact avec la 5<sup>e</sup> et connaît à son tour une manifestation violente le 1<sup>er</sup> juin (n°45) ; plus généralement toutes les unités stationnées dans la région du Soissonnais, qui tentent de s'organiser et de les imiter : on assiste aux réunions et manifestations des 17<sup>e</sup> et 109<sup>e</sup> RI à Mercin (n°41), reprenant le projet d'aller à Paris, le même jour, et à la mutinerie des 149<sup>e</sup> et 158<sup>e</sup> RI (n°37). L'« effervescence » semble alors générale. C'est le lendemain, 2 juin, que débute la mutinerie dite de « Cœuvres », rendue célèbre par Jolinon, qui voit le 370<sup>e</sup> RI (lui aussi en contact avec la 5<sup>e</sup> DI) s'installer, en armes et quatre jours durant, à Missy-aux-Bois (n°52), où il est assiégé et finit par se rendre. La mutinerie la plus durable a lieu durant cette période, au 217<sup>e</sup> RI : c'est du 4 au 12 juin que les mutins, tout en observant les formes extérieures de la discipline, refusent d'obéir et constituent leur propre hiérarchie au camp de Mourmelon (n°64), tandis que de nombreuses autres unités connaissent à leur tour des mutineries plus (77<sup>e</sup> DI) ou moins (296<sup>e</sup> RI, 53<sup>e</sup>, 54<sup>e</sup>, 115<sup>e</sup> BCA...) bien documentées, et que les autres régiments de la 5<sup>e</sup> DI se mutinent à leur tour les 5 et 6 juin.

**FIG. 8 : L'EXTENSION SPATIALE DES MUTINERIES (30 MAI-10 JUIN 1917)**

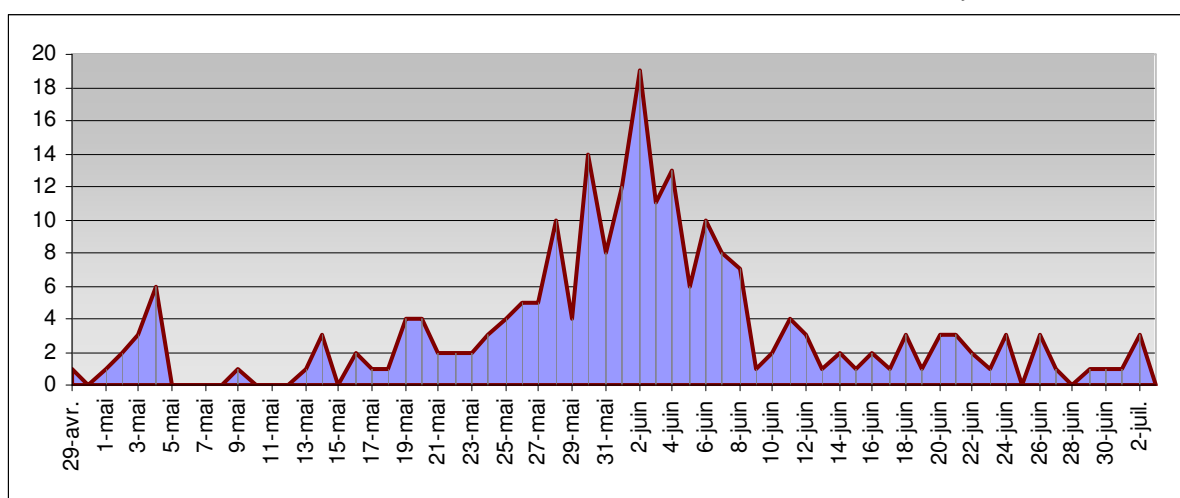


<sup>183</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 356.

Sur le plan spatial, si l'on constate une forte inscription dans les régions du Soissonnais et du Tardenois, cette indiscipline commence à déborder la zone des combats du Chemin des Dames, en lien avec les déplacements conjoints des unités et des nouvelles (fig. 8).

L'établissement d'une chronologie graphique des mutineries confirme bien ces tendances, permettant d'observer, après une longue phase initiale où des incidents isolés coexistent sans généralisation, l'importance de l'indiscipline durant une vingtaine de jours, fin mai et début juin, croissant et culminant jusqu'au 2 juin, immédiatement après la mutinerie de la 5<sup>e</sup> DI :

**FIG. 9 : CHRONOLOGIE DES MUTINERIES. NOMBRE DE RÉGIMENTS CONNAISSANT UNE DÉSOBÉISSANCE COLLECTIVE DANS L'ARRIÈRE-FRONT, 29 AVRIL-2 JUILLET 1917**



Régiments ou assimilés (BCP, BCA, etc.). Le graphique a été obtenu par compilation de l'ensemble des incidents rencontrés dans nos dépouillements, à l'exclusion des désertions et des incidents dans les gares et les trains. Les mutineries durables (217<sup>e</sup> RI, du 4 au 12 juin par exemple) sont portées aux différents jours concernés. Cf. *supra*, § 3.1 pour les problèmes de délimitation et de mesure.

On assiste bien fin mai-début juin à une généralisation et à une extension de l'indiscipline, en lien avec la perception d'une déstabilisation globale de l'ordre social, permettant la « fin » de la guerre ou au moins la désobéissance collective. Cette perception est alimentée, en particulier, par les nouvelles déformées de l'arrière et des mutineries qui font croire à des révoltes violentes, surtout après la mutinerie de la 71<sup>e</sup> DI où les coups de feu tirés alimentent des rumeurs amplifiant le désordre : « Le 217 qui devait embarquer le 9 a refusé d'embarquer. Il on tuer un commandant, 4 gendarme et 6 civils à Ste Ménéhould car eu il avait leur fusil<sup>184</sup> ... » Ailleurs, c'est un soldat du 17<sup>e</sup> BCP qui écrit que « ce sont des Divisions entières qui sont en révolution », un autre du 36<sup>e</sup> RI indique : « hier à Soissons ils ont tué

<sup>184</sup> SHDT 16N1520, lettres saisies des militaires du 221<sup>e</sup> RI.

deux gendarmes et ce n'est pas fini<sup>185</sup>. » Il importe donc de ne pas distinguer de manière trop stricte entre nouvelles transmises et nouvelles perçues, entre mutineries connues et mutineries imaginées. Ce qui compte, c'est que, dans la grande majorité des cas, les mutins qui sont passés à l'acte ont cru le faire sans être isolés, appuyés sur des nouvelles précises ou des rumeurs, sur des faits réels ou fantasmatiques, souvent conçus comme plus graves et plus violents.

Mais cette généralisation de l'indiscipline inquiète en même temps la hiérarchie, et la conduit à prendre des mesures de plus en plus strictes, et à prononcer des peines de plus en plus sévères : les premières condamnations à mort sont ainsi rendues le 26 mai 1917, et exécutées le 10 juin, tandis que la mutinerie de la 14<sup>e</sup> DI est réprimée par des tirs de mitrailleuse le 7 juin (un mort et trois blessés)<sup>186</sup>. Les coûts de l'indiscipline commencent à se matérialiser. En particulier, le 10 juin sont exécutés les mutins du 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> BCP (Buat et Brunet), et le 12 juin, sont exécutés à la fois ceux du 36<sup>e</sup> RI (Didier, Lasplacettes, Canel, et, en théorie, Moulia) et ceux du 70<sup>e</sup> BCA (Dauphin, Renauld), même si leur effet n'est ni univoque ni immédiat et n'empêche pas que de nouvelles mutineries se produisent<sup>187</sup>. On a vu, de même, comment des nouvelles rassurantes et « stabilisatrices », dans la première semaine de juin, succédaient aux rumeurs troublantes et inquiétantes des derniers jours de mai. À une phase d'accroissement de l'indiscipline succède donc une phase de reprise en main, dont on pourra détailler les logiques, et qui voit en même temps apparaître de nouvelles formes et de nouveaux espaces pour la désobéissance.

### ***3.2.2.3 Diminution, transformation et extension spatiale***

Le reflux des mutineries dans la deuxième moitié du mois de juin n'est pas total : refus de monter en ligne des 67<sup>e</sup>, 115<sup>e</sup>, 117<sup>e</sup>, 143<sup>e</sup>, 152<sup>e</sup>, 164<sup>e</sup>, ou 297<sup>e</sup> RI, pétition massive signée par plus de 1000 hommes au 298<sup>e</sup> RI, accompagnée de « conférences pour la paix » tenues plusieurs jours durant, à partir du 21 juin, par un soldat (carte : n°88) ; agression d'un officier au 153<sup>e</sup> RI le 22 juin (n°92), manifestation nocturne et violente du 85<sup>e</sup> RI le 25 juin (n°95). Ce reflux est dû en partie aux mesures répressives, il tient surtout aux hausses massives des taux de permissions permettant de disperser vers l'intérieur les troupes revendicatrices et considérées comme peu sûres et d'en effriter par là la capacité de mobilisation. On atteint ainsi le plus haut taux de permissions pour l'ensemble du conflit le 1<sup>er</sup> juillet 1917, avec

<sup>185</sup> SHDT 16N1521, rapports de contrôle postal, 9 juin et 1<sup>er</sup> juin 1917.

<sup>186</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 123-124. Cf. infra, 5.1.2.2.

<sup>187</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 178, 87 et 105. L'auteur a montré l'écho profond que pouvait avoir une exécution à travers les réactions des soldats de la 77<sup>e</sup> DI, le 19 juin : p. 255 *sq.*

16,35% et 450.000 hommes en permission, correspondant exactement à la fin de la dynamique d'indiscipline<sup>188</sup>.

Mais cette troisième phase, après le 15 juin, où l'on constate une diminution progressive des désobéissances collectives, voit se développer les autres formes d'indiscipline qu'on a pu identifier : incidents individuels plus nombreux, départs non autorisés en permission, et désordres dans les trains. En effet, les départs massifs en permission, en substituant aux lieux et aux interlocuteurs habituels des combattants les trains et les gares de permissionnaires, et le personnel d'encadrement et de surveillance du transport, ouvrent la possibilité de ces chahuts et de ces scandales dont l'enjeu n'est plus de ne « pas monter », mais de transgresser bruyamment et visiblement les règles. Aux revendications souvent claires et calmes des mutineries succède une indiscipline tendanciellement plus désordonnée et festive, s'accompagnant de graffiti sur les trains et de dégradations diverses du matériel, qu'il faut comprendre dans le temps long de la guerre et des dégradations de permissionnaires permettant aux soldats d'exprimer une violence sans doute polysémique, tacitement tolérée et canalisée par l'institution, culminant de même en juillet avec 200 bris de glaces et 15 bris de portière quotidiens sur un seul réseau<sup>189</sup>.

Parallèlement à ces transformations, les mois de juillet et août sont ainsi marqués par une très forte diminution des mutineries, alliées à une extension géographique plus grande, en lien notamment avec des déplacements d'unités s'étant mutinées ou ayant appris dans l'Aisne des mutineries voisines : les Vosges, la Haute-Marne ou la Meurthe-et-Moselle deviennent concernées, avec des événements qualifiés de « limités » ou dont la « gravité diminue » par les historiens<sup>190</sup>. C'est bien plutôt le contexte qui les accompagne dont la « gravité » est moindre et leur fréquence plus faible, les événements eux-mêmes reproduisant pour l'essentiel la séquence événementielle régulièrement présente lors des mutineries précédentes, et s'accompagnant parfois de violences ou de menaces sérieuses.

Plus généralement, on assiste à une réelle modification de l'inscription spatiale des mutineries (fig. 10), ce que montraient déjà les cartes de G. Pedroncini<sup>191</sup>. Presque tous les secteurs du front sont désormais concernés, de l'Oise aux Vosges ; une bande du front plus

---

<sup>188</sup> Cf E. CRONIER, thèse citée, p. 108-117, chiffre p. 117.

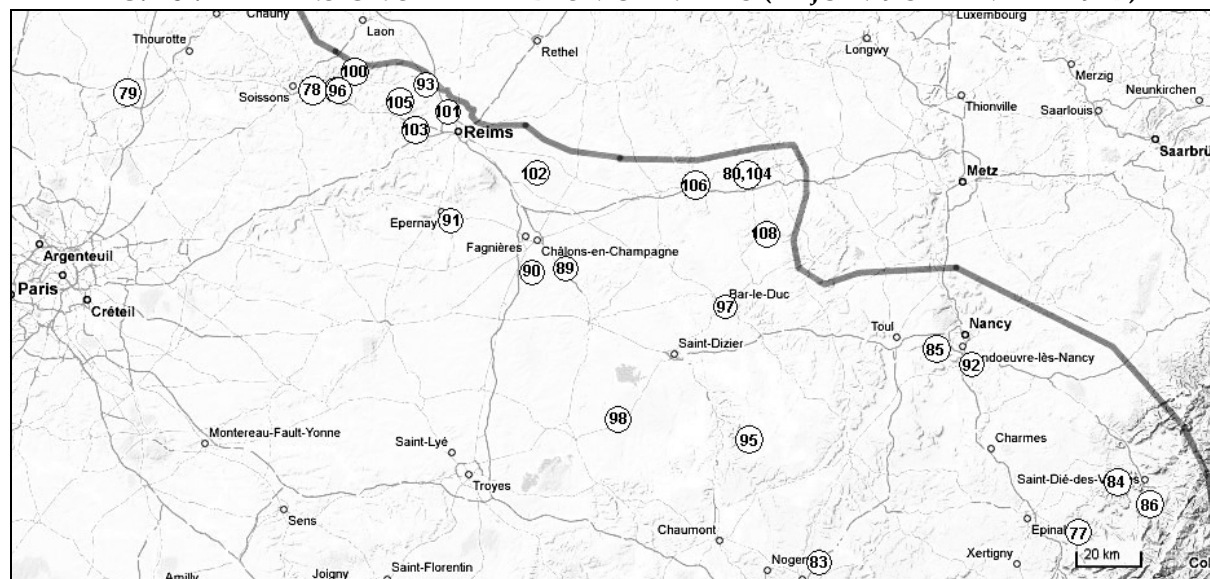
<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 255.

<sup>190</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 87, D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 293. Celui-ci écrit que ces actes se produisent « invariablement avec le même scénario » (p. 291) ce qu'invalide l'affaire du 298<sup>e</sup> RI où des meetings et une importante pétition illustrent une forme originale d'action collective : cf *infra*, § 4.3.3.3.

<sup>191</sup> *op. cit.*, p. 84, 86 et 88.

élargie est touchée, ce qu'attestent les désordres rapportés dans l'Aube<sup>192</sup> ; surtout, on commence à voir, à travers les incidents ferroviaires, l'écho de l'événement à l'arrière. Il convient de s'y attarder car ce point est généralement sous-estimé : à partir de la mi-juin, les mutineries cessent d'être un événement « militaire » (ce qu'elles n'ont jamais complètement été, les soldats-citoyens s'informant en permanence de la situation générale) pour investir l'espace public sur l'ensemble du territoire.

**FIG. 10 : L'EXTENSION SPATIALE DES MUTINERIES (11 JUIN-9 SEPTEMBRE 1917)**



Il faut rappeler ici que dès la fin du mois de mai 1917, la capitale, où de nombreux habitants sont bien informés<sup>193</sup>, constitue un deuxième foyer d'agitation, avec le front, des incidents se produisant dans les gares et les cris d'« à bas la guerre » se faisant entendre dans les manifestations grévistes. Ces échos civils de la désobéissance militaire se généralisent au cours du mois de juin en lien avec l'indiscipline des permissionnaires dans les gares et les trains. Cette question des « mutineries de l'intérieur » mériterait d'ailleurs à elle seule un nouveau travail, puisque l'on ne dispose pour l'instant que d'indications éparées. Denis Rolland indique ainsi, sans plus de précisions, que des incidents sont signalés à Troyes<sup>194</sup>, Bordeaux, Aurillac, Lyon, Nantes, Tours, Trélazé<sup>195</sup>... On en trouve des confirmations et d'autres occurrences dans les sources et quelques travaux. Ainsi, A. Jacobzone a révélé l'agitation qui sévit à la gare d'Angers du 15 au 24 juin 1917 : cris « à bas la guerre, vive la

<sup>192</sup> Albert LECUP, *Avant le dernier cantonnement*, Arras, A. Lecup, 1974, p. 92 : « Le soir, dans ce petit village de l'Aube où les soldats reviennent dormir, on entend chanter l'*Internationale*. » Là aussi, c'est l'une des seules mentions – certes très vague – d'indiscipline dans cette unité.

<sup>193</sup> M. CORDAY, *op. cit.*, p. 111 : le 6 juin, « cent rumeurs colportent les rébellions au front [...] Soissons est bondé de troupes qu'on tient sous les mitrailleuses » ; p. 112, le 10 juin : « encore les mutineries. Ici, un régiment chanta l'*Internationale*, drapeau rouge en tête. Ailleurs, les hommes demandaient des délégués, à la Russe ».

<sup>194</sup> Voir le récit de Paul Ricadat chargé du maintien de l'ordre dans cette gare, début juin, annexe 4C.

<sup>195</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 308.

révolution », drapeau rouge, chant de l'*Internationale*, liens entre les femmes et les permissionnaires pour pratiquer l'indiscipline et le désordre, insultes envers les officiers<sup>196</sup>. On dispose de sources et de témoignages similaires qui permettent de savoir que l'indiscipline et les cris d'« à bas la guerre » se rencontrent ainsi dans de nombreuses gares, plus ou moins loin du front : Bar-le-Duc<sup>197</sup>, Angoulême<sup>198</sup>, Bordeaux<sup>199</sup>, Aillevillers (Franche-Comté)<sup>200</sup>, Libourne<sup>201</sup>, Saint-Pierre-des-Corps<sup>202</sup> ; Poitiers et Coutras<sup>203</sup> ; à Lorient et Vannes<sup>204</sup>, dans le Finistère<sup>205</sup>...

Mais d'autres formes de « mutineries » surviennent à l'intérieur que ces désordres ferroviaires. L'autoritarisme et la discipline pointilleuse de la hiérarchie sont violemment remis en cause par la foule à Aurillac, le 17 mai, où les habitants prennent fait et cause pour un sergent blessé qui a omis de saluer un supérieur, et provoquent une émeute ; de même à Limoges ou Lorient<sup>206</sup>. Ce sont également les soldats en partance vers l'armée d'Orient qui se livrent, dans le climat de relâchement généralisé de la discipline, à des désordres tournant parfois à l'émeute : à Nîmes, le 14 juillet, ou à Béziers, le 30 août, des soldats se livrent à des pillages et à des agressions envers les habitants<sup>207</sup>. C'est de même à Marseille que doivent s'embarquer les hommes du 176<sup>e</sup> RI le 9 août, lorsqu'ils se mutinent pour obtenir des permissions, seule désobéissance collective de l'intérieur qui adopte exactement la même

---

<sup>196</sup> Alain JACOBZONE, *En Anjou, loin du front*, Vauchrézien, Éditions Ivan Davy, 1988, p. 81-82.

<sup>197</sup> SHDT 16N1521, rapport du commissaire spécial attaché à la préfecture de la Meuse, 4 juin 1917.

<sup>198</sup> C'est mentionné dans une lettre contrôlée : « As-tu appris l'émeute d'Angoulême, les femmes se sont introduites à la gare au passage du train de permissionnaires venant du midi, ont crié à bas la guerre, tué un agent, esquiné le chef de gare et menacé de faire sauter la passerelle. » (SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 6e DI, 20 juin 1917.)

<sup>199</sup> P.-G. BARREYRE, *op. cit.*, p. 95.

<sup>200</sup> Le commissaire militaire de la gare écrit le 16 juin dans son rapport (SHDT 18N312) : « Des soldats [...] vociféraient sur mon passage toutes les expressions courantes dans les trains de permissionnaires: "vive la révolution", "vive l'anarchie", "mort aux gendarmes", "on en a assez de se faire crever la peau pour les riches" [...] je voulus prendre le nom d'un de ces énergiques: il me répondit grossièrement qu'il n'avait pas à me répondre, ni à me suivre, qu'il se f... de moi, et que je n'avais pas à m'occuper de lui, ni de ce civil qui leur appartenait [...] tous hurlaient, me bouscullaient, déboutonnaient ma tunique, me frappaient à coup de poing [...] les incidents de ce genre sont très fréquents quoique moins graves à la gare d'Aillevillers. »

<sup>201</sup> Archives du Sénat, 69S79, procès-verbal de la commission de l'armée du 20 juin 1917, déclaration du sénateur Labatut : des permissionnaires y crient « Vive la paix ».

<sup>202</sup> Cris « Vive la paix », « vive la Révolution », « à bas la guerre » : SHDT 16N1521, rapport du commissaire spécial de Tours, 7 juin 1917.

<sup>203</sup> Carnet Marc Delfaud, communiqué par André Bach, 7 juin 1917.

<sup>204</sup> Cf. 1914-1918, *Des champs aux tranchées*, Mémoire du canton du Faouët, s.l., Liv'éditions, 1999, p. 179 (lettre du commissaire spécial de police au préfet du Morbihan) et 180.

<sup>205</sup> Y. POURCHER, *op. cit.*, p. 222.

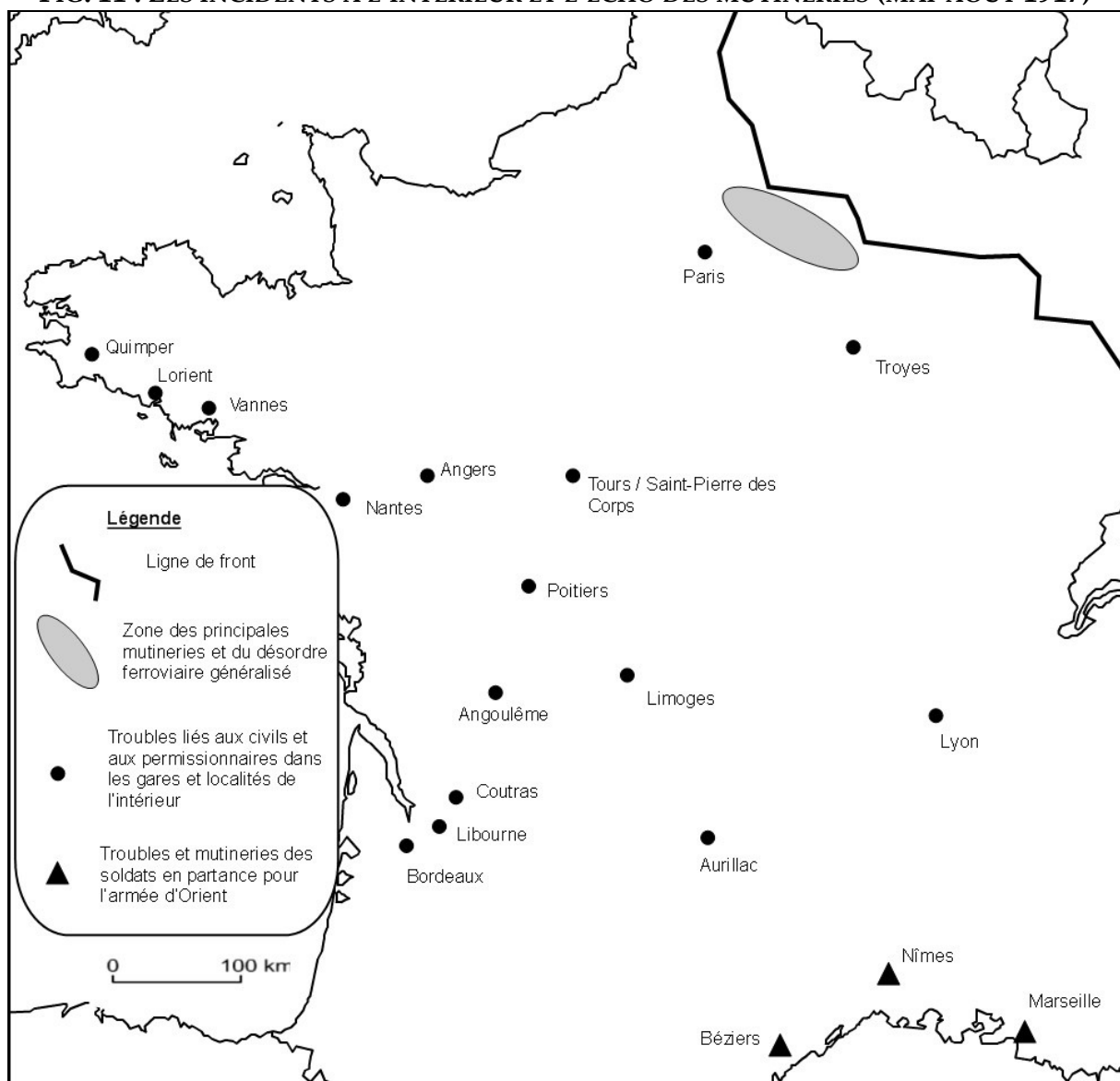
<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 217-218 : « Peu après, des pierres s'abattaient sur les fenêtres dont les vitres volaient en éclats; un panneau de la porte d'entrée était enfoncé à coups de grosses pierres et une partie de la foule pénétrait dans le logement où presque tout le mobilier était mis à sac et quelques objets pillés et emportés. Vers onze heures du soir l'arrivée d'un piquet de soldats mit fin à la scène. » ; et pour Lorient, *Des champs aux tranchées... op. cit.*, p. 180.

<sup>207</sup> Cf. Patrick FACON, communication inédite au colloque de Laon-Craonne « Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective », novembre 2007.

forme qu'au front<sup>208</sup>. En Orient, enfin, des mutineries similaires à celles du front ouest surviennent, comme le 6 juillet au 242<sup>e</sup> RI, où les soldats réclament : « La loi nous donne droit à des permissions. Elles nous furent toujours accordées avec parcimonie. Elles nous furent promises maintes fois mais très rarement accordées. Nous ne croyons plus aux promesses<sup>209</sup>. »

On le voit, il serait nécessaire de mener une enquête plus générale sur ces phénomènes pour dépasser et organiser ces notations dispersées. Celles-ci permettent toutefois de dresser un tableau saisissant, lisible sur la quatrième carte (fig. 11), de l'étendue de la crise de discipline :

**FIG. 11 : LES INCIDENTS À L'INTÉRIEUR ET L'ÉCHO DES MUTINERIES (MAI-AOÛT 1917)**



<sup>208</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 307.

<sup>209</sup> SHDT 26N726, JMO du 242<sup>e</sup> RI, 6 juillet 1917.



On voit donc qu'au « noyau » d'incidents localisés près du Chemin des Dames et au « halo » de faits d'indiscipline militaire, variés dans leur forme et leur intensité, qui sont mal connus mais commis sur tout le front, s'ajoute enfin l'« écho » de l'événement très loin dans le pays. Cette dynamique d'extension spatiale correspond, pour l'armée, à une diminution de la gravité, puisque la situation militaire des premières lignes n'est évidemment pas menacée par des dégradations ou les cris d'« à bas la guerre » poussés dans les gares de l'intérieur. Elle atteste toutefois d'une ampleur et d'une intensité sous-estimées de l'événement, et montre que celui-ci met en cause, de façon durable et étendue dans l'espace, l'obéissance et le conformisme. Cela montre qu'il faut bien penser de manière « relationnelle » les mutineries, en rapport avec de multiples incidents qui montrent, à travers le pays, le refus de la guerre ou le rejet de l'armée devenus pensables, dicibles, et mis en pratique.

\*  
\*       \*

Pour conclure, on peut rattacher la dynamique du printemps 1917 aux analyses des politistes qui identifient dans les vagues d'action collectives des mouvements « initiateurs », permettant à un ensemble d'acteurs d'envisager le choix de l'action en rapport avec une situation plus nettement perçue et d'une structure des opportunités rendue plus ouverte en raison de cette mobilisation<sup>210</sup>. On assiste ainsi, comme l'écrit O. Fillieule, et dans un temps très court, au « développement temporel d'une vague de contestation portée par un deux mouvements *créateurs* d'opportunités<sup>211</sup>. » Le rôle de la première mutinerie, du 29 avril, est à ce titre important, même si on ne peut le suivre précisément. Pétain affirmera après coup qu'elle fut à l'origine des autres : « L'affaire fut bientôt ébruitée<sup>212</sup>. » Les mutineries de la 69<sup>e</sup> DI et de la 5<sup>e</sup> DI vont plus encore jouer, pour les autres soldats, ce rôle de mise en évidence des opportunités d'action. La 5<sup>e</sup> DI, en particulier, joue bien le rôle d'un « mouvement initiateur hautement visible », qui modifie la « dynamique d'émergence » des mobilisations qui peuvent dès lors suivre<sup>213</sup>.

On peut ainsi tirer des conclusions plus larges et plus affirmées concernant la dynamique événementielle de l'année 1917 et de la désobéissance. À une vision des mutineries qui en ferait une série d'éruptions spontanées et isolées, aux causes locales spécifiques, bientôt calmées par la nomination du général Pétain, on doit opposer la vision

---

<sup>210</sup> D. MCADAM, « 'Initiator' and 'Spin-off' Movements : Diffusion Processes in Protest Cycles », in M. TRAUGOTT (éd.), *Repertoires & Cycles of Collective Action*, Durham/Londres, Duke University Press, 1995, p. 217-239.

<sup>211</sup> Olivier FILLIEULE, *Stratégies de la rue : les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 55.

<sup>212</sup> P. PÉTAÏN, « La crise morale et militaire... », 1974 [1935], p. 143.

<sup>213</sup> D. MCADAM, art. cit., p. 223.

d'un mouvement d'indiscipline général, à la dynamique temporelle resserrée, et dont la connaissance, précise ou déformée, impossible à cloisonner, contribue en retour à rendre possible et pensable la désobéissance. Les mécanismes d'engendrement qui voient les mutineries s'enchaîner les unes aux autres sont multiples : rumeurs, amplifications, informations précises, efforts conscients de transmission à d'autres unités et de « débauchage ». Aucun ne relève d'une organisation générale. Mais l'ensemble dessine, dans les contraintes qu'impose l'éclatement géographique, le cadre militaire et le dénuement matériel, un contexte cohérent, dans lequel le choix de la mutinerie devient possible, en écho aux autres mutineries connues ou imaginées, et en raison de la création d'opportunités pour l'action par les premières mobilisations. Si ce choix devient possible, il n'est pas automatique : il doit pour se concrétiser s'articuler à des ressources protestataires et des registres de justification qu'on s'attachera à mettre en évidence.

Mesurer la montée puis le reflux de l'indiscipline permet en tout cas de constater l'ampleur, réelle et perçue, du désordre et du trouble dans la période resserrée de fin mai-début juin 1917. La stabilisation ultérieure ne doit pas faire perdre de vue le caractère déstabilisant et menaçant des faits pour les contemporains et surtout pour l'autorité, ce qu'on peut s'attacher à montrer en retrouvant la « gravité » des mutineries sur le moment même, en particulier sur le plan militaire et politique.

### **3.3 La « gravité » des mutineries en question**

Comprendre l'événement, ce n'est pas seulement en retrouver les données – nombre, dates, lieux, rythmes. C'est également revenir aux représentations des contemporains, et leur surprise ou leur stupeur. Cet effort est un contrepoint utile aux lectures iréniques des mutineries qui y voient une « négociation » : ce n'est évidemment pas en ces termes que les choses sont perçues sur le moment même. Si des officiers sont parfois contraints de « négocier », c'est après avoir constaté, effondrés, la rupture de la situation normale d'autorité et d'obéissance qui précède les mutineries, et avant de châtier souvent très durement ceux qu'ils estiment responsables.

En ce sens, les mutineries sont « graves » et vécues comme telles par les contemporains, en particulier les dirigeants politiques et militaires, qui constatent la rupture provisoire mais nette de la discipline militaire, l'impossibilité de compter opérationnellement sur les unités mutinées, et le risque latent qu'elles semblent faire peser sur l'ordre social.

Ainsi, sans faire des mutins les révolutionnaires qu'ils n'étaient pas, dans leur immense majorité, on peut retrouver ce qu'eut de déstabilisant et d'inquiétant leur mouvement, rompant radicalement avec le conformisme et les certitudes antérieures. Pour beaucoup, un tel mouvement avait quelque chose d'impensable, comme l'écrit un soldat, témoin stupéfait des mutineries à la 5<sup>e</sup> DI : « Il s'est passé des événements auxquels je n'aurais jamais pensé surtout chez nous<sup>214</sup>. » C'est le caractère inouï de l'événement qui est au cœur de cette section : surprise qu'on lit dans le regard des officiers lorsque leurs ordres ne sont pas obéis ; dans les plans militaires modifiés à la hâte tant les troupes sont peu sûres ; dans les réactions énergiques, enfin, au sommet de l'État afin de préserver l'ordre qui paraît menacé.

Revenir sur ces réactions institutionnelles conduit de plus à apporter de nouveaux correctifs au récit traditionnel de l'année 1917, notamment en ce qui concerne la dimension militaire des mutineries, dont on doit fortement réévaluer l'impact sur les opérations prévues par le commandement. On voudrait d'abord montrer dans quelle mesure les mutineries opèrent un renversement, complet bien que provisoire, des relations d'autorité, lorsque les « hommes ne veulent plus rien savoir ». Cette suspension de la maîtrise sur les corps des mobilisés par l'institution militaire est peut-être le meilleur indicateur de l'intensité des mutineries.

### **3.3.1 Une mise en crise de l'autorité : « Ils ne veulent plus rien savoir »**

De nombreux témoins l'écrivent : durant les mutineries de 1917, les soldats « ne veulent plus rien savoir », façon de dire qu'ils n'en font qu'à leur tête, ou que les ordres qui leur sont donnés et les discours qui les accompagnent ne sont plus respectés ni entendus. Une femme de la région de Soissons qui a été témoin des mutineries à la 5<sup>e</sup> DI l'exprime exactement dans ces termes : « Ils ne veulent plus rien savoir<sup>215</sup>. » Un soldat du 205<sup>e</sup> RI également :

« Les hommes ne veulent plus rien savoir. Cette nuit il y a une compagnie qui n'a pas voulu aller aux travaux et les esprits sont très surexcités au régiment et dans tous, du reste, le moral est bien bas et toutes les lettres de n'importe quel coin qu'elles viennent prouvent que nous en avons tous assez<sup>216</sup>. »

Un autre soldat, territorial, est témoin des mutineries et les désapprouve à moitié dans une lettre à un ami, constatant en tout cas qu'il n'y a, là non plus, « rien à faire » :

---

<sup>214</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>215</sup> SHDT 16N1521, rapport de contrôle postal sur l'intérieur, 1<sup>er</sup> juin 1917.

<sup>216</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 205<sup>e</sup> RI, 1<sup>er</sup> juin 1917.

« Je ne sais comment ça va dans la contrée où tu es, mais dans celle où je suis ça va très mal, l'active ne veut plus monter en ligne. Il se révolte, c'est ce que j'ai vu voilà huit jours. Les cuirassiers ont été obligés de venir mettre l'ordre, mais rien à faire. Ils n'ont pas monté en ligne et ils sont encore là et ils ne marcheront que quand cela leur fera plaisir<sup>217</sup>. »

Ce que disent ces contemporains, c'est que, pour un bref moment, il n'y a plus de prise sur les mutins, et, au-delà, sur l'ensemble des soldats qui partagent un rejet de la guerre et de l'armée. Leur obéissance n'est plus garantie. Celle-ci reposait jusqu'alors sur la conjonction de trois dimensions : une *obéissance relationnelle*, tenant aux interactions et aux liens sociaux, de fidélité en particulier, avec les officiers ; une *emprise institutionnelle*, ce qu'A. Lafon a justement nommé la « mise en obéissance » et « l'enserrement disciplinaire » des individus dans une institution fortement normée qui dispose de leur corps et de leur temps<sup>218</sup> ; un *conformisme habituel*, enfin, qui relève plus globalement de la soumission à la marche ordinaire du monde, de la société, et en l'occurrence de la guerre devenue comme on l'a vu un événement évident et banal dont l'inertie même interdit la remise en cause.

Si des transgressions de l'autorité et des ruptures de l'obéissance pouvaient avoir lieu avant 1917, elles n'impliquaient pas une remise en cause radicale de ces fondements de l'obéissance, et en particulier du lien personnel avec les officiers ou du conformisme global. C'est ce à quoi on assiste lors des mutineries, lorsque les soldats ne veulent « plus rien savoir ». On peut le percevoir à travers l'analyse de différentes situations qui nous montrent la suspension, durant la période de la crise de discipline, des règles du jeu social devenu usuel en temps de guerre.

Le matin du 7 juin, un officier d'état-major, commandant à l'EM du GAE, à Mirecourt dans les Vosges, est victime d'un manque de respect de la part d'un caporal. Il écrit donc un rapport « au sujet de l'attitude en ville d'un caporal du 174<sup>e</sup> » qui a fait son chemin jusqu'au GQG. La scène qu'il relate se produit lorsqu'il rencontre un groupe de civils et de militaires :

« Quand je fus à hauteur du groupe, un caporal du 174<sup>e</sup> qui en faisait partie, tourna la tête de mon côté, et me regarda assez longuement avec insistance, sans me saluer. Je lui demandai les raisons de son attitude à mon égard. Le caporal s'arrêta et me répondit : "Mon commandant, je ne salue que les marmites quand elles passent." J'insistai à deux reprises, en faisant appel au sentiment de la discipline, chez ce gradé, pour obtenir une autre réponse. Le caporal se borna à me répéter les paroles qu'il venait de prononcer, tout en refusant de me donner aucun renseignement sur son identité, et ajouta : "Vous comprenez, maintenant on en a marre ; en voilà assez ! en voilà assez<sup>219</sup> !" »

Le phénomène n'a rien de surprenant, et les propos même du caporal figurent régulièrement dans les témoignages combattants, lorsque de véritables poilus veulent marquer

<sup>217</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 78<sup>e</sup> RIT, s.d. (début juin 1917). Une fois encore, la notation émane d'un soldat d'une division (la 48<sup>e</sup>) dite « non touchée » jusqu'ici, et qui en fait l'est sans doute.

<sup>218</sup> A. LAFON, « Obéir, contourner, refuser... » art. cit.

<sup>219</sup> SHDT 16N1521, rapport du commandant Brique, 7 juin 1917. À noter, le souci de l'identification qu'on retrouvera : *infra*, § 5.1.4.3.

leur défiance envers les militaires très bien habillés mais peu exposés qui peuplent les états-majors et lieux de pouvoir. Aussi, c'est moins l'incident, minime et pas forcément nouveau, qui doit nous intriguer, que ce qu'il révèle des présupposés ordinaires de l'officier qui rapporte sa stupeur. Les règles ordinaires du jeu social et de l'institution militaire semblent ici suspendues. On assiste à un renversement – que l'inférieur présente comme définitif et qu'il explique par une allusion à la durée de la guerre (« en voilà assez ») de l'autorité et de la hiérarchie.

Si de tels renversements provisoires constituaient jusqu'alors des conditions du bon fonctionnement du système (ainsi quand des soldats expérimentés pouvaient lancer à de jeunes officiers « ferme ta gueule et commande »<sup>220</sup>), leur amplification et leur généralisation au printemps 1917 révèlent une des dimensions des mutineries, qui voient, en de multiples lieux, une suspension du pouvoir de l'armée sur ses soldats. Cette suspension de l'autorité militaire se lit dans le témoignage d'un commandant de cavalerie, qui s'indigne rétrospectivement du peu de respect envers les officiers dans les gares durant les mutineries : « Quand un officier passait, non seulement on ne lui laissait pas la place libre, non seulement on ne le saluait pas, mais on l'injurait, et on menaçait de le frapper »<sup>221</sup>.

Elle se lit, de même, dans un courrier saisi au 297<sup>e</sup> RI :

« Hier encore il y a des compagnies qui ont fait mauvais avec un drapeau rouge en tête. Les officiers ont tenté de les calmer, mais ils n'osent guère punir<sup>222</sup>. »

À tort ou à raison, ce témoin imagine des soldats presque tout-puissants, et des officiers réduits à l'impuissance. De même, sans ponctuation excessive, le soldat Gagneux du 133<sup>e</sup> RI se réjouit de l'inversion des rôles :

« Il y en a qui ont sifflé le colonel plus ils ont tombé sur le général qui a mis les voiles est en ce moment on ne voit aucun officiers ils sont tous cachés cest nous qui somme patron ha que ça va bien enfin en permission je te raconterais le reste et en plus les permissions qu'ils avaient suspendus il faut quelle reprennent ou autrement ça va chier.<sup>223</sup> »

On verra qu'une fois le moment de désarroi de l'autorité refermé, les officiers ne seront plus « cachés », et on « osera » punir sévèrement. Ce désarroi existe pourtant bien, et se manifeste de plusieurs manières. On le lit par exemple dans le témoignage très frappant du lieutenant-colonel (capitaine en 1917) Lebeau, au 97<sup>e</sup> RI, que nous avons retrouvé. Le 4 juin, près de Braine, il fait face à « ses » soldats qui ne lui obéissent plus, et à 3 chasseurs d'un bataillon de la même division venus les débaucher, dont un qui « harangue » ses hommes et

---

<sup>220</sup> Cf. *supra*, § 1.2.3.4.

<sup>221</sup> R. VAN HUFFEL, *op. cit.*, p. 84.

<sup>222</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 297<sup>e</sup> RI, 16 juin 1917.

<sup>223</sup> SHDT 16N1551, lettre saisie, 3 juin 1917.

les incite à désobéir et à marcher sur Paris. La transgression lui paraît si forte qu'il envisage des actes extrêmes :

« Je sors mon pistolet et je l'arme. L'homme est à 40m. Je risque le manquer. Je dis à un s/lieutenant qui est auprès de moi : "Allez me chercher un mousqueton chargé et armé." Le s/lieutenant revient. Au moment où il me passe le mousqueton, un médecin prend l'arme et me dit : "Mon capitaine, ne faites pas cela, les choses peuvent s'arranger autrement." À ce moment les 3 chasseurs s'éloignent. Nous restons seuls, en face de mes hommes. Pour réfléchir, je m'écarte, après avoir prévenu mes officiers. Je me dirige vers une piste qui mène à la route de Braisne. Un dur combat se livre en moi. S'ils veulent partir, comment les en empêcher ? Tirer, en tuer un, en tuer dix, et après. Douloureusement je pense : tu iras vers eux. Tu leur parleras du déshonneur qui va entacher le Drapeau du Régiment. Tu leur demanderas de te tuer avant de partir. S'ils ne le font pas, tu te tueras devant eux. Peut-être alors réfléchiront-ils<sup>224</sup>. »

Il est dissuadé de son geste par le colonel Dufieux qu'il rencontre ensuite. Reste la sensation d'un temps où les règles normales de l'institution militaire et des relations entre soldats et officiers sont complètement renversées, et où tout devient possible et pensable à l'un d'eux pour en finir avec cette transgression, et rétablir la normalité au prix même de sa propre mort. On n'est pas ici, assurément, dans la négociation ou la grève, et si le refus de monter aux tranchées peut rétrospectivement apparaître « limité » aux historiens, c'est bien d'une transgression absolue qu'il s'agit pour certains contemporains.

Du côté des mutins, certains ont recherché ce renversement. C'est parfois la volonté d'abattre explicitement l'autorité, de la bafouer, de la mettre bas qui s'exprime dans leurs actes, en particulier dans les quelques mutineries qui mettent aux prises soldats et officiers. C'est de cette manière que l'on peut interpréter le véritable déchaînement d'hostilité auquel doit faire face le général Bulot, le premier juin, à la 41<sup>e</sup> DI, comme le raconte ce rapport :

« Ils molestèrent le général en lui arrachant les étoiles des manches et la fourragère, pendant que d'autres enlevaient le fanion de la voiture<sup>225</sup>. »

Il faut imaginer la scène, jusque-là impensable, de revanche sur l'autorité que cela dut représenter. Comment ne pas voir dans ces actes des mutins, et dans ces atteintes aux signes vestimentaires de l'autorité, un écho aux gestes puissants et symboliques de la dégradation militaire, pratiqués habituellement et ordinairement du haut en bas de la hiérarchie<sup>226</sup> ? Enfin, la volonté de transgression et de renversement de l'autorité est explicitement mentionnée dans la déclaration du soldat Didier du 18<sup>e</sup> RI avant son exécution le 12 juin :

« Pourquoi j'ai giflé le Lieutenant ? Parce que j'ai voulu montrer que les officiers n'étaient plus rien et que c'était nous qui étions les maîtres<sup>227</sup>... »

<sup>224</sup> SHDT 1Kt697, témoignage inédit du lieutenant-colonel Lebeau, 97<sup>e</sup> RI. À noter que D. Rolland cite un cas d'exécution sommaire de soldat le 28 mai 1917, sans donner de source, *op. cit.*, p 361.

<sup>225</sup> SHDT 16N1521, rapport spécial du SR de la V<sup>e</sup> armée, 4 juin 1917.

<sup>226</sup> Voir le récit de la dégradation dans Vincent DUCLERT, *Alfred Dreyfus. L'honneur d'un patriote*, Paris, Fayard, 2006, p. 208-214, et les analyses de N. OFFENSTADT sur les rituels des Justices militaires, *Les fusillés...* *op. cit.*, p. 46-55.

<sup>227</sup> Déclaration de Didier transcrite par le général Hirschauer, cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 94-95. Signalons dans ce chapitre de l'ouvrage un décalage des notes : l'appel de note 69 renvoie en fait à la note 70, etc.

Cette volonté de montrer que les soldats sont les « maîtres », et de rompre l'emprise institutionnelle pesant sur eux, se limite à quelques individus durant les incidents dans les cantonnements. Elle est, à l'inverse, presque générale dans les gares et les trains de permissionnaires. C'est de cette manière qu'on peut relire les actes qui s'y produisent, et qui dépassent bien le simple dévouement. Par ces actes d'une violence ou d'une ampleur jamais vues jusque-là, sous le regard d'officiers impuissants, les soldats signifient que l'armée ne dispose plus d'eux, de leur temps, de leur corps, comme l'écrit F. Buton dans son analyse des « disponibles » durant la guerre d'Algérie<sup>228</sup>. On y lit aussi des renversements provisoires des relations d'autorité, ce qui explique pourquoi le terme de « révolution » revient souvent pour décrire ces faits déstabilisants :

« Mercredi et jeudi ce furent de vraies petites révolutions : toutes les stations [de train] entre Juvilliers et Crépy furent criblées de cailloux, des vitres furent brisées, des jardins potagers appartenant à des gardes-barrière dévastés, etc<sup>229</sup>... »

Un autre rapport donne une vision plus saisissante encore des renversements de l'autorité dont les gares sont le théâtre. Il s'agit du 7 juin à Château-Thierry, où un agent a été frappé et un soldat arrêté. Les soldats font pression collectivement pour obtenir sa libération, et le général de Montbéliard, présent sur les lieux, doit parlementer et leur demander de regagner leurs wagons :

« Ils refusèrent, déclarant qu'ils ne remonteraient dans le train que lorsque le camarade arrêté leur serait rendu. Devant l'obstination des permissionnaires dont quelques-uns continuaient de lancer des pierres, voyant que ses conseils restaient sans effet, le général prescrivit au commissaire de céder, de faire mettre en liberté le soldat arrêté et de le leur rendre en ayant obtenu d'eux la promesse de réintégrer aussitôt les wagons<sup>230</sup>. »

Un général doit céder devant les soldats, qui « gagnent » le conflit et bafouent victorieusement l'autorité. Le réseau ferré est le seul lieu où le rapport de forces est réellement favorable aux mutins, dans la mesure où ils ne courent pas le risque de l'identification ultérieure ; dans la mesure aussi où ils sont dégagés des liens à la fois sociaux, hiérarchiques et affectifs qui les unissent aux officiers de leurs unités. Un autre incident dans une gare l'illustre. À Laroche, le 6 juin, un caporal refuse de donner du café sans bon à des permissionnaires :

« L'un des deux hommes lui arracha alors brusquement un des bidons des mains en disant "Les chefs on s'en f... c'est nous qui donnons les ordres." ». [au sergent qui arrive, il lance :] « Si tu t'occupes du service, tu feras bien de dresser ce c...-là qui est un embusqué [...] Nous nous foutons des gradés, c'est nous qui commandons et nous ne marchons qu'avec des officiers que nous connaissons ; c'est des grenades qu'il faut pour les gendarmes<sup>231</sup>. »

---

<sup>228</sup> F. BUTON, « Quand les disponibles... », art.cit.

<sup>229</sup> SHDT 16N1521, rapport du commissaire de police de Senlis, 10 juin 1917.

<sup>230</sup> SHDT 18N197, rapport du commissaire militaire de la gare de Château-Thierry sur les incidents du 7 juin 1917.

<sup>231</sup> SHDT 16N2405, rapport du caporal Delagneau de la station de halte-repas de Laroche, 6 juin 1917.

« C'est nous qui commandons » : la conscience de la transgression, même momentanée, est nette, et amène à mesurer différemment l'intensité des mutineries. Inégalement réparties dans l'armée, habituellement peu violentes dans leurs formes, elles n'en représentent pas moins, pour ceux qui y participent comme pour ceux qui en sont témoins, un événement exceptionnel – des « faits inouïs, si limités qu'ils fussent » selon la formule très juste de Maurice Agulhon<sup>232</sup>. À la transgression parfois radicale de l'autorité s'ajoute, sur le plan militaire, l'immobilisation de l'armée par les mutins. Il s'agit d'un aspect jusqu'ici inaperçu mais pourtant central.

### 3.3.2 Un obstacle aux opérations militaires

Quel fut l'effet militaire des mutineries ? La question semble depuis longtemps résolue. Le récit habituel de l'événement veut en effet qu'une prise de conscience précoce de sa nature par la clairvoyance de Pétain ait conduit celui-ci, dès sa prise de fonctions, à arrêter les « attaques inutiles », ce qui en retour aurait permis de désamorcer les mutineries. Cette thèse classique, largement reprise ensuite, a été formulée par G. Pedroncini. On lit ainsi dans un de ses ouvrages : « C'est un fait que Pétain a su enrayer les mutineries en arrêtant les offensives inutiles<sup>233</sup>. » Cette idée s'appuie, en particulier, sur la directive n°1 de Pétain prise le 19 mai 1917, lue comme un arrêt des « attaques inutiles qui désespéraient les hommes<sup>234</sup> ». J.-J. Becker, de même, mentionne ce document et en conclut, à la suite de Pedroncini, que « convaincre les soldats que les opérations offensives étaient arrêtées fut une condition essentielle de l'arrêt des mutineries<sup>235</sup> ». Il convient de remettre en cause cette vision des choses en revenant aux textes et à la réalité des projets du commandement au printemps 1917.

L'historiographie plus récente a en effet entamé une entreprise de réévaluation de la situation militaire durant les mutineries. L. Smith a suggéré ainsi qu'il y avait une réelle continuité entre les ordres donnés sous Nivelles et ceux donnés sous Pétain, ce dernier devant de toute façon consolider par des offensives les positions mal conquises au Chemin des Dames<sup>236</sup>. D. Rolland a montré que l'effet de « l'arrêt » des offensives sur les soldats était en fait quasi nul, ceux-ci n'ayant aucun moyen de les connaître, et aucun moyen de savoir avec certitude au moment de regagner les tranchées si c'était seulement pour attaquer ou pour tenir

<sup>232</sup> Maurice AGULHON, *La République. L'élan fondateur et la grande blessure (1880-1932)*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1990, p. 305.

<sup>233</sup> G. PEDRONCINI, *1917... op. cit.*, p. 281. Comme toujours lorsque le terme d'« attaque inutile » est employé, on aimerait savoir ce que serait, avant juillet 1918, une « attaque utile » dans la guerre des tranchées.

<sup>234</sup> G. PEDRONCINI, *Les mutineries... op. cit.*, p. 304.

<sup>235</sup> J.-J. BECKER, *1917... op. cit.*, p. 83.

<sup>236</sup> L. SMITH, *op. cit.*, p. 180-181.



un secteur : « Cette décision est restée inconnue des troupes puisqu'elle n'est diffusée qu'aux commandants de corps d'armée<sup>237</sup>. »

À cette réévaluation déjà très utile, on voudrait apporter ici un complément en indiquant que cet « arrêt » des offensives n'a en réalité *jamais* été décidé dans ces termes. Pour le comprendre, il importe de revenir aux sources, et en particulier à cette directive n°1 du 19 mai, alors que les mutineries restent en « phase ascendante », comme l'écrit justement D. Rolland<sup>238</sup>. On constate d'abord, comme on l'a dit au chapitre précédent, qu'il n'y a pas de réelle conscience des mutineries au GQG avant la fin du mois de mai. Les documents de la mi-mai consacrés au « moral » des troupes le montrent : une autre note du général en chef le 19 mai est consacrée aux rapports entre gradés officiers et à la formation de ceux-ci, sans aucune allusion à l'indiscipline qui est alors, comme on l'a vu, dans sa toute première phase et n'est pas « remontée » au sommet de la hiérarchie<sup>239</sup>. Une continuation des offensives est d'abord décidée en lien avec l'allié anglais. Ribot rapporte les réactions et discussions qui suivent la note remise par l'Angleterre le 4 mai 1917, s'inquiétant d'un possible arrêt des offensives suite à l'échec du Chemin des Dames, et plaidant pour la nécessité d'attaquer « sans répit sur des objectifs limités ». Pétain, déjà officieusement responsable de la conduite de la guerre, répond :

« Ce qui pouvait donner lieu à une méprise sur nos intentions, c'est la confusion entre une attaque limitée, et une attaque à objectif stratégiquement limité. Il importe de bien saisir la différence entre une action en profondeur et une action en largeur. L'action en profondeur nous a causé des déceptions. S'il s'agit essentiellement de retenir et de détruire les forces ennemies, c'est un effort en largeur conduit avec intensité qui donnera les meilleurs résultats<sup>240</sup>. »

Ces termes indiquant un *maintien* des offensives, « avec intensité », se retrouvent dans les ordres passés après le 15 mai. Ainsi, le premier ordre de Pétain le 19 mai, celui-là même qui est lu comme « arrêtant » providentiellement les offensives inutiles, dit en fait tout autre chose. Adressé aux commandants de groupes d'armées et d'armées, il explique bien qu'il ne saurait être question de mettre en place une opération d'ampleur, en « profondeur », sur le modèle du Chemin des Dames ou de la Somme, puisque la situation « ne permet pas d'envisager, pour le moment, la rupture du front suivie de l'exploitation stratégique ». La « percée » est bien abandonnée. La seconde partie rarement citée de cette directive, qui laisse une très forte autonomie aux généraux placés sous ses ordres, montre toutefois qu'il ne s'agit en rien de mettre fin aux attaques en général. Au contraire : à cette impossible percée d'ensemble, il convient de « préférer les attaques à objectifs limités, déchaînées

---

<sup>237</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 363.

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 363.

<sup>239</sup> SHDT 6N146, note relative à l'attitude du commandement, 19 mai 1917.

<sup>240</sup> A. RIBOT, *op. cit.*, p. 214.

brusquement [...] menées économiquement en infanterie », jouant d'effet de surprise, sur différents secteurs, et se succédant rapidement. Le but est bien de continuer à attaquer, « poursuivant inlassablement, sous la forme qui vient d'être indiquée, l'usure adverse<sup>241</sup> ».

C'est bien un complet renversement de la perspective habituelle que ce document nous conduit à opérer : à la place d'un haut commandement conscient des mutineries et décidé à arrêter les attaques, on voit que celui-ci ordonne en réalité la poursuite de la guerre d'usure, en indiquant certes qu'elle devra être plus économe en effectifs puisqu'on choisit la « largeur » au détriment de la « profondeur », mais prescrivant aux commandants de groupes d'armées et d'armées la poursuite « inlassable » d'attaques « limitées » – celles-là même qui sont depuis longtemps jugées disproportionnées par les combattants, et auxquelles ils veulent échapper, en mai-juin 1917, en n'allant pas aux tranchées.

D'autres sources donnent confirmation de cette attitude offensive maintenue du haut commandement, et des grandes unités qui ont obtenu le 19 mai toute latitude pour élaborer des projets en ce sens. Ainsi, la VI<sup>e</sup> armée formule un plan d'offensive vers Cerny et Froidmont au Chemin des Dames, opération prévue autour du 8 juin<sup>242</sup> ; de même, la VII<sup>e</sup> armée met en place un important projet d'attaque dans les Vosges<sup>243</sup>. On le voit : aucun « arrêt des attaques inutiles » n'a été décidé en haut lieu, la directive générale prescrivant des attaques à « objectifs limités » que s'empressent de planifier les commandants des armées et groupes d'armées, qui disposent d'une réelle autonomie opérationnelle<sup>244</sup>. Leur « arrêt » est en fait imposé par les événements, à partir de la fin du mois de mai, lorsqu'il apparaît que les mutineries deviennent nombreuses voire généralisées et que les troupes prévues pour attaquer ne sont pas fiables.

Les commandants concernés déclarent alors au haut commandement ne pas être en mesure d'effectuer les offensives prévues : le chef de la VI<sup>e</sup> armée fait parvenir, le 3 juin, une demande de report de l'opération au GAN qui est immédiatement acceptée<sup>245</sup>. L'ordre de bataille prévoyait la participation à l'offensive des 81<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 170<sup>e</sup>, 77<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 43<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> divisions : à cette date, *toutes* ces unités ont connu au moins un épisode de désobéissance collective ! Les mutins, par leurs actes, ont conduit à l'abandon de l'attaque programmée. Au

<sup>241</sup> AFGG, V, 1, 2, annexe 235, directive n° 1 du général en chef, 19 mai 1917. G. Pedroncini tronque sa citation de ce texte et en omet les aspects les plus offensifs : *op. cit.*, p. 304.

<sup>242</sup> AFGG, V, 1, 2, annexe 180, EM VI<sup>e</sup> Armée, « instruction personnelle et secrète » du 11 mai 1917, prolongée après le 19 mai par les documents des annexes 295 et 296, EM VI<sup>e</sup> armée, rectificatif aux instructions secrètes, 23 mai 1917 (voir également l'annexe 306).

<sup>243</sup> AFGG, V, 1, 2, annexe 297, EM VII<sup>e</sup> armée, ordre général d'engagement, 23 mai 1917.

<sup>244</sup> Sur cette autonomie, cf A. BACH, *Fusillés...*, p. 133-134.

<sup>245</sup> AFGG, V, 1, 2, annexe 412, le général commandant la VI<sup>e</sup> armée au général commandant le GAN, 3 juin 1917, voir aussi P. PAINLEVÉ, *op. cit.*, p. 143..

niveau inférieur des divisions, on trouve d'autres exemples de ces reports dus à la désobéissance devenue endémique. Le chef de la 46<sup>e</sup> DI demande ainsi au 2<sup>e</sup> CA le report de l'attaque prévue sur la cote 108 pour des « raisons de psychologie de la troupe » qui « peuvent échapper au commandement<sup>246</sup> ».

Il s'agit là d'un effet très important des mutineries, qui ne nous semble pas avoir été jusqu'ici mesuré : le mouvement d'indiscipline a bien infléchi la conduite de la guerre, non par la sollicitude ou la prévoyance de chefs annulant de manière précoce et préventive les offensives, mais par la généralisation de la désobéissance rendant celles-ci inenvisageables. On mesure aussi la justesse de la perception de nombreux mutins, ne voulant pas monter de crainte d'une attaque – et, dans une certaine mesure, le succès qu'ils ont obtenu, en contrecarrant effectivement les importants projets offensifs maintenus tant dans le secteur du Chemin des Dames que plus à l'est, contraignant en fait l'armée française à une inactivité forcée de plusieurs mois.

Le véritable tournant ne date donc pas de la nomination de Pétain, mi-mai, puisque les offensives sont maintenues et l'indiscipline ignorée, mais de la prise de conscience de la menace, à tous les échelons de la hiérarchie militaire et du pouvoir politique, dans les derniers jours du mois de mai 1917. Celle-ci conduit non seulement à abandonner en catastrophe les opérations prévues, signe d'une réelle fragilisation de l'armée, mais aussi à prendre des mesures d'urgence pour juguler l'indiscipline, et ce au sommet de l'État.

### **3.3.3 Une menace pour l'État**

Lorsque le GQG puis le gouvernement découvrent l'indiscipline militaire, fin mai 1917, celle-ci est perçue comme une menace très grave, non seulement pour l'armée, mais pour l'État et l'ordre social. Un élément, en particulier, inquiète : la perspective évoquée par plusieurs mutins de différentes unités de se « rendre à Paris ». Un tel projet, bien qu'inégalement poursuivi et difficilement mis en pratique, représente une transgression très grave qui conduit les dirigeants à prendre, en hâte, des mesures de défense de la capitale et de l'État. La « gravité » des mutineries est aussi lisible dans les perceptions du pouvoir, dans les derniers jours du mois de mai et les premiers jours de juin 1917, avant la déprise du mouvement et lorsque l'incertitude sur son issue le fait apparaître comme un réel danger.

---

<sup>246</sup> AFGG, V, 1, 2, annexe 319, 25 mai 1917. Voir également la très étonnante lettre du général Guillaumat, chef de la II<sup>e</sup> armée, au général Pétain visant à faire cesser les opérations prévues par son supérieur le général Fayolle, chef du GAC, le 27 juin 1917, craignant que « des mutineries ne se produisent au moment des attaques » (A. GUILLAUMAT, *op. cit.*, p. 218).

### 3.3.3.1 « *Aller à Paris* »

Le roman de Roland Dorgelès, *Le réveil des morts* (1923), se clôt par l'évocation des « poilus » disparus sortant de terre, demandant aux vivants des comptes, prenant d'assaut, pour finir, la Chambre des députés. Image saisissante, qui sera actualisée de façon bien différente le 6 février 1934<sup>247</sup>. Si elle participe de l'imaginaire du « grand règlement de comptes » né pendant le conflit, elle correspond également à une série de faits réels survenus durant les mutineries, lorsque les soldats en révolte ont tenté de rejoindre la capitale et plus particulièrement la Chambre des Députés, pour y parler de la paix – ou l'imposer. La volonté de se « rendre à Paris » des mutins n'a fait l'objet jusqu'ici d'aucune étude, ni même d'une réelle prise en compte. L'ouvrage de G. Pedroncini faisant autorité passe le plus souvent rapidement sur cet aspect lorsqu'il ne l'occulte pas entièrement<sup>248</sup>. Dès lors, et malgré son évocation par L. Smith dans son ouvrage paru en 1994, la plupart des ouvrages de synthèse disponibles en Français sur la Grande Guerre ne le mentionnent même pas : aucune mention dans *La Grande Guerre des Français* (J.-B. Duroselle), dans *14-18, Retrouver la guerre* (S. Audoin-Rouzeau et A. Becker), ni dans *Survivre au front* (F. Cochet)<sup>249</sup>. Un article de J.-J. Becker l'évoque, mais n'attribue ce projet qu'à une unité<sup>250</sup>. Le travail de D. Rolland, enfin, en a trouvé d'autres occurrences, mais sans en faire une analyse d'ensemble, en limitant l'évocation de la « marche sur Paris » à des notations éparses<sup>251</sup>. Il s'agit bien d'un événement invisible dans l'historiographie. Pourtant, ce projet de trajet de soldats désobéissants et dissidents vers la capitale, d'une singularité peu niable, apparaît à dix reprises. Le tableau ci-après en récapitule les occurrences.

On voit que, sans être généralisée, l'idée de se rendre à Paris a été formulée dans 10 unités différentes, de 9 divisions au total. Ce total est bien minoritaire, sur la centaine d'incidents répertoriés, mais pas absolument marginal, d'autant que ces projets sont formulés dans celles des mutineries qui impliquent le plus grand nombre d'hommes (2000 environ à la 41<sup>e</sup> DI, 800 environ à la 5<sup>e</sup>).

<sup>247</sup> Roland DORGELÈS, *Le Réveil des morts*, Paris, Albin Michel, 1923, p. 297-305 ; sur 1934 voir M. DOBRY, « Février 1934 et la découverte de l'allergie de la société française à la "Révolution fasciste" », *Revue Française de Sociologie*, vol. 30, n° 3-4, juil.-déc. 1989, p. 511-533.

<sup>248</sup> Il mentionne cette idée pour la 18<sup>e</sup> DI (*op. cit.*, p. 114) mais il met en doute sa réalité pour la 5<sup>e</sup> DI (p. 126).

<sup>249</sup> Ce dernier avance par ailleurs comme « faits indubitables », à la suite de G. Pedroncini, des assertions discutables voire inexactes : « Il n'y a pas eu de fraternisation avec l'ennemi et les mutins ne désertent pas. » (F. COCHET, *op. cit.*, p. 162.)

<sup>250</sup> J.-J. BECKER, « L'opinion publique en 1917 », art ; cit. ; de même dans *1917 en Europe : l'année impossible*, Bruxelles, Complexe, 1997, p. 81.

<sup>251</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 81, 114, 172, 187-188. On s'appuie en partie sur ces données dans le tableau proposé ici.

**FIG. 12 : « ALLER À PARIS » DURANT LES MUTINERIES.**

Unité	Date	Formulation	Résultat
162 <sup>e</sup> RI (69 <sup>e</sup> DI)	21 mai 1917	Cris « à Paris, à Paris » lors d'une manifestation (témoignage G. Cuvier).	Pas de mise en pratique connue.
18 <sup>e</sup> RI (36 <sup>e</sup> DI)	Nuit du 27 mai 1917	Un groupe de 60 mutins tente de prendre le train pour Paris à Villers-sur-Fère.	Envoi d'un peloton de gendarmes et reddition des mutins à 400 m de la gare après une nuit d'exhortations.
129 <sup>e</sup> et 36 <sup>e</sup> RI (5 <sup>e</sup> DI)	28-29-30 mai 1917	Volonté de se rendre à Paris pour exposer des doléances et évoquer la paix avec les députés et/ou le gouvernement.	Rendez-vous pour prendre un train le 30 au matin à Berzy-le-Sec, contrecarré par l'embarquement en camions de la division à l'aube.
17 <sup>e</sup> RI (13 <sup>e</sup> DI)	Nuit du 31 mai 1917	Cris « à Paris » lors d'une manifestation ; réunion nocturne avec le 109 <sup>e</sup> RI dans le but de marcher sur Paris et de s'organiser sous le commandement d'un aspirant.	Refus des hommes du 109 <sup>e</sup> , tentative de s'y rendre seuls, gares surveillées, égarement nocturne et abandon progressif de l'idée.
41 <sup>e</sup> DI	1 <sup>er</sup> -2 juin 1917	Tentative de se rendre à Paris en camion ou en train.	Envoi d'une compagnie de soldats du 409 <sup>e</sup> RI pour défendre l'accès de la gare de Port à Binson, arrestation des mutins par les gendarmes.
370 <sup>e</sup> RI (170 <sup>e</sup> DI)	3 juin 1917	Volonté de se rendre à Paris par la gare de Vierzy ou Berzy-le-Sec.	Garde postée autour des gares, mutins assiégés par la cavalerie à Missy-aux-Bois, reddition le 8 juin.
97 <sup>e</sup> RI, 60 <sup>e</sup> BCP, 159 <sup>e</sup> RI (77 <sup>e</sup> DI)	4 juin 1917	Projet de se rendre à Paris, volonté de « renverser le gouvernement », rendez-vous devant la gare de Braine.	Circulation des trains vers Paris interrompue, reddition et arrestation des mutins après une nuit d'attente et de négociations.
74 <sup>e</sup> RI (5 <sup>e</sup> DI)	6 juin 1917	Deux groupes de mutins font leur jonction et se dirigent vers Braine pour prendre un train vers Paris.	Encerclement par des tirailleurs marocains et des spahis, reddition.
42 <sup>e</sup> RI (14 <sup>e</sup> DI)	6 juin 1917	Des mutins exhortent un officier (Morin) : « Arrache tes galons !... mets-toi à notre tête ! Nous marcherons sur Paris ; il faut que la guerre finisse !... À mort les députés <sup>252</sup> !... »	Refus de l'officier ; réduction par la force de la mutinerie (un officier finit par tirer à la mitrailleuse).
11 <sup>e</sup> DI	25 juin 1917	« Complot » pour aller à la gare de Château-Thierry et prendre le train pour Paris, puis manifester devant la Chambre des Députés	Organisation d'une prise d'armes, troupes encadrées par un détachement de Hussards, discours remobilisateur du colonel <sup>253</sup>

Le but de ce trajet n'est pas toujours clair ni explicitement formulé ; il est souvent difficile à percevoir nettement dans des sources très lacunaires sur ce point. Il peut être surtout contradictoire. On trouve par endroits l'expression d'une forme de fidélité démocratique ou républicaine, comme à la 5<sup>e</sup> DI où l'idée semble être d'« informer » les députés et le gouvernement de ce qui se passe. Un soldat du 129<sup>e</sup> RI explique ainsi :

« Il faut que le gouvernement sache ce que nous pensons. A la rigueur nous irons le lui dire, rien ne nous en empêchera, nous sommes organisés pour cela<sup>254</sup>. »

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>253</sup> SHDT 1K504, témoignage non publié (postérieur à 1945) du général La Guillonière, non paginé (25-26 juin 1917).

<sup>254</sup> SHDT 6N146, propos rapporté dans le rapport du général Lebrun commandant le 3e C.A., 30 mai 1917.

À l'inverse, on lit parfois des sentiments et des projets bien plus agressifs et subversifs, comme à la 14<sup>e</sup> DI où les cris « à Paris » se mêlent à « mort aux députés », ou à la 41<sup>e</sup> DI, ce qu'exprime ce courrier saisi d'un militaire le 5 juin :

« Cher beau-frère [...] nous avons eu deux généraux qui ont reçu des coups de trique et aujourd'hui c'est nous qui commandons pour remonter en ligne maintenant c'est fini, on préfère tous tuer les gradés et venir à Paris faire un sale coup à la Chambre<sup>255</sup>. »

L'idée de faire pression sur le Parlement en faveur de la paix est également exprimée au 17<sup>e</sup> RI, où un sous-officier a dit « qu'il fallait aller à Paris et sommer le Parlement de faire la paix »<sup>256</sup>.

On voit également qu'en dehors de cris précoces mais apparemment non suivis d'effet à la 69<sup>e</sup> DI le 21 mai, et de l'épisode tardif et mal connu de la 11<sup>e</sup> DI, cette idée est concentrée au pic de l'indiscipline, fin mai et début juin, au moment précis où le contexte général semble le plus déstabilisé, où l'on parle le plus de la « fin » de la guerre, en particulier en lien avec la conférence de Stockholm. Le lien avec les grèves de l'intérieur est également imaginé, ainsi par un soldat du 129<sup>e</sup> RI qui imagine une jonction avec les femmes grévistes : « Les midinettes devaient venir en devant de nous<sup>257</sup>. »

Ailleurs, au 97<sup>e</sup> RI et au 60<sup>e</sup> BCP, celui que le capitaine Lebeau désigne comme le meneur de l'opération suggère même une entente avec les Allemands, susceptible de faire finir la guerre. L'officier raconte :

« C'est une entente avec ceux d'en face pour faire finir la guerre. Nous devons marcher sur Paris. Eux marcheront sur Berlin", dit-il. "Il nous faut renverser le gouvernement." Nous montrant du doigt, il ajoute : "Ce n'est pas eux qui nous en empêcheront de partir. Rendez-vous à Braine<sup>258</sup>." »

On voit qu'on ne saurait sous-estimer la portée d'un tel acte. Défi à l'autorité, volonté d'intervenir au plus haut niveau (Paris comme lieu évident où se décide la continuation de la guerre) et de décider ou d'imposer aux dirigeants la volonté des soldats, c'est cette tentative profondément transgressive (d'autant plus, ici, qu'elle est référée à une entente avec l'ennemi) que voudra empêcher cet officier en projetant comme on l'a vu d'abattre le « meneur » puis de se suicider<sup>259</sup>.

Si on n'en arrive pas à cette extrémité, c'est parce que ces projets sont, à chaque fois ? contrecarrés. On doit ainsi analyser la manière dont ces tentatives improvisées sont résolues.

---

<sup>255</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 41<sup>e</sup> DI, 5 juin 1917.

<sup>256</sup> JM, dossier Lefèvre, déposition Rouellé, 6 juin 1917.

<sup>257</sup> SHDT 19N305, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917.

<sup>258</sup> Témoignage LEBEAU, *op. cit.*.

<sup>259</sup> Un autre officier « déshonoré » envisage un tel acte, qu'il annonce aux mutins, au 90<sup>e</sup> RI le 20 mai. Voir D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 59.

C'est d'abord le refus des officiers « sondés » pour prendre la tête des mutins – le lieutenant Morin réplique à ceux-ci, de manière intéressante :

« –Me mettre à votre tête ? Paris est trop loin, nous n'arriverions jamais ! –Si ! –Si ! Des pavés pleuvent autour de moi [...]»<sup>260</sup> »

Dans cette situation de grande tension, l'officier préfère expliquer, de manière d'ailleurs assez juste et réaliste, que l'opération est difficile, pas qu'elle est inacceptable. On doit bien sûr prendre garde au fait qu'il n'a pas voulu froisser les mutins en dénonçant violemment leur idée.

C'est apparemment la 5<sup>e</sup> DI qui avait formulé le projet le plus élaboré, et pour lequel nous disposons des traces les plus nombreuses, parfois contradictoires. L'idée apparaît au cours d'une réunion, le 29 mai, où les soldats discutent la « rumeur des Annamites » et en tirent argument pour se rendre dans la capitale afin d'y rétablir la normalité altérée par des troupes coloniales tirant sur « leurs » femmes :

« Plusieurs autres orateurs ont parlé. L'un parlait des Annamites [...] à la suite de cette nouvelle, beaucoup s'exprimaient ainsi : "On va marcher sur Paris", sans réfléchir comment ils feraient»<sup>261</sup>. »

Certains tirent de cette imprécision un net scepticisme quant au réalisme du projet, comme le soldat Droisy : « Pour moi la marche sur Paris était quelque chose d'insensé et de fort peu sérieux. Le plan à suivre n'a jamais dû être établi, d'ailleurs»<sup>262</sup>. » Mais d'autres traces font apparaître de réels préparatifs, à travers les vivres prévus et les horaires établis. Le capitaine Delafosse note, en perspective de ce trajet, que les soldats

« se voyaient absolument triomphants, avaient organisé la compagnie par sections et en toute confiance exprimaient leurs projets. Ils avaient même choisi un commandant de compagnie dont je n'ai pu savoir le nom»<sup>263</sup>. »

Au 36<sup>e</sup> RI, Jean Hugo évoque ces préparatifs, alors que le départ est déjoué : « Plusieurs faisaient déjà leurs paquets pour la marche sur Paris. Nous pûmes quand même embarquer la compagnie»<sup>264</sup>. » Surtout, des témoins rapportent ces consignes claires édictées le soir du 29 mai (sans dénoncer leur auteur) :

« Nous partirons demain matin tous ensemble, avec des armes, pour rejoindre le 74. On se rassemblera à 8h vers la ligne de chemin de fer entre Chazelles et le cantonnement du 36.»<sup>265</sup> »

La gare de Berzy-le-Sec se situe effectivement au cœur de la zone où sont cantonnées les troupes de la 5<sup>e</sup> DI<sup>266</sup>. Et lors d'une confrontation entre l'un des principaux mutins et un

---

<sup>260</sup> E. Morin, cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 122.

<sup>261</sup> JM, dossier Mille, déposition Goutaudier, 8 juin 1917.

<sup>262</sup> *Ibid.*, déposition Droisy, 8 juin 1917.

<sup>263</sup> *Ibid.*, déposition Delafosse, 10 juin 1917.

<sup>264</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 147.

<sup>265</sup> JM, dossier Mille, déposition Meuleu, 8 juin 1917.

<sup>266</sup> Voir la carte (fig. 24) au chapitre suivant.

témoin, ce dernier est amené à rappeler l'ébauche d'organisation prévue, les soldats devant emporter des vivres suffisants :

« Rappelle-toi donc mon vieux, tu as même ajouté : "Il ne faut pas oublier de prendre du fromage pour quatre." Tu avais un coup dans le nez, mais ce n'est pas une raison pour ne pas dire la vérité<sup>267</sup>. »

La question des vivres est également prévue par les hommes du 17<sup>e</sup> RI, selon l'officier ayant instruit l'affaire : « On emmènerait les cuisines roulantes et on pillerait une gare de ravitaillement<sup>268</sup>. » À la 5<sup>e</sup> DI, la résolution de la crise s'effectue non par la coercition mais par la surprise d'un embarquement à l'aube. Celui-ci n'est pas absolument sans histoires, les soldats se rendant compte que leur projet a été déjoué. Comme le raconte, par exemple, un lieutenant à l'audience du Conseil de Guerre : « Grand a fait des difficultés pour monter en camion et j'ai été obligé de lui donner ma parole d'honneur qu'on n'allait pas aux tranchées<sup>269</sup>. »

De plus, il faut noter, avec A Bach, qu'en cas de refus d'embarquer, des cordons de gendarmerie et de cavalerie étaient postés autour de ces soldats<sup>270</sup>. En effet, lorsque de petits groupes de soldats parviennent à se diriger vers les gares, c'est un refus bien plus net qui leur est opposé, sous la forme de troupes placées pour leur en interdire l'accès. Lorsque celles-ci n'ont pu être mises en place, comme à Braine le 4 juin, on interrompt la circulation des trains pour empêcher ce trajet inquiétant. Dans un des cas, on le voit ci-dessus, à la 14<sup>e</sup> DI, c'est un tir de mitrailleuse sur les mutins qui fait cesser l'indiscipline ; ailleurs, quand une nuit dans l'attente du train ne leur a pas fait prendre conscience de l'impossibilité de l'opération, ceux-ci sont encerclés et doivent finir par se rendre.

Ces éléments factuels indiscutables contredisent frontalement les assertions répétées d'un des historiens des mutineries, Leonard Smith, qui écrit que, lors des mutineries :

« En l'absence de toute influence extérieure sur la conscience des soldats, c'est entièrement du fait de leurs propres convictions intimes que les mutins n'allèrent pas plus loin encore<sup>271</sup>. »

Déjà difficilement soutenables pour la seule mutinerie qu'il ait étudiée, celle de la 5<sup>e</sup> DI, ces vues s'avèrent erronées pour l'ensemble de la crise. Dans toutes les autres situations, ce ne sont pas les « convictions » mais la menace de la force et la réalité de l'encerclement qui

<sup>267</sup> *Ibid.*, procès-verbal de confrontation entre Lefrançois et Laquel, 6 juin 1917.

<sup>268</sup> JM, dossier Lefèvre, rapport du commissaire rapporteur, 18 juin 1917.

<sup>269</sup> JM, dossier Mille, notes d'audience, 20 juin 1917, déposition du lieutenant Godet. Voir L. SMITH, *op. cit.* p. 201-202, et D. ROLLAND *op. cit.*, p. 147, pour d'autres exemples de ces difficultés.

<sup>270</sup> A. BACH, « La gestion... », art. cit., p. 202-3.

<sup>271</sup> L. SMITH, « Refus, mutineries et répressions », art. cit., p. 401.



ont arrêté ces esquisses de trajets vers la capitale. Sans cela, certains, peu nombreux, auraient été « plus loin encore »<sup>272</sup>.

Il est certes probable que, confrontés aux forces de l'ordre (gendarmes, cavaliers, détachements d'infanterie) envoyés à la hâte pour entourer les gares, les mutins n'ont pas voulu forcer le passage et faire usage de leurs armes. Mais la coercition – l'« influence extérieure » – est bien présente, qui leur barre la route, et conduit à voir dans leur échec un effet des stratégies de l'autorité, non de leur propre « modération ». L'envoi de troupes pour protéger les gares, qui devient systématique début juin, est un signe net de reprise en main par l'institution militaire, très inquiète devant ces desseins subversifs. L'inquiétude est partagée, et le soldat Auvray, au 119<sup>e</sup> RI entend parler le 30 mai de ce projet troublant : « Impressions de malaise autour de nous ; cependant pas de récriminations, tout est calme ; mais des rumeurs sont rapportées jusqu'ici : des mutineries graves auraient eu lieu ; on dit qu'une partie de l'armée serait en marche sur Paris<sup>273</sup>. »

Le projet de marche sur Paris constitue bien une des extrémités du « continuum d'indiscipline » des mutineries : à l'opposé des désertions à l'intérieur, les plus massives et les moins « graves », il compte peu d'occurrences et un nombre réduit de participants, mais constitue un acte extrême. La « gravité » de ce projet se mesure également aux réactions que celui-ci provoque.

### ***3.3.3.2 Contre la menace***

André Bach a très clairement montré combien les 28-29 mai 1917 constituaient un tournant dans la perception de la « menace » et de la « gravité » des mutineries par le haut commandement. C'est à cette date que, suite à la désobéissance de la 5<sup>e</sup> DI, des décisions sont prises, dont celle d'informer le gouvernement par une lettre de Pétain à Painlevé le 28 mai, puis un second courrier du 30 mai indiquant nommément les unités concernées, et enfin lors du Comité de Guerre du 31 mai<sup>274</sup>. C'est pourquoi Poincaré note, dans ses mémoires, à la date du 30 mai :

---

<sup>272</sup> Il semble qu'un soldat au moins ait cherché ensuite, au cours d'une permission, à concrétiser ce trajet : le 9 juin 1917, un fantassin disant venir du Chemin des Dames se présente à la guérite de la Chambre pour « parler aux députés », il est éconduit parce qu'il semble « aliéné ». Cf. E. CRONIER, thèse citée, p. 624.

<sup>273</sup> L. AUVRAY, *op. cit.*, p. 90.

<sup>274</sup> SHDT 6N146, lettres du général en chef au ministre de la guerre, 28 et 30 mai 1917. Dans ce dernier courrier, Pétain met l'accent sur les raisons politiques de la désobéissance : « Le mouvement a en somme ses racines profondes dans l'intérieur. »

« Le général Franchet d'Esperey a signalé au général en chef qu'à la dernière heure, à la suite des conciliabules entre soldats, deux régiments, le 36<sup>e</sup> et le 129<sup>e</sup> d'infanterie, avaient décidé de "marcher sur Paris". Des mesures ont été prises pour les disperser<sup>275</sup>. »

On voit que la question de la marche sur Paris est immédiatement mentionnée comme le fait saillant de l'indiscipline au sommet de l'État. Les dirigeants politiques sont par ailleurs informés du développement des grèves et de l'agitation par des rapports de préfets, la conjonction de ces nouvelles créant chez eux « le sentiment d'un danger insurrectionnel »<sup>276</sup>. Cela explique les mesures d'urgence qui sont prises alors, jusqu'ici méconnues, et signe d'une volonté de protéger la capitale contre des soldats mutinés.

Le ministre de la guerre Painlevé téléphone ainsi un message au gouverneur militaire de la capitale, détaillant les mesures qui s'imposent : il faut maintenir à Paris deux bataillons de soldats indochinois qui devaient en partir, et surtout diriger d'urgence deux brigades de cavalerie vers le nord et l'est de la ville pour en protéger les accès. On les placera à une trentaine de kilomètres, sur les principaux axes routiers, vers Luzarches, Dammartin, Claye et Lagny, « en vue de leur utilisation éventuelle pour le maintien de l'ordre, mais le but de leur déplacement devra, jusqu'à leur emploi, être tenu rigoureusement secret<sup>277</sup> ».

Le général Dubail répond qu'il prend les mesures demandées, et qu'il « dispose en outre à Paris de 3.600 hommes environ, dont 260 hommes à cheval, prêts à répondre au premier signal », tandis que 2.500 hommes supplémentaires seront ramenés le lendemain. Il ajoute enfin que « M le préfet de police, tenu par moi au courant de l'ensemble de ces mesures, me fait connaître que les effectifs susceptibles d'entrer ainsi en action sont à son avis insuffisants », signe de la gravité ressentie de la crise<sup>278</sup>. Ces mesures sont complétées par une surveillance accrue des gares à l'arrière du front pour prévenir les embarquements, le 31 mai : « Il y a lieu d'envisager l'éventualité du renforcement immédiat du service de garde et de protection dans les gares de la zone de la direction des Étapes », ordonne le groupe d'armées nord en charge de la région<sup>279</sup>.

Ce même jour, après le versant sécuritaire des mesures à prendre pour conjurer la menace que semblent faire peser les mutins allant « à Paris », ce sont des décisions politiques

<sup>275</sup> R. Poincaré, *op. cit.*, p. 148.

<sup>276</sup> A.-L. ANIZAN, thèse citée, p. 430, qui propose une relecture fine des réactions aux mutineries.

<sup>277</sup> SHDT 6N146, message téléphoné du ministre de la guerre au général gouverneur militaire de Paris, 30 mai 1917.

<sup>278</sup> SHDT 6N146, lettre du général Dubail au ministre de la guerre, 30 mai 1917. Le discours sur « l'insuffisance » des moyens de police est une figure récurrente dans de telles situations, les responsables de l'ordre se dédouanant ainsi par avance des possibles débordements (cf. F. Buton, « Quand les disponibles... », art. cit.). La présence de ces troupes destinées, croit-on, à réprimer les troubles intérieurs, provoque de vifs affrontements lors du comité secret du 29 juin 1917, sous l'impulsion du socialiste Renaudel en particulier (*Journal Officiel*, 26 juin 1922, p. 372).

<sup>279</sup> SHDT 16N1521, note de service du GAN, 31 mai 1917.

qui sont prises lors du Comité de Guerre, où Pétain redit aux dirigeants la gravité de la menace :

« Les soldats n'ont pas manqué de respect à leurs chefs, mais ils ont décidé entre eux de s'emparer des trains, de se diriger sur Paris et d'envoyer une délégation à la Chambre pour demander la paix immédiate<sup>280</sup>. »

Dès lors la question de la conférence pacifiste à Stockholm vient en discussion : est-il envisageable, au moment où des soldats tentent apparemment de forcer la « paix immédiate », de sembler cautionner cette idée en octroyant des passeports aux députés socialistes qui viennent, le 29 mai, de décider de s'y rendre ?

« Je pose catégoriquement au général Pétain cette question : "S'il y a un congrès internationaliste socialiste à Stockholm, et si les Français y rencontrent des Allemands pour discuter des conditions de paix, tiendrez-vous votre armée en main ? Obtiendrez-vous qu'elle continue à se battre ?" Pétain, très nettement, me répond : "Non." Ce monosyllabe, prononcé d'une voix forte, impressionne vivement les membres du Comité. Painlevé dit qu'après cette déclaration, il est impossible de donner les passeports. [...] L'attitude très ferme de Pétain produit un effet décisif. Ribot et Bourgeois disent que, dans ces conditions, on ne peut songer à donner les passeports<sup>281</sup>. »

On le voit, l'intervention du général en chef joue un rôle décisif, et se traduit par une décision d'ordre politique, le refus des passeports. Enfin, dans les deux jours qui suivent, et alors que les mutineries sont discutées en comités secrets de la Chambre, de nouvelles mesures sont prises, conduisant à une tentative de reprise en mains de l'armée (avec un fonctionnement accéléré de la Justice militaire, qu'on étudiera au chapitre 5), mais aussi de l'intérieur, Pétain désignant à Painlevé le 2 juin les « mesures à prendre par le gouvernement » : surveillance et répression des organisations pacifistes, expulsion des neutres suspects, emprisonnement des ressortissants ennemis encore libres (Turcs, Arméniens...), traduction devant les tribunaux des imprimeurs de « papillons » pacifistes, surveillance de la presse (interdire les critiques contre le commandement, faire preuve de discrétion sur la révolution russe), examen sans délai des condamnations à mort par le président de la République, affirmation d'une ligne jusqu'au-boutiste lors des comités secrets<sup>282</sup>. Enfin, pour empêcher que des soldats se rendent malgré tout « à Paris » en profitant des permissions qui

---

<sup>280</sup> R. POINCARÉ, *op. cit.*, p. 148-149.

<sup>281</sup> *Ibid.*, p. 149. Ce refus en haut lieu, dont on trouve l'équivalent en Allemagne, permet de contredire l'interprétation que J.-J. Becker donne à l'échec de la conférence : « Comment peut-on expliquer cet échec du socialisme ? [...] dans leur masse les populations belligérantes continuaient à souhaiter ou à croire dans leur victoire. [...] L'échec de Stockholm en fut la manifestation. » (*1917... op. cit.*, p. 139). Mais bien sûr, dans la réalité, ce ne sont pas les « populations belligérantes » qui étaient en position de décider, et en particulier d'octroyer les passeports pour la conférence.

<sup>282</sup> SHDT 6N146, lettre du général en chef au ministre de la guerre, 2 juin 1917.

commencent à être massivement accordées, il est décidé le 4 juin d'interdire l'accès à Paris des permissionnaires ayant « mauvais esprit »<sup>283</sup>.

On voit l'étendue des actions et des mesures prises dans un temps très court, signe de la très réelle inquiétude au sommet de l'État – dont Poincaré se fait encore l'écho le 2 juin lorsqu'il note : « L'ordre est menacé partout<sup>284</sup>. » Cette question de la « marche sur Paris » parvient même à l'Assemblée, lorsqu'en comité secret Pierre Laval donne lecture d'une lettre d'un mutin de la 5<sup>e</sup> DI qui l'évoque, afin de faire pression sur le gouvernement et d'obtenir les fameux passeports. Une telle mention atteste du fait que les mutineries sont bien en train de devenir une affaire d'État. Painlevé, soutenu par une majorité des députés, regrette cette « déplorable lecture » et indique qu'il faut étouffer la question :

« [Ce sont des] événements douloureux, mais qu'il faut se garder d'exagérer et que je regrette, pour ma part, profondément de voir porter à la tribune ; car moins on en parle, mieux cela vaut. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite. Interruptions sur les bancs du parti socialiste.*) [...] des faits que je regrette, que nous regrettons tous, qu'il faut s'efforcer d'étouffer immédiatement, et auxquels, il faut le dire, ne sont pas étrangers les exemples de la révolution russe<sup>285</sup>. »

De la même manière que les mutins ont cru aux rumeurs déstabilisatrices annonçant Paris à feu et à sang, et ont agi en fonction de ces représentations de « fin » de guerre possible, les dirigeants ont réellement cru l'ordre social menacé par les mutineries et ont agi en conséquence, prenant des mesures en catastrophe et faisant preuve de vigilance après une première phase d'inaction devant les actes de désobéissance initiaux. Enfin, il faut constater que c'est bien ce durcissement des positions au sommet de l'État, se traduisant par la surveillance des gares et le refus des passeports, qui explique les limites que rencontrent, dans la réalité, les aspirations à la paix.

## Conclusion

Retrouver l'intensité des mutineries de 1917 passe par un tour d'horizon aussi complet que possible de leurs formes, de leur étendue dans l'armée et dans le pays, et de leur gravité perçue au moment même où l'événement se déroule. Cela nous amène donc à une double réévaluation de celui-ci.

On mesure d'abord son importance, plus forte que ne le suggèrent des comptages d'unités ou de mutins en partie artificiels : au-delà du noyau d'événements déjà bien connus,

<sup>283</sup> AFGG, V, 1, 2, annexe 416, le général en chef au ministre de la guerre, 4 juin 1917. On doit évidemment poser la question des rapports de force entre civils et militaires, la dramatisation des mutineries pouvant avoir été utilisée par le haut commandement afin de reprendre la main.

<sup>284</sup> R. POINCARÉ, *op. cit.*, p. 152.

<sup>285</sup> *Journal Officiel*, 26 juin 1922, p. 542-543.

on a pu montrer que le « halo » d'une indiscipline aux multiples facettes s'étendait dans de très nombreuses unités militaires qu'on pensait « non touchées ». La découverte de 25 « nouvelles » mutineries, ajoutée aux formes sous-estimées des désobéissances individuelles ou furtives, dessine une crise de discipline globale d'une très grande ampleur. Au-delà encore, l'écho de l'événement à l'intérieur atteste d'une mise en crise brève mais générale de l'autorité, qui stupéfie et inquiète les dirigeants.

Mais c'est aussi la nature de l'événement qui s'en trouve réévaluée, loin des interprétations « réductrices », dans tous les sens du terme, mettant l'accent sur le caractère limité ou « négocié » du mouvement ou de ses revendications. Le point de convergence des pratiques de désobéissance est en effet l'évitement de la guerre. Celle-ci est évitée par le refus de monter, par les manifestations bruyantes ou les provocations individuelles qui la dénoncent, et par les départs massifs vers l'arrière visant à s'y soustraire. Cet évitement des tranchées est, enfin, célébré bruyamment par des permissionnaires tout-puissants qui crient encore depuis les trains qui les ramènent à l'arrière leur dénonciation du conflit et leur rejet de l'autorité, tandis que plusieurs groupes de mutins ont tenté d'aller à Paris pour peser, par la parole, la menace ou la force, sur les décisions de la guerre et de la paix.

En ce sens, et en partant des *pratiques*, on ne saurait qualifier les mutineries autrement que comme un immense refus : du combat, des tranchées, de l'autorité, d'une guerre trop longue. Ce refus a fortement inquiété les dirigeants, remettant en cause les opérations offensives maintenues et prévues, imposant des mesures sécuritaires d'urgence, conduisant le haut commandement à interférer avec la vie politique et diplomatique au nom de la raison d'État. On le voit, sur des points importants, le récit que l'on peut faire de la crise des mutineries et de l'année 1917 est modifié.

Pour autant, on ne saurait lire dans ce contexte instable et indiscutablement « grave » pour les contemporains une situation révolutionnaire ni une crise généralisée de l'ordre social, bien que certains y aient cru ou l'aient redouté. Les mutins sont restés une minorité, même si on ne peut en établir le « taux ». Pour le comprendre, il importe de revenir à la difficulté de leur action, aux conditions mêmes de leur passage à la désobéissance, et de comprendre comment peut s'improviser l'indiscipline dans le cadre de l'armée et du conflit.

**UNIVERSITÉ MONTPELLIER III - PAUL VALÉRY**  
**Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales**

UFR 3 – Histoire

**DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER III**  
Discipline : HISTOIRE

***THÈSE***

présentée et soutenue publiquement par

André LOEZ

« Si cette putain de guerre pouvait finir. »  
Histoire et sociologie des mutins de 1917

***Sous la direction de***

Monsieur le Professeur Frédéric ROUSSEAU

**MEMBRES DU JURY :**

Monsieur John HORNE, Professeur, Trinity College, Dublin.  
Monsieur Jules MAURIN, Professeur émérite, Université Montpellier-III.  
Monsieur Michel OFFERLÉ, Professeur, Université Paris-I.  
Monsieur Jean-Louis ROBERT, Professeur émérite, Université Paris-I

Le 18 mai 2009.

N°

Volume II.

Ecole doctorale: Espace, Temps, Civilisation – Unité de Recherche: C.R.I.S.E.S.



# Chapitre 4.

## L'improvisation de l'indiscipline

### Introduction

Après l'examen des préalables, des contextes et de la morphologie globale des mutineries, on entre désormais dans l'étude précise des événements qui les constituent. Comment fait-on, concrètement, pour se mutiner ? Ce chapitre est consacré à l'action collective des soldats qui passent à la désobéissance au printemps 1917, à l'identité sociale de ses participants, et à la manière dont ils l'organisent et l'improvisent.

Ce dernier terme peut surprendre. Pourtant, les mutineries peuvent être dites « improvisées » pour plusieurs raisons. D'abord, comme on le sait depuis le travail de G. Pedroncini dont c'est l'apport essentiel et toujours valide, elles ne sont pas dues à une organisation pacifiste. Il n'y a dans cette désobéissance nul réseau actif de militants, nul groupe clandestin, encore moins de complot, comme le croyaient certains contemporains. Ce fait a longtemps reçu une interprétation unique, d'ailleurs discutable : l'absence des pacifistes organisés est vue comme une absence de « pacifisme » chez les mutins. Cette focalisation sur les aspects partisans et idéologiques, et sur les *buts* de l'indiscipline, fait perdre de vue les conséquences de ce défaut d'organisation pour l'action collective et ses *pratiques*. En effet, si les mutins n'obéissent pas à un mot d'ordre, ne sont pas dirigés par des cadres, n'agissent pas suivant un plan, leur désobéissance n'en est que plus difficile et plus improbable. Cela signifie qu'il faut faire agir ensemble des hommes – tout à la fois militaires, combattants, citoyens, civils – aux expériences antérieures de la contestation dissemblables, et, dans certains cas, inexistantes. Il faut, de plus, les mobiliser dans le cadre le moins propice qui soit : celui d'une armée en guerre, le plus souvent à quelques kilomètres de la ligne de front. Que la désobéissance ait lieu malgré tout renvoie donc à d'importantes capacités d'improvisation et d'organisation qu'il faut étudier et expliquer.

L'improvisation ne tient pas seulement à l'absence d'organisation : elle découle aussi de la temporalité des mutineries. Celles-ci, on l'a vu, surviennent dans un très bref temps de l'action, trois mois environ au total, et à peine une dizaine de jours, fin mai-début juin 1917, lorsque se déclenchent les désobéissances collectives les plus nombreuses. Désobéir, c'est alors participer d'une crise brève et non prévue, sans précédents ni longs préparatifs, et passer



à l'action dans l'urgence et l'incertitude des rumeurs d'attaque, d'atrocités ou de remontée en ligne. C'est, en ce sens, improviser une action collective en réponse à une situation incertaine et changeante, suivant une partition non écrite et imprévue, et à chaque fois différente suivant les lieux et les unités.

Aussi, on pourrait penser que cette « improvisation » des mutineries devrait obligatoirement tendre vers le désordre, et déboucher sur des protestations désorganisées et incohérentes. C'est ce que suggèrent les formes très différentes que prennent les mutineries, étudiées plus haut, de la provocation individuelle à la désertion massive et au chahut violent dans les trains. Mais on a également aperçu des tentatives décidées pour rejoindre la capitale, et vu que la violence pouvait coexister avec la protestation réglée et respectueuse. On arrive donc au problème central qu'on va chercher ici à élucider : comment se crée de l'ordre dans l'improvisation ? Comment s'élabore une action collective dans l'urgence ? Comment se construit une mobilisation dans un contexte peu propice, avec des participants hétéroclites ? Qui se charge de mettre en forme et de construire la protestation, sur quel registre et avec quelles ressources ? Comment des responsables émergent-ils pour encadrer et diriger les mutineries ? Enfin, dans quelle mesure cette dimension d'improvisation explique-t-elle l'insuccès des mutins et les limites de leur mouvement ?

### *Les mutineries comme mouvement social*

Pour tenter de répondre à ces questions, on peut recourir aux analyses des chercheurs étudiant les mouvements sociaux, et tenter d'inscrire les mutineries et les mutins dans l'espace de réflexion qu'ont ouvert, notamment, les travaux de Charles Tilly. Celui-ci a avancé et régulièrement reformulé le concept de « répertoire d'action collective » pour désigner les différentes ressources protestataires auxquelles peuvent avoir recours les acteurs engagés dans une mobilisation : grève, réunion publique, manifestation, pétition, charivari, barricade<sup>1</sup>... Dans ses définitions initiales, le concept vise à formaliser trois intuitions importantes : d'abord, le fait que les groupes qui se livrent à l'action collective ne réinventent pas à chaque fois les formes de celle-ci, mais puisent dans un répertoire – on pourrait aussi

---

<sup>1</sup> Le concept de « répertoire d'action collective » a connu tant de définitions, de reformulations et de critiques qu'il n'est pas possible de renvoyer à une version stabilisée. Version initiale dans Charles TILLY, *From Mobilization to Revolution*, Reading (Mass., E-U), Addison-Wesley, 1978 ; en français, « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°4, 1984, p. 89-108, et *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986. Le terme a reçu des clarifications importantes dans Mark TRAUGOTT (éd.), *Repertoires & Cycles of Collective Action*, Durham et Londres, Duke University Press, 1995, qui le désigne comme « métaphore » plus que comme concept. Voir également É. NEVEU, *op. cit.*, p. 19, et Lilian MATHIEU, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, p. 133-138.

bien dire arsenal – de conduites, de pratiques, d'actions possibles et disponibles, qui sont « étonnamment limités » à n'importe quel moment donné<sup>2</sup>. La question de savoir pourquoi et comment telle ou telle action est choisie par tel ou tel groupe est évidemment, dans cette perspective, centrale, et c'est l'un des mérites du concept que de ne pas lui apporter de réponse prédéfinie et fermée. Le second point important, dans une dimension diachronique, est le repérage d'une mutation dans la manière de protester, en Europe occidentale du moins, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : on passe de répertoires « patronnés, locaux » à des répertoires « nationaux, autonomes », suivant la construction des États-nations et des espaces politiques qu'ils ouvrent<sup>3</sup>. Cela amène au troisième point important que permet de penser le terme de « répertoire d'action collective » : celles-ci ne surviennent jamais dans le vide, mais en puisant dans des éléments sociaux préexistants, dans les luttes du passé, et dans un rapport dialectique avec les autorités auxquelles elles s'adressent, se définissant en testant les limites et les réactions du pouvoir.

On le voit : dès l'origine, cette piste de recherche est ouverte sur de multiples dimensions. Même si certaines utilisations tendent à assigner de manière fixe tel ou tel répertoire à des groupes donnés, le concept porte en lui une réflexion sur la capacité à improviser l'action collective, comme au théâtre ou dans le jazz, à partir des standards d'un répertoire. De plus, des apports récents ont permis de montrer que si la thèse d'une mutation des répertoires est valide sur le long terme et sur un plan très général, elle doit s'accompagner de nuances, ceux-ci réutilisant en permanence, qu'ils soient « traditionnels » ou « modernes », des éléments hétéroclites et plus ou moins anciens, comme la barricade qui fait la preuve de son utilité contestataire dans les rues de Paris de 1588 à 1968<sup>4</sup>. Comme le suggère Michel Dobry, plutôt que d'assigner une fois pour toutes un répertoire à un groupe, il faut chercher à comprendre comment, dans l'action, s'effectuent les choix, les calculs et les « coups » des acteurs, en fonction des répertoires accessibles, et des dilemmes quant à leur efficacité, leur légitimité et leur coût<sup>5</sup>.

<sup>2</sup> C. TILLY, *From Mobilization...*, *op. cit.*, p. 151 : « Repertoires are surprisingly limited at any point in time ».

<sup>3</sup> Sur cet aspect, C. TILLY, « Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834 », in M. TRAUGOTT, *op. cit.*, p. 15-42, p. 30, et surtout une tentative de démonstration empirique sur le cas anglais, très fortement documentée, et moins citée que ses autres travaux, C. TILLY, *Popular contention in Great Britain, 1758-1834*, Cambridge (E-U)/Londres, Harvard University Press, 1995.

<sup>4</sup> Mark TRAUGOTT, « Barricades as Repertoire: Continuities and Discontinuities in the History of French Contention », in M. TRAUGOTT (éd.), *op. cit.*, p. 45-56.

<sup>5</sup> Michel DOBRY, « Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », in Pierre FAVRE (dir.), *La manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, p. 357-386, p. 363.

Une telle perspective place dans une vive lumière les actions des mutins de 1917, groupe hétéroclite, provisoire et non constitué ni reconnu comme tel. On doit chercher à voir d'abord *de quel répertoire global ils disposent* – en tant que citoyens français du début du siècle, urbains et ruraux, aux expériences protestataires dissemblables, certainement pas tous militants auparavant. Leur répertoire *potentiel* correspond alors aux formes de contestation existant déjà dans l'armée et la société. Mais, surtout, on est conduit à une interrogation sur ce qu'ils *choisissent* effectivement et mettent en pratique, dans un contexte « improbable ». On emploie ce terme à dessein pour placer les mutineries en regard des mobilisations qui font face aux difficultés les plus grandes, celles des chômeurs ou des prostituées, initialement dépourvues de capital militant et de ressources organisationnelles, délégitimées et stigmatisées dans l'espace social, débouchant sur des actions d'abord jugées dérisoires et vaines<sup>6</sup>. Le caractère improbable de la mobilisation des soldats en 1917 est assez différent, mais sans doute plus fort encore : elle a lieu au sein de l'armée, une institution qui la prohibe absolument et la punit sévèrement, dans un contexte guerrier qui valorise le conformisme et réproouve la dissension, dans un cadre rural où les mutins sont isolés les uns des autres, agissant dans l'urgence et l'incertitude, sans moyens de communication.

Qu'une action collective – formée d'une multitude de micro-actions partiellement reliées entre elles – survienne malgré tout est un indice fort de la présence de ressources protestataires parmi les soldats français. Sans posséder de répertoire stable et prédéfini, ils vont « bricoler » et improviser des répertoires d'action hétéroclites – se traduisant par les diverses formes de la désobéissance individuelle et collective – puisant à différentes sources : celles de l'indiscipline militaire antérieure, du militantisme politique dont certains peuvent avoir l'expérience, celles surtout de la vie civile, reflétant les choix des mutins britanniques de l'époque contemporaine, chez qui L. James identifie une « relation proche entre les formes prises par une mutinerie et les méthodes de protestation alors courantes dans la vie civile<sup>7</sup> ».

Enfin, si l'action survient, c'est au prix d'un très important « travail » de ceux qui y prennent part, afin de faire advenir, de mettre en forme, de légitimer, d'organiser et d'orienter

---

<sup>6</sup> Ainsi la manifestation des prostituées le 25 août 1975 à Lyon, qui « montre par son échec même que toute manifestation suppose une maîtrise pratique minimale dont l'inégale distribution sociale participe de la domination politique des groupes qui, tels les prostituées, en sont dépourvus. » (Lilian MATHIEU, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 2001, p. 40). Voir également Sophie MAURER et Emmanuel PIERRU, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un "miracle social" », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 50, n°3, p. 371-407.

<sup>7</sup> Lawrence JAMES, *op. cit.*, p. 15 : « Close relationship between the form taken by a mutiny and the methods of protest then current in civilian life. »

l'indiscipline<sup>8</sup>. En ce sens, une analyse des pratiques protestataires aboutit à une interrogation sur les acteurs qui les mettent en œuvre. Qui sont les mutins ? Diffèrent-ils des autres soldats, et peut-on expliquer par là leur passage à l'acte ? Comment leurs identités sociales éclairent-elles leurs choix dans la désobéissance ? Comment leurs dispositions antérieures jouent-elles avec les logiques fluides des situations de désobéissance<sup>9</sup> ? Par quelles interactions parviennent-ils à construire, malgré tout, des actions collectives ? Comment se répartissent les rôles dans l'action, en l'absence de toute organisation antérieure, et entre-t-il du vrai dans la hantise des « meneurs » voire des « comités de soldats » qui anime bien des officiers ? La mobilisation qui s'improvise parvient-elle à se doter de formes construites, voire réglées et normées ?

À toutes ces questions, les sources opposent des obstacles importants. On ne pourra jamais entrer dans le secret des délibérations et des manifestations des mutins, qui ne nous sont accessibles, en général, que par les aveux des participants, les descriptions de témoins plus ou moins hostiles et les rapports des officiers. Surtout, établir l'identité des participants – les plus ordinaires comme les plus engagés – est rendu difficile par la recherche des « instigateurs » qui anime l'armée et imprègne les documents qu'elle produit. On tentera de faire avec ces limites des sources pour apporter des réponses suivant trois temps, en cherchant à relier en permanence le moment de la mutinerie et ce qu'il laisse deviner des positions et des configurations sociales antérieures. On s'interroge d'abord sur le moment du **passage à l'acte (4.1)**, et sur les contextes précis où il survient, non sans hésitations et réticences. Celles-ci révèlent que tous les soldats ne passent pas à la désobéissance, ce qui conduit à s'interroger sur l'identité de ceux qui s'y livrent, et donc à l'étude des **propriétés sociales des mutins (4.2)**. On constate alors qu'ils ne sont pas tout à fait des soldats « comme les autres », ce qui en retour éclaire leurs actions. Ainsi, on pourra étudier **les savoir-faire de la protestation (4.3)** que mettent en œuvre leurs groupes provisoires et les individus qui les animent. Ceux-ci relèvent bien de l'improvisation, et d'une tension fondamentale entre ordre et désordre, entre travail et « bricolage » dans l'action collective, donnant naissance à des mobilisations à la fois extrêmement structurées, et toujours très précaires.

---

<sup>8</sup> Sur la notion du travail – politique, organisationnel, de mobilisation et de définition – dans la défense d'un intérêt et la construction d'actions collectives, cf. Michel OFFERLÉ, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, LGDJ/Montchrestien, 1998, p. 67.

<sup>9</sup> On s'inspire ici de l'articulation dispositions/logiques de situation mise en évidence par P. FAVRE, « Nécessaire mais non suffisante. La sociologie des "effets pervers" de Raymond Boudon », *L'atelier... op. cit.*, p. 115-116.

## **4.1. Franchir le pas ? Les conditions du passage à l'action**

On a étudié quel contexte global rendait possible et pensable la crise de discipline générale du printemps 1917. Mais on doit désormais descendre au niveau de chacune des micro-mobilisations qui constituent les mutineries, ou du moins leur versant collectif et expressif, afin de comprendre les situations dans lesquelles elles se déclenchent. On perçoit alors de quelles manières ce contexte général s'articule aux perceptions particulières et aux positions spécifiques des soldats de telle ou telle unité, et ce qui les conduit – ou non – à franchir la limite de la légalité. On peut, ainsi, commencer à lire et à voir les hésitations et les réticences de ceux qui s'y refusent. On mesure en même temps ce qu'a de difficile la désobéissance, quelles situations peuvent la faciliter et la permettre, et ce qui peut prédisposer ou indisposer certains envers celle-ci.

### **4.1.1 Les dynamiques du passage à l'acte**

On a proposé en introduction générale de lire dans les mutineries, en tout cas dans les actions collectives qui y ont lieu, une séquence en quatre temps, qui voit, dans chaque micro-événement, la succession d'une phase d'information, de mobilisation, de confrontation avec les officiers puis de résolution. On étudie au chapitre suivant les interactions avec la hiérarchie qui caractérisent ces deux dernières étapes, pour s'intéresser ici tout particulièrement aux premiers moments de cette séquence régulièrement repérable, lorsqu'une prise d'informations débouche sur une protestation dans une ou plusieurs unités militaires au printemps 1917. En effet, le choix de la désobéissance ne devient possible et pensable qu'en conjonction avec les différents contextes dans lesquels évoluent les soldats, lorsque l'instabilité générale ressentie par tous s'actualise concrètement, dans la situation de chacun, par des nouvelles directement apprises. Les mutineries se déclenchent en fait lorsque des soldats reçoivent et croisent deux types d'information : une menace pesant sur eux, et un exemple d'indiscipline leur donnant un espoir d'y échapper.

#### ***4.1.1.1. L'occasion, la menace et l'exemple***

Il existe des combattants qui, dans les semaines qui suivent l'offensive Nivelle, et peut-être depuis bien plus longtemps, sont à l'affût des événements et espèrent que naisse une mobilisation ou une action collective – sans déclarer à coup sûr être prêts à y participer. On

perçoit quelques signes en ce sens dans de rares courriers interceptés, fin mai, à la veille ou au tout début des mutineries :

« Il n'y aura donc pas un homme qui se lèvera pour provoquer les mouvements qui feront cesser cette horrible guerre cause de tant de chagrins. [...] Enfin un jour viendra sans doute ou, à force de tirer la ficelle elle cassera, souhaitons que ce jour-là soit proche<sup>10</sup>. »

« Nous en avons tous assez de la guerre, ils le savent bien ; mais rien ne les empêche de nous y tenir tout de même car nous sommes trop bêtes d'y rester. Je voudrais que quelqu'un puisse faire un mouvement quelconque pour nous sortir de cette vie de martyr<sup>11</sup>. »

Dans ce dernier cas, au 168<sup>e</sup> RI, un mouvement d'indiscipline se déclenche à peu près en même temps que cette lettre est écrite. Pourtant, il ne suffit pas de souhaiter qu'un « homme se lève » pour que prenne une action *collective*. Celle-ci résulte d'une double perception la rendant pensable et possible.

C'est d'abord la perception d'une menace. Les refus d'obéir et les manifestations collectives contre la guerre ont lieu lorsqu'une troupe reçoit, ou croit recevoir, un ordre de « remonter » aux tranchées. Ces ordres sont parfois déformés ou amplifiés : une simple montée en secteur peut être interprétée comme préparant une attaque sanglante, suivant la logique d'anticipation courante chez les soldats, et les mécanismes par lesquels ils compensent l'incertitude où les tiennent volontairement les officiers<sup>12</sup>. On a vu, en même temps, qu'il ne fallait pas sous-estimer les intentions offensives aux différents échelons du haut commandement français même après l'échec du 16 avril 1917 : de nombreuses troupes mutinées devaient effectivement attaquer. Cette perspective est explicitement désignée comme étant à l'origine de l'indiscipline dans de nombreux cas.

Dans la brève mutinerie du 54<sup>e</sup> RI, le 25 mai, c'est ainsi la rumeur d'une attaque qui explique le passage à la désobéissance, associée à l'idée que cette opération est anormale ou injuste. Un chef de bataillon le raconte :

« Un "tuyau" comme il en court toujours en pareil cas circulait dans le bataillon. On disait que le bataillon allait reprendre une position qui avait été perdue. On ne précisait d'ailleurs ni la position, ni le corps qui l'avait perdue. On disait simplement : "Il y a un sale coin de perdu, c'est le bataillon qui va le reprendre<sup>13</sup>." »

La nouvelle, qui s'articule aux représentations égalitaires partagées, n'a pas besoin d'être identifiée ou précisée pour être (dé)mobilisatrice. On constate, de même, la circulation très intense des nouvelles qui a précédé la défection des soldats au 308<sup>e</sup> RI, le 2 juin 1917, et que relate un capitaine :

---

<sup>10</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 221<sup>e</sup> RI, 23 mai 1917.

<sup>11</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 168<sup>e</sup> RI, 29 mai 1917.

<sup>12</sup> Cf. F ROUSSEAU, *La guerre censurée*, op. cit., chap. I, et, pour de semblables perceptions à l'origine de la mutinerie du 17<sup>e</sup> RI de 1907, J. MAURIN et R. PECH, op. cit., p. 54.

<sup>13</sup> JM, dossier Gendre, déposition du chef de bataillon Decourbe, 27 mai 1917.

« Mes hommes ont été pendant plus de 24h au contact des éléments de la 158<sup>e</sup> DI, d'abord avec des permissionnaires revenant de l'arrière qui leur ont dit qu'il y avait des émeutes à Soissons et à Paris ; ensuite avec des hommes du 224<sup>e</sup> et 228<sup>e</sup> qui leur ont déclaré que les tranchées étaient dans un état épouvantable, démolies et remplies de cadavres et qu'ils seraient chargés de reprendre le terrain perdu dans des circonstances très difficiles à raison des défenses accumulées par les Allemands ; enfin avec de nombreux blessés qui leur ont fait une pénible impression et les ont démoralisés<sup>14</sup>. »

On voit ici jouer, au niveau local, les dynamiques identifiées dans la circulation générale des nouvelles au printemps 1917 : permissionnaires, soldats, blessés, sans compter les lettres non mentionnées dans ce texte, construisant pour les futurs mutins un contexte démobilisateur. Celui-ci est, sans aucun doute, fortement marqué par les conséquences de l'échec du 16 avril et des opérations ultérieures, auquel le 228<sup>e</sup> RI, cité ici, a participé le 5 mai. Cela explique les descriptions apocalyptiques des secteurs concernés, correspondant effectivement aux souvenirs des témoins<sup>15</sup>. On voit cependant que ce contexte n'est pas étroitement militaire : les « émeutes » à Soissons et Paris, lointain écho de la « rumeur des Annamites », donnent à voir un ordre social déstabilisé.

La perspective d'effectuer des attaques sanglantes est, de même, fortement présente à l'origine de la mutinerie du 128<sup>e</sup> RI, le 20 mai. Les soldats vont, suivant leur mode de raisonnement indiciaire, interpréter les faits inhabituels afin de prévenir un départ à l'offensive. Dans cette unité, le colonel,

« En raison de la chaleur orageuse, décida d'alléger le chargement des hommes et de réunir les sacs en un lieu déterminé pour les placer sur les voitures ; à ce moment une certaine effervescence se manifesta principalement dans les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> compagnies, les hommes ayant interprété l'ordre de diminuer leur chargement comme l'indice certain d'une attaque prochaine<sup>16</sup>. »

On dispose pour cette unité de sources complémentaires, à travers des courriers saisis par le contrôle postal qui montrent comment, effectivement, cette perspective d'attaque a été à l'origine de l'action collective, malgré les démentis des officiers :

« Juste au moment de la soupe, il fut décidé dans tout le 3<sup>e</sup> bataillon et le 2<sup>e</sup> bataillon aussi que personne ne monterait. Les officiers ayant eu vent de cette rumeur passèrent dans leurs compagnies à la soupe afin de sonder les poilus et les exhorter au calme et à monter quand même. Rien à faire, tout était décidé : à 17h, heure du rassemblement, tous sortirent dans la rue en veste et calot et entonnèrent l'*Internationale*. Les fusils mitrailleurs étaient braqués et prêts à tirer si une compagnie avait le malheur de monter. Commandant, colonel et général de corps vinrent supplier les hommes : ce dernier fut hué au cri de "à mort". Vous voyez d'ici le tableau<sup>17</sup>. »

On perçoit en même temps comment une mobilisation se dote de sa dynamique propre et finit par inclure des éléments – le chant en particulier – qui ne relèvent pas d'un simple

---

<sup>14</sup> JM, dossier Baron, déposition du capitaine Delpech, 3 juin 1917.

<sup>15</sup> Cf A. LOEZ, « "Le bruit de la bataille". Le paysage sensible du combattant », in N. OFFENSTADT (dir.), *Le Chemin des Dames... op. cit.*, p. 194-205.

<sup>16</sup> SHDT 6N146, compte-rendu des condamnations à mort au 128<sup>e</sup> RI, s.d.

<sup>17</sup> SHDT 16N298, rapport de contrôle postal, 128<sup>e</sup> RI, 30 mai 1917.

refus de monter, mais d'une expression dont il faudra comprendre les ressorts. La perspective de l'attaque, et la menace qu'elle représente, n'est pas l'explication générale de cette indiscipline, mais plutôt le prétexte de son déclenchement.

Les représentations de la remontée en ligne comme particulièrement éprouvante ou menaçante sont encore visibles dans d'autres unités. Au 17<sup>e</sup> RI, le lieutenant-colonel rapporte la croyance des soldats selon laquelle « on allait attaquer des carrières formidablement organisées<sup>18</sup> » ; de même à la 5<sup>e</sup> DI dont les hommes croyaient devoir attaquer à Craonne où « racontait-on, on est bombardé avec du 420<sup>19</sup> ». Dans cette unité, un homme du 74<sup>e</sup> RI écrit dans ses lettres que, selon lui, « on voulait nous exterminer tous, en ne nous relevant qu'à la dernière minute ». Dans une lettre à sa mère, il précise : « Je te dirai qu'hier soir nous devions monter au Chemin des Dames ou dans les environs, pour prendre les lignes [...] nous savions très bien que nous y resterions tous<sup>20</sup>. » On voit ici quelle terrible réputation ont acquis, depuis l'offensive Nivelles, ces secteurs. Un courrier saisi au 143<sup>e</sup> RI le confirme : « Nous devions monter le 2 au soir pour attaquer au Chemin des Dames, l'endroit le plus mauvais de tout le front alors nous avons refusé de marcher nous étions à peu près 800 tout le régiment<sup>21</sup>. »

Ces représentations d'un secteur « dur » ou « infernal » sont ainsi fortement présentes pour expliquer le refus d'obéissance de cette dernière unité, le 7 juin, ce que raconte un soldat : « En arrivant au cantonnement de Vieil-Arcy, nous avons rencontré des artilleurs qui nous ont complètement démoralisés en nous disant que les compagnies d'infanterie qui revenaient du secteur ne comprenaient plus que 25 hommes tellement le secteur était mauvais<sup>22</sup>. » On retrouve cette perception chez d'autres soldats du même régiment, jugés séparément, illustrant le caractère collectivement construit de cette représentation. L'un d'eux dit simplement à l'audience : « Le bruit courait que le secteur était dur. » De même, un autre explique dans sa déposition : « J'ai fait comme les autres. Les camarades disaient que le secteur était mauvais et qu'ils ne montaient pas<sup>23</sup>. »

Cette désobéissance est bien, dès le départ, collective, dans la résolution partagée et mise en commun de ne pas « monter » dans un secteur « mauvais ». Mais d'autres éléments l'expliquent que la menace de ce dur secteur, dont on peut fort bien imaginer que ces soldats

<sup>18</sup> SHDT 16N1521, rapport du lieutenant-colonel Paitard, commandant le 17<sup>e</sup> RI, 2 juin 1917.

<sup>19</sup> SHDT 16N1521, rapport du général Hirschauer commandant le 18<sup>e</sup> CA, 29 mai 1917.

<sup>20</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 74<sup>e</sup> RI, 13 juin 1917.

<sup>21</sup> SHDT 16N1551, lettre saisie du soldat Durand, 143<sup>e</sup> RI, 21 juin 1917. Sur la réputation des secteurs du Chemin des Dames, voir N. OFFENSTADT (dir.), *Le Chemin des Dames... op. cit.*

<sup>22</sup> JM, dossier Bouquet, déposition Lamur, 12 juin 1917.

<sup>23</sup> JM, dossier Allix, notes d'audience du 24 juin, déposition Coirat, et déposition Duny, 12 juin 1917.



le trouvent par avance insupportable, mais qui constitue au fond une part de leur quotidien depuis fin 1914. À la différence des contextes antérieurs, d'autres lettres ou dépositions de soldats dans la même affaire montrent qu'une issue leur semble ouverte, alors que les nouvelles et les rumeurs se multiplient. Les lettres interceptées du soldat Digeon qui croyait qu'on voulait les « exterminer », cité plus haut, comportent une référence à la désobéissance antérieure de deux des autres régiments de la division, fin mai : « Nous n'étions pas les seuls à refuser puisqu'ainsi qu'on nous l'avait dit à Paris, le 129<sup>e</sup> et le 36<sup>e</sup> avaient mis crosse en l'air, le 74<sup>e</sup> devait les suivre<sup>24</sup>. »

À l'audience, le soldat Castel relie de même cette indiscipline à l'exemple des autres régiments de la 5<sup>e</sup> DI :

« Le 30 [mai], à Acy, le cycliste de la 11<sup>e</sup> a dit que les 129<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> n'avaient pas marché et qu'il était sûr que sa compagnie ne marcherait pas. Il l'a dit devant les cuisiniers des sous-officiers de la 10<sup>e</sup> compagnie ; je l'ai entendu alors que je passais pour me laver au ruisseau<sup>25</sup>. »

De même, le soldat Allix évoque ce contexte général plus instable, où la désobéissance d'une unité est permise par l'information sur d'autres refus, antérieurs ou parallèles :

« J'ai vu Goulard parler aux cuisiniers de la 10<sup>e</sup> et leur dire "je suis sûr que ma compagnie ne marche pas, ni moi non plus", il ajoutait qu'il y avait des émeutes à Soissons, que le général Lebrun [commandant le CA] avait été arrêté<sup>26</sup>. »

On retrouve bien les différentes composantes de ce contexte ouvert et incertain : rumeurs d'attaque, d'émeutes, de généraux arrêtés ou poursuivis, et surtout d'une indiscipline plus générale à laquelle on peut dès lors participer. On remarque au passage le rôle des cyclistes et cuisiniers, ces intermédiaires repérés par M. Bloch, dont le rôle a été souligné notamment par N. Mariot dans la transmission des nouvelles de l'indiscipline<sup>27</sup>.

Il est net en tout cas que ce n'est pas un « simple » refus de monter en ligne dans un secteur dangereux qui débouche sur la désobéissance, mais une conscience double de la menace que représentent les tranchées, et d'une issue que semble représenter le fait de « ne pas monter » et dont d'autres unités ont fait l'expérience. On nuance donc ici l'interprétation faite par L. Smith des mutineries, dans laquelle il soutient que les soldats refusent « l'incarcération dans une situation de danger constant et sans utilité militaire<sup>28</sup> ». En fait, celle-ci pouvait être le cas à chaque montée en ligne ou presque depuis 1915, et rien ne dit que les combattants aient mieux accepté, alors, cette perspective ; simplement, aucun choix ne

---

<sup>24</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 74<sup>e</sup> RI, 13 juin 1917. Notons que c'est l'une des très rares fois où l'expression « crosse en l'air », si usitée depuis, est utilisée lors des mutineries.

<sup>25</sup> JM, dossier Allix, notes d'audience, déposition Castel, 24 juin 1917.

<sup>26</sup> *Ibid.*, notes d'audience, déposition Allix, 24 juin 1917.

<sup>27</sup> N. MARIOT, « Pour compter... », art. cit.,

<sup>28</sup> L. SMITH, *Between... op. cit.*, p. 183: « Incarceration in a situation of constant and militarily pointless danger ».

paraissait ouvert. Le printemps 1917 présente alors une spécificité sur laquelle il faut insister : à cette montée en ligne, redoutée mais habituelle, les soldats peuvent désormais préférer une alternative, toujours incertaine et coûteuse, mais du moins possible et le plus souvent inédite, qui est la désobéissance, dont d'autres unités ont donné l'exemple. Comme le suggère Michel Dobry dans un tout autre contexte, la mobilisation locale peut survenir quand « les protagonistes peuvent vérifier que d'autres unités naturelles de l'espace de la mobilisation entrent également en mouvement, ou sont sur le point de le faire<sup>29</sup> ».

En ce sens, les premières mutineries, vite connues, puis la grande mutinerie de la 5<sup>e</sup> DI, ont ouvert les choix des combattants. On le vérifie à travers les exemples nombreux où les désobéissances collectives s'appuient sur ce choix désormais possible de l'action collective. Un chef en fait le constat atterré au 21<sup>e</sup> BCP, et indique bien en quoi un acte impensable auparavant est devenu envisageable depuis que la « fameuse » 5<sup>e</sup> DI a promené dans l'arrière-front sa sonore désobéissance :

« Il se passe en ce moment des choses épouvantables qu'on ne peut pas écrire. Il y a de quoi pleurer ! C'est venu subitement – comme les grands malheurs. Tout allait bien encore avant-hier. Mais hier matin il est passé dans le cantonnement des troupes qui avaient refusé de monter en lignes, qu'on avait pu désarmer mais qu'on n'avait pas fusillées : immédiatement cet exemple funeste a fait naître dans l'esprit de nos chasseurs l'idée qu'une pareille chose était possible<sup>30</sup>. »

Le fait que ces troupes mutinées n'aient pas été, sur le moment, réprimées, joue donc un rôle important dans la diffusion de l'indiscipline. Denis Rolland a raison d'y insister : « L'attitude des officiers, hésitant à employer la force et privilégiant la discussion, laisse croire aux hommes que leurs revendications sont acceptées<sup>31</sup>. » Cette absence de répression des mutineries initiales a permis de rendre imaginable un succès de l'action collective – et donc l'adoption du même choix dans d'autres unités vite informées. Craindre une menace et percevoir une issue, ou en tout cas un modèle d'action grâce auquel il est possible d'y échapper, se conjugue au moment du passage à l'acte.

Ce modèle d'action peut être transmis par des civils, dans le cas du 129<sup>e</sup> RI où un capitaine raconte : « À l'arrivée à Ploisy, j'ai entendu des femmes dire : ceux qui vous ont précédé n'ont pas voulu marcher<sup>32</sup>. » D. Rolland en donne de nombreux autres exemples<sup>33</sup>. C'est surtout la circulation des troupes, et avec elles des nouvelles, dans l'espace relativement restreint de l'arrière-front, dont N. Mariot a reconstitué graphiquement la densité en troupes à cette période, qui conduit à percevoir ces exemples extérieurs de désobéissance, qui

<sup>29</sup> M. DOBRY, « Calcul, concurrence... », art. cit., p. 366.

<sup>30</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 21<sup>e</sup> BCP, 3 juin 1917.

<sup>31</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 355.

<sup>32</sup> JM, dossier Mille, déposition du capitaine Delafosse, 7<sup>e</sup> Compagnie, 10 juin 1917.

<sup>33</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 80, 105, 115 et 124.

deviennent autant d'issues possibles. L'arrivée brutale d'une rumeur liée à cette densité de troupes et à la présence de nombreux intermédiaires est ainsi racontée de manière saisissante dans le carnet de M. le Poitevin à la 158<sup>e</sup> DI, retrouvé et cité par Denis Rolland :

« [...] Tout paraît alangui et une sorte de calme précurseur d'orage règne sur le village lorsqu'une rumeur qui se propage rapidement apporte une grande surexcitation. "Il y a des troupes qui ne veulent pas remonter aux tranchées !" Cette annonce se trouve confirmée par l'arrivée à cheval d'une estafette qui vient demander au commandant qui ne comprend rien s'il se passe quelque chose dans son bataillon ! Des promeneurs qui reviennent de Ressons-le-Long racontent très excités que le 4<sup>e</sup> génie s'y trouve en pleine révolte ainsi que des artilleurs des crapouillots. Un cycliste qui traverse le village répand la nouvelle que les bataillons des 224<sup>e</sup> et 228<sup>e</sup> à peine rentrés des tranchées, à l'annonce de remonter ce soir en ligne, s'en vont drapeau rouge en tête protester près du général, au village d'Ambleny. Les esprits se trouvent préparés car déjà un grand mécontentement régnait à l'heure de la distribution, le pain étant pourri, l'intérieur plein de moisissures vertes<sup>34</sup>. »

« Promeneurs », estafette et « cycliste » contribuent à diffuser une nouvelle qui, de plus, s'articule concrètement à un mécontentement matériel, directement vécu. Le contexte global et le contexte local se rejoignent, tandis que la menace a été annoncée un peu plus tôt : « La nouvelle qui soulève de violents murmures, que le régiment remonte en ligne dans la soirée<sup>35</sup>. » Menace et issue se conjuguent bien pour rendre possible l'indiscipline.

Surtout, ce sont des individus – doit-on déjà les nommer « meneurs », ou entrepreneurs d'action collective ? – qui se chargent de rendre explicite le choix et la possibilité de l'indiscipline pour leurs camarades. Au 152<sup>e</sup> RI, le 24 juin, c'est le soldat Milleret qui s'en charge : « Ayant appris qu'un régiment s'était mutiné et avait refusé de monter en ligne, il laissait entendre à ses camarades que ce régiment n'avait pas eu tort et que nous devions l'imiter<sup>36</sup>. » Ces soldats qui se font les relais de l'indiscipline l'apprennent eux-mêmes à travers les trajets individuels permis dans les moments de repos et dans la zone de l'arrière-front traversée de rumeurs et de troupes.

C'est ce qu'illustre le cas de Gaston Missiam, engagé volontaire au 4<sup>e</sup> BCP, et jugé pour « provocation à la désobéissance ». Le 3 juin, il s'esquive d'une corvée de bois près de Rocourt, rencontre des hommes du 26<sup>e</sup> RI voisin, et va boire avec eux en milieu de journée dans la localité proche de Bonnes. À son retour dans son unité, il rapporte la nouvelle : « Il paraît que la division doit remonter vers le 9 ou le 10, les camarades du 26 ne s'en ressentent pas, ils disent qu'ils sont décidés à ne pas y aller et qu'il faut les imiter. » À cette transmission verbale s'ajoute un courrier que viennent porter les futurs mutins du 26<sup>e</sup> RI, qui passent vers 16h avec des « lettres d'un caractère séditionnel. Ils les distribuèrent et s'enfuirent. Missiam en eut une. Le caporal Laroche le vit en effet, faisant lire une lettre aux chasseurs qui passaient et

<sup>34</sup> M. LE POITEVIN cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 135-7.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> JM, dossier Milleret, déposition Baffray, 29 juillet 1917.

faisant de nombreux commentaires à l'appui des idées qu'il venait d'entendre à Bonnes<sup>37</sup> ». Malheureusement pour lui, l'un de ceux à qui il fait lire la missive est un caporal qui décide de le dénoncer. La désobéissance ne prend pas.

De même, au 233<sup>e</sup> RI, lorsqu'un soldat d'une unité de la même division se présente et expose le choix possible de l'action collective, en écho de celle qui a déjà eu lieu ailleurs, et d'une situation générale qui semble propice, le 1<sup>er</sup> juin 1917 :

« Bonjour les amis vous n'avez pas lu ce que disent les journaux sur les grèves de Paris. Vous savez ce qui s'est passé à la Fère Champenoise (il faisait allusion à une rébellion que nous ignorions) et tout un bataillon du 208<sup>e</sup> qui s'est rendu à Maisons de Champagne, et deux bataillons à Craonne<sup>38</sup>. »

On voit le rôle que peuvent tenir des individus motivés – que l'armée désignera comme « meneurs » – dans la transmission de l'indiscipline, parvenant à informer d'autres unités de la possible désobéissance. L'échec de ce dernier soldat indique la nécessité de se pencher sur le caractère collectif de la prise de décision, malgré l'opacité des sources. Peut-être est-ce aussi parce que les hommes auxquels il s'adresse n'étaient pas sur le point de remonter en ligne, et donc en mesure de relier les deux composantes du passage à l'acte ici identifiables, la menace et l'issue.

On retrouve en effet cette double dimension dans la plupart des mutineries, y compris tout au début de la crise de discipline. Le précoce refus de « monter » et d'attaquer qui se manifeste au 321<sup>e</sup> RI à partir du 2 mai est, ainsi, relié à des anticipations douloureuses du secteur, reliées à la circulation d'informations accélérée caractéristique de la période, ainsi qu'à la réputation du Chemin des Dames : les soldats expliquent que des artilleurs leur ont dit que la préparation était insuffisante et que les pièces lourdes dont ils disposaient tiraient de manière imprécise ; ils font également référence à l'échec du 16 avril<sup>39</sup>. En même temps qu'ils perçoivent la menace, ils entrevoient, eux aussi, une issue, ce que rapporte un officier, à qui des soldats disent que « beaucoup d'hommes n'étaient pas montés dans d'autres bataillons »<sup>40</sup>.

Dans un cas, la menace qui pèse sur les hommes n'est pas tant celle d'une attaque sanglante ou d'un secteur dur, que la perspective de souffrir davantage en raison de l'indiscipline qui se généralise. Au 57<sup>e</sup> BCP, dont de nombreux hommes sont, comme on l'a vu, partis sans permission, ceux qui restent ne sont pas rassurés à la perspective de monter et de « payer » cette rupture de l'obéissance. Cela les conduit à désobéir à leur tour, le 3 juin,

---

<sup>37</sup> JM, dossier Missiam, rapport du capitaine d'Auteroche, 5 juin 1917.

<sup>38</sup> JM, dossier Monin, interrogatoire Ridez, 2 juillet 1917.

<sup>39</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 41-42.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 42.

dans un engendrement réciproque des différentes formes de désobéissance. Un soldat raconte à l'audience :

« Tout le monde disait : le colonel a dit qu'on allait payer à la tranchée ce qu'avaient fait les permissionnaires, on a parlé de ça à la soupe et on a dit "alors faut pas monter"<sup>41</sup>. »

Un autre raconte de même :

« J'ai vu partir les permissionnaires, un général et un colonel les ont harangués. J'ai écouté puis je ne suis pas monté. On a raconté que le colonel avait dit que nous la paierions aux tranchées, nous avons eu peur<sup>42</sup>. »

Ailleurs, enfin, au 32<sup>e</sup> RI, le 17 mai, la menace est celle des canons même de l'armée française, dont les soldats pensent qu'ils ont reçu l'ordre de tirer sur eux, tandis qu'un régiment qui « ne veut pas marcher » fournit, encore une fois, un exemple. C'est ce que rapporte le chef du corps :

« Les hommes [...] déclaraient qu'on leur faisait prendre les tranchées pour attaquer une seconde fois à la place du 77<sup>e</sup> qui ne voulait pas marcher et que l'artillerie avait même ordre de tirer sur eux pour les faire avancer<sup>43</sup>. »

On voit combien le passage à la désobéissance est ici comme un recours de dernière minute ou de la dernière chance, afin de se soustraire à une situation redoutée. On retrouve bien ici le modèle relationnel de la révolte élaboré par H. Neveux, dans lequel ce n'est pas une « cause » unique et objective qui est à l'origine d'une prise d'armes, mais la perception d'un dérèglement dans le cours normal des choses<sup>44</sup>. On le voit également lorsque des mutineries sont précédées de la perception non seulement d'une menace mais d'une injustice.

C'est net dans la mutinerie du 85<sup>e</sup> RI, fin juin. Elle comporte bien un exemple extérieur d'indiscipline, la connaissance de celle-ci étant généralisée à cette date, comme le raconte un sous-lieutenant qui évoque, encore une fois, la mutinerie la plus visible de la 5<sup>e</sup> DI : « Certains mutins m'ont dit qu'ils avaient appris que le 129<sup>e</sup> avait refusé de marcher en Champagne, et que la division avait reçu l'ordre de remonter au Mont Cornillet<sup>45</sup>. » La référence à l'indiscipline s'accompagne en même temps de la perception d'une menace, celle de « remonter ». Cette menace apparaît plus diffuse ou plus inquiétante, sous la forme d'une vengeance d'un officier, pour des soldats :

« Les uns prétendaient qu'on allait supprimer les permissions, les autres que le capitaine Laure faisait faire le service quand on était au repos, et qu'il avait promis de nous faire mouiller la chemise et de nous faire pisser le sang<sup>46</sup>. »

---

<sup>41</sup> JM, dossier Gérard, notes d'audience du 21 juin 1917, déposition Dargnier.

<sup>42</sup> *Ibid.*, déposition Meunier.

<sup>43</sup> SHDT 16N1521, rapport du chef de bataillon Petetin, 25 mai 1917

<sup>44</sup> H. NEVEUX, *op. cit.*, p. 94 sq.

<sup>45</sup> JM, dossier Lamarque, déposition du sous-lieutenant Camus, 9 juillet 1917.

<sup>46</sup> *Ibid.*, déposition Lanquasco, 29 juin 1917.

Le contexte réel de chaque mutinerie varie, mais on y retrouve régulièrement les mêmes représentations. Une menace se profile, en même temps qu'une issue se présente, que les soldats les plus motivés pour la désobéissance vont mettre en avant comme une occasion de « ne pas y aller ». Mais ces soldats seuls ne peuvent rien faire, si l'appréciation de la situation n'est pas partagée et ne débouche pas sur la naissance d'une action collective.

#### ***4.1.1.2 La brièveté des préparatifs et l'opacité de la prise de décision***

Quand et comment se prend la décision de se mutiner ? Qui en décide ? Ce sont, pour les enquêteurs, les questions majeures, auxquelles il est bien entendu très difficile de répondre, faute de sources directes émanant des mutins, et d'aveux nets sur ces points, personne ne voulant admettre avoir été à l'origine de la désobéissance, la recherche des « meneurs » étant connue de tous. On peut en tout cas restituer la brièveté des préparatifs, voire l'impréparation inhérentes à ces actions improvisées.

On perçoit les débuts de l'indiscipline dans la formation de petits groupes et d'ébauches de réunions, décrites à la 11<sup>e</sup> DI par le général La Guillonnière, qui se souvient :

« Dans les cantonnements, les soldats se réunissaient par petits groupes à l'abri des maisons ou à l'ombre des buissons. Ils tenaient à voix basse des conciliabules inquiétants ; ils n'avaient plus la même attitude confiante vis-à-vis de leurs chefs immédiats. À leur approche, ils se taisaient, ou s'éloignaient en se parlant à voix basse ; ils paraissaient se méfier autant de leurs officiers que de leurs sous-officiers<sup>47</sup>. »

Une telle perception est caractéristique de la vision que peuvent avoir des officiers généraux, au sommet de la hiérarchie, en la présence desquels les soldats se taisent et s'esquivent immédiatement. De même, au 217<sup>e</sup> RI qui décide le 5 juin de ne pas se rendre aux tranchées, « les officiers de ronde de cette nuit ont constaté des conciliabules de bataillon à bataillon, conciliabules qui cessaient immédiatement à l'apparition de ces officiers. Les faits et gestes du 221<sup>e</sup> étaient commentés<sup>48</sup> ». Pour avoir plus de détails, il faut d'abord descendre d'un cran. On trouve alors des bribes de conversations entendues par les officiers, ainsi, au 17<sup>e</sup> RI, où le capitaine Paitard entend vers 18h30 deux soldats échanger ces paroles, le 31 mai : « Alors on ne montera pas ce soir, c'est bien entendu<sup>49</sup>. » En descendant encore, au niveau d'un sergent cette fois, une déposition nous fait – presque – entrer au sein du groupe des soldats du 21<sup>e</sup> RI, le 5 juin, lorsqu'ils discutent des deux éléments pouvant les faire désobéir, l'ordre de monter en ligne qui les menace, et la nouvelle des mutineries qui leur ouvre une issue :

<sup>47</sup> SHDT 1K504, témoignage non publié (postérieur à 1945) du général La Guillonnière, non paginé (25-26 juin 1917).

<sup>48</sup> SHDT 19N672, rapport du chef de bataillon Villemin commandant provisoirement le 217<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>49</sup> SHDT 16N1521, rapport du lieutenant-colonel Paitard commandant le 17<sup>e</sup> RI, 2 juin 1917.

« Depuis déjà plusieurs jours, le bruit avait couru dans le régiment que nous devions partir de notre secteur pour aller attaquer dans un autre. On savait également que le 17<sup>e</sup> RI avait refusé de marcher et qu'il y avait des hommes qui se disaient : "pourquoi marcherions-nous si les autres ne marchent pas !" [...] J'ai vu environ une soixantaine d'hommes rassemblés. [...] J'ai entendu les phrases suivantes sans que je puisse dire qui les a prononcées : "Êtes-vous d'avis de faire la grève avec nous pour ne pas monter aux tranchées ?" Quelques voix ont dit : "oui". D'autres ont dit "Non". D'autres ont demandé des motifs et des explications<sup>50</sup>. »

On est loin, ici, du motif des « meneurs », et la discussion semble ouverte, débouchant presque sur un vote, en tout cas sur une délimitation des opinions favorables et défavorables à la désobéissance. Il faut en même temps remarquer que de telles réunions *sont* déjà la désobéissance, et constituent une infraction sinon au code de justice militaire, du moins à l'esprit de la discipline<sup>51</sup>. C'est pourquoi elles sont immédiatement suspectes aux officiers qui notent qu'un « va et vient inexplicable se faisait sous bois et des conversations à voix basse avaient lieu parmi les hommes de la compagnie<sup>52</sup> » et qui agissent pour les faire cesser. En descendant encore d'un cran, on parvient à entrer très brièvement dans le cercle des mutins à travers l'un des deux seuls récits « de l'intérieur » d'une mutinerie, celui de Louis Nicoud. Il évoque bien la double prise d'information (attaque future, autres mutineries) présidant à la désobéissance de son 60<sup>e</sup> BCP :

« Un ordre arriva de monter en ligne, ordre qui fut très mal accueilli. Le moral des poilus était très mauvais. Le bruit courait que les troupes se mutinaient et ne voulaient plus marcher. Alors, il arriva qu'après une entente clandestine au coin d'un bois, le bataillon devait refuser d'embarquer. Nous quittâmes le cantonnement et nous nous réfugiâmes dans un bois, à proximité, laissant armes et équipements dans notre cantonnement vide<sup>53</sup>. »

Les soupçons qu'attirent les réunions expliquent que le moment privilégié de la prise de décision soit généralement celui des repas, où les hommes réunis presque toujours sans leurs officiers, mais avec leurs gradés (sergents et caporaux) peuvent échanger plus librement. C'est ce que racontent plusieurs mutins du 74<sup>e</sup> RI, Dieulle (« à midi en mangeant on avait dit qu'on devait partir le soir pour ne pas aller aux tranchées »), Bouquet (« je rentrais de permission quand j'ai entendu des camarades parler du projet de partir le soir. Nous étions réunis une vingtaine, tous en parlaient ») et Petitfils : « Quand on a su que d'autres régiments s'étaient mutinés, nous avons dit "on en fera peut-être autant"<sup>54</sup>. »

Ainsi, la journée peut être consacrée à la prise d'informations, aux discussions lors des repas (la « soupe » du matin, vers 10h30, et du soir, vers 18h), aux éventuelles transmissions

---

<sup>50</sup> JM, dossier Redouté, déposition Blanc, 13 juin 1917.

<sup>51</sup> Sur ce point, les règlements britanniques sont plus complets, accordant une plus grande place aux paroles des soldats et permettant de définir les « soldats mutinés » à leur premier « murmure » contre l'autorité ou les ordres donnés : « Mutinous soldiers [...] *murmur* at authority or *mutter* words on being commanded » (Hough, *Precedents in military law*, 1855, cité par P. STANLEY, *op. cit.*, p. 136).

<sup>52</sup> *Ibid.*, rapport du lieutenant Roze, 7 juin 1917.

<sup>53</sup> L. NICOUD, *op. cit.*, p. 489.

<sup>54</sup> JM, dossier Bouquet, notes d'audience, 24 juin 1917.

de la décision aux plus petites unités concernées (les différentes compagnies et sections sont le plus souvent dispersées, point sur lequel on devra insister), avant un passage à l'action qui a généralement lieu le soir. Lors du premier incident, le 29 avril au 20<sup>e</sup> RI, le soldat Collin admet et révèle : « A la soupe on parlait qu'il ne fallait pas monter<sup>55</sup>. » De même, trois mois plus tard, au 18<sup>e</sup> BCP, le général de Cadoudal résume les résultats de l'enquête, suite à l'incident du 3 août : « Le mouvement de mutinerie [...] sans avoir été spontané semble s'être organisé rapidement, probablement après la soupe du matin. Le mot d'ordre a dû partir de la 5<sup>e</sup> Cie<sup>56</sup>. » Les débits de boisson établis ou improvisés dans les cantonnements sont des lieux également propices à la discussion. Un officier l'évoque pour le 85<sup>e</sup> RI, fin juin : « Une certaine effervescence se manifesta, particulièrement dans un café situé derrière la maison d'École où une sorte de complot se fomenta, sans doute entre 19 heures et 20 heures<sup>57</sup>. »

Il reste que le moment de la prise de décision, et surtout du passage d'une idée portée par quelques individus à un projet collectif, reste très opaque. On le voit ainsi lorsqu'un soldat finit par avouer, lors de son second interrogatoire, et par dénoncer les « vrais » coupables de la mutinerie qui a mobilisé une cinquantaine de soldats du 164<sup>e</sup> RI le 3 juin 1917 :

« J'ai décidé de vous faire connaître les vrais coupables [...] à 17 heures [...] Brémont nous a dit que les autres Compagnies du bataillon ne voulaient pas marcher, que c'était l'agent de liaison Dubois qui le lui avait dit. Brémont nous a dit qu'il fallait faire comme les autres, ne pas marcher. Il m'a envoyé avec Gomme et Leriche à la 2<sup>e</sup> section leur dire qu'il ne fallait pas marcher. [...] Je dois ajouter que vers midi trois hommes du 365<sup>e</sup> sont venus dans notre cantonnement et ont parlé avec des hommes de la 1<sup>e</sup> section ; je ne sais pas ce qu'ils ont dit, mais j'ai pensé après qu'ils étaient venus débaucher les camarades<sup>58</sup>. »

On voit la mise en place d'un petit réseau de transmission des informations, comportant quatre soldats, sans compter « ceux du 365<sup>e</sup> » qui semblent avoir joué le rôle de l'exemple à suivre. Mais on ne sait pas vraiment comment ces quatre hommes convainquent les autres d'agir, ni ce qui est décidé, en dehors de « ne pas marcher ».

On peut penser qu'ici jouent les amitiés et sociabilités antérieures, au niveau de l'escouade et de la section, les liens de camaraderie facilitant le passage collectif à l'indiscipline. Si on s'interrogera plus avant sur ce qui fait « tenir » ensemble les mutins, on peut relever dans le texte d'un officier, témoin de la mutinerie dite de « Cœuvres » du 370<sup>e</sup> RI, une des figures possibles de cette prise de décision et de cette résolution à désobéir qui se met en place :

« Dans les granges, mal éclairées, on trouvait les hommes silencieux, comme hébétés. Ils ne se levaient pas à l'arrivée des officiers et restaient figés, le front bas. Les exhortations du colonel

---

<sup>55</sup> JM, dossier Collin, interrogatoire Collin, 16 mai 1917.

<sup>56</sup> SHDT 19N305, avis du général de Cadoudal, 11 août 1917. A noter qu'il est l'un des seuls à employer le terme de « mutinerie ».

<sup>57</sup> SHDT 19N652, rapport du lieutenant-colonel Salle, 28 juin 1917

<sup>58</sup> JM, dossier Guidez, déposition Belloncle, 3 juillet 1917.



étaient sans écho. Dans ces cantonnements, un seul homme répondit sourdement : "on a promis, mon colonel" - sans qu'on pût savoir quoi, et à qui il avait "promis"<sup>59</sup>. »

Il n'est en réalité pas très compliqué de savoir quoi et à qui : les soldats se sont mutuellement promis de désobéir ensemble, et de ne pas se séparer en retournant isolément à l'obéissance, point central sur lequel on devra insister. Il s'agit cependant là d'une des mutineries les plus durables – une des seules à dépasser la durée d'une soirée ou d'une nuit – et des mieux organisées. Ailleurs, il n'est pas sûr que la décision soit aussi claire. C'est net dans le cas du 46<sup>e</sup> RA, le 18 juin, où les artilleurs, interrogés, sont en peine de dire de quelle manière la décision a été prise, et pas seulement dans un souci de « couvrir » les coupables. Celui-ci est manifeste dans la déposition du canonnier Prud'homme, employé de chemin de fer :

« Pour suivre le mouvement des camarades, il avait été entendu que nous viendrions au rassemblement sans être équipés – Qui est-ce qui vous a dit de venir non équipé ? – Plusieurs camarades dont je ne peux pas me rappeler les noms<sup>60</sup>. »

La décision semble plus incertaine et plus floue encore dans le souvenir du canonnier servant Galet, cultivateur :

« – Qui est-ce qui avait conseillé de venir au rassemblement sans équipement ? – Personne, il n'y avait pas de meneurs. – Alors, pourquoi n'êtes-vous pas venu au rassemblement en tenue de départ ? – C'est parce que c'était décidé de ne pas monter, c'était décidé sans l'être, on n'a jamais refusé de monter. Dès qu'on s'est expliqué avec le lieutenant, on est allé s'équiper et on est parti. [...] C'est dans la soirée qu'on a résolu d'aller au rassemblement sans équipement<sup>61</sup>. »

Cette action de courte durée, « décidée sans l'être », nous reste bien en partie inaccessible. Il faut pour finir insister sur la précarité des conditions dans lesquelles se décide le passage à la désobéissance. Les soldats disposent de peu de temps entre la réception des nouvelles de « remontée » (et d'indiscipline leur fournissant un exemple), et la montée en ligne. Ils n'ont aucun lieu où se réunir de manière légitime, et aucune structure existante permettant de prendre collectivement des décisions – en tout cas lorsque n'émergent pas des acteurs qui par leur personnalité, leurs capacités oratoires, leurs ressources protestataires ou simplement leur grade sont à même d'organiser les choses.

C'est ce qui ressort des rares sources évoquant les réunions où s'ébauche l'indiscipline. Le 30 mai, c'est dans un cimetière que des hommes des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> BCP tentent de se réunir. Cette même nuit, ils tentent une nouvelle réunion dans un champ de tir, à laquelle se joignent des hommes du 109<sup>e</sup> RI et 22<sup>e</sup> RAC – pas idéal pour s'entendre, se voir et délibérer<sup>62</sup>. Même

<sup>59</sup> Dr BRETONNEAU, art. cit., p. 31.

<sup>60</sup> JM, dossier Roux, déposition Prud'homme, 6 juillet 1917.

<sup>61</sup> *Ibid.*, déposition Galet, 6 juillet 1917.

<sup>62</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 176. L'obscurité n'est alors pas totale : la pleine lune a lieu six nuits plus tard, le 5 juin 1917. Merci au calendrier lunaire perpétuel de Yann Duchemin (<http://www.astrolabo.com/?p=743>). On retrouve ici un mode d'action qui est aussi, par défaut, celui de bien des grévistes à la même époque : « la

lorsque les réunions ont lieu en plein jour, il semble qu'on ne puisse pas forcément s'entendre et s'organiser, comme, au 146<sup>e</sup> RI où elle prépare la signature de pétitions. Questionné sur les noms des « meneurs », un accusé répond : « Je ne les connais pas. Je n'ai du reste aucune mémoire des noms. Et puis tout le monde parlait à la fois<sup>63</sup>. »

Les débits de boisson constituent un lieu récurrent où peut naître la discussion, débouchant sur l'indiscipline. Mais la dimension conviviale et festive des rassemblements qui s'y déroulent ne permet généralement pas la construction d'une action collective, tout au plus l'expression sonore du refus de la guerre. Au 44<sup>e</sup> BCP, la réunion de 100 chasseurs au « débit Vaudequin » est interrompue par un caporal quand l'*Internationale* retentit<sup>64</sup>. De même, Louis Barthas distingue deux temps dans la mutinerie de son 296<sup>e</sup> RI : une première manifestation de mécontentement dans un débit de boisson, qui ne débouche sur aucune décision ou action collective, suivie d'efforts d'organisation les jours suivants<sup>65</sup>.

Enfin, dans la réunion du 21<sup>e</sup> RI tenue le 5 juin et évoquée plus haut, le désordre semble également primer sur l'ordre et l'efficacité. Pour le soldat Broussas, c'est l'alcool qui explique qu'il ait eu du mal à se concentrer :

« Certains disaient qu'il fallait monter aux tranchées et d'autres disaient qu'il ne fallait pas y monter. Pour ma part j'avais bu plus qu'il ne faut. Je n'ai pas fait grande attention aux propos qui se tenaient autour de moi. Je me suis borné à dire : "Que ceux qui veulent monter aux tranchées montent et que ceux qui veulent rester restent"<sup>66</sup>. »

Mais cette difficulté à y voir clair est générale. Un autre soldat explique, de même : « Il n'y avait du reste aucun ordre dans ce rassemblement et tout le monde parlait à tort et à travers<sup>67</sup>. » Le principal accusé relate, lui aussi le relatif désordre d'une réunion où l'on voit à la fois la volonté collective de discuter de la guerre et de l'avenir immédiat, et la difficulté à le faire de manière organisée et cohérente :

« Dans la matinée il s'est répandu dans notre bivouac la nouvelle de la rébellion du 109<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> et du 370<sup>e</sup> d'Infanterie. Naturellement on a beaucoup commenté ces nouvelles qui nous étaient parvenues, je crois, par des artilleurs qui étaient bivouaqués aux environs. [...] Au moment de la soupe, ces nouvelles continuaient à faire le fond de la conversation et le bruit s'est répandu que des hommes de la 1<sup>e</sup> Cie de mitrailleuses allaient se réunir pour savoir ce qu'il y avait à faire. Un moment après je me suis dirigé vers l'endroit de la réunion : nous avons entendu plusieurs coups de sifflet et nous avons pensé que c'était un signal de rassemblement. A cette réunion il n'y avait aucune espèce d'ordre. Il n'y avait que des propos individuels et des conversations particulières. Certains émettaient l'avis qu'il ne fallait pas aller aux tranchées, et

---

réunion est souvent discrète voire clandestine », en plein air, dans des terrains vagues. Voir Stéphane SIROT, *La grève en France, Une histoire sociale*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 125.

<sup>63</sup> JM, dossier Peuron, notes d'audience, 8 juillet 1917.

<sup>64</sup> JM, dossier Simon, rapport du capitaine Avril, 14 juin 1917.

<sup>65</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 471-472.

<sup>66</sup> JM, dossier Redouté, interrogatoire Broussas, 11 juin 1917.

<sup>67</sup> *Ibid.*, déposition Mairet, 12 juin. Peut-on lire dans cet aperçu d'un témoin cultivateur la « moindre propension aux joutes verbales sans fin » du monde paysan suggérée par Érik Neveu (*op. cit.*, p. 20) ?

ils ajoutaient qu'ils ne refuseraient de marcher que si les autres en faisaient autant. Pour ma part je reconnais avoir dit que si personne ne marchait je ne marcherais pas non plus<sup>68</sup>. »

On commence à percevoir toute la difficulté d'une action collective dans un tel cadre. À l'image d'autres mobilisations, celle des mutins est particulièrement improbable. Il est net également que, dès le début, un dilemme est formulé, qui restera celui des mutins à chaque étape de l'action collective : on veut bien agir « si les autres en font autant ». Reste à savoir à quel moment ce seuil est atteint, et cette mobilisation générale réalisée. La difficulté est en tout cas renforcée par le cadre temporel et spatial de la désobéissance, dans l'urgence et l'isolement d'un site à la fois militaire et rural.

#### ***4.1.1.3 Les lieux du passage à l'acte***

Les actions collectives dont il est ici question ont lieu dans la zone de l'arrière-front, à plus ou moins grande distance des lignes. On touche ici au point peut-être le plus important pour expliquer le fait que les mutineries aient constitué des « molécules » nombreuses sans « coagulation », pour reprendre la métaphore assez juste de J.-J. Becker<sup>69</sup>. Ce cadre spatial est en effet rural et dispersé. Il n'empêche pas, on l'a vu, une intense circulation d'informations, essentiellement le fait des intermédiaires que sont les cyclistes, cuisiniers, agents de liaison, en plus des permissionnaires et des soldats isolés qui parcourent les villages, les routes et les chemins vicinaux, et marchent à travers champs et bois, souvent en quête de boisson dans ce printemps très chaud.

Mais cette circulation de nouvelles n'est pas la coprésence dans l'espace restreint de la ville où peut « gonfler » et se généraliser une manifestation ou une insurrection allant jusqu'à rassembler des dizaines ou centaines de milliers de participants. Au contraire, les unités telles que les divisions ne sont jamais disposées dans un endroit unique – très peu de localités de l'arrière-front, même vidées de l'essentiel de leurs habitants, permettraient de toute façon de loger entièrement la dizaine de milliers d'hommes qu'elles comportent. Chaque régiment dispose généralement de son lieu propre de cantonnement, lui-même divisé plus avant suivant les compagnies et les sections, comme au 370<sup>e</sup> RI où, écrit le docteur Bretonneau, « le régiment était réparti par petits groupes dans les fermes<sup>70</sup> » autour du village de Cœuvres. On le perçoit nettement à travers le plan indiquant la répartition de la 158<sup>e</sup> division, au moment de sa mutinerie, le 26 mai.

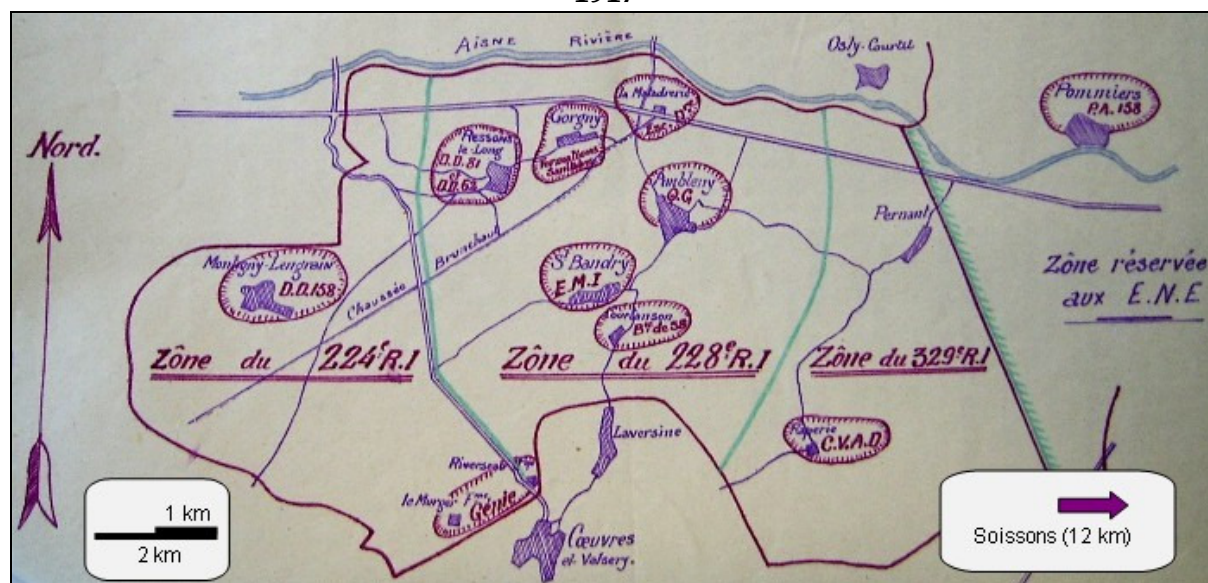
---

<sup>68</sup> *Ibid.*, déposition Redouté, 11 juin 1917.

<sup>69</sup> J.-J. BECKER, *1917... op. cit.*, p. 81.

<sup>70</sup> Dr BRETONNEAU, art. cit., p. 30.

FIG. 13 : LE CADRE RURAL DES MUTINERIES : CANTONNEMENTS DE LA 158<sup>e</sup> DI EN MAI 1917<sup>71</sup>



Si la manifestation a lieu au centre de la zone, dans le petit village d'Ambleny, là où se trouve le QG régimentaire<sup>72</sup>, les soldats qui composent la division sont en fait dispersés et répartis dans les hameaux et les fermes qui l'entourent, sur 50 km<sup>2</sup> environ, suivant des zones correspondant aux trois différents régiments. C'est cette dispersion dans un cadre rural qui rend si complexe l'action collective et son déclenchement, puisqu'il faut préalablement relier, avertir, convaincre des hommes éparpillés sur une zone importante, sans moyens de transport ni de communications.

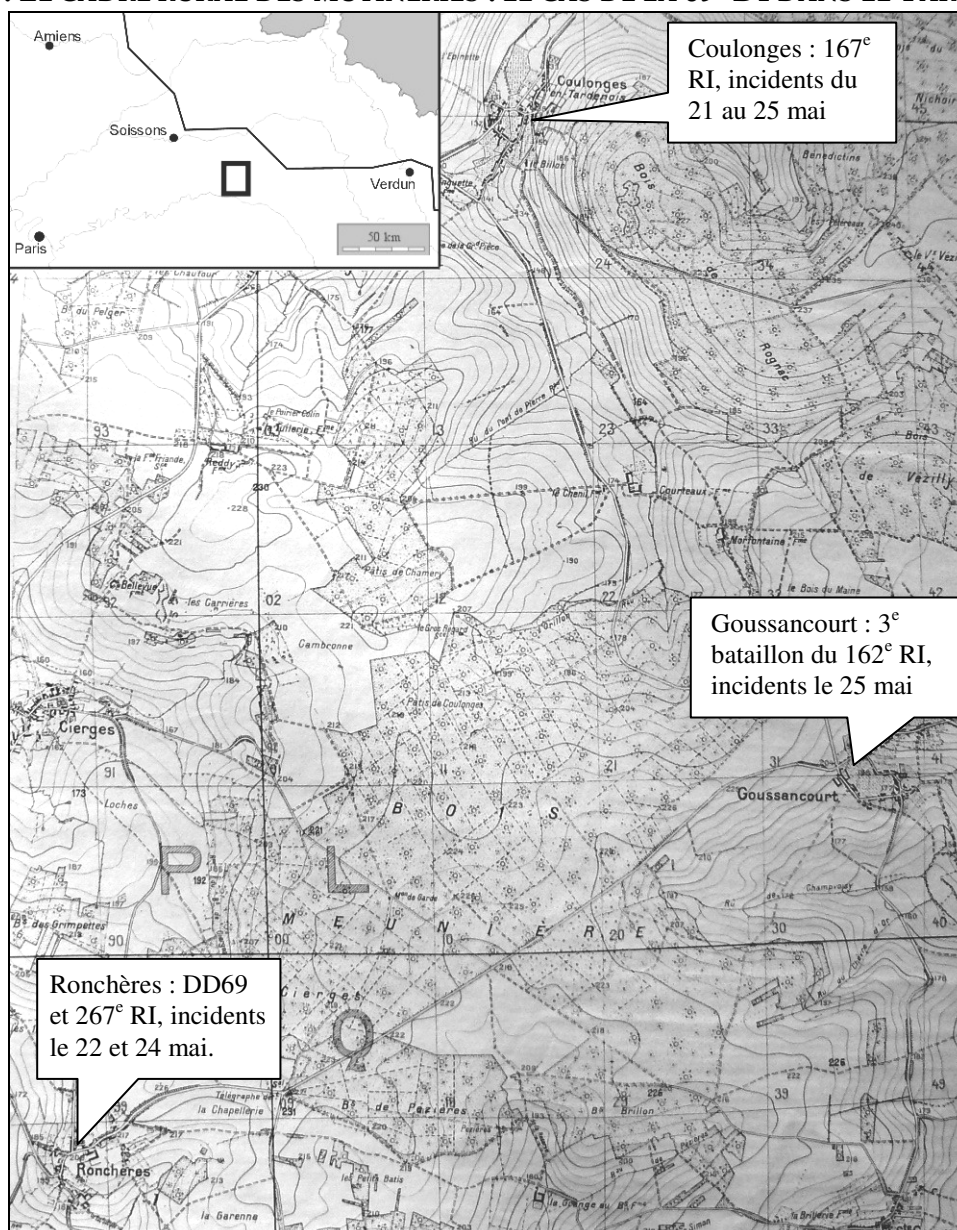
Ainsi, la désobéissance qui se déclenche à partir du 21 mai 1917 dans la 69<sup>e</sup> DI, évoquée plus haut, a pour cadre les villages du Tardenois (Aisne) de Coulonges, Goussancourt et Ronchères. Grâce aux cartes au 1:20.000 établies par l'armée durant la guerre, on peut mesurer, de même, l'isolement de ces troupes, dans la campagne de l'Aisne, à une cinquantaine de kilomètres au sud de la ligne de front, et dans un espace d'une quarantaine de kilomètres carrés qui ne comprend que des bois, des champs, des fermes isolées et de petites routes.

Trois petits villages séparés par des champs et des bois constituent le cadre de l'action collective. Durant la guerre, les bâtiments civils, maisons et fermes, sont réutilisés pour servir de logements et de cantonnements aux unités, au dépôt divisionnaire et à l'état-major divisionnaire.

<sup>71</sup> SHDT 16N1521, 3<sup>e</sup> bureau de la 158<sup>e</sup> DI, « stationnement de la DI à partir du 19 mai » (détail). Les « ENE » sont les éléments non endivisionnés.

<sup>72</sup> Voir *infra*, § 4.3.1.1 pour une analyse de cette « manifestation ».

FIG. 14 : LE CADRE RURAL DES MUTINERIES : LE CAS DE LA 69<sup>e</sup> DI DANS LE TARDENOIS<sup>73</sup>



Il s'y ajoute des baraques provisoires. Entre les deux principaux foyers de l'indiscipline, Coulonges (soir du 21 mai, 162<sup>e</sup> RI) et Ronchères (22 mai, dépôt divisionnaire), il faut parcourir 9 km à pied par de petites routes, environ 7 à travers la campagne (1h30 à 2h de marche par trajet), ce que font malgré tout des « émissaires » du 162<sup>e</sup> au matin du 22 mai, tandis que plus à l'est Goussancourt connaît un autre incident le 25 mai<sup>74</sup>.

Les mutineries de 1917 diffèrent donc profondément des grandes mutineries navales qui surviennent en Allemagne durant la guerre, à Kiel et Wilhelmshaven, où les rues et places des ports, et leur population, permettent aux marins révolutionnaires de dépasser le

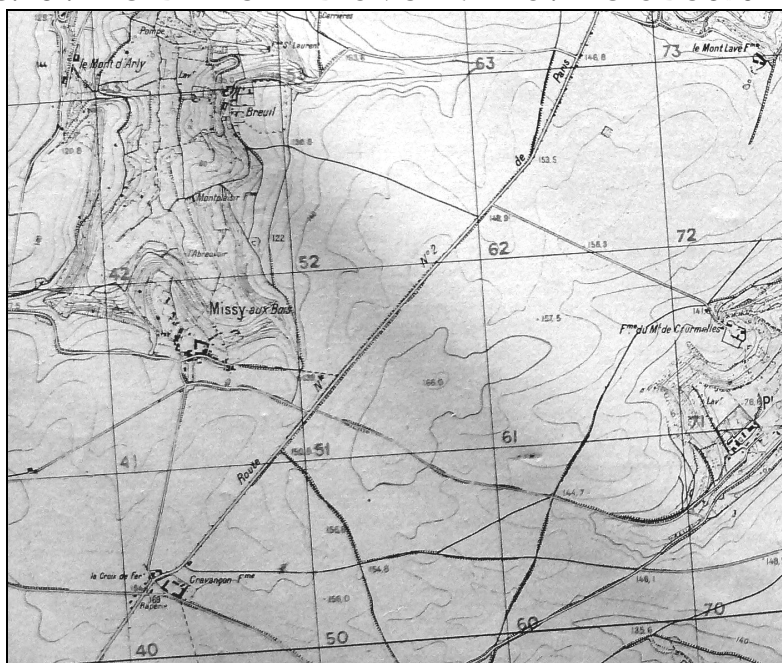
<sup>73</sup> Détail du plan directeur de la guerre, BNF, département des cartes et plans, GeBB148 (132). Échelle de l'original 1:20.000 ; échelle graphique : chacun des carrés qui divisent la carte à 1 km de côté.

<sup>74</sup> Voir D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 75, et *supra*, § 3.1.

confinement et l'isolement de leurs navires, en 1917 et surtout en 1918. Les marins peuvent ainsi se réunir dans un local syndical de Kiel, le 1<sup>er</sup> novembre 1918, et opérer un lien avec les militants locaux de l'USPD et du SPD, aboutissant à de grandes manifestations, et à une prise de contrôle effective de la ville le 4, malgré la répression<sup>75</sup>. À l'inverse, les mutins français restent isolés, en milieu rural. Ils n'ont généralement *nulle part où aller*, point sur lequel on doit insister. Leur refus d'aller aux tranchées ne leur fournit pas pour autant une alternative réaliste ni une direction possible – en dehors des tentatives pour gagner Paris dont on a vu comment elles étaient promptement contrecarrées.

Dans la plupart des cas, les mutins sont contraints de demeurer dans la zone de l'arrière-front, même lorsqu'ils s'installent ou tentent de s'installer dans la désobéissance. Les mutins du 370<sup>e</sup> RI, rendus célèbres par Jolinon, se réfugient ainsi sans réelles perspectives d'avenir dans le petit village de Missy-aux-Bois, le 3 juin. Voyons, de même, ce qu'est à l'époque Missy-aux-Bois, à travers une carte (fig. 15).

FIG. 15 : LE CADRE RURAL DES MUTINERIES : LE CAS DU 370<sup>e</sup> RI À MISSY-AUX-BOIS<sup>76</sup>



De nouveau, il s'agit d'une petite localité, pas complètement isolée (on est à dix kilomètres de Soissons), mais où les mutins se trouvent rapidement enfermés et sans

<sup>75</sup> Voir, en français, Pierre JARDIN, *Aux racines du mal. 1918 le déni de défaite*, Paris, Tallandier, 2005, p. 378-381. Notons que les marins mutinés sont initialement très peu nombreux (même si les chiffres varient suivant les récits, les mutins actifs semblent être moins d'une centaine) mais que leur contexte d'action leur offre des possibilités de généralisation et d'extension bien plus larges que celui des combattants français. À noter également que dans une mutinerie navale, la désobéissance de quelques hommes aux fonctions décisives (les chauffeurs des chaudières du navire *Friedrich der Grosse*, par exemple, qui refusent de pousser les feux) a des conséquences d'ampleur (p. 380).

<sup>76</sup> Détail du plan directeur de la guerre, BNF, département des cartes et plans, GeBB148 (104). Échelle de l'original 1:20.000 ; échelle graphique : chacun des carrés qui divisent la carte a 1 km de côté.

possibilité d'étendre leur mouvement. Ils l'ont rejoint après des tentatives avortées de prendre la route de Villers-Cotterêts, où ils ont été arrêtés par des officiers. Ils n'ont nulle part où aller. Denis Rolland cite une lettre frappante d'un des mutins, écrite dans le village alors cerné par une brigade de cavalerie, révélant aussi bien sa détermination à refuser le conflit et tenter de le faire cesser que l'absence de perspective et de destination claire des soldats entrés en dissidence :

« Depuis le 2 juin nous avons quitté le régiment, le cafard nous a pris et nous sommes partis 500 hommes ; nous mangeons très péniblement et marchons comme des gens qui ne veulent plus la guerre et réclamons la paix. [...] L'argent que tu dois m'envoyer chaque jour de paye, mets-le de côté, car je fais des dettes et il faudra que je les rembourse si par hasard on rejoint le régiment, chose qu'il faudra s'attendre, car nous ne pourrons pas vivre éternellement comme ceci. Ma plus grande pensée est de te rejoindre au plus vite. Ah tu peux croire que c'est une bonne vie : vie de chemineau, vie tranquille et campement en plein air<sup>77</sup>. »

Les mutins sont assimilés aux vagabonds, davantage qu'à des grévistes ou des révolutionnaires ; le refus, sans avenir lisible, est contraint par le manque de vivres (les soldats parlementent même avec un inspecteur de la sûreté venu à leur rencontre et lui demandent du pain). La résignation qui transparaît de ce courrier nous semble être un exemple fort d'intériorisation, par un soldat désobéissant, de sa situation militaire et de l'absence de choix qui lui est inhérente, malgré une détermination à lutter contre la guerre et à « rejoindre » son épouse.

Cet isolement dans un cadre rural peu propice à une action collective efficace prive celle-ci de buts clairs en dehors du but important et négatif de ne pas aller aux tranchées. Cela explique, lors des mutineries, les efforts très intenses déployés pour relier entre eux les différents éléments d'une unité, que l'on a commencé à rencontrer et que l'on va étudier en détail, ainsi que le souci de manifester pour occuper au mieux l'espace, le parcourir et « toucher » ainsi l'ensemble des hommes pouvant l'être, en traversant tout l'espace potentiellement concerné par l'indiscipline. On le verra, les mutineries connaissent peut-être moins des « manifestations », en ce sens, que des liaisons effectuées entre les différents lieux où se trouvent les unités.

Le choix de la désobéissance dans la zone de l'arrière-front peut donc apparaître comme un obstacle important à la mobilisation des mutins ; pourtant, comme l'expliquent nombre d'entre eux, il relève du moindre mal. Le type de désobéissance collective et revendicative qu'ils adoptent ne peut en effet avoir lieu aux tranchées – lieu et situation qu'ils souhaitent de toute façon éviter, et dont la crainte ou le rejet motivent leurs actes. Le soldat Monin invite des soldats du 233<sup>e</sup> RI à la désobéissance en ces termes :

---

<sup>77</sup> Mutin du 370<sup>e</sup> RI cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 205.

« En avez-vous assez les amis, il faut arrêter, et pour cela c'est nous qui devons en finir, profitons de ce petit village parce qu'en première ligne nous ne pourrons rien faire. Ici il n'y a que deux gendarmes on les fera sauter<sup>78</sup>. »

La faiblesse de la surveillance n'est pas seule en cause : c'est bien l'idée qu'en première ligne « rien » n'est possible qui explique cette volonté d'agir avant de s'y rendre. À l'inverse, le récit de M. Digo au 146<sup>e</sup> RI, sergent qui « sonde » d'autres soldats quant à la possibilité de désobéir une fois aux tranchées, que son bataillon doit regagner le soir du 25 mai, montre la nécessité de désobéir avant d'être en ligne :

« Dans la journée, j'ai pu joindre quelques camarades de la 9<sup>e</sup> à qui j'ai signalé la difficulté d'un mouvement, qu'aucune unité engagée n'a tenté à ce jour : toutes les mutineries connues s'étant déclenchées dans des cantonnements d'arrière<sup>79</sup>. »

Cette même idée se retrouve dans la lettre que le soldat Missiam a tenté de lire à ses camarades du 4<sup>e</sup> BCP avant d'être arrêté, et qui souligne la menace pesant sur eux :

« Camarades de la 11<sup>e</sup> Division, la Division doit remonter en ligne seule pour le 20<sup>e</sup> Corps d'Armée, en réserve du 33<sup>e</sup> Corps. Elle doit attaquer le Chemin des Dames. Il a fallu 6 mois pour préparer une offensive qui a piteusement échoué dans le sang de nos frères d'armes. Il est donc impossible qu'une attaque partielle et préparée en beaucoup moins de temps réussisse. On nous conduit donc au massacre. Notre devoir est de refuser, ce n'est pas quand nous serons là-haut qu'il faudra réclamer, c'est avant de partir<sup>80</sup>. »

On voit au passage que le refus est légitimé et construit comme un « devoir », et référé à l'échec du 16 avril qui annonce le « massacre » à venir. On voit surtout que c'est bien avant de partir aux tranchées que la protestation collective semble la plus efficace, afin non de « refuser de sortir » pour une attaque comme cela avait pu être le cas depuis 1914, mais bien d'empêcher celle-ci voire la continuation du conflit. De même, au 18<sup>e</sup> RI, qui se mutine le 27 mai à Villers-sur-Fère, l'enquête fait ressortir la dimension de choix tactique de la désobéissance dans ce lieu éloigné du front d'une quarantaine de kilomètres. Interrogé, le maire de Villers entend dans un café des hommes discuter vers 18 heures :

« Ils disaient parlant de leur départ pour les tranchées qu'ils ne monteraient pas, qu'ils ne prendraient pas les armes, qu'au besoin ils les rendraient inutilisables, qu'ils préféreraient faire rébellion à Villers plutôt qu'à Beurieux [sur l'Aisne, à quelques kilomètres du front] car à Beurieux il serait trop tard et qu'on pourrait bien leur tirer dans le dos. Ils ajoutaient qu'il fallait conserver soigneusement ses armes et ses munitions qu'au besoin elles serviraient<sup>81</sup>. »

Il y a bien ici un « savoir social » de la révolte (A. Farge et J. Revel<sup>82</sup>) qui se déploie en même temps que s'improvise l'action. Il faut aussi noter que ces refus d'embarquer (en arrière des lignes et non à l'arrière) ne sont pas pour cela moins graves ou plus modérés que les refus d'attaquer et de « sortir » qui avaient pu survenir dans le passé. On peut même soutenir qu'en

<sup>78</sup> JM, dossier Monin, déposition du sergent Ridez, 6 juin 1917.

<sup>79</sup> M. DIGO, *op. cit.*, p. 176. La position de l'auteur n'est pas claire dans ce récit : s'agit-il de préparer ou de prévenir la mutinerie ? Cf. Annexe 4A.

<sup>80</sup> JM, dossier Missiam, procès-verbal de déclaration de Missiam, 6 juin 1917.

<sup>81</sup> JM, dossier Cordonnier, rapport (anonyme) du commissaire rapporteur, 5 juin 1917.

<sup>82</sup> A. FARGE et J. REVEL, *op. cit.*, p. 68.



refusant de se rendre aux tranchées, les soldats passés à la désobéissance franchissent une étape dans le refus de la guerre, de l'activité guerrière en 1914-1918, dans sa dimension fondamentale qui est la présence aux tranchées, en « secteur ».

Du cadre spatial choisi – par défaut – pour l'indiscipline découle une logique temporelle. Il faut agir avant d'être aux tranchées, donc avant l'embarquement ou le départ à pied. Les soldats disposent de peu de temps pour décider du refus : ce peut être dès le moment où l'ordre est donné, ou après une journée de délibération dans les lieux de sociabilité de l'arrière-front. Mais dans l'urgence des moments où se décide l'action collective apparaissent des désaccords. Ils commencent à nous renseigner sur l'identité et les mobiles des mutins, et de ceux qui ne veulent pas le devenir.

## 4.1.2 Hésitations et oppositions

La désobéissance ne fait pas l'unanimité parmi les combattants, même avant d'être condamnée et réprimée. Au moment même du passage à l'acte, lorsqu'il faut franchir le pas de la désobéissance collective, des hésitations et des oppositions se perçoivent ou se manifestent. Pour les expliquer, il faut prendre en compte la force des mécanismes assurant l'obéissance jusque dans la crise de discipline, le coût perçu et pressenti de cette indiscipline, mais aussi les dispositions culturelles, politiques et sociales de ceux qui refusent d'y prendre part – et qui montrent que celle-ci n'est peut-être pas le fait de tous les soldats. Le sens de la mutinerie est aussi éclairé par l'identité de ceux qui, dès l'origine, ne veulent pas y participer.

### 4.1.2.1 L'obéissance intériorisée : « *Ils ne doivent pas agir ainsi* »

Certaines réticences s'expliquent naturellement par la maladresse des incitateurs à la révolte – lorsqu'ils se révèlent ivres, agressifs ou inutilement provocateurs, ils ne parviennent guère à entraîner avec eux des soldats dans l'indiscipline. Ainsi, lorsque le soldat Monin du 201<sup>e</sup> RI cherche à entraîner dans l'indiscipline des hommes du 233<sup>e</sup>, il a le tort d'employer des paroles menaçantes et violentes, ce que raconte un témoin :

« [Monin dit :] "Si j'étais officier, je vous en ferais tellement pisser le sang que vous crieriez vite assez", à ces mots un des hommes du 233<sup>e</sup> a voulu frapper ce caporal, qui a dû partir<sup>83</sup>. »

L'obéissance maintenue n'a rien, ici, d'idéologiquement motivé : elle procède de l'esprit de corps (qui tolère mal les provocations venues d'une autre unité) et du rapport de forces. Mais d'autres combattants font savoir qu'il leur paraît, plus profondément, inacceptable de passer à la désobéissance collective.

---

<sup>83</sup> JM, dossier Monin, déposition du soldat Dupont, 6 juin 1917.

Ainsi, on perçoit toute la force des *habitus* de devoir et de « conscience professionnelle » au cœur de l'activité guerrière lorsqu'un soldat du 298<sup>e</sup> RI explique pourquoi il s'est tenu loin de la mutinerie, qui a pourtant rassemblé plus de mille signatures sur une pétition, dans une lettre où il relate l'arrestation des mutins qui ont manifesté et signé : « Pour moi je me tiens à l'écart de tout cela, ce n'est pas dans le métier militaire que l'on doit faire entendre la moindre réclamation enfin tout cela est bien ennuyeux<sup>84</sup>. » Alors que les évolutions politiques, sociales et juridiques depuis mi-1915 ont permis, justement, à un grand nombre de combattants de faire entendre des « réclamations », au sujet des permissions en particulier, d'autres, comme ce soldat, ne conçoivent toujours pas qu'une telle chose soit possible, surtout dans l'illégalité.

On relève au passage un motif que l'on retrouvera, l'idée de la désobéissance comme bien « ennuyeuse » ou « malheureuse » même pour ceux qui n'y participent pas, et qui peuvent craindre d'en subir malgré tout les coûts (surveillance accrue, exercices supplémentaires, punitions arbitraires, déshonneur...) – à la manière, également, des usagers confrontés à une grève qui en perçoivent les désagréments sans forcément s'intéresser à ses motifs. Si peu de soldats l'ont expliqué aussi ouvertement, il est possible que de telles façons de penser soient assez répandues chez tous ceux qui durant les mutineries restent silencieux et « à l'écart » des manifestations et des désobéissances, sans pour autant s'y opposer<sup>85</sup>. Cette volonté de ne pas passer à la désobéissance, et de continuer à faire son devoir, se lit aussi dans une lettre contrôlée au 170<sup>e</sup> RI, début juin :

« Il ne faut pas faire la forte tête parce que souvent on se croit de bien faire et on fait mal il faut d'abord faire son devoir c'est l'essentiel<sup>86</sup>. »

Au devoir s'oppose la peur de « mal faire » et de passer pour une « forte tête » – le terme peut alors désigner les soldats régulièrement indisciplinés, habitués à protester, souvent punis, auxquels on ne veut pas s'associer. Cela n'implique pas nécessairement que l'on ne partage pas leurs buts et la volonté que s'arrête le combat, mais indique que le mode d'action choisi – illégal, risqué, voyant – n'est pas considéré comme légitime ou acceptable. On lit clairement cette distinction dans une autre lettre, émanant, elle, du 274<sup>e</sup> RI de la 5<sup>e</sup> DI :

« Moi je dis que c'est un drôle de procédé ; ils ne doivent pas agir ainsi, ce n'est pas cela. Il est un fait que nous en avons tous assez<sup>87</sup>. »

Si la fin de la guerre est l'horizon partagé, même pour des soldats qui viennent d'un long repos comme ce dernier, et si tous ou presque en ont « assez », tout n'est pas permis et

<sup>84</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>85</sup> Cf. *infra*, § 6.3.2, pour les réactions aux lendemains de l'indiscipline.

<sup>86</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 170<sup>e</sup> DI, 4 juin 1917.

<sup>87</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 274<sup>e</sup> RI, 15 juin 1917.

légitime : « Ils ne doivent pas agir ainsi. » Le « procédé » de la désobéissance collective, s'il est devenu *envisageable* tant les exemples d'autres mutineries sont connus et commentés, ne paraît pas un choix *acceptable* à tous les soldats. C'est d'autant plus vrai pour certains d'entre eux qui sont échaudés par des expériences antérieures de désobéissance, passés pour cela en Conseil de Guerre, et refusant dès lors de s'associer aux actions collectives risquées des mutineries. Ainsi, lors de la désobéissance du 46<sup>e</sup> RA, un soldat qui est dans le civil mécanicien ajusteur à Saint-Denis explique aux enquêteurs pourquoi il a pris soin de ne pas se « mouiller » :

« Déjà, avant la soupe j'avais entendu dire que certains hommes voulaient avoir une explication avec le lieutenant pour savoir pourquoi on remontait en ligne alors que le Général avait promis du repos. Moi je n'ai pas voulu me mêler de cela. [...] Je suis déjà très repéré par ma situation ayant été condamné à mort pour voies de fait par un Conseil de Guerre je ne voulais pas risquer de me faire prendre dans cette affaire-là<sup>88</sup>. »

La réticence s'explique d'autant mieux qu'il ne s'agit pas d'une petite condamnation : selon toute vraisemblance elle a été commuée, mais l'artilleur sent qu'elle pourrait être réactivée ou renouvelée en cas de participation voyante à une nouvelle « affaire ». À cette expérience antérieure, on voudrait ajouter, sans pouvoir encore la prouver dans ce cas précis, l'hypothèse d'une identité sociale surveillée et stigmatisée : les ouvriers, peu nombreux, sont l'objet de discours et de représentations défavorables dans l'univers du front, et peuvent être soupçonnés d'y attiser l'indiscipline, ce que montrent amplement les questions posées aux suspects sur leur « appartenance à un syndicat »<sup>89</sup>.

Un autre soldat condamné avant les mutineries va lui aussi prendre soin de se tenir à l'écart, puisqu'il est sous l'effet d'une condamnation à 10 ans de détention pour désertion, qu'il n'effectue pas conformément à l'habitude prise de renvoyer au front les condamnés afin de ne pas donner de prime à la désobéissance : « L'exécution de cette peine ayant été suspendue, je ne tenais nullement à me faire remarquer et à me mêler au groupe des manifestants<sup>90</sup>. » Pour ces soldats déjà passés en justice militaire, le coût de l'indiscipline n'est pas une chose abstraite ou imaginaire. Ils se savent plus surveillés et exposés, et refusent de participer à la désobéissance, moins par désaccord que pour ne pas « se faire prendre » ou « se faire remarquer » comme ils le confient très franchement. Cette logique suivant laquelle des soldats déjà condamnés évitent de participer aux désobéissances collectives n'est

---

<sup>88</sup> JM, dossier Roux, déposition Martin, 10 juillet 1917.

<sup>89</sup> Ainsi ces déclarations en réponse à des questions des enquêteurs lors de deux procédures : « Dans la vie civile j'ai toujours eu une conduite d'honnête homme, je n'ai eu aucune condamnation et n'ai fréquenté aucun syndicat. » (JM, dossier Monin, déposition de celui-ci le 6 juin 1917) ; « Je suis tout à fait étranger à toutes les questions de grèves ou de syndicat, étant cultivateur. » (JM, dossier Badoizel, déposition de celui-ci le 17 juin 1917).

<sup>90</sup> JM, dossier Lamarque, interrogatoire Didier, 6 juillet 1917.

cependant pas absolue, et on doit la tempérer par la présence, qu'on vient de voir, de soldats attachés au « devoir », n'ayant jamais désobéi et ne pouvant l'envisager. Aussi, il sera intéressant de s'interroger sur la proportion des mutins déjà passés devant la Justice militaire, dans la mesure où, en l'état, on peut aussi bien imaginer que celle-ci soit plus faible que la normale (les soldats déjà condamnés ne voulant pas se faire repérer), ou plus forte (ceux qui ont l'expérience d'une transgression les ayant conduit au Conseil de Guerre auraient déjà franchi un pas resté inacceptable pour d'autres, et seraient plus à même de le faire de nouveau).

On reviendra en détail sur la manière dont les coûts et les risques de l'indiscipline sont perçus par les soldats, et surtout rappelés par les officiers. Il importe d'avoir cette dimension présente à l'esprit : désobéir est risqué en 1914-1918, et chacun le sait. On voit en tout cas que la question de la participation ou non aux mutineries dépasse la trop simple alternative du patriotisme et du pacifisme, et que l'obéissance peut avoir des explications multiples et loin d'être toujours idéologiquement motivées. On doit pourtant faire une part aux représentations et aux imaginaires politiques dans l'analyse, tout en les rapportant à des situations sociales.

#### ***4.1.2.2 Le sens du conflit maintenu, la crainte de la « révolution »***

Il arrive que ceux qui ne participent pas aux mutineries, et quelquefois les condamnent, explicitent les raisons de leur refus (du refus). On voit alors que des combattants peuvent partager et intérioriser les thèmes et les motifs du discours dominant, exprimant leur volonté de prolonger la guerre jusqu'à la victoire sur les « boches ». Mais on perçoit aussi, dans ces prises de position la crainte du désordre révolutionnaire que pourraient amener les mutineries, signe que la ligne de partage patriotique est également sociale.

Un premier type de refus, singulier, et dont on n'a rencontré qu'un exemple, est le fait d'un soldat engagé volontaire. Au cours de la même mutinerie du 46<sup>e</sup> RA, où un ouvrier déjà condamné à mort n'a pas voulu se faire remarquer en participant à l'indiscipline, le canonnier Leduc fait savoir pourquoi lui non plus ne s'associera pas à la désobéissance :

« Leduc a manifesté son intention de monter en disant "Moi je suis engagé volontaire, je dois faire mon devoir personne ne m'empêchera de monter." Gros [l'un des mutins] l'a pris à partie en le traitant de lâche<sup>91</sup>. »

Interrogé, Leduc confirme, explique les termes dans lesquels il conçoit ce « devoir », et expose son comportement lors de la mutinerie :

« Moi j'ai dit qu'étant engagé volontaire je ne pouvais pas disposer de ma parole et que j'irais jusqu'au bout. [...] beaucoup ont répondu qu'ils ne marcheraient pas. [...] Sachant qu'une

---

<sup>91</sup> JM, dossier Gros, procès-verbal de déposition du maréchal des logis Guillaume, 4 juillet 1917. À noter, le renversement des valeurs quand l'obéissance est désignée comme « lâcheté » (cf. *infra*, §5.2.2).

manifestation était probable, j'avais préféré rester à l'écart, j'étais allé dans le bas du village<sup>92</sup>. »

Sans en faire un modèle – on trouve des engagés volontaires parmi les mutins, et on sait que ce statut peut avoir plusieurs sens<sup>93</sup> – cet exemple conduit à mesurer le poids des attitudes et expériences antérieures lors des mutineries, lorsque le premier engagement, ici, conduit un soldat à l'écart de l'action collective parce que sa « parole » a été donnée. On voit clairement dans ce cas la manière dont la logique de situation de l'indiscipline qui se déclenche rencontre la disposition contraire d'un acteur et la fait jouer, débouchant sur sa non-participation à l'action collective<sup>94</sup>. On relève aussi que son identité ne le conduit pas à une confrontation avec les mutins, et que le « devoir » n'est pas directement rapporté à un discours sur la « patrie ».

En complément, on trouve aussi lors des mutineries quelques refus explicitement motivés par le patriotisme. Au 162<sup>e</sup> RI, l'aspirant Georges Cuvier explique pourquoi, malgré sa lassitude de la guerre, il ne rejoint pas la désobéissance, dans des termes caractéristiques des représentations patriotiques de l'époque, mais aussi d'une position sociale dominante :

« Non vraiment, je ne trouve pas qu'on doive perdre d'un coup tant d'efforts faits de plein gré jusqu'ici, plier ainsi devant le Boche envahisseur. L'avenir qui s'ouvrirait alors serait, je le pressens, bien autrement sinistre ! Et je pense, oui vraiment je pense à notre culture française, que jetterait bas l'écroulement de nos volontés<sup>95</sup>. »

On remarque à la fois l'idée que l'effort jusqu'ici a été accompli de « plein gré » par la « volonté », typique des représentations d'une action volontaire ou d'un sacrifice conscient qui imprègne les élites politiques et sociales des principaux pays belligérants, et qui, attribuée de manière incontrôlée à l'ensemble des populations, a pu faire croire à leur « consentement »<sup>96</sup>. Cette appartenance aux élites est surtout signalée par l'attention à la « culture » française comme enjeu du conflit. On ne multiplie pas ici les témoignages d'officiers comme ce dernier hostiles ou réticents aux mutineries, très nombreux, et on verra au chapitre suivant leurs jugements en même temps que leurs efforts pour juguler la désobéissance.

Cela permet en tout cas de vérifier combien les représentations antérieures jouent lors de l'événement, où elles servent de grille de lecture aux individus les plus motivés, disposant

---

<sup>92</sup> *Ibid.*, déposition Leduc, 7 juillet 1917.

<sup>93</sup> Cf les travaux de P. BOULANGER, J. MAURIN et F. ROUSSEAU cités chap. 1, note 28 ; parmi les engagés volontaires, citons Roger Meyer au 31<sup>e</sup> BCP qui tente d'organiser une manifestation le 11 juin (JM, dossier Meyer).

<sup>94</sup> Cf. P. FAVRE, « Nécessaire mais non suffisante... », art. cit.

<sup>95</sup> G. CUVIER, art. cit., p. 312.

<sup>96</sup> Cf. pour l'Italie Stéfanie PREZIOSO, « Obéir pour mieux désobéir ? Les volontaires italiens dans la Première Guerre mondiale », in A. LOEZ et N. MARIOT (dir.), *Obéir/désobéir... op. cit.*, p. 251-265, et pour le cas français, à travers Robert Hertz, R. CAZALS, « Non on ne peut pas dire... », art. cit.

des visions de la guerre les plus construites. C'est ainsi le cas de la religion chrétienne, qui fournit un cadre d'interprétation (et de désapprobation) des mutineries très net pour un soldat du 21<sup>e</sup> RI, qui se confie dans une lettre :

« Il y avait eu quelques cas d'indiscipline dans un régiment qui marche avec nous, dix des condamnés dont 3 à mort, encore autant qui s'ajouteront aux victimes de cette guerre. Parmi ces condamnés, il y en a qui étaient des braves, mais, que veux-tu, quelquefois l'entraînement, les chagrins ignorés de famille, les injustices, la lassitude, ils sont à plaindre, et cependant, il fallait bien réprimer cette indiscipline, les boches sont toujours en France. Les auteurs de cette guerre sont coupables, pour nous catholiques, c'est une punition de Dieu. Acceptons les épreuves avec patience, offrons nos maux à Dieu, et, en faisant notre devoir, attendons avec confiance, les événements qu'il nous prépare<sup>97</sup>. »

La condamnation de l'indiscipline et la justification de la répression s'accompagnent d'un pardon chrétien pour ceux qui en sont « victimes » et qui sont à « plaindre », tandis que leurs actes ne sont pas rapportés à des convictions politiques mais à un égarement personnel. La « patience » et le « devoir » sont indiscutables tant que les « boches » sont en France.

Ce dernier élément est repris par d'autres soldats qui expriment leur patriotisme de manière moins construite, et plus concrètement reliée à la situation d'invasion, comme au 20<sup>e</sup> BCP qui connaît pourtant un début de mutinerie, et où un soldat écrit à sa famille :

« Ça va très mal : des troupes sont passées chantant l'*Internationale* pas besoin de te dire que cela a fait des chuchotements parmi nous, mais nous resterons tranquilles ou ce serait les boches à Lunéville nous tirant dans le dos<sup>98</sup>. »

On a sans doute affaire ici à un soldat originaire de cette ville-frontière de Lorraine brièvement occupée en 1914, et pour qui la désobéissance semble avoir un enjeu direct, familial et personnel, immédiatement lisible. C'est pourquoi il pourra être intéressant de poser la question de l'origine géographique des mutins. De même, un soldat du 129<sup>e</sup> RI exprime sa volonté de continuer la guerre, en opposant guerre étrangère et guerre civile, à laquelle il associe la mutinerie, qui lui paraît dès lors inenvisageable : « Tu sais que je ne manquerai jamais à mon devoir de soldat je veux bien faire la guerre aux boches mais non aux français<sup>99</sup>. »

Cette perception des mutineries comme affrontement ou comme désordre joué, comme on va le voir, un grand rôle. Il convient pour l'instant de noter que la période de la crise de discipline voit bien l'expression, à côté d'un refus de la guerre sonore, massif et pour la première fois possible, de représentations patriotiques maintenues ou réactivées. Bien qu'aucune réelle quantification ne soit possible, elles sont nettement minoritaires sur la scène des mutineries, là où se font entendre slogans, cris et chansons. Aucune *Marseillaise*, par

<sup>97</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 21<sup>e</sup> RI, 19 juin 1917.

<sup>98</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 20<sup>e</sup> BCP, 3 juin 1917.

<sup>99</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

exemple, ne s'oppose jamais à l'*Internationale* lors des manifestations<sup>100</sup>. On peut toutefois compter les graffiti protestataires apparus sur les trains de permissionnaires en juin-juillet : sur 189 inscriptions relevées, 9 sont de nature patriotique, soit 5% environ<sup>101</sup>.

On y retrouve les différents stéréotypes qui font de l'Allemand un ennemi : la dénonciation d'un système militariste menant au combat des masses dociles (« L'Allemagne est peuplée d'imbéciles qui se font tuer pour leurs bandits », 15 juillet), celle d'un despote qui a voulu la guerre (« Guillaume, il nous faut ta peau », 27 juin), celle enfin d'un peuple ou d'une « race » tout entiers (« à bas les boches on doit les supprimer de l'Europe », 14 juillet). Surtout, on trouve des soldats pour qui les représentations cristallisées à l'été 1914 sont, sinon inchangées, du moins mobilisées dans le contexte de l'indiscipline afin de réaffirmer les enjeux du conflit. Ainsi, il est remarquable que durant les mutineries, on trouve des inscriptions qui reprennent le thème des « atrocités allemandes » : « Les soldats boches sont des assassins des femmes et des enfants. Des représailles! » ; « Pas de quartier aux barbares boches » (4 et 15 juillet). J. Horne et A. Kramer ont montré que ce thème mobilisateur avait été peu à peu érodé au cours de la guerre. Si la difficulté de « maintenir la signification de 1914 » est réelle, ces thèmes restent un recours pour quelques individus dans une situation extrême, lorsqu'il faut tenter de justifier le retour ou la fidélité à la discipline<sup>102</sup>. De plus, on trouve sur ces trains un rappel à la simple ténacité, dans les mots simples de l'ordre du jour célèbre de Pétain le 10 avril 1916 : « On les aura quand on voudra, les sales boches » (10 juillet).

On se gardera de tirer des conclusions trop tranchées, dans un sens ou dans un autre, de ces inscriptions minoritaires contredisant les plus nombreux « à bas la guerre » (30 occurrences, 16% du total). Il est évident qu'elles viennent de soldats refusant l'indiscipline, et partageant la vision du conflit définie dès le début de la guerre dans les discours dominants. La période des mutineries ne les voit jamais agir contre les mutins, tout au plus confier à des proches ou à leurs officiers (ou à la paroi d'un wagon) leur désapprobation. Si les mutins ne sont pas la minorité minuscule que les tentatives de comptage suggèrent, les mutineries révèlent effectivement que tous n'ont pas les mêmes visions du conflit et des attitudes à y

---

<sup>100</sup> En dehors du cas particulier du 14 juillet où c'est le sens festif au moins autant que patriotique qui fait qu'elle est entonnée par des soldats ivres et indisciplinés du 141<sup>e</sup> RI qui chantent aussi l'*Internationale* (JM, dossier Robert).

<sup>101</sup> A. LOEZ, « Mots... », art. cit. Les inscriptions sont notées sur des comptes-rendus des inspecteurs des chemins de fer, conservés au SHDT, 16N1522 et 1523. Les citations qui suivent, signalées par IF (inscription ferroviaire), accompagnées de la date, renvoient à ces cartons.

<sup>102</sup> J. HORNE et A. KRAMER, *op. cit.*, « Sustaining the meaning of 1914 », p. 317 sq.

tenir ni les mêmes dispositions à l'indiscipline ; en ce sens elles sont bien un événement « clivant ».

Elles le sont surtout par leur nature perçue comme menaçante pour l'ordre social. Alors que les mutins sont nombreux à crier « Vive la Révolution » et à concevoir ainsi leur action, alors que le vocabulaire anarchiste et socialiste fait une spectaculaire réapparition, des combattants se défient d'une action collective qui leur semble déstabilisatrice et subversive. C'est le cas d'un soldat du 129<sup>e</sup> RI qui ne partage pas la désobéissance ayant éclaté dans sa division, composée de soldats majoritairement normands, partagée entre urbains et ruraux. Il est net que c'est sa position sociale de propriétaire rural, autant, sinon plus que son patriotisme face aux « boches », qui lui fait condamner la « panique » :

« J'ai une bien triste nouvelle à t'apprendre à ma rentrée de permission tous les camarades du 129<sup>e</sup> ons manifesté pour la paix, ils ont refusé de prendre les lignes. C'est presque un refus puisque ils ont manifesté le jour de monter. Mais ils n'ont pas réussi à lancer la panique bien heureusement car les boches nous auraient sauté dessus vivement delors que j'ai vu cela j'aurais complètement désolé, je me disais à quoi bon de mettre battus pendant trois années bientôt et au moment où l'ennemi ne peut plus tenir lon lance la panique chez nous ; c'est vraiment bien désolant , afin heureusement cela a été vivement réprimé car cela a été un coup de révolution tu sais que la révolution est cent fois plus terrible que la guerre les gens yraient chez toi tuer tout ton bétail et samparer de tout sans rien payer, ainsi tu vois ! Je t'ai toujours dit delors que les embusqués commenceraient à venir à la guerre que sa tournerait mal pour nous, tu peux croire que tous les officiers vont sévir maintenant sérieusement et même il y en aura peut-être de fustillés et lon partira maintenant dans un grand coup où il y aura peut-être 50% de pertes le plus désagréable de tout moi je n'ai pas pris part à cete réunion et il faudra que je pâtisse pour une bande de vauriens<sup>103</sup>. »

On remarque que se conjuguent plusieurs raisons et motifs de la non-participation : l'auteur de la lettre qui revient tout juste de permission a pu être absent lors des phases de discussion préalables à la désobéissance, il a pu en tout cas être soustrait aux expériences qui l'ont préparée. On voit aussi le poids de l'investissement antérieur (les trois années de combat rappelées) et la crainte de pâtir collectivement (au-delà de ceux qui seront « fustillés ») par une affectation dangereuse (« grand coup ») visant à punir l'unité fautive. Surtout, on mesure la crainte sociale suscitée par la désobéissance militaire : la révolution est « cent fois plus terrible que la guerre », car les révolutionnaires s'emparent de tout sans payer et tuent le bétail. Sans plus d'informations sociologiques ou géographiques (est-ce un paysan de l'ouest qui connaît la guerre civile de 1793 par une mémoire locale et/ou familiale ?) on ne peut que relever le lien affiché et ressenti entre l'ordre disciplinaire et l'ordre social.

On le relève également dans la lettre d'un autre soldat de la même unité, intensément contrôlée depuis sa mutinerie, où un soldat déclare sa hantise de la subversion sans pour cela

---

<sup>103</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.



s'affirmer « patriote » (terme qui sous-entend alors une volonté de continuation de la guerre jusqu'à la victoire) :

« Je ne suis pourtant pas un patriote mais au fond je préfère aller aux tranchées que de voir la révolution car ce que veulent la majeure partie de ceux que je connais n'est autre chose que d'aller à Paris prendre part aux grèves et en faire une révolution ce qui prouve bien leur imbécillité, c'est qu'ils osent dire comme cela on aura la paix<sup>104</sup>. »

Ce refus de la « révolution » est tout aussi net dans un autre courrier, émanant d'un milieu visiblement différent, dans lequel un soldat du 228<sup>e</sup> RI, dont la manière d'écrire dénote une culture bourgeoise, fait allusion à la mutinerie dont il a été témoin et la réfère à la guerre civile, encore une fois pire que la guerre étrangère :

« Je vois des événements gros de conséquences, peut-être terribles il est vrai, mais indiquant une fin prochaine; et pourtant je ne puis que les flétrir, car, je me souviens des paroles de père qui disait que "La Commune fut une horreur à côté de la guerre de 1870"<sup>105</sup>. »

On voit que la lecture politique et sociale des mutineries n'est pas le fait de quelques généraux égarés, comme le travail de G. Pedroncini pourrait le faire croire, mais un mode d'interprétation répandu, du sommet de l'État aux unités mutinées, où la désobéissance est également perçue comme une grave menace et un risque révolutionnaire.

Enfin, en dehors de ces lectures sociales, il faut mentionner une explication fondamentale à la réticence de nombreux soldats vis-à-vis de la désobéissance collective : elle peut être vue comme une « honte » ou un manque de « courage ». On reviendra en détail sur ce point qui joue un rôle important dans la résolution des mutineries, mais on peut dès maintenant citer un extrait de lettre provenant, encore une fois, d'un témoin mécontent de la mutinerie du 129<sup>e</sup> RI. Elle montre combien le « devoir » a aussi pour fondement le stigmatisme qui s'attache à la désobéissance, à la déviance, à l'illégalité, conçue comme une « honte » : « Tout cela n'est pas beau et j'en suis comme beaucoup tout honteux, ce sont tous les mauvais esprits qui ont fait ça<sup>106</sup>. » Cette « honte » de l'indiscipline dépasse largement le cadre de l'armée et de la guerre et renvoie à la manière dont l'ordre social est structuré et construit, dans la France du début du siècle, s'appuyant sur des habitus de déférence et un rapport partagé à l'honneur ou à la respectabilité au fondement des identités sociales<sup>107</sup>.

Ce fait permet d'ajouter un élément au caractère « improbable » de la mobilisation qui s'ébauche au printemps 1917. Elle apparaît illégitime non seulement à ceux qui sont chargés de la prévenir et de la réprimer, mais aussi à nombre de combattants qui pourraient partager

<sup>104</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 4 juin 1917.

<sup>105</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 228<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917. On trouve des réflexions stimulantes sur la question de la guerre civile et de la comparaison généralement défavorable faite avec la guerre étrangère dans Arno J. MAYER, *Les Furies. Violence, vengeance, terreux aux temps de la révolution française et de la révolution russe*, Paris, Fayard, 2002.

<sup>106</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>107</sup> Cf R. A. NYE, C. CHARLE et F. COCHET, *op. cit.*.

ses mobiles, mais en refusent le stigmat, le risque ou le principe – « ils ne doivent pas agir ainsi ». On mesure l'étendue du travail que devront accomplir les mutins pour convaincre de passer à l'acte, et de croire leur action juste ou efficace. Cela révèle aussi quels dilemmes ils devront affronter : comment construire une mobilisation qui soit efficace ? Comment, et dans quels termes, convaincre un maximum de soldats d'y participer ? Sur quels enjeux et quels discours peuvent-ils mobiliser pour la désobéissance de manière justifiée aux yeux de leurs camarades voire de leurs chefs ? Ces questions devront sous-tendre l'analyse des discours et des revendications des mutins qu'on mènera au chapitre 6, afin de ne pas sous-estimer la dimension stratégique de leurs paroles.

Les clivages et désaccords devant la désobéissance imprévue et improvisée nous conduisent désormais à poser la question de l'identité sociale des mutins, que les sources rendent difficile à aborder. Peut-on savoir qui sont ceux qui franchissent le pas de la désobéissance ?

## **4.2. Qui désobéit ? À la recherche de l'identité sociale des mutins**

Les mutins actifs apparaissent comme une minorité, variable et difficile à délimiter, au sein de l'ensemble de l'armée et des combattants. La question se pose donc de leur spécificité : sont-ils des soldats comme les autres ? Forment-ils au contraire des groupes entièrement distincts, composés d'hommes du même âge, de la même région, du même métier, passant ainsi plus facilement à l'action collective ? La question est importante à plus d'un titre : elle influe sur la qualification qu'on pourra faire de l'événement, selon qu'il s'agit d'une « révolte totalement indépendante de considérations sociales », ou qu'on peut y lire un effet des tensions et des clivages affectant la « société impériale » française en guerre<sup>108</sup>. Elle éclaire en même temps la dynamique de l'action collective, suggérant le recours à des répertoires différents suivant l'origine des participants et l'homogénéité sociale des groupes qu'ils constituent. L'enquête suggère en fait une voie médiane, suivant laquelle les mutineries participent bien de logiques sociales qui voient agir des soldats pas tout à fait comme les autres, même si elles ne sont pas dues aux groupes les plus suspects que soupçonnent, sur le moment, bien des contemporains.

---

<sup>108</sup> Question posée par C. CHARLE, *op. cit.*, p. 259.

## 4.2.1 Les lectures sociologiques spontanées des mutineries

Avant de tenter d'exposer une méthodologie fiable permettant de connaître les mutins et les contours des groupes provisoires qu'ils forment, il faut en effet restituer l'importance des lectures sociologiques spontanées effectuées par les acteurs. Celles-ci ne sont pas propres aux mutineries, mais sont durant toute la guerre un fait social majeur : loin d'être affronté de manière unie et indifférenciée par la « société française » dans son ensemble, le conflit voit apparaître des lignes de fracture et de lecture sociales, correspondant à des inégalités et des clivages multiples<sup>109</sup>. L'expérience de la guerre est lue à travers des prismes sociaux hérités de l'avant-guerre, transformés par le conflit ou nés de sa violence. Ainsi, la recherche et la dénonciation très intenses des « embusqués » et des « profiteurs » est une façon de lire socialement le conflit, et de soupçonner des catégories sociales d'y échapper ou d'en bénéficier. Ces catégories ont des contours différents suivant l'identité de ceux qui formulent ces lectures sociologiques spontanées : on peut accuser d'être des embusqués des catégories aussi différentes que les cultivateurs (grâce aux permissions agricoles), les ouvriers (affectés en usine) ou les « fils à papa » (disposant de « pistons »). Cette logique du soupçon est à la fois sociale et géographique dans le cas des « Midis », ces soldats méridionaux accusés de lâcheté<sup>110</sup>.

L'événement surprenant, et choquant pour beaucoup de contemporains, des mutineries, alimente évidemment des lectures sociales qui tentent d'en faire sens, en attribuant aux mutins telle ou telle identité. Elles sont, de façon générale, plus révélatrices sur ceux qui les formulent que sur les soldats désobéissants ; il faut toutefois les exposer et les analyser car elles révèlent, une nouvelle fois, sur quelles lignes de partage peut opérer la désobéissance, et également parce qu'elles constituent un obstacle à dépasser pour la saisie objective de l'identité des mutins.

Un des modes d'interprétation les plus fréquents des événements, en particulier pour les chefs qui les observent et les encadrent, attribue aux fautifs une identité voire une nature condamnable en dehors même de la désobéissance, et permettant de l'expliquer. Apparaît ainsi régulièrement l'idée que les soldats indisciplinés sont des embusqués ou de « mauvais soldats ». Un adjudant-chef écrit un courrier très révélateur en ce sens, dans une unité, le 11<sup>e</sup> RI, où l'on ne dispose d'aucune information sur une possible mutinerie, ce qui pourrait indiquer, encore une fois un événement bref et/ou occulté :

---

<sup>109</sup> Cf. A. LOEZ, « Autour d'un angle mort... », art. cit.

<sup>110</sup> Cf. J.-Y. LE NAOUR, « La faute aux "Midis". La légende de la lâcheté des méridionaux au feu », *Annales du Midi*, vol. 112, n° 232, 2000, p. 499-515.

« C'est une affaire entendue que le moral est bas et je veux bien le croire, mais les poilus devraient bien comprendre que la guerre ne peut finir comme cela. Dans ces gens qui font beaucoup de bruit et ils sont la majorité, ne crois pas que ce sont des poilus qui sont au front depuis très longtemps, ce sont des embusqués, qui, cachés depuis très longtemps ont été découverts et envoyés goûter la tranchée, rêve qu'ils n'avaient jamais fait, ces gens là sont aussi lâches devant les boches qu'ils le sont lorsqu'ils sont en permission ils font du bruit lorsqu'ils sont dans le train, cassent les portières parce que personne ne peut les voir. Ceux qui font du bruit à l'intérieur sont la majorité des ouvriers d'usines qui s'aperçoivent que bientôt les Américains vont peut-être les relever, ils ne veulent pas cela non plus. Tant qu'au vieux poilu fantassin le jour où il ne voudra plus se battre, lui, il expédiera ses armes en grande vitesse et cela sera vite fini. Il faut les voir ces gens exaltés comme nous les voyons, nous ici, combien il en passe en conseil de guerre mais ce qu'il faut surtout voir c'est leurs antécédents tous ou 99% ont des condamnations dans le civil. Les voilà les gens sérieux, catégories réunies qui ont l'air de se révolter. J'en ai quelques-uns dans ma section qui avaient l'air de l'ouvrier en arrivant mais ça ne dure pas longtemps<sup>111</sup>. »

Ce discours fascinant – qu'on tentera de confronter aux réalités – mêle dans sa dénonciation de ceux qui « ont l'air de se révolter » trois propriétés sociales et une condamnation morale, sur le registre de la lâcheté. Les identités sociales ici attribuées aux mutins sont celles des embusqués, des ouvriers et des condamnés : soit trois figures particulièrement dévalorisées ou stigmatisées dans le système symbolique du temps de guerre et plus largement dans l'espace social. On perçoit d'ailleurs une contradiction : si les mauvais soldats sont quelques embusqués, comment peuvent-ils être une majorité (on retrouvera ce problème avec la question des « nombreux » meneurs) ? On note aussi au passage l'idée, souvent exprimée parmi ceux qui condamnent les mutineries, que les poilus « devraient comprendre », attribuant à ceux-ci, lorsqu'ils formulent un désaccord, un défaut de compréhension visant à délégitimer leur position. On retrouve une telle position dans une lettre contrôlée au 6<sup>e</sup> RI, où un soldat qui ne veut pas de « révolution » attribuée à ceux qui l'espèrent ou la commentent favorablement un même défaut de « raisonnement » : « Des pessimistes reviennent de permission pleins d'histoires de révolution, ces malheureux ne raisonnent pas<sup>112</sup> ! »

Un motif récurrent d'inquiétude pour les chefs concerne les « récupérés », ces soldats récents qui sont venus renforcer les unités, en particulier lorsqu'elles ont connu des pertes importantes. Ces hommes sont souvent issus d'autres unités dont ils sont éloignés en raison de condamnations ; ils peuvent aussi être envoyés au front suivant les modalités prévues par la loi Dalbiez, ou encore affectés par les conseils de révision qui finissent par affecter à l'armée des hommes initialement réformés, tant le besoin en effectifs est criant<sup>113</sup>. Un officier de la 72<sup>e</sup> DI y voit l'explication de la mutinerie du 164<sup>e</sup> RI, vision sans doute réductrice :

<sup>111</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 11<sup>e</sup> RI, 20 juin 1917.

<sup>112</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 6<sup>e</sup> RI, 11 juin 1917.

<sup>113</sup> Cf P. BOULANGER, *op. cit.*, et R. CAZALS, A. LOEZ, *Dans les tranchées... op. cit.*, p. 29-36.

« Il faut chercher la cause de ce mouvement dans l'arrivée de nombreux renforts totalement inconnus, ainsi que des cadres reconstitués depuis très peu de jours<sup>114</sup>. »

De même, à la 13<sup>e</sup> DI, le lieutenant Weber explique que les mutins « étaient de nouveaux venus<sup>115</sup> ». Un chef du 217<sup>e</sup> RI évoque également le phénomène dans son analyse des causes de la mutinerie :

« Le 217<sup>e</sup> a perdu 1300 h à Verdun, il a été reconstitué totalement dans le secteur Vauquois, dans les tranchées même dix jours après Verdun par paquets de 100 à 150 h parmi lesquels des récupérés divers dont le mauvais esprit s'est manifesté à l'arrivée. [...] Dans ces conditions, les officiers ne connaissent pas leurs hommes, le dressage des spécialistes se fait difficilement, la confiance mutuelle est ébranlée, le lien moral relâché<sup>116</sup>. »

Ces rapports indiquent en même temps des mécanismes plus complexes que le seul « mauvais esprit » : la question de l'interconnaissance et des interactions avec les chefs est, effectivement, centrale. La vision des mutins comme « mauvais soldats » oriente en tout cas le regard des officiers, même si elle ne parvient pas forcément à rendre compte de la réalité. Ces cadres d'interprétation sont fréquemment pris en défaut, comme dans la mutinerie du 21<sup>e</sup> RI où un chef expose son « avis » sur les mutins – procédure habituelle lors de l'enquête – et ne parvient pas à faire sens de la désobéissance au regard du passé militaire du soldat Broussas : « Il a toujours été très brave au feu. Je ne puis expliquer la faute commise par Broussas autrement que par l'ivresse<sup>117</sup>. » Il semble que pour cet officier, on ne puisse être courageux *et* mutin (à moins d'être ivre), et que l'attitude au combat épuise les identités des soldats.

Mais cette vision des mutins en « mauvais soldats », lâches ou embusqués, ne provient pas que des officiers. On la trouve aussi au sein des combattants, comme au 129<sup>e</sup> RI pour lequel on dispose, comme on l'a vu, d'une documentation plus abondante aux lendemains de la mutinerie des 28-29 mai. Le soldat cité plus haut qui craignait la « révolution » pour son bétail faisait, de même, allusion aux « embusqués ». Un autre témoin explique, dans une lettre, comment il a refusé de participer à l'indiscipline, dont les auteurs lui paraissent bien suspects et insuffisamment aguerris :

« Mon commandant a été tellement affecté de cette affaire qu'il en pleurait et qu'on dirait qu'il a presque vieilli de 10 ans malgré que ce soit mon bataillon qui s'est le mieux conduit. Mon cabot et d'autres copains m'ont monté le coup pour que nous suivions le mouvement, je m'y suis énergiquement refusé. Je te prie de croire que par derrière je suis fort mal vu d'eux, enfin je m'en fiche. Une remarque que j'ai faite est celle-ci les plus acharnés d'entre eux étaient précisément ceux qui avaient été antérieurement de bons et fidèles embusqués et ceux qui n'avaient jamais été aux tranchées, récupérés, classe 17, etc.. telles que gens du théâtre par exemple, malgré que devant les chefs ils savaient admirablement jouer leur rôle ce qui est facile à comprendre somme toute pour des comédiens. La musique elle-même devait en être,

---

<sup>114</sup> SHDT 19N652, rapport du colonel commandant l'ID 72 au sujet du 164<sup>e</sup> RI, 1<sup>er</sup> juillet 1917.

<sup>115</sup> J. J. WEBER, *op. cit.*, p. 171.

<sup>116</sup> SHDT 19N672, rapport du chef de bataillon Villemin, 6 juin 1917.

<sup>117</sup> JM, dossier Redouté, avis du chef de bataillon, le 7 juin 1917.

etc.. Malgré que je sois un des plus trouillards du régiment et un des plus démoralisés, j'ai trouvé l'affaire un peu raide et suis content d'avoir refusé carrément d'écouter des conseils aussi pernecieux. J'ignore qui a mis l'affaire en branle, en tous les cas je te prie de croire que c'était bien machiné mais je pense pouvoir dire sans crainte de me tromper que les parisiens que nous avons dans nos rangs n'ont pas dû eux aussi y être étrangers. En tous les cas, lorsque le pays saura ça tu dois penser que j'aurai un peu honte quand j'irai en permission, je ferai sauter les numéros voilà tout. »

Là encore, le discours n'est pas parfaitement cohérent : si les mutins sont des embusqués mal jugés, pourquoi sont-ce les « copains » de l'auteur qui tentent de « monter le coup » ? Tel quel, il permet de vérifier la propension qu'ont certains soldats à attribuer l'événement scandaleux et honteux de l'indiscipline aux groupes sociaux les plus stigmatisés pour leur défaut de participation à la guerre : jeunes et embusqués récemment « récupérés ». Ici, la lecture n'est pas uniquement sociale, et fait aussi intervenir l'âge et l'origine géographique. Les « parisiens » et la « classe 17 » (hommes nés en 1897 et à peine arrivés sur le front) sont soupçonnés.

Sur le plan géographique, les mutineries voient ainsi naturellement réactivés les soupçons préexistants. C'est avant tout ceux qui concernent les méridionaux, visibles à la 33<sup>e</sup> DI, où ils sont jugés impressionnables et potentiellement insoumis par un général :

« Les gens du midi, qui constituent la majorité du recrutement de la 33<sup>e</sup> division, comme tous ceux qui parlent beaucoup ne réfléchissent pas ; ils se grisent de paroles bonnes ou mauvaises suivant l'impulsion du moment. Il convient alors, si un vent mauvais souffle, qu'une parole autorisée leur fasse entendre la voix de la raison appuyée des arguments péremptaires de la loi<sup>118</sup>. »

On retrouve un soupçon plus marqué au 307<sup>e</sup> RI, où un officier explique dans une lettre quelle responsabilité portent les méridionaux dans la désobéissance de son unité, qu'il dédouane de la sorte :

« J'ai tout un tas de dossiers et de plaintes consécutives à un petit commencement de révolte qui s'est produit l'autre jour. Nos braves Charentais ayant été gâtés par le voisinage de deux ou trois régiments du Midi pleins de fortes têtes<sup>119</sup>. »

L'éloge des « braves Charentais » contaminés peut en fait se décliner pour toutes les régions dont les officiers se félicitent que les soldats échappent à l'indiscipline. On le retrouve ainsi pour la 2<sup>e</sup> DI, initialement recrutée autour de Lille, où le lieutenant Zeller croit se souvenir :

« Dans notre division, les incidents se réduisirent à fort peu de chose. Les hommes du nord n'envisageaient guère d'autres moyens pour rentrer chez eux que de battre les Allemands<sup>120</sup>. »

Cette idée, suivant laquelle les soldats originaires des départements occupés seraient plus fidèles à l'obéissance, et plus patriotes, demande évidemment à être vérifiée – d'autant qu'elle fait fi des brassages entre unités et des mélanges géographiques très puissants dès

<sup>118</sup> SHDT 19N305, Rapport du général Éon sur les incidents du 20<sup>e</sup> RI, 8 mai 1917.

<sup>119</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 307<sup>e</sup> RI, 8 juin 1917.

<sup>120</sup> André ZELLER, *Dialogues avec un lieutenant*, Paris, Plon, 1971, p. 125.

1915, aboutissant en 1917 à ce que moins de la moitié des hommes composant les unités proviennent de leurs régions d'origine initiales<sup>121</sup>. Un autre témoin, au 162<sup>e</sup> RI, exprime d'ailleurs la supposition inverse : « Le terrain [de l'indiscipline] est d'autant plus favorable, que ce régiment a son recrutement à Cambrai, et contient une forte proportion d'hommes du Nord et du Pas-de-Calais, dont le foyer se trouve de l'autre côté des lignes. Au fait, existe-t-il toujours ce foyer? Et s'il existe toujours, en quel état<sup>122</sup> ? »

À l'opposé des éloges des « bons » soldats de province (hors Midi bien sûr), la vision la plus répandue attribue l'indiscipline au agissement de Paris, suivant l'idée d'un front « contaminé » par la capitale proche et accessible, ce qu'a étudié E. Cronier<sup>123</sup>. Au sein de l'armée, les Parisiens (plus généralement les habitants de la Seine) présents dans les unités sont vus comme des fauteurs de trouble potentiels. Dans le cas du soldat Beaufiles, l'accusation est socialement et politiquement très située : ce combattant du 125<sup>e</sup> RI est bourgeois, catholique pratiquant, nationaliste virulent. Lorsqu'il apprend les mutineries, le 2 juin 1917, il joint le soupçon régional à un discours politique extrême en appelant à la dictature. La vision pathologique des mutineries, qu'il ne sera pas le dernier à déployer, place le « chancre » à Paris et voit dans la religion un vaccin qui sauve les provinciaux :

« Tous ces échos, et bien d'autres, nous parviennent et nous accablent. Nos rangs, à part quelques individus, sont sains encore. Le noyau est toujours composé de soldats du Poitou, de la Vendée, de la Touraine, que leur foi chrétienne préserve de la contagion. [...] C'est à Paris que gît le chancre. Le besoin va créer le remède. Un corps d'armée qui irait occuper la capitale, après avoir nettoyé les écuries d'Augias, et mettrait à la tête des armées un général éprouvé avec pleins pouvoirs civils comme militaires et nous serions assurés alors, d'enlever d'abord à l'ennemi son espoir dans l'anarchie de la lutte des partis en France, et, ensuite, par une coordination de toutes nos forces, d'emporter la digue allemande. Voilà mon programme, qui est national et français. Plaignons les pauvres bougres qui se mutinent devant l'ennemi, mais gardons-nous de les suivre<sup>124</sup>. »

L'accusation n'est pas liée à un contact particulier avec des soldats parisiens, mais vient naturellement sous la plume de ce témoin prédisposé à attribuer à la capitale la responsabilité de « l'anarchie ». D'autres visions de ce type émanent de témoins directs de l'indiscipline. Le 6 juin, en gare de Dormans, un officier décrit les responsables du désordre ferroviaire : ce sont 50 soldats sans képi ni veste, « presque tous jeunes, avec la plupart l'accent parisien<sup>125</sup> ». On tentera, là encore, de poser la question de l'origine géographique des mutins pour mesurer ce que peut avoir de fondé une telle représentation.

---

<sup>121</sup> Il s'agit d'un des apports importants de la thèse de Jules Maurin, exposé dans le chapitre « Le brassage des hommes », *op. cit.*, p. 393-435.

<sup>122</sup> G. CUVIER, *op. cit.*, p. 309.

<sup>123</sup> E. CRONIER, art. cit.

<sup>124</sup> J.-L. BEAUFILS, *op. cit.*, p. 238.

<sup>125</sup> SHDT 16N2405, rapport du capitaine Astruy sur les incidents en gare de Dormans, 7 juin 1917.

Dans ce dernier exemple, la jeunesse des soldats indisciplinés est encore soulignée. C'est, après la place dans l'effort de guerre (« embusqués ») et l'origine (« Midis », « parisiens ») le troisième élément régulièrement attribué aux mutins dans ces lectures spontanées de l'événement. On le voit, par exemple, à la 41<sup>e</sup> DI, dans le rapport du colonel Brindel commandant le 23<sup>e</sup> RI, qui tente de faire sens de l'émeute ayant failli coûter la vie aux généraux Bulot et Mignot, et où les mutins seraient : « La plupart, des jeunes gens de la classe 17 arrivés depuis très peu de temps<sup>126</sup>. »

De même, au 129<sup>e</sup> RI, d'après un témoin : « Quand même le moral est bien bas, pire encore chez les jeunes ; c'est eux qui font le plus de bruit<sup>127</sup>... » Ces visions encore vagues se font plus argumentées dans un rapport émanant, lui aussi, de la 5<sup>e</sup> DI, parmi le flot de justifications produit par ses officiers pour tenter de rendre compte du désordre qui s'y est produit. La classe 17 y est jugée très durement, et l'indiscipline lui est attribuée :

« Les chefs de bataillon et commandants de compagnie sont unanimes à dire que cette classe a été mal dressée, mal instruite et arrivée dans les unités du front avec un assez mauvais esprit. Les hommes sont plus conscients de leurs droits que de leurs devoirs<sup>128</sup>. »

Un tel texte révèle d'abord l'imperméabilité de certains officiers au changement social englobant, qui a conduit à l'instauration des permissions au terme d'une évolution critique et démocratique permettant de restituer effectivement aux soldats-citoyens une partie de leurs « droits ». Ensuite, en attribuant l'indiscipline aux soldats les plus jeunes, et qui viennent d'arriver sur le front, il exprime une idée fautive dans sa généralité – on trouve des mutins jeunes et vieux – mais aussi une hypothèse intéressante à explorer : celle d'un rapport à l'obéissance différencié suivant l'âge et le moment d'entrée dans la guerre.

Comme pour les autres lectures spontanées qui interprètent l'indiscipline en fonction de clivages sociaux et géographiques, celle-ci, générationnelle, révèle des biais en même temps qu'elle pose des questions. Il nous faut désormais tenter de confronter ces représentations indigènes à la réalité de la désobéissance et de ses participants. L'opération n'est pas facile.

## 4.2.2 Problèmes de méthode et position de la question

Un premier problème concerne les individus à étudier et à désigner comme « mutins ». On a vu à de multiples reprises la difficulté qu'il y a à définir et à délimiter les « mutineries » au sein du continuum d'indiscipline se déployant au printemps 1917. On a, en même temps, vu que la désertion individuelle et l'action collective, si elles participaient d'un même

---

<sup>126</sup> SHDT 16N1521, rapport du colonel Brindel commandant le 23<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

<sup>127</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>128</sup> SHDT 16N1521, compte-rendu du colonel Martenet, 2 juin 1917.



contexte et d'un même refus de continuer le combat à ce moment du conflit, ne relevaient pas forcément des mêmes logiques. Aussi on peut tenter de se pencher sur l'identité de ceux qui participent aux mouvements collectifs d'indiscipline, afin de mettre en évidence leurs propriétés sociales. Pour cela, on dispose de sources ambiguës<sup>129</sup>.

On a vu que dans les témoignages et plus largement les sources narratives (rapports, dépositions), les lectures sociologiques abondaient sans jamais être fiables, en particulier lorsque les contemporains attribuent aux mutins une identité unique, sociale, géographique ou générationnelle. On ne peut donc s'appuyer sur eux sauf à reproduire les visions biaisées des contemporains. Quant aux « registres matricules » des hommes incorporés, qui constituent la meilleure source pour l'histoire sociale des combattants, ils ne permettent pas d'isoler l'événement « mutineries » autrement que par le hasard faisant trouver le registre d'un « mutin » parmi les millions de fiches dispersées dans les archives départementales<sup>130</sup>.

En fait, la seule source cohérente permettant de disposer d'informations sur les individus concernés par les mutineries est issue de la Justice Militaire. Dans la continuité de ses tâches depuis le début de la guerre, mais avec une intensité accrue, l'institution va en effet juger et sanctionner de nombreux soldats lors des mutineries. Ces jugements, dont les minutes et les dossiers sont conservés pour 75% des affaires environ, comportent les quelques informations individuelles qui nous sont accessibles. Les minutes, rassemblées dans des registres pour chaque division, donnent en effet l'état civil de chaque individu, ses lieux de naissance et de résidence, et ses antécédents judiciaires. A ces informations systématiquement renseignées s'ajoutent d'autres éléments presque toujours indiqués : une mention de la profession et de la situation de famille.

L'indication de la profession est évidemment, ici, l'information centrale. Mais elle se révèle très complexe à utiliser, en l'absence d'une nomenclature fixe. Elle repose en effet sans doute sur la déclaration individuelle de l'inculpé, ne correspondant pas aux catégories – elles-

---

<sup>129</sup> On aurait aimé pouvoir mener les analyses sociales denses et riches de Christoph Rass dans son étude de la 253<sup>e</sup> division d'infanterie de la Wehrmacht en 1939-1945. Voir C. RASS et Peter QUADFLIEG, « Une garantie d'obéissance ? Discipline, cohésion sociale et conformisme dans la Wehrmacht durant la Seconde Guerre mondiale », in A. LOEZ et N. MARIOT, *Obéir/Désobéir...*, *op. cit.*, p. 93-108.

<sup>130</sup> La démarche de J. MAURIN, *op. cit.*, n'est pas reproductible ici : il part de corpus locaux en suivant des cohortes d'individus au fil de la guerre, quand on cherche à étudier des individus d'origines diverses liés à un événement spécifique. À ce problème de délimitation s'ajoute un problème d'accès, les registres, dispersés à travers les départements, n'étant pas toujours consultables sans dérogation. Pour une entreprise pionnière de mise en ligne de ceux-ci (limités aux soldats nés il y a plus de 120 ans), dont on doit saluer la qualité, voir le site des Archives Départementales de l'Ain : < <http://ad01.vtech.fr/matmilitaire.html> >

mêmes discutables et malaisées à étudier – du recensement de 1911<sup>131</sup>. On aboutit donc à une extrême variété des indications correspondant à un même métier ou à d'infimes nuances (« cocher / cocher de fiacre / cocher-livreur » ; ou encore « domestique de ferme / domestique de culture / garçon de ferme ») qui sont riches mais en rendent l'appréhension malaisée. On trouve également des signes de pluriactivité, dont on connaît l'importance, en particulier dans le monde rural : des individus sont ainsi notés comme « coutelier / cultivateur » ou « fileur / bûcheron » ou encore « cultivateur puis maçon ». Surtout, la profession ici notée n'est pas la position sociale : un « menuisier », un « plombier », un « cultivateur », un « imprimeur » ou un « boucher » dans nos sources peuvent occuper des positions fort dissemblables sur l'échelle sociale selon qu'ils sont plus ou moins qualifiés, qu'ils sont ou non propriétaires, qu'ils dirigent leur affaire / exploitation ou en sont des employés, selon la taille de celle-ci et sa clientèle.

Il s'agit là d'un biais majeur et incontournable, dont on dira comment on peut tenter de l'affronter. On doit y ajouter un problème complémentaire : on ne dispose évidemment d'informations que pour les soldats arrêtés et passés en jugement. Or, ceux-ci ne constituent généralement qu'une fraction, variable mais minime, des « mutins ». Denis Rolland a présenté une estimation de cette proportion : 17 inculpés sur 800 « mutins » à la 158<sup>e</sup> DI, 229 sur 2000 à la 41<sup>e</sup>, 10 sur 150 au 82<sup>e</sup> BCP<sup>132</sup>... L'impossibilité d'arrêter, *a fortiori* de condamner l'ensemble d'une unité, et l'habitude de procéder à des condamnations pour l'exemple, rappelée durant les mutineries par des directives officielles<sup>133</sup>, conduit l'institution militaire et sa branche judiciaire à faire parmi les « mutins » un tri drastique. En dehors des épisodes où les mutins, très peu nombreux, sont tous arrêtés, ce sont en général entre 1/30<sup>e</sup> et 1/8<sup>e</sup> des soldats ayant pris part aux événements qui passent en justice.

Ce tri préalable doit être interrogé plus avant, afin d'en comprendre la logique. D'abord, il faut constater que bien des mutins ne sont pas jugés, et qu'une étude de ceux qui le sont est vouée à demeurer incomplète. Une idée parcourt alors régulièrement les rangs des officiers comme des soldats : les « vrais coupables » arrivent à échapper à l'identification et ne sont pas pris. Évidemment invérifiable, cette idée correspond à la mentalité obsidionale de certains responsables qui pensent les mutineries comme une contamination d'un corps sain

---

<sup>131</sup> Sur le problème plus général de la catégorisation du social et la mise en contexte des recensements, voir Alain DESROSIÈRES, *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993, et, avec Laurent THÉVENOT, *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2002.

<sup>132</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, Annexe II, p. 411-412.

<sup>133</sup> Dont l'ordre du général Pétaïn le 8 juin 1917 : « Il est toujours possible en effet de transformer un acte collectif en un acte individuel. Il suffit de donner à quelques hommes (en commençant par les mauvaises têtes) l'ordre d'exécution. » Télégramme du général en chef, SHDT 6N146.

par des éléments pathogènes. Mais cette même façon de voir sous-tend en partie le choix des soldats passant en jugement. Ce sont souvent ceux qui sont repérés, soupçonnés, jugés au préalable comme « mauvais » qui sont alors désignés. C'est net dans le récit d'Henri Désagneux :

« Une escouade, sous les ordres de son caporal, refuse de venir au rassemblement de la compagnie. les hommes se disent malades. Au moment de les prendre pour les conduire en prison, ils se sauvent à travers champs et insultent les gradés. Certains ne rentreront que le lendemain. J'en fais passer cinq en conseil de guerre, pour me débarrasser des plus mauvais<sup>134</sup>. »

Le risque pour le chercheur est que ces « plus mauvais » seront davantage représentatifs des préjugés des officiers que des participants à une action collective. Cela ressort clairement des documents liés à l'enquête sur la mutinerie du 129<sup>e</sup> RI, le 29 mai 1917, dont « l'état des suspects du 1<sup>er</sup> bataillon »<sup>135</sup>.

Celui-ci recense les déclarations de 24 soldats interrogés, ainsi que l'opinion formulée à leur sujet par les officiers, et enfin la proposition de sanction – passage ou non en conseil de guerre. Les appréciations portées relèvent aussi bien du militaire (« très mauvais soldat » ; « très brave au feu ») que du psychologique ou du moral (« un peu toqué » ; « peu intelligent » ; « faux comme un jeton ») et du social ou du politique (« femme couturière » ; « esprit CGT » ; « père mineur »). La décision de déférer tel ou tel individu devant un Conseil de Guerre relève bien, en partie, d'une logique sociale et politique visant à « épurer » les unités. On peut ici faire le parallèle avec le cas britannique où G. Oram a suggéré qu'une logique eugéniste conduisit devant les pelotons d'exécutions ceux qui étaient vus comme des « worthless men »<sup>136</sup>. On trouve la confirmation de telles logiques dans les dossiers de certaines affaires, comme les notes d'audience de l'affaire Gérard, du 57<sup>e</sup> BCP, à qui le président du Conseil de guerre demande comment, avec ses coinceulés, on les a choisis :

« Au hasard. [...] Le matin nous étions toujours à peu près le même nombre qui avons refusé de monter, on nous a conduits dans des grottes, là au hasard on a fait plusieurs groupes, un groupe de 22 dont je suis a été désigné pour passer en Conseil de Guerre et les autres ont été conduits aux tranchées<sup>137</sup>. »

Si ce témoignage suggère un caractère aléatoire du choix des mutins jugés, les recommandations des officiers pour le passage en conseil de guerre de certains soldats

---

<sup>134</sup> H. DÉSAGNEUX, *op. cit.*, p. 129, 3 juin 1917.

<sup>135</sup> SHDT 19 N305, 6 juin 1917.

<sup>136</sup> Gerard ORAM, *Worthless Men. Race, Eugenics and the Death Penalty in the British Army during the First World War*, Londres, Francis Boutle, 1998.

<sup>137</sup> Dossier Gérard, Notes d'audience, 21 juin 1917. L'idée d'un tirage au sort des condamnés est un élément majeur des controverses, dans l'entre-deux-guerres, autour des mutineries. Elle motive des demandes de réhabilitation, comme celle du soldat Praga du 274<sup>e</sup> RI : « Dans sa requête en révision, M<sup>o</sup> Ruyat allègue que Praga n'a jamais été un des meneurs de la mutinerie mais que, dans un but d'exemplarité, il fut choisi comme tel au hasard d'un choix arbitraire. » AN, BB18-6341 - 51BL6288. Voir N. OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*

relèvent bien d'une logique d'élimination des suspects. Voici ce qui est dit de Julien Redouté, soldat de la 13<sup>e</sup> DI :

« Mauvais soldat, manifestant un manque absolu de franchise allié à une intelligence très au-dessus de la moyenne. C'est le type du meneur, poussant ses camarades à l'indiscipline, sachant esquiver ses responsabilités en disparaissant à l'approche des gradés ou des hommes dont le bon esprit est notoire. C'est un soldat dangereux pour la discipline<sup>138</sup>. »

On retrouve une même volonté de se débarrasser d'un soldat « douteux » dans le cas de Pierre Augé, très jeune soldat (né en 1899) du 158<sup>e</sup> RI, jugé pour « provocation à l'indiscipline » le soir du 30 mai 1917, et déjà passé trois fois en Conseil de Guerre :

« Bien qu'il n'ait pas commis de fautes nettement déterminées, il ne s'est pas moins révélé, par son caractère sournois, son mauvais esprit, et ses fréquentations douteuses, comme un révolté que signale son passé militaire des plus déplorable<sup>139</sup>. »

En ce sens, on pourrait soutenir que toute tentative de sociologie des mutins est vouée à l'échec, et qu'elle se limitera forcément à une étude des représentations des officiers, à travers une étude de ceux qu'ils firent arrêter et juger. Mais le même « état des suspects » du 129<sup>e</sup> RI cité ci-dessus révèle que les choses ne sont peut-être pas aussi simples. Parmi les soldats concernés, plusieurs que leur origine – docker, mineur, ouvrier ajusteur, imprimeur – aurait pu désigner au jugement sont destinés non au Conseil de Guerre mais à une « sanction disciplinaire », parce que les charges pesant sur eux sont trop incertaines.

Cela révèle une autre logique de l'institution militaire, non plus disciplinaire mais judiciaire : la recherche de certitudes. Marquée par les affaires troubles de 1914 et 1915 où des soldats furent fusillés de manière abusive, sur des charges parfois inexistantes<sup>140</sup>, la Justice Militaire entend en 1917 condamner à coup sûr. Dans l'ensemble, les instructions – souvent menées par un commissaire rapporteur extérieur au corps, ne partageant pas nécessairement l'avis et les soupçons de ses responsables – sont rapides mais rigoureuses, et reposent sur la nécessité d'établir la participation effective des inculpés à une mutinerie, à travers les dépositions concordantes de témoins dignes de foi. On le voit, par exemple, au 32<sup>e</sup> RI, lorsqu'un témoin se fait hésitant dans sa déposition, ce qui, aux yeux des enquêteurs risque d'empêcher la procédure d'aboutir :

« En résumé il est profondément regrettable que sur une affaire de cette nature un témoignage affirmatif n'ait pu être recueilli. [...] Touillaud prive le Commissaire du Gouvernement du seul moyen efficace sur lequel il aurait pu baser solidement ses réquisitions. Il ne lui reste que des présomptions sérieuses, il est vrai, mais insuffisantes pour justifier une condamnation à mort avec dégradation militaire. Or il serait infiniment dangereux pour la discipline qu'une plainte

---

<sup>138</sup> JM, dossier Redouté, rapport du capitaine Rebourset, 21<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917.

<sup>139</sup> JM, dossier Vial, notes du capitaine Allène, 1<sup>er</sup> juin 1917.

<sup>140</sup> N. OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*, chap. I.

en Conseil de Guerre de ce genre se termine par un acquittement prononcé en audience publique et dont le retentissement parmi les hommes serait des plus fâcheux<sup>141</sup>. »

Pour pallier l'incertitude, de nouveaux interrogatoires sont menés, qui aboutissent à des aveux et des dépositions plus nettes, qui conduisent à des condamnations. De la même manière, au 217<sup>e</sup> RI, un officier confronté à une mutinerie durable et organisée fait part dans un rapport de la difficulté à réprimer fautes de preuves suffisantes tenant à des actes bien caractérisés :

« Dans ce refus de marcher, il n'y a pas de responsabilités individuelles suffisantes, les meneurs usant d'une habileté consommée. C'est pourquoi on est amené à tâcher d'obtenir le résultat suivant : forcer les meneurs à se compromettre gravement, de façon à ce qu'on puisse les frapper durement<sup>142</sup>. »

Pour frapper les mutins, des preuves sont indispensables. Dans la centaine de procédures que nous avons examinées, nous n'avons ainsi repéré *aucun* exemple manifeste d'erreur judiciaire, au sens où un soldat aurait été accusé à tort d'être un « mutin », ce que confirment les procédures de recours en révision dans l'après-guerre<sup>143</sup>. Les soldats identifiables au travers des jugements et des minutes comme des « mutins » le sont donc effectivement, même s'ils ne représentent pas nécessairement l'ensemble de ceux-ci.

De plus, il faut nuancer le biais tenant au parcours et à l'image antérieurs des soldats, qui ne conduirait que de « mauvais éléments » devant les tribunaux : ce biais intervient autant, sinon davantage, dans le choix de la peine que dans la sélection des accusés. Dans bien des cas, des mutins considérés comme de « bons soldats » passeront ainsi en jugement (comme Broussas du 21<sup>e</sup> RI, cité plus haut, « brave au feu »), mais ne recevront qu'une peine légère, assortie des circonstances atténuantes ou du sursis, tandis que ceux que les rapports des officiers, le registre des punitions antérieures et le préjugé général accablent sont très sévèrement punis<sup>144</sup>. On le voit nettement au 85<sup>e</sup> RI, dans l'avis porté par le lieutenant-colonel sur le soldat Rouard :

« Entraîné par des meneurs responsables, la raison troublée par l'ivresse qui lui enlevait tout discernement, il mit les belles qualités d'énergie dont il avait donné des preuves le 17 avril et le 12 mai 1917, au service de la plus mauvaise cause. Je demande qu'il soit traduit devant un Conseil de Guerre pour qu'il soit puni, conformément à la loi militaire, dans l'intérêt de la

---

<sup>141</sup> JM, dossier Touillaud, Lettre du Lieutenant Gaché commissaire rapporteur à Mr le Général commandant la 18<sup>e</sup> DI, 5 juin 1917.

<sup>142</sup> SHDT 19N672, compte-rendu du colonel commandant l'ID 71, 6 juin 1917.

<sup>143</sup> Archives Nationales, série BB18 : les recours en révision de familles et de mutins devant la Cour de Cassation échouent à prouver l'innocence de ceux-ci au vu des critères juridiques en vigueur.

<sup>144</sup> Par exemple, le soldat le chasseur Aubreton du 42<sup>e</sup> BCP, « semeur de troubles, sans excuses, une plaie pour une unité. [...] à punir sans pitié. Dangereux. », qui reçoit une peine de 6 ans de travaux forcés pour des cris séditieux poussés individuellement (JM, dossier Aubreton, avis du commandant Béjard, 5 juin 1917 – cf *infra*, § 5.3.2.1).

discipline. Mais je fais appel à l'indulgence de ses juges pour lui permettre de racheter sa faute dans le régiment à l'ordre duquel il a déjà été cité pour sa bravoure au feu<sup>145</sup>. »

Même appel à l'indulgence pour un « bon soldat », dans le cas d'Auguste Louatron au 115<sup>e</sup> RI, lequel a pourtant crié « Vive la paix ! » :

« Sa conduite a étonné tous les officiers du bataillon et j'ai constaté avec grand regret que sa mentalité avait subi l'influence néfaste de l'arrière. Courageux, énergique, mais aussi levant parfois le coude. En raison des bons services antérieurs, de sa belle conduite au feu, de ses blessures et de ses citations je demande l'indulgence du Conseil<sup>146</sup>. »

La Justice militaire ne juge pas que de « mauvais soldats », même si elle les juge de façon bien plus dure. Elle cherche d'abord à identifier sans coup férir les participants à une action collective, en dosant ensuite la sévérité des peines en fonction des identités militaires perçues et construites par les chefs.

Au total, s'il faut admettre que les soldats passant en Conseil de Guerre ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'armée, leur sélection ne relève pas entièrement de l'arbitraire institutionnel ou du soupçon social. Cela renvoie aux problèmes que révèle le travail de Jules Maurin, et l'écart qu'il relève entre la proportion de « paysans » au front et celle, plus faible, passant devant la Justice militaire<sup>147</sup>. Peut-on l'expliquer par un rapport socialement différencié à l'indiscipline, qui amène les ruraux à subir et endurer plutôt qu'à désobéir, ou, comme le suggère Christophe Charle à une « sélectivité sociale délibérée » du jugement, qui conduit moins les ruraux devant les Conseils de Guerre<sup>148</sup> ? Pour parvenir à une réponse, même partielle, il faut désormais formuler une méthode de travail.

Dès 1967, et la première étude sur les mutineries fondée sur un travail d'archives, la question de la sociologie des mutins est posée, à partir, évidemment, de la Justice Militaire. Guy Pedroncini la formule dans des termes et avec des méthodes qui visent essentiellement à dissiper l'idée d'une révolte politisée et socialement située. La conclusion qu'il formule est nette, en se fondant avant tout sur les caractéristiques des soldats condamnés à mort : « Quel que soit le type de la mutinerie, le même trait commun se retrouve partout. Il confirme ce mouvement général des soldats qui ne se limite ni à un âge, ni à une région, ni à une profession donnés<sup>149</sup>. » Il affirme donc la complète indétermination sociologique des mutineries. Cette forte conclusion a un mérite certain : elle dissipe l'idée que les mutins

---

<sup>145</sup> JM, dossier Lamarque, plainte en Conseil de Guerre du lieutenant-colonel commandant le 85<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917. Le jugement est effectivement indulgent, ce soldat n'étant condamné qu'à 2 ans de prison avec sursis, les autres mutins arrêtés pour les mêmes faits recevant des peines allant de la mort aux travaux forcés. On voit se mettre en place le motif du « meneur » qu'on étudie plus loin, § 4.3.2.2.

<sup>146</sup> JM, dossier Louatron, avis du chef de bataillon, 26 juin 1917. L'indulgence est aussi de mise : les circonstances atténuantes et une peine de 5 ans de prison avec sursis.

<sup>147</sup> J. MAURIN, *op. cit.*, p. 525.

<sup>148</sup> *Ibid.*, p.635 et 680-681 ; C. CHARLE, *op. cit.*, p. 260.

<sup>149</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 148.

auraient été uniquement des « mauvais soldats » déjà condamnés par le passé, ou des militants pacifistes et ouvriers. Elle montre aussi la participation aux événements de soldats « pères de familles, sans histoires<sup>150</sup> ».

Mais l'auteur va peut-être trop loin en sens inverse, lorsqu'il soutient qu'il n'y a aucun trait social caractéristique des mutins. La manière dont cette forte affirmation est étayée laisse en effet sceptique. Au fil du texte, mutinerie par mutinerie, il énumère des caractéristiques de condamnés, comme ici pour la 69<sup>e</sup> DI :

« Quels sont les coupables ? Tous sont jeunes : un est né en 1897, deux en 1896, deux en 1895, et le dernier en 1894. Ils ont tous des origines géographiques très différentes : Paris (V<sup>e</sup>), Loire, Pas-de-Calais, Tarn-et-Garonne, Eure, Seine-Inférieure. Tous sont célibataires. Aucun n'a la même profession : comptable, employé de commerce, rattacheur, boulanger, brossier, cultivateur. [...] Dès ce premier incident apparaissent quelques-uns des traits fondamentaux que nous verrons se confirmer peu à peu : variété des origines géographiques et des activités professionnelles des condamnés<sup>151</sup>. »

La « variété » est soulignée sans aucun effort de classement et d'agrégation. L'idée centrale est que les professions sont « différentes », et elle revient dans des « annexes » rendues inutilisables par le fait que les unités, et, surtout, les professions ne sont pas mentionnées, étant simplement annoncées comme « différentes » :

« Annexe 11. Naissance : 1883 à 1897. [...] Professions : 10 différentes : 2 cultivateurs, terrassier, papetier, mineur, boucher, etc<sup>152</sup>. »

Cette diversité, non travaillée, conduit à des raisonnements pour le moins étranges, comme dans l'analyse de l'indiscipline à la 5<sup>e</sup> DI : « On cherche comment un esprit politique commun eût pu se former entre des hommes si différents sur le plan professionnel<sup>153</sup>. » On voit que l'auteur infère de la « variété » effective des individus une absence complète de détermination sociologique, ce qui est plus discutable. Cette discussion a été menée par Christophe Charle, dans une analyse critique du tableau des professions et des conclusions qu'en tire G. Pedroncini. Au-delà de la variété ressortant de données non agrégées et non pondérées qui font des « cultivateurs » le groupe le plus important parmi les « mutins » étudiés, il a fait remarquer que celui-ci était en fait sous-représenté par rapport à sa place dans la population active de l'époque (32% contre 41%), plus encore si l'on tient compte des affectations spéciales des ouvriers ; et qu'on pouvait repérer une surreprésentation relative des travailleurs manuels urbains<sup>154</sup>. Il faudrait encore ajouter, toutefois, que la structure par âge de l'armée diffère de celle de la population active.

---

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 203.

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 317.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>154</sup> C. CHARLE, *op. cit.*, p. 259-260.

Cet effort interprétatif à partir des données fournies par G. Pedroncini a depuis été critiqué dans le travail de Denis Rolland, qui rejoint en fait les thèses de celui-ci et suggère un mouvement impliquant « des hommes de tout bord<sup>155</sup> ». Il propose à la fois un autre corpus et un autre découpage. Là où G. Pedroncini étudiait l'ensemble des condamnations entre avril 1917 et janvier 1918 s'apparentant aux mutineries, il circonscrit l'analyse au seul groupe des condamnés à mort, mais sur l'ensemble du conflit, en isolant à l'occasion la période des mutineries. Il sépare ces condamnés en trois groupes : agriculteurs, ouvriers et artisans, employés. Les résultats proposés sont tributaires de découpages chronologiques peu clairs et restent donc peu assurés : une sous-représentation globale des agriculteurs, sauf dans les « troupes épuisées » se manifestant au début des mutineries ; une présence accrue des « ouvriers » et « employés » dans celles-ci (29,6% des fusillés dans les « cas collectifs » étant des employés)<sup>156</sup>. On reproduit ci-dessous le tableau proposé dans l'ouvrage : notons que les chiffres avancés par l'auteur contredisent quelque peu ses assertions, en suggérant un rôle plus fort des employés dans les mutineries.

**FIG. 16 : PROFESSIONS DES CONDAMNÉS ÉTUDIÉS PAR D. ROLLAND<sup>157</sup>**

Nombre de cas	Série	Agriculteurs (%)	Ouvriers, commerçants, artisans (%)	Employés (%)
1408	Condamnés à mort 1914-1918	22,2	67,1	10,7
358	Condamnés à mort du 16/4/1917 au 31/1/1918	21,2	67,9	10,9
281	Condamnés à mort du 16/4/1917 au 15/9/1917	23,5	64,8	11,7
184	Condamnés à mort du 20/5/1917 au 30/6/1917	22,8	61,5	15,8
56	Condamnés à mort des 5 <sup>e</sup> et 170 <sup>e</sup> DI	16,1	64,3	19,7
27	Condamnés à mort « cas collectifs »	25,9	44,4	29,6

Trois critiques peuvent être adressées à ce travail. La première concerne le choix des condamnés à mort, dont D. Rolland écrit qu'il peut être un « indicateur fiable ». Au contraire, il nous semble que les condamnations à mort sont, durant les mutineries, l'élément le plus aléatoire et le moins représentatif, dont l'auteur montre lui-même par ailleurs l'absence de cohérence. Certains faits très graves aux yeux de l'armée n'entraînent pas de condamnation à mort, d'autres plus mineurs y conduisent ; c'est aussi dans l'attribution de cette peine que jouent à plein les effets de sélectivité sociale et de stigmatisation des individus. Cela conduit enfin à des effectifs très faibles pour la période des mutineries, rendant très fragiles les

<sup>155</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 384.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 386. On regrette la rapidité d'exposition des données.

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 386.



analyses (pour les deux dernières séries, les pourcentages se fondent sur seulement 56 et 27 cas).

Le deuxième problème tient aux catégories employées : leur très haut niveau de généralité fait perdre énormément des apports de la source brute quant au détail de la profession et conduit à un regroupement arbitraire de tous les travailleurs manuels *et* du commerce, sans faire apparaître des groupes pourtant significatifs : commerçants, travailleurs manuels urbains, professions faiblement ou hautement qualifiées. Le dernier problème, et le plus important, relève de l'absence de point de comparaison. Une comparaison temporelle est certes esquissée, mais elle est biaisée à la fois par la focalisation sur les condamnés à mort et par le fait que les séries s'englobent les unes les autres : les mutins sont donc comptés plusieurs fois. De plus, les pertes massives de 1914 et 1915, et les profondes modifications de la Justice militaire, rendent douteuse une comparaison temporelle trop large. De même, la comparaison avec le recensement de 1911 est suggestive mais trompeuse en raison de la distance dans le temps, et surtout de la structure par âge spécifique de l'armée, qui diffère de celle de la population active. Enfin, ces condamnés à mort – dont il est légitime de penser que leurs caractéristiques ne sont pas absolument ordinaires et représentatives de tous les combattants – ne sont pas comparés à d'autres soldats non mutinés ou non condamnés à mort.

Cette absence de point de comparaison, assortie à une identique focalisation sur les seuls condamnés à mort, est de même le point aveugle qui rend incertaines les longues analyses de Guy Pedroncini sur la proportion d'hommes jeunes ou de célibataires, ou encore de soldats sans condamnations antérieures parmi les mutins : la « prédominance des célibataires » ne dit rien si on ne peut la comparer à des données concernant les soldats non mutinés<sup>158</sup>.

Ces limites des analyses actuelles, compréhensibles au regard des sources, ont guidé nos choix de méthode. L'élément essentiel a été la recherche de points de comparaison permettant de mettre en regard les propriétés sociales des mutins avec celles d'autres soldats. Abandonnant l'idée qu'on pourrait arriver à une connaissance de la composition sociale d'ensemble des unités en 1914-1918<sup>159</sup> et plus précisément en 1917 (les pertes très lourdes de 1914-15 et les recompositions dues aux effets de la loi Dalbiez les affectent évidemment, dans

---

<sup>158</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 202-203. Il esquisse une comparaison avec des soldats condamnés « avant le 16 avril » sans préciser les motifs de ces condamnations. Sur la difficulté de lecture des données présentées par l'auteur, voir Nicolas MARIOT, « Pour compter... », art. cit.

<sup>159</sup> A. LOEZ, « Autour d'un angle mort... », art. cit.

des proportions difficiles à connaître<sup>160</sup>), on doit se borner à travailler avec les données de la Justice Militaire.

On a donc choisi de constituer un corpus comprenant tous les jugements de l'année 1917 pour six divisions d'infanterie. Ces jugements, au sein d'unités ayant connu en mai-juin 1917 des épisodes de mutineries, comprennent donc des mutins, comme des « non-mutins » – déserteurs, soldats condamnés pour ivresse, coups et blessures, faux, outrages à leurs supérieurs... C'est une comparaison systématique entre ces deux groupes qu'on cherchera à effectuer, en gardant à l'esprit que ni l'un ni l'autre ne peuvent être dits représentatifs de la composition sociale de l'armée ou de la société. Mais cette comparaison terme à terme entre deux groupes de condamnés – environ 400 mutins, et 1300 « non-mutins<sup>161</sup> » – peut faire ressortir des variables intéressant l'analyse de l'action collective et du refus de guerre. On met en effet côte à côte deux indisciplines et deux illégalités de l'année 1917, mais dont l'une – celle des « non-mutins » – est plus habituelle, présente depuis le début de la guerre, constituée essentiellement de désertions, proche par moments de la délinquance ou de la turbulence sociale comme dans le cas de l'ivresse et des insultes envers les officiers ; moins risquée également que celle des mutineries. Deux divisions n'ayant pas connu les mutineries ont de même été étudiées, afin de comparer la composition sociale de leurs condamnés à celle des divisions « mutinées » et d'en contrôler le possible biais<sup>162</sup>. L'ensemble de cette base de données permet des tris et des calculs suivant différentes variables, et de dégager, au moins partiellement, les caractéristiques sociales des mutins.

### 4.2.3 Les originalités sociales des mutins

La mise en parallèle des deux groupes de soldats – « mutins » participant aux actions collectives d'indiscipline du printemps 1917, « non-mutins » jugés durant toute cette année, y compris durant les mutineries, pour désertion et pour l'indiscipline ordinaire (faux, ivresse, violences) de la vie militaire – permet d'approcher le profil social de ce premier groupe, et

<sup>160</sup> Voir C. RIDEL, *op. cit.*, et J. HORNE, « 'L'impôt du sang'... », art. cit.

<sup>161</sup> Le nombre exact des individus dans la base varie suivant que sont pris en compte ou non les condamnations multiples et le type de données, certaines étant mieux renseignées que d'autres.

<sup>162</sup> Les divisions étudiées sont les 5<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup>, 69<sup>e</sup> et 77<sup>e</sup> DI pour les unités « mutinées », les 35<sup>e</sup> et 56<sup>e</sup> pour les divisions « témoins » sans mutineries. Étant donnée la fluidité des situations, la définition des « non-mutins » n'a rien d'évident. Elle s'avère relativement simple en dehors de la période temporelle des mutineries (encore que l'on puisse longtemps discuter des bornes chronologiques du mouvement), elle est plus difficile pour mai-juin-juillet 1917 : un soldat arrêté pour chasse à cette période n'est pas pour autant un mutin ; un soldat condamné pour outrages peut l'être, mais pas systématiquement. Un certain nombre de cas litigieux ont ainsi été écartés de la base pour limiter les biais.

d'en constater les originalités. Les mutineries ne sont pas le fait de soldats absolument comme les autres<sup>163</sup>.

C'est assez peu sensible à travers la première variable utilisée, qui concerne les antécédents judiciaires des condamnés en 1917. On arrive à un résultat relativement surprenant, et partiellement conforme aux propositions de Guy Pedroncini : la proportion de mutins ayant déjà été condamnés est presque identique à celle des non-mutins, avec un écart insignifiant.

FIG. 17 : ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

	Casier vierge	Condamnations civiles	Condamnations civiles et militaires	Condamnations militaires	Total
<b>Mutins</b>	62,2%	15,0%	9,5%	12,3%	100%
<b>Non-mutins</b>	63,9%	15,2%	9,4%	11,6%	100%

La proportion de soldats ayant été condamnés dans le civil – un quart environ – interroge car elle semble très importante, plus élevée que celle indiquée par J. Maurin<sup>164</sup>. Elle nuance déjà l'idée fréquemment avancée suivant laquelle les mutins sont des soldats « sans histoires » : comme pour les autres condamnés par la Justice Militaire, ils sont plus d'un tiers à être déjà passés en jugement. Il est à noter que les condamnations militaires n'impliquent pas forcément que les individus concernés aient commis un délit ou un crime durant la guerre : elle peut renvoyer à une condamnation durant le service militaire avant-guerre, chose fréquente dans les casernes parfois turbulentes de la IIIe République<sup>165</sup>. On obtient ici une réponse nuancée à la question posée plus haut, à travers les cas de soldats déjà condamnés ne souhaitant pas se faire « remarquer » et « pincer » dans les mutineries : leur exemple n'illustre pas un phénomène général. Les mutins sont en majorité des soldats au casier vierge, mais une minorité significative a déjà l'expérience de l'indiscipline et du passage en Conseil de guerre.

Plus significatives sont les variables de l'âge et de la situation de famille. Celles-ci font en effet apparaître de très nettes différences entre les deux groupes des mutins et des non-mutins. L'écart significatif des moyennes d'âge montre la jeunesse du groupe des mutins, confirmée par la très faible proportion en leur sein de soldats plus âgés et des territoriaux. On peut d'ailleurs faire l'hypothèse que les condamnations plus nombreuses de non-mutins plus

<sup>163</sup> L'ensemble de cette section a bénéficié des conseils précieux de F. Buton, N. Mariot et P. Olivera.

<sup>164</sup> Il ne compte que 5% des soldats héraultais et 8% des lozériens ayant été condamnés ; il faut toutefois préciser que seuls les faits de délinquance commis *avant* le service militaire sont pris en compte dans les sources qu'il étudie. J. MAURIN, *op. cit.*, p. 216.

<sup>165</sup> Cf. O. ROYNETTE, *op. cit.*.

âgés tiennent à la difficulté, pour des hommes éloignés depuis de nombreuses années du service militaire, de se plier à certains aspects de la discipline.

**FIG. 18 : ÂGES ET CLASSES**

	Âge moyen approché	Proportion des classes 1883 et moins (plus de 35 ans)	Proportion des classes 1914 et plus (non engagés au début du conflit)	Classes 1914 et plus : test du $\chi^2$
<b>Mutins</b>	25 ans 4 mois	5,8%	50,2%	$\chi^2 = 31,7^{***}$
<b>Non-mutins</b>	28 ans	22,3%	35,1%	

\*\*\* indique que la valeur du test dit « du chi2 » est significative au seuil de 1%: le risque interprétatif pris est minime puisqu'il n'y a qu'une chance sur cent que ce soit le hasard qui explique l'écart constaté par rapport à la situation d'indépendance (que la jeunesse des mutins mise en évidence soit due au hasard).

Parmi les mutins, les classes 1914, 1915, 1916 et 1917, n'ayant pas connu le tout début du conflit sous l'uniforme, se trouvent surreprésentées. Pas toutefois dans les proportions imaginées par certains contemporains, en particulier pour la classe 1917 qui est présente dans l'indiscipline mais forme 10% des mutins comme des non-mutins. L'âge moyen de 25 ans et la forte proportion des jeunes classes permet en tout cas de parler d'une action collective remarquable par la jeunesse de ses participants, très loin de l'image circulant parfois d'une « grogne » des poilus les plus anciens, depuis longtemps las de la guerre. Plus de la moitié des mutins n'ont pas connu le début du conflit – et les modes de construction spécifiques de l'obéissance qu'on a pu alors identifier, à travers l'illusion d'une guerre courte, puis la résignation à endurer la guerre. Certains – classes 1916 et 1917 en particulier – ont été socialisés dans le contexte d'une critique croissante de l'institution militaire et de ses aspects les plus arbitraires (manque de permissions, exécutions) au cours des années 1915 et 1916. Leur expérience de la guerre et du combat, plus courte, peut déboucher sur une moindre *fidélité* à l'armée, dans tous les sens du terme : pas de fidélité aux espoirs de 1914 qu'ils n'ont pas vécu sous l'uniforme, une interconnaissance moins longue avec soldats et officiers, moins de camarades tombés sous leurs yeux et pour le souvenir desquels il faudrait continuer à combattre. Leur investissement dans le conflit est par nature moindre que celui des soldats qui, comme cet homme déjà cité du 129<sup>e</sup> RI, s'exclame devant les mutineries : « À quoi bon de mettre battus pendant trois années bientôt<sup>166</sup>. » Plus largement, les classes 1916 et 1917, qui mériteraient une étude spécifique, peuvent faire preuve de réticence pour rejoindre le front

<sup>166</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

avant même les mutineries<sup>167</sup>. On en trouve des illustrations dans le témoignage d'Albin Vilhet, qui raconte, dans sa caserne de l'Isère en février 1917, les débordements et dégradations commises par ses camarades, et restées impunies<sup>168</sup>.

Ainsi, lors des mutineries, plusieurs acteurs ont remarqué, au-delà des clichés sur la classe 1917, le rapport différencié à l'action des soldats suivant l'âge, insistant sur l'énergie contestataire des jeunes soldats. On le voit par exemple dans cette lettre d'un mutin du 298<sup>e</sup> RI, dont l'indiscipline a pris la forme remarquable de la pétition :

« Je t'avais dit que nous refusions de monter aux tranchées on avait même tous signé un papier et envoyé au colonel comme quoi on refusait et au moment de prendre les autos personne n'a rien dit tout le monde est monté comme des agneaux c'est honteux mais tu sais les vieux sont bons pour gueuler mais pour agir il n'y a plus d'homme tu peux croire que si nous n'avions été que des jeunes la guerre était bien finie<sup>169</sup>. »

À la 5<sup>e</sup> DI également, dont les officiers soulignent que la classe 1917 croit plus aux « droits » qu'aux « devoirs », un témoin de 34 ans indique le différentiel de mobilisation tenant à l'âge, et à l'inégale fidélité que ressentent les combattants en fonction de leur temps de présence au front :

« À mon avis, la véritable cause de ce mouvement c'est le désir de faire savoir aux Chambres que, par suite de la lassitude générale, les troupes désiraient la paix. Les anciens voulaient bien retourner aux tranchées, ne voulant point y laisser, par trop longtemps, ceux qui les occupaient ; mais à côté d'eux, les jeunes avaient, peut-être, une façon différente de raisonner, et admettaient plus facilement les idées des abstentionnistes<sup>170</sup>. »

Cette différence est confirmée, à la 41<sup>e</sup> DI, par les enquêteurs qui parcourent les cantonnements aux lendemains de la mutinerie, discutent avec des soldats, et retranscrivent leurs impressions :

« Les hommes des anciennes classes sont très portés à qualifier de "bêtises" les incidents provoqués par les jeunes, en disant particulièrement que "les bons payent pour les mauvais"<sup>171</sup>. »

Il existe bien une perception différente tant de la désobéissance que de ses risques en fonction de l'âge et de l'expérience militaire antérieure. On doit de plus relier cette différence d'âge à la composition des troupes, les hommes les plus jeunes étant affectés, au sein des unités, aux troupes combattantes, tandis que les plus âgés se retrouvent plus fréquemment dans les « services », la Compagnie Hors Rang et les dépôts. En ce sens, les mutineries apparaissent comme un mouvement impliquant effectivement de jeunes soldats combattants, dont une proportion importante ont été récemment incorporés.

---

<sup>167</sup> C'est aussi ce que montrent les engagements volontaires hors de l'infanterie à partir de 1915 : cf. chap. 1, note 28.

<sup>168</sup> Cité dans A. LOEZ et R. CAZALS, *op. cit.*, p. 227.

<sup>169</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 3 juillet 1917.

<sup>170</sup> JM, dossier Mille, déposition du brancardier Delahais, 8 juin 1917.

<sup>171</sup> SHDT 16N1521, rapport sur l'enquête à la 41<sup>e</sup> DI, SR de la V<sup>e</sup> armée, 5 juin 1917.

La variable concernant la situation familiale des condamnés va dans le même sens. On trouve ainsi nettement moins d'hommes mariés ou ayant des enfants parmi les mutins :

**FIG. 19 : SITUATIONS DE FAMILLE**

	Proportion d'hommes mariés	Hommes mariés : test du $\chi^2$	Proportion d'hommes ayant des enfants	Proportion d'hommes mariés dans les classes 1893 à 1899
<b>Mutins</b>	21,8%	$\chi^2 = 11,3^{***}$	13,9%	4,9%
<b>Non-mutins</b>	30,1%		21,2%	8,1%

On pourrait évidemment relier ces éléments à l'âge moyen plus bas des mutins. Mais en étudiant la situation de famille des mêmes classes d'âge, les plus jeunes, on retrouve le même écart entre mutins et non-mutins : les participants aux actions collectives sont plus fréquemment des célibataires, et ils ne sont qu'une minorité à avoir des enfants. L'hypothèse simple qu'on peut formuler, appuyée sur les travaux récents envisageant les couples dans la guerre<sup>172</sup> est que le mariage constitue un lien social à même de prévenir le passage à l'acte dans une indiscipline grave et lourde de conséquences, à travers notamment le courrier venu de l'arrière et qui peut constituer un soutien moral ou un appel à la prudence : « Surtout ne te compromets pas tâche de te tenir loin des intrigues c'est trop scabreux », écrit une femme d'un soldat de la 5<sup>e</sup> DI qui apprend l'indiscipline<sup>173</sup>. Le récit de Joseph Jolinon, certes romancé, nous suggère une logique du même ordre lors d'une discussion entre mutins du 370<sup>e</sup> RI hésitant à désobéir. L'un d'eux conclut le débat en expliquant : « C'est à cause de mon gosse que je reste [obéissant]<sup>174</sup>. » La composition du groupe des mutins montre en tout cas en quoi l'idée des mutins « pères de famille », mais aussi de « vieux soldats depuis longtemps sur le front », ne correspond que très faiblement à la réalité de la désobéissance en 1917<sup>175</sup>.

L'origine géographique, bien que systématiquement et précisément indiquée, constitue une donnée bien moins évidente à traiter, en raison du recrutement initialement régional des différentes unités. Malgré le brassage opéré durant la guerre, on en retrouve de fortes traces dans les unités étudiées : Normandie pour la 5<sup>e</sup> DI, Rhône-Alpes pour la 77<sup>e</sup>, Nord et Picardie pour la 69<sup>e</sup>... Mais on retrouve aussi des soldats de toutes origines, à plus forte raison en raison des différences entre lieu de naissance et lieu de vie que les sources permettent de

<sup>172</sup> E. CRONIER, thèse citée, et Clémentine VIDAL-NAQUET, « S'épouser à distance. Le mariage à l'épreuve de la Grande Guerre », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n°53-3, 2006, p. 142-158.

<sup>173</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, courrier d'arrivée au 36<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917.

<sup>174</sup> J. JOLINON, « La mutinerie de Cœuvres », art. cit., p. 81.

<sup>175</sup> Le thème de la mutinerie des « vieux poilus » est repris, sans fondement documentaire, par de nombreux ouvrages de synthèse : ils sont, par exemple, des « soldats qui n'ont pas ménagé leur peine depuis 1914 » pour Jean-Yves LE NAOUR (*Dictionnaire de la Grande Guerre*, Paris, Larousse, coll. « à présent », 2008, p. 53).

repérer. Au total, on dispose de données peu homogènes et biaisées, ne permettant guère d'établir des déterminants régionaux d'ensemble pour l'indiscipline. On a cependant tenté de poser trois questions liées au lieu de naissance ou de vie des combattants.

**FIG. 20 : ORIGINES GÉOGRAPHIQUES**

	<b>Proportion des urbains</b>	<b>Proportion des soldats originaires de la Seine</b>	<b>Proportion des soldats originaires des départements occupés et/ou dévastés</b>
<b>Mutins</b>	52,3%	27,1%	9,5%
<b>Non-mutins</b>	46,2%	19,5%	12,7%

Il faut tenir ces chiffres pour fragiles, en particulier pour la proportion globale des urbains parmi les condamnés, qui tient au recrutement initial des divisions étudiées, comme, sans doute, à l'effet de sélectivité sociale des jugements mis en évidence par J. Maurin. Leur présence relativement plus forte parmi les mutins est, elle, plus significative, bien que l'écart soit faible : elle confirme certaines tendances relatives aux professions qu'on indiquera plus loin. La forte proportion des soldats originaires de la Seine parmi les mutins (dont on doit rappeler qu'elle est à l'époque et de très loin le département le plus peuplé, avec plus de quatre millions d'habitants), intrigue. Elle suggère une participation effectivement plus forte des parisiens, au sens large, au mouvement d'indiscipline, ce qu'ont cru beaucoup de contemporains comme on l'a vu. L'interpréter est plus difficile. On peut cependant imaginer que les soldats « Parisiens » se sont mobilisés davantage en lien avec les grèves de la capitale dont on a vu la place à l'arrière-plan de la désobéissance. On peut avancer, de plus, que leur degré d'exposition aux luttes sociales et aux mobilisations politiques – à travers les manifestations notamment – est tendanciellement plus élevé que celui de la plupart des autres soldats et en particulier des ruraux<sup>176</sup>.

Enfin, on constate que bon nombre de mutins sont originaires des régions occupées ou des zones de combat, très légèrement moins toutefois que parmi les « non-mutins ». Leur présence significative permet cependant d'infirmier les raisonnements se fondant sur cette origine pour expliquer la ténacité des combattants : il n'y a pas d'effet d'évitement net de ces départements, ce que suggéraient déjà, malgré les limites tenant à leur mode de production,

<sup>176</sup> Exceptés les soldats originaires des régions viticoles ayant connu les mouvements de 1907 (Midi) et 1911 (Champagne).

les cartes publiées par G. Pedroncini<sup>177</sup>. Les « hommes du nord » se sont mutinés comme les autres<sup>178</sup>.

Ces premiers éléments d'appréhension, qui permettent de dissiper bon nombre d'idées reçues, doivent maintenant être appuyés par l'étude de la profession, variable la plus difficile à prendre en compte. Si les professions des mutins et des condamnés sont variées, il existe des tendances que l'on peut mettre en évidence. Une première approche, gardant la nomenclature initiale des métiers adoptée dans les sources, consiste simplement à repérer les professions fortement et faiblement représentées durant les mutineries (fig. 15). Si, pour l'ensemble, on compte environ un mutin pour trois non-mutins dans la base, certains métiers (en ne tenant pas compte de ceux dont les effectifs sont très faibles) s'écartent de cette proportion et comptent des effectifs relativement plus élevés parmi les mutins, plus proches d'un pour deux voire davantage.

On voit déjà pointer un motif qu'il conviendra de prendre en compte : la présence plus forte lors des mutineries de certains artisans, des commerçants et surtout des employés, seul groupe à compter plus de mutins que de non-mutins. Il faut également remarquer la profession dont les membres ne se retrouvent que dans le groupe des mutins : celle, hautement significative, d'instituteur, avec quatre cas dans les divisions étudiées, s'ajoutant à d'autres bien connus par ailleurs<sup>179</sup>. On remarque que le niveau de qualification de ces professions est, dans l'ensemble, relativement élevé, et implique fréquemment un rapport à l'écrit – évident pour les imprimeurs, comptables et instituteurs<sup>180</sup>. La place des artisans – menuisier, tailleur – et des employés amène à nuancer l'opposition trop simple des « paysans » et des « ouvriers ». En particulier, la place des artisans doit être relevée. Eric Hobsbawm et Joan Scott ont montré, à partir de l'exemple des cordonniers, leur prédisposition à une conscience et à une activité politique à l'époque contemporaine : l'atelier est un lieu qui favorise la discussion, et donne un statut indépendant, permettant d'exprimer à découvert ses opinions<sup>181</sup>. On note en

<sup>177</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 200 et 220.

<sup>178</sup> Voir également le travail de Philippe Boulanger qui relève les effets de l'appartenance géographique sur l'insoumission en 1914, effets vérifiables (les régions frontalières du nord et de l'est sont tendanciellement moins insoumises) mais marginaux. P. BOULANGER, *op. cit.*, p. 170 sq.

<sup>179</sup> Ainsi le cas très discuté dans l'entre-deux-guerres de l'instituteur Breton à la 3<sup>e</sup> DI (D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 62-65).

<sup>180</sup> On ne dispose pas du niveau d'éducation des condamnés, en dehors d'une affaire pour laquelle il est renseigné : pour la mutinerie du 57<sup>e</sup> BCP (JM, dossier Gérard), les notices individuelles des condamnés mentionnent, pour chacun des 18 inculpés, « sait lire et écrire ». La seule exception est l'inculpé Venot, clerc de notaire : instruction « moyenne ».

<sup>181</sup> Eric HOBBSAWM, Joan SCOTT, « Political Shoemakers », *Past & present*, n°89, 1980, republ. dans E. HOBBSAWM, *Uncommon people. Resistance, Rebellion and Jazz*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1998, p. 18-43.



tout cas que les professions plus fortement présentes chez les mutins ne sont pas celles qui indiquent une situation de très forte domination sociale.

**FIG. 21 : PROFESSIONS FORTEMENT ET FAIBLEMENT REPRÉSENTÉES PARMI LES MUTINS**

Profession	Mutins	Non-mutins	Proportion (mutins/non-mutins)	Répartition
Instituteur	4	0	–	Nette surreprésentation parmi les mutins
Employé de commerce	19	12	1,58	
Représentant de commerce	3	2	1,5	
Employé de bureau ou de banque	9	9	1	
Tailleur de vêtements	7	8	0,87	
Garçon de café ou de restaurant	5	7	0,71	Surreprésentation parmi les mutins
Boucher	7	10	0,7	
Peintre et peintre en bâtiment	10	15	0,66	
Boulangier	19	29	0,65	
Menuisier	8	20	0,4	
Imprimeur, typographe	8	20	0,4	
Comptable	4	10	0,4	
<b>Nombre total de soldats étudiés</b>	<b>443</b>	<b>1314</b>	<b>0,33</b>	<b>Normale</b>
Maçon	10	42	0,23	Sous-représentation parmi les mutins
Journalier	15	71	0,21	
Mancœuvre	6	35	0,17	
Charretier	5	31	0,16	
Mécanicien	4	28	0,14	
Terrassier	2	20	0,1	Nette sous-représentation parmi les mutins
Fumiste	1	12	0,08	
Camionneur	1	15	0,06	

À l'inverse, l'étude symétrique des professions nettement sous-représentées (1 pour 4 non-mutins ou moins) parmi les mutins fait apparaître cette dimension : on retrouve des effectifs de mutins très faibles pour les charretiers, journaliers, maçons, fumistes ou terrassiers, par exemple, soit avant tout des professions manuelles très peu qualifiées, fortement dominées.

Au vu de ce tableau, le mouvement des mutineries semble donc n'impliquer qu'une faible, voire très faible proportion des travailleurs manuels non qualifiés, pourtant très nombreux au front – ils forment, avec les cultivateurs, la masse de l'infanterie<sup>182</sup>.

<sup>182</sup> Cf J. MAURIN, *op. cit.*, A. LOEZ, « Autour d'un angle mort... », art. cit.

Inversement, on y retrouve, bien plus nombreux que parmi les autres condamnés de 1917 (déserteurs et petits délinquants), des commerçants et des employés. Si les positions sociales précises des individus nous restent inaccessibles, l'entrée par le niveau de qualification ou la fonction – fonction valorisée de l'instituteur, fonction dominée du terrassier – permet de l'approcher. Les positions les plus basses de la hiérarchie sociale sont sous-représentées parmi les mutins, tandis que les plus hautes – en gardant à l'esprit que les véritables élites sont absentes de la troupe – sont surreprésentées. La moindre présence parmi les mutins des « mécaniciens », au-delà de la polysémie du vocable en 1917, intrigue et conduit à poser la question de la classe ouvrière et de son rapport aux mutineries.

La place des ouvriers dans l'armée est très minoritaire. On sait – sans pouvoir en affirmer les proportions exactes – que les affectations spéciales dans les usines de guerre font qu'ils sont moins présents dans les tranchées que les ruraux et plus généralement que les artisans, commerçants et employés. Mais il existe un certain nombre d'ouvriers au front. Quelle est leur attitude et leur action lors des mutineries ? La question est rendue difficile par l'absence de précision dans la nomenclature des métiers relevés par la Justice militaire : le « métallurgiste », le « tisseur » ou le « verrier » sont-ils des artisans ou des ouvriers ? Afin de minimiser la marge d'erreur, on a donc écarté les métiers incertains, et procédé à un regroupement de professions déclarées, couplé au lieu de résidence, permettant d'arriver à une délimitation approximative de ce groupe social<sup>183</sup>.

**FIG. 22 : PROPORTION DES OUVRIERS ET DES MINEURS**

	Mutins	Mutins (%)	Non-mutins	Non-mutins (%)	Test du $\chi^2$
Ouvriers et mineurs	23 (dont 9 mineurs)	5,0%	102 (dont 42 mineurs)	7,8%	$\chi^2 = 3,3^*$  Valeur significative au seuil de 10% : faiblement significatif
Autres professions	420	95,0%	1212	92,2%	
<b>Total</b>	443	100,0%	1314	100,0%	

On en constate immédiatement la faiblesse numérique pour l'ensemble des condamnés : en comptant les 51 mineurs, l'industrie représente 125 hommes sur 1757 soit

<sup>183</sup> Il est de toute façon impossible à objectiver strictement et indépendamment des classements opérés par les contemporains, ce que montre bien M. OFFERLÉ, *Sociologie...*, *op. cit.*, p. 59-62, « des ouvriers à la classe ouvrière ». Professions incluses ici dans la délimitation des « ouvriers » : Ajusteur mécanicien ; Bobineur ; Câbleur ; Charpentier en fer ; Chaudronnier-mécanicien ; Chauffeur de machines ; Chauffeur d'usine ; Découpeur ; Découpeur sur métaux ; Ferblantier zingueur ; Fondeur en cuivre ; Fraiseur sur métaux ; Fraiseur taraudeur ; Lamineur ; Limeur ajusteur ; Machiniste en chaussures ; Mécanicien ajusteur ; Mécanicien monteur ; Mécanicien-outilleur ; Métallurgiste ; Monteur en bronze ; Monteur en fer ; Monteur mécanicien ; Mouleur en métaux ; Outilleur ; Ouvrier ajusteur ; Ouvrier carrossier ; Ouvrier d'usine ; Ouvrier mécanicien ; Perceur sur fer ; Planeur sur métaux ; Polisseur de métaux ; Riveur ; Tôlier ; Tôlier soudeur ; Tourneur ; Tourneur sur métaux.

7,1% du total. Ce qui est plus frappant est de voir le nombre des mineurs et des ouvriers être *relativement plus faible* parmi les mutins. Il s'agit, de loin, du résultat le plus surprenant de l'étude, bien qu'il faille garder à l'esprit la faiblesse des effectifs, qui rend l'analyse statistiquement non significative ( $\chi^2 = 3,3^*$ ). Alors même que le mouvement des mutineries utilise les mots et les signes les plus nettement marqués du côté des luttes et des traditions ouvrières, *Internationale* et drapeau rouge en tête ; alors même que les officiers soupçonnent plus volontiers les quelques ouvriers présents dans leurs unités et recherchent les appartenances syndicales dans leurs interrogatoires, les ouvriers sont peu présents, *moins nombreux* parmi les condamnés pour mutineries que dans l'indiscipline courante et parmi les déserteurs. De grandes régions ouvrières sont pourtant présentes dans le corpus, comme le Nord, la Seine, la Normandie ou la région lyonnaise. En valeur absolue, leur présence est insignifiante : sur plus de quatre cents mutins, on ne trouve que 14 ouvriers d'usine et 9 mineurs !

On ne saurait, en l'état, expliquer avec certitude cette absence presque complète, mais on peut avancer quelques hypothèses. Les cadres et les dirigeants des syndicats ouvriers sont effectivement restés à l'écart des tranchées par les affectations spéciales, et ne peuvent prendre la tête ou le relais des mutineries<sup>184</sup> ; ceux qui y sont peuvent être conduits à agir avec beaucoup de prudence en sachant qu'ils sont surveillés<sup>185</sup>. Enfin, on peut penser que leur faiblesse numérique d'ensemble peut contribuer à un sentiment d'isolement des rares ouvriers au sein des unités, ou en tout cas qu'elle ne contribue pas à la création d'une dynamique d'action collective à laquelle ils puissent participer efficacement et fortement.

Cette quasi-absence des ouvriers, qu'on doit rapprocher de la faible proportion des travailleurs du bâtiment, dont le syndicat est l'un des plus actifs dans les mobilisations sociales de 1917 dans la Seine, par exemple, contribue à valider l'idée d'un mouvement autonome – malgré des efforts isolés pour créer des liens – des organisations ouvrières et politiques. Inversement, la proportion des cultivateurs est plus élevée parmi les mutins (22%) que les non-mutins (15%), ce dernier chiffre très bas confirmant les éléments apportés par J.

---

<sup>184</sup> On manque encore de travaux sur cet aspect important mis en évidence pour l'Allemagne par Roger CHICKERING, *Imperial Germany and the Great War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998 ; voir les remarques acerbes dans la nouvelle version (non expurgée) des carnets d'Abel Ferry : « Albert Thomas (...) embusqua d'abord tous les cadres de la C.G.T. et tous les électeurs du parti socialiste. Mais c'était son rôle de partisan. » A. FERRY, *op. cit.*, p. 194. Voir également la thèse citée de R. DUCOULOMBIER, en particulier p. 268 et suivantes sur les manières de « carotter » et de se « caser » loin du front en utilisant les réseaux et les affiliations politiques.

<sup>185</sup> Romain Ducoulombier repère un tel comportement chez Louis Barthas, qu'il attribue à un habitus politique : un « sens de la "responsabilité" socialiste contre les "aventures" » des mutineries (art. cit., p. 277-278, et thèse citée, p. 289-295). Si Barthas est un tonnelier rural, le raisonnement peut valoir pour les ouvriers affiliés à la SFIO (qui sont bien entendu loin de représenter l'ensemble de la classe sociale).

Maurin. Une restitution complète des propriétés sociales des mutins et des non-mutins, certes fragile en raison du caractère simplificateur de certaines catégories qu'on a tenté de limiter, permet de tenter de formuler des hypothèses globales.

Le tableau ci-dessous donne la composition des groupes « mutins » et « non-mutins » à partir du regroupement de certaines professions.

FIG. 23 : COMPOSITION SOCIALE DES « MUTINS » ET « NON-MUTINS »

Catégories	Professions	Mutins	Mutins (%)	Mutins (% par catégorie)	Non-mutins	Non-mutins (%)	Non-mutins (% par catégorie)
<i>Domestiques</i>	Domestiques (hors agricoles)	7	1,6%	1,6%	16	1,2%	1,2%
<i>Professions agricoles</i>	Cultivateurs	99	22,4%	27,9%	201	15,3%	20,1%
	Autres professions agricoles	6	1,4%		21	1,6%	
	Domestiques et ouvriers agricoles	18	4,1%		42	3,2%	
<i>Mer et navigation</i>	Marins et bateliers	2	0,4%	0,4%	18	1,4%	1,4%
<i>Industrie et travail manuel</i>	Travailleurs manuels peu qualifiés	41	9,3%	43,3%	229	17,4%	58,9%
	Travailleurs manuels qualifiés	128	29,0%		443	33,7%	
	Ouvriers et mineurs	23	5,0%		102	7,8%	
<i>Secteur tertiaire et assimilé</i>	Commerçants et services	59	13,3%	26%	152	11,6%	17,2%
	Employés	48	10,9%		60	4,6%	
	Instituteurs	4	0,8%		0	0,0%	
	Étudiants	2	0,4%		6	0,5%	
	Entrepreneurs et situations indépendantes	3	0,6%		6	0,5%	
<i>Autres</i>	Autres	4	0,8%	0,8%	18	1,2%	1,2%
<i>Total</i>	/	443	100,0%	100,0%	1314	100,0%	100,0%

Test du  $\chi^2$  pour la répartition par profession entre « mutins » et « non-mutins » = 38,6\*\*\* (fortement significatif, au seuil de 1%).

Un premier constat est celui de l'hétérogénéité sociale de chacun des groupes. Elle illustre la diversité sociale effective de la société des tranchées, même si les ruraux sont assez nettement sous-représentés. Si l'on va au-delà de cette hétérogénéité, pour s'intéresser aux écarts qui apparaissent entre les deux groupes, on peut formuler plusieurs remarques. Pour tous les métiers dont les effectifs sont si faibles qu'ils sont statistiquement peu significatifs, et que seules des études de cas peuvent permettre de suivre, on note peu d'écarts entre les groupes, sinon la présence parmi les mutins des 4 instituteurs condamnés, et l'absence presque complète des « marins » de tous types lors des mutineries.

Des éléments plus frappants tiennent à la sous-représentation, déjà notée, des ouvriers parmi les mutins. On peut l'étendre à celle des travailleurs manuels peu qualifiés, qui y sont deux fois moins nombreux que chez les « non-mutins ». Inversement, les commerçants y sont plus nombreux, et les employés deux fois plus nombreux, représentant plus d'un dixième des mutins étudiés. Le groupe majoritaire, dans les deux cas, est celui des travailleurs manuels qualifiés, urbains et ruraux mêlés ; ensuite, les cultivateurs sont présents, mais très loin d'être en majorité. La présence importante d'employés et d'artisans dans les mutineries est d'autant plus remarquable que la position sociale de ces hommes leur permet fréquemment d'échapper aux affectations combattantes. Leurs compétences sont souvent mises à profit afin d'assurer la dimension bureaucratique de la guerre dans les différentes unités, avant tout dans la CHR. Or, ces hommes moins exposés sont aussi moins mobilisés dans l'action collective. À la 5<sup>e</sup> DI, un chef de bataillon raconte ainsi l'obéissance maintenue de ces militaires non combattants lors de la manifestation du 29 mai :

« J'ai fait faire un appel : il restait le tiers des hommes environ au cantonnement, c'était surtout des employés divers, cuisiniers, etc., qui m'ont fait pour la plupart meilleure impression. On avait l'impression qu'ils étaient de cœur avec leurs camarades<sup>186</sup>. »

De même au 90<sup>e</sup> RI, où l'on retrouve parmi les soldats ne participant pas à la mutineries ceux dont la position institutionnelle est la plus proche des officiers, ainsi que ceux qui sont déjà repérés par la Justice militaire. Le capitaine Leclerc note que les seuls hommes à obéir et à se présenter au rassemblement sont :

« Les ordonnances des officiers, le bicycliste de la compagnie, le clairon Testé, le secrétaire ainsi que les deux préventionnaires de Conseil de Guerre<sup>187</sup>. »

Les non-combattants ne passent pas à la désobéissance : ils n'ont rien à gagner de l'action collective. De fait, on n'a rencontré aucun exemple de l'implication de ces militaires non-combattants en dehors de la transmission des informations. Si quelques clairons ou ordonnances ont été intégrés au mouvement pour permettre de le structurer<sup>188</sup>, aucun des 443 mutins présents dans la base de données n'est issu de la CHR. Pourtant, on retrouve parmi eux les soldats aux propriétés sociales proches de ces militaires non combattants, qui doivent justement le privilège de leur affectation à leur niveau de qualification. On peut ainsi suggérer que l'action collective tend à impliquer les soldats les plus instruits et les moins dominés, parmi ceux qui sont les plus exposés.

On voit que cette approche globale doit être nuancée par des études de cas, et de groupes de mutins coinceulés dans une même affaire. Ainsi, au 298<sup>e</sup> RI de la 63<sup>e</sup> DI, les

---

<sup>186</sup> JM, dossier Mille, déposition du chef de bataillon Aubergé, 7 juin 1917.

<sup>187</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 59.

<sup>188</sup> Cf. *infra*, § 4.3.2.2.

initiateurs de la pétition qui recueille plus de mille signatures « espérant que par notre attitude qui n'est pas isolée d'ammener nos gouvernements pendant qu'il est temps encore à conclure une paix honorable » sont-ils un employé de commerce et un négociant en grains : deux hommes à même par leurs pratiques et leurs origines de rédiger et de construire cet argumentaire contre la guerre<sup>189</sup>. On explorera cette question plus avant dans la section suivante, en étudiant les manières dont des individus – désignés comme « meneurs » – construisent et encadrent la désobéissance.

On saisit ainsi certains traits sociaux de l'indiscipline en 1917. Les mutineries voient se mobiliser davantage les soldats qualifiés et les moins dominés socialement. Elles ne sont pas pour autant un mouvement uniquement urbain, et certainement pas ouvrier : ceux-ci sont très minoritaires, tandis que les cultivateurs participent davantage à la révolte de mai-juin qu'aux autres formes d'indiscipline. Cette révolte est le fait de soldats jeunes, n'ayant, pour la moitié d'entre eux, pas connu le début de la guerre sous les armes. Elle est le fait de soldats divers, devant trouver des modes d'action communs.

\*  
\*      \*

Au total, si les difficultés et les insuffisances des sources imposent d'être prudent, la démarche sociologique appliquée aux mutins, à travers la recherche d'un corpus permettant de dégager des points de comparaison, nous semble aboutir à quelques éclairages importants. Ils tiennent d'abord aux idées reçues qui peuvent être dissipées : celles d'un mouvement des mutineries majoritairement constitué de « bons soldats pères de familles » ou de « vieux poilus » las de la guerre, que contredit radicalement la jeunesse des participants. Celle d'un mouvement appuyé sur les quelques ouvriers mobilisés des unités combattantes, qu'invalide la proportion très réduite de ceux-ci. Celle, enfin, d'une révolte sans déterminants et considérants sociaux, qu'infirme l'étude des qualifications révélant la surreprésentation nette des employés urbains, ou la présence singulière des instituteurs. La diversité effective des mutins, et les groupes hétérogènes qu'ils constituent, n'empêchent pas de remarquer leurs propriétés sociales différentes, à la marge, de celles des autres soldats, qui peuvent renvoyer à des ressources protestataires à l'inégale distribution sociale comme à une appréhension différenciée des coûts et des risques de l'indiscipline en fonction de la position des individus. Sur bien des points, on le voit, l'interprétation doit rester ouverte. Pour la prolonger et l'étayer, il faut examiner à présent les manières dont se construit et s'organise l'action collective.

---

<sup>189</sup> SHDT, J 1910, minutes du jugement 501, 11 juillet 1917 ; cf *infra*, § 4.3.3.3.

## 4.3 Comment agir ? Les savoir-faire des mutins

Les mutins constituent bien des groupes hétérogènes par l'âge, l'origine et la position sociale, le niveau d'éducation et, sans doute, le rapport au conflit. La participation d'individus divers à une action commune pose donc problème : la révolte ne va pas de soi, pour des hommes à la socialisation dissemblable, à l'expérience de la contestation disparate, aux langages et aux habitus divers face à l'autorité et à l'obéissance<sup>190</sup>. Le refus partagé d'aller aux tranchées et de continuer la guerre s'actualise, on l'a vu, par une grande diversité de pratiques individuelles et collectives.

C'est pourquoi les formes que prennent les mutineries varient, leur scénario n'étant jamais donné d'avance, et leur déroulement étant improvisé et « bricolé » à partir de répertoires de contestation hétéroclites, correspondant à la diversité sociologique des participants. Mais c'est aussi pourquoi certains soldats vont déployer de réels efforts d'organisation et de construction de l'action, cherchant à l'encadrer, à la faire durer, à lui donner une forme et un contenu stables. Ils doivent, dans l'urgence et l'incertitude, élaborer ou retrouver un « savoir social » de la révolte, et affronter de multiples dilemmes : quelle forme et quel contenu donner au refus ? Comment le faire entendre, et dans quels répertoires de la mobilisation puiser ? Doit-il déboucher sur une confrontation violente, ou être encadré et raisonné ? Peut-il être conditionné, ou doit-il être radical ?

La résolution improvisée de ces problèmes pratiques doit beaucoup aux individus qui émergent pour encadrer l'action – que l'armée recherche et nomme les « meneurs », et dont on cherchera à connaître les caractéristiques. Grâce à leur *travail* de mobilisation, des traits communs des mutineries se dégagent, dans la manière de se regrouper et de s'organiser, d'exprimer le mécontentement, de le signifier en cris et en chants, de le présenter aux officiers, de l'écrire et de le diffuser. Les soldats puisent dans une grammaire protestataire qui emprunte aux mobilisations civiles comme aux habitudes militaires. Pourtant, cette mise en forme reste toujours imparfaite et incomplète, dans l'urgence et l'incertitude de l'événement, débouchant sur des dérapages, des confrontations et des échecs. L'action collective n'est jamais parfaitement maîtrisée, et les rares mutineries parvenant à durer plusieurs jours alternent avec nombre de mobilisations brèves et manquées. C'est cette tension permanente

---

<sup>190</sup> Benjamin ZIEMANN souligne, dans son étude des soldats bavarois, que l'hétérogénéité sociale au front constitue l'obstacle majeur à la désobéissance collective (*War experiences in rural Germany, 1914-1923*, Oxford, Berg, 2007, p. 104).

entre le « bricolage » de l'action dans les conditions improbables de la guerre et de l'arrière-front, et le travail des « meneurs » pour lui donner forme et sens, qu'on cherche ici à analyser.

### **4.3.1. La construction de la révolte, entre travail et « bricolage »**

Le premier impératif pratique que les mutins tentent d'affronter concerne la mobilisation de leurs camarades. Il ne s'agit pas seulement de convaincre les hésitants et les réticents, mais surtout de déployer la mobilisation dans l'espace, en parcourant les cantonnements pour regrouper les soldats. Les manifestations qui s'improvisent déploient alors les signes de la dissidence que sont l'*Internationale* et le drapeau rouge.

#### ***4.3.1.1 Mobiliser les mutins et « manifester »***

La naissance de l'action collective, difficile à connaître, tient à la diffusion dans une unité d'une décision de « ne pas monter ». Comme on l'a vu, c'est principalement lors des repas pris en commun que cette décision s'élabore. Dès lors, il faut la transmettre et la diffuser afin que le refus ne demeure pas isolé. Pour cela, les mutins vont déployer des efforts afin de convaincre et de haranguer leurs camarades.

Ces efforts ont un versant discret et un versant public et sonore. Au sein des unités, la discrétion est de mise pour ne pas alerter les officiers et préparer l'action. On le voit au 57<sup>e</sup> BCP, lorsque les juges, à l'audience, cherchent à élucider – comme nous, pour d'autres raisons – le moment du passage à l'acte :

« D : –Mais enfin les soldats ne se sont pas groupés tout seuls, il a bien fallu qu'il y eut un mot d'ordre ? R: –L'après-midi un soldat de la 9<sup>e</sup> Cie est passé dans les cantonnements pour faire de la propagande, on l'a écouté<sup>191</sup>. »

Cette « propagande » est d'abord interne à chaque unité, lorsque les soldats des différentes compagnies et bataillons cherchent à informer les autres de l'action qui se prépare ou s'est déclenchée, avant de se transformer en efforts de « débauchage » d'autres unités. Plusieurs modes d'action se conjuguent, dont le plus efficace semble être le plus furtif, décrit ci-dessus, lorsque des hommes isolés se chargent de transmettre nouvelles et décisions. Au 308<sup>e</sup> RI, le 2 juin, on ne parvient pas à savoir qui a pris la décision, mais celle-ci circule à mots couverts. Le caporal Baron raconte : « À 18h le sergent Lavergne m'a dit "quand on sifflera, tout le monde se mettra en tenue et partira à l'arrière"<sup>192</sup>. » Le signal est effectivement

---

<sup>191</sup> JM, dossier Gérard, notes d'audience, 21 juin 1917, déposition Marneau.

<sup>192</sup> JM, dossier Baron, interrogatoire Baron, 4 juin 1917.



donné, qui décide la dispersion des mutins. Le même soldat se défend à l'audience d'avoir été à son origine, et révèle comment le mouvement s'est organisé :

« Je n'ai rien dit ni rien fait. Je n'ai fait que suivre les camarades, le 2 juin. Il avait été question d'un coup de sifflet qui serait donné comme signal pour marcher sur l'arrière au lieu d'aller aux tranchées. J'ai suivi le mouvement<sup>193</sup>. »

On perçoit, de même, au 75<sup>e</sup> RI, les préparatifs discrets du refus de marcher, à travers la déposition du soldat Chaudesolles, révélant qu'un combattant (qu'il ne nomme pas) a pris soin de transmettre la désobéissance projetée : « Un soldat de la 1<sup>e</sup> compagnie est venu exciter tout le monde aux deuxième et troisième compagnies en disant que la 1<sup>e</sup> compagnie ne marcherait pas et qu'on devait les imiter<sup>194</sup>. » Ces modes d'action dénotent des tactiques prudentes, correspondant aux conciliabules cachés évoqués plus haut. L'effort de mobilisation peut être plus sonore et public, mais n'est pas forcément efficace. Prendre la parole, sur une tribune improvisée, est plus risqué. C'est ce que fait un mutin le soir du 27 mai à Villers-sur-Fère :

« Ce fut dans la soirée, lorsqu'on nous ordonna de nous rassembler pour le départ, que la mutinerie éclata après une sonnerie de clairon appelant à la révolte, un poilu juché sur une caisse, harangua ses camarades<sup>195</sup>. »

De même, le soldat Brandon, du 307<sup>e</sup> RI, cherche à prononcer un discours démobilisateur le soir du 31 mai près de Saint-Bandry. Des soldats se rassemblent pour l'écouter, alors qu'il prononce un discours juché sur un pan de mur : « On veut nous faire tuer, il ne faut pas marcher<sup>196</sup>. » L'intervention d'un officier disperse le rassemblement. Le mode de mobilisation est proche lors de la réunion d'une centaine de chasseurs du 44<sup>e</sup> BCP, le soir du 6 juin. C'est un lieu de sociabilité où l'on boit et où l'on discute, ce qui débouche sur l'indiscipline : « Dans cette réunion - qui devint très vite tumultueuse - quantité de mots et d'apostrophes furent échangés qui témoignaient d'une surexcitation regrettable et dangereuse », comme le note l'officier chargé du rapport. Là aussi, le refus de la guerre s'exprime à voix haute : « Les phrases suivantes furent saisies au vol par le caporal chasseur Bussières: "On en a marre. Il ne faut plus marcher." » Enfin, tandis que certains des soldats chantent l'*Internationale*, de véritables prises de parole s'ébauchent : « Dans le tumulte quelques chasseurs utilisaient comme tribune une petite voiture remise dans la cour du débit<sup>197</sup>. » Ces harangues peuvent également s'adresser à d'autres unités, dans des lieux de

---

<sup>193</sup> *Ibid.*, notes d'audience, 12 juin 1917.

<sup>194</sup> JM, dossier Chauveau, déposition Chaudesolles, 18 juin 1917.

<sup>195</sup> Sergent Chandre, 18<sup>e</sup> RI, cité par Roger BOUTEFEU, *Les camarades. Soldats français et allemands au combat 1914-1918*, Paris, Fayard, 1966, p. 342-343. Merci à Thierry Hardier qui m'a transmis cette référence.

<sup>196</sup> JM, dossier Brandon, rapport du capitaine commandant la 23<sup>e</sup> compagnie du 307<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

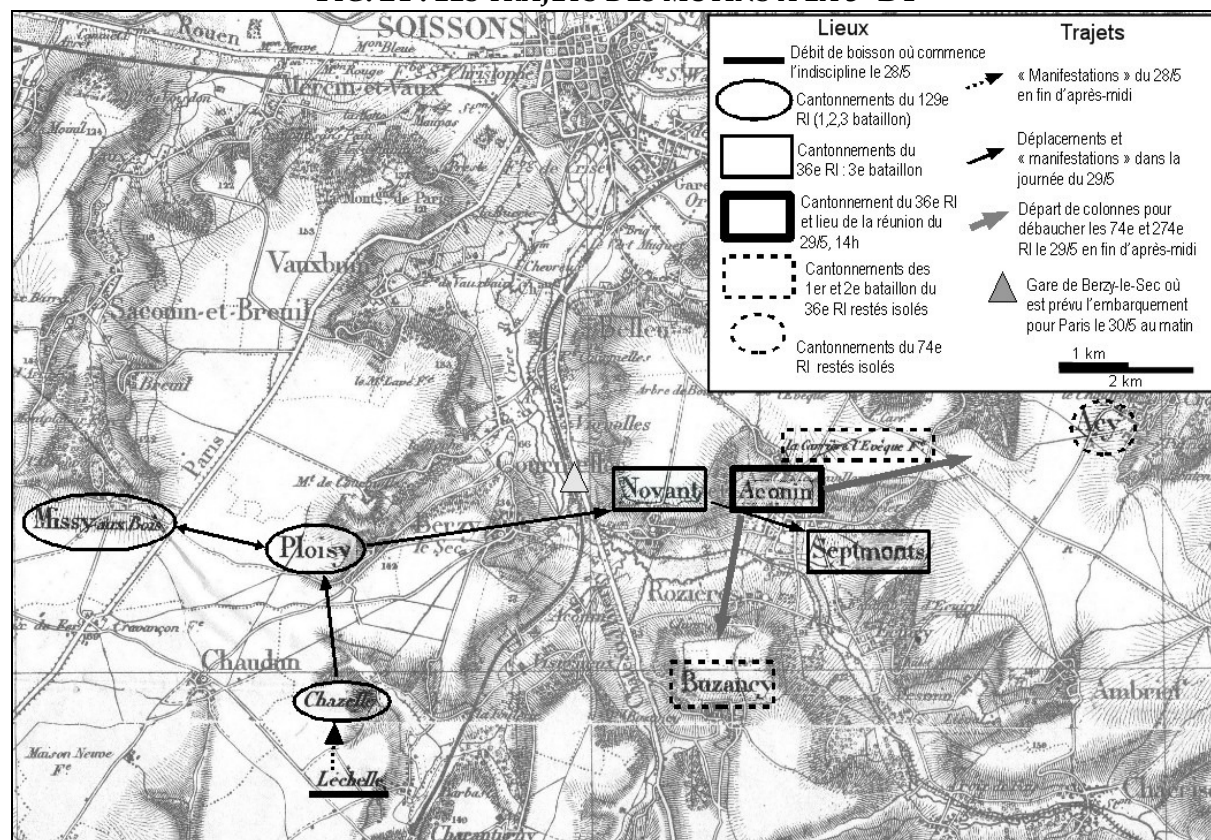
<sup>197</sup> JM, dossier Simon, rapport du capitaine Avril, 14 juin 1917.

passage et de transit. Honoré Coudray relate ainsi l'emplacement choisi par des mutins du 30<sup>e</sup> BCA pour convaincre les troupes se dirigeant vers le front à partir de Fère-en-Tardenois :

« Pendant le parcours, des groupes de soldats, le bâton à la main et le bidon en bandoulière, nous ont incité à la révolte. Au carrefour de Fère, des chasseurs du 30<sup>e</sup> alpins avaient accroché à un buisson un fanion rouge et, nous le montrant du doigt, s'écriaient convaincus : *Révoltez-vous, n'y allez pas*<sup>198</sup> ! »

Toutefois, les deux modes les plus efficaces de mobilisation pour l'action collective dans l'armée sont la réunion et la manifestation, qu'il faut étudier de manière complémentaire. La documentation abondante pour la 5<sup>e</sup> DI permet de comprendre comment s'y construit la mobilisation. Le point essentiel, ici comme dans toutes les autres mutineries, est la dispersion spatiale des soldats au début de l'indiscipline. On peut la mesurer à travers une carte qui indique où se trouvent les différentes unités au moment de la mutinerie, les 28 et 29 mai, au sud de Soissons, et les trajets que les « manifestants » vont ensuite accomplir.

FIG. 24 : LES TRAJETS DES MUTINS À LA 5<sup>E</sup> DI



Entre les deux points extrêmes d'ouest en est, Missy-aux-Bois, où se trouve le 3<sup>e</sup> bataillon du 129<sup>e</sup> RI, et Acy, où est cantonné le 74<sup>e</sup> RI que les mutins vont tenter de débaucher, les soldats sont éloignés d'une quinzaine de kilomètres au total. La 5<sup>e</sup> DI est en fait dispersée sur environ 50 km<sup>2</sup>. Le récit de l'affaire issu du jugement en Conseil de Guerre

<sup>198</sup> H. COUDRAY, *op. cit.*, p. 128-129.

permet de suivre le déroulement de cette mutinerie, et la manière dont les mutins parviennent – ou non – à relier les différents points et les différentes unités afin de les mobiliser<sup>199</sup>. Tout commence au premier bataillon du 129<sup>e</sup> RI, situé à Chazelles, le 28 mai, dans l'après-midi. Le débit de boisson y étant fermé, des hommes se rendent dans la localité voisine de Léchelle, juste au sud, où ils discutent avec des soldats du Génie qui, semble-t-il, leur transmettent la « rumeur des Annamites » et les décident à désobéir. Une manifestation s'ébauche entre les deux hameaux, mais reste limitée au premier bataillon et se termine dans le calme le soir même. Mais le lendemain voit alterner les parcours et les réunions afin de joindre et de mobiliser toutes les autres composantes de la division, éclatées en huit lieux différents.

Après s'être rendus à Ploisy puis Missy, afin de mobiliser les mutins du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillon, dans des trajets qui occupent toute la matinée du 29 (avec des pauses pour les repas), les mutins du 129<sup>e</sup> RI cherchent à opérer la jonction avec ceux du 36<sup>e</sup> RI vers Noyant et Aconin – 5 km vers l'est environ, en début d'après-midi. Aussi, les trajets effectués entre ces différents villages, que nos sources nomment « manifestations », peuvent s'interpréter avant tout comme un effort d'investissement de l'espace destiné à agréger et à mobiliser les mutins. La jonction s'opère avec le 36<sup>e</sup> RI, comme le racontent les mutins :

« On a dit bonjour aux camarades, tout le monde a demandé : est-ce que vous en avez marre de la guerre aussi<sup>200</sup> ? »

« Les hommes du 129<sup>e</sup> disaient à ceux du 36<sup>e</sup> : "Suivez-nous, on est en guerre, on ne veut plus la guerre, mais la paix<sup>201</sup> !" »

Malgré les tentatives d'intervention des officiers, une réunion se tient alors près d'Aconin, dans laquelle l'effort de mobilisation et de construction de l'action se poursuit. Plusieurs témoins permettent de reconstruire ce « meeting » improvisé, et partiellement organisé. L'un d'eux raconte que « quelqu'un nous a fait placer, il disait "venez par ici, venez par là<sup>202</sup>" ». Un autre révèle les interactions entre le groupe des mutins – qu'on peut alors estimer à plusieurs centaines – et les hommes qui se chargent de mettre en forme l'action :

« Deux ou trois principalement [ont pris la parole] car chacun disait son mot. L'un était jeune, 25 à 27 ans [...] et il parlait facilement [...] il a parlé en ce sens : je ne suis pas un meneur, et je parle pour tout le monde, celui qui ne veut pas suivre le mouvement est libre. Nous ne sommes pas obligés de remplacer un autre régiment qui n'a pas voulu marcher, c'est-à-dire d'aller aux tranchées. Par conséquent nous ne monterons pas pour attaquer. Tous les hommes ont approuvé ces paroles. J'étais là par pure curiosité, mais je n'ai pas applaudi, je vous l'assure. Plusieurs autres orateurs ont parlé. L'un parlé des Annamites<sup>203</sup>. »

---

<sup>199</sup> JM, dossier Mille, rapport du commissaire du gouvernement Perrin devant le tribunal militaire permanent de Rouen, 10 juillet 1935.

<sup>200</sup> *Ibid.*, interrogatoire Mille, 9 juin 1917.

<sup>201</sup> *Ibid.*, déposition Goutaudier, 8 juin 1917.

<sup>202</sup> *Ibid.*, déposition Charbonnier, 8 juin 1917.

<sup>203</sup> *Ibid.*, déposition Goutaudier, 8 juin 1917.

Si le témoin se défend – par volonté de se disculper ou par sincérité – d'avoir applaudi et adhéré, il indique en même temps comment fonctionne la réunion, où certains prennent la parole (étant à même de le faire, parlant « facilement ») et sont approuvés ou applaudis. L'un de ces orateurs raconte lui-même aux enquêteurs la libre discussion qui se déroule :

« Tout le monde donnait son avis, les uns disaient "on est mal nourris" – les autres : "On nous esquinte de corvée quand on est au repos" – "On en a marre de la guerre, du reste tout le monde en a marre, les généraux aussi"<sup>204</sup>. »

On voit comment la même mutinerie permet l'expression de doléances diverses, et comment les formes d'action que trouvent et qu'improvisent les mutins – manifestation et réunion – se révèlent polysémiques. Suite à cette réunion, de nouveaux cortèges partent, dans l'après-midi du 29 mai, non seulement pour manifester, mais aussi pour rejoindre les autres unités – 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons du 36<sup>e</sup> RI, 74<sup>e</sup> et 274<sup>e</sup> RI à Acy ou Rozières, sans succès ou du moins sans traces. Rendez-vous est pris le lendemain pour prendre le train, à Berzy-le-sec, au centre de la zone, tentative déjouée comme on a dit.

Si le cas de la 5<sup>e</sup> DI semble le plus abouti – ce qui pose la question des compétences de ses mutins, mais aussi de la passivité de ses officiers –, on rencontre une même dynamique de la désobéissance dans la plupart des autres unités. À un moment d'échange de paroles et de prise de décision succède un moment d'investissement de l'espace par la « manifestation » qui parcourt le cantonnement ou la campagne à la recherche de soldats et d'unités à « débaucher ». À la 69<sup>e</sup> DI, le soir du 21 mai, l'indiscipline semble d'abord désordonnée, puisqu'elle éclate suite à une représentation théâtrale dans le « Foyer du soldat », salle aménagée au cantonnement pour les loisirs, le repos ou la correspondance des « poilus », ce que raconte Georges Cuvier : « Un tas de projectiles mitraillent la scène. Pourtant, l'esprit badaud de la majorité venue pour se distraire, l'emporte momentanément et les surexcités se calment<sup>205</sup>. » L'indiscipline n'est pas encore vraiment déclenchée ni partagée, dans la continuité de pratiques antérieures<sup>206</sup>. C'est l'irruption d'un groupe de soldats, qui engagent un début de bagarre avec les officiers et lancent un projectile incendiaire sur la scène, qui fait basculer la situation :

« Alors se produit une bousculade vers la sortie. Au dehors, la cohue hurlante et gesticulante s'est accrue ; elle vocifère des "À bas la guerre ! – Du repos, des permissions ! – À mort les embusqués ! – À mort les gradés !! – À Paris ! À Paris ! »

<sup>204</sup> *Ibid.*, interrogatoire Mille, 9 juin 1917.

<sup>205</sup> G. CUVIER, *op. cit.*, p. 310, comme les citations qui suivent.

<sup>206</sup> M. DIGO, *op. cit.*, p. 67, pour le chahut durant le discours d'un officier.

À ce désordre aux sens divers va pourtant succéder une tentative de mise en ordre, que constate le témoin lorsqu'avec un proche il regagne le baraquement de sa compagnie. Une réunion y est improvisée pour décider de la *direction* et du *contenu* de la mobilisation :

« Plusieurs anciens y tiennent une sorte de Conseil de Guerre. A leur avis, il faut marcher sur la Division [sur son EM] pour exiger, avec l'annulation de l'ordre de départ, l'octroi immédiat d'un grand nombre de permissions. »

On remarque ici que contrairement à ce qu'on a vu plus haut ce sont les « anciens » qui tiennent « conseil » : signe, peut-être d'une répartition des tâches dans l'action, et d'une identité différente entre des organisateurs expérimentés de la mutinerie et ses participants plus jeunes – pour autant que cette distinction soit valable. Afin d'échapper à cette discussion « malsaine », Cuvier se couche. Il doit pourtant se relever quelques instants plus tard, constatant que dans l'immédiat, c'est une décision pratique qui a été prise, celle de manifester, et d'être le plus nombreux possible :

« Mais une solution violente a prévalu dans le groupe des agités ; pour grossir leur nombre ils entendent faire marcher tout le monde. F... passe le long de notre travée, pistolet au poing, criant qu'il va zigouiller ceux qui ne le suivront pas. [...] Sur la route, un long cortège se forme.[...] Castéran et moi nous nous faufileons entre les baraques où se poursuit la "chasse au renard". »

Cette « chasse » est la recherche des autres soldats qu'on veut agréger au mouvement. La « manifestation » d'un millier de soldats qui se forme – à travers notamment des menaces, dimension qu'il faudra élucider – est bien avant tout un « cortège » destiné à renforcer la mobilisation en parcourant tout l'espace disponible. À la discussion a succédé l'action, dans sa dimension la plus basique : marcher ensemble, non vers les tranchées, mais à travers le cantonnement, pour en maîtriser l'espace, y rechercher des camarades, et y afficher la détermination collective. L'impératif premier est de *faire nombre*<sup>207</sup>.

Ces deux exemples permettent ainsi de comprendre pleinement le sens et le fonctionnement des manifestations lors des mutineries. On sait que la manifestation est un objet qui a reçu une forte attention des chercheurs, et en particulier des politistes, laquelle a permis d'en éclairer les multiples dimensions, et a eu pour effet bénéfique de recentrer l'étude des mouvements sociaux sur les pratiques<sup>208</sup>. Les événements de 1917 permettent à la fois de

---

<sup>207</sup> Cf M. OFFERLÉ, *Sociologie... op. cit.*, p. 112 sq sur les « usages du nombre » ; et *infra*, § 5.2.1.2, sur les manières de faire nombre par la coercition.

<sup>208</sup> Au sein d'une bibliographie désormais très abondante, voir avant tout P. FAVRE (dir.), *La manifestation, op. cit.* ; O. FILLIEULE, *Stratégies... op. cit.* ; Vincent ROBERT, *Les chemins de la manifestation (1848-1914)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1996 ; Danielle TARTATOWSKY, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997 ; ainsi que le petit ouvrage récent proposant une bibliographie à jour d'Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences-Po, coll. « Contester », 2008. Une réflexion brève mais riche se trouve dans Louis MARIN, « Une mise en signification de l'espace social : manifestation, cortège, défilé, procession (notes sémiotiques) », *Sociologie du Sud-Est*, n°37-38, juil.-déc. 1983, p. 13-27.

retrouver des logiques qu'ils ont mises en évidence, et d'observer certains décalages révélant la spécificité de l'action collective improvisée et improbable des mutins. D'abord, il faut rappeler que la forme manifestante n'est pas alors une nouveauté, même si elle reste relativement récente, commençant à se fixer au tournant du siècle, au terme d'un processus qui a vu progressivement l'affirmation complexe de sa légitimité, alors même que l'instauration du suffrage universel tend à disqualifier un procédé qui évoque, par la descente dans la rue, les « journées » révolutionnaires<sup>209</sup>. À l'inverse, elle n'est pas encore l'événement régulier, routinier et habituel que décrit Olivier Fillieule dans les années 1980<sup>210</sup>. Avant-guerre, il n'existe d'ailleurs pas de réelle liberté de manifester, les cortèges pouvant être interdits ou dispersés par la force comme « attroupements séditeux », même s'ils sont « tolérés habituellement » à Lyon entre 1909 et 1914<sup>211</sup>.

La place des manifestations dans les luttes sociales peut se lire d'une double manière à la veille du conflit : elle sont d'abord un élément présent dans le répertoire d'action de nombreux groupes sociaux, des ouvriers aux travailleurs de l'alimentation et même aux employés de commerce, de café ou de grands magasins – toutes professions fortement présentes parmi les mutins – dont V. Robert montre, à Lyon, l'intensité manifestante<sup>212</sup>. Mais les manifestations ne sont pas un procédé systématique dans les mobilisations. On voit ainsi que, si de grandes manifestations surviennent, telle celles des viticulteurs en 1907<sup>213</sup>, la forme manifestante ne tient pas toujours un rôle central dans les grèves : elle ne survient, ainsi, que dans 10% des grèves étudiées par Michelle Perrot ; à Lyon entre 1909 et 1913 on ne les rencontre que dans 1 grève sur 8<sup>214</sup>. On retrouve en fait une proportion tout à fait comparable lors des mutineries, si l'on se souvient de l'ordre de grandeur d'une centaine d'actions collectives de tous types établi plus haut (fig. 4). Une recension des faits lors des mutineries fait ressortir 13 événements qu'il est possible d'étudier comme des manifestations. Comme

<sup>209</sup> Michel OFFERLÉ, « Descendre dans la rue de la "journée" à la "manif" », in P. FAVRE (dir.), *ibid.*, p. 90-122, et V. ROBERT, *op. cit.*

<sup>210</sup> O. FILLIEULE, *Stratégies...* *op. cit.*, p. 40-41 et conclusion.

<sup>211</sup> Dominique CARDON, Jean-Philippe HEURTIN, « "Tenir les rangs". Les services d'encadrement des manifestations ouvrières (1909-1936) », in P. FAVRE (dir.), *La manifestation, op. cit.*, p. 123-155, et V. ROBERT, *op. cit.*, p. 351 *sq.* L'auteur indique dans sa conclusion le caractère de « réalité banale » de la manifestation en 1914, tout en soulignant son caractère très récent : p. 373.

<sup>212</sup> V. ROBERT, *Ibid.*, p. 318-319.

<sup>213</sup> Des manifestations de plus en plus massives se déroulent dans les gros villages viticoles (mars-avril) puis les villes de l'Aude, de l'Hérault et du Gard (mai-juin), culminant avec 500.000 manifestants à Montpellier. Les manifestations mêlent chants, drapeaux et cris, ainsi que les pancartes qui font leur apparition. Voir R. PECH et J. MAURIN, *op. cit.* Maurice Agulhon souligne dans sa préface le caractère « revendicatif, massif, radical, populaire et pourtant pacifique, ce que l'on pouvait appeler "républicain" » du mouvement (p. 11). Le parallèle avec les mutineries de 1917 qu'il suggère devra être interrogé.

<sup>214</sup> M. PERROT, *Les ouvriers en grève, France 1871-1890*, Paris/La Haye, Mouton, 1974, t. 2, p. 553 ; S. SIROT, *op. cit.*, p. 152.

pour toutes les pratiques protestataires au cours des mutineries, aucune délimitation stricte ne peut être adoptée, qu'elle soit logique ou quantitative : de nombreux soldats désobéissants parcourent l'espace de l'arrière-front, seuls ou en groupe, sans que tous puissent être dits manifestants.

FIG. 25 : LES PRINCIPALES « MANIFESTATIONS » DES MUTINS

Date	Unité(s)	Nombre présumé	Parcours	"Drapeau" rouge	Internationale	Ordre et désordre
21 mai	162° RI	1000	Cantonnements du village et camp de Coulonges		X	
26 mai	158° DI	800	Cantonnements du village d'Ambleny, en direction du logis du général	X	X	<i>Coups de feu</i>
27 mai	18° RI	130	Cantonnements du village de Villers-sur-Fère, tentative pour rejoindre une gare puis Paris	X	X	Clairon, tambour <i>Coups de feu</i>
29 mai	129e RI, 36e RI (5° DI)	800	Trajets entre les villages où est cantonné le 129° (Missy, Ploizy, Chazelles) pour rejoindre ceux du 36° (Noyant, Aconin, Septmonts) où se tient une réunion. Départ de colonnes vers les autres unités de la division		X	Colonnes
31 mai	17° et 109° RI	500	Trajets de la caserne Charpentier de Soissons au village de Mercin en passant par le champ de tir où se tient une réunion et par les fermes où sont cantonnés les soldats du 109° RI	X	X	Clairon <i>Coups de feu</i>
1 <sup>er</sup> juin	23° et 133° RI (41° DI)	2000	Trajets Ville-en-Tardenois–Chambrecy pour rejoindre les deux régiments, rassemblement devant la Mairie, tentative pour rejoindre une gare puis Paris	X	X	Colonnes <i>Violences</i>
1 <sup>er</sup> juin	60° BCP	150	Trajet Blérancourdelle-Blérancourt et retour			Colonnes, pas cadencé
2 juin	370° RI	500	Trajet Laversine (1° Cie)-Cœuvres (reste du RI)-Missy-aux-Bois, tentative pour rejoindre une gare puis Paris		X	Colonnes
2 juin	25° et 46° RAC	60	Rue principale du cantonnement dans le village de Chacrise	X	X	
4 juin	221e RI	1400	Cantonnements du camp de Mourmelon-le-Petit	X	X	
7 juin	14° DI	400	Trajet Romigny–Ville-en-Tardenois, tentative de retour et de trajet vers une gare arrêtée par mitrailleuse en batterie	X	X	<i>Coups de feu</i>
25 juin	85° RI	150	Trajet entre les cantonnements de Noncourt et Poissons		X	Tambour, <i>Coups de feu</i>
26 juin	298° RI	700	Cantonnements du village de Seigneulles			

On retient ici les événements connaissables qui relèvent, au moins partiellement, d'un *parcours collectif et expressif* – différant en cela de l'éparpillement furtif ou de la protestation

immobile<sup>215</sup>. Là encore, on n'évoque que les faits les mieux connus, d'autres, similaires, restant opaques par manque de sources. Ce tableau des événements permet de dégager des éléments d'originalité dans les manifestations mutines. D'abord, une différence fondamentale les sépare du plus grand nombre des manifestations civiles qui sont, sinon autorisées, du moins annoncées ou organisées, le plus souvent, par des groupes constitués. Le recours à la manifestation n'a ici rien de programmé et de prévu ; il est évidemment illégal et surtout pas « routinisé<sup>216</sup> ». On n'y observe pas le jeu à plusieurs acteurs, entre manifestants, organisations, badauds, forces de l'ordre, État, médias et « opinion », caractéristique du « moment manifestant » contemporain<sup>217</sup>. En dehors de rares civils encore présents dans l'arrière-front et dont nous ne savons rien ou presque des réactions, il n'y a pas de *public* aux manifestations des mutins<sup>218</sup>.

Ensuite, si l'on admet avec C. Tilly que le développement, à l'époque contemporaine, de la manifestation participe d'un basculement de répertoire vers une forme plus distanciée et moins immédiate de la protestation, s'éloignant des confrontations « patronnées et locales » pour participer de la « nationalisation » des luttes, les manifestations des mutins interrogent<sup>219</sup>. Marquent-elles une régression vers des formes plus anciennes de la manifestation ou de l'action collective, aux enjeux restreints, résumés à des confrontations locales – celle des paysans et du seigneur, des mutins et du général ? Si leur forme, avec des entrées et sorties de village, peuvent s'apparenter à celles des cortèges qu'étudie V. Robert dans les conflits français au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>220</sup>, la volonté, dans 5 des 13 cas étudiés ici de se rendre « à Paris », comme on l'a vu, permet de voir qu'à la dimension locale de la manifestation peut s'articuler, en même temps, la tentative d'agir sur le plan national. La destination affichée des mutins de la 5<sup>e</sup> DI est la capitale, et plus précisément le Palais-Bourbon : s'il existe une tendance séculaire à la nationalisation et à la politisation des formes de l'action collective, ils en participent pleinement. Aussi, les parcours ne s'effectuent pas

<sup>215</sup> O. FILLIEULE montre dans *Stratégies de la rue, op. cit.*, p. 214-216, que le défilé n'était pas la forme la plus courante de « manifestation » dans les années 1980, passant largement derrière le rassemblement statique (dans un rapport de 1 pour 2 en province, 1 pour 3 à Paris) qui a pour avantage de nécessiter moins de monde pour être efficace. Il montre également la fluidité possible entre les modes d'action mobiles et statiques.

<sup>216</sup> P. FAVRE (dir.), *La manifestation, op. cit.*, p. 36-37.

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 18-32.

<sup>218</sup> On ne dispose de réactions de civils que pour la 5<sup>e</sup> DI, où elles relèvent généralement de la crainte du désordre : « Nous n'avons plus que des troupes de passage qui restent 2 ou 3 jours et pillent les jardins et les poulaillers [...] des chasseurs sont partis à 3 heures ce matin (révolte il paraît) » (extrait de lettre, Contrôle Postal des civils de Soissons et Septmonts, 1er juin 1917, SHDT 16N1521).

<sup>219</sup> C. TILLY, *La France conteste, op. cit.*, et ses autres travaux ; interprétation rappelée dans O. Fillieule et D. Tartakowsky, *op. cit.*, p. 13 ; ce schéma évolutionniste a reçu des critiques, notamment dans M. OFFERLÉ, « Descendre... », art. cit., p. 97.

<sup>220</sup> V ROBERT, *op. cit.*, p. 372.



dans l'espace limité des cantonnements par réduction volontaire du champ de la revendication, mais avant tout par défaut, et parce que les mutins sont contraints à l'immédiateté dans l'action.

Il faut cependant mesurer en quoi ce cadre rural (à l'exception partielle de soldats du 17<sup>e</sup> RI qui quittent une caserne de Soissons, pour sortir de la ville et rejoindre le cantonnement du 109<sup>e</sup>) constitue une réelle différence avec les manifestations du temps de paix, et révèle d'autres logiques. D'abord, il conduit à des trajets distincts de ceux des manifestations urbaines empruntant des parcours parfois identiques et balisés, en tout cas rapportés aux propriétés sociales et symboliques des lieux de la ville traversés : des quartiers populaires aux centres du pouvoir, par exemple<sup>221</sup>. Il arrive qu'on retrouve de telles polarisations chez les mutins, comme dans la manifestation d'Ambleny qui a pour but la maison où loge le général commandant la 158<sup>e</sup> DI, et vise à faire admettre la réception de « délégués », dans une transposition claire d'une pratique existant dans le civil<sup>222</sup>. On le voit également au 298<sup>e</sup> RI, où la manifestation est décrite par l'officier qui en est pour finir l'interlocuteur :

« Les cris ont commencé dans la partie haute du village (cantonnements des 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> bataillons). Je me suis rendu sur les lieux, et les manifestants, me voyant, ont immédiatement cessé leurs cris et continué leur chemin dans les rues au sud du village. Je suis revenu à mon PC à la Mairie, et, lorsque les manifestants sont arrivés sur la place, je me suis placé au milieu d'eux et leur ai prescrit de rentrer dans leurs cantonnements respectifs et de cesser cette manifestation. [...] En général, leur raisonnement était le suivant : nous en avons assez ! il y a assez longtemps que nous souffrons, que nous sommes dans la misère, tandis qu'il y en a tant à l'arrière qui sont tranquilles<sup>223</sup>... »

Ici encore, la Mairie / Poste de commandement est le point de convergence d'un trajet porteur de doléances. Mais c'est à la suite de la rencontre fortuite du chef : le parcours a pour but initial, et essentiel, de relier les unités dispersées.

Cette dimension est centrale dans la plupart des autres « manifestations » qui, à l'image de celles de la 5<sup>e</sup> DI, relient de petits villages par les routes et chemins de campagne ou les traversent, de part en part, dans le but de regrouper les soldats cantonnés séparément, et de les convaincre. Leur fonction mobilisatrice est donc centrale, et l'on peut ici faire le parallèle avec les pratiques des mineurs se déplaçant de puits en puits, et des ouvrières parisiennes du 30 mai 1917 passant d'usine en usine, d'Issy à Boulogne<sup>224</sup>. La logique est identique dans les « manifestations » lycéennes contemporaines qui prennent la forme de cortèges passant de

---

<sup>221</sup> O. FILLIEULE et D. TARTAKOWSKY, *op. cit.*, p. 68, et M. OFFERLÉ, « Descendre... », art. cit., p. 101-102.

<sup>222</sup> O. FILLIEULE, *Stratégies... op. cit.*, p. 86-87.

<sup>223</sup> JM, dossier Pradeloux, déposition du lieutenant-colonel Hauw, 29 juin 1917.

<sup>224</sup> Cf. Diana COOPER-RICHET, « La foule en colère : les mineurs et la grève au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1998, n° 17 ; J.-L. ROBERT, thèse citée, p. 1544.

quartier en quartier ou de localité en localité afin de « débaucher » un établissement après l'autre<sup>225</sup>. L'enjeu, analysé en ce cas par Michel Dobry, est alors de construire un « espace social de mobilisation » où le seuil de réussite de l'action est défini de manière relative : « tout le lycée » est dans la rue ; « tout le régiment » désobéit<sup>226</sup>. Ces contextes différents – grèves des mineurs, des ouvrières, des lycéens et action des mutins – ont pour point commun d'être des mobilisations non prévues et non instituées, largement improvisées. La nécessité d'une mobilisation unitaire et la volonté de faire nombre n'en est que plus importante.

On le voit par exemple à la 69<sup>e</sup> DI, étudiée plus haut, où une « chasse au renard » tente de regrouper tous les hommes ; à la 14<sup>e</sup> DI où les mutins cherchent à convaincre les hommes du 42<sup>e</sup> RI de se joindre à eux aux cris de « Le 42 debout ! Venez avec nous<sup>227</sup> ! », ou encore au 313<sup>e</sup> RI dans une petite manifestation mal connue, lorsque les mutins font irruption, fin mai, dans le cantonnement de Brouillet, menacent de faire brûler la paille des couchages, et crient : « Les gars du 313, en avant, en avant, où est votre 22<sup>e</sup> compagnie<sup>228</sup> ? » De même, au 85<sup>e</sup> RI, le trajet des manifestants, tambour en tête, de Noncourt à Poissons vise à rejoindre une troupe d'artilleurs que les mutins veulent convaincre de se joindre à eux, aux cris de « à l'artillerie ». Ils sont bloqués sur un pont par des officiers, dans une confrontation qui dure une partie de la nuit. Un capitaine raconte : « À 3h un groupe se représente à nouveau sur le pont central, tambour en tête, et j'entends les manifestants dire "il faut empêcher les artilleurs de partir"<sup>229</sup>. » On constate à chaque fois la dimension tactique de la manifestation, qui vise à accroître la mobilisation et à généraliser la désobéissance. Elle permet d'atteindre une masse critique qui rend difficile l'individualisation des mutins, et complexe leur identification au sein d'un groupe très large. Le groupe n'est pas toujours compact, et l'on a vu qu'aux manifestants décidés pouvaient s'ajouter des témoins et des badauds, comme à la 5<sup>e</sup> DI où l'on compte 850 manifestants « sans compter quelques traînards ou timides qui marchaient à une certaine distance<sup>230</sup> ». La manifestation des mutins est bien une forme de prise de possession de l'espace afin d'y déployer et d'y augmenter l'indiscipline.

<sup>225</sup> Mon expérience de l'enseignement à Argenteuil conduit, lors des « grèves lycéennes » survenant chaque printemps ou presque, à observer directement ce phénomène, « Romain-Rolland », le lycée de la ZUP, venant devant « Georges-Braque », le lycée de centre-ville, afin d'en débaucher les élèves sur le chemin de la gare (eux aussi pour « aller à Paris »). Les contextes sont différents mais les cris de « Georges-Braque avec nous ! » relèvent exactement de la même logique que ceux du « 42<sup>e</sup> avec nous ! » durant les mutineries.

<sup>226</sup> M. DOBRY, « Calcul, concurrence... », art. cit., p. 369.

<sup>227</sup> E. MORIN cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 122.

<sup>228</sup> SHDT 16N1521, rapport du lieutenant-colonel de la Giraudière commandant le 313<sup>e</sup> RI, 28 mai 1917. On étudie au chapitre suivant les enjeux de la coercition qui peut s'opérer entre les mutins.

<sup>229</sup> JM, dossier Lamarque, compte-rendu du capitaine Brochand, 29 juin 1917.

<sup>230</sup> JM, dossier Mille, rapport du commissaire du gouvernement Perrin devant le tribunal militaire permanent de Rouen, 10 juillet 1935.

Mais toutes les études montrent que le « fait manifestant » peut être multiple et polysémique. Louis Marin avance ainsi de très pertinents principes de lecture, distinguant le « défilé » guerrier et la « procession » solennelle du « cortège » qui entoure, et indique la nécessité d'interroger aussi la dimension linéaire ou circulaire des trajets, ainsi que l'ordre ou le désordre qui y règnent<sup>231</sup>. Cette question de l'ordre dans la manifestation a également été analysée dans les travaux consacrés au « corps manifestant », qui souligne que le travail politique à l'œuvre dans la manifestation est la « recherche d'un équilibre » entre le « débordement de l'expression émotive » et le « contrôle dans la mise en scène »<sup>232</sup>. Ici, on doit noter que certaines des manifestations de 1917 suivent un ordre qui est très largement celui des défilés militaires, marchant en colonnes, musique en tête.

On le voit par exemple au 85<sup>e</sup> RI, où cet ordre n'exclut pas la violence de l'affrontement avec les officiers. Un sous-officier raconte comment la manifestation des mutins est mise en ordre et en forme, lorsqu'il reçoit l'ordre de barrer la route aux soldats qui viennent de Noncourt :

« À 2h30 du matin, un fort groupe de mutins, venant de Noncourt, s'avançaient sur Poissons. En tête de la colonne se trouvait un tambour qui jouait, plusieurs hommes en armes et enfin d'autres encore qui portaient des bougies allumées, soit au bout de bâtons soit au bout de leurs fusils. [...] Non, non ! nous en avons assez, nous ne rentrerons pas... allons.. allons. En avant [...] La colonne passa, au cris de : À l'artillerie ! Il est l'heure ! Et en tirant de nombreux coups de fusil en l'air<sup>233</sup>. »

Cette organisation en colonnes ne signifie pas ici une modération des mutins, plutôt une recherche d'efficacité et de cohésion, à travers des formes d'action éprouvées. Si tous les mutins n'ont certainement pas été des manifestants de rue avant la guerre (ne serait-ce que parce que près de la moitié d'entre eux sont des ruraux), tous ont marché au pas et défilé en uniforme, lors de leurs classes, et durant la guerre<sup>234</sup>. C'est ce qui explique de même la manière dont le mutin Pierre Talabot incite les hommes du 41<sup>e</sup> RI à désobéir et à sortir de leur cantonnement, le 2 juin :

« À bas la guerre, vive la Révolution, allez, *tout le monde par quatre*, ne rentrez pas, nous ne voulons plus marcher<sup>235</sup>. »

De même, au 63<sup>e</sup> RI, pour exhorter les hommes à la désobéissance, le soldat Sadry crie : « Rassemblement<sup>236</sup> ! » On note donc que la mobilisation improvisée des mutins

---

<sup>231</sup> L. MARIN, art. cit.

<sup>232</sup> Emmanuel SOUTRENON, « Le corps manifestant. La manifestation entre expression et revendication », *Sociétés contemporaines*, n°31, juil. 1998, p. 37-58.

<sup>233</sup> JM, dossier Lamarque, rapport du sous-lieutenant Camus, 29 juin 1917.

<sup>234</sup> Lorsque les troupes sont en mouvement, le défilé n'est pas systématique mais peut être ordonné pour faire bonne impression au passage dans telle ou telle localité : un exemple parmi de nombreux autres dans Guy HALLÉ (sous-lieutenant), *Là-bas avec ceux qui souffrent*, Paris, Librairie Garnier frères, 1917, p. 83-84.

<sup>235</sup> JM, dossier Badoizel, ordre d'informer du 16 juin 1917. Nous soulignons.

<sup>236</sup> SHDT 16N298, historique journalier des faits d'indiscipline, 63<sup>e</sup> RI, 14 juin 1917.

réutilise les éléments du cadre militaire dans lequel elle survient. Mais cette réutilisation retrouve en fait les origines des toutes premières manifestations civiles, sous la monarchie de Juillet, qui s'étaient formées par importation d'éléments militaires, drapeau et tambour en tête<sup>237</sup>. On le voit : les mutins n'inventent rien, pas plus que les autres groupes protestataires, mais puisent dans des répertoires multiples ce qui dans l'instant peut être efficace.

La présence d'un tambour en tête, ici et dans d'autres cortèges, conduit enfin à s'interroger sur ce qui se dit et s'entend lors de la manifestation, à la suite de Michel Offerlé, qui relève toutes les gradations possibles entre le silence, les cris, les sifflets ou les chants et la musique<sup>238</sup>. On peut ainsi porter le regard sur la dimension expressive de l'événement : comme l'écrit L. Marin, la manifestation opère une « remarquable articulation de deux dimensions, celle du spectacle et celle de l'action<sup>239</sup> ». C'est net lors des mutineries, qui voient se déployer insignes rouges et *Internationale*, spectaculaires signes de la dissidence qu'on peut à présent étudier.

#### ***4.3.1.2 Afficher la dissidence : drapeaux rouges et chansons subversives***

En effet, en dehors des unités ayant prévu de rejoindre une gare, et des manifestants qui visent à rejoindre les lieux de pouvoir temporaires où se trouvent les chefs, les manifestants n'ont – comme tous les autres mutins restés immobiles, dispersés ou cachés – nulle part où aller. C'est particulièrement net dans le cas des « mutins de Cœuvres » réfugiés et isolés à Missy-aux-Bois. En l'absence de but et de direction nette à ces manifestations – ce qu'attestent aussi les allers-et-retours et les trajets circulaires, à la 5<sup>e</sup> DI, au 60<sup>e</sup> BCP, à la 41<sup>e</sup> DI – on doit chercher leur sens non seulement dans leur fonction (de mobilisation, de parcours, d'agrégation) mais aussi dans ce qui s'y dit, et s'y fait voir ou entendre. Aux impératifs pratiques (regrouper, mobiliser, débaucher) s'ajoute une dimension expressive et symbolique.

Ce qui frappe immédiatement au vu du tableau précédent (fig. 25) est la nette présence des signes de la dissidence que sont le drapeau rouge et l'*Internationale*. Le premier est présent – sous différentes formes, on va y revenir – dans plus de la moitié des manifestations étudiées (7 sur 13), la seconde dans la quasi-totalité (11 sur 13). Il faut y ajouter toutes les autres fois où l'*Internationale* retentit dans une action collective : sur les 77 mutineries les mieux connues, y compris ces 13 cortèges, on a relevé le chant de l'*Internationale* à 38

<sup>237</sup> Vincent ROBERT, « Aux origines de la manifestation en France (1789-1848) », in P. FAVRE (dir.), *La manifestation*, op. cit., p. 69-89.

<sup>238</sup> M. OFFERLÉ, « Descendre... » art. cit., p. 105.

<sup>239</sup> L. MARIN, art. cit., p. 24.

reprises, accompagné du drapeau rouge à 15 reprises, lequel est déployé 4 fois sans être accompagné du chant révolutionnaire<sup>240</sup>. Pour résumer, plus d'une mutinerie sur quatre voit se déployer un drapeau rouge ; dans plus d'une sur deux est chantée l'*Internationale*, qui retentit systématiquement dans les manifestations<sup>241</sup>. La présence très forte et incontournable de ces signes nous conduit à une double interrogation, d'abord sur le sens qu'ils revêtent en 1917 – loin de leur déploiement routinier ou dérisoire au XXI<sup>e</sup> siècle –, ensuite sur les pratiques par lesquelles ils sont mis en avant par les mutins.

Il convient ici de rappeler la force subversive du chant et de l'insigne, à plus forte raison dans le cadre militaire où leur déploiement est jusqu'alors impensable. M. Offerlé souligne la hantise que représente le drapeau rouge pour les autorités dans les manifestations à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, parvenir à le déployer équivalant au succès de l'action pour les manifestants<sup>242</sup>. D. Tartakowsky indique, de même, son interdiction jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, sa première apparition tolérée étant repérable en 1899 lors de la manifestation pour l'inauguration du *Triomphe de la République* de Dalou, mêlant symboles républicains et révolutionnaires, tandis que se fait entendre l'*Internationale*, ce poème de Pottier (1871) mis en musique en 1888 et devenu le chant du mouvement ouvrier<sup>243</sup>. L'essor du socialisme rend ces signes plus familiers, V. Robert signalant « l'omniprésence de l'*Internationale* » dans les manifestations lyonnaises à la veille du conflit, où le drapeau rouge « fait scandale »<sup>244</sup>. Le chant et le drapeau restent subversifs en 1914-1918, à plus forte raison dans l'armée. Ils sont bien les emblèmes du refus et de la révolution<sup>245</sup>.

C'est à ce titre qu'ils sont déployés durant les mutineries de 1917, avec une fréquence remarquable. Ils y constituent des signes de reconnaissance nettement identifiés du côté de la lutte sociale, de la protestation et de la transgression. Leur apparition signale, sans doute

---

<sup>240</sup> Ce comptage issu de nos dépouillements représente des chiffres *a minima* compte tenu de la difficulté à connaître les détails de nombreux événements et de leur partielle occultation.

<sup>241</sup> Ces éléments contredisent les minimisations qui circulent habituellement : « Dans quelques cas seulement, ils brandirent des drapeaux rouges, chantèrent l'*Internationale*, menacèrent de marcher sur Paris, crièrent "Vive la Paix" » (J.-J. BECKER, *La Première Guerre mondiale*, op. cit., p. 213).

<sup>242</sup> M. OFFERLÉ, « Descendre... », art. cit., p. 107-108.

<sup>243</sup> D. TARTAKOWSKY, *Le pouvoir... op. cit.* Sur l'*Internationale*, la bibliographie est assez abondante mais décevante ; citons Jacques ESTAGER et Georges BOSSI, *L'Internationale, 1888-1988*, Paris, Messidor, 1988, et, plus généralement, sur l'usage de la musique dans les mouvements sociaux le petit livre stimulant de Christophe TRAÏNI, *La musique en colère*, Paris, presses de Sciences Po, 2008. Signalons tout de même pour ce dernier volume une inexactitude s'agissant de la *Chanson de Craonne*, l'auteur reproduisant la légende de la « prime d'un million de francs, assortie d'une démobilisation immédiate », destinée à retrouver son auteur, p. 52. Cette histoire souvent racontée n'a aucun fondement documentaire. Voir Guy MARIVAL, « La Chanson de Craonne, de la chanson palimpseste à la chanson manifeste », in N. OFFENSTADT, *Le Chemin des Dames... op. cit.*, p. 350-359.

<sup>244</sup> V. ROBERT, op. cit., p. 361 et 370.

<sup>245</sup> Durant les grèves viticoles de 1907, l'*Internationale* est, de même, le premier signe employé par les soldats du 100<sup>e</sup> puis du 17<sup>e</sup> RI pour indiquer leur solidarité avec les civils : J. MAURIN et R. PECH, op. cit., p. 50-51.

possible, un basculement dans la désobéissance et dans l'indiscipline que chacun est à même de reconnaître. Ils sont vus ainsi par les soldats, pour qui ces emblèmes remplacent une description plus longue des mutineries, lorsqu'il suffit de dire, dans une lettre à un proche : « Ça marche mal en ce moment, le 318<sup>e</sup> a refusé de marcher et a arboré le drapeau rouge<sup>246</sup>. » Ainsi, on parle d'une unité qui s'est mutinée, et, comme pour dire à quel point elle est sortie de la discipline, on précise : « Ça barde à Ville-en-Tardenois, les autos ont été arrêtées, un général a été houspillé et les poilus ont chanté l'*Internationale* en promenant le drapeau rouge<sup>247</sup>. » Un témoin désapprobateur ne manque pas de noter, de même, au 120<sup>e</sup> RI, le « chant révolutionnaire » et son omniprésence :

« Encore hier soir, des manifestations ont eu lieu. Mais tu sais ce n'était pas beau. C'est pourquoi nous redescendons tous vers l'arrière. Le drapeau rouge était sorti. On n'entendait que le chant révolutionnaire partout. Voilà 5 fois que ce fait se renouvelle chez nous<sup>248</sup>. »

Enfin, Louis Barthas raconte la mutinerie de son régiment en mentionnant à trois reprises le chant, et en soulignant son caractère subversif dans une adresse provocatrice aux « patriotes » sans doute ajoutée après-guerre :

« Un soir, patriotes voilez-vous la face, l'*Internationale* retentit, éclata en tempête. Cette fois nos chefs s'émurent. Notre connaissance le capitaine-adjutant-major Cros-Mayrevieille en ressentit une démangeaison si insupportable à son tympan qu'il dépêcha en toute hâte une patrouille de quatre hommes et de l'inévitable caporal<sup>249</sup> »

Ce texte indique que les signes de la révolution déployés par les mutins sont, de même, immédiatement reconnus comme subversifs par les chefs. Le drapeau rouge, en particulier, est une manifestation de la transgression d'autant plus forte à leurs yeux que les officiers d'active partagent fréquemment un attachement spectaculaire et quasi charnel pour le drapeau tricolore, suivant les modèles de sentiments et de comportements promus par le discours dominant et les habitus de la corporation<sup>250</sup>. À la 41<sup>e</sup> DI, deux inspecteurs racontent le choc éprouvé par l'un d'eux :

« Le colonel Brindel, du 23<sup>e</sup> Régiment, pleura en voyant s'avancer ses hommes brandissant le drapeau rouge. "Mon pauvre régiment" aurait-il dit<sup>251</sup>. »

<sup>246</sup> SHDT 16N1388, rapport de contrôle postal, 16<sup>e</sup> BCP, 4 juin 1917.

<sup>247</sup> SHDT 16N1521, rapport des inspecteurs Sabaterie et Brossier, 4 juin 1917.

<sup>248</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 120<sup>e</sup> RI, 20 juin 1917.

<sup>249</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 472. Les traces de réécriture dans ces carnets concernent davantage le style que la matérialité des événements. Voir R. DUCOULOMBIER, art. cit.

<sup>250</sup> Cette question, qui pourrait susciter une étude, se lit ainsi par exemple dans l'opuscule des médecins Louis HUOT et Paul VOIVENEL, *Le Courage*, Paris, Félix Alcan, 1917, lorsqu'ils décrivent la dissolution d'un régiment et donc la fin de son drapeau : « L'officier porte-drapeau eut une violente crise de larmes quand tout fut fini et nous confia n'avoir jamais supporté un calvaire comme ce défilé » (p. 9). De même, dans le récit que fait Paul Détrie, commandant le 94<sup>e</sup> RI, d'une revue de son unité par le général Passaga, le 3 mai 1917 : « Le général prenant la soie du drapeau et en a baisé les plis [...] avec une visible émotion, car il avait des larmes dans les yeux » (SHDT 1K429, Fonds Paul DÉTRIE, non paginé).

<sup>251</sup> SHDT 16N1521, rapport des inspecteurs Sabaterie et Brossier, 4 juin 1917.

Un autre officier de la division écrit qu'il finit par arracher et détruire l'emblème subversif : « Je brûlai la loque rouge<sup>252</sup>. » De même, au 31<sup>e</sup> BCP, l'enjeu est si fort qu'il conduit à une scène de confrontation entre un mutin et un officier. Ce dernier raconte : « Je lui demandai ce qu'était ce drapeau, il me répondit que c'était celui de la révolution [...] je le lui enlevai et le déchirai en deux ou trois morceaux<sup>253</sup>. » Et, encore à la 41<sup>e</sup> DI, l'importance du drapeau rouge aux yeux de l'autorité est manifestée par la sévérité de la répression. Il figure dans les attendus de jugement motivant l'exécution du soldat Gaston Maréchal (23<sup>e</sup> RI) :

« A le premier déployé le drapeau rouge en tête des manifestants du 23<sup>e</sup> RI en présence de son colonel et a refusé de lâcher cet emblème révolutionnaire malgré les injonctions de son colonel. Il l'a conservé jusqu'au moment où il lui a été arraché des mains<sup>254</sup>. »

La présence régulière de ces emblèmes scandaleux, sévèrement réprimés, pose la question des ressources protestataires parmi les mutins : qui connaît l'*Internationale*, qui décide de déployer le drapeau rouge, et comment fait-on, celui-ci étant interdit ? C'est là qu'on assiste au « bricolage » le plus visible, l'utilisation de ces signes ne relevant pas d'une utilisation routinière ou maîtrisée mais bien de l'appropriation, dans l'urgence et le dénuement, d'un répertoire marqué de protestation. Ce bricolage doit s'entendre au sens propre pour ce qui concerne le drapeau, ce que remarquaient déjà D. Tartakowsky et M. Offerlé pour les manifestations civiles<sup>255</sup>.

On le voit à travers les pratiques improvisées qui pallient aux tranchées l'absence de « vrais » drapeaux rouges, évoquées ainsi dans une lettre saisie au 59<sup>e</sup> RI : « Comme ils n'avaient pas de drapeau ils ont mis une chaussette rouge au bout d'un bâton et se sont promenés dans les rues<sup>256</sup>. » La pratique est attestée, de même, au 39<sup>e</sup> RI, d'après une lettre interceptée par le contrôle postal<sup>257</sup>. À la 41<sup>e</sup> DI, deux inspecteurs relèvent que « quelques soldats se sont promenés en arborant une pivoine rouge à la veste<sup>258</sup> ». Et lorsque les mutins de la 5<sup>e</sup> DI sont éloignés en camions, ils transmettent leur indiscipline par l'affichage là aussi inventif de leurs revendications, et de la couleur rouge :

« Le camion n° 117.000 portait écrit, sur le côté droit, l'inscription : "la Paix – du pain !" [...] à l'arrière du camion 116.393 un soldat agitait un petit drapeau rouge. Le 2<sup>e</sup> camion suivant le précédent portait à l'arrière et à gauche un carré d'étoffe rouge<sup>259</sup>. »

---

<sup>252</sup> SHDT 24N938, rapport du colonel Baudrand, 5 juin 1917.

<sup>253</sup> SHDT 16N1521, rapport du capitaine Chêne, 31<sup>e</sup> BCP, 31 mai 1917.

<sup>254</sup> SHDT 19N652, télégramme transmettant l'ordre d'exécution, 24 juin 1917. V. ROBERT signale dans le monde civil avant-guerre le « fétichisme » du drapeau que l'on « défendra avec acharnement contre la police » : *op. cit.*, p. 370.

<sup>255</sup> D. TARTAKOWSKY, *Le pouvoir...* *op. cit.*, p. 46 ; M. OFFERLÉ, « Descendre... », art. cit..

<sup>256</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal du général De Roig, lettre d'un soldat du 59<sup>e</sup> RI, 23 juin 1917.

<sup>257</sup> SHDT 16N298, rapport de contrôle postal, 39<sup>e</sup> RI, 5 juillet 1917.

<sup>258</sup> SHDT 16N1521, rapport des inspecteurs Sabaterie et Brossier, 4 juin 1917.

<sup>259</sup> SHDT 16N298, rapport du service de sûreté de la III<sup>e</sup> armée, 30 mai 1917

Au 117<sup>e</sup> RI, le bricolage du drapeau est raconté par un soldat – un mineur de fond, âgé de 19 ans – lors de son interrogatoire, qui nous renseigne en même temps sur les préparatifs et les pratiques protestataires collectives qui s'ébauchent, sans grand succès :

« Le 19 juin au soir nous avons appris que nous devions monter dans le secteur du Mont Cornillet. [...] Le matin du 20 juin, nous avons été prévenus qu'on devait passer la revue vers 15h30 et embarquer en auto aussitôt après ; vers 9h30-10h un copain de ma section dont je ne me rappelle pas le nom [...] a confectionné un drapeau rouge avec un morceau de ceinture et un bâton, il m'a remis le drapeau rouge et il a dit que l'après-midi au moment où il donnerait le signal je devais tirer le drapeau rouge dans la grange et que nous devions chanter l'*Internationale*. J'ai pris le drapeau rouge et je l'ai mis dans la paille, l'ancien brancardier a fait cela devant tous les copains de la section, il n'y avait pas de gradés présents. À un certain moment dans l'après-midi c'était aux environs de 13 heures, l'ancien brancardier m'a dit qu'il fallait tirer le drapeau rouge alors je l'ai tiré de la paille dans laquelle il était et tous les copains de la section qui étaient autour de moi, on chanté l'*Internationale* dans la grange et j'ai chanté avec eux. Quand nous avons fini le sergent Duhé est venu et nous a dit que c'était mal d'avoir fait ce que nous avons fait<sup>260</sup>. »

Dans ce texte très rare sur les préparatifs de l'indiscipline, les signes de la subversion, drapeau rouge et chant révolutionnaire, semblent être ici les seuls enjeux de l'action (bien entendu, l'inculpé peut ne pas tout révéler) ; leur déploiement apparaît comme un signal pour une mutinerie qui ne prend pas, et qu'on charge un jeune soldat de mener.

La couleur rouge n'est pas la seule manière dont les mutins rendent visible leur désobéissance. Certains vont se débarrasser ostensiblement de ce qui fait, dans le vêtement, leur identité militaire : un officier croise ainsi « deux artilleurs ayant mis leur fourragère dans leur poche<sup>261</sup> ». Au 370<sup>e</sup> RI, un autre chef remarque les paroles et les gestes en ce sens de plusieurs soldats qui incitent à l'indiscipline : « Il n'y a plus de galons, disent-ils, tournant leurs manches en dedans, si vous n'êtes pas des lâches vous n'irez pas au front<sup>262</sup>. » À la 5<sup>e</sup> DI enfin, de nombreux témoins ont noté les vestes ouvertes des mutins. Certains remarquent leur allure surprenante pour des combattants : « Quelques-uns avaient des fleurs, beaucoup avaient des badines dont l'écorce avait été enlevée<sup>263</sup>. » On trouve même le geste des « mains retournées [...] qui veut dire nous ne marchons plus » chez ces mutins lors de leur embarquement dans les camions<sup>264</sup>. Ces éléments rappellent la complexité des mutineries, où on assiste à la fois à la réutilisation des formes militaires – tambour en tête – et à leur détournement voire à leur inversion, le défilé martial devenant manifestation subversive sous les emblèmes de la révolution, les galons et les décorations étant mis de côté. Cette dimension d'inversion ou de renversement – qu'il ne faut pas exagérer, « les mutineries ne sont pas un

<sup>260</sup> JM, dossier Calmon, interrogatoire Ledru, 23 juin 1917.

<sup>261</sup> SHDT 16N1520, rapport anonyme, dossier « incidents de la 69<sup>e</sup> DI », fin mai 1917.

<sup>262</sup> SHDT 16N1526, rapport sur les actes d'indiscipline au 370<sup>e</sup> RI, 2 juin 1917.

<sup>263</sup> JM, dossier Mille, déposition Charbonnier, 8 juin 1917.

<sup>264</sup> *Ibid.*, déposition du sous-lieutenant Genet, 7 juin 1917.



carnaval », suivant le juste jugement de N. Offenstadt<sup>265</sup> – se retrouve ainsi à travers l'apparence des mutins.

Le « bricolage », au sens de la réutilisation improvisée d'éléments divers et hétéroclites, est enfin visible pour la chanson. Notons d'abord que, comme l'a montré Guy Marival, et contrairement à une idée répandue, il n'existe pas de lien immédiat et général entre les mutineries et la *Chanson de Craonne*. Celle-ci préexiste à l'événement, puisque ses versions initiales, où des paroles sur la guerre sont accolées à l'air d'une valse à succès de 1911, datent de 1915, tandis que le « Craonne » du titre et du refrain n'apparaît qu'en août 1917<sup>266</sup>. On ne trouve en tout et pour tout durant les mutineries que trois allusions à ce chant. Louis Barthas y fait une référence assez nette, peut-être interpolée, lorsqu'il décrit la scène se produisant, fin mai, dans un débit de boisson :

« Des soldats chantaient et divertissaient leurs camarades par leurs chants ou facéties comiques mais un soir un caporal chanta des paroles de révolte contre la triste vie de la tranchée, de plainte, d'adieu pour les êtres chers qu'on ne reverrait peut-être plus, de colère contre les auteurs responsables de cette guerre infâme, et les riches embusqués qui laissaient battre ceux qui n'avaient rien à défendre<sup>267</sup>. »

Un autre texte de combattant, écrit après-guerre, fait allusion à la chanson en la présentant, dans un décalage manifeste par rapport à l'événement, comme le « fameux refrain », ce qu'elle n'est pas encore<sup>268</sup>. Plus tard, fin juin, un adjudant de cavalerie intervient lorsqu'il entend des *civils* chanter ce qui est sans doute le même air subversif :

« Le 22 juin à 8 heures, je me trouvais dans une salle du débit Claux à Sacy-le-Petit [Oise], lorsque j'entendis des jeunes gens qui chantaient dans une salle voisine [...] Le début de la chanson n'avait rien de choquant, ce n'est qu'au dernier refrain que j'entendis les paroles "maintenant c'est fini, les poilus dans la tranchée vont se mettre en grève." À ce moment je suis intervenu. [...] Les jeunes civils n'étaient nullement en état d'ébriété<sup>269</sup>. »

Il procède à l'arrestation de l'un d'entre eux, les autres prenant la fuite. Au total, si le couplet sur la « grève » est présent *avant* les incidents, dès le mois de février 1917, comme Guy Marival l'a montré, il est évident que les mutineries lui ont donné une acuité supplémentaire, et que la *Chanson de Craonne* pourra sembler ensuite un chant de mutins plausible – même si, comme on le voit, sa diffusion lors de l'événement est extrêmement limitée voire incertaine.

---

<sup>265</sup> N. OFFENSTADT, « Objet historiographique... », art. cit., p. 423.

<sup>266</sup> G. MARIVAL, art. cit. La chanson composée au front et saisie début juin dans un courrier comporte un couplet qui reprend en partie le dernier couplet de la « Chanson de Lorette » puis « de Craonne » : « Nous les putois / Pour défendre leurs biens / Nous montons là-haut ». Cf *infra*, annexe 6.

<sup>267</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 471-472. Le texte stabilisé de la *Chanson de Craonne* parle bien de « guerre infâme ».

<sup>268</sup> G. BONNAMY, *op. cit.*, p. 136.

<sup>269</sup> SHDT 19N528, rapport de l'adjudant Schneider, 27<sup>e</sup> régiment de Dragons, 23 juin 1917. La chanson dit bien, dans sa version stabilisée, au dernier couplet : « Mais c'est fini, car les trouffions vont tous se mettre en grève ».

Mais on trouve d'autres mentions de chansons contestataires, suivant les modes d'action et d'expression de l'époque, qui attribuent aux chants politiques et/ou satiriques un rôle important<sup>270</sup>. Un soldat écrit, sans plus de précisions : « Ils se sont révoltés et ont chanté des chansons qui sont loin d'être patriotiques<sup>271</sup>. » Un inspecteur qui passe parmi plusieurs corps de troupe rapporte, lui, la « fameuse chanson » qui y est répandue (et dont on n'a pas trouvé d'autres occurrences) : « "Sale guerre, toi qui fais le malheur des peuples, toi qui fais tuer nos fils, nos frères, nos pères, sale guerre quand finiras-tu ?" sur un air de plainte. Cette chanson est très chantée dans les régiments. » Il conclut avec une appréciation plus générale : « Mon impression d'ensemble est que les troupes visitées sont très lasses de la guerre<sup>272</sup>. » On a vu aussi qu'un soldat avait composé un texte de chanson adapté à un air existant, suivant les modalités habituelles (mélange d'humour et de contestation politique) de tels écrits<sup>273</sup>.

C'est cependant l'*Internationale* qui est la chanson prééminente dans le répertoire des mutins. Elle n'est pourtant pas connue et maîtrisée de tous les soldats. On ne sait jamais s'il s'agit du refrain ou des couplets<sup>274</sup>. Si l'on trouve quelques exemples où elle semble chantée de façon bien affirmée (à la 9<sup>e</sup> DI, les mutins « chantaient à pleine voix l'*Internationale* et faisaient un vacarme qui s'entendait de très loin<sup>275</sup> »), d'autres cas révèlent des hésitations ou des mélanges de registres. Les mutins du 71<sup>e</sup> RI, qui ont chanté l'*Internationale* et crié à des officiers « à bas la guerre, vive la paix, des chefs il n'en faut plus, vive la sociale, ce ne sont pas vos ficelles qui nous font peur », prétendent ne pas connaître la chanson lors de l'audience du Conseil de Guerre qui les juge<sup>276</sup>. L'un d'eux, cultivateur, explique de manière plausible :

« Lorsque les soldats Marais et Laffitte sont arrivés [...] ils ont commencé le chambard [...] se sont mis à chanter des chansons que je ne connais pas puis l'*Internationale* m'a-t-on dit car je ne connais pas cette chanson-là. Il faisait très noir dans le poste et on ne pouvait pas reconnaître ceux qui chantaient<sup>277</sup>. »

Un autre soldat explique, de même, après son arrestation en état d'ivresse pour avoir décidé de faire la « révolution » : « J'ai été cultivateur jusqu'à 16 ans, époque à laquelle j'ai

<sup>270</sup> La bibliographie sur ces questions est encore insuffisante. Voir Catherine DUTHEIL PESSIN, « Chanson sociale et chanson réaliste », *Cités*, n°19, 2004/3, p. 27 à 42. La dimension festive permet de plus de souder, à travers les chants notamment, dans l'action gréviste. Voir S. SIROT, *op. cit.*, p. 146.

<sup>271</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal du général De Roig, lettre d'un soldat du 59<sup>e</sup> RI, 23 juin 1917.

<sup>272</sup> SHDT 16N1521, rapport de l'inspecteur Hourbette, 6 juin 1917.

<sup>273</sup> Voir supra, chap. 2, note 357, et sa transcription complète en annexe (6).

<sup>274</sup> Les données évoquées par Vincent ROBERT pour les manifestations lyonnaises à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle font penser à une faible maîtrise du texte : « Des chants, toujours les mêmes, et dont l'air semble compter plus que les paroles » (*op. cit.*, p. 370). Ici, le cinquième couplet de l'*Internationale* serait évidemment adapté : « Appliquons la grève aux armées, Crosse en l'air et rompons les rangs ! »

<sup>275</sup> SHDT J578, rapport anonyme (s.l.n.d.) sur la mutinerie du 66<sup>e</sup> BCP et du 82<sup>e</sup> RI [fin mai-début juin 1917].

<sup>276</sup> JM, dossier Marais, rapport du capitaine Kalb commandant la 10<sup>e</sup> compagnie du 71<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917, et notes d'audience du 9 juin 1917.

<sup>277</sup> *Ibid.*, déposition Fauchour, 5 juin 1917.

appris le métier de boulanger. N'ayant pas de travail ensuite, j'ai été embauché comme cimentier jusqu'à mon incorporation. Je ne connais pas le chant de l'*Internationale*, j'en saisissais quelques bribes que je répétais<sup>278</sup>. »

Il est net que tous les mutins ne disposent pas, en raison de leurs parcours et de leurs positions sociales, d'une culture partagée de la contestation et du chant politique. Aussi, on retrouve lors des événements des mélanges entre chansons, et des réutilisations d'autres éléments culturels. Au 28<sup>e</sup> RA, par exemple, les 60 mutins chantent alternativement l'*Internationale* et « repos, permissions » sur l'air des lampions, d'après le rapport du capitaine<sup>279</sup>. D'autres mutins ont recours à des chants moins connotés politiquement que l'*Internationale*, n'appartenant pas exclusivement au répertoire socialiste. Ainsi, un officier trouve dans un cantonnement une affiche portant les paroles de la *Carmagnole*<sup>280</sup>, et lors de troubles survenus le 14 juillet au soir, dans l'atmosphère festive, tandis qu'un soldat est arrêté et que ses camarades s'attroupent pour qu'il ne soit pas emmené, l'un d'eux chante *Gloire au 17<sup>ème</sup>*, la chanson de Montéhus célébrant la mutinerie du 17<sup>e</sup> RI lors de la révolte viticole de 1907 : « Salut, salut à vous, braves soldats du 17<sup>ème</sup> [...] Sous votre pantalon garance, vous êtes restés des citoyens<sup>281</sup>... » On voit que de multiples registres protestataires peuvent coexister durant les mutineries, reflétant la variété de leurs participants.

Cela se vérifie lorsqu'un bref incident oppose des fantassins du 360<sup>e</sup> RI à l'escadron de dragons qui a encerclé les mutins du 60<sup>e</sup> BCP, le 2 juin. Ces soldats poussent des cris hostiles aux cavaliers (qu'ils n'aiment guère de toute façon<sup>282</sup>), suivant un registre qui est propre à leur corps et à leur identité militaire ou professionnelle, ainsi que l'explique leur chef :

« Le cri de "Tue-le" poussé par les hommes est une sorte de "scie" montée par eux dans le bataillon depuis fort longtemps. Dans les cantonnements ils en usent entre eux à tout propos pour manifester leur mécontentement, leur satisfaction, leur étonnement. Au cours des routes, à maintes reprises, je suis intervenu dans ma compagnie pour le faire cesser dans des circonstances où de toute évidence il ne pouvait s'agir de témoigner aucune hostilité à qui que ce soit<sup>283</sup>. »

Comme dans les manifestations reproduisant l'ordre des défilés, des éléments habituels de la vie militaire, ici un cri coutumier, sont réutilisés et chargés de sens nouveaux lors des

---

<sup>278</sup> JM, dossier Poulain, notes d'audience, 11 juin 1917.

<sup>279</sup> SHDT 16N1521, compte-rendu du chef d'escadron Ribois commandant provisoirement le 28<sup>e</sup> RA, 3 juin 1917.

<sup>280</sup> SHDT 16N1521, rapport du chef de bataillon Derratier, 12 juin 1917.

<sup>281</sup> JM, dossier Guimard, rapport du capitaine Escursan, 15 juillet 1917.

<sup>282</sup> Sur les rivalités entre les armes, voir R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 176-185.

<sup>283</sup> SHDT 16N1520, rapport du capitaine Saphores, 3 juin 1917. Ce capitaine sera sanctionné malgré la nature banale de l'incident, qui « dans les circonstances actuelles [...] a pris un caractère de gravité exceptionnel » selon le colonel du 360<sup>e</sup> (rapport du 4 juin 1917). Moyen de régler un compte entre officiers, ou signe d'une crainte exacerbée : pour les officiers aussi, les mutineries sont un temps de l'action et un moment d'incertitude. Cf chap. 5.

mutineries, en fonction de l'identité des participants. Le mélange des registres est plus net encore, à la 62<sup>e</sup> DI, où des hommes sont jugés pour leur chant de l'*Internationale* lors d'un trajet en camions, et se défendent :

« Pendant le trajet, mes camarades et moi avons chanté: quelques passages de "Sambre et Meuse", de l'*Internationale*, de Poupoule, etc., et bien d'autres chansons, sans toutefois pousser de cris hostiles<sup>284</sup>. »

Au chant révolutionnaire se mêlent le chant patriotique et le chant humoristique, manière d'en atténuer le caractère séditieux, signe peut-être, de son emploi « innocent ». Ailleurs, un témoin se souvient que les trains de permissionnaires faisaient entendre l'*Internationale*, mais aussi les chansons moquant les chefs de gares comme « cocus »<sup>285</sup>, et un autre évoque les deux chants entendus dans la manifestation de la 14<sup>e</sup> DI, le 6 juin : l'*Internationale* et « le Pinard et le Cafard<sup>286</sup> ». Enfin, à la 69<sup>e</sup> DI, on chante l'*Internationale* mais aussi les noms des officiers (« Passaga, Passaga, Matharel »), là aussi sur l'air des lampions<sup>287</sup>. On retrouve la dimension festive des mutineries, évidemment liée à la chanson, qu'attestent également les graffiti patriotiques ou grivois qui font leur apparition en même temps – et en plus petit nombre – que les inscriptions politisées et protestataires sur les trains de permissionnaires, fin juin : « Vive le vin et les femmes pour faire un poilu », « Le boudin et les boches c'est la même chose », « Vive le pinard, aux chiottes les boches »<sup>288</sup>.

Pour autant, s'il faut tenir compte de la dimension polysémique et hétéroclite des chants lors des mutineries, attestant d'un « bricolage » de l'action collective, on doit se garder de sous-estimer la dimension politique des signes qui y sont déployés. Les justifications du mutin Ledru, évoqué plus haut, arrêté pour avoir chanté l'*Internationale*, méritent pour cela une attention particulière :

« J'étais pris de boisson. A 13 heures nous avons rentré dans le cantonnement. Et nous avons chanté l'*Internationale*. Nous savions qu'on allait remonter en lignes. Nous avons chanté l'*Internationale* parce que nous étions un peu ivres. J'ai fabriqué un drapeau rouge avec une ceinture et un bâton. Ce n'était pas une manifestation que nous voulions faire. J'ai pris un drapeau rouge comme j'aurais pris un drapeau tricolore. Nous avons chanté l'*Internationale* comme nous aurions chanté une autre chanson. »

Ce qui est dit dans ces deux dernières phrases est à la fois vrai et réducteur. Vrai, parce qu'il est évident que les signes de la dissidence déployés durant l'événement ne sont pas tous chargés d'un sens révolutionnaire conscient et profond – le sont-ils toujours ailleurs ? – réducteur, parce que durant les mutineries, ce sont bien ces signes qui sont utilisés, et non

<sup>284</sup> JM, dossier Robert, déposition Protat, 8 juin 1917.

<sup>285</sup> A. ZELLER, *op. cit.*, p. 125. E. CRONIER étudie ce chant qu'elle rencontre sans parvenir à en retrouver les paroles exactes : thèse citée, p. 259-261 ; il y est fait allusion dans la chanson de Georges Brassens « le Cocu ».

<sup>286</sup> SHDT 16N1521, rapport du chef de bataillon commandant le DD14, 7 juin 1917.

<sup>287</sup> SHDT 16N1520, carnet de notes manuscrit (s.d.) d'un officier enquêteur. Le général Passaga commande le CA, le colonel de Matharel le 267<sup>e</sup> RI.

<sup>288</sup> IF, 26 juin 1917.

d'autres plus neutres. Rappelons-le : aucune *Marseillaise* ne se fait entendre ; aucun drapeau tricolore n'est brandi durant les mutineries, contrairement à ce que suggère ce soldat. Si l'*Internationale* n'a pas forcément un sens très fort pour tous les hommes, qui peuvent ne pas bien la connaître ou adhérer à ses paroles, l'important est que dans 11 manifestations sur 13 le choix de ce chant, subversif entre tous, ait été fait. Il atteste d'une volonté d'afficher la désobéissance en la reliant aux pratiques civiles et à l'univers politique de la protestation.

On retrouve cette dimension d'affichage et d'emblème provocateur du chant subversif dans un bref incident qui survient le 30 mai au soir à Fismettes. Dans une scène caractéristique des mutineries, des troupes s'y croisent, le 34<sup>e</sup> RI étant transporté en camions près d'hommes du 144<sup>e</sup> RI qui les invitent à la désobéissance :

« Un certain nombre d'hommes du 144<sup>e</sup> (une dizaine) ont crié aux soldats du 34<sup>e</sup> : "Descendez. N'allez pas vous faire casser la gueule ; vous ne monterez pas." Au passage de la voiture de tourisme où étaient le chef du service automobile et le commandant de la compagnie, on a crié : "Vive la Sociale ! Vive l'Internationale ! Nous en avons marre !" et on a chanté l'*Internationale*<sup>289</sup>. »

On voit que ce n'est pas aux combattants qu'est adressé le chant, et qu'on leur lance des invites plus directes et prosaïques à ne pas « monter ». L'air révolutionnaire est bien destiné aux chefs passant derrière eux en auto, dans une démarche provocatrice et politisée – la chanson étant complétée du cri de « Vive la Sociale ».

On doit enfin signaler la gradation qui peut s'opérer, des chansons ordinaires vers le chant subversif, de la fête vers la désobéissance. C'est le cas au 296<sup>e</sup> RI de Barthas, où c'est la chanson qui est à l'origine de la mutinerie, et au 221<sup>e</sup> RI, le soir du 2 juin, précédant une manifestation massive le 4 :

« Le capitaine du génie Mercier, entendant vers 19h30 des chants dans la rue, n'y prêtait aucune attention d'abord, ces chants n'étant pas antipatriotiques. Mais lorsqu'il entendit l'*Internationale*, vers 20h30, il sortit pour essayer de rétablir l'ordre. Il rencontra une bande de soldats du 117<sup>e</sup> et du 221<sup>e</sup> RI précédés d'un homme portant une toque rouge. Sur ses exhortations, les moins exaltés se sont retirés. [...] Le capitaine Mercier a remarqué trois meneurs qu'il n'a pu appréhender. Chaque fois qu'il s'approchait d'eux, ceux-ci se dérobaient parmi leurs camarades, se trouvant seul il ne pouvait rien faire<sup>290</sup>. »

La dimension révolutionnaire affichée à travers ces insignes doit être prise en compte, et gardée à l'esprit lorsqu'on étudiera les discours et les représentations des mutins – dont les manifestations font entendre, en même temps, les cris « À bas la guerre » et « Vive la révolution ».

Le « bricolage » de l'action collective, et son improvisation à partir de répertoires divers, se confirme. Il conduit les mutins à adopter majoritairement les signes les plus

---

<sup>289</sup> SHDT 16N1521, rapport du général Hirschauer, 31 mai 1917. Il s'agit de l'incident rapporté de manière un peu confuse dans le témoignage d'Arnaud POMIRO, *Les Carnets de guerre d'Arnaud Pomiro. Des Dardanelles au Chemin des Dames*, Toulouse, Privat, 2006, p. 323.

<sup>290</sup> SHDT 19N672, rapport du chef de bataillon Aspès, 221<sup>e</sup> RI, 4 juin 1917.

évidents et les plus immédiatement disponibles de la désobéissance, scandaleux dans un cadre militaire, visibles et efficaces, du drapeau rouge et de l'*Internationale*. À la marge, les mélanges et les réutilisations de registres divers attestent de la polysémie d'une action qui réunit des participants divers. Cette diversité révèle en même temps le défaut d'organisation d'un mouvement improbable. Pourtant, des efforts se font jour dans certaines unités pour encadrer et diriger l'action.

### 4.3.2 Diriger les mutineries, encadrer l'action

L'improvisation de l'action collective se traduit par une série de problèmes à résoudre : que faire, quand agir, comment protester, où aller, quelle forme donner à au mouvement ? À chaque étape, des choix doivent être faits, pour parvenir à des actions efficaces. La résolution pratique de ces problèmes ne s'opère pas par magie, mais parce que des modes d'encadrement et de structuration de l'action s'improvisent eux aussi. Dans certaines mutineries, une ébauche d'organisation se met en place ; ailleurs, des individus prennent la parole ou les décisions. L'armée voit en eux des « meneurs », idée qu'on ne peut adopter immédiatement sous peine de « retomber dans une vision élitiste et démiurgique de l'action sociale – masses passives et agents mobilisateurs actifs » critiquée par M. Offerlé<sup>291</sup>. Il importe pourtant de chercher à comprendre la répartition des rôles au sein des mutineries, qui conduit certains à assurer le travail de mise en forme de l'action.

#### 4.3.2.1 Diriger le mouvement : « délégués » et « comités »

Dans quelle mesure les mutins parviennent-ils à se doter de formes d'organisation structurées ? Il s'agit d'une question importante et débattue, pour laquelle nos sources sont encore assez lacunaires. Elle suscite, sur le moment, l'inquiétude parmi les officiers, qui craignent l'exemple russe des comités ou « soviets ». On a pourtant commencé à voir que les régularités dans les pratiques de désobéissance et les signes affichés tenaient davantage à l'emploi, dans des endroits divers et de façon improvisée, d'une même grammaire protestataire, qu'à la présence d'une organisation. Plusieurs indices convergents révèlent toutefois que si la majorité des mutineries demeurent inorganisées ou organisées de manière informelle, des efforts de direction s'effectuent, suivant une double logique militaire et démocratique. Les soldats-citoyens jouent de leur double identité pour tenter de structurer leur mouvement

---

<sup>291</sup> M. OFFERLÉ, *Sociologie... op. cit.*, p. 57.

On le voit au 296<sup>e</sup> RI, dans la mutinerie racontée de l'intérieur ou presque par Louis Barthas, témoignage d'autant plus précieux qu'il est unique en son genre. Le premier temps de la révolte y est marqué par la désorganisation et le désordre, laissant libre cours aux possibles dérapages :

« Une foule de plusieurs centaine de soldats se moquant des appels s'était massée devant le poste de police où le capitaine Cros s'était réfugié ; pendant une heure on lui cria les pires injures, des menaces. Pour lui donner encore plus la frousse un exalté tira de temps en temps quelques coups de revolver en l'air<sup>292</sup>. »

La suite de l'événement révèle toutefois une tentative d'organisation très aboutie – et à laquelle Barthas ne donne pas suite :

« Le 30 mai à midi il y eut même une réunion en dehors du village pour constituer à l'exemple des Russes un "soviet" composé de trois hommes par compagnie qui aurait pris la direction du régiment. À ma grande stupéfaction on vint m'offrir la présidence de ce soviet, c'est-à-dire pour remplacer le colonel, rien que ça ! On voit ça d'ici, moi obscur paysan qui lâchai ma pioche en août 1914 commander le 296<sup>e</sup> régiment : cela dépassait les bornes de l'in vraisemblance ! Bien entendu je refusai, je n'avais pas envie de faire connaissance avec le poteau d'exécution pour l'enfantillage de singer les Russes. »

Ce passage important appelle plusieurs commentaires. Ses termes, d'abord, posent question : parle-t-on de « soviet » dans l'armée française en mai 1917 ? Même si le terme apparaît quelquefois (bien plus rarement que « comité ») dans la presse, cela semble peu probable et on peut penser ici que Barthas emploie, dans sa mise en forme d'après-guerre, le terme devenu évident et courant après la révolution bolchevik. Même sous un autre nom, le processus conduisant à la désignation de délégués est remarquable. Il s'appuie sur la compagnie, regroupant autour de 150 hommes, qui constitue fréquemment l'unité de base de l'action collective (on retrouvera ce fait au 298<sup>e</sup> RI, dont la pétition est signée compagnie par compagnie). Le choix de Barthas pour en faire partie ne peut surprendre : il est déjà connu de ses camarades pour ses opinions antimilitaristes, et ses capacités à mettre en forme des actions communes, écriture de leur expérience, ou protestations contre des iniquités et l'arbitraire militaire<sup>293</sup>. En ce sens, bien sûr, il n'est pas qu'un « obscur paysan ».

Mais l'élément le plus révélateur est la réaction de l'auteur qui interprète ce processus délibératif et inspiré du monde civil en termes *militaires* : « remplacer le colonel » ; « commander le 296<sup>e</sup> régiment ». Même pour un soldat qui abhorre l'armée, dans l'immédiat, le cadre militaire impose ses catégories, et la direction des mutineries s'envisage, en partie, sur le modèle hiérarchique. Le refus souligne enfin, au-delà de la volonté de préservation personnelle et, sans doute, du diagnostic porté sur la situation par le militant, qui ne croit pas

---

<sup>292</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 472, comme la citation suivante.

<sup>293</sup> Voir R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 160-161.

au succès du mouvement<sup>294</sup>, un réel obstacle à une telle organisation : se doter de chefs, c'est exposer des hommes à risquer gros, « douze balles Lebel chargées de m'expédier dans un autre monde avant l'heure fixée par le destin » comme l'écrit plus loin le « presque » mutin Barthas.

En effet, la hantise des « comités de soldats » est très profonde au sein du commandement. Avant les mutineries, Painlevé a tenté d'obtenir de Goutchkov, son homologue au gouvernement provisoire russe, l'abolition de l'ordre n°1 du Soviet de Petrograd permettant les élections d'officiers, par crainte d'une imitation en France et d'une réactivation de l'héritage révolutionnaire<sup>295</sup>. Ensuite, on lit cette crainte des « comités » et « délégués » dans les reproches très fréquents faits à la presse par les généraux, dont on pourrait multiplier les exemples, ici pour la 134<sup>e</sup> DI : « J'estime d'ailleurs que si nos hommes n'avaient pas été mis au courant, par la presse quotidienne, des troubles intérieurs qui se déroulent actuellement en Russie, les idées d'indiscipline ne se seraient sans doute pas manifestées<sup>296</sup>. » On la voit, de même, dans les appréciations de certains officiers de contact aux prises avec l'indiscipline sur le terrain, qui la relie explicitement au risque des « comités », comme ici après le chant de l'*Internationale* par des soldats du 44<sup>e</sup> BCP le 6 juin :

« J'estime qu'il serait bon de purger le bataillon des chasseurs ivres ou non dont la particulière violence a été remarquée dans cette réunion qui pourrait en se reproduisant nous conduire aux lamentables et tragiques comités de soldats russes<sup>297</sup>. »

On retrouve surtout cette hantise au sommet de la hiérarchie dans le tout premier texte adressé par Pétain à Painlevé, destiné à contrecarrer les récits faits dans la presse :

« J'ai été informé que dans un dépôt divisionnaire, les soldats avaient nommé des délégués chargés de porter à leurs chefs leurs réclamations. Par la manière même dont il a été concerté, il est évident que cet acte d'indiscipline [...] procède de l'esprit d'imitation et qu'il a été inspiré par les méthodes qui s'étaient généralisées dans l'armée russe et que la presse française a trop fréquemment relatées. [...] Il me paraît en outre désirable que la presse puisse, d'une façon générale, montrer à quel point l'élection de semblables délégués est contraire à nos traditions nationales et particulièrement à celles de la Révolution Française<sup>298</sup>. »

C'est, au contraire, parce que la Révolution montre des exemples de mutineries où s'instaurent des formes de « démocratie directe », et l'envoi de délégués, qu'il faut s'empresser de les nier<sup>299</sup>. Les « délégués » dont il est ici question sont, sans doute, ceux que

<sup>294</sup> Cf. R. DUCOULOMBIER, art. cit., et *supra*, note 185.

<sup>295</sup> P. PAINLEVÉ, *op. cit.*, p. 156.

<sup>296</sup> SHDT 18N312, le général de Boissoudry commandant la VII<sup>e</sup> armée au général commandant le GAE, 6 juin 1917.

<sup>297</sup> JM, dossier Simon, rapport du capitaine Avril, 14 juin 1917. On remarque au passage la logique d'épuration analysée plus haut.

<sup>298</sup> SHDT 6N146, lettre du général en chef au ministre de la guerre, 28 mai 1917.

<sup>299</sup> J.-P. BERTAUD, *op. cit.*, p. 46-54.



le lieutenant-colonel Chenèble a été contraint de recevoir à la 69<sup>e</sup> DI. Dans la pratique, il est parfois plus efficace pour les officiers, comme on le verra, d'avoir affaire à des délégués qu'à une foule.

Mais à côté de la désignation informelle d'individus chargés de parlementer, on retrouve bien durant les mutineries le phénomène, préoccupant pour l'autorité, de la désignation de responsables par les soldats. On en lit parfois de vagues indices dans le contrôle postal, comme au 221<sup>e</sup> RI où un soldat écrit : « Dans mon régiment on a nommé un caporal colonel et nous marchons sous ses ordres<sup>300</sup>. » La mention d'un mystérieux comité de soldats nommé « la Revanche de la Guerre », ayant écrit au commandant du 3<sup>e</sup> BCP et que celui-ci rapporte en détail, laisse perplexe car elle reste isolée sans être suivie d'une mutinerie qui nous soit connue. Peut-être s'agit-il d'une mystification destinée à impressionner l'officier. Celui-ci prend la chose très au sérieux, et rapporte au GQG :

« La conclusion est l'existence d'un comité de deux membres par unité du bataillon chargé de faire exécuter les ordres de "je ne sais où". La sûreté générale seule peut le chercher. Je suis averti officiellement par eux depuis le 5 juin midi. Par une lettre remise par le vaguemestre. Ils marcheront et suivront leurs officiers jusqu'au jour d'une attaque. À partir de ce moment-là, ils prendront le commandement de leurs camarades. Le comité s'intitule : la Revanche de la Guerre. Il est en relation constante avec le Comité directeur – disent-ils. Aucune de leur correspondance ne passe par le Secteur Postal. Tout l'échange de mots d'ordres, de tracts etc. doit se faire par les automobilistes et les permissionnaires<sup>301</sup>. »

On voit en tout cas que l'idée du « comité de soldats » circule abondamment au printemps 1917. Plus concrètement, on parvient à étudier la nomination de « délégués-chefs » dans trois mutineries parmi les plus intenses et les plus étendues dans le temps, à la 5<sup>e</sup> DI, au 217<sup>e</sup> RI et au 370<sup>e</sup> RI, en plus du cas mentionné du 296<sup>e</sup> RI, unité de Barthas. Elle procède, à chaque fois, d'une double logique civile et militaire : aux procédés électifs et démocratiques s'ajoute la dimension hiérarchique. Elle contribue fortement à l'efficacité provisoire de ces actions collectives.

On voit ainsi fonctionner cette figure des « délégués-chefs » à la 5<sup>e</sup> DI, où elle reste assez difficile à connaître. Un officier révèle que « les hommes auraient élu parmi eux leurs futurs officiers et choisi dans les officiers du régiment ceux qu'ils voulaient conserver<sup>302</sup> ». Le capitaine Delafosse rapporte, de façon plus précise mais encore incertaine, que dans l'optique du trajet vers la capitale projeté pour le 30 mai, « [les mutins] se voyaient absolument triomphants, avaient organisé la compagnie par sections et en toute confiance exprimaient leurs projets. Ils avaient même choisi un commandant de compagnie dont je n'ai pu savoir le

---

<sup>300</sup> SHDT 16N1520, lettres saisies au 221<sup>e</sup> RI.

<sup>301</sup> SHDT 16N1521, rapport du chef de bataillon Brangier commandant le 3<sup>e</sup> BCP, 6 juin 1917.

<sup>302</sup> SHDT 16N1521, rapport du commissaire de Police Mobile Chapuy, surveillance de la 5<sup>e</sup> DI, 2 juin 1917.

nom »<sup>303</sup>. Les termes employés suggèrent bien la désignation de chefs, et la substitution d'une hiérarchie mutine à la hiérarchie officielle. Mais cette dimension militaire de l'effort de structuration du mouvement coexiste avec une dimension politique. Si des délégués sont nommés voire élus (le point reste incertain), ce n'est pas seulement pour diriger le mouvement, mais aussi en vertu d'une aspiration démocratique. Cette dimension de politisation plus large, apparaît dans les paroles d'un mutin du 129<sup>e</sup> RI, rapportées par le général Lebrun commandant le CA : « Nous aurons bientôt, nous aussi, les délégués des soldats au Parlement et il faudra bien qu'on nous écoute<sup>304</sup>. » Cette aspiration démocratique se vérifie, enfin, dans la manière dont de nombreux soldats présentent leur action, comme le fruit d'une délibération, qui a effectivement eu lieu lors des réunions mentionnées plus haut. On lit ainsi dans des courriers contrôlés cette présentation d'un mouvement traduisant une volonté commune, collectivement définie : « On s'est tous réunis et là nous avons tous décidé que voilà trop longtemps que cette guerre dure » ; « Les 2 régiments se sont réunis et ont demandé aux officiers de bien vouloir transmettre au gouvernement ce que l'on pensait de cette guerre<sup>305</sup>. »

Les logiques sont proches au 217<sup>e</sup> et au 370<sup>e</sup> RI, où l'on connaît mieux les modes de désignation des responsables. On y retrouve la double dimension civile et militaire qui allie un processus en partie électif et une organisation hiérarchique. Le 217<sup>e</sup> RI connaît l'indiscipline la plus longue du printemps 1917 et mérite ainsi, une étude spécifique, pour laquelle on a pu retrouver des documents jusqu'ici inconnus<sup>306</sup>. On y retrouve les éléments caractéristiques qui se conjuguent pour expliquer le passage à l'action : exposition aux rumeurs et perception de l'injustice. Le régiment, qui appartient, comme le 221<sup>e</sup> RI, à la 71<sup>e</sup> DI, descend des tranchées début juin dans la Marne, et se voit dirigé vers Sainte-Menehould où il prend connaissance des rumeurs – mutineries, attaques sanglantes – qui parcourent la zone de l'arrière-front. Certains des soldats vivent une situation qu'ils considèrent comme scandaleuse : « Ils étaient logés dans un manège sans paille recouvert de sciure de bois, tandis que des cavaliers jeunes étaient confortablement installés<sup>307</sup>. » Une première manifestation a lieu le 3 juin, durant laquelle les soldats crient :

<sup>303</sup> JM, dossier Mille, déposition du capitaine Delafosse, 10 juin 1917.

<sup>304</sup> SHDT 6N146, rapport du général Lebrun commandant le 3e C.A., 30 mai 1917,.

<sup>305</sup> SHDT 16N1521, rapport du capitaine Boeringer, président de la commission de Contrôle Postal de Bar-le-Duc, 5 juin 1917 (examen de lettres du 129<sup>e</sup> R.I.).

<sup>306</sup> En particulier le carton SHDT 19N672, archives du II<sup>e</sup> bureau de la IV<sup>e</sup> armée. Tous nos remerciements à Alexandre Lafon qui nous a signalé ce fonds.

<sup>307</sup> SHDT 19N672, rapport du chef de bataillon Villemin, 9 juin 1917.

« À bas la guerre ! vive la Révolution – Nous voulons aller à Stockholm. On en a assez ! Nos femmes et nos enfants sont massacrés par les noirs. Chacun son tour à la boucherie<sup>308</sup>. »

L'embarquement, en fin d'après-midi, dans un train en direction de Mourmelon – les hommes pensent être dirigés vers un secteur dangereux – donne lieu à des scènes de chaos, avec une fusillade au départ du train durant laquelle un « ivrogne invétéré » tire des coups de feu qui blessent gravement ou tuent un cycliste de la division<sup>309</sup>. Cette fusillade se poursuit tout au long du parcours et coûte encore la vie à un soldat touché par une balle perdue, tandis que les mutins poussent les mêmes cris et chantent l'*Internationale*<sup>310</sup>. Cette première phase de l'indiscipline est donc marquée par un désordre facilitant tous les débordements. La seconde phase voit se mettre en place une spectaculaire mise en ordre, les soldats s'organisant pour désobéir.

Installés dans des baraques au « camp Berthelot » de Mourmelon, ils doivent partir pour les tranchées le 5 juin. C'est alors que commence un refus de marcher qui dure jusqu'au 12 juin, durant lequel les soldats, tout en respectant les officiers et les règles habituelles assurant la discipline au quotidien dans le camp militaire, s'organisent afin de rester déterminés et soudés pour « ne pas monter » avant d'avoir obtenu repos et/ou permissions. Le colonel commandant l'infanterie de la division résume les termes du rapport de forces :

« Les sentiments mis en avant sont les suivants : "Nous n'avons jamais été envoyés, au retour des tranchées ou même de la bataille, dans nos cantonnements de repos. Nous n'avons pas les permissions qui nous sont dues. En conséquence, nous n'irons pas aux tranchées sans qu'on nous ait fait notre droit<sup>311</sup>." »

Les officiers n'agissent pas immédiatement, dans la crainte d'une confrontation. Aussi, la désobéissance dans la discipline – ne pas monter, mais sans désordres – s'installe durant une semaine entière, tandis que la hiérarchie hésite sur la conduite à tenir, dans une complète irrésolution, qui se lit dans le rapport de ce même officier, envisageant quatre solutions, dont chacune est longuement développée :

- « 1) Accorder satisfaction aux demandes [...] cette solution est inadmissible, puisque, un crime ayant été commis, il faut des sanctions impitoyables. [...]
- 2) Attendre et s'inspirer des événements [...]
- 3) Prendre des sanctions et simultanément accorder des satisfactions [...]
- 4) Prendre immédiatement des sanctions et ensuite accorder des satisfactions<sup>312</sup>. »

Les chefs sont désemparés, car ils sont confrontés à une réelle organisation des soldats. Le chef de corps provisoire (ce qui ne facilite pas son action) la décrit, jour après jour, à

---

<sup>308</sup> *Ibid.*

<sup>309</sup> Le rapport Villemin, *ibid.*, indique que le cycliste est tué ; les autres documents ne mentionnent qu'une blessure.

<sup>310</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 280-281.

<sup>311</sup> SHDT 19N672, compte-rendu du colonel commandant l'ID, 6 juin 1917.

<sup>312</sup> *Ibid.*

mesure que se développe le refus d'obéir. Le départ est annoncé pour le 5 juin, aussi, la veille, l'organisation s'ébauche :

« L'ordre de relève du lendemain fut adressé aux compagnies. Peu à peu l'effervescence se produisit et des colloques animés se tinrent à l'intérieur des baraques. Dans la nuit du 4 au 5 des liaisons par agents s'établirent entre les divers bataillons<sup>313</sup>. »

Le lendemain, à 5 heures du matin, lorsque les coureurs du régiment doivent, les premiers, se mettre en route, ils « furent en un instant environnés par plusieurs centaines de soldats de tous les bataillons qui les déséquipèrent. Aucune protestation ne se fit entendre. » Les officiers tentent alors de convaincre et d'exhorter les hommes, mais ceux-ci, tout en restant corrects, refusent d'obéir. La « situation actuelle » au 9 juin est décrite par le chef du 217<sup>e</sup> RI :

« Toutes les unités font bloc. Il y a des délégués. Les liaisons de jour et de nuit sont établies entre les bataillons. Il y a des signaux d'alerte, des organes d'information, des liaisons avec les [autres] corps de la division et peut-être avec l'artillerie. »

En effet, un message téléphonique signale que « des émissaires du 217 seraient partis de Berthelot vers 358<sup>e</sup> RI], on suppose pour s'entendre avec leurs mitrailleuses et canons de 37 (tir court). Précautions prises par prévôt<sup>314</sup>. » S'ils peuvent au moins isoler les mutins des autres régiments et de leurs armes par ces « précautions », les officiers font face à une action cohérente. Les mutins ont reproduit une organisation de type militaire, assurant surveillance, transmission des informations, mise en obéissance et maintien de la discipline. Au désordre et au chaos des scènes d'embarquement, le 3 juin, a succédé un refus structuré et dirigé. L'ordre qui règne dans la mutinerie est souligné par le chef de corps :

« Les meneurs préconisent l'union et l'entente, l'obéissance aux ordres des chefs en ce qui concerne le service intérieur, la correction de l'attitude, la discipline du rang, l'ordre dans toutes les corvées, les soins de propreté, l'entretien des armes et des effets de toute nature<sup>315</sup>. »

Qui sont ces « meneurs » qui organisent l'action ? Il est difficile de les connaître, les archives judiciaires étant absentes. On voit comment ils transmettent leurs consignes à travers l'évocation des « réunions » qui se tiennent, toujours dans le rapport du chef du régiment :

« Une réunion identique de groupes appartenant à tous les bataillons aurait eu lieu hier soir [8 juin] à 18 h. Un caporal qui n'a pu être identifié a recommandé le sang-froid, la correction et la fidélité au mot d'ordre<sup>316</sup>. »

Cette fidélité se traduit, enfin, par une surveillance du camp visant à empêcher les défections, que rapportent d'autres officiers :

---

<sup>313</sup> SHDT 19N672, rapport du chef de bataillon Villemin, 9 juin 1917. Les citations suivantes sont extraites du même document.

<sup>314</sup> SHDT 19N672, message téléphoné de l'EM de la IV<sup>e</sup> armée, 6 juin 1917, 9 heures.

<sup>315</sup> SHDT 19N672, rapport du chef de bataillon Villemin, 9 juin 1917.

<sup>316</sup> *Ibid.*

« Calme d'ordre extérieur complet. Organisation intérieure très serrée. Police très stricte assurée par eux-mêmes. Ils ont désigné des chefs-délégués. Résolus à faire leur volonté. Solidaires. 13<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> cics et 6<sup>e</sup> bataillon particulièrement organisés<sup>317</sup>. »

Cette efficacité des « chefs-délégués » dans la maîtrise et le contrôle de l'action s'accompagne de tentatives pour négocier avec le chef de corps. Celui-ci reçoit à deux reprises un soldat – dont il ne donne pas le nom et précise que c'est « à titre strictement individuel » – le soir du 8 juin et le 9 juin au matin. Alors que l'officier lui « dit de dire à ses camarades de monter aux tranchées », ce délégué négocie et répond : « Nous suivrons nos officiers partout, mais nous demandons préalablement un repos à l'arrière et des permissions qui nous sont dues après nos fatigues<sup>318</sup>. »

Comme ailleurs, à la 5<sup>e</sup> DI par exemple, le retour non à l'ordre mais à l'obéissance est obtenu par un stratagème – faire semblant d'accorder satisfaction en conduisant les troupes vers l'arrière, afin de mieux arrêter les chefs présumés dans un cadre qu'ils ne maîtrisent plus. Ils sont condamnés à des peines assez légères, sur lesquelles on est mal renseignés, tandis que leur identité sociale nous reste inconnue<sup>319</sup>. Le cas du 217<sup>e</sup> RI permet bien d'observer, au-delà des individus, une logique collective aboutie, qui mêle des éléments militaires – surveillance, liaisons, discipline – aux procédés civils de la délégation et de la négociation. C'est ce qui assure, un temps, l'efficacité de l'action, même si à long terme l'institution ne peut que l'emporter. Cela révèle en même temps un choix, celui d'une action ordonnée et respectueuse des officiers, considérés comme des interlocuteurs, sur lequel il faudra s'interroger.

On retrouve enfin ce type de fonctionnement au 370<sup>e</sup> RI, rendu fameux par Joseph Jolinon, avocat des mutins, et qui a milité dans l'entre-deux-guerres pour leur réhabilitation. Rappelons les faits : les soldats du 370<sup>e</sup> RI à Cœuvres refusent de « monter » le 2 juin, quittent leur cantonnement, évoquent l'idée de se rendre à Paris, et finissent par se réfugier à Missy-aux-Bois où ils sont encerclés. Ils tentent de négocier leur reddition contre la mansuétude des chefs, et finissent par se rendre sans conditions, le 8 juin. Leur action a pu durer, malgré l'absence de vivres, parce qu'elle s'est structurée. Son ordre est encore visible au moment de la reddition, qui impressionne les témoins par son calme : « Ils se rendirent en ordre parfait, par sections marchant au sifflet comme une troupe disciplinée [...] en fait, c'étaient tous de braves gens<sup>320</sup>. »

---

<sup>317</sup> SHDT 19N672, renseignements apportés à 7h30 le 6 juin 1917 par le capitaine Vial adjoint au major du camp de Châlons au sujet du 217<sup>e</sup> RI.

<sup>318</sup> SHDT 19N672, rapport du chef de bataillon Villemin, 9 juin 1917.

<sup>319</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 284-285. On regrette que la note 104 de la page 285, qui évoque l'arrestation de celui qui semble être le principal meneur, renvoie sans plus de précisions au carton 16N1521.

<sup>320</sup> Dr BRETONNEAU, art. cit., p. 32. On remarque l'association spontanée, chez cet officier, de l'ordre visible à la qualité morale.

La nature de l'organisation mise en place dans cette unité fait débat. Elle a été présentée par Jolinon sur un mode positif voire irénique :

« Les mutins s'étaient retirés dans les bois. Ils s'y organisèrent aussitôt en république démocratique sur le pied de guerre. N'ayant plus de chefs, ils s'en choisirent par élection ; rarement élus se montrèrent plus attentifs au désir de la majorité sans chercher à la surprendre, plus impatients de lui obéir sans en tirer profit, en un mot plus corrects, plus dignes de leur mandat. Ces hommes avaient la foi. Une discipline rigoureuse, librement consentie, devait assurer la solidarité de leur rébellion, modérer les violents, prévenir toute défaillance. [...] Au quatrième jour, le vote décida qu'il fallait se rendre<sup>321</sup>. »

Cet argumentaire « démocratique » est repris dans la requête en révision que Jolinon formule à partir de 1921, avec d'autres avocats, au sujet de Georges Pernin, considéré comme le principal « meneur » et exécuté. Le frère de Pernin, capitaine, écrit ainsi aux autorités :

« Les attestations nombreuses de témoins impartiaux et désintéressés non entendus au Conseil de Guerre sont là entre vos mains pour démontrer que jamais mon frère n'a été un meneur. Il a parlé souvent (raison) à ses pauvres camarades, il a été choisi par eux comme parlementaire pour discuter avec les officiers des clauses de leur reddition. Est-ce cela qui l'a fait condamner ? La lecture de ces attestations bouleverse. Mon frère n'a joué qu'un rôle. Celui d'agent modérateur. Serait-ce par hasard un crime ? Je ne le pense pas. Parlementaire, il n'a fait que transmettre sans y pouvoir rien changer les décisions de ses camarades prises au scrutin secret. [...] Chaque fois qu'il a eu à parler à un officier, mon frère a constamment et chaque fois conservé une attitude déférente, présentant les armes, parlant au présentez-armes, sur un ton calme et discipliné, gardant toujours une attitude régulière et respectueuse. Drôle de meneur, n'est-ce pas<sup>322</sup> ! »

Si l'on prend au sérieux ces éléments, on perçoit toute la difficulté du rôle des mutins chargés d'encadrer l'action, soucieux d'éviter les confrontations violentes, assurant pour cela d'un rôle d'organisation qui les rend plus visibles et suspects... Le statut de « parlementaire » ou de « délégué », s'il est quelquefois apprécié par les officiers de contact au moment de négocier avec les mutins, est fort mal vu lorsque la Justice militaire intervient, une fois la désobéissance refermée. Les chefs peuvent apprécier les actes des « agents modérateurs », et les Conseils de Guerre y voir un « crime ». Les logiques des interactions avec les officiers et de la répression par l'institution ne coïncident pas toujours.

L'idée d'une « république démocratique » improvisée par les mutins, plausible pour des hommes socialisés sous la III<sup>e</sup> République, est en tout cas confirmée par la mention du « scrutin secret ». Pourtant, dans son étude de ces faits, D. Rolland aboutit à une conclusion diamétralement opposée, qu'on voudrait discuter. Il explique qu'il s'agit d'une « organisation de type militaire » en raison de « l'autorité qu'a su exercer le principal meneur sur ses camarades<sup>323</sup> ». Si la dimension militaire de ces désignations de chefs est comme on l'a vu toujours présente, du fait du contexte de l'action, le trait nous semble forcé. On peut le voir à

<sup>321</sup> J. JOLINON, art. cit., p. 82-83.

<sup>322</sup> AN BB18-6350, 51BL6985, lettre du capitaine Pernin au sujet de son frère Georges Pernin, condamné à mort le 25 juin 1917 au 370<sup>e</sup> RI, à M. le directeur de la Justice militaire, 19 mars 1921.

<sup>323</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 221.

travers le dernier document permettant de se faire une opinion, où l'on souligne les éléments « démocratiques » de l'organisation des mutins au 370<sup>e</sup> RI, que D. Rolland omet de citer dans sa mention de ce texte. Il s'agit de la « note » rejetant le recours en révision, qui reprend les éléments de l'instruction en 1917 :

« Pernin a été incontestablement l'un des meneurs : il n'a peut-être pas organisé par avance la mutinerie, mais il est parti des premiers en criant "en avant" ; il a, par la suite, harangué les *délégués* auxquels il exposait qu'il était fatigué de la guerre et que le gouvernement, en refusant les passeports pour Stockholm "écartait tout espoir de paix". C'est lui qui proposa la *désignation de deux délégués par compagnie* et il fut élu "*délégué*" de la sienne, avec un nommé Mazoyer. Il était reconnu par tous comme le chef, centralisant les vivres et l'argent, *faisant un "rapport" aux autres délégués*, rassemblant les mutins au moyen d'un sifflet lorsqu'il avait une communication à leur faire. Enfin c'est lui qui avec Mazoyer fut *désigné* pour aller parlementer avec les officiers sur les conditions de la reddition<sup>324</sup>. »

Si des procédés militaires – le sifflet, qui rappelle le clairon ou le tambour d'autres mutineries – sont incontestablement présents, l'organisation ne se résume pas aux ordres passés d'en haut par un chef mais suggère bien une forme de délégation démocratique à plusieurs échelons, le niveau de la compagnie étant – comme aux 296<sup>e</sup> et 298<sup>e</sup> RI – celui où l'on désigne des « délégués » qui rendent des comptes. C'est cette organisation qui permet à la désobéissance de durer.

L'examen des « comités » et des « délégués » présents dans plusieurs mutineries conduit à réfléchir sur la nature du mouvement et sur la répartition des rôles en leur sein. Si on ne trouve jamais une organisation préexistante, on assiste à plusieurs reprises à des *mises en ordre* de la désobéissance. Elle correspond à plusieurs logiques. La mise en ordre relève d'abord de l'identité militaire des soldats. Elle correspond partiellement à leurs habitus « professionnels » acquis sous l'uniforme, et à une recherche d'efficacité dans l'action qui conduit au réemploi des éléments disponibles, matériels (tambour, clairon) et fonctionnels (défilé en colonnes, sentinelles). Comme les policiers parisiens de 1944, les soldats n'envisagent pas – ou pas tous – l'action collective dans le désordre et le défoulement<sup>325</sup>. La recherche d'un ordre, qui succède parfois au chaos (69<sup>e</sup> DI, 217<sup>e</sup> RI, 296<sup>e</sup> RI) correspond aussi à un choix sur la manière d'agir, et de s'adresser aux officiers afin d'obtenir satisfaction. On va examiner cette volonté de placer l'action sur un terrain encadré et discursif, sinon toujours pacifié. Mais cet ordre n'est pas seulement la discipline militaire : c'est aussi la recherche d'une forme de démocratie directe, à travers les délégués de soldats désignés par le

---

<sup>324</sup> AN BB18-6350, 51BL6985, note (anonyme) du 27 avril 1921. Faute d'éléments nouveaux, le recours en révision est rejeté le 17 mars 1925. Nous soulignons.

<sup>325</sup> Christian CHEVANDIER, « Cesser d'obéir et maintenir un ordre. Les policiers parisiens en 1944 », in A. LOEZ et N. MARIOT (dir.), *Obéir... op. cit.*, p. 280-292.

vote ou le choix. Cela suggère un lien entre ces formes d'organisation et le cadre social républicain, où les soldats-citoyens sont depuis 1914 privés de l'exercice du droit de vote.

Mais ces mécanismes ne sont pas généralisés, à l'inverse du cas russe où les comités ont une histoire plus longue, qui remonte à 1905, et font écho aux modes d'organisation révolutionnaires qui se mettent en place à l'arrière<sup>326</sup>. Ils s'ébauchent dans un contexte de surveillance intense qui laisse peu de temps aux soldats pour s'organiser. Le plus souvent, cette organisation se fait de manière informelle, par l'émergence d'individus qui se chargent de diriger l'action ou de prendre la parole. Désignés comme « meneurs », on doit s'interroger sur leur rôle réel et supposé.

#### ***4.3.2.2 Diriger le mouvement : figures de « meneurs »***

Durant les mutineries, les « meneurs » constituent à la fois une image et une réalité. Une image, parce que dans l'acception couramment répandue parmi les officiers et ceux qui tiennent au maintien de l'ordre, il faut des militants cachés pour organiser l'indiscipline. On n'imagine pas aisément qu'un tel mouvement puisse être improvisé : les « meneurs » seraient alors ceux qui l'ont préparé et l'orchestrent de façon occulte, suivant des penchants subversifs. On a vu quelles limites il fallait apporter à ces vues, à travers les facultés d'organisation spontanément déployées par les mutins. Mais cette organisation voit justement des individus tenir les premiers rôles : « délégués », chefs, porte-parole, soldats particulièrement virulents dans l'indiscipline. Il y a bien des « meneurs », pas au sens d'une conspiration, mais à travers les compétences qu'ils investissent dans l'indiscipline au moment où elle survient et se construit.

Afin d'objectiver leur rôle, il est nécessaire de partir de la figure du meneur telle qu'elle est imaginée et discutée au printemps 1917. Il n'y a pas de représentation unique, et tous les officiers sont loin d'avoir cru à la thèse du « complot », formulée nettement par le chef du GAN, Franchet d'Esperey :

« La situation est nette, c'est une organisation générale venant de Paris sous l'instigation des Allemands, tendant à livrer la France à l'ennemi<sup>327</sup>. »

Pourtant, devant l'irruption imprévue d'une désobéissance massive, ils sont nombreux à formuler des soupçons envers les individus qu'ils imaginent à l'origine du désordre. Comme l'a suggéré L. Smith, la figure des « meneurs » permet de structurer leur compréhension des

<sup>326</sup> A. WILDMAN, *op. cit.*, p. 246 sq.

<sup>327</sup> Note du général Franchet d'Esperey, le 4 juin 1917, cité par G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 157. Voir *infra*, l'annexe 1 pour une discussion de ce motif du « complot ».



événements en effectuant un partage entre ceux-ci et la « masse impressionnable »<sup>328</sup>. Cette logique n'est pas que cognitive : elle est aussi pratique, comme l'indique Pétain dans un ordre essentiel qu'on doit de nouveau citer, et qui montre de quelle manière les chefs sont incités à *réduire* l'indiscipline :

« Il est toujours possible, en effet, de transformer un acte collectif en un acte individuel. Il suffit de donner à quelques hommes (en commençant par les mauvaises têtes) l'ordre d'exécution. En cas de refus, ces hommes sont arrêtés immédiatement et remis entre les mains de la Justice, qui devra suivre son cours le plus rapide<sup>329</sup>. »

Le partage est effectivement fait, très régulièrement, dans les rapports des officiers, comme au 234<sup>e</sup> RA, dont la désobéissance s'est produite le 6 juin :

« On se trouve en présence d'une mutinerie grave dont la responsabilité incombe à 4 ou 5 meneurs qui ont réussi par des menaces à momentanément détourner de leurs devoirs des conducteurs dont l'esprit est en général bon<sup>330</sup>. »

Les grilles de lecture par lesquelles les officiers désignent ces « mauvaises têtes » relèvent à la fois du psychologique, du politique et du social, comme on l'a vu. La première caractéristique du « meneur » ainsi accusé est son intelligence, qui constitue un danger abondamment souligné dans les avis émis par les chefs d'unités à la suite des incidents, ici au 159<sup>e</sup> RI, pour le soldat Saint-Julien, cuisinier dans le civil :

« Sujet intelligent, il emploie toute son intelligence à créer des difficultés à ses chefs, et lorsqu'il a bu il devient méchant et insolent. Il n'est pas douteux que dans les regrettables incidents de ces jours derniers il ait joué un rôle de meneur<sup>331</sup>. »

Dans la même division, au 57<sup>e</sup> BCP, les soupçons se portent sur le chasseur Lécuvier, menuisier :

« Quoique se conduisant bien à la tranchée, le chasseur Lécuvier n'en est pas moins un très mauvais exemple pour ses camarades, car, intelligent, il est plutôt porté par ses paroles à jeter la démoralisation dans son entourage<sup>332</sup>. »

Cette « intelligence » dangereuse n'est pas forcément corrélée à une position sociale ou à une qualification professionnelle. Les employés ou artisans ne sont pas seuls visés, et le soldat Redouté au 21<sup>e</sup> RI, bien qu'il soit un simple ouvrier agricole, fait figure de meneur :

« Soldat dangereux parfaitement capable de l'acte qu'il a commis. Son intelligence lui permet de se rendre parfaitement compte de la portée et de la gravité de ses actes. [...] ne mérite aucune indulgence<sup>333</sup>. »

La circonstance aggravante de l'intelligence s'explique aussi par le fait que cette faculté doit conduire certains soldats à « répondre » ou à discuter les ordres donnés, avant les

---

<sup>328</sup> L. SMITH, « The French High Command and the Mutinies of Spring 1917 », in Hugh CECIL, Peter LIDDLE, *Facing Armageddon, The First World War Experienced*, Londres, Leo Cooper, 1996, p. 84-88.

<sup>329</sup> SHDT 6N146, télégramme du général commandant en chef, 8 juin 1917.

<sup>330</sup> JM, dossier Bibard, rapport du lieutenant Mallein commandant la 21<sup>e</sup> batterie du 234<sup>e</sup> RA, 8 juin 1917.

<sup>331</sup> JM, dossier Saint-Julien, rapport du lieutenant Thuveny, 5 juin 1917.

<sup>332</sup> JM, dossier Gérard, rapport du capitaine Aubout, 5 juin 1917.

<sup>333</sup> JM, dossier Redouté, avis du chef de bataillon, 6 juin 1917.

mutineries<sup>334</sup>. Cette lecture de l'indiscipline par « l'intelligence », qu'on se gardera de négliger entièrement, les ressources culturelles et intellectuelles étant bien sûr utiles à la construction de l'action et des revendications, a pour corollaire la mansuétude pour les hommes « simples » égarés, tel le soldat Mangin, charretier, au 298<sup>e</sup> RI :

« Je le considère comme un homme un peu fruste, brutal même, mais poli, serviable, brave au feu et sans aucun mauvais sentiment. Je n'ai jamais eu le moindre reproche à lui adresser pour sa manière de servir depuis qu'il est à la compagnie. Il a certainement subi l'influence d'un meneur adroit, et que je n'ai pu démasquer<sup>335</sup>. »

On est bien ici dans une recherche obsidionale du meneur « caché ». Inversement lorsque des combattants déjà suspects passent à la désobéissance ouverte, leur passé est rappelé et sert de grille d'interprétation :

« Lorsque je commandais la 17<sup>e</sup> Cie du 201<sup>e</sup> à laquelle a appartenu Monin, je fus souvent informé qu'il poussait les hommes à refuser de marcher, notamment lors de l'affaire de Maisons de Champagne. Mais Monin est très intelligent, il se rend parfaitement compte de la gravité de ses dires, il est de plus très rusé et jamais il ne fut possible de le prendre en flagrant délit, d'autant plus qu'il laissait entendre à ses camarades qu'il pourrait tout se permettre sûr d'être soutenu. [...] En résumé le caporal Monin, intelligent, cauteleux, est un très mauvais gradé empreint d'un esprit détestable<sup>336</sup>. »

Ces discours bien ordonnés, voire circulaires – la désobéissance est le fait des « meneurs » préalablement repérés, et lorsqu'on n'en trouve pas, c'est que leur « intelligence » leur a permis de rester cachés – ne permettent toutefois pas de rendre compte pleinement de la réalité. D'abord parce qu'ils achoppent sur le caractère réellement collectif de certaines actions, où les « meneurs » paraissent si nombreux que le terme en perd toute signification. Au 36<sup>e</sup> RI, le chef du GAN en compte 45 :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'arrestation sans incidents de 45 meneurs du 36<sup>e</sup> RI [...] il faudrait envoyer d'urgence à l'Armée d'Orient ou en Indo-Chine les 300 mauvais sujets qu'il contient encore<sup>337</sup>. »

Au 162<sup>e</sup> RI, la division que le colonel effectue entre « menés » victimes de l'indiscipline et « meneurs » qui en sont coupables est formulée en termes bibliques, mais n'en est pas plus réaliste pour autant :

« L'attitude qu'il nous faut avoir : traiter avec autant de tact et de douceur que possible les brebis égarées ; mais nous efforcer à tout prix de mettre la main sur les meneurs qui paraissent malheureusement assez nombreux, une soixantaine au maximum<sup>338</sup>. »

Le chiffre d'une « soixantaine » de meneurs indique plutôt, chez ce chef, une incapacité à admettre et à comprendre l'irruption d'une action collective en temps de guerre. De plus, les représentations des officiers parviennent difficilement à rendre compte de la désobéissance de

---

<sup>334</sup> JM, dossier Chevalier, lettre du Lieutenant Ressigüé sur le mutin Chevalier, 7 septembre 1917 : « Soldat médiocre au feu comme dans le service, mauvaise volonté et raisonnement. »

<sup>335</sup> JM, dossier Pradeloux, rapport du capitaine Fougellaz, 28 juin 1917.

<sup>336</sup> JM, dossier Monin, rapport du capitaine commandant la 20<sup>e</sup> compagnie du 201<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

<sup>337</sup> SHAT 18N37, lettre du général Franchet d'Espérey au général commandant en chef, 4 juin 1917.

<sup>338</sup> SHDT 16N1520, rapport du colonel Bertrand commandant le 162<sup>e</sup> RI, 26 mai 1917.

« bons soldats » qui n'entrent pas dans le stéréotype préalablement défini de la « mauvaise tête ». C'est souvent l'alcool qui tient lieu d'explication – autant dire que tout reste à expliquer.

Aussi, il nous faut déplacer en partie le questionnement des *identités* supposées des « meneurs » vers les *pratiques et les compétences* qu'ils révèlent dans l'action. Cela vise à rendre compte du fait qu'il existe bien des soldats qui jouent les premiers rôles dans la désobéissance, et d'étudier leur *travail*. Que fait un « meneur », et qu'est-ce qui lui confère ce statut ? Si les « meneurs » existent, ce n'est pas forcément au sens où l' imagine l'institution.

Lors de la mutinerie du 46<sup>e</sup> RA, les témoins sont interrogés de près afin de connaître les instigateurs. Le maréchal des logis Carmentran, questionné, est sceptique :

« Je ne suis pas bien certain qu'il y ait eu des meneurs. Les hommes commandés appartenaient à trois sections différentes, le mouvement m'a paru uniforme dans les trois sections ».

Mais il reconnaît qu'un des artilleurs a joué un rôle plus important, le canonnier Gros, qui a crié, revendiqué, empêché ses camarades de s'équiper, en les exhortant à désobéir :

« J'ai été très surpris de ce qu'il a fait le 18 juin. Au feu, il est courageux, au cantonnement, il est un peu rouspéteur, il ne boit pas fréquemment<sup>339</sup>. »

Il existe bien des individus plus actifs, qui prennent les événements en main, mais pas en fonction d'un passé subversif : ce sont plutôt des qualités personnelles qu'ils réinvestissent dans l'action collective. Parmi celles-ci, on trouve le fait d'avoir une forte personnalité et le courage nécessaire à la désobéissance ouverte. C'est pourquoi nombre de mutins ont le « type du baroudeur indiscipliné », selon l'expression de D. Rolland pour le soldat Lefrançois de la 5<sup>e</sup> DI : au 164<sup>e</sup> RI le mutin Guidez « était une forte tête, braillant et toujours prêt à réclamer » ; au 18<sup>e</sup> RI, le célèbre caporal Moulia a un « tempérament chaud et bouillant, se sent vite capable d'un mauvais coup » ; au 41<sup>e</sup> RI, enfin, le soldat Badoizel qui cherche à faire sortir des camarades du cantonnement est un « excellent soldat au feu [...] d'un caractère irascible, il a parfois une forte tête »<sup>340</sup>.

À côté de ces hommes dont on comprend bien que la forte personnalité les place au premier plan et les rende visibles dans l'indiscipline, sans que cela explique tout, on trouve surtout chez les « meneurs » improvisés la capacité à « bien parler » ou à écrire pour mettre en forme l'action. C'est ce qu'on voit au 129<sup>e</sup> RI où parmi les huit cents soldats qui manifestent les témoignages concordent pour désigner trois ou quatre hommes comme plus

---

<sup>339</sup> JM, dossier Roux, déposition Carmentran, 10 juillet 1917.

<sup>340</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 167 ; JM, dossier Guidez, déposition de l'aspirant Heff, 2 juillet 1917 ; JM, dossier Cordonnier, rapport du commissaire rapporteur, 5 juin 1917 ; JM, dossier Badoizel, rapport du lieutenant Gaulard, 8 juin 1917.

particulièrement actifs. Lorsqu'une discussion avec un officier s'éternise et menace d'étouffer la mutinerie, le soldat Vasse intervient clairement :

« J'ai vu Vasse, une canne à la main, qui a dit en m'apercevant "Allez les gars n'écoutez pas l'officier qui a l'air de faire des discours, il s'agit de rester là, rejoignons les autres"<sup>341</sup>. »

Le mutin incriminé se défend, conscient de l'enjeu attaché à une telle désignation : « J'ai pris part à la révolte, mais je ne suis pas un instigateur<sup>342</sup>. » Il a peut-être raison, mais a le tort (payé de sa vie, puisqu'il est condamné à mort et exécuté) d'avoir, de manière visible, contribué à construire l'action. Surtout, les deux individus les mieux repérables sont ceux qui disposent du plus de compétences, pour écrire des tracts – ce dont se charge le soldat Henri Mille<sup>343</sup> – et pour parler aux officiers ou lors des réunions. C'est le cas de Georges Lagnel, employé de commerce dans le civil :

« Je vous affirme que dans tout ce que j'ai fait j'ai peut-être été l'instrument de gens que je ne connais pas, mais que je n'ai jamais voulu dans les discours que j'ai prononcés faire une manifestation pacifique. Je puis être dans une certaine mesure considéré comme un des meneurs parce que j'ai parlé ayant plus de facilité de parole que les autres, et poussé par les autres qui me disaient : "Tiens, toi qui parle bien, dis ça". A un moment donné, je leur ai dit : "Mais enfin je ne veux pas parler tout le temps [...] je ne veux pas qu'on me prenne pour un meneur"<sup>344</sup>. »

On perçoit, comme dans les grèves avant-guerre, l'importance de la « force du verbe » pour cerner l'identité des « meneurs »<sup>345</sup>. La capacité à « bien parler » pouvant ne pas être distribuée socialement de manière égale, cela motive une interrogation sur l'origine de tels « porte-parole » improvisés. Auparavant, on peut avancer un autre élément contribuant à faire de certains soldats des « meneurs ». Il s'agit de leur fonction militaire. Le grade et la fonction remplie conduisent certains soldats à jouer un rôle plus important. C'est le cas, par exemple, au 18<sup>e</sup> RI, où l'un des mutins interrogés après la mutinerie violente du 27 mai au soir « charge », fait peu fréquent, un de ses camarades :

« –Qui sont les instigateurs ? –Je ne sais pas. Cependant il y en a de plus coupables que moi ; le caporal-clairon de la 5<sup>e</sup> compagnie, Oxoby, devait sonner le rassemblement<sup>346</sup>. »

À la 5<sup>e</sup> DI, également, un clairon est mobilisé parmi les mutins, même si cela semble être contre son gré : « Si tu sonnes pas, on te tue [...] c'est toi le biniou qui vas sonner », aurait dit un mutin au clairon Grouy<sup>347</sup>. Au-delà de l'identité subversive ou non des individus,

<sup>341</sup> JM, dossier Mille, notes d'audience, déposition du lieutenant Samson, 6 juin 1917.

<sup>342</sup> *Ibid.*, déposition Vasse, 6 juin 1917.

<sup>343</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 167, écrit que sa participation aux désordres est « banale ». Cependant, l'examen de son écriture et de ses lettres saisies le désigne sans aucun doute possible comme l'auteur des tracts qui circulent à la 5<sup>e</sup> DI et au-delà afin d'inciter à la désobéissance. JM, dossier Mille, lettres saisies. Voir infra, § 4.3.3 pour l'analyse de ces écrits.

<sup>344</sup> *Ibid.*, déposition Lagnel, 6 juin 1917.

<sup>345</sup> S. SIROT, *op. cit.*, p. 107, et surtout M. PERROT, *Les ouvriers... op. cit.*, t. 2, p. 459 sq.

<sup>346</sup> JM, dossier Cordonnier, interrogatoire Cordonnier, 1<sup>er</sup> juin 1917.

<sup>347</sup> JM, dossier Mille, interrogatoire Cabrit, 12 juin 1917.

le rôle qu'ils jouent dans les mutineries tient ainsi à leurs ressources protestataires, antérieures, ou liées à leur position dans l'armée. On le voit également dans le cas de Victor Milleret, en tête des mutins du 152<sup>e</sup> RI, le 21 puis le 24 juin 1917 :

« Le 21 juin 1917, j'étais à la tête des hommes qui sont allés réclamer près du capitaine, c'était par force. C'est Belleau qui a prévenu tout le monde. Ce n'est pas moi qui ai organisé la réunion. Plusieurs camarades sont venus me trouver et m'ont dit que je ne serais pas un homme si je ne venais pas avec eux, que l'on voyait bien que j'étais ordonnance d'officier, je ne pouvais monter par suite de faiblesse<sup>348</sup>. »

Tout en révélant les logiques et les valeurs qui structurent les interactions entre mutins, sur lesquelles on reviendra au chapitre suivant, cette déclaration indique quel statut rend cet homme indispensable aux camarades qui sont venus le « trouver » : ordonnance d'officier, il est à même de s'adresser au capitaine qu'il connaît sans doute mieux ; familier des chefs, il saura mettre en forme la protestation et légitimer celle-ci. Enfin, la régularité avec laquelle sont jugés et condamnés des caporaux suggère leur rôle possible dans la révolte, puisqu'ils sont en situation d'entraîner les hommes sous leurs ordres. Mais cela relève également d'une logique institutionnelle de condamnation qui considère que les gradés ont une responsabilité plus grande. La place de ceux-ci est comme on le verra, fort incertaine, pris entre leur camaraderie avec les mutins et leur loyauté à la discipline qui découle de leur position hiérarchique<sup>349</sup>.

Ces éléments dessinent donc une logique d'émergence des « meneurs » différente de ce que supposent la plupart des officiers : elle tient aux compétences protestataires et aux fonctions militaires davantage qu'aux traits psychologiques ou politiques des individus suspects. Toutefois, on ne doit pas écarter entièrement la dimension politique de l'analyse, comme pour le drapeau rouge et l'*Internationale*. S'il convient de ne pas en faire un modèle général, on retrouve bien durant les mutineries des individus fortement politisés, ce qu'attestent leurs trajectoires personnelles ou les termes qu'ils emploient, et qui voient là une occasion d'agir. C'est le cas, on l'a dit, de Barthas, militant socialiste, qui refuse de prendre la tête du « comité » mais met son savoir-faire politique au service des mutins du 296<sup>e</sup> RI :

« Cependant je résolu de donner une apparence de légalité à ces manifestations révolutionnaires : je rédigeai un manifeste à transmettre à nos chefs de compagnie protestant contre le retard des permissions<sup>350</sup>. »

Les mutineries voient agir des « contrebandiers » (R. Ducoulombier<sup>351</sup>) de la culture socialiste au front, qui sont souvent comme Barthas, partagés entre le souci de mettre en forme l'action et la protestation par l'utilisation du répertoire qui leur est habituel, et la

---

<sup>348</sup> JM, dossier Milleret, notes d'audience, 7 août 1917.

<sup>349</sup> Cf *infra*, § 5.1.1.2

<sup>350</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 473.

<sup>351</sup> R. DUCOULOMBIER, *art. cit.*

volonté de rester cachés, se sachant surveillés et soupçonnés par avance. C'est peut-être le rôle que tient le caporal Duchêne au 74<sup>e</sup> RI, le 7 juin, après la première grande mutinerie de la 5<sup>e</sup> DI à laquelle appartient cette unité. Les inculpés du refus d'obéissance soulignent son rôle d'instigation, mais aussi son défaut d'action :

Bergeron : « À la compagnie, nous avons un caporal nommé Duchêne, qui a des idées révolutionnaires, et qui disait : "Ne vous dégonflez pas, il ne faut pas monter." »

Lamur : « Je croyais qu'il s'agissait d'aller parler aux chefs [...] le caporal Duchêne m'a dit de ne pas me dégonfler, mais lui n'a pas suivi le mouvement<sup>352</sup>. »

Si la politisation antérieure des individus est très difficile à connaître, elle transparaît parfois dans leurs actes, comme au 164<sup>e</sup> RI, où un seul des mutins tient à donner une coloration rouge – et politique – au mouvement qui s'ébauche le 30 juin, le soldat Lauby, maçon à Lyon :

« Il était surexcité, proférait des propos contre la discipline disant "il ne faut pas retourner là-bas, les autres compagnies ne marchent pas, il faudrait se promener avec le drapeau rouge<sup>353</sup>". »

Il ne fait pas de doute que les mutineries représentent bien, pour certains soldats, une occasion d'agir et d'actualiser des convictions politiques tues ou cachées jusqu'alors, s'exprimant à travers des ressources protestataires et un langage spécifiques. C'est ce que Maurice Agulhon soulignait : « Le fait est qu'il y avait une sensibilité pacifiste et protestataire sur le front, un folklore souterrain opposé au folklore tolérable<sup>354</sup>. » Les drapeaux rouges et le vocabulaire du pacifisme en participent, et ils font bien leur réapparition lors des mutineries, portés par quelques acteurs décidés à les faire voir et entendre.

Aussi, en tenant compte de ces éléments et en tentant de faire porter l'interrogation sur la politisation des individus, on peut essayer de récapituler les fonctions et les identités des « meneurs » dans le tableau ci-dessous. Pour l'établir, on a revu les mutineries dans lesquelles l'identité des acteurs nous est connue (rien donc pour les 217<sup>e</sup> et 370<sup>e</sup> RI, ni la 41<sup>e</sup> DI, en l'absence d'archives judiciaires) et où l'on peut voir se dégager des individus au rôle prééminent, par leurs paroles, leurs fonctions ou leurs actions. Ce tableau est loin d'être exhaustif – objectif impossible pour les mutineries – mais donne une idée de la variété de ces hommes tout en suggérant quelques traits communs. Les imperfections d'une telle liste sautent aux yeux, en particulier pour ce qui concerne la politisation, inégalement renseignée et pour laquelle on se base parfois sur des présomptions fort minces. Surtout, la sélection de ces individus qui émergent de nos sources est en partie arbitraire et on en a conscience. Mais

---

<sup>352</sup> JM, dossier Bouquet, notes d'audience, 24 juin 1917. Il faut bien évidemment tenir compte de la possibilité que ces hommes trouvent là une occasion de se dédouaner de leurs propres actes.

<sup>353</sup> JM, dossier Guidez, déposition du sergent Etcheberry, 12 juillet 1917.

<sup>354</sup> M. AGULHON, *op. cit.*, p. 303.

plusieurs points peuvent malgré tout être notés à partir de ces individus qui jouent effectivement un rôle majeur, même s'ils ne sont pas les seuls.

**FIG. 26 : LES PRINCIPAUX ACTEURS (« MENEURS ») DES MUTINERIES**

Unité	Nom	Année de naissance	Grade	Profession	Lieu de résidence	Compétences et actions	Politisation
97RI	Bonriot	1884	Soldat	Boulangier	Isère	Porte-parole des manifestants	?
128RI	Breton	1886	Soldat	Instituteur	Asnières	Porte-parole des manifestants	Réseaux politiques à gauche, correspondance avec Anatole France
18RI	Didier	1884	Soldat	Employé de commerce	Vosges	Évoque le trajet vers paris, "entraîne à la manifestation"	"élevé dans des idées antimilitaristes", déçu par Gustave Hervé
129RI	Lagnel	1892	Soldat	Représentant de commerce	Vincennes	Porte-parole des manifestants	?
129RI	Lefrançois	1878	Soldat	Soldat d'active	/	Prise de parole lors des réunions, propose marche sur Paris	?
129RI	Mille	1884	Soldat	Caissier aux Galeries Lafayette	Paris	Écriture de tracts	Penchants anarchistes ou socialistes ? Lettres d'un ami qui évoque le "moral révolutionnaire"
74RI	Barjolle	1896	Soldat	Employé de commerce	Colombes	Mène colonne des mutins "à Stockholm"	Penchants socialistes ?
298RI	Chauveau	1880	Soldat	Employé	Saint-Maur	Rédige pétition	Socialiste ? Auteur du tract « à Stockholm »?
298RI	Chabannes	1883	Soldat	Marchand de grains	Marseille	Prononce discours lors de meetings	?
152RI	Milleret	1893	Soldat	Chaudronnier	Paris	Ordonnance d'officier, considéré comme porte-parole	?
32RI	Village	1891	Caporal	Vannier	Vaucluse	« suivez les enfants les copains sont au courant »	?
21 BCP	Brunet	1879	Soldat	Chaudronnier	Vierzon	Prononce discours	Penchants anarchistes? Officiers « gagnent beaucoup d'argent », « vive la liberté »
296RI	Barthas	1879	Caporal	Tonnelier	Aude	Écrit protestation et doléances	Socialiste
85RI	Dauphin	1895	Caporal	Maçon	Paris	Fait courir bruit de l'annulation des permissions	Crie « vive la révolution »
46RA	Gros	1892	Soldat	Ouvrier en fer	Marne	Exhorte et menace	?

Comme on pouvait le penser il existe une corrélation entre la profession, le niveau d'éducation et les ressources protestataires. Les professions des « porte-parole » et de ceux qui rédigent tracts et pétitions sont éclairantes : un représentant de commerce, un marchand de grains, un instituteur et deux employés côtoient un boulanger et un chaudronnier. Cela permet de confirmer et de prolonger les enseignements tirés de l'étude sociale des mutins dans leur ensemble : en leur sein, ceux qui parlent ou écrivent pour les autres disposent des ressources sociales, intellectuelles et/ou politiques pour le faire. On remarque, de plus, le caractère urbain d'une nette majorité d'entre eux, et la place singulière des Parisiens, au sens large.

Un second point, lié au premier, est la présence de dispositions militantes. Si Barthas et Breton sont les seuls militants qui nous sont directement connus et qui jouent un rôle majeur dans la mutinerie, l'imprégnation politique et socialiste de plusieurs autres soldats (Didier, « élevé dans des idées antimilitaristes et antipatriotiques »<sup>355</sup>) est sensible, confirmant l'idée que si le mouvement des mutineries dans son ensemble ne doit rien à un réseau organisé de militants, certains y voient une *occasion* d'agir et d'orienter politiquement – dans l'action, les symboles, le vocabulaire – la désobéissance. Le rôle à la fois actif et en retrait de Barthas suggère toutefois une tension entre volonté d'agir et prudence<sup>356</sup>.

Enfin, l'âge moyen de ces soldats qui organisent l'action est 30 ans en 1917, contre 25 pour l'ensemble des mutins : une répartition des tâches s'esquisse bien dans les mutineries. Des soldats jeunes et plus disposés à agir contre une discipline qu'ils connaissent depuis moins de temps et contre une guerre qu'ils n'ont jamais cru courte sont quelquefois « encadrés » par des hommes plus âgés, plus expérimentés, que leur personnalité ou leur statut reconnu par les autres combattants – Barthas, considéré comme « l'écrivain public » de son escouade – placent au premier plan. Car pour rejoindre une action collective, il faut que celle-ci apparaisse, un tant soit peu, consensuelle et légitime. C'est ce qui ressort fortement de la conversation surprise par des enquêteurs à la 167<sup>e</sup> DI, le 8 juin :

---

<sup>355</sup> Comme il l'écrit lui-même : voir sa dernière lettre citée par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 94, où il évoque également la « social-démocratie » et sa déception envers Gustave Hervé.

<sup>356</sup> On le voit également dans le cas du soldat Bony au 74<sup>e</sup> RI : arrêté lors des mutineries, il est trésorier de la section SFIO de Saint-Leu la Forêt. Il ne semble pourtant pas avoir joué un rôle dans la mutinerie du 5 juin, aucune pièce de l'enquête ne l'accusant directement. Après son arrestation, il parvient toutefois à mobiliser ses réseaux, dans une lettre du 17 juillet transmise à la *Ligue des droits de l'homme et du citoyen* : « Cher camarade, [...] je suis dirigé sur une prison de l'intérieur et voici pourquoi : un mouvement de révolte s'est produit au 74<sup>e</sup> d'infanterie le 30 mai et les 5 et 6 juin. L'affaire qui m'intéresse personnellement date du 5 juin (refus de monter). Le lendemain j'étais assez surpris, n'étant pas grand-chose dans cette affaire, d'être arrêté ainsi que quelques camarades, comme l'un des instigateurs. Ces soupçons vinrent à mon chef de section après une conversation que j'eus avec lui, mais ai-je besoin de vous le dire que j'étais déjà suspecté avant. » (lettre de François Bony, 17 juillet 1917, BDIC, F<sup>o</sup> delta rés. 798-198, dossier 10.877). Il obtient ainsi une commutation de peine. Voir également D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 175.



« Pour que ça marche bien et qu'on ait la paix il faudrait que tous nous en fassions autant, mais nous n'avons pas de meneurs et c'est ça qui nous manque. Il y en a bien 4 ou 5 qui ont essayé de faire un mouvement, mais c'étaient des disciplinaires, on ne peut tout de même pas marcher avec eux<sup>357</sup>. »

Ces soldats écartent d'eux-mêmes les « meneurs » qui sont des « disciplinaires », c'est-à-dire affectés aux bataillons disciplinaires en raison de condamnations antérieures, parce qu'ils ne leur reconnaissent pas la légitimité à mener leur protestation. Ils ne peuvent être leurs porte-parole, n'ayant pas de « capacité à dire sans encourir de démenti » des autres combattants<sup>358</sup>. Ces derniers évoquent en même temps la nécessité qu'il y a à voir émerger des individus capables de mettre en forme l'action, qui manquent dans leur unité. Cela passe le plus souvent par une maîtrise du discours. L'habileté à « parler » des meneurs éclaire également un point très important : le choix fait, durant les mutineries, d'une protestation par la parole et l'expression de doléances ou de revendications, la violence étant encadrée autant que possible.

#### ***4.3.2.3 Encadrer la violence et respecter les officiers***

Les mutineries opèrent un renversement provisoire de l'autorité. Tous les protagonistes peuvent en être armés. Dans ces circonstances, on pourrait penser qu'une montée aux extrêmes pourrait survenir, débouchant sur des affrontements et des actes de violence fréquents. La réalité est plus nuancée : si la violence est bien présente, des efforts importants sont faits pour la contrôler et la minimiser, en particulier dans les mutineries les plus organisées. On verra que les situations de face-à-face étudiées au chapitre suivant peuvent donner lieu à des dérapages et à la tentation du règlement de comptes. On lira également quelles violences peuvent être faites aux hésitants par les mutins les plus déterminés. Mais on doit ici faire porter le regard sur le travail d'encadrement qui conduit les mutins à délaisser majoritairement la violence et à entreprendre de respectueuses présentations de doléances aux officiers.

On doit d'abord proposer une pesée globale de la violence envers les officiers durant les mutineries, à travers un tableau fondé sur l'étude des 80 incidents les mieux connus, et dans l'ordre croissant de la gravité des actes. On exclut les incidents dans les gares et les trains qui ne mettent pas aux prises des soldats et des officiers se connaissant. Cette estimation globale permet de disposer d'une base solide pour une analyse des situations et des pratiques de violence.

---

<sup>357</sup> SHDT 16N1521, rapport de police, surveillance de la 167<sup>e</sup> DI, 9 juin 1917.

<sup>358</sup> On emprunte la formule à M. OFFERLÉ, *Sociologie... op. cit.*, p. 76, dans sa discussion de la « représentativité » des groupes d'intérêt.

FIG. 27 : LA VIOLENCE ENVERS LES OFFICIERS DURANT LES MUTINERIES<sup>a</sup>

Type de violence, par gravité croissante	Nombre	%	% agrégé
Respect très marqué envers les officiers	7	8,8%	Total actions sans violence : <b>73,8%</b>
Absence de violence	52	65,0%	
Gestes ou paroles de menace explicite <sup>b</sup>	3	3,7%	Total violence suggérée : <b>11,2%</b>
Coups de feu tirés en l'air	6	7,5%	
Coups donnés ou projectiles lancés	6	7,5%	Total actes violents : <b>15%</b>
Coups de feu tirés en direction d'officiers, sans viser <sup>c</sup>	4	5,0%	
Officiers mis en joue	2	2,5%	
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

<sup>a</sup> : chaque incident pouvant donner lieu à différents types d'actes, on retient ici le plus grave.

<sup>b</sup> : exclut les cris génériques tels que « à bas les officiers ».

<sup>c</sup> : comprend les tirs sur les maisons où logent les officiers.

Celles-ci sont nettement minoritaires, les trois quarts des mutineries se déroulant sans mise en cause des officiers, mais peuvent être graves à l'occasion, même si on ne compte que deux officiers mis en joue (au 18<sup>e</sup> RI et au 85<sup>e</sup> RI). Il convient également, pour compléter les données brutes de ce tableau, de distinguer les différentes phases des actions collectives qui sont menées : on a vu qu'au 217<sup>e</sup> RI, une phase de mise en ordre respectueuse avait succédé à la fusillade désordonnée des débuts de l'indiscipline.

Cette coexistence de l'ordre et du désordre était déjà visible dans l'analyse des manifestations (*supra*, fig. 25) : même là où des soldats marchent en colonnes, des coups de feu en l'air peuvent être tirés. L'utilisation des armes a une dimension de mise en scène, et d'affichage de la puissance provisoire des soldats, lorsqu'ils investissent l'espace et chantent en même temps l'*Internationale* interdite. C'est aussi une manière de signaler la désobéissance, en faisant entendre des coups de feu à l'arrière-front, là où normalement l'on n'entend rien, quitte à réveiller parfois des soldats éloignés qui sont par là informés de l'indiscipline, comme on l'a vu : « Il sont ennuyeux à ce régiment voisin, il n'y a pas moyen de dormir<sup>359</sup>. »

Un récit d'officier le confirme au 109<sup>e</sup> RI, alors que la manifestation semble violente et désordonnée au premier abord, avec plusieurs coups de feu en l'air :

« Peu après 22 heures, des coups de fusil nombreux ont retenti vers l'est, dans la direction de Soissons. Les coups de feu se sont rapprochés. Un bruit de voix, de cris, de chant, d'abord lointain, s'est rapproché peu à peu. Ces bruits se sont localisés, plus forts, pendant près d'une heure, dans la ferme Maupas, cantonnement du 2<sup>e</sup> bataillon du 109<sup>e</sup>. Du côté opposé, vers

<sup>359</sup> JM, dossier Ducros, rapport du capitaine Marchand, 24 juin 1917. Voir chap. 3, note 67, pour l'analyse de cet épisode.

l'ouest, une manifestation bruyante s'est tout à coup déclenchée après trois coups de fusil dans le cantonnement du 1<sup>er</sup> bataillon<sup>360</sup>. »

Arrivé sur les lieux, le capitaine parle tant bien que mal avec les mutins et demande explicitement à deux d'entre eux de ne pas user de violence et de ne plus tirer. Il obtient cette assurance :

« Mon capitaine, soyez tranquille. Nous avons tiré en l'air tout à l'heure et nous vous promettons de ne pas nous servir de nos fusils. Nous voulons manifester notre sentiment, pas davantage. »

Les coups de feu ont bien une dimension symbolique, et sont une manière de rendre visible et sonore la désobéissance, accompagnant souvent pour cela les cris et les chants au cours des manifestations. Il n'en reste pas moins que ces situations sont très instables, ce que ne manque pas de relever le même officier :

« La manifestation d'hier s'est limitée, dans son ensemble, à l'expression d'un sentiment et n'a pas dégénéré en bagarre. Mais il eut fallu bien peu de chose, peut-être, pour qu'il en fût autrement. Il y avait en tête de la manifestation quelques hommes très surexcités, il y avait deux hommes ivres. Le moindre heurt maladroit ou violent aurait pu faire tourner la manifestation en émeute. »

Il existe bien un potentiel de dérapage de ces moments où l'autorité est renversée, à travers la violence toujours possible de certains soldats, qu'ils soient ivres, surexcités, pénétrés de la sensation d'une provisoire toute-puissance, ou simplement décidés à user de la force pour obtenir satisfaction. La mutinerie peut alors tourner à l'émeute, comme au 18<sup>e</sup> RI, au 70<sup>e</sup> BCA ou, en pleine nuit, au 85<sup>e</sup> RI. Cela peut arriver d'autant plus que les mutineries mettent parfois aux prises les soldats avec des officiers qui leur sont inconnus – comme ici où deux unités, le 17<sup>e</sup> et le 109<sup>e</sup> RI, se croisent et se rejoignent dans l'indiscipline. D'autres officiers sont connus mais détestés, et des mutins peuvent être tentés de « régler des comptes », suivant des logiques étudiées au prochain chapitre avec l'ensemble de ces situations de face-à-face.

C'est ce qui ressort de la désobéissance à la 41<sup>e</sup> DI, unique exemple où des « meneurs » ont délibérément incité à la violence, en lançant des menaces ou en attisant la colère de leurs camarades. On le voit dans l'exhortation lancée par le soldat Aubry (comptable de 21 ans) prenant la forme de « répons » du chœur des mutins aux questions du meneur qui leur désigne comme cibles les deux généraux et les forces de l'ordre :

« Le soldat Aubry notamment jetait à pleine voix, au milieu d'un groupe de ses camarades, dont C., les questions suivantes auxquelles ceux-ci répondaient en chœur:  
– Nous faut-il des obus, des canons ? – Non !  
– Qu'est-ce qu'il nous faut ? – La paix !  
– L'aurons-nous ? – Oui !  
– Avez-vous encore des cartouches ? – Oui !

---

<sup>360</sup> SHDT 16N1521, rapport du capitaine Jean commandant la 9<sup>e</sup> compagnie du 109<sup>e</sup> RI, 2 juin 1917 (les deux citations qui suivent sont issues du même document).

– Assez pour tirer sur des Bulot, des Mignot, des gendarmes, des flics ? – Oui !  
Pour la révolution, Hurrah<sup>361</sup> ! »

Si les cartouches resteront dans les fusils, on a vu que ces deux officiers ont été très sérieusement molestés. Mais c'est le seul cas repérable d'une violence organisée ou en tout cas encouragée. Les violences effectivement survenues relèvent ailleurs du règlement de compte personnel, ou d'une dynamique incontrôlée qui fait basculer la mutinerie vers l'émeute, dans un nombre limité de cas : 6 mutineries sur 80 où des coups de feu ont visé plus ou moins précisément les chefs. On vérifie l'idée suivant laquelle l'action collective improvisée regroupe des individus divers, dont le rapport personnel à la violence (dans la vie civile, dans la protestation) peut varier, même si les sources restent trop lacunaires pour permettre de mener une étude spécifique des soldats passant à l'acte violent<sup>362</sup>. Une comparaison avec d'autres situations permet de mesurer plus finement le degré de violence lors des mutineries. Il se rapproche de la situation observable dans les mutineries russes de 1905-1906, où des coups de feu ont été tirés dans 11 incidents sur 211, proportion de 5% un peu plus faible que dans le cas français<sup>363</sup>. Il apparaît infiniment plus faible que dans l'armée italienne, où, des deux côtés de la hiérarchie, les désobéissances collectives de 1917 donnent lieu à des violences très graves : les coups de feu des mutins y sont systématiques et débouchent, dans le cas de la brigade « Catanzaro » en juillet, sur un véritable affrontement faisant entre 12 et 30 morts parmi les officiers et les troupes restées obéissantes. La répression, elle, procède par décimations et exécutions sommaires, voire mitraillages des troupes désobéissantes<sup>364</sup>. On peut expliquer ces différences marquées dans l'usage de la violence à la fois par la nature des liens sociaux au front et par les structures institutionnelles : là où l'armée italienne connaît des distances de classe extrêmement marquées, qui débouchent sur une brutalité disciplinaire instituée et un ressentiment permanent envers les officiers, des liens de fidélité, de déférence et d'affection restent valables dans une majorité des cas durant les mutineries françaises, où la « citoyenneté » des soldats est mise en pratique et actualisée dans leurs actions collectives. La violence y est limitée non seulement par ces liens sociaux, mais aussi par les modes de protestation collectivement construits par les mutins.

On constate en effet les efforts des mutins pour encadrer l'action. Cela passe d'abord par le contrôle de l'ivresse, dont les mutins savent aussi bien que les chefs qu'elle peut

<sup>361</sup> AN, BB186350-51BL6073, dossier C.C. (la dérogation comporte l'obligation de ne mentionner que les initiales de ce soldat), note du 14 août 1918.

<sup>362</sup> Ceux-ci restent cachés ou non identifiés et donc inconnus de la JM dans de nombreux cas.

<sup>363</sup> J. BUSHNELL, *op. cit.*, p. 97.

<sup>364</sup> Marco GUERRINI, Irene PLUVIANO, « Italie 1917 : l'été de feu de la désobéissance », in A. LOEZ et N. MARIOT (dir.), *Obéir... op. cit.*, p. 78-92.

conduire à des débordements. On le constate en particulier à la 5<sup>e</sup> DI, où la sobriété des manifestants et des mutins a frappé tous les témoins, alimentant l'idée d'un « complot », comme si les soldats ne pouvaient sans aide extérieure se livrer à des actions collectives calmes et construites. Des soldats eux-mêmes s'en sont étonnés, ainsi dans cette lettre interceptée début juin :

« Il paraît qu'il y a beaucoup de régiments qui ont fait comme nous. Il paraît même que c'est nous qui avons été les plus calmes. C'est vrai que cela s'est passé dans un calme incroyable. Ce qui est assez rare. Aucune menace contre personne. On a été très respectueux envers les officiers<sup>365</sup>. »

On note au passage l'ample circulation des rumeurs qui permet à ce soldat de comparer, ou de croire comparer, le niveau de violence et de calme des mutineries. Un tel résultat n'est évidemment pas donné d'avance : il procède d'un travail de mise en forme de l'action, opéré en particulier par le soldat Lagnel, qu'on a déjà évoqué comme « meneur ». Un témoin le reconnaît comme « le seul meneur de cette affaire » ayant déclaré qu'« il était indispensable de ne pas se griser, qu'il était interdit d'avoir du vin dans les bidons, et qu'il ne fallait pas apporter d'armes<sup>366</sup>. » Il reconnaît lui-même à contrecœur et en cherchant à minimiser ses responsabilités qu'il a pris la parole lors de la « réunion » des mutins le 29 mai après un soldat aux propos violents :

« Alors, presque malgré moi, j'ai pris la parole et j'ai dit qu'on devait se montrer calme et que la manifestation devait être pacifique<sup>367</sup>. »

De telles prises de position éclairent vivement ce qu'on pourrait dénommer le « dilemme des mutins » : agir pour mettre en forme l'action, la rendre efficace, c'est en même temps s'exposer à être considéré comme un porte-parole, un « instigateur », et risquer la répression la plus dure. Écrire une pétition ou se porter au-devant des officiers, c'est limiter les débordements collectifs, mais se mettre en danger individuellement. C'est ce dilemme que connaît, on l'a vu, Louis Barthas, qui refuse la présidence du « soviet », puis finit par accepter de rédiger la protestation collective parce qu'il en a les compétences et est attaché à la « légalité », non sans des craintes très fortes pour sa vie<sup>368</sup>.

Il est d'autant plus remarquable dans ces circonstances que les efforts de mise en ordre de l'action soient si nombreux. Cela renseigne au fond sur la socialisation antérieure de ces mutins comme sur les rapports sociaux au front : on respecte les officiers qui font la preuve de

---

<sup>365</sup> SHDT 16N1521, rapport de la commission de contrôle postal de Bar-le-Duc au SRA, 5 juin 1917.

<sup>366</sup> JM, dossier Mille, déposition du caporal Dupas, 5 juin 1917. Voir également, dans cette division, le tract indiquant la révolte « sans aucun homme sou » : *infra*, fig. 29. Un témoignage d'officier émanant d'une autre unité mentionne de façon assez douteuse que « les meneurs avaient fait vomir ceux de leurs hommes qui étaient ivres » (J.J. WEBER, *op. cit.*, p. 169).

<sup>367</sup> *Ibid.*, interrogatoire Lagnel, 6 juin 1917.

<sup>368</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 472-473.

leur courage, on s'adresse à eux avec déférence, à l'occasion, on tente de donner des apparences de légalité et de légitimité à la protestation qu'on appuie sur un vocabulaire républicain des droits et de la citoyenneté.

On voit ces logiques à l'œuvre à de nombreuses reprises au cours des événements, ainsi au 44<sup>e</sup> BCP dans l'exhortation à ses camarades du chasseur Simon : « Si nous voulons réclamer pour le repos et les permissions, il faut s'entendre, se donner la main et ne pas toucher aux officiers qui n'y sont pour rien<sup>369</sup>. » Ne pas « toucher » aux officiers dénote également une capacité à distinguer l'interlocuteur immédiat du but lointain, qui est un réel indice du caractère politique de la mobilisation. On le voit au 298<sup>e</sup> RI, où des manifestants l'expliquent volontiers à un chef de bataillon : « Lorsque je les ai arrêtés, ils m'ont dit : "Ce n'est pas à nos officiers que nous en voulons, mais nous en avons assez de la guerre"<sup>370</sup>. » C'est ce que disent également les mutins du 109<sup>e</sup> RI au capitaine Jean qu'on vient de citer :

« "Nous ne vous en voulons pas à vous, les officiers, parce que vous souffrez avec nous et vous êtes exposés aux mêmes dangers, mais les embusqués ! et ces c... de députés, ces bourreurs de crânes, ils se foutent de nous." De nombreux propos ont été tenus contre les parlementaires<sup>371</sup>. »

Aussi, malgré le caractère parfois virulent des revendications, le respect des formes et des chefs est un motif récurrent des mutineries, s'il n'exclut pas entièrement les dérapages. Il relève de dispositions individuelles, chez tous ceux qui insistent pour qu'on ne « touche » pas aux chefs, mais aussi d'une organisation collective là où celle-ci est mise en place, à travers les « comités » que nous avons étudiés. Le chef de la 71<sup>e</sup> DI relève les consignes ou les mots d'ordres transmis au 217<sup>e</sup> RI :

« Le mot d'ordre est de ne pas se mettre dans son tort, de donner l'aspect de discipline et de bonne tenue, mais de rester solidaires et intransigeants dans les revendications exigées<sup>372</sup>. »

Et au 370<sup>e</sup> RI, parmi les mutins encerclés dans Missy-aux-Bois, le député Jobert a évoqué, après la guerre, une pancarte qui aurait été apposée, instaurant la discipline improvisée mais stricte des mutins :

« Camarades, Les soldats français ne sont ni des voleurs, ni des assassins ; le premier qui sera pris à piller et à voler chez les habitants, sera immédiatement passé par les armes. Signé : Le commandant du Bataillon [Mercin]<sup>373</sup>. »

<sup>369</sup> JM, dossier Simon, jugement du 19 juin 1917.

<sup>370</sup> JM, dossier Pradeloux, déposition du chef de bataillon Cazals, 4 juillet 1917.

<sup>371</sup> SHDT 16N1521, rapport du capitaine Jean commandant la 9<sup>e</sup> compagnie du 109<sup>e</sup> RI, 2 juin 1917.

<sup>372</sup> SHDT 16N1521, rapport du général Henrys commandant la 71<sup>e</sup> DI, 7 juin 1917.

<sup>373</sup> Aristide JOBERT, *Souvenirs d'un ex-parlementaire*, Paris, Eugène Figuière, 1933, p. 251. On note le titre militaire de « chef du bataillon ». L'ancien député indique qu'il a fait état de cette affiche au cours des comités secrets consacrés aux mutineries, mais que la version publiée de la sténographie a été expurgée. Une vérification serait possible (mais nécessiterait une formation au déchiffrement), les notes sténographiques ayant été conservées : AN, C7654.

On voit bien à travers cet exemple que la mise en ordre des mutineries ne tient pas seulement aux liens de fidélité qui unissent certains soldats et certains chefs, mais d'un souci plus global de respectabilité du mouvement, et d'efficacité dans l'action. Plus tôt, les mutins s'étaient entretenus avec leurs chefs dans un même respect des formes, souligné par un témoin :

« Au bout de vingt minutes, le capitaine envoyé en mission auprès des mutins était de retour. Il rendit compte qu'il avait été arrêté à l'entrée du bois par une sentinelle, dans toutes les formes que prescrit le service intérieur pour la garde d'un cantonnement d'alerte. Le poste avait été appelé ; un caporal s'était aussitôt présenté au capitaine, en observant la position militaire la plus irréprochable et, à la communication que celui-ci lui avait faite, n'avait rien répondu. L'entrevue s'était passée très militairement et correctement, sans qu'aucune parole déplacée ait été prononcée<sup>374</sup>. »

On voit ici que l'ordre dans la révolte tient également à des habitus militaires incorporés, et à des éléments de la discipline réutilisés : sentinelle, voire menace d'exécution dans l'affiche citée par Jobert. Paradoxalement, ces éléments sont ici encore mis au service de la désobéissance, comme les clairons ou les tambours ou les colonnes dans les manifestations. Il existe bien durant les mutineries une volonté fréquente de *désobéir dans les formes*.

On le voit même lorsqu'aucune organisation n'est mise en place, comme au 141<sup>e</sup> RI lors des désordres qui entourent les « libations faites à l'occasion de la fête nationale<sup>375</sup> ». Des « mutins » plus festifs que réellement subversifs y demandent respectueusement la libération de leur camarades arrêtés pour leur tenue trop relâchée :

« Robert, qui était un peu plus gai que les autres, a voulu prendre la parole pour tous, mais comme il disait des bêtises et s'était fait ramasser par le capitaine, j'ai pris la parole mon tour et j'ai dit au capitaine de le laisser causer, ajoutant très poliment, s'il voulait avoir l'obligeance de mettre nos camarades en liberté. Il a répondu non, non et non, ils resteront enfermés. En entendant cette réponse, plusieurs ont reposé la même question que moi, le capitaine a fait la même réponse, il a même ajouté, ce qui a exaspéré la foule : "Attendez mes gaillards, je vous aurai demain" c'est à ce moment là que des cris et des chants en tout genre ont été poussés<sup>376</sup>. »

L'accent mis sur la « politesse » de la demande est à noter, même si le fond est évidemment une transgression. Au cours de la même affaire, un autre soldat se défend d'être un « meneur » et explique son rôle modérateur : « J'ai seulement dit : ce n'est pas la peine de crier, on n'aura pas plus<sup>377</sup>. »

À l'occasion, ce respect des formes peut même prendre un caractère surjoué, lorsque des mutins font preuve de la plus grande discipline dans des contextes improbables, comme au 308<sup>e</sup> RI où les 250 soldats réfugiés dans une « creute » pour ne pas « monter » se lèvent à l'entrée du général Taufflieb. Celui-ci n'est pas dupe dans son rapport :

<sup>374</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 202.

<sup>375</sup> JM, dossier Robert, avis du chef de bataillon Adam, 16 juillet 1917.

<sup>376</sup> *Ibid.*, déposition Benoist, 16 juillet 1917.

<sup>377</sup> *Ibid.*, déposition Heulin, 16 juillet 1917.

« Tous se levèrent et, par leur tenue, manifestèrent un respect complet mais que je considère comme une manifestation voulue et concertée, d'un caractère déconcertant pour une troupe venant de commettre un acte des plus graves d'indiscipline<sup>378</sup>. »

On retrouve la même dimension un peu moqueuse de la discipline et de la politesse au lendemain de la turbulente mutinerie du 85<sup>e</sup> RI, lorsqu'un officier croise un mutin pas encore arrêté et qu'il soupçonne de vouloir inciter ses hommes à désobéir encore. Le soldat raconte ensuite :

« Le 28 juin dans l'après-midi je causais avec Saurat, Aguiet et Allier, lorsque le capitaine Perrin s'est approché de moi en me disant : "qu'est-ce que vous faites là ?" je lui ai répondu : "je viens d'être appelé par mon lieutenant chef de section". Il m'a répliqué : "foutez le camp, vous contaminez mes hommes." Je suis parti. Le capitaine s'est alors écrié : "Lâche, fainéant, traître." Je me suis retourné et me mettant au garde-à-vous et saluant j'ai dit "Mon capitaine je vous prie d'être plus poli." Je reconnais que j'ai eu tort. J'ai cédé à un moment d'indignation parce que je ne suis pas l'homme qu'on croit. Je suis mêlé à une vilaine histoire bien malgré moi – j'ai toujours fait mon devoir et je suis prêt à le faire encore<sup>379</sup>. »

Cet effort de mise en ordre, voire de mise en scène de la politesse, de la correction et de la discipline se voit enfin au 298<sup>e</sup> RI, où une pétition est adressée aux officiers de la manière la plus respectueuse qui soit. Signée par compagnies, elle est mise sous pli et donnée directement, à l'exception de l'une d'elle qui est envoyée par la poste et arrive le surlendemain<sup>380</sup>. Un lieutenant relate la scène, stupéfiante dans le contrôle de l'action qu'elle révèle. On est le 26 juin à Seigneulles, à 18 heures :

« Arrivé face au poste de police je trouvai épinglé à la guérite un papillon avec ces mots : "Nous ne voulons plus monter aux tranchées". je m'arrêtai pour arracher le papillon. La rue était pleine de soldats calmes et silencieux. Un inconnu me dit : "Pourquoi arrachez-vous ce papier mon lieutenant, il est très intéressant." En ce moment, deux soldats de ma compagnie, Puisais et Chauveau, me tendaient une enveloppe ouverte en me disant : "Voici ce que nous voulons mon lieutenant. Veuillez transmettre ce pli au lieutenant-colonel." Puisais et Chauveau saluant firent demi-tour<sup>381</sup>. »

Faire sens des mutineries, c'est comprendre la coexistence des scandales ferroviaires avec ces formes extrêmement réglées de la protestation qu'il nous faut pour finir étudier. Avant cela, on doit revenir sur la place de la violence durant les mutineries. On ne saurait dire qu'il s'agit d'un événement pacifique, non plus que l'inverse : la violence y existe de même que les tentatives pour l'encadrer. Si elle reste à un niveau remarquablement restreint, son irruption, suivant des modalités qui restent à éclairer, rappelle que le mouvement de mai-juin 1917 est une action hétéroclite, aux sens divers suivant les participants, dont certains peuvent être tentés par des passages à l'acte que la majorité réprovoque et tente d'encadrer. Ce travail d'encadrement improvisé relève d'une volonté de « respecter les officiers » afin d'exposer des

<sup>378</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 224. L'auteur montre bien la stratégie de réécriture du général qui se donne le beau rôle et prétend dans ses mémoires avoir ordonné aux hommes de se lever et avoir réussi à obtenir leur obéissance comme par magie.

<sup>379</sup> JM, dossier Lamarque, interrogatoire Falecker, 30 juin 1917.

<sup>380</sup> JM, dossier Pradeloux, rapport du lieutenant Bariteau, 9 juillet 1917.

<sup>381</sup> *Ibid.*, rapport du lieutenant Calmard, 27 juin 1917.



revendications. La tension entre improvisation et mise en forme est ici résolue par la plupart des mutins qui construisent une action sans violence ni débordements. Cela relève de leur socialisation antérieure (où coexistent le droit à l'expression des opinions, la déférence envers les puissants et l'habitude de la démocratie représentative) comme de leur situation militaire (qui facilite paradoxalement la mise en ordre de la révolte par une réutilisation de la discipline, et fait jouer les liens de fidélité et de respect avec les officiers).

Le contrôle de la violence est, au total, une manière de légitimer l'indiscipline dans le cadre républicain. Il a pour corollaire le choix de la parole et de l'écrit pour présenter des revendications.

### **4.3.3. L'expression réglée des doléances et des revendications**

Le contenu des mutineries est très varié, et les messages adressés par les mutins à leurs interlocuteurs sont multiples. On propose une analyse détaillée des contenus et des sens de leurs revendications ainsi que des représentations dont elles participent au chapitre 6. On peut toutefois commencer à s'intéresser aux manières dont ces revendications sont exprimées. D'abord pour en constater la prégnance : loin d'être un affrontement ou une action silencieuse, les mutineries constituent majoritairement un refus doublé d'une prise de parole d'ampleur, conduisant de nombreux soldats à faire entendre leur voix – par le cri, le discours, la chanson, l'interpellation, par l'insulte et l'invective même, par l'écrit également. Cette variété des modes d'expression permet, ensuite de vérifier à quel point ces prises de paroles participent de la tension identifiable dans les mutineries entre ordre et désordre, entre expressions incontrôlées et présentation réglée de doléances.

#### ***4.3.3.1 « Ces observations m'ont été présentées d'une façon correcte » : s'adresser aux officiers***

On a déjà relevé la dimension sonore des mutineries en examinant les chants contestataires qui s'y font entendre. À ceux-ci il faut ajouter les cris très régulièrement poussés lors de la désobéissance, par tout ou partie des mutins. Ils sont très nombreux dans les trains et les gares, où ils accompagnent les désordres qui s'y produisent, en particulier lors de l'arrivée ou du départ d'un train en gare, ce que montre bien cette phrase notée au vol par un policier dans un wagon : « Eh, c'est entendu, les copains, on gueule au départ<sup>382</sup> ! » Ils se font

---

<sup>382</sup> SHDT 16N1521, rapport du commissaire de police mobile Rougier, 6 juin 1917. Voir aussi *supra*, §3.2.1.5.

également entendre lors des refus de marcher et des manifestations, dans les villages et sur les routes que parcourent les mutins.

Témoin direct, et pris à partie par les mutins, Émile Morin a raconté les « cris contradictoires » qui lui sont adressés par une vingtaine de soldats :

« Nous en avons marre de nous faire massacrer pour rien !... À mort les députés ! À mort les marchands de canons ! À mort les embusqués ! La paix ! La paix ! Le 42, debout ! Venez avec nous<sup>383</sup> ! »

Ces cris, souvent très divers mais où « à bas la guerre » et « vive la révolution » reviennent le plus souvent, sont systématiques, ainsi au 18<sup>e</sup> RI où un officier note : « J'ai remarqué le caporal Oxoby qui criait "À bas la guerre, vive la révolution, nous ne monterons pas<sup>384</sup>". » On les trouve même à la 5<sup>e</sup> DI, pourtant ordonnée dans son indiscipline : « Tout à l'heure sont passés des manifestants des trois régiments. Ils sont calmes, crient à peine. Quelques cris seulement de "à bas la guerre", "Vive la grève"<sup>385</sup>. » Le chef de corps du 129<sup>e</sup> régiment, lui, met l'accent sur le calme dans la présentation des doléances qui suit la manifestation :

« Les manifestants gardèrent toujours une attitude calme, ne faisant pas de bruit, très respectueux, polis et même courtois pour leurs officiers en leur affirmant qu'ils avaient beaucoup d'estime pour eux<sup>386</sup>. »

En effet, on observe pour l'expression de doléances et de revendications le même phénomène de mise en ordre et de mise en forme de l'action observable pour le contrôle de la violence. Lorsque la manifestation aboutit à une rencontre avec les officiers, les cris cèdent généralement la place à une expression calme de doléances. À l'expression désordonnée et bruyante succède un exposé réglé et respectueux. À la 158<sup>e</sup> DI, le mouvement raconté par Maurice Le Poitevin, le 26 mai à Ambleny, voit bien alterner les moments de tapageuse manifestation (« les cris hostiles, les rumeurs d'une foule, les coups de feu qui claquent<sup>387</sup> ») et de « délégation » se présentant devant le colonel puis le général. Celle-ci est plutôt respectueuse, présente des « motifs de réclamation », s'excuse auprès du colonel nouvellement nommé (« mais vous arrivez et ne pouvez comprendre notre mécontentement »), même si la mise en ordre reste précaire : « Le colonel qui veut apporter des paroles de calme est interrompu par un exalté qui réitère plus crûment : "Toi, ta gueule, tu ne nous connais pas<sup>388</sup>". » La réaction du général à qui sont exposées respectueusement de

---

<sup>383</sup> Cité par D. Rolland, *op. cit.*, p. 122.

<sup>384</sup> JM, dossier Oxoby, déposition du sous-lieutenant Avril, 17 juin 1917.

<sup>385</sup> Lucien DUROSOIR, Maurice MARÉCHAL, *Deux musiciens dans la Grande Guerre*, Paris, Tallandier, 2005, carnet de M. Maréchal, p. 318

<sup>386</sup> SHDT 19N305, rapport du lieutenant-colonel Genet commandant le 129<sup>e</sup> RI, 29 mai 1917.

<sup>387</sup> Cité par D. Rolland, *op. cit.*, p. 136.

<sup>388</sup> *Ibid.*

« pauvres doléances » est, semble-t-il, d'accorder des satisfactions partielles<sup>389</sup>. Le fait essentiel est bien qu'une « délégation » a été reçue et a présenté des revendications, retrouvant des formes civiles à l'œuvre dans les manifestations et les conflits du travail<sup>390</sup>.

La réception d'une délégation et/ou l'écoute de « doléances » respectueusement présentées sont bien des éléments qui permettent de remettre de l'ordre dans le désordre des mutineries. C'est ce qui explique que des officiers désignent eux-mêmes à l'occasion ces « délégués ». Ici intervient une ambiguïté fondamentale, qui permet de constater que les pratiques de l'autorité et de l'institution sont tout sauf normalisées face au désordre. Certains officiers, ont comme on l'a vu, la hantise des délégués et des porte-parole ; d'autres les suscitent afin de pouvoir calmer une situation ou de parvenir à connaître les causes du mouvement.

On le voit notamment au 72<sup>e</sup> RI, le 30 juin, lorsque des refus de s'équiper apparaissent dans plusieurs compagnies. À la troisième compagnie de mitrailleurs, d'abord, des « porte-parole » improvisés vont trouver le lieutenant, en lui demandant bien l'autorisation de lui parler :

« Le 30 juin j'avais réuni la Compagnie vers 13 h pour des remises de croix de guerre. Après la cérémonie quelques hommes ont demandé à me parler, je les ai autorisés à le faire. Les hommes m'ont exprimé leur mécontentement de retourner aux Mont-Haut où ils avaient souffert, ajoutant que la division faisait le travail de ceux qui ne voulaient pas marcher. Ces observations m'ont été présentées d'une façon correcte et n'étaient accompagnées d'aucune menace de ne pas marcher. J'ai dit aux hommes qu'il fallait aller où on nous envoyait<sup>391</sup>. »

Mais dans la 11<sup>e</sup> compagnie, c'est l'officier qui désigne deux soldats pour chercher à comprendre – toujours avec un net respect des formes, des deux côtés :

« J'ai fait rassembler toute la compagnie comme pour un rapport, on a fait l'appel. Deux hommes sur mon invitation m'ont dit qu'ils auraient voulu un repos plus long. [...] Je tiens à dire que tout ceci m'a été dit avec beaucoup de modération et d'une façon tout à fait correcte<sup>392</sup>. »

Cette désignation reste dans le cadre restreint de la compagnie où on peut penser qu'elle fait suite à des pratiques antérieures de gestion de l'autorité informelle par les officiers de contact ; elle ne débouche que sur une indiscipline très limitée. Elle est plus problématique au 170<sup>e</sup> RI, mi-juillet. Le chef d'escadron reçoit en effet une délégation de mutins : « 8 hommes se présentèrent à moi déclarant qu'ils venaient me dire au nom de leurs camarades qu'ils ne voulaient pas relever la 5<sup>e</sup> compagnie<sup>393</sup>. » Ils sont arrêtés. Mais l'enquête révèle que c'est un lieutenant qui leur a donné l'idée de se présenter au chef afin d'ordonner leur

<sup>389</sup> *Ibid.*, p. 137-138, même si le rôle du général diffère entre les récits de témoins extérieurs et son propre rapport.

<sup>390</sup> S. SIROT, *op. cit.*, p. 63-95.

<sup>391</sup> JM, dossier Guidez, déposition du sous-lieutenant Morlain, CM3, 12 juillet 1917.

<sup>392</sup> *Ibid.*, déposition du lieutenant Borel, 10<sup>e</sup> Compagnie, 11 juillet 1917.

<sup>393</sup> JM, dossier Bonnet, rapport du chef d'escadron Boudène-Perez, 18 juillet 1917.

mouvement et de présenter des doléances (que cet officier subalterne estime peut-être justifiées) de la façon la plus correcte<sup>394</sup>. La figure honnie du « meneur » ou du « délégué » a été *suscitée et encouragée* par un officier.

De même, parmi les chefs qui tolèrent ainsi les délégués et porte-parole, on trouve le lieutenant-colonel Chenèble à la 69<sup>e</sup> DI, le soir du 22 mai 1917, qui demande à un subordonné de lui amener des mutins :

« Je rentrai chez moi et le Lieutenant Josquin m'amena 3 délégués que je trouvai absolument de sang-froid dans leur attitude. Ils m'exposèrent les réclamations de leurs camarades, qui peuvent se résumer ainsi: 1<sup>o</sup>/ Réclamation pour les permissions, trop rares, disent-ils, un des délégués disait n'en avoir pas eu depuis 7 mois. 2<sup>o</sup>/ Réclamation pour la fourragère qu'ils disent avoir méritée depuis le début de la campagne. 3<sup>o</sup>/ Réclamation contre le retour prochain dans le secteur où disent-ils la Division n'a jamais depuis très longtemps connu le repos. Ils demandent d'aller au repos comme leurs camarades des autres divisions du CA. Ils disent qu'ils ne feraient aucune manifestation s'il s'agissait d'une attaque générale et qu'ils seraient prêts à marcher. Je les calmai de mon mieux et les renvoyai. Les manifestants se calmèrent et rentrèrent sans bruit peu à peu dans leurs cantonnements. Il était 22h30<sup>395</sup>. »

La réception des délégués ramène le calme. Pourtant, une telle attitude inquiète et déplaît en plus haut lieu : recevoir des délégués, n'est-ce pas légitimer et reconnaître les procédés ayant cours dans l'armée russe ? N'est-ce pas s'abaisser à négocier au mépris de la discipline ? Une enquête est lancée sur ce lieutenant-colonel et son acte. L'avis de son supérieur direct commandant la 69<sup>e</sup> DI est plutôt élogieux, et indique :

« Le doigté et l'énergie qu'il a montrés dans la circonstance lui ont permis de ramener le calme en 2 jours et de faire reprendre le service normal. J'estime qu'il ne mérite que des félicitations pour l'attitude qu'il a eue et qu'on ne saurait considérer comme des pourparlers avec les mutins l'entretien qu'il a eu avec les 3 hommes amenés sur son ordre en sa présence. Cet officier supérieur mérite d'autant plus de félicitations de s'être tiré comme il l'a fait de la situation extrêmement difficile dans laquelle il s'est trouvé, qu'il passe pour très violent et peu patient. Disposé par sa nature à employer la manière forte il a eu d'autant plus de mérite à ne pas se laisser entraîner à des actes d'énergie violents: la surexcitation des manifestants les aurait certainement poussés à riposter et l'affaire aurait pu dégénérer en une lutte dont les conséquences auraient pu être déplorables tant dans le DD et la Division que dans le reste de l'armée française<sup>396</sup>. »

La réception de « délégués » est bien une manière de faire la part du feu et de remettre en ordre une situation qui promet sans cela de dégénérer. Pourtant, malgré cet éloge, Chenèble sera sanctionné et déplacé par le général commandant le corps d'armée<sup>397</sup>. On retrouvera ces différences d'appréciation à bien des reprises entre officiers de contact et officiers d'État-major<sup>398</sup>. Ici, elles relèvent des logiques identifiées dans d'autres situations par les politistes, la réception de délégués pouvant être perçue comme un signe de faiblesse du pouvoir<sup>399</sup>. Ces

<sup>394</sup> *Ibid.*, déposition Feuillet, 27 juillet 1917.

<sup>395</sup> SHDT 16N1520, rapport du lieutenant-colonel Chenèble, 23 mai 1917.

<sup>396</sup> SHDT 16N1520, le général commandant la 69<sup>e</sup> DI au général commandant le 32<sup>e</sup> CA, le 26 mai 1917. Nous soulignons.

<sup>397</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 78.

<sup>398</sup> Voir aussi D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 60.

<sup>399</sup> Cf. O. FILLIEULE, *Stratégies... op. cit.*, p. 350.

désaccords ont une conséquence majeure, qui est l'incertitude extrême régnant sur le sort des « délégués » et de ceux qui prennent la parole au nom des mutins. Il s'agit d'une circonstance aggravante pour le haut commandement et la Justice militaire, alors même que ce peut être une manière pour les officiers d'*atténuer* le désordre. La dimension aggravante de cette place qui se confond avec celle de « meneur », se lit dans les attendus de plusieurs jugements, à la 41<sup>e</sup> DI (le condamné à mort Aubry l'est car il était « au premier rang de ceux qui sont allés exposer les revendications<sup>400</sup> ») ou au 46<sup>e</sup> RA (les condamnés à mort Hautot, Gros et Roux « ont crié plus fort que les autres, parlant au nom de leurs camarades<sup>401</sup> »).

On dispose du témoignage de ce dernier lors de son interrogatoire, qui permet de comprendre de l'intérieur ce « dilemme des mutins », conduisant à s'exprimer tout en craignant de s'exposer et d'être vus comme des « porte-parole », confrontés de plus aux officiers qui peuvent leur demander de l'être. Le canonnier Roux, selon un témoin, était bien un « meneur » et un délégué : « Roux a pris la parole en disant qu'il allait parler au nom de tous ses camarades<sup>402</sup>. » Durant l'enquête, celui-ci présente une version légèrement différente et montre que ces logiques de prise de parole sont complexes, dans une interaction entre l'individu, ses camarades et l'interlocuteur officier :

« Je reconnais que j'ai pris la parole, mais c'est sur une interpellation du Lieutenant. Je n'ai pas parlé au nom de mes camarades, je n'ai parlé qu'en mon nom. J'ai fait remarquer au Lieutenant que je ne refusais pas de monter, mais que je voulais simplement avoir des explications au sujet du repos que le général avait promis<sup>403</sup>. »

Ne « parler qu'en son nom », c'est tenter d'échapper à la qualification de « meneur ». Le soldat Monet du 32<sup>e</sup> RI rencontre le même dilemme au cours de la mutinerie du 17 mai, lorsque le chef réclame des réponses quant au refus de ses hommes, et que chacun craint de s'exprimer :

« Comme personne ne répondait et que le capitaine insistait, j'ai cru bien faire en expliquant que le mécontentement était dû à ce qu'on allait faire une 2<sup>e</sup> attaque. J'ai dit : mon capitaine, voici ce qui se murmure dans la compagnie : les hommes monteraient volontiers de bon cœur à l'attaque quand leur tour reviendrait, mais ils prétendent que ce n'est pas le tour du bataillon, puisque les deux autres bataillons n'avaient pas attaqué<sup>404</sup>. »

Dire tout haut « ce qui se murmure », et exposer clairement l'égalitarisme qui motive le refus, est à la fois risqué et indispensable, pour faire savoir les raisons de la désobéissance. Ceux qui osent parler à voix haute peuvent se décider au dernier moment comme ce combattant, sans doute plus facilement lorsqu'ils sont de « bons soldats » entretenant une relation de confiance avec l'officier qui questionne. Le plus souvent, dans l'émergence de

<sup>400</sup> SHDT 24N938, lettre du 22 juin 1917, JM de la 41<sup>e</sup> DI.

<sup>401</sup> JM, dossier Roux, notes d'audience, 16 juillet 1917.

<sup>402</sup> *Ibid.*, déposition du maréchal des logis Guillaume, 4 juillet 1917.

<sup>403</sup> *Ibid.*, interrogatoire Roux, 7 juillet 1917.

<sup>404</sup> JM, dossier Touillaud, déposition Monet, 15 juin 1917.

« porte-parole », on retrouve la mise en avant de ceux qui « parlent bien », comme Joseph Lagnel cité plus haut à la 5<sup>e</sup> DI, ou Joseph Bonniot au 97<sup>e</sup> RI, « porte-parole de ses camarades mutinés », pour son lieutenant<sup>405</sup>, comme pour le capitaine qui raconte :

« Bonniot prenait souvent la parole pour tous. Il m'a produit l'effet de quelqu'un qui tient un peu la bande dans sa main. Quand je m'adressais à l'ensemble c'est lui qui me répondait<sup>406</sup> »

L'intéressé se défend et explique comment il aurait été mis en avant, suivant une logique qui paraît plausible et qui correspond à la construction de l'action par la prépondérance des hommes les plus compétents qu'on a pu identifier :

« Je ne suis pas un meneur comme on veut le prétendre. Les camarades m'avaient dit nous ne pouvons pas parler tous ensemble, tu prendras la parole et c'est pour éviter la cacophonie que j'ai parlé. J'ai été simplement le porte-parole mais je ne suis pas un meneur ni l'instigateur du mouvement<sup>407</sup>. »

La focalisation extrême de l'armée sur la question des « instigateurs » ne doit pas faire perdre de vue le point fondamental qui est la recherche, par les soldats comme par les officiers qui leur font face, de modes réglés d'expression de la protestation. Ils coexistent évidemment avec des désordres bruyants et des dérapages, mais relèvent bien de processus politiques de mise en forme de l'action collective. On le vérifie à travers l'intense usage de l'écrit que font les mutins, confirmant la dimension de prise de parole de leur mouvement, et constituant une de ses grandes originalités.

#### ***4.3.3.2 Les usages de l'écrit durant les mutineries***

La place tenue par les écrits au cours de la révolte est en effet significative. On en propose la première pesée d'ensemble à travers le tableau ci-dessous, sans doute encore incomplet<sup>408</sup>. Au-delà de la grande variété de ces éléments, on constate la prégnance de l'écrit durant les mutineries, comme véhicule multiforme de la protestation. On doit surtout relever trois dimensions importantes de ces écrits, complémentaires des analyses précédentes : l'importance de l'anonymat, la part de « bricolage » qu'on y retrouve, et l'effort parallèle de mise en forme de la protestation qui s'y opère.

---

<sup>405</sup> JM, dossier Bonniot, rapport du lieutenant Verpilleux, 8 juin 1917.

<sup>406</sup> *Ibid.*, notes d'audience 13 juin 1917, déposition du capitaine Mayousse.

<sup>407</sup> *Ibid.*, déposition Bonniot.

<sup>408</sup> G. Pedroncini, avec son habituelle imprécision archivistique, cite une pétition introuvable (*Les mutineries...*, *op. cit.*, p. 95, note 2) ; par ailleurs plusieurs documents sur lesquels on avait pu travailler en 1997 ont disparu depuis des archives.

FIG. 28 : LES ÉCRITS DES MUTINS

Date	Unité	Lieu	Type d'écrit	Destinataire(s)	Support matériel	Message(s)	Auteur(s)
1 <sup>er</sup> mai	43 <sup>e</sup> RIC	?	lettre	Chef de la division	?	demande respectueuse du repos	soldat Dumas
5 mai	2 <sup>e</sup> DIC	cantonnement près de Laffaux	papillons	Autres soldats et chefs?	?	"à bas la guerre" "mort aux responsables"	<i>anonyme</i>
15 mai	121 <sup>e</sup> RI	routes proches du cantonnement	affiches	Chefs	affiches posées avec une bougie les éclairant	Demande de permissions	<i>anonyme</i>
22 mai	151 <sup>e</sup> RI	?	affiche	Chefs	?	Demande de repos et de permissions	<i>anonyme</i>
25 mai	146 <sup>e</sup> RI	cantonnement en arrière de La Royère	pétition	Commandant	?	Demande de « ne pas monter »	?
30 mai	5 <sup>e</sup> DI	lancés depuis camions	tracts	Unités traversées: 20 <sup>e</sup> et 21 <sup>e</sup> BCP en particulier	cartes de correspondance (9x7 cm), crayon	« Faites-en tous autant » Rumeur des Annamites.	<i>anonyme</i> (soldat Mille)
30 mai	296 <sup>e</sup> RI	cantonnement de Daucourt	manifeste	Chefs de compagnie	?	« L'heure des permissions a sonné depuis longtemps »	<i>anonyme</i> (caporal Barthas)
30 mai	?	?	tracts	Autres soldats et chefs?	tracts imprimés	« Nous avons assez de morts. Nous voulons la paix ou la révolution »	<i>anonyme</i>
1 <sup>er</sup> juin	105 <sup>e</sup> , 121 <sup>e</sup> , 95 <sup>e</sup> RI?	maison inhabitée de Ham	graffiti	Civils et militaires de passage?	/	8 demandes de permissions « à bas l'armée »	<i>anonyme</i>
1 <sup>er</sup> juin	41 <sup>e</sup> DI	cantonnement de Ville-en-Tardenois	affiches	Autres soldats et chefs?	?	« Vive la paix au nom de toute l'armée »	<i>anonyme</i>
2 juin	224 <sup>e</sup> RI	bord de route près de Laffaux	écriteaux	Soldats du 308 <sup>e</sup> RI	?	« N'allez pas vous faire tuer. Nous empêcherons toute relève »	<i>anonyme</i>
3 juin	26 <sup>e</sup> RI	cantonnement du bois de Rocourt	lettre	Soldats du 4 <sup>e</sup> BCP	?	Incitation à ne pas monter, référence à l'échec du 16 avril	<i>anonyme</i>
4 juin	293 <sup>e</sup> RI	urinoirs et portes à Reims	graffiti	Civils et militaires de passage?	/	« 1f95 pour les galonnés et la guerre terminée au plus vite »	<i>anonyme</i>
4 juin	69 <sup>e</sup> RI?	cantonnement vers Oulchy-le-Château	graffiti	Autres soldats et chefs?	?	« vive la Révolution », mise en cause de Nivelles	<i>anonyme</i>
6 juin	?	Cantonnement	affichette	Autres soldats et chefs?	carte postale	« Vive la sociale. Vive la paix. à bas les comédiens. »	<i>anonyme</i>
11 juin	31 <sup>e</sup> BCP	cantonnement des cavernes d'Hamet	pétition	Capitaine	feuille (10x15 cm) écrit au crayon	« Les chasseurs ci-dessous déclarent avoir besoin d'un repos nécessaire étant fatigués »	soldat Meyer 36 signatures
11 juin	?	?	harangue	Autres soldats	Feuille manuscrit	« Pour la paix chantont tous en frère l'internationale »	<i>anonyme</i>
11 juin ?	300 <sup>e</sup> RI	Prés français ?	tract	Autres soldats	Feuille manuscrit	« On marche pour l'abattoir. Plus d'attaques assez de la vie criminel »	<i>anonyme</i>
14 juin	15 <sup>e</sup> DIC	Cantonnement (Vosges)	affiche	Autres soldats et chefs	Planchette apposée sur un arbre	« Assassins La grève des femmes n'a pas suffit? Crevons nos officiers La guerre finira »	<i>anonyme</i>
26 juin	298 <sup>e</sup> RI	cantonnement de Seigneulles	pétitions	Chefs de compagnie, chef de corps, gouvernants	feuilles divers (13x18 cm) sous pli non cacheté, encre	« Intention bien déterminée de ne plus retourner aux tranchées [...] amener nos gouvernants pendant qu'il en est temps encore à une paix honorable »	soldat Chauveau 1006 signatures

26 juin	298 <sup>e</sup> RI	cantonnement de Seigneulles	tracts	Autres soldats et chefs?	feuilles quadrillés (8x15 cm), encre et crayon	« À bas la guerre. Nous ne monterons pas. Il faut le dire, il faut le crier. [...] Afficher partout à 5 heures »	<i>anonyme</i>
29 juin	54 <sup>e</sup> RI	Cantonnement (Vosges)	tracts	Autres soldats	?	Tracts socialistes : « à Stockholm » et « Vos gueules »	<i>anonyme</i>
du 22 juin au 15 juillet	/	trains de permissionnaires	graffiti	Autres soldats, civils dans les gares et le long du parcours	écriture à la craie	189 inscriptions, « à bas la guerre » (30) et autres messages très variés	<i>anonyme</i>
fin juin	226 <sup>e</sup> RI	?	lettre	Ministre de la Guerre	Dos d'une carte au 1/80.000 <sup>e</sup>	Demande de la paix	<i>anonyme</i>
fin juin	? ("signé" par 9 unités)	?	tract	Autres soldats ?	feuille manuscrit	« Camarades souvenez vous de Craonne » / « arrêter ce carnage »	<i>anonyme</i>
fin juin	?	Lorraine	tracts	Autres soldats ?	feuilles manuscrits	messages pacifistes « Stockholm » « Vos gueules » <sup>409</sup>	<i>anonyme / militants ?</i>
juin	?	?	papillons	soldats	papillons imprimés	« La paix sans conquêtes sans annexions sans indmenités » « Assez d'hommes tués : la paix »	<i>mouvements pacifistes ?</i>

L'importance de l'anonymat est immédiatement mesurable. Sur ces 28 écrits (et en dehors des graffiti ferroviaires), 25 sont des affiches ou des tracts anonymes, l'auteur du « manifeste » pour les pétitions au 296<sup>e</sup> RI, Louis Barthas, restant lui aussi caché, « car si on apprenait quel était celui qui avait rédigé cette protestation, si modérée soit-elle, mon affaire était claire, c'était le conseil de guerre certain<sup>410</sup> ». Seules 3 pétitions sont, par nature, signées – le risque s'y diluant dans le groupe, même s'il reste sensible pour certains qui n'osent pas apposer leur paraphe, comme ce soldat qui écrit à sa femme :

« Hier on a fait circuler des listes pour ne pas aller aux tranchées presque tous les ont signées mais pas moi tu peux être rassurée [...] Je ne dis pas que je n'ai pas en horreur la perspective d'aller me faire tuer mais quant à *coucher mon nom* quelque part jamais. [...] Je ne sais ce qui va se passer aujourd'hui car on a fait arrêter les premiers de chaque liste et ils vont passer en Conseil de Guerre<sup>411</sup>. »

En fait, si le risque est minime pour les signataires de milieu de page (à plus forte raison lorsqu'ils signent d'une croix<sup>412</sup>), il est fortement présent pour les premiers signataires qui sont arrêtés, interrogés, et se défendent tant bien que mal en soulignant leur respect des formes, comme au 31<sup>e</sup> BCP :

« Tout ce que je reconnais c'est avoir écrit de ma main au crayon une lettre qui déclarait que les chasseurs avaient besoin de repos et demandaient à descendre à Ciry-Salsogne a été remise

<sup>409</sup> Cf. *infra*, § 6.2.3.

<sup>410</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 473.

<sup>411</sup> SHDT 16N1393, contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 29 juin 1917. Nous soulignons.

<sup>412</sup> JM, dossier Pradeloux : la pétition de la 14<sup>e</sup> compagnie comporte 145 signatures et 9 croix.



par moi à l'ordonnance du capitaine. [...] Tout cela s'est fait d'un commun accord, de bon gré entre tout le monde<sup>413</sup>. »

Le deuxième point à relever, en lien avec cet anonymat, est le caractère plus ou moins radical des messages exprimés. Là où les textes sont signés, et surtout adressés aux chefs, les auteurs pouvant être identifiés, les revendications sont systématiquement modérées : un peu de repos (31<sup>e</sup> BCP, 43<sup>e</sup> RIC), des permissions (296<sup>e</sup> RI). On prend soin d'écrire ce qui est recevable, en bannissant la dénonciation de la guerre, la mise en cause des officiers et les demandes liées à la paix (sauf au 298<sup>e</sup> RI où on mentionne une paix « honorable »). On se limite à des revendications locales, concrètes, sur lesquelles les chefs ont prise. Elles sont présentées de la façon la plus correcte, comme lorsque les porte-parole des mutins exposent leurs doléances, ainsi dans la lettre que le soldat Dumas écrit au général Sadorge de la 2<sup>e</sup> DIC, en y mettant les formes :

« Mon général, vous êtes notre soutien, nous vous demandons de l'indulgence pour nous. Nous n'en pouvons plus on ne peut plus ce tenir des pieds. On demande notre repos qui d'ailleurs, vous le reconnaissez est mérité. Recevez d'un poilu plein d'entrain mais qu'il se décourage de voir que l'on est tout le temps sur nous<sup>414</sup>. »

Les incertitudes syntaxiques n'interdisent pas le passage à l'écrit, aussi important que dans les grèves d'avant 1890 étudiées par M. Perrot<sup>415</sup>. Les mutins sont pour la plupart issus d'une génération massivement scolarisée, habituée aux exercices scolaires où l'on apprend les formules de politesse à placer au début d'une lettre – qu'on retrouve abondamment dans le courrier adressé à la Commission de l'Armée étudié par F. Bock et T. Bonzon<sup>416</sup>. Ces lettres respectueuses et modérées trouvent un pendant dans cette adresse à un général.

On voit en quoi la prise en compte des situations d'énonciation, des contextes d'écriture et des destinataires complique les jugements qu'on porte parfois rapidement sur ce que « veulent » vraiment les mutins : cela varie dans des proportions importantes suivant qu'ils sont plus ou moins libres de s'exprimer. Même lorsque la revendication est identique, l'anonymat permet une virulence bien plus grande. On le voit au sujet des permissions. Là où le manifeste qui les réclame est remis aux officiers, ses auteurs risquant d'être identifiés, au 296<sup>e</sup> RI de Barthas, les termes sont mesurés et usent du langage patriotique : « Nous avons offert notre vie en vue de ce sacrifice pour la Patrie<sup>417</sup>. »

---

<sup>413</sup> JM, dossier Meyer, déposition Meyer, 25 juin 1917.

<sup>414</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 131

<sup>415</sup> M. PERROT, *Les ouvriers... op. cit.*, t. 2, p. 610 : 22% des grèves usent de l'écrit, manuscrit dans 50% des cas. Pour les stratégies d'écriture populaires, en particulier adressées à l'autorité, voir également M. Offerlé, « "à Monsieur Schneider". Quand les ouvriers demandent à leur patron de se présenter à la députation (janvier 1902) », in P. FAVRE et al., *L'Atelier... op. cit.*, p. 163-188.

<sup>416</sup> F. BOCK et T. BONZON, art. cit. ; voir également Rosalie FISHER, « La pédagogie de la politesse dans l'école laïque de la Troisième République », *Romantisme*, 1997, Volume 27, n° 96, p. 41-49.

<sup>417</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 473.

À l'inverse, pour une même revendication, les inscriptions anonymes relevées dans la ville de Ham, elles, dénoncent ou menacent de façon virulente :

- « Peut-on dire qu'il y a de nombreux officiers qui sont partis 4 fois en permission alors que le simple poilu y va 3 fois »
- « Donnez-nous des permissions où l'on se rend aux Boches »
- « Des permes où on tue le colon »
- « Des permissions ou la révolution<sup>418</sup> »

Même violence dans un cantonnement, sur une inscription anonyme relevée par un des inspecteurs de police chargés de surveiller les mutins : « Le sang français est un sang de cochon. Plus on l'égorge, plus il dégorge. Signé : un buveur de sang, Nivelles<sup>419</sup>. » Enfin, les graffiti tracés sur les trains expriment à l'occasion la même radicalité sur les trains : « Mort aux embusqués c'est une bande de vaches ils seraient bien mieux au front<sup>420</sup>. » On y lit de plus des inscriptions très politisées, loin de la réserve, de la neutralité ou du langage patriotique des pétitions et lettres aux chefs : « Vive l'anarchie », « L'État, je l'emmerde » ; « Vive l'Internationale ou la paix de suite<sup>421</sup>. » En fonction du destinataire, le contenu est inégalement construit et radical : c'est là un élément fondamental permettant de comprendre les « revendications » des mutins et leur caractère alternativement extrême ou modéré<sup>422</sup>. L'anonymat permet de plus l'expression de positions politisées jusqu'alors interdites et condamnables comme subversives, comme dans le « discours » manuscrit daté du 11 juin où un soldat écrit :

- « Camarade prend les armes contre tout ceux qui conduise cette guerre infâme et non contre les boches [...] en France tout est buveur de sans qui font massacrer vos frère et père et vous-même. Camarade faite la révolution tous en cœur pour la paix. Chantont tous en frère l'Internationale Anarchiste et Révolutionnaire<sup>423</sup>. »

Au-delà, on peut se pencher sur les pratiques d'écriture repérables dans les écrits des mutins. On constate d'abord la grande précarité des moyens matériels, et le dénuement effectif de cette mobilisation improbable. Comme lorsqu'il s'agit de confectionner des drapeaux rouges, on « bricole » au sens propre et figuré les éléments permettant d'accompagner l'action par l'écrit : apposer une planchette de bois portant une inscription à l'encre contre un gros arbre ; tracer des graffiti à la craie sur des wagons, déchirer en deux morceaux une carte postale militaire sur laquelle on griffonne à la hâte un tract lancé depuis un camion (fig. 29).

<sup>418</sup> SHDT 16N1521, enquête au sujet d'inscriptions, III<sup>e</sup> armée, sûreté, 2 juin 1917.

<sup>419</sup> SHDT 16N1521, rapport de l'inspecteur stagiaire Vayssettes, 5 juin 1917.

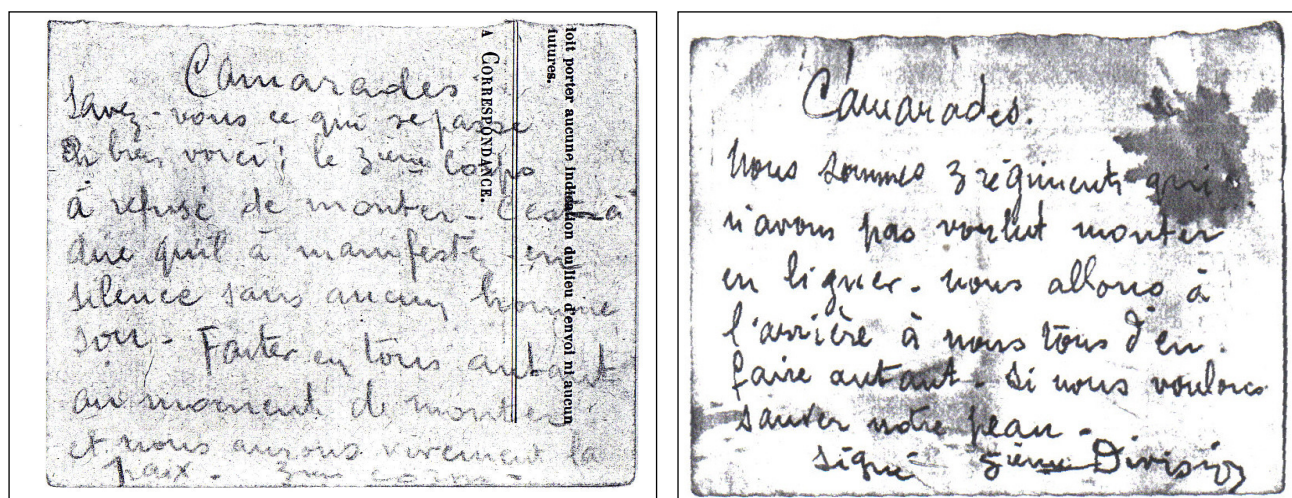
<sup>420</sup> IF, 14 juillet 1917.

<sup>421</sup> On reconnaît le titre donné à ce travail. IF, 4 juillet ; 19, 27 juin.

<sup>422</sup> Cf. *infra*, § 6.2.

<sup>423</sup> SHDT 16N1522, document manuscrit, daté du 11 juin 1917.

FIG. 29 : TRACTS MANUSCRITS DE MUTINS À LA 5<sup>E</sup> DI<sup>424</sup>



Non daté, rédigé au crayon sur un fragment de carte de correspondance militaire (9 x 7 cm). « Camarades savez-vous ce qui se passe eh bien voici : le 3<sup>ème</sup> corps a refusé de monter. C'est-à-dire qu'il a manifesté en silence sans aucun homme sou. Faites-en tous autant et nous aurons vivement la paix. 3<sup>ème</sup> corps. » SHDT 19N551.

Non daté, rédigé au stylo sur papier libre. « Camarades nous sommes 3 régiments qui n'avons pas voulu monter en lignes. Nous allons à l'arrière à nous tous d'en faire autant. Si nous voulons sauver notre peau. Signé 5<sup>ème</sup> Division » SHDT 6N146.

Un tel tract venant de la 5<sup>e</sup> DI sera ramassé, et lu lors d'une réunion de mutins, par Maurice Joly du 20<sup>e</sup> BCP, ce qui lui vaudra d'être condamné à mort, avec deux autres soldats. Le tract indique :

« Les amis, nous tenons à vous faire savoir que nous avons refusé de marcher... Il ne faut pas laisser tuer nos femmes par les indigènes ni nos pères qui font des obus pour nous casser la figure. Faites comme nous c'est le moment de marcher tous ensemble car on nous a assez bourré le crâne depuis trois ans<sup>425</sup>. »

Ce dénuement matériel amène les soldats à faire preuve d'inventivité, comme au 121<sup>e</sup> RI (« les types ont fait des affiches qu'ils ont posé sur les routes avec une bougie allumée de chaque côté où il réclamaient tout leur dû de permission ou ils ne marcheraient plus. Alors le Colonel a eu peur et demanda le pourcentage à 25% à la Division<sup>426</sup> ») ; mais dans l'ensemble il conduit bien les mutins à pratiquer un « braconnage<sup>427</sup> » souvent peu efficace, écrivant ainsi leurs graffiti sur des urinoirs<sup>428</sup> ou des maisons abandonnées<sup>429</sup> lorsqu'ils sont dans l'environnement plus surveillé de la ville, à Reims ou à Ham ; traçant des inscriptions à la fois

<sup>424</sup> Les tracts ne sont pas signés mais la comparaison l'écriture du premier avec celle de lettres signées et saisies permet de désigner Henri Mille comme son auteur. Cf. *supra*, § 4.3.2.2. Il est peut-être aussi l'auteur d'une lettre de menaces à un député nationaliste : cf. *infra*, § 6.2.3, et annexe 7A.

<sup>425</sup> JM, dossier Buat.

<sup>426</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 121<sup>e</sup> RI, 16 mai 1917. A noter qu'une nouvelle fois cet extrait de lettre est le seul indice dont on dispose pour connaître une désobéissance dans cette unité.

<sup>427</sup> Céline BRACONNIER, « Braconnages sur terres d'État. Les inscriptions politiques séditeuses dans le Paris de l'après-Commune (1872-1885) », *Genèses*, n° 35, 1999, p. 107-130.

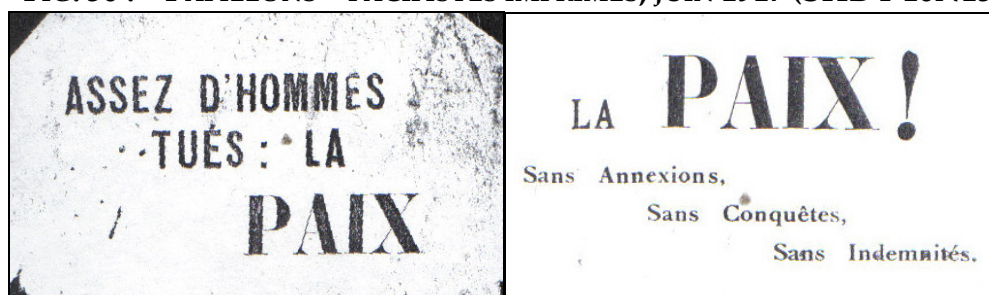
<sup>428</sup> SHDT 16N1521, rapport du commissaire spécial de Reims, 5 juin 1917.

<sup>429</sup> SHDT 16N1521, enquête au sujet d'inscriptions, III<sup>e</sup> armée, sûreté, 2 juin 1917.

décidées et dérisoires sur les trains vers Paris, aussitôt effacées à l'arrivée<sup>430</sup>. De même, les « affiches » des mutins ne sont que des affichettes d'un format très réduit, imposé par l'absence de supports plus adaptés au front. Cela explique aussi la réutilisation comme support d'une pétition d'une carte d'état-major au 1/80.000<sup>431</sup>.

En parallèle, on constate évidemment l'absence d'accès à l'écrit imprimé, en dehors des rares « papillons » pacifistes retrouvés parfois sur des soldats qui les ont obtenus, sans doute, à leur passage à Paris en permission (fig. 30) :

**FIG. 30 : « PAPILLONS » PACIFISTES IMPRIMÉS, JUIN 1917 (SHDT 16N1522)**



Ils proviennent probablement des mouvements pacifistes comme le Comité pour la reprise des relations internationales, mais personne n'arrive vraiment à en savoir plus, pas même les inspecteurs de police infiltrés parmi les soldats pour les surveiller et les surprendre : « Nous avons cherché, autant que pouvait nous le permettre notre souci de rester inconnus, à obtenir un de ces tracts mais personne n'en avait en mains<sup>432</sup>. » Si les intentions de ces graffiti, de ces tracts et de ces affichettes sont multiples et aisément lisibles – signifier l'indiscipline, la faire connaître, provoquer ou dénigrer les chefs – ces écrits, eux, sont bien peu lisibles.

Mais cela ne signifie pas qu'ils soient forcément secondaires ou inefficaces. Ils éclairent à leur tour les logiques des mutineries : transmission de l'information, mise en forme de l'action. La première de ces logiques est assurée par les « tracts » de la 5<sup>e</sup> DI et d'autres unités, mais aussi par les graffiti sur les trains (« C'est épouvantable une guerre pareille, révoltons nous ; c'est le moment<sup>433</sup> ») et par les écriteaux placés entre les cantonnements de différentes unités, comme entre le 224<sup>e</sup> et le 308<sup>e</sup> RI : « N'allez pas vous faire tuer. Nous empêcherons toute relève<sup>434</sup> » S'ajoutant aux lettres par lesquelles les mutins diffusent leur mouvement (« Le général commandant la 77<sup>e</sup> DI m'a rendu compte que les mutins restés à l'arrière trouvaient le moyen d'écrire et tentaient de faire parvenir des correspondances à leurs

<sup>430</sup> A. LOEZ, « Mots... » art. cit.

<sup>431</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 336.

<sup>432</sup> SHDT 16N1521, rapport des inspecteurs de police Pirard et Taddei, 3 juin 1917.

<sup>433</sup> IF, 21 juin 1917.

<sup>434</sup> SHDT 16N1521, le général commandant la 158<sup>e</sup> DI au général commandant le 37<sup>e</sup> CA, 3 juin 1917.

camarades restés aux tranchées<sup>435</sup> »), ces écrits font la preuve de leur efficacité, en particulier, comme on l'a vu, au passage de la 5<sup>e</sup> DI. Ils constituent surtout, pour leurs auteurs, une prise de parole qui brise ou tente de briser un instant le monopole du discours dominant sur l'espace public. Deux graffitis de mutin s'opposent explicitement à la parole officielle : « Les communiqués ne les croyez pas » ; « Changer les affiches, à bas la guerre<sup>436</sup>. » De telles prises de position correspondent à un élément fondamental de l'expérience combattante, la volonté de dire le vrai sur la guerre et de contredire les discours officiels lorsqu'ils passent sous silence les souffrances réelles<sup>437</sup>.

Au-delà, les écrits contribuent à structurer les actions collectives. À deux reprises, ils accompagnent une manifestation : à la 41<sup>e</sup> DI, le cortège défile devant des affiches disant « Vive la paix au nom de toute l'armée<sup>438</sup> » ; au 298<sup>e</sup> ce sont quatre affichettes qui disent : « À bas la guerre. Nous ne monterons pas. Il faut le dire, il faut le crier. » Ces dernières jouent surtout un rôle pratique en indiquant les heures et les lieux de la mobilisation : « À afficher partout ce soir avant 5 heures<sup>439</sup>. » Surtout, l'écrit joue un rôle de légitimation et de mise en forme de la protestation, qu'a bien raconté Barthas, dans le récit duquel la rédaction du « manifeste » qu'il accepte de réaliser succède au désordre potentiellement violent de la mutinerie, et vise à lui donner une « apparence de légalité<sup>440</sup> ».

Nulle part cette recherche de la légitimité et de la juste forme pour l'action collective n'est plus forte qu'au 298<sup>e</sup> RI, dans une affaire pour laquelle une documentation abondante permet de mener des analyses détaillées, et de comprendre les usages de l'écrit à travers une étude de cas.

#### ***4.3.3.3 Ordonner la mutinerie, écrire la désobéissance : réunions et pétition au 298<sup>e</sup> RI***

Dans cette unité, la rédaction d'une pétition n'intervient que le 26 juin, au terme de plusieurs jours de préparation de l'indiscipline au cours desquels on observe deux faits remarquables : les capacités d'improvisation d'un « meneur », d'un côté, et de l'autre la stupéfiante passivité des officiers qui, à cette date tardive, ont pourtant reçu des instructions et

---

<sup>435</sup> SHDT 18N37, lettre du général commandant le GAN au général commandant la VI<sup>e</sup> armée, 14 juin 1917. Un exemple parmi d'autres d'une telle lettre : « Bonne chance, fais attention à toi et faites comme nous » (SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917). Voir également supra, § 3.2.2.

<sup>436</sup> IF, 30 et 27 juin 1917.

<sup>437</sup> F. BOULOC, *Les profiteurs...* op. cit., et R. CAZALS et A. LOEZ, op. cit., p. 263-264.

<sup>438</sup> SHDT 16N1521, affiches décrites dans le rapport du général Mignot, 2 juin 1917.

<sup>439</sup> JM, dossier Pradeloux, affiches manuscrites. On regrette de ne pouvoir reproduire ces remarquables documents, ce que ne permettent pas les dérogations obtenues.

<sup>440</sup> L. BARTHAS, op. cit., p. 473.

devraient redoubler de précautions. L'indiscipline commence le 19 juin, dans un cantonnement à Corcieux (Vosges) où une cinquantaine de soldats crient « à bas la guerre » et chantent l'*Internationale*. Selon un témoin, « cela se passait à la sortie des cafés et n'a eu aucune suite fâcheuse<sup>441</sup> ». Le lendemain 20 juin, le « meneur » en question, le soldat Jean Chabannes, marchand de grains de 34 ans domicilié à Marseille, « fit à la caserne une conférence aux camarades au nombre de 500 ou 600. Chabannes disait qu'il fallait rester calme, mais réclamer la relève des combattants du début. [...] Il obtint du succès<sup>442</sup>. » On pourrait croire qu'un tel fait, caractéristique des efforts d'organisation des mutineries, ne resterait pas impuni. Mais Chabannes joue un habile double jeu que finit par comprendre un lieutenant seulement au lendemain de la remise de la pétition, le 26 juin :

« Le 21 juin le lieutenant Autras apprenait que le soldat Chabannes Jean avait rassemblé plusieurs militaires du régiment pour leur parler ; il faisait aussitôt appeler ce soldat et lui demandait des explications sur le but de sa conférence, Chabannes répondait qu'il avait ainsi agi pour ramener au calme les esprits surexcités et aigris par la durée de la guerre (probablement aussi par les avis venant du 54<sup>e</sup> RI qui avait relevé le régiment aux tranchées). [...] Depuis, le soldat Chabannes a évité de se montrer dans des rassemblements à l'intérieur de la Compagnie. Il a parcouru le régiment, invitant les hommes à demander une relève générale avant 3 mois, et les engageant à faire des réclamations écrites et signées du plus grand nombre possible. En conséquence, le commandant de compagnie estime que le soldat Chabannes, sujet intelligent, doit être considéré comme un meneur très dangereux, qui, sous prétexte de faire de la bonne besogne, incite tous ses camarades à la révolte<sup>443</sup>. »

Le fait important ici est que pendant plusieurs jours Chabannes a réussi à tenir des meetings subversifs en faisant croire qu'il renforçait la discipline et voulait « ramener au calme ». D'autres rapports d'officiers sont encore plus étonnants, et indiquent que la surveillance est pour le moins relâchée dans cette unité. Un capitaine raconte par exemple sa conversation avec ce soldat, dans laquelle Chabannes exprime sa volonté de rédiger une pétition. Loin de le faire arrêter, l'officier l'encourage à moitié et lui déconseille simplement le procédé trop voyant de la pétition :

« [Chabannes me dit] : "Le sang français a assez coulé. Nous voulons la relève. Cette relève est possible. Elle peut être assurée par les Anglais et les Américains. Nous donnons un délai de cinq mois pour assurer cette relève." Je demandai au soldat Chabannes si cette idée émanait de lui et quels étaient les moyens sur lesquels il comptait pour la propager. Il m'a répondu : "Cette idée émane de moi. Je compte trouver les propagateurs nécessaires dans le régiment. J'en ai déjà quelques-uns. Il me faudrait quelques officiers. Lorsque le mouvement sera suffisamment lancé une pétition déclarant que nous voulons la relève sera adressée au colonel." Je fis remarquer au soldat Chabannes que tel procédé serait suivi de sanctions disciplinaires et ne donnerait aucun résultat. Je lui conseillai de soumettre son idée à ses chefs par un rapport. "C'est entendu mon capitaine, j'emploierai le procédé que vous me conseillez<sup>444</sup>." »

<sup>441</sup> JM, dossier Pradeloux, déposition Dutartre, 27 juin 1917.

<sup>442</sup> *Ibid.*

<sup>443</sup> *Ibid.*, rapport du lieutenant Autras, 27 juin 1917.

<sup>444</sup> *Ibid.*, déclaration du capitaine Arrighi 27 juin 1917. Le lendemain, ce capitaine, prenant conscience de son manque de fermeté, rédige une seconde déclaration où il se montre rétrospectivement un peu plus ferme : « Je profitais de mon entretien avec Chabannes pour lui faire quelques observations au sujet d'une conférence qu'il avait faite à Corcieux. J'avais d'ailleurs l'intention de le faire appeler pour lui causer de cette conférence. Je lui

Le double jeu de Chabannes pour faire naître l'indiscipline sous couvert de « conférences » patriotiques est mieux attesté encore par ses conversations avec un autre capitaine, tout aussi passif et indulgent. Le mutin fait preuve d'une duplicité inventive pour échapper aux soupçons, en prétendant appartenir à l'Action Française :

« Le 20 ou 21 juin à Corcieux, j'ai été accosté par Chabannes dans la rue vers 20h15. Il s'est présenté et m'a dit ceci: "J'ai réuni hier soir quelques camarades pour leur faire entendre raison à cause de l'effervescence qui règne en ce moment ci. Je suis "Camelot du Roi", membre de l'Action Française, et la cause de l'ordre m'est parfaitement à coeur. J'ai donc dit à mes camarades qu'il fallait patienter et qu'on pourrait tout au plus demander une relève et la mise au repos dans trois mois." [...] J'ai répondu au soldat Chabannes: "Si en causant avec vos camarades vous leur prêchez le calme et la patience qui doivent inévitablement amener le succès des alliés, vous avez raison. Mais vous n'avez pas le droit de faire des réunions quelconques sans l'autorisation de vos chefs, parce qu'elles pourraient notamment amener de regrettables contre-manifestations"<sup>445</sup>." »

Au cours de l'enquête qui finit par suivre la pétition et la manifestation du 26 juin, l'interrogatoire montre un homme apprécié de ses camarades (« J'étais l'ami de Chabannes et je me plaisais en sa compagnie parce que c'était un homme instruit<sup>446</sup> »), et, surtout, plein de ressources, entre les lignes de ses dénégations :

« J'étais opposé à toute manifestation quelle qu'elle soit, par pétition ou par vacarme. [...] Dans la soirée d'hier 26 juin 1917 je suis allé trouver mon commandant de compagnie pour lui donner un remède pour faire finir la guerre. Ce serait de nous faire relever par les britanniques. il a coulé assez de sang français et il existe une dépression morale pour que le gouvernement s'inquiète de prendre des mesures à ce sujet...  
–Vous avez fait des conférences? –C'étaient de simples causeries à des camarades. Je leur parlais de la relève possible par les Américains et les Anglais avant l'hiver. J'aurais aimé qu'un ou deux officiers assistent à ces causeries mais il n'y sont jamais venus. Je répète que ce n'étaient pas des conférences. Je sais qu'elles sont interdites aux militaires. [...] Je n'ai pas signé de pétitions. Je n'ai pas participé à la confection de leurs textes. J'ai conseillé aux hommes d'écrire à leurs députés<sup>447</sup>. »

Tout en retrouvant les « utopies brèves » caractéristiques des représentations combattantes en 1914-1918 avec l'idée d'une « relève », ce « meneur » fait déjà preuve d'une belle capacité à mettre en forme l'action, animant des « causeries » et conseillant d'écrire aux députés, s'exposant énormément mais parvenant à déjouer à peu près les – faibles – soupçons de ses supérieurs à travers des mensonges énormes, comme son statut de « Camelot du Roi ». On passe à l'étape suivante lorsqu'il rencontre par hasard le soldat Chauveau, employé de 37 ans, qui, lui, va puiser la ressource de la pétition dans le répertoire de contestation dont il

---

fis remarquer que c'était mal, qu'au régiment seul le chef pouvait parler et commander et que le subordonné devait obéir. Je lui disais: "Si chacun a le droit de parler et de faire des conférences, le régiment deviendra une réunion électorale." Chabannes m'approuva et me promit de ne plus faire de conférences." »

<sup>445</sup> *Ibid.*, déposition du capitaine Tambarini, 6 juillet 1917. Cet officier tente lui aussi de se dédouaner en affirmant dans cette même déposition que « Chabannes est considéré comme n'ayant pas l'équilibre parfait de ses facultés mentales [...] Il était même considéré par quelques-uns non pas comme un meneur possible mais comme un acteur de second plan éminemment suggestible. Mon impression est que le soldat Chabannes n'est pas un meneur mais au contraire un "mené". »

<sup>446</sup> *Ibid.*, déposition du caporal-fourrier Pagliano, 28 juin 1917.

<sup>447</sup> *Ibid.*, interrogatoire Chabannes, 27 juin 1917.

dispose. Le lieutenant Bariteau raconte ce passage à une nouvelle phase, plus structurée encore, de la désobéissance :

« Au cours de l'information il était établi que le trouble existant dans le régiment avait pris naissance à la suite de deux conférences faites à Corcieux (Vosges) les 20 et 21 juin 1917, lors du séjour du régiment dans cette localité, par le soldat Chabannes de la 23<sup>e</sup> Cie. Dans ces conférences le soldat Chabannes préconisait la relève des troupes françaises dans les trois ou quatre mois et leur remplacement par les Anglais et les Américains, ajoutant qu'il fallait tenir encore pendant ce laps de temps, mais "ne plus faire aucune attaque" [...] Les officiers qui avaient entendu parler de ces conférences avaient interdit à Chabannes de continuer. Malgré ces avertissements, Chabannes s'entêtait dans ces idées de conférences, et le 25 juin au matin il demandait encore au commandant Cazals l'autorisation de faire une conférence au 5<sup>e</sup> Bataillon, autorisation qui lui était bien entendu refusée. Comptant sur une conférence de Chabannes, un certain nombre d'hommes se trouvaient réunis vers midi, le 26 juin, sur le pont de Seigneulles. Le soldat Chauveau, de la 15<sup>e</sup> Cie, qui venait de faire connaissance, quelque temps auparavant, avec Chabannes, profitait de ce rassemblement pour haranguer les hommes. Il montait sur le parapet et leur disait : "Le camarade qui devait faire la conférence ne pouvant pas venir, m'a prié de vous lire le texte et de vous en faire prendre copie pour le faire signer à vos camarades des compagnies et ensuite le présenter au colonel par la voie de vos commandants de compagnie." Il distribuait ensuite à chacun des hommes des diverses compagnies qui se trouvaient représentées le texte de la pétition<sup>448</sup>. »

Chauveau prend soin de diffuser le texte auprès de toutes les compagnies, dans une recherche de l'unanimité et du nombre inhérente à la forme pétitionnaire, lorsqu'elle est dépourvue de signataires prestigieux. Autour du pont, où sont réunis deux cents hommes, il repère les compagnies absentes et s'exclame :

« "Il me manque la 17 et la 13 ! [...] il n'y a personne de la 13 ?" Alors je me suis présenté. Il m'a donné une feuille contenant une pétition en me disant de la faire signer à ma compagnie et de la lui remettre après signature<sup>449</sup>. »

L'idée est bien que chaque unité soit représentée. Au total, à deux, les soldats Chabannes et Chauveau font naître une considérable désobéissance, qui culmine après la signature de la pétition avec une manifestation le 26 juin au soir. Pour cela, ils déploient de réels efforts d'organisation, et parviennent à s'entourer de toutes les compétences et de tous les apports nécessaires, trouvant comme ci-dessus des relais dans chaque compagnie. Le soldat Mathieu, instituteur, avoue ainsi : « J'ai prêté mon encrier et mon porte-plume. [...] La note ne répondait pas d'ailleurs à mon état d'esprit<sup>450</sup>. » Il signe pourtant, comme la quasi-totalité des soldats concernés. C'est sans doute à la fois par solidarité, et parce que l'action, remarquablement structurée, ne laisse littéralement pas de place aux refus : chaque feuille où figure la pétition d'une compagnie est divisée en quatre par des traits verticaux, déterminant les emplacements où les différentes sections doivent signer ; elle est ainsi préparée à la 19<sup>e</sup> compagnie où les deux meneurs ont trouvé un relais, qui les aide à mettre en forme l'action :

« Le soldat Enard, premier signataire de la liste, déclare que c'est bien Lorthioit qui a fait signer la pétition dans la Cie. Il ajoute qu'elle a été signée par tous avec le "stylo" de ce

<sup>448</sup> *Ibid.*, rapport du lieutenant Bariteau, 9 juillet 1917.

<sup>449</sup> *Ibid.*, déposition Vernay, 3 juillet 1917.

<sup>450</sup> *Ibid.*, déposition Mathieu, 6 juillet 1917.



dernier, et qu'il avait même pris la précaution de tracer des ronds au bas du texte pour y faire apposer les premières signatures<sup>451</sup>. »

Ici, celui qui dispose d'un stylo est comptable dans le civil. Le tout débouche sur une pétition recopiée et signée dans 8 compagnies, avec de légères variantes – tout cela reste improvisé – ici celles de la 14<sup>e</sup> et de la 17<sup>e</sup> compagnies<sup>452</sup> :

<b>Pétition de la 14<sup>e</sup> compagnie : "À M<sup>ieur</sup> le capitaine commandant la 14<sup>e</sup> Comp<sup>ie</sup> du 298 »</b>	<b>Pétition de la 17<sup>e</sup> compagnie : « À Monsieur le commandant de la 17<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> »</b>
<p>Monsieur</p> <p>Nous vous adressons, nous, soldats de la 14<sup>e</sup> Cie, en vous priant de vouloir bien soumettre au colonel du 298<sup>e</sup> d'Infanterie notre intention bien déterminée de ne plus retourner aux tranchées dans le cas éventuel ou vous auriez reçu des instructions qui nous obligent d'y monter.</p> <p>Tous nous sommes solidaires les uns des autres et dont nous nous rendons compte de la continuation de la guerre qui a déjà fait versé le sang d'un million de victimes n'est plus qu'une dupe pour la France et plus encore pour ceux qui la font réellement.</p> <p>En espérant que par notre attitude qui n'est pas isolée d'ammener nos gouvernements pendant qu'il est temps encore à conclure une paix honorable.</p>	<p>Les soussignés sous-officiers, caporaux et soldats vous prient de transmettre au colonel du 298<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie leur intention bien déterminée de ne plus retourner aux tranchées dans le cas éventuel où vous auriez reçu des instructions nous y obligeant.</p> <p>Tous nous sommes solidaires les uns des autres et vous rendons compte que la continuation de la guerre actuelle qui a déjà fait verser le sang de millions de victimes n'est plus qu'une duperie, sans aucun profit pour la France et moins encore pour ceux qui la font réellement. Espérant par notre attitude qui n'est pas isolée amener nos gouvernants pendant qu'il en est temps encore à une paix honorable</p>

Ces variantes, encore lisibles pour les autres compagnies, sont dues à la manière dont le texte a été diffusé, comme le raconte le soldat Chauveau au cours de son interrogatoire :

« – Qui a émis l'idée de la pétition ?  
 – C'est l'ensemble. J'ai alors rédigé la pétition de la 15<sup>e</sup> compagnie. Je ne l'ai pas écrite, mais je l'ai dictée. Je ne vous indiquerai pas qui l'a écrite. Je l'ai lue à tout le monde, elle a été approuvée par tous, et l'idée a été émise de la soumettre aux autres compagnies avec l'intention de la déchirer si les autres compagnies ne faisaient pas une pétition<sup>453</sup>. »

La mise en forme opérée par la pétition collective a bien pour but l'unité et l'unanimité des combattants autour d'un discours et d'un mode d'action reconnu comme légitime. Le texte ayant été dicté, les variantes indiquent une inégale maîtrise de l'écrit (dupe/duperie, ammener/amener, gouvernements/gouvernants), ainsi que de petites nuances de sens (soumettre/transmettre ; nous rendons compte/vous rendons compte) voire des incohérences (plus encore/moins encore). Mais la construction de la pétition est inchangée. On y voit d'abord la présentation des pétitionnaires, respectant les figures imposées de ce mode de protestation (« les soussignés... ») et l'inscrivant en même temps dans un cadre militaire en suivant la gradation hiérarchique des « sous-officiers, caporaux et soldats » dans la version écrite à la 17<sup>e</sup> compagnie.

<sup>451</sup> *Ibid.*, rapport du lieutenant Bariteau, 9 juillet 1917.

<sup>452</sup> *Ibid.*, pétitions manuscrites.

<sup>453</sup> *Ibid.*, déposition Chauveau, 28 juin 1917.

Ces signataires mettent en avant leur unité et leur solidarité : « intention bien déterminée » ; « tous nous sommes solidaires ». Cette unité s'exprime graphiquement à travers la forme pétitionnaire, 150 signatures étant inscrites très près les unes des autres sur des feuilles de petit format, 13 par 18 cm ou moins. Surtout, ils mettent en avant leur statut de combattant : c'est une dénonciation de la guerre par « ceux qui la font réellement ». D'ailleurs les non-combattants sont laissés de côté, ce que raconte un militaire : « À la CHR on ne nous a présenté aucune liste pour signature<sup>454</sup>. »

Enfin, il s'agit d'un refus de la guerre, à la fois local et immédiat (« ne plus retourner aux tranchées ») et général (« une duperie », « un million/des millions de victimes »), exprimé de manière nette mais toujours très respectueuse et contrôlée, jusque dans la paix qui est espérée « honorable ». Cet écrit très déférent dans ses formes l'est encore dans son mode de transmission aux officiers, comme on l'a vu, avec des remises sous pli aux commandants de compagnie. On peut noter que ceux qui sont chargés de remettre les pétitions aux officiers ou de les faire circuler sont soit les meneurs / auteurs / organisateurs, soit des « hommes de paille » illettrés, mis en avant pour donner la feuille aux chefs parce que ceux-ci ne pourront raisonnablement pas les soupçonner : « Le texte était apporté aux première et troisième section par les soldats Fusil et Pourchon, deux illettrés qui ne se sont pas rendus compte de l'importance de la faute qu'ils commettaient<sup>455</sup>. »

À chaque étape, on le voit, la légitimité de la désobéissance est construite, en mots et en actes, à travers l'emploi d'une forme de l'action collective, la pétition, à la fois reconnue depuis la Révolution Française et toujours problématique. La thèse récente de Jean-Gabriel Contamin permet de comprendre que l'acte pétitionnaire n'est jamais univoque, et que le fait de signer recouvre différentes réalités suivant les individus<sup>456</sup>. Les *manières* même de signer sont multiples : à la 17<sup>e</sup> compagnie, 131 signent de leur nom seul, 11 ajoutent leur initiale, 13 leur prénom, 9 signent d'une croix : l'accès à l'écrit est sinon universel du moins très courant. Les identités sociales des signataires sont évidemment diverses, puisqu'ils regroupent l'ensemble des hommes de chaque compagnie, avec de très rares exceptions. Le plus souvent il manque les sergents – et non les caporaux, différence sur laquelle on reviendra – signe sans doute que ceux-ci ont plus à perdre du fait de leur position<sup>457</sup>. Les raisons de signer enfin sont diverses, inégalement construites et motivées. On le voit en effet dans cette unité, à travers les

<sup>454</sup> *Ibid.*, déposition Dutartre, 27 juin 1917.

<sup>455</sup> *Ibid.*, rapport du lieutenant Bariteau, 9 juillet 1917. De même, à la 17<sup>e</sup> compagnie, c'est un autre illettré, le soldat Mauduit, qui transmet la pétition.

<sup>456</sup> Jean-Gabriel CONTAMIN, *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation. L'exemple de la pétition en France*, Thèse, université Paris-I, sous la dir. de Michel Offerlé, 2001, p. 494 sq.

<sup>457</sup> *Ibid.*, p. 712-733 : on ne signe pas, ou moins, lorsqu'on risque sa place.

déclarations de différents soldats interrogés – à rapprocher de celles des manifestants de la 5<sup>e</sup> DI :

Cornu : « J'ai signé le premier parce que j'ai vu le papier le premier. Il était sur une espèce de petite table. [...] Nous voulions nous réunir auprès du colonel pour lui demander d'aller au repos<sup>458</sup>. »

Puisais : « [mon but était] d'obtenir d'être relevés par les troupes américaines par exemple [...] on nous avait dit que nous allions au repos dans un camp. Le commandant de la compagnie l'avait dit au rapport. Or, hier on parlait de nous faire monter attaquer. [...] J'ai une famille qui souffre et un commerce qui ne marche pas en mon absence<sup>459</sup>. »

Baillat : « J'étais en train d'écrire plusieurs lettres. J'ai signé le papier avec une cinquantaine d'autres, sans attacher beaucoup d'importance à ce que je faisais. J'imitais les anciens, et rien de plus<sup>460</sup>. »

Vernay : « J'arrivais de permission. J'ai agi sous le coup du cafard<sup>461</sup>. »

La pétition donne une forme commune à des refus divers, qui tiennent à des raisons individuelles d'en avoir assez (retour de permission, famille qui souffre) ; à une volonté commune du repos, symétrique de la crainte de l'attaque ; au fait bien sûr de faire comme les autres, les « anciens » (Chaveau et Chabannes ont 37 et 34 ans) pour le soldat Baillat, qui évoque aussi une signature distraite au milieu d'autres activités d'écriture, possibilité qu'on ne peut écarter complètement. Mais l'explication par la pression des autres est aussi une façon de ne pas assumer personnellement le message collectif. C'est ce qui ressort de l'interrogatoire de Louis Tosoni :

- « – Quel était votre but ?
- Quand on est entre camarades, on est forcé de faire ce que font les autres.
- Que voulaient les autres ?
- Ils ne veulent plus faire la guerre. Ils veulent que ce soient les Anglais et les Américains qui la continuent jusqu'au bout.
- Ce n'est pas là un moyen de la faire terminer<sup>462</sup>. »

On retrouve l'utopie brève à laquelle ce soldat a voulu croire (et que l'officier s'empresse de contredire, sortant pour cela de la position de l'interrogateur), qu'il attribue aux « autres » parce que le refus de la guerre reste lors d'un interrogatoire difficile à assumer . Mais loin de « faire comme les autres » ce soldat a été l'un des organisateurs de l'action, qui donne une forme cohérente à des représentations diverses.

Dans cette unité, le succès de la mobilisation est indéniable, signe sans doute de la légitimité de la forme choisie (même réprouvée, la pétition n'est jamais perçue comme un mode de protestation aussi inquiétant pour le pouvoir que l'action physique manifestante ou

---

<sup>458</sup> JM, dossier Pradeloux, déposition Cornu, 27 juin 1917.

<sup>459</sup> *Ibid.*, déposition Puisais, 27 juin 1917.

<sup>460</sup> *Ibid.*, déposition Baillat, 28 juin 1917.

<sup>461</sup> *Ibid.*, interrogatoire Vernay, 3 juillet 1917.

<sup>462</sup> *Ibid.*, déposition Tosoni, 27 juin 1917.

émeutière<sup>463</sup>), mode réglé et respectueux de protestation qui semble faire l'unanimité. On le voit enfin lors de la petite altercation à laquelle donne lieu la signature à la 23<sup>e</sup> compagnie :

« Le soldat Tosoni se chargeait de faire signer la pétition. mais il était surpris, pendant qu'il y procédait, par le sous-lieutenant Goutaudier qui, apercevant un groupe d'hommes dans le cantonnement, s'approchait et constatait que les soldats de la Compagnie venaient signer un papier sur les genoux de cet inculpé. le Lt Goutaudier s'emparait du papier, mais Tosoni le saisissait bien vite et le déchirait<sup>464</sup>. »

C'est le lieutenant qui raconte la suite :

« Tosoni, en tirant, déchira la feuille et en garda entre les mains la plus grande partie. Les hommes, pendant ce temps, protestaient, disant que je faisais un acte malhonnête. Chabannes voyant le groupement est venu prendre la parole et discuter avec moi. il a fait un grand discours, demandant la relève, disant que tous étaient las, qu'ils étaient pères de familles etc. Il m'a même invité à apposer ma signature sur la pétition, prétendant qu'il avait vu les officiers, qu'il était avec eux "la main dans la main"<sup>465</sup>. »

L'unanimité autour de la pétition se double d'une défense de sa légitimité : la déchirer ou l'arracher des mains est « malhonnête » de la part de l'officier.

Le succès des initiateurs de la pétition, à l'échelle locale d'une unité est indéniable : dépassant la diversité des griefs et des représentations, ils sont parvenus à leur donner une forme unique et légitime. Dans quel but ? Celui-ci, pour le soldat Chauveau, est clairement politique :

« –Quel était votre but ?  
–C'était d'attirer l'attention du gouvernement sur des buts plutôt platoniques que réels. Nous voulions ainsi faire connaître au gouvernement notre mécontentement, en usant d'un moyen que nous ne voulions pas mettre en pratique. [...] Dans mon esprit c'était plutôt pour attirer l'attention du gouvernement, car nous savions très bien que si nous ne montions pas aux tranchées, d'autres camarades, ceux qui y sont, en souffriraient<sup>466</sup>. »

On trouve ici une autre des limites fondamentales à l'action des mutins, qui présente un coût non seulement pour eux, mais pour « les autres » devant monter à leur place. Mais si l'action ne peut guère être durable et si le refus apparaît difficile, la solution choisie est l'adresse au pouvoir – les « gouvernants » de la pétition – afin de sortir de la guerre. C'est ce que montre également la réponse des soldats au colonel qui les réprimande et leur dit qu'il sera « obligé de rendre compte des faits au commandement » : « "C'est ce que nous désirons" m'ont-ils répondu<sup>467</sup>. » La modération de la forme n'indique en rien la limitation des buts. On voit ici au contraire la volonté de transmettre l'indiscipline, du bas en haut de la hiérarchie, des signataires vers les commandants de compagnie, puis le chef de corps et enfin le « gouvernement ». En ce sens, cette pétition représente bien une des extrémités du « continuum d'indiscipline » de 1917, son versant le plus construit et le plus politisé, avec les

---

<sup>463</sup> J.-G. CONTAMIN, thèse citée, qui conclut à la « relative innocuité » de la forme pétitionnaire (p. 770).

<sup>464</sup> JM, dossier Pradeloux, rapport du lieutenant Bariteau, 9 juillet 1917.

<sup>465</sup> *Ibid.*, déposition du lieutenant Goutaudier, 28 juin 1917.

<sup>466</sup> *Ibid.*, déposition Chauveau, 27 juin 1917

<sup>467</sup> *Ibid.*, déposition du colonel Hauw, 6 juillet 1917.

lettres aux députés<sup>468</sup> et les efforts parallèles d'autres unités pour rejoindre Paris et « informer » le gouvernement, comme à la 5<sup>e</sup> DI : « Nous voulons que les députés connaissent notre manifestation : c'est pour nous le seul moyen que nous ayons à notre disposition pour leur faire comprendre que nous voulons la paix<sup>469</sup>. »

## Conclusion

Comment mène-t-on une action collective en temps de guerre ? L'étude des mutineries de 1917 permet de dégager les singularités de ce mouvement, mais aussi de le relier aux tendances longues de la protestation et des mouvements sociaux. On peut ainsi inscrire les mutineries dans la continuité des conflits sociaux que connaît la France au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elles en reprennent les signes, *Internationale* et drapeau rouge, avec le bricolage qu'impose le dénuement matériel d'une action improvisée. Elles illustrent également la tendance au contrôle de la violence, et à l'usage de l'écrit comme véhicule d'une protestation qui porte des messages et transmet des doléances. Les mutins, et parmi eux les « meneurs » et entrepreneurs de l'action, réutilisent dans l'urgence et l'improvisation les formes protestataires ordinaires et éprouvées que certains connaissent dans la vie civile, ainsi que certains éléments de la vie militaire (la marche en colonnes, le son du clairon) qui permettent d'ordonner l'action.

L'identité des participants permet de vérifier une donnée fondamentale des mouvements sociaux, révélée ainsi par les travaux sur les grèves : « Ce n'est pas l'extrême dénuement qui mène à l'action collective, mais une forme d'intégration<sup>470</sup>. » En effet, les mutins sont tendanciellement moins nombreux à occuper des positions très dominées dans l'espace social, tandis que ceux qui se chargent du « travail » d'encadrement le font de par leurs dispositions et leurs compétences : militantisme antérieur ; grade et rapport aux officiers ; capacité, surtout, à parler, écrire et mettre en forme l'action. On peut souligner ainsi la place des artisans, employés et des instituteurs dans le mouvement. À l'inverse, la réutilisation de pratiques grévistes n'est pas sous-tendue par une présence significative de la classe ouvrière dans les mutineries, au contraire. La jeunesse des mutins est un fait remarquable, la moitié d'entre eux n'ayant pas connu la mobilisation de 1914, et ayant pu développer un rapport à l'institution et au conflit marqué par une moindre fidélité ou une

---

<sup>468</sup> Lettres reçues par les socialistes Pierre Brizon, Henri Barabant, Pierre Laval et Pierre Renaudel ou le radical Victor Dalbiez, qu'ils lisent parfois à la tribune en comités secrets (F. BOCK, *op. cit.*, p. 200 ; *Journal officiel*, 26 juin 1922, Comité secret du 29 juin 1917).

<sup>469</sup> SHDT 19N305, rapport du colonel Boucher, 9 juin 1917.

<sup>470</sup> S. SIROT, *op. cit.*, p. 15.

moindre soumission. Enfin, le profil relativement plus instruit et urbain des mutins participant à l'action collective suggère bien un partage des modes d'action entre ces derniers, capable d'une « prise de parole » (*voice*), et les comportements de défection/désertion (*exit*) plus fréquents parmi les soldats les moins qualifiés. À l'inverse, on trouve bien, dans les déterminants de l'obéissance maintenue, des logiques sociales : rapport à l'autorité et à l'ordre, tenant à des positions sociales faisant craindre la « révolution » et la subversion.

Mais ces traits communs entre les mutineries et les conflits sociaux de la vie civile n'impliquent pas qu'on puisse qualifier la désobéissance des soldats de « grève » en lecture directe. Cette action présente en effet des singularités. Il faut souligner de nouveau son caractère improbable, dans le cadre d'une armée en campagne, dans un espace rural où les unités sont dispersées et isolées, et où les participants ne sont généralement dotés d'aucune expérience préalable et *commune* de l'action collective. Surtout, celle-ci se déploie dans l'illégalité et l'incertitude sur les coûts de l'action. Ce cadre rend les mobilisations précaires et conduit à « bricoler » en agrégeant dans l'instant des façons de faire diverses, comme dans les manifestations qui mêlent cortège civil, débauchage gréviste et défilé militaire. Il explique la très grande variété des formes prises par la désobéissance, et sa fréquente fragilité, même si cette diversité des modes de protestation est travaillée et orientée par ceux qui émergent dans la mobilisation pour l'encadrer. On identifie bien, dans un grand nombre de faits où la protestation est à peine ébauchée, accompagnée de précaires écrits, les modes d'action collective « repliés et modestes » identifiés par Alain Dewerpe en contexte d'interdiction<sup>471</sup>.

Ce contexte d'action conduit surtout les mutins à affronter une série de problèmes pratiques, qui se posent avec une acuité plus grande que dans le monde civil. Avant tout, ils doivent *faire nombre*, à la fois pour que la mobilisation « prenne », et pour ne pas s'exposer. On retrouve le problème important du seuil de mobilisation et de la taille critique nécessaire à la réussite de celle-ci, que des chercheurs ont tenté de formaliser dans la lignée des travaux de M. Olson<sup>472</sup>. Ici, on vérifie plutôt les analyses très justes de M. Dobry : pour le succès d'une mobilisation, « si les nombres comptent, ce ne sont pas forcément les grands nombres<sup>473</sup> », mais la perception par les acteurs qu'un seuil a été franchi, qui promet tout à la fois le succès face à l'institution, et assure la protection des participants<sup>474</sup>. Ceux-ci ont alors de bien

<sup>471</sup> A. DEWERPE, *op. cit.*, p. 42.

<sup>472</sup> Mark GRANOVETTER, « Threshold Models of Collective Behavior », *American Journal of Sociology*, vol. 83, n°6, mai 1978, p. 1420-1443 ; Gerald MARWELL et Pamela OLIVER, *The Critical Mass in Collective Action : A Micro-Social Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

<sup>473</sup> M. DOBRY, « Calcul, concurrence... », art. cit., p. 369.

<sup>474</sup> Voir également L. MATHIEU, « Les mobilisations improbables... », art. cit., p. 195-196.

meilleures chances d'échapper à l'identification, et de pouvoir dire ensuite qu'ils ont « fait comme les camarades ».

Mais tous ne peuvent se cacher au sein du groupe protecteur, dans la pénombre et le désordre : prendre la tête de l'action, c'est s'exposer. Un second problème pratique est donc celui des « meneurs », partagés entre leur volonté d'organiser la protestation (et donc de haranguer, d'écrire, de s'adresser aux officiers), et le risque accru qu'implique une telle mise en avant. À ce dilemme central répond le dilemme des officiers partagés, comme on a commencé à la voir, entre volonté répressive et nécessité de négocier y compris avec les « délégués » honnis que certains mutins parviennent à élire ou nommer. Ce dernier point permet de réfléchir, pour finir, aux dimensions politiques de l'action : la volonté régulière de s'adresser « respectueusement » aux officiers et, au-delà, aux gouvernants, l'improvisation de formes représentatives et l'usage de la pétition inscrivent bien les mutineries dans le cadre de l'espace politique et social républicain<sup>475</sup>. La violence, recours habituel des groupes protestataires les plus dominés et les moins intégrés, est ici très largement encadrée et limitée<sup>476</sup>. On ne doit pas, à l'inverse, en inférer une quelconque « modération » des soldats-citoyens : une mobilisation peut être maîtrisée dans ses modes d'action et radicale dans ses aspirations, et ici, dans le refus de la guerre.

Celui-ci se heurte cependant aux loyautés contradictoires des mutins, mises à l'épreuve dans les interactions et les face-à-face avec les officiers, les sous-officiers et les soldats restés obéissants. Il reste à voir comment les situations d'incertitude ouvertes par les mutineries sont résolues, refermées et punies dans le cadre de l'institution militaire. On étudie pour cela son bref vacillement, et sa capacité à rétablir l'ordre et à remettre en obéissance les soldats.

---

<sup>475</sup> Cf. M. AGULHON, préface à J. MAURIN et R. PECH, *op. cit.*.

<sup>476</sup> Selon la typologie d'A. OBERSCHALL, exposée par E. NEVEU, *op. cit.*, p. 54-56.

# Chapitre 5.

## Les vacillements de l'obéissance

### Introduction

Les actes des mutins, et leurs choix dans l'action collective, ne peuvent se comprendre en dehors du cadre de l'armée. Leur désobéissance, aussi maîtrisée et ordonnée qu'elle puisse être, heurte de front les différents éléments qui le constituent : elle est transgression de ses règles et de ses valeurs, défi à sa hiérarchie, remise en cause des liens d'autorité qui y sont établis.

À aucun moment les mutins ne peuvent s'abstraire de ce cadre social, même si certains font le choix de la désertion, du départ furtif ou de la « marche vers Paris » : à chaque étape, et encore au bout du trajet, des rappels à l'ordre, à l'obéissance et à la force de l'institution se font entendre. Des dialogues, des négociations, des tractations, des exhortations s'improvisent alors entre officiers et mutins, où s'éprouvent la capacité des premiers à donner des ordres, et des seconds à les refuser. Ce sont ces interactions complexes qui font l'objet de ce chapitre. On y étudie donc les moments incertains et fluides de confrontation et de résolution des mutineries, quand, en tous sens, *l'obéissance vacille* : celle des soldats à leurs chefs, des mutins à leurs « meneurs », des gradés à leurs supérieurs, des forces de l'ordre à leur possible mission de répression.

Restituer l'intensité et l'incertitude de ces moments, où les paroles des mutins s'opposent aux rappels à l'ordre et où chacun éprouve dans l'action même jusqu'où il est possible d'aller – réprimer les mutins ? rejoindre les dissidents ? s'en prendre aux officiers ? – suppose de comprendre la force des liens sociaux qui traversent l'armée, et leur complexité. La mise à l'épreuve de l'obéissance dans les mutineries ne se laisse pas résumer, en effet, à l'opposition centrale soldats / officiers : elle fait jouer les liens unissant les soldats entre eux, et leur rapport à ces intermédiaires fondamentaux que sont les petits gradés et sous-officiers, caporaux et sergents. Elle met aux prises les plus décidés des mutins avec les plus détachés des spectateurs en passant par les participants hésitants à la désobéissance, sans oublier ces acteurs présents à l'arrière-plan que sont les troupes de maintien de l'ordre, ni, enfin, les



incarnations très différentes de l'autorité que sont les officiers « de contact » et les grands chefs.

Les mutineries révèlent, pour tous ces acteurs, des fidélités et des *loyautés contradictoires* : les soldats qui désobéissent sont pris dans les rapports sociaux et symboliques qui les relient à leurs chefs, à leurs gradés, à leur unité, à leurs « copains », mais aussi à leurs familles et aux autres soldats déjà en ligne ou devant y aller. Désobéir, c'est rompre tout ou partie de ces liens, superposés et mutuellement renforcés dans le temps ordinaire de la guerre, provisoirement disjoints et rendus fragiles dans le temps court des mutineries. Si l'on veut rester fidèle aux camarades passés à la désobéissance, il faut rompre avec l'officier même apprécié, et « trahir » ceux qui acceptent de « monter ». Inversement, si l'on se montre loyal aux chefs et à l'ordre, on « laisse tomber » les soldats qui se mutinent. Surtout, ces obligations contradictoires sont rappelées et rendues manifestes au cours de l'événement à travers les dialogues et les interactions qui mettent aux prises ces différents acteurs. On cherchera ainsi à comprendre les dynamiques des situations de face-à-face, dans une perspective héritée des travaux d'Erving Goffmann<sup>1</sup>. Cette attention aux interactions, toutefois, ne doit pas conduire à oublier les positions institutionnelles des différents personnages aux prises dans ces dialogues, ces joutes, ces négociations et ces confrontations : les mutineries ne sont pas une pièce de théâtre, une scène égalitaire où chacun joue librement sa partition. Celle-ci, bien sûr, n'est pas écrite d'avance et chaque situation peut déraiper. Surtout, les officiers et les soldats, s'ils affrontent des incertitudes comparables, le font depuis des positions inégales. Les mutins sont, comme on l'a vu, dépourvu de moyens, de relais, de lieux et de temps même pour s'organiser. Les chefs disposent de ressources institutionnelles qui leur permettent progressivement de surmonter le désarroi initial devant les refus d'obéissance, et de résoudre les mutineries. C'est pourquoi on devra étudier, en même temps que les vacillements de l'obéissance, les modalités de la résolution, de la punition et de la réparation. Cela permettra de revenir sur l'image de mutins devenus « essentiellement libres » parfois avancée, et qui ne correspond pas à la réalité des relations d'obéissance en 1917<sup>2</sup>.

On cherchera donc, dans un premier temps, à comprendre les **dilemmes de l'autorité (5.1)**, lorsque les officiers tentent de faire face aux mutineries et déploient de multiples efforts pour y mettre un terme. On constate alors la grande variété des situations, les chefs pouvant être tour à tour menacés ou menaçants, éprouver leur vulnérabilité ou la force de leur position

---

<sup>1</sup> Erving GOFFMAN, *The Presentation of Self in Everyday Life*, Édimbourg, University of Edinburgh Press, 1956 ; *Interaction Ritual : Essays on Face-to-Face Behavior*, New York, Doubleday Anchor, 1967 ; *Relations in Public : Microstudies of the Public Order*, New York, Basic Books, 1971.

<sup>2</sup> L. SMITH, *Between...* *op. cit.*, p. 176 : « Soldiers became for a time essentially free political actors ».

institutionnelle, faire preuve d'intransigeance ou d'empathie – dans le but unique de faire cesser la transgression des mutineries. Face à ces rappels à l'ordre, on observe encore **les hésitations des mutins (5.2)**, la précarité de la position où les placent leurs actes, et leurs efforts parallèles pour résister aux exhortations. Les stratégies qu'ils mettent en place révèlent avec force la nécessité, pour eux, de faire nombre, et d'inscrire la désobéissance sous le signe du « courage ». On doit enfin voir de quelles manières l'armée punit et répare un désordre qu'elle parvient progressivement à résorber : **la sévérité de l'institution (5.3)**, différée mais bien réelle, rappelle combien étroite est la marge de jeu, de liberté et de désobéissance des individus dans le contexte de la Grande Guerre.

## **5.1 Les dilemmes de l'autorité**

On a commencé à voir comme il était complexe, pour les détenteurs de l'autorité, de faire face aux mutineries. Cette complexité est celle de l'événement lui-même : on ne réagit pas de la même manière aux désertions massives et furtives qu'aux manifestations sonores, aux doléances exposées avec calme qu'aux menaces brutalement lancées par des soldats ivres. Pourtant, il existe des traits régulièrement repérables et des logiques communes dans ces situations, tenant au fonctionnement de l'institution militaire comme à la personnalité et à la position des acteurs qui y figurent. On devra ainsi voir en quoi les liens préexistants d'autorité et de fidélité constituent une variable essentielle permettant la résolution ou non des mutineries : chefs proches et lointains, appréciés et détestés, d'active et de réserve n'auront pas les mêmes réactions et les mêmes stratégies devant la désobéissance. Ils partagent toutefois des dilemmes et des incertitudes : que reste-t-il de leur autorité face aux mutins, et aux autres soldats ? Leurs ordres seront-ils obéis, et devront-ils pour cela négocier, insister, promettre et ruser ? Dans quelle mesure pourront-ils s'appuyer sur des ressources institutionnelles que sont les sous-officiers et les gradés, ou encore envisager de réduire la désobéissance par la force ? Sont-ils même en sécurité face aux mutins ? C'est ce dernier point qu'on doit d'abord prendre en compte.

### **5.1.1 « Nous vivons comme des limiers » : la rupture du lien d'autorité et l'exposition aux dérapages**

On a vu que la désobéissance de 1917 se place sur un registre largement verbal et pacifique, à travers les doléances orales ou écrites que présentent les mutins, et face

auxquelles les chefs vont devoir arbitrer, négocier ou faire preuve de fermeté. Pourtant, malgré le travail intense de mise en forme de l'action précédemment étudié, chaque situation semble pouvoir basculer dans une violence imprévue et incontrôlable. C'est ainsi ce qui ressort du récit de M. Le Poitevin à la 158<sup>e</sup> DI, qui fait clairement apparaître les dilemmes de tous les acteurs lorsque survient l'acte imprévu et largement impensable de la désobéissance, le matin du 25 mai 1917 :

« La discussion s'éternise quand se dessine le mouvement de révolte. "Protestons, protestons", s'écrient les plus agités qui partent en foule près du commandant et naturellement Cousin se trouve à leur tête. Habitué à gueuler, mais "au marche ou crève !" cette situation nouvelle paraît inouïe. Le commandant atterré, les larmes aux yeux, supplie ses hommes de faire leur devoir puisque c'est l'ordre. L'heure du départ est déjà dépassée depuis longtemps pour le bataillon qui doit commencer le mouvement, que les poilus sont encore à s'agiter et gesticuler à travers le village. [...] Cependant par sympathie pour le commandant, les lieutenants Hérant, Mauve, bien des hommes consentent à s'équiper et à former les faisceaux, mais restent hésitants, embêtés de trahir leurs camarades. La situation est à la merci d'un incident malheureux que ne manque pas l'idiot de lieutenant Malapert raillant ceux qui s'équipent maintenant comme s'ils cédaient à la peur ! Heureusement, son attitude se perd dans le tumulte ainsi que les insultes dont il se fait couvrir. Le commandant, jugeant alors qu'il peut compter sur un petit noyau d'hommes, se décide à donner le signal du départ au milieu de l'anxiété<sup>3</sup>. »

Ce texte résume bien tous les enjeux de telles situations, où la moindre parole semble pouvoir déclencher la violence, et où les individus vacillent entre l'obéissance aux ordres, la fidélité aux chefs et la loyauté envers les camarades. Les « larmes » aux yeux du chef et « l'anxiété » dénotent la position devenue soudain précaire des officiers qui semblent ne plus rien maîtriser. On a dit plus haut la manière dont ils perçoivent la gravité de ces faits, qui conduit certains à envisager l'acte extrême du suicide. On doit ici mesurer plus largement en quoi les confrontations qui ont lieu lors des mutineries, les interactions avec les soldats désobéissants, créent une situation de tension et de vulnérabilité pour ces officiers peu nombreux, lorsque les relais habituels que sont les sous-officiers et les petits gradés s'avèrent incertains et qu'ils sont exposés à la possible violence des mutins et aux risques de dérapages.

### ***5.1.1.1 Le désarroi des chefs***

L'accès à l'écrit et au témoignage des officiers étant structurellement beaucoup plus élevé que celui des soldats<sup>4</sup>, à plus forte raison des mutins, on dispose de documents nombreux révélant leurs réactions face à l'indiscipline. On mesure ainsi le désarroi et l'angoisse qui ont pu les saisir, lorsque le cours ordinaire des choses et de l'obéissance confiante ou de la fidélité assurée de « leurs » hommes s'évanouit. Un général évoque ainsi des officiers désemparés devant la désobéissance de leur unité, au 97<sup>e</sup> RI : « Je secouai

<sup>3</sup> M. LE POITEVIN, cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 135-136.

<sup>4</sup> P. OLIVERA, « Le mutin derrière le fusillé... », art. cit., p. 431, montre que les hommes de troupe ne constituent que 8% des témoins identifiés pour les mutineries.

vertement les officiers, qui restaient inertes, comme anéantis<sup>5</sup>. » Se mettant en scène à la troisième personne, le docteur Bériel (« Bretonneau ») le raconte pour la mutinerie du 370<sup>e</sup> RI, où il fait partie de l'État-major régimentaire :

« L'annonce du départ pour les tranchées venait de changer l'atmosphère. Il y a normalement dans les troupes une camaraderie, une confiance totale. Bretonneau l'avait connue autrefois lors de son service militaire [...] Mais lorsqu'une sourde révolte gronde, comme ce fut le cas sur tous les fronts d'Aisne et de Champagne au début de 1917, on ne se sent plus "en famille". [...] L'ennemi devant soi, ce n'est rien quand on se sent au coude à coude avec les camarades mais soupçonner l'ennemi tout autour, c'est une angoisse continuelle<sup>6</sup>. »

Les mutineries apparaissent bien comme une inversion des normes, et une irruption de l'ennemi intérieur en lieu et place de la « camaraderie ». Si ce terme lui-même est impropre s'agissant d'un officier, il est en fait une manière de désigner les liens de fidélité réciproque dont on a vu toute l'importance en 1914-1918, et de stigmatiser la transgression représentée par les mutineries. Le désarroi des officiers est également mentionné dans le récit d'un témoin aumônier, qui ne mentionne pas d'unité identifiée, mais évoque le « triste spectacle que ces colonnes sans ordre et sans officiers (les officiers, navrés, étaient impuissants), surveillées de loin par les gendarmes<sup>7</sup> ».

Ce désarroi a une dimension symbolique, tenant à la « honte » ressentie en cas de désobéissance de son unité. On le voit à travers les cas de larmes versées par les chefs de corps, à plusieurs reprises durant les mutineries. À la 41<sup>e</sup> DI, le commandant Piebourg a ainsi « les larmes aux yeux » devant les mutins, tandis que le colonel Brindel « pleura en voyant s'avancer ses hommes sous le drapeau rouge », disant « mon pauvre régiment »<sup>8</sup>. À la 5<sup>e</sup> DI, c'est le général Lebrun qui est décrit comme ayant « les larmes aux yeux » par des lettres de soldats, comme le colonel commandant le régiment de M. Le Poitevin<sup>9</sup>. On retrouve cette expression au 298<sup>e</sup> RI, fin juin, où un soldat resté fidèle à la discipline déplore la mutinerie et atteste de la peine de ses chefs devant la pétition appelant à la paix :

« Moi je n'ai rien signé et ma compagnie dont tous les officiers sont bons chefs en particulier le Lieutenant commandant la compagnie et qui avait des larmes aux yeux de voir que l'on ne voulait pas l'écouter<sup>10</sup> »

Les larmes peuvent enfin se manifester après la fin de l'indiscipline, comme au 21<sup>e</sup> RI :

« Le lendemain le capitaine nous a rassemblés à la carrière et nous a fait des reproches au sujet des incidents de la veille. Il était très ému et il a même pleuré. Nous avons alors compris que nous avons fait une faute grave et tout le monde l'a regrettée<sup>11</sup>. »

<sup>5</sup> Gén. DUFIEUX, art. cit., p. 43.

<sup>6</sup> Docteur BRETONNEAU [BÉRIEL], « La guerre de 1914 du Dr Bretonneau. Souvenirs recueillis par un de ses amis, M. Bernard », *Le crocodile, Bulletin de l'internat de Lyon*, 1959, n°2, p. 30.

<sup>7</sup> Ernest BREC (Mgr), *Ma guerre 1914-1918*, Maulévrier, Hérault éditions, 1985, p. 83.

<sup>8</sup> SHDT 24N938, rapport du colonel Baudrand, 133<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917 ; SHDT 16N1521, rapport des inspecteurs Sabaterie et Brossier, 4 juin 1917.

<sup>9</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>10</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 29 juin 1917.

Bien évidemment, on ne saurait lire de façon directe ces larmes comme un marqueur sentimental. On sait que l'expression des émotions répond à des codes complexes et fortement construits, dans lesquels les larmes occupent une place importante, étant un signe polysémique par excellence. Comme l'écrit David Le Breton, « ressenti et expression des émotions relèvent d'une partition sociale<sup>12</sup> ». Dans le contexte de la société masculine française du début du XX<sup>e</sup> siècle, et à plus forte raison s'agissant d'officiers, pleurer est indigne, inconvenant et inconcevable, et la monstration de pleurs est donc le signe d'un trouble profond<sup>13</sup>. Par cet affichage d'une émotion habituellement proscrite dans le jeu des regards et du contrôle social masculin dans l'espace public du front, les chefs indiquent la rupture du lien en même temps que la nécessité de le reconstruire. C'est également une manière de réagir à un déshonneur très durement perçu par certains officiers d'active<sup>14</sup>, qui partagent encore au sein de la guerre des tranchées un *ethos* aristocratique bien décrit par Edward Spears, futur diplomate anglais et officier de liaison en France en 1917 :

« Ces hommes aristocratiques étaient amèrement humiliés par l'existence des mutineries, une tache sur la bravoure qui pour la plupart d'entre eux était l'emblème de la France, était la France qu'ils comprenaient et qu'ils acceptaient<sup>15</sup>. »

Cet affront perçu comme intolérable aux valeurs de l'armée entraînera, comme on le verra, des modalités de réparation symbolique, en même temps qu'une volonté de punir avec sévérité.

Mais le désarroi devant les mutineries ne tient pas qu'à une rupture perçue de la normalité, les valeurs militaires étant bafouées. Il a un versant plus concret, qui tient à la rupture du lien de fidélité hiérarchique assurant l'efficacité militaire des unités. On a noté plus haut combien l'affichage réciproque du courage permettait, très régulièrement, de cimenter celles-ci autour d'un chef respecté. Ici, au-delà de la honte ou de la tristesse évoquées par ces témoins, il faut prendre au sérieux la dimension angoissante de l'événement pour les chefs, dans le contexte militaire. Deux officiers subalternes de la 5<sup>e</sup> DI expliquent en effet que

---

<sup>11</sup> JM, dossier Redouté, interrogatoire Redouté, 11 juin 1917.

<sup>12</sup> David LE BRETON, *Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*, Paris, Armand Colin/Masson, 1998, p. 112.

<sup>13</sup> Cf A. LOEZ, « Tears in the Trenches. A Cultural History of Emotions and the Experience of War », dans Jenny MACLEOD et Pierre PURSEIGLE (éd.), *Uncovered Fields. Perspectives in First World War Studies*, Leyde, Brill Academic Publishers, p. 211-226, et Robert A. NYE, *Masculinity and Male Codes of Honor in Modern France*, New York et Oxford, Oxford University Press, 1993.

<sup>14</sup> La proportion respective des officiers d'active et de réserve dans les unités à cette date est impossible à connaître exactement mais peut être partiellement déduite des chiffres de leurs pertes : 1594 officiers d'active tués en 1917 contre 1387 officiers « de complément » (J.-C. JAUFFRET, « L'officier français... art. cit. ). Les chiffres mêlent les différentes armes sans donner accès aux données spécifiques de l'infanterie.

<sup>15</sup> E. SPEARS, *op. cit.*, p. 53 : « These aristocratic men were bitterly humiliated by the fact of the mutinies, a slur on the bravery which was to most of them the epitomy of France, the France they understood and accepted. » Voir également Paul GERBOD, « L'éthique héroïque en France (1870-1914) », *Revue Historique*, n° 544, oct.-déc. 1982, vol. 268, p. 409-429.

l'enjeu de la désobéissance n'est pas uniquement symbolique, mais relié à l'importance de la confiance dans la perspective du combat :

« La majorité reste hostile. Nous perdons notre influence sur eux. Ils ne nous suivraient pas aux tranchées. D'ailleurs ils sont persuadés que le mouvement est général et a gagné les autres unités<sup>16</sup>. »

« Mes hommes m'évitent et doutent de moi. S'il fallait remonter aux tranchées, certains seulement me suivraient<sup>17</sup>. »

Le point essentiel souligné par ces deux officiers est la crainte de ne pas « être suivis », rupture du lien hiérarchique mais surtout du lien de fidélité réciproque qui assure la ténacité et la possibilité du combat, lorsqu'aux tranchées un officier lance une attaque et doit être « suivi » par ses hommes, sous peine de rester isolé et exposé.

Cet isolement est également physique, au moment de la mutinerie, lorsque des chefs s'interposent et se placent au sein des mutins, non sans tension et sans crainte tant les situations sont instables. Dans la désobéissance violente de la 41<sup>e</sup> DI, le commandant Piebourg pense encore tenir « ses » hommes du 1<sup>er</sup> bataillon du 133<sup>e</sup> RI, mais n'a aucune certitude, dans un contexte aussi tendu et incertain :

« Je me place au centre, en disant : "Premier bataillon, je parlerai tout à l'heure, mais je vous demande de rester dans le calme, de ne rien dire, et de ne pas suivre les manifestants." Les hommes restent à peu près à leur place, et conservent à peu près le silence. Le groupe de manifestants est à côté de nous, hommes du 23<sup>e</sup> et du 133<sup>e</sup>, criant, interpellant les miens, essayant de les entraîner. J'entends un ou deux chants, l'*Internationale* je crois. Le colonel vient, il parle. Il est bousculé. Un ou deux sous-officiers s'interposent, je me place près de lui. Des hommes, du groupe des manifestants, l'interpellent. Ce qu'ils réclament, d'une façon générale, c'est du repos. Ils ne veulent pas marcher tant qu'on ne leur aura pas donné le repos qu'on leur avait, disent-ils, promis. La scène dure bien 20 minutes au moins. Les manifestants sont très excités. Je me demande avec anxiété si j'arrêterai les miens. Je sens que si nous n'étions pas là, ils suivraient<sup>18</sup>. »

À ces éléments troublants et déplaisants s'ajoute, pour tous les officiers, le poids extrême de la responsabilité, et l'urgence du maintien de l'ordre puis de l'enquête. Lorsqu'une unité se mutine, surtout bruyamment, au vu et au su d'autres militaires, elle signale à tous un défaut d'autorité de ses chefs – du moins, c'est ainsi que la hiérarchie interprète nombre d'incidents attribués à un « défaut d'énergie » du commandement<sup>19</sup>. C'est un manque d'autorité personnel qui peut alors être rendu visible, comme le montre ce dialogue peu amène lors de la mutinerie de la 5<sup>e</sup> DI, entre le capitaine Mondange (1<sup>e</sup> compagnie du 129<sup>e</sup> RI) et un de ses amis : « Je montai aussitôt [à Léchelle] où je trouvais le capitaine du génie

---

<sup>16</sup> SHDT 19N305, rapport du colonel Boucher, audition des officiers du 129<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> SHDT 1Kt39, Carnet de route du commandant J. Piebourg, vol. 2, p. 107.

<sup>19</sup> Cf. D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 392-397.

Minier, un de mes bons amis. Ce dernier me dit en m'apercevant: "tes hommes ont fait du joli ! Ils sont venus débaucher les miens<sup>20</sup> !" »

Cette possible mise en cause personnelle se traduit par une pression et une tension extrêmes pour ces officiers de contact, comme en attestent les rares lettres ouvertes par le contrôle postal, ainsi deux courriers au 21<sup>e</sup> BCP :

« Il se passe en ce moment des choses épouvantables qu'on ne peut pas écrire. Il y a de quoi pleurer ! [...] Hier à midi ce n'était rien. Hier soir ces hommes se réunissaient, discutaient, parlaient de faire la grève aujourd'hui, nous officiers nous ne sommes plus sûrs d'eux. Demain ils ne nous suivraient peut-être plus... Ils ont entendu parler de paix, ils ne réfléchissent pas... Ils veulent finir la guerre. »

« Nous sommes tous décidés à brûler la cervelle au premier qui bronchera... Mais, ne serons-nous pas submergés par la multitude stupide ! Cette crise est atroce pour nous : nous ne vivons que comme des limiers, revolver dans la poche et cherchant les meneurs<sup>21</sup>. »

On remarque de nouveau, en même temps que l'angoisse de l'isolement, un thème récurrent qui est l'assignation d'une déraison aux mutins – « ils ne réfléchissent pas » ; « multitude stupide » – caractéristique des positions d'autorité face aux contestations d'un ordre établi. Mais ce qu'on voudrait ici souligner est la perception d'une transformation dans le rôle des officiers, que les mutineries forcent à adopter une fonction policière considérée comme dégradante, et presque impossible à assumer.

Il ne faut pas oublier, pour finir, le caractère confus et parfois risqué de ces moments de basculement dans la désobéissance. Ainsi, au 46<sup>e</sup> RA, un sous-officier rapporte la confusion d'une scène qui a duré près d'une heure et demie : « Nous étions très énervés, il y avait une vingtaine d'hommes, je n'entendais pas tout<sup>22</sup>. » La confusion est évidemment plus grande encore lorsque des foules s'animent ou tirent en l'air, comme c'est régulièrement le cas, et dans les scènes nocturnes où il est difficile d'intervenir. Un officier décrit ainsi une scène qui finira par mal tourner, donnant lieu à un affrontement avec les mutins : « La nuit très noire rendait d'ailleurs difficile les précautions à prendre ainsi que les constatations pouvant apporter des éléments susceptibles de reconnaître les meneurs<sup>23</sup>. »

Le désarroi des officiers relève en fait de plusieurs dimensions complémentaires : la crainte de ne pas être obéis, la perception soudaine d'une impuissance, la honte d'une faute dont ils peuvent être tenus – et se sentir – responsables. Ils éprouvent enfin l'angoisse d'un isolement soudain. On le voit nettement à travers le cas des sous-officiers et gradés, dont la position est sans doute la moins enviable au moment des mutineries.

---

<sup>20</sup> SHDT 19N305, rapport du colonel Boucher, audition des officiers du 129<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

<sup>21</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 21<sup>e</sup> BCP, 3 juin 1917. On note encore la référence aux pleurs.

<sup>22</sup> JM, dossier Roux, déposition de l'adjudant Vurpillot, 4 juillet 1917.

<sup>23</sup> SHDT 16N1521, rapport du chef de bataillon commandant le DD14, 7 juin 1917.

### ***5.1.1.2 Sous-officiers et gradés : des relais incertains***

On l'a dit plus haut : sans le concours des plus de soixante sergents et adjudants, de la centaine de militaires non combattants et des deux centaines de caporaux environ que comporte un régiment, l'autorité de la quarantaine d'officiers est forcément diluée et incertaine. Ces sous-officiers et gradés jouent un rôle essentiel dans la transmission des ordres, le suivi de l'encadrement et le maintien de l'obéissance. Plus proches des hommes dont ils sont issus pour une très large part, ils sont en même temps le relais des chefs qui peuvent compter sur eux pour assurer la surveillance, individualiser encore l'obéissance et se « charger » concrètement de faire obéir tel soldat ou groupe de soldats. En ce sens, l'action et la position des sergents et des caporaux permettent de comprendre différemment les basculements dans l'obéissance et dans la désobéissance, en les rapportant non seulement à des intentions et des opinions, mais aussi à des dispositifs institutionnels : un encadrement plus ou moins efficace.

Sous-officiers et gradés ont donc une position charnière, qui est vivement mise en lumière lors des mutineries. Souvent les premiers à découvrir les préparatifs ou le déclenchement de la désobéissance, ils occupent dès lors la place la plus difficile : aucun autre groupe d'acteurs ne connaît une contradiction aussi forte entre position hiérarchique et liens sociaux. Leur fidélité institutionnelle à l'armée est mise en balance avec leurs amitiés et leurs loyautés, tant envers les supérieurs (officiers subalternes) qu'envers « leurs » hommes. Ils sont en même temps enjoins d'empêcher, de prévenir la désobéissance, et, par les soldats, d'y prendre part voire de l'encadrer.

Toute la difficulté de la position intermédiaire de ces hommes se lit dans l'échange suivant entre un interrogateur et un ancien sergent après la mutinerie du 32<sup>e</sup> RI :

« – Vous étiez sergent, vous avez été cassé pour avoir manqué d'énergie et aussi en raison de la faute commise par vos subordonnés. Vous n'avez donc aucune raison maintenant de cacher le nom de meneurs, puisqu'ils ont été la cause de votre cassation. – Je vous assure que je ne peux désigner personne. Tous les soldats ont suivi le même mouvement, aucun d'entre eux ne me paraissait plus surexcité<sup>24</sup>. »

Si on lit aussi, dans la question posée, la recherche des « meneurs » dont on a vu toute l'importance, il faut s'attacher à décomposer le dilemme des sous-officiers ici rendu visible. Sommés de faire preuve « d'énergie » par leur hiérarchie, ils sont censés empêcher et éviter la désobéissance, et peuvent être sanctionnés – « cassé » – s'ils ne le font pas. Ils sont en même temps proches des combattants, envers qui ils sont tenus de faire preuve de loyauté, sur le moment en ne les rappelant pas à l'ordre, et par la suite en ne les dénonçant pas, comme ici.

---

<sup>24</sup> JM, dossier Touillaud, déposition Billy, 15 juin 1917.



Cette position incertaine entre l'institution et ceux qui la défient débouche sur des conduites diverses. Un bon nombre de sous-officiers et de gradés font preuve de loyauté institutionnelle et participent au règlement des mutineries, où à leur prévention. Tel est leur rôle, indiqué par le capitaine Weber au moment où il entend au loin l'*Internationale* et des coups de feu, signe que des mutins s'approchent du dépôt divisionnaire dont il a la charge à la 168<sup>e</sup> DI. Il s'appuie sur ses subalternes : « Je fis prévenir Heck et j'allai me mettre en tenue. Puis je vins réveiller mes sous-officiers. Je les distribuai entre les deux cantonnements que j'avais dans le village (un pour mes hommes et un pour les stagiaires du régiment) et mon baraquement. On attendit<sup>25</sup>. » Les mutins ne s'approcheront pas, mais les sous-officiers sont disposés et prêts à appuyer l'autorité. C'est manifeste dans d'autres situations.

C'est ainsi un caporal qui dénonce le soldat Missiam, qui a reçu et lu à voix haute une courrier subversif : « Je l'ai lu seul, une fois au bataillon, je l'ai fait voir à 4 camarades. Le caporal est venu, a lu le papier et est parti<sup>26</sup>. » Parti rapporter la scène au lieutenant qui procède ensuite à l'arrestation. Ailleurs, un sergent joue efficacement son rôle de relais institutionnel lors d'une conversation avec un « meneur » des mutins : « Je lui ai même rappelé à cette occasion l'article [du code de Justice Militaire] qui avait été lu au rapport quelques jours auparavant au sujet de la révolte. Il m'a répondu qu'il n'était pas dans ce cas<sup>27</sup>. » Ce sous-officier est bien dans le rôle qu'on attend de lui en s'appuyant sur les textes officiels et en rappelant les risques et les coûts de la désobéissance, comme le feront de nombreux officiers. Enfin, un caporal affirme explicitement avoir joué un rôle d'enquêteur en suivant la manifestation « absolument honteuse » des mutins de la 5<sup>e</sup> DI : « J'ai suivi les derniers rangs dans l'intention de me rendre compte quels étaient les meneurs de cette manifestation<sup>28</sup>. »

Cet exemple permet de s'interroger sur les ressorts de la loyauté des sous-officiers. En effet, ce caporal est instituteur : un métier et une position antérieures qui prédisposent à ne pas rester passif, mais à jouer un rôle d'encadrement, soit, comme on l'a vu, du côté des mutins, soit pour défendre l'institution. Plus largement, les sous-officiers et gradés doivent leurs galons (et les bénéfices symboliques et matériels qui les accompagnent) à l'armée, ce qui assure en retour une fidélité institutionnelle, suivant le modèle de l'oblat souvent mis en avant par P. Bourdieu<sup>29</sup>. Le grade est en effet distinction sociale, source de prestige, d'avantages

---

<sup>25</sup> J. J. WEBER, *op. cit.*, p. 171.

<sup>26</sup> JM, dossier Missiam, notes d'audience, 11 juin 1917.

<sup>27</sup> JM, dossier Pradeloux, déposition du sergent Rebely, 28 juin 1917.

<sup>28</sup> JM, dossier Mille, déposition du caporal Dupas, 5 juin 1917. Arrêté, ce caporal bénéficie d'un non-lieu.

<sup>29</sup> P. BOURDIEU, *Méditations... op. cit.*, p. 54.

matériels et d'une solde plus élevée<sup>30</sup>. À l'inverse, lorsqu'il semble que disposer de galons présente plus de risques ou de difficultés que d'avantages, on verra que l'obéissance de ces relais pourra vaciller. La dimension de supériorité sociale que confère le grade se lit en tout cas dans plusieurs documents attestant de la loyauté des sous-officiers. Au 298<sup>e</sup> RI, un sergent écrit ainsi, se plaçant nettement du côté de l'ordre et des officiers :

« Sur l'initiative de quelque déséquilibré, des feuilles écrites à la main ont circulé dans la Cie disant qu'il y avait assez de sang de versé et que le soldat ne voulait pas remonter aux tranchées. Tous les poilus de la Cie ont signé et nous nous en sommes abstenus. [...] Ce n'est pas le moment cependant d'agir si bêtement. Il est vrai que la foule ne raisonne pas, il suffit de quelques numéros exaltés pour déclencher un mouvement ridicule<sup>31</sup>. »

On a ici un homme conscient d'une supériorité conférée par la position et le « raisonnement » sur la « foule », les « exaltés » et les « déséquilibrés » – attitude plus répandue encore chez les officiers.

Mais la fidélité des sous-officiers ne tient pas seulement à des dispositions individuelles. Elle est également liée à la précarité de leur position intermédiaire : en cas de désordre, ils sont les premiers à être accusés et soupçonnés d'avoir sinon organisé et encouragé, du moins permis la désobéissance. On le voit à travers plusieurs interrogatoires très serrés où les gradés sont mis en cause, comme le caporal Pradeloux, dans l'affaire de la pétition au 298<sup>e</sup> RI : « – Comment étant gradé, avez-vous toléré que dans votre escouade les hommes signent avant vous ? – Ils ne m'ont pas demandé mon avis, et ont signé sans me consulter, sans même que je ne voie rien<sup>32</sup>. » Dans cette même unité, le contrôle postal révèle à quelle pression institutionnelle sont soumis les chefs de section, le grade conférant une responsabilité qui peut s'avérer très coûteuse en cas de désobéissance. Dans la même unité, un sergent imagine ainsi qu'on pourra le fusiller en raison d'un manquement :

« Et maintenant voilà que du grave arrive, les poilus qui ont été si vaillants jusque là ne veulent plus monter devant V. Il a déjà été pris des mesures, une douzaine d'arrestations à la suite de manifestations de tout le régiment. [...] Et nous, chefs de section sommes responsables s'ils ne marchent pas et pouvoir être fusillés pour ça !! Ah mais c'est honteux, je me demande comment ça va finir<sup>33</sup>. »

Le dilemme et le malaise sont plus forts encore dans un autre courrier aux termes proches (peut-être une seconde lettre du même sergent), où on lit non seulement la menace de l'institution, mais aussi les rancœurs des soldats devant les arrestations qui ont eu lieu :

« On en a déjà arrêté une douzaine, par surprise en usant de mensonges et leurs camarades les réclament maintenant et nous, chefs de section, sommes rendus responsables de leur refus d'obéissance possible<sup>34</sup>. »

<sup>30</sup> Voir, dans un autre contexte, les remarques de C. RASS et P. QUADFLIEG, art. cit., p. 99-100.

<sup>31</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>32</sup> JM, dossier Pradeloux, interrogatoire du 9 juillet 1917.

<sup>33</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>34</sup> *Ibid.*.

On n'a trouvé aucun exemple d'une punition aussi extrême que celle qu'évoque la première lettre, mais il est arrivé que des sous-officiers soient non seulement cassés mais aussi condamnés pour leur rôle passif lors des mutineries. Au 413<sup>e</sup> RI, en déplacement le 15 juin, un sergent se trouve dans une voiture d'où proviennent les cris « à bas l'armée, vive la révolution, à bas la guerre ». Il refuse d'en dénoncer les auteurs et se voit condamner pour cela à une peine de prison<sup>35</sup>.

Cette punition s'inscrit dans un cadre plus général de reprise en main institutionnelle, à la suite des mutineries, lorsque les sous-officiers et les officiers n'ayant pas fait preuve, aux yeux de leurs supérieurs, de toute « l'énergie » voulue, peuvent être très lourdement sanctionnés. Les sous-officiers sont ainsi mis en cause dans un rapport du général de Cadoudal pour la 4<sup>e</sup> DI, en août : « Le rôle des sous-officiers est très douteux et à mettre au clair. Pour la plupart ils ont été constamment près des hommes, excepté à la 5<sup>e</sup> Cie où ils mangent en popote, et cependant ils prétendent n'avoir rien entendu, rien soupçonné<sup>36</sup>. » Le rôle de prévention, de contrôle voire de délation des sous-officiers est ici explicité.

On le voit de même 162<sup>e</sup> RI où un tableau récapitulatif livre les appréciations portées sur le rôle du capitaine, des officiers subalternes et des sous-officiers au cours de la mutinerie du 22 mai au Dépôt Divisionnaire. On en reproduit ci-dessous des éléments, qui indiquent non seulement la volonté de punir de la hiérarchie, mais aussi les hésitations et la possible passivité de ces acteurs au contact des mutins.

**FIG. 31 : LES HÉSITATIONS DE L'ENCADREMENT AU 162<sup>e</sup> RI<sup>37</sup>**

Nom	Grade	Observations
Tournoy	Capitaine	« N'a même pas cherché à prévenir le Lt-colonel, semble avoir évité la bagarre, n'a donné aucun ordre comme plus gradé, mérite une sanction »
Queuvey	Sous-lieutenant	« A réagi faiblement vis-à-vis d'isolés (avocat) »
Poncelet	Sous-lieutenant	« S'est très bien conduit »
Pellat	Sous-lieutenant	« S'est très bien conduit dans la dispersion du rassemblement »
Legrand	Sous-lieutenant	« N'a que peu réagi, restant avec le capitaine Tournoy »
Hecquet	Adjudant	« Très mauvais, n'a rien fait, à casser »
Verstraete	Sergent major	« Bon »
Perin	Sergent major	« Resté à son bureau. À punir. »
Mage	Sergent	« Bon mais influençable par les meneurs »
Klein	Sergent	« A fait ce qu'il a pu pour maintenir l'ordre »
Lallau	Sergent	« À casser, n'a pas fait son devoir, esprit mauvais »
Mime	Sergent	« Très bien conduit, a fait son possible »

<sup>35</sup> AN, BB18-6337, dossier BL 6076.

<sup>36</sup> SHDT 19N305, avis du général de Cadoudal, 11 août 1917.

<sup>37</sup> SHDT 16N1520, État nominatif des officiers et sous-officiers du groupe 162<sup>e</sup> RI, 26 mai 1917. On n'a pas reproduit l'intégralité du tableau, certains gradés étant notés comme « non interrogés ».

Un tel tableau révèle les attentes et exigences institutionnelles face à l'indiscipline. Pour les officiers subalternes comme pour les sous-officiers, on note l'écart possible entre le « bon » comportement et la passivité, en passant par les situations intermédiaires des réactions jugées « faibles », et de l'état d'esprit « influençable », rapporté pour l'un des sous-lieutenants, Queuvev, à son métier d'avocat. Il apparaît bien que la fiabilité de l'encadrement n'est jamais sûre ni garantie lors des mutineries.

En effet, sergents et caporaux partagent une position structurellement incertaine, qui les conduit fréquemment à l'inaction, hésitant à se ranger du côté des mutins comme du côté de l'autorité. Lorsqu'ils désobéissent, les soldats du 308<sup>e</sup> RI ne sont pas immédiatement rappelés à l'ordre par les sous-officiers : « Je devrai dire aussi que nos sous-officiers n'ont rien fait pour nous retenir, ils sont restés assis sans rien dire pendant que le départ se concertait<sup>38</sup>. » Ne rien dire et ne pas prendre part semble une manière de résoudre le dilemme où les place leur position<sup>39</sup>.

Cette inaction est explorée plus avant dans l'interrogatoire du caporal Touillaud, au 32<sup>e</sup> RI. S'y dévoile la « camaraderie » dont fait preuve ce gradé avec les mutins, à l'encontre de la fonction et de l'« autorité » qui sont attendues de lui :

D : J'attire votre attention sur un point. C'est que en ce moment, vous déposez devant moi [lieutenant-colonel commandant le 32<sup>e</sup> RI] sous la foi du serment, vous avez juré de dire la vérité, toute la vérité, c'est-à-dire non seulement les choses vraies, mais encore toute les choses vraies que vous savez même si ces choses vraies ne vous étaient pas agréables à dire. Vous n'avez pas le droit de cacher quelque chose que vous savez soit par faux esprit de camaraderie, soit par crainte des conséquences de ce que vous avez dit.[...]

D : Pourquoi n'avez-vous pas arrêté les hommes de votre escouade ?

R : Ils étaient déjà mélangés, je n'aurais pas su les arrêter.

D : Vous n'avez donc pas d'autorité sur les hommes de votre escouade ?

R : Si. [...]

D : Tout en marchant avec votre escouade, leur avez-vous dit : "Il faut revenir, nous faisons quelque chose de mal" ?

R : Non, c'était tout mélangé, je n'étais pas avec mon escouade. [...]

D : Mais aussitôt après la distribution de grenades, n'a-t-on pas murmuré plus fort ?

R : Oui, parce que les hommes ayant reçu des grenades comprenaient qu'ils allaient attaquer.

D : Vous-même pendant cette distribution ou après, n'avez-vous pas prononcé des paroles de protestation contre la montée en ligne de la compagnie ?

R : Certainement, j'ai dit que c'était pas le tour de la compagnie de monter.

D : Vous ne vous êtes pas rendu compte que pour vous, gradé, le fait de prononcer des paroles de ce genre est en somme pousser les hommes dans un état d'esprit contraire à l'obéissance ?

R : Non, parce que ça arrive parfois qu'on grogne et qu'on marche quand même, c'est plutôt commun chez le soldat de se plaindre<sup>40</sup>. »

On voit ici qu'à trois reprises, le caporal n'a pas eu l'attitude attendue de lui par l'institution, allant jusqu'à protester lui-même, ce qui, aux yeux de son interrogateur,

<sup>38</sup> JM, dossier Baron, déposition Marut, 4 juin 1917.

<sup>39</sup> Cf L. SMITH, *Between... op. cit.*, p. 186 : « For many soldiers as well as officers, one of the most important forms of action was inaction. »

<sup>40</sup> JM, dossier Touillaud, interrogatoire Touillaud, 9 juin 1917.

contribue à accentuer et légitimer la désobéissance. L'insistance des questions révèle l'écart entre le rôle théorique de ce gradé et son comportement réel lors de la mutinerie.

Au-delà de la sympathie individuelle, la participation d'un gradé à la mutinerie, ou du moins sa passivité devant la désobéissance, tiennent à des éléments structurels. C'est ce que voit bien un enquêteur au 36<sup>e</sup> RI : « Les sous-officiers semblent gênés vis-à-vis de leurs hommes qui sont leurs anciens camarades de rang & avec lesquels beaucoup continuent un tutoiement réciproque<sup>41</sup>. » Dans bien des cas, la camaraderie prend le pas sur la discipline. À la proximité avec le « bas » de la hiérarchie s'ajoute parfois, pour expliquer la passivité des sous-officiers, la distance avec le « haut ». E. Bonnamy l'explique de façon claire, pour le 131<sup>e</sup> RI :

« Les sous-officiers et les chefs de section sous-officiers sont tenus à l'écart des officiers et ne jouissent d'aucun privilège ; le résultat de cette situation est que ces gradés, les seuls qui aient une grande influence sur les hommes, ne font rien pour les encourager à supporter leur sort, et au contraire se joignent parfois à eux pour exprimer leur propre mécontentement<sup>42</sup>. »

On touche là à un point important. L'enjeu des inégalités et de la distance sociale réapparaît lors des mutineries et constitue une ligne de partage pouvant expliquer la participation aux événements, ou la passivité. Quel intérêt à défendre une institution qui ne donne pas de reconnaissance suffisante ni de statut assez élevé<sup>43</sup> ? À cette distance mal vécue, s'ajoute dans certains cas une sensation amère de la difficulté de la tâche demandée. Le sergent Le Moing, seul sous-officier à avoir signé la pétition du 298<sup>e</sup> RI, explique ainsi lors de son interrogatoire qu'il a participé à la mutinerie car son rôle est trop ingrat dans un contexte d'indiscipline. À l'enquêteur qui s'enquiert des « buts » et « intentions » des mutins, ce sergent répond : « Nous nous plaignons de ne pas avoir eu de repos depuis longtemps. D'autre part nous, sous-officiers, ne sommes plus maîtres de nos hommes<sup>44</sup>. »

Dans cette unité, le contrôle postal intense qui suit la mutinerie est très révélateur concernant l'attitude des sergents, et converge pour indiquer l'extrême difficulté de leur tâche, pris entre des loyautés contradictoires envers l'institution et les autres combattants. L'un d'eux explique que « ce n'est pas toujours tout rose d'avoir un galon sur la manche et c'est une tâche ingrate... Depuis le temps que ça dure, on lutte chaque jour davantage et il arrive

---

<sup>41</sup> SHD 16N298, rapport du capitaine Canonge chef du SR de la 3<sup>e</sup> armée, 30 mai 1917.

<sup>42</sup> G. BONNAMY, *op. cit.*, p. 133.

<sup>43</sup> Une telle question se pose évidemment dans d'autres contextes, pour les surveillants d'établissements scolaires par exemple, pour qui il n'est pas facile de trouver la distance juste avec des élèves proches par l'âge et le milieu social, et dont le statut très précaire n'incite pas toujours à faire toujours tout son possible pour maintenir l'ordre. Cf. Morad AMROUCHE, « La fonction de surveillance et le maintien de la discipline dans les lycées », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n° 57, 2004/3, p. 87-94.

<sup>44</sup> JM, dossier Pradeloux, déposition du sergent Le Moing, 27 juin 1917.

par moment où c'est bougrement dur de faire son devoir<sup>45</sup> ». Un autre sergent envisage carrément de renoncer à son statut afin d'échapper aux dilemmes qui y sont liés : « Mon grade de sergent est trop ingrat dans ce milieu, rendre mes galons je ne pourrai vivre dans un tumulte pareil et serai pour ainsi dire dans les mêmes conditions<sup>46</sup>. » Ailleurs, au 74<sup>e</sup> RI, on lit le même désarroi d'un sous-officier :

« Ici ça ne va pas très bien, le moral baisse sérieusement, il y a des régiments qui refusent de monter aux tranchées, je t'assure que ce n'est pas le rêve d'être chef de section, je crois bien que nos dirigeants feraient bien de s'occuper de la paix, car je crains que ça finisse mal<sup>47</sup>. »

La volonté de « fin » de la guerre participe ici également du souhait se sortir, personnellement, d'une situation peu enviable et malaisée. Toute l'incertitude de la position se lit enfin, au 129<sup>e</sup> RI, dans le courrier émanant d'une épouse, qui s'inquiète pour son mari et les choix qu'il peut être amené à faire devant une désobéissance prévisible et peut-être même souhaitable :

« Il fallait que ça vienne ce que tu me dis là, c'est déjà extraordinaire que ce ne soit pas venu plus tôt. Il n'y a peut-être que comme cela que la guerre finira ; comme tu dis : d'une façon ou d'une autre il le faut. Quel rôle tiens tu comme sous-officier ? N'excite pas les hommes contre toi<sup>48</sup>. »

Le conseil n'est guère précis, il peut surtout conduire à l'inaction et au refus de prendre position que l'on a observé. Mais il existe une différence forte entre la passivité devant la désobéissance, dont font preuve quelques sergents, et leur participation, qui n'arrive jamais ou presque. À l'inverse, on retrouve de nombreux caporaux parmi les mutins, régulièrement à la tête du mouvement<sup>49</sup>. On voit se dessiner ainsi une ligne de partage fondamentale qui indique où tendent les loyautés prioritaires des uns et des autres : celles des sergents vers le haut et l'institution dont ils sont une part assez solide (en titre, étant sous-officiers) ; celles des caporaux vers le bas et les camarades avec qui ils vivent au quotidien, dont ils sont issus et qu'ils encadrent moins qu'ils ne les représentent face aux supérieurs. Cette distinction est explicitée dans les textes réglementaires qui indiquent les fonctions respectives du sergent et du caporal. Le règlement de l'armée, reproduit dans le *Livre du gradé d'infanterie*, fait une nette différence entre la responsabilité du sergent (« chargé de faire assurer l'exécution, dans la section, des prescriptions du présent règlement ainsi que des diverses consignes édictées par le colonel, le chef de bataillon et le capitaine ; il est responsable de cette exécution ») et le caporal mal dégagé de la camaraderie combattante : « Les caporaux vivent et travaillent avec

---

<sup>45</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 29 juin 1917.

<sup>46</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 29 juin 1917.

<sup>47</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 74<sup>e</sup> RI, 27 juin 1917.

<sup>48</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, courrier reçu du 4 juin 1917.

<sup>49</sup> Cf. *supra*, § 4.3.2.2.

les soldats ; ils les guident et les commandent en tout ce qui est relatif au service. » Ce texte officiel prévoit et précise même le manque d'autorité possible des caporaux :

« Si cet exemple et les conseils qu'ils donnent ne réussissent pas à maintenir le soldat dans la bonne voie, ils usent des moyens de répression que le présent règlement leur accorde ; si ces moyens sont encore insuffisants, ils font appel à l'autorité de leurs supérieurs ; mais ils ne doivent pas oublier que la meilleure manière de se faire respecter et obéir est de se montrer juste envers leurs subordonnés, de s'abstenir de toute familiarité, de toute brusquerie et d'exiger de chacun la ponctuelle exécution du service<sup>50</sup>. »

L'autorité du caporal, *in fine*, dépend de celle de ses supérieurs, et se voit menacée par la « familiarité ». On rejoint bien l'idée suivant laquelle le sergent, outre son rôle de « serre-file » lors des marches et des attaques, est considéré comme « le premier gradé qui puisse avoir une forte autorité<sup>51</sup> ».

Cette séparation des rôles se confirme dans la base de données sur les condamnés de 1917 que nous avons établie, particulièrement fiable sur ce point puisque la participation aux mutineries de sergents est peu susceptible d'être passée inaperçue : sur l'ensemble des mutins condamnés de quatre divisions, on ne trouve qu'un seul sergent (alors que dix d'entre eux sont jugés au cours de l'année 1917 pour des faits non collectifs et en dehors des mutineries, désertion, abandon de poste ou falsification de feuille de route). Inversement, on trouve 37 caporaux parmi les 443 mutins : un pour douze soldats, soit précisément leur proportion habituelle par rapport aux soldats dans les escouades<sup>52</sup>.

Cette division entre sergents et caporaux se vérifie dans plusieurs affaires. Au 298<sup>e</sup> RI, où les caporaux sont presque toujours les premiers signataires de la pétition, un seul sergent, cité plus haut, a signé – l'unique condamné à être présent dans la base de données. Un lieutenant raconte, pour la 14<sup>e</sup> compagnie, l'action du caporal Pradeloux, qui « présentait la pétition aux sergents Brunelli et Burdinat, qui refusaient de signer »<sup>53</sup>. Refus, mais aussi incertitude et volonté d'empêcher l'indiscipline, pour le sergent Aribaud du 109<sup>e</sup> RI :

« Alors que dans un abri improvisé, les sous-officiers de la première compagnie se livraient à de passionnantes parties de cartes, un brouhaha intense, des rumeurs confuses, parmi lesquelles se faisaient entendre des commandements, des cliquetis d'armes, nous jetèrent en proie à une émotion bien compréhensible. [...] Notre stupéfaction fut à son comble quand nous constatâmes que les hommes évitaient de nous parler et qu'à nos questions ils ne répondaient que par monosyllabes<sup>54</sup>. »

---

<sup>50</sup> *Le livre du gradé d'infanterie, à l'usage des élèves-caporaux, caporaux et sous-officiers de l'infanterie et du Génie*, Paris/Nancy, Berger-Levrault, 1917, art. 114 et 123, p. 669 et 671.

<sup>51</sup> Grand Quartier Général, 3<sup>e</sup> bureau, *Manuel du chef de section d'infanterie*, Paris, Imprimerie nationale, 1917 [janvier], p. 18. Le texte rappelle également que « les jeunes sous-officiers et officiers ne doivent jamais oublier qu'ils détiennent une parcelle du principe d'autorité, et qu'elle leur a été confiée pour qu'ils ne la laissent en aucun cas déperir. » (p. 17).

<sup>52</sup> On retrouvait une proportion comparable des caporaux parmi les mutins du 17<sup>e</sup> RI en 1907 : 40 sur 580 hommes environ (J. MAURIN et R. PECH, *op. cit.*, p. 59 et 69).

<sup>53</sup> JM, dossier Pradeloux, rapport du lieutenant Bariteau, 9 juillet 1917.

<sup>54</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 186-187. Les citations suivantes ont la même origine.

Certains des sergents vont prévenir les officiers, et Aribaud se retrouve face à un mutin qu'il rappelle à l'ordre. Ce dernier lui répond : « Ce n'est pas l'affaire des gradés qui n'ont qu'à la boucler, d'ailleurs ce n'est pas à eux qu'on en veut ni à personne, mais on ne veut plus faire la guerre. » Sans être pris pour cible, les sous-officiers sont explicitement exclus du mouvement, en lien également avec les différenciations sociales et spatiales les séparant de la troupe. Elles sont visibles juste avant la mutinerie : les officiers sont loin, les sous-officiers jouent aux cartes dans un abri, alors que les caporaux et les soldats, eux, partagent un confort bien moindre dans des tentes qui protègent mal de la « petite pluie fine ». Cette distance explique que les sergents n'aient pas vu venir l'indiscipline, ce qu'a du mal à admettre et à comprendre le témoin :

« Comment tous ces hommes avaient-ils pu se concerter, s'entendre, sans qu'aucun de nous n'ait été mis au courant ? Je n'ai jamais pu répondre à cette question que je me suis posée bien des fois ; cela restera toujours pour moi une énigme. »

L'incertitude où sont tenus les sergents peut-elle être rapportée à des logiques plus anciennes de brimades, de surveillance et de soupçon ? On ne peut guère, faute de sources, l'affirmer, même si on sait par des témoignages les tensions pouvant exister entre ceux-ci et des hommes qu'ils sont chargés d'encadrer, Louis Barthas ayant par exemple révélé comment un sergent « mouchard » avait été « frappé d'ostracisme » par sa section en 1915<sup>55</sup>.

On constate en tout cas que les sergents sont tenus à l'écart. La partition entre leur attitude et celle des caporaux est plus visible encore au 74<sup>e</sup> RI, dans le récit du lieutenant Gilles : « J'ai été prévenu par mes sergents qu'un émissaire de ce bataillon était venu au 3<sup>e</sup> avec un billet pour faire de la propagande. On n'a pas pu empêcher le mouvement. » Tandis que les sergents font preuve de loyauté, l'efficacité de leur action n'est pas totale, car les caporaux, eux, sont du côté de la désobéissance : « Ils ont suivi le troupeau, ce sont des "moutons"<sup>56</sup>. » De même, au 370<sup>e</sup> RI, le lieutenant-colonel prend soin de le souligner, en faisant le bilan de la mutinerie initiée le 2 juin : « Aucun officier, aucun sous-officier ne figure parmi les meneurs ou les défailants. Seuls, 16 caporaux représentent les gradés<sup>57</sup>. »

Au total, les mutineries permettent bien de lire, derrière l'action ou l'inaction des uns et des autres, des positions inégales dans l'institution et la hiérarchie, et les manières différentes dont le rapport à une guerre trop longue se traduit en actes. Un rapport de police, n'émanant donc pas de l'armée, en donne un aperçu à travers l'évocation de « l'état d'esprit » à la 69<sup>e</sup> DI :

---

<sup>55</sup> L. BARTHAS, *op. cit.*, p. 162.

<sup>56</sup> JM, dossier Allix, notes d'audience, déposition du lieutenant Gilles, 24 juin 1917.

<sup>57</sup> SHDT 16N1520, rapport du lieutenant-colonel Dussauge, 370<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.



« La guerre devient trop longue ; les poilus le disent et le redisent entre eux et à qui veut l'entendre ; les gradés inférieurs font de même, quoique sur un ton moins désabusé et les officiers subalternes sont du même avis, bien qu'ils essaient, du mieux possible, de relever le moral de leurs hommes. Cela est général, il serait impossible de le cacher ou de le nier. Ce n'est ni dans une compagnie, ni un bataillon, ni même un régiment que cette extrême lassitude se manifeste, c'est dans toutes les unités. Si certaines unités ne bougent pas, il faut en voir la raison dans le fait que leurs chefs ont su les tenir en mains par une direction ferme, en même temps que paternelle et qu'ils ont eu, pour elles, des attentions auxquelles le troupier est toujours extrêmement sensible<sup>58</sup>. »

Autrement dit, des représentations partagées donnent lieu à des attitudes différentes, en fonction de la place occupée dans l'édifice institutionnel et hiérarchique et l'espace social, en fonction aussi des interactions plus ou moins efficaces qui mettent aux prises les acteurs multiples des mutineries : chefs, officiers, sous-officiers et gradés, mutins, « meneurs » et soldats passifs.

Mais la « direction ferme » ici évoquée n'est pas toujours possible à mettre en place : dans certaines circonstances, l'effondrement de l'autorité des officiers et de leurs relais est tel qu'il aboutit à de réels risques pour les chefs.

### ***5.1.1.3 Le risque du dérapage***

Examiner les actes de violence au cours des mutineries, et les risques vécus par les officiers, suppose de les replacer dans la continuité des pratiques de menace ou de violence physique, rares mais intenses, qui émaillent la vie au front depuis 1914. Lors des mutineries, la fluidité des événements fournit de nouvelles occasions au déploiement d'une violence et à la tentation d'un règlement de comptes. La sensation d'impunité, le caractère imprévisible des situations, la consommation d'alcool et l'accumulation de ressentiments sont autant d'éléments qui s'ajoutent pour expliquer ce qui constitue, au regard des efforts pour encadrer et contrôler l'action que nous avons examinés, des dérapages.

On voit ainsi apparaître, durant les mutineries, des paroles et des gestes de menace, voire des passages à l'acte, qui attestent la vivacité des ressentiments envers les officiers, parfois accumulés depuis longtemps. Le 206<sup>e</sup> RI de Marc Delfaud est en Lorraine et loin des foyers initiaux des mutineries lorsque des rumeurs déstabilisatrices y parviennent vers le 10 juin 1917. Le 11, Delfaud note :

« A demi voix les hommes s'entretiennent de leur hâte d'en finir par tous les moyens et de se venger sur la personne de leurs officiers des affronts et des maux qu'ils leur ont fait supporter. Et dire que ceux-ci ne paraissent pas se douter du danger qui les menace ! Ils seraient épouvantés, s'ils pouvaient lire ce que pensent tous ces hommes qui marchent la tête basse, l'air lassé, comme des automates<sup>59</sup>. »

---

<sup>58</sup> SHDT 16N1521, rapport des inspecteurs de police Pirard et Taddei, 3 juin 1917.

<sup>59</sup> Carnet Marc Delfaud (à paraître), 11 juin 1917.

A. Prost remarque le fait dans sa préface à ce témoignage et s'en étonne, en suggérant que « notre témoin exagère sans doute, car les récits des mutineries montrent des lieutenants et des capitaines respectés<sup>60</sup> ». Pourtant, la réalité est plus partagée, et très variable suivant les unités. Si la volonté de ne pas toucher aux officiers est majoritaire, il arrive, en fonction des histoires spécifiques et des situations locales, que d'importantes rancoeurs aient été accumulées. On en retrouve des traces à travers les menaces lancées durant les mutineries, qui concernent d'abord les officiers supérieurs. Ainsi, lorsque le général Passaga passe en revue la 69<sup>e</sup> DI afin d'y rétablir l'ordre, Georges Cuvier témoigne de ce que « bien des Poilus parlaient ouvertement de le "descendre"<sup>61</sup> ». Cette violence latente est, on l'a vu, mise à exécution à la 41<sup>e</sup> DI où les généraux Bulot et Mignot sont molestés et très sérieusement menacés aux cris de « assassins » et « buveurs de sang »<sup>62</sup>.

C'est là un thème fréquent des invectives qui font leur apparition au cours des mutineries, exprimant un ressentiment envers les chefs et les officiers en même temps qu'une dénonciation de la guerre et de sa violence. Le potentiel de violence verbale lié aux effets de groupe est bien décrit par les deux inspecteurs de police déguisés en « poilus » et infiltrés parmi les hommes de la 69<sup>e</sup> DI dont ils rapportent les conversations après la mutinerie :

« Il n'est pas rare d'entendre, au sujet des permissions, des réflexions comme celles-ci : "Le colonel ne veut pas en donner parce qu'il veut nous faire remonter en ligne à notre tour – il veut passer général avec notre peau..." etc., etc. Si, lorsque des discussions semblables sont amorcées, un irréfléchi ou un voyou lance une parole méchante, elles s'enveniment aussitôt et rien ne peut plus arrêter ces hommes habitués à la bataille, lesquels, pourtant, pris séparément, ne sont ni plus ni moins subversifs que d'autres<sup>63</sup>. »

On voit de semblables soupçons et de mêmes invectives à la 4<sup>e</sup> DI où un soldat traite son capitaine d'« assassin, buveur de sang de la côte 108 », le 25 mai 1917<sup>64</sup>. Ce dernier exemple atteste de la possible rupture du lien d'autorité, y compris avec des officiers relativement proches. Cela tient en même temps à la dynamique parfois incontrôlable de la situation qui peut voir se mêler les effets de l'alcool et des phénomènes de groupe. Le premier point est d'importance : la consommation d'alcool est parfois très élevée lors des mutineries, même si toute quantification est impossible tant en raison des lacunes des sources que de la coexistence au sein de mêmes incidents d'individus sobres ou non. Si, comme on l'a suggéré plus haut, l'alcool ne constitue en rien une clé de lecture générale aux événements, il est net qu'il peut avoir un rôle désinhibant.

<sup>60</sup> Antoine Prost, préface au carnet Marc Delfaud (à paraître).

<sup>61</sup> G. CUVIER, *op. cit.*, p. 315.

<sup>62</sup> SHDT 24N938, rapport du général Mignot, 2 juin 1917.

<sup>63</sup> SHDT 16N1521, rapport des inspecteurs de police Pirard et Taddei, 3 juin 1917.

<sup>64</sup> SHDT J412, minutes du jugement 407 du 21 juin 1917.

C'est ce que note au 370<sup>e</sup> RI le lieutenant-colonel Dussauge, en lui attribuant une place, non essentielle, parmi les causes des mutineries :

« L'alcoolisme est un des meilleurs auxiliaires de la rébellion. Le paiement du prêt tous les quinze jours, l'augmentation de la ration de vin, la liberté accordée tacitement à tous les civils de vendre du vin aux soldats, voilà autant d'encouragements à l'ivrognerie<sup>65</sup>. »

On vérifie cet effet d'accélérateur dans plusieurs cas, lorsque des consignes strictes de sobriété, visibles à la 5<sup>e</sup> DI, n'ont pas été passées par les mutins. Ainsi, lorsqu'ils appellent leurs camarades à la révolte le 20 mai 1917 au 90<sup>e</sup> RI, en effet, les soldats Ribauté et Daniel semblent avoir trop bu :

« J'étais un peu surexcité par la boisson [...] j'avais bu du vin acheté à la coopérative [...] dans le courant de la journée, j'avais été à la coopérative divisionnaire acheter le vin pour mes camarades et pour moi-même. J'avais bu, pour ma part, un litre de vin à 1f20 le litre, et une bouteille de vin vieux que j'avais payée 3f50. J'en avais donné un peu à un de mes camarades<sup>66</sup>. »

Cette ivresse bien documentée ne débouchera pas sur une désobéissance violente ou menaçante, contrairement à celle du 117<sup>e</sup> RI où des soldats « un peu excités », tout en déployant un drapeau rouge, disent à leur sergent : « Vous savez sergent c'est fini on en a marre on ne monte pas<sup>67</sup>. » Le sergent constate qu'ils partagent une « mauvaise ivresse hargneuse, et dans laquelle ils discutaient », qui conduit le soldat Calmont à une menace significative : « Calmont pendant qu'il chantait l'*Internationale* a fait de ses deux mains dans ma direction le geste d'épauler un fusil. »

On retrouve dans ce petit épisode et cette menace silencieuse le rappel, par un mutin, du renversement provisoire de l'autorité et d'une forme de revanche prise sur la hiérarchie, rendue possible sans doute par l'ivresse. On le voit, de même, dans le micro-incident qui oppose un très jeune lieutenant du 89<sup>e</sup> RI dont l'autorité est imparfaitement affirmée, à un de ses hommes pour qui les mutineries sont une occasion de revanche sociale, aux multiples dimensions. Le mépris qui affleure du texte ne le rend pas moins intéressant, révélant que le rapport d'autorité peut bien relever – des deux côtés – d'une transposition des hiérarchies sociales d'avant-guerre, que l'alcool rend tout à la fois plus confuses et plus nettes :

« On raconte que des unités se sont réunies dans des bois pour se concerter et ont refusé de reprendre les tranchées. Nous, au 89<sup>e</sup>, nous sommes obligés de monter en ligne plus vite à cause de ces défections, réelles ou supposées. [...] Dans ma section, un soldat pris de boisson et titubant, me confond avec le fils de son patron, vigneron exploitant. C'est un ouvrier de la Champagne. Ainsi la lutte des classes, confusément, reprend ses droits dans son cerveau affaibli, et mes galons lui rappellent que je suis un chef, donc un patron. Il me menace vaguement en paroles. Comme il a son fusil à la bretelle, je me tiens sur mes gardes : ayant

---

<sup>65</sup> SHDT 16N1520, rapport du lieutenant-colonel Dussauge, 370<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>66</sup> JM, dossier Ribauté, interrogatoire Daniel, 23 mai 1917.

<sup>67</sup> JM, dossier Calmon, déposition du sergent Dubay, 27 juin 1917.

mon revolver au ceinturon, je serai plus rapide que lui. Ses camarades sentent le danger et l'entraînent. Je l'appellerai demain, pour causer avec lui et lui faire un peu de morale<sup>68</sup>. »

Petit paroxysme vite refermé par l'intervention d'autres soldats et par un recours au paternalisme, cet incident rappelle que les dérapages, par volonté de vengeance réelle ou vague envers les officiers, peuvent arriver très rapidement dans un tel contexte, et alors que les protagonistes sont armés. On voit de nouveau que l'interconnaissance mutuelle et préalable ne garantit personne contre un accès de violence, même si le rôle modérateur de l'entourage est à noter.

On retrouve la menace et le risque dans une confrontation au 54<sup>e</sup> RI, le 25 mai. La violence semble un recours possible face aux officiers cherchant à reprendre la main où à suggérer le rapport de forces. Au geste que fait le lieutenant Meunier vers son revolver, pour faire obéir un sergent de cette unité, les soldats sont prompts à répondre par la menace :

« Je me suis donc dirigé vers ce sergent en lui donnant par trois fois l'ordre impératif de monter dans les camions et d'y faire monter sa section ; les deux premières fois je n'obtins pas de réponse ; la troisième fois je pris le sergent par le bras en lui répétant l'ordre et en lui montrant les camions. Cette fois le sergent se dégagea, en me disant mon Lieutenant je vous défends de me toucher. Voyant cela je fis le geste de sortir mon revolver mais à ce moment une bonne partie de la section se précipita sur les fusils en murmurant nos fusils sont chargés et s'il y touche son affaire est réglée<sup>69</sup>. »

On voit ici que la menace est défensive, mais très nette, et que l'infériorité provisoire dans laquelle l'officier est placé ne saurait être plus claire – même si l'institution finira par avoir le dessus. Sur le moment, ce sont des invectives qui s'ajoutent aux menaces : « C'est malheureux d'être commandés par des officiers comme ça ce sont des lâches et des vaches. » La résolution de l'incident ne doit rien à l'usage de la force, non plus qu'à la persuasion. Elle est révélatrice d'un thème que l'on explorera plus avant : c'est le regard des autres qui finit par ramener à l'obéissance. En effet, « les hommes sentant que l'affaire devenait grave et s'entendant traiter de lâches par des camarades des autres compagnies qui commençaient à défiler devant eux, les camions s'étant mis en marche, se décidèrent à monter<sup>70</sup>. » On mesure en tout cas, encore une fois, combien les situations sont proches de basculer, dans l'incertitude ouverte par la rupture de l'obéissance.

Ces basculements effectifs ont lieu lorsque la mutinerie tourne à l'émeute et à l'affrontement. Certains de ces épisodes s'expliquent aisément à travers l'identité des participants. Ce sont d'abord les gendarmes, pris pour cible, comme dans cette lettre d'un

---

<sup>68</sup> Raymond LECERF, *Mini-chronique d'un grand combat 1916-1918*, Paris, Anne Yélen, 1998, p. 15. On note la stratégie de temporisation et la gestion paternaliste de l'incident.

<sup>69</sup> JM, dossier Gendre, rapport du lieutenant Meunier, le 26 mai 1917. On note le cas, rare, d'un sergent à la tête des mutins.

<sup>70</sup> *Ibid.*.

soldat du 136<sup>e</sup> RI datant du 11 juin, qui indique au passage les semi-désertions ou du moins l'éparpillement dans son unité :

« Je vais te raconter une petite histoire d'hier soir, nous rentrions du rapport vers 8h30 quand nous apercevons 2 cognes dans la cour de la ferme, ils venaient ramener 3 types de ma section trouvés en vadrouille dans un patelin voisin à la recherche d'un bidon de vin. Aussitôt les cris ont commencé : "En première ligne, enlevez-les, pendons-les, mort aux vaches, à l'eau", etc... Cela faisait un chahut formidable, quand ils sont partis les cris ont redoublés et une fois sur la route les cailloux, les briques d'autres avec les bâtons, tout cela volaient sur les infortunés cognes, ils se sont sauvés comme ils ont pu de toute la vitesse de leurs jambes poursuivis par plus d'une trentaine de types avec des cailloux. Ils ont eu de la chance de se tirer comme cela de ne pas y laisser la peau que veux-tu c'est la guerre il faut que tout le monde s'en ressente un peu et puis les têtes sont montées maintenant et cela ne fera qu'augmenter<sup>71</sup>. »

Le ressentiment envers les gendarmes est un des traits bien connus des représentations combattantes<sup>72</sup>. Il relève, au fond, de l'hostilité envers les embusqués qui peut s'appliquer également aux officiers trop propres ou trop pointilleux sur la tenue en dehors de relations suivies d'autorité. On le voit dans l'affaire de Messein, le 22 juin où l'un d'eux est très sérieusement menacé, dans un contexte où des rumeurs de remontée en ligne circulent. Le soldat Prudon a raconté les menaces pesant sur un commandant « détesté par ses hommes parce que brutal, froussard, partial, mauvais ». Lorsqu'il donne un ordre arbitraire, il est poursuivi par une foule d'autres soldats criant « à mort, pendons-le », se réfugie dans une maison bientôt protégée par des gendarmes, mais un orage disperse la foule et prévient la confrontation<sup>73</sup>. On reste là dans les modes d'action déjà vus tenant au défoulement envers des individus représentant une injustice perçue, extérieurs aux unités voire au monde combattant, ou encore détestés pour leur manque de valeur militaire, et donc non susceptibles d'être protégés par des soldats qui les connaissent. La dimension de défoulement de ces violences est encore visible au 217<sup>e</sup> RI dans les coups de feu tirés avant l'embarquement de l'unité – et, comme on l'a vu, elle précède une mise en ordre durable de la mutinerie<sup>74</sup>.

Parfois, ce sont des officiers bien connus des soldats qui sont réellement pris pour cible. Au 18<sup>e</sup> RI, pour lequel D. Rolland a établi un récit fiable<sup>75</sup>, la mutinerie prend un tour violent, en partie sous l'effet de la boisson. Un sous-lieutenant est giflé, des coups de fusil sont tirés en l'air, un conducteur est mis en joue et une grenade est lancée en direction d'officiers. La gifle adressée par le soldat Didier au sous-lieutenant Avril vise à signaler que « les officiers

---

<sup>71</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 136<sup>e</sup> RI, 11 juin 1917.

<sup>72</sup> Cf. R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 181, E. CRONIER, thèse citée, p. 266, 338 et 511 *sq* ; et communication de L. Panel au colloque « Obéir/désobéir » de Craonne-Laon, nov. 2007. Voir les interventions et communications sur le site <[http://www.crid1418.org/espace\\_scientifique/colloque07/audio.html](http://www.crid1418.org/espace_scientifique/colloque07/audio.html)>.

<sup>73</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 296.

<sup>74</sup> Cf. *supra*, § 4.3.2.1.

<sup>75</sup> *Op. cit.*, p. 80-97.

n'étaient plus rien »<sup>76</sup>. Mais la violence n'est pas seulement dirigée contre les officiers : elle s'inscrit aussi dans le cadre d'une tentative pour attiser la mutinerie, et pour « faire nombre » par la force. On le voit dans le récit d'un brancardier à l'audience :

« Je suis allé dans le cantonnement pour chercher des camarades [...] à ce moment j'ai rencontré Didier qui m'a menacé de son fusil en me disant "si je te vois ressortir d'ici avec quelques copains, je vous tire dessus"<sup>77</sup>. »

De même, la désobéissance du 70<sup>e</sup> BCA le 2 juin à Beuvarde a pris une tournure très violente, constituant avec celle des 18<sup>e</sup> et 85<sup>e</sup> RI une des rares « émeutes » des mutineries. Elle commence, vers 21h30, par « une discussion très agitée ayant un sens révolutionnaire », et se poursuit à travers les cris séditieux d'hommes ayant bu, mécontents d'un retard dans les permissions : « à bas la guerre, vive la Révolution, vive la Russie<sup>78</sup>. » Les vitres du baraquement sont brisées et des cailloux lancés vers les premiers officiers qui tentent d'intervenir. À partir de 22h30 des coups de fusil sont tirés dans toutes les directions, suivis de tirs de fusils-mitrailleurs<sup>79</sup>. Pour finir, l'incendie volontaire d'une baraque provoque l'explosion de munitions, l'ensemble laissant un bilan de trois blessés – deux par balle, un par coup de crosse<sup>80</sup>. On manque de sources, judiciaires en particulier, pour aller plus loin dans la compréhension des motifs de l'émeute.

Pour faire sens de ces violences, on doit non seulement tenir compte des rancœurs préexistantes (la haine envers les chefs de la 41<sup>e</sup> DI), des contingences locales (la « nuit noire » qui favorise le désordre au 85<sup>e</sup> RI comme à la 47<sup>e</sup> DI), mais aussi des identités antérieures des combattants. On le voit pour des soldats de la « section de discipline », du 315<sup>e</sup> RI précédemment condamnés ou punis pour des comportements déviants et désobéissants :

« Le 23 juin vers 19h30 les hommes de la section de discipline paraissaient dans un certain état d'agitation et d'ivresse. Un peu plus tard, vers 20h30, Larfeuille ayant pris son équipement et son fusil, sortit de l'enclos et s'élançant sur la sentinelle, s'écria : "les enfants vous êtes libres. Je le tiens à l'oeil et s'il bouge je lui mets une balle dans la peau. [...] Vive la Révolution, c'est à nous maintenant de faire la guerre, mais pas contre ceux que l'on croit. [...] ce fut alors une orgie indescriptible. »

Des gradés finissent par intervenir, vers trois heures du matin, ce qui conduit à de nouvelles confrontations entre ce soldat menaçant – déjà condamné dans le civil et à l'armée pour des coups et blessures – et ses supérieurs, révélant une véritable haine du chef : « Les officiers, depuis le plus petit jusqu'au plus haut, sont tous des vaches. Je ferai l'affaire du

<sup>76</sup> Cf. *supra*, § 3.3.1.

<sup>77</sup> JM, dossier Cordonnier, notes d'audience, déposition Peyret, 7 juin 1917.

<sup>78</sup> SHDT 26N834, JMO du 70<sup>e</sup> BCA, 2 juin 1917. Il s'agit d'un des rares JMO ayant consigné la désobéissance.

<sup>79</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 102-103.

<sup>80</sup> SHDT 26N834, JMO du 70<sup>e</sup> BCA, 2 juin 1917.

premier qui se présentera<sup>81</sup>. » Mais la suite de cet incident est révélatrice sur les liens entre soldats et officiers, qui ne sont jamais entièrement rompus. Si la colère de certains se manifeste lors des mutineries, les officiers sont en général protégés, et les menaces n'aboutissent pas. L'officier visé raconte :

« [Larfouillet] est entré dans une folie furieuse m'a reproché d'avoir été témoin dans une affaire de Conseil de Guerre où il était inculpé et a proféré à mon égard et à l'égard des officiers en général toutes sortes d'injures. Puis s'excitant de plus en plus est entré dans la cabane prendre un fusil l'a armé et est sorti pour m'en menacer directement. C'est alors que le soldat Chatelin intervint lui disant "tu ne feras pas cela" et se jeta sur lui pour lui arracher son arme. Ils se battirent et Chatelin reçut des coups assez sérieux. Il avait le visage ensanglanté<sup>82</sup>. »

On voit à la fois ici les raisons de l'animosité – un contentieux préalable, une première condamnation de ce soldat – et la manière dont d'autres combattants peuvent intervenir pour empêcher un dérapage trop grave. On le voit, de même, au 42<sup>e</sup> RI, où le lieutenant Morin fait face, l'arme au poing, à des soldats décidés à gagner Paris et à rallier d'autres mutins :

« Vingt fusils s'abaissent et vingt baïonnettes pointent contre moi tandis que des cris contradictoires s'élèvent: "Arrache tes galons !... Mets-toi à notre tête !... Nous marcherons sur Paris ; il faut que la guerre finisse !" [...] "Ne lui faites pas de mal, je le connais ! Il est de la classe 15, il était avec moi à Charmont (caserne de Besançon). C'était un bon copain !" Je remercie ce soldat inconnu qui sans doute m'a sauvé la vie. J'essaie de parlementer : "Mais oui, la guerre est trop longue. Je suis comme vous, je voudrais bien rentrer chez moi. Mais ce n'est pas en agissant comme vous le faites que vous la ferez finir. Rentrez dans vos baraques<sup>83</sup>." »

Dans une situation presque incontrôlable, c'est un lien personnel antérieur qui empêche le passage à l'acte. On voit, de nouveau, la tension entre discussions individuelles et violence anonyme au sein des mutineries. C'est ce qu'illustre, enfin, le cas de la 69<sup>e</sup> DI, où le colonel Bertrand fait face, dans la nuit du 25 mai 1917, à une délégation des hommes du 162<sup>e</sup> RI, venus exposer bruyamment leurs doléances. Au cours de la discussion vive mais respectueuse qui oppose le chef et les soldats, des hommes, de loin, lancent des pierres au colonel. Ils restent inconnus à la faveur de l'obscurité et du cercle de soldats entourant le colonel, ceux-ci désapprouvant les auteurs de troubles<sup>84</sup>.

On le vérifie encore : malgré le potentiel de désordre inhérent à ces situations, malgré l'animosité réelle que bien des soldats purent éprouver pour les officiers, le recours à la violence n'apparaît pas comme légitime à une majorité de mutins qui parviennent généralement à l'empêcher ou à l'encadrer. Cela s'explique d'autant mieux que les officiers ne sont guère en mesure de chercher la confrontation, et que les revendications des mutins tiennent au refus plutôt qu'au renversement de l'autorité. Les combattants prêts à la violence

---

<sup>81</sup> JM, dossier Larfouillet, rapport du lieutenant Caporon commandant la section de discipline, 25 juin 1917.

<sup>82</sup> *Ibid.*, déposition du lieutenant Angibault, 30 juin 1917.

<sup>83</sup> E. MORIN, *op. cit.*, p. 154-155.

<sup>84</sup> SHDT 16N1520, rapport du colonel Bertrand commandant le 162<sup>e</sup> RI, 26 mai 1917. Trois jours plus tôt, le général commandant le CA a lui-même essuyé des jets de pierres.

pour des motifs politiques semblent extrêmement rares – comme avant-guerre, en particulier depuis le reflux de l'anarchisme violent des années 1890, et la baisse tendancielle de la violence dans les conflits sociaux<sup>85</sup>. On en trouve ça et là quelques traces essentiellement rhétoriques. Un soldat du 75<sup>e</sup> RI écrit ainsi dans une lettre saisie :

« Que la Révolution arrive vite, à grand train, je serai le premier en tête. Je suis en train de faire une provision de grenades et j'ai déjà plus de deux cents balles pour mon revolver. [...] Notre colonel a bien peur pour sa peau. Les officiers deviennent bien doux en ce moment. Il n'y a qu'une Révolution pour faire finir la guerre<sup>86</sup>. »

Mais lorsque cette unité se mutine, ce plan violent n'est pas mis à exécution. La violence envers les officiers est une possibilité latente et imprévue, pas un élément effectif du répertoire d'action des mutins.

L'étude de ces situations permet d'arriver à une vision plus juste des mutineries. On n'y voit pas de basculement généralisé dans la violence, mais, il est important de le noter, pas non plus une atmosphère « bon enfant » de confiance mutuelle entre soldats et officiers, dans une simple et franche discussion. Il s'agit de situations toujours tendues et instables pouvant rapidement basculer, où le risque n'est pas nul, à chaque extrémité de la hiérarchie. Ce risque n'est cependant pas tel que les officiers craignent régulièrement pour leur vie : si les liens d'autorité sont provisoirement rompus, cela n'implique pas une dissolution totale des liens de fidélité ou de respect interpersonnels. Si un chef de bataillon du 217<sup>e</sup> RI craint de devenir, avec ses officiers et sous-officiers, otage des mutins<sup>87</sup>, la situation la plus représentative est celle, décrite plus haut, du colonel Bertrand : entouré d'un premier cercle de soldats mutinés mais respectueux, il essuie les jets de pierres d'hommes plus distants, plus agressifs, ivres peut-être, et restés inconnus. La situation peut déraiper ; si le risque n'y est pas extrême, elle est inconfortable.

Dans leur grande majorité, les officiers vont affronter ces situations et prendre le risque mesuré de se placer face aux mutins pour s'opposer à eux, parlementer, exhorter, négocier ou ordonner. Avant d'en comprendre les logiques, il faut se pencher sur le cas des rares officiers ambigus, qui permettent de comprendre l'attitude inverse et majoritaire de fermeté devant l'indiscipline.

#### ***5.1.1.4 Sympathie pour les mutins ? Les rares ambiguïtés des officiers***

Il existe en effet un dernier versant, extrêmement mal connu, de la situation d'incertitude et la fragilité vécue par de nombreux officiers. Pour un très petit nombre de

---

<sup>85</sup> Cf. M. PERROT, *Les ouvriers... op. cit.*, t. 2, p. 568 sq.

<sup>86</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 75<sup>e</sup> RI, 11 juin 1917.

<sup>87</sup> SHDT 19N672, rapport du chef de bataillon Villemin, 9 juin 1917.



chefs, les mutineries révèlent des conduites et des représentations ambiguës. Si un seul officier – sous-lieutenant – peut être dit mutin, on dispose de quelques traces d’hésitations supplémentaires. On doit d’abord s’y intéresser, avant d’examiner l’attitude majoritairement ferme et décidée des officiers.

Les éléments factuels permettant de lire des hésitations ou des ambiguïtés chez les officiers, face aux mutineries, sont peu nombreux, épars et le plus souvent vagues. En ce sens, ils révèlent bien une attitude majoritaire de fermeté et de refus de l’indiscipline. Il faut toutefois nuancer ce constat en rappelant les appels à la clémence fréquemment émis par des chefs pour « leurs » soldats mutinés. Deux textes remarquables, émanant d’officiers de réserve, vont en ce sens, mettant davantage en accusation la hiérarchie que les soldats indisciplinés.

C’est d’abord le colonel Quintard, commandant l’infanterie de la 18<sup>e</sup> DI, qui écrit le 30 mai, dans un texte cité plus haut, où il mentionne les « faux espoirs » et le « beau rêve » de l’offensive Nivelles : « Il aurait mieux fallu qu’on ne le leur fasse pas faire<sup>88</sup>. » La mise en cause des grands chefs est très nette, en particulier dans cette dernière phrase. Elle transparait également du long rapport écrit par le capitaine Jean au 109<sup>e</sup> RI, le 2 juin 1917, dans lequel il expose son refus de réprimer par la force la mutinerie, et indique à ses supérieurs la nature nouvelle des relations d’autorité qui doivent s’établir :

« Les sanctions, l’intimidation, ne suffisent plus à nous donner le plein de l’effort de nos hommes. Elles obtiennent des résultats apparents, mais elles amassent des rancunes, des colères qui un jour infailliblement explosent<sup>89</sup>. »

Ce texte très lucide est très mal vu par les supérieurs du capitaine, qui indiquent qu’une telle mise en cause de la rigueur disciplinaire est inacceptable. Ils le rapportent, en effet, à son statut de « conseiller général » avant-guerre et discréditent par là la parole de l’officier de réserve qui ne saurait comprendre les exigences disciplinaires de l’armée<sup>90</sup>. Pour finir, le général Franchet d’Esperey estime ce capitaine « complètement nul » et le fait déplacer<sup>91</sup>. S’ils ne constituent pas à proprement parler des ambiguïtés, ces textes illustrent une nouvelle fois la prégnance des lignes de partage antérieures à la guerre : si la loyauté institutionnelle des officiers de réserve n’est pas remise en cause, elle peut s’accompagner, lorsque la politisation ou l’expérience professionnelle antérieure y prédisposent, d’une compréhension des mutins et de leurs revendications.

---

<sup>88</sup> SHDT 16N1521, rapport du colonel Quintard, 30 mai 1917 ; cf. *supra*, § 2.1.4, avant-dernière citation.

<sup>89</sup> SHDT 16N1521, rapport du capitaine Jean commandant la 9<sup>e</sup> compagnie du 109<sup>e</sup> RI, 2 juin 1917.

<sup>90</sup> *Ibid.*, annotation des généraux Martin de Bouillon et Pont.

<sup>91</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 196.

Pour d'autres officiers, cela va jusqu'à des prises de position très ambiguës. Lucien Laby, médecin aspirant, rapporte ainsi le 29 mai, de façon laconique, une « engueulade avec Le Cacheux, un salaud (il fait de la propagande pour la révolte, qui sévit dans des régiments voisins)<sup>92</sup> ». On n'en saura pas plus sur l'identité de ce personnage : l'« engueulade » semble indiquer qu'il ne s'agit pas d'un subordonné. On sait par ailleurs qu'au 17<sup>e</sup> RI, c'est l'aspirant Lefèvre qui a dirigé la mutinerie, mais celui-ci a, de façon inexplicable, échappé à toute poursuite, de même qu'un autre jeune officier, Cartier<sup>93</sup>. Enfin, un autre exemple d'une attitude favorable aux mutins, sans aller jusqu'à la participation active, se lit dans un interrogatoire à la 5<sup>e</sup> DI. Un soldat affirme avoir vu le capitaine Mondange déclarer aux hommes de sa compagnie : « Ne vous faites pas remarquer seuls, en groupe [illisible] n'y feront rien, je souhaite que vous réussissiez<sup>94</sup>. » On trouve enfin, dans le dossier de la désobéissance à la 41<sup>e</sup> DI, la brève mention d'un médecin qui aurait applaudi le discours du meneur<sup>95</sup>. Aucune poursuite ni source complémentaire ne permet d'aller plus loin. Un rapport allemand, source encore plus ambiguë, fait allusion à l'insubordination d'un commandant de bataillon du 156<sup>e</sup> RI aux tranchées<sup>96</sup>.

Au total ces éléments fort rares indiquent que, devant l'événement des mutineries, la quasi-totalité des officiers, détenteurs de l'autorité et chargés de la faire respecter, partagent une même réaction. Si quelques-uns peuvent comprendre les revendications des soldats, en particulier lorsqu'elles sont correctement formulées et portent sur des éléments matériels indéniables comme le manque de repos ou de permissions, tous vont tenter de réduire le désordre et de prévenir son extension.

### 5.1.2 L'ordre, la force et la menace. L'affirmation de l'autorité et ses limites

Désemparés, isolés, hésitants, quelquefois menacés : ce tableau des officiers durant les mutineries indique l'ampleur vécue de la crise d'autorité. Pourtant, confrontés à la désobéissance, les officiers vont chercher à y mettre un terme, en vertu de leur fonction et d'une conception partagée – active et réserve mêlées – du devoir patriotique et de l'ordre disciplinaire. Comme le rappelle le *Manuel du chef de section*, « commander ne consiste pas

---

<sup>92</sup> L. LABY, *op. cit.*, p. 255.

<sup>93</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 189.

<sup>94</sup> JM, dossier Mille, interrogatoire Houdeville, 6 juin 1917.

<sup>95</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 115.

<sup>96</sup> M. PÖHLMANN, *art. cit.*, p. 389.

seulement à donner des ordres : commander, c'est ordonner et faire exécuter<sup>97</sup> ». Pour cela, ils vont intervenir dans les situations incertaines et confuses que nous avons commencé à décrire, pour opposer aux mutins les différentes formes de leur fermeté. Ils puisent ainsi dans trois registres complémentaires, révélateurs des pratiques de commandement ordinaires dans l'armée française : la répétition des ordres accompagnée de l'exhortation patriotique ; la tentation de recourir à la force, vite délaissée ; la menace de la sanction enfin, qui joue un rôle important pour ramener au « devoir » les mutins.

L'inégale efficacité de cette réaffirmation de l'autorité tient aux circonstances spécifiques de chaque face-à-face entre soldats et officiers, mais aussi à la faculté de ces derniers à jouer un double rôle, incarnant à la fois le chef apprécié et l'institution menaçante. Inversement, leur échec révèle parfois une incapacité à s'abstraire des habitus professionnels préexistants à la crise pour engager le dialogue et la négociation avec les mutins : l'intransigeance a, comme on le verra, ses limites. Enfin, précisons encore que si on distingue ci-dessous différents cas de figure et différents modes d'action des officiers face aux mutins, c'est dans un souci de clarté analytique, tant peuvent être mêlés les registres au cours de l'événement.

### ***5.1.2.1 Exhorter au devoir***

Rétablir l'ordre, cela passe d'abord par le fait de donner des ordres. Aux refus d'obéissance s'opposent ainsi les ordres répétés ou renforcés des officiers, accompagnés parfois d'exhortations. Ces paroles d'autorité mêlent souvent plusieurs registres, comme lors de la mutinerie du 54<sup>e</sup> RI, où un lieutenant de cavalerie exhorte en ces termes les mutins :

« Vous êtes fous, vous ne comprenez pas ce que vous faites. Les Boches sont là, il faut les arrêter. Si vous ne montez pas, vous commettez une lâcheté, un crime épouvantable. Vous allez faire fusiller l'un d'entre vous que vous aimez sûrement<sup>98</sup>. »

On trouve ici les différents éléments auxquels les chefs vont avoir recours dès lors que l'obéissance n'est plus acquise, ni inconditionnelle. Quatre thèmes s'y mêlent : l'appel au patriotisme, la dénonciation de la lâcheté, la menace de la répression, et enfin l'évocation des liens de camaraderie, les soldats étant incités à ne pas mettre en danger l'un de leurs qu'ils « aim[ent] sûrement ». On retrouve à de très nombreuses reprises lors des mutineries ces façons de « recadrer » la désobéissance et d'en faire percevoir la gravité aux mutins. Il s'agit bien de ce que les chercheurs en sciences sociales ont pu identifier comme des formes de

---

<sup>97</sup> *Manuel du chef de section... op. cit.*, p. 14. Sur les prescriptions des textes officiels, voir J. MARY et E. SAINT-FUSCIEN, art. cit.

<sup>98</sup> JM, dossier Gendre, déposition du lieutenant de Cardes, 27 mai 1917.

« cadrage » (« framing »), où un discours est produit sur la réalité afin d'orienter les perceptions de celle-ci, produisant dans l'action des significations, qui retour influent sur les acteurs<sup>99</sup>.

Parmi les différents registres auxquels les officiers ont recours, c'est l'appel au patriotisme qui paraît le plus abstrait et le moins efficace. On l'avait déjà perçu avant même les mutineries, à travers les lettres de R. Hertz se rendant compte que les justifications patriotiques qu'il pouvait formuler ou partager sonnaient creux pour nombre de ses camarades<sup>100</sup>. Cela se vérifie à travers des interactions entre officiers et mutins. Ainsi, à la 41<sup>e</sup> DI, le général Bulot se rend compte à ses risques et périls de l'inefficacité d'une certaine rhétorique, lorsqu'il tente de parler depuis le perron de la mairie où il est acculé :

« J'eus alors devant moi le spectacle complet d'une foule déchaînée vociférant : "On ne remontera pas ! on en a marre ! à bas la guerre !" Je pris la parole leur rappelant qu'ils se devaient à leur passé eux les vaillants de la Fontenelle, de la Somme, de Loivre, qu'ils étaient les forts, les tenaces, et c'est à ce titre qu'on s'adressait à eux. Je fis appel à leur patriotisme, j'évoquais la nécessité de tenir pour punir une nation d'assassins, pour éviter de devenir esclave du Boche... Rien n'y fit... "Nous en avons assez, marre ! Nous ne remonterons pas<sup>101</sup> !" »

On retrouve mêlés l'éloge du courage et la dénonciation des Allemands, qui se révèlent inefficaces dans un contexte de basculement de l'autorité. Si le contexte – une foule hurlante amassée face à un chef haï – ne permet guère de rendre performative la parole de l'autorité, cette même mutinerie permet d'observer l'inefficacité du patriotisme dans des situations moins directement menaçantes. Ainsi, le chef de bataillon Piebourg s'adresse en personne à un groupe de mutins, et au plus décidé d'entre eux, Aubry, vers 14h30 le 1<sup>er</sup> juin :

« [Aubry] me répondit que s'ils marchaient, ce ne serait que pour leurs officiers, parce qu'ils avaient confiance en eux. Comme je lui répliquais : "Ce n'est pas pour un homme qu'on doit marcher, c'est pour la France", il me répliquait par une phrase à peu près comme celle-ci : "Quand on voit tout ce qui se passe actuellement, ce n'est vraiment pas pour la France qu'on peut marcher"<sup>102</sup>. »

Dialogue saisissant, qui dévoile deux logiques antinomiques de l'obéissance, censée être patriotique et inconditionnelle pour le chef, conditionnée à la fidélité personnelle pour le mutin, pour qui « la France » n'est pas « actuellement » une source de motivation et d'obéissance. L'officier en reste à cette abstraction patriotique, qui échoue : « Je me sentais absolument impuissant<sup>103</sup>. » On trouve à de nombreuses reprises durant les mutineries cet écart entre la réaffirmation du patriotisme par les chefs, à des fins de rétablissement de

<sup>99</sup> On ne reprend ici qu'une version simple et centrée sur les pratiques de la notion de « cadrage », celle-ci ayant donné lieu par ailleurs à une littérature proliférante et quelque peu encombrante. Cf. E. NEVEU, *op. cit.*, p. 100-101 pour une perspective critique.

<sup>100</sup> Cf *supra*, § 1.3.2.1.

<sup>101</sup> SHDT 16N1521, rapport du général Bulot, 4 juin 1917.

<sup>102</sup> SHDT 24N938, rapport du chef de bataillon Piebourg, 6 juin 1917.

<sup>103</sup> *Ibid.*

l'autorité, et une réception sceptique ou indifférente. Au 91<sup>e</sup> RI, un soldat écrit : « Pourtant comme j'en ai assez de ce métier, on nous lit des ordres flamboyants pleins de patriotisme, mais ça ne prend plus on rigole tous<sup>104</sup>. » Au 5<sup>e</sup> RI, cet écart révèle aussi le décalage social, déjà noté, entre le type de discours produit par les élites et les représentations combattantes. C'est net dans le récit du brancardier Jacques Heugel, le 1<sup>er</sup> juin :

« Discours à la CHR du très sympathique capitaine Delattre, adjoint au colonel. L'esprit du 5<sup>e</sup> n'est pas mauvais, mais on cherche à prévenir tout mouvement en faveur des mutins des autres unités. Le bon capitaine, trop grandiloquent, prouve en cette occasion qu'il n'entend rien à l'état d'esprit du soldat moyen<sup>105</sup>. »

On perçoit au passage la multiplication, début juin, des efforts de prévention dans l'ensemble des unités enfin informées de la gravité de la crise. Mais au-delà du caractère trop abstrait et lointain des discours patriotiques, c'est plus généralement une pratique intransigeante du commandement qui se trouve mise en crise au printemps 1917. C'est ce que révèlent plusieurs rapports ou dépositions d'officiers et sous-officiers constatant l'impuissance de leurs ordres. Aux exhortations et aux ordres, les mutins opposent refus, mutisme et indifférence. Ainsi, au 20<sup>e</sup> RI, un sergent-major oppose à la discussion une conception de l'obéissance inconditionnelle :

« À ce moment, le soldat Kuhn seul a pris la parole et a tenté d'entrer en discussion avec moi. Je lui ai déclaré que je ne voulais pas discuter avec lui, que je n'avais pas à attendre, comme il me le demandait, qu'ils aient fini de manger, que c'était "oui ou non". C'est alors qu'il a dit : "Non, vous me faites chier"<sup>106</sup>. »

L'intransigeance est ici peu efficace... Même échec pour le chef de bataillon Decourbe au 54<sup>e</sup> RI : « Tous ces hommes étaient assis sur le talus de la route et, lorsque je leur donnai l'ordre de monter en camion, ils conservèrent un mutisme absolu<sup>107</sup>. » Un capitaine du 109<sup>e</sup> RI lance, de même, des appels qui tombent dans le vide : « "À moi les braves gens de la 1<sup>e</sup> Cie !" puis "À moi les braves gens de la 2<sup>e</sup> Cie !" Ces paroles ont été accueillies par des coups de sifflet<sup>108</sup>. » Ces appels et exhortations fonctionnent encore moins, bien évidemment, quand un officier connaît peu ou mal « ses » hommes, comme au 32<sup>e</sup> RI le 17 mai, pour le sous-lieutenant Dutrève :

« Je me suis précipité vers le point de rassemblement de la Cie qui se trouvait déjà à côté de la 9<sup>e</sup> Cie. Là j'ai crié plusieurs fois : "1<sup>e</sup> section, rassemblement !" Mais les hommes sont restés dans le groupe. Il m'était d'ailleurs difficile de les rassembler car je ne les connaissais pas étant arrivé depuis deux jours à la Cie<sup>109</sup>. »

<sup>104</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 91<sup>e</sup> RI, 18 mai 1917.

<sup>105</sup> Jacques HEUGEL, *Aveux et souvenirs*, Paris, Éd. de Psyché, 1968, p. 95.

<sup>106</sup> JM, dossier Kuhn, déposition du sergent major Vigouroux, 2 juin 1917.

<sup>107</sup> JM, dossier Gendre, déposition du chef de bataillon Decourbe, 27 mai 1917.

<sup>108</sup> JM, dossier Lefèvre, déposition du sergent Catusseau, 6 juin 1917.

<sup>109</sup> JM, dossier Touillaud, déposition du sous-lieutenant Dutrève, 14 juin 1917.

Lors du même incident, un autre sous-lieutenant explique ses dilemmes, tenté qu'il est de « forcer l'obéissance » des mutins isolés, se décidant finalement à exhorter le groupe des mutins, sans plus de succès :

« Nous avons vivement pris nos armes et nous sommes précipités du côté de la 9<sup>e</sup> Cie à l'endroit où commençaient déjà à se regrouper les quatre sections. En cours de route nous nous sommes efforcés de faire refluer aux faisceaux ceux que nous rencontrions, mais sans résultat. Préoccupés d'arriver le plus vite possible au point de rassemblement, nous n'avons pas voulu perdre notre temps à forcer l'obéissance des hommes isolés. J'ai fendu la foule des soldats, suis monté sur un petit tronc d'arbre & j'ai crié : "4<sup>e</sup> section, aux faisceaux !" Mais personne n'a bougé<sup>110</sup>. »

On voit à travers ces différents exemples la mise en crise des mécanismes habituels assurant une obéissance inconditionnelle, ou paraissant telle aux chefs : les ordres formels, répétés, éventuellement les appels au patriotisme et au courage. Devant ces impasses des pratiques de commandement ordinaires, la plupart des officiers devront envisager des méthodes plus virulentes – la menace et la force – ou au contraire plus souples, se résignant à discuter et à négocier. On doit cependant noter qu'à plusieurs reprises, il semble que cette réaffirmation de l'autorité à travers la répétition intransigeante des ordres ait pu être efficace.

Toutefois, on rencontre ces épisodes moins dans les dépositions et les rapports contemporains des officiers que dans des témoignages postérieurs. Aussi, il est souvent difficile de faire la part du vrai, dans des récits autobiographiques où le charisme de l'officier et son intransigeance, mis en scène, opèrent comme des tours de magie. La référence à la magie est explicite dans le récit satisfait du général Dufieux à la 77<sup>e</sup> DI :

« Pendant ce temps, les mutins, à la lisière d'un petit bois voisin, poussaient des cris hostiles. Sans m'occuper d'eux, je me dirigeai vers la Compagnie de mitrailleuses qui me parut la plus complète. "Il me manque 14 hommes, me dit le capitaine. –Ça m'est égal. Commandez garde-à-vous !" Je passai la compagnie en revue, en regardant chaque gradé et chaque homme bien dans les yeux. "Et maintenant, mettez-vous en marche." Au commandement de son capitaine, la Compagnie partit. A cette vue le silence, un silence de stupeur se fit dans le bois où se tenaient les mutins. Puis les injures, les cris hostiles reprirent. Mais le charme était rompu. Le nombre des hésitants qui se décidaient à rejoindre s'accrut<sup>111</sup>. »

L'épisode a peut-être une part de véracité ; on remarque toutefois son aspect d'*exemplum* médiéval, dont il réunit les caractéristiques<sup>112</sup> : le scepticisme des incrédules ; le regard qui transfigure ; l'ordre donné sur un ton christique (« Et maintenant, mettez-vous en marche »), le silence des brebis égarées, et le « charme » rompu. Un récit de même nature se trouve dans le témoignage de Frantz-Adam, témoin indirect des mutineries au 23<sup>e</sup> RI, et qui

<sup>110</sup> *Ibid.*, déposition du sous-lieutenant Hamelin, 14 juin 1917. Sur la notion de « forcer l'obéissance », voir E. SAINT-FUSCIEN, art. cit.

<sup>111</sup> Gén. DUFIEUX, art. cit., p. 44.

<sup>112</sup> Cf. Hervé MARTIN, *Mentalités médiévales, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, coll. « Nouvelle Clio », 1996, p. 67-69.

relate cette scène paraissant largement imaginaire, mettant face à face un capitaine, un général et des mutins :

« Ils semblaient heureux maintenant de sentir une volonté faire obstacle à la leur. » [Le général parle :] « La magie de sa parole est puissante. Il parle et les cris hostiles diminuent. Il parle et peu à peu comme le vent d'orage fait taire les petits oiseaux, sa voix sèche, vibrante, cassante comme un obus, fait taire les soldats<sup>113</sup>. »

Un troisième texte similaire, écrit lui aussi après la guerre, met en scène une apparition de l'autorité tout aussi spectaculaire, au 26<sup>e</sup> RI, lorsqu'un général à la voix faible ne parvient pas à se faire entendre et qu'un charismatique colonel s'impose :

« On entendit de vilaines réflexions : il y eut quelques remous dans les rangs. Le colonel Salles parut alors devant son régiment, monté sur son grand cheval alezan [...] Il leur parla de sa voix sonore, émue et vibrante : "Hé quoi ! m'a-t-on dit, vous voulez quitter votre drapeau pour aller à Paris, ce n'est pas vrai. Ce n'est pas le 26<sup>e</sup> qui ferait cela, ce ne serait plus le 26<sup>e</sup>. [...] Souvenez-vous de ceux qui sont tombés près de nous, qui vous guident dans la bonne voie et qui auraient de la peine si le drapeau du 26<sup>e</sup> avait, un jour, une tache !" [...] Cette parole, jaillie du cœur, a été décisive. L'éloquence virile et simple du chef avait conquis ses hommes<sup>114</sup>. »

Ces différents témoignages proposent en somme un modèle correspondant aux valeurs des officiers, mettant en avant le courage personnel, la fierté régimentaire et la puissance de la parole. Au cours même de la crise d'autorité, depuis les bureaux du GQG, le généralissime Pétain a mis en avant ces modèles de rétablissement de l'obéissance, en faisant l'éloge de « l'énergie » déployée par le général Taufflieb en de pareilles circonstances<sup>115</sup>. L'intransigeance est également visible chez les officiers du 370<sup>e</sup> RI. Ceux-ci refusent d'engager des pourparlers et donnent à leurs hommes 10 minutes pour réfléchir

« Au bout de ce laps de temps les meneurs ont répondu qu'ils rentreraient, à la condition qu'aucune sanction ne soit prise. Le capitaine Toussaint leur a répété au moins 5 ou 6 fois qu'ils devaient rentrer sans aucune condition. Sur leur refus, les officiers se sont retirés, en constatant que beaucoup de leurs hommes, les larmes aux yeux, auraient voulu les suivre, mais qu'ils étaient terrorisés par les meneurs<sup>116</sup>. »

Contrairement à ce qui peut se produire au cours des grèves, l'ultimatum est ici posé par les officiers, non par les mutins. Les objectifs des premiers sont, il est vrai, plus clairs que ceux des seconds. On mesure encore combien les mutineries sont un événement négatif, dépourvu de projet : en dehors de leur refus de monter et des quelques projets de rejoindre la capitale, les mutins n'ont nulle part où aller.

On voit aussi la complexité des interactions entre trois groupes d'acteurs, et non deux : les officiers et les « meneurs », d'une commune intransigeance, et la masse des soldats pris entre des allégeances contradictoires – même s'il faut faire la part d'une volonté des officiers

---

<sup>113</sup> FRANTZ-ADAM, « Les mutineries », *Almanach du combattant*, 1936, p. 139-143 (cit. p. 141-2)

<sup>114</sup> SHDT 1K504, témoignage du général La Guillonière, 25-26 juin 1917.

<sup>115</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, a montré que l'affaire était plus complexe, le général Taufflieb ayant présenté son rôle de façon avantageuse : p. 224-225.

<sup>116</sup> SHDT 16N1521, rapport du lieutenant-colonel Marty, 4 juin 1917.

de réduire, dans un rapport destiné aux supérieurs, la mutinerie aux responsabilités de quelques-uns, et de « sauver » l'honneur régimentaire si important par l'évocation de « bons soldats » égarés et mutinés à contrecœur.

### 5.1.2.2 Envisager la force ?

Devant l'inefficacité des ordres donnés et l'effondrement de l'autorité, les officiers ont-ils pu envisager de recourir à la force ? La réponse donnée à cette question dans l'historiographie est généralement négative, les historiens s'accordant pour considérer qu'il n'existait pas alors de troupes fiables permettant de forcer l'obéissance des mutins<sup>117</sup>. La réalité est cependant plus complexe, dès lors qu'on s'interroge sur les acteurs et les contextes de ce possible usage de la force, attesté dans quelques cas, par des coups ou des tirs d'armes à feu. On doit en fait distinguer les situations : il existe en effet des différences entre la tentation immédiate de recourir à la force éprouvée sur le moment par des officiers, témoins et acteurs directs de l'événement, et la force ou la contrainte comme dispositif institutionnel et organisé à l'échelle de l'armée. Surtout, si on n'a pas ou peu fait usage de la force, c'est que le problème ne s'est guère posé, les mutins, dans leur immense majorité, ne s'étant pas montrés violents. C'est là un décalage supplémentaire par rapport aux refus d'obéissance et aux mutineries survenues dans l'armée italienne, qui donnent lieu comme on l'a vu à de véritables batailles rangées, initiées parfois par les mutins<sup>118</sup>.

On sait que, dans l'armée française, les relations sociales préalables aux mutineries sont différentes. Au travail de modération et d'encadrement le plus souvent mené par les mutins répond la sollicitude de chefs conscients de l'impossibilité et de l'inefficacité du recours à une répression violente. On le voit clairement pour le chef de bataillon Saint-Maurice au 109<sup>e</sup> RI :

« La résistance [au débauchage] n'était pas possible par la force. Dans l'état d'exaspération des mutins toute résistance aurait amené un conflit sanglant. En pleine nuit, dans le parc aux taillis touffus, la résistance ne pouvait être conduite contre des bandes<sup>119</sup>. »

Il apparaît ici que ce n'est pas seulement la crainte de ne pas avoir le dessus qui fait hésiter, mais le doute sur l'efficacité même de la pratique dans un contexte confus. On a vu combien les situations étaient instables et pouvaient basculer dans la violence, risque que ne veulent généralement pas prendre les officiers. Henri Désagneaux en donne une illustration, dans la mutinerie du 6 juillet 1917 au 359<sup>e</sup> RI, lorsque « les hommes répondent par des

<sup>117</sup> Voir par exemple L. SMITH, « Remobilizing... », art. cit., p. 147 : « An overwhelming display of force was simply not available [...] only the cavalry were deemed certain to fire on their countrymen, and they were never sufficiently numerous to prevail had words passed to deeds. » Cette affirmation n'est étayée que par une référence à G. PEDRONCINI (*op. cit.*, p. 183-5), dont les arguments sont pourtant sensiblement différents.

<sup>118</sup> Cf M. PLUVIANO et I. GUERRINI, art. cit., et supra, § 4.3.2.3.

<sup>119</sup> SHDT 16N1521, rapport du chef de bataillon Saint-Maurice, 2 juin 1917.



ricanements ou des injures » aux ordres. La tentation de la force se fait jour : « Les officiers, las de leur impuissance, s'arment de leur revolver et menacent. Aussitôt, les fusils se chargent, c'est un bruit de culasse de tous côtés<sup>120</sup>. » L'armement des soldats débouche sur une dissuasion réciproque, et, de nouveau, « on parle » avant que la désobéissance se termine et que les hommes « reviennent à la raison »<sup>121</sup>. Il est net que la force et la menace ont leurs limites.

C'est manifeste avant même qu'on n'envisage d'utiliser des armes. Plusieurs officiers ont relaté leurs efforts pour opposer une résistance corporelle et physique à la désobéissance des mutins, sans grand succès, débordés qu'ils étaient par le nombre de ceux-ci. Le 2 juin, ce sont les mutins du 308<sup>e</sup> RI que les officiers tentent de séparer des autres soldats par la force. Le médecin du régiment raconte que le capitaine Delpech est parvenu à en décrocher certains, « malgré l'intervention de plusieurs soldats des autres compagnies qui allaient jusqu'à prendre leurs camarades à bras-le-corps pour les empêcher d'aller au lieu de rassemblement. J'ai dû moi-même faire lâcher prise à quelques-uns de ces meneurs que je ne pourrais malheureusement pas reconnaître, car il faisait déjà presque nuit. » Les officiers doivent ensuite s'interposer, de façon tout aussi physique, et sans grand succès, sur la route que veulent prendre les mutins :

« Comme je voyais que les hommes hésitaient, je me précipitais sur les premiers et leur dis : "À gauche, c'est le chemin du crime, à droite c'est le chemin du devoir." Le capitaine Delpech et ses officiers firent avec moi un barrage sur la route, mais un soldat s'approcha de moi et me menaça de la crosse de son fusil. La queue de la compagnie poussa la tête, nous fûmes bousculés et à part une quarantaine d'hommes qui restèrent avec leurs officiers, la compagnie entra dans Terny-Sorny<sup>122</sup>." »

Dans une autre unité, un officier, épuisé par ces efforts, emploie une expression significative, en évoquant les mutins : « Nous avons essayé, avec mes officiers, de maintenir nos hommes et d'arrêter le mouvement, mais sans davantage de succès. Les hommes nous glissaient entre les doigts<sup>123</sup>. » Bousculés, repoussés, trop peu nombreux pour arrêter les mutins en mouvement, il semble difficile aux officiers d'avoir le dessus, du moins sans faire usage des armes et d'autres troupes.

Au-delà de ces impasses pratiques, le refus de la force comme mode de résolution des mutineries est motivé plus nettement par le capitaine Jean du 109<sup>e</sup> RI, dont on a noté la mansuétude. Son long rapport revient sur le « mal profond » frappant l'armée française :

« Doit-on, peut-on le réduire par la manière forte ? La conviction du capitaine soussigné est qu'il ne faut pas songer à employer la manière forte. Que le commandement veuille bien

---

<sup>120</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 299.

<sup>121</sup> *Ibid.* ; D. Rolland reprend également l'expression « ramenés à la raison » pour décrire l'attitude des mutins.

<sup>122</sup> JM, dossier Baron, déposition du médecin aide major Vieu, 3 juin 1917.

<sup>123</sup> JM, dossier Mille, déposition du chef de bataillon Aubergé, 7 juin 1917.

pénétrer dans l'âme du soldat français, et qu'il se rende compte que les meilleurs de nos hommes ne consentiront jamais à se battre contre des concitoyens. [...] Beaucoup d'officiers ne consentiront jamais, jamais, jamais, à lancer leurs hommes contre des soldats français et nos soldats refuseraient d'exécuter un tel ordre s'il leur était donné<sup>124</sup>. »

Se battre contre des concitoyens – problème posé depuis la mutinerie du 17<sup>e</sup> RI de Béziers en 1907, ayant « refusé de rougir [ses] baïonnettes » face à la grève des viticulteurs, comme l'exprime la chanson de Montéhus<sup>125</sup> – apparaît bien comme une perspective très déplaisante voire complètement inenvisageable. Plusieurs hommes de troupe le confirment dans leurs témoignages, évoquant leur extrême malaise devant les missions de maintien de l'ordre dont ils sont chargés – ce qu'ont pu ressentir les officiers chargés de les mettre en œuvre. C'est le cas, par exemple, dans deux lettres saisies au 3<sup>e</sup> hussards, début juin 1917, qui expriment une nette réticence, allant jusqu'à prendre le parti des mutins :

« Je n'invente rien car nous avons été envoyés pour réprimer ces révoltes... Sale travail quand il faut en arriver à ce point là... Et dire que ces gens-là ne réclament que ce qu'on leur doit et bien petitement. »

« Nous avons été employés à une mission plutôt pénible : notre mission était d'arrêter les fantassins qui ne voulaient plus monter aux tranchées et qui voulaient même revenir sur Paris. Heureusement nous n'avons pas été en contact et nous n'avons pas eu à intervenir... Je ne sais ce qui se serait passé si nous avions été mêlés à eux. Il est certain que nous n'aurions rien fait contre eux ; j'espère que ça ne se renouvellera pas car tout le monde en a assez et ma foi au lieu de marcher contre eux on aurait pu au contraire se mettre avec<sup>126</sup>. »

Plus haut dans la hiérarchie, l'officier de cavalerie Tony de Vibraye fait partie des troupes chargées, au besoin, de réprimer les mutins de la 5<sup>e</sup> DI. Le 30 mai, les cavaliers sont alertés à quatre heures du matin, non sans malaise : « C'est une pénible mission qui nous échoit et nous avons une gêne bien compréhensible, on l'avouera, à dire à nos hommes ce que l'on va peut-être leur demander<sup>127</sup>. »

On perçoit au passage une autre dimension de ces réticences, qui tient à l'hostilité latente entre fantassins et cavaliers, plus marquée encore qu'avec les artilleurs, et qui constitue un des clivages importants de la vie du front<sup>128</sup>. Un fantassin l'explique au moment

<sup>124</sup> SHDT 16N1521, rapport du capitaine Jean commandant la 9<sup>e</sup> compagnie du 109<sup>e</sup> RI, 2 juin 1917.

<sup>125</sup> Voir R. PECH et J. MAURIN, *op. cit.*, p. 219 sq. Les auteurs indiquent avoir recueilli en 1968 un témoignage oral d'un ancien combattant ayant appris ce chant durant les mutineries de 1917 (p. 220).

<sup>126</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 3<sup>e</sup> hussards, 7 juin 1917. On lit une même ambiguïté dans les propos recueillis par Roger Martin du Gard, alors sous-officier rattaché à un corps de cavalerie, qui explique dans une lettre à sa femme à propos de la 5<sup>e</sup> DI (qu'il confond avec la 133<sup>e</sup>) : « Ils avaient levé les crosses, élu un colonel et des officiers, et ils se dirigeaient sur Paris pour se mêler aux grévistes, assaillir la Chambre et créer un mouvement révolutionnaire qui force le gouvernement à faire la paix. Peu surexcités d'ailleurs, très en ordre, résolu surtout à donner l'exemple. Et on lançait la cavalerie au-devant d'eux pour leur barrer la route, les encercler. Que se serait-il passé ? Les cuirassiers du 9<sup>e</sup>, que j'ai vus, disent à peu près tous qu'ils auraient marché avec eux sur Paris, sans les arrêter, et surtout sans tirer dessus. Les officiers de cavalerie faisaient une figure fort embêtée. » (R. MARTIN DU GARD, *Journal. I, Textes autobiographiques. 1892-1919*, Paris, Gallimard, 1992, p. 806).

<sup>127</sup> Tony DE VIBRAYE, *Carnet de route d'un cavalier*, Paris, 1939, p. 241.

<sup>128</sup> Cf. R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 176-181.

où son 119<sup>e</sup> RI est mis en alerte le 30 mai, à mesure que la nouvelle de l'indiscipline se répand :

« On parle de trahison. Les officiers paraissent soucieux [...] Conséquence sans doute de ce qui s'est passé ailleurs : alerte, rassemblement, les faisceaux sont formés devant nos cantonnements. Qu'est-ce à dire ? On cause ; on dit que là où ont eu lieu des défaillances, c'est la cavalerie qui a reçu mission de rétablir l'ordre. C'est une maladresse ; pour le fantassin, le cavalier est trop haut perché sur son cheval, il y a une coupure entre lui et la piétaille<sup>129</sup>. »

Ces témoignages nous informent cependant sur une autre réalité : celle du dispositif qui s'improvise pour contrer les mutineries, sans faire de la force un usage immédiat, mais en manifestant par la présence de cavaliers, près des gares et des routes, autour des villages où se déroulent les mutineries, la présence de l'institution. En ce sens, leur mise en place tient moins à une volonté effective du commandement de réduire par la force les désobéissances qu'à un souci de restreindre les choix des mutins. Ceux-ci n'ont en général nulle part où aller, et moins encore lorsque des troupes de cavalerie sont envoyées pour limiter leurs mouvements, comme au 370<sup>e</sup> RI ; comme, surtout, lors des tentatives pour rejoindre la capitale, vite arrêtées et circonscrites<sup>130</sup>.

On lit ces dispositifs de surveillance dans des courriers saisis au 5<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, début juin : « Nous avons un drôle d'ouvrage à faire... Nous gardons le fantassin qui veut se révolter et qui ne marche plus... Cela n'est pas beau<sup>131</sup>. » Ce n'est peut-être pas beau, mais cette tâche est tout de même accomplie, venant à faire partie de la routine pour certaines troupes en cette période troublée<sup>132</sup>. Dans la même unité, un autre cavalier explique le choix mis en place, qui, encore une fois, relève moins de la confrontation et de la répression que de la surveillance et de l'intimidation :

« Nous encerclons les cantonnements des troupes insoumises et nous nous tenons prêts à intervenir en cas de tumulte. On espère les avoir par la faim. Je crois qu'un vent de révolte souffle en ce moment parmi la troupe<sup>133</sup>. »

Ce dispositif institutionnel est cependant mis en péril lorsque les troupes de maintien de l'ordre sont prises au sein même des unités mutinées. Comme en 1907, la réelle proximité entre forces de répression et cibles de celle-ci pose alors problème. C'est ce qu'illustre cette réaction d'un soldat du 74<sup>e</sup> RI :

« La moitié des soldats du régiment sont partis on ne sait où, à la débandade, et puis un peu plus il aurait fallu les arrêter avec nos mitrailleuses, et c'est ma compagnie qui était désignée pour cette corvée là. Alors merci, tu penses si on a refusé<sup>134</sup>. »

---

<sup>129</sup> L. AUVRAY, *op. cit.*, p. 90.

<sup>130</sup> Cf. *supra*, § 3.3.3.2.

<sup>131</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 5<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, 6 juin 1917.

<sup>132</sup> Voir également le récit d'Henri Dolmaire, sergent au 120<sup>e</sup> BCP, chargé avec sa compagnie d'assurer l'ordre à la gare de Château-Thierry, à partir du 30 mai 1917.

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 74<sup>e</sup> RI, 12 juin 1917.

Le refus est plus explicite encore chez un artilleur du 1<sup>er</sup> RA, condamné pour avoir refusé de réprimer la révolte du 85<sup>e</sup> RI à Noncourt : « Contre les boches, tant qu'on voudra, mais contre mes frères, je ne marcherai pas<sup>135</sup>. » D'autres témoignages de ces unités révèlent un refus moins net, mais un malaise certain, comme pour le caporal Legentil du 74<sup>e</sup> RI, lui aussi chargé de l'éventuelle répression des mutins de la 5<sup>e</sup> DI, aux commandes de mitrailleuses postées sur une route :

« Terrible mission ! nous sommes là, pièces pointées vers la route, bande engagée, pouvant recevoir l'ordre de tirer... Nous souhaitons ardemment de ne pas avoir à résoudre cet affreux dilemme : soit tirer sur nos frères, des Français comme nous, qui jusqu'ici ont toujours fait leur devoir, bien que momentanément égarés... Ou refuser d'obéir et devenir leurs complices et des mutins nous-mêmes. Nous réfléchissons ou nous essayons de ne plus penser, mais cette horrible alternative est toujours présente<sup>136</sup>. »

Un jeune combattant nationaliste, Jean-Louis Beaufiles, fait face aux mêmes dilemmes le 8 juin, lors d'une opération de maintien de l'ordre en gare :

« Nous nous sommes demandés avec anxiété ce que nous devrions faire devant des rebelles, nos frères d'armes, compagnons de souffrance de trente-trois mois, qui ont lutté si opiniâtrement et versé quelquefois leur sang. Tirer sur eux, le pourrions-nous ? Décidément non ! Nous leur parlerions, les encadrerions, peut-être userions-nous de la force sans armes, mais nous refuserons toujours de faire feu sur des uniformes bleu horizon. Cependant si nos officiers le commandaient ? Affreux dilemme. Ou désobéir et, de fait, faire cause avec la rébellion, ou trouer des poitrines fraternelles ? Nous n'avons pas l'esprit cornélien. Nous souhaitons de tout cœur ne voir que des permissionnaires assagis<sup>137</sup>. »

On voit une nouvelle fois qu'au couple opposé mutins / officiers s'ajoutent d'autres acteurs, tout aussi partagés et incertains, dans l'espace d'imprévu ouvert par l'événement. Celui-ci rend les loyautés contradictoires, entre refus de se faire « complices » et crainte de tirer sur des « frères » égarés. On voit aussi que le maintien de l'ordre par la force – situation qui ne s'est presque pas présentée au bout du compte – n'est pas complètement inenvisageable lors des mutineries. La « fiabilité » de ces troupes est douteuse, mais pas nulle : après tout, Legentil et ses hommes se sont mis en position avec leurs armes ; Beaufiles se poste dans la gare assignée à son détachement. Cette présence latente de forces de maintien

---

<sup>135</sup> SHDT J757, 16<sup>e</sup> DI, minutes du jugement 143, 16 juillet 1917. Il ne s'agissait pas d'utiliser l'artillerie, mais de demander à des artilleurs de cerner les mutins, et, au besoin, de faire feu sur eux.

<sup>136</sup> SHDT 1KT86, Fonds Legentil, « Notes de campagne : du 12 avril 1915 au 11 novembre 1918. Au jour le jour : bons et mauvais souvenirs », 30 mai 1917, p. 20. L'hésitation est encore perceptible dans le passage suivant du texte : « Certes, si ce mouvement de révolte s'étendait suffisamment, ce serait bientôt la fin de nos maux, de nos souffrances, de nos dangers, mais alors... ce serait l'invasion honteuse, la horde teutonne, hurlant de joie en nous poursuivant jusqu'en nos foyers, la fin de notre Pays et de notre indépendance, l'asservissement complet sous la botte brutale des vainqueurs ! Ah, non, ce serait trop lamentable ! »

<sup>137</sup> J.-L. BEAUFILS, *op. cit.*, p. 240. Le malaise de ce combattant est si intense qu'il motive sa demande de mutation pour l'armée d'Orient, deux jours plus tard : « Je quitte le front français pour aller en orient, dans l'armée de Salonique. Cela s'est fait brusquement, sans réfléchir. La peur hideuse de braquer une mitrailleuse sur une bande de soldats en débandade, car cela peut bien arriver dans l'état actuel où se trouvent nos troupes. » (p. 241).

de l'ordre est visible dans d'autres témoignages, révélant encore l'usage de mitrailleuses. Le 3 juin, c'est le 60<sup>e</sup> BCP de Louis Nicoud qui est ramené à l'obéissance dans la ligne de mire :

« Les officiers vinrent parlementer, [nous étions] menacés par des spahis qui nous entouraient et qui avaient braqué leurs mitrailleuses sur nous. Nous dûmes céder et monter dans les camions dont on avait chargé nos armes et nos équipements<sup>138</sup>. »

Le 13 juin, Lucien Laby le note : « Ma perm approche. Je vais à Vauxcastille, où est le 6<sup>e</sup> bataillon, pour la faire déposer chez le colon : à l'entrée du village, il y a des mitrailleuses en batterie, pour en interdire l'accès à des troupes qui – paraît-il – se seraient révoltées<sup>139</sup>. » Au 21<sup>e</sup> corps d'armée, lorsque les officiers discutent des mesures à prendre pour empêcher l'extension de l'indiscipline, cela revient dans la conversation rapportée par le prêtre-lieutenant Weber : « On parlait de braquer des mitrailleuses, même le canon de 37<sup>140</sup>. » Ces mitrailleuses font même feu durant la mutinerie de la 158<sup>e</sup> DI, dans le récit – peu clair sur ce point – de M. le Poitevin, qui décrit les mutins ayant fini par se mettre en route, le 25 mai :

« La colonne morne et de méchante humeur lentement fait un très grand crochet pour éviter de traverser Ambleny où se font entendre, dans le calme et le silence d'une nuit tiède et lourde qui descend, les cris hostiles, les rumeurs d'une foule, les coups de feu qui claquent et les rafales de mitrailleuses en position pour interdire le parcours qu'elle esquive par un itinéraire compliqué coupé de haltes fréquentes<sup>141</sup>. »

Ces rafales indiquent que la force et l'intimidation, à travers des coups de feu, peuvent être utilisées par les chefs afin de maîtriser l'espace et d'impressionner les mutins. En effet, dans l'urgence, lorsqu'ils ne peuvent pas compter sur d'autres soldats, des officiers peuvent eux-mêmes se charger d'une action répressive. Ils retrouvent là les *habitus* disciplinaires du début de la guerre, dans une situation perçue comme extrême, où la désobéissance paraît intolérable, comme pour le capitaine Lebeau cité plus haut qui envisage de « tuer un, tuer dix » mutins et de se tuer lui-même, et comme les officiers cités plus haut « décidés à brûler la cervelle au premier qui bronchera<sup>142</sup> ». Autrement dit, l'exécution sommaire est envisagée par certains officiers lors des mutineries. On le voit également au 42<sup>e</sup> RI, lorsque s'approchent des mutins qui cherchent à « débaucher » cette unité, le 6 juin au soir, et que le lieutenant Morin crie à l'adresse de ses hommes : « Le premier du 42 qui bronche, je lui brûle la cervelle<sup>143</sup> ! » Cette mutinerie connaîtra, comme on va le voir, une issue sanglante.

---

<sup>138</sup> L. NICLOUD, *op. cit.*, p. 489.

<sup>139</sup> L. LABY, *op. cit.*, p. 256.

<sup>140</sup> J. J. WEBER, *op. cit.*, p. 171.

<sup>141</sup> M. LE POITEVIN, cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 137.

<sup>142</sup> Cf. *supra*, note 21. Voir, sur les exécutions sommaires et l'idée de forcer l'obéissance au début de la guerre, E. SAINT-FUSCIEN, art. cit., qui en relativise l'importance, mais aussi, pour une moisson d'exemples suggérant une pratique plus répandue, A. BACH, *op. cit.*, p. 260-274 et 319.

<sup>143</sup> E. MORIN, cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 122.

En plus d'une exécution sommaire au 44<sup>e</sup> RI, bien mal documentée<sup>144</sup>, on observe en effet plusieurs cas où des officiers se chargent eux-mêmes de la répression qu'une troupe hésite à accomplir. Le récit du cuirassier Cocordan, les 30 et 31 mai, permet de le comprendre. Celui-ci est chargé de barrer la route à des mutins, perspective peu plaisante : « Ils ont refusé de marcher et marchent sur Compiègne. Nous devons les arrêter. Voilà où nous en sommes après presque 3 ans de guerre. S'ils résistent, nous devons tirer dessus, sur nos frères. Quelle honte ! » Compte tenu de ces réticences chez les cavaliers, les officiers prennent en main l'instrument répressif qu'est la mitrailleuse :

« Autre chose à remarquer : les officiers de chez nous, pendant l'instant où nous attendions les deux régiments, ont baissé pavillon et parlaient aux hommes avec une politesse à laquelle nous ne sommes pas habitués. Les mitrailleuses tenues par les officiers eux-mêmes nous tenaient en même temps sous leurs feux en même temps que le terrain devant nous. A ce sujet, aucun commentaire<sup>145</sup>... »

Cette prise en charge directe par les officiers entraîne, dans certains cas, un passage à l'acte. On le voit au 128<sup>e</sup> RI, où le lieutenant qui tente de calmer ses hommes en leur distribuant des cigarettes finit par donner un coup de poing au mutin qui refuse de se taire. Pourtant, sondés par le chef de corps, les commandants de compagnie s'accordent pour juger impossible un usage plus étendu de la coercition : « Ils me déclarèrent que la force, au regard d'hommes qui, en maintes circonstances, ont risqué leur vie, allait engendrer la révolte<sup>146</sup>. » Le général de Cadoudal fait cependant mettre en batterie deux mitrailleuses, et annonce sa volonté de réduire la mutinerie par la force, tandis que les négociations continuent – et finissent par aboutir<sup>147</sup>.

Quelques jours plus tard, dans une autre unité, ce risque est assumé. En effet, à la 14<sup>e</sup> DI, des hommes du dépôt divisionnaire, le soir du 6 juin 1917, tentent de « débaucher » ceux du 42<sup>e</sup> RI qui cantonnent à proximité. Les mutins tirent des coups de feu en l'air et parcourent le cantonnement. La mutinerie ne se termine qu'au moment où des rafales de mitrailleuses fauchent quatre mutins (un tué, trois blessés). Ces tirs font l'objet de deux versions dans nos sources : le récit officiel du JMO indique qu'ils ont été ordonnés par les officiers mais que les soldats du 42<sup>e</sup> RI eux-mêmes, « excédés », ont choisi de ne pas tirer en l'air mais en plein sur la route et directement sur les « rebelles »<sup>148</sup>. Ce récit est contredit par celui du lieutenant Morin, qui a assisté à la mutinerie et indique, au contraire, que les soldats ont refusé de manier les mitrailleuses et que les officiers ont dû s'en charger :

<sup>144</sup> Mentionnée sans note ni explication par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 361, qui la place le 28 mai 1917 et indique l'approbation des généraux Micheler et Fayolle.

<sup>145</sup> L. COCORDAN, *op. cit.*, 31 mai 1917.

<sup>146</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 62-63.

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>148</sup> SHDT 26N628/15, JMO du 42<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917.

« Les officiers, entendant la fusillade, avaient eu le temps, grâce à ma résistance, de rejoindre le camp. Le commandant Jusselain avait fait mettre une mitrailleuse en batterie et donné l'ordre à un mitrailleur, puis au sous-lieutenant Merck de s'y asseoir, mais tous deux avaient hésité. Alors, il s'était assis lui-même à la pièce et avait ouvert le feu, après avoir fait à chaque fois les sommations d'usage<sup>149</sup>. »

Le fait est confirmé par le JMO de la 14<sup>e</sup> DI qui évoque la « répression énergique » du lieutenant-colonel commandant le 42<sup>e</sup> RI, qui a donné l'ordre de tir<sup>150</sup>. Cela lui vaut les éloges de la hiérarchie, révélant au passage combien l'« énergie » déployée face aux mutins est constitutive du capital symbolique nécessaire à la construction des carrières d'officiers<sup>151</sup>. Cette répression violente constitue un cas unique et significatif : à la fois par le refus de tirer des subordonnés que par la capacité à assumer personnellement la répression violente de certains officiers.

Cependant, tout ne relève pas de logiques improvisées par des officiers dans des situations incertaines. En effet, cet usage de la force est parfois prévu et validé par le haut commandement. Devant la mutinerie qui s'éternise au 217<sup>e</sup> RI, le général Fayolle s'impatiente, le 10 juin, et tout en souscrivant aux projets de règlement progressifs de la situation, il annonce clairement :

« Il faut que le Commandement fasse sentir à tous qu'il est absolument résolu à obtenir l'obéissance et que force doit rester à la loi, quand bien même les moyens les plus extrêmes devraient être employés pour cela. [...] Il faut donc envisager de mettre un terme même par la force à cette situation<sup>152</sup>. »

Ce chef reprend en fait l'avis d'un de ses subordonnés qui est forcé d'envisager toutes les possibilités dans un de ses rapports :

« Il peut être nécessaire que l'intervention du commandement se fasse par la force et par des moyens à prévoir (réduction par la famine par ex.). La chose serait douloureuse : il pourrait y en avoir de plus douloureuses<sup>153</sup>. »

On n'aura pas besoin d'en arriver là : les mesures de dispersion et d'arrestation prises, qu'on étudie ci-dessous, permettent d'éviter cette perspective. Mais, au vu de la situation meurtrière à la 14<sup>e</sup> DI, rien n'interdit de penser qu'un règlement violent restait possible dans ce cas comme dans d'autres. La violence inhérente à l'institution militaire reste en 1917 une donnée connue de tous, quand bien même ses acteurs peuvent sembler ponctuellement hésitants. Aussi, si l'usage de la force n'est guère possible sur une large échelle, son évocation

---

<sup>149</sup> E. MORIN cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 123.

<sup>150</sup> SHDT 26N294/2, JMO de la 14<sup>e</sup> DI, 6 juin 1917.

<sup>151</sup> Le JMO du 42<sup>e</sup> RI, qui ne s'est pas laissé entraîner, retranscrit les félicitations du chef du CA, le général de Bazelaire : « Hier, dans une circonstance où la discipline devait tout primer, votre 42<sup>e</sup> s'est montré égal à lui-même. Le régiment qui a veillé à la frontière pendant 45 ans a barré la route aux ferments malsains qui font le jeu de l'ennemi. Je l'en félicite et compte sur lui pour tenir envers et contre tous et aider le pays à sortir d'un danger nouveau. » (SHDT 26N629/7, JMO du 42<sup>e</sup> RI, 2<sup>e</sup> bataillon, 11 juin 1917). On a vu, à l'inverse, les sanctions pour « manque d'énergie ».

<sup>152</sup> SHDT 19N672, ordre du général Fayolle commandant le GAC, 10 juin 1917.

<sup>153</sup> SHDT 19N672, compte-rendu du colonel dirigeant l'infanterie divisionnaire, 6 juin 1917.

est toujours un recours, lorsque les chefs évoquent face aux mutins la Justice militaire et ses exécutions. Cela révèle une ressource proprement institutionnelle : disposant de temps et d'un appareil judiciaire, l'institution est en mesure d'avoir le dernier mot.

### 5.1.2.3 « *Tes chefs te fusilleraient...* » *Un risque actualisé*

En effet, durant les mutineries, les efforts de résolution de la crise par les officiers peuvent s'appuyer sur la perspective d'une répression ultérieure dont chacun connaît le mode de fonctionnement et la possible efficacité. Il s'agit en effet d'un principe fondamental du fonctionnement de l'armée, pouvant être réactivé à tout moment. Même si la Justice militaire se montre plus clémente et plus contrôlée depuis 1916, les textes officiels continuent de rappeler que « le soldat fera son devoir, supportera les fatigues et se battra bravement, ou subira la déconsidération et une répression disciplinaire aussi énergique qu'immédiate<sup>154</sup> ». Il importe ici de ne pas se focaliser sur le bilan effectif des condamnations à mort (plus de 500) et des exécutions (moins de 30 pour des faits collectifs), étudié plus loin, dans la mesure où ces chiffres et ces ordres de grandeur sont évidemment inconnus lorsque l'événement se déroule, et que les menaces sont formulées. La répression, avant d'être effective, est une perspective dessinée tant par les officiers que par les proches des soldats, et elle constitue une limite très importante à leur action.

Dans toutes les mutineries, en même temps que sont donnés des ordres formels, les conséquences de la désobéissance sont évoquées par les officiers, de façon implicite ou explicite. Un officier du 321<sup>e</sup> RI l'explique suite à la défection de cette unité, début mai, indiquant la nécessité de faire connaître le Code de Justice militaire aux hommes :

« Certes, il y a d'autres sentiments que la crainte à cultiver, et ce sentiment ne constitue pas le plus efficace des facteurs moraux, mais pour certaines natures il n'y en a pas d'autres et pour toutes, il est capable de sauvegarder la notion de devoir dans les moments difficiles<sup>155</sup>. »

Or la période de mai-juin 1917 constitue indéniablement un tel « moment difficile ». Dès lors, ces rappels à la sévérité de l'institution peuvent avoir lieu de deux manières : durant la mutinerie même, ou lorsque le désordre est refermé, afin d'en éviter le retour. On le voit ainsi au 146<sup>e</sup> RI, qui connaît un début de révolte alors même qu'un de ses bataillons est en ligne, et où le commandant agit le 25 mai. C'est ce que note un sergent :

« Une nuit de repos n'a pas suffi pour apaiser la révolte. Les officiers font bonne contenance, mais je suis bien placé pour savoir qu'ils sont inquiets. Le commandant, après une longue période de réflexion, a rédigé une note aux compagnies dans laquelle les mots « Justice

<sup>154</sup> *Le livre du gradé... op. cit.*, p. 615.

<sup>155</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 48.



militaire, peine de mort, châtements terribles, déshonneur ineffaçable » tiennent toute la place<sup>156</sup>. »

Sur le moment, il est fréquent que des mutins opposent aux menaces et aux avertissements des officiers une indifférence feinte ou réelle. Au 217<sup>e</sup> RI, le chef de bataillon Villemin explique : « Par tous les moyens, les officiers ont vainement rappelé les hommes à leur devoir, en leur faisant entrevoir les conséquences graves de leur attitude<sup>157</sup>. » Durant la désobéissance du 20<sup>e</sup> RI, le lieutenant Lacour donne ses ordres « en faisant entrevoir les conséquences de leur acte : les travaux publics ou le poteau d'exécution ». Ses avertissements sont reçus avec bravade par un des mutins : « J'ai parlé directement au soldat Kuhn, que je connaissais. Il m'a répondu : faites-moi fusiller mais je ne monterai pas, d'ailleurs ça revient au même<sup>158</sup>. » De la même manière, devant la multiplication des désertions, un officier du 146<sup>e</sup> RI fait avertir les soldats :

« [Le sous-lieutenant] leur lut par ordre, vers 17 heures, une note du chef de bataillon qui enjoignait à tous de monter en ligne et où étaient indiquées les conséquences auxquelles les hommes s'exposaient en refusant d'obéir à cet ordre<sup>159</sup>. »

Un des mutins répond alors : « Je préfère 12 balles dans la peau que de monter en ligne. » Interrogé par un officier après son arrestation, il explique ne pas avoir pris au sérieux cette menace : « –Alors vous saviez à quoi vous vous exposiez ? –Oui, seulement les autres me disaient que c'était de la blague<sup>160</sup>. » On perçoit, derrière la simple lecture d'un ordre, combien comptent les interactions, lorsque la voix des camarades est plus convaincante que l'avertissement du chef. On mesure aussi, sans doute, l'accoutumance des soldats à un régime de modération de la Justice militaire bien mis en évidence par L. Smith à la 5<sup>e</sup> DI, à partir de la fin 1916<sup>161</sup>.

La lecture de ces articles ne suffit pas non plus au 57<sup>e</sup> BCP, où la désobéissance se poursuit dans la nuit du 4 juin<sup>162</sup>. Mais elle permet de recadrer la désobéissance et de commencer à réduire la liberté prise par les soldats mutinés, en indiquant bien qu'ils n'ont nulle part où aller, et que l'institution aura le dernier mot. Certains d'ailleurs ont intériorisé ce fait, sans nul besoin de rappel : c'est le cas, on s'en souvient, de Louis Barthas qui choisit de ne pas s'exposer dans la mutinerie par crainte du « poteau », et d'autres soldats<sup>163</sup>. Il est parfois efficace dans l'immédiat lorsque cela suffit à désolidariser ou décourager quelques

---

<sup>156</sup> M. DIGO, *op. cit.*, p. 175.

<sup>157</sup> SHDT 19N672, rapport du chef de bataillon Villemin, 5 juin 1917.

<sup>158</sup> JM, dossier Kuhn, procès-verbal Lieutenant Lacour, 8 mai 1917.

<sup>159</sup> JM, dossier Peuron, déposition Peuron, 24 juin 1917.

<sup>160</sup> Ibid.

<sup>161</sup> L. SMITH, « The Disciplinary Dilemma of French Military Justice, September 1914-April 1917 : The Case of the 5<sup>e</sup> Division d'Infanterie », *The Journal of Military History*, vol. 55, n<sup>o</sup>. 1, janv. 1991, p. 47-68.

<sup>162</sup> JM, dossier Flourac, et D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 246.

<sup>163</sup> Cf *supra*, § 4.1.2.1 et § 4.3.2.2.

hommes au sein des mutins, préalable indispensable à la *réduction* du groupe et de la désobéissance. Au 46<sup>e</sup> RA, c'est un sous-officier proche de l'artilleur Prud'homme qui parvient à le convaincre de s'équiper et de quitter les mutins pour marcher, à travers l'évocation des sanctions futures, là où des ordres trop généraux tombaient dans le vide :

« Le lieutenant avait dit qu'il enverrait au Général les noms de ceux qui ne seraient pas auprès des voitures dans une demi-heure ou trois quarts d'heure. Mon sous-officier de pièce le maréchal des Logis Carmentran m'a dit : "Prud'homme il y en a sûrement qui marcheront, tu ferais mieux de monter aux tranchées." J'ai répondu "Soit"<sup>164</sup>. »

Cette évocation des futures sanctions et exécutions est plus nette encore aux lendemains de la désobéissance, lorsqu'elle se fait non pas dans l'improvisation mais de façon ritualisée, les soldats rassemblés devant écouter la parole et les menaces des chefs. On le voit au 298<sup>e</sup> RI, où la reprise en main, fin juin, passe par un rappel des sanctions. Un soldat semble s'en moquer : « On nous a lu au rapport que si on se révoltait on serait fusillé mais cela n'y fait rien du tout, tout le monde marche et même l'artillerie fait la même chose que nous<sup>165</sup>. » D'autres pourtant sont plus impressionnés par la ritualisation de la scène :

« Ils nous ont lu l'article pénal tout militaire qui refuse d'obéir à leur chef est condamné à mort. Puis on nous a fait défiler devant le général Andloher celui qui commandait la division la musique a joué<sup>166</sup>. »

« Là le commandant nous a fait un petit speech nous disant qu'il ne fallait pas nous laisser aller au découragement et que les entraîneurs seraient sévèrement punis il nous a même parlé qu'ils seraient fusillés<sup>167</sup>. »

Ces rappels à l'ordre différés sont d'autant plus efficaces qu'ils s'inscrivent, au cours du mois de juin, dans le contexte d'une réelle répression. Les premières exécutions sont connues et commentées, dans des courriers venant de troupes déjà mutinées. On lit ainsi l'écho des premiers fusillés dans une lettre saisie au 21<sup>e</sup> RI, le 19 juin :

« Tu me dis aussi que ça pourrait bien gueuler chez vous, vous ne seriez pas les premiers, car au corps, ça a chambardé fort il y a quelque temps, mais toi, reste toujours neutre, car chez nous, ils sont presque tous condamnés à mort. Alors, tu parles d'une perspective<sup>168</sup>. »

L'actualisation du risque au cours des mutineries n'est toutefois pas le seul fait des militaires, chefs ou camarades. Elle est en même temps prise en charge par les proches des soldats qui insistent dans leurs courriers sur les coûts de la désobéissance. Il importe de le souligner, car cela illustre une nouvelle fois que les soldats français mutinés ne sont jamais des « sujets politiquement libres », coupés de leurs univers sociaux et des liens qui les y rattachent. L'ampleur du contrôle postal à la 5<sup>e</sup> DI, aux lendemains de la mutinerie des 28-29

---

<sup>164</sup> JM, dossier Roux, déposition Prud'homme, 6 juillet 1917.

<sup>165</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 2 juillet 1917. L'absence de crainte est évidemment liée au nombre : si « tout le monde marche », tout le monde ne pourra être puni.

<sup>166</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 29 juin 1917. Le nom du général est « Andlauer ».

<sup>167</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>168</sup> SHDT 16N1418 rapport de contrôle postal, 21<sup>e</sup> RI, 19 juin 1917 [il s'agit sans doute des fusillés du 109<sup>e</sup> RI de la 13<sup>e</sup> DI].

mai, permet de saisir les modalités de ces appels à la prudence. Il s'agit moins de discours remobilisateurs et patriotiques que d'appels à la préservation et à l'évitement du risque :

« Je ne comprends pas ce que vous avez dans la tête en vous mutinant au point de ne vouloir marcher. Je t'engage à ne pas suivre ce mouvement. Vous ne réfléchissez pas à ce qui peut vous arriver. Vous vous exposez à vous faire mitrailler comme il a déjà été fait pour certaines troupes. S'il fallait que cela vous arrive, quelle honte pour nous et quel chagrin ! Ce n'est pas parce qu'un général a mal agi, que vous devez vous comporter de cette façon, car celui qui le remplace n'est pas responsable des fautes commises par son prédécesseur<sup>169</sup>. »

« Ne te décourage pas trop et surtout ne te mets pas du côté de ceux qui se révoltent car certainement il y aura des punitions et si on en fusillait quelques-uns<sup>170</sup>... »

« Si c'est ce que j'ai compris, c'est la grève des poilus, surtout sois prudent, ne te mets pas de la partie, tes chefs te fusilleraient. Sois tranquille, laisse faire les autres mais ne t'en mets pas surtout... Ce n'est pas beau se tuer les uns les autres, il y a bien assez des boches pour vous tuer sans que nous, français, fessions des barbaries car c'est aussi de la barbarie<sup>171</sup>. »

« Continue donc à faire ton devoir avec prudence et ne te laisse pas entraîner<sup>172</sup>. »

« D'après ce qui s'est passé on va peut-être vous punir si ce n'est pas sur un sens ça va être sur l'autre... Lucien Durand est au pays il m'a raconté ce qui s'était passé, nous en rigolons mais pourvu que ça ne vous coûte pas cher plus tard s'ils allaient vous mettre en avant<sup>173</sup>. »

Mitraillage, « punitions », exécutions, « mise en avant » : ces correspondant(e)s des soldats ont une vive conscience des possibles conséquences de l'indiscipline. Le 6 juin, le contrôleur du courrier note avec satisfaction que « les bons conseils aux soldats sont en beaucoup plus grand nombre que les mauvais<sup>174</sup>. » Quel sens donner à ce fait ? Ce peut être le signe d'un arrière moins perméable au désir de « fin », mais aussi de la prudence adoptée par celles et ceux qui voudraient donner de « mauvais conseils », et de la crainte que le destinataire ne soit puni, complémentaire des conseils de « prudence » exhortant à ne pas « s'exposer ». Ces conseils s'inscrivent dans la continuité des courriers enjoignant de ne pas s'exposer inutilement au combat, en dehors des mutineries.

On ne dispose des courriers d'arrivée que pour cette unité, mais on peut supposer que de tels avertissements ont pu être adressés à d'autres soldats, au début du mois de juin, à mesure que les nouvelles des mutineries se diffusent à l'intérieur. On le devine ainsi à travers une réponse d'un combattant du 150<sup>e</sup> RI à son épouse : « Ma Chérie tranquillise-toi car nous marchons avec prudence et sois sûre que je pense à toi et à ma fille<sup>175</sup>. » Au 129<sup>e</sup> RI, les appels à la prudence semblent, de même, avoir été largement entendus : « Ne te fais aucun mauvais sang pour ton Charles qui saura se tenir toujours dans le bon chemin. Je te dis ça en

<sup>169</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, courrier reçu à la 5<sup>e</sup> DI, 20 juin 1917.

<sup>170</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, courrier d'arrivée, 4 juin 1917.

<sup>171</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, courrier d'arrivée au 36<sup>e</sup> RI, 8 juin 1917.

<sup>172</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, courrier d'arrivée, 4 juin 1917.

<sup>173</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, courrier d'arrivée du 36<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917. On remarque encore la circulation des nouvelles due à la présence d'un permissionnaire au « pays ».

<sup>174</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917.

<sup>175</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 150<sup>e</sup> RI, 10 juin 1917.

cas que tu aies appris quelque chose sur ce qui se passe<sup>176</sup>. » Ailleurs, au 298<sup>e</sup> RI, on lit de mêmes préoccupations liées à la « famille » :

« Quant aux bruits qu'il y a eu au régiment je me suis bien gardé de me mêler de rien au contraire ça me faisait de la peine de voir ça et c'est encore les plus jeunes qui faisaient le plus de bruit quant à moi, je tiens à mon honneur et à ma famille mais depuis ils ont emmené les meneurs et probablement qu'ils les ont fusillés tout est fini<sup>177</sup>. »

On trouve dans ces exemples une confirmation du profil sociologique qu'on a pu dresser pour les mutins : des hommes plus jeunes, moins mariés et ayant moins d'enfants que l'ensemble des soldats. La présence voire la pression des épouses et des proches reste durant les mutineries un élément déterminant de l'obéissance des soldats.

Ainsi, on ne saurait trop souligner l'importance de cette convergence entre les menaces des chefs et les appels à la prudence des familles : elle atteste du fait qu'aux efforts de l'institution s'ajoutent les effets des liens sociaux et des structures sociales, pour rendre tendanciellement plus difficile la désobéissance. La perspective de la répression contribue non pas à l'empêcher entièrement, mais à lui donner certaines de ses formes. L'exécution est un arrière-plan toujours possible – et pour près de trente mutins, réalisé – des actes et des discours en 1917. En ce sens, sa menace latente oriente vers une désobéissance prenant certaines formes spécifiques : se voulant respectueuse des officiers, où l'on ne s'expose pas individuellement, où l'on cherche à échapper à l'identification, où l'on se fond dans un groupe. D'où la nécessité du nombre, préoccupation centrale des mutins comme on a commencé à la voir.

### 5.1.3 « De franches paroles d'homme à homme » : les vertus de la négociation

L'usage de la force et la perspective du jugement sont, ainsi, des atouts que l'institution peut mobiliser, en particulier une fois que la crise d'autorité est refermée. Sur le moment, l'intransigeance présente des limites pratiques : menaces inefficaces, ordres méprisés, troupes de répression peu fiables. Dans leur grande majorité, et à l'encontre de leurs valeurs comme de leurs souhaits, les officiers doivent passer par la parole : transiger, discuter et négocier. Au cours de la mutinerie du 370<sup>e</sup> RI, le chef de corps explique ainsi à ses subordonnés de quelle façon on peut chercher à user de « franches paroles » pour mettre fin à la désobéissance :

« Vous verrez sans doute des hommes qui traîneront, s'isoleraient et disparaîtraient. Des mutins sont à peu de distance, nos renseignements sont précis ; faites surtout attention à la croisée du chemin de Saint-Pierre-Aigle, les lâches y ont mis une mitrailleuse en batterie. Je ne

<sup>176</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 4 juin 1917.

<sup>177</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

crois pas qu'ils veuillent en venir aux mains, mais ils chercheront à endoctriner les traînards. Raisonnez ceux que vous verrez hésiter, de franches paroles d'homme à homme ont un grand pouvoir sur ces gens ; ce sont au fond de braves Français. Je vous fais confiance...et, bonne chance<sup>178</sup>. »

On mesure ici quel est l'enjeu : séparer les « traînards » des mutins, s'adresser aux « braves Français » hésitants, et par là réduire l'indiscipline. Les mutineries placent les chefs dans une situation paradoxale où l'intransigeance est impossible – ici les mutins ont clairement la force de leur côté – et où le rétablissement de l'autorité passe par un sacrifice de l'autoritarisme, au profit de discussions individuelles. Avant d'examiner les formes de ces négociations et les stratégies des chefs pour les mener, il faut mesurer ce qu'a de peu évident cette pratique.

### 5.1.3.1 S'abaisser à négocier ?

En tant que telle, la négociation est proscrite par l'armée et explicitement réprouvée par la hiérarchie. Le *Manuel du chef de section d'infanterie* indique bien que les ordres peuvent être quelquefois expliqués, jamais négociés ni discutés :

« Un chef subalterne a très souvent avantage à expliquer et à commenter les ordres qu'il donne à ses soldats : ainsi, leur intelligence entre en jeu, et ils exécutent plus allègrement des ordres dont ils ont pénétré l'utilité. Mais il faut aussi que la troupe ait bien dans l'esprit qu'il n'emploie ce procédé que dans l'intérêt du service. Elle doit être non moins bien dressée à exécuter rigoureusement, sans hésitation ni murmure, **un ordre ferme, énoncé sans aucune explication**<sup>179</sup>. »

On retrouve cette condamnation de la discussion durant les mutineries. Lorsqu'il réalise une synthèse sur l'indiscipline de la 5<sup>e</sup> DI, le général Guillaumat commandant la 2<sup>e</sup> armée fustige les « paroles vagues », la « douceur », la « persuasion » et les « parlottes » entreprises par les officiers<sup>180</sup>. Le général Franchet d'Esperey s'offusque de même du fait que les « Généraux avaient toujours parlementé avec les mutins, sans les mettre en présence d'un ordre formel<sup>181</sup>. » Pétain, dans une directive générale du 11 juin, avertit les officiers qui ne feraient pas preuve « d'énergie » qu'ils deviennent eux-mêmes complices et passibles du Conseil de guerre<sup>182</sup>. Sans arriver à cette extrémité, on voit effectivement des officiers supérieurs mettre en cause leurs subordonnés en opposant « énergie » et « persuasion », ainsi lorsque le chef du 2<sup>e</sup> CA critique le rôle des officiers du 128<sup>e</sup> RI, le lieutenant-colonel Nouvion et le commandant Lemerre :

« J'estime que l'intérêt de la discipline exige le remplacement de ces deux officiers. Le lieutenant-colonel Nouvion, dans la soirée du 20 mai, a fait preuve d'un désarroi complet. Il a

<sup>178</sup> Dr BRETONNEAU, art. cit., p. 31.

<sup>179</sup> *Manuel du chef de section... op. cit.*, p. 16-17. Passage en gras dans l'original.

<sup>180</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 150.

<sup>181</sup> SHDT 18N37, le général Franchet d'Esperey au général commandant la VI<sup>e</sup> armée, 25 juin 1917.

<sup>182</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 225.

laissé ses hommes sans surveillance s'enivrer à leur aise [...] devant leur surexcitation, il a hésité sur les moyens à prendre pour ramener les mutins au devoir et s'est contenté d'essayer de les calmer par la persuasion, sans penser que seul un acte d'énergie pouvait impressionner une foule avinée. Par son manque de fermeté en la circonstance, le lieutenant-colonel Nouvion s'est déconsidéré vis-à-vis de ses subordonnés, j'estime qu'il ne peut rester à la tête d'un régiment où il n'aurait plus d'autorité<sup>183</sup>. »

On retrouve bien les logiques opposées des officiers de contact et des grands chefs, déjà mesurées pour la question des « délégués » : les premiers sont le plus souvent attachés à l'apaisement des tensions, et les seconds à la lettre de la discipline, qui exclut la « persuasion ». Au-delà, c'est même le débat d'avant-guerre et du début du conflit sur la manière de faire obéir des soldats que ces chefs retrouvent et reformulent au cours de l'événement. Ainsi, les généraux ne sont pas les seuls à refuser la logique de la négociation. Pour nombre d'officiers et de gradés, de même, la discussion est un signe et un constat d'échec, certains y voyant même la source de l'indiscipline. C'est ce qu'écrit le sergent André Richard :

« Un jour, le rassemblement de la Compagnie pour l'exercice étant fixé à 7 h 45, pas un homme ne voulut s'équiper et le rassemblement n'eut pas lieu. Le lieutenant commandant la Compagnie n'est pas assez énergique : il discute trop et se laisse influencer par les mauvaises têtes. Le moral est très bas. Le cafard règne en maître et les hommes se saoulent pour le chasser. Mauvais principe. Les esprits sont surexcités tant par l'alcool que par les idées de révolte. Les hommes ne pensent qu'à refuser de marcher. Un laisser-aller en résulte, les officiers ne sont plus respectés. Bien de leur faute. Enfin, ça va mal. Que va-t-il se passer ? Je n'en sais rien ! Mais je redoute le pire<sup>184</sup>. »

On voit que l'indiscipline est vue ici comme une conséquence d'un excès de discussion, et que le laisser-aller est de la « faute » des officiers. Mais cet exemple indique en même temps la difficulté qu'il y a à définir la « négociation » : à quel moment un ordre devient-il négocié ? À partir de combien de refus et de répétitions de l'ordre peut-on considérer que le chef « discute trop » ? Quelle différence faire entre un « ordre formel » et un ordre accompagné d'une discussion afin de convaincre les soldats<sup>185</sup> ? Problèmes théoriques qui ne trouvent que des réponses ponctuelles, variant suivant les contextes et les individus. Un sous-lieutenant de la 77<sup>e</sup> DI s'interroge ainsi après une longue discussion avec un mutin qui n'a pas permis de réduire l'indiscipline : « Quant à Vally, c'était le grand orateur de la bande, j'ai discuté au moins ¼ h avec lui, j'ai peut-être eu tort, en tout cas il n'a pas obéi<sup>186</sup>. » Ce chef est partagé entre la nécessité de faire son possible et le sacrifice de la règle qui fait de la discussion un « tort ».

<sup>183</sup> SHDT 16N298, lettre du général de Cadoudal au général commandant la V<sup>e</sup> armée, 22 mai 1917.

<sup>184</sup> A. RICHARD, *op. cit.*, p. 104.

<sup>185</sup> Cf D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 151, qui relève le blâme adressé aux généraux De Roig et Lebrun pour n'avoir pas émis « d'ordre formel » à la 5<sup>e</sup> DI.

<sup>186</sup> JM, dossier Flourac, notes d'audience, déposition du sous-lieutenant Mybalan, 12 juin 1917.

D'un autre côté, il est certain que l'obligation où sont placés nombre d'officiers de discuter durant les mutineries est perçue par les soldats comme une première victoire, un abaissement décisif de l'autorité et, partant, un signe de leur succès. On trouve ainsi de nombreux mutins qui évoquent des officiers venus les « supplier », comme au 129<sup>e</sup> RI :

« Le colonel est venu également nous supplier. Nous lui avons répondu que nous regrettions mais que c'était ainsi. Le général qui commande la division pleurait comme un enfant. Mais, que veux-tu ? On en a assez. Car tous les régiments montant à l'assaut sont massacrés<sup>187</sup>. »

Un autre soldat de la même unité évoque, lui, l'insuccès du général dans cette discussion révélant la perte de son autorité :

« Sur notre chemin nous rencontrâmes le général commandant le CA qui passait en auto qui en voyant toute cette foule descendit et nous fit un speech de morale nous demanda ce que nous voulions nous répondîmes que nous voulions la paix, que l'on avait marre de la guerre et qu'il y avait assez de victimes il essaya mais en vain de nous faire rentrer, il rejoignit son auto les larmes aux yeux, c'est la première fois que je vois un général au milieu des poilus n'obtenant aucun succès<sup>188</sup>. »

Un extrait de lettre cité par le contrôle postal sans précision d'unité illustre cette même logique, suivant laquelle ces négociations forcées tendent à diminuer l'autorité des chefs, même lorsqu'elles réussissent à rétablir l'ordre : « Quand il a fallu monter on a refusé et les chefs sont devenus très doux avec nous, ils en ont beaucoup rabattus, sans cela ça voulait mal tourner<sup>189</sup>. » D'autres témoignages montrent un regard plus ordinaire porté sur ces interactions, vues comme normales et légitimes, comme les demandes des mutins. C'est le cas dans le récit fait, longtemps après les faits, par Ephraïm Grenadou, à la 46<sup>e</sup> DI :

« Le général arrive à cheval, un petit bonhomme :  
–Qu'est-ce que vous voulez ?  
–Des permissions.  
–C'est bon, tout le monde aura des permissions.  
C'était fini. Les gars ont rembarqué leurs mitrailleuses<sup>190</sup>. »

L'événement est plausible, dans sa brièveté même : on sait que nombre de « mutineries » n'ont eu que quelques minutes d'existence, le temps d'accorder des satisfactions aux soldats. Les promesses – vraies ou fausses – sont ainsi un élément essentiel de la résolution des mutineries.

### ***5.1.3.2 Ruser, temporiser, promettre***

Malgré leur désarroi et le sentiment d'urgence qui les pousse à agir, il apparaît vite à la plupart des officiers confrontés à la désobéissance que le temps joue en leur faveur. Un savoir pratique déjà largement répandu consiste à désamorcer d'abord la transgression, pour punir de

---

<sup>187</sup> SHDT 16N1521, rapport du contrôleur général des services de police judiciaire, 7 juillet 1917.

<sup>188</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>189</sup> SHDT 6N146, rapport de contrôle postal, 30 juin 1917.

<sup>190</sup> E. GRENADOU, *op. cit.*, p. 135.

façon différée. Tout comme, dans une salle de classe, un enseignant pourra attendre la fin du cours pour régler administrativement un incident, en attendant que la tension diminue, les officiers français en 1917 apprennent à ruser avec les mutins, à attendre le moment favorable, et à manier la promesse afin de rétablir l'ordre.

Une première stratégie est bien celle de la temporisation : attendre que les mutins, qui n'ont nulle part où aller, finissent par s'équiper et « monter ». Le modèle en est donné par le général Taufflieb, au 308<sup>e</sup> RI, dont les hommes se sont réfugiés dans une carrière. Le général y entre à 2h30 du matin : « Celui-ci leur donna jusqu'à 8 heures pour faire leur soumission ; à l'heure dite ils firent cette soumission et tout rentra dans l'ordre<sup>191</sup>. » Ici, il suffit d'attendre que la résolution s'effrite et qu'avec le jour l'impossibilité de continuer devienne évidente.

Cette stratégie est poussée à l'extrême dans le cas du 217<sup>e</sup> RI où le refus de monter des mutins s'étale sur plus d'une semaine, et où les officiers attendent patiemment que le temps fasse son œuvre en désolidarisant les mutins. Un jeu complexe de concessions, de surveillance et de plans de répression se met en place, dans une grande incertitude – qu'explique en partie le fait que le commandant du 217<sup>e</sup> RI le soit à titre provisoire. Cette incertitude se lit dans son rapport du 6 juin, qui fait la liste des mesures de temporisation et des ruses prévues pour mettre un terme à la désobéissance :

« Mesures paraissant les plus propres à rétablir la cohésion et la discipline:

a) Donner du repos (c'est fait)

b) Contact fréquent des officiers avec la troupe; conseils de persuasion, causeries morales (ce qui se fait)

c) Emploi du temps continu, sans fatigues, pour ne pas laisser les hommes inoccupés ; leur enlever tout loisir favorisant l'organisation. A ce point de vue établir une progression des plus variées: appels ; revue des effets, des armes, des vivres, des outils, des munitions ; séances de gymnastique ; jeux auxquels participent tous les grades ; douches ; corvées diverses en ordre (ravitaillement lavage etc.) ; exercices de spécialité ; exercices de discipline ; etc.

1<sup>ère</sup> solution (progressive)

a) Cantonner à l'arrière immédiatement par étapes

b) Dissocier le régiment par bataillon puis, dans chaque bataillon par compagnie si possible

c) Continuer la préparation prévue plus haut et profiter de ce repos accru pour envoyer les hommes en permission (tous ceux qui ne sont pas partis depuis cinq mois)

d) Arrêter les meneurs signalés (une vingtaine par bataillon) le plus loin possible de la zone occupée afin que ces meneurs ne chantent pas victoire à l'intérieur.

2<sup>e</sup> solution (forte) (afin de sauvegarder le principe de discipline)

a) Établir un ordre de mouvement vers une zone assez rapprochée de Mourmelon - surveillée, tenue - en fixant au régiment une mission d'occupation - de travaux à faire (position de repli à occuper - un réduit à organiser - sous-bois par exemple - prévoir les guides)

b) Lecture de l'ordre de mouvement comme d'habitude (par compagnie) dire aux hommes que les camarades ne sont pas nombreux (de notre fait) – que les circonstances de guerre et l'esprit de devoir nous imposent ce geste de solidarité

c) Dire aux hommes qu'ils suivent leurs officiers et que ceux-ci comptent sur leur fidélité – en ajoutant : 1<sup>o</sup> Que les officiers partiront sans eux au devoir avec un fusil ; 2<sup>o</sup> Qu'on ne répond plus de ceux qui resteront au camp – qu'ils seront des lâches. Des poltrons. Des traîtres.

---

<sup>191</sup> JM, dossier Baron, déposition du capitaine Delpéch, 3 juin 1917.



- d) Fixer un objectif de ralliement pour tous ceux qui sont désireux de s'affranchir de la tutelle des meneurs
  - e) Exécution proprement dite (prévoir des consignes spéciales de sûreté pour laisser passer les bons soldats)
- Ces deux solutions me paraissent bonnes. Je préfère toutefois la deuxième<sup>192</sup>. »

C'est une extraordinaire mise en scène que prévoit cet officier, allant jusqu'à esquisser les répliques patriotiques devant tomber au moment juste et impressionner les mutins. L'essentiel est toutefois, on le voit, de gagner du temps et de l'espace : le temps que les esprits se calment, l'espace propice à des arrestations discrètes, tout en occupant les corps pour les détourner de la désobéissance.

Ce projet sera effectivement mis en œuvre, avec de petites variantes, dès lors que les chefs s'impatientent et que la cohésion des mutins semble moins forte. Ainsi, le 8 juin, les premiers signes d'une détente apparaissent :

« Cette particularité semble indiquer un manque d'entente et surtout un commencement d'hésitation dans l'esprit de certains. Le service de surveillance exercé la nuit par les hommes paraît un peu relâché ; une légère détente pourrait s'être produite dans les esprits. C'est à suivre. Il serait urgent de ne pas envoyer au régiment les permissionnaires qui rentrent. Toute mesure est bonne pour isoler ce qui peut être isolé<sup>193</sup>. »

Atout supplémentaire pour la reprise en main, un « agent double », porté par son métier avant-guerre à soutenir l'ordre et l'institution, informe les officiers en temps réel sur ce qui se passe au sein des soldats :

« Un caporal signaleur, Teyssedre (4<sup>e</sup> bataillon), en temps de paix agent de police, s'est offert, si on le protégeait contre les vengeances des meneurs, à fournir toutes indications sur eux. Il a notamment fourni des indications sur la tendance actuelle à la dislocation de la masse et des meneurs<sup>194</sup>. »

Arrivés à ce point, la résolution complète de la mutinerie passe par une promesse qui relève en grande partie de la désinformation. On fait croire aux soldats qu'ils seront envoyés à l'arrière, au repos et/ou en permission. Cela permet d'effectuer les arrestations projetées, et de disperser le reste de l'unité, à travers des permissions massivement accordées.

On retrouve cette ruse assez simple mais efficace dans d'autres unités.

Pour la 5<sup>e</sup> DI, L. Smith puis A. Bach ont montré que la prise de conscience du risque de « marche sur Paris » prévue le 30 mai 1917 avait conduit à prévoir un embarquement par surprise des mutins dans des camions « vers l'arrière », chargés en fait d'éloigner et d'isoler les soldats afin de pouvoir ensuite arrêter ceux qui avaient préalablement été repérés<sup>195</sup>. Un soldat, parmi de nombreux autres, le raconte dans une lettre :

---

<sup>192</sup> SHDT 19N672, rapport du chef de bataillon Villemin, 9 juin 1917.

<sup>193</sup> SHDT 19N672, rapport du chef de bataillon Villemin, 8 juin 1917.

<sup>194</sup> SHDT 19N672, rapport du général Mordrelle commandant la 71<sup>e</sup> DI, 10 juin 1917.

<sup>195</sup> L. SMITH, *op. cit.*, p. 201-203 ; A. BACH, *art. cit.*, p. 206.

« Le lendemain nous devons faire une démonstration monstre mais le coup était éventé, à trois heures du matin il a fallu embarquer en auto pour aller à l'arrière toujours avoir encore du repos<sup>196</sup>. »

On voit qu'il n'est pas ici question des arrestations et que la mutinerie peut sembler une réussite, dans la mesure où elle a permis effectivement de ne pas « monter ». Au 1<sup>er</sup> bataillon du 129<sup>e</sup> RI, en particulier, où les soldats refusent malgré tout d'embarquer, le lieutenant-colonel Genet annonce un départ au repos et un taux de permission de 25%. La ruse finit par fonctionner<sup>197</sup>. Les arrestations différées permettent bien de désamorcer la désobéissance « monstre » en préparation, tandis que le quadrillage de la zone par la cavalerie permet d'arrêter ceux qui ont échappé à ce dispositif, comme le raconte R. Martin du Gard : « La cavalerie fait des patrouilles et ramène ceux des dissidents qui traînaient par fractions isolées en recrutant des éléments dans d'autres corps<sup>198</sup>. »

De même, au 60<sup>e</sup> BCP, on n'arrête pas immédiatement les meneurs pour ne pas causer d'affrontement<sup>199</sup>. Dans la mutinerie violente de la 41<sup>e</sup> DI, les officiers ont également conscience de ne pouvoir employer la force, et admettent qu'il faut céder sur la revendication principale des mutins, le repos, qui permettra là aussi les arrestations ciblées une fois le calme revenu. Mais la négociation et surtout la concession ne sont pas faciles à admettre, ici pour le commandant Piebourg :

« Le 2 [juin] le général de division va dans la matinée auprès de l'autorité supérieure pour demander une prolongation de repos. C'est à notre avis la meilleure solution, ou plutôt la moins mauvaise. Je ne vois pas comment on emploierait la force dans le cas présent, avec quoi on l'emploierait. On déchaînerait les pires catastrophes. Mieux vaut transiger. C'est déplorable à un point de vue : on crée un précédent, dont d'autres pourront s'autoriser pour des revendications plus graves (plusieurs cas de ce genre se sont, me dit-on, produits depuis le début de la guerre dans diverses divisions). Mais au 133<sup>e</sup> la masse des bons sujets ne demande vraiment que du repos. Après quoi je crois qu'ils marcheront bien. Ce sera de nouveau un bon régiment. Aussi la solution adoptée me semble-t-elle la plus conforme aux intérêts du pays. Le général obtient le repos demandé. On nous emmènera à l'arrière en camions-autos. Il nous faudra tâcher de nous débarrasser des agents dangereux<sup>200</sup>. »

Le retour à l'ordre se fait au prix d'un renoncement apparent à la sévérité. Le même mélange de temporisation, d'éloignement et d'arrestations ciblées et différées permet de mettre fin à la mutinerie du 298<sup>e</sup> RI, fin juin 1917. C'est ce que raconte un soldat dans un courrier étonnant, qui permet de saisir l'ampleur de la mise en scène et du dispositif imaginé par l'autorité, qui met à mal les projets de résolution des mutins :

---

<sup>196</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>197</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 147. Lorsque d'autres font preuve de mauvaise volonté, certains officiers peuvent aussi réactiver le registre de la menace, comme le fait le capitaine Mondanges : « Je leur ai dit qu'il était temps encore pour eux de se ressaisir et que, s'ils n'obéissaient pas, ils feraient couler le sang français » (SHDT 19N305, rapport du colonel Boucher, audition des officiers du 129<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917, déposition du capitaine Mondanges).

<sup>198</sup> R. MARTIN DU GARD, *op. cit.*, p. 806.

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 243.

<sup>200</sup> SHDT 1Kt39, Carnet de route du commandant J. Piebourg, vol. 2, p. 108-109.

« Si vous aviez vu la révolte du régiment ça ne faisait pas beau. Le Général [illisible] nous a pris en vache au grand matin ils nous ont fait sortir sans fusil sans rien. Ils nous ont amené à 1500 mètres du village et le général est venu avec deux escadrons de hussards un escadron de gendarmes qui avait apporté des grenades et des mitrailleuses et ils étaient postés à chaque sortie du village. Et nous avons fait un vote dans chaque compagnie pour voir si on pouvait compter sur tous on était du même avis on était 160 de notre compagnie à peu près tous. Il y en avait 3 ou 4 qui avaient pris la tête de chaque compagnie. Du temps que l'on était dehors le commandant de chaque compagnie a demandé ceux qui voulaient parler au colonel pour ce qu'on demandait c'étaient ceux qui étaient en tête qui sont partis causer au colon. C'était le général qui les entendait et les mettait dans une auto et escortés des gendarmes et des chasseurs sabre en main. Et après ça il nous a fait défiler devant lui et celui qui rigolait de sa gueule il l'amenait dans l'auto et on les menait à la prévôté de division et nous sommes gardés par les artilleurs et leur pièce et des compagnies d'infanterie aux alentours du village et si l'on bouge ils sont là pour nous arrêter<sup>201</sup>. »

On retrouve les tentatives d'organisation démocratiques relevées chez certains mutins, à travers le vote, mais surtout l'habileté de la réponse institutionnelle, qui conjugue présence latente de la force (à travers les cavaliers et gendarmes postés à la sortie du village), apparence de négociation, et arrestations ciblées. Le tout se termine par le rituel du défilé qui rend visible l'ordre retrouvé. C'est une même temporisation vigilante qui permet d'attendre la fin de la mutinerie au 370<sup>e</sup> RI, que le chef d'état-major du 21<sup>e</sup> CA veut « prendre par la famine et la douceur », en postant des sentinelles et des détachements de cavalerie autour du village de Missy-aux-Bois où sont réfugiés les soldats, surveillés à la jumelle<sup>202</sup>.

Ces ruses élaborées ont pour point commun de concerner des mutineries d'ampleur, étalées sur plusieurs jours. Il arrive fréquemment que des chefs improvisent des promesses et des réponses plus simples aux refus des mutins. Ainsi, au 46<sup>e</sup> RA, la promesse est celle d'une guerre peu dangereuse : « Le lieutenant Vigon a à son tour expliqué aux hommes que nous montions dans un secteur calme<sup>203</sup>. » De même, au 77<sup>e</sup> RI, une brève négociation conduit le général à assurer les soldats de la facilité de l'opération prévue :

« Pour cette attaque il y avait eu une manifestation au régiment. Par un moment j'avais cru que nous ne monterions pas en lignes, le général vient à passer, ils se sont mis à crier "à bas la guerre ! du repos et des permissions !". Alors il a déconné quelques minutes et dit qu'il y avait un petit coup à donner qui avait été bien préparé par l'artillerie, si ça réussissait on aurait ce qu'on demandait<sup>204</sup>. »

Dans ce cas, ce discours est efficace puisque le régiment monte effectivement à l'attaque. Efficacité similaire à la 158<sup>e</sup> DI où le général est contraint de promettre pour obtenir la remontée en ligne : « Vous n'attaquerez pas, vous remonterez en ligne pour quatre à dix jours puis vous aurez un mois de grand repos, une bonne nourriture et des

---

<sup>201</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>202</sup> Cf. supra, § 4.3.2.1, et J. J. WEBER, *op. cit.*, p. 172 pour la citation.

<sup>203</sup> JM, dossier Roux, déposition du maréchal des Logis Vial, 4 juillet 1917.

<sup>204</sup> SHDT 16N1521, rapport de contrôle postal, 77<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

permissions<sup>205</sup>. » Ailleurs, au 128<sup>e</sup> RI, on lit la mention surprenante d'une tentative « d'achat » de l'obéissance par des cigares :

« C'est le commencement de la fin car personne ne voulait monter, plusieurs officiers se sont fait attraper sur la gueule en voulant faire du zèle et d'autres en offrant des cigares. Mais les poilus les ont engueulés en disant qu'on ne les envoyait pas à la boucherie pour un cigare<sup>206</sup>. »

On le voit, ce stratagème ne suffit pas à résoudre les mutineries... Plus largement, les ruses et les promesses se heurtent à la suspicion des soldats échaudés par les espoirs non réalisés du printemps 1917. La difficulté pour certains chefs à négocier efficacement tient à la mise en cause de la parole officielle, depuis le 16 avril, tant par l'échec que par le retard des permissions. Un commandant d'artillerie en fait l'expérience au moment de discuter avec une soixantaine de mutins dans la nuit du 2 juin : « Les hommes insinuent que l'on ne tiendra pas les promesses faites<sup>207</sup>. » On le voit, de même, au 46<sup>e</sup> RA lorsque les exhortations à aller dans un « secteur facile » sont mises en cause par des soldats devenus sceptiques, comme ce mutin qui interpelle un homme s'étant décidé à obéir : « Gros en me voyant passer m'a dit : "N'y vas donc pas, ils nous ont encore menti. A Chacrise, ils promettaient tout ce qu'on voulait, et ils ne nous donnent rien<sup>208</sup>..." »

Afin de rétablir leur crédit et leur autorité, nombre d'officiers doivent alors engager de réelles discussions, et tenter de « raisonner » leurs hommes en multipliant les arguments.

### 5.1.3.3 « Raisonner » et expliquer

Lorsque les chefs s'appliquent à expliquer leurs ordres et la nécessité d'obéir, ils retrouvent, dans l'urgence, une des dimensions de la pensée de l'autorité formulée avant-guerre, insistant sur la nécessité, dans une armée « démocratique », de « persuader » en rendant clairs les motifs de l'obéissance<sup>209</sup>. Mais ces explications traduisent également les rapports de domination sociaux et hiérarchiques suivant lesquels l'officier, détenteur d'une vérité sur le conflit et les raisons d'y combattre, prétend éclairer les soldats et les faire sortir de l'erreur ou de l'égarement passer que constitue l'indiscipline.

On lit une telle manière de s'adresser aux mutins et de les « raisonner » paternellement dans le témoignage du médecin et officier Chagnaud :

« Contre de semblables mouvements, je crois qu'il est vain et même dangereux de réagir avec violence. Il y a quelque chose d'émouvant dans le découragement de ces êtres simples que sont

<sup>205</sup> M. LE POITVIN, cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 137.

<sup>206</sup> SHDT 16N298, rapport de contrôle postal, 128<sup>e</sup> RI, 30 mai 1917. Voir aussi Henry MALLEZ, *Souvenirs d'un fantassin de la grande guerre*, Cambrai, Mallez, 1972, p. 132 : à la suite des mutineries ce sous-lieutenant du 162<sup>e</sup> RI utilise la caisse de la compagnie pour acheter aux soldats cigares et « vin bouché » (p. 132).

<sup>207</sup> SHDT 16N1521, rapport du chef d'escadron Ribois commandant provisoirement le 28<sup>e</sup> RA, 3 juin 1917.

<sup>208</sup> JM, dossier Roux, déposition Moreau, 10 juillet 1917.

<sup>209</sup> Cf J. MARY, art. cit.

nos hommes. Il faut les reprendre doucement comme certains enfants. C'est une oeuvre de patience, de tact et d'amour<sup>210</sup> ... »

Cela illustre bien certaines pratiques de commandement des officiers, qui révèlent des *habitus* paternalistes correspondant aux structures sociales de l'avant-guerre transposées au front. Un tel discours renvoie également à la logique des « meneurs » évoquée plus haut : les soldats désobéissants peuvent être vus comme les éléments d'un corps sain, contaminés par des éléments extérieurs. Un autre officier-médecin, Bretonneau, reprend ce thème lorsqu'il se demande « quel vent, en 1917, révolta des milliers de braves gens de notre armée ?<sup>211</sup> ». Plus largement, les chefs peuvent chercher à traiter l'indiscipline comme une erreur à oublier.

C'est ce que cherche à faire le capitaine Bidot devant des soldats agités de la 5<sup>e</sup> DI, le 28 mai au soir : « "Allez donc vous coucher, vous verrez que demain, tout ira mieux, que vous ne penserez plus à cela" il voulait dire à manifester<sup>212</sup>. » Ailleurs, un chef propose à ses hommes une clé de lecture très simple des événements, indiquant que la désobéissance est subversive : « Il paraît que ce coup-là était combiné avec les grèves. Notre capitaine nous a expliqué la chose et nous a dit que ce coup-là était fait par les boches et que nous ne ferions pas comme eux<sup>213</sup>. » Ce texte émanant du 20<sup>e</sup> BCP illustre clairement la fonction de telles « explications » : séparer les mutins les plus actifs de l'ensemble des soldats restés réceptifs aux paroles de l'autorité. Celles-ci trouvent ainsi une réception favorable chez les hésitants et les soldats déjà réticents à la désobéissance ou à ses aspects les plus troublants. On le voit clairement dans une lettre saisie au 298<sup>e</sup> RI, d'un soldat n'ayant pas signé la pétition :

« Je te dirai que moi toujours aux camarades j'ai prêché la conciliation de ne pas crier et pas de violences [...] Notre Commandant de bataillon s'est très bien exprimé et a dit à tous de bien expliquer à tous que nous sommes solidaires les uns des autres et que les boches n'attendent que nos disputes pour rentrer chez nous et nous faire sentir leur botte<sup>214</sup>. »

Mais une telle rhétorique n'est pas forcément efficace sur le moment, devant les soldats désobéissants. Face à ceux-ci, les stratégies argumentatives des officiers devront être différentes. L'un d'eux expose ainsi l'impossibilité d'une confrontation directe et la nécessité d'une discussion très progressive afin de ramener les hommes au devoir. On remarque une nouvelle fois que la désobéissance est clairement placée du côté de la déraison :

« On essaye de raisonner ces hommes qui n'ont plus leur raison. Il est trop tard pour en appeler à leurs sentiments. En voulant les ramener au bon sens, au sens de leur devoir, on ne fait qu'exciter leur colère. Il est plus politique de paraître dire comme eux, d'abord, puis, dans le

---

<sup>210</sup> Dr CHAGNAUD, *op. cit.*, p. 27.

<sup>211</sup> Dr BRETONNEAU, art. cit., p. 30.

<sup>212</sup> JM, dossier Mille, déposition Goutaudier, 8 juin 1917.

<sup>213</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 20<sup>e</sup> BCP, 3 juin 1917.

<sup>214</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 29 juin 1917.

cours de la discussion, rattraper, en détail, toutes les concessions du début... Finalement on arrive à trouver le chemin de leur cœur<sup>215</sup>. »

Si c'est le « cœur » qui semble avoir le dernier mot, ici, ce retour à l'obéissance est bien sûr tout sauf sentimental. Il est lié aux capacités dialectiques de l'officier, qui dispose d'une maîtrise de la parole lui permettant de mener la discussion jusqu'à son terme. L'effort va ainsi porter sur la définition de ce qui est « raisonnable » et faisable, afin d'opposer un froid réalisme aux rêves ou espoirs souvent vagues, on l'a vu, des soldats et des mutins attachés à la « fin » de la guerre.

On le voit ainsi dans le dialogue qui oppose un officier et un mutin à la 5<sup>e</sup> DI. Ce dernier s'est couché en travers de la route, devant la voiture de l'officier. La discussion s'engage :

« "Mon capitaine il ne faut pas nous en vouloir, nous n'en voulons pas aux officiers qui sont des poires comme nous. Mais pour nous, c'est fini la boucherie et la guerre, qui ne sert qu'aux profiteurs. Nous sommes les premiers à lâcher, mais bientôt tous feront comme nous, et la guerre sera finie. Est-ce que nous n'avons pas raison ?" »

J'essayai de le raisonner, et de lui démontrer que si lui et ses camarades lâchaient, les Allemands en profiteraient pour avancer, occuperaient probablement leurs pays, et qu'ils n'ignoraient certainement pas de quelle façon ils se comporteraient avec les femmes et les enfants en pays conquis. Cet homme me quitta alors sans réponse, et toute la bande prit alors la direction de Château-Thierry<sup>216</sup>. »

Les mutins n'ont guère de réponse à apporter à ce rappel des données du conflit, et de l'impossibilité qu'il semble y avoir à cesser de combattre. On remarque que les « atrocités allemandes » de 1914 sont réactivées dans le discours de l'officier, et que la désobéissance des individus est reliée au contexte social et familial susceptible de les toucher. L'effort de « cadrage » de l'officier, comme dans d'autres discussions du même ordre, consiste à rendre explicite ce qu'implique ou ce que pourrait impliquer la désobéissance.

On le voit, de même, dans un dialogue au 30<sup>e</sup> RI. À un mutin qui refuse de monter, le capitaine Bourgeois répond par une alternative binaire : « Je posais au soldat Deville la question : "Alors il faut laisser la porte ouverte aux Boches ? Oui me dit-il cela n'a pas d'importance"<sup>217</sup>. » Un autre témoin de cette scène la rapporte dans des termes légèrement différents, illustrant le même effort pour redéfinir et recadrer la désobéissance en antipatriotisme :

« Le soldat répondit : "Il faut faire comme nous, refuser de monter ou se barrer." Le capitaine lui dit alors : "Tu n'es pas Français ? Et tu aimes mieux laisser passer les Boches ?" Il répondit qu'il s'en foutait<sup>218</sup>. »

---

<sup>215</sup> Irénée MAUGET, *En chantant la Madelon*, Paris, A. Delpeuch, 1930, p. 222. Le récit est très vague et sans doute reconstruit après le conflit.

<sup>216</sup> SHDT 16N2405, rapport du capitaine d'Hourcel, 4 juin 1917.

<sup>217</sup> JM, dossier Lassablière, déposition du capitaine Bourgeois, 7 juin 1917.

<sup>218</sup> *Ibid.*, déposition du sergent fourrier Ponsolle, 7 juin 1917.

Un dernier chef propose carrément une alternative meurtrière, au 129<sup>e</sup> RI : « Je leur ai dit qu'il était temps encore pour eux de se ressaisir et que, s'ils n'obéissaient pas, ils feraient couler le sang français<sup>219</sup>. »

Même lorsqu'ils semblent, sur le moment, moins efficaces que les discussions « d'homme à homme », les choix binaires ainsi construits contribuent à résoudre les mutineries en rendant plus claires les situations, et plus radicale la désobéissance. L'enjeu de telles discussions est d'importance : il s'agit au fond de qualifier ce qui se passe durant les mutineries, et de leur assigner sur le moment même une gravité et une nature. Face à l'indiscipline des mutins, les officiers multiplient les efforts pour rappeler combien leurs actes sont transgressifs, intolérables, irréalistes, ou encore susceptibles d'être punis. Ils tentent, en permanence, de recadrer l'événement pour en faire réapparaître la dimension à leurs yeux inacceptable, dans l'espoir de convaincre les hésitants et de rappeler à la « réalité » ou à la « raison » les désobéissants.

Cela passe avant tout par des discussions individuelles et des efforts de division du groupe des mutins, action fondamentale qu'on doit désormais examiner.

#### 5.1.4 Diviser les mutins, individualiser les ordres

*Divide et impera* : les chefs réactivent ce principe fondamental de l'exercice du pouvoir au printemps 1917<sup>220</sup>. Il devient l'impératif pratique le plus important. Toutes les menaces, les exhortations et les discussions qui ont lieu lors des mutineries participent d'un effort pour séparer « meneurs » et « moutons », réduire la mutinerie à un petit groupe d'hommes aisément identifiables et plus faciles à arrêter, détacher les hésitants de l'action collective. À cette logique de division et de réduction, les mutins chercheront à opposer des formes d'agrégation et d'organisation permettant de « faire nombre ».

Pour l'autorité, l'impératif de la division tient à plusieurs logiques, clairement résumées dans l'ordre déjà cité de Pétain, le 8 juin 1917, visant à désavouer les hésitations des officiers :

« Il est toujours possible, en effet, de transformer un acte collectif en un acte individuel. Il suffit de donner à quelques hommes (en commençant par les mauvaises têtes) l'ordre d'exécution. En cas de refus, ces hommes sont arrêtés immédiatement et remis entre les mains de la Justice, qui devra suivre son cours le plus rapide<sup>221</sup>. »

---

<sup>219</sup> SHDT 19N305, déposition du colonel Boucher du 129<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

<sup>220</sup> Ces pratiques sont notées par L. Smith qui évoque une « divide and conquer policy » dans le cadre de la 5<sup>e</sup> DI : *op. cit.*, p. 185.

<sup>221</sup> SHDT 6N146, télégramme du général commandant en chef, 8 juin 1917.

Ce texte fondamental résume la conception de l'obéissance et de la désobéissance partagée au sommet de la hiérarchie. En pratique, l'opération est moins simple que ce que suggère cet ordre comminatoire. Mais il indique quels sont les enjeux : individualiser les mutins, passer du collectif à l'individuel, c'est à la fois désamorcer le mouvement en réduisant le nombre de mutins, et permettre l'identification puis la punition de ceux-ci – les « mauvaises têtes » d'abord. Sur le moment, toutefois, l'individualisation des ordres obéit en premier lieu à la nécessité de rétablir un lien interpersonnel.

#### ***5.1.4.1 L'individualisation, rétablissement des liens d'autorité***

Dans la situation de rupture de l'autorité que constituent les mutineries, lorsque les ordres rencontrent refus et mutisme, une des priorités pour les officiers est de rétablir un contact avec certains hommes susceptibles d'obéir. Face aux groupes hostiles ou insoumis, ils vont chercher la brèche que constituent les soldats déjà connus ou considérés comme fiables. Pour diviser les mutins, il faut commencer par en détacher les hommes de confiance.

Tous ne peuvent adopter cette tactique : un officier ou un gradé préalablement détesté sera d'autant plus impuissant à recréer du lien. Dans la désobéissance du 46<sup>e</sup> RA, le soldat Hautot est peu disposé à accepter l'autorité d'un maréchal des logis qui le rappelle à l'ordre : « Vial, je lui pisse dans la raie, je l'emmerde, c'est un con<sup>222</sup>. » Et parfois, même lorsque les officiers sont appréciés, leur action reste inefficace. On le voit ainsi dans les efforts du lieutenant-colonel Dussauge devant les mutins du 370<sup>e</sup> RI, dans l'après-midi du 2 juin 1917 :

« Je fis rappeler des cours du dépôt divisionnaire le s/lieutenant Ehringer, très estimé dans cette compagnie, et je l'envoyai pour calmer la troupe. Cet officier crut pouvoir réussir en évitant l'intervention du chef de bataillon et du chef de corps, mais toutes ses exhortations restaient sans résultats<sup>223</sup>. »

Mais il existe des situations où le rétablissement d'une confiance interpersonnelle est bien un préalable à la résolution des mutineries. On va chercher pour cela à retrouver en premier lieu l'obéissance des « bons soldats ». C'est le cas au 85<sup>e</sup> RI, afin d'éviter l'épreuve de force qui semble devoir avoir lieu :

« J'eus l'impression très nette qu'une action de force pour arrêter les manifestants était, dès ce moment, impossible. Je prescrivis aux officiers présents de faire rentrer tous les bons soldats qu'ils connaissaient en usant de la persuasion afin de prendre les noms des autres<sup>224</sup>. »

Effectivement, dans cette unité, un aumônier raconte la manière dont il parvient à désamorcer quelque peu la désobéissance, et à engager la discussion avec certains soldats se

---

<sup>222</sup> JM, dossier Roux, déposition du maréchal des logis Vial, 4 juillet 1917.

<sup>223</sup> SHDT 16N1520, rapport du lieutenant-colonel Dussauge, 370<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>224</sup> JM, dossier Lamarque, déposition du lieutenant-colonel Sallé commandant le 85<sup>e</sup> RI, 9 juillet 1917.



montrant plus réceptifs, moins décidés que d'autres. Ceux-ci sont les plus âgés des combattants :

« Une première fois en compagnie du lieutenant Vrinat, j'ai traversé le groupe des manifestants, en repassant sur le pont, je me suis détaché du groupe des officiers pour essayer de raisonner certains des manifestants. [...] Les hommes avec lesquels j'ai discuté n'ont tenu aucun propos injurieux à l'égard des officiers du régiment – quand j'ai voulu opposer à leurs revendications les arguments du bon sens ils m'ont même laissé causer assez facilement et m'ont écouté avec un calme relatif. Trois d'entre eux surtout ont discuté. C'étaient de vieux soldats depuis longtemps sur le front<sup>225</sup>. »

Au cours de cette discussion, il devient possible à cet aumônier de rappeler l'identité locale de l'unité, ce que raconte un des soldats : « Il nous disait que pour les petits Berrichons, il faudrait avoir une autre attitude<sup>226</sup>. » C'est là un point très important : au cours de ces discussions individualisées, au sein même d'une mutinerie agitée et violente, un chef va chercher à inscrire de nouveau les mutins dans un espace social (celui de la région d'origine, de l'arrière) dont l'évocation ramène au devoir et aux obligations, et vise à éloigner de l'indiscipline. Aux exhortations patriotiques abstraites se substituent des paroles individualisées et susceptibles de toucher les mutins. Parmi ceux-ci, on a vu que les jeunes et les « vieux soldats » n'avaient pas le même rapport à l'obéissance, d'où l'effort des officiers pour « discuter » avec ces derniers.

On le voit, de même, au cours d'autres mutineries dans lesquelles se déroulent de semblables apartés. Au 18<sup>e</sup> RI, un sous-lieutenant s'adresse à un mutin et le renvoie à son expérience de guerre et à son statut de « poilu » pour chercher à l'éloigner de la manifestation : « Que fais-tu là, ce n'est pas admissible qu'un vieux du 18<sup>ème</sup> se trouve mêlé à des choses pareilles, tu vas ficher le camp<sup>227</sup>. » Dans ce cas, le retour à la discipline est effectif.

On le voit, une relation de confiance établie ou rétablie au cours de la mutinerie permet de convaincre un mutin hésitant de basculer, de nouveau, du côté de l'obéissance. Aussi, des officiers s'appuient sur des soldats qu'ils connaissent ou pensent connaître afin de les utiliser comme relais. Au 129<sup>e</sup> RI, le commandant Aubergé s'adresse ainsi à un des soldats : « Cléroux toi qui connais tes camarades, fais-les rentrer<sup>228</sup>. » Dans cette même affaire, on voit les conseils et ordres individuels donnés par les officiers à certains mutins qu'ils estiment pouvoir convaincre : « Le lieutenant Mathieu m'a donné le conseil de ne pas aller à la manifestation. Je lui ai répondu que j'y allais en curieux<sup>229</sup>. » Ces exemples montrent qu'en

---

<sup>225</sup> *Ibid.*, déposition de l'aumônier militaire Pirot, 85<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>226</sup> *Ibid.*, déposition Bontemps, 29 juin 1917.

<sup>227</sup> JM, dossier Oxoby, déposition du sous-lieutenant Fatoux, 17 juin 1917.

<sup>228</sup> JM, dossier Mille, déposition Cléroux, 6 juin 1917.

<sup>229</sup> *Ibid.*, notes d'audience, déposition Lagnel, 20 juin 1917.

plus des « grandes scènes » d'affrontement ou de négociations collectives, les mutineries comportent des moments de face-à-face, de discussions plus réduites où peuvent pleinement jouer les liens sociaux antérieurs que l'événement n'a pas fait totalement disparaître. Plus exactement, ces discussions créent des situations propices à la réactivation de liens de fidélité et d'autorité interpersonnels, rendus précaires ou abolis par la dynamique collective de la désobéissance. C'est encore ce que fait un capitaine du 90<sup>e</sup> RI, qui d'après les témoins « s'adressait individuellement à des hommes qu'il avait choisis sans doute, un à un, et leur tenait le langage amical et leur adressait la poignante exhortation dont ils avaient besoin »<sup>230</sup>.

On voit opérer nettement ces logiques au cours de la mutinerie du 109<sup>e</sup> RI, où le capitaine Jean peut s'adresser individuellement aux hommes qu'il considère comme « égarés » et que le contexte permet de détacher des « meneurs ». Les paroles qu'il leur adresse relèvent bien des registres complémentaires que nous avons étudiés, et s'avèrent efficaces :

« La première effervescence un peu calmée, il a été possible d'aller parlementer, sur la route, avec les divers groupes qui étaient massés en arrière des meneurs. Un groupe assez important, descendu du 1<sup>er</sup> bataillon, a pu être ramené assez facilement. Il y avait là de braves gens qui avaient été entraînés. Dès que les premiers conseils eurent été donnés, que leur attention eut été appelée sur les suites de leur insubordination, et qu'on eut évoqué le souvenir de leur familles, la plupart de ces hommes baissèrent la tête et malgré l'appel qui leur fut fait par les meneurs, ils firent demi-tour et se dirigèrent vers leur cantonnement<sup>231</sup>. »

Le retour à l'obéissance se traduit également par les attitudes corporelles retrouvées indiquant la soumission et la résignation, « tête baissée »<sup>232</sup>. On voit en tout cas s'opposer, une nouvelle fois, les paroles des officiers et celles des « meneurs ». Ces discussions placent bien les mutins face aux difficultés de leur action et aux loyautés contradictoires qu'ils doivent démêler. Aussi, lorsqu'ils persistent dans la désobéissance, ils prennent soin de distinguer celle-ci du respect personnel. Les mutins du 308<sup>e</sup> RI confortent ainsi leur capitaine : « Ce n'est pas à cause de vous que nous partons, nous vous aimons bien, nous regrettons de vous faire de la peine, mais nous ne voulons pas aller dans les tranchées des autres<sup>233</sup>. » Cette distinction maintenue entre la nécessité de désobéir et le respect pour les chefs explique que les efforts de ces derniers pour convaincre personnellement « leurs » hommes ne soient pas toujours couronnés de succès. On retrouve cette distinction à la 5<sup>e</sup> DI, rendant inefficace l'intervention bourru du colonel, le 29 mai :

<sup>230</sup> V. BATAILLE et P. PAUL cités par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 59.

<sup>231</sup> SHDT 16N1521, rapport du capitaine Jean commandant la 9<sup>e</sup> compagnie du 109<sup>e</sup> RI, 2 juin 1917.

<sup>232</sup> Voir aussi les souvenirs du sergent Aribaud, au 109<sup>e</sup> RI, quand les mutins dispersés finissent par rentrer : « Ils erraient à travers champs à l'aventure ; ils rentrèrent individuellement, tête basse, pendant la matinée » (H. ARIBAUD, in R. BOUCARD, *Les secrets... op. cit.*, p. 189).

<sup>233</sup> JM, dossier Baron, déposition du capitaine Delpech, 3 juin 1917.

« J'ai entendu le colonel donner l'ordre de rentrer dans le cantonnement. Il a dit : "Rentrez dans vos cantonnements. Qu'est-ce que ça veut dire ça. En voulez-vous à vos officiers ? On fait tout ce qu'on peut pour vous." J'ai répondu "non, nous ne leur en voulons pas, au contraire." Un autre a dit "c'est à la Chambre, au gouvernement qui ne s'occupe pas des poilus, qu'on en veut." Le colonel a demandé si on voulait laisser les Boches venir à Paris. Nous avons répondu que non. Il est parti<sup>234</sup>. »

On voit ici que contrairement à d'autres officiers cherchant à convaincre de la nécessité de marcher « pour la France » et non « pour un homme », ce chef tente de faire de la désobéissance une question individuelle en la ramenant à une défiance personnelle vis-à-vis des officiers. On ne peut dire s'il s'agit d'une tactique visant à rétablir l'obéissance, ou d'une incapacité à envisager que les soldats puissent avoir des raisons plus larges et « politiques » de désobéir. On note enfin que les derniers mots du colonel consistent, encore une fois, en une alternative binaire présentée aux soldats de manière à recadrer le sens de leur désobéissance et à l'orienter non plus seulement vers le refus de guerre et la contestation du pouvoir, mais vers la perspective de la défaite.

Ces situations où le lien d'autorité personnel est établi ou rétabli sans que l'obéissance soit de retour permettent enfin de mesurer à quel point les images de mutins mobilisés pour obtenir « de meilleurs chefs » sont éloignées de la réalité<sup>235</sup>. On le vérifie encore dans une scène surprenante qui mêle dénonciation de la guerre et éloge de l'officier venu raisonner les manifestants, au 298<sup>e</sup> RI : « Il y eut du bruit, rien de plus. L'intervention du colonel ne fut pas mal accueillie. Les manifestants ajoutaient même le cri de "Vive le colonel !" à ceux de "À bas la guerre"<sup>236</sup>. »

La désobéissance du printemps 1917 ne peut s'expliquer par une rupture des relations personnelles d'autorité construites dans les différentes unités. Celles-ci contribuent au contraire à rendre plus difficile et plus coûteuse l'indiscipline, lorsque des soldats doivent justifier et assumer leurs actes face à des officiers le plus souvent appréciés, qui savent trouver des arguments permettant de rétablir et réactiver les liens avec des hommes qu'ils connaissent. Ces tentatives de réduction de la désobéissance ont cependant un versant plus ferme et plus formel : celui des ordres destinés à diviser les mutins.

#### ***5.1.4.2 L'individualisation, stratégie de division des mutins***

Dans l'action collective des mutins, le rôle éminent joué par certains soldats les fait désigner comme « meneurs ». Tout à la fois réelle et imaginaire, la figure du « meneur » conduit l'autorité à des efforts de division et de dislocation dans l'espoir de les isoler. C'est ce

---

<sup>234</sup> JM, dossier Mille, déposition Lebourg, 8 juin 1917.

<sup>235</sup> S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER, *14-18... op. cit.*, p. 128.

<sup>236</sup> JM, dossier Pradeloux, déposition Dutartre, 27 juin 1917.

qu'explique de façon un peu grandiloquente le général Nayral de Bourgon, le 20 mai 1917 pour la mutinerie au 3<sup>e</sup> bataillon du 128<sup>e</sup> RI. Informé par téléphone de la désobéissance à Prouilly, il donne l'ordre à la prévôté de s'y rendre: « Je pensais que l'arrivée subite de l'appareil de la justice et des gendarmes séparerait spontanément des quelques meneurs la masse amorphe des indécis<sup>237</sup>. » Dans la pratique, cette « séparation » requiert cependant plus d'efforts.

Cela passe ainsi par la transformation des ordres collectifs en ordres individuels. Au 74<sup>e</sup> RI, le capitaine Graudy en fait l'expérience : son ordre de se mettre en route, en colonne par quatre, ne rencontre que mutisme et refus. Il passe ensuite à des ordres individuels en commençant par les « bons soldats », qui finissent par obéir, à l'exception de l'un d'entre eux<sup>238</sup>. On retrouve ces pratiques de commandement dans les actions des officiers et sous-officiers au 46<sup>e</sup> RA, lorsque les combattants refusent de s'équiper et de « monter ». Tous leurs efforts sont orientés vers la séparation des mutins et la mise en obéissance des indécis. Pour manifester le petit nombre de mutins vraiment décidés, un officier les fait se présenter : « Le lieutenant a demandé à ceux qui ne voulaient pas monter de lever le bras. Il n'y en a que cinq qui ne l'ont pas levé [sur une vingtaine]<sup>239</sup>. » Des témoins attestent des flottements chez les soldats, qui hésitent à obéir comme à désobéir ouvertement, sous le regard les uns des autres. L'artilleur Prudhomme déclare ainsi, lorsqu'il a fallu lever le bras : « Oui je l'ai levé à moitié, j'ai remarqué de l'indécision<sup>240</sup>. »

Dans cette même unité, l'adjudant Vurpillot raconte comment il a tenté de rétablir l'ordre, en distinguant de même « mutins » et « non-mutins » :

« J'ai essayé de ramener les hommes à leur devoir, j'ai dit que ceux qui ont du cœur et qui veulent monter se mettent à droite. Moreau m'a écouté le premier. [...] Finalement au bout d'une heure et demie environ tous les hommes se sont décidés à monter. C'est Gros qui est monté le dernier<sup>241</sup>. »

On voit le temps qu'a nécessité cette division des soldats, parvenant à isoler de plus en plus les mutins décidés. Ces techniques de commandement, face à un petit groupe d'hommes qui ne savent pas trop quoi faire de leur désobéissance et n'ont ni projet ni destination, finissent par se montrer efficaces. Lorsque les premiers artilleurs indisciplinés se désolidarisent et acceptent de s'équiper pour « monter », les autres suivent : « Dans ma

<sup>237</sup> P.-E. NAYRAL DE BOURGON, *op. cit.*, p. 83.

<sup>238</sup> JM, dossier Bouquet, rapport du capitaine Graudy commandant la 11<sup>e</sup> compagnie, 10 juin 1917.

<sup>239</sup> JM, dossier Roux, déposition du maréchal des logis Guillaume, 4 juillet 1917.

<sup>240</sup> *Ibid.*, déposition Prud'homme, 6 juillet 1917.

<sup>241</sup> *Ibid.*, déposition Vurpillot, 4 juillet 1917.

section, c'est le brigadier Moreau, Boniface et Mulbach qui sont allés s'équiper les premiers. Alors, quand je les ai vus aller s'équiper, j'en ai fait autant<sup>242</sup>. »

Ces interactions attestent de l'importance maintenue du regard des autres au cours même de la désobéissance. C'est un point sur lequel on devra revenir. La nécessité de séparer les mutins, en individualisant les ordres et les conduites, est nette. Une même pratique de commandement est employée par un officier du 170<sup>e</sup> RI, où les soldats refusent de relever une compagnie ayant perdu du terrain :

« Après avoir parlé aux hommes et avoir fait ressortir à leurs yeux la gravité de la faute qu'ils commettaient, je les fis sortir individuellement à l'appel de leur nom dans l'ordre du contrôle et (après avoir eu soin de me placer de façon que les réponses individuelles ne fussent pas entendues en cas de refus) je posai à chacun la question suivante : "Je vous donne l'ordre de monter en ligne, exécutez-vous ?" Tous les hommes de la 8<sup>e</sup> ½ section, interrogée la première, répondirent "non" séparément ; plusieurs d'entre eux ajoutant "je fais comme les camarades" [...] Je spécifiai à tous ceux qui refusaient qu'ils étaient désormais prisonniers<sup>243</sup>. »

Cette même technique des ordres individualisés produit l'obéissance dans les autres sections. On voit ici que face à ces efforts de division des chefs (ordres individuels, réponses secrètes) les mutins sont parvenus à installer et à instaurer un fonctionnement collectif efficace. Aux tentatives des officiers pour *réduire* la désobéissance s'opposent bien les efforts inverses des mutins pour agréger des individus et *accroître* la mobilisation, qu'on étudie dans la section suivante. Pour finir, il convient d'examiner un dernier volet de ces efforts d'individualisation de l'indiscipline : elle tient largement à la nécessité d'identifier les mutins, pour pouvoir les punir.

#### ***5.1.4.3 L'individualisation, prélude à l'identification et à la répression***

Au cours des mutineries, les officiers jouent plusieurs rôles à la fois. En même temps qu'ils cherchent à faire cesser la désobéissance, ils tentent d'en identifier les auteurs et les « meneurs » pour permettre une punition ultérieure. Cette tâche d'identification constitue donc un volet central de leur action, rendue difficile par la confusion des situations et la constitution des groupes au sein desquels vont s'éclipser les mutins.

Cette difficulté se lit ainsi dans le rapport d'un lieutenant du 90<sup>e</sup> RI, où les officiers se saisissent d'un soldat sans trop savoir quel rôle il a joué. Ces chefs font face à des cris nombreux sans provenance claire :

« Je n'y étais pas encore parvenu [à identifier], les cris partant de groupes divers, principalement de ceux qui étaient en partie masqués par les baraques, et en raison de ce que commençait l'obscurité de la tombée de la nuit. Sur ces entrefaites, M. le Capitaine Dumas, officier d'EM de la brigade vint à moi et fut mis rapidement au courant des incidents relatés ci-dessus. Après quelques instants d'observation, il s'élança sur un homme d'un groupe voisin de

<sup>242</sup> *Ibid.*, interrogatoire Hautot, 9 juillet 1917.

<sup>243</sup> JM, dossier Debaye, rapport du chef d'escadron Boudène-Perez, 18 juillet 1917.

nous, d'où étaient partis les cris de "sacs à terre !" et, avec mon aide le conduisit à M. le Lieutenant-Colonel Jumelle. Personnellement, je ne puis affirmer que le militaire appréhendé a proféré les cris séditieux, mais ceux-ci paraissent certainement du petit groupe de trois ou quatre hommes dont il faisait partie. Interrogé [...] il me parut être dans un état de surexcitation dû à l'ivresse et avoua, en pleurant, avoir dans l'après-midi du 20 mai, bu avec des camarades plus que de raison<sup>244</sup>. »

Ce texte nous éclaire davantage sur la complexité des situations lors des mutineries, où la désobéissance peut être à la fois évidente et furtive, à la faveur du nombre et de la nuit, conduisant à déjouer les efforts de contrôle et d'arrestation des officiers – d'autant que ces derniers ont besoin en 1917 de preuves formelles pour faire condamner des hommes en Conseil de Guerre. On peut ainsi observer quels efforts et quels savoirs pratiques d'identification les officiers vont déployer face aux mutins. Au 158<sup>e</sup> RI, deux capitaines effectuent une ronde, le 4 juin à 21h30, « cette inspection ayant pour but de vérifier le calme et le bon ordre plus difficile à maintenir en raison du paiement de la solde dans la journée<sup>245</sup> ». Face à un groupe de soldats « discutant avec animation », cet officier procède à une classique individualisation des ordres, qu'il pousse jusqu'à un interrogatoire d'identité :

« Revenant quelques pas en arrière j'entrai dans le groupe et demandai ce que signifiait cet entretien, à une heure où tout le monde aurait dû être couché. Personne ne répondit. Comme j'insistais en citant les phrases entendues, le même silence persistait. Je m'adressai alors directement à un soldat, qui, devant moi, les deux mains dans ses poches, affectait une allure particulièrement gouailleuse. Je lui demandai sa Compagnie. –5<sup>e</sup> dit-il. J'ajoutai : comment vous appelez-vous ? –On ne m'appelle pas, quand on a besoin de moi, on vient me chercher, me fut-il répondu. Sans autre explication, je conduisis moi-même ce militaire au poste de police du cantonnement où il fut incarcéré. »

C'est implicite dans le texte, mais les deux officiers ont pu juger sur le moment que le rapport de forces et la nature de la situation leur permettaient d'effectuer cette arrestation sans résistance du côté des soldats. Les priorités ressortent clairement : identifier les fauteurs de trouble, en commençant comme le suggère Pétain dans son ordre du 8 juin par les « mauvaises têtes », ici celui qui a une attitude « gouailleuse ». C'est également de cette façon que procède le lieutenant-colonel Pierlot devant le refus d'obéissance des hommes du 75<sup>e</sup> RI :

« Je donnais alors l'ordre que chaque chef de section désigne quatre hommes seulement de sa section – les plus mauvais soldats – pour s'équiper, afin de pouvoir constater des refus d'obéissance séparés et bien caractérisés<sup>246</sup>. »

On voit bien ici l'enchevêtrement des impératifs disciplinaire et judiciaire, à travers la nécessité de « caractériser » et de qualifier la désobéissance. Le même effort intense d'identification se lit au 13<sup>e</sup> RI lorsqu'un soldat provoque par ses paroles un officier, en lui disant, le 11 juin 1917, « il nous faut la révolution et la grève pour terminer la guerre, n'est-ce pas mon capitaine ? », ce qui fait dire à un camarade : « T'as vu les mirettes qu'il t'a foutues,

<sup>244</sup> JM, dossier Ribauté, rapport du lieutenant Mayet, 21 mai 1917.

<sup>245</sup> JM, dossier Vivier, rapport du capitaine Girardot, 7 juin 1917, comme les citations suivantes.

<sup>246</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 265.

fais attention de ne pas en être pour 8 jours<sup>247</sup>. » Afin d'arriver à cette punition, l'identification de ce soldat « révolutionnaire » est nécessaire. L'officier la détaille dans son rapport et sa déposition :

« Le capitaine [il parle de lui à la 3<sup>e</sup> personne] se dirigea vers le soldat et lui posa les questions suivantes :

–votre nom ? –Barbier.

–votre matricule ? –Je ne m'en souviens plus.

–Votre compagnie ? –La 7 du 13.

–Le matricule de votre fusil ? –Je ne le connais pas.

–Votre livret individuel ? –il est à la Compagnie.

Le soldat n'ayant pas de plaque d'identité apparente, le Capitaine regarda son sac qui ne portait aucune inscription, son bidon sur lequel était marqué, en grosses lettres à encre violette, 16<sup>e</sup> escouade, son fusil dont le numéro était : 80.368. [...]

Comme je n'avais pas d'hommes sous la main, je ne l'ai pas fait arrêter et je suis retourné à mon P.C. »<sup>248</sup>.

La punition sera, ici aussi, différée, mais effective, avec un passage en Conseil de Guerre et trois mois de prison pour cette « provocation à la désobéissance ». Cette affaire minime illustre bien les dilemmes et les problèmes pratiques qui se posent pour la résolution des mutineries ou, ici, en l'absence d'actes collectifs, le rétablissement de la discipline et la sanction de la transgression : identifier et, dès que possible, arrêter les soldats fautifs. C'est rendu possible par les dispositifs institutionnels qui transposent, dans la bureaucratie militaire, les techniques d'identification (livret, plaque d'identité, numéro de matricule décliné sur l'équipement), alors en plein développement, et qui participent puissamment de la nationalisation des sociétés européennes<sup>249</sup>.

Comme toujours, les soldats opposent leurs propres savoirs pratiques à ces efforts d'identification. Dans le cas d'une pétition, il est évidemment impossible de ne pas être identifié, mais on peut du moins chercher à ne pas apparaître comme l'instigateur. On lit une telle dénégation au 298<sup>e</sup> RI à la 17<sup>e</sup> compagnie : « Le soldat Trongier, premier signataire, prétend qu'il a signé après ses camarades là où il y avait de la place<sup>250</sup>. » Dans cette même unité, face à un lieutenant désapprouvateur, un soldat déchire la pétition afin de faire disparaître les signatures compromettantes<sup>251</sup>. Plus généralement, l'écrit peut s'avérer embarrassant : le soldat Missiam cherche à cacher la lettre subversive pour laquelle il a été arrêté, et qu'il parvient à soustraire à une fouille : « Il avoua le lendemain qu'au moment où il se voyait pris, il eut le temps de passer le document de la poche de derrière de sa culotte dans

---

<sup>247</sup> JM, dossier Barbier, rapport du capitaine Donnarieux, 12 juin 1917

<sup>248</sup> *Ibid.*, et déposition Donnarieux, 3 juillet 1917.

<sup>249</sup> Cf. G. NOIRIEL (dir.), *L'identification. Genèse d'un travail d'État*, Paris, Belin, 2007.

<sup>250</sup> JM, dossier Pradeloux, rapport du lieutenant Bariteau, 9 juillet 1917.

<sup>251</sup> Cf. *supra*, § 4.3.3.3.

son caleçon<sup>252</sup>. » Un autre soldat arrêté tente une proposition désespérée à un sergent qui l'escorte vers le poste de police : « Il me dit : "Si tu étais un chic type, tu ferais comme si tu n'avais rien vu et tu me laisserais me débiter" Je lui ai répondu que les coloniaux ne mangeaient pas de ce pain-là<sup>253</sup>. »

C'est bien davantage avant l'arrestation qu'il faut agir pour éviter l'identification. Au cours de la mutinerie du 85<sup>e</sup> RI, le soldat Rouard a tout fait pour cela, sans succès : « Le Lieutenant m'a pris la main dans le but de lire mon nom sur ma plaque d'identité, d'un mouvement brusque je me suis dégagé et éloigné dans la foule<sup>254</sup>. » Il sera retrouvé le lendemain. De même, lorsqu'il est pris à crier « ne montez pas, n'y allez pas » à des chasseurs du 25<sup>e</sup> BCP, le 20 juin dans les Vosges, le soldat Chevalier donne un faux nom – Gilbert – aux officiers qui l'interrogent et ne peuvent immédiatement l'arrêter, même s'il ne perd rien pour attendre :

« Comme la compagnie était en marche et qu'il n'y avait pas de poste de police à proximité, le capitaine laissa Chevalier en liberté. [...] L'inculpé a été retrouvé au dépôt divisionnaire<sup>255</sup>. »

Au 42<sup>e</sup> RI, enfin, une fois la désobéissance terminée, il reste nécessaire pour les mutins ayant tiré en l'air de prendre des précautions afin de ne pas s'exposer. C'est ce que raconte E.Morin :

« Le sergent Bernard Marcel du 1er Bataillon, envoyé en reconnaissance un peu plus tard, trouvera les révoltés assis dans leurs baraquements en train de nettoyer leurs armes ; ils ne veulent pas qu'en cas d'inspection, on puisse voir qu'ils ont tiré<sup>256</sup>. »

L'identification, et les manières d'y échapper, constituent bien un enjeu central des mutineries. Au sein de l'action collective, officiers et mutins gardent en tête les impératifs liés à la répression à venir, et développent les savoirs pratiques permettant de préserver ou de percer l'anonymat. Chaque prise de parole d'un mutin est bien, en même temps, une prise de risque ; chaque exhortation d'officier constitue parallèlement un effort d'identification et d'individualisation de l'indiscipline collective.

\*  
\*       \*

Au terme de cette étude des officiers et de leur action au cours des mutineries, on ne peut que souligner la très forte densité des efforts institutionnels, sur tous les registres, pour faire cesser la désobéissance. Celle-ci n'est pas une action en apesanteur, le fait d'individus devenus libres de leurs choix : elle est confrontée à chaque étape à de virulents et pressants rappels à l'ordre émanant de grands chefs, d'officiers de contact connus et respectés, parfois

<sup>252</sup> JM, dossier Missiam, rapport du capitaine d'Auteroche, 5 juin 1917.

<sup>253</sup> JM, dossier Lassablière, déposition du sergent-fourrier Ponsolle 7 juin 1917.

<sup>254</sup> JM, dossier Lamarque, interrogatoire Rouard, 29 juin 1917.

<sup>255</sup> JM, dossier Chevalier, rapport d'instruction du 6 septembre 1917.

<sup>256</sup> E. MORIN, *op. cit.*, p. 156.



même de ses proches, dans un contexte où chacun sait que la désobéissance peut avoir un coût extrême. Certains officiers se chargent d'ailleurs de rappeler verbalement ou en actes ces coûts et ces contraintes, tandis que des troupes limitent effectivement le rayon d'action des mutins, en s'opposant à leurs déplacements les plus inquiétants, en direction de la capitale. Cela dessine l'extrême difficulté d'une action improvisée dans une armée en guerre, même lorsque les mutins semblent avoir le nombre pour eux. Le plus souvent, la temporisation, accompagnée d'exhortations ou de choix binaires stigmatisant la désobéissance – « si vous n'obéissez pas, vous laissez passer les boches » – permettent de résoudre la mutinerie, d'abord par la division des mutins.

À ces efforts intenses de maintien de l'ordre et de division s'opposent les efforts parallèles des mutins pour rester solidaires, faire nombre, résister aux injonctions pressantes des officiers, maintenir et justifier la désobéissance, en renversant le stigmate qui s'y attache. C'est pourquoi on doit maintenant chercher à comprendre comment se forment et s'affirment leurs groupes, et quels ressorts culturels et sociaux leur permettent de faire exister cette improbable mobilisation.

## **5.2 Les hésitations des mutins**

Comment les mutins s'organisent-ils pour faire face à ces incessants rappels à l'ordre, et parvenir à construire une action collective ? Leurs efforts pour former des groupes aussi solides que possible n'empêchent pas les hésitations et les défections, lorsque des ordres répétés et individualisés s'opposent à l'indiscipline. Le passage à l'acte n'est pas facile, le maintien de la désobéissance face aux officiers l'est encore moins. Il l'est d'autant moins que la légitimité de cette action n'est pas acquise, et peut se voir mise en doute de tous côtés, par des officiers qui en stigmatisent la « lâcheté » comme par d'autres soldats qui y dénoncent un « lâchage ». Une solution peut être alors d'appeler au courage de désobéir. Avant d'examiner cet affrontement symbolique de première importance dans le cadre des relations sociales au front, on va chercher à comprendre de quelles manières le travail des mutins a pour but premier de « faire nombre ».

En effet, le problème central rencontré par les soldats durant les mutineries est celui de la *masse critique* indispensable à la réussite du mouvement. Indispensable, elle l'est doublement : au niveau local, elle correspond au nombre de soldats nécessaire pour qu'une mobilisation « prenne » et protège tous ceux qui y participent, par l'anonymat qu'elle permet.

Au niveau national, seule une mobilisation générale pourrait permettre le succès des mutins. Entre espoirs de généralisation et difficultés de mobilisation, ceux-ci éprouvent en fait dans l'action même les paradoxes de la protestation collective et des « passagers clandestins » formalisés par la science politique<sup>257</sup>. Ils en éprouvent l'amertume lorsque ceux-ci finissent par faire défection et que leurs collectifs se révèlent fragiles face à l'institution et à ses efforts de remise en ordre.

## 5.2.1 « Si tous faisaient comme nous... » : la nécessité de faire nombre

Pour « faire nombre » lors des mutineries, les soldats vont déployer d'intenses efforts pouvant aller jusqu'à la menace et à la coercition. La réussite de leur mouvement semble à ce prix, la constitution de groupes importants, voire imposants, assurant de fait l'impunité à une majorité de leurs membres. Les logiques de construction des groupes de mutins sont cependant multiples, et la camaraderie y tient place en même temps que la force.

Mais ces mobilisations restent fragiles et les hésitations nombreuses. Tous les soldats affrontent alors des dilemmes tenant à leurs loyautés contradictoires : faut-il suivre ses camarades ou ses chefs ? Des « meneurs », des amis ou des supérieurs ? l'enchevêtrement des liens sociaux et des fidélités débouche en fait sur la fragilité des mobilisations collectives.

### 5.2.1.1 « On disait qu'il fallait se tenir coude à coude » : les ressorts de la cohésion

Si les soldats attachent une telle importance à la généralisation de leur mouvement, cherchant à « débaucher » d'autres unités, à transmettre des informations, et à rester soudés face aux officiers, c'est qu'ils ont conscience de la nécessité d'une action collective et globale pour parvenir à des résultats. Dans un contexte instable où la fin de la guerre est très largement espérée et attendue, un réel espoir est placé dans un mouvement général. Les manières dont les soldats se le représentent retrouvent ces « utopies brèves » par lesquelles ils imaginaient une fin du conflit liée au manque de nourriture ou aux épidémies. Durant les mutineries, c'est une désobéissance générale qui semble pouvoir faire finir la guerre, comme l'exprime un soldat du 74<sup>e</sup> RI :

« Et je crois que bientôt chez nous, personne ne voudra plus marcher. Au moins peut-être la guerre finira comme ça. Mais il faudrait que ce soit toute l'armée. Alors on pourrait aller<sup>258</sup>. »

<sup>257</sup> Cf. pour un exposé synthétique E. NEVEU *op. cit.* p. 43-48.

<sup>258</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 74<sup>e</sup> RI, 12 juin 1917.

Au 129<sup>e</sup> RI de la même division, un autre soldat exprime la même idée, attestant au passage que sa participation aux mutineries a bien pour but et pour objectif une « fin » de la guerre :

« S'ils veulent nous y faire remonter, nous refuserons encore ou bien faudra qu'ils nous prennent par ruse. Si tous les régiments avaient fait comme nous la guerre serait vite finie et du reste, il n'y a que comme ça qu'elle finira<sup>259</sup>. »

Cette même idée est enfin présente au 298<sup>e</sup> RI, dans une autre lettre saisie par le contrôle postal, qui révèle un espoir de généralisation à la fois raisonnable et inaccessible.

« Je te garantis que le moral n'est pas bon nous avons affirmé nos revendications, ce matin le tumulte est encore grand, je me demande bien où nous allons aller ce pas, mais nous n'en voulons plus de la guerre nous en avons assez si dans tous les régiments français on fait comme nous ou ferons comme nous je te l'assure que nous aurons la fin d'ici peu<sup>260</sup>. »

Pour parvenir à ces mobilisations rêvées, où « tous » désobéissent et parviennent à faire cesser la guerre, les mutins s'attachent d'abord à construire la cohésion au sein de chacun de leurs groupes, dans les unités.

De nombreux mutins ont conscience de l'importance qu'il y a à rester soudés, et l'expliquent ouvertement. Au 308<sup>e</sup> RI, un capitaine cherche à faire obéir les hommes qu'il connaît, en les séparant des autres mutins, suivant les logiques observées plus haut. Il n'y parvient pas car les soldats mesurent tout l'enjeu de cette tentative de division :

« Quand je voulus les ramener, les soldats des autres compagnies se mêlèrent à eux, les exhortant à ne pas les quitter. Je leur fis ressortir la gravité de leur acte [...] mais ils me répondirent : "Si nous nous séparons, vous nous aurez<sup>261</sup>." »

Rester soudés, ajouter d'autres soldats à la mobilisation, c'est assurer non seulement le maintien de la désobéissance, mais aussi sa propre protection. Le salut individuel, face aux tentatives de réduction et d'identification de l'armée, passe par une dynamique collective et la constitution de groupes nombreux et solides. Cela passe aussi, comme on l'a vu, par les efforts de regroupement et de « débauchage » de l'ensemble des soldats. Un officier du 36<sup>e</sup> RI rapporte la manière dont un mutin du 129<sup>e</sup> RI cherche à augmenter la désobéissance, en s'adressant à ses hommes le 29 mai 1917 :

« Demain, de gré ou de force, il faudra bien que vous nous suiviez car nous viendrons en armes. Nous ne voulons pas être les seuls à manifester car on nous répartirait par petits groupes de 10 dans tous les régiments de l'armée française. Il faut que toute la Division marche pour que le gouvernement prenne la chose au sérieux : sans quoi il y aura de la casse<sup>262</sup>. »

Ici encore, l'impératif du nombre a plusieurs dimensions : il protège et rend « sérieuse » la mobilisation, même s'il est obtenu par la menace. Le plus souvent, cette mobilisation est liée à une solidarité entre soldats d'une même unité. À cette échelle, les

---

<sup>259</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>260</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>261</sup> JM, dossier Baron, déposition du capitaine Richard commandant la 31<sup>e</sup> Cie, 3 juin 1917.

<sup>262</sup> SHDT 16N298 Rapport du chef de bataillon Ménager commandant le 36<sup>e</sup> RI, 29 mai 1917.

manière dont les mutins conçoivent et construisent leur cohésion apportent des éclairages importants sur les liens sociaux au sein des groupes combattants. On constate alors la coexistence de la camaraderie et du conformisme, « faire comme les autres » étant la norme qui permet à une action collective de « prendre », même s'il est rare que la cohésion soit complète et parfaite.

Ainsi, de nombreux soldats justifient leur désobéissance par une volonté de se joindre au groupe et de suivre le mouvement. Il faut comme toujours faire la part de stratégies de justification et de minimisation, comme par exemple au 57<sup>e</sup> BCP où l'un des mutins jugés raconte :

« La 8<sup>e</sup> compagnie est passée derrière notre baraque en criant et en nous appelant, j'ai suivi le mouvement, on s'est laissé monter la tête par entraînement. Je veux racheter ma faute<sup>263</sup>. »

Même s'il s'agit aussi d'une manière de se disculper, il apparaît que ce mode de participation aux événements est assez fréquent. On le voit encore au 308<sup>e</sup> RI où un soldat explique :

« Le 2 juin, après la soupe du matin, j'étais couché dans le bois, derrière les faisceaux. Des bruits circulaient suivant lesquels on relevait le 224. On disait que c'était malheureux, que le bataillon ne monterait pas. Quand on est parti vers l'arrière, j'ai suivi<sup>264</sup>. »

De la même manière, un soldat expose la facilité avec laquelle son 228<sup>e</sup> RI s'est retrouvé entraîné à l'indiscipline :

« Il y a un régiment qui fait partie de notre CA qui s'est révolté car il devait monter aux tranchées le soir même ; alors tu aurais entendu les coups de fusil ; alors ils sont venus nous chercher et tout notre régiment enfin la plupart on s'est mêlé à la bande<sup>265</sup>. »

Ces textes sont intéressants car révélateurs d'une manière peu construite de participer aux mutineries, en dehors des soldats initiateurs et organisateurs du mouvement. Nombre de « mutins » ont pu le devenir parce qu'il s'agissait, sur le moment, d'une conduite majoritaire au sein des groupes dont ils faisaient partie. Le conformisme de l'obéissance a pu se retourner en conformisme de la désobéissance, qui est une manière de rester fidèle à ses camarades proches et à leur façon de se comporter. C'est ce qu'explique avec une relative indifférence un soldat du 129<sup>e</sup> RI qu'on ne saurait classer parmi les « meneurs », dans un courrier :

« Mais il en résulte que nous faisons maintenant partie des groupes de "bras retournés" qu'importe après 3 ans de guerre il n'y a rien d'extraordinaire, certes ce n'est pas gai non plus puisque de cela il peut naître de très graves événements. Enfin que veux-tu moi je suis la foule, peu m'importe après tout<sup>266</sup>... »

---

<sup>263</sup> JM, dossier Gérard, notes d'audience, déposition Saux, 21 juin 1917.

<sup>264</sup> JM, dossier Baron, notes d'audience, déposition Baudrier, 12 juin 1917.

<sup>265</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 228<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917.

<sup>266</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

Dans cette même unité, de rares non combattants témoins de la mutinerie vont se joindre également à la désobéissance, sur un mode tout aussi passif voire réticent, en tout cas empli de contradictions. C'est ce qui ressort d'une lettre contrôlée émanant de la CHR :

« Tout d'abord nous étions surpris, la CHR, de l'émeute qui s'est passée, aux cris poussés par une foule intense groupée autour du grand commandement, des hourras étaient poussés et vive la paix, à bas la guerre. Nous avons dû nous ranger auprès des camarades, et enfin, pour ce cas, appartenir à la masse, c'est bien triste quand on en est là mais trois ans de cette existence c'est trop<sup>267</sup>. »

On voit que le caractère volontaire de la participation à « l'émeute » n'est pas tout à fait clair, et que celle-ci est jugée de façon ambivalente. Indétermination caractéristique de ces moments incertains où l'obéissance vacille. Mais l'effet de la « masse » semble puissant.

Toutefois, « faire comme les autres » n'est pas seulement un ressort de la participation aux mutineries. C'est aussi un argument et un déni qu'il est possible d'opposer aux officiers. Ceux-ci cherchent à transformer la désobéissance collective en acte individuel : les mutins rappellent alors qu'ils font « comme les camarades ». C'est net au 46<sup>e</sup> RA, sur les injonctions d'un brigadier : « Ils m'ont répondu que si les autres sections ne marchaient pas, ils ne marcheraient pas non plus<sup>268</sup>. » De même au 90<sup>e</sup> RI, où le sous-lieutenant Rousseau cherche à donner des ordres individuels, le 20 mai, lorsque ses soldats refusent de s'équiper : « Ils n'ont pas obéi, se contentant de dire d'une façon très calme : "Nous ne refusons pas d'obéir, nous faisons comme les camarades<sup>269</sup>". » Les soldats mutinés du 234<sup>e</sup> RA font une même réponse à un sous-officier : « Bibart et Clugnac répondirent chaque fois "je marcherai que si mes camarades marchent<sup>270</sup>." » Ailleurs, la camaraderie du refus se traduit par un silence concerté ou une commune immobilité<sup>271</sup>. Au 81<sup>e</sup> RIT, enfin, le capitaine rapporte la réponse négative d'un soldat à ses ordres : « Il m'a répondu "je ne veux pas quitter les camarades<sup>272</sup>." »

On voit ici que « faire comme les autres » n'est pas de la simple passivité et suppose que des liens solides aient été constitués entre les mutins. Le mode de construction de ceux-ci nous est presque inaccessible dans les sources, en dehors de quelques éléments souvent indirects. Il faut rappeler que ces liens sont avant tout ceux qui ont été constitués au front avant les mutineries, et sur lesquels il reste beaucoup à apprendre<sup>273</sup>. On les voit fonctionner dans la mutinerie du 75<sup>e</sup> RI, où un soldat explique le rôle de la camaraderie dans sa

---

<sup>267</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>268</sup> JM, dossier Roux, déposition du brigadier Bal, 4 juillet 1917.

<sup>269</sup> JM, dossier Ribauté, déposition du sous-lieutenant Rousseau, 23 mai 1917.

<sup>270</sup> JM, dossier Bibard, déposition du maréchal des logis Gauthier, 10 juin 1917.

<sup>271</sup> Cf. *supra*, § 3.2.1.3.

<sup>272</sup> JM, dossier Bourret, notes d'audience, déposition du capitaine Graudy, 26 juin 1917.

<sup>273</sup> Voir les travaux en cours d'Alexandre Lafon sur la camaraderie : A. LAFON, « La photographie privée de la Grande Guerre : perspectives de recherches autour de la camaraderie », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 42-50.

participation à la désobéissance au fond d'une creute : « Je reconnais qu'une fois arrivé là, entraîné par l'exemple, j'ai joint mes cris à ceux des autres en criant "les permissions !" C'était d'autant plus inconséquent de ma part que j'en revenais quinze jours auparavant [...] Nous avons écouté les anciens [...] et nous nous sommes joints à eux par camaraderie<sup>274</sup>. » Cette même affaire permet de voir une autre logique importante à l'œuvre, celle de la solidarité locale et régionale. Le soldat Chauveau, originaire de l'Orne, avoue ainsi : « Je le reconnais, je me suis laissé entraîner, surtout par Truton qui était de mon pays<sup>275</sup>. » Au 18<sup>e</sup> RI, il semble qu'une origine commune ait également accentué le rôle d'un des initiateurs de la mutinerie, d'après un rapport officiel : « Le caporal Oxoby s'enivre fréquemment. Il cause alors à tort et à travers et comme il est d'un caractère jovial il est très écouté. Il a particulièrement beaucoup d'influence sur les soldats basques recrutés dans sa région<sup>276</sup>. »

Inversement, cette solidarité régionale ne suffit pas à assurer la cohésion au 46<sup>e</sup> RA, où un artilleur finit par accepter de « monter » sous le regard déçu d'un mutin : « Oui, Gros en me voyant passer m'a dit : [...] "Tu es un pays, mais tu n'es plus un copain, je ne croyais pas cela de toi<sup>277</sup>." » La séparation des mutins est bien perçue, ici, comme une brèche dans la camaraderie voire l'amitié entre soldats<sup>278</sup>. Cette amitié est très fortement mise à l'épreuve après la mutinerie, au moment où des soldats sont arrêtés et interrogés. La règle de base de la camaraderie est alors de ne pas dénoncer les autres, durant l'enquête et à l'audience. On le voit, parmi de nombreux autres exemples, lorsque le soldat Quennesson prétend ignorer les mutins ayant fait signer des pétitions au 146<sup>e</sup> RI, contre toute évidence : « Je ne les connais pas. Je n'ai du reste aucune mémoire des noms<sup>279</sup>. » Le silence et le refus de dénoncer sont la règle. Deux contre-exemples permettent d'illustrer cette cohésion des mutins maintenue *a posteriori*. Au 129<sup>e</sup> RI, le soldat Dehais, arrêté, explique comment il en vient à donner le nom de son camarade Lagnel, parce que celui-ci l'a délié de son obligation amicale :

« Hier soir en rentrant à la prison après mon interrogatoire je lui ai dit : "je crois bien que tu es reconnu." Il m'a répondu : "Je le sens bien." J'ai ajouté : "Si tu n'étais pas un ami comme tu l'es, j'aurais donné ton nom." Il m'a alors dit : "Fais ce que tu voudras." Cet homme, c'est Lagnel<sup>280</sup>. »

C'est là un exemple rare, et saisissant, de liens personnels forts ayant pu contribuer à l'action collective. À l'inverse, lorsque des soldats ont fini par dénoncer le mutin Brunet du

<sup>274</sup> JM, dossier Chauveau, déposition Chaudesolles, 18 juin 1917.

<sup>275</sup> *Ibid.*, confrontation de Chauveau avec Freydier, 18 juin 1917.

<sup>276</sup> JM, dossier Oxoby, complément d'enquête, 12 juin 1917.

<sup>277</sup> JM, dossier Roux, déposition Moreau, 10 juillet 1917.

<sup>278</sup> Citons également l'épisode où des mutins exigent la libération d'un de leurs camarades arrêté : cf. supra, § 3.3.1 (note 230).

<sup>279</sup> JM, dossier Quennesson, notes d'audience, 8 juillet 1917.

<sup>280</sup> JM, dossier Mille, déposition Dehais, 6 juin 1917.

20<sup>e</sup> BCP, grâce à un « signal convenu » avec l'enquêteur, l'inculpé « se répandit en invectives contre les mouchards<sup>281</sup> ». Comme en première ligne, la solidarité entre les soldats d'une même unité constitue bien une règle non écrite qui explique en partie la cohésion dans l'action collective à l'œuvre lors des mutineries.

Mais ces solidarités connaissent d'évidentes limites, morales, sociales et spatiales : on sait, au-delà des clichés sur la camaraderie du front, que tous les soldats d'une escouade ou d'une compagnie ne sont pas amis ; ils peuvent surtout être séparés par des distances institutionnelles (les subdivisions des unités) et matérielles (la dispersion dans les cantonnements et l'arrière-front rural). Face à ces obstacles, comme aux réticences dont on a déjà mesuré la possible ampleur, des mutins vont chercher à faire nombre par tous les moyens, y compris par la force.

### 5.2.1.2 « Quelques-uns faisaient bonne garde ». Menaces et coercition

Un versant relativement moins connu des mutineries est ainsi celui des menaces ou de la violence pratiquées par les mutins eux-mêmes à l'encontre d'autres soldats réticents ou hésitants. Ces pratiques révèlent encore les différences d'intensité dans la participation à l'événement, entre ceux qui l'organisent et ceux qui se voient *obligés de désobéir*. La nécessité de faire nombre aboutit à des formes de contrainte envers les autres combattants, non sans rappeler les violences ayant pu se produire contre les « traîtres » et les « fainéants » dans des contextes de grèves<sup>282</sup>.

Ces violences s'inscrivent également dans la continuité de celles qui surviennent au front, à la marge des relations sociales ordinaires : rixes et menaces, encore sous-étudiées, y sont assez fréquentes<sup>283</sup>. On le voit par exemple au 234<sup>e</sup> RA, envers ceux qui ne se joignent pas à la brève désobéissance d'artilleurs refusant d'atteler des équipages. Un homme est frappé et mis à terre, d'autres sont menacés : « Étant prêt à atteler les chevaux, j'ai rencontré Decay et Clugnac qui m'ont dit "ne va pas atteler sans cela ça ira mal, et nous coupons les bricoles"<sup>284</sup> » Ce type d'intimidation se retrouve dans d'autres mutineries. On observe ainsi des menaces préalables à la désobéissance au 164<sup>e</sup> RI, où les soldats ont prévu de rester solidaires, comme l'explique l'un d'eux : « J'attendais [pour m'équiper] que les autres se

---

<sup>281</sup> JM, dossier Buat, rapport du commandant Richelieu, 2 juin 1917.

<sup>282</sup> M. PERROT, *Les ouvriers... op. cit.*, t. 2, p. 505 et 515 sq.

<sup>283</sup> Voir R. CAZALS et A. LOEZ, *op. cit.*, p. 226-227.

<sup>284</sup> JM, dossier Bibard, déposition Labrue, 10 juin 1917.

mettent en tenue ; on avait *décidé* de ne pas le faire les uns sans les autres<sup>285</sup>. » Un autre soldat, cependant, va plus loin dans sa volonté de créer une forte cohésion :

« Guidez n'a pas pris part aux pourparlers de l'après-midi, il était allé boire à Moutiérier avec Lebec et le caporal Curé. [...] Il a dit que le premier qui se mettrait en tenue, il lui ficherait une balle dans la peau<sup>286</sup>. »

Avant même que la désobéissance n'éclate, les autres soldats sont informés des coûts possibles de *l'obéissance*, dans un renversement significatif des avertissements et des habituels rappels à la discipline. Aux mutins et aux officiers s'ajoute bien le troisième groupe des témoins hésitants – *assenters*, écrit Nicolas Mariot – ébranlés par les dynamiques imprévues et quelquefois menaçantes de l'indiscipline<sup>287</sup>. Ainsi, au cours des mutineries, plusieurs épisodes permettent d'observer une réelle coercition s'exerçant sur ces soldats hésitants. Les menaces sont très visibles dans l'affaire du 75<sup>e</sup> RI, où les hommes réfugiés dans la creute font face aux tentatives d'individualisation des officiers, qui appellent les hommes à quitter les mutins. Le soldat Chevrolat a initialement désobéi, mais aurait bien aimé sortir et se remettre à obéir. Il en est empêché :

« Au moment où je suis arrivé et où j'ai voulu me préparer, les Caporaux Mathais et Truton m'ont interpellé et m'ont dit : "Comment ! Toi un ancien, tu ne veux pas faire comme les autres et tu veux monter ta scie [mitrailleuse ?] !" Ils m'ont menacé, si je continuais, de me faire subir le sort d'un autre, dont je ne me rappelle pas le nom, qu'ils m'ont dit avoir frappé. J'ai vu du reste à ce moment-là que les issues étaient gardées et qu'il m'était impossible de ressortir<sup>288</sup>. »

À un second soldat sont adressées des menaces plus nettes encore : « Les autres m'ont alors dit que si je sortais, ils me foutraient une balle dans la peau<sup>289</sup>. » Il finit par joindre ses cris de « permissions ! » à ceux des autres. À l'entrée de cette creute s'improvise même, comme au 217<sup>e</sup> RI et au 370<sup>e</sup> RI, un service d'ordre visant à éviter les défections, pris en charge par les plus décidés des mutins, dont l'un finit par raconter :

« De temps en temps j'en laissais pourtant passer un, c'était quand Truton qui m'avait entraîné se levait de la caisse, sur laquelle il était assis, devant la porte, c'était le signal qu'on pouvait laisser passer, je retirais la caisse et je la remettais ensuite, Truton se rasseyait dessus<sup>290</sup>. »

Une fois le groupe des mutins constitué, éviter les défections est une préoccupation importante, afin de continuer à « faire nombre » et de retarder ou d'empêcher les arrestations individuelles – dans un contexte où nul ne sait réellement comment les choses vont finir, aucun scénario n'étant écrit à l'avance. On retrouve une telle surveillance face aux tentatives des officiers pour remettre dans l'obéissance les plus hésitants au 74<sup>e</sup> RI, lors du refus de

<sup>285</sup> JM, dossier Guidez, déposition Belloncle, 3 juillet 1917.

<sup>286</sup> *Ibid.*.

<sup>287</sup> N. MARIOT, « Pour compter... », art. cit., p. 371.

<sup>288</sup> JM, dossier Chauveau, déposition Chevrolat, 18 juin 1917.

<sup>289</sup> *Ibid.*, déposition Chaudesolles, 18 juin 1917.

<sup>290</sup> *Ibid.*, confrontation Freydier-Chauveau, 18 juin 1917.



monter en ligne le soir du 6 juin 1917 à Longueval : « Beaucoup parmi eux regrettent leur faute, déclarant n'avoir pu quitter les groupes autour desquels quelques-uns faisaient bonne garde pour empêcher toute défection<sup>291</sup>. » On voit encore une fois la réutilisation par des mutins de dispositifs militaires.

Ces pratiques destinées à assurer la cohésion à toute force ne consistent pas qu'en menaces et en surveillance, mais peuvent déboucher sur des actes violents. Un soldat évoque dans un courrier saisi au 62<sup>e</sup> BCP et dans un langage imagé le courage des « vrais mutins » dans un bataillon voisin, le 53<sup>e</sup> BCP, osant pour une fois aller jusqu'au bout de la désobéissance :

« Chez nous sa chie pas mal [...] le 53 a pas voulu monté il y en avai qui avai fait tout de même leur sac pour alés tu cet bien il y en a qui rouscaille asse mai quan sa vien de faire il y a personne mai ceux qui on hu des couille au cu il son alés coupé les courroi des sac alors tu vois bien apeuprès sa de loin<sup>292</sup>. »

Les divergences entre mutins et soldats obéissants sont tranchées, littéralement, par les premiers qui coupent les courroies des sacs afin d'empêcher la montée en ligne. On trouve ici un point sur lequel on reviendra plus en détail : l'idée suivant laquelle c'est le courage qui anime les mutins, et permet enfin de dépasser le stade où l'on « rouscaille ».

Pour cela, certains vont jusqu'à faire menacer de brûler la paille d'un cantonnement, au 313<sup>e</sup> RI, pour faire sortir et « débaucher » les soldats, au cours d'une mutinerie mal connue<sup>293</sup>. Cette coercition afin d'ajouter à la mobilisation se voit encore dans les actes des soldats du 17<sup>e</sup> RI, « passant dans les cantonnements, ils entraînaient le plus d'hommes possible, faisant un mauvais parti à ceux qui refusaient<sup>294</sup> ». Au 97<sup>e</sup> RI, ce sont même des mitrailleuses qui sont confusément évoquées afin de renforcer la mobilisation et de débaucher les hésitants, comme ce soldat :

« Le matin j'étais allé faire un tour dans le cantonnement, j'ai rencontré deux amis qui m'ont dit que 30 mitrailleuses devaient venir nous chercher. J'ai dit que je ne me mêlais pas de cela et suis parti manger la soupe. J'ai été voir ensuite des camarades de la 10<sup>e</sup> compagnie. Le soir des hommes de la compagnie de mitrailleuses sont venus nous chercher. Nous ne voulions pas les suivre, ils ont alors usé de menaces si nous ne les suivions pas. Sous cette contrainte nous sommes alors allés avec eux dans un bois voisin. Je regrette ce que j'ai fait, si j'avais su me mettre dans un cas pareil je ne l'aurais pas fait; j'ai toujours fait mon devoir jusqu'ici et je suis prêt à le faire encore, j'ai été blessé déjà et cité à l'ordre du jour<sup>295</sup>. »

Il y a évidemment une dimension de justification à ces récits de mutins « sous la contrainte », confuse toutefois – comment regretter ce qu'on a été obligé de faire ? Mais la

---

<sup>291</sup> JM, dossier Jolivet, rapport du lieutenant Viel, s.d. (7 juin 1917).

<sup>292</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 62<sup>e</sup> BCP, 14 juin 1917

<sup>293</sup> SHDT 16N1521, rapport du lieutenant-colonel de la Giraudière commandant le 313<sup>e</sup> RI, 28 mai 1917.

<sup>294</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 109<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>295</sup> JM, dossier Bonniot, notes d'audience, déposition Détré, 13 juin 1917.

pratique est attestée dans d'autres dépositions, évoquant un « mauvais parti » fait aux réfractaires<sup>296</sup>.

On ne doit pas cependant surestimer le degré de contrainte pratiqué par les mutins : on a rencontré tout au long de ce travail de nombreux soldats restés à l'écart, sceptiques, craintifs ou indifférents. Certains tiennent tête efficacement aux menaces, comme le soldat Courdavault au 85<sup>e</sup> RI, qui ne tient pas à être « débauché » par les mutins qui parcourent le cantonnement : « Je suis entré dans mon cantonnement, arrivé au 1<sup>er</sup> étage, j'ai pris ma baïonnette et me suis placé dans le haut de l'escalier en criant "le premier qui monte je lui rentre dedans"<sup>297</sup>." » Ailleurs, au 18<sup>e</sup> RI, qui connaît des violences envers les officiers, la menace adressée aux hésitants n'est pas mise à exécution, ce que raconte un témoin à l'audience :

« Au moment du rassemblement, nous avons été arrêtés à la sortie du commandement par un groupe de manifestants qui tiraient des coups de fusil. Lasplacettes, qui était du nombre, nous a dit : "Si vous ne suivez pas, nous vous tirerons des coups de fusil dessus." Il n'a pas tiré cependant<sup>298</sup>. »

Ces menaces et ces affrontements aboutissent peu, tout comme les violences envers les officiers. Ces faits révèlent cependant une autre facette des mutineries, et de quelques-uns de leurs acteurs : dans l'incertitude de l'avenir, certains des mutins considèrent visiblement que tous les moyens sont bons pour accroître le désordre et surtout le nombre de désobéissants. Dans les moments critiques où on veut croire au succès et à la généralisation du mouvement, on cherche à empêcher les défections et à assurer la sécurité de chacun par l'effet de groupe. Ces pratiques confirment, enfin, l'intensité des épisodes de mutineries, qui forcent parfois, entre les menaces des mutins et les ordres des officiers, à choisir son camp. Mais la coercition pratiquée par les mutins se révèle en fin de compte peu efficace, au vu de la fragilité de leurs groupes, tandis que les officiers finissent toujours par l'emporter.

### ***5.2.1.3 « Il n'y a pas assez d'entente chez nous ». La fragilité des collectifs***

On arrive ainsi au moment critique, guetté par les officiers, redouté par les mutins : celui de la désolidarisation des collectifs et des groupes de soldats, prélude au retour à l'ordre. Nombre de soldats déplorent ensuite la « mauvaise entente » ayant régné entre eux, indiquant en filigrane toute la difficulté qu'il y a à faire « prendre », généraliser et tenir une mobilisation

---

<sup>296</sup> *Ibid.*, déposition Combier.

<sup>297</sup> JM, dossier Lamarque, déposition Courdavault, 30 juin 1917. À noter que ce soldat disposé à se battre a été condamné pour coups et blessures dans le civil.

<sup>298</sup> JM, dossier Cordonnier, notes d'audience, déposition Fortier, 7 juin 1917.

collective dans un tel contexte. C'est ce que constate avec amertume le mutin Gros au 46<sup>e</sup> RA, à qui on reproche ses voies de fait sur deux autres soldats :

« Je reconnais que j'ai saisi à la poitrine Moreau et Boniface, mais je ne leur ai pas arraché leurs équipements. Si j'ai pris à partie Moreau et Boniface, c'est parce qu'ils avaient été les premiers à dire qu'il ne fallait pas marcher et qu'ils nous lâchaient. Je leur ai dit que ce n'était pas bien de mettre quelque chose en route et de faire retomber ensuite la faute sur les autres<sup>299</sup>. »

De l'action collective à la défection individuelle, une heure et demie s'est écoulée dans cette unité, comme dans la plupart des mutineries qui ne dépassent pas une journée. De même, au 359<sup>e</sup> RI, en juillet, après un moment d'extrême tension où officiers et mutins ont saisi leurs armes, l'individualisation des ordres alliée à l'emprise physique des chefs finit par désagréger la mutinerie :

« On parle, on cherche des hommes de bonne volonté pour donner l'exemple et déclencher le départ. Insuccès. Des officiers équipent eux-mêmes leurs soldats et les font filer un à un. Cela en décide d'autres. C'est ainsi que nous avons vu tout d'abord arriver de petits groupes<sup>300</sup>. »

La division a fonctionné. Les premiers retours à l'ordre ont brisé la dynamique mutine d'agrégation des mécontents. Par la suite, ces échecs, ces effritements des groupes de mutins sont déplorés et regrettés, dans des courriers qui pointent la fragilité de la résolution chez certains soldats. L'un d'eux accuse les plus anciens de « gueuler » sans oser « agir »<sup>301</sup>. Un autre évoque le manque d'entente et de solidarité, en pointant encore la résolution plus forte des jeunes soldats qu'on a pu vérifier :

« Nous attendions de partir au grand repos mais il y a beaucoup de troupes qui ne veulent plus marcher. J'ai été à une prise des jeunes de la classe 17 qui ont attrapé la dégradation et les travaux, mais ils ne s'en font pas, car la fin comme tu me le dis est proche. Mais nous ne marchons pas assez la main dans la main<sup>302</sup>. »

Ces courriers attestent d'un problème fondamental, sur lequel on doit insister : la fragilité des mobilisations et des « ententes » esquissées dans le contexte improbable d'une armée en guerre. Faire agir ensemble spontanément de manière solide et soudée des hommes aux répertoires d'action différents, aux expériences de la contestation dissymétriques, dans l'improvisation et face à des officiers qui multiplient les efforts pour séparer les mutins, s'avère d'une extrême difficulté. Celle-ci se lit après coup, dans les lettres fatalistes de combattants qui mesurent la force d'inertie de l'obéissance :

« Tu sais que je ne me suis pas fait d'illusion au sujet des manifestations qu'il y a eu chez vous, car je savais d'avance que vous monteriez aux tranchées comme de bons bougres, il n'y a pas assez d'entente chez nous, ça a fait pareille ici<sup>303</sup>. »

---

<sup>299</sup> JM, dossier Roux, procès-verbal d'interrogatoire Gros, 3 juillet 1917.

<sup>300</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 299.

<sup>301</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 2 juillet 1917.

<sup>302</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 294<sup>e</sup> RI, 12 juin 1917.

<sup>303</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, lettre envoyée du 75<sup>e</sup> RI au 300<sup>e</sup> RI, 14 juin 1917.

En l'absence d'un passage généralisé à l'indiscipline, faute d'une « entente » parfaite, les choix des mutins se referment et le retour à l'obéissance (re)devient la seule conduite évidente. Les efforts des officiers comme l'absence d'issue clairement imaginable contribuent à chaque fois à refermer la fenêtre d'opportunité et d'imprévu qui a semblé s'ouvrir pour chaque mobilisation. L'inertie de la guerre redevient manifeste. C'est le même constat d'échec qui est fait dans un courrier saisi après la mutinerie de Cœuvres, reliant l'échec du mouvement à l'impossibilité de sa généralisation :

« Cette fois-ci nos mutins sont rendus.. Ils en ont trié une vingtaine dans le tas les principaux meneurs et ils les ont emmenés à Soissons... Ça sera eux qui vont payer pour les autres quand il n'y a pas d'entente, il n'y a rien à faire. Si tout le monde les avait suivis on aurait fait du bon boulot ; mais il n'y a rien de fait<sup>304</sup>. »

On voit bien ici de quelles manières les soldats retrouvent et reformulent dans l'action les dilemmes de l'action collective, et de son impossible généralisation en raison de coûts individuels trop importants. Un soldat du 269<sup>e</sup> RI évoque même dans une lettre son propre statut de « passager clandestin » de l'indiscipline, prêt à la suivre jusqu'à un certain point, se réservant de choisir au dernier moment la solution la moins coûteuse individuellement : suivre les mutins, ou revenir à l'obéissance. Il écrit ainsi vers la mi-juin :

« Le moral des hommes est bien mauvais avec les derniers événements qui se sont passés à Paris et comme ce n'est que parisiens qui se trouvent dans ce régiment ils ne veulent plus rien savoir. Attendons et nous verrons le résultat. Pour mon compte, je vous annonce que je ne m'en fais pas une seconde et que je laisse bien faire les camarades et quand le moment sera venu je me mettrai du bon côté<sup>305</sup>. »

Cela permet de comprendre différemment l'échec et l'issue des mutineries : non pas un retour à la raison patriotique, passée la fièvre de l'indiscipline, mais un délitement très ordinaire des mobilisations dans un contexte contraire. Un officier de la 13<sup>e</sup> DI s'en félicite après coup, évoquant les mutins du 109<sup>e</sup> RI qui « commençaient à se repentir » au cours de l'action : « Dans l'obscurité, ils s'échappèrent des mains des meneurs et allèrent se coucher<sup>306</sup>. » C'est un même délitement qui ressort d'un courrier contrôlé au 298<sup>e</sup> RI, dans lequel un soldat assiste aux efforts de reprise en main par les officiers et porte un jugement lucide et fataliste sur les dynamiques de groupe nécessaires à la désobéissance, et sur la faiblesse des individus isolés :

« Les manifestations en vue d'amener une fin immédiate de la guerre qui se sont produites ici, n'amèneront sûrement pas de résultats. Nous avons eu des conférences par le capitaine, le lieutenant, le chef de bataillon. Ils veulent remonter le moral très bas et surtout nous faire entrevoir les funestes conséquences qui pourraient résulter d'une mutinerie. [...] Le soldat qui

<sup>304</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 170<sup>e</sup> DI, 4 juin 1917.

<sup>305</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 269<sup>e</sup> RI, 14 juin 1917.

<sup>306</sup> J. J. WEBER, *op. cit.*, p. 174.

se sent soutenu par d'autres soldats est courageux. Il crie, il veut tout briser. Mais dès qu'il se sent seul, vis-à-vis d'un supérieur, excusez l'expression, "il chie dans ses frocs"<sup>307</sup>. »

Ce langage brusque exprime bien une règle sociologique de base, encore plus vraie dans un contexte militaire : l'union renforce, l'isolement expose. On perçoit aussi dans ces jugements sur l'issue de l'indiscipline l'écart entre les modes d'investissement dans l'action des soldats les plus militants, qui déplorent le manque d'entente, et des plus hésitants, ceux qui finissent par se détacher du groupe des mutins. Un de ces « militants » le regrette et imagine quelles souffrances supplémentaires il faudrait encourir afin de faire surgir une véritable insurrection :

« Au sujet de la révolte de la Division à Berthelot, ils ont bien fait, seulement tous auraient du en faire autant ; nous autres on a bien essayé mais ça n'a pas été, il n'y a pas d'entente on est trop bête. On en endure bien, eh ! bien, je voudrais qu'on nous fasse souffrir cent fois plus peut-être que ça donnerait un résultat, au moins de nous faire crever plus tôt, puisqu'il faut qu'on y passe et qu'on ne veut pas se révolter<sup>308</sup>. »

Au-delà, cela montre qu'une des lectures des mutineries, bien que peu audible en l'absence de témoignages directs de mutins, est celle d'une occasion manquée, par manque d'entente et d'organisation. Cette occasion manquée s'explique très largement par le dénuement des mutins, pour construire une action collective, en l'absence d'une dynamique générale à laquelle certains ont pu croire. Cette idée d'une occasion manquée est présente, enfin, dans un témoignage bien postérieur recueilli par Roger Boutefeu, dans les années 1960, au 7<sup>e</sup> BCP :

« Au cantonnement, des compagnies entières ne voulaient plus remonter sur la côte pour être "assassinés" disaient certains poilus. Comme deux officiers se mettaient à relever des noms et les numéros matricules des rouspéteurs, ils furent renversés à terre. Ainsi débutèrent les émeutes de 1917. Dans notre compagnie ça chauffait aussi, mais aucun copain n'a fait de geste contre les gradés. On les connaissait bien, ils étaient comme nous, courageux et aussi c... de se faire tuer pour ceux "d'en haut"... Nous avons quitté ce cantonnement une heure après notre arrivée pour aller à 1 kilomètre dans un bois ; les rouspéteurs étaient en train de mettre des mitrailleuses en position. Dans la nuit, on a entendu des coups de fusil. Nous avons été lâches, moi comme les autres, aucun de la compagnie n'a bougé. Au petit matin, un commandant accompagné d'un lieutenant est venu donner des consignes à nos chefs. Pendant qu'ils parlaient, sont arrivés deux camions chargés de zouaves. On a rassemblé toute la compagnie pour entendre un discours du commandant. Au début, il a été sifflé et à la fin applaudi parce que, à la place des quatre jours de repos convenus, il nous en accordait huit. On était tous heureux. Pourtant si l'on avait marché avec les rouspéteurs, ce n'est pas huit jours de repos que nous aurions gagnés, mais la paix. Pourquoi avons-nous été si peu courageux, alors que souvent nous montions à l'attaque ? Le devoir à accomplir ? La peur de ne pas être assez nombreux pour imposer la fin de la boucherie ? Après nos huit jours de repos sans aucune corvée, remontés quotidiennement par du pinard et une bonne nourriture, nous sommes retournés à Craonne. Terrible coin où notre compagnie a été réduite de moitié ; on s'est battu comme des lions. Ce que le soldat est bête tout de même<sup>309</sup>... »

<sup>307</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 2 juillet 1917.

<sup>308</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 20<sup>e</sup> BCP, 24 juin 1917.

<sup>309</sup> Robert JACQUEMART, cité dans R. BOUTEFEU, *op. cit.*, p 345.

Ce texte, bien que tardif, confirme de l'intérieur plusieurs éléments qu'on a pu mettre en évidence : le respect d'ensemble pour les gradés (sauf quand ils relèvent les noms), l'atmosphère incertaine et dangereuse des mutineries lorsque des coups de feu claquent dans la nuit, l'hésitation à passer à l'acte, et la capacité des officiers à désamorcer la désobéissance par des promesses matérielles. Le « faisceau de facteurs » permettant le retour à l'obéissance est clairement indiqué, avec l'idée du devoir, d'un repos accordé, mais aussi des troupes de maintien de l'ordre (« zouaves ») faisant sentir leur présence. En concluant sur la « bêtise » des soldats, ce témoin oublie qu'il n'est pas besoin d'être bête pour être soumis à un ordre social, et révèle en fait quelle demeure l'impuissance de ceux-ci au sein même d'un mouvement qui les voit se mobiliser collectivement.

Tous ces regrets devant la « mauvaise entente » des mutins indiquent clairement quelles faibles marges de choix existent en 1914-1918. Pour le comprendre pleinement, il est nécessaire de se pencher non seulement sur les mécanismes et les liens assurant ou non la cohésion, mais aussi sur les manières dont l'indiscipline est légitimée ou délégitimée. On retrouve alors la question du « courage » et de l'honneur masculin qui structure la société du front.

### **5.2.2 « Si vous ne montez pas, vous êtes des lâches » : désobéir sous le regard des autres**

L'irruption des mutineries dans l'espace public du front ne contrevient pas seulement à la discipline : elle déstabilise un ordre social établi sur la valeur partagée du courage, fondement des identités masculines et combattantes. Lorsque survient la désobéissance, se pose immédiatement la question de sa légitimité au regard de cette valeur fondamentale : les mutins sont-ils des lâches qui cherchent à échapper à leur devoir, et, au fond, des « embusqués » que leur conduite déshonore ? Ou bien leurs actes témoignent-ils, au contraire, d'un courage exemplaire, comme certains le soutiennent ?

L'affrontement autour de cet enjeu fondamental n'est pas seulement symbolique : il détermine très largement l'issue de la désobéissance. En effet, comprendre quelles attitudes sont considérées comme courageuses ou, à l'inverse, lâches et déshonorantes, dans la société du front, permet de savoir précisément quelles sont les conduites socialement tenables, et l'étendue des possibles. Si les mutineries échouent, c'est également parce que l'indiscipline de quelques-uns est présentée comme le refus du « devoir » et la lâcheté devant le combat. Surtout, tandis que la guerre continue, il est d'une extrême difficulté de la contester au risque

de sembler abandonner des camarades déjà en ligne ou devant y aller. Le meilleur rappel au devoir des officiers est celui qui pointe l'inertie du combat et l'exposition des compagnons. À l'inverse, pour mobiliser dans la désobéissance, les mutins cherchent à renverser le stigmate et à faire de celle-ci le signe par excellence du courage viril.

### 5.2.2.1 L'indiscipline comme « honte »

Rappelons que les mutineries sont, avant même de survenir, illégitimes. Les notions d'obéissance, de devoir, de déférence et de bienséance sont déjà des éléments structurants de l'ordre social avant-guerre. Le conflit accentue encore leur importance, et délégitime les actes et les discours perçus comme une mise en cause frontale de l'effort de guerre. La désobéissance est ainsi aisée à assimiler à la lâcheté et à la faiblesse. Cela ajoute une dimension aux coûts de la désobéissance : non plus seulement le risque et la menace, mais le stigmate placé sur ceux qui ne feraient pas leur devoir

De telles représentations sont partagées bien au-delà du corps des officiers. L'artilleur Paul Mencier, qui est un témoin lointain des mutineries, écrit ainsi avec une pudeur caractéristique : « Je ne veux pas ici citer le numéro du régiment car ce n'est pas à son honneur pour ce moment là, peut-être par la suite ce régiment s'est-il racheté. Il est certain que le moment est assez trouble pour l'instant<sup>310</sup>. » La question de « l'honneur » est bien mise en jeu durant les mutineries, ce que révèlent également nombre de courriers provenant des unités mutinées, révélant quel regard peut être alors porté sur la désobéissance par certains des autres soldats. Un homme du 129<sup>e</sup> RI écrit ainsi : « Tout cela n'est pas beau et j'en suis comme beaucoup tout honteux, ce sont tous les mauvais esprits qui ont fait ça<sup>311</sup>. »

La honte est à la fois individuelle et collective, la « faute » d'une unité rejaillissant sur tous ses membres, comme le montrent plusieurs lettres dont les auteurs se montrent attachés à l'honneur régimentaire et navrés de sa mise en cause. C'est ressenti très fortement par un adjudant du 308<sup>e</sup> RI, qui est de plus sous-officier d'active et donc particulièrement attaché à l'institution :

« Un incident assez pénible est venu consterner un peu tout le monde, le 6<sup>e</sup> a refusé en partie d'aller relever un régiment voisin qui avait perdu les tranchées ; tout s'est rapidement calmé

---

<sup>310</sup> P. MENCIER, *op. cit.*, p. 180.

<sup>311</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917. L'article récent de Galit HADDAD, « Le "refus du refus" en 1917. Les non-mutins du 129<sup>e</sup> régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°6, septembre-décembre 2008 (en ligne : < <http://www.histoire-politique.fr/documents/06/autresArticles/pdf/HP6-Varia-Haddad-PDF.pdf> >), étudie en détail ce « contre-discours » pour le 129<sup>e</sup> RI, sans toutefois emporter pleinement la conviction, rien ne permettant de mesurer l'importance au sein de cette unité de ces soldats, non plus que leur place et leur position hiérarchique. L'article présente par ailleurs des erreurs factuelles importantes (réunion avec le 36<sup>e</sup> RI le 29 et non le 30 mai ; projet de départ sur Paris non mentionné).

[...] J'espère que nous pourrons remonter le courant et racheter cette faute grave et que nous n'aurons pas longtemps à rougir de notre numéro<sup>312</sup>. »

Cette même idée est exprimée tout aussi clairement au 129<sup>e</sup> RI, dans trois autres lettres, attestant du trouble et du déshonneur attachés à l'indiscipline :

« J'ai honte d'être au 129<sup>e</sup>, régiment qui s'est toujours bien conduit, mais à présent, tout son passé est perdu et il faudra joliment qu'il fasse un coup d'éclat pour pouvoir avoir confiance car nous avons été dupés par les manœuvres boches ils sont capables de tout<sup>313</sup>. »

« Donc à présent c'est la honte complète et ma foi, j'ai presque envie de demander mon changement de régiment tant je souffre d'entendre toutes ces conversations et même ces faits<sup>314</sup>. »

« En tous les cas, lorsque le pays saura ça tu dois penser que j'aurai un peu honte quand j'irai en permission, je ferai sauter les numéros voilà tout<sup>315</sup>. »

Si l'on retrouve les désaccords toujours possibles au sein des combattants sur la nécessité du combat et la légitimité de la désobéissance, il faut noter dans ce dernier texte écrit par un soldat du Calvados l'importance attachée au regard extérieur, au jugement de la collectivité et du « pays » conduisant à cacher l'appartenance à une unité mutinée.

Dans la résolution des mutineries, les officiers savent jouer de cette pression sociale latente et rappeler ainsi au devoir des soldats indisciplinés en évoquant le regard de leurs proches. Lorsque 50 hommes du 164<sup>e</sup> RI se rassemblent sur une route le 30 juin, vers 20h30, pour refuser de monter au Mont Haut (« nous n'avons pas eu de repos suffisant après tout ce que nous avons fait. On nous a dit que nous remontions pour remplacer des divisions qui n'avaient pas voulu marcher »), un lieutenant évoque le devoir en termes familiaux bien choisis : « J'exhortai ces hommes au calme, en rappelant leur devoir, leur parlant de leur femme, de leur enfant, de leur mère et faisant appel à leur cœur<sup>316</sup>. » Plus largement, l'appel au « courage » fait partie des ressources utilisées dans les discours des officiers. Ainsi, un chef de bataillon du 308<sup>e</sup> RI, lorsque les hommes refusent de monter aux tranchées remplacer un régiment ayant perdu du terrain, insiste : « Je fis appel à leurs bons sentiments, au bel exemple de courage dont ils avaient fait toujours preuve<sup>317</sup>. » Le capitaine Tristani du 32<sup>e</sup> RI, lorsqu'il se place au sein des soldats désobéissants pour opposer ses arguments à ceux des mutins, met ainsi l'accent sur la honte de l'indiscipline :

« J'entraî dans le rassemblement qui comprenait des soldats et des caporaux. Je leur demandai ce que cela signifiait et ce qu'ils faisaient. Les hommes semblaient les uns très émus, d'autres un peu surexcités. Beaucoup quittèrent le rassemblement dès que je fus au milieu d'eux, à ce moment, un des soldats présents, que je crois être le soldat Lallement, prit la parole pour me

<sup>312</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 308<sup>e</sup> RI, 24 juin 1917.

<sup>313</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>314</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>315</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917. Faire « sauter » les numéros signifie se débarrasser des insignes qui indiquent sur l'uniforme le régiment auquel on appartient.

<sup>316</sup> JM, dossier Guidez, rapport du sous-lieutenant Du Moutier, 1<sup>er</sup> juillet 1917.

<sup>317</sup> SHDT 16N1521, compte-rendu du chef de bataillon Simonet, 308<sup>e</sup> RI, 2 juin 1917.



répondre et me dit à peu près ce qui suit : "Ses camarades n'osaient pas réclamer, mais ils trouvaient vraiment qu'on abusait un peu d'eux." [...] Je leur dis que toutes ces histoires étaient idiotes, qu'une troupe recevant un ordre n'avait qu'une chose à faire : obéir, que la réclamation collective était une faute grave, je leur parlai de leur bataillon et de leur régiment dont ils étaient si fiers, de la honte qu'ils faisaient à leurs officiers, bref tout ce qu'un chef peut dire à ses troupes en pareilles circonstances. J'appelais alors les chefs de section et les sous-officiers qui étaient restés à l'écart, je leur donnai l'ordre de faire l'appel de leurs unités, de les ramener près de leurs faisceaux<sup>318</sup>. »

Alliés à ces efforts institutionnels, de tels arguments peuvent porter tant sont intériorisés, par nombre de soldats, le lien entre « devoir », « courage » et « honneur ». L'un d'eux écrit ainsi malgré sa lassitude de la guerre : « Si ce n'était pas pour l'honneur de la famille je ferais des bêtises, j'en ai par-dessus la tête de cette vie de nomades<sup>319</sup>. » Du reste, nombre d'officiers jouent de ce rappel à l'honneur familial, comme à la 154<sup>e</sup> DI de Joseph Varenne, qui raconte :

« De l'obéissance passive, la troupe est prête à passer à la révolte. Les officiers s'efforcent de l'apaiser. Ils vont d'un groupe à un autre, ils ne parlent pas de patrie, mais s'adressant à l'homme plutôt qu'au soldat, en un tableau rapidement brossé, ils montrent le désespoir et le déshonneur des familles si jamais survenait le pire<sup>320</sup> ! »

Un tel rappel ne vaut, évidemment que pour les soldats qui sont effectivement pris par des liens familiaux et affectifs puissants. Ainsi, un combattant fait explicitement le rapprochement entre la désobéissance et l'absence de liens sociaux pouvant la prévenir :

« Je ne veux pas que tu crois que je sois découragé et prêt à la révolte. Non ! tant que je recevrai de lettres comme celle-là je saurai maîtriser mes sentiments et j'aurai de la patience, non pas pour moi, mais pour vous autres. ceux à qui l'affection du dehors manque ce sont les plus enclins à se soulever. Chez nous la seule révolte sérieuse qu'il y ait eu a été justement menée par un camarade qui avait reçu une mauvaise lettre<sup>321</sup>. »

De même, un soldat du 274<sup>e</sup> RI insiste sur le réseau serré de liens sociaux et de fidélités qui assure son obéissance et l'oblige à « réfléchir » plutôt qu'à désobéir :

« Notre régiment est monté il y a 6 jours avec bien du mal, tout n'est même pas monté, et encore bien pire à notre régiment d'active. Enfin, que veux-tu, si l'on n'y va ce n'est que pour notre famille, car c'est bien triste quand il faut en arriver là. Mais malheureusement, ça s'aggrave à plusieurs endroits. Avant de faire une chose pareille il faut réfléchir, car si l'on se bat de la sorte et qu'on a le courage de le supporter, c'est à cause de nos parents, de notre femme, de nos enfants. Sans cela, il y a longtemps que la guerre serait terminée, si je n'avais que mon corps personnel, car j'en ai plus que marre, je suis dégoûté totalement. Si j'ai la patience de l'endurer c'est que j'ai derrière moi des bouches qui ont besoin de moi. Sans cela, je trouverais le moyen de m'en tirer autrement. Bien entendu il ne faut pas le faire, il faut réfléchir avant tout<sup>322</sup>. »

Se vérifie à travers de tels textes le profil sociologique des mutins par opposition aux non-mutins qu'on a pu établir, en particulier pour ce qui est de la situation de famille et de l'âge. On mesure surtout ici combien le « devoir » ne saurait être rapporté, dans une démarche

<sup>318</sup> JM, dossier Touillaud, déposition Tristani, 13 juin 1917.

<sup>319</sup> SHDT 16N298, rapport de contrôle postal au 128<sup>e</sup> RI, 30 mai 1917.

<sup>320</sup> J. VARENNE, *op. cit.*, p. 149-50.

<sup>321</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 278<sup>e</sup> RI, 7 juin 1917.

<sup>322</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 274<sup>e</sup> RI, 15 juin 1917.

psychologisante, à des représentations et des sentiments individuels, mais doit être compris comme un produit de rapports sociaux et de situations sociales. La construction du devoir, de l'honneur, du courage par les chefs, la famille et la société dans son ensemble constituent une limite évidente au développement de l'action collective en guerre. Comme toujours, toutefois, les discours rappelant au devoir peuvent rester sans effet, en fonction du contexte et de l'identité de celui qui exhorte ainsi. La légitimité des officiers de contact à évoquer le courage est bien plus grande que celle des chefs lointains. Ainsi, lorsque le général commandant la 77<sup>e</sup> DI termine son discours par « si vous continuez, vous êtes des lâches », un témoin officier note : « L'effet est manqué, les hommes protestent<sup>323</sup>. »

Mais au-delà de l'échec d'un général – ils sont alors nombreux à parler dans le vide – on doit chercher à comprendre comment les mutins font face à ces discours stigmatisant leur « lâcheté » et mettant en cause leur honneur. Ils opèrent pour cela un renversement du système de valeurs habituel du front et de la société en guerre, en tentant de légitimer la mutinerie par le courage viril de ses participants.

### 5.2.2.2 *L'obéissance comme « lâcheté »*

Parmi les éclats de paroles qu'on peut saisir dans les sources relatant les mutineries, on trouve de nombreuses invectives et exhortations provenant des mutins les plus actifs, dans lesquelles ils affichent haut et fort leur propre courage et leur virilité, s'attachant à délégitimer, à l'inverse, les soldats hésitants ou obéissants. On lit un tel renversement au 75<sup>e</sup> RI, chez le soldat Duchêne, lorsque la mutinerie se termine :

« Quand le Lieutenant Chassard lui a donné l'ordre et lui a forcé de s'équiper, il a jeté son casque en l'air et a crié en s'adressant à la foule qui était derrière en train de manifester : "Il n'y en a donc pas là-dedans qui aient des couilles au cul." J'ai vu le geste à la lueur de la lampe électrique du Lieutenant<sup>324</sup>. »

Dans la vivacité du langage est bien exprimée l'identité que les mutins cherchent, provisoirement, à construire : celle d'hommes ayant le courage de défier l'autorité, ce courage étant censé renverser ou compenser le stigmate attaché à la désobéissance. La fréquence de ces termes atteste de l'importance de l'enjeu. On le voit ainsi dans la mutinerie de la 158<sup>e</sup> DI, lorsque un caporal « rouge et surexcité » exhorte ses camarades à désobéir, en criant : « C'est le jour de montrer qu'on a des couilles, c'est le jour de montrer qu'on a des couilles, c'est le jour !...<sup>325</sup> » Au cours de cet incident, lorsque des manifestants rentrent dans l'ordre, d'autres soldats mutinés le leur reprochent dans les mêmes termes : « Vous n'avez pas de couilles le

<sup>323</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 247.

<sup>324</sup> JM, dossier Chauveau, déposition Gouilloux, 13 juin 1917.

<sup>325</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 136.

329<sup>e</sup> 326 ! » Enfin, une même adresse en forme de défi se trouve sur les quatre affichettes « à bas la guerre » apposées au 298<sup>e</sup> RI au moment de la manifestation de ce régiment, pour inciter à ne pas « remonter » : « Sommes-nous des hommes<sup>327</sup> ? »

Le basculement dans l'obéissance ou la désobéissance est bien construit comme un enjeu qui engage la masculinité. D'autres soldats le confirment, dans des conversations relevées par les policiers infiltrés au sein de la 41<sup>e</sup> DI, au lendemain de sa mutinerie : « Il ne faut pas nous prendre pour des bandits, nous sommes des hommes, nous avons fait nos preuves<sup>328</sup>. » On voit bien ici comment l'identité incertaine du mutin, de celui qui transgresse les codes et les règles ordinaires, se construit en opposition à l'image stigmatisée du « bandit » indiscipliné, et par la revendication du courage masculin et du devoir accompli. Cette importance de la masculinité comme outil de légitimation de la désobéissance est encore illustrée par un soldat du 170<sup>e</sup> RI, ouvrier agricole dans le civil, dans un discours assez confus adressé à ses camarades semblant hésiter à désobéir :

« C'est le tourniquet qui vous fait peur bande de lâches. Vous seriez encore les premiers à me tirer dessus si j'y passais. Et pour dix sous par jour que l'on vous donne et le pécule que vous ne verrez jamais vous marchez. Mais si on veut des gens pour se battre, qu'on cherche dans ceux qui veulent y aller. On dit des femmes qu'elles n'en ont pas, mais elles en ont plus que vous car elles ont obtenu ce qu'elles ont voulu. Si vous avez peur de passer l'arme à gauche ! Moi ceux qui me gênent je les détruis<sup>329</sup>. »

Les soldats restant dans l'obéissance sont ici moqués pour leur lâcheté, au regard des femmes (sans doute une allusion aux grévistes) ayant su se mobiliser. Le refus de se mutiner est dénoncé dans le langage de la virilité et du courage, dans un renversement significatif des codes sociaux qui font de la transgression une « honte ». On lit également un tel contre-discours visant à légitimer l'indiscipline dans les apostrophes de l'artilleur Roux, au 46<sup>e</sup> RA, ce que raconte un témoin, qui l'entend déclarer :

« "Bande de salauds vous êtes des lâches si vous acceptez de partir avant d'avoir eu le repos que nous a promis le général." Je l'ai vu ensuite empoigner les canonniers Moreau Robert et Boniface pour les empêcher de rejoindre les voitures leur arrachant les équipements qu'ils avaient sur le dos et leur tenant à eux aussi des propos contre la discipline<sup>330</sup>. »

Cette association de l'obéissance et de la « lâcheté » revient très fréquemment durant les mutineries, ainsi au 90<sup>e</sup> RI où deux soldats dénoncent en ces termes ceux qui accepteraient de monter, en évoquant leur souhait de « fin » de la guerre :

Morrisset : « Il faut faire comme les camarades du 2<sup>e</sup> Bat, ne plus monter aux tranchées, il y a assez longtemps que la guerre dure ; ceux qui monteront seront des lâches, des fainéants, il nous faut la fin de la guerre, non par la victoire mais par la Révolution. »

---

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>327</sup> JM, dossier Pradeloux, documents manuscrits.

<sup>328</sup> SHDT 16N1521, rapport des Inspecteurs Sabaterie et Brossier, 4 juin 1917.

<sup>329</sup> JM, dossier Mulot, interrogatoire du 21 juin 1917.

<sup>330</sup> JM, dossier Roux, déposition Guillaume, 20 juin 1917.

Fouinetau : « Ceux qui monteront aux tranchées demain seront des lâches, pour finir la guerre il faut tous refuser de marcher, on les emm... tous<sup>331</sup>. »

De même, au moment où des soldats semblent se désolidariser des mutins, début mai au 20<sup>e</sup> RI, un des combattants met en cause leur courage : « Vous êtes des lâches, ce n'est que la frousse qui vous fait remonter. Vous voyez bien, nous nous ne montons pas<sup>332</sup>. » Aux exhortations des officiers s'opposent, une fois encore, les exhortations contraires des mutins, les deux pouvant faire appel au registre du courage, valeur suprême et partagée dans la société combattante. Lorsque les soldats du 109<sup>e</sup> RI refusent de suivre ceux du 17<sup>e</sup> RI dans leur projet de marche sur Paris, ces derniers les traitent également de « lâches »<sup>333</sup> ; enfin, au 63<sup>e</sup> RI, le soldat Sadry organise un rassemblement de 150 hommes devant lesquels il annonce et avertit : « La guerre est trop longue, il faut qu'elle finisse, si vous n'êtes pas des lâches, on ne montera pas aux tranchées, rassemblement ce soir à 6 heures<sup>334</sup>. » Au 216<sup>e</sup> RI, lorsque des mutins cherchent à faire libérer un des leurs, arrêté fin juin, ce même terme revient : « Vous êtes tous des lâches si vous ne vous levez pas, c'est le moment<sup>335</sup> ! »

Un même type de discours est entendu par trois officiers du 158<sup>e</sup> RI qui font une ronde dans un cantonnement, le 4 juin au soir, et qui racontent : « À notre passage les phrases suivantes étaient prononcées dans les groupes: "Non, non, on ne montera pas. Et puis, on aura le courage de le dire<sup>336</sup>." » De tels propos permettent en même temps de mesurer ce que peut avoir de difficile la désobéissance, et combien il faut effectivement faire preuve de « courage » pour oser « dire » devant ses officiers que l'on refuse d'obéir. Ils rappellent que la transgression d'un ordre social, en particulier en temps de guerre, ne va jamais de soi. Mais cet appel au courage est aussi un ressort des mobilisations, lorsque les mutins peuvent faire pression sur les hésitants non seulement, comme on l'a vu, par la menace, mais aussi par un appel au « devoir », au « courage » et à « l'honneur ».

Cette pression intense dans le cadre des petits groupes de combattants se lit, par exemple, à la 5<sup>e</sup> DI. Un de ses soldats raconte, dans une lettre à sa famille où il use des périphrases caractéristiques destinées à tromper la censure : « Je pense que tu sais ce qui s'est passé dernièrement, aussi j'y ai participé tu peux croire, pas beaucoup, mais *je n'aurais pas voulu qu'on dise que je n'y étais pas*<sup>337</sup>. » Participer à la mutinerie décrite à mots couverts est bien ici une preuve de courage et de solidarité dans l'espace public du front. De la même

<sup>331</sup> JM, dossier Morisset, rapport du Lieutenant Charpillat, 7 juin 1917.

<sup>332</sup> JM, dossier Kuhn, déposition Pellas, 14 mai 1917.

<sup>333</sup> JM, dossier Lefèvre, déposition Lefèvre, 6 juin 1917.

<sup>334</sup> SHDT 16N298, historique journalier des faits d'indiscipline, 63<sup>e</sup> RI, 14 juin 1917.

<sup>335</sup> SHDT J1910, minutes du jugement 506 du 25 juillet 1917.

<sup>336</sup> JM, dossier Vivier, rapport du capitaine Girardot, 7 juin 1917.

<sup>337</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 36<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917. Nous soulignons.

manière qu'en ligne on ne veut pas « qu'on puisse dire qu'on n'y était pas » sous peine de stigmatisme et de honte, la participation à l'action collective relève en partie du devoir envers ses camarades et d'une volonté de faire, devant eux, bonne figure. Les mêmes mécanismes assurant la ténacité sont ici renversés et mis au service de la mobilisation contre la guerre et de la désobéissance. Ainsi, d'un soldat qui n'a pas suivi les mutins du 370<sup>e</sup> RI dans leur refus, l'un de ceux-ci écrit : « Cela n'est pas en son honneur<sup>338</sup>. » Enfin, au 152<sup>e</sup> RI, le soldat Milleret raconte à l'audience dans quels termes les mutins sont venus l'exhorter à la désobéissance. Rappelons ce texte déjà évoqué :

« Ce n'est pas moi qui ai organisé la réunion. Plusieurs camarades sont venus me trouver et m'ont dit que je ne serais pas un homme si je ne venais pas avec eux, que l'on voyait bien que j'étais ordonnance d'officier, je ne pouvais monter par suite de faiblesse<sup>339</sup>. »

Les efforts très intenses des mutins pour requalifier la mutinerie en courage et disqualifier l'obéissance en « lâcheté » ou, comme ici, en « faiblesse », révèlent en creux l'illégitimité de leur mobilisation au regard des normes et des valeurs qui structurent la société combattante. Ces tentatives se heurtent non seulement aux usages que les officiers eux-mêmes font du langage de la « honte » et du « courage », mais, plus profondément, aux réalités de la guerre qui se poursuit et au sein de laquelle l'indiscipline semble exposer et mettre en péril des camarades. C'est là au fond le problème essentiel qui explique l'échec des mutineries.

### ***5.2.2.3 La désobéissance comme « lâchage »***

En effet, alors même que certains rompent avec l'obéissance, en particulier fin mai-début juin, une masse de combattants restent dans la guerre, soit parce qu'ils se trouvent déjà en ligne, soit parce qu'ils demeurent géographiquement à l'écart du mouvement. Or, à la différence de mobilisations civiles où la non-participation d'autres acteurs n'a pas nécessairement de coût direct et ne pose pas de problème aux manifestants, la présence au combat de leurs camarades constitue un réel dilemme pour les mutins – un de plus. En effet, comment désobéir, lorsque le refus de monter en ligne conduit à y exposer davantage des troupes épuisées, les « bonshommes là-bas [qui] attendent la relève<sup>340</sup> » ?

De nombreux soldats ont éprouvé dans l'action un malaise à désobéir au risque de « lâcher » ou « laisser tomber » les autres. À la 5<sup>e</sup> DI, là où la désobéissance a été fortement suivie et construite, l'un d'eux explique : « Pour mon compte je n'étais pas de l'avis de beaucoup, certes il faut que la guerre finisse mais il faut penser aussi à ceux qui sont en

<sup>338</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 205.

<sup>339</sup> JM, dossier Milleret, notes d'audience, 7 août 1917.

<sup>340</sup> Louis ARAGON, « La guerre et ce qui s'en suivit », *Le roman inachevé*, Paris, Gallimard, 1967.

ligne<sup>341</sup>. » L'horizon de « fin » de guerre est partagé, mais la continuation du conflit et la présence de soldats au front provoque hésitations et incertitudes. D'autres témoignages issus de cette même unité permettent de comprendre les différentes manières dont cet enjeu est actualisé. Au 74<sup>e</sup> RI de la 5<sup>e</sup> DI, le sergent Legentil se rend en première ligne pour préparer une relève – que ses hommes refusent d'effectuer. Il note son extrême malaise devant cette rupture de l'obligation envers les camarades :

« Tous les autres gradés réunis, nous regagnons le cantonnement, repris par nos soucis et honteux devant ceux qui doivent encore rester en ligne par notre faute ! Nous essayons de ne pas entendre leurs réflexions peu obligeantes à notre égard ; c'est très pénible<sup>342</sup>. »

À la responsabilité d'un gradé s'ajoute la honte de ne pas effectuer son devoir pour les camarades, dessinant l'illégitimité de l'action collective. C'est pourquoi un officier subalterne tente de jouer de ce registre pour ramener dans le devoir les soldats désobéissants :

« Des soldats du 3<sup>e</sup> bataillon arrivèrent de Rosières, le village voisin ; tous portaient des cannes. Nos hommes, qui bivouaquaient sous la tente dans un champ dominant le village, s'attroupèrent autour d'eux. Sans doute avaient-ils été prévenus, l'avant-veille, par le chasseur noir. On tint une sorte de réunion publique. Un soldat harangua le bataillon : –On en a assez ! on veut marcher sur Paris. J'élevai la voix. on protesta ; mais l'orateur intervint : –Laissez parler le camarade officier. Je dis je ne sais plus quoi. –C'est un fils à papa, expliqua l'orateur. Rouillon prit alors la parole: –*Vos camarades sont en train de se faire tuer au Chemin des Dames ; c'est lâche de les abandonner.* –Ils n'ont qu'à faire comme nous. On veut faire comme les Russes. Alors, conclut l'orateur, rendez-vous demain matin, sans armes, au carrefour, et nous marchons sur Paris<sup>343</sup>. »

Si l'on retrouve bien les interactions précédemment décrites entre soldats, « meneurs » politisés (son emploi du terme « camarade officier » l'atteste nettement) et officiers chargés de raisonner, dans une situation à la fois tendue et permettant l'échange de paroles, des dernières sont significatives. Les chefs tentent de ramener au devoir par un rappel du coût de la guerre, du sort des « camarades », et une dénonciation de la « lâcheté ». Si cela ne suffit pas à empêcher la désobéissance, cela contribue fortement à la délégitimer.

C'est un tel argumentaire que développe un soldat du 298<sup>e</sup> RI dans le récit extraordinaire d'un dialogue avec un mutin qu'il fait dans une lettre contrôlée. Au mutin qui lui dit « qu'il ne faut plus remonter » car il y a « assez de sang versé », il répond :

« Par la force vous n'obtiendrez rien de moi, ce que vous faites est égoïste vous pensez qu'à vous seuls vous n'allez plus remonter, je dis à l'exalté tu m'as dit que tu as un frère aux tranchées si notre division doit aller relever la sienne et que nous y allons pas, il faut qu'il y reste tu te moques de lui ça ne tient pas debout ce que vous voulez faire et vous allez vous faire très mal voir, vous faire mater par la force et vous serez obligés de marcher<sup>344</sup>. »

Comme dans tous les échanges mettant aux prises mutins et tenants de l'ordre, ces derniers s'attachent bien à recadrer et réduire la désobéissance en réduisant les choix et

<sup>341</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>342</sup> SHDT 1Kt86, Fonds Legentil, *op. cit.*, 5 juin 1917.

<sup>343</sup> Jean HUGO, *Le regard de la mémoire*, Arles, Actes sud, 1994, p. 76. Nous soulignons.

<sup>344</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

l'espace des possibles. Plutôt qu'un appel abstrait au patriotisme ou un rappel générique de la fierté régimentaire, l'évocation concrète du sort d'un frère aux tranchées, et de la perspective de le « lâcher », permet de délégitimer l'indiscipline.

Ce point crucial est ainsi saisi par de nombreux officiers qui l'utilisent pour réduire encore la marge de choix des mutins, et rappeler que par leur faute des camarades peuvent subir un danger plus grand. L'évocation de l'inertie de la guerre et de la responsabilité des mutins est une ressource puissante pour essayer de résoudre les mutineries, comme dans ce discours du chef de bataillon commandant le 57<sup>e</sup> BCP, le 2 juin au soir :

« Plusieurs chasseurs se plaignaient de n'avoir pas eu la permission à laquelle ils avaient soi-disant droit et refusaient de se rassembler. [...] Je leur ai reproché l'infamie de leur conduite vis-à-vis de leurs camarades à appuyer ou à relever. J'ai insisté sur ce fait qu'ils exposaient leurs camarades, qu'un combat était possible la nuit même. Je les ai prévenus des sanctions qu'ils allaient encourir et qu'ils n'auraient pas de permission<sup>345</sup>. »

Un tel discours contribue à redessiner et à réduire l'espace des possibles au cours des mutineries, en réaffirmant l'inertie de la guerre. Des soldats sont en ligne quand bien même les mutins s'arrêtent de combattre, et cela fait d'eux des fautifs. Dans un récit assez vague, le général (capitaine en 1917) Béthouart évoque une discussion du même ordre, où des artilleurs mutinés sont placés devant leur lourde responsabilité, et les conséquences funestes de leur abandon du combat et des camarades :

« Alors, c'est un meeting. J'entends: –On en a marre ! –Vous en avez marre, peut-être, mais nous aussi et de vous ! Nous venons d'avoir des combats difficiles. Nos espoirs de succès ont été déçus. Nous avons eu des pertes, mes deux officiers ont été tués ou ont disparu, mes fantassins sont épuisés, mais quand il faudra remonter en ligne, ils remonteront. Alors, à ce moment-là, vous vous dégonflerez, et quand nous serons attaqués et demanderons le barrage d'artillerie il n'y aura plus d'artilleurs. Un instant de silence puis quelques voix, puis tout le monde crie : –Si, mon capitaine, si, vous l'aurez, le barrage, et nous remonterons. Le meeting se termine dans l'euphorie<sup>346</sup>. »

On a vu qu'il fallait rester prudent devant ces mises en scènes de la parole du chef et de son pouvoir de conviction « euphorisant », ici, toutefois, ce sont les données de base de la guerre qui sont rappelées et peuvent difficilement être contestées. Car ces rappels à l'ordre ne proviennent pas seulement d'officiers. Ce sont aussi des camarades qui peuvent conspuer et dénoncer les soldats désobéissants, comme dans cette lettre d'un soldat au 294<sup>e</sup> RI :

« Nous sommes dans un pays comme réserve d'un corps d'armée qui nous a relevé ; les poilus ont refusé de monter et ceux qui sont en ligne ils n'ont pas confiance. Total c'est nous après avoir subi toutes les attaques qui nous ont pourtant assez esquinés nous voilà obligés de faire les pantins pour ces salops là<sup>347</sup>. »

---

<sup>345</sup> JM, dossier Gérard, notes d'audience, déposition du chef de bataillon de Massignac, 9 juin 1917.

<sup>346</sup> Général BÉTHOUART, *Des hécatombes glorieuses au désastre. 1914-1940*, Paris, Presses de la Cité, 1972, p. 105.

<sup>347</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 294<sup>e</sup> RI, 12 juin 1917.

Une limite fondamentale à la camaraderie des mutins est bien cet impératif de soutien et de partage de l'effort entre soldats, qui renvoie également au thème de l'égalité devant la mort et le danger. La mutinerie des uns expose davantage les autres. Paradoxe gênant pour un mouvement dont bien des acteurs affirment précisément leur résolution égalitaire<sup>348</sup>. Ce thème de la « faute » des soldats désobéissants envers ceux qui sont en ligne imprègne nombre de témoignages et d'œuvres littéraires, où Pierre Schoentjes l'a clairement repéré, en montrant que les mutins font de mauvais héros de fiction, en particulier parce qu'ils semblent « abandonner concrètement, et même en masse, des camarades qui vivent un calvaire identique »<sup>349</sup>. Ainsi, dans *La Grande Crise* de Jean et José Germain, les mutins sont-ils objet de ressentiment :

« La perspective de remonter en ligne parce que d'autres s'y refusaient ne nous disposait pas favorablement à l'égard des camarades mutinés. Notre premier mouvement fut de les toiser, notre première pensée fut de les estimer "lâches". Notre seconde pensée fut un remords; car les pauvres diables pleuraient en nous contant leur aventure.<sup>350</sup> »

Aussi, pour terminer, il faut saisir comment, confrontés aux impasses pratiques et symboliques de leur action, face aux exhortations patriotiques ou personnelles des officiers, les mutins éprouvent de nouveau l'inertie de la guerre, la force de l'habitude et le regard des autres. Un soldat l'exprime au 60<sup>e</sup> BCP :

« Enfin on a accepté de rentrer au bataillon, on nous a rééquipés et le soir nous sommes montés, chose que l'on avait fixé de ne pas faire. Mais quand on est là, il y a quelque chose qui commande trop et l'on marche<sup>351</sup>. »

En définitive, comprendre les manières dont les mutineries sont perçues et définies, sur le moment même, à travers le langage du « courage » et de la « lâcheté », permet de saisir de quelles manières les choix des mutins se sont construits – et comment les officiers entreprennent de les refermer

\*  
\*      \*

Les dialogues entre mutins et officiers n'ont pas seulement un versant rhétorique et dramaturgique. Il s'agit bien au cours de ces discussions d'éprouver, dans l'instant, ce qu'il est possible de faire au cœur de la guerre, et jusqu'où il est possible de désobéir. Aux efforts des mutins pour rester soudés, légitimer leur mouvement, encadrer l'action et exposer des revendications, les chefs et certains soldats restés obéissants peuvent difficilement tenter de s'interposer, mais aisément ramener l'indiscipline à ses limites et à ses coûts. Le stigmatisme de

<sup>348</sup> Cf. *infra*, § 6.2.4.

<sup>349</sup> P. SCHOENTJES, art. cit., p. 414.

<sup>350</sup> Jean et José GERMAIN, *La Grande Crise*, Paris, La Renaissance du Livre, 1919, p. 202, cité par P. SCHOENTJES, *ibid.*, p. 408.

<sup>351</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 244.



la lâcheté, le risque de la punition et le malaise devant l'inertie d'une guerre où d'autres camarades restent exposés sont alors des ressources efficaces pour réduire la désobéissance et diviser les mutins. La masse critique que certains ont réussi à constituer afin de désobéir efficacement et de déjouer l'identification ne tient qu'un temps. Comme la guerre continue, les mutins n'ont nulle part où aller et l'institution a le dernier mot.

## **5.3 La sévérité de l'institution**

Pour finir on doit s'intéresser à ce qui se passe une fois les mutineries résolues, une par une puis globalement : lorsque les situations incertaines décrites plus haut sont refermées, comment réagit l'institution militaire ?

La répression figure parmi les aspects relativement bien connus de l'événement, pour deux raisons complémentaires : l'abondance des sources, qui permettrait d'écrire plusieurs volumes sur cette seule question, et l'intérêt passionné longtemps suscité par la question des exécutions<sup>352</sup>. On dispose ainsi de chiffres relativement fiables sur les faits, et de bases solides pour l'interprétation. Pourtant, celle-ci est loin d'être refermée : on a pu entendre au cours d'un colloque récent consacré aux mutineries de réels désaccords quant au degré de sévérité que représente la trentaine, au moins, d'exécutions avérées du printemps 1917<sup>353</sup>. Bien évidemment, sur un tel sujet, l'analyse historique est parfois difficilement séparable de jugements moraux et politiques. Surtout, elle risque de rester prisonnière d'une lecture en termes individuels ou mécaniques du fonctionnement de l'armée, envisagée comme l'instrument d'un homme – Pétain et sa « fermeté noble<sup>354</sup> » – ou comme une institution monolithique.

Or, comme on l'a souligné à chaque étape de ce chapitre, les perceptions et les pratiques de l'autorité sont tout sauf uniformes. Les officiers alternent fermeté et négociation : de même, la Justice militaire connaîtra un mélange de sévérité et de clémence, aiguillonnée par des chefs qui lancent des appels à l'épuration ou, au contraire, à la mansuétude. L'efficacité globale de l'institution face au désordre qui la traverse, et la remise en obéissance assez rapide de la troupe, résultent en fait de logiques contradictoires et de « dilemmes

---

<sup>352</sup> Voir P. OLIVERA, « Le mutin derrière le fusillé... », art. cit., et N. OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*

<sup>353</sup> Voir les débats du colloque de novembre 2007, en ligne : [http://www.crid1418.org/espace\\_scientifique/colloque07/audio.html](http://www.crid1418.org/espace_scientifique/colloque07/audio.html).

<sup>354</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 312.

disciplinaires<sup>355</sup> ». Elles tiennent surtout à une conjonction entre la « répression » proprement dite et de multiples outils de remise en ordre, dans tous les domaines – permissions dispersant les fauteurs de trouble, surveillance des troupes suspectes, cérémonies réparant le déshonneur de la désobéissance, lecture d'informations sur la guerre – qui permettent d'éviter le retour de l'indiscipline. À travers ces stratégies complémentaires, alternant de manière parfois désordonnée dispersion, punition et persuasion, l'armée obtient l'essentiel : elle rétablit son emprise sur les corps des soldats.

### 5.3.1 Raison d'État et État de droit : la volonté de punir et ses limites en juin 1917

Les travaux d'A. Bach et de D. Rolland ont permis d'affiner les estimations déjà cohérentes de G. Pedroncini quant au nombre de soldats fusillés à la suite des mutineries. Celles-ci ont motivé l'exécution d'au moins 26 soldats, pour des « faits collectifs », auxquels il faut ajouter un suicide la veille de l'exécution (Denizon), une évasion (Moulia), mais aussi 31 soldats fusillés pour « faits individuels ». D. Rolland souligne justement qu'ils ont pu faire « les frais d'un accroissement de la sévérité des tribunaux » en lien avec la volonté de punir les mutineries<sup>356</sup>. Par ailleurs, on a vu tout au long de ce travail la fine frontière, logique et juridique, séparant les actes individuels et collectifs : aussi, le bilan chiffré de la répression doit-il rester dans une fourchette, entre 26 et 57 soldats exécutés, en fonction de la délimitation adoptée.

En soi, un tel chiffre ne dit rien. D. Rolland évoque une répression « extrêmement limitée », quand A. Bach, dans une longue introduction consacrée aux dilemmes « de l'officier qui condamne à mort un de ses frères d'armes », expose ses réserves : « La nécessité de condamner à mort les "meneurs" d'un mouvement qui n'avait pas entraîné mort d'hommes ne me paraissait pas évidente<sup>357</sup>. » En fait, porter un jugement global sur la « sévérité » des chiffres n'a guère de sens en dehors de prises de position de principe, évidemment dépendantes du contexte – l'ouvrage de G. Pedroncini qui, le premier, évoque positivement une répression ayant permis de « faire tomber la fièvre » de l'armée<sup>358</sup>, est publié en 1967, dans un pays où la peine de mort est encore en vigueur et légitime.

<sup>355</sup> L. SMITH, « The disciplinary dilemma... », art. cit.

<sup>356</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 382.

<sup>357</sup> A. BACH, *op. cit.*, p. 13.

<sup>358</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 231

Plutôt que de débattre sans fin du degré de « sévérité » que représente la trentaine, au moins, d'exécutions liées aux mutineries, il faut chercher à comprendre comment ce bilan a été produit et de quelles logiques il découle : logiques politico-militaires, à travers les décisions de Pétain, Poincaré et Painlevé ; logiques juridiques et pratiques, issues du fonctionnement des conseils de guerre ; soubassements idéologiques tenant aux conceptions de la répression et de la « sévérité » alors en vigueur.

Il faut d'abord constater que règne une volonté presque unanime de punir suite aux mutineries. Au sein des unités, de très nombreux officiers exposent leur volonté qu'on procède à des exécutions. L'événement semble pour beaucoup résulter des hésitations ou des reculades disciplinaires de l'année 1916, lorsque le fonctionnement des Conseils de guerre a été modifié suite à l'action du député Paul Meunier et de la *Ligue des droits de l'homme* (suppression des Conseils de guerre spéciaux), et, plus largement, lorsque l'allongement d'une guerre coûteuse conduit à une baisse sensible des exécutions comme des lourdes condamnations, pour ne pas soustraire des hommes au front<sup>359</sup>. Au 152<sup>e</sup> RI, l'officier et médecin Chagnaud lie les mutineries à l'inefficacité antérieure de la Justice militaire :

« Il est certain qu'ici, par exemple, les quelques meneurs bien connus, déjà condamnés trois fois à mort pour désertion devant l'ennemi, mériteraient largement quelques balles dans la peau au lieu d'être chaque fois graciés. Assurés qu'ils sont de l'impunité, ils recommencent sans cesse leur infâme petit jeu dont de braves camarades deviendront les victimes<sup>360</sup>. »

Dans l'esprit de bien des cadres, les mutineries reflètent donc les limites d'un système répressif dans lequel les condamnations ne sont pas effectives. Un capitaine dont le courrier est contrôlé fin juin entend parler des mutineries et en appelle à la sévérité et à un retour aux logiques « exemplaires » de 1914-1915 : « Des incidents même sérieux ont eu lieu mais j'ose espérer qu'on a pris des mesures immédiates et énergiques afin de faire quelques exemples brutaux qui serviront<sup>361</sup>. » Le capitaine Weber siège au Conseil de guerre qui condamne à mort un mutin du 109<sup>e</sup> RI, dont il est le seul à demander la grâce. Il se fait vite une raison et admet la nécessité de sévir :

« Il fut exécuté en présence du dépôt divisionnaire le samedi 16 juin. Je dis à son intention la sainte messe. Mais aucune miséricorde n'était permise. Le délit était net : avoir pris les armes contre les ordres des chefs, en nombre supérieur à quatre, avec cette circonstance aggravante d'avoir été l'un des meneurs. Petit meneur si on veut, mais réel cependant. Puisse-t-on saisir les grands meneurs et les traiter de même. Les autres inculpés furent condamnés à des peines diverses. la discipline étant en jeu, aucune indulgence n'était de mise<sup>362</sup>. »

---

<sup>359</sup> L. SMITH, « The disciplinary dilemma... », art. cit., montre les réactions troublées des officiers dès 1916 devant une Justice militaire qui semble avoir perdu sa capacité à impressionner les soldats (p. 64).

<sup>360</sup> Dr CHAGNAUD, *op. cit.*, p. 37.

<sup>361</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 106<sup>e</sup> BCP, 25 juin 1917. Sur les fusillés « pour l'exemple », voir N. OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*, et A. BACH, *op. cit.*.

<sup>362</sup> J. J. WEBER, *op. cit.*, p. 174-175.

On trouve de mêmes prises de position plus haut dans la hiérarchie, ainsi dans la diatribe du général Nayral de Bourgon contre une justice militaire impuissante avant 1917. Les républicains auraient réussi à « l'émasculer, à émousser son glaive et à supprimer sa principale force, sa première raison d'être, l'exemplarité par la promptitude presque instantanée du châtement<sup>363</sup>. » Un très grand chef, le général Franchet d'Esperey, reprend l'idée dans une lettre à Pétain du 4 juin 1917, à un moment où la stratégie répressive est encore en cours de définition au sein du haut commandement, et où aucune exécution n'a eu lieu même si plusieurs condamnations à mort sont déjà intervenues. Parmi les causes des mutineries, il cite « l'affaiblissement de la répression, dû à un humanitarisme qui a trop duré<sup>364</sup>. » Ces appels à la sévérité rencontrent des préoccupations du général en chef.

En effet, dans sa lettre à Painlevé du 30 mai 1917, Pétain formule lui-même un argumentaire d'explication aux mutineries qui tente d'en attribuer les « racines profondes à l'intérieur », et, du coup, la responsabilité au pouvoir politique. Il cite ainsi parmi les 8 causes du mouvement, avec les tracts dans les gares ou l'action de la presse et d'agents provocateurs, l'espoir de l'impunité « par suite des restrictions apportées progressivement à l'action des Conseils de Guerre<sup>365</sup> ». Dès lors, le général en chef va demander – et obtenir – des conditions juridiques d'exception pour accroître la possible sévérité de la répression. Comme l'a bien montré A. Bach, c'est la mutinerie de la 5<sup>e</sup> DI qui constitue un tournant, et pour tous les acteurs au sommet de l'armée et de l'État, une prise de conscience.

On peut ainsi suivre les décisions et directives du haut commandement, et le cadre juridique qui les permet. Celui-ci retrouve en partie les formes exceptionnelles du début de la guerre : possibilité de jugement en Conseil de guerre sans instruction préalable (1<sup>er</sup> juin), suppression du recours en révision dans les cas de révolte ou d'insoumission (8 juin), révocation des suspensions de peine (10 juin), possibilité de procéder à des exécutions sans en référer au pouvoir politique et donc sans recours en grâce possible (12 juin)<sup>366</sup>. Les dirigeants politiques ont nettement conscience du retour en arrière que constituent ces mesures par rapport aux garanties juridiques progressivement mises en place au cours du conflit, dues à la réaffirmation de la primauté du politique sur le militaire et aux revendications accrues des soldats-citoyens. Painlevé explique ainsi après la guerre de quel secret il a tenté d'entourer ces modifications du cadre juridique de la répression, *sans passage devant le Parlement* : « Même

<sup>363</sup> Gén. NAYRAL DE BOURGON, *op. cit.*, p. 89.

<sup>364</sup> AFGG, V, 1, 2, annexe 419, le général commandant le GAN au général en chef, 4 juin 1917.

<sup>365</sup> 6N146 Lettre du commandant en chef au ministre de la guerre, 30 mai 1917

<sup>366</sup> A. BACH, *art. cit.*, p. 207. ces mesures sont récapitulées dans la « Note sur la discipline » de Pétain du 18 juin 1917, SHDT 6N146.

en comité secret, quel aveu d'une terrible crise intérieure de l'armée, que cette nécessité de revenir aux cours martiales, malgré leurs tragiques abus dénoncés un an plus tôt à la tribune des deux Chambres ! Quel débat à prévoir, douloureux, dangereux, décourageant, et quelles conséquences funestes pourraient découler d'une pareille mesure<sup>367</sup> ! » Il réaffirme néanmoins la double nécessité de ces mesures et du secret qui les entoure. Au moment où la capitale peut sembler menacée par les mutins, l'heure est bien au secret et à la raison d'État.

Dès lors, la volonté de « faire des exemples » est nette, ainsi dans l'ordre sur le fonctionnement des Conseils de guerre du 1<sup>er</sup> juin 1917, qui stipule que les accusés devront être traduits immédiatement et sans instruction préalable « toutes les fois que la gravité du crime réclamera un châtement prompt et exemplaire et que l'enquête au corps aura fourni des éléments de preuve suffisants »<sup>368</sup>. Pesant directement sur certaines décisions, Pétain impose des exécutions au pouvoir politique, comme pour les mutins du 21<sup>e</sup> BCP au sujet desquels il écrit à Painlevé, le 7 juin :

« Les nécessités militaires exigent impérieusement une prompt répression [...] Je demande exécution d'urgence de Brunet et Buat pour exemple indispensable en raison entente avec hommes régiments voisins et ne verrais pas inconvénient à commutation de peine Joly<sup>369</sup> »

Par ailleurs, dans sept cas, l'exécution a eu lieu sans transmission du dossier au pouvoir politique pour recours en grâce ou commutation, comme la directive confidentielle du 12 juin 1917 le permet<sup>370</sup>. Le début du mois de juin est donc marqué par une nette volonté répressive, partagée dans un premier temps au sommet de l'État.

Sur ce point, malgré quelques divergences, les textes postérieurs de Poincaré et de Painlevé indiquent que les dirigeants sont convaincus par les arguments des militaires – on a vu que Pétain avait imposé le refus des passeports pour Stockholm<sup>371</sup> – dans un contexte perçu comme très menaçant, et où des « exemples » sont nécessaires. À la date du 11 juin 1917, Poincaré écrit :

« Pétain nous renseigne de nouveau sur l'état de l'armée. Cinq corps presque entiers ont été contaminés. "Le mal est profond, dit le général ; il n'est cependant pas sans remède ; j'espère en triompher en quelques semaines ; mais il faut faire des exemples dans tous les régiments qui se sont mutinés, et il faut renoncer à la grâce dans tous les cas de désobéissance collective et d'abandon de poste concerté." Le Conseil accepte ces solutions. D'accord avec Ribot et Painlevé, je demande toutefois à Pétain d'envisager avec humanité les cas qui lui seront soumis, de faire en sorte que les exemples nécessaires soient très soigneusement choisis par les généraux de division et aussi réduits en nombre que possible, de manière à ne pas laisser dans l'esprit de l'armée de la rancune et du découragement. Pétain répond qu'il tiendra compte, bien entendu, de toutes ces considérations ; mais qu'une première impression de terreur est

<sup>367</sup> P. PAINLEVÉ, *op. cit.*, p. 145. Pour une appréciation mesurée et détaillée du rôle de Painlevé, voir A.-L. ANIZAN, thèse citée, p. 432 *sq.*

<sup>368</sup> SHDT 6N146, ordre n°721 du général en chef, 1<sup>er</sup> juin 1917.

<sup>369</sup> SHDT 16N298, télégramme au ministre de la guerre, 7 juin 1917.

<sup>370</sup> A. BACH, *art. cit.*, p. 207 ; D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 381.

<sup>371</sup> Cf. *supra*, §3.3.3.2.

indispensable et que c'est aux premiers exemples qu'est due l'amélioration constatée hier et avant-hier<sup>372</sup>. »

La vision des « exemples nécessaires » est, de même, assumée par Painlevé, ministre de la Guerre, qui suit de près la mise en place des mécanismes répressifs d'exception, en étant conscient des dilemmes disciplinaires liés à des exécutions trop nombreuses, ou pas assez : « Toute faiblesse entraînait la dissolution de l'armée ; toute brutalité sa révolte<sup>373</sup>. » On note en tout cas qu'un accord se fait pour écarter dans un premier temps la « faiblesse » et recourir à la peine de mort. Mais cette phase initiale se referme à la mi-juin lorsqu'il devient net que le mouvement des mutineries est terminé ou en diminution très forte. Dans une note récapitulative du 18 juin, Pétain annonce un changement d'orientation :

« Le premier but était d'obtenir une répression immédiate de façon à empêcher l'agitation de s'étendre. J'ai fait appel à l'énergie et à l'initiative du commandement à tous les échelons, j'ai averti que je prendrais toutes les sanctions nécessaires contre les pusillanimes et couvrirais par contre de mon autorité tous ceux qui feraient preuve d'énergie dans la répression. [...] Je suis allé au plus pressé par la répression des faits d'indiscipline graves ; je maintiendrai cette répression avec fermeté, mais sans oublier qu'elle s'applique à des soldats qui depuis trois ans sont avec nous dans les tranchées et qui sont "nos soldats"<sup>374</sup>. »

Effectivement, cette orientation nouvelle est relayée par les dirigeants, ainsi Poincaré qui note le 19 juin :

« Painlevé informe le Conseil qu'indépendamment des onze condamnés déjà exécutés par suite du rejet de leur recours en grâce, le général en chef en a fait fusiller sept dont il n'a pas transmis les recours. Il y a donc eu dix-huit exécutions et il reste encore des condamnations à intervenir pour un des régiments les plus compromis. Ces exemples faits, Pétain est décidé à user désormais de clémence<sup>375</sup>. »

Cette seconde phase de la répression voit donc des condamnations à mort toujours très nombreuses – plus de cinq cents au total sur la période – être commuées par le pouvoir politique, suite à d'intenses tractations qui voient la mobilisation de nombreux réseaux politiques. Le colonel Herbillon raconte ainsi, le 13 juin, sa rencontre avec le ministre de la guerre, qui annonce le tournant de la mi-juin :

« Je vois M. Painlevé le matin avant mon départ. Il me charge de dire au général Pétain qu'on s'est ému au Parlement du nombre des condamnations qui ont été prononcées. [...] Qu'il soit modéré, je l'en supplie<sup>376</sup> ! »

C'est pourquoi le général en chef utilisera le droit de faire exécuter sans en référer au pouvoir politique, mais à sept reprises uniquement ; tandis que la plupart des condamnations ultérieures seront commuées. Ici, on doit bien se départir d'une focalisation sur Pétain et son rôle, pour constater l'ampleur du travail de suivi et de commutation accompli par le Parlement et les ministres, avant tout Painlevé qui raconte que « chaque soir, par courriers urgents,

<sup>372</sup> R. POINCARÉ, *op. cit.*, p. 161.

<sup>373</sup> P. PAINLEVÉ, *op. cit.*, p. 144.

<sup>374</sup> SHDT 6N146, « Note sur la discipline » de Pétain, 18 juin 1917.

<sup>375</sup> R. POINCARÉ, *op. cit.*, p. 167 ; 19 juin 1917.

<sup>376</sup> Col. HERBILLON, *op. cit.*, p. 102.

arrivaient à mon cabinet les funèbres dossiers des condamnations à mort dont aucune autorité militaire ne demandait la commutation<sup>377</sup> ». En l'absence de cette clémence militaire, ce sont des actes politiques qui interviennent, grâces et commutations, à travers la mobilisation de réseaux nombreux visant à défendre tel ou tel soldat, conduisant à une limitation de la violence institutionnelle<sup>378</sup>. Autrement, dit, la répression a été moins « modérée » qu'*encadrée et freinée* par un pouvoir politique tenu de composer, même en temps de crise, avec la réaffirmation de la vie politique et l'exigence de droits et de protections pour les combattants. On le voit bien dans le cas de Poincaré, lui-même tenant de la sévérité (il répond début juin à Painlevé que « l'heure n'[est] pas à la faiblesse ») mais pressé de tous côtés par des ministres et des parlementaires qui le poussent à la modération, dans un « douloureux défilé d'avocats »<sup>379</sup>. Ces logiques politiques de modération des condamnations prononcées par la Justice militaire aboutissent à une réaffirmation du droit : le 15 et le 17 juillet, les formes juridiques exceptionnelles ayant présidé à la logique des « exemples » sont abrogées<sup>380</sup>.

Au total, le bilan des mutineries et de leur répression s'explique par une double tension entre sévérité et modération. La première renvoie de nouveau au « dilemme » entre la volonté de punir et de faire des « exemples » à court terme, et la nécessité de ménager le potentiel humain de l'armée ainsi que son obéissance à plus long terme. Il est difficile de savoir dans quelle mesure la logique des « exemples » s'avère efficace pour mettre fin à la désobéissance. G. Pedroncini notait que le « reflux » du mouvement s'était opéré *avant* les premières exécutions, le 10 juin, fait que n'ont pas manqué de souligner les historiens attribuant aux mutins un patriotisme maintenu<sup>381</sup>. Il faut nuancer cette idée par le fait que les premières condamnations à mort sont connues et commentées plus tôt dans les unités, tandis que les arrestations et les soustractions d'hommes alimentent au contraire des rumeurs de décimation et de répression extrême<sup>382</sup>. On sait par ailleurs qu'à la 77<sup>e</sup> DI, où les exécutions du 19 juin ont été suivies d'un contrôle postal intense, celles-ci ont produit une impression très forte, provoquant de réels traumatismes. Un soldat écrit :

---

<sup>377</sup> P. PAINLEVÉ, *op. cit.*, p. 146.

<sup>378</sup> On évoque plus longuement ces mobilisations de réseaux par les mutins au chapitre suivant, on peut citer ici, par exemple, le fait que Viviani plaide auprès de Poincaré la cause de l'instituteur et mutin du 128<sup>e</sup> RI Paul Breton (R. POINCARÉ, *op. cit.*, p. 157).

<sup>379</sup> R. Poincaré, *op. cit.*, p. 155, 157 et 172.

<sup>380</sup> A. BACH, art. cit., p. 207.

<sup>381</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 212

<sup>382</sup> Par exemple, dans un courrier contrôlé au 274<sup>e</sup> RI : « Des caporaux ont été envoyés je ne sais où. On parle que le 36<sup>e</sup> et le 129<sup>e</sup> sont entre les mains des Anglais pour ces faits » (SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 274<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917).

« Seulement sitôt fini, 6 hommes [de plusieurs bataillons] sont tombés sans connaissance sous le coup de l'émotion. Il y en avait un qui est tombé à côté de moi. Il avait le blanc des yeux tout rouge, je ne sais pas s'il en reviendra. Moi, je n'en ai pas mangé de la journée<sup>383</sup>. »

La réaffirmation du monopole de la violence légitime par l'institution militaire, même différée et « limitée » à une trentaine d'exécutions, produit des effets marquants, ce que ne manque pas de noter un contrôleur du courrier :

« L'exécution paraît avoir produit un effet salutaire sur les hommes du Dépôt Divisionnaire, tant par l'émotion résultant du spectacle, que par la crainte d'une mort semblable<sup>384</sup>. »

Sans mettre fin aux mutineries, la répression rendue visible participe de leur clôture.

La seconde tension qui explique le bilan de la répression renvoie de nouveau aux rapports entre pouvoir civil et pouvoir militaire, l'abandon des garanties juridiques progressivement affirmées pour les soldats-citoyens et l'attribution d'un pouvoir répressif énorme à l'armée ne pouvant être durables. Le retour à la Justice militaire expéditive et arbitraire de 1914-1915 est apparu à la fois nécessaire, et forcément provisoire, devant les mobilisations politiques rapides culminant avec les interventions en Comités secrets de la fin du mois de juin<sup>385</sup>. Cela renvoie à une autre histoire qui reste en partie à écrire, celle de la place du droit, des réseaux politiques et des pratiques de pouvoir dans la France en guerre. On voit en tout cas à quel point il est nécessaire de sortir d'une logique purement individuelle attribuant à Pétain la responsabilité d'un bilan qu'on peut trouver alternativement considérable ou « extrêmement modérée<sup>386</sup> » : le général en chef est dans un premier temps un acteur représentatif d'une volonté punitive partagée par l'ensemble de l'institution militaire, malgré les quelques appels à la clémence d'officiers de contact qu'on a pu rencontrer ; avant d'être recadré par un pouvoir politique qui joue un rôle décisif pour commuer plus de quatre cents condamnations à mort. Le « bilan » de la répression, qui sans cela aurait été bien plus « lourd », est autant le fruit de compromis et de tensions que d'une stratégie clairement et personnellement définie dès le départ.

De plus, cette lecture par le haut des mécanismes et des directives présidant à la répression ne permet pas de saisir complètement les logiques à l'œuvre dans la punition de l'indiscipline. Pour cela, il importe à la fois de descendre au niveau des Conseils de guerre, et d'en saisir les formes alternatives. Le nombre d'exécutions ne constitue en effet que la partie la plus spectaculaire d'un effort plus large et cohérent de sanction et de remise en ordre.

---

<sup>383</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 256, qui donne de nombreux autres exemples.

<sup>384</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 77<sup>e</sup> DI, 27 juin 1917.

<sup>385</sup> On manque d'une analyse rigoureuse de ces Comités secrets, l'ouvrage de Henri CASTEX, *L'affaire du Chemin des Dames, Les comités secrets*, Paris, Roblot, 1977, ne remplissant guère ce rôle.

<sup>386</sup> G. PEDRONCINI, *1917... op. cit.*, p. 280.



## 5.3.2 L'étendue de la répression

On peut saisir l'activité punitive générale de l'armée en étudiant l'action des Conseils de guerre, afin de comprendre à la source comment leurs jugements aboutissent aux exécutions décrites plus haut – à travers les filtres du haut commandement et du pouvoir politique. Cela permet de comprendre que la condamnation à mort n'est qu'une des possibilités d'un arsenal répressif plus large contribuant à la remise en obéissance des soldats.

### 5.3.2.1 Les logiques des conseils de guerre

Guy Pedroncini évoquait, dans la répression des mutineries, une justice « digne », « nuancée » et « contrôlée »<sup>387</sup>. Un regard sur le fonctionnement concret des tribunaux militaires que sont les conseils de guerre conduit à porter une appréciation légèrement différente. En effet, et en partie du fait de l'abandon des garanties juridiques acté par le pouvoir début juin, la Justice militaire présente durant les mutineries de très importants biais que D. Rolland a indiqué affaire par affaire. Ceux-ci révèlent que la logique punitive prévaut largement sur le droit en juin-juillet 1917.

Les problèmes peuvent naître durant l'enquête, pas toujours rigoureuse ni neutre. On a ainsi rencontré deux cas de dépositions forcées par des officiers pressés de disposer de pièces incriminant les soldats qu'ils soupçonnent. Au 31<sup>e</sup> BCP, le soldat Brousseau est interrogé une seconde fois fin juin, et disculpe un des suspects. L'interrogateur s'en étonne :

« Votre déclaration est en contradiction formelle avec celle que vous avez faite le 13 juin à Mr le capitaine Brande commandant la 1<sup>e</sup> Cie du 31<sup>e</sup> BCP. –Cette déclaration m'a été présentée toute prête, je n'ai fait que la signer sans même avoir pu la lire<sup>388</sup>. »

De même, au 32<sup>e</sup> RI, où le soldat Touillaud raconte comment il a dû écrire et signer sous la contrainte une déclaration accusatrice à laquelle il ne souscrit plus

« Q : Comment expliquez-vous les variations qui existent dans vos dépositions ? –Lorsque l'enquête a été faite à la Cie j'avais d'abord rédigé au crayon un brouillon de ma déclaration [...] Le Lieutenant Chagnon qui se trouvait près de moi au moment où je rédigeais cette note m'a dit : "Ce n'est pas ça, il faut en faire un autre !" J'ai répondu : "Je ne sais pas ce qu'il faut mettre !" [...] Ensuite, j'ai écrit ce billet qui est au dossier, je l'ai fait à contre-cœur car ce n'est pas ce que je puis affirmer<sup>389</sup>. »

De tels exemples ont pu être plus nombreux, sans laisser de traces. C'est également la rapidité de l'instruction qui pose problème, risque de simplifier les analyses et de faire bâcler les désignations d'inculpés. Au 133<sup>e</sup> RI, un chef explique ainsi son malaise, révélant l'écart

---

<sup>387</sup> *Ibid.*, p. 238.

<sup>388</sup> JM, dossier Meyer, déposition Brousseau, 25 juin 1917.

<sup>389</sup> JM, dossier Touillaud, déposition de ce dernier le 4 juin 1917.

entre la logique judiciaire qui cherche à construire des culpabilités individuelles, et la fluidité des situations de désobéissance que nous avons étudiées :

« Et quelle responsabilité quand il faut chercher les coupables ! Les preuves sont extrêmement difficiles à établir souvent, qu'un homme a pris ou non part aux manifestations. [...] Cet après-midi le Lieutenant rapporteur près le Conseil de Guerre vient prendre des renseignements. Que tout cela est pénible ! On est obligé d'aller vite, et il faudrait beaucoup de temps pour étudier à fond. »

Plus tard, il se félicite de n'être pas appelé à témoigner<sup>390</sup>. Au-delà, on a déjà noté l'arbitraire présidant souvent aux arrestations, point sur lequel insiste D. Rolland<sup>391</sup>. Dans certains cas, ce sont de réelles logiques de « tri » que mettent en œuvre les officiers, ce que révèle l'un d'eux au 57<sup>e</sup> BCP : « Le triage a été fait avec les commandants de compagnie en tenant compte des renseignements de moralité<sup>392</sup>. »

À cette sélection des accusés correspond, de l'autre côté, un choix des juges pour leur sévérité. D. Rolland a montré que, contrairement aux usages, un même officier, connu pour sa dureté, préside les Conseils de guerre de la 5<sup>e</sup> et de la 77<sup>e</sup> DI : le colonel du Jonchay du 4<sup>e</sup> spahis, unité qui avant cela avait participé au maintien de l'ordre. Ailleurs, pour les mutins du 370<sup>e</sup> RI, J. Jolinon avait dès l'entre-deux-guerres dénoncé la conduite des débats par le colonel-président, « violation flagrante des règles de droit », validée pourtant par le Conseil de révision<sup>393</sup>. Celui-ci estime que les invectives de l'officier-juge au cours du procès (« Avec des salauds de votre espèce, on ne discute pas, on met des mitrailleuses et on tire dans le tas<sup>394</sup> ») relèvent de son pouvoir discrétionnaire. Enfin, mécontent du fonctionnement du Conseil de guerre qui a rejugé avec clémence les mutins de la 81<sup>e</sup> DI, le général Taufflieb commandant le CA convoque ses membres et les menace ; il demande la mise à la retraite anticipée du lieutenant-colonel Dulary afin de le punir de cette mansuétude<sup>395</sup>.

Au cours des débats, un autre problème vient de la brièveté des séances, et surtout du manque de préparation des avocats. « La défense est quelquefois faible », écrit J. J. Weber qui fut juge à la 13<sup>e</sup> DI<sup>396</sup>. On le comprend aisément à travers le cas d'Henri Mallez, lieutenant de 25 ans issu d'un milieu bourgeois, que ses compétences font désigner par le colonel, au 162<sup>e</sup> RI de la 69<sup>e</sup> DI :

<sup>390</sup> SHDT 1Kt39, Carnet de route du commandant J. Piebourg, vol. 2, p. 110 et 112.

<sup>391</sup> Par exemple, *op. cit.*, p. 175, 249, 385 ; voir l'analyse par L. Smith, de la condamnation du mutin Vasse à la 5<sup>e</sup> DI, qui ne répond à aucune logique précise : *op. cit.*, p. 213-214.

<sup>392</sup> JM, dossier Gérard, notes d'audience du 9 juin 1917, déposition du chef de bataillon de Massignac, commandant le 57<sup>e</sup> BCP.

<sup>393</sup> Cf D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 213, et J. JOLINON, art. cit.,

<sup>394</sup> J. JOLINON, *ibid.*, p. 89.

<sup>395</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 226 *sq.* L'affaire provoque des remous : l'attitude du général est dans un premier temps légitimée par une enquête de l'armée, avant que Painlevé n'inverse ses conclusions, nouveau signe de la tension latente entre commandement et pouvoir politique.

<sup>396</sup> *Op. cit.*, p. 177.

« –Je vous ai désigné pour aller défendre un émeutier devant le Conseil de guerre. Vous êtes bachelier en droit et je n'ai pas d'autre juriste sous la main. Vous irez donc ce soir à l'État-major de la division. –Mais, mon colonel, je n'ai jamais plaidé. –Cela n'a pas d'importance, je vous désigne d'office, vous ferez pour le mieux<sup>397</sup>. »

De même pour Joseph du Fontenioux nommé le 27 mai au Conseil de guerre de la 168<sup>e</sup> DI, comme défenseur. Il est étudiant en droit, et admet : « Ma connaissance des Conseils de guerre était réduite au minimum. Leur existence m'était connue, comme à tout le monde, mais leur nombre, leur fonctionnement, leur personnel, tout cela m'échappait entièrement. » Il est « formé » en quelques mots par le capitaine-rapporteur, et ajoute : « Voyant que je ne renâchais pas trop, il me glissa un troisième dossier, m'assurant que ce n'était rien du tout<sup>398</sup> ». Il dispose d'une après-midi pour voir les accusés, préparer ses plaidoiries et consulter brièvement le dossier. Le lendemain se tient la séance. Le conseil de guerre siège :

« Une salle de café de Muret, toutes portes ouvertes. Les curieux n'étaient pas nombreux : quelques civils et un certain nombre de soldats allant et venant. Au fond de la salle, une grande table improvisée constituait le tribunal, avec ses cinq juges, présidé par le colonel du 160, si je ne me trompe. A droite, Lafarge prit place avec son greffier devant une autre table. A gauche, nous étions trois défenseurs autour d'un guéridon. »

L'unique photo de Conseil de guerre conservée dans les fonds de la BDIC, datant de mai 1916, peut en donner une idée :

FIG. 32 : LA DISPOSITION D'UN CONSEIL DE GUERRE<sup>399</sup>



Ce sont alors des débats où les accusés sont en position de faiblesse et où leur parole ne pèse pas du même poids que celle des chefs. On le voit à travers le récit de l'avocat commis

<sup>397</sup> H. MALLEZ, *op. cit.*, p. 133.

<sup>398</sup> J. DU FONTENIOUX, *op. cit.*, p. 663.

<sup>399</sup> Archives photographiques de la BDIC / Musée d'histoire contemporaine, B14-D1989 (Justice militaire). Avec l'aimable autorisation de la BDIC.

d'office Mallez. Pour défendre un mutin, sans enthousiasme (il a la « face rubiconde » et un « vilain accent des faubourgs ») mais avec le perfectionnisme de l'étudiant en droit, il se permet de souligner la faiblesse des charges, reposant sur le seul témoignage d'un officier :

« J'eus l'imprudence de dire, en parlant de la déposition du commandant : "*Testis unus, testis nullus*", ce qui m'attira de lui une cinglante répartie : "Mettez-vous ma parole en doute<sup>400</sup> ?" »

On ne saurait mieux dire que les logiques de l'honneur militaire et de la rigueur juridique ne coïncident pas. Dans ce cadre, la parole de l'avocat et ses arguments de droit sont secondaires, comme l'explique bien un juge qui met l'accent sur le caractère à la fois moral et disciplinaire des décisions rendues :

« Que valent les Conseils de guerre ? à mon avis, voici comment on juge : on consulte le rapport sur les faits, les antécédents de l'accusé (mutations, punitions, condamnations, situation, blessures, décorations, etc.), le tarif de la faute (avec ou sans circonstances atténuantes) ; on écoute les réquisitoire et plaidoirie, pour voir en quoi ces discours complètent les documents ; on pose les questions sur ce qui paraît douteux. Puis on porte un jugement moral, ainsi conçu : la faute vaut une sanction disciplinaire, mais non un casier judiciaire ; la faute vaut une peine pénale, avec ou sans sursis ; la faute vaut une peine infamante. [...] En somme, on juge le cas de l'homme inculqué, et non un cas. Je crois que l'homme en profite, car on est généralement assez indulgent. Un petit inconvénient peut s'ensuivre : un même cas peut avoir des sanctions très diverses<sup>401</sup>. »

Les peines des Conseils de guerre sont bien liées au jugement moral porté sur les individus et leur passé militaire, autant que sur le « cas » juridique. Ces points sont confirmés par l'étude des peines prononcées, qui révèle la double logique de sévérité et de mansuétude à l'œuvre dans ces tribunaux, principalement en fonction du passé militaire et des condamnations antérieures. Notre base de données portant sur quatre divisions recense 443 condamnations de mutins, 437 d'entre elles étant exploitables d'un point de vue statistique. La répartition des peines est la suivante :

**FIG. 33 : LA RÉPRESSION DES MUTINERIES AUX 5<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup>, 69<sup>e</sup> et 77<sup>e</sup> DI**

Peine	Nombre	%
Mort	106 (dont 9 exécutions)	24,2% (2%)
Prison	91	20,9%
Travaux forcés	240	54,9%
<b>Total</b>	<b>437</b>	<b>100,0%</b>

On mesure à la fois le nombre important de condamnations à mort, près d'un quart des condamnés, et le faible taux d'exécutions effectives, en raison du travail de suivi et de commutation par le pouvoir politique qu'on a examiné. Mais s'il faut garder à l'esprit le

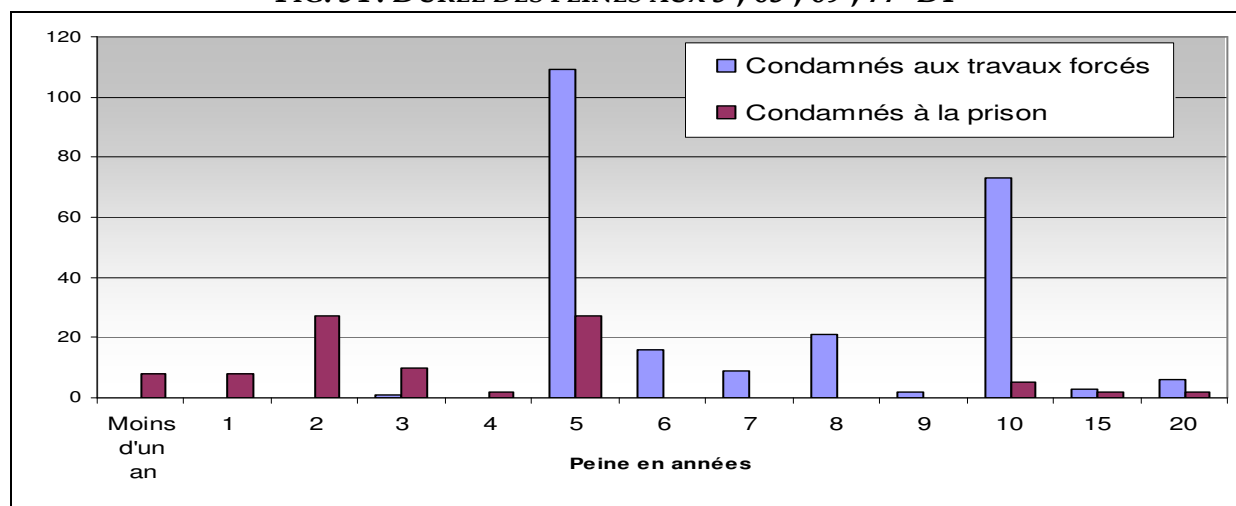
<sup>400</sup> H. MALLEZ, *op. cit.*, p. 134.

<sup>401</sup> J. J. WEBER, *op. cit.*, p. 170-171.

hiatus entre condamnations à mort et exécutions effectives, on ne doit pas limiter le regard à cette seule peine extrême et spectaculaire.

Les autres condamnations judiciaires peuvent, en effet, s'avérer très lourdes. Les peines de prison sont très variées, assorties dans 23% des cas du sursis, restant souvent assez légères au regard des peines de travaux forcés, lesquelles ne sont assorties du sursis que dans 3% des cas. C'est ce que révèle la distribution de ces peines, présentée ci-dessous :

FIG. 34 : DURÉE DES PEINES AUX 5<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup>, 69<sup>e</sup>, 77<sup>e</sup> DI



On remarque que les peines de prison sont généralement assez légères, entre quelques mois et cinq ans ; tandis que les condamnations aux travaux forcés sont bien plus lourdes, entre cinq et dix ans. Une douzaine de soldats reçoit des peines très élevées. On doit noter cependant que 51% des peines de travaux forcés sont prononcées avec les circonstances atténuantes, et 42% des peines de prison : cela pointe une tension entre volonté punitive et limitation de la dureté qui renvoie aux partages déjà évoqués entre « bons » et « mauvais » soldats passant devant les conseils de guerre. On note ainsi 5 condamnations à 20 ans de travaux forcés assorties des circonstances atténuantes : la sanction joue alors le rôle d'un substitut à la peine de mort pour des faits considérés comme très graves, commis par de « bons » soldats. C'est l'étude des antécédents qui permet de le confirmer : parmi les soldats n'ayant jamais été condamnés par un Conseil de guerre, 52,8% reçoivent les circonstances atténuantes, tandis qu'ils ne sont que 15,3% chez les récidivistes.

Mais la tension des tribunaux militaires entre sévérité et mansuétude ne peut se comprendre en dehors de la question des suspensions de peine. En effet, depuis la fin de l'année 1915, il est acquis qu'une majorité des condamnations aux peines de détention et de travaux forcés sont suspendues pour la durée du conflit afin de ne pas donner une porte de

sortie à des soldats qui auraient pu chercher à éviter les tranchées par une condamnation<sup>402</sup>. Le dispositif, qui peut varier suivant les unités et les décisions des commandants de division, prévoit généralement que la peine est suspendue pour un an, afin d'exposer les condamnés au danger, mais que la suspension peut devenir définitive et la peine annulée si ceux-ci obtiennent une citation, preuve de leur retour au « devoir »<sup>403</sup>.

Nombreux sont les officiers qui se lamentent ou s'inquiètent de cette possibilité durant les mutineries, comme Henri Désagneux au 359<sup>e</sup> RI :

« Hélas ! Il y en a beaucoup qui cherchent cela. Un motif de Conseil de Guerre, pour écoper un an de prison ; ils comptent sur une loi d'amnistie future et, pendant leur temps de prison, ils seront loin du front. Une fois de plus, ce sont les bons qui iront se faire tuer et les fripouilles qui se mettront à l'abri<sup>404</sup>. »

C'est également ce que craint le général Franchet d'Esperey, qui multiplie les appels à la sévérité auprès de Pétain, et cite parmi les mesures destinées à rétablir l'ordre : « Exécution réelle des peines. Il ne faut pas que les condamnés soient mieux que les braves gens dans les tranchées<sup>405</sup>. » Autrement dit, le dilemme disciplinaire de l'armée française est réactivé au moment où un nombre sans précédent d'hommes est déféré devant les Conseils de guerre : des condamnations très nombreuses vont être prononcées, si toutes sont exécutées, cela peut sembler encourager les mutineries, en favorisant la sortie de guerre par la prison ou les travaux forcés ; mais si elles sont toutes suspendues, leur effet dissuasif risque de disparaître... Le dilemme est tranché en partie le 10 juin par une décision de Pétain, qui donne l'ordre de révoquer les suspensions de peine « afin d'épurer les corps de troupe »<sup>406</sup>. Mais seuls sont concernés les condamnés pouvant être « un élément de trouble et de désordre dans l'unité à laquelle ils seront affectés<sup>407</sup> ». Cela signifie qu'en pratique la grande majorité des peines seront toujours suspendues, afin de ne pas priver les armées des effectifs dont elles ont besoin, et surtout de ne pas « récompenser » l'indiscipline par une soustraction au danger ; mais certaines peines seront effectuées, autant pour punir les coupables que pour protéger les unités de leur influence.

Par cette mesure, le haut commandement se donne de nouveaux moyens de cibler la répression, et d'épurer les unités, en sélectionnant parmi les condamnés ceux qu'il convient d'écarter et ceux qui peuvent être réintégrés dans l'armée, toujours sous la menace de la peine suspendue. On manque cependant de sources afin de mesurer à quel point les peines des

<sup>402</sup> L. SMITH, « The disciplinary dilemma... », art. cit. ; A. BACH, *Fusillés... op. cit.*, p. 420.

<sup>403</sup> J. DU FONTENIOUX, *op. cit.*, p. 672.

<sup>404</sup> H. DÉSAGNEUX, *op. cit.*, p. 129.

<sup>405</sup> SHDT 18N37, le général commandant le GAN au général commandant en chef, 10 juin 1917.

<sup>406</sup> Note n°9464 du général en chef, le 10 juin 1917, rappelée dans la Note sur la discipline du 18 juin 1917, SHDT 6N146.

<sup>407</sup> AFGG, V, 1 2, annexe 474, le général en chef aux généraux commandant les GA et armées, 10 juin 1917

mutins ont été effectivement suspendues, et suivant quels critères. Enfin, en dehors des soldats s'étant « réhabilités » par une citation, les suspensions de peine sont provisoires, et la plupart des mutins condamnés sont incarcérés ou déportés après le conflit dans les colonies pénitentiaires. D. Rolland évoque ces « soldats oubliés » dont un nombre important mais impossible à connaître dans l'état de la documentation est encore incarcéré dans les années 1920, malgré les lois d'amnistie de 1921 et 1925 (la première ne permet pas l'élargissement des « embaucheurs, instigateurs, chefs de révolte ou de complot »<sup>408</sup>).

Au-delà du sort des condamnés, cette révocation partielle des suspensions de peine constitue un rappel à l'ordre pour les soldats, dans la mesure où elle participe de l'incertitude sur la répression et son étendue. Au total, les peines ne sont ni entièrement suspendues, ni complètement accomplies, de la même façon qu'un certain nombre de condamnations à mort sont effectivement exécutées, suivant des logiques parfois aléatoires. Suite aux mutineries, la punition n'est pas une certitude, mais elle redevient un risque possible et réaliste pour une majorité de soldats, confrontés à une institution militaire qui retrouve en partie son fonctionnement arbitraire de 1914-1915. C'est là l'effet le plus important de ces condamnations, par lesquelles se referment encore les choix des combattants. Cela n'épuise pas, toutefois, les formes de répression utilisées par l'armée en 1917. En raison des limites juridiques et politiques qui encadrent l'activité des conseils de guerre, d'autres façons de punir font leur apparition

### ***5.3.2.2 Les formes multiples de la punition***

Il existe évidemment un niveau de répression infra-judiciaire, sur lequel on reste mal renseigné. En effet, suite aux mutineries, de très nombreux soldats sont sanctionnés, au sein des unités, par des peines de prison et de cellule sans passage en Conseil de guerre. À la 8<sup>e</sup> DI, sur 11 artilleurs arrêtés suite au désordre du 2 juin, 3 passent devant la Justice militaire, 3 sont envoyés à la section de discipline, et 5 doivent passer entre 8 et 25 jours de prison<sup>409</sup>. Il s'agit d'une décision discrétionnaire du chef de corps. Il reste relativement peu de traces de ces mesures, la plupart des registres disciplinaires des unités n'ayant pas été conservés. Seules quelques notations relevées dans le contrôle postal y font allusion, comme ce soldat qui dit des mutins emprisonnés, au 297<sup>e</sup> RI, « ils les ont mis à la boîte<sup>410</sup> », ou ce mutin du 413<sup>e</sup> RI qui a échappé au conseil de guerre : « J'ai chopé 15 jours seulement ; je peux m'estimer

---

<sup>408</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 391 ; voir également p. 128, note 99, pour les lieux d'incarcération des mutins de la 47<sup>e</sup> DI (les ateliers de travaux publics algériens de Bougie et Orléansville).

<sup>409</sup> SHDT 19N672, ordre du général commandant la 8<sup>e</sup> DI, 12 juin 1917.

<sup>410</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 297<sup>e</sup> RI, 16 juin 1917.

heureux<sup>411</sup>. » Très souvent, les peines de « prison » sont en fait purgées en ligne ou dans des conditions de semi-détention, proches des travaux forcés. C'est ce que révèle le témoignage unique sur ce point du mutin Louis Nicoud, puni après la mutinerie du 60<sup>e</sup> BCP le 3 juin 1917. Il évoque d'abord l'enquête et la manière dont la répression judiciaire est vécue, avec ses effets caractéristiques d'incertitude et d'arbitraire qu'on a pu mettre en évidence :

« Vers cinq heures on vint nous chercher pour nous emmener à l'arrière où nous devions subir un interrogatoire individuel. Ensuite, on nous logea dans des grottes où on y grelottait de froid. Au bout de deux jours, toujours sous la garde des territoriaux, on nous descendit à Braine (Aisne) pour travailler à monter des baraquements "Adrian". Nous étions cantonnés dans une église ; nous couchions sur les dalles. C'est de là que nous pûmes, avec Etienne [son frère], faire passer des nouvelles à la famille, avec la bienveillance d'un de nos gardiens qui nous posta notre lettre en ville. Au bout d'une dizaine de jours, des officiers vinrent, dans la nuit, nous réveiller dans notre église, avec l'éclairage d'une bougie. Ils firent l'appel de quinze des nôtres, pour les emmener. C'était triste et lugubre : on ne sut jamais quelles furent leurs condamnations : furent-ils fusillés pour l'exemple ? »

Il raconte ensuite le dur quotidien des punis, brimés, privés et surveillés :

« Le lendemain matin, nous quittions l'endroit pour être conduits dans un camp de prisonniers entouré de barbelés. On nous mit par case de dix. Nous étions tous les deux, avec Etienne. C'était le vrai régime de prisonniers : couchés sur la terre, la toile de tente pour nous abriter de la pluie et du soleil, privés de toutes nouvelles ; pas e tabac ni vin et peu de nourriture. Dans la journée, on nous faisait travailler à monter des chevaux de frise sous la surveillance d'un sergent armé. Une mitrailleuse était en position dans le camp. Dans cette pénible punition, l'on se réconfortait de notre mieux avec Etienne. Cela devait durer jusqu'au 14 juillet. L'on nous faisait grâce de 15 jours, car nous avions écopé de deux mois de prison. Le soir du 14 juillet, on nous dirigea sur les premières lignes où nous dûmes passer sous un barrage d'artillerie. Nous passâmes la nuit en première ligne, et, le matin, on nous apporta à manger. On nous distribua du tabac, du vin, dont nous étions privés depuis 45 jours. Des chasseurs alpins vinrent ensuite nous chercher et nous nous rendîmes au 6<sup>e</sup> BCA : c'était notre affectation nouvelle<sup>412</sup>. »

Surtout, afin de compléter les condamnations judiciaires pour les unités considérées comme les plus fautives, une politique « d'épuration » est décidée par le haut commandement. Elle répond au souhait de nombreux cadres qui déplorent l'existence de « mauvais soldats » que les Conseils de guerre ne parviennent pas toujours à incriminer. Ainsi, au 129<sup>e</sup> RI, le capitaine Lemaître déclare à ses supérieurs au cours de l'instruction : « Je demande instamment à être débarrassé des meneurs, j'en ai six dans ma compagnie, dont quatre sont dangereux<sup>413</sup>. » Une telle demande est relayée par le chef du GAN, Franchet d'Esperey, dont on commence à mesurer l'activisme en faveur d'une forte répression :

« Pour mettre ce régiment d'aplomb il faudrait envoyer d'urgence à l'Armée d'Orient ou en Indo-Chine les 300 mauvais sujets qu'il contient encore. Ceci fait, avec l'épuration des cadres, il serait peut-être possible d'éviter la suppression du régiment<sup>414</sup>. »

Cette solution est effectivement adoptée par le haut commandement, qui valide le transfert de soldats vers les colonies en dehors de toute mesure judiciaire et de tout cadre

<sup>411</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 99.

<sup>412</sup> L. NICOUD, *op. cit.*, p. 490.

<sup>413</sup> SHDT 19N305, rapport du colonel Boucher, audition des officiers du 129<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

<sup>414</sup> SHDT 18N37, lettre du général commandant le GAN au général commandant en chef, 4 juin 1917.



juridique. La destination de ces hommes est ambiguë, les « troupes coloniales » comprenant aussi bien des unités combattantes que des bataillons disciplinaires et des ateliers de travaux forcés. Cette mesure concerne d'abord les soldats précédemment remarqués pour leur indiscipline : les compagnies disciplinaires sont retirées du front le 2 juin, et le 9 juin est lancé auprès des Armées puis des divisions un recensement des « mauvais soldats » :

« Prière de faire parvenir pour le 20 juin état numérique :  
1° Des militaires ayant été l'objet de condamnations définitives émanant de tribunaux ordinaires ou militaires pour crime de droit commun ou pour les délits ci-après : coups et blessures volontaires, outrages publics à la pudeur, vol, escroquerie, abus de confiance, attentat aux mœurs, métier de souteneur, rébellion ou violence envers les agents de l'autorité, filouterie d'aliment, vagabondage, mendicité, provocation à la désertion, provocation à la désobéissance ;  
2° Des militaires qui ont à subir une ou plusieurs condamnations pour infractions non comprises dans celles énumérées au paragraphe 1<sup>er</sup> et sont maintenus dans les rangs par application de l'article 150 du Code de Justice militaire<sup>415</sup>. »

Ce recensement aboutit à la sélection d'un total de 1400 hommes, « volume arbitraire » (A. Bach), correspondant au dilemme entre volonté de répression, souci d'épuration, et nécessité de préserver les effectifs. Certains régiments sont effectivement ciblés comme foyers de l'indiscipline, tel le 36<sup>e</sup> RI, pour lequel la VI<sup>e</sup> armée poursuit, le 11 juin, la mise en pratique de ces déplacements d'« indésirables » : « 100 autres mauvais sujets du 36<sup>e</sup> RI seront versés aux troupes coloniales pour être immédiatement dirigés sur Indo-Chine, Maroc ou Afrique Occidentale<sup>416</sup>. » Au total, près de deux mille soldats sont ainsi extraits sans jugement de leurs unités, non seulement les combattants préalablement condamnés pour toutes sortes de motifs et recensés à partir du 9 juin, mais aussi ceux que les chefs d'unités ont été amenés à désigner comme « mauvais soldats » :

« Il y a dans les armées des hommes qui, bien que n'ayant jamais été condamnés, ont une influence mauvaise sur leurs camarades par leur conduite et leur mauvais esprit [...] il en est dont il y aurait le plus grand intérêt à débarrasser les Armées par envoi dans les Colonies. Toutefois, pour ne pas diminuer trop les effectifs, le nombre des militaires à passer ainsi aux troupes coloniales ne saurait être trop élevé. Il suffit que les mesures prises soient un avertissement sérieux<sup>417</sup>. »

Cet « avertissement » concerne aussi bien ceux qui seront effectivement enlevés des unités, que leurs camarades pour qui la disparition sans explication de plusieurs dizaines voire centaines d'hommes pourra alimenter l'idée de « décimations » et d'exécutions massives<sup>418</sup>. Ces pratiques renouent, sur une échelle plus limitée, avec les modes de règlement des grands

---

<sup>415</sup> SHDT 18N37, confirmation du télégramme du 8 juin 1917, n° 7548, 13 juin 1917.

<sup>416</sup> SHDT 18N37, télégramme de l'EM de Vic-sur-Aisne à l'EM de Noyon, 11 juin 1917. D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 391, donne une liste des lieux d'embarquement et des navires concernés ; il mentionne (p. 162) que l'un d'eux aurait coulé dans l'océan Indien.

<sup>417</sup> SHDT 18N37, lettre du général commandant en chef au général commandant le GAN, 13 juin 1917.

<sup>418</sup> C'est l'explication que donne P. PAINLEVÉ à ces rumeurs : *op. cit.*, p. 140 *sq.* ; voir également A. BACH, *art. cit.*, p. 208.

affrontements révolutionnaires de 1848, 1851 et 1871, en dehors de tout encadrement politique ou juridique, sans débat ni appel<sup>419</sup>.

Il faut enfin y ajouter le maintien dans des camps proches du front de « mutins » soustraits aux unités mais non passés en jugement, dans les unités considérées comme les plus subversives. On manque, encore une fois, de sources pour comprendre leur sort et leur identité, mais des rapports de généraux montrent les dilemmes que continue de poser la « gestion » de ces hommes qu'on veut à la fois exposer au danger, isoler et utiliser. Ainsi, le 27 juin, ce sont les mutins de la VI<sup>e</sup> armée qui posent question :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'il me paraît nécessaire d'occuper à des travaux de terrassement pénibles les mutins du camp de Loupeigne, en attendant qu'une décision définitive soit prise à leur égard.

Mais il ne me semble pas souhaitable de les rapprocher des lignes, en vue de les faire travailler dans des endroits particulièrement dangereux ; leur contact avec les unités combattantes pourrait être pernicieux pour ces dernières, dont il serait assez difficile de les isoler.

Par contre, en ne les employant pas à des travaux de première ligne, il sera possible de les éloigner des combattants et de les isoler dans des camps de prisonniers, en dehors des heures de travail.

Je vous propose donc de répartir les mutins dans différents chantiers de construction de voie de Om60 et de route, où la main-d'œuvre est actuellement insuffisante.

Ils seront surveillés par des détachements de cavalerie, dont les Chefs auront pour mission de me signaler ceux dont le zèle au travail et la conduite laisserait à désirer et ne témoigneraient pas de leur désir de s'amender<sup>420</sup>. »

Un tel document illustre bien les incertitudes des chefs et leurs dilemmes répressifs : il faut punir sans paraître récompenser ; exposer sans mettre en danger les autres unités, maintenir en tout cas une forte surveillance. Les mutineries perçues comme une pathologie posent bien un défi à l'armée dans le contexte de garanties juridiques accrues, d'un besoin constant en effectifs et d'une déstabilisation potentielle de l'ensemble des troupes par une répression qui paraîtrait trop forte ou trop faible.

Pour que celle-ci soit efficace, malgré les hésitations et la tension entre sévérité militaire et contrôle politique, elle doit apparaître en partie aléatoire et incertaine. Les soustractions mystérieuses d'« indésirables » plus ou moins identifiés, comme les condamnations à mort inégalement exécutées, signalent pour l'armée une capacité retrouvée et affirmée à l'arbitraire. Surtout, la répression s'accompagne d'un effort global de reprise en main, concernant l'ensemble des troupes. Aux épurations ciblées et aux exécutions individuelles s'ajoute la volonté de reprendre le contrôle des corps et des esprits dans l'ensemble de l'institution militaire.

---

<sup>419</sup> Voir Philippe VIGIER et al., *Répression et prison politiques en France et en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Créaphis, 1990, et le travail exhaustif mais peu analytique de Roger PÉRENNÈS, *Déportés et forçats de la Commune*, Nantes, Ouest éditions, 1991.

<sup>420</sup> SHDT 18N37, le général Maistre commandant la VI<sup>e</sup> armée au général commandant le GAN, 27 juin 1917.

### 5.3.3 les outils de la remise en ordre

Les mesures punitives s'accompagnent d'un vaste programme de prévention, de surveillance et de reprise en main, formulé en haut et en bas de la hiérarchie, dès que les premières mutineries d'ampleur ont fait prendre conscience du « danger ». La répression est efficace dans la mesure où un grand nombre d'autres mesures sont prises, visant à désamorcer la désobéissance possible des autres unités. On trouve un exposé de ces principes dans un long texte produit par l'EM de la II<sup>e</sup> armée et destiné aux commandants de CA, non daté mais qu'on peut placer à la mi-juin. Il détaille les mesures à prendre en cas d'« actes d'indiscipline collectifs », et surtout afin d'éviter ceux-ci :

« AVANT

-Un mouvement ne peut pas se produire dans une troupe bien commandée sans que le Chef ait eu des indices de ce qui allait se passer.

-[Les officiers] doivent suivre et surveiller d'une façon incessante les fluctuations de l'état moral de leur troupe comme ils surveillent son état matériel, son alimentation etc.

-Des ordres hâtifs, les contre-ordres qui en sont la conséquence, tout ce qui produit au soldat, souvent mal renseigné, l'impression d'une injustice et surtout d'une inégalité de traitement, est à éviter. L'inaction prolongée est encore plus mauvaise que le surmenage : ils sont à éviter tous les deux.

-Des discours qui n'ont aucune importance lorsqu'ils sont échangés entre gens cultivés ayant le sentiment du devoir, et retrouvant la pondération nécessaire lorsqu'il s'agit de passer aux actes, deviennent dangereux lorsque, trop souvent mal interprétés, et même complètement dénaturés, ils tombent dans d'autres oreilles. À ce point de vue, les officiers ne sauraient trop surveiller leurs conversations, en particulier à table devant leurs serveurs et ordonnances, comme dans les bureaux devant les secrétaires et téléphonistes. Les mauvaises nouvelles, les impressions déprimantes sont à cacher, d'autant plus qu'on n'est jamais sûr qu'elles soient exactes ou fondées.

PENDANT

-En cas d'émotion dans une troupe, ses chefs doivent viser à mettre immédiatement la main sur les meneurs et les séparer, par la force au besoin, du reste de leurs camarades [...] lorsqu'une troupe chancelle dans la discipline, la place des chefs n'est pas au téléphone.

APRÈS

-On ne peut généralement pas atteindre tous les coupables, et cela n'est pas indispensable pour l'exemple. Il faut d'autre part frapper vite pour donner l'impression que le désordre ne peut rester impuni<sup>421</sup>. »

Ajouté aux modes d'intervention et de punition « pendant » et « après » les mutineries qu'on a étudiés, c'est un vaste programme de contrôle des corps (pour éviter « l'inaction »), des paroles et des esprits qui est ici dessiné, aussi bien pour les soldats que pour les chefs. Le premier impératif cité ici est celui de la surveillance : l'armée, suite aux mutineries, multiplie les efforts pour récolter et analyser les « indices ».

#### *5.3.3.1 Enquêter, surveiller et sonder*

Comme on l'a vu, la crise des mutineries révèle aux officiers que « leurs soldats » peuvent leur échapper, en discours et en actes, sans que rien n'ait pu le faire prévoir. Qu'ils

---

<sup>421</sup> SHDT 19N305, note s.d. (juin 1917) de l'EM de la II<sup>e</sup> armée.

croient à un « complot » ou qu'ils soient lucides sur les causes de l'événement – plus qu'on ne le dit généralement<sup>422</sup> –, les chefs militaires partagent une volonté de savoir et de sonder l'état d'esprit des troupes. Pour cela, dans la lignée des premiers instruments de saisie de « l'opinion » combattante que sont les commissions de contrôle postal, plusieurs mesures sont mises en place, à court et à long terme.

Cette question suscite même un débat chez les professionnels du renseignement militaire, dont A. Bach a restitué les enjeux : contre la volonté d'analyse globale et à long terme des responsables antérieurs du contrôle postal, la Section de Renseignement aux Armées (SRA) du lieutenant-colonel Zopff décide de cibler les lectures sur quelques unités mutinées afin de trouver des coupables se trahissant dans leurs lettres : « Les uns traquent des individus, les autres des idées<sup>423</sup>. » On a commencé à en voir les effets, à travers le contrôle postal très abondant pour les 129<sup>e</sup>, 36<sup>e</sup> et 298<sup>e</sup> RI. La SRA prend au cours du mois de juin une grande importance, et centralise les informations transmises au haut commandement visant à définir la nature et les causes de la crise.

Cet effort de surveillance accru du courrier porte également sur les lettres adressées aux députés, dont on a vu préalablement toute l'importance pour la réactivation d'un statut de « soldat citoyen ». La question est ainsi rouverte par le chef du GAN, le 2 juin :

« Il me paraît qu'actuellement il y aurait lieu de supprimer la tolérance en vertu de laquelle la correspondance adressée aux membres du Parlement échappe au Contrôle Postal. Il ne paraît pas possible, dans les heures critiques que nous traversons, de soustraire au contrôle toute une catégorie de lettres envoyées par les hommes de troupe ou même par les Officiers [...] Les Chefs ont actuellement une trop lourde responsabilité pour qu'on leur enlève une partie de leurs moyens de surveillance - et les membres du Parlement sont trop bons français pour ne pas s'incliner comme les autres devant l'Égalité<sup>424</sup>. »

On ne dispose pas de la réponse du commandant en chef, mais plusieurs courriers adressés à des députés et ouverts par les contrôleurs laissent peu de doute sur le retour à des pratiques de surveillance – même si par ailleurs de nombreux soldats parviennent à écrire à des parlementaires en esquivant le contrôle grâce aux permissionnaires qui postent leurs missives<sup>425</sup>. Dans l'urgence, parallèlement à l'abandon de certaines garanties juridiques pour les inculpés, la surveillance et la recherche des mutins fait passer outre aux droits relevant du

<sup>422</sup> Cf. *infra*, Annexe 1.

<sup>423</sup> A. BACH, art. cit., p. 206.

<sup>424</sup> SHDT 18N37, lettre du général commandant le GAN au général commandant en chef, 2 juin 1917. Cf. *supra*, chap. 1, note 212.

<sup>425</sup> Parmi les courriers ouverts, une lettre au député Pugliesi-Conti (SHDT 19N305, s.d. [juin 1917], reproduite en annexe 7A), une lettre au député Brizon (SHDT 16N1551, 17 juillet 1917) ; la réception de courriers par les parlementaires est illustrée par leur lecture en comités secrets : cf *supra*, § 3.3.3.2, et *infra*, § 6.2.3, pour l'analyse de leur contenu..

statut revendiqué de « soldat citoyen ». Finalement c'est bien la raison d'État sous de multiples formes qui préside aux efforts de remise en ordre dans l'armée en juin 1917.

Mais l'effort de surveillance ne porte pas que sur le courrier : policiers et enquêteurs investissent les unités. Lorsqu'il participe aux Conseils de guerre de la 168<sup>e</sup> DI, le lieutenant du Fontenioux note que « les habitants parlaient bas et peu, car ils affirmaient, non sans raison, que le village était rempli de faux civils et de faux soldats qui ne relevaient que de la police<sup>426</sup> ». Des enquêtes sont également lancées sur les civils – en particulier les débitants de boissons – soupçonnés d'avoir provoqué ou attisé la désobéissance<sup>427</sup>. Mais c'est la recherche des coupables dans les unités qui est la priorité. Au 133<sup>e</sup> RI, le commandant Piebourg, harassé de soucis après avoir tenté de prévenir puis de faire cesser la mutinerie, a conscience, au début du mois de juin, de cette surveillance extérieure qui s'installe dans les unités les plus ciblées :

« Il est probable qu'on nous surveille, qu'il y a des agents de la sûreté camouflés parmi nous. Un sergent territorial est arrivé à mon cantonnement aujourd'hui pour s'occuper des réparations, m'a-t-il dit ! C'est sûrement un agent. Ils cherchent les meneurs<sup>428</sup>. »

Le SRA de Zopff va jusqu'à faire suivre les hommes du 129<sup>e</sup> RI en permission par des hommes de la sûreté. L'un d'eux suit ces mutins jusqu'à Bordeaux, où il écoute la conversation tenue à la sortie de la gare :

« "Les officiers n'ont pas dit grand-chose car ils ont vu que nous étions décidés. [...] Dans ces conditions on nous a renvoyés immédiatement à l'arrière et 25% de l'effectif vient d'être envoyé en permission." Ce militaire a été perdu dans la foule et n'a pu être identifié<sup>429</sup>. »

Cette présence parmi les soldats des enquêteurs, guère fructueuse du point de vue informatif – les conversations des mutins portant assez peu sur des « meneurs » largement imaginaires, à plus forte raison devant des inconnus – alimentera après la guerre une série de mythes et de rumeurs sur la présence d' « agents provocateurs » parmi les mutins<sup>430</sup>.

Après le temps de l'enquête et de l'identification, afin d'empêcher le retour d'une crise de discipline, des moyens plus performants et normalisés de saisie de « l'opinion » combattante sont mis en place, ce qu'a bien montré A. Bach. Le 4 juillet 1917, un Bureau des services spéciaux chapeaute l'effort de renseignement mis en place par le lieutenant-colonel Zopff<sup>431</sup>. Il reçoit les rapports émanant du contrôle postal, mais aussi des unités, à qui une saisie de l'opinion combattante est demandée, comme à la 13<sup>e</sup> DI, où J. J. Weber raconte :

---

<sup>426</sup> J. DU FONTENIOUX, *op. cit.*, p. 668.

<sup>427</sup> Cf. D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 210.

<sup>428</sup> SHDT 1Kt39, Carnet de route du commandant J. Piebourg, vol. 2, p. 110.

<sup>429</sup> SHDT 16N1521, rapport du contrôleur général des services de recherche judiciaires, 7 juin 1917.

<sup>430</sup> Voir D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 216-217, et les démentis de P. PAINLEVÉ, *op. cit.*, p. 169-170.

<sup>431</sup> A. BACH, *art. cit.*, p. 212.

« À partir de ce moment, les colonels durent fournir un compte rendu mensuel sur le moral des troupes ; on nous envoyait des extraits de lettres recueillies par la censure<sup>432</sup> »

À ces consignes et ces demandes du SRA et du haut commandement répondent parfois des efforts spontanés pour informer les supérieurs. Ces démarches illustrent le fait que l'événement conduit un grand nombre d'officiers de contact à la réflexion sur leurs méthodes, leur autorité, et les moyens d'empêcher le retour à la désobéissance. On le voit à travers l'exemple du colonel Campagne. Il explique ainsi dans son livre fortement romancé *Le Chemin des croix* qu'il prend l'initiative d'adresser directement (sans passer par la voie hiérarchique) un « mémoire » détaillant les causes et les « remèdes » à Pétain, ainsi qu'au général Fayolle qu'il a connu au cours de sa carrière<sup>433</sup>. Si le diagnostic et les propositions sont d'une banalité d'autant plus grande que l'auteur n'est pas directement au contact des mutineries, la démarche est révélatrice d'une distance perçue entre la base et le sommet du groupe des officiers, et de la volonté de faire remonter des informations dont les chefs de régiment pensent (à la lumière du 16 avril en particulier) qu'elles sont trop peu prises en compte.

L'écart entre le haut et le bas de la hiérarchie ne se résorbe jamais entièrement, mais les mutineries sont une occasion de redéfinition des rôles, à travers la volonté du haut commandement de mieux connaître le « moral » des soldats, et la nécessité, pour cela, de s'appuyer sur les officiers de contact.

### ***5.3.3.2 Disperser, isoler et encadrer***

Les mesures de surveillance ne peuvent seules désamorcer le risque de désobéissance. Pour cela, une solution s'impose rapidement : celle d'envoyer en permission de très nombreux soldats au risque de la propagation du désordre à l'intérieur, dans les trains de permissionnaires. Cette logique de la dispersion n'est pas entièrement applicable : pour les soldats restant dans les unités, on voit au contraire se mettre en place des modes de contrôle disciplinaires renforcés.

La question des permissions fait partie des dilemmes à trancher au niveau du haut commandement comme des unités mutinées ou susceptibles de l'être. La permission est en effet tout à la fois un droit et un mode de gestion des effectifs. Elle est surtout, dans le contexte de l'offensive Nivelles et de ses lendemains, une réalité interrompue ou retardée pour l'essentiel des troupes, devenant ainsi une réclamation prioritaire et un motif majeur de

---

<sup>432</sup> J. J. WEBER, *op. cit.*, p. 176.

<sup>433</sup> Col. CAMPAGNE, *op. cit.*, p. 237.

mécontentement, en partie à la source de l'indiscipline<sup>434</sup>. Aussi, dans l'urgence des négociations, on a vu bien des chefs obtenir de leurs soldats un retour à l'obéissance en échange d'une hausse des permissions – tandis que de nombreux combattants ne voulant pas attendre une telle mesure ou se fier aux promesses sont partis volontairement et sans autorisation.

Mais sur un plan plus général, l'élévation du taux de permissions constitue un des modes prioritaires de gestion de la crise de discipline. En effet, à la date du 2 juin est décidée une élévation spectaculaire du taux de départs, en lien avec la montée des mécontentements et de la désobéissance<sup>435</sup>. Il s'agit là, comme l'a montré E. Cronier, d'un risque mesuré : il est apparu préférable au haut commandement de disperser les soldats plutôt que de maintenir en ligne et surtout dans l'arrière-front une masse d'hommes mécontents et inactifs. Accorder des satisfactions sur ce point en fin de compte minime et accéder à une revendication, à la fois légale et parfaitement légitime pouvait permettre de désamorcer la désobéissance dans ses aspects plus subversifs et politiques. Ainsi, le mois de juin est-il celui des départs massifs en permission, et le « maximum absolu et relatif » des permissions durant la guerre est atteint au 1<sup>er</sup> juillet 1917, ce qui correspond exactement, comme on l'a noté, à la décrue des mutineries. Il n'y a pas non plus, ici, de particulière vertu à reconnaître à Pétain, dont E. Cronier écrit que sa réputation est « quelque peu usurpée » sur ce point, puisqu'il ne fait qu'appliquer les règles déjà en vigueur – contrairement, il est vrai, à ses prédécesseurs. Le taux normal de départ est fixé à 13%, pouvant monter à 25% dans les unités au repos<sup>436</sup>.

Toutefois, cette hausse spectaculaire des permissions permettant de disperser les mutins présente les risques du désordre le long du trajet et d'une poursuite de l'indiscipline à l'intérieur. Pour y pallier, outre des actions individuelles telle cette « filature » au 129<sup>e</sup> RI décrite plus haut, une conférence tenue le 9 juin prévoit des mesures visant à améliorer le confort et à diminuer la « vendetta ferroviaire » des permissionnaires. Mais cette volonté de disperser les mutins potentiels et réels, et de les éloigner du front, se double d'un souci de cloisonner les accès à la capitale, vue comme un foyer possible d'agitation<sup>437</sup>. Le 4 juin, une directive confirme des mesures déjà esquissées le 27 mai, et interdit l'accès de la capitale aux permissionnaires qui ne présenteraient pas des « garanties suffisantes d'hébergement », mais aussi à ceux qui auraient « mauvais esprit », tandis que ces mesures sont assouplies pour les cultivateurs – nouvel indice d'une lecture politique et sociologique spontanée de

---

<sup>434</sup> Cf. *supra*, chap. 2.

<sup>435</sup> SHDT 6N146, instruction 1080 du général en chef, 2 juin 1917, reprise dans la Note du 18 juin 1917.

<sup>436</sup> E. CRONIER, thèse citée, p. 116.

<sup>437</sup> E. CRONIER, « Un front contaminé par Paris ? », art. cit., et thèse citée, p. 145.

l'événement<sup>438</sup>. Une standardisation progressive du titre de permission donne à ces mesures un caractère plus efficace au cours de l'été 1917. Malgré ces restrictions, l'efficacité des permissions dans le rétablissement de l'ordre – au prix du désordre ferroviaire momentané – ne fait guère de doute. Un caporal du 74<sup>e</sup> RI l'écrit, dès le 31 mai : « Chez nous on annonce 25% de permissions : cette nouvelle est évidemment plus efficace que des sanctions<sup>439</sup>. » Dans un texte retouché après la guerre, le sergent Digo du 146<sup>e</sup> RI explique également que « 60 à 70% des unités relevées sont expédiés d'un seul coup, à pleins wagons vers les Paradis de l'Arrière<sup>440</sup> ».

Mais tout le monde ne peut pas partir en permission. Ceux qui restent sont, au contraire, soumis à un traitement de rigueur visant à réaffirmer l'emprise de l'armée sur les hommes, en particulier dans les unités perçues comme gravement compromises. Cette reprise en main tient en partie, comme toujours, à des initiatives individuelles. Ainsi, au lendemain des mutineries à la 69<sup>e</sup> DI, les policiers chargés d'infiltrer l'unité révèlent la rigueur retrouvée de l'un des officiers subalternes :

« Nous signalons la façon remarquable avec laquelle le Lieutenant FISSET, commandant la 8<sup>e</sup> compagnie du 162<sup>e</sup> – qui était la plus exaltée – a su reprendre les hommes en main et les remettre dans le devoir, à tel point que, bien que d'une grande énergie, ne passant sur aucune faute, cet Officier jouit de toute l'estime de ses hommes qui ont en lui la plus grande confiance et ne cessent d'en faire l'éloge<sup>441</sup>. »

Mais cette énergie et cette rigueur relèvent surtout de directives. C'est ce qu'explique Jean Hugo, à la 5<sup>e</sup> DI :

« Nous avons reçu l'ordre de "reprendre les hommes en main"; d'appliquer rigoureusement la discipline, d'exiger le salut, le garde-à-vous, les "marques extérieures de respect"<sup>442</sup>. »

Le même officier évoque une la mise « en exil et en quarantaine » de son unité après les incidents<sup>443</sup>. En effet, la reprise en main de ces troupes s'accompagne d'un souci de les isoler du reste des combattants, déjà à l'œuvre comme on l'a vu pour les mutins condamnés et les « indésirables » extraits des unités. Il y a bien une dimension prophylactique aux mesures de l'armée face à ce qui est parfois perçu comme une « contagion ». Un soldat du 129<sup>e</sup> RI, qui subit cette reprise en main, l'explique :

« Je me demande ce qu'ils vont faire de nous pour l'instant nous sommes presque comme des prisonniers on ne peut sortir du cantonnement nous ne devons pas communiquer avec les autres

---

<sup>438</sup> E. CRONIER, thèse citée, p. 145, et AFGG, V, 1, 2, annexe 416, le général en chef au ministre de la guerre, 4 juin 1917.

<sup>439</sup> SHDT 1Kt86, Fonds Legentil, p. 21.

<sup>440</sup> M. DIGO, *op. cit.*, p. 175.

<sup>441</sup> SHDT 16N1521, rapport des inspecteurs de police Pirard et Taddei, 3 juin 1917.

<sup>442</sup> J. HUGO, *op. cit.*, p. 77.

<sup>443</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 149.



compagnies pas avoir de journaux aucune communication avec l'extérieur je me demande s'il va partir des permissionnaires<sup>444</sup>. »

Un autre soldat du même régiment – pour lequel l'abondance des sources s'explique par la surveillance plus intense du courrier mise en place par la SRA – complète cette description : « Nous sommes serrés de près quatre appels par jour et défense de sortir du cantonnement<sup>445</sup>. » Des modes de contrôle plus étroits des hommes, à travers les appels et la surveillance, sont bien mis en place dans certaines unités après les mutineries, à défaut de pouvoir être généralisés de façon durable.

Le cloisonnement des unités est en tout cas une des priorités du haut commandement, confronté aux tentatives de liens et de « débauchages » des mutins, difficilement contrôlables dans l'espace rural et peu dense de l'arrière-front. Aussi, des consignes strictes sont-elles transmises, visibles dans cette instruction du chef du GAN à la 62<sup>e</sup> DI :

« Faites faire par votre prévôté des barrages inopinés la nuit pour arrêter les hommes circulant en dehors des cantonnements. Tenez la main à ce que tous les hommes portent au collet de la capote et de la vareuse le numéro de leur régiment. Soyez impitoyable pour cela. Les cyclistes, particulièrement doivent toujours avoir au col le N<sup>o</sup> de leur régiment et être pourvus de leur brassard<sup>446</sup>. »

On retrouve la nécessité – et les instruments – de l'identification. Dans une unité très fortement mutinée, le 133<sup>e</sup> RI, le commandant Piebourg est également chargé de mettre en place ces mesures de cloisonnement, de surveillance et de prévention, en même temps qu'il doit contribuer à la répression – indiquant clairement les liens entre tous les aspects de la reprise en main :

« Quelles tristes choses nous avons vues ! Quelles épreuves pour un chef ! Je suis écrasé par les soucis, les décisions à prendre, les plaintes en conseil de guerre. Le 5 au matin j'ai pu faire embarquer par surprise 2 par 2 en auto 14 hommes, dont 11 de la 2<sup>e</sup> [compagnie], qui formaient groupe et étaient parmi les plus mauvais. Ceci a ramené un peu de calme. La veille au soir encore on sentait que le feu couvait. Le commandement a pris des mesures très dures de discipline : sentinelles aux issues, couchage des lieutenants chefs de section avec la troupe, suppression de la vente dans tous les débits etc. Il faut traiter les régiments comme les enfants qui ayant fait une sottise ne sont pas en âge de comprendre : on leur flanque une claque<sup>447</sup>. »

Se dévoilent une nouvelle fois dans un tel texte les représentations et les pratiques paternalistes des officiers, et le désarroi très grand de ceux-ci au lendemain de la crise. Mais la solution à ces difficultés individuelles gît bien dans les mesures institutionnelles ordonnées par le commandement, visant à prévenir l'ivresse, la désobéissance et surtout les contacts à travers les « sentinelles ». C'est un même effort de cloisonnement, de surveillance et de « protection » du corps contre les éléments extérieurs et potentiellement subversifs qui se met

---

<sup>444</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>445</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>446</sup> SHDT 18N37, le général Franchet d'Esperey au général commandant la 62<sup>e</sup> DI 3 juin 1917.

<sup>447</sup> SHDT 1Kt39, Carnet de route du commandant J. Piebourg, vol. 2, p. 110.

en place à la 168<sup>e</sup> DI de J. J. Weber après le 30 mai 1917 et l'écho des premières grandes mutineries :

« Au dépôt divisionnaire, malgré la bonne tenue de tous, nous redoublâmes de vigilance, patrouillant surtout à l'approche de la nuit pour surprendre des réunions possibles, expulsant sans pitié tout étranger, parlant aux hommes plus encore que de coutume. En somme, une révolte ne pouvait guère se produire chez nous<sup>448</sup>. »

Un tel texte est essentiel afin de saisir l'espace des possibles dans l'armée française au printemps 1917, et les façons dont il se referme, sous l'action des officiers. Il conduit surtout à poser autrement la question de la ténacité et de l'obéissance dans la guerre : on voit que l'action institutionnelle n'a pas besoin de passer par la coercition et la pure contrainte disciplinaire, faisant régner la terreur, pour être efficace. Ici, il suffit que des mesures préventives soient prises, alliées à un important travail d'encadrement, de maintien des liens sociaux et hiérarchiques, pour limiter effectivement la possibilité d'une révolte et, au fond, d'un choix. Ni « consentement », ni effet de la « contrainte », l'absence de mutineries dans cette unité révèle la force du conformisme et l'absence de choix lorsque des dispositifs institutionnels et des efforts personnels parviennent à isoler les soldats des éléments extérieurs qui ouvrent la possibilité de la désobéissance, et à les encadrer sans leur laisser le temps de la réunion ou de la décision.

Cette question est centrale : une des ressources les plus efficaces pouvant être mobilisées par l'armée consiste à priver de temps libre les soldats, par une remise au « travail » – sans forcément leur donner d'ordre de mouvement ou de départ vers les tranchées, ce qui pourrait susciter la désobéissance. Par contre, occuper les corps et réinstaurer une routine permet d'éloigner la possibilité d'un choix et de réinstaller le conformisme assurant au fond l'obéissance. Cette idée est explicitée par un officier déjà cité, le chef du 370<sup>e</sup> RI, qui fait de l'inaction une cause des mutineries :

« Les périodes interminables d'instruction, en concentrant sur des espaces restreints des régiments, les divisions et parfois les corps d'armée ont largement facilité la propagande révolutionnaire. Il y a eu trop de repos, et, malgré les manœuvres multipliées, trop d'inaction. Le 370<sup>e</sup> est resté des mois loin des tranchées, sans entendre la canonnade. Il est bien évident que cette sécurité absolue ne leur a pas donné le désir de retourner en première ligne<sup>449</sup>. »

Aussi, à l'inverse, la reprise en main passe par la remise au « travail » militaire. Elle est définie dans une directive du général Humbert, chef de la III<sup>e</sup> armée :

« C'est par un tableau de travail rigoureusement suivi, par des exercices à rangs serrés, précis et exécutés avec vigueur, par une tenue correcte exigée en tous temps, par une police rigoureuse, mais sans tracasserie inutile, que les officiers et gradés arriveront le plus vite à remettre en main leur unité et à restaurer parmi leurs hommes une forte discipline<sup>450</sup>. »

---

<sup>448</sup> J. J. WEBER, *op. cit.*, p. 170.

<sup>449</sup> SHDT 16N1520, rapport du lieutenant-colonel Dussauge, 370<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>450</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 158.

On trouve un exemple frappant de cette logique d'occupation des corps et du temps dans une « compagnie disciplinaire » formée de mutins condamnés aux travaux publics dont la peine a été suspendue. L'officier H. Vaubourg, louant Pétain, le « vrai chef de génie » qui les institue, se porte volontaire pour en commander une afin de « briser dans l'œuf l'anarchie naissante »<sup>451</sup>. Il explique son fonctionnement :

« Le principe des sections de discipline établi, chaque général avait été laissé libre d'en réglementer à sa guise, le fonctionnement et l'utilisation dans sa division. Chez nous, on préféra ne pas compter au feu sur des hommes peu sûrs, et ils furent exclusivement employés aux travaux et aux ravitaillements. L'obéissance devait être absolue, les gradés ayant sur les hommes un pouvoir sans limite<sup>452</sup>. »

Les hommes (« lâches, déserteurs, voyous, apaches, ivrognes ») n'ont ni permissions, ni relève, sont de corvée même au grand repos, où ils sont consignés dans leurs cantonnements – sans accès possible à l'alcool ou aux femmes. Pour contrôler leurs faits et gestes, le chef use de la technique des appels fréquents et inopinés. Le dernier arrivé doit faire une marche d'une heure en armes<sup>453</sup>.

Quels sont les effets d'un tel encadrement ? La reprise en main et la remise en ordre des corps ne fait guère de doute. Pourtant, les résultats ne semblent pas toujours solides aux officiers qui constatent un retour à l'obéissance, mais avec mauvaise volonté, comme au 370<sup>e</sup> RI :

« Les hommes faisaient leurs tâches, mais mollement et sans entrain. Ils avaient le regard sournois ou anxieux. Ils ne grognaient pas, ils grommelaient, – et ce n'est pas la même chose. À l'état normal le soldat grogne volontiers, mais en quelque sorte avec bonne humeur ; c'est un grognement narquois qui cache une acceptation goguenarde<sup>454</sup>. »

Aussi le dispositif est-il complété par des efforts pour agir non seulement sur les corps mais sur les esprits, afin d'obtenir l'adhésion en plus de l'obéissance.

### ***5.3.3.3 Divertir, convaincre et purifier***

À la dureté envers les « mauvais soldats » ciblés, contrôlés et surveillés répond, au cours de l'été 1917 une bienveillance affichée pour les autres combattants, visant à désamorcer les mécontentements. Surtout, le haut commandement prend soin de réaffirmer et redéfinir le sens de la guerre, ayant compris qu'il était impossible de « faire l'impasse sur les réclamations d'ordre politique<sup>455</sup> » (A. Bach), et de se contenter de satisfactions partielles ou matérielles accordées aux soldats qui remettent en cause la guerre.

---

<sup>451</sup> H. VAUBOURG, *O Crux ave. Morituri te salutant*, Val d'Ajol, Vaubourg, 1930, *op. cit.*, p. 159.

<sup>452</sup> *Ibid.*, p. 162.

<sup>453</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>454</sup> Dr BRETONNEAU, *art. cit.*, p. 33.

<sup>455</sup> A. BACH, *art. cit.*, p. 211.

Plusieurs témoignages permettent de saisir les modalités de ces tentatives de reconquête des esprits. Le capitaine Tuffrau relie explicitement aux mutineries les adoucissements de l'autorité qu'il perçoit en juin 1917, et reste sceptique :

« J'ai appris qu'il y avait eu des défaillances – et plus – au 49<sup>e</sup>, au 57<sup>e</sup>, au 18<sup>e</sup>. L'autorité militaire ne sait comment y remédier ; les grands chefs deviennent soudain d'une amitié et d'une sollicitude qui ne trompent personne<sup>456</sup>. »

En pratique, cela se traduit avant tout par une multiplication des occasions de divertissement et des loisirs pour les troupes au repos, notée ainsi par J.-L. Beaufils dès le 3 juin 1917 :

« Notre colonel a reçu des ordres pour faire organiser des fêtes, des jeux, des concours pour nous occuper agréablement. Nous assistons à un tournoi de natation, à des représentations cinématographiques. La musique du régiment multiplie les concerts<sup>457</sup>. »

On trouve une confirmation de ces efforts de divertissement à travers des spectacles dans une lettre saisie par le contrôle postal au 307<sup>e</sup> RI, qui fait également le lien entre l'attaque manquée du Chemin des Dames, le trouble des esprits et la multiplication des distractions, début juin :

« Après cette terrible échauffourée, le moral des troupes a été bien abattu. Et je crois que s'il fallait remonter de suite en position il y aurait plus que des murmures. Aussi s'attache-t-on, en haut lieu, à remonter et à distraire un peu le poilu. Voilà 2 jours que nous sommes requis pour aller jouer au théâtre de l'armée. Une troupe composée d'artistes de talent et de profession parcourt le pays et donne des représentations aux soldats. Mais cela ne remonte pas le moral pour longtemps. Chacun veut la paix. Et j'ai entendu dire souvent qu'il fallait que tout aille mal pour l'obtenir<sup>458</sup>. »

On reste ici dans les représentations caractéristiques du printemps 1917, et d'une attente de la « fin ». Mais les témoignages concordent bien pour noter que ces mises en scène et ces spectacles multipliés résultent d'une politique cohérente, sans forcément être efficaces. On le voit, de même, à travers la synthèse que les rapporteurs du contrôle postal effectuent le 13 juin 1917 au 70<sup>e</sup> RI :

« Les hommes racontent la matinée de jeux et de musique qui a été organisée pour les distraire. Il n'apparaît pas que cette manifestation ait produit l'effet recherché<sup>459</sup>. »

On lit enfin cette ambiance étrange qui règne dans les cantonnements suite aux mutineries, faite de spectacles et de soupçons, de sollicitude et de surveillance, dans le témoignage du brancardier Ernest Répessé. Il note les faits survenus au 147<sup>e</sup> RI entre le 9 et le 12 juin :

« 9 juin. Tout le monde remarque l'air affable du colonel depuis peu. Pour moi, il est paru des ordres à ce sujet comme quoi les officiers doivent montrer beaucoup plus de camaraderie envers les hommes. Je crois que le commandement a donné des ordres pour éviter des troubles qui ont l'air de prendre une tournure assez sérieuse. [...]

---

<sup>456</sup> P. TUFFRAU, *op. cit.*, p 156

<sup>457</sup> J.-L. BEAUFILS, *op. cit.*, p. 239.

<sup>458</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 307<sup>e</sup> RI, 8 juin 1917.

<sup>459</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 70<sup>e</sup> RI, 13 juin 1917.

10 juin. Il y a séance récréative dans chaque bataillon, encouragée par le colonel. Des officiers se promènent en ville pour y envoyer tous les soldats de notre régiment. Je n'ai jamais vu cela. Que d'égards pour nous tout d'un coup et pour nous forcer à nous amuser ! [...] Tout le monde se disperse et un s'avise de crier "Vive la paix !"

12 juin. Nous arrivons à Connantre où tout notre régiment cantonne. Il y a une petite conférence au sujet de la peine de mort<sup>460</sup>. »

Le travail fourni par les officiers pour encadrer les hommes et les occuper prévient toute action collective, mais n'empêche pas un cri provocateur ; les divertissements s'accompagnent de rappels au règlement et au coût de l'indiscipline. La méfiance reste forte envers une « camaraderie » qui semble bien forcée. Aussi, d'autres efforts de reprise en main des esprits, plus larges et plus cohérents, se font jour dans les semaines qui suivent les mutineries.

Certains chefs plaident, on l'a vu, pour une censure accrue de la presse et un contrôle du dicible dans l'espace public, relevant d'une hantise de la subversion civile pouvant contaminer des troupes influençables. On retrouve bien ce type de représentations dans les mesures proposées par le général Franchet d'Esperey, qui illustrent une nouvelle fois l'angoisse de l'inaction devant mener les soldats à la désobéissance :

« 4° Enfin, direction intelligente donnée à la presse, dont le patriotisme n'est pas mis en doute. Mais les meilleurs ne se rendent souvent pas compte du mal causé par un renseignement mal digéré tombant au milieu de gens frustes, confinés des journées entières dans un abri ou, en permission, stationnant désœuvrés dans des débits<sup>461</sup>. »

Toutefois, sans en rester à une critique – habituelle chez les militaires – de la presse et de ses errements, l'armée va formuler une stratégie de « communication globale » (A. Bach) visant bien à convaincre les soldats en reformulant le sens du conflit et en démontrant l'inanité de la désobéissance. Cette stratégie prolonge les efforts spontanés des officiers pour dépeindre et recadrer les mutineries comme un crime, un déshonneur ou une folie.

On en trouve une illustration singulière après la mutinerie du 128<sup>e</sup> RI, pour laquelle le caporal Lefèvre est exécuté le 16 juin. Comme l'a révélé D. Rolland, on produit alors sa « dernière lettre », une déclaration rédigée par un militaire inconnu et signée par le condamné en trois exemplaires, visant à faire croire à un repentir et à prévenir la diffusion de l'indiscipline. Les « dernières paroles » fictives du condamné à mort, à l'image de celles produites sous l'Ancien régime, exhortent en effet :

« Chers camarades,  
Dans quelques instants je vais être fusillé pour avoir pris part aux manifestations et aux actes d'indiscipline auxquels se sont livrés, il y a quelques jours, un trop grand nombre de camarades.  
Au moment de mourir je comprends la gravité d'une faute qui, en affaiblissant le moral de l'armée, compromettrait le moral de la France.

<sup>460</sup> E. RÉPESSÉ, *op. cit.*, p. 649-651.

<sup>461</sup> SHDT 18N37, lettre du général commandant le GAN au général commandant en chef, 10 juin 1917.

Je demande pardon à la patrie de la faute commise. Mais, en même temps, je demande à tous mes camarades de comprendre le sens de mon sacrifice.  
C'est devant une douleur de condamné à mort, devant le désespoir de ma famille si tendrement aimée, devant la France pour l'amour de laquelle j'aurais voulu mourir devant l'ennemi, que je les supplie tous de ne jamais plus s'entraîner à des actes d'indiscipline.  
Victime de la faute commise, je leur demande d'avoir pitié de la France.  
Je leur demande aussi de penser aux malheureux qui pourraient être un jour condamnés comme moi parce qu'ils se seraient laissés prendre une minute aux mensongères paroles de quelques mauvais Français.  
Oh ! Je vous en supplie, devant ma mort, souvenez-vous toujours, chers camarades, que tous les soldats de France sont solidaires et qu'une faute commune peut entraîner la mort de quelques-uns.  
Que mon sang versé dans de si effroyables conditions serve à vous unir tous dans une même volonté de discipline et contribue de cette manière à la victoire de la France<sup>462</sup>. »

Le rappel à la discipline mêlé de menace d'exécution ne saurait être plus clair. On a là le contre-discours le plus abouti auquel l'institution militaire parvient pour contrer les mutineries et en détourner les soldats, mêlant la patrie, la famille et l'honneur aux circonstances tragiques sublimées par une rhétorique sacrificielle.

Mais un tel texte n'est guère susceptible d'être efficace à l'échelle de l'armée entière ; en outre il reste dans un registre auquel bien des soldats se sont montrés hostiles. Aussi, les discours éparés tenus sur le conflit et son sens reçoivent une direction avec la *Note* de Pétain du 5 juin 1917. Il y définit les thèmes et les termes des « causeries que les officiers doivent faire aux soldats ». Loin de la grandiloquence patriotique de la « dernière lettre » de Lefèvre, cette *Note* expose une vision se voulant réaliste et simplifiée de la guerre et de la situation, à transmettre à la troupe :

« Les Russes ont fait une révolution pour chasser un gouvernement qui se préparait à abandonner lâchement ses alliés et à conclure une paix séparée avec l'Allemagne. Les Russes sont loin d'avoir l'éducation et l'expérience politique des Français, de plus ils comprennent des races différentes. [...] Les États-Unis nous apportent un appoint énorme et vraiment décisif [...] Supposez la paix blanche conclue brusquement. Cent quarante millions d'affamés de l'Europe Centrale se précipiteront en même temps sur ces mêmes marchés, nous y feront concurrence en égaux ; la plus grande partie de nos ressources sera tarie et ce sera pour nous pendant plusieurs années, non pas la gêne mais bien la famine. [...] Pour le monde entier la situation est dure ; elle ne peut se résoudre que par une paix victorieuse pour les Alliés. C'est terrible, mais à qui la faute ? [...] Patience et Ténacité<sup>463</sup> ! »

Au-delà de ses simplifications voire de ses contrevérités, un aspect de ce texte est très révélateur : la paix immédiate est bien envisagée – pour être immédiatement contredite –, signe que l'armée a bien pris conscience que les mutineries dépassent un mouvement de mécontentement militaire et mettent en cause, par les refus et les paroles des soldats, la continuation même du conflit. Celle-ci est présentée comme la seule solution envisageable,

<sup>462</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 193. La lecture de ce texte à la tribune en comité secret le 29 juin par un député conservateur atteste du rôle stabilisateur qu'il est censé jouer (*Ibid.*, p. 194).

<sup>463</sup> SHDT 6N146, Note sur la situation actuelle. Sujets des causeries que les officiers doivent faire aux soldats, 5 juin 1917

dans un nouveau rappel à l'inertie du conflit et à une minimale « patience et ténacité », en attendant la supériorité promise par l'aide américaine. Au passage, la révolution russe est redéfinie négativement, et la nécessité de la victoire formulée en termes plus prosaïques que patriotiques : la « famine » est à craindre. C'est, comme on l'a vu, un trait réaliste dans un contexte de restrictions et d'inflation.

La volonté de prendre la parole pour exposer le sens du conflit aux soldats, définie d'en haut, est relayée par de nombreux chefs de corps. Ainsi, le général commandant la 16<sup>e</sup> DI écrit, en juillet 1917, dans une conception bien militaire et performative de la communication :

« Tous les mouvements collectifs d'indiscipline sont précédés par des bruits faux, amplifiant, dénaturant certaines mesures prises [...] le remède, nous nous efforçons de le mettre en œuvre mais c'est difficile pour nos officiers peu expérimentés. C'est de combattre ces mauvais bruits par l'Offensive en prenant les devants pour expliquer et commenter les événements militaires, les incidents, buts de guerre, etc<sup>464</sup>. »

Tout l'enjeu de telles prises de parole est leur réalisme et leur efficacité : on a vu durant les mutineries – et avant elles – l'inefficacité d'une rhétorique trop abstraite. Aussi, faisant le bilan des vaines exhortations, l'état-major de la II<sup>e</sup> armée précise dans ses consignes aux officiers :

« Il faut beaucoup de doigté surtout dans les allocutions collectives. Pour cela il faut éviter de dire tout ce qui n'est pas la vérité et la vérité éclatante, si l'on ne veut pas se faire traiter, au moins *in petto*, de "bourreur de crâne", et produire un effet contraire à celui escompté. Il faut savoir saisir l'occasion et trouver les paroles justes. Sinon, il vaut mieux se taire. Les actes valent mieux que les harangues<sup>465</sup>. »

Cette conscience des réticences possibles chez les soldats, devant les discours des chefs, montre que des enseignements de la crise ont bien été tirés au sein de l'armée dans certains domaines. C'est sans doute la raison pour laquelle la seconde série d'instructions produite par Pétain, fin juin, ajoute aux considérations sur le conflit et la victoire nécessaire une adresse chaleureuse et directe :

« Je veux vous expliquer en toute simplicité, en toute cordialité, comme à des amis et à des hommes, la vérité telle qu'elle nous apparaît, en m'arrêtant sur les points qui peuvent plus particulièrement nous préoccuper<sup>466</sup>. »

Le résultat n'est toutefois pas garanti. On trouve dans les jours qui suivent des illustrations, au sein des unités, de cet effort de communication initié d'en haut. Ainsi, fin juin, après la mutinerie du 298<sup>e</sup> RI, le courrier d'un soldat indique presque exactement les thèmes définis par Pétain :

« On nous a rassemblé dans une grande prairie et l'on nous a dit d'arrêter ce mouvement, de ne pas nous laisser entraîner comme les Russes par les agents de l'Allemagne que l'Amérique est

---

<sup>464</sup> SHDT 19N652, lettre du général commandant la 16<sup>e</sup> DI au général commandant le 8<sup>e</sup> CA, 2 juillet 1917.

<sup>465</sup> SHDT 19N305, note s.d. (juin 1917) de l'EM de la II<sup>e</sup> armée.

<sup>466</sup> Bulletin des armées de la République, 27 juin 1917, cité par A. Bach, art. cit., p. 211.

presque prête que nous sommes à un pas de la victoire, que la guerre est sur le point de prendre fin, etc. etc.<sup>467</sup>. »

De même, au 164<sup>e</sup> RI, suite à la désobéissance de la fin juin :

« L'article du Général Pétain "Pourquoi nous nous battons" a été lu à toutes les unités du régiment et distribué soit en notes manuscrites soit au Bulletin des Armées. L'article a été écouté dans une attitude correcte mais généralement indifférente. Les commentaires de certains officiers ont obtenu un effet plus appréciable<sup>468</sup>. »

Au vrai, si l'effort de reprise en main des esprits est considérable et cohérent, on trouve à court terme assez peu de traces de son efficacité directe. De l'aveu des chefs eux-mêmes, les lectures et autres « causeries » reçoivent un accueil indifférent voire hostile. On le voit encore dans le rapport du général Baratier à la 134<sup>e</sup> DI, qui explique comment il a cherché à reprendre en main sa division le 14 juin, après une réunion de mutins tenue la veille au soir, suite à laquelle des caporaux sont traduits en conseil de guerre. Il prend soin, pourtant, d'adapter les propositions rassurantes aux espoirs de « fin » des soldats :

« À 16h30 j'ai fait réunir chaque bataillon dans son cantonnement et j'ai annoncé moi-même à ces bataillons les mesures prises. J'ai cherché ensuite à leur faire voir la situation actuelle telle qu'elle résulte de l'entrée en ligne de l'Amérique et de la rapidité d'exécution propre aux Américains, ce qui pouvait leur faire entrevoir dans un avenir relativement proche le terme qui jusqu'ici semblait toujours reculer. À part quelques exceptions je dois dire que je n'ai rencontré que des visages fermés. Ce recrutement (Corrèze) n'est évidemment pas composé d'hommes très intelligents, mais j'ai trouvé peu de regards ouverts<sup>469</sup>. »

Visages et regards restent fermés, comme le sont à ce moment les possibilités de dissension et d'action collective. Le discours de l'autorité (qui est aussi discours de supériorité sociale et culturelle) a bien restauré son monopole du dicible, sans pour autant être partagé. En ce sens la fin des mutineries, on le vérifie encore, signifie moins un retour à la raison ou la chute d'une « fièvre » qu'une fermeture des possibilités concrètes de mobilisation contre la guerre<sup>470</sup>.

Celle-ci a fortement ébranlé l'armée, et au premier rang les officiers d'active et les généraux dans leurs valeurs et leurs représentations. Aussi, pour finir, l'effort de reprise en main porte sur des formes de purification permettant de réparer le déshonneur de la désobéissance. Il s'agit de restaurer l'honneur perdu des unités par un mouvement symétrique d'exclusion ou de dégradation des punis, et de réparation symbolique. Par certains côtés dérisoires au regard des aspirations des mutins ou des réalités de la répression, ces actes sont intéressants car ils indiquent bien la cohérence de l'effort de reprise en main effectué à partir du mois de juin 1917 par les chefs, à la fois matériel et idéal.

<sup>467</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 29 juin 1917.

<sup>468</sup> SHDT 19N652, compte-rendu anonyme, 164<sup>e</sup> RI, 1<sup>er</sup> juillet 1917.

<sup>469</sup> SHDT 18N672, rapport du général Baratier commandant la 134<sup>e</sup> DI, 14 juin 1917.

<sup>470</sup> On trouve également la mention d'un accueil hostile au général Pétain venu s'adresser aux soldats (« La paix, N... de D... ! ») dans un témoignage rapporté de façon imprécise par l'association « Mémoire du canton du Faouët », *Des champs aux tranchées... op. cit.*, p. 181.



Rappelons l'ampleur du malaise des supérieurs devant l'indiscipline multiforme de 1917 : pour le médecin Chagnaud, apprendre la mutinerie d'une unité réputée est une « histoire douloureuse<sup>471</sup> ». Plus loin dans son récit, on passe de la douleur au déshonneur et à la souillure, thème très prégnant dans les réactions des officiers : « Allons-nous connaître nous aussi les douloureux incidents de la division Valentin? La mutinerie en masse, les conseils de guerre, la justice hâtive, les hommes passés par les armes, toute cette boue<sup>472</sup> ? » On retrouve la même idée du « beau » régiment dont la valeur est mise en cause chez le général Dufieux : « Le 17<sup>e</sup> !... Ce beau régiment dont j'avais admiré la tenue quelques heures auparavant et vanté l'aspect martial et discipliné au général Maistre<sup>473</sup>. »

Ce texte révèle également les discussions et les interactions caractéristiques qui prennent place entre officiers préoccupés du capital symbolique en circulation à travers les unités, central à la fois pour leurs représentations et leurs stratégies de carrière. Mais ce sont là des réactions assez distantes, de témoins lointains. Suivons celles des officiers plus directement concernés, comme Jean Hugo au 36<sup>e</sup> RI :

« Après la mutinerie du mois de mai, humilié et dégoûté, j'avais demandé à ma famille d'essayer d'obtenir mon changement de corps. Painlevé, que ma mère connaissait bien, était alors ministre et la chose fut facile. Mais maintenant que mon régiment avait repris le combat et que ses faiblesses paraissaient oubliées, je n'avais plus envie de le quitter<sup>474</sup>. »

Cela permet de mesurer encore une fois l'écart énorme qui existe entre la liberté d'action d'un officier, surtout bien introduit auprès des élites, et celle des soldats qu'il a contribué à circonscrire. Mais on voit surtout que la mutinerie est vécue sur le mode de l'affront et du déshonneur personnels. À la 69<sup>e</sup> DI, un autre officier est, lui, déshonoré suite à la sanction subie pour « manque d'énergie » au cours des mutineries. Aussi, ceux des soldats avec qui le lien d'autorité est renoué se privent d'un jour de solde pour offrir une « épée d'honneur » au colonel Bertrand<sup>475</sup>. Mais, plutôt que ces départs et ces palliatifs individuels, les solutions adoptées par l'institution sont collectives, afin de réparer les transgressions.

Il convient d'abord de déshonorer les mutins : nombre de condamnations s'accompagnent de dégradations, comme pour le mutin Tabart du 350<sup>e</sup> RI, qui se voit retirer sa Croix de guerre pour avoir, le 10 juin, crié « vive l'anarchie, à bas la guerre<sup>476</sup> ». De même, les mutins du 158<sup>e</sup> RI subissent la dégradation militaire :

« Les condamnés ont été conduits devant les troupes en armes. Après lecture du jugement, le commandant du détachement a prononcé la formule prescrite à l'article 190 du code de justice

---

<sup>471</sup> Dr CHAGNAUD, *op. cit.*, p. 27.

<sup>472</sup> Chagnaud, p. 37

<sup>473</sup> Gén. DUFIEUX, *art. cit.*, p. 43.

<sup>474</sup> J. HUGO, *op. cit.*, p. 79.

<sup>475</sup> G. CUVIER, *art. cit.*, p. 318

<sup>476</sup> JM, dossier Tabard, jugement du 2 juillet 1917.

militaire, et a déclaré les soldats Bastien, Blot, Caumel, Chanay, Fays, Fruit et Lafond indignes de porter les armes. Aussitôt après, tous les insignes dont les condamnés étaient revêtus leur ont été arrachés. Puis les condamnés ont défilé devant le front des troupes et ont été remis à la prévôte<sup>477</sup>. »

Dans ce contexte, le cérémonial des exécutions remplit pleinement les fonctions rituelles dont N. Offenstadt a montré l'importance<sup>478</sup>. Surtout, ce sont des mesures collectives qui visent l'honneur perdu des unités mutinées. Le général Nayral de Bourgon reproduit dans ses souvenirs l'ordre du jour pris pour « laver » sa 3<sup>e</sup> DI de la mutinerie du 128<sup>e</sup> régiment. Il livre ainsi un document révélateur sur la culture spécifique de ces officiers supérieurs et leur attachement aux dimensions symboliques de l'institution militaire :

« Les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> compagnies dont l'attitude a déshonoré le 128<sup>e</sup> seront, jusqu'à ce que leur discipline exemplaire et leur attitude au feu aient racheté leur faute, exclues de tout honneur dans le régiment, notamment : [...] Elles ne seront jamais compagnies de drapeau. Lorsque le drapeau sera présenté au régiment, elles seront reléguées hors de sa vue sans être admises à lui rendre les honneurs. Lorsque le régiment défilera devant le drapeau, les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> compagnies seront privées de cet honneur. »

Si on peut douter de la valeur d'une telle « punition » aux yeux des soldats, par contre, l'importance du drapeau, et de sa protection face aux regards « impurs » semble tout à fait centrale à ce chef. Aussi, il est possible de nuancer une autre idée parfois avancée quant à la résolution des mutineries, vues comme une crise nécessaire d'adaptation entre une armée « archaïque » et un commandement plus « moderne », que défendent, de façons différentes, G. Pedroncini et D. Rolland<sup>479</sup>. On perçoit au contraire quelles survivances de la tradition militaire peuvent être réaffirmées dans le contexte d'un retour à l'ordre et à l'obéissance des soldats. On lit de mêmes préoccupations dans un ordre du général Guillaumat pour la 5<sup>e</sup> DI, qui propose en même temps une lecture caractéristique de la mutinerie, en termes de trahison et de déshonneur :

« Le 129<sup>e</sup> avait un passé glorieux. Il en a terni l'éclat en se laissant prendre à des excitations dont l'origine ne peut être cherchée que dans les agissements de l'ennemi, et aussi aux suggestions de la lâcheté, car c'est au moment où, après un repos d'une longueur exceptionnelle, son tour était venu de relever des camarades fatigués, que le régiment a failli à son devoir. Son drapeau lui sera retiré pour être déposé au QG de la II<sup>e</sup> armée et ne lui sera rendu que lorsqu'il aura racheté sa faute par sa vaillance<sup>480</sup>. »

Le seul rachat qui vaille est en fin de compte celui du combat. Aussi, le matériel et le symbolique se rejoignent : reprendre en main les troupes, c'est remettre les hommes dans la guerre, pour qu'ils puissent y retrouver leur place nécessaire à l'effort de guerre en même temps que leur honneur. Jean Hugo mentionne ainsi, à la suite de cette privation de drapeau, l'impératif du combat :

---

<sup>477</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 181.

<sup>478</sup> Les fusillés... *op. cit.*, p. 49-55.

<sup>479</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 402.

<sup>480</sup> SHDT 19N305, ordre général n° 794 du général Guillaumat, 29 juin 1917.

« Nous allions en patrouille chaque soir : il fallait faire des prisonniers, pour réhabiliter le régiment. Les lignes ennemies étaient fort éloignées des nôtres<sup>481</sup>. »

Ainsi, au final, c'est l'action qui constitue la solution ultime. L'action, ou ce qui en tient souvent lieu en 1914-1918 : la présence en secteur, à défaut des grandes offensives qui sont reportées. C'est le retour, en fait, à une forme d'inertie incontestable de la guerre, renouant avec les « tranchées carcérales » (L. Smith) que les soldats ont quelque temps refusées. Un officier du 74<sup>e</sup> RI explique on ne peut plus clairement l'importance du retour en secteur pour le rétablissement conjoint de l'honneur, du moral et de la discipline :

« Nous sommes montés aux tranchées après des heures angoissantes, pénibles, honteuses. Le tout est maintenant repris en main et je suis persuadé qu'un séjour un peu prolongé dans ce secteur agité va calmer les esprits, les ramener à des sentiments meilleurs. Les continuelles attaques boches n'ont pas leur pareil pour ravigoter le moral de nos hommes car ils ne sont pas méchants et aiment à rendre les coups qu'on leur donne<sup>482</sup>. »

Texte, au vrai, ahurissant, qui pour le maintien de la discipline se félicite de la vulnérabilité militaire. Il faut y noter que les opérations espérées sont non pas les attaques françaises, mais *allemandes* : ce sont ces dernières qui replacent les individus dans le schéma de la guerre défensive, celle dont il est le plus difficile de sortir ; celle qui est presque impossible à contester, sauf pour ce qui est de ses modalités et de l'égalité devant la mort. Le retour à l'évidence de la guerre apparaît alors complet, et les mutineries refermées.

## Conclusion

L'étude de la protestation et de la mobilisation est impossible sans une mesure de la liberté d'action effective dont disposent les soldats dans l'armée française en 1917. Or, il apparaît que l'espace des possibles y est bien extrêmement réduit, circonscrit qu'il est par de puissants mécanismes sociaux agissant de façon complémentaire. En effet, l'ensemble des processus étudiés dans ce chapitre – les efforts des officiers, leur occasionnelle violence, leurs permanentes exhortations, les hésitations des mutins, la stigmatisation de l'indiscipline, l'efficacité préventive et répressive de l'institution – montrent clairement combien le mouvement des mutineries comporte de limites pratiques. Il importe de le souligner dans la mesure où certaines présentations des faits, en particulier dans les travaux de L. Smith, insistent sur la liberté de leurs acteurs et leur *choix* du retour à l'obéissance.

On le voit d'abord dans son évocation des mutins devenus des « acteurs politiques essentiellement libres<sup>483</sup> », qui ne sont pas forcés ni contraints de revenir à l'obéissance par

---

<sup>481</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 159.

<sup>482</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 74<sup>e</sup> RI, 12 juin 1917.

<sup>483</sup> L. SMITH, *op. cit.*, p. 176 : « Soldiers became for a time essentially free political actors ».

l'institution militaire, laquelle se contente de les placer devant une alternative<sup>484</sup>. Il s'agirait bien d'un libre choix individuel : « À un certain moment au cours des mutineries, un moment de choix survint pour chaque soldat dans l'armée française<sup>485</sup>. » Et le résultat de cette délibération serait bien le retour volontaire à l'obéissance : « En l'absence de toute influence extérieure sur la conscience des soldats, c'est entièrement du fait de leurs propres convictions intimes que les mutins n'allèrent pas plus loin encore<sup>486</sup>. » S'ils ne sont pas passés à la révolte armée et violente, c'est que les mutins ont, après tout, « joué le jeu », par « auto-remobilisation », sans y être forcés par un « pouvoir externe »<sup>487</sup>.

On espère avoir montré ce qu'a de complètement irréaliste une telle présentation des mutineries de 1917. Loin d'être devenus « essentiellement libres », les mutins sont enserrés dans des réseaux d'obligations dont ils ne peuvent entièrement se défaire. La rupture vis-à-vis des codes formels de l'obéissance militaire n'implique pas, en effet, une dissolution des liens sociaux préexistants, avec les camarades, les gradés et les sous-officiers, les officiers, avec tout ceux en fait qui sont amenés à formuler des rappels à l'ordre. Le rappel à l'ordre n'est pas seulement verbal, même si les menaces et les paroles « recadrant » la désobéissance en la stigmatisant peuvent être très puissantes : il est aussi concrétisé, dans plusieurs cas, par la présence de troupes de maintien de l'ordre limitant les choix et bloquant les parcours, voire même par l'usage de la violence – mitrailleuses mises en batterie et coups de feu échangés – lequel rappelle à propos qui en détient le monopole légitime. S'il n'est généralement pas nécessaire d'en arriver là, c'est que le temps et l'espace jouent pour l'institution, dans le cadre improbable que constitue l'arrière-front d'une armée en guerre, lorsque l'inertie des combats finit toujours, au prix d'une temporisation tendue, de discussions individuelles, d'arrestations ciblées et de quelques promesses de repos et de permissions, par réaffirmer l'évidence du conflit. Celle-ci s'impose d'autant plus que les groupes de mutins s'effritent, face aux efforts de division des officiers, faute d'avoir pu créer dans l'urgence une cohésion suffisante et d'être parvenus au seuil ou la « masse critique » assurant l'efficacité – à travers l'anonymat –

---

<sup>484</sup> L. SMITH, « Remobilizing... », art. cit., p. 151 : « La mobilisation d'État, sous la forme de l'autorité militaire remobilisée, définit les paramètres et les choix à effectuer pour les soldats mécontents, mais n'en détermina pas l'issue. » (« State mobilization in the form of remobilized military authority set the basic parameters and choices for the discontented soldiers, but it did not determine the outcome. »)

<sup>485</sup> L. SMITH, *op. cit.*, p. 195 : « At some point over the course of the mutinies, a moment of decision arrived for every soldier in the French army. »

<sup>486</sup> L. SMITH, « Refus, mutineries et répressions », art. cit., p. 401.

<sup>487</sup> L. SMITH, « Remobilizing... », art. cit., p. 158. Cet article est le seul qui relativise l'idée d'un choix effectué en « complète liberté » (p. 159) en rappelant la socialisation antérieure des soldats.

de l'action collective. Faute, surtout, d'avoir une mobilisation civile et une crise politique sur laquelle s'appuyer<sup>488</sup>, un endroit où aller et une alternative à la guerre.

Dans ce cadre, faire du mutin le modèle du citoyen « autonome de sa volonté » et libre de ses choix est une fiction. Déjà irréaliste dans la plupart des situations, où la « conscience » et les « convictions intimes » ne constituent pas le principe des conduites pour tous ceux qui sont pris dans l'immédiateté du monde social sans disposer du « loisir » (*skholè*) permettant le libre choix<sup>489</sup>, une telle description fait disparaître ce qu'a de spécifiquement contraignant le contexte guerrier et militaire. Elle obère la réalité des rapports de force et l'efficacité institutionnelle et sociale, vacillante mais multiforme, de l'armée française. L. Smith écrit que celle-ci, à travers les officiers, ne force en rien les mutins, et leur présente simplement un choix à effectuer entre le retour à la discipline et le passage à la révolte armée, qui se traduit presque toujours par l'« obéissance » au détriment de la « violence »<sup>490</sup>. Mais la vraie nature du pouvoir et de la domination n'est-elle pas de placer des individus dans des situations où tous les choix sont absents ? Dans cette situation de fermeture et d'inertie de la guerre dont les mutins avaient tenté, un instant, de s'abstraire, et où l'institution, qui exhorte, menace, enquête, punit, surveille, cloisonne, occupe et répare avec « énergie »<sup>491</sup>, les replace. Reste à voir par quels langages a pu s'exprimer leur brève rupture, et quelles aspirations s'y font entendre.

---

<sup>488</sup> Les comparaisons faites entre la « vraie » révolte russe et la « modération » des mutins français occultent une différence essentielle : le fait que la France ne connaît pas de réelle crise politique, au sens d'une mobilisation multisectorielle (M. DOBRY, *op. cit.*), sur laquelle le mouvement militaire pourrait s'appuyer (malgré ce que croient les soldats sensibles aux rumeurs parcourant le front).

<sup>489</sup> Cf. P. BOURDIEU, *Méditations... op. cit.*, en particulier chap. IV, sur l'inscription dans le monde social des corps.

<sup>490</sup> L. SMITH, « Remobilizing... », art. cit., p. 157.

<sup>491</sup> Terme qui revient sans cesse dans les directives comme on l'a vu, l'« énergie » est aussi un euphémisme pour désigner la violence institutionnelle. Cf A. DEWERPE, *op. cit.*, p. 101-102 sur les usages policiers de l'« énergie ».

# Chapitre 6.

## Les raisons des mutins

### Introduction

Afin de clore cette étude, il nous faut analyser les paroles et les représentations des mutins. La mutinerie est parfois vue comme « déraison » par les officiers et les historiens qui adoptent leur regard, aussi il importe de comprendre de quels sens ses participants peuvent l'investir, et quelles raisons ils donnent à leur désobéissance.

On sait, en effet, que l'étude du langage et des discours tenus par les acteurs permet d'éclairer puissamment les logiques d'un mouvement social, en évitant de lui faire dire ce qu'il ne dit pas. Telle est la leçon centrale du travail de Gareth Stedman Jones dans son essai consacré à « repenser le chartisme » en retrouvant les vocabulaires des contemporains, souvent très éloignés des motivations que les historiens croyaient pouvoir leur assigner ; ne constituant pas, surtout, de simples « traductions » d'une position sociale ou de conditions matérielles<sup>1</sup>. La leçon vaut d'autant plus pour les mutineries, événement dont le langage est particulièrement difficile à entendre. En effet, elles présentent le paradoxe d'être, plus qu'un affrontement, une immense prise de parole, au sein d'une institution et d'une société habituées à interdire ou à réduire au silence, le temps de la guerre du moins, les discours critiques ; et d'être entièrement dépourvues d'un langage constitué et légitime, faute de durée, de porte-parole reconnus, de relais médiatiques et même de témoins postérieurs qui auraient pu le mettre en forme. Les mots des mutins sont à la fois une pièce centrale de leur répertoire d'action, et une pièce manquante de l'événement et de son récit.

Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'à d'infimes exceptions près, tous les mots des mutins qui nous sont parvenus ont été retranscrits par des tenants de l'autorité, aux diverses identités – officiers confrontés aux manifestations et consignants les cris et les conversations dans leurs rapports ou leurs témoignages, contrôleurs du courrier relevant les lettres subversives, greffiers de la Justice militaire notant les paroles échangées lors des

---

<sup>1</sup> Gareth STEDMAN JONES, « Rethinking chartism », *Languages of class. Studies in English working class history, 1832-1982*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 90-178. Cet article a récemment été traduit en français, avec une préface et une postface inédites : « Repenser le chartisme », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, vol. 54, n°1, janvier-mars 2007, p. 7-68.

interrogatoires et des audiences. Pourtant, l'ensemble de ces sources, à manipuler avec précaution, peut permettre d'accéder aux paroles et aux représentations des mutins de 1917. Celles-ci constituent un enjeu interprétatif majeur, loin d'être refermé.

### ***Paroles de mutins, interprétations d'historiens***

Car la lecture faite des discours des mutins participe de l'assignation plus ou moins explicite d'un « sens » aux mutineries. On a vu à de nombreuses reprises la tension, dans les usages faits de l'événement et les récits de la Grande Guerre, entre la réalité des pratiques et des actes des mutins, et la volonté d'y lire un événement marginal, anodin, un égarement momentané ou accidentel vite refermé par un retour « volontaire » à l'obéissance ou au patriotisme. Dans ces opérations de réduction et de minimisation, la question des revendications et des représentations tient naturellement une place importante. Que des mutins expriment un réel refus de la guerre et une aspiration à la paix, et cela fragilise encore l'échafaudage intellectuel, déjà bien peu étayé par la réalité des pratiques, qui voit en eux « les plus patriotes des combattants-citoyens <sup>2</sup> ». Au contraire, qu'on lise dans leurs revendications avant tout des demandes matérielles, prosaïques, tenant aux permissions ou à la solde, et l'événement peut être plus efficacement rejeté du côté de la protestation militaire, de la « grogne » passagère, voire de la « grève », loin d'une remise en cause du conflit.

L'enjeu, on le voit, est d'importance, et implique que soient définis et maîtrisés des instruments d'analyse des discours permettant de contrôler les interprétations. Cette définition rigoureuse des outils est rendue d'autant plus nécessaire par la profusion et l'apparente confusion des paroles émises lors des mutineries. Celles-ci paraissent, au premier regard, étonnamment disparates. L. Smith a ainsi noté que « les requêtes des soldats étaient émaillées de curieuses incohérences <sup>3</sup> ». Il est vrai que le désordre et le mélange ressortent des listes de revendications fournies par plusieurs officiers-témoins. Le chef de bataillon Ménager du 36<sup>e</sup> RI, qui parle avec des hommes du 129<sup>e</sup> RI, a ainsi recueilli les phrases par lesquelles ils expliquent ce qu'ils font et disent ce qu'ils veulent :

« Nous ne voulons plus faire d'attaques. On nous a trop bourré le crâne avec la dernière et elle a coûté trop cher. Nous voulons la paix et que nos gouvernants ne refusent pas d'entrer en pourparlers avec l'Allemagne. Nous n'admettons pas qu'on nous fasse tuer pendant qu'à l'arrière les embusqués roulent en autos avec des femmes, pendant que les profiteurs s'enrichissent de façon honteuse et pendant que les ouvriers des usines gagnent jusqu'à 25 francs par jour. Nous voulons qu'on respecte les tours de permission et qu'on ne se moque pas de nous en ne nous envoyant pas en permission quand nous sommes au repos. Nous ne voulons pas qu'à Paris les Annamites soient employés à faire la police et à tuer nos femmes. Nous

---

<sup>2</sup> S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER, *14-18... op. cit.*, p. 128.

<sup>3</sup> L. SMITH, « Refus, mutineries et répressions », art. cit., p. 402.

voulons être mieux nourris. Si on veut nous faire monter aux tranchées nous ne marcherons pas<sup>4</sup>. »

Les questions les plus matérielles côtoient l'aspiration à la paix et la préoccupation de l'arrière. La diversité des discours, des registres et des propos se retrouve dans les graffiti tracés à la fin des mutineries, en juin-juillet 1917, sur les trains de permissionnaires. Parmi les 189 différentes inscriptions, citons un échantillon d'une quinzaine qui donne une idée de leur variété :

« Vouloir, c'est pouvoir donc plus de guerre » / « Nos chefs, on les aura. » / « C'est y bientôt la fin » / « A bas les tyrans et les assassins » / « Guerre aux gendarmes, les boches après. Mort aux vaches. » / « Mercanti et gouvernement, tous voleurs » / « Camarades, la république se fout de nos gueules » / « A bas Poincaré, il est trop vieux » / « Vive la sociale, vive la commune » / « A bas la guerre, vive la liberté, on en a mal » / « Vive les poilus, mais vivement la fuite » / « A bas les capitalistes » / « Vive la révolution ; à bas la guerre : soldats suivez l'exemple de la Russie » / « Dire que l'on se bat pour la civilisation c'est du joli » / « Il pleut dans le compartiment bande d'embusqués ils ne font pas le travail qu'il y a à faire » / « Camarade poilu, fatigué de la guerre, tu n'oses lever les bras en l'air comme un bétail à l'abattoir et, pourtant tu te laisses faire<sup>5</sup>. »

Comment faire sens de l'incroyable diversité des discours tenus par les mutins, dont ces doléances et ces graffiti donnent un aperçu ? Plusieurs types d'argumentation peuvent être déployés pour cela.

La première méthode relève de la substitution : à ce que disent les mutins, les historiens substituent d'autres messages, non pas ce qu'ils disent et veulent effectivement, mais ce qu'ils sont censés avoir dit, voulu ou pensé. Cela est parfois « déduit » de leurs actes, comme lorsque les commentateurs tirent argument du déroulement des mutineries en arrière des tranchées pour en réduire la gravité ; c'est le plus souvent assigné de façon totalement arbitraire, comme dans l'évocation de mutins pour qui « la guerre devait être victorieuse » et pour cela décidant de désobéir à de « mauvais chefs »<sup>6</sup>. On trouve avant tout ces procédés de substitution dans des travaux de seconde main, qui étudient moins les mutineries qu'ils ne les utilisent dans le cadre d'interprétations plus générales du conflit et de l'obéissance, où toutes les distorsions deviennent possibles. On n'a eu de cesse, dans ce travail, de dénoncer cette façon de procéder.

La seconde solution est une opération de réduction. On prend acte de ce que les discours tenus sont effectivement multiples, mais on les réduit à ce que « les mutins » pensent au fond, ce qu'ils pensent « vraiment ». C'est ce que font à la fois Guy Pedroncini et Leonard Smith, lesquels font largement reposer leur interprétation d'ensemble sur telle ou telle citation choisie comme étant emblématique et révélatrice de l'événement tout entier. L'assignation

<sup>4</sup> SHDT 16N298, rapport du chef de bataillon Ménager commandant le 36<sup>e</sup> RI, 29 mai 1917.

<sup>5</sup> Cf. A. LOEZ, « Mots et cultures... », art. cit.

<sup>6</sup> S. AUDOIN-ROUZEAU et A. BECKER, *14-18... op. cit.*, p. 128.



d'un sens aux mutineries se fait par le choix d'un exemple « trop parfait »<sup>7</sup>. C'est le cas, de façon particulièrement nette, dans la conclusion du livre de G. Pedroncini, lequel reprend (sans note), une citation attribuée à des mutins affirmant, *in fine*, leur volonté de se battre en cas d'attaque allemande (« Quand on les voit attaquer, on tire dans le tas ») et en déduit que « le nombre des hommes qui eussent refusé de se battre devant un péril immédiat aurait été faible » mais aussi que le « pacifisme » et la « lassitude » de la guerre auraient été, dans les mutineries, secondaires<sup>8</sup>. Il affirme surtout que les revendications sont pour l'essentiel triviales, et non politiques :

« Ce que demandaient les soldats, des permissions, du repos, un minimum de confort aux cantonnements et dans les trains, une meilleure nourriture, était légitime<sup>9</sup>. »

L'essentiel de cette opération de réduction tient donc à une minimisation des raisons des mutins, limitées à des préoccupations matérielles, d'ailleurs « légitimes », la question de la fin de la guerre et du rapport des combattants à celle-ci étant complètement occultée, de même que les enjeux politiques – tout cela à partir d'une sélection parmi les exemples et les citations possibles. Un article récent de F. Cochet opère suivant la même logique : parmi les mutineries, il choisit d'étudier celle du 217<sup>e</sup> RI, « tout à fait emblématique des mouvements du printemps », lesquels ne comportent « aucun objectif politique » mais sont un « mouvement classique de grève ». Une nouvelle fois, un choix parmi les faits, et le silence sur la diversité de leurs formes, conduit à la minimisation de leur portée<sup>10</sup>.

L. Smith a proposé une analyse d'une toute autre ampleur, qui replace justement la « paix immédiate » au cœur des aspirations combattantes<sup>11</sup>. Mais ce faisant il pratique également une réduction des raisons et des motivations en sélectionnant parmi les demandes diverses des mutins celles qui correspondent au modèle qu'il dessine du soldat-citoyen, et en particulier les références aux députés, nombreuses dans la 5<sup>e</sup> DI qui a esquissé un projet de « marche sur Paris ». Cette référence occasionnelle aux députés semble particulièrement emblématique à L. Smith :

« Je voudrais montrer qu'on ne peut guère surestimer l'importance du fait que les soldats adressent leurs demandes à leurs députés. En s'adressant à leurs représentants légalement constitués, ils reconnaissent tacitement la légitimité de la Troisième République. En réaffirmant le droit d'adresser des demandes à leur gouvernement, les soldats exprimaient leur

---

<sup>7</sup> B. LAHIRE, « Risquer l'interprétation », in *L'esprit sociologique*, *op. cit.*, p. 40-65, cit. p. 56. L'auteur rappelle que toute interprétation est, en sciences sociales, une « surinterprétation contrôlée » – d'où l'importance des procédures de validation empirique et de contrôle des données (p. 64).

<sup>8</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 308 et 310.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 311. Notons qu'on n'a jamais rencontré au cours de nos recherches une seule occurrence documentaire de cette demande de « confort dans les cantonnements et dans les trains ».

<sup>10</sup> F. COCHET, « 1917 : "L'année trouble" », in *1917, Des Monts de Champagne à Verdun, Actes du colloque Mourmelon-Verdun 24-25 mai 2007*, Paris, Imago, 2008, p. 13-29, citations p. 27, 24 et 28.

<sup>11</sup> L. SMITH, *Between... op. cit.*, p. 189.

pouvoir et effectuaient leurs choix en tant que *citoyens*. [...] Même à l'heure la plus sombre, la conception de la "nation" des soldats restait définie dans les termes de la Troisième République, et la République dans les termes de la souveraineté populaire<sup>12</sup>. »

Un choix parmi les divers arguments des mutins conduit à la reconstruction historique, univoque et abstraite, de leurs raisons et de leur rapport à la « nation ». On ne saurait plus clairement écrire que les discours des acteurs mis en avant par l'historien correspondent, en fait, à ce que celui-ci voulait trouver et prouver : des soldats-citoyens conscients des enjeux, fidèles à la République, ne souhaitant pas sa défaite. Aussi, la suite de l'argumentation évoque la question de l'attitude face à la guerre pour reprendre et confirmer la thèse de Pedroncini : là encore, trois documents (un rapport de police, deux lettres) sont censés illustrer la « *vox populi* des mutins », qui est celle d'un patriotisme défensif<sup>13</sup>. Le mouvement argumentatif est le même : on évoque l'existence de l'opposition à la guerre, mais on la réduit en trouvant et en citant des textes qui nuancent l'opposition au conflit ou réaffirment la volonté d'y combattre. Même lorsque les mutins crient ou écrivent « à bas la guerre », les historiens – coutumiers de la posture du chercheur omniscient qui sait lire et narrer le grand texte de l'histoire<sup>14</sup> – choisissent de citer ceux d'entre eux qui disent leur volonté de continuer le combat.

Un problème majeur est ici, bien entendu, l'attribution d'une pensée – et à la limite d'une parole ou d'un langage – aux « soldats » constitués en entité collective univoque. Deux ou trois citations deviennent ce que pensent et disent « les soldats » ou « les mutins ». Il est ainsi frappant de lire, chez L. Smith, une généralisation aussi vaste que « la conception de la "nation" des soldats ». On remarque l'absence de procédures de contrôle et en particulier de comptage permettant de se déprendre de cette essentialisation. C'est particulièrement net dans un article de C. Prochasson qui évoque les mutineries en reprenant nos travaux, dont il extrait deux citations (des graffiti de soldats) décontextualisées :

« On peut même aller plus loin dans l'articulation du refus et du consentement. Une lassitude, un désespoir circonstancié, sous l'emprise par exemple d'une dynamique collective qui fut celle des mutineries de 1917, peuvent ne pas rendre contradictoire le rejet de la guerre ("À bas

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 193 : « I would argue that the significance of soldiers making their demands to their deputies can scarcely be overestimated. In calling on their legally constituted representatives, they tacitly recognized the legitimacy of the Third Republic. By reclaiming the right to make demands on their government, soldiers expressed their power and made their choices as *citizens*. [...] Even in their darkest hour, the soldiers' concept of the "nation" remained defined in terms of the French Republic, and the Republic in terms of popular sovereignty. »

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 194-195. Le rapport cite des soldats disant que « les Boches ne passeront pas », les deux lettres expriment la volonté de « rester sur la défensive » et de ne pas « signer des traités honteux ». L'argumentation renvoie au modèle où chaque soldat doit faire un « choix », dont on a déjà contesté la pertinence.

<sup>14</sup> Posture revendiquée dans le texte de L. Smith à travers une analogie éclairante : « Une mutinerie, comme une bataille, n'existe initialement qu'à travers des fragments auxquels l'historien doit imposer un degré d'ordre conceptuel » [« A mutiny, like a battle, exists at first only in fragments over which the historian must impose some conceptual order »] (L. SMITH, *op. cit.*, p. 188).

la guerre !") et la volonté de résister à l'adversaire, soit, de fait, celle de poursuivre le combat. "On les aura quand on voudra, les sales Boches", peut-on lire sur les trains en juillet 1917, dans le contexte pourtant hostile au discours officiel des mutineries du début de l'été. Le consentement peut abriter de telles configurations dont ne peuvent rendre compte des analyses trop durement clivées (consentement *vs* contrainte)<sup>15</sup>. »

Un tel texte appelle trois remarques. La première, essentielle, tient à la réaffirmation du caractère contradictoire des phrases citées : bien entendu, ce ne sont pas les mêmes soldats qui écrivent les phrases patriotiques et celles s'opposant à la guerre. On ne doit pas lire là l'alternance de deux états d'esprit au fond conciliables mais un dialogue tendu entre des positions opposées. Aussi, leur juxtaposition ne prouve rien quant à la « configuration » de 1917, en particulier tant qu'on n'a pas cherché à mesurer le poids respectif des inscriptions patriotiques et antipatriotiques<sup>16</sup>. Par ailleurs, on remarque l'assignation implicite d'un sens aux mutineries par l'évocation de la « lassitude » et du « désespoir », thèmes récurrents, on l'a vu, des interprétations réductrices, par la limitation de la protestation à un mouvement d'humeur. Enfin, on se demande bien de quelle façon autre que rhétorique la phrase « à bas la guerre » peut être « abritée » dans le « consentement ».

Ces attributions de pensées ou de « raisons » aux mutins finissent par trouver une traduction dans les ouvrages de synthèse et les manuels où les auteurs s'accordent, une fois encore, à minimiser la portée de l'événement et à en unifier le sens, loin d'un refus de la guerre, dans le droit fil de l'interprétation de G. Pedroncini (« les mutineries ne sont pas un refus de se battre, mais d'une certaine manière de le faire<sup>17</sup> »), comme dans cette conclusion formulée par J.-J. Becker : « Les combattants ont surtout voulu dire qu'ils en avaient assez d'être sacrifiés par un commandement qu'ils jugeaient incompétent<sup>18</sup>. »

### *Des discours en situation*

Pour sortir de ces « acrobaties argumentatives » peu satisfaisantes, et qui visent au fond, une fois de plus, à détenir le dernier mot sur les mutineries, on peut formuler deux rappels et plusieurs propositions. Il faut d'abord redire toute l'importance des pratiques protestataires, et refuser le schéma interprétatif qui ferait du discours le révélateur, en dernière instance, d'une nature ou d'un sens de l'événement. Ceux des mutins qui expriment et construisent des discours ne sont pas plus dépositaires de ce sens que ceux pour qui la

---

<sup>15</sup> C. PROCHASSON, « Qui ne dit mot consent... », art. cit., p. 146.

<sup>16</sup> Cette pensée, menée dans l'article cité (A. Loez, « Mots et cultures... »), montre que les inscriptions patriotiques représentent 5% du total des graffiti (contre 30% pour « à bas la guerre » sous cette seule forme, et plus de 75% pour les inscriptions hostiles au conflit et à la discipline). Ces inscriptions doivent donc se comprendre dans le cadre d'un affrontement où les opposants aux mutins, momentanément minoritaires, cherchent à réaffirmer leurs valeurs et leurs positions.

<sup>17</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 312.

<sup>18</sup> J.-J. BECKER, *La Première Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 214.

participation à l'indiscipline se fait sur un mode silencieux, non réflexif et non construit. Il n'existe pas de vérité plus grande des discours qui nous sont les plus lisibles et des raisons de désobéir qui nous semblent les « meilleures ». Ensuite, il est nécessaire de rappeler qu'il convient de faire preuve de prudence au moment d'attribuer des pensées et des représentations aux hommes du passé, sur la base de traces documentaires éparses. Et si l'on veut chercher à le faire de façon rigoureuse, il faut, en premier lieu prendre acte de la diversité des individus et des situations. Dès que l'on sort du cadre monographique (celui de la 5<sup>e</sup> DI étudiée par L. Smith par exemple), on est amené à observer, comme on a pu le faire tout au long de cette étude, la disparité dans les attitudes, les pratiques et les représentations.

C'est vrai, d'abord, entre les différentes mutineries, comme permet de le comprendre le travail presque exhaustif de D. Rolland, qui replace chaque mutinerie dans un contexte précis et montre les variantes des discours et des revendications. Ainsi, il permet de saisir la spécificité des demandes, entre les unités où l'on réclame du « repos » et des « permissions », et celles où se font entendre des revendications plus politiques en rapport avec la fin du conflit<sup>19</sup>. Il montre également la difficulté à connaître les « raisons » et les représentations présidant à de nombreux incidents<sup>20</sup>. La mesure des revendications effectivement exprimées dans les événements les mieux connus s'avère cependant possible, à travers un simple comptage auquel on s'essaie ci-dessous, et peut permettre d'avancer sur des bases plus solides.

Il faut aller au-delà et rappeler qu'au sein d'une même mutinerie, on aurait tort de postuler la cohérence des demandes et des pensées. Posons l'hypothèse simple qu'on peut agir ensemble sans penser et vouloir la même chose. Ainsi, au 128<sup>e</sup> RI, deux porte-parole des mutins ne disent pas du tout la même chose lorsqu'ils s'expriment devant les officiers : le soldat Cary incarne le versant matériel des revendications (« On ne nous donne pas les permissions qui nous sont dues, ni le repos qu'on nous a promis ») et le soldat Breton leur versant politique (« Il faut faire la paix à tout prix ; se battre comme ça, c'est idiot<sup>21</sup> ! »). Lequel des deux exprime ce que pensent *vraiment* les mutins ? Lequel révèle la vérité de leur « rapport à la nation » ? L'un d'eux est-il représentatif des 400 manifestants, environ, de cette unité ? Autant de questions qui conduisent à abandonner l'illusion d'un discours homogène « des soldats » ou « des mutins ».

---

<sup>19</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*

<sup>20</sup> Par exemple, *ibid.*, p. 224 : « Les raisons du déclenchement de cette mutinerie restent donc bien floues » (à propos du 308<sup>e</sup> RI).

<sup>21</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 62.

Au-delà de ces différences dans ce que disent les individus, en fonction de leurs convictions, de leur identité et de leur socialisation antérieure, il faut saisir combien les contextes peuvent faire varier les représentations et l'expression des acteurs, du début à la fin de l'événement. Les mutins peuvent ne pas penser, ni dire, ni même s'autoriser à dire les mêmes choses dans les situations différentes du désordre ou de l'ordre retrouvé. C'est pourquoi il importe de ne pas détacher les discours des pratiques de désobéissance, qui les éclairent, et de prendre garde aux situations d'énonciation. On ne dit pas la même chose caché au sein d'une foule et seul devant ses juges, à des officiers qu'on connaît bien et à des enquêteurs qu'on ne connaît pas, à ses proches dans une lettre et à ses camarades dans un train de permissionnaires. Les raisons données de la désobéissance peuvent différer, suivant que les mutins décrivent et retranscrivent leur expérience, qu'ils argumentent dans des négociations serrées, qu'ils dévoilent au contraire leurs aspirations profondes, qu'ils doivent trouver excuses et justifications pour éviter une punition, ou qu'ils fassent enfin le bilan de l'indiscipline une fois celle-ci terminée. Comprendre les mots des mutins, c'est saisir la spécificité des contextes et des situations où ils s'expriment, sans chercher à toute force à établir une cohérence, individuelle ou collective, dans les discours de ce qui reste un groupe d'hommes divers à l'action improvisée.

Cette remise en contextes peut aussi permettre de se distancier d'une lecture directe qui verrait naturellement dans les différentes paroles retranscrites les « représentations » des mutins. Savoir à qui ils s'adressent, c'est aussi pouvoir saisir quelles stratégies argumentatives sont mises en place par les soldats qui désobéissent et cherchent à légitimer leur mouvement ; c'est admettre leur possible insincérité et la capacité à varier les discours en fonction des objectifs et des interlocuteurs. Le discours dominant fait alors l'objet d'un jeu complexe de rejet et d'appropriation, qui dépasse effectivement l'alternative réductrice de soldats « pacifistes » ou « patriotes ». Les expressions favorables ou défavorables à la guerre, loin d'illustrer évidemment l'une ou l'autre attitude intime, peuvent aussi être lues comme des stratégies discursives, de modération ou de provocation.

En multipliant ainsi les axes d'étude, les analyses peuvent sortir de la seule question du rapport à la guerre. Elles peuvent aussi dépasser l'apparente dissolution des mots des mutins dans une irréductible diversité sociologique et événementielle, pour comprendre les quelques traits communs que présentent les expressions et les revendications très diverses des soldats désobéissants. Ces traits communs renvoient à des vocabulaires et des imaginaires combattants constitués avant les mutineries, dont on cherché à montrer la complexité (à travers la quadruple identité des soldats-civils-citoyens-combattants) comme la cohérence

(l'attente de la « fin », la dénonciation des injustices). Ces vocabulaires préexistants, colorés par des cultures politiques individuelles dissemblables, s'articulent aux logiques de situation spécifiques du printemps 1917, pour dessiner une grammaire de la protestation collectivement inventée et improvisée. Reste à voir comment celle-ci se heurte, à chaque instant, aux limites du dicible durant la Grande Guerre, mais aussi comment elle en joue, en cherchant à justifier et légitimer l'injustifiable.

Avant cela, il est nécessaire de partir de **la diversité effective des expériences (6.1)**, pour vérifier sur le plan des lectures subjectives ce que la sociologie des mutins suggère : la participation de soldats très différents à un événement commun, dès lors investi de sens multiples. Ensuite, on cherchera à comprendre **comment s'exprime et se construit le refus (6.2)**. Cela conduit à contredire frontalement la version jusqu'ici admise de l'événement, où l'hostilité au conflit des soldats est niée ou minimisée : on verra que le refus de la guerre s'exprime massivement et de manière multiple. Mais les revendications « matérielles » du repos et des permissions ne sont pas à négliger pour autant, en ce qu'elles révèlent un mode de construction des doléances profondément politique, enté sur un égalitarisme partagé. Enfin, on cherchera à lire les manières dont **l'échec des mutineries est affronté (6.3)**, à travers les discours de dénégation, de justification et de repentir que formulent les soldats arrêtés, mais aussi les quelques traces de satisfaction décelables, chez ceux qui échappent à la répression.

## 6.1. La multiplicité des expériences mutines

Comme il leur était demandé de chercher des « meneurs », les inspecteurs de police infiltrés parmi les mutins de la 69<sup>e</sup> DI faisaient savoir l'impossibilité d'en trouver, et donnaient un éclairage important sur les représentations des mutins :

« Il nous est impossible de désigner plus spécialement un militaire plutôt qu'un autre comme agitateur ou facteur de désordres. Comme il a été dit plus haut, tous ont la même façon de voir, quoique l'exprimant de façon différente<sup>22</sup>. »

Ce sont ces « façons différentes » non seulement d'exprimer des griefs et des doléances, mais même de faire l'expérience de la désobéissance, qu'on peut d'abord chercher à comprendre. Car les registres d'énonciation et de description des mutineries varient non seulement en fonction des formes de celles-ci – une manifestation ordonnée ne sera pas vue de la même manière qu'une émeute – mais aussi à l'intérieur de chaque mutinerie, sous les regards d'hommes d'origines et de cultures différentes. Cette nécessaire attention à la

<sup>22</sup> SHDT 16N1521, rapport des inspecteurs de police Pirard et Taddei, 3 juin 1917.

singularité des expériences individuelles a été exposée de façon stimulante par Christophe Prochasson :

« Une expérience résulte de la construction ambivalente d'un vécu trouble, dépendante des caractéristiques sociales et personnelles de chaque individu, dépendante aussi du discours qui la construit *pendant* ou *après*. Le vécu est un chaos auquel l'expérience vient mettre bon ordre : un vécu troublé, mille expériences rationalisées. Un fait : mille lectures. L'expérience n'est jamais pure, elle est toujours *située*<sup>23</sup>. »

S'il n'est pas certain que la rationalisation soit toujours à l'œuvre, les mutineries sont une illustration claire de la multiplicité des façons de construire une expérience à partir des mêmes faits, comme on a commencé à le voir. Pour approcher ces façons de lire et de construire le vécu, on dispose, en plus des interrogatoires de mutins à prendre avec précautions, des rapports spéciaux de contrôle postal consacrés aux unités mutinées, qui nous ont déjà permis de voir les réticences, hésitations et oppositions de certains soldats. Ils nous permettent, de même, de lire les mots que certains mutins mettent sur leurs actes et sur l'événement qu'ils ont traversé. On voit alors que les manières de vivre cette désobéissance imprévue et improvisée sont très diverses, à commencer par les façons de la nommer.

### 6.1.1 Nommer un événement sans forme

Il faut commencer par revenir sur ce qu'a pu avoir de confus, d'imprévu et même d'incompréhensible l'événement singulier qui traverse l'armée française au printemps 1917. Sans précédent dans son ampleur et ses formes, la protestation collective surprend bien des « mutins » eux-mêmes, qui, loin de l'omniscience ultérieure des chercheurs, sont souvent bien en peine de nommer et de décrire ce qui se passe durant les mutineries. Ce rappel est une précaution indispensable qui doit permettre de nuancer les lectures, qu'on pourra faire par ailleurs, de leurs stratégies et de leurs façons de construire expériences et revendications.

Rappelons le courrier cité en introduction, qui pose clairement le problème, et l'indétermination initiale des faits pour certains de ceux qui les vivent :

« Peut-être aurons-nous la fin plus tôt que nous croyons parfois ; c'est que le moral des poilus ne devient pas bien épatant. Il y a un peu de scandale en ce moment et c'est un peu général partout. Un certain genre de grèves, quoi<sup>24</sup> ! »

L'incertitude sémantique est patente. On voit que le motif de la grève est à la fois suggéré et nuancé par ce texte qui associe aussi les mutineries au « scandale », faute de mots préexistants et stabilisés pour décrire ce qui se passe.

<sup>23</sup> C. PROCHASSON, « Introduction », 1914-1918, *Retours... op. cit.*, p. 14.

<sup>24</sup> SHDT 16N1521, soldat anonyme, cité dans le rapport du Contrôle Postal du 9 juin 1917.

Un autre soldat, au 298<sup>e</sup> RI, dans un courrier révélateur (d'autant plus qu'il est écrit au lendemain de la mutinerie et a donc bénéficié d'un temps minimal de réflexion) montre toute la difficulté à mettre de l'ordre dans la description des événements et à dire si cela va « mal » ou « bien » :

« Cela ne va pas le régiment est en révolution personne ne veut monter en ligne et personne ne veut aller au feu nous sommes tous entendus nous voulons la paix ou la relève, ça barde je vous l'assure... Je ne sais pas ce que l'on va faire de nous je vous assure que le régiment ne va pas on a fait une révolte qui va bien... Quant aux permissions je ne sais pas quand car ça va mal et très mal et d'un côté très bien pour nous car nous ne voulons plus monter en ligne<sup>25</sup>. »

On note ici, dans cette indétermination sur le sens à attribuer aux événements, que l'aspiration indéniable à la paix peut bien coexister, chez un même individu, avec le souci plus immédiat de la « relève » et des « permissions ». On voit aussi que le mot « révolution » permet de désigner la mutinerie au moment où elle se déroule, sans en épuiser les significations. Il est en fait très rare de lire le mot « mutinerie », même s'il n'est pas entièrement absent : « Le poilu en a totalement marre, ça se mutine tour à tour », écrit un homme du 109<sup>e</sup> RI début juin<sup>26</sup>.

Devant la difficulté à nommer ce qui se passe, c'est donc souvent le mot de « révolution » qui est employé, assez loin des connotations qui lui sont habituellement associées pour la période, lesquelles renvoient à la perspective menaçante ou espérée de la révolution socialiste, où à la grande référence de 1789. Les connotations politiques et le contenu du terme sont bien moindres pour les nombreux soldats qui décrivent leurs mutineries comme des révolutions locales, comme au 129<sup>e</sup> RI : « On s'est mis en révolution<sup>27</sup>. » Un autre soldat de cette unité écrit, de même : « Je vous ai dit que le régiment ainsi que toute la division l'on n'avait pas voulu monter aux tranchées nous somme toujours en révolution mais à présent ça commence de se calmer<sup>28</sup>. » Plutôt que la volonté de « faire » la révolution, l'emploi du terme désigne une manière « d'être » en révolution, c'est-à-dire d'avoir rompu avec l'obéissance et la discipline. Un soldat de la 77<sup>e</sup> DI emploie ainsi le mot : « Dans nos contrées ce sont des divisions entières qui sont en révolution et refusent de marcher<sup>29</sup>. »

Ces usages localisés et analogiques de la « révolution », entendue comme renversement de l'autorité dans une unité, peuvent, bien entendu, coexister avec d'autres lectures plus explicitement « révolutionnaires », comme lorsqu'un soldat du 136<sup>e</sup> RI relie les mutineries à l'agitation sociale, le 10 juin :

---

<sup>25</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 29 juin 1917.

<sup>26</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 109<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>27</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

<sup>28</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

<sup>29</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 77<sup>e</sup> DI, le 10 juin 1917.



« Je suis devenu complètement révolutionnaire. Je te dirais que le moral des civile est très relevé 36 au dessous de zéro. La ville de Rennes est en grève Paris idême et toutes les grandes villes tu vois que le moral est très bon Mais c'est pas tout il y a des régiments d'infanterie qui sont désarmés tu vois que ça va de première et hier soir on a esquinté deux gendarmes presque tués<sup>30</sup>. »

De tels textes sont frappants par le mélange et la confusion sémantique qu'on y trouve, et sont un rappel utile du caractère souvent vague et peu construit de certaines représentations. Celles-ci alternent avec des prises de position plus contrôlées et maîtrisées dans leur langage, tout comme les pratiques protestataires désordonnées alternaient avec les efforts de mise en ordre et le travail d'encadrement des « meneurs ». On le voit encore dans un courrier issu du 128<sup>e</sup> RI, qui décrit la mutinerie à la fois comme une « révolution » et un « vacarme » :

« Je te dirais que ça commence à chier au 128<sup>e</sup>, je ne sais pas comment cela va finir mais je t'assure qu'il n'y faisait pas bon. Hier soir la révolution avait éclaté car l'on devait remonter aux tranchées le soir et l'on a dit que l'on ne remonterait pas et l'on n'a pas monté et si tu avais vu le vacarme qui se faisait tu en aurais rigolé aussi. Il n'y a eu personne qui a su amener la paix : jusqu'au général de CA qui est venu et l'on s'est mis à crier et il a été obligé de se sauver il a même reçu une motte de terre sur la figure : maintenant le 128<sup>e</sup> va être bien vu surtout que nous devons avoir la fourragère, maintenant je crois qu'on l'a avec ce qu'on vient de faire, mais l'on n'a pas tiré de coups de feu ce sera peut-être pour la prochaine fois et je t'assure que les officiers ne la ramenaient pas, ils la bouclaient tous<sup>31</sup>. »

On retrouve un langage assez confus, mêlé peut-être d'ironie, pour décrire un régiment qui sera « bien vu », et l'incertitude sur la manière dont tout cela « va finir ». On voit aussi quelle expérience des mutineries ce soldat en retire : la protestation est largement vécue comme une confrontation et une revanche sur les officiers.

Sur un mode similaire, un soldat décrit des « émeutes » : « C'est tellement bon que beaucoup de régiments ne veulent rien savoir. Il y a des émeutes. Cela tourne au tragique<sup>32</sup>. » Certains, de même, parlent de « révolte » pour décrire leur action, toujours dans cette 5<sup>e</sup> DI pour laquelle on dispose des sources les plus nombreuses :

« Enfin la fin de la guerre est proche, le 129, le 36, le 74 se sont révoltés et tout le 20<sup>e</sup> corps. Nous refusons d'aller aux tranchées et surtout d'aller à la boucherie comme des moutons et tous les régiments vont faire pareil. Cela sera comme en Russie et il n'est pas trop tôt car après un hiver comme cet hiver nous en avons bien assez de cette sale guerre<sup>33</sup>. »

Encore une fois, on lit ici la volonté que la guerre se termine, aspiration qu'il convient décidément de prendre au sérieux. Mais cette description de la « révolte » est expressément niée, dans la même unité, par un autre combattant, signe de l'absence de dénomination stabilisée, et surtout des diverses manières dont se construit et se raconte l'expérience commune des mutineries :

---

<sup>30</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 136<sup>e</sup> RI, 11 juin 1917.

<sup>31</sup> SHDT 16N298, rapport de contrôle postal, 128<sup>e</sup> RI, 30 mai 1917.

<sup>32</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 77<sup>e</sup> DI, 10 juin 1917.

<sup>33</sup> SHDT 18N37, contrôle postal du 36<sup>e</sup> RI, 7 juin 1917.

« Nous et un autre régiment, on ne s'est pas révolté, si tu veux, mais nous avons fait des manifestations. Comme cette guerre n'a pas de but, pour finir, on s'est tous réunis et là nous avons tous décidé que voilà trop longtemps que cette guerre dure. Nous voulons la paix et comme nous étions pour aller à la boucherie encore une fois nous avons décidé de ne pas monter en ligne<sup>34</sup>. »

Des « manifestations » plutôt qu'une « révolte », signe également d'une volonté, chez certains soldats, de présenter comme légitime leur action et leur mouvement. C'est d'un tel souci que participe également le recours au vocabulaire de la grève dont certains font usage. Toujours dans la même unité, on lit ce terme, de façon assez vague encore, dans une lettre de combattant :

« Ces jours derniers a éclaté une sorte de grève dans deux régiments de la division à propos de la nourriture d'abord et ensuite parce que l'on devait monter attaquer du côté du Chemin des Dames. Les deux régiments se sont réunis et ont demandé aux officiers de bien vouloir transmettre au gouvernement ce que l'on pensait de cette guerre<sup>35</sup>. »

On constate bien la polysémie des mutineries pour ceux qui y participent, polysémie qu'on doit relier tant à l'indétermination des faits au moment même où il se déroulent qu'à des façons différentes de les vivre et d'y participer. Une dernière lettre de ce même 36<sup>e</sup> RI évoque sans plus de précision un « incident ». Elle permet, enfin, de mesurer l'extrême variété des demandes pouvant être portées par un même individu, allant comme on l'a vu du plus immédiat au plus lointain, du plus matériel au plus politique, du plus précis au plus vague :

« Au moment de monter en ligne il est arrivé un incident dans le corps d'armée au sujet que nous réclamons le droit pour les choses suivantes :

- 1° La paix et le droit des permissions en retard.
- 2° Plus de boucherie, nous voulons la liberté.
- 3° Sur la nourriture car c'est honteux.
- 4° Pas d'injustice.
- 5° Nous voulons pas que les noirs à Paris et dans les autres pays maltraitent nos femmes.
6. Qu'il nous faut la paix pour nourrir nos femmes et enfants et de pouvoir donner du pain aux femmes et orphelins.

Nous réclamons la paix, la paix<sup>36</sup>. »

Insistance significative qu'il convient d'entendre. Étudiant plus loin le sens de ces revendications très diverses, et les manières dont on peut songer à les classer voire à les hiérarchiser, notons ici l'indéniable polysémie de l'événement « mutineries » pour ceux qui y ont participé : incident, manifestation, grève, émeute, révolte, révolution, vacarme, autant de termes qui attestent d'une incertitude devant des faits hors du commun, et un événement improvisé. Mais ils révèlent aussi des cultures de la protestation dissemblables, sur lesquelles on peut se pencher.

---

<sup>34</sup> SHDT 16N1521, rapport de la commission de contrôle postal de Bar-le-Duc au SRA, 36<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> SHDT 16N1521, rapport de contrôle postal, 36<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

## 6.1.2 Cultures et lectures de la protestation, entre « tapage » et « grève »

La possibilité – soudaine et inédite – du refus, au printemps 1917, libère des potentialités très différentes de contestation et de revendications. Comme on a vu, il y a non seulement des épisodes « ordonnés » et « désordonnés » de mutineries, mais aussi la coexistence dans un même événement de plusieurs façons de faire, entre ceux dont le « travail » consiste à encadrer, organiser et contrôler l'action collective, et ceux pour qui elle est d'abord un exutoire, une occasion de transgresser des règles, de renverser l'autorité et, pourquoi pas, de se défouler sur un mode festif. Ces différents modes de participation aux mutineries renvoient à une réalité sociologique qu'on a pu mettre en évidence : la présence d'individus aux ressources sociales, culturelles et intellectuelles très disparates, au sein d'une même action. Cela se traduit, dans la manière d'éprouver, de dire et de retranscrire l'expérience, par différents niveaux de complexité et d'élaboration des événements, ainsi que par des registres d'expression dissemblables. La variété des expériences renvoie à une diversité sociale des mutins.

### *6.1.2.1 Les mutineries comme désordre ou comme revanche*

Il existe des soldats qui amènent avant tout dans les mutineries et l'action collective une volonté de désordre. Le fait que les groupes de mutins soient improvisés, sans identité commune préalable autre que celle construite au front, et très peu durables, permet à chacun d'y apporter une culture de la protestation spécifique. En l'absence d'institutionnalisation, les efforts de contrôle et de mise en ordre de l'action que nous avons pu décrire n'encadrent jamais totalement les comportements : cris et coups de feu en l'air coexistent avec les défilés en colonnes bien ordonnées. Surtout, les « meneurs » ne sauraient encadrer les perceptions de ceux qui voient dans les mutineries, avant tout, un moment bienvenu de chaos et de rupture avec l'ordre militaire.

On lit ces impressions des mutineries dans de nombreux courriers saisis où leurs auteurs évoquent l'indiscipline en employant des termes qui la réduisent à un désordre passager et bruyant. Tout un champ sémantique du bruit et du « tapage » est alors employé pour retranscrire l'expérience de la désobéissance. Ce peut être, d'abord, dans un souci de prudence qui conduit à ne pas nommer la révolte, comme lorsqu'un soldat écrit :

« Je crois que nous allons y aller [en permission] aussi pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis le début et encore il a fallu pour l'avoir que les hommes refusent de marcher. Je te raconterai ça, puis tout ce que je peux te dire c'est que nous avons eu du grabuge<sup>37</sup>. »

Mais de tels termes, renvoyant la mutinerie du côté d'une action brève, désordonnée et non construite, d'une protestation sonore et minimale, se rencontrent dans de multiples autres documents. On les voit ainsi au 10<sup>e</sup> BCP (« dans l'armée il y a eu aussi un peu de chamboulage même dans notre division cela n'a pas eu de suite<sup>38</sup> »), au 159<sup>e</sup> RI (« aux tranchées tu vois des poilus qui se débinent des premières lignes. C'est la pagaille personne en veut plus<sup>39</sup> »), ou encore au 298<sup>e</sup> RI (« Je crois qu'il va y avoir du chambard si on nous fait remonter aux tranchées<sup>40</sup> »). Ces termes ont bien pour point commun d'exclure toute dimension politique (au sens habituel) de l'action, et de la lire sous l'angle du désordre qu'elle crée – pagaille, chambard, chamboulage.

On constate donc que ce mode de lecture et d'interprétation de la discipline – un désordre provisoire et bruyant – peut être extrêmement répandu. On lit même ces représentations des faits dans des courriers contrôlés au 129<sup>e</sup> RI, dans la semaine qui suit la grande mutinerie de la 5<sup>e</sup> DI :

« Il y a eu du potin, pour ne pas dire davantage. »  
« Nous ne sommes pas montés aux tranchées et il y a eu du chambard. »  
« Le régiment avait fait du raffut<sup>41</sup>. »

Loin de la politisation, la façon de se représenter les événements est ici clairement du côté du désordre et du bruit. Les termes employés renvoient en effet, encore une fois, à l'idée d'un « tapage » bruyant : potin, raffut, chambard. Il est intéressant de noter que ces représentations sont présentes à la 5<sup>e</sup> DI, là même où certains combattants ont pu formaliser de la façon la plus précise et politiquement construite leur action, évoquant la nécessité de parler aux ministres et aux députés. On voit qu'on aurait tort de construire un modèle unique du mutin, correspondant trop bien au « soldat-citoyen » conscient de ses droits et construisant des revendications. Il existe bien une fraction des soldats – impossible à quantifier, mais dont rien ne dit qu'elle est négligeable – dont l'expérience de la contestation se fait sur un mode minimal, non construit et politisé. Les termes employés renvoient ainsi la protestation du côté du désordre et du bruit, sans mentionner de revendications ou de doléances.

Ces façons de voir renvoient également au rapport non construit à l'armée et à la guerre que l'on a cherché à mettre en évidence, où le conflit est avant tout un événement subi, par

---

<sup>37</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 77<sup>e</sup> DI, 18 juin 1917.

<sup>38</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 10<sup>e</sup> BCP le 16 juin 1917.

<sup>39</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 159<sup>e</sup> RI, 17 juin 1917.

<sup>40</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>41</sup> SHDT 19N305, extraits de lettres, contrôle postal du 129<sup>e</sup> RI, 6-9 juin 1917.

l'intermédiaire du « ils » ou du « eux » lointain et impersonnel qui donne les ordres, suivant un mode de lecture correspondant aux visions du monde et aux habitus des couches sociales les plus dominées<sup>42</sup>. C'est en ce sens qu'on peut lire cette phrase relevée à la 70<sup>e</sup> DI :

« Ils voulaient nous conduire en Champagne, en sortant des tranchées, mais vu le grabuge ils ont compris qu'il n'y avait rien à faire<sup>43</sup>. »

Des témoignages publiés suggèrent de creuser plus avant la corrélation entre l'origine sociale des individus et les façons de nommer la désobéissance, comme au 216<sup>e</sup> RI où un soldat issu d'une modeste famille rurale fait mention des mutineries dans une lettre à sa famille du 24 juin, dans ces termes : « Il y a eu un chambard terrible<sup>44</sup>. » Si les indices restent ténus, en l'absence de données sociologiques dans les rapports de contrôle postal, on peut bien faire l'hypothèse de façons de protester et de construire l'expérience de la désobéissance différenciées selon les positions sociales.

En effet, un rapport subi et non construit à la guerre peut, en retour, alimenter des modes de protestation et de transgression spécifiques à ceux qui, dans les classes populaires, sont habitués à obéir « à leur manière, qui autorise sinon exige de mettre un peu de "bazar" », comme ces « disponibles » ne voulant pas l'être pour la guerre d'Algérie qu'étudie François Buton<sup>45</sup>. On lit bien ces expériences de la mutinerie comme désordre minimal sans véritable transgression dans plusieurs termes qui servent à décrire celle-ci : pour un soldat du 36<sup>e</sup> RI, c'est de la « rouspétance<sup>46</sup> » ; un soldat du 140<sup>e</sup> RI signale que « ça rouscaille vilain<sup>47</sup> », tandis qu'un autre de la 70<sup>e</sup> DI écrit à un ami : « Je voudrais que tu nous voies rouscailler et faire du tapage<sup>48</sup>. » Enfin, une lettre émanant du 66<sup>e</sup> RI, unité pour laquelle on ne connaît aucun incident bien documenté, indique brièvement qu'« il y a eu un coup de charivari<sup>49</sup> ».

Ces façons de se représenter la désobéissance et d'y participer, loin d'une mise en cause du conflit, de ses raisons ou de ses acteurs, correspond également aux pratiques minimales et préexistantes par lesquelles des soldats, avant les mutineries, pouvaient « traîner les pieds » et « rouspéter » en finissant par embarquer. C'est d'ailleurs dans ces termes que certains témoins peuvent encore les lire, avant le pic d'intensité des mutineries qui conduit à

---

<sup>42</sup> Cf. *supra*, § 1.3.2.1.

<sup>43</sup> SHDT 16N1521, rapport de contrôle postal, 70<sup>e</sup> DI, 9 juin 1917.

<sup>44</sup> Jean FAUCHET, *La Grande guerre de Jean Fauchet : lettres d'un Poilu, paysan de Champdieu*, Montbrison, Centre social de Montbrison, 2006, p. 17. Le même terme revient dans le témoignage, par ailleurs problématique, d'un « paysan », Albert JAMET, *La guerre vue par un paysan*, Paris, Albin Michel, 1931, p. 133 : « Les camarades me disent qu'à Sainte-Ménéhould, des hommes se sont mutinés et ont fait du "chambard" croyant qu'on les dirigeait au Mont Cornillet. »

<sup>45</sup> F. BUTON, art. cit., p. 189.

<sup>46</sup> SHDT 6N146, rapport de contrôle postal du 36<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>47</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 271.

<sup>48</sup> SHDT 16N1521, rapport de contrôle postal, 70<sup>e</sup> DI, 9 juin 1917.

<sup>49</sup> SHDT 16N298, rapport de contrôle postal, 66<sup>e</sup> RI, 30 mai 1917.

des prises de conscience. Ainsi, chez Lucien Laby, une mutinerie précoce est-elle placée du côté de la « rouspétance » :

« Samedi 19 mai. Nous partons lundi aux Bovettes. Le 49<sup>e</sup> bataillon de chasseurs manifeste très bruyamment devant le colonel Garçon : ils sont un peu pleins et rouspètent parce qu'on les fait remonter en ligne<sup>50</sup>. »

Si on ne saurait y réduire entièrement l'événement, une des manières dont il se déroule et surtout dont certains le lisent et y participent consiste en un exutoire limité précédant le retour à l'ordre. Le registre du « tapage » ou de la « rouspétance » pour désigner les mutineries peut indiquer, en même temps, une limite forte à la contestation : la « pagaille » suppose le retour à l'ordre, elle n'est pas une démarche constructive et revendicative et n'a de but que négatif – ne pas monter – dans les textes cités. Ainsi, l'intériorisation par des acteurs du caractère provisoire et limité de cette indiscipline est attesté dans plusieurs documents : à propos des grandes manifestations de la 5<sup>e</sup> DI, un soldat écrit « on a fait un peu la mauvaise tête<sup>51</sup> », et un autre que « nous avons fait les cons, nous en payons les conséquences<sup>52</sup> ». Ces mutins qui font la « mauvaise tête » peuvent avoir une conception des rapports d'autorité où l'ordre et la discipline sont immuables et finissent par prévaloir, tandis qu'ils reviennent aux soldats de maugréer, de se plaindre, de « rouscailler » – dans une transposition également des « charivaris » de la vie civile en milieu rural ? Il est impossible d'assigner avec certitude des identités sociales aux soldats qui évoquent de cette façon les mutineries, d'abord en raison des lacunes des sources, ensuite parce qu'il serait réducteur de postuler une correspondance parfaite entre origine sociale et rapport à l'autorité. Ces façons de protester non construites et bruyantes ou festives dépendent non seulement des individus mais aussi des contextes, comme le montrent les formes prises par l'indiscipline dans les trains.

S'il convient de ne pas généraliser en lisant les mutineries comme une déraison – à l'instar de bien des officiers et de bien des historiens – on peut bien prendre la mesure de leur polysémie, qui permet à certains de les vivre et de les lire sur un mode minimal et non construit, comme un désordre provisoire ou un défoulement s'opposant à l'ordre de l'armée. Pour d'autres, cet ordre militaire et disciplinaire est tellement pesant que la désobéissance est une revanche. On a déjà montré que l'une des dimensions des mutineries était le renversement de l'autorité qui s'y opère, lorsque les hommes ne « veulent plus rien savoir » et qu'ils sont affranchis de la pesante discipline militaire. C'est en ces termes que plusieurs combattants décrivent avant tout leur expérience, à travers le prisme de la revanche prise sur la hiérarchie.

<sup>50</sup> L. LABY, *op. cit.*, p. 247

<sup>51</sup> SHDT 19N305, rapport de contrôle postal, 5 juin 1917.

<sup>52</sup> SHDT 19N305, extraits de lettres, contrôle postal du 129<sup>e</sup> RI, 6-9 juin 1917.

On le voit au 298<sup>e</sup> RI, dont la mutinerie a pourtant pris la forme calme et respectueuse de la pétition :

« Je t'assure que le moral est bon on ne veut plus remonter aux tranchées dimanche le colonel a pleuré de voir qu'il n'était plus le maître et ça va de plus en plus fort je t'assure que les officiers ne nous embêtent plus on nous flatte pour qu'on monte aux tranchées on veut bien monter mais on veut savoir où on va je ne sais pas ce que ça va faire<sup>53</sup>. »

Dans la même unité, abondamment contrôlée, ce sont des termes bien plus violents qui sont choisis par un autre combattant : « Ce qui arrive en ce moment les officiers l'ont bien cherché car ils nous en ont fait voir depuis trois ans. Chacun son tour et je crois que cette fois nous les aurons<sup>54</sup>. » En écho à ce discours, un des graffiti apposés sur les trains à la fin des mutineries indique bien : « Nos chefs, on les aura », dans un renversement ironique et significatif de la formule de Pétain à Verdun qui résumait le programme de ténacité minimale justifiant en 1916 la continuation de la guerre<sup>55</sup>.

On a vu ce potentiel de libération des ressentiments opérer dans plusieurs incidents, aboutissant à des menaces parfois sérieuses pour les officiers. Une autre lettre l'illustre au 413<sup>e</sup> RI, où la mutinerie vécue par le soldat Collas sur un mode assez désordonné et violent est déclenchée par la remontée en ligne d'une autre unité mutinée, le 18<sup>e</sup> RI :

« [...] alors nous qui arrivent, tu parles, les voir remonter si vite, on gueulait la Révolution, tout le monde en rage, on boit du pinard à grands coups et nous voilà partis. On arrête le commandant et on voulait (tu sais ce que je veux dire). Donc les officiers arrivent et la garde ; ils veulent nous sauter sur le râble mais rien à faire, je m'élançais d'un bond chercher mon pistolet, alors me voilà parti vers les officiers en criant "À mort". Ils se sont débinés. Bon ça se passe. Ils font le rapport à la compagnie ; j'arrive le lieutenant qui voulait me faire [illisible] était là ; il me fait une observation, je veux lui casser la gueule et comme c'est un curé, je crie à toute voix : "À bas la calotte, mort aux officiers<sup>56</sup>." »

Il apparaît bien, pour ce soldat, que les mutineries sont une occasion de passer à l'action, au défoulement aussi bien alcoolique que menaçant. La violence verbale et les menaces adressées aux officiers s'accompagnent, face au lieutenant, d'une mise en cause de son statut religieux : signe d'une politisation anticléricale refoulée jusqu'alors, ce que confirment les inscriptions relevées sur des trains, fin juin et début juillet, où « à bas la calotte » revient à 5 reprises et où l'on trouve un graffiti disant : « À bas Drumont, mort aux calotins<sup>57</sup>. » La prégnance d'une certaine religiosité et du thème de la « croisade » dans le discours dominant semble très mal vécue par certains hommes pour qui les mutineries sont une occasion de rompre et de faire entendre d'autres mots. On devra revenir sur cette dimension de libération de la parole que revêt l'événement.

---

<sup>53</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>54</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

<sup>55</sup> IF, 27 juin 1917.

<sup>56</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 98.

<sup>57</sup> IF, 3 juillet 1917.

Le thème de la revanche est enfin présent dans un autre courrier relevé au 20<sup>e</sup> BCP, qui évoque un affrontement imaginaire avec la cavalerie :

« Le moral est très bas et les poilus sont comme de lions lâchés, ils ont la tête brûlée, les dragons chargent sur nous mais rien ne peut arriver c'est nous qui seront les maîtres ou nous tuerons tous les cavaliers<sup>58</sup>. »

On rejoint par là les rumeurs sanglantes accompagnant parfois les mutineries ; on saisit surtout l'ampleur du renversement vécu par certains, décidés à savourer le bref moment où ils sont « les maîtres ». L'opposition à l'institution que révèlent ces discours emplis de menaces et d'idées de revanche, et qu'on aimerait évidemment pouvoir plus précisément relier à des propriétés sociales, se retrouve dans les graffiti de mutins qui portent à quatre reprises la phrase « à bas l'armée ».

Mais ces façons de vivre l'expérience des mutineries comme une rupture – provisoire ou radicale, tapageuse ou revancharde – avec l'institution coexiste avec des représentations « grévistes » qui transposent au front les vocabulaires du conflit social.

### **6.1.2.2 Représentations « grévistes »**

La question des mutineries comme grève fait l'objet de discussions importantes. C'est le titre et la clé d'interprétation générale adoptés par D. Rolland, rejoint par F. Cochet<sup>59</sup>. L. Smith, quant à lui, a explicitement pris ses distances avec ce terme, en indiquant, selon nous à juste titre, que la guerre n'est pas une production, que le refus d'obéissance militaire constituait un défi frontal et bien plus transgressif qu'une grève aux lois, à l'armée, à l'État et à ses attributions, et surtout que la mutinerie, contrairement à la grève dont les protagonistes ont par avance une expérience directe ou indirecte, et des savoirs pratiques, n'a aucun « scénario bien établi »<sup>60</sup>.

Le cadre légal et mental d'une armée en guerre est en effet incommensurable avec celui d'une entreprise, même dans le contexte d'extrême dureté des rapports sociaux au début du XX<sup>e</sup> siècle. On a vu par ailleurs que la multiplicité des pratiques de désobéissance, et l'inégale modération de ses participants, interdit de résumer sous un terme unique et réducteur le mouvement. Mais cela n'empêche pas de se pencher sur les représentations de ceux qui ont effectivement, parmi les soldats, vécu et construit leur participation aux faits sur le mode « gréviste ». Si les mutineries ne sont pas dans leur ensemble une « grève des tranchées », bien plus graves tant pour l'institution et l'État que pour ceux de leurs acteurs qui y perdront

---

<sup>58</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 20<sup>e</sup> BCP, 3 juin 1917.

<sup>59</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, et F. COCHET, « 1917... », art. cit.

<sup>60</sup> L. SMITH, « Refus, mutineries et répressions », art. cit., p. 401.



la vie au terme d'un Conseil de guerre, elles sont en partie lues comme une transposition à l'armée des vocabulaires et des pratiques de la grève.

Cette référence à la grève n'est pas toujours claire ni stabilisée. Elle peut être, comme la « révolution », le terme générique le moins mal choisi pour décrire des événements à la forme incertaine. La « grève » coexiste ainsi avec la « casse » et la « finission » dans un courrier révélant, par ses fautes, l'imparfaite maîtrise du langage de son auteur, au 362<sup>e</sup> RI :

« C'est la grève. Tu peux croire que ça va mal, est je compte que ça fasse la finission. Car tu comprend que l'on en a tous marre. Pour moi je suis au déposé pour le moment est lorsqu'il faudra que je monte en renfort je verrait ce que j'ai à faire. Pas à vous inquiété de moi laissent bouillir qui bout je profite qu'un collègue va en permission pour faire savoir ce qui se passe, mais il y a de la casse et je sait pas comme ça va finir<sup>61</sup>. »

Mais, pour d'autres soldats, la référence est bien plus construite et maîtrisée. On le voit au 298<sup>e</sup> RI, dans une référence nette aux revendications civiles perçues en parallèle : « Ici nous étions en grève nous avons demandé la paix et non la semaine anglaise mais je crois que ça n'aboutira pas à grand'chose il y a trop d'ignorants parmi les camarades<sup>62</sup>. » Peut-être ce « gréviste » déplore-t-il ici ce qu'on vient de relever : la présence dans les mutineries de soldats cherchant simplement à se défouler et à créer du désordre. La référence à la grève peut bien indiquer une façon plus construite et maîtrisée d'envisager la désobéissance, rapportée à un but – la paix – dépassant le simple défoulement.

C'est ce qu'on peut voir également dans un courrier relevé au 129<sup>e</sup> RI, qui établit un parallèle clair entre pratiques de contestation civiles et « grève » militaire :

« Pendant ce temps là la guerre se finit et puis on ne veut plus voir les boches maintenant on fait comme à Paris. Tu demanderas à ton patron ce qu'ils font à Paris, car il doit savoir ce qui s'y passe et chez nous on fait la même chose mais encore pire qu'à Paris<sup>63</sup>. »

On voit que le motif de la « grève » employé par des soldats ne saurait être mis à l'actif des interprétations réductrices visant à renvoyer les mutineries à des revendications matérielles. Ici, faire « comme à Paris » ce que font les grévistes s'inscrit comme une tentative de mettre fin à la guerre. Un autre soldat du même régiment explique : « C'est après une journée et demie de grève que l'on s'est décidé à prendre les automobiles pour retourner à l'arrière<sup>64</sup>. »

Cependant, les mutineries où l'action est explicitement pensée comme une grève, dans des textes de soldats, sont assez peu nombreuses. Ce thème est relativement moins présent que celui de la « révolution », tout comme dans les graffiti sur les trains : on compte 22

---

<sup>61</sup> SHDT 16N1551, lettre interceptée d'un soldat du 362<sup>e</sup> RI à son frère, 2 juin 1917.

<sup>62</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 29 juin 1917. La « semaine anglaise » (de cinq jours) est une des revendications des grèves féminines en mai 1917.

<sup>63</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>64</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

inscriptions « vive la révolution » contre une seule portant le mot de « grève »<sup>65</sup>. On rencontre celui-ci au 136<sup>e</sup> RI dans un courrier : « Si on ne m'envoie pas en permission, je suis décidé à me mettre en grève. La grève des poilus ça devrait être assez chix surtout aux tranchées<sup>66</sup>. » On le voit également au 60<sup>e</sup> BCP : « La grève du bataillon est terminée, tous sommes montés aux tranchées », écrit un soldat après la mutinerie, tandis qu'un autre combattant évoque cette action comme une « lutte très pacifique pour nos droits comme celle de tout bon français<sup>67</sup> ». Notons ici que penser faire une « grève », en adopter le registre, est aussi une manière de légitimer l'indiscipline et de justifier l'injustifiable. De plus, vivre et décrire les mutineries comme une grève est également une façon de s'appuyer sur des savoirs et des références civiles de la protestation : « La grève de notre division a été bien conduite<sup>68</sup> », écrit un soldat de la 41<sup>e</sup> DI, ce qui suggère qu'il maîtrise bien lui-même ce mode d'action. Enfin, le vocabulaire « gréviste » est une manière de construire un discours présentable dans le cadre des négociations avec les officiers, à travers la mention du « droit » des soldats, comme on verra.

Il importe cependant de saisir en quoi la lecture « gréviste » des événements, qui verrait les mutineries comme un refus momentané de combattre suspendu à la satisfaction de menues revendications matérielles, passe à côté de l'immense rejet de la guerre qui s'y exprime, et des formes très diverses, légalistes ou transgressives, que peuvent prendre les revendications.

## **6.2. Refuser la guerre et son injustice**

À travers les différents mots – grève, tapage, révolte, chambard, manifestation, grabuge – qui disent leur action, que veulent les mutins ? Cette question, on l'a vu, fait l'objet de l'attention la plus soutenue de la part des exégètes, qui délaissent fréquemment à son profit l'étude des pratiques et des actes de désobéissance, où les réduisent à de « simples » refus de monter aux tranchées. S'il faut la prendre en compte, on ne peut lui apporter de réponse unique, tant les aspirations peuvent être dissemblables entre deux mutineries et même deux mutins. Pourtant, en s'appuyant sur le constat d'un refus de la guerre mis en œuvre de multiples façons par les combattants qui manifestent, affrontent l'autorité, désertent, se révoltent ou se dispersent, on doit chercher à mesurer et comprendre leurs revendications et

<sup>65</sup> A. LOEZ, « Mots et cultures... », art. cit.

<sup>66</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 136<sup>e</sup> RI, 11 juin 1917.

<sup>67</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 60<sup>e</sup> BCP, 7 juin 1917, et D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 244.

<sup>68</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 41<sup>e</sup> DI, 5 juin 1917.

les façons dont elles sont construites. Le refus de la guerre les imprègne de part en part, mais peut être décliné de façons diverses. Après avoir tenté une pesée globale de ces revendications, on en décrira les trois versants principaux : la demande de la fin, la radicalité politique libérée par l'événement, et enfin la légitimation des mutineries par le « droit » et l'égalitarisme.

### 6.2.1 Le « politique » et le « matériel »

L'enjeu est d'abord de parvenir à articuler les deux pôles vers lesquels peut tendre l'interprétation : un « pacifisme » des mutins qui s'exprimerait par des paroles et des représentations hostiles à la guerre, de nature « politique », ou, au contraire, leur « patriotisme » maintenu, visible dans la modération de revendications « matérielles », permissions, repos, meilleure nourriture. On l'a vu, les historiens ont jusqu'ici systématiquement procédé à une mise en avant de ces dernières permettant de minimiser la dimension d'opposition à la guerre du mouvement. Sans nier leur importance, on voudrait en redonner une juste mesure, de plusieurs façons complémentaires : en comptant, d'abord, ce qui se dit et se crie dans les mutineries ; en prêtant attention, ensuite, aux formes du discours opposé à la guerre pour en constater la virulence ; en analysant enfin les ressorts « politiques » des revendications « matérielles » les plus prosaïques, pour comprendre que ces deux pôles s'opposent moins qu'ils ne se complètent.

Plusieurs combattants suggèrent d'ailleurs sur le moment la complémentarité de ces aspirations à la paix et à la permission, à la « fin » et au repos. Parfois, ce sont différents individus au sein de la mutinerie qui les expriment alternativement, comme au 85<sup>e</sup> RI, suivant un témoin :

« Les uns demandaient la paix, les autres voulaient des permissions, d'autres chantaient l'*Internationale*<sup>69</sup>. »

À d'autres moments, ce sont les mêmes individus qui tiennent alternativement les mêmes discours. Un soldat l'explique dans une lettre sous la forme d'un glissement, et d'une radicalisation progressive des revendications :

« Nous nous sommes révoltés toute la 5<sup>e</sup> DI, nous avons refusé de remonter en 1<sup>e</sup> ligne car c'était pour attaquer. Mais maintenant, ce n'est plus des permissions que nous voulons, c'est la fin de la guerre<sup>70</sup>. »

Mais, ailleurs, on n'évoque pas l'abandon d'une revendication pour une autre, et elles peuvent être présentes en même temps. Un officier qui discute avec des mutins au 99<sup>e</sup> RI le

---

<sup>69</sup> JM, dossier Lamarque, déposition Lanquasco, 29 juin 1917.

<sup>70</sup> SHDT 16N1521, rapport de contrôle postal, 36<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917.

rapporte, indiquant à la fois leur refus d'une guerre trop longue, leur hantise égalitaire et leur amertume devant des permissions insuffisantes : « le thème général paraissait être que la guerre durait depuis trop longtemps – que l'on ne tient pas les promesses faites concernant les permissions et que ce sont toujours les mêmes qui se font casser la gueule<sup>71</sup>. »

On le voit aussi dans la lettre déjà citée d'un soldat de la 5<sup>e</sup> DI qui énumère ses demandes, mentionne d'abord les permissions et la nourriture, et conclut sur « la paix, la paix ». L. Smith analyse ce document et indique qu'à première vue de tels mélanges semblent « étranges, car une paix immédiate aurait sans doute rendue peu importante la question des permissions<sup>72</sup> ». Il parvient à en faire sens en indiquant que les deux demandes sont des « tentatives pour rétablir des liens avec l'intérieur », rompus par le manque de permissions<sup>73</sup>. Si l'intuition est intéressante, on peut expliquer de façon bien plus prosaïque la coexistence des deux demandes, celle de la « paix » et des « permissions ». Il s'agit tout simplement d'un but lointain et d'un but immédiat, ou, si l'on préfère d'une aspiration et d'un objectif. Les savoirs pratiques forgés au front ou dans l'attente de l'incorporation depuis 1914 ont amplement démontré l'inertie de la guerre, et si les événements du printemps 1917 peuvent permettre de croire et d'espérer sa fin proche, partir en permission reste une perspective infiniment plus probable, dont chacun ou presque a déjà fait l'expérience. Elle paraît plus accessible que la « fin » toujours repoussée.

Mais la complémentarité de ces demandes tient aussi à ce qu'elles participent d'une même volonté de ne plus combattre, exprimée tout à la fois de façon absolue ou provisoire, abstraite ou réaliste, radicale ou modérée. La permission est en effet une paix personnelle et provisoire. La demander, et l'obtenir très largement lorsque l'armée choisit de disperser à l'arrière les mutins réels ou potentiels, permet effectivement de sortir du conflit et de ne pas aller aux tranchées. En ce sens, il n'y a pas de contradiction dans les cris « à bas la guerre, des permissions » qui se font entendre dans les mutineries : dans les deux cas, c'est une volonté de ne pas aller au front qui s'exprime.

La demande des permissions a, enfin, un dernier sens : elle est aussi un instrument puissant permettant de légitimer l'indiscipline en l'adossant aux textes réglementaires et à l'égalitarisme. Car la permission est un droit, dont la demande est normale, et « normalise » l'acte transgressif des mutineries. On peut donc lire la coexistence des demandes « politiques »

<sup>71</sup> SHDT 16N1521, rapport du lieutenant-colonel Borne, 2 juin 1917.

<sup>72</sup> L. SMITH, *op. cit.*, p. 190 : « At first this seems bizarre, since immediate peace would presumably have made any leave policy irrelevant ».

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 190. Cela permet à l'auteur de montrer que la demande de permissions est éminemment « politique », point sur lequel on reviendra.

et « matérielles » à travers la légitimité évidemment plus grande de ces dernières. On le voit dans le dialogue qui s'est instauré au 85<sup>e</sup> RI entre les mutins et l'aumônier qui est venu parlementer avec eux. Il note leurs demandes raisonnables, tout en entendant des paroles à la fois plus radicales et plus distantes :

« Leurs réclamations étaient les suivantes : un repos plus prolongé, des permissions moins espacées, moins d'exercices au repos ; on se plaignait également des coups de main répétés, de l'offensive infructueuse de Champagne ; souvent au milieu de la discussion revenaient les cris : "On veut faire finir la guerre, on veut faire comme les Russes et ne plus se battre", "à bas la guerre, vive la paix"<sup>74</sup>. »

La manière dont les différentes paroles sont adressées au représentant de l'autorité, de près ou de loin, est très révélatrice. Elle montre clairement que la restriction des revendications sur un versant « matériel » n'est pas le signe d'une modération intime, mais un effet de la situation et des interactions qui conduisent à lancer les phrases les plus radicales et les moins licites depuis une position lointaine, en tant que cri non identifiable, et d'échanger ou d'adresser au supérieur ce qui est déjà mis en forme et reconnaissable comme raisonnable. On retrouve là le hiatus fondamental entre les écrits de mutins signés ou nommément adressés à des officiers, qui font preuve de correction et de modération, et ceux qui restent anonymes et s'autorisent à des paroles violentes, provocatrices, transgressives, souvent « pacifistes », portant « à bas la guerre » comme leitmotiv<sup>75</sup>. Entre les demandes de repos et les aspirations à la paix que note l'aumônier du 85<sup>e</sup> RI, aucune n'est plus « vraie » et n'exprime mieux le « rapport à la nation » des soldats : leur différence tient avant tout à des situations d'énonciations différentes et à la hiérarchie du dicible en temps de guerre que les mutineries ne sauraient à elles seules entièrement subvertir.

On vérifie l'alternance mais aussi le mélange des demandes de la paix et des permissions à travers le comptage que l'on peut en effectuer dans les mutineries les mieux documentées. Celui-ci est destiné à rester imparfait, prenant en compte tant des revendications nettement et « respectueusement » exposées que des cris et des slogans répétés ; ne parvenant pas, bien souvent, à déceler dans les sources la moindre expression, quelle qu'elle soit. En laissant une catégorie pour ces mutineries « silencieuses » (réellement, ou dans les documents qui nous sont parvenus), en désignant comme « politiques » les discours portant sur l'arrêt de la guerre, et « matériels » ceux qui demandent repos ou permissions, on parvient au tableau suivant :

**FIG. 35 : LES REVENDICATIONS DES MUTINS**

<b>Revendications</b>	<b>Nombre de cas</b>	<b>%</b>
-----------------------	----------------------	----------

<sup>74</sup> JM, dossier Lamarque, déposition de l'aumônier militaire Pirot, 30 juin 1917.

<sup>75</sup> Cf. *supra*, § 4.3.3.2

Absence de revendication connue	26	32,5%
Revendications « matérielles »	16	20%
Revendications « politiques »	17	21%
Revendications « matérielles » et « politiques »	21	26,5%
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>100,0%</b>

Pour un tiers environ des mutineries, on ne peut dire même grossièrement ce qui les motive et quels langages de la protestation y sont employés, ni même si des revendications s’y firent entendre – ordre de grandeur des lacunes qui commence à nous être familier. Au-delà, on perçoit bien le mélange du « matériel » et du « politique », ou plutôt leur coexistence au sein d’un mouvement dans lequel une quarantaine d’unités différentes (la moitié au moins de celles qui se mutinent, plus des deux tiers de celles où des revendications sont exprimées) font entendre, d’une manière ou d’une autre, le refus de la guerre et l’aspiration à la paix. Les revendications « matérielles » se rencontrent dans une proportion comparable, attestant, en particulier dans les 21 mutineries, au moins, où « la paix » côtoie « les perms », la coexistence de ce qui est souhaité et de ce qui est réaliste parmi les aspirations des mutins.

Aussi, on peut se garder de trancher le dilemme interprétatif trop simple présenté plus haut, entre pacifisme et modération des mutins : on trouve dans les mutineries aussi bien l’expression d’un refus radical de la guerre que celle d’une obéissance conditionnée à des améliorations tangibles et rapides. Loin d’être incohérent, le mélange du « matériel » et du « politique » correspond exactement à la situation des combattants français en 1917, lesquels ne sont pas en position de décider de la continuation du conflit – pas plus qu’un quelconque autre groupe social – mais peuvent exprimer leur volonté qu’il s’arrête, tout en formulant des revendications plus immédiates et concrètes dont ils est possible d’espérer qu’elles pourront être rapidement satisfaites, même si chaque action collective est toujours lancée dans le risque, l’illégalité et l’incertitude du résultat.

Au-delà, on le verra, il entre du « politique » dans le « matériel », suivant les très justes notations de L. Smith qui a efficacement redéfini la sphère du « politique » dans l’armée française en 1914-1918, permettant de sortir d’une lecture étroitement partisane centrée sur l’enjeu du pacifisme et de l’influence socialiste. On l’a vu, exiger le « droit » des permissions, c’est faire jouer la tension entre les pôles opposés du « citoyen » et du « soldat », problème éminemment politique en 1914-1918. Avant de revenir plus longuement sur cet aspect, il faut parvenir à entendre l’intensité du refus de guerre qui s’exprime durant les mutineries.

## 6.2.2 Aspirations à la « fin » et argumentaires pacifistes

L'événement inouï qui voit des milliers de soldats mettre en pratique un refus de guerre multiforme s'accompagne de paroles tout aussi inouïes. S'opposant au discours dominant et rompant son monopole indiscuté, affrontant l'indicible que constitue l'évocation ouverte de la paix, les mutins font entendre dans l'armée, pour la première fois, une immense aspiration à ce que la guerre se termine. C'est elle qu'on retrouve dans le titre choisi pour ce travail, une inscription sur un train le 26 juin 1917 : « Si cette putain de guerre pouvait finir<sup>76</sup>. » On le voit, cette expression peut être minimale ou radicale, rationnellement construite ou lointainement rêvée, militante ou émotionnelle, polie ou grossière. L'aspiration à la fin est inégalement développée et coexiste avec d'autres représentations et d'autres souhaits. On doit voir d'abord sa dimension personnelle et minimale, lorsque les individus expriment leurs raisons d'en avoir assez et de vouloir que « cette putain de guerre » finisse, puis comment certains envisagent effectivement d'imposer ou d'attendre la paix.

Exhumer les traces de ces paroles opposées à la guerre ne vise pas à les célébrer, mais bien à permettre l'intelligence d'un événement qui s'inscrit dans la continuité des attentes et des aspirations à la « fin » précocement formulées parmi les combattants, et d'indiquer que le refus de la guerre en constitue une dimension fondamentale. Nombre d'officiers lucides le constatent, d'ailleurs, sur le moment, comme le chef du 3<sup>e</sup> BCP (le soulignement est d'origine) :

« Il n'est pas niable à l'heure qu'il est qu'il y a un mouvement général nettement anti-guerre. [...] Le chasseur est las. Très las de la guerre. Il en a assez très nettement<sup>77</sup>. »

Avant la mise en forme réductrice opérée par G. Pedroncini, l'armée, que l'on décrit à tort comme exclusivement obsédée par l'idée d'un complot pacifiste, a pesé avec la même lucidité l'ampleur de la volonté de fin comme cause des mutineries, dans le grand travail historique de l'entre-deux-guerres, *Les Armées françaises dans la Grande Guerre* :

« La cause principale des actes d'indiscipline qui ont affaibli la puissance de l'armée au cours du deuxième trimestre 1917 est – sans doute possible – la longueur des hostilités. Le soldat est las, il aspire au repos, il désire la Paix<sup>78</sup>. »

Il faut à ce stade rappeler deux points cruciaux, mis en évidence plus haut : le refus de la guerre et l'aspiration à sa fin ne signifient pas l'adhésion à un programme pacifiste argumenté ou réaliste. Ensuite, ce désir de « fin » est rendu plus fort encore au printemps 1917 par l'accélération des événements déstabilisants et l'accumulation des nouvelles et des

<sup>76</sup> IF, 27 juin 1917.

<sup>77</sup> SHDT 16N1521, rapport du chef de bataillon Brangier commandant le 3<sup>e</sup> BCP, 6 juin 1917.

<sup>78</sup> AFGG, vol. 54 (tome V, vol 2), chap. IV, « L'ébranlement et le redressement du moral dans l'armée française », p. 187-221, cit. p. 188. Voir *infra*, annexe 1, sur la question des mutineries comme « complot ».

rumeurs qui parviennent aux soldats, et les décident en partie à se mutiner, en particulier lorsqu'on croit Paris à feu et à sang. La fin de la guerre semble possible à bien des acteurs dans le temps court de l'événement : ils la demandent et la font entendre durant les mutineries. Le désir de fin et le dégoût de la guerre s'expriment dans la moitié au moins des incidents.

### 6.2.2.1 *Le dégoût de la guerre*

Ce refus de la guerre se manifeste à différents moments et sous différentes formes dans les mutineries : lettres adressées à des proches, écrits destinés aux officiers, cris lancés de loin, dialogues tenus avec les représentants de l'autorité, justifications formulées après l'arrestation. Un thème qui revient avec fréquence est celui d'une guerre trop longue, où la victoire est impossible – ce qui motive l'action pour faire cesser le conflit.

Telles sont les phrases qui motivent l'arrestation du maçon Porcheron, soldat du 26<sup>e</sup> RI, qui lance à des camarades le 6 juin :

« Ils veulent tous nous faire casser la gueule, et puis d'ailleurs, jamais nous n'arriverons à foutre les Boches à la porte ; ils sont plus forts que nous ; on en a marre ; qu'on signe la paix tout de suite et qu'on nous renvoie chez nous<sup>79</sup>. »

Ces phrases rappellent que les expressions du refus ne sont pas nécessairement réalistes, correspondant aux visions du monde et de la guerre imparfaitement maîtrisées et construites déjà évoquées, en particulier pour les hommes les plus dominés socialement. Ici se retrouve le « on » impersonnel qui semble à même de « signer la paix », hors de toute évocation raisonnée des enjeux militaro-diplomatiques. Cela ne saurait disqualifier la parole d'un acteur pris dans un conflit trop long et dont il ne maîtrise pas les données.

On retrouve d'autres formulations du même type, reliant la désobéissance et l'intolérable longueur de la guerre, au 370<sup>e</sup> RI, dans une lettre : « Nous sommes venus ici pour attaquer et nous n'avons rien voulu savoir. Il n'y a pas que nous, ça devient trop long ce métier, voilà 3 ans et pas de fin<sup>80</sup>. » Les trois ans de guerre stériles reviennent aussi dans de multiples argumentaires adressés sur le moment par des mutins à des officiers, notés dans les procédures, comme au 161<sup>e</sup> RI : « Nous ne devrions pas en être là après 3 ans de guerre et vivement la paix ou la Révolution<sup>81</sup>. » De même, dans les mots du mutin Lolon au 41<sup>e</sup> RI. Après ses cris caractéristiques – « à bas la guerre, vive la Révolution » – il se justifie ainsi devant les officiers : « Nous allons prendre les armes, s'ils ne se lèvent pas. Nous en avons

---

<sup>79</sup> SHDT J636, minutes du jugement 627, 9 juin 1917.

<sup>80</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 370<sup>e</sup> RI, 24 juin 1917.

<sup>81</sup> JM, dossier Bauer, rapport du capitaine Anchier, 16 mai 1917.



marre, la guerre dure depuis trois ans<sup>82</sup>. » On trouve enfin des mutins qui développent cette même idée de la guerre interminable en faisant référence au quatrième hiver de guerre qu'on redoute dès le début de l'été – celui de 1916-1917 ayant été le plus froid jusqu'alors :

« Je ne repasserai jamais un quatrième hiver, j'aime mieux m'en aller, j'en aurai pour 5 ans de prison, comme cela je m'en tirerai, c'est le seul moyen d'en sortir vivant et plusieurs camarades l'ont déjà fait<sup>83</sup>. »

Ces représentations inspirent également plusieurs inscriptions portées sur les trains à la fin de la période :

« Nous en avons assez de la guerre. »  
« A bas la guerre vivement la fin »  
« Tout poilu demande en bas la guerre Signé : un poilu qui en a marre par dessus bord »  
« C'est honteux de dire que nous allons voir la fin de la 3<sup>ème</sup> année de guerre et que personne ne peut dire encore quand elle finira. »  
« Merde pour la guerre il ne faut pas s'en faire on les aura les pieds gelés »<sup>84</sup>

On lit enfin dans les lettres des mutins, et dans les phrases que les officiers mettent par écrit, la dénonciation des offensives et des attaques coûteuses, mal préparées et inutiles. Le souvenir du Chemin des Dames, direct ou indirect, imprègne bien des esprits au printemps 1917. Un courrier contrôlé porte ainsi : « Pour attaquer il n'y a rien à faire. [...] ça sert juste à faire zigouiller des hommes et puis c'est tout<sup>85</sup>. » Trop de morts, c'est aussi ce qu'écrit le soldat Durand (sans doute un nom d'emprunt pour éviter le repérage par le contrôle postal) à un camarade : « J'ai agi selon ma pensée et pour le bien je crois car il y a eu déjà bien trop de tués. [...] Ils ont beau faire et dire que le moral est bon, l'armée n'en veut plus, c'est la paix qu'il nous faut<sup>86</sup>. »

De la crainte des « pieds gelés » ou de la hantise des attaques à l'action collective, le passage n'est évidemment pas immédiat : il a fallu pour cela que le contexte ouvre la possibilité de la désobéissance. Mais il faut également que certains mettent en forme l'action de façon plus construite et plus raisonnée. On le voit au 128<sup>e</sup> RI dans l'argumentaire opposé à la guerre extrêmement construit et détaillé que formule le soldat Breton, instituteur dans le civil, et que transcrit le général Nayral de Bourgon :

« 1° C'est une folie de persister dans une lutte inégale, ainsi que le prouve l'expérience de trente-trois mois de guerre, avec un armement inférieur à celui des Allemands et sous un commandement dont l'insuffisance ne saurait être contestée, puisque pour ne parler que du général en chef, on vient de le changer pour la troisième fois ; d'ailleurs les interpellations annoncées au Parlement, les articles de la presse, dans ce qu'y laisse subsister la censure, ne laissent aucun doute sur ce point.

2° On est las de cette inutile boucherie ; le 128<sup>e</sup> y a payé un tribut plus que suffisant.

<sup>82</sup> JM, dossier Badoizel, ordre d'informer du 16 juin 1917.

<sup>83</sup> SHDT 16N298, rapport de contrôle postal, 221<sup>e</sup> RI, 30 mai 1917.

<sup>84</sup> IF, 29 juin, 5, 10 et 13 juillet. Cf. A. LOEZ, « Mots... », art. cit.

<sup>85</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 274<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917.

<sup>86</sup> SHDT 16N1551, lettre saisie du soldat « Durand », 143<sup>e</sup> RIT, 21 juin 1917 [l'unité mentionnée est sans doute également fictive].

3° Le 120<sup>e</sup> et le 174<sup>e</sup> ont été exemptés de retourner en secteur en le refusant tout simplement.

4° C'est à nous soldats d'imposer la paix en renonçant à nous battre et de prendre exemple sur l'armée russe, où ce sont des délégués des soldats qui commandent les généraux et le gouvernement.

5° Après un aussi long séjour dans un secteur d'épouvante et de mort, le régiment a droit, on le lui a promis, à un long repos confortable avec un large envoi en permission assurant à tous avant le mois de juin la permission tri-annuelle, conformément à leurs droits. (On voit apparaître ici la notion des droits du soldat, qu'un ministre de la Guerre avait eu, peu avant, l'imprudence d'affirmer en pleine tribune de la Chambre [note du général]).

6° D'ailleurs on a toujours dit que le régiment était destiné à l'exploitation et que c'en était fini pour lui du régime des tranchées<sup>87</sup>. »

Ici, le soldat qui se fait le porte-parole des mutins parvient à dépasser l'expression d'un mécontentement personnel pour monter en généralité la nécessité de la fin, d'abord par référence à la situation militaire dans son ensemble, et à travers une réelle maîtrise des enjeux politico-militaires, révélant bien quel contexte troublé préside aux mutineries. Il s'appuie également sur l'exemple russe dont on voit qu'il est loin d'être négligeable parmi les raisons des mutins, et fait enfin référence au sort du régiment, injustement traité selon lui. L'aspiration à la paix, enfin, coexiste avec des demandes plus pratiques. Les différents éléments se renforcent mutuellement pour présenter la continuation du conflit comme insupportable et impossible. De telles constructions rhétoriques sont pourtant assez rares, et on peut bien se pencher sur les motifs ordinaires et personnels qui sont avancés par des soldats divers pour expliquer leur désobéissance. On mesure alors de nouveau ce que représente l'épreuve de la guerre pour les individus et leur famille.

Pour l'un d'entre eux, au 278<sup>e</sup> RI, c'est bien l'effet de la durée qui explique un basculement personnel loin des canons de l'émotion patriotique :

« Je me souviens qu'étant bleu d'avoir frissonné rien qu'en voyant le drapeau. Mais depuis, ceux qui nous commandent et les horreurs qu'on a vues se sont chargés de me guérir de cette maladie<sup>88</sup>. »

Surtout, on constate que le dégoût de la guerre exprimé par de nombreux mutins ne relève pas uniquement de leur expérience intime, mais d'une épreuve partagée affectant leur entourage et leurs relations sociales. Un soldat explique ainsi à ses interrogateurs pourquoi il a chanté l'*Internationale* et crié « à bas la guerre » : « J'ai eu deux frères tués, j'en ai assez de la guerre<sup>89</sup>. » Dans une affaire de même nature, le soldat Roy, arrêté pour ses cris (« à bas la guerre, vive la révolution ») le 7 juin dans un cantonnement du 268<sup>e</sup> RI à Cohan (Aisne), explique à l'audience : « J'avais bu et j'étais mécontent d'avoir laissé ma femme dans

<sup>87</sup> Gén. NAYRAL DE BOURGON, *op. cit.*, p. 87-88. On peut évidemment se demander dans quelle mesure la transcription de ces revendications par l'officier est fiable.

<sup>88</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 278<sup>e</sup> RI, 7 juin 1917.

<sup>89</sup> JM, dossier Cabochette, procès-verbal d'interrogatoire, 16 juin 1917. Un discours proche est tenu par le soldat Barbier au 13<sup>e</sup> RI : « "J'ai été désigné d'office, je m'en fous on veut me faire tuer. J'ai déjà eu 3 frères assassinés et 1 mutilé, si on me fout 12 balles dans la peau, cela ne fera qu'un assassinat de plus." » JM, dossier Barbier, rapport du capitaine Donnarieix, 12 juin 1917.

l'embarras, sans grandes ressources. Je n'ai jamais été condamné<sup>90</sup>. » Durant les mutineries, un « bon soldat » peut ainsi saisir, l'alcool aidant, une occasion de dénoncer une épreuve trop lourde pour lui et les siens.

Dans plusieurs affaires, on retrouve ainsi cette construction d'un refus collectif de la guerre, par référence à la famille ou aux enfants. Un des signataires de la pétition au 298<sup>e</sup> RI explique ainsi qu'il a « une famille qui souffre et un commerce qui ne marche pas en mon absence<sup>91</sup> ». C'est une façon de légitimer l'indiscipline, mais aussi de signaler le poids anormal du conflit, lorsqu'il touche jusqu'à celle et ceux – femme, enfants – qui ne devraient pas le subir. Au cours de l'émeute du 18<sup>e</sup> RI, le caporal Oxoby, entre deux cris (« à bas la guerre, vive la révolution, nous ne monterons pas ») prend ainsi la peine de répondre à un officier : « Je l'ai interpellé et il m'a répondu : Oui. J'en ai assez, j'ai des enfants, voilà 3 ans que je suis sur le front et nous ne monterons pas. Il a continué de crier avec les manifestants<sup>92</sup>. » Au 85<sup>e</sup> RI, le soldat Lanquasco fait lui aussi référence à sa famille, comme le note un officier :

« Nous en avons assez, il y a trop longtemps que ça dure. Pendant qu'on nous envoie nous faire tuer, nos enfants crèvent de faim à la maison. Oui, moi, j'en ai un comme ça, tout petit. Il meurt de faim là-bas. On veut de nouveau nous y envoyer ; nous ne marcherons pas<sup>93</sup>. »

Ces paroles sont tout à la fois l'expression d'un grief réel et une façon de justifier l'injustifiable, alors même que les officiers essaient, comme on l'a vu, de rappeler à l'ordre en faisant planer l'ombre du stigmaté et de la « honte » destinée à la famille des révoltés. Tous n'ont pas de femmes et d'enfants, en particulier, on l'a vu, chez les mutins : d'autres situations difficiles peuvent alors être invoquées. Dans la même unité, un autre dialogue conduit le soldat Sauzeau à se justifier lorsque son chef lui dit de regagner le cantonnement, ce qu'il raconte lors de son interrogatoire :

« J'ai alors dit au commandant ceci : "Mon commandant j'ai un beau-frère de tué, nous sommes trois frères à l'armée ; mes parents ne reçoivent pas d'allocation, ils sont obligés de se priver pour moi. Je commence à avoir assez de la guerre"<sup>94</sup>. »

Un petit incident étonnant permet de saisir, de même, la lassitude – euphémisme – exprimée par des soldats d'une unité non identifiée, qui discutent avec la tenancière d'un hôtel à Mourmelon, le 4 juin 1917. Comme ils lui exposent leur aspiration à la fin, elle répond

---

<sup>90</sup> JM, dossier Roy, notes d'audience, 11 juin 1917.

<sup>91</sup> JM, dossier Pradeloux, déposition Puisais, 27 juin 1917. Afin de minimiser la transgression, ce soldat explique à l'enquêteur qu'il ne voulait pas la « paix » mais « d'obtenir d'être relevés par les troupes américaines par exemple ». Il mentionne également la promesse non tenue du chef, point sur lequel on reviendra : « On nous avait dit que nous allions au repos dans un camp. Le commandant de la compagnie l'avait dit au rapport. Or, hier on parlait de nous faire monter attaquer. »

<sup>92</sup> JM, dossier Oxoby, déposition du sous-lieutenant Avril, 17 juin 1917.

<sup>93</sup> JM, dossier Lamarque, rapport du lieutenant Gapinaud, 28 juin 1917.

<sup>94</sup> *Ibid.*, déposition Sanzeau, 30 juin 1917.

fermement : « Quant à la fatigue occasionnée par la prolongation des hostilités, elle estimait de son devoir de prendre exemple sur les poilus qui descendaient des tranchées et qui, malgré leurs souffrances et leurs fatigues, eux ne se plaignaient pas. » Mais face à cette profession de foi patriotique, ces deux combattants sont décidés à se plaindre, et l'un d'eux répond : « J'en ai marre... Ma femme en a marre... Tout le monde en a marre... Il faut que cette guerre cesse<sup>95</sup>... » Le même terme, minimal mais net, revient au 74<sup>e</sup> RI, où un mutin raconte : « Nous ne voulions pas monter parce que nous en avons "mare"<sup>96</sup>. » De même, un de ses camarades explique sa désobéissance, de nouveau en faisant référence à une situation personnelle difficile : « J'étais découragé de la guerre [...] Je ne suis jamais allé en permission parce que mes parents étant en pays envahi je n'ai personne chez qui aller ; c'est ce qui m'a découragé de la guerre<sup>97</sup>. »

Sans doute de telles situations ne sont-elles pas plus insupportables en 1917 qu'en 1916 ou 1918 – sur quelle échelle le mesurer, de toute façon ? Mais ici une occasion a été saisie de le dire et d'agir, dans un contexte perçu comme instable et où l'on peut croire à l'efficacité d'une action collective. Cette occasion de hâter la fin et de rétablir une normalité rompue par le conflit, vis-à-vis de ses proches, est d'autant plus importante que les rumeurs qui circulent indiquent justement la violence nouvelle faite aux civils à travers la « rumeur des Annamites », puissante motivation pour certains soldats, comme ici au 129<sup>e</sup> RI :

« Voici pourquoi nous avons manifesté nous avons su que Paris était en grève et que pour arrêter cela ils avaient fait installer des mitrailleuses au coin des rues et que les agents avaient dégainé alors sachant cela nous avons refusé de monter en ligne et aller se faire tuer pendant que les étrangers étaient en train de tirer sur les civils de Paris, nous demandions à ce que le ministre de la guerre fasse les démarches le plus promptement possible pour la paix car il y a assez de morts comme il y en a<sup>98</sup>. »

Certains peuvent le décliner sur un mode encore plus personnel, comme le raconte à l'audience un lieutenant ayant assisté à la mutinerie du 158<sup>e</sup> RI : « [Vial] m'a dit que l'on tuait à Saint-Étienne sa femme et ses enfants et qu'il avait assez de la guerre<sup>99</sup>. »

Assez de morts, assez de la guerre : d'après ces paroles de combattants, le refus du conflit au printemps 1917 prend bien sa source dans la dureté de l'épreuve partagée. Mais comment peut-on passer du refus de la guerre à l'expression de la paix ?

<sup>95</sup> SHDT 19N672, rapport du lieutenant Méthéry commandant la prévôté du camp de Châlons, 8 juin 1917.

<sup>96</sup> JM, dossier Allix, déposition Courtin, 12 juin 1917. Le greffier note : « Mare, c'est-à-dire assez ».

<sup>97</sup> *Ibid.*, déposition Dheilly, 12 juin 1917.

<sup>98</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

<sup>99</sup> JM, dossier Vial, notes d'audience, 5 juin 1917 (nous soulignons). Un autre rapport complète par les paroles tenues sur le moment : « Je veux la paix, je ne veux pas aller aux tranchées, d'ailleurs on est en train de tuer nos femmes et nos enfants » (*Ibid.*, rapport Lieutenant Chenard, 31 mai 1917).

### 6.2.2.2 *Attendre, demander ou imposer la paix*

En avoir « assez » est un sentiment largement partagé au printemps 1917, expliquant les cris nombreux d'« à bas la guerre », qui retentissent dans les cantonnements et depuis les trains, dont l'omniprésence sur le réseau ferroviaire est notée par de nombreux témoins<sup>100</sup>. Alors, quelles alternatives à la continuation du conflit peuvent être formulées au cours des mutineries ? Les argumentaires pacifistes sont difficiles à formuler de façon réaliste, et l'espoir de la fin n'est pas le secret de la solution.

Il faut d'abord voir combien une telle expression reste difficile à formuler. Le cas du sergent Louatron au 115<sup>e</sup> RI le montre. Criant « vive la paix », arrêté, il se justifie sur le moment en faisant référence, lui aussi, aux douleurs et aux difficultés intimes liées au conflit : « A déclaré qu'étant père de trois enfants et ayant vu deux frères tués il en avait assez<sup>101</sup>. » Mais quatre jours plus tard, devant le Conseil de guerre, la demande de la « paix » lui semble intenable et il tente d'en désamorcer la charge subversive par une longue justification :

« J'ai retrouvé quelques anciens copains et j'avais bu avec eux plus que de coutume. Je me suis trouvé dans un groupe de manifestants qui criaient la paix. Moi j'ai crié "la paix", mais pas plus. Je n'étais pas chef de bande. J'étais un peu ivre. J'ai dit au commandant que j'ai crié la paix pour imposer silence aux hommes<sup>102</sup>. »

Revendiquer le pacifisme et demander la « paix » reste très difficile en 1917 : c'est possible au cours de la mutinerie, au moment où s'opère un renversement provisoire de l'autorité, mais pas devant l'institution rassérénée. Notons ensuite qu'ici, l'expression minimale de la « paix » ne renvoie encore à aucun contenu précis. Les unités et les mutineries où la demande de la « paix » va au-delà d'une aspiration à une fin abstraite et non précisée sont assez peu nombreuses. Cela correspond bien entendu à la distribution inégale des ressources parmi les combattants, qui ne permet pas à la plupart d'entre eux de formuler des « plans de paix » réalistes, mais aussi aux données structurelles du conflit qui semble les placer devant l'alternative de l'inertie et de la défaite, choix devant lesquels les officiers cherchent à les placer en permanence. Pourtant, certains vont développer de réels argumentaires pacifistes, et pour cela se décharger de la responsabilité d'avoir à trouver une solution, en rappelant qu'une telle tâche incombe aux gouvernants.

---

<sup>100</sup> Graffiti le plus présent sur les wagons, cri lancé depuis les trains et dans les manifestations, la prégnance obsédante de ce slogan lors des mutineries se lit, par exemple, dans le témoignage de Yulien DE CASEBOUNE, *U Souldat biarnès à la guerre : 1916-1919*, Pau, Casebonne, 1988, où c'est la seule phrase transcrite en français dans un texte écrit en béarnais, p. 20 : « Lous souldats be criden coum hous : "à bas la guerre" » [les soldats, ils crient comme des fous : « à bas la guerre ». Merci à Hubert Dutech pour sa traduction].

<sup>101</sup> JM, dossier Louatron, rapport d'instruction du 5 juillet 1917.

<sup>102</sup> *Ibid.*, notes d'audience, 9 juillet 1917.

On le voit clairement à la 5<sup>e</sup> DI, où le vocabulaire « pacifiste » semble le mieux maîtrisé et le plus diffusé. C'est dit d'une façon décidée, bien que peu construite, dans cette scène plus ou moins imaginaire racontée par un soldat :

« On avait rencontré le Général en route. Il nous demandait si on voulait un mois de repos, on disait non, c'est la paix. Il nous demandait si on voulait des permissions, on disait non, c'est la paix. Il nous demandait voulez-vous que le gouvernement sache que vous en avez mare, tout le monde criait oui<sup>103</sup>. »

Ici, les compensations « matérielles » sont clairement écartées au profit d'une aspiration à la paix dont on sent qu'elle ne viendra pas seule mais dépend du « gouvernement ». D'autres témoignages sur cette même unité qui avait prévu de marcher sur Paris pour mettre en œuvre l'espoir de « fin », le confirment. Un instituteur resté obéissant relate ainsi comment ces revendications sont exposées :

« Deux soldats de ma compagnie nommés Pellerin et Guillot lui ont dit : "Mon colonel, nous manifestons pour revendiquer nos droits, nous voulons connaître les buts de guerre. Nous voulons que le gouvernement sache que nous manifestons pour qu'on fasse la paix<sup>104</sup>." »

Un officier témoigne, lui de la demande précisément formulée par les soldats faisant référence aux députés et aux « pourparlers » ainsi qu'aux propositions de paix allemandes déjà exprimées en décembre 1916 :

« [Les mutins disaient] qu'ils en avaient assez de la guerre, que nous étions les poires, parce que les Russes nous lâchaient, et que les Députés français avaient eu tort, en décembre, de se refuser à discuter les propositions de paix allemandes. [...] En somme ils ne veulent plus se battre tant que les Députés n'auront pas discuté les propositions de paix de l'Allemagne<sup>105</sup>. »

Au cours de la réunion des 129<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> RI tenue le 29 mai 1917, enfin, les orateurs qui prennent la parole dessinent clairement la perspective de la paix qui devra être « signée » par les gouvernants, et pour cela rappellent qu'il convient jusque-là de refuser de combattre tout en évitant la défaite :

« [L'orateur] disait que la guerre avait assez duré, qu'il était temps qu'elle prenne fin, qu'il fallait signer la paix et pour cela se grouper, refuser de monter aux tranchées – non pas pour y tenir un secteur et empêcher les Boches de passer – mais pour attaquer, pour prendre l'offensive. Tout le monde était d'accord à ce sujet, bien entendu<sup>106</sup>. »

La perspective dessinée – la paix sans défaite ni révolution – recueille l'assentiment général. Aussi, le fait que les mutins ne disposent pas eux-mêmes d'une solution permettant de faire cesser le conflit, comme ici, ne disqualifie pas leur aspiration à la paix : ils agissent afin de conduire le pouvoir à rechercher cette « paix » insaisissable. On lit également sa demande dans la pétition signée par plus de mille hommes au 298<sup>e</sup> RI, où les premiers signataires interrogés expliquent : « Ce mouvement étant général, nous avons voulu faire

<sup>103</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>104</sup> JM, dossier Mille, déposition du caporal Dupas, 5 juin 1917.

<sup>105</sup> SHDT 19N305, rapport du colonel Boucher, audition des officiers du 129<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917, déposition du capitaine Mondanges.

<sup>106</sup> JM, dossier Mille, déposition Burel, 8 juin 1917.

comme les autres, nous ne voulons plus remonter aux tranchées, nous en avons tous assez de la guerre<sup>107</sup>. » Le texte de la pétition est destiné, on s'en souvient, à « amener nos gouvernants pendant qu'il en est temps encore à une paix honorable »<sup>108</sup>.

Il n'y a pas là seulement une réaffirmation du statut de « soldat citoyen » et un refus du défaitisme révolutionnaire : de telles adresses au pouvoir sont aussi la conséquence d'une situation où les décisions échappent aux individus ordinaires. Plongés dans le conflit par le jeu des alliances et de la diplomatie, n'ayant pas eu à se prononcer, ils espèrent en sortir en chargeant de même le pouvoir et leurs représentants d'y travailler. Certains emploient même le vocabulaire de la diplomatie pour espérer que la guerre se termine, comme dans cette lettre saisie au 370<sup>e</sup> RI (la mutinerie « de Cœuvres ») : « Comme revendications, nous ne voulons plus monter en ligne avant les pourparlers de paix<sup>109</sup>. » On le voit nettement, de même, dans un courrier saisi au 109<sup>e</sup> RI, attestant des représentations très construites présentes chez un petit nombre de soldats, sachant user des termes officiels servant à décrire la « fin » par tous espérée :

« Donc toute la division s'est réunie Vendredi soir et a manifesté en faveur de la paix, et on demande à tous prix un traité ou un armistice le plus tôt possible. En même temps nous avons exprimé notre extrême lassitude, la souffrance, les misères, l'esprit de sacrifice que nous avons su endurer doivent cesser bientôt, car toute confiance de conquérir par les armes les pays envahis par les boches est perdue pour nous. Et en plus nous avons décidé de ne plus faire aucune attaque. Tous nos officiers sont d'un commun accord avec nous, et ont approuvé notre manifestation, car eux aussi, ils en ont assez et nous disent ouvertement qu'on ne réussira jamais à repousser l'ennemi à ses frontières. Enfin notre revendication est partie au haut commandement qui va sans doute donner quelque chose<sup>110</sup>. »

Dans cette même mutinerie, le dialogue direct avec des officiers relève du même thème, quoique sur un ton plus vif :

« Nous voulons la paix. Les Allemands aussi veulent la paix. Le peuple ne veut plus se battre. Oui, nous aurons la paix en refusant de marcher. [...] Et ces cons de députés, ces bourreurs de crâne, ils se foutent de nous<sup>111</sup>. »

La demande de la paix adressée au pouvoir, placé devant ses responsabilités, n'est pas un signe de modération des mutins : plutôt une façon de faire avec la réalité de la situation, où une révolution semble improbable, et où la guerre est insupportable, en faisant entendre à ceux qui sont en position de décider qu'il est temps que la guerre se termine et qu'une solution soit trouvée. Le moins que l'on puisse dire, à lire les *Mémoires* de Poincaré par exemple, monument d'indifférence aux doléances combattantes, est que ces adresses ne seront pas entendues. C'est peut-être pourquoi il existe un versant moins respectueux et plus radical

---

<sup>107</sup> JM, dossier Pradeloux, rapport du lieutenant Quélin 27 juin 1917.

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 205.

<sup>110</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 109<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>111</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 185.

des aspirations à la paix, relevant d'un pacifisme révolutionnaire réel ou verbal. Minoritaire durant les mutineries, il n'en est pas moins l'un des discours libérés par l'événement, contribuant à lui donner certaines de ses formes.

Plusieurs soldats expriment ainsi l'idée qu'il appartient aux combattants, par leur action et leur révolte ou « révolution », de faire cesser la guerre. Un exemple intéressant provient d'un soldat rural et manifestement peu socialisé dans les cadres intellectuels du socialisme révolutionnaire, pour qui c'est le fait d'oser « crier », au front comme à l'arrière, qui peut hâter la fin de la guerre. La lettre, qui insiste sur le rôle des femmes, illustre la conscience qu'eurent bien des mutins du lien nécessaire entre les mobilisations civiles et militaires pour que « ça finisse »

« Je tiens en deux mots à te dire que nous avons eu un commencement de révolution hier [...] peut-être que cela aboutira à quelque chose. Il faut espérer que la guerre finira cette année. S'ils font la réquisition du blé chez nous à la batteuse il faut en faire autant, ne pas se laisser faire, se tenir à côté de la machine et que personne n'approche. Il ne faut pas avoir peur de crier, il n'y a que comme cela que la guerre finira, enfin je crois que l'on tient le bon bout, mais il ne faut pas se laisser faire, encore moins vous autres que nous. Que veux-tu qu'ils fassent aux femmes ? Nos généraux se sont bien laissés faire, ils baissaient la tête et ne rien dire. Il y en a mare il est temps que ça finisse<sup>112</sup>. »

Inversement, le faible espoir placé dans les grèves et l'action des civils conduit d'autres combattants à envisager de faire eux-mêmes la « révolution ». C'est le cas du soldat Joly, 41 ans en 1917, qui prend la parole devant son unité au moment où elle est rassemblée pour entendre les paroles rassurantes sur « les Américains et les chars » destinées à reprendre en mains l'armée, le 10 juin :

« On nous bourre le crâne avec l'Amérique, ce n'est pas comme cela que finira la guerre, la seule façon de la faire finir c'est de faire la Révolution. Si les civils sont trop lâches pour la faire c'est à nous de la faire<sup>113</sup>. »

Des propos proches sont tenus dans la harangue du soldat Aubreton, le 5 juin 1917 au 42<sup>e</sup> BCP :

« Il nous faut la révolution, ce n'est qu'avec elle que nous pourrons finir la guerre. Nous en avons marre ! Nous nous battons pour rien ! Si nous le voulions, tout cela cesserait ! Car si nous étions des hommes il n'y aurait qu'à nous révolter ! À bas la République<sup>114</sup> ! »

Ces paroles ont, sur le moment, peu de succès : on peut se demander si leur radicalité n'a pas éloigné les soutiens qui se manifestent lorsque les mutins adoptent le registre plus vague de la « fin » ou celui, plus légitime, de la demande argumentée de paix aux gouvernants. On lit d'ailleurs les distances que certains prennent explicitement avec cette perspective, dans certains courriers saisis, comme au 129<sup>e</sup> RI : « Je ne suis pourtant pas un

---

<sup>112</sup> SHDT 16N1406, rapport de contrôle postal, 41<sup>e</sup> DI, 5 juin 1917. On mesure encore les dimensions multiples de l'événement, la revanche contre l'autorité étant ici perceptible.

<sup>113</sup> JM, dossier Joly, déposition Boutailler, 12 juin 1917.

<sup>114</sup> JM, dossier Aubreton, rapport du lieutenant Brice, 5 juin 1917.



patriote mais au fond je préfère aller aux tranchées que de voir la révolution<sup>115</sup>. » Ainsi, L. Smith a raison lorsqu'il écrit que « la seule option pour une paix immédiate sans victoire – la révolution générale européenne défendue par V. I. Lénine – ne trouvait pas beaucoup de partisans en France, ni au front, ni à l'intérieur »<sup>116</sup>. Il ajoute qu'on ne saurait reprocher leur « fausse conscience » aux soldats ne se montrant pas vraiment révolutionnaires. Mais on n'en conclura pas, à l'inverse, à leur maintien dans le cadre du patriotisme ou de la ténacité résignée : entre le pacifisme révolutionnaire et l'acceptation du conflit existe l'aspiration imprécise à la « fin » et à la « paix », rêvée, espérée, attendue, confiée éventuellement aux gouvernants, créée de multiples façons au printemps 1917. Son imprécision ne la rend pas moins intense. Citons ainsi une lettre qui exprime, sans contradiction, l'espoir de la « fin » et le refus de laisser passer les « boches » : « Le boche est toujours là, il ne faudrait pourtant pas le laisser passer. C'est trop long cette guerre et quand en verrons-nous la fin<sup>117</sup>. »

Cependant, cette position médiane qui comporte une volonté de fin mais la difficulté à envisager la défaite n'est pas universellement répandue. Il importe de voir jusqu'où certains soldats vont aller dans leur refus du conflit et du discours dominant qui le justifie. Lors des mutineries, des combattants en nombre non négligeable vont, pour la première fois, transgresser ouvertement les codes sémantiques du patriotisme et l'équation double (« Allemand = barbare » + « France = patrie aimée ») qui les sous-tend. Ces discours transgressifs ne sont pas une « exception », mais une composante singulière de la grammaire protestataire improvisée et libérée au cours de l'événement, s'articulant à des grilles de lecture politiques qui font leur réapparition.

### 6.2.3 Rejeter le patriotisme, reprendre le combat politique

On l'a dit, il est vain de chercher à attribuer une *nature* politique ou révolutionnaire aux mutineries. Mais l'événement représente pour certains combattants une occasion de penser et participer aux mutineries sur ces modes. On doit ainsi se pencher sur les *lectures* politiques de la désobéissance formulées par les contemporains. Le déclenchement de l'indiscipline et les multiples formes qu'elle prend rend en effet possibles des paroles subversives et jusqu'alors indicibles : certaines dénoncent le patriotisme ; d'autres retrouvent les accents du combat politique d'avant-guerre. Ne se prêtant guère à la construction des légitimités collectives que

---

<sup>115</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 4 juin 1917.

<sup>116</sup> L. SMITH, *op. cit.*, p. 195 : « The only option for immediate peace without victory – the general European revolution advocated by V.I. Lenin – found no large constituency in France, either at the front or in the interior. »

<sup>117</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 274<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

recherchent les groupes de mutins se livrant à des négociations plus ou moins « respectueuses » avec leurs officiers, ces discours sont souvent tenus par des hommes isolés. Cela peut les conduire à transgresser ouvertement la norme patriotique et à rejeter le fait d'être « Français », par des paroles d'une rare radicalité.

Un court dialogue comme il en arrive souvent au cours des mutineries permet de saisir les données du problème, ici au 71<sup>e</sup> RI :

« Une discussion a commencé entre le lieutenant commandant la compagnie de mitrailleuses et les hommes qu'il venait d'arrêter dans la rue. Ces hommes lui ont dit : "Après tout nous sommes Français", le Lieutenant a répondu "puisque vous êtes ici vous n'êtes plus Français" Moi j'ai dit là-dessus "si je ne suis pas Français qu'on me renvoie chez moi"<sup>118</sup>. »

Cet exemple en apparence trivial, où l'officier dénie la qualité de « Français » aux mutins (qui se sont sans doute, pour lui, irrémédiablement déshonorés) pose en fait des problèmes importants : qu'est-ce qui fonde la participation des individus à la guerre dans l'armée française ? Un engagement volontaire, ou une nationalité construite et assignée par l'État-nation à travers des papiers et des procédures d'identification ? C'est évidemment la seconde proposition qui est vraie. Aussi, dire au cours des mutineries qu'on n'est plus « Français » est une façon – provocatrice, comme ici – de dire que l'on n'est plus tenu de combattre. Bien entendu, être ou non « Français » n'est à aucun moment un choix pour ces acteurs, contrairement aux visions du social et de la nation fondées sur les représentations supposées collectives et « l'être-ensemble » national. Rappelons ici, à la suite de Nicolas Mariot, l'objection décisive formulée par Gérard Noiriel :

« Quelles preuves avons-nous, par exemple, qu'au XIX<sup>e</sup> ou au XX<sup>e</sup> siècles, tous les membres des classes populaires s'identifiaient à cet "être ensemble" national ? Et si ce n'était pas le cas, faudrait-il en conclure que ces individus n'appartenaient pas à la nation<sup>119</sup> ? »

Les soldats français de 1917 « appartiennent » bien, qu'ils le veuillent ou non, à la nation, qui exige d'eux la continuation du combat et l'effort de guerre. Aussi, certains d'entre eux vont chercher à échapper – en mots, et en actes – au statut national qui implique la participation au conflit. Pour cela, un soldat déclare à voix haute :

« Moi je m'en fous, la France, ça n'existe pas, que je sois Allemand, Français, Anglais ou nègre, pourvu que j'aie ma peau, le reste m'est égal, d'ailleurs à la première occasion qui se présentera, je leur tire mon chapeau et ils ne me verront pas<sup>120</sup>. »

Ici s'opère un renversement complet des valeurs patriotiques établies avant-guerre et rendues indiscutables depuis 1914 par l'imposition du discours dominant. Le courage et la fierté patriotique sont explicitement révoqués, dans une tirade dont il faut bien mesurer la charge transgressive en 1917. D'autres épisodes au cours des mutineries montrent comment,

<sup>118</sup> JM, dossier Marais, déposition Marais du 5 juin 1917.

<sup>119</sup> G. NOIRIEL, *État, nation... op. cit.*, p. 167.

<sup>120</sup> SHDT J636, minutes du jugement 637 du 25 juin 1917.

lorsque les officiers tentent de « recadrer » en antipatriotisme la désobéissance, des soldats peuvent leur adresser une telle réponse inattendue, en dédaignant la qualité de « Français » ou en adoptant volontiers la nationalité de l'ennemi. On le voit par exemple au 109<sup>e</sup> RI lorsqu'un capitaine interpelle le mutin Rouellé : « "Vous admettriez donc être Allemand aussi bien que Français ?" Rouellé a répondu que cela lui serait indifférent et le capitaine l'a appelé "lâche"<sup>121</sup> !" » Cette même idée est exprimée d'une autre façon à la 41<sup>e</sup> DI, par un soldat nommé Delmas dont des enquêteurs ont noté les paroles :

« D'ici 3 semaines les copains sauront ce qui s'est passé et feront de même. Et puis ce n'est pas fini. Là où nous allons nous continuerons et ils nous donneront raison. Moi je préfère être un Boche vivant qu'un Français mort<sup>122</sup>. »

La répudiation du patriotisme est également visible en ce qui concerne le but de guerre indiscutable affiché par la France, le retour à la nation de l'Alsace-Lorraine<sup>123</sup>. Durant les mutineries, plusieurs individus disent ouvertement leur désintérêt voire leur rejet envers cette revendication. C'est le cas, par exemple, au 133<sup>e</sup> RI où un soldat a déclaré : « Pas besoin de revendiquer l'Alsace, les alsaciens sont plus boches que les boches<sup>124</sup>. » C'est surtout visible dans la lettre interceptée d'un soldat territorial de la 39<sup>e</sup> DI, qui couche imprudemment par écrit son rejet complet du discours patriotique :

« Le 19 juin 1917. Mon bien cher frère  
J'ai reçu hier ta bonne lettre du 14 courant où tu me dis être aux environs de Paris, tout est calme me dis-tu, et cependant d'après les permissionnaires qui en arrivent ce n'est pas ça, d'après eux ça va même très mal ! Il y aurait eut des bagarres et des victimes pas mal, à mon avis c'est ce qui nous amènera la fin vivement que ça vienne, mais ils savent bien empêché les femmes de gueullées il suffit de leur donnés quelques sous après cela rien ne les intéressent le mari peut crevé ils s'en foutes ! c'est révoltant !... Je crois que maintenant il n'y a plus d'attaques possible la plupart des régiments ne veulent plus marchés et ils ont bougrement raison. Je t'assure, ceux qui veulent l'alsace lorraine n'ont qu'à venir la gagner les vaches !! moi je m'en fout de l'alsace et la patrie je l'ai quelque part ! Je compte aller en permission fin juillet, mais en ce moment il est fort question de nous balancer dans l'active, en tous les cas il peuvent compter sur moi. En attendant le jour où nous pourrons leur cracher à la gueule à ces salauts qui font duré la guerre, je te la serre bien cordialement.  
Louis Bourret<sup>125</sup>. »

On mesure ici l'ampleur du ressentiment dû à la guerre, et la vivacité du langage avec lequel le patriotisme prescrit est rejeté. On lit dans un autre courrier contrôlé, à la 77<sup>e</sup> DI, cette indifférence à la « victoire » clairement couplée à une lecture politique et sociale de la situation, alliant critique de la presse, des dirigeants et espoir dans les mobilisations ouvrières :

---

<sup>121</sup> JM, dossier Lefèvre, déposition du lieutenant Audrieux, 6 juin 1917.

<sup>122</sup> SHDT 16N1521, rapport du SR de la V<sup>e</sup> armée, 4 juin 1917.

<sup>123</sup> Indiscutable même cinquante ans plus tard, chez G. PEDRONCINI : « Ce mal [les mutineries] a même obscurci dans l'esprit des combattants l'importance de l'Alsace-Lorraine » (*op. cit.*, p. 98). Sur le retour bien moins joyeux que prévu des « provinces perdues », voir B. CABANES, *op. cit.*, chap. 2.

<sup>124</sup> SHDT 6N146, compte-rendu des condamnations à mort, 133<sup>e</sup> RI, 10 juin 1917.

<sup>125</sup> JM, dossier Bourret, carte (interceptée) adressée à un brancardier du 65<sup>e</sup> RI (son frère), 19 juin 1917.

« Ce que les poilus réclament, c'est leurs permissions à temps voulu et la paix au plus tôt. Car perdre ou gagner n'importe, cela devient insupportable. Et ceux qui veulent la victoire ils n'ont qu'à venir la chercher ; la plaine est grande, il y a de la place. Ils verront ce qui se passe, comme l'on est conduit et considéré. Quand l'on entend sur les journaux les discours de nos dirigeants et bien je t'assure que cela écoeure et dégoûte. Souhaitons bientôt la famine complète pour que les grands centres se soulèvent pour mettre fin à tout cela pour nous sortir de ce traquenard, et je suis certain que tu es de mon avis, car il est grand temps que nous rentrions<sup>126</sup>. »

L'indifférence affichée envers l'Alsace, la victoire ou tout simplement la nation constitue bien un contre-discours s'exprimant avec virulence en 1917, d'autant plus que le discours patriotique ici dénoncé reste dominant. De tels renversements peuvent être improvisés, et ressortir d'un pur plaisir de la provocation, comme lorsque des soldats lancent depuis un train le 7 juin : « Vive Guillaume ! On nous trahit<sup>127</sup> ! », ou à travers ces graffiti : « Vive les boches ils ne sont pas si con que nous ils ne s'en font pas, signé : j'en ai marre » (14 juillet) ; « Vive Guillaume ou Poincaré, c'est la même chose » (26 juin). Mais ils peuvent également correspondre à des positions sociales et politiques plus construites. On voit ainsi dans un de ces discours le rejeu d'une rhétorique internationaliste, dans la lettre à sa femme d'un mutin du 370<sup>e</sup> RI, après son interrogatoire :

« Tant pis ! J'en ai assez, je n'ai rien à défendre, j'ai travaillé en Allemagne avant la guerre. On y touche de gros salaires. Tu sais, ma patrie, c'est là où on me paye le mieux<sup>128</sup>. »

On touche là à un point important : les mutineries permettent la réapparition de vocabulaires politiques et de langages de la protestation originaires de l'extrême-gauche, déjà présents dans les lettres adressées au député Brizon en 1916<sup>129</sup>. L'événement permet la résurgence du « flot souterrain de la culture socialiste et antimilitariste enfoui sous le poids de la "terrible besogne" » que décrit R. Ducoulombier<sup>130</sup>. Le langage et les références du socialisme et de l'anarchisme se font ainsi entendre au cours de la mutinerie du 71<sup>e</sup> RI dans les Vosges, là où des soldats sont arrêtés pour avoir crié « Nous en avons assez de la guerre, c'est la Révolution qu'il nous faut, et la paix tout de suite ». Ils continuent à crier en salle de police, chantent l'*Internationale*, et lancent : « À bas la guerre, vive la paix, des chefs il n'en faut plus, *vive la sociale*, ce ne sont pas vos ficelles qui nous font peur<sup>131</sup>. »

Ces militants ou sympathisants de l'extrême-gauche rencontrent le dilemme de Louis Barthas, évoqué plus haut : afficher leur dissidence politisée, et risquer alors l'identification

<sup>126</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 77<sup>e</sup> DI, 10 juin 1917. On lit également ici l'expérience mal acceptée et mal vécue de l'armée, où l'individu n'est pas « considéré », et la coexistence évidente de la « paix » et des « permissions » dans les revendications.

<sup>127</sup> SHDT 16N1521, rapport de l'inspecteur de police mobile Pouchet, 7 juin 1917.

<sup>128</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 214.

<sup>129</sup> T. BONZON et J.-L. ROBERT, *Nous crions grâce... op. cit.*

<sup>130</sup> R. DUCOULOMBIER, art. cit., p. 278.

<sup>131</sup> JM, dossier Marais, rapport du capitaine Kalb, 4 juin 1917. Nous soulignons.

mais aussi l'isolement au sein de camarades ne partageant pas forcément leurs vues radicales, ou bien participer de façon plus discrète et effacée à l'action collective. À l'inverse de Barthas, quelques-uns osent prendre la parole, à la faveur des mutineries, et sont arrêtés pour leurs discours subversifs. C'est le cas du soldat Coudrais, au 366<sup>e</sup> RI, qui crie le 16 juin : « Vive la guerre sociale, à bas la guerre, vive la révolution russe<sup>132</sup>. » De même, pour un chasseur du 28<sup>e</sup> BCA à la fin de l'été : « Bandes de vaches, buveurs de sang, fainéants, c'est vous qui faites durer la guerre, tas de riches, on vous aura après la guerre, vous n'aurez pas fini de la faire<sup>133</sup>. »

Ce thème de la revanche sociale après la guerre est caractéristique des discours circulant dans certains milieux des socialistes minoritaires, correspondant aux expériences de marginalité et de stigmatisation vécus jusqu'alors<sup>134</sup>. Il importe de ne pas y lire systématiquement une politisation réfléchie, bien des soldats pouvant adopter ou mettre en pratique, comme on l'a vu, une volonté de « revanche » sur les officiers ou les embusqués, et sur ceux vaguement désignés comme responsables, comme dans ce courrier contrôlé au 159<sup>e</sup> RI :

« On ne veut pas poursuivre la guerre de bon gré et bien on les obligera à la finir de force ; puisqu'à l'intérieur ils veulent bien marcher nous autres nous en avons assez et sois sûre qu'en ce moment il se passe des choses que l'on verra d'ici peu et ceux qui nous font massacrer pourraient bien en payer les conséquences<sup>135</sup>. »

Mais ces représentations coexistent bien avec de réelles prises de position politiques. C'est ce qui sous-tend l'inscription affichée à la mi-juin dans un cantonnement de la 15<sup>e</sup> DIC, semblant prendre acte de l'échec du mouvement social conjoint des grévistes et des soldats et annonçant la paix par la violence :

« Assassins / La grève des femmes n'a pas suffit? / Crevons nos officiers / La guerre finira<sup>136</sup> »

On le voit, de même, dans le courrier menaçant adressé au député nationaliste Henri Pugliesi-Conti :

« Sachez que vous êtes surveillé par tout un groupe résolu et qu'un "accident" est vite arrivé. Sachez également que 98 français sur 100 veulent la paix. Je vous conseille dans votre intérêt de ne pas essayer de la retarder<sup>137</sup>. »

---

<sup>132</sup> SHDT J2484, minutes du jugement 222 du 24 juin 1917.

<sup>133</sup> SHDT J2404, minutes du jugement 528 du 17 septembre 1917.

<sup>134</sup> Cf. R. DUCOULOMBIER, thèse citée, p. 279 sq.

<sup>135</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 159<sup>e</sup> RI, 10 juin 1917. De même, sur la volonté de revanche « après la guerre », voir F. BOULOC, *Les profiteurs... op. cit.*, p. 57 sq.

<sup>136</sup> SHDT 19N400, rapport d'enquête du chef de bataillon Mativat sur un incident grave portant atteinte à la discipline, 14 juin 1917.

<sup>137</sup> SHDT 19N305, lettre saisie par le contrôle postal, s.d. [juin 1917]. Voir la reproduction en annexe 7A.

Une des dimensions de l'indiscipline en 1917 correspond bien à cette idée de revanche, vis-à-vis des officiers, du militarisme et du nationalisme. La politisation de certains mutins va toutefois au-delà de ces revanches annoncées.

Les indices d'une participation politiquement motivée aux mutineries se lisent surtout sur les quelques tracts improvisés au cours des événements, signalant la maîtrise de l'écrit et de l'argumentation politiques par ces militants, inscrivant dans les mutineries un socialisme en filigrane. Sur une des affichettes appelant à manifester au 298<sup>e</sup> RI, un soldat a ainsi rajouté au crayon, en travers, un improbable : « Nous comptons sur nos chefs qui sont prolétaires comme nous<sup>138</sup>. » Cet épisode a lieu fin juin, et c'est à ce moment que l'on assiste le plus clairement à une politisation des mutineries : lorsque des militants ou des sympathisants de l'extrême-gauche tentent de rejoindre ou de raviver un mouvement qui s'est déclenché de façon spontanée et improvisée, sans qu'ils soient forcément à son origine. Aussi, c'est fin juin qu'on voit circuler un tract manuscrit intitulé « Camarades Souvenez-vous de Craonne » et offrant clairement une grille de lecture socialiste de la guerre et des événements :

« Aux armée. Camarades Aux noms de tous les camarades des regiments qui ont dejat signe pour obtenir la cessasion des hostilites fin Juillet. Nous venons vous prier de vous joindre a nous pour obtenir ce resultat et arreter ce carnage. Cette guerre na pour but d'Enrichir le capitaliste et detruire la Classe ouvriere Nous tiendrons les tranches jusqu'à cette epoque pour empecher l'ennemi d'avancer Passe cette date nous deposerons Les armes. Signe les camarades des 108-116-74-56-293-35-62-99 Prendre copie et transmettre aux regiments dont vous avez l'adresse de leur secteur<sup>139</sup>. »

La multiplication des numéros de régiments, largement sinon totalement imaginaire, indique en fait l'échec de l'extrême-gauche constituée à organiser et animer les mutineries. De même, deux tracts – « Vos gueules » et « à Stockholm » – font leur apparition à la fin du mois de juin, au moment où les mutineries sont pour l'essentiel refermées mais où les militants ont pris conscience de leur importance et cherchent à les prolonger ou à en capter les effets. On a cité plus haut celui faisant l'éloge de Stockholm et de l'espoir de paix (§ 2.3.2.2) ; on peut ici retranscrire celui qui s'intitule « Vos gueules » et se présente comme une contradiction virulente du discours dominant :

« C'est à ceux qui prêchent la haine que nous disons : VOS GUEULES !!  
Dans des brochures intitulées "Leurs crimes" ou les discours de Chéron et Viviani, il nous est donné de lire une littérature de roman-feuilleton qui ferait rire si le sujet n'était si triste. Elle n'est pas qu'idiote cette littérature, c'est perfide et méchant. Et cela, juste au moment où l'on parle de Paix à propos de la conférence de Stockholm et de la Révolution Russe. C'est un calcul de la part de nos dirigeants pour donner une diversion aux pensers amers du peuple. C'est une excitation à la haine.  
Nous savons bien que les Allemands ont commis des crimes et des déprédations en France, mais n'est-ce pas la guerre ? Y aurait-il une façon de faire la guerre humainement ? Vous-mêmes gouvernants français, rappelez-vous vos guerres coloniales (Chine, Maroc, etc...) et

<sup>138</sup> JM, dossier Pradeloux, document manuscrit.

<sup>139</sup> SHDT 6N146, document manuscrit.

vous Anglais, la conquête du Transvaal et des colonies allemandes et vous Italiens la guerre de Tripolitaine.

Allons ne jouez pas la comédie, nous ne sommes pas dupes, si les alliés étaient en Allemagne ils en feraient au moins autant que les Allemands font en France.

Le crime n'a pas de patrie, "il est mondial".

Toutes les puissances ont à leur motif des crimes semblables. Vous prétendez anéantir le militarisme prussien et pour cela vous faites massacrer les prolétaires de tous les pays pendant que le militarisme se renforce partout.

Jouez la comédie, Messieurs nos Gouvernants ; nous ne sommes plus les spectateurs inconscients ; nous ne marchons plus et à vos tirades haineuses nous répondons :

À bas la guerre ! Vive la paix<sup>140</sup> ! »

On retrouve ici les thèmes familiers, avant la guerre, du pacifisme d'extrême-gauche, dénonçant la guerre pour son universelle brutalité, à travers une intéressante allusion aux guerres coloniales. Mais ce discours est ici relié aux événements qui ont pu donner sens à l'action en 1917 : la conférence de Stockholm, la révolution russe, la perspective de la paix repoussée par les gouvernants et niée par le discours dominant dont Viviani ou Chéron (sénateur du Calvados) se font les porte-parole. À défaut de maîtriser les événements, les militants d'extrême-gauche sont à même d'en proposer des lectures cohérentes.

Aller plus loin est difficile : c'est ce qu'illustrent les contacts que certains, au front, tentent de réactiver, là encore après le pic d'intensité des mutineries, avec des hommes politiques. Ces efforts sont assez mal documentés, puisque nous ne disposons par définition que des courriers ayant été saisis ou lus, bien d'autres ayant pu parvenir sans encombre aux députés socialistes. On peut citer deux illustrations de ces tentatives limitées et fragiles, à travers d'abord un courrier adressé à Pierre Brizon au mois de juillet :

« J'ai donc pensé à vous Monsieur le Député qui est du parti, dont je soutiens avec force les idées auprès de mes camarades du front, c'est le camarade Beaumiens de la 23<sup>e</sup> Compagnie du 303<sup>e</sup> qui vous avait écrit il y a quelques mois au sujet des permissions. Nous formons un petit groupe et je vous promets que nous nous occupons quand le temps nous le permet. C'est ce caporal qui m'a conseillé de vous écrire à mon sujet. J'ai l'honneur de vous demander en même temps quelques petites brochures intéressantes ; pour certains pupilles en notre faveur. J'en avais demandé à la rue Grange batelière mais soit que ma lettre ne soit pas parvenue car j'en racontait pas mal, soit que l'on m'est oublié de me répondre où que la lettre envoyée par le comité ait été censurée. J'avais demandé à être adhérent à ce comité où à ses membres de manière à fournir mon obole. J'ai l'espérance, Monsieur le Député, que vous aurez la bonté de bien vouloir vous occuper de mon cas<sup>141</sup>. »

La référence à la rue Grange-Batelière indique que le premier courrier a été adressé – avec une petite erreur qui explique l'absence de réponse – au *Comité pour la reprise des relations internationales*<sup>142</sup>. On voit ici l'évocation d'une reconstitution, décidée mais difficile, des sociabilités socialistes au front, passant notamment par la demande de

---

<sup>140</sup> SHDT 19N305, transcription du tract « vos gueules », 19 juin 1917.

<sup>141</sup> SHDT 16N1551, rapport de contrôle postal, lettre d'Armand Lenoir 303<sup>e</sup> RI, 17 juillet 1917.

<sup>142</sup> Celui-ci se situe à Paris, mais rue de la Grange-aux-Belles ; merci à Romain Ducoulombier de cette précision. De plus, ce correspondant cherche peut-être à joindre le journal affichant le « pacifisme », le *Bonnet rouge*, sis au n°5 de la rue Grange-batelière (J.-Y. LE NAOUR, *L'affaire Malvy...op. cit.*, p. 143).

brochures<sup>143</sup>. Un autre de ces efforts porte plus directement sur les mutineries, dans la première semaine de juin 1917, où le soldat Delobeaume du 274<sup>e</sup> RI (5<sup>e</sup> DI), écrit à un député (non nommé dans le rapport qui retranscrit la lettre) en prenant le soin, insuffisant toutefois, de cacher cette lettre dans un courrier à sa femme. On y lit une nette politisation dans la dénonciation des capitalistes, et une prise de parole au nom de « l'armée », visant à « traiter » dès que possible avec l'Allemagne, mais pas à n'importe quelles conditions :

« Le revirement dans le moral du poilu est dû à la dernière offensive qui, de notre avis, fût le plus grand échec de l'Armée française, malgré les résultats obtenus... Cette offensive était destinée à parer à la défection Russe et à convaincre ce peuple, par notre héroïsme, de la nécessité de reprendre la lutte... Nous n'y sommes pas parvenus. Que demande l'Armée française ? 1<sup>o</sup> - Rester sur la défensive, 2<sup>o</sup> - Demander aux Boches leurs intentions. Si les Boches ne veulent pas accepter une paix correspondant aux sacrifices que nous avons consentis et satisfaisant notre honneur, nous la repousserons nous-mêmes... Le ministre de la Guerre déclare que le souci de notre Généralissime sera d'épargner le sang français. Ceci ne suffira pas, il faut engager des pourparlers de paix à bref délai... N'oubliez pas que nous tenons (en nos mains) les destinées du pays ; si vous gagnez l'hiver prochain sans avoir démontré vos intentions de traiter, nous lâcherons pied. Un écueil nous sépare : vous voulez une paix dictée par les Capitalistes, par ceux-là même qui, avant la guerre, préconisaient l'exode à l'étranger des capitaux français devant l'épouvantail de l'impôt sur le revenu. Il vous importe peu que la France épuise toute sa belle force d'hommes, convaincus que vous êtes, que la propriété restant, vous continuerez à l'exploiter avec la main-d'œuvre étrangère dont l'origine vous importe peu. Nous, poilus au front, dont l'immense majorité appartient au prolétariat, nous envisagerons une paix qui garantira la liberté des Peuples. Après trois ans d'hécatombes formidables, nous supposons qu'il est possible dès maintenant de traiter. Une paix écrasante laissera aux vaincus une rancune éternelle dont les fils de leurs fils seront entretenus. Qu'importe, dit Viviani, que les deuils s'accumulent et qu'autour des berceaux, les mères pensent aux tombeaux. Je vous le répète, l'Armée se refuse à continuer cette liste funèbre. On ne résout pas les questions par l'éloquence. Si vous saviez à quel point nous sommes blasés<sup>144</sup> ! »

Ce texte, non exempt de contradictions, constitue une des lectures les plus construites de l'événement, à travers un prisme idéologique mélangeant les aspirations de 1914 à la « liberté des Peuples » et les réalités de 1917 où les soldats sont « blasés ». On mesure surtout l'écart entre la prétention du texte à exprimer une position commune, solide, et à peser dans un rapport de forces, avec la réalité déjà étudiée, celle du délitement et de la diminution des mutineries au cours du mois de juin 1917.

La synthèse par le SRA des menées subversives relevées en divers points du front indique en effet une concentration de ces efforts *après* le pic d'intensité des mutineries du début juin. Sans que ces éléments soient bien vérifiables, il en ressort que des tracts « au peuple de Paris – la paix, sans annexion, sans conquêtes, sans indemnité » ont été trouvés au DD de la 6<sup>e</sup> DI le 2 juin et sur un soldat du 36<sup>e</sup> RI le 4 juin, puis apposés à Pargnan au cantonnement de la 27<sup>e</sup> DI le 10 juin. Un tract « la révolution russe et le devoir socialiste » a

<sup>143</sup> Voir également R. DUCOULOMBIER, art. cit. 276-277, qui évoque la lecture aux tranchées par Barthas et ses camarades de documents zimmerwaldiens

<sup>144</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 274<sup>e</sup> RI, 10 juin 1917.



été distribué en gare de Pagny sur Meuse le 9 juin par un militaire ; les tracts cités « Stockholm » et « Vos gueules » ont été distribués à Epinal le 19 juin par les soldats Michel et Rousseau du 305<sup>e</sup> et 215<sup>e</sup> RI, puis distribués à un caporal fourrier du 298<sup>e</sup> RI le 20 juin à Raon l'Étape par des hommes du 305<sup>e</sup> RI. Une brochure « tu ne tueras point » est remise à un caporal du 162<sup>e</sup> RI le 26 juin. Enfin des documents rejoignent les lignes depuis l'arrière : un tract « pourquoi la guerre » a été expédié de Paris sous enveloppe à un sergent et un homme du 51<sup>e</sup> RI le 30 juin, et une carte à souscription collective invitant les soldats à déposer les armes à la fin de juillet 1917 a été adressée aux 1<sup>e</sup> RI, 233<sup>e</sup> RI, 418<sup>e</sup> RI<sup>145</sup>. Établir la matérialité de ces faits est, dans l'état de nos sources, difficile ; leur caractère lacunaire suggère surtout des efforts assez limités et dispersés pour apporter, a posteriori, des grilles de lecture politiques et des propositions d'amplification à un mouvement entamé en dehors des structures pacifistes existantes (socialistes minoritaires et Comité pour la reprise des relations internationales). Une circulation de tracts, d'idées et d'interprétations s'ajoute à l'événement tandis que celui-ci est en train de se refermer<sup>146</sup>.

Aussi, revenant aux soldats eux-mêmes et à leurs façons de concevoir la désobéissance, on peut lire pour finir les graffiti très politiques que certains vont tracer sur leurs trains une fois les permissions acquises et l'événement presque refermé. L'interprétation cohérente que ces inscriptions offrent de la situation est résumée par cette phrase : « Ouvrier, fait toi tuer pour les gros et les embusqués » (3 juillet). Le conflit est repensé par certains dans les termes d'une guerre de classe, où le peuple est tué pour, voire par les capitalistes. L'idée des classes populaires décimées par le conflit, qu'on retrouve dans des inscriptions telles que « A bas la guerre et n'oubliez pas que c'est pour démolir le petit peuple » « Pauvre populo, prépare tes gosses pour la boucherie » (21 juin, 4 juillet), s'apparente directement aux thèmes du discours pacifiste socialiste durant la guerre, et à la hantise d'une « saignée sociale » au profit des capitalistes<sup>147</sup>. Ceux-ci sont dénoncés, 6 inscriptions portant « À bas les capitalistes », et une autre indiquant : « Camarades, ne faite pas de gosses car ils servent à défendre les capitalistes » (27 juin). Le pacifisme entremêlé d'une aspiration à la revanche s'exprime dans le graffiti « Il nous faut la paix ou nous cassons la gueule à Messieurs les Capitalistes. » (29 juin).

---

<sup>145</sup> SHDT 6N146, dossier 4, « état moral/tracts pacifistes ». On ne sait rien de plus de l'identité des soldats arrêtés (ou non), ni du contenu et de la provenance des documents mentionnés.

<sup>146</sup> C'est ce qu'illustrent également l'action des syndicalistes parisiens en juin 1917, décrite par J.-L. ROBERT, *Les Ouvriers... op. cit.*, p. 149, et les courriers entre soldats et militants évoqués par A. KRIEDEL, *op. cit.*, p. 156-157.

<sup>147</sup> Cf. Thierry BONZON, « Des tranchées au Palais-Bourbon... » art. cit., et J.-L. ROBERT, *Les Ouvriers... op. cit.*, p. 79 sq.

Un tel mode d'expression sur les trains de permissionnaires, anonyme et dérisoire, permet aussi une résurgence des discours anarchistes, qui étaient jusqu'alors les plus marginalisés, à travers les inscriptions « L'État, je l'emmerde » ou « Vive l'anarchie »<sup>148</sup>. Mais ces graffiti de mutins ou de soldat s'exprimant à l'occasion des mutineries permettent d'opérer un dernier décalage dans l'analyse de leur politisation. On voit en effet qu'au-delà des lectures partisans et construites où l'on reconnaît les thèmes et les vocabulaires militants, certaines de ces inscriptions s'en prennent au régime et à ses dirigeants. Il existe d'abord des attaques personnelles directes à l'encontre de Poincaré (7 graffiti « À bas Poincaré », mais aussi « À bas Poincaré, il est trop vieux » le 4 juillet et, « À mort Poincaré » le 28 juin), faisant échos aux cris « À bas la guerre, à bas Poincaré, à bas Ribot » lancés au cours de la manifestation nocturne de la 47<sup>e</sup> DI<sup>149</sup>. On peut les comprendre en lien avec les positions jusqu'au-boutistes affichées par le président de la République.

De ces attaques personnelles, certains soldats remontent dans leurs graffiti au régime et à ses principes : l'inscription « A bas la République » revient ainsi sept fois, et se double de « Vive le roi » (9 occurrences), dont on ne peut savoir si elle exprime un royalisme authentique ou bien une appropriation provocatrice d'un motif clairement antirépublicain. Le fait que l'enjeu institutionnel apparaisse durant les mutineries, dans un rejeu des crises de régime que certains soldats purent vivre, montre bien qu'on ne peut limiter l'événement à son versant matériel, ni, à l'inverse, au rôle des minorités partisans. Il est aussi une occasion de s'interroger sur le régime et ses dirigeants. Certains peuvent le formuler à travers un vocabulaire politique constitué, qu'on lit par exemple dans l'allégorie mobilisée par l'inscription : « A Marianne, que fais-tu de tes enfants<sup>150</sup>. » On peut lire ici un réel désenchantement face à la République, venant d'un « soldat-citoyen » que la guerre prive de l'exercice normal de la citoyenneté. Telle est l'interprétation formulée sur le moment par un lieutenant à la 152<sup>e</sup> DI :

« Il faut que les civils contrôlent, viennent aux armées, avec des pouvoirs étendus. L'homme n'est plus un troupier : c'est un citoyen qui a voté, qui pense et qui comprend et surtout qui juge... [...] son moral n'est pas à remonter : il veut simplement de la justice ; son chef doit être traité par la loi aussi durement qu'il l'est lui-même... La vague monte, c'est la démocratie qui veut parler<sup>151</sup>... »

Depuis l'armée d'Orient, un soldat s'adresse en des termes presque identiques au ministre de la guerre, en juillet, « pour vous exposer le jugement porté par la majorité des

<sup>148</sup> Voir Jean MAÎTRON, *op. cit.*

<sup>149</sup> SHDT 16N1521, télégramme de l'EM de Crugny, 2 juin 1917.

<sup>150</sup> IF, 30 juin 1917. Sur Marianne en 1914-1918 voir Maurice AGULHON, *Les métamorphoses de Marianne. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1914 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2001, p. 32

<sup>151</sup> Pierre PETIT, *Souvenirs de guerre. Tome III : 31 décembre 1916 au 16 août 1919*, Nanterre, Académie européenne du livre, 1990, p. 36.

soldats français sur les événements actuels » : « Nos députés qui représentaient, de si loin, les paysans, les ouvriers, les intellectuels que nous étions, ne représentent plus les soldats que nous sommes<sup>152</sup>. »

Mais à côté de ces prises de position et de ces lectures « modèles », illustrées également par les courriers adressés aux députés, il faut prendre la mesure d'un rapport plus ordinaire au politique. Tous les soldats en effet, n'écrivent pas à la Commission de l'Armée, et ne répondent pas à cet archétype du combattant républicain, affichant sa confiance dans les institutions<sup>153</sup>. On lit aussi, dans le courrier contrôlé, des attaques et des prises de position « politiques » bien moins construites :

« Nous remontons aux tranchées mais cela va mal nous avons manifesté et je ne sais pas ce que ça fera pour le moment quelques-uns sont en prison nous avons été des lâches il fallait tous y aller ou pas du tout on nous dit que c'est de notre faute pourquoi que nous avons mis un gouvernement comme celui que nous avons il a juré de nous faire détruire jusqu'au dernier<sup>154</sup>. »

De même, dans les graffiti hétéroclites surgissant à la fin des mutineries, on rencontre des mises en causes prosaïques, que des commentateurs diraient aujourd'hui « populistes »<sup>155</sup>, dénonçant l'univers politique comme source des maux combattants : « Au chiotte les députés et au fumier les sénateurs tas de fenians » ; « Pauvre poilu, t'es bien gouverné et bien commandé » ; « Mercanti et gouvernement, tous voleurs » (3 juillet, 30 juin, 4 juillet). Parallèlement à ces dénonciations à la fois virulentes et vagues des dirigeants, on peut également retrouver des allusions au régime exprimant la défiance, plus que la confiance : « Camarades, la république se fout de nos gueules » ; « Dire qu'on va se faire casser la gueule pour les gros, triste république » (26 juin). La mise en cause du régime révèle bien que la République constitue l'« espace de repères sociaux » commun des soldats français, analysé par Christophe Charle, et correspondant à un « habitus national » marqué par l'égalitarisme<sup>156</sup>. La dénonciation des « gros » en participe, illustrant la « haine du privilège dans la France républicaine », mais aussi le moment où la loyauté initiale fléchit, parce que « l'acquis commun aux dominants et aux dominés [...] la dignité d'existence des plus pauvres, l'égalité des sacrifices entre l'avant et l'arrière » ne semble plus préservé ou réalisé<sup>157</sup>. Cela peut conduire à poser, avec prudence, la question du lien entre l'expérience de

---

<sup>152</sup> AN, Fonds Poincaré, 313AP123, lettre d'un soldat du 61<sup>e</sup> RI, 22 juillet 1917.

<sup>153</sup> Cf. F. BOCK et T. BONZON, art. cit., p. 179 : la « confiance » de ceux qui écrivent aux parlementaires est indéniable, ils restent une infime minorité (329 lettres au total) plus active, plus compétente politiquement et maîtrisant davantage l'écrit que l'ensemble des combattants.

<sup>154</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 2 juillet 1917.

<sup>155</sup> Pour la déconstruction de cette notion, voir Annie COLLOVALD, *Le populisme du FN, un dangereux contresens*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, 2004.

<sup>156</sup> C. CHARLE, *op. cit.*, p. 200-206.

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 203 et 206.

la guerre qui alimente de telles représentations, et l'antiparlementarisme croissant de l'après-guerre.

À travers tous ces documents, on voit bien se dessiner une forme de participation politiquement motivée aux mutineries, lesquelles permettent au vocabulaire pacifiste et socialiste de réapparaître. Si les mutineries ne sont pas dues à un complot ni même à un mot d'ordre lancé depuis les organisations politiques et syndicales, elles permettent aux soldats les plus familiers de leurs modes d'action et d'expression de lire en ce sens l'événement et de chercher à y contribuer. Si certaines de ces prises de position antipatriotiques peuvent être improvisées, il existe bien des soldats que leur politisation d'avant-guerre, à l'extrême-gauche, prédispose à formuler ainsi les raisons de la désobéissance. Ces lectures politisées de la guerre ont une longue postérité, visibles dans les courriers saisis à l'été 1917 par le SRA, illustrant encore une fois ce décalage avec l'événement lui-même<sup>158</sup>. Les mutineries ont permis la résurgence de langages et d'interprétations politiques, de plus en plus radicales, alors même que son déclenchement s'est fait en dehors des mouvements et des courants politiques constitués. Ainsi, si ces représentations sont présentes, et si on doit leur ajouter le déploiement très important du drapeau rouge, accompagné de l'*Internationale*, les mutineries ne sont pas dans leur ensemble imprégnées par le socialisme révolutionnaire. Le mouvement est à l'origine assez faiblement politisé au sens partisan du terme, et la sociologie des mutins comme l'isolement et le dénuement où ils se trouvent l'expliquent évidemment.

Ainsi, les discours de dénonciation vague du « gouvernement » rappellent la disparité, souvent évoquée, des ressources culturelles et politiques parmi les combattants. Ils indiquent surtout que l'interrogation sur les formes de politisation ne peut se limiter au repérage des argumentaires et des vocabulaires partisans, constitués et maîtrisés : il faut prendre en compte l'ensemble des revendications « matérielles » des mutins, articulées autour de définitions implicites ou explicites du « droit », de ce qui est juste ou injuste, et de l'enjeu égalitaire. Celui-ci est central dans les revendications et les représentations mutines.

## 6.2.4 L'obsession égalitaire

On l'a dit plus haut, les revendications « politiques » concernant la fin de la guerre et les revendications « matérielles » concernant le repos et les permissions s'opposent moins qu'elles ne se complètent. Ces dernières, repérables dans la moitié environ (au moins) des mutineries, comme les demandes de « fin », correspondent à de réels griefs, mais aussi à des

---

<sup>158</sup> Cf A. BACH, art. cit., p. 213.

discours qu'il est plus facile de porter et de défendre face à l'autorité : si la paix reste largement indicible et sa demande subversive en 1917, les questions portant sur les injustices quotidiennes au sein de l'effort de guerre ont, elles, acquis droit de cité depuis les tournants intervenus dans la sphère publique à partir de mi-1915, et le difficile établissement des permissions contemporain de la chasse aux « embusqués ». Aussi, il faut voir en quoi ces demandes des combattants ne sauraient être vues comme des revendications triviales : elles sont, au contraire, pleinement politiques, en ce qu'elles renvoient à la question de l'égalité devant la mort.

#### ***6.2.4.1 Promesses rompues et droits bafoués***

Durant les mutineries, les demandes en apparence les plus matérielles concernant l'amélioration des conditions d'existence au front renvoient en fait à la tension permanente entre les deux pôles du « soldat » et du « citoyen », latente avant la guerre, exacerbée depuis 1914. En effet, pour faire valoir au sein de l'événement protestataire leurs revendications, les soldats mutinés vont recourir aux langages du droit et de la justice. Ce n'est pas toujours avec une parfaite maîtrise de ces vocabulaires, mais cela atteste la volonté de construire une protestation légitime (pour eux, pour leurs camarades, pour leurs interlocuteurs), dans l'espace de repères sociaux partagé de la République.

L'effort de légitimation de l'indiscipline passe d'abord par la présentation des injustices indéniables qui sont censées l'avoir déclenchée. Aussi, bien des mutins vont s'attacher à rappeler l'institution militaire à ses fautes et à ses promesses non tenues. Or, dans les semaines qui suivent l'échec du 16 avril 1917, les paroles et les promesses officielles sont discréditées : la victoire annoncée est devenue un désastre ; les mouvements d'unités sont rendus aléatoires et les départs en permission retardés en raison des nécessités militaires et des intenses combats qui perdurent, dans l'Aisne en particulier. Des officiers peuvent en toute bonne foi annoncer à « leurs » hommes les bonnes nouvelles que sont le repos, le secteur calme ou les permissions, pour devoir se conformer ensuite à des contrordres qui les envoient en secteur. Mais le contexte du printemps 1917, en rendant possible la désobéissance collective, permet à des mutins de dénoncer ce mode de fonctionnement – à la fois arbitraire et habituel – de l'armée, et l'injustice qu'il représente.

Dans neuf unités différentes, ce motif de la promesse non tenue est ainsi avancé par les soldats pour justifier l'indiscipline : les 32<sup>e</sup>, 54<sup>e</sup>, 128<sup>e</sup>, 152<sup>e</sup>, 162<sup>e</sup> RI, 329<sup>e</sup> et 338<sup>e</sup> RI, le 25<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> RAC, la 41<sup>e</sup> DI enfin sont concernés. Au 54<sup>e</sup> RI, un aspirant note ainsi les paroles des mutins : « Nous ne monterons pas, nous devons avoir des permissions, on nous en a

promis<sup>159</sup>. » La promesse est rappelée de façon plus précise encore dans la harangue du soldat Milleret devant les officiers, au 154<sup>e</sup> RI :

« Le bataillon vient de passer 4 jours dans les tranchées. On ne l'a fait descendre que pour préparer une attaque. Or on nous avait promis formellement que le régiment après Vauclerc devait occuper un secteur calme. Il faut aller trouver le capitaine et lui dire qu'on ne se moque pas ainsi du monde et que si le bataillon remonte aux tranchées la compagnie ne marchera pas<sup>160</sup>. »

On n'est pas là dans le refus complet et radical de se battre, qui caractérise bien d'autres mutineries, mais dans un rapport à l'obéissance conditionnel, suspendu au respect de la parole donnée (« formellement »), et, plus profondément, des droits des combattants. On voit ici que ces demandes « matérielles », repos et permissions, participent de la construction d'une légitimité collective face à une institution qu'on rappelle à ses manquements. C'est une manière de montrer, comme lorsque la « rumeur des Annamites » massacrant les parisiennes est invoquée, que d'une certaine manière l'indiscipline ne déroge pas à la normalité mais vise au contraire à la rétablir, à la préserver et à la défendre. On transgresse la règle, mais pour faire respecter une norme plus essentielle, qui assure la juste répartition de l'effort de guerre en permettant aux combattants exposés de bénéficier des compensations – repos et permissions – qui leurs sont dues. Loin d'être triviales, ces questions engagent donc, à l'arrière-plan de la désobéissance, la perception partagée de « ce qui est juste<sup>161</sup> ».

La revendication très fréquente des permissions, dont on a vu le retard important, n'est de plus pas contradictoire avec celle de la fin des combats : elle représente une paix provisoire et personnelle qui permet de sortir quelque temps de la guerre<sup>162</sup>. Aussi, on retrouve sa demande au principe de bien des actes lors des mutineries. L'un des mutins du 97<sup>e</sup> RI raconte ainsi que sa participation à la protestation collective tient à un grief personnel, et à une permission trop tardive :

« Je suis arrivé à la 10<sup>e</sup> Cie le 17 mai. Je croyais avoir droit à une permission n'y ayant pas été depuis longtemps. J'avais demandé au capitaine qui m'avait dit nous verrons cela. Quand je lui ai demandé à nouveau ma permission, il m'a alors envoyé promener. A Vieil-Arcy, c'est la compagnie de mitrailleuses qui a mis cette action en mouvement et nous avons eu tort de nous laisser entraîner. Ce n'est pas nous qui avons poussé l'affaire et je ne m'attendais pas à de si graves conséquences. Je n'étais pas allé en permission depuis longtemps et j'étais découragé et démoralisé. Je regrette ma faute<sup>163</sup>. »

On remarque ici, avec les regrets d'usage devant le tribunal militaire, le vocabulaire du « droit » encore employé pour la permission. C'est également de ce registre que participent

<sup>159</sup> JM, dossier Gendre, déposition Bernier, 27 mai 1917.

<sup>160</sup> JM, dossier Milleret, déposition Voyemant, 29 juillet 1917.

<sup>161</sup> Cf. H. NEVEUX, *op. cit.*, en particulier chap. 3, « Représentations et justifications », p. 101-155 : « Pour voir le jour, la révolte exige qu'une situation réelle ou redoutée soit ressentie comme intolérable et contraire à la Justice » (p. 157).

<sup>162</sup> E. CRONIER, thèse citée, p. 290 *sq* : « Un substitut à la paix ».

<sup>163</sup> JM, dossier Bonniot, notes d'audience, déposition Mathieu, 13 juin 1917.

plusieurs lettres saisies par le contrôle postal où le passage à l'acte est référé à un « droit » des combattants. Un soldat du 159<sup>e</sup> RI écrit ainsi à sa femme : « Tu as l'air d'être inquiète au sujet de la lettre que je t'ai envoyée mais rassure-toi, n'aie pas peur que je fasse des bêtises car si on proteste en ce moment ce n'est que nous voulons notre droit et ensuite la fin du massacre<sup>164</sup>. » De nouveau, la « fin » et le « droit » apparaissent complémentaires. Un autre courrier, à la 27<sup>e</sup> DI, oppose nettement les « promesses » et le « droit » que les combattants doivent se charger de faire respecter :

« Il faut qu'ils nous y envoient [en permission] car maintenant ce n'est pas des promesses et des belles paroles qu'il nous faut, se sont des actes et nous saurons bien nous faire faire notre droit<sup>165</sup>. »

On voit que des soldats peuvent explicitement concevoir leur action comme la défense d'un droit devant s'appliquer à tous, qu'ils soient ou non personnellement lésés. Ainsi, depuis sa prison, le mutin Lamarque continue de trouver injuste le fonctionnement de l'armée, indiquant que « les permissions ne sont pas accordées au tour normal ». Le dialogue qui suit est révélateur :

« Depuis le mois de novembre 1916, avez-vous à vous plaindre d'une injustice quelconque ?  
– Pour mon compte personnel non, mais je connais des camarades qui ont eu à se plaindre de certains passe-droits<sup>166</sup>. »

Encore une fois, une désobéissance illégale est – paradoxalement – référée au droit, ou plus exactement à l'absence de passe-droits, dans un souci d'égalité et de justice qui imprègne très fortement les représentations mutines et combattantes. De la même façon, les mutins du 217<sup>e</sup> RI vont développer devant leurs officiers des arguments expliquant que la loi a été « violée » lorsque les permissions ont été suspendues<sup>167</sup>.

Au-delà, il faut noter que ces revendications tiennent aussi à l'inscription des soldats dans un univers professionnel conçu comme un « métier », avec ses règles, ses normes et ses codes, et des possibilités de réclamation inscrites, comme on l'a vu, dans les textes officiels. On le voit dans un rapport de contrôle postal qu'on doit de nouveau citer :

« La mentalité des poilus devient celle d'un corps de métier: on est maintenant poilu comme on était en temps de paix métallurgiste ou terrassier. [...] Cette mentalité d'ouvriers-soldats comporte une persuasion chaque jour plus générale qu'il leur appartient à eux-mêmes collectivement de régler leur sort et au besoin d'imposer leur volonté par la grève. L'influence de la révolution russe a été déterminante dans cet état d'esprit<sup>168</sup>. »

Un autre rapport, rédigé par des policiers « infiltrés » parmi les soldats début juin, constate de façon quelque peu désolée cette prégnance du « droit » dans les manières dont

---

<sup>164</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 159<sup>e</sup> RI, 10 juin 1917.

<sup>165</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 27<sup>e</sup> DI, 13 juin 1917.

<sup>166</sup> JM, dossier Lamarque, déposition du 2 juillet 1917.

<sup>167</sup> Cf. D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 284.

<sup>168</sup> SHDT 16N1526, rapport de contrôle postal, 3<sup>e</sup> bureau, 30 juin 1917.

l'identité combattante a fini par se construire, à travers la revendication des permissions en particulier :

« Si l'on parle des permissions, on touche au point qui intéresse le plus le troupier, celui où il n'admet pas d'irrégularités et pourtant, combien se plaignent de devoir rester des cinq et six mois sans aller chez eux. Dans ce cas, la critique s'adresse au Chef de Corps que le poilu rend seul responsable. Rien ne l'irrite comme de se voir retenir au cantonnement alors qu'il a "droit à sa permission" – car le mot "droit" est employé aussi souvent que celui d'"injustice", il faut bien le constater<sup>169</sup>. »

Dans ce contexte, et alors que la presse constitue un appui<sup>170</sup>, l'action collective prend place lorsque la situation en ouvre la possibilité, à travers la perception d'un événement injuste ou anormal dans le cadre du « métier » militaire. À la 41<sup>e</sup> DI, l'explosion de colère contre le général Bulot semble prendre sa source dans la gestion du « temps de travail » par celui-ci. Un autre officier supérieur l'explique :

« Pourquoi cette haine ? Elle ne peut s'expliquer que par des exigences de service qui pèsent aux officiers, lesquels s'en plaignent devant leurs hommes et excitent ainsi ces derniers. On lui a beaucoup reproché d'avoir fait travailler de 6 à 9 heures le jour de la Pentecôte<sup>171</sup>. »

C'est effectivement ce qui ressort des doléances exposées devant le colonel Brindel, et que celui-ci retranscrit :

« On nous en avait promis 45 jours, nous en avons eu à peine 10, et au camp nous sommes éreintés par des manœuvres et des exercices. On nous a fait manœuvrer le dimanche et lundi de Pentecôte, alors que la 152<sup>e</sup> Brigade avait repos ce jour-là<sup>172</sup>. »

On trouve bien ici les différents éléments qui contribuent à construire la protestation comme légitime : des promesses non tenues, des droits non respectés, et un traitement défavorable par rapport à une unité voisine. On voit pourquoi il peut être tentant de considérer comme une grève ces revendications clairement énoncées sur un mode légaliste<sup>173</sup> : c'est oublier, cependant, que de tels discours expriment moins une nature profonde des actes auxquels ils se rapportent, qu'ils ne constituent un « coup » joué face à l'institution militaire que l'événement de la désobéissance met en crise, et face à laquelle le vocabulaire du « droit » peut être plus efficace.

Il semble l'être dans la mesure où bien des officiers vont admettre, par les promesses renouvelées de repos qui permettent de désamorcer de très nombreux événements, la validité du grief ; de même, on a vu au cours de ce travail que bien des regards portés sur les

---

<sup>169</sup> SHDT 16N1521, rapport des inspecteurs de police Pirard et Taddei, 3 juin 1917. Pour l'importance du « droit » dans l'identité combattante, voir E. CRONIER, thèse citée.

<sup>170</sup> Dans *L'écho de Paris* du 30 mai 1917 paraît un article « Les permissions sur le front », qui réaffirme de manière très virulente le droit à la permission et les droits afférents, au moment même où les mutineries atteignent leur ampleur maximale : « Les sept jours actuellement concédés ne devraient pas être supprimés sans motifs exceptionnels. [...] Aucun chef de corps n'a le droit d'empiéter sur ses attributions. [...] Aucun chef de corps ne doit, par exemple, refuser d'accorder deux lieux de destination aux soldats qui le demandent. »

<sup>171</sup> SHDT 16N1521, rapport du général Mignot commandant la 41<sup>e</sup> DI, 11 juin 1917.

<sup>172</sup> SHDT 16N1521, rapport du colonel Brindel commandant le 23<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

<sup>173</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, et F. COCHET, « 1917 », art. cit.



mutineries par des témoins extérieurs – troupes de cavalerie par exemple – y voient une protestation normale et justifiée, les soldats ne réclamant que leur « dû » ou leur « droit »<sup>174</sup>. L'efficacité de ces vocabulaires contestataires, bien plus grande qu'un appel à la Révolution destiné à rester marginal, inquiète la hiérarchie militaire qui cherche à la fois à accorder des satisfactions et à dénier la possibilité d'une « grève » militaire. On voit ainsi, dès le 30 mai 1917, un rapport du 3<sup>e</sup> bureau du GQG s'élever contre « la tendance très nette maintenant dans certaines unités et même chez leurs chefs de réclamer comme droit un repos prolongé de plusieurs semaines après toute période de combat », constituant des « prétentions inadmissibles<sup>175</sup> ». Un chef de corps confronté aux mutineries exprime également son refus de reconnaître les « droits » réclamés, et les mutins comme interlocuteurs constitués :

« Il leur faut des garanties pour conserver autant que possible "leur peau" dans l'avenir. Ils n'admettent pas la possibilité de sanctions à leur égard. Ils voudraient qu'on reconnaisse une manière de syndicat militaire ; de telles prétentions sont inacceptables<sup>176</sup>. »

Inadmissibles, inacceptables, ces discours sur le « droit au repos » ou à la permission le sont d'autant plus qu'ils exposent l'armée à perdre le dernier mot sur la définition de ses règles internes, et l'ouvrent à la critique politique, ce dont Pétain s'émeut le 13 juin dans un courrier au ministre de la guerre :

« Les militaires s'affranchissent de plus en plus de la voie hiérarchique pour signaler leur situation particulière et obtenir, en dehors de leurs chefs, ce qu'ils considèrent comme un droit. Les uns s'adressent directement à vous par la voie postale, d'autres font transmettre leur demande par leurs parents, d'autres réclament l'appui d'une personne étrangère à l'armée<sup>177</sup>. »

Les revendications « matérielles » et légalistes ne sont pas moins politiques que les demandes de la paix, les évocations des « cochons de députés » et les chants de l'*Internationale* : elles permettent au contraire, à travers le vocabulaire du « droit » et le recours aux institutions, de s'appuyer sur les acquis politiques des « soldats-citoyens », et de légitimer puissamment l'indiscipline. Plus profondément, les demandes des mutins relèvent d'une vision du monde égalitaire, préexistant à la guerre, et que celle-ci, par sa violence, ses destructions et ses injustices réelles autant que fantasmées, a intensément réactivées.

#### ***6.2.4.2 « C'est toujours les mêmes qui font la guerre » : contre les embusqués et les profiteurs***

S'il entre du « politique » dans le « matériel », c'est aussi parce que ces demandes, loin d'illustrer une simple aspiration des individus concernés à améliorer leurs conditions de vie au front et dans la guerre, se réfèrent à la valeur devenue centrale et ayant remplacé le

---

<sup>174</sup> Cf. *supra*, § 5.1.2.2.

<sup>175</sup> AFGG, V, 1, 2, annexe 372, rapport du 3<sup>e</sup> bureau au GQG, 30 mai 1917.

<sup>176</sup> SHDT 16N1520, rapport du lieutenant-colonel Dussauge, 370<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>177</sup> SHDT 16N1521, lettre du général commandant en chef au ministre de la guerre, 13 juin 1917.

patriotisme inconditionnel comme fondement symbolique à l'effort de guerre : l'égalité. Aussi, les demandes de repos, de « perms » et de « ne pas monter » peuvent illustrer une même idée : la violence du conflit, si elle ne peut être arrêtée, doit être également subie et affrontée.

Les mutineries voient ainsi resurgir, sans surprise, la dénonciation des « embusqués » et de tous ceux qui ne sont pas exposés aux combats et à la mort, grief si intense durant le conflit<sup>178</sup>. Elle est lisible sur des trains de permissionnaires, sur plusieurs graffiti (« Un poilu demande la guerre aux embusqués » ; « Mort aux embusqués c'est une bande de vaches ils seraient bien mieux au front » ; « Allons les 1500 embusqués au front, embusqués bons à rien » – 5, 7, 14 juillet) et dans des conversations de soldats : « Nous sommes plus maltraités que ceux qui ne risquent pas leur peau<sup>179</sup>. » Une lettre émanant du 129<sup>e</sup> RI oppose la fortune des profiteurs et embusqués au sort des poilus :

« La patience humaine a des limites, il y en a encore trop à l'arrière qui se branlent les couilles dans les bureaux et qui sont moitié plus costeux que nous il y en a d'autres qui font des fortunes tandis que nous on se ruine la santé<sup>180</sup>. »

Ces discours participent des représentations construites depuis le début de la guerre qui dénoncent l'inégalité devant la mort. Dans leur imprécision même, ces doléances illustrent le rapport ordinaire au conflit et à ses injustices, opposant un « eux » lointain qui profite et s'abrite, et un « nous » collectif et durement exposé. Un soldat du 36<sup>e</sup> RI écrit :

« On veut plus monter en ligne, mon régiment n'a pas voulu y aller et je crois qu'on n'a pas tort, depuis le temps qu'on est là-dedans, ils nous font chier, c'est toujours les mêmes qui font la guerre, chacun son tour<sup>181</sup>. »

Les officiers, face à qui on a vu les attitudes alternées de respect et de « revanche », peuvent constituer une cible de choix pour ces diatribes, révélant l'ampleur des ressentiments que les inégalités réelles, exacerbées par le conflit, ont pu creuser. Un soldat écrit, au 91<sup>e</sup> RI, mi-mai :

« Ce qui nous fait le plus mal au coeur c'est que pour nous le pauvre poilu on supprime les permissions tandis que les officiers eux c'est tout le contraire, tous les jours il en part, c'est un véritable crève-coeur et je t'assure que on rouspète dur, il y en a beaucoup qui ne veulent pas monter sans avoir été en permission, les officiers ne sont pas rassurés<sup>182</sup>. »

La dénonciation conjointe des officiers aux privilèges indus, et des dirigeants assimilés aux profiteurs, se lit de même dans les paroles du mutin Bauer, mécanicien parisien initialement mobilisé en usine, au 161<sup>e</sup> RI :

<sup>178</sup> C. RIDEL, *op. cit.*, p. 134 *sq.*

<sup>179</sup> SHDT 16N1521, rapport de police, surveillance de la 167<sup>e</sup> DI, 9 juin 1917.

<sup>180</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>181</sup> SHDT 18N37, contrôle postal du 36<sup>e</sup> RI, 7 juin 1917.

<sup>182</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 91<sup>e</sup> RI, 18 mai 1917.

« Nous sommes ici tous autant que les autres et nous valons un Capitaine, un Commandant, un Colonel, nous sommes commandés par une bande de cons qui sont au pouvoir et qui feraient mieux d'être sur le front : ce sont les profiteurs de la guerre, on ne devrait pas se faire crever la peau pour eux<sup>183</sup>. »

Vis-à-vis des officiers, un mode de mise en cause relève à la fois de la dénonciation d'un privilège, de la protestation fiscale, et de l'indignation des « citoyens » devant le gaspillage de l'armée, comme dans cette remarque d'un soldat témoin de la mutinerie du 70<sup>e</sup> BCA : « Ce n'est pas permis d'être mené par des gens pareilles et dire qu'on les paye nous les contribuables<sup>184</sup>... » Un soldat du 85<sup>e</sup> RI, un peu plus tôt, avait de même lancé à un lieutenant : « Fainéant, propre à rien, je paye les impôts pour te nourrir<sup>185</sup>. » Enfin, un soldat de la 27<sup>e</sup> DI, mineur dans le civil, allie le 21 juin à sa diatribe antipatriotique et antimilitariste (« À bas la France ! À bas l'armée ! Vive la Révolution ! ») une dénonciation des officiers et de leurs revenus : « À bas les gradés ! À bas les officiers ! À bas les trop payés<sup>186</sup> ! »

Ces faits confirment que les mutineries peuvent également se lire sur une ligne de partage sociale, réelle ou fantasmée, comme un conflit social vécu comme tel par bien des protagonistes, animés d'une volonté de revanche égalitaire – ou d'une peur de classe<sup>187</sup>. Mais cela illustre un autre point important : des motivations matérielles et même pécuniaires dans les mutineries. Là encore, on relève le refus de « gagner moins » que les civils qui ne risquent rien ou que d'autres combattants vus comme privilégiés. On lit ces revendications, appuyées sur le « droit », dans une petite mutinerie d'artilleurs non évoquée par G. Pedroncini ou D. Rolland :

« On est esquiné on nous avait dit qu'on allait au repos. [...] On a le droit d'avoir une permission tous les 4 mois. [...] Nous voulons que les conducteurs aient la même indemnité que les servants. On se fait tuer comme eux, on travaille autant qu'eux et on n'a pas d'indemnité. C'est injuste<sup>188</sup>. »

De même, des soldats de la 2<sup>e</sup> DIC évoquent la disparité financière entre les combattants et les ouvriers : ils refusent de marcher alors « que les camarades à l'usine gagnent 15 à 20 francs par jour<sup>189</sup> ». Ce type de discours peut, de même que la revendication du « droit », constituer un puissant levier pour les soldats indisciplinés, car il s'appuie sur les inégalités réelles du temps de guerre autant que sur l'égalitarisme préexistant. En ce sens, il

---

<sup>183</sup> JM, dossier Bauer, rapport du capitaine Anchier, 16 mai 1917.

<sup>184</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 103.

<sup>185</sup> SHDT J757, minutes du jugement 145, 16 juillet 1917.

<sup>186</sup> SHDT J1068, minutes du jugement 531 du 12 juillet 1917.

<sup>187</sup> Cf. *supra*, les réactions du lieutenant Lecerf au 89<sup>e</sup> RI, qu'un soldat prend pour le fils de son patron (§ 5.1.1.3).

<sup>188</sup> SHDT 16N1521, compte-rendu du chef d'escadron Ribois commandant provisoirement le 28<sup>e</sup> RA, 3 juin 1917. Il s'agit des conducteurs et des servants des batteries de « 75 ». Les aspects pécuniaires de l'expérience de guerre sont une lacune énorme de nos connaissances et nécessiteraient une étude urgente. Cf. A. Loez, « Autour d'un angle mort... », art. cit., p. 38.

<sup>189</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 133.

correspond doublement aux structures sociales – ordinaires et extraordinaires – et peut être partagé au-delà de l'armée et des soldats mutinés. On lit en effet des courriers de l'arrière qui approuvent les mutineries en excipant de la revendication égalitaire. La mère et les épouses de soldats du 228<sup>e</sup> RI, du 62<sup>e</sup> RI et de la 6<sup>e</sup> DI leur écrivent en ces termes :

« Je reçois ta lettre du 17 à l'instant et je comprends ton exaspération et approuve tous les poilus qui ont pris part à cette manifestation car c'est honteux de vous manœuvrer ainsi . Et cette manifestation devrait se propager comme cela d'un bout à l'autre du front. Puisqu'à l'arrière les plus forts sont les avantagés et si les faibles crient ils n'auront jamais raison. Je ne me prive pas de proclamer ta lettre à qui veut l'entendre car je suis exaspérée de tout ce que l'on vous impose mon chéri<sup>190</sup>. »

« Mon bien cher petit André, je souhaite de tout coeur que cette guerre finisse, pour cela il faut que les poilus ne marchent plus. Tu ne vois pas que ces salops d'américains rapploient travailler dans nos usines pour renvoyer les rescapés au front [...] Espérons que les soldats se rebifferont c'est dégoûtant<sup>191</sup>. »

« Le bruit court qu'il y a plusieurs régiments qui ont refusé de marcher. Eh bien ! ils ont raison de se rebiffer. Qu'ils fassent dont partir les embusqués, moi, je les approuve<sup>192</sup>. »

De tels courriers, qui coexistent avec les appels à la prudence et au « devoir », montrent quel est l'espace de légitimité de la désobéissance en 1917 : elle peut être justifiée non pour faire du « scandale » ou manquer à son devoir, mais pour rétablir la justice, l'égalité ou la normalité. De plus, l'égalitarisme ne concerne pas que les civils, et la dénonciation des embusqués : c'est également au sein de l'armée et entre unités qu'il opère. On le voit dans ces paroles adressées au chef du 298<sup>e</sup> RI, le 26 juin 1917, et que celui-ci retranscrit :

« Ils en avaient assez, depuis le temps qu'ils étaient dans la misère tandis qu'il y en avait beaucoup à l'arrière qui ne faisaient rien, que même les condamnés aux travaux publics étaient tranquillement employés dans les carrières à quinze kilomètres du front, qu'ils n'en voulaient pas à leur colonel ni à leurs officiers, qu'ils les aimaient beaucoup au contraire, mais qu'ils en voulaient surtout au haut commandement, que la Division était toujours en mouvement tandis que d'autres restaient longtemps stationnaires, etc<sup>193</sup>. »

On voit ici le dernier versant de l'obsession égalitaire parcourant les mutineries : la désobéissance est justifiée par comparaison avec d'autres unités et d'autres soldats, que les mutins présentent comme épargnés par la guerre.

#### ***6.2.4.3 « Ce n'était pas notre tour » : dénoncer les inégalités entre unités***

Les discours s'attachant à justifier et légitimer l'indiscipline par l'égalitarisme ne prennent pas comme cadre de référence que la hiérarchie (et ses promesses rompues) ou l'arrière (et l'injustice de l'« embusquage »). Pour expliquer leur passage à la désobéissance, de nombreux mutins vont faire référence à un traitement injuste et inégal par rapport à

<sup>190</sup> SHDT 16N1551, lettre saisie, correspondance de Maurice Arice, 228<sup>e</sup> RI, avec sa mère, lettre de cette dernière du 30 mai 1917.

<sup>191</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, courrier d'arrivée au 62<sup>e</sup> RI, 27 juin 1917.

<sup>192</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, courrier d'arrivée à la 6<sup>e</sup> DI, 11 juin 1917.

<sup>193</sup> JM, dossier Pradeloux, déposition du colonel Hauw, 6 juillet 1917

d'autres unités de l'armée. La mutinerie s'explique alors, pour les soldats, par une volonté de n'être pas moins bien traités que leurs camarades. On peut en citer un exemple représentatif, au 121<sup>e</sup> RI, dont les hommes ne veulent pas monter en ligne pour remplacer un autre régiment (le 120<sup>e</sup>) qui a refusé de marcher. La légitimité du mouvement de mutinerie de ces soldats vient de ce qu'il est une réponse, une réaction de « bons soldats » devant les agissements de lâches: « Comme d'habitude le 120<sup>e</sup> a réussi à se défiler et comme d'habitude nous allons nous faire casser la gueule à leur place... C'est comme au Linge, en Champagne, à Verdun, le 120<sup>e</sup> y coupera<sup>194</sup>. » Comme à chaque fois qu'un groupe social argue de son exposition plus grande à la violence de guerre, il est très difficile de savoir dans quelle mesure le grief est justifié. On doit en tout cas noter qu'il existe dans les mutineries une dimension d'affirmation identitaire, défendant l'esprit de corps et la solidarité régimentaire, face à d'autres unités d'une même division. On le voit de même dans les explications des policiers Pirard et Taddei parmi les hommes de la 41<sup>e</sup> DI :

« La façon dont s'effectue le repos des troupes descendantes est une source de mille récriminations plus acerbes les unes que les autres. Alors que certains régiments se reposent réellement, d'autres, disent les poilus, "bardent" sans répit, et ceux qui les composent préféreraient la tranchée au repos compris de cette façon<sup>195</sup>. »

Et c'est en ces termes que certains soldats « lisent » l'indiscipline, loin des analyses idéologiques mais aussi de la perception du « tapage », ainsi au 269<sup>e</sup> RI :

« Il s'est passé quelques événements pas très agréables. Pourquoi ? toujours au sujet que l'on prend toujours les mêmes corps pour aller dans les coups durs tandis que tant d'autres se les roulent des 6 mois au repos à l'arrière. Aussi tout cela fut dévoilé et une fois, vous pensez tous ces corps épuisés depuis si longtemps, ont demandé du repos, des permissions, et ma foi ils ont eu gain de cause<sup>196</sup>. »

Si « ne pas monter » est illégal et illégitime, ne pas monter « à la place des autres » est une façon de justifier la désobéissance. On observe ce discours dans de nombreux cas, les mutins affirmant qu'ils ne montent pas parce que ce n'est pas leur « tour ». Au 32<sup>e</sup> RI, les soldats se réunissent et s'agitent en criant : « Venez tous ! On va aller voir le commandant pour savoir si c'est notre tour de monter ! » Un témoin précise : « Les hommes entre eux se sont mis à dire "comment se fait-il que nous soyons toujours appelés à monter en lignes, ce n'est pas notre tour, c'est celui du 2<sup>e</sup> Bataillon<sup>197</sup>." »

À la question du « tour », suggérant la nécessité d'un traitement égalitaire entre unités, et s'appuyant peut-être sur la rotation régulière des unités (« tourniquet » ou « noria ») mise

---

<sup>194</sup> SHDT 19N1055, rapport du chef de bataillon Vincent, 29 juin 1917.

<sup>195</sup> SHDT 16N1521, rapport des inspecteurs de police Pirard et Taddei, 3 juin 1917. « Barder », c'est « travailler dur » dans l'argot militaire.

<sup>196</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 269<sup>e</sup> RI, 14 juin 1917.

<sup>197</sup> JM, dossier Touillaud, déposition Touillaud du 1<sup>er</sup> juin 1917 ; déposition Béclu du 3 juin 1917.

en place par Pétain à Verdun<sup>198</sup>, s'ajoute le problème des positions « perdues » par d'autres. Au 308<sup>e</sup> RI, le soldat Pibre explique : « On nous avait dit que nous allions attaquer pour reprendre les tranchées perdues par les autres<sup>199</sup>. » Au 170<sup>e</sup> RI, de même, la désobéissance s'appuie sur une rivalité entre compagnies du régiment : « Depuis 48h que nous nous reposons, elle a perdu toutes les positions gardées par nous, nous voulons bien accomplir n'importe quelle corvée, mais nous ne voulons pas relever la 5<sup>e</sup> Cie<sup>200</sup>. »

On perçoit à travers ces exemples toute l'intensité de l'égalitarisme combattant, fondé sur l'expérience de la guerre et des tâches difficiles à accomplir, lorsque « remonter » en ligne semble encore plus injuste parce que des positions durement gagnées ont été perdues par d'autres. Enfin, la justification de l'indiscipline peut également s'appuyer sur le fait que d'autres unités se soient mutinées, et aient refusé d'obéir. Joseph Varenne le raconte pour le 416<sup>e</sup> RI, fin mai : « Les poilus nous disent qu'ils ne monteront pas en lignes, car les Chasseurs qui devaient y aller eux-mêmes, auraient refusé d'y aller<sup>201</sup>. » De même, au 164<sup>e</sup> RI, où s'additionnent les différentes doléances relevant de l'égalitarisme :

« Nous allons rejoindre nos camarades du 3<sup>e</sup> bataillon, qui ne veulent pas monter. Nous ne refusons pas de marcher mais que l'on nous donne les 45 jours de repos promis. Ce sont toujours les mêmes qui marchent. Nous trinquons pour des divisions qui refusent de monter là-bas<sup>202</sup>. »

Le moment des mutineries, en rendant possible la désobéissance collective, permet bien l'expression de revendications multiples, dont un point de convergence est l'attachement à l'égalité devant le mort, les mutins dénonçant les inégalités de traitement réelles ou imaginaires entre unités. Ces représentations ne sont bien entendu pas exclusives du désir et du souhait de « fin » de la guerre, que l'on peut lire au 298<sup>e</sup> RI, dans un courrier contrôlé :

« La fin nous la souhaitons car nous avons assez de la guerre et à bien réfléchir il ne faut pas lâcher c'est une justice qu'il nous faut et que ce ne soit pas toujours les mêmes qui doivent souffrir et se faire zigouiller pourquoi des divisions ont des 45 jours de repos à l'arrière tandis que d'autres dont nous faisons partie sont toujours au front et au danger<sup>203</sup>. »

Refuser la guerre en 1917 est à la fois espérer sa « fin », et dénoncer l'inégale exposition des combattants à sa violence. La légitimation de l'indiscipline opère aussi à travers ces protestations de mutins se présentant comme de bons et valeureux soldats, « toujours au front et au danger ». On lit enfin le même égalitarisme, ajouté au désir de paix, dans les nombreuses doléances recueillies par le lieutenant-colonel Dussauge au 370<sup>e</sup> RI. Il

<sup>198</sup> Cf A. PROST, « Verdun », in Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire, II, La nation, 3*, Paris, Gallimard, 1986, p. 111-141.

<sup>199</sup> JM, dossier Baron, notes d'audience, 12 juin 1917. Voir le discours tenu par un officier sur ces inégalités, au 358<sup>e</sup> RI : annexe 5A.

<sup>200</sup> JM, dossier Debaye, déposition Boucart du 27 juillet 1917.

<sup>201</sup> Georges LEROY, *Pacifiques combattants au 414<sup>e</sup> RI*, Marseille, Marcel Leconte, 1935, p. 338.

<sup>202</sup> JM, dossier Guidez, rapport du sous-lieutenant Chaigne, 1<sup>er</sup> juillet 1917.

<sup>203</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.

parle avec des hommes qui l'accueillent avec « beaucoup de respect » mais voit dans leurs demandes « l'influence d'une propagande nettement révolutionnaire ». Pourtant, dans le mélange des idées recueillies, qui correspond à la confusion du contexte et à la multiplicité des interlocuteurs, c'est avant tout l'égalitarisme qui transparaît :

« Nous voulons la paix – nous ne voulons plus attaquer – On a fait massacrer trop de monde sans résultat – D'ailleurs, il n'y a que des paysans et des ouvriers dans le rang – Il n'y a plus un seul noble à l'armée depuis la bataille de la Marne – Le neveu de mon ancien sénateur a 25 ans et il est embusqué – J'ai eu un frère tué à la guerre, un autre mutilé, je reste seul intact ; c'est suffisant – Nos femmes et nos enfants meurent de faim – Le gouvernement a fait tirer sur nos femmes par les Annamites – On fait venir des milliers d'ouvriers étrangers pour envoyer se faire tuer les ouvriers des usines – On nous bourre le crâne avec la famine allemande – Nous sommes conduits par des incapables qui annoncent la percée à grand fracas et ne peuvent l'obtenir – notre artillerie n'a pas cessé de tirer sur notre infanterie durant la dernière offensive de Champagne<sup>204</sup>. »

Nouvelle illustration de l'acuité des regards portés par les combattants sur la société en guerre, ses injustices et ses inégalités, ces propos sont pleinement « politiques ». Ils montrent que les mutineries constituent bien un moment où peuvent s'articuler et s'exprimer de façon cohérente et complémentaire des paroles protestataires, des lectures sociales et des aspirations à la « fin ». Les mutineries s'inscrivent alors comme le prolongement des processus qui ont permis le vote de l'insatisfaisante loi Dalbiez, et comme un rappel à l'égalitarisme intransigeant autour duquel s'est redéfini, à partir de 1915, le sens du conflit.

\*  
\*       \*

On peut désormais mieux comprendre le caractère hétéroclite de ces demandes, de ces doléances et de ces discours mutins. Mélangeant la « paix » et les « perms », la dénonciation des inégalités et la lassitude de la guerre, le « politique » et le « matériel », ces représentations sont complémentaires et se conjuguent de plusieurs façons.

La coexistence de revendications tenant au repos ou aux permissions et d'une dénonciation de la guerre allie d'abord l'immédiat et le lointain, le souhait réalisable et l'espoir plus ténu, un élément que les supérieurs peuvent effectivement accorder – ayant pris sur le taux de permissions – et une perspective de paix bien moins directe, qui passe par le fait d'alerter « les gouvernants » et par un contexte instable. Mais ces différentes raisons données à la désobéissance, et ces aspirations multiples, révèlent également la participation d'individus très divers aux mutineries. La sociologie des mutins le suggérait, l'étude de leurs revendications le confirme : on trouve bien côte à côte dans l'action collective des soldats dont l'expérience antérieure de la protestation, les compétences politiques, la maîtrise des vocabulaires et la capacité à construire des argumentaires est très dissemblable. Si l'on se

---

<sup>204</sup> SHDT 16N1520, rapport du lieutenant-colonel Dussauge, 370<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

risque à une typologie, on peut alors distinguer, parmi ces mutins, quatre identités archétypiques, relevant de quatre façons différentes de vivre la guerre, la discipline militaire et le statut de soldat-citoyen :

– les mutins « tapageurs », subissant les événements et la discipline, largement dépourvus de ressources leur permettant de construire des revendications positives et politiques, voyant dans les mutineries l'occasion d'un exutoire et d'un renversement festif, violent, désordonné et sonore de l'autorité, dont la « rouspétance » et les transgressions momentanées impliquent au fond le retour ultérieur à l'ordre ;

– les mutins « grévistes », protestant dans le cadre du « métier militaire » et face à des officiers respectés, afin d'obtenir satisfaction avant tout sur des points tangibles de l'expérience de guerre, se posant pour cela en bons soldats injustement traités ;

– les mutins « citoyens », dont les revendications s'appuient sur le langage du droit et le recours aux valeurs et institutions républicaines, ce qui n'implique pas une « confiance » démesurée dans celles-ci, certains pouvant signifier que la « République se fout de nos gueules » ;

– les mutins « militants », enfin, minorité virulente et décidée, qui lit l'indiscipline en des termes politiques et la justifie en transgressant ouvertement les règles du jeu patriotique, refusant d'être « Français », appelant à la révolution, cherchant à relier (un peu tard) l'indiscipline aux mouvements sociaux de l'arrière et aux organisations pacifistes.

Tous partagent, dans l'instabilité du printemps 1917, l'impression que la guerre peut finir et que l'armée est déstabilisée, et donc qu'une action collective peut aussi bien hâter la fin de l'épreuve que permettre d'améliorer leur sort. Surtout, tous partagent, de façon plus ou moins construite, une obsession égalitaire dont relèvent la hantise des embusqués, la vision d'une « saignée sociale » au détriment du prolétariat, les tensions entre unités « rivales », l'idée enfin que « c'est toujours les mêmes qui font la guerre ». Cet égalitarisme inscrit au cœur des raisons formulées par les mutins peut se lire de deux façons. Il révèle d'abord que, bien davantage que le patriotisme ou la supposée « culture de guerre », ce sont les valeurs renvoyant à l'espace social antérieur, celui de la République, qui constituent les points de repère partagés des soldats désobéissants. Le relever ne revient pas à postuler le républicanisme des soldats, l'unanimité des mutins ou l'unicité de leurs représentations : celles-ci peuvent faire référence à une République bourgeoise et honnie qui opprime les prolétaires, à celle, comprise, appréciée et construite, qui doit garantir les droits des citoyens, ou encore à celle, minimale et plus vague, qui ne devrait pas favoriser les « gros ». Mais les mutineries portent bien la marque, à travers ces discours, des structures politiques et sociales



d'avant-guerre, des identités préexistantes, et d'un système de valeurs construit sur le long terme.

Si la guerre a apporté des modifications, elles tiennent avant tout à ce qui est recevable, dicible et légitime dans l'espace public. On comprend alors quel rôle peut tenir l'égalitarisme dans les discours des mutins : il est un instrument puissant de légitimation de l'indiscipline, dans une société traversée de tensions qui ne trouvent à s'exprimer qu'à travers la hantise des « embusqués » et des « profiteurs », la dénonciation de la guerre restant, elle, illégitime. On le voit nettement lorsque les mutins arrêtés pour leurs cris de la « paix » s'attachent à nier et à requalifier leurs paroles. Il existe un *espace de légitimité de la désobéissance*, lorsque celle-ci peut être présentée comme une action légaliste et justifiée par de réelles injustices, appuyée sur le droit, référée à l'égalitarisme partagé.

Pourtant, on l'a vu, ce ne sont pas que des revendications « matérielles » (relevant en fait pleinement du politique) qui s'expriment. Le refus de la guerre est massif durant les mutineries, plus ou moins argumenté et construit, inégalement relié à des idéologies constituées ou des perspectives de paix réalistes. Mesurer ce refus conduit bien à abandonner les visions réductrices des mutineries qui n'y verraient qu'une grève militaire : la dénonciation de la guerre et le souhait de sa « fin » constituent un trait majeur des revendications mutines, correspondant aux multiples manières dont le refus est mis en pratique. Mais on a pu lire à la fois l'intensité et l'extension de ce refus de guerre en 1917, et sa difficulté maintenue. C'est ce qui ressort avec force des discours tenus une fois la désobéissance terminée.

### **6.3 Affronter l'échec : justifications et bilans**

Les regards portés sur l'événement refermé et sur la désobéissance passée sont encore révélateurs. Ils permettent de saisir une autre facette des représentations combattantes, lorsque des soldats arrêtés et jugés doivent polir et lisser leurs discours, revenant au patriotisme, afin de justifier et d'excuser leurs actes. Inversement, pour tous ceux qui passent à travers les mailles du filet disciplinaire et que n'effraie pas le contrôle postal, on peut percevoir de rares expressions de satisfaction, dans un bilan généralement amer de ce mouvement inachevé.

### 6.3.1 Paroles contraintes : stratégies de défense et de justification

Pour les soldats arrêtés et devant passer en Conseil de guerre, en raison de leur participation aux événements, échapper aux peines les plus lourdes devient une priorité. Dès lors, on peut suivre les stratégies de défense qu'ils établissent : elles nous renseignent en partie sur leur vision de l'échec et, parfois, sur les regrets ou les remords de s'être laissés aller à la « folie » de la désobéissance. Mais elles nous indiquent surtout, en creux, combien leur marge de manœuvre discursive s'est refermée, et quelles paroles de contrition sont attendues d'eux par l'institution militaire qui les juge. Aussi, on se gardera d'interpréter en lecture directe les repentirs des mutins accessibles par les notes d'audiences et les procès-verbaux d'interrogatoires, ces documents dont Alain Dewerpe écrit justement qu'ils présentent des « paroles fortement contraintes, tant du point de vue de la liberté de jugement qu'ils autorisent que de la rhétorique qu'il s'imposent<sup>205</sup> ». En effet, dans le cadre de l'enquête et du procès menés par une institution rassérénée, les discours s'autorisent infiniment moins de liberté que dans l'anonymat d'une manifestation nocturne. Le retour à l'ordre est aussi une réaffirmation du discours dominant que ces prévenus sont contraints d'adopter, en même temps que les signes du regret et de la contrition, ce dont se félicite un officier :

« Je siége au conseil de guerre. Quel défilé de fripouilles ! Qu'ils sont peu brillants en présence de leurs juges ! À leur compagnie, ils faisaient les malins, insultaient leurs chefs, cherchaient à entraîner leurs copains à désertir ; les voilà tout penauds, n'osant lever les yeux, remplis de repentir<sup>206</sup>. »

Certains commencent par nier leur participation aux événements et surtout l'identité subversive qui pourrait leur être assignée.

#### 6.3.1.1 Dénégations, minimisations, remords et regrets

La stratégie de défense la plus accessible est en effet la pure et simple dénégation, que pratique par exemple le soldat Micault, arrêté pour avoir crié « à bas la guerre, vive la révolution » durant le stationnement d'un train. Il nie et dit avoir crié : « Non ! Non ! À bas les embusqués<sup>207</sup> ! » Cet exemple révèle bien l'impératif central des stratégies de défense utilisées par les « mutins » : requalifier leurs actes et leurs discours en les rapprochant, autant qu'il est possible, de ce qu'il est légitime de faire et de dire dans la société française en guerre. Si la paix reste indicible, la hantise des embusqués est, elle, comme on l'a vu, un

<sup>205</sup> A. DEWERPE, *op. cit.*, p. 74.

<sup>206</sup> H. DÉSAGNEAUX, *op. cit.*, p. 130 (5 juin 1917).

<sup>207</sup> JM, dossier Micault, notes d'audience, 8 juillet 1917.

thème légitime (et légitimé par la représentation nationale) partagé par l'ensemble de la société.

En lien avec ces efforts de légitimation, on trouve la minimisation du rôle individuel, lorsque les soldats interrogés ou jugés déclarent n'être pas des meneurs ni même des soldats indisciplinés. À la 5<sup>e</sup> DI, le soldat Coquelin affirme : « Pour moi je n'étais pas bien au courant, c'est surtout la curiosité qui m'a fait suivre<sup>208</sup>. » Suivre, et non mener, c'est encore ce que dit avoir fait, parmi de nombreux autres, le soldat Castel : « J'ai suivi les camarades<sup>209</sup>. »

Lorsque la participation individuelle est impossible à nier, d'autres soldats vont surtout viser à minimiser le contenu politique de leur protestation. Ils révèlent par leurs réponses quelle orientation prennent fréquemment les enquêtes, qui recherchent des « meneurs » syndiqués et politisés, et des liens entre le mouvement militaire et les grèves civiles. Les dénégations du soldat Brancourt (41<sup>e</sup> RI) au cours de son interrogatoire l'illustrent bien :

« J'ai peut-être proféré des paroles d'homme saoul qui ne connaît pas la portée de ses paroles [...] Je n'ai pas entendu parler de divisions révoltées autour de moi. Pendant ma permission je n'avais pas le moins du monde été mêlé aux grèves, ce n'est pas dans mon tempérament. J'ai assisté à un baptême et à un mariage comme parrain et témoin, puis j'ai travaillé à mon jardin, restant continuellement dans ma famille. [...] Je n'ai aucun sujet de plainte à formuler et je suis en excellents termes avec mes chefs que je respecte. Dans le civil je fais partie du syndicat des travailleurs municipaux de la ville de Paris comme tous mes camarades ; mais je n'ai pris part à aucun mouvement de grève<sup>210</sup>. »

Tout en attestant de sa parfaite respectabilité sociale et politique, cet accusé use en même temps de la stratégie de défense la plus courante et la plus évidente, qui consiste à faire passer sur le compte de l'alcool les actes et propos subversifs. Ces dénégations révèlent, en creux, l'étendue des soupçons et la prégnance d'une lecture politique des mutineries par l'institution militaire<sup>211</sup>. D'autres soldats ne vont pas chercher à contredire sur le terrain politique les soupçons des juges ou des enquêteurs, mais à expliquer et justifier leur acte de désobéissance, en le présentant comme un moment d'égarement, alcoolisé ou non. Une telle argumentation vaut d'autant plus qu'elle correspond à certaines représentations de représentants de l'autorité qui espèrent voir dans les événements troublants de mai-juin 1917

---

<sup>208</sup> JM, dossier Mille, déposition Coquelin, 8 juin 1917.

<sup>209</sup> JM, dossier Allix, déposition Castel, 12 juin 1917. Le greffier précise : « L'inculpé donne cette réponse à toutes les questions qui lui sont faites, touchant le caractère d'insubordination de ses actes. »

<sup>210</sup> JM, dossier Badoizel, déposition Brancourt, 17 juin 1917. Voir également, dans la même affaire, les dénégations du soldat Urbin (déposition du 17 juin 1917) : « En permission, dont j'étais revenu dix jours avant, j'avais bien vu des grèves, mais je n'ai subi aucun mauvais conseil. Les permissionnaires parlaient des grèves qu'ils avaient vues, mais ce jour là il n'avait pas été question de cela à la compagnie. J'affirme que c'est la boisson qui m'a poussé à de pareils actes que je regrette et que je réprouve. [...] Je ne fais partie d'aucun groupement ou syndicat [...] J'ai des sentiments de bon Français, et je n'ai vu autour de moi aucune propagande mauvaise ».

<sup>211</sup> Cf. *supra*, chap. 4, note 89.

un égarement passager. Sincère ou stratégique, la minimisation peut payer et permettre d'obtenir les circonstances atténuantes recherchées.

Pour certains, c'est la « fatigue » de la guerre qui est en cause, ce qu'explique le soldat Thibault du 20<sup>e</sup> RI. Ceux qui ont comme lui participé à l'offensive du Chemin des Dames peuvent plus efficacement l'invoquer : « Je reconnais que j'avais pris le parti de ne pas monter aux tranchées, le 29 avril et cela parce que j'étais trop fatigué à la suite de la première attaque à laquelle j'avais participé. » Lorsqu'on lui demande pourquoi sa « fatigue » n'a pas débouché sur une visite médicale, il répond, en indiquant une réalité fréquente : « C'était pas la peine parce que les médecins ne vous reconnaissent jamais [comme malade]<sup>212</sup>. » De même, lorsqu'on demande à un mutin du 170<sup>e</sup> RI pourquoi il n'a pas obéi, celui-ci répond : « À cause de notre extrême fatigue<sup>213</sup>. »

Pour d'autres, c'est la boisson qui est invoquée. Circonstance aggravante en droit, l'alcool constitue en fait une circonstance socialement atténuante, permettant bien de renvoyer l'indiscipline du côté d'un égarement bref et peu sérieux, expliquant aux yeux des officiers bien des gestes sans cela inexplicables, comme la désobéissance de « bons soldats ». Au 18<sup>e</sup> RI, un combattant exemplaire (son capitaine dit que « le soldat Cordonnier a été merveilleux aux combats de Craonne les 4 et 5 mai ») se justifie ainsi par la boisson :

« Vous avez commis un acte très grave. Qu'avez-vous à dire pour votre défense? –C'est la boisson qui en est la cause. C'est malheureux. Je me suis toujours très bien conduit. J'ai été cité après les combats de Craonne. Je regrette beaucoup ce que j'ai fait<sup>214</sup>. »

S'il n'est pas le seul à utiliser cette défense, elle est efficace, alliée à son passé militaire : des quatre condamnés à mort de l'unité, il est l'un des deux seuls pour qui un recours en grâce est déposé, et le seul pour lequel la condamnation soit commuée<sup>215</sup>. La boisson permet de faire passer pour involontaires les actes transgressifs qui ont été commis, d'autant que les mutins présentent en même temps leurs qualités et leurs états de service, comme le soldat Lassablière au 30<sup>e</sup> RI :

« Je n'ai pas fait cela volontairement, j'ai eu tort de boire un coup c'est ce qui m'a fait faire toutes ces bêtises, j'ai toujours bien fait mon service. Quand il y avait quelque chose de dangereux à faire, je me suis toujours proposé ; dans le civil j'ai toujours été bon ouvrier, faisant le travail personnel de l'ingénieur et au service j'ai été ordonnance aussi. Je regrette ce que j'ai fait, c'est la fatigue des tranchées qui m'a fait boire un petit coup, je n'aurais jamais cru qu'il me mène à cet état<sup>216</sup>. »

On voit se dessiner ici le motif du « bon soldat égaré » qui forme la trame de très nombreux récits et usages de l'événement, dans l'entre-deux-guerres d'abord, au moment où

<sup>212</sup> JM, dossier Kuhn, déposition Thibault, 31 mai 1917.

<sup>213</sup> JM, dossier Debaye, déposition Desgrez du 27 juillet 1917.

<sup>214</sup> JM, dossier Cordonnier, notes d'audience (7 juin 1917) et procès-verbal d'interrogatoire (1<sup>er</sup> juin 1917).

<sup>215</sup> *Ibid.*

<sup>216</sup> JM, dossier Lassablière, interrogatoire du 7 juillet 1917.

les familles et les anciens combattants se mobilisent pour obtenir réhabilitations et suspensions de peines ; dans l'historiographie ensuite<sup>217</sup>.

Plus largement, on voit ici l'importance des regrets formulés devant les juges. Afin de prévenir ou de limiter les condamnations, les mutins jugés font assaut de contrition et de patriotisme. On lit ainsi au 75<sup>e</sup> RI les regrets (« je regrette de m'être laissé influencer ») et le désir de combat : « Je demande à remonter le plus vite possible aux tranchées », dit à ses interrogateurs le soldat Chaix<sup>218</sup>. La sincérité de ces remords n'est pas ici la question, pas plus qu'avant ou durant les mutineries le degré de « motivation » pour la guerre : au-delà des convictions intimes, ces propos nous renseignent surtout sur les discours socialement tenables et acceptables par l'armée, et sur les limites du dicible une fois l'événement refermé. On lit ainsi la condamnation de l'indiscipline, préfigurant les termes de G. Pedroncini (« c'est mal ce que nous avons fait », dit un mutin du 74<sup>e</sup> RI<sup>219</sup>), et surtout la réaffirmation des valeurs structurantes de la société française.

Deux lettres l'illustrent avec netteté. Dans un courrier à ses juges à la fin de juillet, le soldat Boucart dit vouloir réparer sa « lourde faute ». Ce faisant, il illustre de nouveau les dimensions sociales, familiales et culturelles de l'obéissance :

« [En écrivant] j'agis d'abord parce que c'est mon devoir, et ensuite pour sauver l'honneur de ma famille devant laquelle je n'oserais plus jamais comparaître. [...] Je suis d'une famille très honorable et ai été élevé dans un règne d'obéissance et de respect<sup>220</sup>. »

Il est vrai qu'à cette date tardive le coût possible de la désobéissance à travers la répression ne fait plus guère de doute. Mais on perçoit la force des habitus de conformisme tenant à des liens sociaux et au regard familial. Le métier exercé et la position sociale sont également importants. C'est ce qui ressort du courrier cité par Alain Jacobzone, d'un jeune instituteur à son ancien maître de l'école normale, se repentant de la désobéissance au 158<sup>e</sup> RI :

« Monsieur le Directeur,  
J'ai une bien déshonorante nouvelle à vous apprendre ; à la suite d'un refus de mon bataillon de monter aux tranchées, j'ai été condamné par le conseil de guerre de la 43<sup>e</sup> division, le 13 juin, à 20 ans de détention. Avant de partir à la détention, probablement à Clairvaux (Aube), je vous écris une dernière fois, car il ne sera plus possible de vous écrire dans quelques jours. Je ressens un grand regret de ma faute, J'en manifeste un sincère repentir, je veux me réhabiliter, parce que j'ai souci de ma dignité, parce que je ne veux pas rester dans le déshonneur, parce que je ne veux pas être mauvais fils, parce que je suis instituteur. Au bout de six mois de peine, je peux retourner au front et là, par une citation, me réhabiliter. Je ne veux pas rester six mois à l'arrière, je veux obtenir ma suspension de peine plus tôt. Et c'est

<sup>217</sup> Cf. N. OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*, et P. OLIVERA, « Le mutin derrière le fusillé », art. cit.

<sup>218</sup> JM, dossier Chauveau, dépositions Papet-Lépine, et Chaix, 13 juin 1917.

<sup>219</sup> JM, dossier Allix, déposition Coirat, 12 juin 1917. On le voit également dans le dossier Simon, faisant de nouveau référence au « bon travail » à la fois civil et militaire : « J'ai toujours fait mon travail. Je comprends très bien qu'il faut continuer et je ne demande qu'à racheter la faute que j'ai commise » (déposition du 14 juin 1917).

<sup>220</sup> JM, dossier Debaye, lettre-déclaration du soldat Boucart, 21 juillet 1917.

pourquoi, Monsieur le Directeur, je vous demanderai votre aide pour pouvoir obtenir le plus vite possible ma suspension de peine. Je ne peux pas, je ne peux pas rester ainsi. Oh ! Monsieur le Directeur, secourez-moi. Et en vous priant de croire à ma bonne volonté, je vous présente, Monsieur le Directeur, l'expression de ma reconnaissance et de mon respect<sup>221</sup>. »

D. Rolland écrit que ce texte illustre la « détresse » d'hommes qui « reprennent contact avec la réalité » après les mutineries<sup>222</sup>. On pourrait écrire, aussi bien, que c'est la « réalité » qui s'impose de nouveau à eux : la réalité d'un espace social où la position tenue avant la guerre oblige et dicte les comportements, où l'honorabilité personnelle est une ressource et une propriété fondamentale, et où les possibles se sont refermés avec la condamnation. Ce texte montre bien que ce qui avait paru pensable un bref moment ne l'est plus une fois l'incident refermé.

On voit ainsi l'efficacité d'une remise en obéissance qui parvient à faire tenir des discours conformes à ceux qui ont pu mettre en pratique le refus, et la chape pesant sur les paroles d'opposition, à tel point qu'on ne dispose quatre-vingt-dix ans plus tard que d'un seul témoignage direct de mutin. À l'inverse, les discours de repentir sont spectaculaires. Qu'en conclure ? Pas tant le triomphe final du patriotisme, dont on a vu qu'il n'est guère mis en avant par ces textes, sinon sous la forme du « devoir », mais plutôt la force du conformisme social, des structures et des valeurs qui le sous-tendent.

Ces lettres signalent un dernier phénomène important : la capacité de certains mutins à mobiliser des réseaux de soutien et à formuler des stratégies construites de défense.

### ***6.3.1.2 « Daignez excuser cette démarche... » Appels à la clémence et réseaux de soutien***

Une manière d'atténuer les conséquences de la désobéissance consiste à sortir du cadre de l'armée ou du face-à-face avec les officiers qui interrogent et jugent, pour faire jouer des réseaux de soutien ou des appels à la clémence. Ce faisant, il s'agit encore de réactiver les identités civiles antérieures, non seulement pour se présenter comme « honorable » ou « respectable », mais surtout pour trouver d'autres personnes pouvant l'attester. Ces stratégies ne sont pas accessibles à tous, bien évidemment : on retrouve à la fois le fonctionnement de la vie politique sous la III<sup>e</sup> République, largement fondée sur les adresses et les plaintes aux puissants, et l'inégale distribution des ressources et des réseaux qui les rendent efficaces<sup>223</sup>.

<sup>221</sup> Cité par A. JACOBZONE, *Sang d'encre... op. cit.*, p. 85.

<sup>222</sup> *Op. cit.*, p. 182.

<sup>223</sup> Voir, pour une approche renouvelée du clientélisme républicain et radical, Frédéric MONIER, *La politique des plaintes. Clientélisme et demandes sociales dans le Vaucluse d'Edouard Daladier*, Sèvres, La boutique de l'Histoire, 2007.

On le voit dans le cas d'un soldat qui parvient sans difficulté à se disculper et à bénéficier d'une peine très légère. Il a pourtant exhorté ses camarades à la désobéissance, le 3 juin, dans des termes assez étranges :

« "En ma qualité de socialiste catholique et de bon Français que je suis, je ne marcherai pas. Que ceux qui veulent aller prendre le Chemin des Dames y aillent et que tous les copains fassent comme moi", puis il se mit à chanter l'*Internationale* invitant ses camarades à suivre son exemple<sup>224</sup>. »

Toutefois, à l'audience, le profil de ce soldat joue en sa faveur. Marchand de bestiaux en Saône-et-Loire, ce n'est pas n'importe qui. Il l'explique tout en justifiant par l'alcool ses paroles :

« Je buvais un bidon de 2 litres, je ne sais pourquoi j'ai tenu ces propos. J'avais chanté auparavant des chansons patriotiques, j'ai juste chanté le refrain de l'*Internationale*. Je l'ai entendu chanter dans la vie civile, à des réunions publiques on la chantait contre moi. Je ne sais vraiment comment j'ai été amené à commettre cette faute. Ce n'est pas ma façon de penser, je suis patriote, je suis discipliné et j'ai toujours obéi aux ordres de mes supérieurs. [...] Je suis président du centre catholique de Saint-Usuge et vice président de la fédération catholique régionale. »

Cette identité parfaitement honorable est confirmée à l'audience par un officier qui révèle le surnom du mutin momentané : « Martin est un très bon soldat [...] il n'est pas socialiste, on l'appelait "le réactionnaire"<sup>225</sup>. » Ces efforts de requalification de la subversion en « égarement » sont payants, puisque Martin n'est condamné qu'à une peine de 1 an de prison, soit, comme on l'a vu, une des plus légères qui soient pour de tels actes. On voit ici que l'enjeu interprétatif des mutineries, relié à leur caractère « politique » ou non, dépend assez peu des propos tenus, beaucoup, en revanche, des identités de ceux qui les tiennent.

C'est pourquoi nombre de ceux qui sont jugés et soupçonnés font assaut de respectabilité à travers les courriers et les dossiers qu'ils tentent de constituer. Beaucoup ne disposent pas de ressources ou d'appuis politiques, aussi ils prennent la plume eux-mêmes. Le soldat Troupel écrit ainsi une lettre, sans doute adressée aux juges du Conseil de Guerre, figurant en tout cas dans son dossier :

« Messieurs,  
Je me suis toujours dépensé sans compter pour ma Patrie, pour mon Drapeau, pour mes Chefs. Mon seul désir est de continuer tant que les barbares envahisseurs souilleront notre sol sacré du pays natal.  
Mais, avant, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir accorder votre aimable attention à l'examen des faits suivants.  
J'appartient depuis 23 mois à l'unité combattante du 6<sup>e</sup> CA où, les permissions, la grande récompense de ceux qui font bien leur devoir, sont soumises à des règles assez fantaisistes. Je n'ai obtenu que trois permissions et cela par des fautes de bureaucratie [...]  
N'ai-je pas gagné au cours des différents combats d'aller revoir ma Femme, mes enfants, mes Parents, mes Amis ?

<sup>224</sup> JM, dossier Martin, rapport du capitaine Richard, 8 juin 1917.

<sup>225</sup> *Ibid.*, notes d'audience, 11 juin 1917.

Daignez excuser cette démarche qui m'est inspiré par mes sentiments de famille, je suis marié et, partant, j'ai un intérêt primordial à me retrouver bien vite au milieu des miens, avant la prochaine bataille, dont, pour chaque combattant, l'issue est incertaine<sup>226</sup>. »

On voit ici que le discours s'attache à bien suivre les règles de la rhétorique patriotique et du discours dominant, tempéré toutefois par la demande réitérée des permissions. Son efficacité est douteuse, puisque son auteur est condamné à 10 ans de travaux publics. On remarque cependant la maîtrise de la forme qui lui permet de tenter ce recours.

D'autres dossiers montrent les interventions de la famille, plus ou moins habiles, pour construire en « bons soldats », « bons fils » et « bons maris » les mutins, révélant au passage le désarroi social s'attachant à une possible condamnation. Ces lettres écrites entre l'arrestation et le jugement montrent également les liens maintenus entre l'armée et l'intérieur, même si leur faible nombre (deux sur 80 dossiers) indique plutôt l'efficacité du cloisonnement opéré par l'armée. Au 70<sup>e</sup> RI, le soldat Cabochette a chanté l'*Internationale* ; il est soutenu par une lettre de sa mère :

« Mr le Président. Vous m'excuserez si je prends la liberté de vous écrire ses quelques mots. Vue que j'ai deux fils de décédés depuis le début de la guerre ainsi que mon mari. Et ne me restant plus qu'un fils sous les drapeaux le nommée Cabochette Emile Prévôté de la 19<sup>e</sup> Division. Sest pourquoi qu'aujourd'hui je me permet de vous écrire pour vous demander si vous voudriez avoir la bonne volonté de me le mettre à l'abris car pour un enfant qu'il me reste je tiendrai à seul fin qui me revienne. Je compte sur votre bonne volonté<sup>227</sup>. »

L'appel à la clémence se fonde évidemment, ici, sur la dureté déjà subie de la guerre et des pertes. On le voit encore dans les lettres adressées au Conseil de guerre par la famille du soldat Monin, le 11 juin 1917. Sa mère écrit :

« Monsieur je vous recommande à votre bonté pour mette mon fils en liberté Monin Louis 201<sup>e</sup> d'Inf 11<sup>e</sup> Cie qui en prison. Mon fils a femme et enfants. S'est bon père et bon Mari bon fils. J'ai mon fils auguste Monin qui était en 42<sup>e</sup> d'artillerie qui devenu fou par le canon et est en traitement au château de St Jemmes sur Loire. Bien douloureux pour moi de voir mon fils fou et Louis en prison. J'ai rester Veuve en 1891 c'est moi qui élevé mes enfants seul [...] »

Une seconde lettre provient de sa femme, ayant appris qu'il se trouvait en prison, le 4 juillet :

« Mon mari a toujours été un fort bon soldat était en somme d'un caractère égale doux et un bon père de famille, et je ne comprends pas qu'il puisse se trouver dans la situation qu'il m'indique. Les paroles de ses lettres révélant toujours un excellent esprit et un soldat très conscient de son devoir<sup>228</sup>. »

Là encore, la construction et la défense du « bon soldat » passent par le rappel de ses qualités propres, mais aussi de la difficile situation familiale<sup>229</sup>. Il est peu aisé d'évaluer l'efficacité de tels courriers, dont rien ne dit qu'ils aient été lus par leurs destinataires – rien

---

<sup>226</sup> JM, dossier Gendre, lettre de Troupel, s.d.

<sup>227</sup> JM, dossier Cabochette, lettre de sa mère le 28 juin 1917.

<sup>228</sup> JM, dossier Monin, lettres de sa mère et de sa femme, 11 juin et 4 juillet 1917.

<sup>229</sup> Ces efforts pour paraître de « bons soldats » informent également les stratégies de réhabilitation de l'après-guerre. Cf. N. OFFENSTADT, *Les fusillés... op. cit.*, chap. II.



dans les notes d'audience ne le suggère. Ils permettent toutefois de comprendre que l'identité multiple des soldats-citoyens, civils mobilisés, leur permet à l'occasion d'user de ressources extérieures à l'armée pour atténuer la sévérité de celle-ci. On le voit surtout à travers les recours aux contacts politiques que certains sont à même de réactiver.

Les archives de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen contiennent ainsi plusieurs demandes d'intercession en faveur de mutins condamnés ou en instance de jugement. On le voit en particulier pour les soldats du 109<sup>e</sup> RI qui semblent avoir réussi à mobiliser d'importants appuis. Un conseiller général de la Côte-d'or écrit ainsi à la LDH au sujet des « malheureux petits soldats du 21<sup>e</sup> et 109<sup>e</sup> d'Infanterie condamnés à mort [...] Dix enfants de Dijon se trouvent dans cette situation ». Cela débouche sur une lettre du président de la LDH, Ferdinand Buisson, au président de la République :

« Nous attirons toute votre haute attention sur les condamnations à mort qui ont été prononcées tout récemment, par application de l'article 217 du code de justice militaire, contre un certain nombre de soldats des 21<sup>e</sup> et 109<sup>e</sup> RI, originaires de Dijon et que des correspondants dont l'honorabilité nous est connue, nous signalent comme dignes d'une mesure de clémence »

Cette demande semble avoir été suivie, une mesure de commutation de peine intervenant le 3 août 1917<sup>230</sup>. C'est surtout le cas, très débattu par la suite, du mutin et instituteur Breton qui fait l'objet de nombreuses mobilisations : aussi bien auprès de la Ligue, que contacte un chef de bataillon afin que sa lettre soit transmise au chef de l'état (« si vous nous rendez Breton, que je considère comme bien coupable, mais victime d'idées généreuses et prématurées, il viendra se réhabiliter au feu<sup>231</sup> »), que d'Anatole France, le grand écrivain étant le destinataire d'un courrier cité par D. Rolland : « [...] du fond de ma geôle, avec ferveur, je m'adresse à l'homme et à l'écrivain dont la noble conscience et le talent incomparable sont célèbres dans l'univers. Maître, j'espère en vous<sup>232</sup>. »

La grande mutinerie de la 5<sup>e</sup> DI fait, de même, l'objet d'un suivi, à travers les courriers adressés aussi bien à la LDH qu'à la SFIO, en raison de l'arrestation d'un militant socialiste, Bony<sup>233</sup>. L'implication des députés socialistes est attestée par d'autres documents épars, comme les mentions qu'ils font de courriers reçus au cours des séances en Comités secrets, et quelques notes de l'armée. On lit ainsi dans une note consacrée à la mutinerie de Cœuvres qu'« il est possible qu'au cours des débats du comité secret, M le député Moutet intervienne

---

<sup>230</sup> BDIC F<sup>o</sup> delta rés. 798 – 198, dossier 10231.

<sup>231</sup> BDIC F<sup>o</sup> delta rés. 798 – 195, dossier 562, lettre du chef de bataillon Bienfait au président de la République, mai 1918.

<sup>232</sup> Cité par D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 64.

<sup>233</sup> BDIC F<sup>o</sup> delta rés. 798 – 198, dossier 10.877. Cf supra, chap. 4, note 352.

et parle du cas du soldat Mazoyer du 370<sup>e</sup> RI condamné à mort par le Conseil de guerre de la 170<sup>e</sup> DI<sup>234</sup>. »

Paul Painlevé, à la fois ministre de la guerre et président honoraire de la LDH, est lui aussi un destinataire de tels courriers et d'intercessions. Au sein d'un important courrier ne portant pas spécifiquement sur la désobéissance (une femme lui écrit le 21 mai, pour son « petit » en ligne du côté de Vendresse : « Faites qu'il sorte de cet enfer<sup>235</sup> »), on trouve plusieurs traces des mutineries. C'est ainsi un courrier étonnant qui complète nos connaissances sur les débuts de l'indiscipline, puisqu'il révèle un incident jusqu'alors inconnu au début du mois de mai, dans la 41<sup>e</sup> DI qui connaîtra par la suite une révolte violente, dès lors moins isolée. Le « mutin » écrit à un député du Cher qui a fait suivre à Painlevé :

« M. et cher député.

Je m'adresse à vous pour me soulager un peu si possible. Je suis en prévention de Conseil de guerre, nous sommes 60 de la même compagnie et dans le même cas. Tous sont punis, et les autres non, voici notre cas : depuis le 28 mars nous étions en première ligne. Nous avons fait l'attaque du 16 avril et le 4 mai nous étions toujours en seconde ligne ou on n'a pas de repos, avec l'intensité des marmitages et depuis le 16 nous ne touchons qu'un seul repas la nuit et qui était consommé froid. Brisés de fatigue moulus physiquement et moralement à moitié fous des scènes vécues depuis si longtemps, nous avons refusé de retourner à l'attaque avant d'avoir un peu de repos et alors de faire notre devoir dans les conditions voulues. Nous avons prévenu nos officiers de l'état déplorable dans lequel nous nous trouvions, beaucoup de cas de sorte de dysenterie qui vous abat. Notre commandant fit son possible à ce sujet, le colonel commandant le 229<sup>e</sup> intervient également pour que ses hommes puissent se remettre un peu avant de faire un nouvel effort. Rien n'y fit : la réponse faite par le général Bazelaire commandant le VII<sup>e</sup> corps fut celle-ci : nous ne sommes pas à une conférence, on vous ordonne, obéissez !

Maintenant on prend des sanctions. Contre des hommes qui ont 34 mois de 1<sup>e</sup> ligne, fait toujours leur devoir et pendant ce temps à l'arrière de nos lignes de 15 à 20 k. des troupes qui n'avaient pas vu le feu depuis la Somme étaient là et nous ne demandions que quelques jours.

Je suis père de deux enfants après m'être tant battu contre l'ennemi j'en appelle à vous qui avez tant fait pour nous<sup>236</sup>. »

On retrouve dans ce texte les modes étudiés de présentation et de légitimation de la désobéissance à travers la mise en avant des souffrances, du courage individuel et collectif, mais aussi des écarts entre unités. Il est également notable que le haut commandement refuse, début mai, en la personne du général Bazelaire, l'idée de négociations, de droits et la « conférence » que constitue l'exposition de doléances combattantes.

Painlevé est surtout mis à contribution dans une affaire exemplaire, concernant le caporal Lefèvre du 109<sup>e</sup> RI, jeune engagé volontaire suite à l'assassinat de son père par les troupes d'invasion en 1914, compromis dans la mutinerie des 31 mai-1<sup>er</sup> juin. Arrêté, il parvient à écrire à son parrain et surtout à un protecteur, qui alerte des hommes politiques, comme il lui est demandé :

---

<sup>234</sup> SHDT 6N146, note de la direction du contentieux de la Justice militaire au ministère de la Guerre, 30 juin 1917.

<sup>235</sup> AN, 313AP123, lettre du 21 mai 1917.

<sup>236</sup> AN, fonds Painlevé, 313AP115, lettre du 6 mai 1917.

« Un fais grave dont je suis inculpé. Viens de me faire condamné à mort. Je vous supplie, vous qui me connaissez et connaissez ma situation, d'intercéder pour moi au plus vite auprès de gens influents près du ministre de la guerre et président de la République. Vous serez étonné quand vous connaîtrez ce qui m'est reproché, et pour lequel je vous jure d'être innocent. Je vous en supplie faites pour le plus vite. Recevez mes meilleurs salutations. Lefèvre Gaston<sup>237</sup>. »

Suite à cette alerte, un maire d'arrondissement de Paris, un ancien député et président du Conseil municipal de la capitale, ainsi que Louis Marin (député de Nancy) se mobilisent auprès de Poincaré<sup>238</sup>. Un groupe d'habitants de Neuvy l'ayant recueilli écrit le 12 juin : « Nous vous supplions de nous aider de conserver à la France ce brave petit Lorrain, qui a maintes fois risqué sa vie pour la France et qui sera prêt à recommencer avec plus d'ardeur si l'on n'est pas inexorable<sup>239</sup>. » Cependant, cette fois-ci, non sans dilemmes, la « justice » suivra son cours, le 16 juin 1917, illustrant la capacité de l'armée et du pouvoir à manier l'arbitraire, tandis que la dernière lettre fictive du condamné est utilisée à des fins d'édification et de retour à l'ordre<sup>240</sup>. Une autre démarche aura plus de réussite, celle du mutin Debacker, condamné à mort à la 18<sup>e</sup> DI pour « qu'il y ait au moins une exécution » dans cette unité, suivant les termes du général Maistre, et qui écrit avec succès à Poincaré en expliquant qu'il est engagé volontaire, donc « que je ne suis pas un anarchiste comme mes propos pourraient le laisser penser<sup>241</sup> ». Ces démarches permettent de compléter notre saisie des enjeux de la répression : celle-ci est bien un processus en tension entre le pouvoir politique, l'institution militaire et une société aux ressources restreintes mais loin d'être complètement inactive ou inefficace face aux possibles excès de violence. C'est ce qu'illustre, enfin, cette note inquiète que le grand dreyfusard Joseph Reinach fait parvenir à Painlevé, le 19 juin 1917 : « Il m'est affirmé que, pour la punition des mutineries le système du tirage au sort aurait été adopté<sup>242</sup>. »

Sans doute d'autres documents, dispersés dans des fonds personnels, permettraient-ils de compléter à la marge ce tableau. Tel quel, il confirme à la fois la capacité qu'ont certains mutins à user de leur identité de « soldats citoyens », et la rareté relative de ce statut, supposant des ressources – discursives, politiques, relationnelles – hors de portée du commun des soldats. L'inégalité face à la dureté de la guerre que dénoncent les mutins est redoublée par l'inégale faculté à se défendre et se faire entendre de ceux qui sont arrêtés.

---

<sup>237</sup> AN, Fonds Painlevé, 313AP123, lettre du 8 juin 1917 de G. Lefèvre à M. Deblenne.

<sup>238</sup> *Ibid.*, lettres du 12, 14 et 15 juin 1917.

<sup>239</sup> *Ibid.*, lettre du 12 juin 1917.

<sup>240</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 192-195, et *supra*, § 5.3.3.3.

<sup>241</sup> *Ibid.*, p. 54-55.

<sup>242</sup> AN, Fonds Painlevé, 313AP123, lettre du 19 juin 1917.

### 6.3.2 Faire le bilan de l'indiscipline

Face à l'institution et au pouvoir, on le voit, les discours des mutins et de leurs soutiens sont extrêmement normés. Ils disent moins la vérité de l'événement et de ses perceptions que les limites du dicible au moment des procès, et les stratégies visant à éviter la condamnation. Aussi, pour terminer, on peut se pencher sur les bribes documentaires et les rares traces qui nous donnent accès aux perceptions des mutineries, une fois l'événement terminé.

Là encore, on ne saurait postuler l'unité des regards et des bilans. Après un incident dont on ne sait que très peu de choses au 3<sup>e</sup> BCP, deux soldats écrivent chez eux :

« Les types en voulant faire les malins, n'ont fait qu'une grosse bêtise qu'ils ont été obligés de reconnaître. Moi, c'est ce que j'avais vu tout de suite, et ça ne m'a pas gêné pour leur dire qu'ils étaient tous plus bêtes les uns que les autres, et ce sont ceux qui voulaient empêcher les autres d'aller faire l'exercice qui ont été les premiers prêts à y aller<sup>243</sup>. »

« Tu sais que le mécontentement exprimé par les troupes a tout de même produit son effet, depuis cela, le pourcentage des permissions a encore augmenté et nous sommes mieux nourris<sup>244</sup>. »

Le premier dénonce la dureté accrue de la tâche ; le second se félicite des améliorations obtenues. Ils illustrent les deux facettes de la désillusion et de la satisfaction ressenties au sortir des mutineries. Cette dernière, rare et paradoxale, s'exprime moins que le fatalisme ou l'indifférence alliées au retour de la guerre et de son inertie.

Dans ces textes issus du contrôle postal, peu nombreux et souvent allusifs par crainte de la lecture, on peut d'abord lire la déception et la crainte de la punition. Un soldat arrêté au 298<sup>e</sup> RI l'exprime, en mentionnant le « bon temps » de la mutinerie suivi de la ruse permettant le retour à l'ordre :

« Là c'était la noce tous les jours on était les maîtres personne nous disait rien, puis est arrivé le moment de partir on nous disait aller dans un camp au repos pendant un peu de temps qu'il partirait beaucoup de permissionnaires etc. On nous embarque comme des chiens [...] Maintenant je ne sais pas encore ce qui se passera sûrement on aura pas raison il nous faudra quand même y arriver peut-être que l'on sera plus mal après qu'avant mais enfin ça montre un peu où nous en sommes rendus qu'il faut que ça finisse. Malheureusement il va y en avoir qui payerons cher, peut-être il seront fusillés ça sera encore sûr<sup>245</sup>. »

Le regard sur les soldats fusillés est bien, comme on l'a vu, empli de tristesse, signalant de façon indiscutable la fin de l'événement, comme ici au 129<sup>e</sup> RI :

« Je te dirais qu'hier nous avons fait fusiller 8 bonhommes du régiment c'est la plus grande pitié qu'on ait jamais vue les larmes nous tombaient des yeux sur des hommes qui n'avaient rien fait, ils avaient dit qu'ils en avaient maré du métier militaire qu'il fallait la révolution ils ont passé le Conseil de Guerre ils ont été condamné à mort donc nous les avons fusiller hier matin<sup>246</sup>. »

---

<sup>243</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 3<sup>e</sup> BCP, le 13 juin 1917.

<sup>244</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 3<sup>e</sup> BCP, le 13 juin 1917.

<sup>245</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 298<sup>e</sup> RI, 29 juin 1917.

<sup>246</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 2 juillet 1917.

Mais on peut percevoir, en même temps que la tristesse ou le dépit, les autres représentations possibles de ce mouvement qui a échoué. La lecture patriote y voit un possible complot ennemi (« C'est regrettable de voir des faits semblables qui ne sont que des manoeuvres boches<sup>247</sup> ») ou une contamination évitée de justesse (« Ne vous inquiétez pas pour les bobards tout est calme la mauvaise graine purgée, la bonne ne se gâtera pas<sup>248</sup> ») ; celle d'un gradé une atteinte dommageable à l'autorité dont il est dépositaire :

« Les troupes ici ne sont pas épatantes ; celles qui devaient nous relever (20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> chasseurs) il y a eu quelques défections et il y a un certain malaise, c'est bien malheureux car ce n'est pas comme cela que l'on arrivera. Je m'emploie de mon mieux à leur parler. Il vaudrait mieux tenir. Il n'y a cependant rien de perdu, cela va passer<sup>249</sup> »

Cela « passe » en effet, et il existe des lectures bien plus lointaines et indifférentes de l'événement, loin d'être vécu par tous comme un moment nécessitant l'engagement ou l'action. Comme en toute situation sociale la distance, le désintéret et l'indifférence peuvent être présentes. On les lit dans deux courriers contrôlés au 74<sup>e</sup> RI, régiment de la fameuse et si « politique » 5<sup>e</sup> DI, illustrant un rapport ordinaire au conflit et à ses péripéties qui peut aussi bien s'appliquer aux mutineries :

« Il n'y a qu'un bataillon en ligne car les 2 autres n'ont pas voulu monter. C'était un coup manqué, et qui a coûté cher aux meneurs. Maintenant on va être riche avec les prêts pèpère qu'on touche. Je vais guérir mon cafard dans le pinard, c'est à rengager<sup>250</sup>. »

« Tout cela s'est passé pendant ma perme, tu peux juger si les types en ont marre. Plusieurs ont été condamnés à mort<sup>251</sup>. »

La distance et l'indifférence peuvent enfin se lire dans les lettres de ceux que la mutinerie a semblé déranger ou menacer, à la façon de l'usager d'une grève n'y lisant que l'inconvénient personnel et subi :

« Ces jours derniers il y a eu une petite révolution au 109<sup>e</sup>. Il n'y faisait pas bon. Les hommes voulaient s'en aller, ils tiraient des coups de fusil. Nous avons été obligés de nous cacher. Ils emmenaient tous ceux qu'ils trouvaient... Le calme s'est à peu près rétabli. Ça provenait d'autres régiments qui étaient venus les chercher. C'est malheureux que ça arrive à ce point-là<sup>252</sup>. »

Un soldat du 136<sup>e</sup> RI ne pense pas, ainsi, que les mouvements des femmes et les désordres dans les gares puissent être utiles, et au contraire y voit une « mauvaise impression », regard fataliste et/ou légaliste :

« On a même essayé dans quelques gares d'empêcher les permissionnaires de revenir au front, notamment à Rennes, Nantes et bien ailleurs. Cette sorte de révolte ne fera rien, donner

<sup>247</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 109<sup>e</sup> RI, 3 juin 1917.

<sup>248</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 16 juin 1917.

<sup>249</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 224<sup>e</sup> RI, 9 juin 1917.

<sup>250</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 74<sup>e</sup> RI, 27 juin 1917.

<sup>251</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 74<sup>e</sup> RI, 27 juin 1917.

<sup>252</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 269<sup>e</sup> RI, 14 juin 1917

quelques mauvaises impressions, mais question d'abrégier la durée de la guerre il n'en sera rien<sup>253</sup>. »

Cette fatalité de l'échec n'est cependant pas si évidente sur l'instant. C'est ce que révèle le texte étrange et plus ambigu du téléphoniste Georges Cuvier, qui met en scène une discussion entre soldats – sans doute de petits gradés et militaires non combattants – une fois le calme rétabli :

« Nous nous réunissons entre amis pour former une "popote" de fortune, chez des civils. Notre première réunion débute gaiement, mais la conversation ne tarde pas à tomber sur les événements en cours, et tourne à l'aigre. Est-ce X... qui reproche à Castéran et moi de nous être défilés ? Est-ce nous qui avons reproché à certains de nos camarades de s'être laissés entraîner ? Toujours est-il que des paroles très vives sont échangées. Castéran précise et justifie notre attitude. Pour ma part, je fais valoir, en sens inverse, un argument qui m'a été servi par le sergent L...: "C'est à vous, les étudiants de prendre la tête du mouvement, en raison de votre instruction<sup>254</sup>." »

On croise ici de nouveau la question des ressources sociales et culturelles facilitant la désobéissance. Deux autres témoignages indiquent de même, quelles conversations compréhensives, à la fois prudentes et optimistes, peuvent être tenues par rapport à des événements qui semblent pouvoir donner de bons résultats, qui s'appuient en tout cas sur des griefs partagés. Louis Désalbres relate ainsi un dialogue plutôt approbateur :

« 5 juin. - Toujours à Festigny. On discute fort sur les derniers événements. Certains approuvent les mutins. –On attige un peu trop, assure Vitus avec sa face poilue et sale. On fait casser la gueule toujours aux mêmes ; depuis deux ans on est dans la m... et on nous traite comme de la bidoche d'abattoir<sup>255</sup>. »

Le brancardier Albert Filoche note, lui, le 15 juin, la sympathie que s'attirent les mutins dans une unité « non mutinée » :

« La répulsion de continuer la guerre s'étend. Les poilus n'en veulent plus. On signale que le 41<sup>e</sup> d'infanterie, un régiment breton de Rennes je crois, aurait refusé. [...] Dans les conversations, à gauche, à droite, partout vous entendez : "Tant pis, pourvu que la Paix soit faite." Le désir de voir finir le fléau est visible<sup>256</sup>. »

De telles représentations indiquent les multiples perceptions possibles des faits par les contemporains. Il existe en effet une dernière vision des mutineries, souterraine mais révélatrice, qui envisage leur succès. Elle est le fait de tous ceux qui ont traversé les événements sans inquiétude – soit que les incidents vécus n'aient pas été violents, comme dans une majorité de cas, soit, surtout que leur règlement ait été pacifique et obtenu par la négociation, la promesse et les concessions de l'armée.

Certaines de ces visions du succès sont trop optimistes et quelque peu déformées, comme au 10<sup>e</sup> BCP où un soldat se réjouit : « Le 3<sup>e</sup> corps qui est voisin du nôtre a fait pis que

---

<sup>253</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 136<sup>e</sup> RI, 11 juin 1917.

<sup>254</sup> G. CUVIER, art. cit., p. 316.

<sup>255</sup> L. DÉSALBRES, *op. cit.*, 5 juin 1917.

<sup>256</sup> A. FILOCHE, *op. cit.*, p. 172.

nous, si bien qu'il a été relevé séance tenante et emmené au repos du côté de Dieppe<sup>257</sup>. » D'autres pensent que la « fin » va effectivement naître du mouvement, sans qu'ils y aient nécessairement participé : « Courage la fin vient, si tu voyais le mouvement, les régiments ne veulent plus marcher et les boches font de même, je crois que dans 3 mois je serais dans tes bras<sup>258</sup>. » C'est aussi ce que dit, à mots couverts, un soldat du 129<sup>e</sup> RI, peut-être arrêté dans les jours suivants : « Je crois aussi que se sera ma dernière permission car j'ai de grandes raisons de croire que la guerre finira cette année peut-être dans quelques mois tu vas être étonné que je parle ainsi<sup>259</sup>. »

Mais à côté de ces espoirs vite démentis, on trouve également les notations réalistes de ces soldats passés à travers le dispositif punitif, qui évoquent avec satisfaction le repos ou les permissions obtenues au terme de l'indiscipline et d'un rapport de force qui semble avoir tourné en leur faveur :

« Nous sommes au repos. On devait monter au Chemin des Dames pour attaquer. Mais tous les régiments se sont révoltés et même tous les CA. Alors on nous a tout de même accordé un repos. Car ils ont vu qu'il n'y avait plus rien à faire de nous<sup>260</sup>. »

De même, au 36<sup>e</sup> RI, où un combattant note : « Cela nous a fait beaucoup de bien car il est parti beaucoup de permissionnaires<sup>261</sup>. » Au-delà de l'enjeu immédiat des permissions, un autre soldat se félicite du « message » envoyé à travers la désobéissance collective, et du rééquilibrage qu'il semble pouvoir permettre dans un futur proche, vis-à-vis de l'encadrement qui devra se montrer moins pesant :

« Pendant le temps que j'ai été parti du bataillon, il s'est passé quelque chose d'intéressant. Peut-être qu'à l'avenir on sera moins embêté ; cela fera voir à ces Messieurs que l'on n'est pas des bêtes de somme<sup>262</sup>. »

Et si la majorité des mutins, une fois l'indiscipline refermée, adoptent les paroles ou les postures conformes qui semblent pouvoir leur faire reprendre leur place dans un conflit qui a repris son cours, quelques-uns affichent, au contraire, leur fierté ou leur satisfaction de l'indiscipline. De façon très rare, une lettre assume simplement les actes et les faits commis, en lien avec le refus de la guerre et la dureté d'une épreuve partagée avec l'épouse, au 36<sup>e</sup> RI :

« Non seulement j'ai manifesté comme les autres mais hier j'ai subi un interrogatoire ainsi que tous les hommes du régiment pour savoir si à l'avenir pareille chose se renouvelait ce qu'on ferait. Moi étant trop fatigué de la guerre je ne me suis pas dédit, et ai répondu franchement que je ne répondais pas de moi, donc on a écrit mon nom à l'encre rouge et alors j'attends les événements [...] Ma chère petite femme aie pitié de ma faiblesse, et pardonne moi si j'ai fait

---

<sup>257</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 10<sup>e</sup> BCP, 12 juin 1917.

<sup>258</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 228<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917.

<sup>259</sup> SHDT 16N1393, rapport de contrôle postal, 129<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>260</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 360<sup>e</sup> RI, 9 juin 1917.

<sup>261</sup> SHDT 16N1399, rapport de contrôle postal, 36<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>262</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 60<sup>e</sup> BCP, 7 juin 1917.

cela je sais que c'est contre ton cœur que j'ai agi, mais c'est pour toi que je l'ai fait, car la guerre j'en ai assez<sup>263</sup>. »

Un autre courrier affirme simplement sa satisfaction d'avoir, par la mutinerie, sauvé sa peau, au prix de son grade et d'un changement d'affectation :

« Pour remonter en ligne, personne ne voulait rien savoir et beaucoup ont protesté auprès des grosses légumes. J'étais de ceux-là ; c'est pourquoi je suis cassé et passé à la 19<sup>e</sup> Cie comme soldat de 2<sup>e</sup> classe. Mais, çà, c'est le moindre de mes soucis. Le principal est de revenir sain et sauf et je ne regrette pas ce que j'ai fait<sup>264</sup>. »

Dans la masse des expressions de contrition plus ou moins convenues, ces deux textes indiquent, en creux, ce que put être l'absence de « regrets », au terme d'un événement inouï.

Pour terminer, on ne peut que s'interroger sur les pensées et les souvenirs de tous ceux dont aucune trace ou presque ne reste, condamnés à la prison et aux travaux forcés. Une extraordinaire découverte documentaire a permis à Claude Chapron de relever les inscriptions portées entre novembre 1917 et 1918 par quelques-uns des « Joyeux » (condamnés aux travaux forcés, dont une partie très certainement pour faits de mutinerie) aux carrières dites « de Kabylie », près de Voutré, en Mayenne<sup>265</sup>. Jacques Cousin en a livré la teneur, dévoilant l'antimilitarisme et les rêves de revanche ou de liberté d'hommes condamnés à de lourdes peines pour leurs souhaits de « fin » :

« Vive Jaurès »  
« Mort à Clemenceau le menteur » (avec une caricature)  
« Ici gît une victime de l'armée 1918 1919 »  
« Dans ce lieu de révolution plus d'un homme s'est vengé de la provocation en levant une main [signé] un mutin frère »  
« Sur la tête de ma mère j'ai juré de me venger l'amnistie c'est la guerre contre ces enculés et pour moi le heureux rêve sera de voir, point eux sans pitié et sans trêve pour leur crever les yeux / un martyr des vaches »  
« Français / Deuschers / Forgeons notre révolte sinon la grève ou les travaux seront notre tombeau<sup>266</sup> »

Au terme de ce parcours dans les mots des mutins, on comprend mieux l'articulation des différents thèmes et registres de discours qui les imprègnent, mais aussi l'importance de leurs contextes : paroles contraintes devant des juges et paroles suppliantes adressées au pouvoir ; paroles prudentes ou libérées dans le courrier ou les manifestations, paroles éteintes et cachées, enfin, de ceux que l'événement a réduit au silence.

---

<sup>263</sup> SHDT 16N1521, rapport de contrôle postal, 36<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>264</sup> SHDT 16N1418, rapport de contrôle postal, 228<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.

<sup>265</sup> Jacques COUSIN, « 1917-1918: Des Joyeux aux carrières de Kabylie », *L'Oribus. Groupe de recherche sur le mouvement social en Mayenne*, n°24, novembre 1987, p. 37-60

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 46 à 58. Voir la reproduction en annexe 7C.



## Conclusion

L'attention portée aux discours des mutins permet de compléter l'étude de leurs pratiques. Dans les deux cas, un regard plus proche sur la réalité et la diversité de ce qui se dit et se fait au printemps 1917 permet de proposer une interprétation alternative de l'événement, à rebours des lectures réductrices identifiant les mutineries à la « grogne » ou à la « grève ».

C'est d'abord le refus de guerre qu'il faut pleinement mesurer. Celui-ci est en effet une dimension fondamentale des mutineries, qu'il s'exprime par des actes silencieux – désertions et refus de « marcher » non argumentés – ou par des tentatives de rejoindre la capitale et par des discours explicites. Ces derniers peuvent être très construits et s'inscrire dans les cadres intellectuels du socialisme révolutionnaire, ou professer un pacifisme et surtout un désir de « fin » plus vague, confié aux gouvernants, crié aux officiers, exprimant une immense aspiration à ce que « ça se finisse », parce qu'il y en a « assez de la guerre ». Il s'agit bien d'un point de convergence essentiel des pratiques et des discours combattants en mai-juin 1917, qui s'exprime pour la première fois avec cette ampleur.

À ce refus de la guerre s'ajoute la dimension politique des représentations et des revendications. Si l'on cesse d'identifier le « politique » au partisan et à l'activisme révolutionnaire, on saisit pleinement l'inscription des mutineries dans l'espace de repères sociaux républicain, les mutins faisant valoir à chaque étape la légitimité de leur mouvement, défendant leurs « droits » et l'égalité entre soldats-citoyens et entre unités, pouvant aller jusqu'à remettre en cause le régime, ses dirigeants, et à rappeler ses principes à leurs yeux bien mal respectés. Prise de parole contre la guerre, les mutineries sont aussi une dénonciation de l'injustice référée à des éléments tangibles et non négligeables – promesses rompues, attaques sanglantes, inégalités sociales, permissions suspendues – et plus profondément à des représentations du juste et de l'injuste qui font sens dans le cadre républicain. La référence à ces valeurs et à ce cadre constitue enfin un instrument puissant de légitimation et de justification d'actes injustifiables – ce qu'illustrent amplement les repentirs convenus des mutins une fois l'événement refermé, lorsque l'indicible de la « paix » a été réinstauré.

Cette prise en compte de la dimension « politique » des demandes matérielles de repos et de permissions ne doit pas conduire, toutefois, à sous-estimer l'importance pour les acteurs de ces « objectifs prosaïques, qui donnent accès à une vie matérielle tolérable et à une dignité minimale », comme y invite James C. Scott<sup>267</sup>. Ce rappel est important : il conduit à ne pas

---

<sup>267</sup> J. SCOTT, *Weapons... op. cit.*, p. 350 : « Mundane objectives that will make for a tolerable material life and a modicum of dignity ».

privilégier, dans l'analyse, les discours et les revendications les plus construits ou les mieux formulés, ceux qui nous semblent correspondre davantage aux modèles du « mutin » idéal, soldat-citoyen conscient de ses droits ou militant politisé. Contre cet ethnocentrisme du chercheur qui reconnaît et valide les « intellectuels » qu'il rencontre à l'occasion parmi les acteurs sociaux qu'il étudie, il convient de rappeler la diversité des représentations et des pratiques, égales en « importance », en « gravité », et en « sérieux », qui font le mouvement social de mai-juin 1917.

Celui-ci est en effet parcouru de tensions, entre les soldats qui formulent un rapport construit au conflit, à son sens, à sa « fin » et à ces injustices, et ceux qui ont un rapport plus ordinaire à l'armée et à la discipline. Cette tension est illustrée par la multiplicité des mots servant à dire la mutinerie, continuum d'indiscipline lui-même perçu à travers un continuum d'expériences, de la « rouspétance » et du « chahut » à la « grève » et à la « révolution ». Les différentes manières de vivre l'action collective correspondent aussi à différentes identités et propriétés sociales : l'identité politique des mutins « citoyens », l'identité intime et civile des maris ou des parents se mobilisant parce qu'on « tue leurs femmes et leurs enfants », l'identité militaire des « poilus » qui y cherchent une revanche contre leurs chefs et un défoulement momentané, l'identité militante et radicale, enfin, de ceux qui récusent leur appartenance nationale : « Je préfère être un Boche vivant qu'un Français mort. »

Aucune de ces façons de vivre et de justifier la désobéissance ne résume ce que veulent et pensent « les mutins » ; aucune n'est plus vraie ou plus importante : elles sont les manières différentes dont l'expérience du conflit s'articule à l'inédite possibilité du refus, dans l'espace politique et social de la France en guerre.



# Conclusion générale

L'enjeu de ce travail a consisté à retrouver les mutins et les mutineries de 1917. Les retrouver, c'est-à-dire mettre à distance et soumettre à la critique l'ensemble des images, discours, interprétations et représentations dont l'événement a fait l'objet, depuis les réactions des contemporains jusqu'aux sentences des historiens. L'événement troublant de la désobéissance est en effet inséparable de sa minimisation, comme les « atrocités allemandes » de leur « déni »<sup>1</sup>. Au silence de nombreux officiers sur des faits jugés déshonorants répondent la volonté d'occultation de dirigeants y voyant une menace indicible pour l'État et le malaise des témoins, puis la gêne des anciens combattants et le silence presque absolu des anciens mutins. Ces réactions immédiates et ces logiques mémorielles sont un fait notable d'histoire culturelle, pour lesquels on dispose désormais d'études solides<sup>2</sup>.

On trouve son corollaire dans le champ historiographique, où s'est imposée une vision réductrice des mutineries de 1917, dont le signe le plus net est l'invisibilité complète de la « marche sur Paris » des mutins, et plus généralement du refus de guerre que ceux-ci ont exprimé. Ces lectures procèdent surtout par essentialisation, s'attachant à expliquer, de façon univoque, ce que les mutins *veulent* et ce que les mutineries *sont*. On a cherché à adopter ici une autre stratégie de recherche, et de partir, au contraire, de la diversité et de la complexité de *ce qui se passe* durant l'événement. Dans les termes d'H. Neveux, on a cherché à « savoir comment "cela fonctionne" »<sup>3</sup>. Retrouver les mutineries, c'est donc, d'abord, revenir à la matérialité des pratiques et des expériences de leurs acteurs, afin d'en proposer une réévaluation d'ensemble.

## *L'intensité des mutineries*

Il existe en mai-juin 1917 une « crise de discipline » globale dans l'armée française, d'une intensité jusqu'ici sous-évaluée. En effet, les « mutineries » comprennent, dans un court temps de l'action, une multiplicité de pratiques de désobéissance dont le point de convergence est le refus de la guerre et la réticence au combat. Ces refus s'actualisent par la manifestation

---

<sup>1</sup> J. HORNE, A. KRAMER, *op. cit.*.

<sup>2</sup> N. OFFENSTADT et P. OLIVERA, art. cit. ; il manque encore une véritable étude de la place des mutineries dans la mémoire de la gauche et de l'extrême-gauche.

<sup>3</sup> H. NEVEUX, *op. cit.*, p. 240.

bruyante, la pétition respectueuse, l'émeute violente, l'éparpillement furtif, la désertion individuelle, la provocation sonore, le défoulement festif, et le rapport de forces organisé avec les officiers. La mesure de ces désobéissances est rendue complexe par leur variété et leur indétermination sur le moment même, ou bien des acteurs hésitent sur les termes – chambard, grève, tapage, révolution – pouvant les qualifier. Surtout, les glissements sont permanents entre ordre et désordre, faits individuels et collectifs, désobéissance illégale et réticence légale, refus ouvert et refus inexprimé.

Mais si les connaissances restent lacunaires en raison des stratégies d'occultation à l'œuvre dans les sources, on peut bien réévaluer à la hausse l'intensité des mutineries. D'un point de vue numérique, d'abord avec l'identification de 25 désobéissances collectives jusqu'ici absentes du récit de l'événement. Sur le plan spatial ensuite, l'écho des mutineries à l'intérieur du pays apparaissant bien plus étendu et plus important qu'il n'est dit habituellement. Sur le plan logique surtout, si l'on cesse de séparer de façon arbitraire entre désobéissances individuelles et collectives, entre désertions et manifestations, ce qui conduit à abandonner la distinction entre unités « touchées » et « non touchées » par les mutineries et les « taux » de mutins malaisément calculés : à des degrés divers, l'ensemble de l'armée française est confrontée à la crise de discipline. Cette crise est ici et là plus limitée, mieux jugulée peut-être, mieux étouffée parfois, son écho ne nous parvenant qu'à travers des sources fragmentaires. Un « noyau » d'une cinquantaine d'incidents bien connus s'accompagne d'un « halo » d'indiscipline, correspondant au continuum de pratiques de désobéissance et de réticence à la guerre présent depuis 1914, et devenant massif en 1917, à travers les désertions et les départs non autorisés en particulier, qui vont jusqu'à représenter 15% de l'effectif dans certaines unités.

Au sein de la profusion d'actes et de discours qui la composent, la restitution de certaines pratiques jusqu'ici négligées permet une dernière réévaluation de son intensité. Loin d'être réductibles à une « grève » ou une négociation, les mutineries, où se font entendre de radicales paroles condamnant la guerre voire la Patrie et les dirigeants, prennent parfois la forme de l'émeute, du règlement de comptes avec les officiers, et, surtout, de la « marche sur Paris » pour discuter ou obtenir la paix, esquissée dans 10 unités – un dixième environ des actions collectives dont demeure la trace. Les responsables ne s'y trompent pas, qui perçoivent une profonde menace pour l'ordre social et l'effort de guerre, et prennent, en urgence, des mesures pour les défendre.

Ici, les retouches à apporter aux récits habituels du conflit sont nombreuses. On peut d'abord mettre le point final aux récits providentiels faisant du général Pétain le thaumaturge

ayant su guérir la fièvre des mutineries. Nommé à la tête de l'armée le 15 mai 1917, *avant les mutineries*, pour sanctionner l'échec de son prédécesseur, Pétain déstabilise un peu plus aux yeux de certains combattants une institution décrédibilisée par l'échec de l'offensive du 16 avril 1917 et des discours et promesses qui y étaient liés. Sa nomination, dans un contexte d'interpellations politiques, est un aveu du désastre, et contribue à ouvrir la possibilité de la révolte. Face à celle-ci, le généralissime ne fait preuve d'aucune lucidité particulière par rapport à ses collègues : prompt à blâmer l'intérieur, il n'ordonne pas d'arrêt des offensives, prescrivant au contraire dans son premier ordre, une usure « inlassable » de l'ennemi par des attaques en largeur<sup>4</sup>. Ce sont les mutins, par leur mouvement et leur mobilisation, qui contraignent ensuite les généraux à l'inaction jusqu'à l'automne. On doit souligner ce fait jusqu'ici inconnu : c'est la généralisation de la désobéissance qui a rendu inenvisageable le maintien des offensives, non la clairvoyance ou la prévenance des chefs.

Pour refermer et punir les mutineries, les responsables politiques et militaires ne se distinguent par aucune mansuétude particulière : la hausse des permissions accordée au mois de juin et juillet correspond à une obligation légale, et surtout à un « coup » tactique permettant de disperser à l'arrière les soldats mécontents, tandis que les officiers sont sommés de faire preuve « d'énergie » et que la Justice militaire renoue avec des procédures d'exception que des efforts politiques parviennent progressivement à tempérer. Au-delà des fusillés, la sévérité de l'institution se vérifie dans sa capacité à extraire arbitrairement et sans jugement des combattants dits « mutins » de leurs unités pour les éloigner du front, par l'envoi forcé aux colonies. Sur le moment, enfin, on doit remettre en cause les lectures conventionnelles qui minimisent l'emploi de la force par l'armée : s'il n'a généralement pas été nécessaire d'en arriver là, la présence régulière de troupes coloniales et de cavalerie pour encercler les mutins, et le passage à l'acte à la 14<sup>e</sup> DI où ces derniers sont visés par des tirs de mitrailleuse, signalent une capacité de coercition plus élevée qu'il n'est habituellement indiqué.

On le voit : l'épreuve des faits met à mal bien des idées reçues inscrites depuis longtemps dans la narration de la Grande Guerre et de la parenthèse qu'y représentent les mutineries. Mais, au-delà de ces retouches, l'étude des pratiques de désobéissance conduit à repenser le refus de guerre et les catégories par lesquelles on l'appréhende.

---

<sup>4</sup> AFGG, V, 1, 2, annexe 235, directive n° 1 du général en chef, 19 mai 1917.

## ***Repenser le refus de guerre***

Qu'est-ce que refuser la guerre en 1914-1918 ? Pour les auteurs commentant les mutineries, il semble que ce qui s'y passe (manifester en criant « à bas la guerre », refuser d'aller aux tranchées, déserteur, écrire une pétition recueillant 1006 signatures pour la « paix », tenter d'aller à Paris pour demander aux députés et au gouvernement de faire la paix ou d'en parler) ne constitue pas un « refus de guerre ». On lit en effet dans l'ouvrage classique de G. Pedroncini que « les mutineries ne sont pas un refus de se battre, mais d'une certaine manière de le faire<sup>5</sup>. » L. Smith arrive par d'autres moyens à une conclusion similaire : « Au bout du compte, les mutineries de l'armée française avaient pour principal objet l'acceptation de la guerre et non pas son rejet<sup>6</sup>. » D. Rolland, lui, met l'accent à de nombreuses reprises sur le retour volontaire des soldats au conflit. L'écart entre les faits décrits et leur étiquetage est frappant et quelque peu déconcertant. On peut se demander à quoi devraient ressembler de « véritables » refus de combattre et rejets de la guerre pour ces exégètes. Une piste est ouverte par une remarque révélatrice dans *La grève des tranchées*, à propos des mutins du 70<sup>e</sup> BCA, qui ont crié « à bas la guerre, vive la Révolution russe » : pour l'auteur, il s'agit « finalement d'un accès de mauvaise humeur »<sup>7</sup>.

Autrement dit, seul le pacifisme, construit, conscient et organisé serait à même d'être pris au sérieux en tant que refus de combattre. Or, on sait que les mouvements et les militants pacifistes ne sont pas les organisateurs des mutineries. On a vu que ce fait était confirmé, avec des nuances, par l'étude qu'on a menée des efforts faits par certains pacifistes pour rejoindre, raviver, encadrer les mutineries. Mais on voit surtout que, de ce fait, l'histoire des mutineries est restée enfermée dans l'alternative binaire du pacifisme et du patriotisme. Si les pacifistes sont absents ou presque c'est donc que le patriotisme est maintenu, et les mutineries simple « réaction aveugle » (Pedroncini), « négociation » (Smith), ou « grève » teintée de « mauvaise humeur » (Rolland), sans remise en cause du conflit. S'ils n'étaient pas défaitistes et révolutionnaires, c'est donc que les mutins ne rejetaient pas la guerre. Toute l'interprétation des mutineries repose encore sur cette singulière équivalence entre absence de pacifisme militant et absence de refus de la guerre.

On a cherché à dessiner ici une perspective entièrement différente, où refuser la guerre c'est, pour différentes raisons et de différentes manières, vouloir que celle-ci se termine, ne plus vouloir y participer, et mettre en pratique cette volonté. En ce sens, les mutineries sont

---

<sup>5</sup> G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 312.

<sup>6</sup> L. SMITH, « Refus, mutineries et répressions », art. cit., p. 402.

<sup>7</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 111.

bien un refus de guerre massif et multiforme, dans les pratiques et les discours de leurs acteurs, y compris les plus modérés dans leurs demandes et les plus respectueux de leurs officiers, qui cherchent par l'obtention de repos et de permissions à s'éloigner des tranchées et du combat. Loin de représenter des actes minimes, tous les « refus de marcher » qui constituent les mutineries sont bien une remise en cause du conflit, en actes, dans sa dimension fondamentale qui est la présence en première ligne des combattants des tranchées. Si certains vont bien plus loin en saisissant une occasion d'exprimer un pacifisme strident, radical et politisé, l'ensemble des mutins met bien en pratique le refus de la guerre.

Pour concevoir un tel refus, il faut accepter d'opérer une disjonction complète entre ce qu'on appelle le « pacifisme » – construit, militant, radical – et la volonté de « fin » qui est partagée par les mutins de 1917. Il faut surtout en finir avec le modèle explicatif où la participation des soldats à la guerre tient à une « motivation » plus ou moins forte. On a donc montré, en remontant à l'entrée en guerre de 1914, qu'il n'était pas besoin de chercher des « raisons » pour lesquelles les individus combattent : la guerre est une expérience collective évidente, sur laquelle les consciences individuelles n'ont aucune prise. On n'a pas à *vouloir* la guerre, bien que certains la veuillent ou la justifient : il y a la guerre, et les États-nations modernes parviennent à mobiliser leurs citoyens pour la faire, que ces derniers le souhaitent ou non. Pour une large partie d'entre eux, partie d'autant plus importante qu'on se rapproche des premières lignes de tranchées où se trouvent les hommes les plus dominés socialement, se met en place ce qu'on a nommé un « rapport ordinaire à la guerre », dans lequel celle-ci est subie comme un événement extérieur sur lequel n'existe aucune prise et auquel on se conforme sans possibilité de choix ni construction discursive réfléchie, avec résignation et indifférence.

On comprend dès lors qu'il est possible de vouloir que la guerre se termine, sans souhaiter ni la défaite de son pays ni la révolution – si tels sont les critères du « vrai pacifisme » – et surtout sans disposer de solutions autres que l'attente de la « fin », la continuation du conflit sous le regard des autres et les stratégies de préservation de soi ou d'évitement. L'absence de pacifisme réfléchi, construit et militant ne rend pas moins intense la volonté que le conflit s'arrête, et qui fait agir les mutins de 1917.

Aussi, reconstituer ce rapport ordinaire au conflit permet de sortir des deux modes narratifs jusqu'ici employés pour « expliquer » les mutineries : celui d'une accumulation linéaire de griefs, où l'échec de l'offensive Nivelle est la goutte d'eau faisant déborder le vase ; celui d'une « démotivation » patriotique tout aussi linéaire et passagère, qui serait suivie par un rétablissement du patriotisme. Il existe, plus banalement, des soldats qui n'ont



jamais été « motivés » pour le conflit et l'ont subi, jusqu'au moment où la possibilité d'exprimer le refus, de passer à l'action et ainsi de sembler hâter la « fin » s'est ouverte.

Repenser le refus de guerre, c'est ainsi accepter l'idée qu'en 1917 la paix ou la « fin » du conflit puisse être à la fois intensément désirée, par les mutins en particulier, tout en restant vague et improbable. C'est donc se débarrasser d'un ethnocentrisme intellectuel qui conduit à ne prendre au sérieux que les plus construits des argumentaires et les plus cohérentes des positions, repoussant ainsi une très large fraction des acteurs sociaux du côté de la pathologie, de la déraison (les mutineries comme « exutoire » ou « réflexe de survie ») ou de la naïveté<sup>8</sup>. Ce faisant, c'est reconnaître pour ce qu'elles sont des pratiques furtives, silencieuses, à peine ébauchées, par lesquelles on cherche au printemps 1917 à refuser la guerre, et ne pas leur attribuer *a priori* moins d'importance qu'aux discours politisés reconnaissables comme « pacifistes ». C'est, enfin, prendre la mesure de l'impasse où se trouvent ces acteurs, entre leur situation objective – où la guerre peut difficilement être refusée de façon réaliste – et leurs aspirations.

L'événement imprévu des mutineries permet l'expression et la mise en pratique du refus de guerre. Il conduit donc à une interrogation sur les conditions de possibilité de l'action protestataire, et, à l'inverse, sur les conditions de stabilité du conformisme social habituel.

### ***Les logiques sociales et les limites pratiques d'une action collective***

Reconstruire les contextes des mutineries a permis de retrouver la densité événementielle du printemps 1917 : pour la première fois depuis 1914, une accumulation de nouvelles vraies ou fausses, circulant avec volatilité suivant les circuits d'information spécifiques à l'univers combattant, manifeste l'instabilité de l'ordre social, la fragilité de l'institution militaire et la possibilité d'une « fin » de la guerre. Comme dans l'armée allemande à la fin de 1918, les représentations de l'avenir et les horizons d'attente ne sont plus ceux de la victoire possible, ni de la guerre routinière, ce qui ouvre la possibilité de la désobéissance<sup>9</sup>. En ce sens, il s'agit bien d'une ouverture – subjective – des opportunités politiques, permettant à une action contestataire de se développer. Le déclenchement de l'action correspond aux différentes manières dont le contexte d'instabilité générale (avancée profonde suite au retrait allemand, échec militaire, rumeurs de massacre à Paris, rumeurs d'autres mutineries, perspective de « fin » par l'action des Russes et la perspective de

---

<sup>8</sup> Cf. *supra*, introduction, et chap. 1, note 380.

<sup>9</sup> Cf A. WATSON, *op. cit.*, chap. 6.

Stockholm) s'articule aux expériences locales des différentes unités, lorsque parvient aux soldats l'information double d'une menace (ordre ou perspective de monter en ligne) et d'une issue (d'autres ont obtenu de ne pas « monter » par l'action collective).

Le passage à l'acte n'est pas le fait de tous les soldats. Dans le temps de l'action des mutineries, les attitudes se partagent entre défection (désertion), prise de parole (manifestations individuelles et collectives) et loyauté (obéissance maintenue), correspondant en partie aux propriétés sociales et aux dispositions antérieures. Ce sont les combattants les plus jeunes et les moins dominés socialement qui tendent à se mobiliser davantage dans l'action collective. La jeunesse des mutins est à souligner : elle indique la moindre loyauté à l'institution militaire, aux officiers et à l'effort de guerre de ceux qui ont été incorporés plus tardivement, socialisés dans un contexte plus critique envers l'armée et le conflit que celui de la mobilisation générale de 1914.

Les mutins sont surtout les soldats de première ligne : avant tout des fantassins, parmi lesquels sergents et militaires non combattants (services, brancardiers, musiciens, fourriers...) sont presque entièrement absents. La position sociale et le rapport à l'institution éclairent bien l'action collective, ainsi que la répartition des rôles en son sein : les ressources culturelles et sociales, les dispositions militantes et les compétences de certains acteurs leur permettent de jouer un rôle de premier plan dans l'action, qui les fait désigner comme des « meneurs », figure à la fois imaginaire et réelle.

Les formes des mutineries correspondent aux pratiques protestataires antérieures, dans l'univers civil (*l'Internationale*, drapeaux rouges, pétitions, manifestations), mais aussi à l'emploi d'éléments militaires permettant de mettre en forme l'action (sentinelles, colonnes, clairons), et aux expériences de l'indiscipline militaire préalable (désertions, retards, refus de s'équiper, rapports de forces avec les officiers). La variété des mutineries correspond surtout à la tension toujours présente entre bricolage et travail d'encadrement, entre improvisation et organisation, là où de précaires « comités » sont établis. Dans un complet dénuement matériel, isolés les uns des autres, dans l'espace rural de l'arrière-front, la difficulté de l'action collective des mutins est extrême.

Elle est d'abord illégitime, la paix constituant durant tout le conflit un « indicible », tandis que les valeurs structurantes de la société française – devoir, courage, honneur personnel et familial – délégitiment par avance les actes et les pratiques de désobéissance. Elle est ensuite illégale et risquée, les coûts possibles de l'action, rappelés par l'encadrement et les proches, allant de la punition et du stigmatisation publique à l'exécution (risque réalisé pour plusieurs dizaines d'hommes). Elle est enfin fragile, devant se préparer et s'ébaucher

clandestinement en quelques heures, sans appui extérieur, sans recours à l'imprimé ou à l'opinion, alors que les acteurs potentiels de la mobilisation sont dispersés dans des fermes et des hameaux séparés les uns des autres, surveillés par leurs supérieurs.

Confrontés à ces limites pratiques, on a observé les efforts des mutins pour rendre possible et efficace l'action. Effort de légitimation et de justification d'abord : face aux supérieurs, à travers l'emploi du vocabulaire du droit et de l'égalitarisme, et de formes réglées de protestation (pétitions, délégations, respect marqué de l'interlocuteur et de la discipline) ; face aux camarades, à travers un recadrage de la protestation dénonçant la « lâcheté » de ceux qui n'auraient pas les « couilles » d'y participer<sup>10</sup>. L'effort pour rendre légitime l'action se double d'une volonté de faire nombre, et d'atteindre la taille critique permettant le succès de la mobilisation par l'effet de groupe, qui renforce face aux efforts de remise en obéissance de l'encadrement. Cette taille critique assure aussi l'anonymat d'une majorité de ses participants, permettant de résoudre un des dilemmes classiques de l'action collective – agir sans s'exposer à ses coûts et aux risques. Pour parvenir à ce seuil, subjectivement perçu et défini, on a observé les efforts des mutins pour « débaucher » d'autres unités et maintenir la cohésion de leurs groupes, quelquefois par la force. Ces efforts comportent, à chaque fois, un dilemme supplémentaire : mettre en forme l'action, en se chargeant par exemple d'être le « porte-parole » des mutins, c'est en assurer l'efficacité mais s'exposer à la punition.

### *Les dimensions d'un échec*

Retrouver la difficulté de l'action collective permet de comprendre différemment l'échec des mutineries de 1917. L'interprétation dominante de celui-ci, congruente avec la minimisation du « refus de la guerre », est celle d'une « autocontention » du mouvement<sup>11</sup>. L. Smith indique ainsi que c'est « entièrement du fait de leurs propres convictions intimes que les mutins n'allèrent pas plus loin encore<sup>12</sup>. » Autrement dit, l'échec des mutineries et la résolution de la crise tiennent au patriotisme maintenu des mutins, et relèvent de leur responsabilité. On retrouve l'équivalence pointée plus haut, entre absence de pacifisme extrême – de défaitisme révolutionnaire – et maintien du « patriotisme ». On voit aussi que le processus est pensé à partir de ses résultats, l'échec des mutineries servant à assigner des raisons aux mutins. Toutefois, à la lumière des conditions pratiques de la désobéissance, une

---

<sup>10</sup> Cf. *supra*, § 5.2.2.2. L'enjeu de la masculinité durant la Grande Guerre mériterait une étude.

<sup>11</sup> Cf. *supra*, chap. 5, conclusion, et D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 359.

<sup>12</sup> L. SMITH, « Refus, mutineries et répressions », art. cit., p. 401.

telle interprétation apparaît réductrice. En effet, pour comprendre l'échec de leur mouvement, nul besoin de postuler la modération des mutins.

Il convient d'abord de souligner les limites pratiques que rencontre l'action collective dans le cadre d'une armée en guerre. En particulier, la densité des efforts institutionnels pour prévenir, limiter, encadrer et réprimer la désobéissance doit être rappelée. Alliée à un usage de la force plus élevé qu'on ne le dit habituellement, c'est surtout une capacité des officiers de contact à temporiser par des négociations, des promesses et des ruses qui parvient à contenir le mouvement de mutins qui n'ont nulle part où aller. Pour ceux d'entre eux qui cherchent à gagner la capitale, c'est l'encerclement et l'arrestation qui les empêche d'aller « plus loin encore ». Pour tous les autres, l'impossibilité de la désobéissance est rappelée dans les exhortations permanentes à l'obéissance qui s'appuient sur des réalités intangibles, profondément inscrites dans les structures sociales : le déshonneur public promis aux révoltés, le risque extrême de la punition, l'impératif patriotique, familial et social du « devoir ». Dans bien des cas, ces rappels suffisent à obtenir l'obéissance, lorsque l'individualisation des ordres conduit les hommes à « baisser la tête » et à rentrer dans le rang<sup>13</sup>.

De telles situations conduisent bien à envisager l'expérience de la guerre dans les termes employés par P. Bourdieu pour décrire la domination symbolique : « On ne peut donc penser cette forme particulière de domination qu'à condition de dépasser l'alternative de la contrainte par des forces et du consentement à des raisons, de la coercition mécanique et de la soumission volontaire, libre, délibérée. » La résolution des mutineries, bien davantage qu'un retour volontaire à l'obéissance, indique « l'extraordinaire inertie qui résulte de l'inscription des structures sociales dans les corps<sup>14</sup>. »

Mais au-delà de ces interactions qui tournent à l'avantage de l'institution, rétablissant rapidement son emprise sur les corps des soldats, l'échec des mutineries tient à d'autres limites. En effet, il existe une différence entre les conditions de possibilité d'un mouvement social, et les conditions de sa généralisation. Si les mutineries de 1917 se referment, c'est surtout parce que rien d'autre ne vient réellement remettre en cause l'inertie de la guerre. En particulier, les mutins, à l'inverse de leurs « collègues » de Russie, ne peuvent s'appuyer sur aucune dynamique politique, ni sur un mouvement social. Les grèves ouvrières baissent d'ampleur alors même que les mutineries atteignent leur intensité maximale, dans les tout premiers jours de juin 1917, et les soldats revenant de permission dans les unités peuvent indiquer cette décrue de la mobilisation « générale » espérée, refermant la fenêtre

<sup>13</sup> Cf. *supra*, chap. 5, note 231.

<sup>14</sup> P. BOURDIEU, *Méditations... op. cit.*, p. 246 et 248.

d'opportunité pour l'action, interdisant sa généralisation. Enfin, il n'existe aucun groupe politique qui puisse prendre le relais des mutins, les efforts des pacifistes restant isolés et marginaux, et les liens entre le front et la sphère politique limités à des demandes individuelles d'intercession pour les condamnés.

Dans les termes formalisés par M. Dobry pour analyser les crises politiques, il n'existe pas de déssectorisation de l'espace social, à l'inverse d'un autre mai-juin célèbre, 1968<sup>15</sup>, à l'inverse surtout de ce qui se passe en Russie au printemps 1917 et en Allemagne fin 1918. L'indiscipline militaire multiforme qui se développe alors dans l'armée russe et l'armée allemande trouve le relais des mouvements sociaux de l'intérieur et de la remise en cause du pouvoir, avec l'appui du soviet de Petrograd et des bolcheviks d'un côté, du SPD et de l'USPD de l'autre<sup>16</sup>.

De plus, en l'absence d'une réelle « conjoncture fluide », les dirigeants français s'attachent à resectoriser les revendications, suivant le modèle classique qui permet de refermer les crises, ici en séparant, comme l'a montré A. Bach, les revendications « matérielles » des aspirations « politiques »<sup>17</sup>. Enfin, il faut le redire, durant l'ensemble de la crise, la guerre continue : des troupes montent en ligne, d'autres y sont et attendent la relève. Aux limites pratiques d'un mouvement social précaire, improbable et isolé s'ajoute l'inertie d'un conflit que nul groupe d'acteurs n'est à même de faire cesser. Rappelons qu'en Russie, l'indiscipline massive des comités de soldats n'a pas non plus permis d'obtenir la fin de la guerre : il s'est écoulé un an entre le Prikaze n°1 du Soviet de Petrograd abolissant la discipline et la paix de Brest-Litovsk. En 1914-1918, pas plus qu'à d'autres périodes, *ce ne sont pas les combattants qui décident de la guerre et de la paix*, quelle que soit la radicalité de leur mouvement et l'ampleur de leur indiscipline.

On le voit : nul besoin de rendre les mutins responsables d'un échec qui tient au contexte de leur action. C'est moins une remobilisation volontaire qu'un délitement ordinaire qui explique la résolution des mutineries. Repenser l'échec, toutefois, c'est aussi le nuancer. Les mutins échouent indiscutablement à imposer la paix et même à installer la lassitude de la guerre ou sa dénonciation comme un thème légitime de débat public. Cependant, un certain « succès » est obtenu, pour les unités éloignées du front en urgence, pour les permissions massivement accordées, et pour bien des individus qui ont « sauvé leur peau » à travers

---

<sup>15</sup> Cf. Dominique DAMMAME, Boris GOBILLE, Frédérique MATONTI et Bernard PUDAL (dir.), *Mai-juin 68*, Paris, éd. de l'Atelier, 2008.

<sup>16</sup> Pour l'Allemagne, cf. A. WATSON, *op. cit.* pour une lecture renouvelée de la désobéissance, et P. JARDIN, *op. cit.*, pour les dynamiques politiques ; pour la Russie, A. WILDMAN, *op. cit.*

<sup>17</sup> A. BACH, « La gestion... » art. cit., p. 208 ; et B. GOBILLE, *Mai 68*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2008, p. 95 *sq.*

d'abord la cessation complète, jusqu'à l'automne, des opérations offensives. Cela coexiste avec la très grande dureté de la répression pour ceux qui furent choisis par l'armée retrouvant sa capacité à l'arbitraire punitif à travers les mesures extrêmes de déplacement et d'exécution.

Enfin, le mouvement des mutineries a des effets différés importants. Il conduit à un assouplissement paradoxal des relations d'autorité, la discipline se faisant moins pointilleuse pour les permissionnaires en particulier, libres de se livrer aux scandales ferroviaires tout l'été durant. Sur le plan politique, les mutineries amènent les dirigeants à se préoccuper davantage (mais secrètement) de la « fin » de la guerre. Elles sont l'arrière-plan de démarches diplomatiques cachées dont l'ampleur a récemment été réévaluée. Étudiant la politique des gouvernements Ribot puis Painlevé à l'été 1917, et les conséquences des entretiens Armand-Revertera, G.-H. Soutou indique qu'

« en septembre 1917, pendant trois semaines, fugitive occasion, le chef du gouvernement français, le chef du gouvernement britannique, le roi des Belges, les dirigeants de Berlin et de Vienne étaient tous prêts, pour la première fois depuis le début de la guerre tous en même temps, à envisager une paix négociée reposant sur un échange entre des concessions allemandes à l'Ouest et des compensations à l'Est pour le Reich au détriment de la Russie<sup>18</sup>... »

Mais le trouble des mutineries empêche en même temps une telle évolution : il permet à Clemenceau d'instrumentaliser le « pacifisme » pour attaquer ses ennemis politiques Malvy et Caillaux, et de revenir au pouvoir, à travers une réaffirmation de l'indicible de la paix et une pénalisation accrue de ceux qui la défendent ou y aspirent<sup>19</sup>. On perçoit ici la nature durablement ambiguë d'un événement que tout le monde connaît, mais dont nul ne peut parler ouvertement, et encore moins se revendiquer, et qui sert de façon souterraine à alimenter les conflits politiques.

En définitive, les mutins ont échoué à obtenir la « fin » du conflit parce qu'il n'existait guère de possibilité réaliste de fin dans l'espace politique et social de la France en guerre en 1917, contrairement aux cas russe et allemand. Que leurs aspirations paraissent rétrospectivement irréalistes, et que leur mouvement se soit heurté à des limites pratiques et politiques, ne doit pas conduire à minimiser son ampleur. Une histoire qui ne cherche pas à penser les processus à partir de leurs résultats, et les mutineries à partir de leur échec, doit ainsi laisser toute leur place aux possibles non advenus et aux aspirations défaites. On ne cherchera pas à résumer les mutineries par ces paroles de mutins, mais on a montré

---

<sup>18</sup> Georges-Henri SOUTOU, « Paul Painlevé et la possibilité d'une paix négociée en 1917 », in Claudine FONTANON, Robert FRANK, *Paul Painlevé (1863-1933). Un savant en politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 71-82, cit. p. 81-82.

<sup>19</sup> J.-Y. LE NAOUR, *L'affaire Malvy...op. cit.*

l'inadéquation de toute lecture de l'événement qui ne leur accorderait pas une place centrale :  
« On ne veut plus la guerre, mais la paix<sup>20</sup>. »

### *L'espace social de la France en guerre*

Pour finir, au révélateur des mutineries, on parvient à saisir certaines propriétés de l'espace politique et social de la France en guerre. Loin d'être une société unie dans le seul consensus autour du conflit, il s'agit d'un espace social inégalitaire et d'un espace politique conflictuel. Ces inégalités et ces tensions renvoient à celles de l'avant-guerre, qui n'ont pas été gommées ni miraculeusement résolues par l'Union sacrée et l'entrée en guerre. Celle-ci a toutefois profondément modifié les règles du jeu social, les conditions démocratiques de la vie publique étant suspendues, tandis que la dureté du conflit crée de nouvelles tensions.

Il existe ainsi, durant toute la guerre, et en particulier en 1917, une tension entre les principes du régime républicain et les inégalités réelles et nombreuses liées au conflit, dont la plus fondamentale est l'inégale exposition à la mort et au danger. Pour résoudre cette tension, lorsqu'il apparaît mi-1915 que la guerre est bien plus longue et coûteuse que prévu, les permissions, les décorations et la chasse aux embusqués sont mises en place. Le statut de « citoyen » des combattants est réaffirmé – en même temps qu'il continue à être nié par l'établissement du contrôle postal et l'arbitraire de la Justice militaire, tempéré à partir de 1916. On le voit : plutôt qu'une société affrontant de manière unanime le conflit, la France en guerre offre le spectacle d'un corps social traversé de fractures et de tensions, dont l'expression est rendue plus complexe par l'indicible fondamental concernant la légitimité du conflit.

Par ailleurs, une des spécificités de la situation française tient au fait que les soldats y combattent sur leur sol, à proximité immédiate de leur capitale, à la différence des combattants anglais, russes, allemands ou italiens. Il s'ensuit une porosité inédite entre l'univers combattant et la société englobante, qui ne nous semble pas avoir été suffisamment soulignée, et qui contribue à expliquer les mutineries. Informés des débats politiques, touchés par les rumeurs, en lien avec leurs proches et les civils par le courrier et les permissions, en même temps devenus des combattants aguerris et soumis aux normes de l'institution militaire, les combattants français développent une identité complexe. Ils sont à la fois militaires, combattants, civils et citoyens. C'est pourquoi on ne peut limiter l'analyse des mutineries à la

---

<sup>20</sup> Cf. *supra*, chap. 4, note 201.

sphère de la désobéissance militaire : la protestation est référée aussi bien au sort de l'arrière et des familles des soldats qu'aux promesses non tenues de l'armée ou à la Révolution russe.

En ce sens, les mutineries sont bien plus qu'une grève, mais aussi qu'un refus de guerre : elles sont un mouvement social aux multiples dimensions correspondant aux multiples identités de ses acteurs et aux propriétés de l'espace social et politique dans lequel ils évoluent. Les mutins sont à la fois des militaires refusant la discipline de l'institution, des combattants refusant la continuation de la guerre, des civils refusant les inégalités sociales, des citoyens pointant les inégalités civiques.

Au cours même de l'événement, les tensions sociales préexistantes affleurent, lorsque les lectures sociologiques spontanées de la désobéissance en attribuent la responsabilité aux « Midis », aux « embusqués », aux « Parisiens » ou à la « classe 17 ». C'est visible, de même, dans les modes de résolution des incidents par les officiers, retrouvant les solutions et les pratiques d'encadrement paternalistes qui structurent les rapports sociaux dans le civil. C'est encore plus vrai au cours de l'enquête et de la répression, qui répondent en grande partie à des logiques sociales et politiques, à travers la recherche des syndicalistes, le soupçon sur les urbains et la mansuétude pour les mutins aux opinions conservatrices bien établies<sup>21</sup>. Les logiques professionnelles sont également opérantes, lorsqu'un policier dans le civil propose de dénoncer les mutins, qu'un officier avocat fait preuve de passivité à leur égard, ou que des instituteurs se mettent à leur tête.

On perçoit ici toute la nécessité de politiser et de sociologiser le regard porté sur les pratiques et les comportements en guerre. C'est nécessaire en particulier pour l'armée : loin d'être une institution neutre, reflet transparent de la « nation », celle-ci reproduit très fortement les inégalités sociales du temps de paix, et connaît une polarisation idéologique, ses cadres démontrant une fidélité patriotique sans faille, et une hantise de la « subversion » quelquefois exacerbée. Ici gît une véritable perspective de recherche : si les mutins ont bien refusé la guerre, il est tout aussi net que leurs officiers n'ont pas « bougé » et n'ont pas été tentés par l'indiscipline, à l'inverse des officiers russes, pour une bonne part imprégnés des idées libérales ou révolutionnaires, fortement présents dans les comités dits de « soldats »<sup>22</sup>. En France, la loyauté des bourgeois, des cadres et des fonctionnaires à l'État-nation et aux devoirs qu'il impose constitue un enseignement majeur de l'étude, à condition de ne pas le confondre avec un « consentement » socialement indifférencié. D'autres dimensions de l'armée sont à souligner, qui mériteraient des études : le champ spécifique des généraux, avec

<sup>21</sup> Cf. *supra*, chap. 6, note 225.

<sup>22</sup> Cf. A. WILDMAN, *op. cit.*, p. 63 *sq.*, et chap. VII.



ses stratégies et ses rivalités, dont les logiques pratiques sont très loin de celles des chefs de corps et des officiers de contact, obligés de « négocier » plutôt que de faire preuve d'« énergie ». L'aspect bureaucratique de l'institution, et les dizaines de militaires non combattants qui contribuent à lui donner assise, stabilité et à rendre routinier son fonctionnement même dans le contexte exceptionnel de la guerre, sont également à prendre en compte. Une socio-histoire de l'armée française est à entreprendre, pour y éclairer la division du travail et la spécialisation des tâches qui contribuent à sa solidité. Faire porter le regard sur les structures, les relations et les institutions sociales, plutôt que sur l'énumération des « raisons » individuelles de « tenir », tel est bien un des enseignements majeurs de l'étude pour l'histoire de la Grande Guerre.

L'analyse des mutineries permet enfin de restituer une dernière propriété de l'espace social et politique de la France en guerre : le recours toujours possible à la raison d'État et à des mesures d'exception, caractéristique des périodes de crise. On le voit au moment où l'ordre semble menacé par la « marche sur Paris » des mutins, et où c'est le général en chef qui est conduit à prendre la décision éminemment politique du refus des passeports pour la conférence pacifiste de Stockholm ; au moment surtout où les militaires obtiennent de nouveau le pouvoir de fusiller des hommes sans en référer aux dirigeants politiques. Mais 1917 n'est pas 1914, et le recours aux mesures d'exception et à la raison d'État est de courte durée, également parce que les mieux dotés des soldats-citoyens parviennent à mobiliser des réseaux politiques. Les logiques complexes des rapports entre pouvoir civil, pouvoir militaire, parlement, citoyens et corps social au moment des mutineries suggèrent que ces questions pourraient être analysées à nouveaux frais pour l'ensemble du conflit<sup>23</sup>.

Les mutineries de 1917 peuvent bien s'inscrire dans l'espace politique et social de la France républicaine. On perçoit à travers elles certains paradoxes de ce modèle démocratique : d'un côté, l'intensité des aspirations qu'il peut produire, à travers un égalitarisme intransigeant, les ressources que peuvent y développer les individus pour se mobiliser et contester l'ordre social ou l'iniquité ; de l'autre, sa violence répressive toujours possible, la nécessité pour les individus d'appuyer leur statut abstrait de « citoyen » sur de solides réseaux personnels, et la fermeture régulière du système politique à travers la fréquente surdité des dirigeants et des partis à la « prise de parole populaire »<sup>24</sup>.

---

<sup>23</sup> Voir, pour un signe d'efforts récents, le numéro consacré à la Grande Guerre : « La guerre des mots. 14-18 dans les Parlements européens », *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, n°10, 2008.

<sup>24</sup> Cf. A. DEWERPE, et F. BOULOC, *op. cit.*, conclusion.

L'étude des mutineries conduit bien à proposer une alternative aux visions du conflit habituelles, qui le décrivent comme une expérience volontaire, unanime et indifférenciée : au contraire, on peut y lire, pour les combattants des tranchées, une expérience de la domination sociale, inégalitaire et subie. Retrouver cette dimension est essentiel pour comprendre non seulement la guerre de 1914-1918, mais la profonde amertume sous toutes ses formes qui suivit la « victoire »<sup>25</sup>. Mais on ne saurait s'en tenir à ce renversement : on a cherché à écrire une histoire des mutins et des mutineries qui sorte de l'essentialisation par laquelle l'événement est limité à une nature unique et à un qualificatif réducteur.

Aussi, pour conclure, il faut revenir à la complexité de celui-ci, et à la diversité des manières dont les combattants de la Grande Guerre ont refusé de continuer à se battre, quelques semaines durant, dans l'incertitude de l'avenir. La protestation, sans être jamais réductible à la déraison qu'y voient certains supérieurs, mêle l'ordre et le désordre, la contestation politisée et le chahut festif, la revanche et la grève, le tapage et la révolution. Les revendications les mieux formulées des « soldats-citoyens » conscients et militants y côtoient des pratiques et discours moins construits, par lesquels des combattants ordinaires dénoncent et refusent leur condition, et qui doivent pouvoir trouver leur place dans le récit de l'événement.

Cela conduit à défendre une conception du travail historique qui ne substitue pas aux discours, aux pratiques et aux représentations des acteurs des interprétations surplombantes, et qui ne leur attribue pas les pensées et les « raisons » des témoins les mieux dotés socialement et culturellement. C'est à ce prix, et par une reconstruction aussi réaliste que possible des expériences de ces acteurs comme de l'espace social dans lequel ils évoluent, qu'on évite la « mutilation historique » et qu'on a droit, selon la formule de Walter Benjamin, à la « totalité de son passé<sup>26</sup>. »

---

<sup>25</sup> Cf. B. CABANES, C. CHARLE, A. PROST et F. BOULOC, *op. cit.*.

<sup>26</sup> W. Benjamin, cité par Carlo GINZBURG, *Il formaggio e i vermi. Il cosmo di un mugnaio del '500*, Turin, Einaudi, 1976, p. xxv, et, pour une mise en contexte, C. GINZBURG, « L'historien et l'avocat du diable » entretien avec Charles ILLOUZ et Laurent VIDAL, *Genèses*, 2004/1, n°54, p. 112-129



# Annexes

## 1. Retour sur une idée reçue : les réactions des généraux devant le « complot » des mutineries

Une des – nombreuses – idées reçues qui circulent sur les mutineries de 1917 tient à la réaction des contemporains. Depuis la parution de l'ouvrage de G. Pedroncini, en 1967, on imagine que les officiers, dans leur ensemble, souscrivaient à l'idée qu'elles devaient être dues à un complot pacifiste, suivant la formule devenue fameuse du chef du GAN, le général Franchet d'Esperey :

« La situation est nette, c'est une organisation générale venant de Paris sous l'instigation des Allemands, tendant à livrer la France à l'ennemi<sup>1</sup>. »

G. Pedroncini cite ainsi de nombreux fragments de rapports et de directives de généraux qui abondent dans ce sens (mais aussi quelques textes en sens inverse) pour conclure que les généraux ont « unanimement rejeté sur l'intérieur la responsabilité de la crise d'indiscipline<sup>2</sup> ». La thèse est donc reprise, ainsi chez Marc Ferro l'idée que « pour la plupart des généraux, disons les quatre cinquièmes, aucun doute », les mutineries sont dues à une « organisation occulte<sup>3</sup> », et, de même, pour Leonard Smith, qui mentionne dans une étude fine des généraux face aux mutineries le fait que le haut commandement y voit l'influence de la « politique subversive de l'arrière<sup>4</sup> ». Une étude plus approfondie de ces textes et de ces réactions conduit toutefois à nuancer nettement ce tableau.

D'abord, il convient de rappeler que ces « généraux » qui sont étudiés ne représentent qu'une fraction minime, certes dominante, de l'institution : le général en chef, les trois généraux commandant les groupes d'armées, et les dix généraux commandant les armées ; ceux qui sont les plus éloignés des mutineries. Surtout, il apparaît que les courts extraits cités par G. Pedroncini dénaturent quelque peu les textes dont ils sont tirés, et dont ils ne sont qu'une composante. Si l'idée qu'une subversion intérieure explique les mutineries est partagée, elle est constamment mise en regard d'autres causes, plus matérielles et militaires : la qualité de l'alimentation, la lassitude de la guerre, le manque de repos, le taux des

---

<sup>1</sup> Note du général Franchet d'Esperey, le 4 juin 1917, cité par G. PEDRONCINI, *op. cit.*, p. 157. Cette note a même l'honneur d'une photographie dans le cahier hors-texte de G. PEDRONCINI, *1917... op. cit.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 281-288, citation p. 287-288.

<sup>3</sup> M. FERRO, *La Grande guerre*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1990 [1969], p. 311.

<sup>4</sup> L. SMITH, « The French High Command... », art. cit., p. 85. L'article relativise utilement l'exceptionnalité de l'interprétation de Pétain proclamée par G. Pedroncini.

permissions... Voir les généraux, et plus largement l'armée, comme obsédés par la subversion pacifiste est faux et réducteur.

En effet, durant les mutineries, une grande énergie est déployée par les militaires pour comprendre ce qui se passe. Cela conduit le plus souvent, parmi les grands chefs comme au niveau des généraux de division et des chefs de régiment, à des explications multiples et nuancées. Franchet d'Esperey lui-même, avant d'en venir, lorsque les mutineries se développent, à une interprétation en termes de complot, restait le 25 mai relativement nuancé, dans une lettre au général en chef Pétain : il cite trois causes de l'indiscipline, l'affaiblissement de la répression, les retards des permissions et la lecture des journaux<sup>5</sup>. De même, le rapport d'un autre très grand chef, le général Fayolle, commandant le GAC, énumère le 5 juin les causes des mutineries :

- « 1° Le contre-coup de la Révolution russe et des récentes grèves à l'intérieur.
- 2° Désillusion qui a suivi la dernière offensive, d'autant plus grande que des résultats décisifs avaient été imprudemment annoncés.
- 3° Fatigue morale résultant de la longueur de la guerre<sup>6</sup>. »

Il est difficile de soutenir, comme le fait G. Pedroncini, que ces vues plutôt lucides relèveraient d'une obsession « unanime » du complot.

Ensuite, toujours au sommet de l'institution, le 3<sup>e</sup> bureau du GQG expose par un rapport du 30 mai les causes multiples des mutineries : les « promesses » de victoire, les flottements dans le haut commandement, l'écho de la révolution russe et de la crise économique, et donc l'influence de la presse, l'ivresse, le taux des permissions, et la démoralisation due à l'intérieur. Cette exploration causale multiple constitue en même temps un programme d'action, dessinant la nécessité pour les officiers de tenter de remédier à ces différents aspects. Mais il est saillant que l'interprétation ne peut se réduire à celle d'un « complot », et relève d'une réflexion complexe et réaliste sur les différents facteurs de la désobéissance, ainsi que sur la chronologie :

« La crise s'est trouvée singulièrement aggravée du fait que toutes ces causes ont exercé leur influence sur l'armée dans un laps de temps relativement court. Nous sommes entrés en opérations actives en mars ; presque en même temps éclatait la révolution russe ; la fin et la rigueur de l'hiver rendaient plus grave la crise économique ; puis, survenaient les mécomptes de nos offensives d'avril<sup>7</sup>. »

Le chapitre 2 de ce travail est précisément consacré à cet enchaînement événementiel rapide, qui joue en effet un rôle de premier plan dans le déclenchement des mutineries. Ces nuances dans l'attribution de la causalité se retrouvent en tout cas chez les officiers aux prises

---

<sup>5</sup> SHDT 16N298, le général commandant le GAN au général en chef, 25 mai 1917.

<sup>6</sup> Rapport du général Fayolle, 5 juin 1917, cité par G. PEDRONCINI, *1917... op. cit.*, p. 159-161.

<sup>7</sup> AFGG, V, 1, 2, annexe 372, 30 mai 1917.

avec les événements. Dans la 18<sup>e</sup> DI, qui connaît plusieurs incidents fin mai, l'opinion du général Dillemann est nuancée :

« Je crois que le moral commença seulement à baisser quand la division [...] se mit à lire les critiques des journaux sur l'offensive, commenta le rôle de certains éléments dans la révolution russe, comprit que la guerre des tranchées allait reprendre et constata que les permissions ne revenaient toujours pas<sup>8</sup>. »

De même, D. Rolland cite, parmi de nombreux autres, le rapport du général Taufflieb sur la mutinerie du 308<sup>e</sup> RI le 2 juin, qui l'explique par la mauvaise influence de l'arrière et de la presse, mais également par le mauvais régime des permissions, l'excès de vin et l'incompétence des officiers<sup>9</sup>. Au plus près des événements, les nuances et l'impossibilité d'attribuer une cause unique et exogène aux mutineries sont encore plus perceptibles. La mutinerie prolongée du 217<sup>e</sup> RI est ainsi analysée par le chef de bataillon qui commande le régiment, le 6 juin :

« L'avis des officiers est unanime sur ce point : le mouvement de la troupe est dû essentiellement: 1) au manque de repos, après l'engagement ou le service des tranchées. 2) au retard dans les permissions. À ces causes principales se greffent d'autres motifs de mécontentement d'ordre secondaire et des causes étrangères à la mentalité de la troupe (renforts, révolution russe etc. etc.) qui feront l'objet d'un rapport d'ensemble<sup>10</sup>. »

Le record de la recherche causale pourrait appartenir à un chef de bataillon du 133<sup>e</sup> RI (41<sup>e</sup> DI), lequel liste pas moins de 17 causes dans son rapport sur les mutineries de son unité<sup>11</sup>. Mais il semble être détenu par un document à la diffusion plus large, un rapport du Service de Renseignements aux Armées destiné au GQG, qui trouve 21 causes de 4 types, et qu'il vaut la peine de citer intégralement :

« I. CAUSES D'ORDRE MILITAIRE

- A. Lassitude due à la prolongation de la guerre
- B. Désir de repos
- C. Retard dans les permissions
- D. Insuffisance de la nourriture
- E. Mauvais exemple donné par l'augmentation des désertions
- F. Croyance qu'avaient certaines unités qu'on ne les faisait remonter aux tranchées que pour prendre la place de corps qui avaient refusé de marcher
- G. Quelques plaintes contre les officiers dont la valeur dans les grades subalternes aurait sensiblement décliné

II. CAUSES D'ORDRE MORAL

- A. Découragement dû aux commentaires de la presse sur la dernière offensive, représentée comme la faillite du commandement
- B. Découragement dû à l'attitude de la Russie qui en permettant aux Allemands de ramener des Divisions sur notre front, nous a valu l'échec du 16 avril
- C. Excitation causée par les commentaires des journaux sur la Révolution Russe et sur la Conférence de Stockholm
- D. Désir de savoir quand la guerre finira
- E. Certitude que le gouvernement cache la vérité et « bourre le crâne des soldats »

<sup>8</sup> SHDT 16N1521, rapport du général Dillemann commandant la 18<sup>e</sup> DI, 31 mai 1917.

<sup>9</sup> D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 224.

<sup>10</sup> SHDT 19N672, rapport du 6 juin 1917.

<sup>11</sup> SHDT 24N938, rapport du chef de bataillon Combe, 4 juin 1917.

- F. Colère que suscite la présence des mêmes embusqués à l'intérieur
- G. Colère que suscitent les fournisseurs de guerre accusés ainsi que tous les profiteurs de faire la noce à l'intérieur

### III. CAUSES D'ORDRE ECONOMIQUE

- A. Mauvaise situation économique à l'intérieur ; on redoute que les femmes et les enfants manquent de charbon et de nourriture
- B. Les soldats voudraient que les Chambres s'occupent beaucoup plus d'eux et de leurs familles
- C. Les soldats craignent que les étrangers ne prennent la place des combattants à l'intérieur

### IV. INFLUENCE DE FAITS DONT L'ORIGINE DOIT ETRE RECHERCHEE A L'INTERIEUR

- A. Croyance à un mouvement révolutionnaire généralisé à l'intérieur, auquel la masse serait heureuse de voir participer les soldats. Cette croyance est renforcée par la certitude que la Révolution Russe mène à la paix par la Conférence de Stockholm
- B. Distribution de tracts, brochures pacifistes. Menées pacifistes exercées par le canal des permissionnaires. Croyance en la tenue de grandes réunions pacifistes à l'intérieur.
- C. Bruit que les agents, les annamites et les troupes noires massacrent les femmes et tirent à la mitrailleuse à Paris
- D. Influence des femmes qui ont entendu des propos révolutionnaires. Elles ont exercé une impression déplorable sur les troupes au repos qu'elles sont venues voir au cantonnement, et sur les permissionnaires qu'elles ont rencontrés à Paris<sup>12</sup> »

Dans ce texte bien renseigné, un faisceau d'éléments convergents est donc présenté, articulant les différentes identités – civile et militaire – des soldats-citoyens et les différents niveaux – économique, psychologique, militaire, politique – de l'explication historique. La tentative mérite d'être notée, et, possiblement, d'être suivie. Un enseignement se dégage déjà, contredisant l'idée reçue faisant du « complot » un thème central ou unique. L'interprétation des mutineries comme ourdies par les pacifistes à la solde des Allemands n'est ainsi qu'un élément, souvent marginal, rarement présent en-dessous du niveau hiérarchique des généraux d'armée, intégré dans une réflexion causale généralement plus large, nuancée et lucide qu'on ne le dit habituellement. Il importe d'avoir en tête ces nuances, car elles n'ont pas été, c'est le moins qu'on puisse dire, suivies par l'historiographie. Si l'idée du « complot » reste récurrente tout au long de la III<sup>e</sup> République<sup>13</sup>, elle n'est pas l'unique mode d'interprétation des mutineries pour les contemporains, et pour des chefs militaires qui peuvent allier volonté punitive et lucidité sur les causes et la nature de l'événement. Celui-ci sera ensuite chargé de sens nouveaux dans le contexte du durcissement politique qui abouti, fin 1917, à la mise en cause de Caillaux et Malvy, à travers un amalgame entre les mutineries, la révolution

---

<sup>12</sup> SHDT 16N298, « Résumé des causes générales qui paraissent avoir déterminé les actes récents d'indiscipline », s.d. (début juin 1917).

<sup>13</sup> Frédéric MONIER, *Le Complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, dont l'interprétation par ailleurs très sûre suit pour 1917 les analyses biaisées de G. Pedroncini (p. 93-94).

bolchevique et les menées allemandes<sup>14</sup>. Retrouver la diversité des réactions contemporaines aux mutineries permet, en miroir, de mieux distinguer leurs instrumentalisation postérieures.

---

<sup>14</sup> Cf. J.-Y. LE NAOUR, *L'affaire Malvy. Le Dreyfus de la Grande Guerre*, Paris, Hachette, 2007.



## 2. Les témoins des mutineries

Concernant les mutineries, la notion de « témoin » est difficile à délimiter strictement : de très nombreux textes comprennent des allusions vagues et à demi formulées aux événements, plus encore lorsqu'il s'agit des désordres ferroviaires, ce dont on a donné de nombreux exemples. On présente ici uniquement les textes publiés dont les auteurs produisent un témoignage direct comprenant des éléments factuels sur les désobéissances collectives du printemps 1917, à l'exclusion donc de tpus ceux qui « entendent parler » des faits et les commentent, et de tous ceux qui les vivent et les occultent, tel le Dr Chagnaud au 152<sup>e</sup> RI<sup>1</sup>. Ces témoins sont ainsi peu nombreux et en grande majorité officiers ou responsables du maintien de l'ordre. Cela se traduit dans les jugements portés sur les faits qu'on a placés dans trois grandes catégories, neutralité, approbation et hostilité.

Nom	Titre	Type : Article Carnet Lettres Roman Souvenirs	Date	Grade	Unité	Unité mutinée	Statut	Jgement sur la déso- béissance
Barthas, Louis	Carnets de guerre	C	1977	caporal	296RI	296RI	Acteur	favorable
Béthouart, Général	Des hécotombes glorieuses au désastre	S	1972	capitaine	152RI	NC	Négociation réussie	hostile
Bonnamy, Georges	La saignée	S	1920	NC	131RI	NC	Témoin	neutre
Bretonneau, Dr	"la guerre de 1914 du Dr Bretonneau"	A	1959	médecin	370RI	370RI	Acteur	hostile
Caumel, in Jacobzone	Sang d'encre	L	1998	NC	43DI	43DI	Mutin	hostile
Chagnaud, Dr	Avec le 15-2	C	1932	médecin	152RI	414RI, 416RI, 18RI, 152RI	Témoin lointain	hostile
Clergeau, René	Les Carnets de René Clergeau poilu civraisien	C	2001	caporal	206RI	206RI	Témoin direct	neutre
Coudray, Honoré	Guerre 1914- 1918 mémoires d'un troupier	C	1986	agent de liaison	11BCA	70BCA, 30BCA	Témoin direct	neutre
Cuvier, Georges	"En révolte", Almanach du combattant	A	1932	téléphoniste	162RI, 69DI	162RI, 69DI	Acteur	hostile
De Vibraye, Tony	Carnet de route d'un cavalier	S	1939	capitaine	4DC	5DI	Maintien de l'ordre	hostile
Désagneaux Henri	Journal de guerre 14-18	C	1971	capitaine	359RI	359RI	Maintien de l'ordre, Juge au CdG	hostile
Digo, Maurice	Journal de guerre	C	2008	sergent	146RI	146RI	transmet lettre au capitaine	neutre
Dufieux,	"la crise du	A	1957	général	77DI	77DI	Acteur	hostile

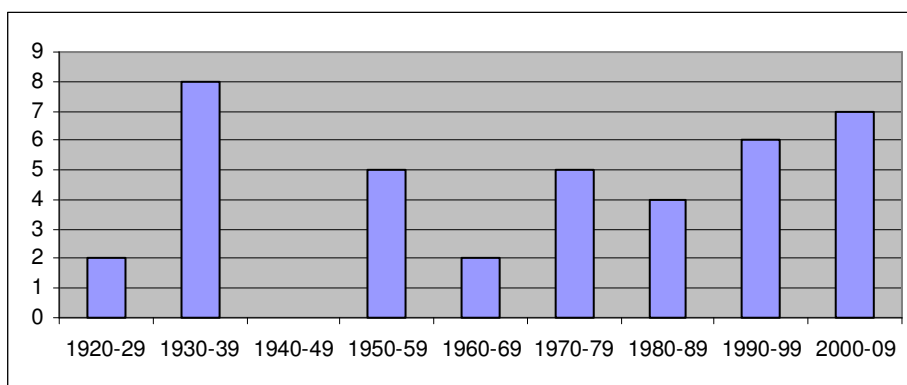
<sup>1</sup> Cf. Dr CHAGNAUD, *op. cit.*, et P. OLIVERA, « Le mutin derrière le fusillé... » art. cit., pour une mesure de ces occultations.

jean (général)	moral"							
Durosoir et Maréchal	Deux musiciens dans la GG	L	2005	musicien	5DI	129RI	témoin direct	neutre
Fontenioux, Joseph du	Mon carnet rouge	C	1998	lieutenant	168DI	NC	Avocat de mutins	hostile
Garçon /Letervanic	?	S	1998	soldat	202RI	41DI	Maintien de l'ordre	neutre
Grenadou, Ephraïm	Grenadou, paysan français	S	1966	soldat	46DI	46DI	Acteur	neutre
Hugo, Jean	Le regard de la mémoire	C	1983	Lieutenant	5DI	5DI	Négociation	hostile
Jacquemart, in Boutefeu	Les camarades	S	1960	soldat	7BCA	7BCA	Témoin direct	favorable
Jolinon, Joseph	Le Valet de gloire	R	1923	soldat	370RI	370RI	Avocat de mutins	favorable
Kahn, André	Journal de guerre d'un Juif patriote	C	1971	lieutenant	37RI	NC	Avocat de mutins	hostile
Laby, Lucien	Carnets de guerre	C	2001	aspirant	294RI	49BCP	Témoin direct	hostile
Lecerf, Raymond	Mini-chronique d'un grand combat...	C	1998	sous-lieutenant	89RI	89RI	Négociation réussie	hostile
Leroy, Georges	Pacifiques combattants...	S	1935	soldat	414RI	416RI	Témoin direct	neutre
Mallez, Henry	Souvenirs d'un fantassin de la grande guerre	S	1972	sous-lieutenant	162RI, 69DI	NC	Avocat de mutins	hostile
Martin du Gard, Roger	Journal	L	1992	sous-officier	cavalerie	133DI	Témoin indirect	neutre
Morin, Emile	Lieutenant Morin, combattant	S	2002	lieutenant	42RI 14DI	42RI 14DI	Négociation et maintien de l'ordre	hostile
Nayral de Bourgon, général	Souvenirs	S	1931	général	3DI	3DI	Négociation et maintien de l'ordre	hostile
Nicoud, Louis	« Nous étions une compagnie et dmie de mutins »	S	2002	Soldat	60BCP	60BCP	Mutin actif	favorable
Ricadat, Paul	Petits récits d'un grand drame	C	1986	sergent	33RI	NC	Maintien de l'ordre	hostile
Richard, André	Carnets	C	1987	Sergent	158RI	NC	témoin direct mais incident non développé	hostile
Taufflieb, Général	Impressions et souvenirs d'un enfant de l'Alsace	S	1934	Général	81DI	81DI	Négociation réussie	hostile
Van Huffel, Robert	L'esprit de cavalerie	S	1995	commandant	cavalerie	NC	Maintien de l'ordre	hostile
Varenne, Joseph	L'aube ensanglantée	S	1933	Soldat	414RI	416 RI	Témoin direct	neutre
Vaubourg,	O crux morituri	S	1930	Officier	152 RI	NC	organise bat	hostile

O.H.	te salutant						disciplinaire	
Weber, Jean Julien	Un prêtre...	S	2001	Lieutenant		NC	Juge au CdG	hostile

La répartition chronologique des publications correspond partiellement aux logiques déjà identifiées pour l'ensemble des livres de guerre, avec les pics des années 30 et 2000, mais aussi une surprenante densité dans les années 1950.

FIG. 36 : NOMBRE DE PUBLICATIONS PAR DÉCENNIES



La répartition par grade indique bien la disproportion dans l'accès à l'écrit suivant la position hiérarchique et sociale, et indique l'absence très révélatrice des chefs de corps (colonels ou lieutenant-colonels) qui à l'inverse sont les plus grands producteurs contemporains de rapports : cela tient, sans doute, au caractère honteux de l'événement pour le « père du régiment ».

FIG. 37 : LE GRADE DES TÉMOINS (N = 36, NC = 2)

Grade	Nombre
Général	3
Capitaine	4
Lieutenant et sous-lieutenant	8
Autre officier	3
<b>Total officiers</b>	<b>18</b>
Sergent	3
Militaire non combattant (musicien, téléphoniste)	4
Caporal	2
<b>Total sous-officiers et gradés</b>	<b>9</b>
Soldat	7

Enfin le jugement sur les mutineries peut se rapporter à cette distribution inégale des positions : on ne trouve que 4 témoins approuvant le mouvement, dont trois sont de simples soldats et le dernier un caporal. Les quatre autres soldats du rang ont un regard neutre, les officiers étant uniformément hostiles, et les sous-officiers, comme on l'a vu, partagés.

FIG. 38 : LE JUGEMENT DES TÉMOINS SUR LES MUTINERIES

	Ensemble	Soldats	Sous-officiers et gradés	Officiers	NC
<b>Favorable</b>	4	3	1		
<b>Neutre</b>	10	4	5		1
<b>Hostile</b>	22		3	18	1

### 3. La connaissance des mutineries de 1917

Le tableau, établi avec l'aide et les données de N. Mariot et P. Olivera, recense l'ensemble des faits réellement rencontrés et étudiés au cours de nos dépouillements, à l'exclusion donc des éléments signalés ou reportés sur des listes de « faits d'indiscipline » (cf supra, § 3.1, fig. 4).

On indique en **grisé** les mutineries « nouvelles » découvertes au cours de l'étude. On indique en **gras** les mutineries les mieux connues grâce à des sources conséquentes ou complémentaires. Pour certains faits, les connaissances (date, lieu, déroulement...) restent très lacunaires.

La nomenclature des lieux est la suivante : A = Aisne ; M = Marne ; O = Oise ; Me = Meuse ; MM = Meurthe-et-Moselle ; V = Vosges ; HM = Haute-Marne.

On n'inclut pas ici les faits strictement individuels, n'impliquant qu'un seul soldat ; aucun seuil strict n'a cependant pu être fixé, les sources mentionnant parfois « quelques soldats », « plusieurs soldats », etc. Pour le nombre des participants, à prendre avec précautions, on reprend les chiffres proposés par D. Rolland (op. cit., p. 411-412), corrigés parfois par nos estimations.

La colonne indiquant la violence et les signes (drapeau, chant) de la protestation reste parfois vide faute d'informations ; de même, la colonne des revendications indique quelle(s) revendication(s) sont exprimées, elle reste vide lorsque la mutinerie ne s'accompagne d'aucune expression ni demande qui nous soit connue (cf. supra, fig. 35).

N°	Date(s) initiale(s)	Division	Unités	État des sources	Lieu	Nombre	Violence, signes de la protestation	Revendications	Remarques
1	29 avril	33DI	20RI	Satisfaisant	camp de Châlons, M	100	-Absence de violence -Internationale	/	200 soldats refusant de « monter »
2	2 au 5 mai	133DI	321RI	Incomplet (JM absente)	Vendresse, A	100 ?	/	/	Défections proches des premières lignes
3	2 au 3 mai	2DIC	43RIC	Satisfaisant	Saint-Bandry, A	1000	-Coups de feu -Internationale	« à bas la guerre »	Circulation de tracts
4	4 mai	168DI	160RI	Mal documenté	Verneuil, A	50 ?	/	/	Défections au moment de monter en lignes
5	4 mai	41DI	229RI	Source unique : lettre à P. Painlevé	Berméricourt, M (?)	100 ?	/	« ne pas monter »	/
6	4 mai	4DI	18BCP	Source unique : radiotélégramme allemand	Bouvancourt, M	?	/	« à bas la guerre »	/
7	9 mai	3DI	51RI	Mal documenté	Cauroy, M	100	-coups de feu -Internationale	/	Refus de monter, circulation de tracts
8	12 mai	167DI	174RI	Source unique : Témoignage Chalmette	Brimont, M	1 bataillon	/	/	Bref refus de monter en ligne
9	14 mai	26DI	121RI	Une seule citation de contrôle postal	Guiscard, O	?	absence de violence	permissions à 25%	affiches posées de nuit
10	14 mai	42DI	8BCP	Source unique : radiotélégramme allemand	Bouvancourt, M	?	absence de violence	/	refus d'attaquer mais montée en position
11	14 mai	4DI	42RAC	Source unique : radiotélégramme allemand	Bouvancourt, M	?	absence de violence	/	pancarte affichant le refus de tirer
12	17 mai	18DI	32RI	Satisfaisant	Chevreaux, A	300 ?	absence de violence	/	refus de monter à la place du 77 <sup>e</sup> RI
13	19 mai	164DI	152RI	Mal documenté	Craonne, A	30-40 ?	absence de violence	/	refus de monter
14	19 mai	166DI	26BCP, 294RI	Mal documenté (JM absente)	Noyant et Aconin, A	300	-Internationale	« à bas la guerre »	/
15	19 mai	56DI	49BCP	Source unique : Témoignage Laby	Billy, A	?	absence de violence	/	refus de monter ivresse : « un peu pleins » (Laby)
16	19 mai	18DI	66RI	Satisfaisant	Bois de Chevreaux, A	300	absence de violence	/	dispersion dans les bois
17	20 mai	17DI	90RI	Satisfaisant	Ventelay, M	300	absence de	/	refus de monter

							<b>violence</b>		<b>dans l'immobilité, départ sous les quolibets d'autres soldats</b>
18	20 mai	18DI	77RI	Satisfaisant	Chaudardes, A	1000	absence de violence	-permissions -paix	Cris « à bas le général » lors d'une revue
19	20 mai	3DI	128RI	Satisfaisant	Pévy-Prouilly, M	400	absence de violence	-permissions -paix	« Meneur » Paul Breton, lettre à A. France
20	21 au 26 mai	69DI	162RI	Satisfaisant	Coulonges, Ronchères, A	500-600	menaces, coups de feu en l'air, pierres lancées sur officier -Internationale	-permissions -paix	Indiscipline « perlée » sur 4 jours, cris « à Paris ! »
21	24 mai	39DI	146RI	Mal documenté	?	20-30 ?	absence de violence	-repos et permissions	pétition pour ne pas monter en ligne
22	25 mai	12DI	54RI	Une seule citation de contrôle postal	Fresnes en Tardenois, A	50 ?	?	/	/
23	25 mai	154DI	414RI, 416RI	Témoignage Varenne, JM absente	Blanc-Sablons, A	500?	?	/	/
24	26 mai	158DI	228RI, 224 RI, 329RI	Satisfaisant	Ambleny, A	800	absence de violence -Internationale et drapeau rouge	-permissions	délégué reçu par le général
25	27 mai	125DI	131RI	Témoignage Bonnamy	?	1000 ?	-absence de violence -chanson subversive « de Craonne »	permissions	/
26	27 mai	154DI	413RI	Une seule citation de contrôle postal, JM absente	Villers-sur-Fère, A	200 ?	/	/	jonction avec l'émeute du 18 <sup>e</sup> RI
27	27 mai	36DI	18RI	Satisfaisant	Villers-sur-Fère, A	130	-tirs, menaces et coups sur officiers -Internationale et drapeau rouge	permissions, fin de la guerre	émeute violente qui conduit à l'arrestation de Moulia, tentative de rejoindre Paris
28	28 mai	128DI	168RI	Une seule citation de contrôle postal	?	30-40 ?	-Internationale	permissions, fin de la guerre	référence à la Russie
29	28 mai	166DI	224RI	Mal documenté, JM absente	caserne Charpentier, Soissons, A	10 ?	/	/	Tentative de jonction avec le 17 <sup>e</sup> RI pour ne pas monter
30	28 au 30 mai	5DI	129RI, 36RI	Satisfaisant	Chazelles, Ploisy, Noyant, Aconin (A)	800	-ordre et respect des officiers	repos, permissions, fin de la guerre, appel aux gouvernants	mutinerie la mieux connue, la plus inquiétante pour les autorités, tentative de marche sur Paris
31	28 mai	9DI	4RI	Mal documenté	Vandeuil, M	?	-Internationale	/	On chante l' <i>Internationale</i> pour couvrir la <i>Marseillaise</i>
32	28 mai	9DI	313RI	Un seul rapport comme source unique	Brouillet, M	30-40 ?	-violences et menaces sur les officiers -Internationale	« à bas la guerre »	menaces pour débaucher les autres soldats
33	28 mai	9DI	82RI, 66BCP	Satisfaisant	Arcis-le-Ponsard, M	150	-un officier frappé dans la nuit	permissions, repos, fin de la guerre	/
34	29 mai	62DI	338RI	Mal documenté	Soissons, A	80	Menaces sur les officiers	/	Mutin libéré par des camarades l'arme au poing
35	30 mai	13DI	20BCP, 21BCP, 21RI	Satisfaisant	Dommiers, A	300	Absence de violence	Permissions, fin de la guerre	Réunion nocturne de multiples unités pour commenter l'indiscipline de la 5 <sup>e</sup> DI, lecture de tracts
36	30 mai	35DI	144RI	Un seul rapport	Fismettes, M	20-	Internationale		Ne pas monter,

				comme source unique		30 ?			jonction avec 34 <sup>e</sup> RI
37	30 mai	43DI	31BCP, 149RI, 158RI	Satisfaisant	Saconin, A	140	Drapeau rouge	Ne pas monter, à bas la guerre	Drapeau rouge déchiré par le capitaine
38	30 mai et 31 mai	5DI	74RI, 274RI	Satisfaisant	Dhuizel, Acy, A	300	Absence de violence	Refus de monter, fin de la guerre	Tentative de jonction et de départ pour Paris
39	30 et 31 mai	62DI	307RI	Mal documenté	Saint-Bandry, A	400 ?	Internationale	Refus d'embarquer	Réunions successives, suivies de désertions
40	31 mai	169DI	296RI	Témoignage Barthas	Daucourt, M	200	Absence de violence Internationale	Permissions	Indiscipline débute lors d'un spectacle ; rédaction d'un manifeste pour les permissions, « soviét »
41	31 mai et 1 <sup>er</sup> juin	170DI, 13DI	17RI, 109RI (13DI)	Incomplet : manque JM 170DI	Mercin, A	500	Coups de feu ; Internationale	Paix, volonté de « protéger » les femmes à Paris	Jonction puis séparation et dispute entre les régiments ; Tentative d'aller à Paris
42	31 mai	53DI	205RI	Une seule citation de contrôle postal	?	1 cie	Absence de violence	/	Refus de marcher bref
43	1 <sup>er</sup> juin	28DI	99RI	Mal documenté	Oeuilly, A	30	/	/	Départ pour les tranchées manqué
44	1 <sup>er</sup> juin	41DI	363RI	Un seul rapport comme source unique, JM absente	?	80	-Internationale	« à bas la guerre »	Brève manifestation nocturne
45	1 <sup>er</sup> au 4 juin	41DI	23RI, 133RI	Incomplet : manque JM	Ville-en-Tardenois	2000	-violences envers les officiers -drapeau rouge, Internationale	repos, permissions, fin de la guerre	menaces les plus graves sur les officiers ; tentative de marche sur Paris
46	1 <sup>er</sup> juin	46DI	53BCA	Rapports isolés, témoignage Jacquemart	Châlons le vergeur, M	800	Absence de violence	Repos, permissions	Refus de se rassembler et de marcher
47	1 <sup>er</sup> juin	70DI	360RI	Un seul rapport comme source unique	Camelin, A	40-50	Tensions avec cavaliers	/	Les dragons qui ont entouré les mutins du 60 <sup>e</sup> BCP sont hués par les fantassins
48	1 <sup>er</sup> au 5 juin	77DI	60BCP	Complet ; témoignage Nicoud	Blérancourt et Ostel, A	300	Absence de violence	permissions	Refus de prendre position puis de soutenir une attaque
49	2 juin	?	28RA	Un seul rapport comme source unique	?	60	Internationale	Permissions, revendications égalitaires, repos	Brève manifestation nocturne
50	2 juin	12DI	46RAC, 25RAC	Mal documenté, sans suites judiciaires	Chacrise, A	60	Internationale	Repos, permissions	Refus de monter en ligne ; repos accordé par officiers
51	2 juin	131DI	41RI	JM comme source unique	Louppy-le-petit, Me	50	Absence de violence	Révolution, fin de la guerre	Première mutinerie dans la Meuse
52	2 au 8 juin	170DI	370RI	Incomplet : manque JM	Coeuvres, Missy-aux-Bois, A	400	Internationale, coups de feu	Fin de la guerre	En lien avec d'autres mutineries, refus organisé de monter en ligne, tentative de rejoindre Paris, encercllement et arrestation
53	2 juin	47DI	115BC A	Rapports isolés, JM absente	Ferme Panthéon, A	50	Absence de violence	/	Résolution par action des officiers
54	2 juin	47DI	54BCA	Rapports isolés, JM absente	Fresnes-en-Tardenois, A	10-20 ?	Cris et coups de feu	/	Intervention des officiers
55	2 juin	47DI	70BCA	Incomplet : manque JM	Beuwardes, A	150	Émeute violente, coups de feu, jets de pierres, incendie	« Vive la paix, vive la Russie, à bas Poincaré »	Indiscipline violente en lien avec les unités voisines
56	2 juin	77DI	159RI	Satisfaisant	Blérancourt, A	150	Absence de violence	Permissions	Jonction avec 74 <sup>e</sup> RI
57	2 juin	77DI	61BCP	Satisfaisant	Ostel, A	50	Absence de violence	/	Désertions collectives
58	2 au 5	77DI	97RI	Satisfaisant	Ostel, A	120	Absence de	Permissions,	volonté de jonction

	juin						violence	fin de la guerre	pour prendre le train pour Paris
59	2 juin	81DI	308RI	Satisfaisant	Leury, A	250	Respect marqué de la discipline devant le général	/	Soldats dispersés et cachés dans une creute
60	3 juin	10DI	DD10	Mal documenté	Veziilly, A	15	Internationale	Paix et permissions	Résolution par négociations
61	3 juin	170DI	3e groupe AT	Mal documenté	Serches, A	100	?	Ne pas monter	Résolution par négociations
62	3 juin	47DI	32BCA	Source unique : Témoignage Coudray	Fère-en-Tardenois, A	20-30 ?	Drapeau rouge	Ne pas monter	Exhortation aux hommes du 11 <sup>e</sup> BCA
63	3 juin	70DI	226RI	Mal documenté	Canly, O	100 ?	Absence de violence	Paix	Vote organisé pour demander la paix, carte collective signée par les soldats
64	3 au 12 juin	71DI	217RI	Mal documenté, JM absente	Ste Menehould, Mourmelon, M	1500 ?	-Tirs et fusillade au moment de prendre le train, puis mise en ordre -Internationale, drapeau rouge	Repos, permissions	Mutinerie la plus longue et la plus ordonnée avec désobéissance organisée au camp Berthelot
65	3 juin	77DI	57BCP	Satisfaisant	Dhuizel, A	200	Absence de violence et ordre (contrôle de l'ivresse)	Paix, permissions	Évocation d'un départ en train pour Paris
66	4 juin	38DI	RICM	Mal documenté	Villers-en-Prayères, A	?	absence de violence	/	refus de se mettre en tenue pour remonter aux tranchées
67	4 juin	121DI	404RI	Source unique : Témoignage Coeurdevey	Guivry, A	200	-Internationale	/	/
67 B	4 juin	71DI	358RI	Un seul rapport comme source unique (annexe 5A)	Elise, Marne	?	Absence de violence	/	Refus de monter enrayé par l'action des officiers
68	4 et 5 juin	43DI	158RI	JM comme source unique	Ciry-Salsogne, A	150	Absence de violence	Ne pas monter	/
69	4 juin	71DI	221RI	Mal documenté, JM absente	Mourmelon	1400	-Internationale, drapeau rouge	fin de la guerre	« vive la sociale » et « vive la Russie »
70	5 juin	13DI	21RI	JM comme source unique	Chivres	60	/	fin de la guerre	référence à la conférence de Stockholm
71	5 juin	62DI	278RI	Un seul rapport comme source unique	Vauxaillon, A	100 ?	Internationale	/	Incident lors d'une séance théâtrale
72	6 juin	5DI	274RI	Satisfaisant	Dhuizel, A	150	Absence de violence	/	Manifestation pour « attirer l'attention des pouvoirs publics »
73	6 juin	6DI	234RA	JM comme source unique	?	20-30	Menaces sur les non-mutins	Indemnité de combat	Refus d'atteler
74	7 juin	14DI	42RI	Incomplet : manque JM, témoignage Morin	Ville-en-Tardenois, A	400	Coups de feu, violences envers les officiers, drapeau rouge, Internationale	« à bas la guerre »	Résolution par tir de mitrailleuse
75	7 juin	27DI	75RI	Satisfaisant	Pargnan, A	450	Confrontation avec officiers ; menaces sur les non-mutins	/	Soldats cachés dans une creute, ultimatum efficace des officiers
76	7 juin	70DI	44BCP	Satisfaisant	Arsy, A	100	Respect pour les officiers, Internationale	Repos, permissions	Réunion dans un débit de boisson, résolution par intervention officiers
77	11 juin	134DI	300RI	Mal documenté, JM absente	Pouxoux, V	700	Absence de violence	Ne pas monter	Réunion pour ne pas monter, négociation avec officiers
78	11 juin	43DI	31BCP	JM comme source unique	Ciry-Salsogne, A	36	Absence de violence	Ne pas monter, repos	Pétition signée par 36 soldats
79	11 juin	70DI	269RI	Mal documenté	Arsy, A	150 ?	/	/	Montée en ligne

									conditionnée au refus d'attaquer
80	12 juin	32DI	143RI	Mal documenté	Bethelainville, Me	50	Absence de violence	/	Soldats cachés dans les bois au moment d'une relève
81	14 juin	134DI	63RI	Mal documenté, JM absente	?	50 ?	/	/	refus d'aller aux tranchées
82	15 juin	129DI	297RI	Six citations de contrôle postal, JM absente	?	150 ?	-drapeau rouge et Internationale	« à bas la guerre »	ivresse ; intervention du colonel et du général
83	15 juin	154DI	413RI	Mal documenté	Romain, V	?	-Internationale	/	/
84	17 juin	12DI	67RI	Mal documenté	Brouvelieures, V	?	/	/	refus d'embarquer
85	17 juin	68DI	206RI	Source unique : Témoignage Clergeau	Bois-l'évêque, MM	100 ?	/	paix et révolution	/
86	18 juin	?	46RA	JM comme source unique	V	30	/	/	/
87	19 juin	33RI	20RI	Une seule citation de contrôle postal	/	?	/	/	« grève » et « chambard »
88	<b>19 au 26 juin</b>	<b>63DI</b>	<b>298RI</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Corcieux et Seigneulles, V</b>	<b>1000</b>	<b>respect marqué des officiers</b>	<b>paix et repos</b>	<b>meetings et pétition pour la paix</b>
89	<b>19 juin</b>	<b>8DI</b>	<b>117RI</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Togny-aux-bœufs, M</b>	<b>20 ?</b>	<b>drapeau rouge et Internationale</b>	/	/
90	<b>20 juin</b>	<b>8DI</b>	<b>115RI</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Nuisement, M</b>	<b>100</b>	<b>Gestes de menaces envers les officiers</b>	<b>paix</b>	/
91	22 juin	152DI	135RI	Mal documenté	près d'Eprenay, M	?	?	paix	Affiches contre la guerre
92	22 juin	39DI	153RI	Témoignage Prudon ( Nobécourt)	Messein, MM	200	Violence envers un officier (« pendons-le »)	/	Résolution par un orage
93	<b>24 juin</b>	<b>164DI</b>	<b>152RI</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Camp Kitchener, A</b>	<b>50</b>	<b>Respect des officiers</b>	/	<b>Dispersion pour ne pas monter</b>
94	24 juin	16DI	27RI	Une seule citation de contrôle postal	?	150 ?	Tension avec officiers	Meilleure nourriture	/
95	<b>25 juin</b>	<b>16DI</b>	<b>85RI</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Poissons, HM</b>	<b>120</b>	<b>Violence envers officiers</b>	<b>paix</b>	<b>Émeute violente qui dure toute la nuit</b>
96	26 juin	129DI	121BCP	Mal documenté, JM absente	Le Hameret, A	800	/	/	Refus de monter pour attaquer
97	27 juin	7DI	104RI	Mal documenté	Bar-le-Duc	?	/	« à bas la guerre »	/
98	<b>30 juin</b>	<b>72DI</b>	<b>164RI</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Ceffonds, HM</b>	<b>800</b>	<b>Absence de violence</b>	/	<b>Manifestation pour ne pas monter</b>
99	3 juillet	63DI	216RI	Une seule citation de contrôle postal	?	150	Menaces envers officiers, alcool Internationale	« à bas la guerre »	/
100	6 juillet	129DI	359RI	Témoignage Désagneaux, JM absente	Filain, A	700 ?	Menaces envers officiers	/	Refus de monter nocturne
101	14 juillet	167DI	170RI	mal documenté	Courcy, M	40	/	/	Refus d'effectuer une relève
102	22 juillet	132DI	166RI	Mal documenté	Mourmelon, M	100	Absence de violence	/	Refus de s'équiper pour monter aux tranchées
103	24 juillet	10DI	46RI	Mal documenté	Vandeuil, M	120	Absence de violence	/	Refus de s'équiper pour monter aux tranchées
104	3 août	4DI	18BCP	Mal documenté	Bethelainville, V	300	Absence de violence	/	Refus de monter et départ nocturne
105	<b>15 et 16 août</b>	<b>3DIC</b>	<b>61BTS</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Maizy, A</b>	<b>250</b>	<b>Absence de violence</b>	<b>Repos et égalité avec autre unité</b>	/
106	17 août	25DI	16RI	Mal documenté	Brocourt, S	100	/	/	Refus de monter
107	<b>30 août</b>	<b>5DI</b>	<b>114BC A</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Creute de l'Yser, A</b>	<b>50</b>	/	/	<b>Refus de monter, quolibets et rivalités entre différentes unités</b>
108	<b>5 sept-embre</b>	<b>69DI</b>	<b>151RI</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Senoncourt, Me</b>	<b>100</b>	<b>officiers molestés</b>	/	<b>présence de l'alcool</b>



## 4. Récits des mutineries

On reproduit ici des textes difficiles d'accès et/ou remarquables par leur densité d'informations sur les mutineries.

### *4A. Récit des événements au 146<sup>e</sup> RI par Maurice Digo.*

L'auteur, né en 1892 à Nantes, architecte, est sergent observateur du 3/146<sup>e</sup> (3<sup>e</sup> bataillon du 146<sup>e</sup> RI), et en tant que tel il est au contact des officiers. Il raconte les événements survenus les 24 et 25 mai 1917, alors que son bataillon doit relever les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillon en ligne, au ravin d'Ostel (Aisne)<sup>1</sup>. Le texte est un extrait de son carnet tenu chaque jour : *La Grande guerre de Maurice Digo : au 146<sup>e</sup> RI du XX<sup>e</sup> Corps, 30 octobre 1914-2 août 1919*, s. 1., Bretagne 14-18, 2008, 291 p., ici p. 174-176.

« [24 mai 1917] La rébellion commence à s'étendre dans le secteur. La compagnie qui monte en ligne, déjà épuisée par de durs travaux, d'interminables corvées sait que, dès la relève, elle attaquera ou sera attaquée, qu'elle devra tenir jusqu'au moment où le taux des pertes prévu par le commandement sera atteint, que la relève des blessés étant impossible, il faut envisager toutes les horreurs d'une agonie solitaire, pendant des jours, des nuits, sans le moindre secours, dans un bled criblé de mitraille. Les courages les plus éprouvés mollissent.

Le bruit se répand que la division Passaga s'est mutinée. À la nuit, un gars du bataillon me passe un papier. J'attends son départ pour le remettre au commandant. Ce papier indique en quelques mots la fatigue des troupes, la nécessité du repos, le refus de monter en première ligne. Seules les corvées de ravitaillement aux unités engagées seraient assurées jusqu'à la relève générale. Contre toutes prévisions, ce message a été lu sans colère. Plus tard seulement, j'ai été longuement cuisiné sur les circonstances de la remise du papier : lieu, heure, nom du porteur. Sur ce dernier point, le commandant n'obtiendra rien, mais je dois affirmer sous serment ne connaître aucun des mutins. Comme conclusion, il attire mon attention sur les responsabilités qui m'incombent, mais sans insister, sans menacer. J'ai l'impression qu'il est lui-même très fatigué, que l'incurie criminelle du haut Commandement le révolte, qu'il fera tout pour éviter une nouvelle attaque et obtenir la relève.

[25 mai] Une nuit de repos n'a pas suffi pour apaiser la révolte. Les officiers font bonne contenance, mais je suis bien placé pour savoir qu'ils sont inquiets. Le commandant, après une longue période de réflexion, a rédigé une note aux compagnies dans laquelle les mots « Justice militaire, peine de mort, châtements terribles, déshonneur ineffaçable » tiennent toute la place. Les ordres fixant la relève du bataillon en ligne à 21 heures ont été lus aux compagnies rassemblées. Dans la journée, j'ai pu joindre quelques camarades de la 9<sup>e</sup> à qui j'ai signalé la difficulté d'un mouvement, qu'aucune unité engagée n'a tenté à ce jour : toutes les mutineries connues s'étant déclenchées dans des cantonnements d'arrière. On m'affirme que ce soir personne ne refusera de monter. »

---

<sup>1</sup> SHDT 26N695, JMO du 146<sup>e</sup> RI.

#### ***4B. Récit des événements au 60<sup>e</sup> BCP par Louis Nicoud.***

L'auteur, né en 1892 dans la Drôme dans une famille paysanne, est menuisier. Il raconte le refus d'obéissance double du 60<sup>e</sup> BCP, les 2 et 3 juin 1917, dans le secteur de la Croix sans Tête (entre Ostel et Bray-en-Laonnois, Aisne)<sup>2</sup>. Écrit dans les années 1960, son récit a été publié sous le titre « Nous étions une compagnie et demie de mutins » dans Jean-Pierre BERNARD et al., *1914-1918. Du patriote enthousiaste au poilu résigné. Je suis mouton comme les autres. Lettres, carnets et mémoires de poilus drômois et de leurs familles*, Valence, Peuple Libre & Notre Temps, 2002, p. 487-492.

« Un ordre arriva de monter en ligne, ordre qui fut très mal accueilli. Le moral des poilus était très mauvais. Le bruit courait que les troupes se mutinaient et ne voulaient plus marcher. Alors, il arriva qu'après une entente clandestine au coin d'un bois, le bataillon devait refuser d'embarquer. Nous quittâmes le cantonnement et nous nous réfugiâmes dans un bois, à proximité, laissant armes et équipements dans notre cantonnement vide. Mais, le lendemain, des camions arrivaient pour nous chercher. Les officiers vinrent parlementer, menacés par des spahis qui nous entouraient et qui avaient braqué leurs mitrailleuses sur nous. Nous dûmes céder et monter dans les camions dont on avait chargé nos armes et nos équipements. Nous arrivâmes tard dans la nuit, à l'arrière des lignes. Et, après avoir récupéré notre barda, au lever du jour, nous prîmes la direction des abris, pour attendre la nuit. L'attaque que nous devons faire, pour reprendre une tranchée perdue, devait avoir lieu au lever du jour, le 2 juin. Alors, ce fut le refus de monter aux emplacements pour l'attaque. Seuls, les officiers et sous-officiers partirent. Nous nous mettions dans un triste cas d'indiscipline qui pouvait avoir des sanctions funestes. Nous étions une compagnie et demie de mutins. Mais, nous n'étions pas les seuls, car plusieurs régiments s'étaient mutinés. Les uns avaient jeté leurs fusils dans l'Aisne, d'autres avaient frappé leurs officiers. Le moral des poilus était très bas et le cri général était : "Nous ne marchons plus !" »

Je reviens à notre triste aventure. Le matin, pris de remords, nous rejoignîmes l'emplacement que nous devons tenir en première ligne. Nous y trouvâmes les officiers, où notre capitaine nous invectiva copieusement, et nous renvoya dans nos casemates où nous fûmes marmités copieusement. Vers cinq heures on vint nous chercher pour nous emmener à l'arrière où nous devons subir un interrogatoire individuel. Ensuite, on nous logea dans des grottes où on y gelottait de froid. Au bout de deux jours, toujours sous la garde des territoriaux, on nous descendit à Braine (Aisne) pour travailler à monter des baraquements "Adrian". Nous étions cantonnés dans une église ; nous couchions sur les dalles. C'est de là que nous pûmes, avec Etienne [son frère], faire passer des nouvelles à la famille, avec la bienveillance d'un de nos gardiens qui nous posta notre lettre en ville. Au bout d'une dizaine de jours, des officiers vinrent, dans la nuit, nous réveiller dans notre église, avec l'éclairage d'une bougie. Ils firent l'appel de quinze des nôtres, pour les emmener. C'était triste et lugubre : on ne sut jamais quelles furent leurs condamnations : furent-ils fusillés pour l'exemple ?

Le lendemain matin, nous quittions l'endroit pour être conduits dans un camp de prisonniers entouré de barbelés. On nous mit par case de dix. Nous étions tous les deux, avec Etienne. C'était le vrai régime de prisonniers : couchés sur la terre, la toile de tente pour nous abriter de la pluie et du soleil, privés de toutes nouvelles ; pas e tabac ni vin et peu de nourriture. Dans la journée, on nous faisait travailler à monter des chevaux de frise sous la surveillance d'un sergent armé. Une mitrailleuse était en position dans le camp. Dans cette pénible punition, l'on se réconfortait de notre mieux avec Etienne. Cela devait durer jusqu'au 14 juillet. L'on nous faisait grâce de 15 jours, car nous avions écopé de deux mois de prison. Le soir du 14 juillet, on nous dirigea sur les premières lignes où nous dûmes passer sous un barrage d'artillerie. Nous passâmes la nuit en première ligne, et, le matin, on nous apporta à manger. On nous distribua du tabac, du vin, dont nous étions privés depuis 45 jours. Des chasseurs alpins vinrent ensuite nous chercher et nous nous rendîmes au 6<sup>e</sup> BCA : c'était notre affectation nouvelle. »

<sup>2</sup> Voir la carte dans D. ROLLAND, *op. cit.*, p. 246.

#### **4C. Récit du maintien de l'ordre en gare de Troyes par Paul Ricadat.**

L'auteur, né en 1893 à Sedan, sergent au 33<sup>e</sup> RI au moment des mutineries, est chargé par le capitaine Dolon dont il est « l'homme de confiance » d'une mission temporaire de maintien de l'ordre face aux permissionnaires mutinés en gare de Troyes au mois de juin 1917. Il raconte longuement cette expérience ambiguë dans *Petits récits d'un grand drame (1914-1918) Histoire de mes vingt ans*, Paris, Editions La Bruyère, 1986, p. 172-183.

« J'étais là, en caleçon, en train de terminer l'opération, quand un agent de liaison vint me prévenir :

— Sergent, le capitaine vous demande.

— Allons ! bon !

Et je saluai cette invitation d'un mot « cru » entré, malgré nous, par la grande porte, dans notre vocabulaire. Comment faire ? J'avais rendu le vieux pantalon.

Heureusement pour moi, le copain avait conservé le sien. Il me le prêta et je pus me rendre à la convocation de mon commandant de compagnie.

— Bonjour, mon capitaine. Vous m'avez fait demander ?

— Bonjour, Ricadat ; oui, asseyez-vous. J'ai à vous entretenir de choses très graves.

Le capitaine se tait, il me regarde fixement, son silence se prolonge.

— Ricadat, j'ai besoin de vous.

— A vos ordres, mon capitaine.

— Vous n'êtes pas sans savoir ce qui se passe et les renseignements qui nous parviennent, d'heure en heure, confirment le tragique de la situation. L'Armée est en pleine révolte, jusqu'ici notre régiment n'a pas suivi, mais qui sait ce que demain nous réserve ? Des meneurs entraînent de pauvres égarés qui, jusqu'à présent, avaient fait tout leur devoir. Avec cette malheureuse journée du 16 avril, le moral a craqué. Et quand le moral craque, l'homme est à deux pas de devenir une brute. C'est ce qui se passe un peu partout. Dans les gares où s'arrêtent les trains de permissionnaires ou de transport de troupes, les hommes brisent tout, saccagent tout, mettent le feu et frappent les officiers. Le gouvernement et le commandement ont décidé de réagir.

— J'ai reçu une note du Colonel invitant chaque compagnie à désigner une section, commandée par un sous-officier, pour le maintien de l'ordre à Troyes. J'ai une chance inouïe, c'est d'avoir dans ma compagnie une équipe de sous-officiers dont je n'ai qu'à me louer. Je les estime tous, mais, aujourd'hui, il me faut faire un choix. Et ce choix est conditionné, non pas tant par des qualités purement militaires, que par le doigté, le tact, la compréhension, l'attitude envers les hommes. Vous êtes sergent, mais faisant fonction de chef de section, c'est vous que je choisis.

— Un camion vous prendra demain, avec votre section. Tenue de campagne, sauf le sac. Que chacun prenne dans son sac ce dont il peut avoir besoin. Vous emporterez un jour de vivres et serez ensuite ravitaillés sur place. Durée de la mission : trois ou quatre jours, je ne peux préciser.

— Permettez-moi de vous donner quelques conseils. A tout prix, vous m'entendez, il faut éviter le pire, c'est-à-dire l'affrontement qui ferait couler le sang. Vous serez insulté, ne répondez pas, encaissez tout. Même si l'on s'attaque à vous, essayez de parlementer, de raisonner, de ramener l'égaré dans la bonne voie. Où vous serez, il y aura probablement des dégâts matériels. Efforcez-vous, avec vos hommes, de les limiter. — Je suis désolé d'être obligé de vous confier pareille mission, mais cela ne dépend pas de moi. Je vous souhaite bonne chance.

Le capitaine s'est tu, son long monologue terminé.

— Mon capitaine, c'est à une bien triste aventure que vous m'envoyez là.

— Pas forcément. Je vous crois capable, au contraire, d'empêcher l'aventure,

— Je ferai de mon mieux, mon capitaine, mais ce n'est pas de gaieté de cœur que je me résigne.

— Je vous comprends.

L'entretien prend fin par une poignée de mains.

Je rejoins le baraquement et rassemble ma section. J'informe du tour des événements. J'insiste sur les consignes du capitaine. Pas d'énervement surtout. Que ceux qui ont leur Croix de Guerre dans leur sac la mettent ostensiblement sur leur capote. [...]

Le lendemain matin, 6 juin, la section prête pour l'heure le camion nous emporte jusqu'à un cantonnement prévu aux Noés, aux abords de Troyes où nous passerons la journée. Je reçois l'ordre de me tenir prêt le lendemain matin de bonne heure avec ma section pour prendre la garde au dépôt d'isolés situé dans une usine désaffectée.

Au moment du départ on me précise qu'une demi-section suffira. Nous y arrivons au petit jour et je prends contact avec un Lieutenant qui me donne ses instructions.

Il s'agit d'un dépôt où sont conduits tous les isolés qui, pour raison ou une autre, permission, mission individuelle, etc. doivent transiter à Troyes, pendant plusieurs heures, en attendant de repartir vers leur destination. Ils sont assurés du gîte et de la nourriture.

Ordre formel : les laisser entrer mais défense de les laisser sortir, sous aucun prétexte. Les sorties ne se font qu'en détachements sous la conduite de gradés affectés au Dépôt et portant un ordre de mission.

Le site : une grande cour carrée limitée sur la rue par un mur assez haut. Entrée par une porte en fer à double battant. Dans la cour, trois bâtiments. Celui du fond, avec étage, réservé aux officiers et gradés responsables et aux services. A droite et à gauche, deux grandes salles d'usine, vides, faisant cantonnement. Celui de gauche ne touche pas au mur de clôture, nettement plus bas à cet endroit, une étroite allée les sépare. Pour nous, une petite pièce faisant corps de garde.

En fait, je n'ai qu'une garde à assurer, celle de la porte en fer. Laisser entrer, interdire de sortir. Impossible d'envisager des accommodements, les bureaux surveillent toute la cour. Je décide de me tenir en permanence à la porte avec trois hommes relevés toutes les deux heures.

Le début de la matinée fut calme. Ceux arrivés la veille dorment encore. J'évalue leur nombre à une centaine environ, mais des isolés se présentent de temps à autre. Je les fais entrer et leur indique les bureaux où ils doivent se faire enregistrer. Tous ces hommes reçoivent leurs repas sur place. C'est donc vers les 10 heures que les premiers commencent à sortir dans la cour et à former de petits groupes. Comme je m'y attendais, quelques-uns viennent vers moi, bidon en mains.

— Sergent, je peux sortir pour aller chercher du pinard ?

— Mes pauvres vieux, je regrette bien, mais j'ai reçu l'ordre formel de ne laisser sortir personne.

— On ne veut pas se débiter, on reviendra.

— Je m'en doute bien, mais la consigne est formelle.

— Pour qui qu'on nous prend ? On n'est pas des bêtes pour nous parquer ainsi.

— Mais non, ne vous fâchez pas. Vous savez bien ce que c'est que le métier.

Ils s'en vont, mais je remarque que, dans les groupes, les visages commencent à se durcir. J'envoie un de mes hommes appeler le reste de la demi-section. J'aligne tout mon monde sur un rang devant la porte et renouvelle mes recommandations.

Bientôt, une dizaine de gars s'avancent :

— Sergent, ça va être l'heure de la soupe et nous n'avons rien à boire. Laissez-nous passer pour acheter du vin.

— Mes pauvres amis, je le déplore comme vous, mais moi-même, je boirai de l'eau, n'ayant pas le droit d'aller en chercher.

— Tout ça, c'est pour nous emm...der. On voit bien qu vous vous la coulez douce ici.

— Allons, ne dites pas de bêtises. Nous arrivons du front comme vous.

Ils refluent, rejoignent les autres qui, maintenant, occupent toute la cour. J'entends les discussions qui s'animent et par viennent jusqu'à moi.

Tout à coup un trio fait signe aux autres et les entraîne tous vers la porte. Je vois la vague s'avancer vers nous. Je m'attends au pire. Je fais deux pas vers eux.

— Allons soyez raisonnables, je vous ai dit que l'ordre était formel.

— L'ordre on s'en fout, on sortira quand même.

Ceux de tête commencent à s'attaquer à mes hommes qui, bien entendu, se défendent, les poings marchent des deux côtés. Alors j'interviens dans la mêlée :

— Arrêtez, arrêtez ! Section de garde, retournez au corps de garde.

Et je confie mon fusil à un de mes caporaux. Mes hommes ne se le font pas dire deux fois, mais mon caporal insiste pour rester avec moi. Je connais son tempérament emporté.

— Non, pars, laisse-moi seul.

La bagarre s'est arrêtée, les assaillants ne comprennent pas et se demandent ce que je vais faire. Espèrent-ils que je les laisserai sortir ?

— Et maintenant, à nous ! Serez-vous assez lâches pour vous attaquer à un homme seul et désarmé ?

Pour toute réponse, deux lascars m'empoignent par le col de ma capote et me secouent brutalement. Je me défends et frappe.

— Attention ! Si vous sortez, ce sera en passant sur mon corps. Est-ce cela que vous Voulez ?

Puis réalisant qu'à leurs insultes et à leur franc-parler je dois répondre par le même langage :

— Bougres de c...s (mettons crétins !) êtes-vous nés d'hier ? Êtes-vous des bleus ou des soldats chevronnés ? Vous ne savez donc pas encore ce que c'est qu'une consigne ? Je vous ai dit que j'avais reçu l'ordre de vous empêcher de sortir par cette porte, vous m'entendez, par cette porte. Comprenez-vous ce que cela veut dire ?

— Y en a pas d'autres.

— Vous vous croyez dém...ards et vous ne l'êtes pas. A défaut d'autres portes, il y a des murs. Ça ne vous est jamais arrivé de faire le mur ?

Ils se retournent et regardent autour d'eux. Ils restent là, hésitants. Quelques-uns reculent. Les petits groupes se reforment et je vois les plus audacieux recevoir les bidons des autres et se diriger vers le petit mur, derrière le bâtiment de gauche. L'élan est donné. Toute cette foule d'excités reflue vers la cour et j'assiste à une scène vraiment paradoxale : des soldats faisant le mur sur le conseil d'un sous-officier fidèle à son devoir. Tout arrive à la guerre !

Ils sont partis, les gars, avec leurs bidons vides et ils sont revenus avec leurs bidons pleins. Pendant la courte échauffourée, je n'avais pas été sans apercevoir les officiers aux fenêtres. Je m'attendais à être appelé et jugé sévèrement. Ce fut l'heure de la soupe. Au corps de garde, mes hommes m'avaient mis ma part de côté, mais je ne pus manger, j'avais l'estomac contracté, rien n'aurait pu passer.

Ma première expérience est terminée. Dans l'après-midi, il y eut la sortie d'un détachement, et, à cette occasion, des clameurs, des cris et, bien entendu, le chant de l'Internationale, mais tout se borna à des démonstrations sans casse, sans dégâts. Ayant décidé de rester toute la journée à la porte, je rétablis le tour de garde prévu dès le matin et je vis même des isolés venir bavarder familièrement avec moi. Je pus leur faire comprendre que la désertion et l'arrêt des combats ne feraient qu'aggraver la situation. Les Boches seraient vite à Paris et envahiraient toute la France ; nous en serions responsables.

Quand vint l'heure de la soupe du soir, je vis de nouveau la manipulation des bidons annoncer une nouvelle expédition. La sortie se fit par le mur. Pour la rentrée, certains poussèrent l'audace jusqu'à passer par la porte en fer, puisque... c'était permis. Je leur ouvris avec un sourire de satisfaction. Ils étaient fiers d'eux.

Je me fis remplacer à la porte par un caporal, le temps d'aller dîner et, pour la nuit, je restai de faction jusqu'à minuit avec quatre hommes. Mes deux caporaux se relayèrent. Vers les sept heures la relève arriva, nous regagnâmes les Noés où je fus avisé que le lendemain matin je serais de service avec ma section à la gare de Troyes. En attendant, cette journée de repos nous fit grand bien et nous remit de nos émotions.

Après une bonne nuit sur la paille du cantonnement, nous étions dispos pour le deuxième acte. Avant le départ, je reçois comme consigne de me mettre à la disposition de l'officier responsable de la gare.

Ayant demandé l'itinéraire à suivre, nous trouvons facilement. Laissant mes hommes sur le trottoir avec mes quatre caporaux, je demande à voir l'officier. Il me fait entrer dans son bureau. C'est un capitaine, la cinquantaine environ, portant au képi l'étroit bandeau blanc du service des transports. D'un ton hautain et plein de suffisance, il me dit :

— Sergent, j'attire votre attention sur le fait que, dès maintenant, vous êtes seul responsable de l'ordre dans la gare. Vous devez le maintenir coûte que coûte, et par tous les moyens, quels qu'ils soient. Responsable, vous l'êtes également de tous les dégâts qui pourront être commis par les « émeutiers ». Inutile de chercher à me rendre compte de quoi que ce soit. J'ai reçu l'ordre de ne pas me montrer, vous ne me verrez plus. J'ajoute que, pour que l'ordre soit maintenu comme il convient, vous devez interdire à tout permissionnaire de monter dans un express.

Je l'ai écouté sans mot dire.

— Eh bien ! j'attends votre réponse.

— Je n'ai rien à répondre, mon capitaine.

— Vous avez compris ce que je vous ai dit ?

— J'ai compris.

— Bien, faites entrer vos hommes, le reste des consignes vous sera donné par mes bureaux.

Un employé, homme charmant heureusement, nous fait passer sur le quai. Nous disposons de la salle d'attente des y classes pour en faire notre cantonnement. Je me fais préciser quelles portes seront ouvertes ou fermées et désire connaître les points « stratégiques » de ce champ de bataille imprévu : entrée, sortie, w.-c., consigne, bagages, afin de répartir les hommes de garde. Je réalise que, dans les trains de permissionnaires, il y aura sans doute ce que nous appelons de la « viande saoule » Je demande :

— Pourrais-je disposer d'un local disciplinaire, en cas de besoin ?

L'employé réfléchit.

— Oui, la lampisterie, si vous voulez.

Il me la fait voir. C'est une pièce de trois mètres sur trois éclairée par un vasistas. Je lui demande d'en retirer la douzaine de lanternes qu'elle abrite et il m'en donne la clef.

Rassemblant tout mon monde dans la salle d'attente, je passe mes consignes.

— La garde sur le premier quai sera de jour comme de nuit. Les deux demi-sections alterneront toutes les deux heures, mais à chaque arrêt de train dans la gare, toute la section devra être présente sur le quai.

Je revois l'employé et lui demande les horaires prévus pour les trains devant s'arrêter. Il me les donne mais seulement pour les trains de voyageurs. Pour les trains militaires, il n'y a pas d'horaires fixes, ils passent quand ils peuvent. La gare de Troyes est prévenue au moment voulu par les stations voisines. H m'informerait.

Dans le courant de la matinée, un train de permissionnaires est signalé.

— Tout le monde sur le quai.

Chacun à son poste nous prenons position, le fusil au repos, crosse à terre et la jugulaire au menton et je réitère mes consignes de patience et de calme.

Dès l'entrée en gare, des centaines de voix chantent l'Internationale. Cela donne le ton de ce qui va se passer. A l'arrêt du train, les hommes, aux portières, nous jettent un regard fort peu sympathique et aussitôt :

— Embusqués, lâches, vendus. Qu'est-ce que vous foutez là ? Vous ne pouvez pas être en tranchées, comme les autres ?

Nous ne répondons pas. Alors commence un bombardement dans notre direction avec des boîtes de conserve, des morceaux de vitres brisées, des tessons de bouteilles. Au point que nous sommes obligés de lâcher le fusil pour parer des deux bras à tous ces projectiles plus ou moins coupants.

Prévoyant que les w.-c. seraient pris d'assaut car les soldats voyageaient, à l'époque, dans des wagons sans couloir, je m'étais dirigé de ce côté. Je fis bien, de tous les wagons des hommes descendirent. L'un d'eux s'avance vers moi, menaçant :

— Fainéants, salauds, on vous cassera la g...le. Je lui tends la main. Sans comprendre mon geste, instinctivement, tout en vociférant, il me la prend.

— Tu ne sais donc pas, lui dis-je, que nous descendons du Chemin des Dames. Le 16 avril, nous étions au plateau de Vauclerc où nous avons perdu deux bataillons.

L'homme reste cloué sur place. Il me fixe dans les yeux avec un regard étonné et triste à la fois.

— C'est vrai ?

— Hélas, oui, c'est vrai. Alors, s'adressant aux autres :

— Laissez-les, les gars, ils ont fait, comme nous, le Chemin des Dames.

La situation est sauvée, la bagarre est évitée. J'ai hâte que le train reparte, mais le mécanicien a pitié d'eux. Il attend que le va et vient entre les wagons et les w.-c. soit terminé. Ce sont de pauvres types qui partent en permission, ce serait cruel de les laisser sur le quai.

Le train repart et les derniers descendus remontent de justesse. J'éprouve un réel soulagement. Dès le fourgon de queue passé, j'aperçois des gars sur les 2e et 3e quais qui se dirigent vers le souterrain. Je fais signe à mes hommes de traverser les voies et de les empêcher d'en sortir. J'y descends moi-même. Ils sont quatre. Leur premier mouvement est de fuir, mais ils constatent que toutes les issues sont gardées. Je leur fais signe de venir à moi. Ils hésitent. Au premier que j'aborde, je tends la main. Ce geste rassure les autres qui nous rejoignent.

— Pourquoi êtes-vous descendus du train ? Que voulez-vous ?

— Prendre l'express pour Paris.

— Vous savez que cela vous est interdit ?

— Oui.

— Alors ! Vous risquez de vous faire prendre, tout simplement. Montrez-moi vos permissions.

Ils s'exécutent. Je les regarde un instant en silence, puis consulte mon papier sur les horaires. .

Un des quatre tient à peine debout. Une bouteille en mains, il titube, essaye de parler sans y réussir. Je m'adresse aux trois autres :

— Me donnez-vous votre parole que vous ne ferez pas de c...ies ?

— Oui.

— Bien. Vous allez rester dans ce souterrain sans vous faire voir. Dans une heure, l'express de Paris s'arrêtera sur le 2<sup>e</sup> quai. Je serai là, j'ouvrirai trois portières et vous ferai signe. Vous monterez chacun dans un compartiment différent. Ça vous va ?

Un large sourire éclaire les trois visages et je constate que ces « émeutiers » sont de braves gars qu'il faut, tout simplement, savoir prendre. Je leur serre la main et rejoins la gare avec mes hommes. Quant au quatrième, le prenant par le bras :

— Viens avec moi, lui dis-je.

Il essaie de parler et je ne comprends rien à son bafouillage.

— Viens, tu me raconteras tout cela là-haut.

Il finit par se laisser convaincre. Je le prends par un bras, un de mes hommes par l'autre, et nous avons bien du mal à lui faire remonter l'escalier. Nous le conduisons à la lampisterie et le pousse dans un coin :

— Couche-toi là et dors. Bonne nuit.

Je l'enferme à clef.

Une heure après, j'étais au rendez-vous, seul, tous les hommes de faction étant à leur poste. Le train entre en gare.

J'ouvre trois portières au wagon arrêté devant le souterrain, m'assure qu'il y a de la place et fais signe à mes trois gars qui, quinze secondes après, sont en place, C'est d'un chaleureux : « Merci Sergent », qu'ils me saluent au départ du train.

La seconde expérience de ma mission est terminée. Bilan : quelques carreaux cassés à la gare. Malgré que j'en sois responsable, selon le capitaine-chef-de-gare, je n'en ai aucune inquiétude. L'essentiel est que le pire a été évité. Je n'en demande pas plus.

L'après-midi vit la même scène se renouveler deux fois, deux transports de troupes s'étant succédés à peu d'intervalle. Et ce furent, chaque fois, les mêmes insultes, les mêmes menaces et le même bombardement. Je dus me faire persuasif et non sans mal pour les convaincre que nous n'étions pas des embusqués. J'eus l'occasion de conduire deux nouveaux pensionnaire à la lampisterie.

Un train de voyageurs, venant de Paris, passa en fin d'après-midi. Un autre pour Paris avant la nuit et je réussis à caser encore deux permissionnaires de Troyes qui n'y avaient pas droit. Quant à la nuit, elle fut calme, troublée seulement par un train de marchandises. Nous avons pu sommeiller jusqu'au matin dans la salle d'attente.

Vers les 8 heures nous fûmes relevés par une autre section après avoir libéré mes souïlots qui, ayant rejeté leur trop pieu, dans la lampisterie donnaient encore profondément. Nous rejoignîmes les Noés, puis le camp de Sainte-Tanche où le capitaine Dolon avait déjà donné des instructions pour que j'aie le voir, dès mon retour.

Il m'accueillit d'un air anxieux, pressé d'avoir un compte rendu de ma mission. Il me fit asseoir et je lui racontai par le détail les péripéties de ces deux journées. Je terminai en lui; disant :

— Mon capitaine, si je m'en tiens au règlement militaire, j'ai commis une faute, mais je ne regrette pas de l'avoir commise. Vous m'aviez dit d'éviter le pire, le seul moyen de calmer tous ces révoltés était de faire une entorse au règlement.

— Vous avez bien fait, me dit-il, et je vous approuve, je savais bien que vous étiez de taille à éviter l'aventure.

— Seulement, mon capitaine, j'aimerais bien ne jamais avoir à recommencer cet affrontement, car mes nerfs furent mis à trop rude épreuve.

— Je l'admets fort bien, me répondit-il. Espérons que nous n'aurons pas à remettre cela. Du reste, nous allons quitter le secteur.

Effectivement, quelques jours après, embarquant par chemin de fer, à Longueville, en Seine-et-Marne, nous gagnions la Flandre belge. Nous allons recevoir des renforts et attaquer le secteur de l'Yser.

Un magicien, le général Pétain, nommé généralissime, rétablit l'ordre dans l'armée et l'incident de Troyes fut, par nous, bien vite oublié.

Pendant quelque temps, je me suis demandé si une punition à retardement, infligée par les officiers du Dépôt d'isolés de Troyes ne viendrait pas me rejoindre. Je n'eus connaissance de rien. Officiers de Réserve, sans doute, et peut-être aussi pères de famille, ont-ils jugé que j'avais fait pour le mieux ? Je leur en sais gré.

Mais je ne souhaite à personne d'avoir à passer par là. »

## 5. Rapports militaires sur les mutineries

### *5A. Rapport du lieutenant-colonel Chanson commandant le 358<sup>e</sup> RI*

Le rapport de cet officier est exceptionnel par sa longueur pour une affaire assez banale et minime – un refus de monter vite enrayé le soir du 4 juin dans la Marne. Il révèle à la fois les conditions réelles du combat, à travers le récit des épreuves traversées par l'unité, et les représentations des officiers, partageant l'égalitarisme de leurs hommes, mais prompts à condamner l'« infection » de l'indiscipline. Il renseigne enfin sur la difficile gestion des effectifs et sur les dilemmes disciplinaires d'une guerre trop longue et trop coûteuse. De très brefs passages du document manuscrit, coupés parce qu'illisibles, sont signalés par des crochets. Conservé au SHDT, 19N672.

\*

### **358<sup>e</sup> RI – Rapport sur les événements récents, 8 juin 1917.**

#### **Première partie – exposé des faits matériels**

[...]

#### Dimanche 3 juin

a) Le 5<sup>e</sup> Bataillon (Benoit) va de Dubieville à Elise – marche pénible. Le soir, nombreux cas d'ivresse auxquels se joint l'effervescence produite par le récit des événements du 217<sup>e</sup> à Ste Menehould. Néanmoins, aucun incident sérieux.

b) Les 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> bataillons sont relevés dans la soirée par le 13<sup>e</sup> de ligne. Le contact produit de mauvais résultats, tant par les récits des tueries et carnages auxquels nous sommes destinés que par des récits d'exemples d'indiscipline plus ou moins caractérisés au susdit régiment. Néanmoins, la relève se passe, militairement parlant, très correctement.

#### Lundi 4 juin

a) Le 4<sup>e</sup> bataillon (Roman) a occupé le camp de Souimat après sa relève. Les événements du 217<sup>e</sup> de la veille et du départ le matin même font l'objet de toutes les conversations. On sent de l'effervescence. Dans l'après-midi ; malgré la défense faite et passant par chemins à travers champs, de nombreux soldats vont à Ste Menehould.

Pas mal de cas d'ivresse, pas d'incidents séditieux mais effervescence. On sent qu'on est sur le volcan et que la moindre erreur serait grave et funeste.

b) Le 6<sup>e</sup> bataillon (Chamard) et la CHR sont à Dubiéville font à Florent ce qui a été dit ci-dessus pour le 4<sup>e</sup> bataillon à Ste Menehould.

c) Le 5<sup>e</sup> bataillon (Benoit) à Elise est calme dans la journée. Le soir a lieu une tentative de débauchement pour suivre l'exemple du 217<sup>e</sup> et refuser de partir. Un moment, on ne sait trop ce qu'il se passera. Finalement la chose échoue grâce aux efforts des officiers et de gradés dévoués. (Les meneurs sont actuellement connus et vont être l'objet de plaintes en Conseil de guerre).

#### Mardi 5 juin.

Devant s'embarquer à 4h ½ du matin les bataillons quittent leurs bivouacs respectifs vers 3 heures environ. Tout est calme. L'embarquement et le voyage se passent bien ainsi que l'étape pour aller au bivouac de la Pyramide. Traînards assez nombreux dus à la chaleur au poids du sac surchargé et au manque absolu d'entraînement de très nombreux soldats venus en renfort.

Aucun incident mais on sent cependant qu'il y a de l'électricité dans l'air, les têtes travaillent et dans les conditions physiques où l'on se trouve, les meneurs ont beau jeu. Mais on ne les voit pas.

#### Mercredi 6 juin

Départ du régiment pour revenir à Dampierre. Etape très dure trop longue même pour les hommes privés de sacs.

#### Jeudi 7 juin



Installation. Journée calme. Mais les esprits ne sont pas encore revenus à leur état normal. Il faut l'œuvre du temps et d'autres choses.

## 2<sup>e</sup> partie – L'origine – les causes – le résultat

Sans entrer dans des détails qui seraient fort intéressants, mais demanderaient une étude fouillée et serrée qui ne peut trouver place ici, je crois qu'on peut envisager la question à 4 points de vue différents.

- a) causes générales
- b) causes particulières
- c) résultats
- d) remèdes éventuels (et sous toutes réserves)

Dans ce qui suit je dirai les choses telles qu'elles sont et en toute sincérité.

Je peux le faire d'autant plus que, depuis quelques temps, et notamment depuis mars dernier (Maison de Champagne) je n'ai cessé de crier gare et cela à tout le monde, à mes chefs directs comme aux agents de liaison de tout échelon, venant chez moi.

Les événements ont marché plus vite qu'on ne s'y attendait, mais la secousse que vient de subir le régiment devait arriver tôt ou tard avec les errements actuels. La secousse a été forte mais n'a pas dépassé les limites au-delà desquelles il n'y a pas de remèdes.

On le doit au dévouement des officiers, à l'ancienne majorité des sous-officiers et du vieux fonds du 358<sup>e</sup>. Mais il ne faut pas recommencer l'expérience, elle a laissé des traces profondes dont on sera excessivement long à se remettre.

### I. Causes générales

Il y en a 4 :

- a) ambiance politique
- b) Débauchage par tracts et meneurs
- c) Fatigue générale de la guerre et découragement
- d) abus d'indemnités argent de poche etc., lié à l'impossibilité de parer à ces abus

#### a) Ambiance politique

C'est la lecture quotidienne des journaux délayant les événements de Russie, les discussions relatives à Stockholm, c'est la vue des grèves intérieures, ce sont les idées de plus en plus répandues dans l'intérieur que c'est trop long, qu'il faut en finir, les familles elles-mêmes le disent à leurs permissionnaires, l'intérieur a une influence néfaste sur le front.

#### b) Fatigue générale de la guerre et découragement

L'échec de la dernière offensive dont on avait tant parlé a eu un résultat désastreux. Par les permissionnaires, les journaux, les débats politiques, on a eu connaissance des pertes énormes subies ; on a su que la chose avait raté, que l'artillerie n'avait pas rendu partout ce qu'on en attendait, que les ordres avaient été donnés un peu à la légère, on a perdu confiance dans l'avenir, on ne voit pas l'issue. [...] Un détail bien caractéristique et que moi-même j'ai eu le regret de constater au cours de ma dernière permission à plusieurs reprises, c'est une certaine hostilité, on manque de confiance dans notre artillerie qu'on accuse souvent de taper sur nous. Il se peut que chez le boche il en soit également ainsi. Cela ne change rien à l'état d'âme français que nous analysons en ce moment.

#### c) Débauchage par tracts et meneurs

De ce qui précède, il résulte que le terrain est bon pour les pêcheurs en eau trouble. Il est avéré que des tracts et feuilles subversives sont remises à Troyes aux permissionnaires de passage ; d'autres sont envoyés à Lyon, soit sous enveloppe, soit sous forme de colis ordinaires. Tout cela est insaisissable et on ne le sait qu'après coup. Le rôle de la censure ne paraît du reste s'exercer que sur les lettres partant du front.>

#### d) Abus des primes

Il y a enfin l'abus des primes – pécule et indemnité de combat donnent au prêt bi-mensuel une importance telle que, dernièrement chaque homme a touché environ 20f. Descendant des tranchées où il est privé de tout et mène une vie dure le soldat tire une ou deux bordées sérieuses au cours desquelles il n'a plus notion de ses faits et gestes. Il est absolument utopique de croire que les

prescriptions de l'autorité limitant la vente dans les débits aient la moindre influence. On vend du vin dans toutes les maisons. En outre, les mesures de rigueur efficaces contre les délinquants sont peut-être possibles dans les localités pourvues d'une prévôté ; dans les autres tout ce qu'on dira n'a aucune efficacité. C'est à l'autorité supérieure qui en a les moyens de faire appliquer la chose en admettant qu'avec les lois actuelles la chose soit possible.

## II. Causes particulières à la Division et au Régiment

Ici encore on peut les ramener à 5 :

- a) Surmenage
- b) Inégalité absolue de traitement
- c) Exemples permanents de démoralisation
- d) Erreurs d'encadrement et de renfort
- e) Erreurs de relève

Je répète ce que j'ai dit ci-dessus : ce n'est pas mon avis personnel que je donne. On m'a demandé les causes réelles des incidents ; je les donne telles qu'elles sont sans me préoccuper de rechercher si elles sont justes et fondées ; elles ont créé l'état d'âme actuel et quoiqu'on en pense, le fait est là. Quand ce sera mon avis personnel je le dirai ci-dessous.

### a) Surmenage

Depuis notre départ de Lorrain, il y a un peu plus d'un an, la division n'a eu aucun repos. L'historique le montre : on s'est promené de Verdun à Vauquois, Mort-Homme, Maisons de Champagne ; Argonne, ces mouvements se sont faits par étapes dans des conditions très dures et avec des cantonnements des plus défectueux. En outre, à deux reprises, des contre-ordres malencontreux sont venus nous faire faire demi-tour et repartir, soit au Mort-Homme, soit à Maisons de Champagne, occuper des secteurs des plus mauvais et où 2 jours avant, nos prédécesseurs avaient laissé prendre leur terrain. Nous héritions ainsi d'une situation des plus pénibles, alors que le commandement avait officiellement annoncé le repos et que le mouvement était commencé. Nos hommes ont perdu confiance en leurs chefs. Ils sont convaincus qu'on « leur bourre le crâne ».

J'ajoute personnellement que, réellement, ils sont fatigués et un peu usés. Les cadres qui, dans les secteurs où nous sommes allés, se sont très largement prodigués sont également très fatigués. En trois mois, j'ai vu un Chef de bataillon, quatre commandants de batterie et quatre lieutenants évacués pour maladie et usure ou faiblesse générale. Mes cadres depuis un an ne se sont jamais reposés. C'est l'expression exacte de la vérité.

### b) Inégalités de traitement

Il est impossible de faire avaler aux hommes que le traitement ne soit pas égal ou à peu près. Tous sont frappés du sort des Divisions qu'en janvier, après leur défaite, nous avons relevées au Mort-Homme dans les très pénibles conditions de ce secteur, et qui sont allées dans un secteur tranquille de l'Argonne alors que nous-mêmes, avant de les y retrouver, sommes allés aux durs combats de Maisons de Champagne « en invités ». De cette Argonne nous sommes encore repartis avant qu'elles ne bougent.

Au 358<sup>e</sup> en particulier, l'exemple du 370<sup>e</sup> est déplorable. Ce régiment qui faisait brigade avec nous et que l'on savait être le moins coté de la Division nous a quittés en janvier et, pendant que nous menions une vie très dure avec des pertes nombreuses, est allé aux environs de Vesoul passer l'hiver puis en Alsace en seconde position, puis est revenu à l'arrière en réserve. C'est une source de moqueries intarissables de la part de nos anciens camarades. [...]

### c) Sources permanentes de démoralisation

La réglementation actuelle de la section spéciale de discipline dont les mauvais sujets ne vont pas aux tranchées n'ont aucune différence de traitement pécuniaire, n'ont d'autre répression qu'un nouveau Conseil de guerre qui s'ajoute à leurs anciens et dont ils se moquent totalement, est une source permanente de démoralisation. La présence de très nombreux condamnés de Conseil de guerre faisant la valse entre les différents régiments est assez souvent en outre un foyer d'infection.

Ils sentent très bien que l'on n'a pas d'arme sérieuse contre eux et ils en profitent. On ne peut les connaître avant quelque temps et ils ont toute facilité pour répandre autour d'eux leur mauvais esprit. Ces gens-là ne devraient pas infecter nos régiments et dès la première récurrence être expédiés sur des corps spéciaux africains ou coloniaux par exemple, où là on pourra les traiter comme ils le méritent. Et puis cela fera réfléchir les autres tandis que dès maintenant le Conseil de guerre est archi indifférent.

J'ajoute qu'au 358<sup>e</sup>, le maintien depuis plus de 2 mois du capitaine Bourgeac, qui pour tous reste impuni et par-dessus le marché à l'abri (DD) est d'un exemple absolument déplorable et a provoqué déjà maintes réflexions qui malheureusement ont toute l'apparence de la vérité.

#### d) Erreur d'encadrement et de renforcement

Les derniers renforts après Vauquois Mort-Homme et surtout Maisons de Champagne ont presque tous été composés de territoriaux (97 à 99) de récupérés. Aucune instruction, aucun entraînement, aucun moyen de les mettre en main et de les étudier. Jamais, on l'a dit, le régiment ou même les bataillons ne sont réunis. Pendant les courts séjours en réserve de secteur, il faut fournir des corvées et des travailleurs à une quantité de services ; en outre il n'y a que peu ou pas de terrains aménagés. [...] Comme chef de corps je me suis en outre violemment élevé contre la façon dont mes nombreux vides de Champagne (mars dernier) ont été bouchés. J'ai reçu de très nombreux sous-officiers (y compris adjudants) soit âgés, et venant à contre-cœur des régiments territoriaux d'où on les arrachait, soit plus jeunes mais venant des CAO et-GBD infirmiers, troupeaux de ravitaillement, et ignorant tout du métier de soldat dans les rangs.

J'ai maintes fois déclaré à tous (liaisons diverses ou chefs directs) que l'on nous mettait, mes officiers et moi, dans l'impossibilité d'agir dans les circonstances critiques. Je n'ai pas changé ma manière de voir, elle s'est même accentuée.

#### e) Erreurs de relève

Je crois personnellement que c'est une grave erreur que de faire relever en secteur une troupe par celle même qui vient d'être étrillée à l'endroit même où l'on compte envoyer la troupe relevée. Les relevants tiennent des propos tels (exagérés du reste) qu'ils produisent une très mauvaise impression sur les relevés. Nous en avons eu une très nette impression et à tous les grades lors de notre dernière relève par la 169<sup>e</sup> Division.

### III. Résultat

Il se traduit en un mot : le ressort trop longtemps tendu est cassé. Même en les unités les plus sûres, même en les meilleurs éléments, on sent au moral comme au physique une lassitude absolue. On est fatigué physiquement et on ne croit plus à la parole du Chef. Je répète : le ressort est cassé, car il a été trop longtemps tendu.

### IV. Remède

Jusqu'ici le régiment a eu un excellent esprit et quand il sera débarrassé de certains éléments troubles, nouvellement arrivés, il le retrouvera. Mais, pour cela, il faut qu'il redevienne homogène. Il ne l'est plus depuis nos derniers et nombreux renforts. [...] À mon avis il faut aller carrément à l'arrière en un camp où l'on se connaîtra, où l'on travaillera ensemble, et où l'on fera peau neuve.

Rester ici, dans cette atmosphère malsaine, en proie à des racontars de toute espèce et vivre dans le malaise actuel ne peut mener à rien de bon ; il faut changer d'air car celui-ci est délétère.

Le régiment a eu, dans tous les événements récents, une attitude assez nette pour qu'on puisse faire la chose sans paraître reculer. Les soldats aiment leurs officiers et réciproquement. Je crois que tout sera remis en ordre complet si on aborde ainsi carrément la solution du problème, ou du moins, de la question, qui est très nette. Je profite de l'occasion pour demander à ce que l'on me comble des vacances d'officiers qui existent depuis un mois et pour lesquelles mes propositions sont restées sans réponse. Je demande en outre que parmi mes nouveaux officiers on me donne ceux que je connais qui ont l'estime de tous et qu'on ne me donne pas uniquement des inconnus. Je n'en ai eu que trop déjà depuis deux mois.

Le lieutenant-colonel, signé : L. Chanson.

## **5B. Rapport sur le 217<sup>e</sup> RI par le chef de bataillon Villemin, 8 juin 1917**

Ce rapport (conservé au SHDT, 19N672 ; merci à Fabrice Barthélémy pour son aide dans la transcription) résume l'ensemble de la mutinerie survenue au 217<sup>e</sup> RI et indique bien l'incertitude complète où se trouve l'encadrement devant une action à la fois structurée et respectueuse. Il montre aussi, comme le précédent, le souci du détail et de la complexité de ces officiers attachés à décomposer les causes, tels les chercheurs en sciences sociales.

\*

### **Rapport d'ensemble sur le mouvement d'indiscipline du 217<sup>e</sup> R.I.**

- sur ses causes probables et son caractère**
- sur la situation morale actuelle du régiment**
- sur les moyens qui paraissent les plus propres à rétablir la cohésion morale.**

#### A/ Causes et caractère du mouvement

L'avis des officiers y compris celui du chef de corps est unanime sur ce point : le mouvement actuel est du essentiellement.

- 1) à l'insuffisance du repos à l'issue des engagements ou du service des tranchées
- 2) au retard dans les permissions (1 mois environ)

A ces causes principales viennent se greffer d'autres motifs de mécontentement et des causes étrangères à la mentalité de la troupe. Les unes et les autres accessoires peuvent se résumer ainsi :

- 1) Conditions défavorables du cantonnement d'hiver de Belval et surtout des clairs-chênes.
- 2) Déception profonde produite par l'absence de repos à la suite de la dure période d'hiver au Mort-Homme (janvier et février)
- 3) Lecture des journaux commentant la révolution russe, rôle des délégués, des comités d'ouvriers et soldats où la censure laisse exalter les courants populaires et les idées démagogiques.
- 4) Lettres déprimantes de l'intérieur (vie chère, troubles dans les villes, prétendues échauffourées ou répressions sanglantes effectuées sur des éléments étrangers, troupes noires)
- 5) Racontars concernant la dernière offensive – exagération des pertes subis surtout du fait de notre artillerie
- 6) Longueur de la guerre, fatigue physique et dépression morale qui en résultent
- 7) Mauvaises conditions d'assimilation des renforts, médiocrité de sa valeur physique et morale, de son instruction et difficulté pour les cadres de réaliser la cohésion morale des unités  
Ex : le 217<sup>ème</sup> R.I. a perdu 1 300 hommes à Verdun, il a été reconstitué totalement dans le secteur Vauquois, dans les tranchées mêmes dix jours après Verdun par paquets de 100 à 150 hommes parmi lesquels des C.V.H. des récupérés divers dont le mauvais esprit s'est manifesté à l'arrivée.  
Même situation à Maisons de Champagne, pertes 500 hommes – Renforts reçus 5 jours après par nouveaux dans les tranchées de 1<sup>ère</sup> ligne du Four de Paris parmi lesquels des secrétaires d'EM, des C.V.H., des brancardiers, des récupérés à l'esprit militaire des plus médiocres.  
Dans ces conditions les officiers ne connaissent pas leurs hommes, le dressage des spécialistes se fait difficilement, la confiance mutuelle est ébranlée, le lien moral relâché.
- 8) Travail d'agitation révolutionnaire dont l'origine est sûrement étrangère aux troupes avec lequel les mesures très dissimulées d'ailleurs ont leurs ramifications
- 9) Impression irraisonnée des hommes que la répartition des fatigues de la campagne est inégale, que les troupes d'exploitation, classes jeunes sont au repos depuis 4 mois – etc
- 10) Insuffisance d'encadrement, les cadres tenus à leur chiffre minimum sont en outre affaiblis par les nombreux cours qui créent des vides s'ajoutant aux permissions

- 11) Influence nocive des éléments tarés sortis des conseils de guerre et versés dans des fractions trop voisines de leur région d'origine.
- 12) Maintien prolongé des hommes en prévention de conseil de guerre par suite des lenteurs des instructions
- 13) La question des embusqués etc.

### Evénements

Préliminaires – Nuit du 2 au 3 juin. Le régiment venait de faire un séjour prolongé en secteur, séjour à peine entrecoupé par des repos très court absolument insuffisant pour refaire les hommes, tant physiquement que moralement. Aucun indice perceptible d'agitation n'apparaissait, toutefois il convient de signaler :

1° Les appréciations alarmistes des relevants (206) exagérant les pertes subies en Champagne affirmant que l'armée française avait en tirant trop court fait de nombreuses victimes.

2° La conviction de tous nos hommes qu'ils allaient relever les camarades de Champagne dans un secteur terrible. Malgré la dépression qui résulta de ces contacts, la relève se fit sans incidents dans la nuit du 2 au 3 juin.

Mais la troupe n'avait pas reposé cette nuit après son service de jour, elle avait à parcourir 16 km sac au dos par une température anormale, sans destination stable. Le 4<sup>ème</sup> bataillon allait stationner au camp Florent II ; les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> bataillons à la caserne Valmy Saint Menehould

Le régiment devait ensuite s'embarquer le 3 juin à 18h.

3 juin. Les 5 et 6<sup>ème</sup> bataillons s'installaient à la caserne Valmy le 3 vers 3 heures du matin ; le 4<sup>ème</sup> bataillon arrivait au camp Florent II le même jour à 5 heures. Peut-être la réunion en un bloc unique des 5 et 6<sup>èmes</sup> bataillons cantonnés dans les manèges a pu favoriser une entente générale, de même que l'action des meneurs désireux de profiter du mécontentement général.

L'installation dans la caserne fut surveillée par tous les gradés ; le commandant Marieux commandant provisoirement le régiment 217<sup>ème</sup> en attendant le retour du commandant Villemin, chef de corps resté en secteur jusqu'à midi pour le passage des consignes à son successeur, le quartier était consigné jusqu'à 10h30, libre à 10h30 pour permettre aux hommes de se détendre et d'effectuer leurs achats. Mais les hommes devaient rentrer à la caserne à 14h30, heure à laquelle le quartier était de nouveau consigné.

A l'arrivée à la caserne Valmy témoignait leur surprise en constatant qu'ils étaient logés dans un manège, sans paille recouvert de sciure de bois, tandis que des cavaliers jeunes étaient confortablement installés. Cependant tout fut calme ; les officiers surveillèrent l'installation.

A signaler toutefois l'escalade des murs de la caserne par des isolés, malgré l'installation d'un poste de police supplémentaire (1 secteur du 217). Les délinquants pouvaient se procurer du vin, mais ne firent pas de bruit.

Le commandant Villemin, chef de corps, arriva à midi à Sainte Ménéhould. Il confirma les ordres du commandant Marieux insista sur la rentrée à 14h30 et prescrivit à tous les officiers de surveiller l'attitude des hommes.

Ceux-ci avaient touché un prêt important 12 à 15 fois environ et s'étaient répandus dans les cabarets de la ville.

A 12h45 des groupes avinés se formèrent sur la place de Sainte Ménéhould. On leur avait dit dans les cafés qu'ils venaient de quitter que le 13<sup>ème</sup> d'infanterie avait à son passage en ville organisé un meeting pour la paix et les troupes surexcitées par la boisson voulaient à leur tour manifester leur mécontentement.

Parmi ces manifestants, il est hors de doute que des meneurs militaires et peut-être civils habilement dissimulés parmi les groupes de curieux favorisèrent le mouvement.

Les cris suivant étaient proférés : à bas la guerre, Vive la révolution. Nous voulons aller à Stockholm. On en a assez. Nos femmes et nos enfants sont massacrés par les noirs, chacun son tour à la boucherie. La population civile était impassible, plutôt craintive derrière les volets des fenêtres.

La surexcitation était accrue à la vue des divers éléments des divers services de la Place qui étaient hués aux cris de « honte aux embusqués » !

A 13h le chef de corps et les officiers étaient avisés de ces incidents regrettables et grâce à leur énergie et à leur ascendant sur leur troupe, au moyen de conseils de persuasion réussissaient non sans peine à calmer les braillards et à calmer un mouvement qui s'annonçait sérieux.

Les hommes rejoignirent la caserne en s'arrêtant toutefois au coin des rues pour converser en groupes, crier et protester « on en a assez » tel était le cri habituel.

Des meneurs de sang froid, calmes engageaient leurs camarades à prolonger la manifestation en restant sur place.

Finalement, ces meneurs – deux ou trois- s'éloignaient sous la menace d'une arrestation immédiate.

Vers 15h30 on faisait l'appel des unités, une dizaine d'hommes par compagnie manquaient, la plupart des grognes.

A 16h rassemblement à la caserne pour le départ à la gare de Sainte Ménéhould. Cette opération fut assez pénible ; il y avait des retardataires, la plupart pris de boissons. Quelques cris de « vive la paix » « vive la révolution ».

Aucun incident pendant le trajet de la caserne au point d'embarquement (près du passage ci-dessus)

Le 4<sup>ème</sup> bataillon venu de Florent II se rassemblait en ordre à proximité de la gare et son chef pour éviter les relations de bataillon à bataillon établissait un barrage de surveillance sur la route, mais ne pouvaient empêcher les infiltrations isolées qui se produisaient.

L'heure de l'embarquement avait été fixée à 17h et l départ à 17h30. Le train ne partit qu'à 20h16. Cette attente fut énervante et déplorable, elle accrut l'agitation des esprits.

Pendant ce stationnement intempestif, malgré les permissions refusées, des isolés quittèrent les rangs pour se procurer des vivres et des retardataires « prirent leur temps » pour rejoindre leurs unités.

Un de ces derniers, le soldat Matt, ivrogne invétéré tira plusieurs coups de feu dans la direction de Sainte-Ménéhould, tira un cycliste de la division et finalement fut désarmé par la capitaine Chardy.

A la suite de cet incident une patrouille commandée par le sous-lieutenant Rambaud reçut la mission de faire rentrer les isolés, de garder quelques ivrognes ivres-morts à la caserne et à les ramener le lendemain, par le train du 318<sup>ème</sup>

A la vue des wagons non aménagés, sans paille, le mécontentement fut extrême, il se traduisit par quelques cris de « à la boucherie » « pas besoin de billet » et surtout par des bêlements de mouton, le bon ordre ne laissait toutefois pas à désirer.

L'embarquement se fit assez bien malgré la contenance exagérée des wagons (44 hommes) et au signal du départ

20h16. 3 hommes seulement ne voulurent pas s'embarquer prétextant qu'il n'y avait plus de place.

Le trajet devint houleux et l'effervescence se manifesta par des cris divers, des conversations bruyantes le chant de l'Internationale et même par des coups de fusil et des rafales de FM tirées des wagons ou des postes de serre-freins. Les coups de feu avaient pour objectif les pentes des crêtes, les talus, des objets saillants (bornes), et surtout des fils téléphoniques de la voie qui furent coupés à deux reprises.

- à signaler également 2 fanions rouges de chaque côté d'une voiture, quelques cris de « vive la paix » répétés par les hommes et enfin quelques fusées bengales lancées sur la voie.
- A l'arrivée à la gare de Bouy, le débarquement s'effectua en bon ordre dans un calme entièrement rétabli
- L'étape de Bouy au camp Berthelot se fit normalement sans bruit ni cris d'aucune sorte.

## B. Au camp Berthelot

L'installation du camp se fit sans incident, les officiers envoyés à l'avance avaient dirigé leurs unités dans le campement qui leur était attribué.

4 juin La matinée du 4 juin fut calme, mais dès le soir du même jour l'état de relève du lendemain fut adressé aux compagnies. Peu à peu l'effervescence se produisit et des colloques animés se tinrent à l'intérieur des baraques. Dans la nuit du 4 au 5 juin, les liaisons par agents s'établirent entre les divers bataillons. Les agents donnaient comme mot d'ordre de s'opposer à la montée en ligne prescrite pour le lendemain.

5 juin De fait, le 5 juin au matin, alors que le départ du commandant de la Vernette (4<sup>ème</sup> bataillon) accompagné d'un groupe d'officiers et de cyclistes chargés de la reconnaissance du secteur s'effectuait à l'heure prescrite (4h30) la mise en route du groupe de coureurs prescrite pour 5h donna lieu à un mouvement ou se révéla l'indiscipline la plus caractérisée de la masse, en même temps les

coureurs rassemblés ( ) furent en un instant environnés par plusieurs centaines de soldats de tous les bataillons qui la déséquipèrent. Aucune protestation ne se fit pas entendre.

Le départ, dans ces conditions, fut paralysé d'une façon complète et rendu impossible.

Le chef de corps résolut de surseoir aux préparatifs de relève et fit atteindre par ordre le retour immédiat du détachement précurseur du commandant de la Vernet, arrivé à la Ferme Contentieux. Il était rendu compte au commandement.

Le colonel ?? venu de suite pour faire une enquête, parcourut les divers campements des bataillons, s'arrêtant devant des groupes, calmes et corrects, occupés à prendre leur repas ou à se reposer, groupes qu'il questionnait sur leur état de fatigue, leur alimentation etc

- Dans le cantonnement du 6<sup>ème</sup> bataillon il était entouré d'une cinquantaine d'hommes qui manifestèrent leur désir, en termes corrects, d'obtenir du repos et une égale répartition des dangers
- Le colonel ?? recommandait le calme et la discipline par-dessus tout.
- A l'issue de cette visite le chef de corps prescrivait aux officiers de compagnie des conseils de persuasion, pour obtenir que la relève fut possible dans la soirée. Il était répondu à ces officiers que personne n'irait à la relève des minorités malheureusement infimes, se prononçaient en faveur du mouvement de relève immédiat.

Le commandement, avisé de la situation, contremandait la relève et la décision était accueillie sans aucune manifestation. Calme dans la soirée et dans la nuit du 5 au 6 juin.

### C/ Situation actuelle

#### 6 juin

1° Le mouvement est créé et discipliné pour obtenir du repos et des permissions, le mot d'ordre généralisé dans les bataillons est de ne pas monter aux tranchées sans avoir reçu satisfaction.

2° Toutes les unités font bloc. Il y a des délégués. Les liaisons de jour et de nuit sont établies entre les bataillons. Il y a des signaux d'alerte, des organes d'information, des liaisons avec les corps de la division et peut-être avec l'artillerie.

3° Les meneurs préconisent l'union et l'entente, l'obéissance aux ordres des chefs en ce qui concerne le service d'intérieur, la correction de l'attitude, la discipline du rang, ordre dans toutes les corvées, les soins de propreté, l'entretien des armes et des effets de toute nature.

Mais les chefs ont l'impression que cette attitude est superficielle et est le résultat d'un mot d'ordre et à ce point de vue la situation paraît grave.

4° Il m'est rendu compte qu'à une réunion qui vient d'avoir lieu à 9h, un soldat a harangué ses camarades en félicitant de leur clame et de leur correction. Il leur a dit que les bataillons iraient bientôt au repos, mais qu'il était nécessaire que les bataillons fussent réunis dans la même localité.

5° Une réunion identique de groupes appartenant à tous les bataillons avait eu lieu hier soir à 18h. Un caporal qui n'a pu être identifié a recommandé le sang froid, la correction et la fidélité au mot d'ordre. Cette réunion avait décidé que l'on n'irait aux douches que par compagnie et en armes.

Avisé de cette décision, le chef de corps a donné au commandant du 4<sup>ème</sup> bataillon l'ordre écrit formel, que les hommes devaient aller aux douches en tenue habituelle. Cet ordre a été exécuté sans incident.

6° Les officiers et sous-officiers du 217<sup>ème</sup> sont profondément écoeurés et attristés. Ils déploient dans ces circonstances douloureuses et angoissantes, les plus louables qualités de fidélité au devoir.

Leur attitude ferme et digne, leurs conseils de sage persuasion paraissent avoir fait impression sur la masse.

Ils se sont multipliés, se sont dépensés sans compter pour rétablir la discipline et les liens d'affection et de confiance mutuelle qui avaient pris leur force à Reillon, à Verdun, au Mort-Homme et à Maisons de Champagne.

Hier soir, à 21h un soldat s'est présenté à moi prétextant me demander des conseils. Je l'ai reçu en lui faisant observer que je le recevais comme soldat à titre strictement individuel.

Il m'a exposé que les soldats aimaient leurs officiers et qu'ils avaient cédé à un mouvement de mauvaise humeur parce qu'ils étaient fatigués et qu'ils demandaient du repos.

Je lui ai répondu que les soldats devaient être disciplinés et suivre leurs officiers partout ; je lui dit de dire à ses camarades de monter aux tranchées, cette preuve de fidélité au devoir serait des plus louables.

Ce soldat m'a dit qu'il ferait l'impossible pour obtenir ce résultat.

Ce matin, à 9h le même soldat a demandé à nouveau à me parler, à titre individuel. Il m'a dit avoir conseillé ses camarades, mais que ceux-ci avaient répondu tous :

« Nous suivrons tous nos officiers partout, mais nous demandons préalablement un repos à l'arrière et des permissions qui nous sont dues après nos fatigues. Je n'ai rien répondu, il est parti. J'ai l'impression que ce soldat (sans doute un délégué) a organisé le mouvement, qu'il désirait l'enrayer en raison de ses conséquences, mais qu'il n'avait pas pu.

La situation est grave. Elle peut dégénérer en émeute, par exemple si un bataillon peut s'affranchir de la tutelle des meneurs et reprendre sa liberté. L'organisation se complète et fait tache.

Il faut agir vite. Je crois que les unités décolleront pour aller à l'arrière, mais n'iront pas vers l'avant.

C'est un mot d'ordre généralisé, il sera exécuté. La question des officiers et sous-officiers est délicate.

Les mutins s'opposeront sans doute à leur départ et en feront des otages.



## 6. Une chanson mutine du printemps 1917

Lettre adressée à A. Bassuet, 6 rue de l'Arsenal à Chalons-sur-Marne, chanson saisie et transcrite par la commission de contrôle postal. Rapport du 2 juin 1917, conservé au SHDT, 6N146 (dossier 7). « Sur l'air de "Faites des gosses" ».

### 1<sup>er</sup> couplet

Au 154<sup>o</sup> on y est très mal  
Nos braves officiers n'peuvent plus  
Nous donner à manger ; -:  
Quand on est en réserve  
J'vous assure qu'on la crève  
Mais en l<sup>o</sup> ligne il faut manger des lentilles  
du riz, du macaroni  
et du biscuit

### Refrain

Allons Mesdames un bon mouvement  
Déclarez la révolution  
À bas la guerre (bis)  
Votez plus pour les députés  
Votez pour les pauvres mutilés  
À bas la guerre (bis)  
Ne croyez plus nos Généraux  
Car c'est une bande de salops  
À bas la guerre (bis)  
Mais ils nous font monter là-haut  
C'est pour nous faire crever la peau  
A bas la guerre (bis)

### 2<sup>e</sup> Couplet

À Berry-au-Bac on y est très mal  
Aussitôt là-haut  
Il faut creuser des boyaux  
Pendant que le Génie joue à la manille  
Nous en l<sup>ere</sup> ligne  
Il faut travailler jour et nuit  
Il faut faire des gourbis  
Installer des chevaux de frise  
Toute la nuit

### Refrain

Allons les gas un bon mouvement  
Et ne marchez plus en avant  
Faites comme ces dames  
un bon mouvement  
et prêcher la révolution (bis)  
Puisqu'on nous refuse des permissions  
Prenez les donc sans commandement  
À bas la guerre (bis)  
Et en rentrant on vous fous d'dans  
Voilà pour 60 jours de prison  
À bas la guerre (bis)

### 3<sup>e</sup> Couplet

Pendant l'offensive  
on croyait réussir  
Et aussitôt là-haut  
On était trahis par nos généraux  
car ils étaient juste bons  
pour le téléphone  
D'crier en avant  
Allons les "gas" un bon mouvement  
Mais derrière, les tanks  
Sous le bombardement allemand ?

### Refrain

Allons Mesdames un bon mouvement  
Faites donc sauter les munitions  
A bas la guerre (bis)  
Faites donc sauter les usines  
Allez piller les invalides  
À bas la guerre (bis)  
Et sur la place de l'Odéon  
Faites donc nous le rassemblement  
À bas la guerre (bis)  
Chantez toutes la révolution,  
À bas la guerre (bis)

### 4<sup>e</sup> Couplet

Les fils à papa ils s'en fichent pas mal  
Ils sont embusqués  
Ou on les trouve mobilisés  
Nous les purotins  
Pour défendre leurs biens  
Nous montons là-haut  
C'est pour y trouver notre tombeau  
Pendant que tous ces gens là  
Crient "nous on les aura"  
Mais n'y sont pas.

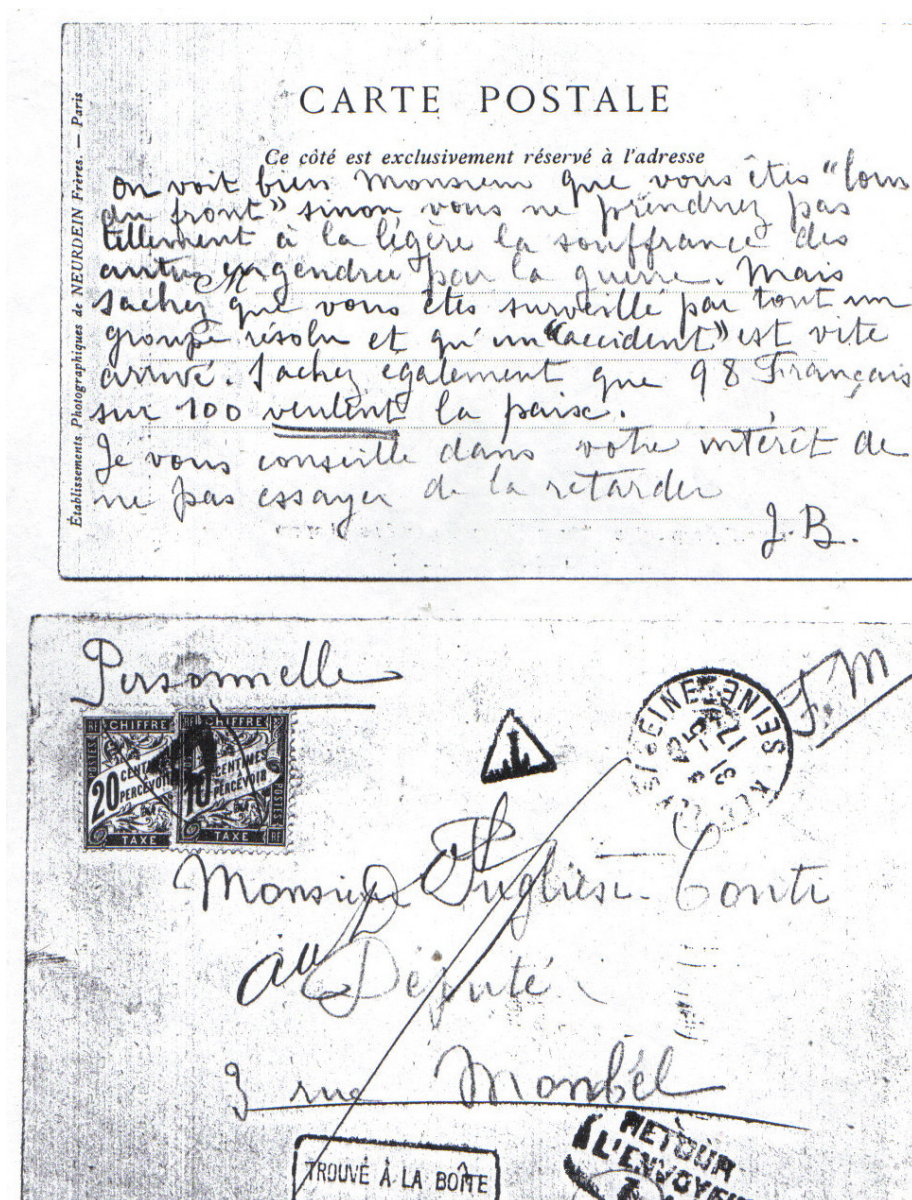
### Refrain

Allons Mesdames un bon mouvement  
Quand vos gars sont en permission  
À bas la guerre (bis)  
Laissez faire à leur manière  
Et faites leur passer la frontière  
À bas la guerre (bis)  
Et aussitôt la guerre finie  
Chacun reviendra dans son pays  
À bas la guerre (bis)  
Et comme les gros de l'arrière  
Ils auront mérité la Croix de Guerre  
À bas la guerre (bis)

## 7. Documents iconographiques

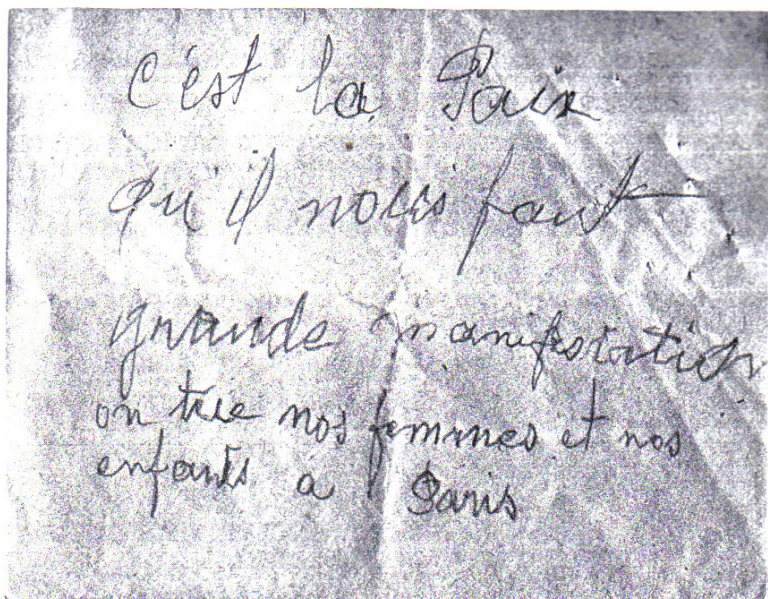
N.B. La plupart des documents ici reproduits ne sont plus aujourd'hui accessibles dans les fonds du SHDT, ayant probablement été dérobés, fait que nous avons signalé aux responsables des archives. Nous reproduisons donc (avec une qualité hélas médiocre) ceux que nous avons pu consulter et reproduire en 1997 à l'occasion d'un mémoire de l'IEP de Paris. Voir également les reproductions de certains d'entre eux dans le cahier iconographique de G. Pedroncini, 1917. *Les mutineries de l'armée française*, Paris, Julliard, coll. « Archives », 1968.

### 7A. Lettre de menaces d'un mutin de la 5<sup>e</sup> DI au député Pugliesi-Conti<sup>1</sup>

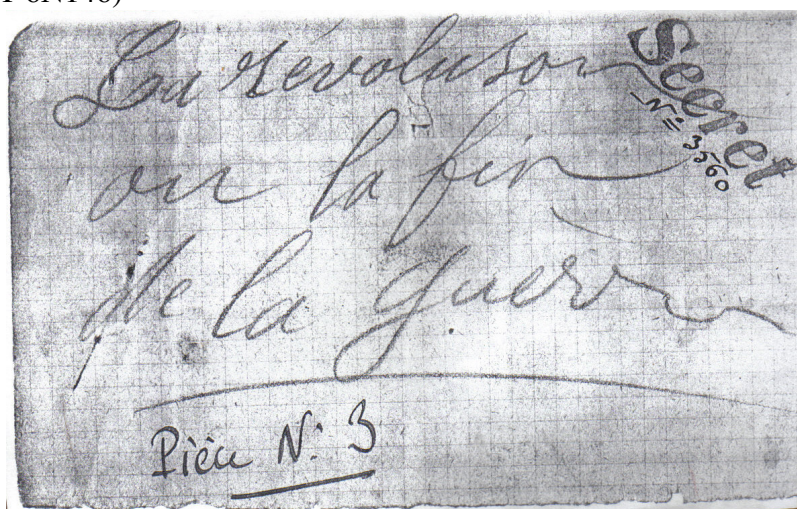


<sup>1</sup> Lettre saisie par le contrôle postal, SHDT 19N305. Cf. supra, § 6.2.3.

7B. « Tracts » manuscrits de mutins

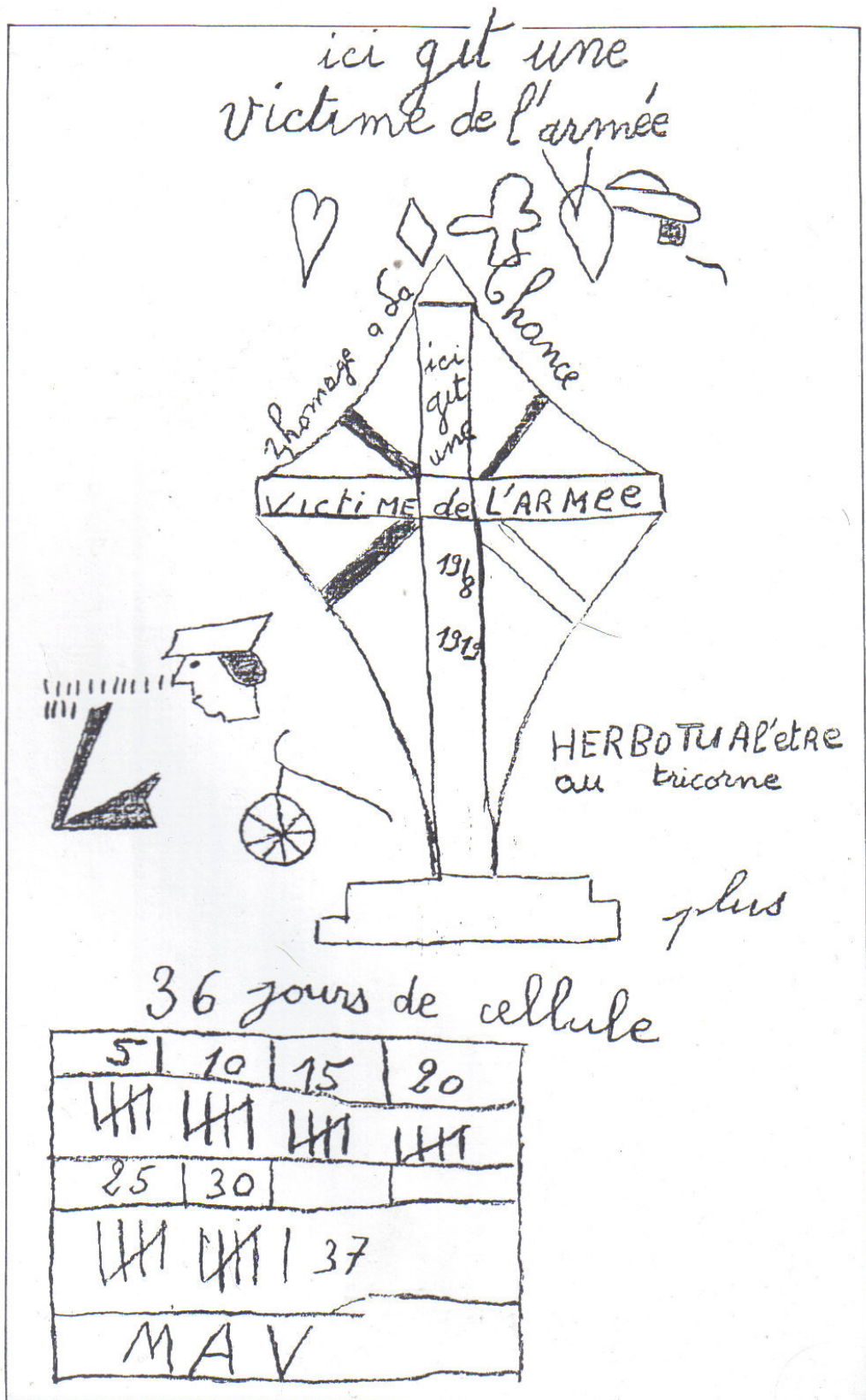


« C'est la paix qu'il nous faut grande manifestation on tue nos femmes et nos enfants à Paris » (SHDT 6N146)



« La révolusion ou la fin de la guerr » – SHDT 16N1521, document trouvé par le général Féraud et joint à son rapport du 1<sup>er</sup> juin 1917

7C. Graffiti de condamnés aux travaux forcés, 1917-1919<sup>2</sup>



<sup>2</sup> Reproduits d'après J. COUSIN, « Des joyeux... », art. cit., p. 41.

# Sources et bibliographie

## 1. Archives

### *1.1 Archives nationales (AN)*

#### 1.1.1 Série BB 18 : Recours en révision devant la cour de Cassation

N.B. Ces dossiers ayant été consultés sur dérogation, nous sommes tenus à l'anonymat pour certains d'entre eux, désignés par leurs initiales.

- 6337/51-BL-6015 : mutin B. du 133<sup>e</sup> RI, 41<sup>e</sup> DI
- 6337/51-BL-6073 : mutin C.C. du 133<sup>e</sup> RI, 41<sup>e</sup> DI
- 6337/51-BL-6076 : sergent Planchet du 413<sup>e</sup> RI, 41<sup>e</sup> DI
- 6341/51-BL-6219 : Isidore Philippon (70<sup>e</sup> BCP, 47<sup>e</sup> DI)
- 6341/51-BL-6288 : Joseph Praga (274<sup>e</sup> RI, 5<sup>e</sup> DI) ;
- 6341/51-BL-6287 : Lucien Rondelle (82<sup>e</sup> RI, 9<sup>e</sup> DI)
- 6350/51-BL-6985 : mutins de la 170<sup>e</sup> DI
- 6363/51-BL-7971 : mutins de la 41<sup>e</sup> DI
- 6374/51-BL-8871 : Léopold Caille (59<sup>e</sup> DI)
- 6406/51-BL-11165 : mutins du 129<sup>e</sup> RI

#### 1.1.2 Série C : Chambre des Députés

- C7520 (procès-verbaux des réunions de la Commission de l'armée)
- C7524 (courrier reçu par la Commission de l'armée)

#### 1.1.3 Série F7 : Ministère de l'Intérieur

- F7/13086 : Mouvements pacifistes, 1914-1917.
- F7/13369 : Surveillance des mouvements socialistes, 1916-1917.
- F7/15936 : Pacifistes et socialistes, 1914-1917.

#### 1.1.4 Série AP : Fonds privés

-Fonds Messimy

- 509AP10 : notes et documents, 1916-1918.

-Fonds Painlevé :

- 313AP2 : Agendas.
- 313AP108 : correspondance avec des parlementaires, 1916-1917.
- 313AP115 à 117 : correspondance reçue, mai-juillet 1917.
- 313AP123 : notes et dossiers, ministère de la guerre, 1917.

-Fonds Pétain

- 415AP5 : lettres reçues en 1917.

## -Fonds Ribot

- 563AP18 : offensive du 16 avril 1917, rapports parlementaires et notes diverses.
- 563AP38 : correspondance.
- 563AP49 : correspondance.

## *1.2 Archives de la Justice Militaire au Service historique de la Défense, section Terre (SHDT)*

### 1.2.1 Minutiers des Conseils de Guerre

Les minutiers sont librement consultables et ont été systématiquement consultés pour 1917, sauf pour les divisions dont les archives n'existent pas.

- |  |  |
|--|--|
| • 1 <sup>e</sup> DI : 11J334               | • 29 <sup>e</sup> DI : 11J1131             |
| • 2 <sup>e</sup> DI : 11J357               | • 30 <sup>e</sup> DI : 11J1163             |
| • 3 <sup>e</sup> DI : 11J382               | • 31 <sup>e</sup> DI : 11J1184             |
| • 4 <sup>e</sup> DI : 11J412               | • 33 <sup>e</sup> DI : 11J1229             |
| • 5 <sup>e</sup> DI : 11J439, 11J440, 11J2 | • 35 <sup>e</sup> DI : 11J1270             |
| • 6 <sup>e</sup> DI : 11J472               | • 36 <sup>e</sup> DI : 11J1292             |
| • 7 <sup>e</sup> DI : 11J520               | • 38 <sup>e</sup> DI : 11J1355             |
| • 8 <sup>e</sup> DI : 11J551               | • 39 <sup>e</sup> DI : 11J1400             |
| • 9 <sup>e</sup> DI : 11J578               | • 40 <sup>e</sup> DI : 11J1425             |
| • 10 <sup>e</sup> DI : 11J601 et 11J602    | • 43 <sup>e</sup> DI : 11J1497             |
| • 11 <sup>e</sup> DI : 11J636              | • 63 <sup>e</sup> DI : 11J1910 et 11J1912  |
| • 12 <sup>e</sup> DI : 11J665              | • 67 <sup>e</sup> DI : 11J1972             |
| • 13 <sup>e</sup> DI : 11J698              | • 69 <sup>e</sup> DI : 11J2020 et 11J2021  |
| • 15 <sup>e</sup> DI : 11J729              | • 70 <sup>e</sup> DI : 11J2023             |
| • 16 <sup>e</sup> DI : 11J757              | • 77 <sup>e</sup> DI : 11J2154 et 11J2155  |
| • 17 <sup>e</sup> DI : 11J784 et 11J800    | • 81 <sup>e</sup> DI : 11J2185             |
| • 18 <sup>e</sup> DI : 11J806 et 11J807    | • 88 <sup>e</sup> DI : 11J2233             |
| • 19 <sup>e</sup> DI : 11J831              | • 127 <sup>e</sup> DI : 11J2403 et 11J2404 |
| • 20 <sup>e</sup> DI : 11J864              | • 131 <sup>e</sup> DI : 11J2464            |
| • 21 <sup>e</sup> DI : 11J906              | • 132 <sup>e</sup> DI : 11J2484 et 11J2485 |
| • 22 <sup>e</sup> DI : 11J931              | • 153 <sup>e</sup> DI : 11J2530            |
| • 23 <sup>e</sup> DI : 11J965              | • 164 <sup>e</sup> DI : 11J2644            |
| • 24 <sup>e</sup> DI : 11J992              | • 166 <sup>e</sup> DI : 11J2664 et 11J2665 |
| • 25 <sup>e</sup> DI : 11J1019             | • 167 <sup>e</sup> DI : 11J2679            |
| • 26 <sup>e</sup> DI : 11J1047             | • 168 <sup>e</sup> DI : 11J2699            |
| • 27 <sup>e</sup> DI : 11J1068             | • 169 <sup>e</sup> DI : 11J2712            |
| • 28 <sup>e</sup> DI : 11J1098             | • 2 <sup>e</sup> DIC : 11J2806             |

### 1.2.2 Dossiers de Justice Militaire (JM)

N.B. Ces dossiers ont été consultés sur dérogation. Pour les jugements collectifs impliquant deux inculpés ou plus, l'ensemble de la procédure a été consultée.

1. Allix : Georges Allix et consorts, 74<sup>e</sup> RI, 5<sup>e</sup> DI, jugement du 24 juin 1917.
2. Aubreton : Henri Aubreton, 42<sup>e</sup> BCP, 70<sup>e</sup> DI, jugement du 8 juin 1917.
3. Badoizel : Eugène Badoizel, 41<sup>e</sup> RI, 131<sup>e</sup> DI, jugement du 6 juillet 1917.

4. Barbier : Charles Barbier, 13<sup>e</sup> RI, 169<sup>e</sup> DI, jugement du 24 juillet 1917.
5. Baron : Pierre Baron et consorts, 308<sup>e</sup> RI, 62<sup>e</sup> DI, jugement du 12 juin 1917.
6. Barthélémy : Joseph Barthélémy, 28<sup>e</sup> BCP, 127<sup>e</sup> DI, jugement du 17 septembre 1917.
7. Batardy : Raphaël Batardy, 41<sup>e</sup> RI, 131<sup>e</sup> DI, jugement du 25 juillet 1917.
8. Bauer : Albert Bauer, 161<sup>e</sup> RI, 40<sup>e</sup> DI, jugement du 6 juin 1917.
9. Bibard : Jules Bibard et consorts, 234<sup>e</sup> RA, 6<sup>e</sup> DI, jugement du 20 juin 1917.
10. Bignon : Georges Bignon et consorts, 67<sup>e</sup> RI, 12<sup>e</sup> DI, jugement du 28 juillet 1917.
11. Bonniot : Joseph Bonniot et consorts, 97<sup>e</sup> RI, 77<sup>e</sup> DI, jugement du 13 juin 1917.
12. Bouquet : Léon Bouquet et consorts, 74<sup>e</sup> RI, 5<sup>e</sup> DI, jugement du 24 juin 1917.
13. Bourret : Louis Bourret, 81<sup>e</sup> RIT, 39<sup>e</sup> DI, jugement du 26 juin 1917.
14. Bouvier : Louis Bouvier, 54<sup>e</sup> RI, 12<sup>e</sup> DI, jugement du 11 juillet 1917.
15. Brandon : Henri Brandon, 307<sup>e</sup> RI, 62<sup>e</sup> DI, jugement du 7 juin 1917.
16. Buat : Paul Buat et consorts, 20<sup>e</sup> BCP, 13<sup>e</sup> DI, jugement du 5 juin 1917.
17. Cabochette : Émile Cabochette, 70<sup>e</sup> RI, 19<sup>e</sup> DI, jugement du 17 septembre 1917.
18. Calmon : Antoine Calmon et consorts, 117<sup>e</sup> RI, 8<sup>e</sup> DI, jugement du 9 juillet 1917.
19. Chauveau : Alexandre Chauveau et consorts, 75<sup>e</sup> RI, 27<sup>e</sup> DI, jugement du 22 juin 1917.
20. Cheminard : Francisque Cheminard, 216<sup>e</sup> RI, 63<sup>e</sup> DI, 11 juillet 1917.
21. Chevalier : Henri Chevalier, 172<sup>e</sup> RI, 127<sup>e</sup> DI, jugement du 17 septembre 1917.
22. Collin : François Collin, 20<sup>e</sup> RI, 33<sup>e</sup> DI, jugement du 11 juin 1917.
23. Cordonnier : Fidèle Cordonnier et consorts, 18<sup>e</sup> RI, 36<sup>e</sup> DI, jugement du 7 juin 1917.
24. Cuvinot : Marcel Cuvinot, 305<sup>e</sup> RI, 63<sup>e</sup> DI, jugement du 11 juillet 1917.
25. Debaye : Eugène Debaye et consorts, 170<sup>e</sup> RI, 167<sup>e</sup> DI, jugement du 9 août 1917.
26. Ducros : Armand Ducros, 19<sup>e</sup> RI, 22<sup>e</sup> DI, jugement du 28 juin 1917.
27. Dupire : Eugène Dupire, 269<sup>e</sup> RI, 70<sup>e</sup> DI, jugement du 14 août 1918.
28. Farion : Antoine Farion, 45<sup>e</sup> RA, 9<sup>e</sup> DI, jugement du 17 juillet 1917.
29. Flourac : Louis Flourac, 60<sup>e</sup> BCP, 77<sup>e</sup> DI, jugement du 12 juin 1917.
30. François : Henri François, 133<sup>e</sup> RI, 23<sup>e</sup> DI, jugement du 3 août 1917.
31. Gendre : Fernand Gendre et consorts, 54<sup>e</sup> RI, 12<sup>e</sup> DI, jugement du 9 juin 1917.
32. Gérard : Louis Gérard, 57<sup>e</sup> BCP, 43<sup>e</sup> DI, jugement du 9 juin 1917.
33. Gilles : Henri Gilles, 216<sup>e</sup> RI, 63<sup>e</sup> DI, jugement du 25 juillet 1917.
34. Guidez : Henri Guidez et consorts, 164<sup>e</sup> RI, 72<sup>e</sup> DI, jugement du 24 juillet 1917.
35. Guimard : Francis Guimard et consorts, 141<sup>e</sup> RI, 29<sup>e</sup> DI, jugement du 27 juillet 1917.
36. Jolivet : Adrien Jolivet et consorts, 274<sup>e</sup> RI, 5<sup>e</sup> DI, jugement du 16 juin 1917.
37. Joly : Charles Joly, équipe mobile de réparations du 12<sup>e</sup> CA, jugement du 14 août 1917.
38. Kuhn : Henry Kuhn et consorts, 20<sup>e</sup> RI, 33<sup>e</sup> DI, jugement du 11 juin 1917.
39. Labaume : Henri Labaume, 4<sup>e</sup> BCP, 11<sup>e</sup> DI, jugement du 25 juin 1917.
40. Lamarque : Georges Lamarque et consorts, 85<sup>e</sup> RI, 16<sup>e</sup> DI, jugement du 16 juillet 1917.
41. Larfouillet : Léon Larfouillet, 315<sup>e</sup> RI, 88<sup>e</sup> DI, jugement du 4 juillet 1917.
42. Lassablière : Jean-Claude Lassablière, 30<sup>e</sup> RI, 28<sup>e</sup> DI, jugement du 13 juin 1917.
43. Lefèvre : Pierre Lefèvre et consorts, 109<sup>e</sup> RI, 13<sup>e</sup> DI, jugement du 9 juin 1917.

44. Louatron : Auguste Louatron, 115<sup>e</sup> RI, 8<sup>e</sup> DI, jugement du 9 juillet 1917.
45. Manteau : Émile Manteau, 54<sup>e</sup> RI, 12<sup>e</sup> DI, jugement du 9 août 1917.
46. Marais : Etienne Marais, 71<sup>e</sup> RI, 19<sup>e</sup> DI, jugement du 9 juin 1917.
47. Martin : Constantin Martin, 69<sup>e</sup> RI, 11<sup>e</sup> DI, jugement du 11 juin 1917.
48. Micault : Julien Micault, 35<sup>e</sup> RA, 12<sup>e</sup> DI, jugement du 8 juillet 1917.
49. Meyer : Roger Meyer et consorts, 31<sup>e</sup> BCP, 41<sup>e</sup> DI, jugement du 4 juillet 1917.
50. Mille : Henri Mille et consorts, 129<sup>e</sup> RI, 5<sup>e</sup> DI, jugement du 20 juin 1917 par le Conseil de Guerre de la II<sup>e</sup> Armée.
51. Milleret : Victor Milleret, 152<sup>e</sup> RI, 164<sup>e</sup> DI, jugement du 7 août 1917.
52. Missiam : Gaston Missiam, 4<sup>e</sup> BCP, 11<sup>e</sup> DI, jugement du 11 juin 1917.
53. Monin : Désiré Monin, 201<sup>e</sup> RI, 1<sup>e</sup> DI, jugement du 20 juillet 1917.
54. Moreau : Arthur Moreau, 90<sup>e</sup> RI, 18<sup>e</sup> DI, jugement du 8 juin 1917.
55. Morrisset : Désiré Morrisset, 90<sup>e</sup> RI, 17<sup>e</sup> DI, jugement du 15 juin 1917.
56. Mulot : André Mulot, 170<sup>e</sup> RI, 167<sup>e</sup> DI, jugement du 4 juillet 1917.
57. Nougéin : Joseph Nougéin et consorts, 338<sup>e</sup> RI, 62<sup>e</sup> DI, jugement du 18 juin 1917.
58. Olivier : René Olivier, 146<sup>e</sup> RI, 39<sup>e</sup> DI, jugement du 21 juin 1917.
59. Oxoby : Marc Oxoby et consorts, 18<sup>e</sup> RI, 36<sup>e</sup> DI, jugement du 17 juin 1917.
60. Paillet : Jean Paillet, 101<sup>e</sup> RIT, 7<sup>e</sup> DI, jugement du 4 septembre 1917.
61. Pénichon : Pierre Pénichon, 150<sup>e</sup> RI, 40<sup>e</sup> DI, jugement du 12 juillet 1917.
62. Peuron : Jean-Mathurin Peuron et consorts, 146<sup>e</sup> RI, 39<sup>e</sup> DI, jugement du 3 juillet 1917.
63. Piedbois : Charles Piedbois, 208<sup>e</sup> RI, 2<sup>e</sup> DI, jugement du 13 juillet 1917.
64. Poulain : Jean Poulain, 69<sup>e</sup> RI, 11<sup>e</sup> DI, jugement du 11 juin 1917.
65. Pradeloux : Jean Pradeloux et consorts, 298<sup>e</sup> RI, 63<sup>e</sup> DI, jugement du 11 juillet 1917.
66. Protat : Louis Protat et consorts, 307<sup>e</sup> RI, 62<sup>e</sup> DI, jugement du 11 juin 1917.
67. Redouté : Julien Redouté et consorts, 21<sup>e</sup> RI, 13<sup>e</sup> DI, jugement du 5 juillet 1917.
68. Ribaute : Henri Ribaute et consorts, 90<sup>e</sup> RI, 17<sup>e</sup> DI, jugement du 25 mai 1917.
69. Robert : Victorin Robert, 141<sup>e</sup> RI, 29<sup>e</sup> DI, jugement du 27 juillet 1917.
70. Roux : Jean Roux et consorts, 46<sup>e</sup> RA, 12<sup>e</sup> DI, jugement du 16 juillet 1917.
71. Roy : Eugène Roy, 268<sup>e</sup> RI, 17<sup>e</sup> DI, jugement du 11 juin 1917.
72. Saint-Julien : Marcel Saint-Julien, 159<sup>e</sup> RI, 77<sup>e</sup> DI, jugement du 18 juin 1917.
73. Simon : Henri Simon, 44<sup>e</sup> BCP, 70<sup>e</sup> DI, jugement du 19 juin 1917.
74. Tabard : Camille Tabard, 350<sup>e</sup> RI, 12<sup>e</sup> DI, jugement du 2 juillet 1917.
75. Touillaud : André Touillaud et consorts, 32<sup>e</sup> RI, 18<sup>e</sup> DI, jugement du 22 juin 1917.
76. Trontin : Paul Trontin et consorts, 22<sup>e</sup> RI, 28<sup>e</sup> DI, jugement du 8 juin 1917.
77. Vial : Jean-Baptiste Vial et consorts, 158<sup>e</sup> RI, 43<sup>e</sup> DI, jugement du 5 juin 1917.
78. Vié : Raoul Vié et consorts, 274<sup>e</sup> RI, 5<sup>e</sup> DI, jugement du 25 juillet 1917 par le Conseil de Guerre de la 77<sup>e</sup> DI.
79. Vigier : Vincent Vigier, 307<sup>e</sup> RI, 62<sup>e</sup> DI, jugement du 18 juin 1917.
80. Vivier : Antoine Vivier, 158<sup>e</sup> RI, 43<sup>e</sup> DI, jugement du 9 juin 1917.



### **1.3 Autres archives du Service historique de la Défense, section Terre (SHDT)**

#### **1.3.1 Archives du haut-commandement et du GQG**

- 5N267 : documents transmis à la Haute Cour lors de l'affaire Malvy.
- 6N146 : État moral, directives du général en chef, situation à l'intérieur.
- 6N147 : Rapports des régions militaires sur l'opinion, 1917-1918.
- 7N867 : Rapports sur l'opinion.
- 7N986 : Incidents dans les gares.
- 16N298 : Service de renseignement aux armées.
- 16N1093 : 2<sup>e</sup> bureau, renseignements 1916-1918.
- 16N1485 à 16N1489 : Rapports sur l'état moral de l'armée.
- 16N1519 à 16N1527 : Dossiers du GQG sur les mutineries.
- 16N2405 : Incidents dans les gares.

#### **1.3.2 Contrôle postal**

- 16N1388 : I<sup>e</sup> armée, 1917.
- 16N1393 et 16N1394 : II<sup>e</sup> armée, 1917.
- 16N1399 et 16N1400 : III<sup>e</sup> armée, 1917.
- 16N1406 : IV<sup>e</sup> armée, 1917.
- 16N1412 et 16N1413 : V<sup>e</sup> armée, 1917.
- 16N1417 et 16N1418 : VI<sup>e</sup> armée, 1917.
- 16N1426 : VII<sup>e</sup> armée, 1917.
- 16N1551 : Lettres saisies en 1917.
- 24N34 : Contrôle postal à la 3<sup>e</sup> DI.
- 24N192 : Contrôle postal à la 10<sup>e</sup> DI.

#### **1.3.3 Archives des unités**

- 18N37 : Correspondance concernant les mutineries.
- 18N197 : Maintien de l'ordre, rapports divers sur les mutineries.
- 18N297 : État moral au GAE.
- 18N312 : Mutineries au GAE.
- 19N46 : I<sup>e</sup> armée, 2<sup>e</sup> bureau.
- 19N305 : Mutineries de la 5<sup>e</sup> DI.
- 19N528 : Situation morale de l'armée, sanctions contre les officiers.
- 19N530 : Justice militaire de la III<sup>e</sup> armée.
- 19N551 : 2<sup>e</sup> bureau de la III<sup>e</sup> armée.
- 19N652 : Justice militaire de la IV<sup>e</sup> armée
- 19N672 : État moral à la IV<sup>e</sup> armée.
- 19N1037 et 19N1038 : État moral à la VI<sup>e</sup> armée.
- 19N1055 et 19N1093 : Mutineries à la VI<sup>e</sup> armée.
- 19N1204 : « Propagande défaitiste », 2<sup>e</sup> bureau de la VII<sup>e</sup> armée.
- 19N1400 : Justice militaire de la VIII<sup>e</sup> armée.
- 24N938 : 2<sup>e</sup> bureau de la 41<sup>e</sup> DI
- 24N2710 : Documents relatifs à la 158<sup>e</sup> DI.
- 25N29 : Documents relatifs au 51<sup>e</sup> RI.
- 25N82 : Documents relatifs au 97<sup>e</sup> RI.
- 26N268 : JMO de la 5<sup>e</sup> DI.
- 26N294 : JMO de la 14<sup>e</sup> DI.
- 26N357 : JMO de la 47<sup>e</sup> DI.
- 26N370 : JMO de la 56<sup>e</sup> DI.
- 26N392 : JMO de la 69<sup>e</sup> DI.
- 26N629 : JMO du 42<sup>e</sup> RI.
- 26N668 : JMO du 90<sup>e</sup> RI.
- 26N683 : JMO du 121<sup>e</sup> RI.

- 26N687 : JMO du 131<sup>e</sup> RI.
- 26N695 : JMO du 146<sup>e</sup> RI.
- 26N697 : JMO du 152<sup>e</sup> RI.
- 26N720 : JMO du 224<sup>e</sup> RI.
- 26N721 : JMO du 228<sup>e</sup> RI.
- 26N726 : JMO du 242<sup>e</sup> RI.
- 26N765 : JMO du 370<sup>e</sup> RI.
- 26N767 : JMO du 404<sup>e</sup> RI.
- 26N770 : JMO du 413<sup>e</sup> et 414<sup>e</sup> RI.
- 26N771 : JMO du 416<sup>e</sup> RI.
- 26N823 : JMO du 20<sup>e</sup> BCP.
- 26N826 : JMO du 32<sup>e</sup> BCP.
- 26N827 : JMO du 44<sup>e</sup> BCP.
- 26N834 : JMO du 70<sup>e</sup> BCA.

#### 1.3.4 Fonds privés

- 1Kt 15: fonds Courtès, 46<sup>e</sup> RI.
- 1Kt 39: fonds Piebourg, 133e RI.
- 1Kt 48 : fonds L’Huillier, 151<sup>e</sup> RI.
- 1Kt 81 : fonds Castandet, 18<sup>e</sup> RI.
- 1Kt 85 : fonds Bourgoin, 151<sup>e</sup> RI.
- 1Kt 86: fonds Legentil, 74e RI.
- 1Kt 91 : fonds Durand, X<sup>e</sup> armée.
- 1Kt 92 : fonds Corti, 157<sup>e</sup> RI.
- 1K 338 : fonds Douchez, 149<sup>e</sup> RI.
- 1K 356 : fonds Pieuchot, 85<sup>e</sup> RI.
- 1K 429 : fonds Détrie, 94<sup>e</sup> RI.
- 1K 504 : fonds La Guillonière, 26<sup>e</sup> DI.
- 1Kt 697 : fonds Lebeau, 97<sup>e</sup> RI.
- 1K 716 : fonds Laffargue, 153<sup>e</sup> RI.
- 1Kt 885 : fonds Balique, 164<sup>e</sup> RI.

### ***1.4 Bibliothèque de Documentation internationale Contemporaine (BDIC)***

Fonds de la *Ligue des Droits de l’Homme*

- F°Δ res798-195 à 198 : affaires transmises et défendues par la LDH, 1917

### ***1.5 Archives du Sénat***

Commission de l’armée

- 69S78 à 69S80 : procès-verbaux des séances de la Commission de l’armée, 1917

## 2. Sources imprimées

### *2.1 Périodiques, publications officielles et questions militaires*

#### 2.1.1 Périodiques

Ces journaux et périodiques ont été consultés pour la période des mutineries et celle qui la précède (mars à juillet 1917)

- *L'Humanité*
- *Le Figaro*
- *Le Temps*
- *Le Petit Parisien*
- *L'Œuvre*
- *La tranchée républicaine*
- *La voix du combattant*

- *Journal officiel de la République Française* [Comités secrets de 1917 : publication en juin 1922]

#### 2.1.2 Essais, guides et textes officiels concernant les questions militaires

- *Les Armées Françaises dans la Grande Guerre* t. V, vol. 1, annexes (2), Paris, Imprimerie nationale, 1932.

- *Code de justice militaire pour l'armée de terre. Volume arrêté à la date du 1<sup>er</sup> avril 1913*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1913, 236 p.

- DEMONGEOT Marcel, *Citoyen et soldat : étude sur l'armée nationale*, Paris, Flammarion, 1902, XXXII+267 p.

- DURUY Victor (capitaine), *L'instruction du sous-officier d'infanterie*, Paris, Librairie militaire R. Chapelot et C<sup>ie</sup>, 1909, 32 p.

- GOTTELAND J. (capitaine), *Lettres à mon Lieutenant pour l'aider dans le commandement de la compagnie*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1917, 95 p.

- GRAND QUARTIER GÉNÉRAL, 3<sup>e</sup> bureau, *Manuel du chef de section d'infanterie*, Paris, Imprimerie nationale, 1917 [éd. de janvier], 512 p.

- JAURÈS Jean, *L'Armée nouvelle*, présentation par Madeleine Rebérioux, Paris, Union générale d'éditions, 1969 [1911], 317 p.

- *Le livre du gradé d'infanterie, à l'usage des élèves-caporaux, caporaux et sous-officiers de l'infanterie et du Génie*, Paris/Nancy, Berger-Levrault, 1917, 748 p.

- MATHIEU (commandant), *Mémento du gradé en campagne*, Paris, Imprimerie-librairie militaire universelle Fournier, 1916, 48 p.

- MORTIMER-MÉGRET, *Guide pratique du Militaire devant les lois et règlements de l'armée (soldat, gradé, officier). Ses droits, ses devoirs*, Paris, Publications pratiques, 1916, 218 p.

-NICOLAS Victor, *Commentaire complet du Code de justice militaire pour les armées de terre et de mer, suivi des principales dispositions du droit public et du droit civil, ainsi que de toutes les lois pénales applicables aux armées de terre et de mer et à la marine marchande*, Paris, A. Chevalier-Marescq, 1898, VIII+888 p.

## 2.2 Témoignages

**On signale par une astérisque (\*) les ouvrages comportant plus particulièrement des mentions des mutineries.**

### 2.2.1 Témoignages de combattants

-ALAIN (Émile CHARTIER, dit), *Mars ou la guerre jugée*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1995 [1921], 550 p.

-AUVRAY Lucien, *Sous le signe de Rosalie: souvenirs d'un garçon de 20 ans, guerre 1914-1918, Verdun, chemin des Dames et la suite*, Orléans, Lhermitte, 1986, 199 p.

-BAQUÉ Zacharie, *Journal d'un poilu, août 1914-décembre 1915*, Paris, Imago, 2003, 221 p.

-BARGE François, *Avoir vingt ans dans les tranchées*, Saint Pourçain-sur-Sioule, C.D.R.P., 1984, 30+XXXIV p.

-BARON Jean-Marie, « "Avec mes chers ténébreux..." Souvenirs de Jean-Marie Baron », *Recherches vendéennes*, n° 7, 2000, Société d'émulation de la Vendée, La Roche-sur Yon, p. 131-201.

-BARREYRE Pierre-Gaston, *Carnets de route de P.G. Barreyre, poilu girondin*, Bordeaux, C.R.D.P., 1989, 120 p.

-BARTHAS Louis, *Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918*, Paris, La Découverte, 1997, 564 p. (\*)

-BEAUFILS Jean-Louis, *Journal d'un fantassin : campagnes de France et d'Orient : 1914-1919*, Paris, l'Harmattan, 2006, 415 p. (\*)

-BISCAY Jean-Pierre, *Témoignage sur la guerre 1914-1918 par un chef de section*, Montpellier, Causse, 1973, 136 p.

-BLOCH Marc, « Souvenirs de guerre », *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2006, LXX+1094 p.

-BONNAMY Georges, *La Saignée*, Paris, E. Chiron, 1920, 157 p.

-BOULET François, *1914-1915, rouge garance et bleu horizon : correspondance de guerre*, Saint-Génis-des-Fontaines, la Mandorle, 2006, 141 p.

-BOUTEFEU Roger, *Les camarades. Soldats français et allemands au combat 1914-1918*, Paris, Fayard, 1966, 457 p.

-BOUVIER Pierre, *Poilu, mon frère*, Grenoble, B. Arthaud, 1930, 290 p.

-BROCHARD Adrien, *Quatorze, dix-huit*, Nantes, M. Brochard, 1952-1953, II-221 p.

-CASEBONE Yulien de, *U Souldat biarnès à la guèrrre : 1916-1919*, Pau, Casebonne, 1988, 70 p. (\*)

-CASSAGNAU Ivan, *Ce que chaque jour fait de veuves, journal d'un artilleur 1914-1916*, Paris, Buchet-Chastel, 2003, 139 p.

- CHAÏLA Xavier, *C'est à Craonne, sur le plateau. Journal de route 1914-1919*, Carcassonne, F.A.O.L., 1997, 112 p.
- CHARIGNON Frédéric, « Souvenirs de guerre d'un poilu de Châteaudouble », présentés par Robert Serre, *Revue drômoise, Archéologie, histoire, géographie*, 2006-4, p. 1-30.
- CHAUSSIS Ernest, *Les rides du sol. Carnets de bord de la guerre 1914-1918*, Louviers, YSEC, 2004, 366 p.
- CHARBONNIER Henri, *Les carnets d'un poilu : Henri Charbonnier (1916-17)*, maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail, Claudine Calmejeanne, 2004.
- CHIROSEL Louis, témoignage, in BERNARD Jean-Pierre *et al.*, *1914-1918. Du patriote enthousiaste au poilu résigné. Je suis mouton comme les autres. Lettres, carnets et mémoires de poilus drômois et de leurs familles*, Valence, Peuple Libre & Notre Temps, 2002, p. 24-89.
- CLAVEL Marcel, *Ultime témoignage sur la Première guerre mondiale : par un conscrit de la classe 14. Lettres de guerre et carnets de route de septembre 1914 à juin 1917*, Toulouse, M. Clavel, 1982, 578 p.
- CLERFEUILLE Paul, *Journal de guerre d'un poilu civraisien de 1914-1918*, Civray, Association des amis du pays civraisien, 1994, 118 p.
- COCORDAN Lucien, témoignage communiqué par Rémy Cazals
- COLLOMP Marie-Auguste, *Un instituteur provençal dans la Grande Guerre : Marie-Auguste Collomp. Lettres à Léontine, 1914-1915*, Forcalquier, Les Alpes de Lumière, coll. « Les cahiers de Haute-Provence », 2004, 256 p.
- COUDRAY Honoré, *Guerre de 1914-1918, mémoires d'un troupiér: un cavalier du 9e Hussards chez les chasseurs alpins du 11e B.C.A., s.l., A. Coudray, 1986, 229 p.*
- CROSTE Bernard-Henri, *Pour la France ou pour des prunes. Souvenirs et réflexions d'un poilu pyrénéen*, Sorèze, Anne-Marie Denis Editeur, 1999, IX+191 p.
- CRU Jean Norton, *Lettres du front et d'Amérique : 1914-1919*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007, 370 p.
- CUVIER Georges, « En révolte », *Almanach du combattant*, 1932, p. 309-318. (\*)
- DANTOINE Roger, in CAZALS Rémy, MARQUIÉ Claude et PINIÈS René, *Années cruelles, 1914-1918*, Villelongue d'Aude, Atelier du gué, 1998, 162 p.
- DE WITTE François, *Lettres d'un mécréant (1909-1918)*, Paris, Olympio, 2001, 148 p.
- DELFAUD Marc, *Carnet de guerre*, à paraître (communiqué par André Bach).
- DESALBRES Louis, *Mon Carnet de route : 1916-1918*, Dax, imprimerie Dumolia, 1958 ; consultable en ligne : [http://www.association14-18.org/references/regiments/sources/historiques/carnet\\_desalbres.pdf](http://www.association14-18.org/references/regiments/sources/historiques/carnet_desalbres.pdf) >
- DESPEYRIÈRES Henri, *C'est si triste de mourir à 20 ans. Lettres du soldat Henri Despeyrières, 1914-1915*, présentées par Alexandre Lafon, Toulouse, Privat, 2007, 294 p.
- DEVILLE Louis, in CAZALS Rémy, MARQUIÉ Claude et PINIÈS René, *Années cruelles, 1914-1918*, Villelongue d'Aude, Atelier du gué, 1998, 162 p.
- DIGO Maurice, *La Grande guerre de Maurice Digo : au 146<sup>e</sup> RI du XX<sup>e</sup> Corps, 30 octobre 1914-2 août 1919*, s. l., Bretagne 14-18, 2008, 291 p. (\*)
- DUROSOIR Lucien, MARÉCHAL Maurice, *Deux musiciens dans la Grande Guerre*, Paris, Tallandier, 2005, 358 p. (\*)

- FAUCHET Jean, *La Grande guerre de Jean Fauchet : lettres d'un Poilu, paysan de Champdieu*, Montbrison, Centre social de Montbrison, 2006, 28 p. (\*)
- FILOCHE Albert, *Moissons rouges : Albert Filoche brancardier au 124<sup>e</sup> R.I., 1915-1918. Lettres, poèmes, contes et carnets d'Albert Filoche*, Laval, Éditions de l'Oribus, 2004, 327 p. (\*)
- GALLIET Charles, *Notre étrange jeunesse. Des jours sans horizon à la garde du Rhin, 1916-1919*, s. l., 1967, 208 p.
- GAILLARD Charles, *Au front à 17 ans. Lettres d'un jeune morbihannais à sa famille*, Saint-Cyr sur Loire, Alan Sutton, 2005, 190 p.
- GARRIGUE Marcel, in GLAYROUX Alain, *Portraits de poilus du Tonneiniquais, 1914-1918*, Tonneins, La mémoire du fleuve, 2006, 318 p.
- GRENADOU Ephraïm, *Grenadou paysan français*, Paris, Seuil, 1978 [1966], 253 p. (\*)
- GRILLET Antoine, *Fantassin, souvenirs de guerre 1914-1919*, Paris, Payot, 1932, 287 p.
- GUYOT Paul, *Histoire d'un régiment. Le 334 pendant la guerre 1914-1918*, Mâcon, Librairie L. Durand, 1926, 290 p.
- HERTZ Robert, *Un ethnologue dans les tranchées, août 1914-avril 1915, Lettres de Robert Hertz à sa femme Alice*, Paris, CNRS éditions, 2002, 265 p.
- HEUGEL Jacques, *Aveux et souvenirs*, Paris, Éd. de Psyché, 1968, 175 p. (\*)
- ISAAC Jules, *Un historien dans la Grande guerre : lettres et carnets, 1914-1917*, Paris, Armand Colin, 2004, 306 p.
- JAMET Albert, *La guerre vue par un paysan*, Paris, Albin Michel, 1931, 315 p.
- LECUP Albert, *Avant le dernier cantonnement*, Arras, A. Lecup, 1974, 211 p.
- LEROY Georges, *Pacifiques combattants au 414<sup>e</sup> RI*, Marseille, Marcel Leconte, 1935, 509 p. (\*)
- MAIRET Louis, *Carnets d'un combattant*, Paris, G. Crès, 1919, XV+357 p.
- MARET Fernand, *Lettres de la guerre 14-18*, Nantes, Siloë, 2001, 281 p.
- MAUNY Émile, *Émile et Léa. Lettres d'un couple d'instituteurs bourguignons dans la tourmente de la Grande Guerre*, chez l'auteur, 2007, 241 p.
- MENCIER Paul, *Les cahiers de Paul Mencier 1914-1919*, présentation par Jean-Marc Truchet, Guilherand, La plume du temps, 2001, 285 p.
- NICLOUD Louis, « Nous étions une compagnie et demie de mutins », in BERNARD Jean-Pierre et al., *1914-1918. Du patriote enthousiaste au poilu résigné. Je suis mouton comme les autres. Lettres, carnets et mémoires de poilus drômois et de leurs familles*, Valence, Peuple Libre & Notre Temps, 2002, p. 487-492. (\*)
- PAPILLON Marcel et Lucien, « Si je reviens comme je l'espère » *Lettres du front et de l'arrière 1914-1918*, Paris, Grasset, 2004, 397 p.
- PASQUIER Pierre, *Carnets de guerre de Pierre Pasquier, caporal au 97<sup>e</sup> Régiment d'infanterie alpine*, Cervens, éditions de l'Astronome, 2005, 238 p. (\*)
- PELLAN François, *Lettres de guerre*, Paris, La pensée universelle, 1982, 79 p.
- PERRIN Léon, *Avec la piétaille 1914-1918, Mémoires d'un poilu Bressan. La Marne, l'Artois, la Champagne, la Somme, le Chemin des Dames, Verdun*, s.l., 1982, 137 p. (\*)

- PERROUD Marius, *Mes mémoires de la guerre 1914-1918*, Bellecolombette, P. Perroud, 2006, 148 p.
- POIZOT Charles-Henri, *Histoire d'un poilu. Carnets de Charles-Henri Poizot du 67<sup>e</sup> RI*, Parçay-sur-Vienne, éditions Anovi, 2003, 143 p.
- POMIRO Arnaud, *Les Carnets de guerre d'Arnaud Pomiro. Des Dardanelles au Chemin des Dames*, Toulouse, Privat, 2006, 391 p.
- POTTECHER Jean, *1914-1918. Lettres d'un fils. Un infirmier de Chasseurs à pied à Verdun et dans l'Aisne*, Louviers, Ysec éditions, 2003, 324 p.
- QUEY Delphin et al., *Poilus savoyards : 1913-1918, chronique d'une famille de Tarentaise*, Chambéry, J.-C. et J.-F. Lovie, 1981, 246 p.
- RÉPESSÉ Ernest, *Témoignage 1914-1918*, Joué-lès-Tours, Art & T, 2003, 822 p.
- RICADAT Paul, *Petits récits d'un grand drame (1914-1918) Histoire de mes vingt ans*, Paris, Éditions La Bruyère, 1986, 233 p. (\*)
- RICHARD André, *Carnets 1914-1917*, Banne, M. Colom, 1987, 111 p. (\*)
- RIVAT Pierre, *Vie d'un soldat Carbonnais pendant la Grande Guerre*, Carbonne, Histoire et Traditions Carbonnaises, 2004, 79 p.
- ROUVIÈRE Camille, *Journal de guerre d'un combattant pacifiste*, Biarritz, Atlantica, 2007, 333 p.
- TANTY Étienne, *Les violettes des tranchées. Lettres d'un Poilu qui n'aimait pas la guerre*, Paris, France bleu/Italiques, 2002, 606 p.
- TROCMÉ Robert, *4 ans, 11 mois, 11 jours*, Paris, Atit, 1959, 267 p.
- VEAUX Georges, *Un an sur le Chemin des Dames*, s.l., Bretagne 14-18, 2003, 109 p.
- VIEILLARD Edgard, *Mémoires de la Grande Guerre*, Nantes, Editions Colivris, 2006, 98 p.

### 2.2.2 Témoignages d'officiers et d'officiers généraux

- BÉTHOUART (Général), *Des hécatombes glorieuses au désastre*, Paris, Presses de la cité, 1972, 221 p. (\*)
- BRETONNEAU (Dr) [BÉRIEL], « La guerre de 1914 du Dr Bretonneau. Souvenirs recueillis par un de ses amis, M. Bernard », *Le crocodile, Bulletin de l'internat de Lyon*, 1959, n°2, p. 4-39. (\*)
- CAMPAGNE (colonel), *Le Chemin des Croix*, Mesnil, Firmin-Didot, 1931, XXVII+369 p.
- CHAGNAUD (Dr), *Avec le 15-2, Journal et lettres de guerre*, Paris, Payot, 1932, 249 p. (\*)
- CŒURDEVEY Édouard, *Carnets de guerre 1914-1918 [Texte imprimé] : un témoin lucide*, Paris, Plon, coll. « Terre humaine », 2008, 931 p. (\*)
- DE GAULLE Charles, *La France et son armée*, Paris, Plon, 1938, 279 p.
- DE VIBRAYE Tony, *Carnet de route d'un cavalier*, Paris, Champion 1939, 401 p. (\*)
- DÉSAGNEAUX Henri, *Journal de guerre 14-18*, Paris, Denoël, 1971, 294 p. (\*)
- DOLMAIRE Henri, *Récits de guerre illustrés par l'auteur*, Paris, Mémoires d'hommes, 2006, 190 p.

- DUFIEUX Jean (général), « La crise du moral des troupes françaises au printemps 1917 », *Almanach du combattant*, 1957, p. 41-46. (\*)
- FONTENIOUX, Joseph du, *Mon carnet rouge* (2 vol.), Domont, Communauté des Carmélites, 1998, XXXVIII+747 p. (\*)
- GRAPPE Étienne, *Carnets de guerre 1914-1919. 52 mois sur le front*, Paris, L'Harmattan, 2002, 197 p.
- GUILLAUMAT Adolphe, *Correspondance de guerre du Général Guillaumat, 1914-1919*, Paris, L'Harmattan, 2006, 445 p.
- HUGO Jean, *Le regard de la mémoire : 1914-1945*, Arles, Actes Sud, 1994 [1983], 512 p. (\*)
- KAHN André, *Journal de guerre d'un Juif patriote*, Paris, J.-C. Simoën, 1978, 331 p. (\*)
- LABY Lucien, *Les carnets de l'aspirant Laby. Médecin dans les tranchées 28 juillet 1914-14 juillet 1919*, Paris, Bayard, 2001, coll. « Hachette Littératures/Pluriel », 356 p.
- LECERF Raymond, *Mini-chronique d'un grand combat 1916-1918*, Paris, Anne Yélen, 1998, 90 p. (\*)
- MALLEZ Henri, *Souvenirs d'un fantassin de la grande guerre*, Cambrai, Mallez, 1972, 173 p. (\*)
- MARTIN DU GARD Roger, *Journal. I, Textes autobiographiques. 1892-1919*, Paris, Gallimard, 1992, XXXI-1094 p. (\*)
- MOREL-JOURNEL Henri, *Journal d'un officier de la 74<sup>e</sup> division d'infanterie et de l'Armée française d'Italie (1914-1918)*, Montbrison, Eleuthère Brassard, 1922, 585 p.
- MORIN Émile, *Lieutenant Morin : combattant de la guerre 1914-1918*, Besançon, Cêtre, 2002, 335 p. (\*)
- NAYRAL DE BOURGON, Général P.-E., *Dix ans de souvenirs (1914-1924), Quatrième partie. La crise*, Nîmes, Chastanier frères et Almeras, 1931, 248 p. (\*)
- PETIT Pierre, *Souvenirs de guerre. Tome III : 31 décembre 1916 au 16 août 1919*, Nanterre, Académie européenne du livre, 1990, 125 p. (\*)
- TAUFFLIEB Adolphe (Général), *Souvenirs d'un enfant de l'Alsace (1870-1914)*, Strasbourg, Imprimerie alsacienne, 1934, VI+444 p. (\*)
- TUFFRAU Paul, *1914-1918, Quatre années sur le front. Carnets d'un combattant*, préface de Stéphane Audoin-Rouzeau, Paris, Imago, 1998, 245 p.
- VAN HUFFEL Robert (commandant), *Le sentiment et l'esprit de cavalerie: mémoires*, s.l., Editions Sol'air, 1995, 225 p. (\*)
- VARENNE Joseph, *L'Aube ensanglantée*, Paris, Éditions de la revue mondiale, 1933, 223 p. (\*)
- VAUBOURG H., *O Crux ave. Morituri te salutant*, Val d'Ajol, Vaubourg, 1930, 242 p. (\*)
- WEBER Jean Julien, *Sur les pentes du Golgotha. Un prêtre dans les tranchées*, Strasbourg, La nuée bleue, 2001, 319 p. (\*)

### 2.2.3 Haut commandement et pouvoir politique

- FERRY Abel, *Carnets secrets 1914-1918*, Paris, Grasset, 2005 [1957], 390 p.



- HERBILLON (Colonel), *Souvenirs d'un officier de liaison pendant la guerre mondiale. Du général en chef au gouvernement. T. 2 : Sous les commandements des généraux Nivelle et Pétain*, Paris, Tallandier, 1930, 355 p.
- JOBERT Aristide, *Souvenirs d'un ex-parlementaire*, Paris, Eugène Figuière, 1933, 288 p.
- PAINLEVÉ Paul, *Comment j'ai nommé Foch et Pétain. La politique de guerre de 1917. Le commandement militaire interallié*, Paris, Félix Alcan, 1923, XV+424 p.
- PÉTAIN Philippe, « La crise morale et militaire de 1917 », *Actes et écrits*, Paris, Flammarion, 1974 [1935], p. 121-182.
- PIERREFEU Jean de, *G.Q.G. Secteur I*, Paris, L'Édition française illustrée, 1920, 280 p.
- POINCARÉ Raymond, *Au service de la France : neuf années de souvenirs*, t. IX, *L'Année trouble*, Paris, Plon, 1932, 448 p.
- RIBOT Alexandre, *Lettres à un ami : souvenirs de ma vie politique*, Paris, éditions Bossard, 1924, 355 p.
- SERRIGNY Bernard, *Trente ans avec Pétain*, Paris, Plon, 1959, IV+245 p.
- SPEARS Major-General Sir Edward, *Two men who saved France. Pétain and De Gaulle*, Londres, Eyre & Spottiswoode, 1966, 222 p.

#### 2.2.4 Autres témoignages

- CORDAY Michel, *L'envers de la guerre. Journal inédit, I : 1914-1916*, Paris, Flammarion, 1932, 285 p.
- ESCHOLIER Marie, *Les saisons du vent. Journal, août 1914-mai 1915*, Carcassonne, GARAE, 1986, 154 p.
- JACOBZONE Alain, *Sang d'encre: lettres de normaliens à leur directeur pendant la guerre 1914-1918*, Vauchrétien, I. Davy, 1998, 198 p.
- LECOIN Louis, *Le cours d'une vie*, Paris, chez l'auteur, 1965, 350 p.

### ***2.3 Essais, articles, évocations militantes ou littéraires des mutineries***

- BOUCARD Robert, *Les secrets du G.Q.G.*, Paris, Mercure de France, 1936, IV+227 p.
- CASTEX Henri, *L'affaire du Chemin des Dames, Les comités secrets*, Paris, Roblot, 1977, 204 p.
- FOURRIER Marcel, *L'Offensive du 16 avril 1917. Réquisitoire d'un ancien combattant contre le général Nivelle et son état-major*, « Conférences clarté, n°5 », 1921.
- FRANTZ-ADAM, « Les mutineries », *Almanach du combattant*, 1936, p. 139-143.
- GENEVOIX Maurice, « La fièvre de 1917 », *Almanach du combattant*, 1957, p. 8-11.
- GERMAIN Jean et José, *La Grande Crise*, Paris, La Renaissance du Livre, 1919, XVI+224 p.
- GIONO Jean, *Le grand troupeau*, Paris, Gallimard, 1931, 268 p.
- JOLINON Joseph, « La Mutinerie de Cœuvres », *Mercure de France*, 15 août 1920.

- *Le valet de gloire*, Paris, Rieder, 1923, 270 p.
- « La Mutinerie de Cœuvres », *Europe*, 15 juin 1926.
- *Il y a vingt ans : les Mutineries de mai-juin 1917*, Paris, Éditions de la Patrie Humaine, 1937, 32 p.
- NOBÉCOURT René-Gustave, *Les fantassins du Chemin des Dames*, Paris, Robert Laffont, 1965, 447 p.
- RATINAUD Jean, *1917 ou la révolte des poilus*, Paris, Fayard, 1963, 255 p.
- WATT Richard M., *Dare Call It Treason*, New York, Simon and Schuster, 1963, VIII+344 p.
- WILLIAMS John, *Mutiny 1917*, Londres, Heinemann, 1962, XII+257 p.

### 3. Travaux

#### 3.1. Instruments de travail et cadres d'analyse

##### 3.1.1 Dictionnaires et encyclopédies

- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2004, 1342 p.
- BOURNE John Michael, *Who's who in World War One*, Londres, Routledge, 2001, 316 p.
- CAZALS Rémy, *Les mots de 14-18*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2003, 123 p.
- COCHET François et PORTE Rémy (dir.), *Dictionnaire de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2008, XL+1120 p.
- Collectif (Crid 14-18), *Dictionnaire et guide des témoins de la Grande Guerre*. En ligne : < <http://www.crid1418.org/temoins/> >
- COX Michael, ELLIS John, *The World War I databook : the essential facts and figures for all the combatants* Londres, Aurum Press, 2001, XIX+323 p.
- LAGRANGE François (dir.), *Inventaire de la Grande Guerre*, Paris, Universalis, 2005, 606 p.
- LE NAOUR Jean-Yves, *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Paris, Larousse, coll. « à présent », 2008, 476 p.
- MAÎTRON Jean, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions ouvrières, 1964-1993, XLIII vol.

##### 3.1.2 Méthodes, cadres d'analyse et épistémologie

- ALDRIN Philippe, « Penser la rumeur. Une question discutée des sciences sociales », *Genèses*, n°50, mars 2003, p. 126-141.
  - *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, PUF, 2005, 289 p.
- BARROWS Susanna, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1990, 226 p.
- BEAUD Stéphane et PIALOUX Michel, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999, 468 p.
- BLONDIAUX Loïc, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique*, 2007/6, vol. 57, p. 759-774.
- BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, 475 p.
  - *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 2003 [1997], 391 p.
- CHINSKY Pavel, *Micro-histoire de la Grande terreur. La fabrique de culpabilité à l'ère stalinienne*, Paris, Denoël, 2005, 144 p.
- DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, 319 p.

- « Penser = classer ? », entretien avec LOEZ André, NOIRIEL Gérard et OLIVERA Philippe, *Genèses*, n° 59, juin 2005, p. 151-165.
- « Ce dont sont faites les logiques de situation », in FAVRE Pierre, FILLIEULE Olivier, JOBARD Fabien (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2007, p. 119-148
- FARGE Arlette, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n° 38, mars 2002, p. 69-78.
- FAVRE Pierre, FILLIEULE Olivier, JOBARD Fabien (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2007, 380 p.
- FAVRE Pierre, « Y a-t-il un rapport "ordinaire" au politique ? », in MARIE Jean-Louis, DUJARDIN Philippe, BALME Richard, *L'ordinaire. Mode d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, 2002, 338 p., p. 275-305.
- FOURNIER Pierre, « Deux regards sur le travail ouvrier. Roy et Burawoy, 1945-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1996, vol. 115, n°1, p. 80-93.
- GAÏTI Brigitte, *De Gaulle prophète de la V<sup>e</sup> République (1946-1962)*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, 372 p.
  - « L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations », *Le Mouvement Social*, 2007/4, n°221, p. 95-104.
- GAXIE Daniel, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978, 268 p.
- GOFFMANN Erving, *Interaction Ritual : Essays on Face-to-Face Behavior*, New York, Doubleday Anchor, 1967, 270 p.
- HOGGART Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit, 1970 [1958], 423 p.
- KARILA-COHEN Pierre, *L'état des esprits. L'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848*, Rennes, PUR, 2008, 401 p.
- KOSELLECK Reinhardt, « "Champ d'expérience" et "Horizon d'attente" : deux catégories historiques », *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2000 [1979], p. 307-329.
- LAHIRE Bernard, « Champ, hors-champ, contrechamp », *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1999, p. 23-57.
  - *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2005, 434 p.
- LEPETIT Bernard, *Carnet de croquis. Sur la connaissance historique*, Albin Michel, 1999, 315 p.
- LÜDTKE Alf, *Des Ouvriers dans l'Allemagne du XX<sup>e</sup> siècle. Le quotidien des dictatures*, Paris, L'Harmattan, 2000, 325 p.
- MARIOT Nicolas, « Qu'est-ce qu'un "enthousiasme civique" ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789 », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2008/1, 63<sup>e</sup> année, p. 113-139.
- NOIRIEL Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2006, 121 p.
- PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, 330 p.
- REVEL Jacques, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil, 243 p.

## ***3.2 Histoire générale***

### 3.2.1 Études générales

- CHARLE Christophe, *La crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940. Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Seuil, 2001, 597 p.
- HOBSBAWM Eric, *L'ère des empires, 1875-1914*, Paris, Hachette, 2002 [1987], 495 p.
  - *L'âge des extrêmes, histoire du court XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Complexe, 1999, 810 p.
- JACKSON Julian (éd.), *Europe 1900-1945*, Oxford, Oxford University Press, 2002, 266 p.
- JEISSMANN Michael, *La patrie de l'ennemi. La notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918*, Paris, C.N.R.S. Editions, 1997, 344 p.
- KEEGAN John, *Histoire de la guerre, du néolithique à la guerre du Golfe*, Paris, Dagorno, 1996, 496 p.
- MAYER Arno J., *La persistance de l'ancien régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 1983, 350 p.
- MAZOWER Mark, « Violence and the State in the Twentieth Century », *American Historical Review*, vol. 107, n° 4, 2002, p. 1158-1178.
- NOIRIEL Gérard (dir.), *L'identification. Genèse d'un travail d'État*, Paris, Belin, 2007, 271 p.

### 3.2.2 Histoire politique et sociale de la France contemporaine

- AGULHON Maurice, *La République. L'élan fondateur et la grande blessure (1880-1932)*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1990, 468 p.
- AMBROISE-RENDU Anne-Claude, *Petits récits des désordres ordinaires. Les faits divers dans la presse française des débuts de la Troisième République à la Grande guerre*, Paris, Seli Arslan, 2004, 332 p.
- ARNAUD Pierre, *Le militaire, l'écolier, le gymnaste : naissance de l'éducation physique en France (1869-1889)*, Lyon, PUL, 1991, 273 p.
- BELLANGER Claude et al., *Histoire générale de la presse française, tome III : de 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1972, 687 p.
- BERSTEIN Serge, *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 1999, 408 p.
- BREDIN Jean-Denis, *Joseph Caillaux*, Paris, Hachette, 1980, 373 p.
- CANDAR Gilles, *Histoire politique de la III<sup>e</sup> République*, Paris, éditions La Découverte, 1999, 122 p.
- CHANET Jean-François, *L'École républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996, 426 p.
  - *Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 320 p.
- CHARLE Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1991, 405 p.

- *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 2004, 399 p.
- CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques et VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire du corps. 2. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2005, 442 p.
- D'ALMEIDA Fabrice et DELPORTE Christian, *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2003, 434 p.
- DEWERPE Alain, Charonne, 8 février 1962. *Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006, 897 p.
- *Le monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 1998, 170 p.
- DOBRY Michel, « Février 1934 et la découverte de l'allergie de la société française à la "Révolution fasciste" », *Revue Française de Sociologie*, vol. 30, n° 3-4, juil.-déc. 1989, p. 511-533.
- (dir.), *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, Albin Michel, 2003, 460 p.
- DUCOULOMBIER Romain, *Régénérer le socialisme. Aux origines du communisme en France (1905-1925)*, Thèse, IEP de Paris, sous la direction de Marc Lazar, 2007, 2 vol., 1020 p.
- FERRO Marc, *Pétain*, Fayard, 1987, 789 p.
- FISHER Rosalie, « La pédagogie de la politesse dans l'école laïque de la Troisième République », *Romantisme*, 1997, Volume 27, n° 96, p. 41-49.
- GERBOD Paul, « L'éthique héroïque en France (1870-1914) », *Revue Historique*, n° 544, oct.-déc. 1982, vol. 268, p. 409-429.
- JACKSON Julian, *France. The Dark Years, 1940-1944*, Oxford, Oxford University Press, 2001, XIX+660 p.
- *The Fall of France. The Nazi invasion of 1940*, Oxford, Oxford University Press, 2003, 274 p.
- KALIFA Dominique, *L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995, 351 p.
- LABORIE Pierre, *Les Français des années troubles, de la guerre d'Espagne à la Libération*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 2003 [2001], 286 p.
- MAÎTRON Jean, *Le mouvement anarchiste en France*, 2 vol., Paris, Gallimard, 1992 [1975], vol. 2, *Le mouvement anarchiste de 1914 à nos jours*, 439 p.
- MARIOT Nicolas, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Belin, 2006, 351 p.
- MILLER Paul B., *From Revolutionaries to citizens. Antimilitarism in France, 1870-1914*, Durham/Londres, Duke University Press, 2002, 277 p.
- MONIER Frédéric, *Le Complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, 339 p.
- *La politique des plaintes. Clientélisme et demandes sociales dans le Vaucluse d'Edouard Daladier*, Sèvres, La boutique de l'Histoire, 2007, 411 p.
- NAQUET Emmanuel, *La Ligue des droits de l'homme, une association en politique*, Thèse, IEP de Paris, 2005, sous la dir. de Serge Berstein, 1349 p.

-NOIRIEL Gérard, *Les ouvriers dans la société française, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 1986, 317 p.

– État, nation et immigration : vers une histoire du pouvoir, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2005 [2001], 590 p.

-NYE Robert A., *Masculinity and Male Codes of Honor in Modern France*, New York et Oxford, Oxford University Press, 1993, IX+316 p.

-OFFERLÉ Michel, « "à Monsieur Schneider". Quand les ouvriers demandent à leur patron de se présenter à la députation (janvier 1902) », in FAVRE Pierre, FILLIEULE Olivier, JOBARD Fabien (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2007, p. 163-188.

-PERROT Michelle, *Les ombres de l'histoire. Crime et châtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 2001, 427 p.

-PIGENET Michel, « À propos des représentations et des rapports sociaux sexués : identité professionnelle et masculinité chez les dockers français (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles) », *Le Mouvement Social*, 2002/1, n°198, p. 55-74.

-REBÉRIOUX Madeleine, *La république radicale ? 1898-1914*, Paris, Seuil, coll. « Points », 253 p.

-THIESSE Anne-Marie, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, MSH, 1997, 130 p.

– *La création des identités nationales*, Paris, Seuil, 1999, 302 p.

-VIGIER Philippe et al., *Répression et prison politiques en France et en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Créaphis, 1990, 327 p.

### 3.2.3 Histoire militaire et de la discipline

-ALEXANDRE Rodolphe, *La révolte des tirailleurs sénégalais. Cayenne 24-25 février 1946*, Paris, L'Harmattan, 1995, 158 p.

-AUVRAY Michel, *L'Age des casernes. Histoire et mythes du service militaire*, Paris, l'Aube, 1998, 326 p.

-BARTOV Omer, *L'armée d'Hitler : la Wehrmacht, les nazis et la guerre*, Paris, Hachette Littératures, 1999 [1991], 317 p.

– *Mirrors of Destruction. War, Genocide, and Modern Identity*, New York, Oxford University Press, 2000, 302 p.

-BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, coll. « Les hommes et l'histoire », 1979, 380 p.

-BERTAUD Jean-Paul, SERMAN William, *Nouvelle histoire militaire de la France, 1789-1919*, Paris, Fayard, 1998, 855 p.

-BROWNING Christopher, *Des hommes ordinaires. Le 101<sup>e</sup> Bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, Paris, Les Belles Lettres, 1994, XXXVI+284 p.

-BUSHNELL John, *Mutiny amid Repression, Russian Soldiers in the Revolution of 1905-1906*, Bloomington, Indiana University Press, 1985, IX+334 p.

-BUTON François, « Quand les disponibles ne veulent pas l'être. Le "Mouvement des rappelés" pendant la guerre d'Algérie », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.),

- Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 181-197.
- DAVID Saul, *Mutiny at Salerno. An injustice exposed*, Londres, Brassey's, 1995, 240 p.
- CABANTOUS Alain, *La Vergue et les fers. Mutins et déserteurs dans la marine de l'ancienne France: XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>*, Paris, Tallandier, 1984, 250 p.
- CHAKRAVARTY Gautam, *The Indian Mutiny and the British Imagination*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, 242 p.
- FOLEY Michael S., *Confronting the war machine : draft resistance during the Vietnam War*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2003, XV+449 p.
- GRMEK Mirko D. et LAMBRICHS Louise L., *Les révoltés de Villefranche. Mutinerie d'un bataillon de Waffen-SS, septembre 1943*, Paris, Seuil, 1998, 378 p.
- GUTTRIDGE Leonard F., *Mutiny. A History of Naval Insurrection*, Annapolis, Naval Institute Press, 1992, 318 p.
- HATHAWAY Jane, (éd.), *Rebellion, repression, reinvention: mutiny in comparative perspective*, Londres et Westport (E-U), 2001, xix+282 p.
- HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens. Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, PUF, coll. « Pratiques théoriques », 2006, 357 p.
- JAMES Lawrence, *Mutiny. In the British and Commonwealth Forces, 1797-1956*, Londres, Buchan & Enright, 1987, 302 p.
- LAMMERS Cornelis J., « Strikes and Mutinies: A Comparative Study of Organizational Conflicts between Rulers and Ruled », *Administrative Science Quarterly*, vol. 14, n°4, déc. 1969, pp. 558-572.
- LÜDTKE Alf, « War as Work: Aspects of Soldiering in Twentieth-Century Wars », *No Man's Land of Violence. Extreme wars in the 20th Century*, Göttingen, Wallstein Verlag, p. 127-151.
- MARY Julien, « Ordonner ou persuader ? Les ambiguïtés du discours militaire français à la veille de la Première Guerre mondiale », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 17-31.
- MC PHERSON James, *For Cause and Comrades. Why Men Fought in The Civil War*, New York et Oxford, Oxford University Press, 1997, 237 p.
- « Mutiny. Disaffection and Unrest in the Armed Forces », *Revolutionary History*, vol 8, n°2, 2002.
- PARSONS Timothy H., *The 1964 Army Mutinies and the Making of Modern East Africa*, Londres et Westport (Conn.), Praeger, 2003, 231 p.
- ROSE Elihu, « The Anatomy of Mutiny », *Armed Forces and Society*, n° 8, été 1982, p. 561-573.
- ROUSSEAU Frédéric, *Service militaire au XIX<sup>e</sup> siècle. De la résistance à l'obéissance. Un siècle d'apprentissage de la patrie dans le département de l'Hérault*, Montpellier, ESID, 1998, 220 p.
- ROYNETTE Odile, « Bons pour le service » : l'expérience de la caserne en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, Belin, 2000, 458 p.
- SERMAN William, *Les Officiers français dans la nation*, Paris, Aubier, 1982, 281 p.



- SHILS Edward A., « Primary Groups in the American Army », in MERTON, Robert K.; LAZARSELD, Paul F., (éd.), *Continuities in Social Research, Studies in the Scope and Method of « The American Soldier »*, Glencoe (E-U), Free Press, 1950, p. 16-39.
- STANLEY Peter, « Highly Inflammatory Writings: Soldiers' Graffiti and the Indian Rebellion », *Journal of the society for Army historical research*, vol. 74, n°300, 1995, p. 230-245.
  - *White Mutiny. British Military Culture in India, 1825-1875*, Londres, Hurst & Company, 1998, 314 p.
- STOUFFER Samuel A. et al., *The American Soldier. Studies in Social Psychology in World War II. Vol. 1, Adjustment During Army Life. Vol. 2, Combat and Its Aftermath*, Princeton, Princeton University Press, 1949, 579 et 675 p.
- WATSON Bruce Allen, *When Soldiers Quit. Studies in Military Disintegration*, Westport (Conn., E-U), Praeger, 1997, 216 p.
- WILLIAMS Robin M., « The American soldier : several wars later », *Public Opinion Quarterly*, vol. 53, 1989, p. 155-174.
- WOODMAN Richard, *A brief history of mutiny*, Londres, Robinson, 2005, 320 p.
- YELLIN Keith, *Battle Exhortation: The Rhetoric of Combat Leadership*, Columbia, University of South Carolina Press, 2008, X+191 p.

### ***3.3 Histoire et sociologie des mouvements sociaux***

#### **3.3.1 Études générales, définitions et théorie**

- CADIOU Stéphane, DECHEZELLES Stéphanie et ROGER Antoine (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007, 315 p.
- CEFAÏ Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, 2007, 727 p.
- DOBRY Michel, « Calcul, concurrence et gestion du sens. Quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », in FAVRE Pierre (dir.), *La manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, p. 357-386.
- FILLIEULE Olivier, « Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion de "structure des opportunités politiques" », in DORRONSORO Gilles (éd.), *La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS éditions, 2006, p. 201-241.
- GOLDSTONE Jack et TILLY Charles, « Threat (and Opportunity) : Popular Action and State Response in the Dynamics of Contentious Action », in AMINZADE Ronald et al. (éd.), *Silence and voice in the study of contentious politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 179-194.
- GRANOVETTER Mark, « Threshold Models of Collective Behavior », *American Journal of Sociology*, vol. 83, n°6, mai 1978, p. 1420-1443.
- GURR Ted Robert, *Why Men Rebel*, Princeton, Princeton University Press, 1970, XI+420 p.
- HIRSCHMAN Albert, *Défection, prise de parole et loyauté*, Paris, Fayard, 1995 [1970], 212 p.

- KLANDERMANS Bert et OEGEMA Dirk, « Potentials, Networks, Motivations, and Barriers : Steps Towards Participation in Social Movements », *American Sociological Review*, vol. 52, n° 4, août 1987, p. 519-531.
- LICHBACH Mark Irving, *The Rebel's Dilemma*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1995, XXII+504 p.
- MARWELL Gerald et OLIVER Pamela, *The Critical Mass in Collective Action : A Micro-Social Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, 224 p.
- MATHIEU Lilian, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue Française de Science Politique*, vol. 52, n°1, février 2002, p. 75-100.
- *Lutter ensemble. Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, coll. « La discorde », 2004, 206 p.
- « Les mobilisations improbables : pour une approche contextuelle et compréhensive », in CADIOU Stéphane, DECHEZELLES Stéphanie et ROGER Antoine (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 187-198.
- MCADAM Doug, « 'Initiator' and 'Spin-off' Movements : Diffusion Processes in Protest Cycles », in TRAUGOTT Mark (éd.), *Repertoires & Cycles of Collective Action*, Durham/Londres, Duke University Press, 1995, p. 217-239.
- NEVEU Érik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2005, 126 p.
- OFFERLÉ Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, LGDJ/Montchrestien, 1998, 158 p.
- OLSON Mancur, *The logic of collective action. Public goods and the theory of groups*, Cambridge (E.-U.), Harvard University Press, 1965, XII+176 p.
- SCOTT James C., *Domination and the arts of resistance. Hidden transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1990, XVIII+251 p.
- SIROT Stéphane, *La grève en France, Une histoire sociale*, Paris, Odile Jacob, 2002, 305 p.
- SOUTRENON Emmanuel, « Le corps manifestant. La manifestation entre expression et revendication », *Sociétés contemporaines*, n°31, juil. 1998, p. 37-58.
- TARROW Sydney, *Power in Movement. Social Movements and Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998 (seconde édition), XV+271 p.
- THOMPSON Edward P., « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past and Present*, n°50, 1971, republ. dans *Customs in Common*, Londres, Merlin Press, 1991, p. 185-258.
- TILLY Charles, *From Mobilization to Revolution*, Reading (Mass., E-U), Addison-Wesley, 1978, 349 p.
- TILLY Louise A., TILLY, Charles (éds.), *Class conflict and collective action*, Beverly Hills, Sage Publications, 1981, 260 p.
- TRAUGOTT Mark (éd.), *Repertoires & Cycles of Collective Action*, Durham et Londres, Duke University Press, 1995, 256 p.

### 3.3.2 Études de cas

- BERCÉ Yves-Marie, *Fête et Révolte. Des mentalités populaires du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1976, 253 p.
- BOURGUINAT Nicolas, *Les grains du désordre. L'État face aux violences frumentaires dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 2002, 542 p.
- BRACONNIER Céline, « Braconnages sur terres d'État. Les inscriptions politiques séditeuses dans le Paris de l'après-Commune (1872-1885) », *Genèses*, n°35, juin 1999, p. 107-130.
- BUSHNELL John, *Moscow Graffiti: Language and Subculture*, Boston, Unwin Hyman, 1990, XII+263 p.
- CHEVANDIER Christian, « Cesser d'obéir et maintenir un ordre. Les policiers parisiens en 1944 », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 280-292.
- CONTAMIN Jean-Gabriel, *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation. L'exemple de la pétition en France*, Thèse, université Paris-I, sous la dir. de Michel Offerlé, 2001, 816 p.
- COOPER-RICHET Diana, « La foule en colère : les mineurs et la grève au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1998, n°17, p. 57-68.
- DAMMAME Dominique, GOBILLE Boris, MATONTI Frédérique et PUDAL Bernard (dir.), *Mai-juin 68*, Paris, éd. de l'Atelier, 2008, 445 p.
- FARGE Arlette et REVEL Jacques, *Logiques de la foule. L'affaire des enlèvements d'enfants. Paris 1750*, Paris, Hachette, 1988, 155 p.
- FAVRE Pierre (dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1990, 391 p.
- FILLIEULE Olivier et TARTAKOWSKY Danielle, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences-Po, coll. « Contester », 2008, 184 p.
- FILLIEULE Olivier, *Stratégies de la rue: Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 435 p.
- GOBILLE Boris, *Mai 68*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2008, 120 p.
- HOBSBAWM Eric, *Primitive Rebels. Studies in Archaic Forms of Social Movement in the 19th and 20th Centuries*, Manchester, Manchester University Press, 1971 (3<sup>e</sup> éd.), XV+311 p.  
– *Uncommon people. Resistance, Rebellion and Jazz*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1998, VIII+360 p.
- JONES Gareth Stedman, *Languages of class. Studies in English working class history, 1832-1982*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, 260 p.
- LEFEBVRE Georges, *La grande peur de 1789*, Paris, Armand Colin, 1988 [1932], 271 p.
- MARCOT François, « Combien étaient-ils ? », in *ibid.* (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2006, p. 339-342.
- MARIN Louis, « Une mise en signification de l'espace social : manifestation, cortège, défilé, procession (notes sémiotiques) », *Sociologie du Sud-Est*, n°37-38, juil.-déc. 1983, p. 13-27.
- MARIVAL Guy, « *La Chanson de Craonne*, de la chanson palimpseste à la chanson manifeste », in OFFENSTADT Nicolas, *Le Chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, p. 350-359.

- MATHIEU Lilian, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 2001, 333 p.
- MAURER Sophie et PIERRU Emmanuel, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un "miracle social" », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 50, n°3, p. 371-407.
- MAURIN Jules et PECH Rémy, 1907. *Les mutins de la République. La révolte du Midi viticole*, Toulouse, Privat, 2007, 329 p.
- NEVEUX Hughes, *Les révoltes paysannes en Europe, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Albin Michel, coll. « Hachette littératures/Pluriel », 1997, 327 p.
- NICOLAS Jean, *La Rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale, 1661-1789*, Paris, Seuil, 2002, 609 p.
- PERROT Michelle, *Les ouvriers en grève, France 1871-1890*, Paris/La Haye, Mouton, 1974, 2 tomes, 900 p.
- ROBERT Vincent, *Les chemins de la manifestation (1848-1914)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1996, 394 p.
- SCOTT James C., *Weapons of the weak. Everyday forms of peasant resistance*, New Haven, Yale University Press, 1985, XXII+389 p.
- SIROT Stéphane, « La pratique gréviste pendant la Grande Guerre et l'immédiat après-guerre : tendances et évolutions (France, Europe occidentale) », in CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis (éd.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p.55-65.
- TARTAKOWSKY, Danielle, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, 869 p.
- *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998, 296 p.
- TESTANIÈRE Jacques, « Chahut traditionnel et chahut anémique dans l'enseignement du second degré », *Revue française de sociologie*, vol. VIII, n°1, 1967, p. 17-33
- TILLY Charles, « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°4, 1984, p. 89-108.
- *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, 622 p.
- *Popular contention in Great Britain, 1758-1834*, Cambridge (E-U)/Londres, Harvard University Press, 1995, XVI+476 p.
- TRAÏNI Christophe, *La musique en colère*, Paris, presses de Sciences Po, 2008, 122 p.
- TRAUGOTT Mark, « Barricades as Repertoire: Continuities and Discontinuities in the History of French Contention », *Repertoires & Cycles of Collective Action*, Durham et Londres, Duke University Press, 1995, p. 45-56.

### **3.4. Première Guerre mondiale**

#### 3.4.1 Historiographie et débats

-AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Annette, « Violence et consentement: la "culture de guerre" du premier conflit mondial », in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 251-271.

– *14-18, Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000, 270 p.

-BUTON François, LOEZ André, MARIOT Nicolas et OLIVERA Philippe, « 14-18 : retrouver la controverse », en ligne sur « La vie des idées » : <http://www.laviedesidees.fr/1914-1918-retrouver-la-controverse.html> >

-CAZALS Rémy, « 1914-1918: oser penser, oser écrire », *Genèses*, n°46, mars 2002, p. 26-43.

– « 14-18 : Chercher encore », *Le Mouvement social*, n°199, avril-juin 2002, p. 107-113.

-FERRO Marc, « Penser la Première guerre mondiale », in VERSAILLE André (dir.), *Penser le XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Complexe, 1990, p. 19-30.

-MARIOT Nicolas, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses*, n° 53, 2003, pp. 154-177.

-OFFENSTADT Nicolas, OLIVERA Philippe, PICARD Emmanuelle et ROUSSEAU Frédéric, « À propos d'une notion récente : la "culture de guerre" », in ROUSSEAU Frédéric (éd.), *Guerre, paix et sociétés 1911-1947*, Neuilly, Atlande, 2004, p. 667-674.

-PROCHASSON Christophe, « Qui ne dit mot consent ? Une approche critique du "consentement patriotique" », *1914-1918, Retours d'expériences*, Paris, Tallandier, coll. « Texto », 2008, p. 123-159.

-PROST Antoine, « La guerre de 1914 n'est pas perdue », *Le Mouvement Social*, n°199, avril-juin 2002, p. 95-102.

– « Les limites de la brutalisation : tuer sur le front occidental, 1914-1918 », dans *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 81, janvier-mars 2004, p. 5-20.

-PROST Antoine et WINTER Jay, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, Seuil, 2004, 340 p.

-ROUSSEAU Frédéric, « 14-18, continuons le débat ! », nouvelle préface à *La guerre censurée, une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2003, p. 7-23.

– « "Consentement", requiem pour un mythe savant », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 20-22 ;

### 3.4.2 Utilisation des sources et témoignages

-BARRAL Pierre, « Les cahiers de Louis Barthas », in *Traces de 14-18, Actes du colloque de Carcassonne*, édités par Sylvie Caucanas et Rémy Cazals, Carcassonne, Les Audois, 1997, p.21-30.

-BLOCH Marc, « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre », *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2006, p. 293-316.

-BRANCA-ROSOFF, Sophie, « Conventions d'écriture dans la correspondance des soldats », *Mots. Les langages du politique*, n°24, sept. 1990, p. 21-36.

- CABANES Bruno, « Ce que dit le contrôle postal », in PROCHASSON Christophe et RASMUSSEN Anne, *Vrai et faux dans la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2004, p. 55-75.
- CAZALS Rémy et OFFENSTADT Nicolas, « Postface. Du Bois-le-Prêtre au « Front intérieur ». Les expériences de guerre des Papillon », Marthe, Joseph, Lucien, Marcel PAPILLON, « *Si je reviens comme je l'espère* » *Lettres du front et de l'arrière 1914-1918*, Paris, Grasset, 2004, p. 363-381.
- CAZALS Rémy, « Non on ne peut pas dire : "À tout témoignage on peut opposer un autre" », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 23-27.
- CRU Jean Norton, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2006 [1929], 727+195 p.
- DAUTREY Philippe, « Écrire sa guerre. Analyse d'un carnet de guerre », *Histoire & Mesure*, VII, 3/4, 1992, p. 249-280.
- HANNA Martha, « A Republic of Letters: The Epistolary Tradition in France during World War I », *The American Historical Review* Vol. 108, n° 5, déc. 2003, p. 1338-1361.
- JEANNENEY Jean-Noël, « Les archives du contrôle postal aux armées (1916-1918). Une source précieuse pour l'histoire contemporaine de l'opinion et des mentalités », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XV, janv.-mars 1968, p. 209-233.
- OFFENSTADT Nicolas, « Histoire d'un livre. Les *Carnets secrets* d'Abel Ferry », préface à Abel Ferry, *Carnets secrets 1914-1918*, Paris, Grasset, 2005, p. 7-38.
- OLIVERA Philippe, « La littérature de guerre. France, Allemagne, Grande-Bretagne, 1914-1939 », in ROUSSEAU Frédéric (éd.), *Guerre, paix et sociétés 1911-1947*, Neuilly, Atlande, 2004, p. 617-634.
- PROCHASSON Christophe, « Aimer et gouverner à distance – Le témoignage des correspondances », *1914-1918, Retours d'expériences*, Paris, Tallandier, coll. « Texto », 2008, p. 209-239.
- SMITH Leonard V., « Jean-Norton Cru, lecteur des livres de guerre », *Annales du Midi*, t. 112, n°232, oct.-déc. 2000, p. 517-528.

### 3.4.3 Ouvrages généraux

- BARNETT Corelli, *Le sort des armes. Études sur le haut commandement pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, Presses de la cité, 1964, 373 p.
- BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Victoire et frustrations*, Nouvelle Histoire de la France contemporaine, t. 11, Paris, Seuil, 1990, 455 p.
- BECKER Jean-Jacques, *La Première Guerre mondiale*, Paris, Belin, coll. « Sup histoire », 2003, 367 p.
- CHICKERING Roger, FÖRSTER Stig (dir.), *Great War, Total War, Combat and Mobilization on the Western Front 1914-1918*, Washington D. C. , German historical Institute and Cambridge University Press, 2000, 525 p.
- DUROSELLE Jean-Baptiste, *La Grande Guerre des Français. L'incompréhensible*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 1994, 515 p.

- FERGUSON Niall, *The Pity of War*, New York, Basic books, 1999, XLII+563 p.
- FERRO Marc, *La Grande guerre*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1990 [1969], 412 p.
- GAMBIEZ Fernand et SUIRE Maurice, *Histoire de la Première Guerre mondiale. Tome II : Grandeur et servitude d'une victoire*, Paris, Fayard, 1968, 446 p.
- HORNE John, *State, society and mobilization in Europe during the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, 312 p.
- ISNENGI Mario et ROCHAT Giorgio, *La Grande Guerra, 1914-1918*, Milan, La Nuova Italia, 2000, IX+561 p.
- RENOUVIN Pierre, *La crise européenne et la Première Guerre mondiale*, Paris, PUF, 1969, 780 p.
- ROUSSEAU Frédéric, *La guerre censurée, une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2003, 462 p.
- *La Grande Guerre en tant qu'expériences sociales*, Paris, Ellipses, 2006, 175 p.

#### 3.4.4 Histoires nationales et études thématiques

- ADAM Rémi, *Histoire des soldats russes en France, 1915-1920*, Paris, L'Harmattan, 1986, 383 p.
- BECKETT Ian F. et SIMPSON Keith (éd.), *A Nation in arms : a social study of the British army in the First World War*, Manchester, Manchester university press, 1985, X+267 p.
- CHICKERING Roger, *Imperial Germany and the Great War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, XVI+228 p.
- COCKFIELD Jamie H., *With Snow on Their Boots. The Tragic Odyssey of the Russian Expeditionary Force in France during World War I*, New York, St Martin's Press, 1998, XI+396 p.
- GARREAU Patrick, *1914. Une Europe se joue sur la Marne*, Paris, Economica, 2004, 190 p.
- HORNE John et KRAMER Alan, *German Atrocities, 1914. A History of Denial*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2001, XV+608 p.
- JARDIN Pierre, *Aux racines du mal. 1918 le déni de défaite*, Paris, Tallandier, 2005, 639 p.
- KENNEDY Kathleen, *Disloyal mothers and scurrilous citizens : women and subversion during World War I*, Bloomington (EU), Indiana University Press, 1999, 170 p.
- MORTON Desmond, *Billet pour le front. Histoire sociale des volontaires canadiens (1914-1919)*, Outremont, Athéna éditions, 2005, 346 pages.
- RAWLING Bill, *Survivre aux tranchées. L'armée canadienne et la technologie (1914-1918)*, Outremont (Québec), Athena, 2004.
- ROCHAT Giorgio, *L'Italia nella prima guerra mondiale. Problemi di interpretazione e prospettive di ricerca*, Milan, Feltrinelli, 1976, 131 p.

#### 3.4.5 Vie politique et culturelle française

- ANIZAN Anne-Laure, « Painlevé, parlementaire et leader politique », in FONTANON Claudine et FRANK Robert, *Paul Painlevé (1863-1933). Un savant en politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 57-70.
- *Paul Painlevé (1863-1933), un scientifique en politique*, thèse, IEP de Paris, 2006, sous la dir. de Serge Berstein, 921 p.
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *La guerre des enfants 1914-1918. Essai d'histoire culturelle*, Paris, Armand Colin, 1993, 187 p.
- BAUMONT Michel, « Abel Ferry et les étapes du Contrôle aux Armées, 1914-1918 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, t. XV, janvier-mars 1968, p. 162-208.
- BECKER Jean-Jacques, *Le Carnet B. Les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant 1914*, Paris, Klincksieck, 1973, 226 p.
- BOCK Fabienne, *Un parlementarisme de guerre, 1914-1919*, Paris, Belin, 2002, 351 p.
- BONNEFOUS Georges, *Histoire politique de la Troisième République. Tome second : La grande guerre (1914-1918)*, Paris, PUF, 1967, XII+488 p.
- BONZON Thierry et ROBERT Jean-Louis, *Nous crions grâce, 154 lettres de pacifistes, Juin-Novembre 1916*, Paris, Les éditions ouvrières, 1989, 192 p.
- BONZON Thierry, « Des tranchées au Palais-Bourbon (des pacifistes au temps de Verdun) », *Mots, Les langages du politique*, n° 24, 1990, p. 55-70.
- CAUCANAS Sylvie, CAZALS Rémy et OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Paroles de paix en temps de guerre*, Toulouse, Privat, 2006, 330 p.
- CHAMBARLHAC Vincent et DUCOULOMBIER Romain, *Les socialistes français et la Grande Guerre. Ministres, militants et combattants de la majorité (1914-1918)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2008, 200 p.
- FORCADE Olivier, « Censure, secret et opinion en France de 1914 à 1918 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2000, vol. 58, n°1, p. 45-53.
- GERVEREAU Laurent, « La propagande par l'image en France 1914-1918. Thèmes et modes de représentation », in GERVEREAU Laurent, PROCHASSON Christophe, *Images de 1917*, Paris, Musée d'histoire contemporaine-BDIC, 1987, p. 98-195.
- HADDAD Galit, « Double adresse et censure : une argumentation pacifiste au Parlement français – l'opposition de Pierre Brizon (1916) », in SIESS Jürgen et VALENCY Gisèle (dir.), *La double adresse*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 65-86.
- INGRAM Norman, « Le pacifisme de guerre : refus de l'Union sacrée et de la synthèse républicaine », in CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis (éd.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p.77-85.
- KRIEGEL Annie, *Aux origines du communisme français, 1914-1920. Contribution à l'histoire du communisme français*, 2 tomes, Paris-La Haye, Mouton, 1964, 997 p.
- LE NAOUR Jean-Yves, *L'affaire Malvy. Le Dreyfus de la Grande Guerre*, Paris, Hachette, 2007, 377 p.
- *Nostradamus s'en va-t-en guerre 1914-1918*, Paris, Hachette littératures, 2008, 188 p.
- MARTIN Laurent, *Le canard enchaîné ou les fortunes de la vertu, histoire d'un journal satirique, 1915-2000*, Paris, Flammarion, 2001, 724 p.



-NAQUET Emmanuel, « Entre justice et patrie : la Ligue des Droits de l'Homme et la Grande Guerre », *Le Mouvement social*, n° 183, avril-juin 1998, p. 93-109.

-OLIVERA Philippe, « Pour faire la guerre, prépare la paix : le discours des essayistes français (1916-1918) », in CAUCANAS Sylvie, CAZALS Rémy et OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Paroles de paix en temps de guerre*, Toulouse, Privat, 2006, p. 295-305.

-PIGNOT Manon, « Les enfants », in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2004, p. 627-640.

-PROCHASSON Christophe, « La langue du feu, science et expériences linguistiques pendant la Première Guerre mondiale », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 53-3, juillet-septembre 2006, p. 122-141.

-PROCHASSON Christophe et RASMUSSEN Anne, *Au nom de la patrie. Les intellectuels et la première guerre mondiale*, Paris, La Découverte, 1996, 302 p.

– *Vrai et faux dans la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2004 360 p.

-REBÉRIOUX Madeleine, « Le socialisme et la première guerre mondiale », in Jacques DROZ (dir.), *Histoire générale du socialisme*, t. II, de 1875 à 1918, Paris, PUF, 1997 [1974], p. 585-641.

-RENOUVIN Pierre, *Les formes du gouvernement de guerre*, Paris, PUF, 1925, 185 p.

-ROY Pierre, *Pierre Brizon, pacifiste, député socialiste de l'Allier, pèlerin de Kienthal*, Nonette, éditions Créer, 2004, 319 p.

-SLATER Catherine, *Defeatists and their enemies. Political invective in France 1914-1918*, Oxford, Oxford University Press, 1981, 206 p.

-SOWERVINE, Aude et Charles, *Le mouvement ouvrier français contre la guerre, 1914-1918, t. I, Une voix du dehors*. Romain Rolland, Paris, Edhis, 1985, n. p.

-VIDAL-NAQUET Clémentine, « S'épouser à distance. Le mariage à l'épreuve de la Grande Guerre », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n°53-3, 2006, p. 142-158.

### 3.4.6 Société et armée française

-AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *À travers leurs journaux : 14-18 Les combattants des tranchées*, Paris, Armand Colin, 1986, 223 p.

-BARRAL Pierre, « Mémoire paysanne de la Grande Guerre », in CANINI, Gérard, *Mémoire de la grande guerre. Témoins et témoignages*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1989, p. 131-139.

-BARZMAN John, *Dockers, métallos, ménagères. Mouvements sociaux et cultures militantes au Havre, 1912-1923*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen, 1997, 423 p.

-BAVENDAMM Gundula, « L'ennemi chez soi », in AUDOIN-ROUZEAU et Stéphane BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2004, p. 751-757.

-BECKER Jean-Jacques, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, 637 p.

– *Les Français dans la Grande Guerre*, Paris, Robert Laffont, 1980, 317 p.

-BOCK Fabienne et BONZON Thierry, « "Il faut que vous sachiez ce qui se passe chez nous..." : 246 lettres de militaires français au Parlement en 1917 », in LOEZ André et

- MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 167-180.
- BOULANGER Philippe, *La France devant la conscription. Géographie historique d'une institution républicaine : 1914-1922*, Paris, Economica, 2000, 391 p.
- « La France duelle de l'engagement », in HEYRIÈS Hubert et MURACCIOLE Jean-François (dir.), *Le soldat volontaire en Europe au XX<sup>e</sup> siècle. De l'engagement politique à l'engagement professionnel*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2007, p. 105-131.
- BOULOC François, *1914-1918 : l'Union sacrée des Aveyronnais*, maîtrise, Université Toulouse-Mirail, sous la dir. de Rémy Cazals, 1999, 174 p.
- *Les profiteurs de guerre 1914-1918*, Bruxelles, Complexe, 2008, 386 p.
- BOURLET Michaël, « La perception et la prise en compte par le commandement de la souffrance de la troupe », in COCHET François, *1916-2006 Verdun sous le regard du monde*, Paris, 14-18 Éditions, 2006, p. 269-282.
- CABANES Bruno, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004, 549 p.
- CAZALS Rémy, « Méditations sur la paix d'un combattant de 1914-1915 », in CAUCANAS Sylvie, CAZALS Rémy et OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Paroles de paix en temps de guerre*, Toulouse, Privat, 2006, p. 121-132.
- CHEVANDIER Christian, « Dans les hôpitaux civils : anges blancs ou travailleuses ? », in CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis (éd.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p. 25-34.
- COCHET Annick, « Les paysans sur le front en 1916 », *Bulletin du Centre d'Histoire de la France Contemporaine*, n°3, 1982, p. 37-48.
- *L'opinion et le moral des soldats en 1916 d'après les archives du contrôle postal*, Thèse de doctorat, sous la direction de J.-J. Becker, Université Paris-X, 1986, 542 p.
- COCHET François, *Reims, ville-martyre, vie et mort d'un mythe républicain ? La guerre de 1914-18 dans la ville des sacres*, Reims, CRDP, 1985, 42 p.
- *Survivre au front. Les poilus entre contrainte et consentement*, Saint-Cloud, 14-18 éditions, 2005, 263 p.
- « 1914-1918 : l'alcool aux armées. Représentations et essai de typologie », *Guerres mondiales et conflits. Contemporains*, 2006/2, n° 222, p. 19-32.
- Collectif, *1914-1918, Des champs aux tranchées, Mémoire du canton du Faouët*, s.l., Liv'éditions, 1999, 220 p.
- COULIOU Benoist, « Un stoïcisme pragmatique ? Expérience temporelle et horizon d'attente des combattants », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 71-74.
- DELAPORTE Sophie, *Les médecins dans la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2003, 224 p.
- DORNEL Laurent, « Les usages du racialisme. Le cas de la main-d'oeuvre coloniale en France pendant la Première guerre mondiale », *Genèses*, n°20, sept. 1995, p. 48-72.
- DUCASSE André, MEYER Jacques et PERREUX Gabriel, *Vie et mort des Français 1914-1918. Simple histoire de la Grande Guerre*, Paris, Hachette, 1959, 508 p.

- DUCOULOMBIER Romain, « La "Sociale" sous l'uniforme : obéissance et résistance à l'obéissance dans les rangs du socialisme et du syndicalisme français, 1914-1916 », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 266-279.
- FARCY Jean-Claude, *Les camps de concentration français de la Première guerre mondiale, 1914-1920*, Paris, Anthropos/Economica, 1995, 373 p.
- FRÉMEAUX Jacques, *Les colonies dans la Grande Guerre. Combats et épreuves des peuples d'outre-mer*, Cahors (?), 14-18 éditions, 2006, 393 p.
- GOYA Michel, *La chair et l'acier, L'armée française et l'invention de la guerre moderne (1914-1918)*, Paris, Tallandier, 2004, 480 p.
- GRAYZEL Susan R., *Women's Identities at War : Gender, Motherhood, and Politics in Britain and France during the First World War*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1999, 334 p.
- HARDIER Thierry et JAGIELSKI Jean-François, *Combattre et mourir pendant la Grande guerre, 1914-1925*, Paris, Imago, 2001, 375 p.
- HORNE John, « 'L'impôt du sang' : Republican rhetoric and industrial warfare in France, 1914-18 », *Social History*, vol. 14, n°2, mai 1989, p. 201-223.
- *Labour at war. France and Britain, 1914-1918*, Oxford, Oxford University Press, 1991, XX+463 p.
  - « Social identity in war : France, 1914-1918 », in FRAZER T.G. et JEFFEREY Keith (eds), *Men, Women and War. Studies in War, Politics and Society*, Dublin, Lilliput, 1993, pp. 119-135
  - « Soldiers, Civilians and the Warfare of Attrition: Representations of Combat in France, 1914-1918 », in COETZEE Frans et SHEVIN-COETZEE Marilyn (dir.), *Authority, Identity and the Social History of the Great War*, Providence et Oxford, Berghahn Books, 1995, p. 223-249.
  - « Corps, lieux et nation : la France et l'invasion de 1914 », *Annales H.S.S.*, vol. 55, n° 1, janvier-février 2000, p. 73-110.
- JACOBZONE Alain, *En Anjou, loin du front*, Vauchréien, Éditions Ivan Davy, 1988, 316 p.
- JAGIELSKI Jean-François, « Modifications et altérations de la perception du temps chez les combattants de la Grande Guerre », in CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis (éd.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p. 205-214.
- LAFON Alexandre, « Obéir, contourner, refuser : les stratégies dévoilées par le témoignage du combattant Henri Despeyrières », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 153-166.
- « La photographie privée de la Grande Guerre : perspectives de recherches autour de la camaraderie », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 42-50.
- LE NAOUR Jean-Yves, *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre. Les mœurs sexuelles des Français 1914-1918*, Paris, Aubier, 2002, 411 p.
- « La faute aux "Midis". La légende de la lâcheté des méridionaux au feu », *Annales du Midi*, vol. 112, n° 232, 2000, p. 499-515

-LOEZ André, « Tears in the Trenches. A Cultural History of Emotions and the Experience of War », in MACLEOD Jenny et PURSEIGLE Pierre (éd.), *Uncovered Fields. Perspectives in First World War Studies*, Leyde, Brill Academic Publishers, 2003, p. 211-226.

– « "Lumières suspectes" sur ciel obscur. Le spectacle de la guerre et la recherche des espions dans Paris bombardé en 1914-1918 », in PROCHASSON Christophe et RASMUSSEN Anne (dir.), *Vrai et faux dans la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2004, p. 166-188.

– « Le baptême du feu des chars d'assaut. Aux origines de la défaite de 1940 ? », in OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, p. 94-103.

– « L'espace public des tranchées. "Tenir" sous le regard des autres en 1914-1918 », in CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis (éd.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p. 259-268.

– « Autour d'un angle mort historiographique : la composition sociale de l'armée française en 1914-1918 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 32-41.

-LOTTMANN Herbert, *Pétain*, Paris, Seuil, 1984, 727 p.

-MAURIN Jules, *Armée – Guerre – Société : Soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, 750 p.

– « Les engagés volontaires français pendant la Première Guerre mondiale », in HEYRIÈS Hubert et MURACCIOLLE Jean-François (dir.), *Le soldat volontaire en Europe au xx<sup>e</sup> siècle. De l'engagement politique à l'engagement professionnel*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2007, p. 95-104.

-MEYER Jacques, *Les soldats de la Grande Guerre*, Paris, Hachette, coll. « La vie quotidienne », 1996 [1966], 381 p.

-MORIN-ROTUREAU Evelyne (dir.), *1914-1918, combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*, Paris, Editions Autrement, 2004, 247 p.

-PAPPOLA Fabrice, *Le « bourrage de crâne » dans la Grande Guerre. Approche socioculturelle des rapports des soldats français à l'information*, Thèse, Université de Toulouse-Le Mirail, sous la direction de Rémy Cazals, 2007, 909 p.

-PAVEAU Marie-Anne, « Citation à l'ordre et croix de guerre. Fonctions des sanctions positives dans la guerre de 1914-1918 », in CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis (éd.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p. 247-257.

-PERREUX Gabriel, *La vie quotidienne des civils en France pendant la Grande Guerre*, Paris, Hachette, 1966, 351 p.

-POURCHER Yves, *Les jours de guerre. La vie des Français au jour le jour entre 1914 et 1918*, Paris, Plon/Hachette littératures, coll. « Pluriel », 2008 [1994], 546 p.

-PROST Antoine, *Les Anciens Combattants et la société française. Histoire, sociologie, mentalités*, 3 volumes, Paris, Presses de la FNSP, 1977, 237, 261 et 268 p.

– « Verdun », in NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire, II, La nation, 3*, Paris, Gallimard, 1986, p. 111-141.

- « Le désastre sanitaire du Chemin des Dames », in OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, p. 137-151.
- « Compter les vivants et les morts : l'évaluation des pertes françaises de 1914-1918 », *Le Mouvement social*, n°222, janvier-mars 2008, p. 41-60.
- RIDEL Charles, *Les embusqués*, Paris, Armand Colin, 2007, 350 p.
- ROBERT Jean-Louis, *Ouvriers et mouvement ouvrier parisiens pendant la Grande Guerre et l'immédiat après-guerre : histoire et anthropologie*, thèse, Université Paris-I, 1989, 9 vol., 2511 p.
  - « The parisian strikes (August 1914-July 1919) », in HAIMSON Leopold, SAPELLI Giulio, *Strikes, social conflict and the First world war. An international perspective*, Milan, Feltrinelli, 1992, p. 29-44.
  - *Les Ouvriers, La Patrie, La Révolution. Paris, 1914-1919*, Paris, Les Belles Lettres 1995, 484 p.
- ROUSSEAU Frédéric, « De l'élan patriotique aux stratégies d'évitement », in HEYRIÈS Hubert et MURACCIOLE Jean-François (dir.), *Le soldat volontaire en Europe au XX<sup>e</sup> siècle. De l'engagement politique à l'engagement professionnel*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2007, p. 133-167.
- STOVALL Tyler, « The Color Line behind the lines : racial violence in France during the Great War », *American Historical Review*, 1998, vol. 103, n° 3, p. 737-769.

#### 3.4.7 Autorité, obéissance, désobéissance, Justices militaires et mutineries

- ASHWORTH Tony, *Trench warfare 1914-1918, The Live and Let Live System*, New York, Holmes & Meier, 1980, 266 p.
- BACH André, *Fusillés pour l'exemple, 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2004, 617 p.
  - « Le citoyen-soldat, entre consentement et coercition », in CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis (éd.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p. 321-330.
- BENVINDO Bruno, « Déserter le front belge. La guerre et ses marges, 1914-1918 », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 329-344.
- BIANCHI Bruna, « Exécutions sommaires et condamnations à mort au sein de l'armée italienne durant la Grande Guerre », in CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis (éd.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p. 237-246.
- BOUVIER Patrick, *Déserteurs et insoumis. Les Canadiens français et la justice militaire (1914-1918)*, Outremont, Athéna, 2003, 137 p.
- BROWN Malcolm et al., *Frères de tranchées*, Paris, Perrin, 2005, 268 p.
- DIMITROVA Snezhana, « Exécutions pour l'exemple dans l'armée bulgare (1915-1918) », in CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis (éd.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p. 227-236.
- FACON Patrick, « Les mutineries dans le corps expéditionnaire français en Russie septentrionale (décembre 1918-avril 1919) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, t. XXIV, juil-sept. 1977, p. 455-474.

- FERRO Marc, « Le soldat russe en 1917. Indiscipline, pacifisme, patriotisme et révolution », *Annales E.S.C.*, 1971, vol. 26, n°1, p. 14-39.
- FULLER J.G., *Troop Morale and Popular Culture in the British and Dominion Armies 1914-1918*, Oxford, Clarendon Press, 1990, 218 p.
- GILL Douglas et DALLAS Gloden, "Mutiny at Etaples Base in 1917", *Past & Present*, 69, 1975, p. 88-112.
- JAHR Christoph, *Gewöhnliche Soldaten: Desertion und Deserteure im deutschen und britischen Heer 1914-1918*, Gottingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1998, 419 p.
- JANKOWSKI Paul, « L'autre Verdun. Doutes et désobéissances dans la bataille », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 63-77.
- JAUFFRET Jean-Charles, « L'officier français en 1914-1918 : la guerre vécue », in CANINI Gérard (éd.), *Mémoire de la Grande Guerre. Témoins et témoignages. Actes du colloque de Verdun (12, 13, 14 juin 1986)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1989, p. 229-247.
- LAMBELET André, « Consentement fabriqué ? Le rôle moral de l'officier durant la Grande Guerre », in CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis (éd.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p. 291-299.
- MORTON Desmond, « Kicking and complaining: demobilization riots in Canadian Exp Force, 1918-1919 », *Canadian Historical Review*, vol 61, n°3, sept 1980, p. 334-360.
- OFFENSTADT Nicolas, *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob, 1999, 285 p.
- ORAM Gerard, *Worthless Men. Race, Eugenics and the Death Penalty in the British Army during the First World War*, Londres, Francis Boutle, 1998, 142 p.
- OTTAVI Sébastien, *Désertion et déserteurs en France durant la Première Guerre mondiale*, DEA, Université Paris-I, 2000.
- PREZIOSO Stéfanie, « Obéir pour mieux désobéir ? Les volontaires italiens dans la Première Guerre mondiale », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 251-265.
- SAINT-FUSCIEN Emmanuel, « Place et valeur de l'exemple dans l'exercice de l'autorité et les mécanismes de l'obéissance dans l'armée française en 1914-1918 », in CAZALS Rémy, PICARD Emmanuelle, ROLLAND Denis (éd.), *La Grande Guerre, pratiques et expériences*, Toulouse, Privat, 2005, p 281-290.
- « "Forcer l'obéissance" : intentions, formes et effets d'une pratique militaire dans l'activité combattante de la Grande Guerre », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 32-46.
- SHEFFIELD Gary D., *Leadership in the trenches: officer-man relations, morale and discipline in the British Army in the era of the first World War*, Londres, Macmillan, 2000, XXIV+270 p.
- SUARD Vincent, « La justice militaire française et la peine de mort au début de la Première Guerre mondiale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 41, n°1, janvier-mars 1994, p. 136-153.

-WATSON Alexander, « Self-deception and Survival : Mental Coping Strategies on the Western Front, 1914-18 », *Journal of Contemporary History*, vol. 41, n°2, avril 2006, pp. 247-268.

– *Enduring the Great War, Combat, Morale and Collapse in the German and British Armies, 1914–1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, XV+288 p.

-WERTH Nicolas, « Les déserteurs en Russie : violence de guerre, violence révolutionnaire et violence paysanne (1916-1921) », *La terre et le désarroi. Staline et son système*, Paris, Perrin, 2007, p. 37-51.

-WILDMAN Alan, *The end of the Russian imperial army, vol. I, The Old Army and the Soldiers' Revolt (March-April 1917)*, Princeton, Princeton University Press, 1980, 402 p.

-ZIEMANN Benjamin, *War experiences in rural Germany, 1914-1923*, Oxford, Berg, 2007, XIII+302 p.

### 3.4.8 Enjeux mémoriels

-CRUICKSHANK John, *Variations on Catastrophe. Some French Responses to the Great War*, Oxford, Clarendon Press, 1982, 219 p.

-FUSSELL Paul, *The Great War and Modern Memory*, Oxford, Oxford University Press, 1975, XII+363 p.

-OFFENSTADT Nicolas, « Comparer l'incomparable ? La « victoire » de Verdun et l'échec de l'offensive Nivelle dans l'entre-deux-guerres », in COCHET François, *1916-2006 Verdun sous le regard du monde*, Paris, 14-18 Éditions, 2006, p. 309-325.

-PROST Antoine, « Les représentations de la guerre dans la culture française de l'entre-deux-guerres », *Vingtième Siècle*, 1994, n° 41, p. 23-31

-WINTER Jay, SIVAN, Emmanuel (éd.), *War and Remembrance in the Twentieth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, VII+260 p.

-WINTER Jay, *Sites of Memory, Sites of Mourning: The Great War in European Cultural History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, IX+310 p.

## **3.5 Année 1917 et mutineries françaises**

### 3.5.1 Contexte international et national

-ADAM Rémi, *1917, la révolte des soldats russes en France*, Pantin, Les bons caractères, 2007, 283 p.

-BECKER Jean-Jacques, « L'opinion publique française en 1917 », in GERVEREAU Laurent, PROCHASSON Christophe, *Images de 1917*, Paris, Musée d'histoire contemporaine-BDIC, 1987, p. 62-71.

– *1917 en Europe. L'année impossible*, Bruxelles, Complexe, 1997, 204 p.

-CŒURÉ Sophie, *La grande lueur à l'est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Paris, Seuil, 1999, 358 p.

-FERRO Marc, *1917. L'Occident devant la Révolution Soviétique*, Bruxelles, Complexe, 1991, 164 p.

- FIGES Orlando, *A People's Tragedy. The Russian Revolution, 1891-1924*, Londres, Penguin, 1998, 923 p.
- GELDOLF Wim, *Stockholm 1917. Camille Huysmans in de schaduw van titanen*, Anvers, Contact, 1996, 507 p.
- GERVEREAU Laurent et PROCHASSON Christophe (dir.), *Images de 1917*, Nanterre, MHC/BDIC, 1987, 207 p.
- GUERRINI Marco, PLUVIANO Irene, « Italie 1917 : l'été de feu de la désobéissance », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 78-92.
- HORNE John, « Information, opinion publique et l'offensive Nivelle du 16 avril 1917 », in GERVEREAU Laurent et PROCHASSON Christophe (dir.), *Images de 1917*, Paris et Nanterre, , 1987, p. 72-80.
- KRIEGEL Annie, « L'opinion publique française et la Révolution russe », in FAY, Victor (éd.), *La Révolution d'Octobre et le Mouvement ouvrier européen*, Paris, E.D.I., 1967, p. 75-104.
- LAFON Alexandre, « Genèse et conséquence d'un échec : l'offensive Nivelle vécue par un lot-et-garonnais », dans *Bulletin des Amis du Vieux Nérac*, n°42, 2007, p. 7-29.
- LOEZ André, « La bataille avant la bataille : imaginer et deviner l'offensive », in OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, p. 197-205.
- NICOT Jean et SCHILLINGER Philippe, « L'opinion face à la guerre, l'influence de la révolution russe d'après les archives du contrôle postal », *Actes du 97<sup>e</sup> congrès des sociétés savantes, Nantes 1972, Section d'Histoire moderne et contemporaine*, Paris, BN, 1977, p. 451-471.
- OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, 493 p.
- OLIVERA Philippe, « Le 16 avril au ras du sol. Le premier jour de l'offensive Nivelle vécu par les combattants », in OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, p. 77-93.
- RENOUVIN Pierre, « L'opinion publique et la guerre en 1917 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 15/1, 1968, p 4-23.
- SOUTOU Georges-Henri, « Paul Painlevé et la possibilité d'une paix négociée en 1917 », in FONTANON Claudine, FRANK Robert, *Paul Painlevé (1863-1933). Un savant en politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 71-82.
- ZIEMANN Benjamin, « Le Chemin des Dames dans l'historiographie militaire allemande », in OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, p. 341-349.

### 3.5.2 Armée française et mutineries de 1917

- BACH André, « La gestion de la crise des mutineries par le haut commandement », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 201-215.



- COCHET François, 1917, *Des Monts de Champagne à Verdun, Actes du colloque Mourmelon-Verdun 24-25 mai 2007*, Paris, Imago, 2008, 207 p.
- CRONIER Emmanuelle, « Le rôle des permissionnaires parisiens dans la révolte de 1917 : un front contaminé par Paris ? », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 125-138.
- HADDAD Galit, « Le "refus du refus" en 1917. Les non-mutins du 129<sup>e</sup> régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°6, septembre-décembre 2008. En ligne : <http://www.histoire-politique.fr/documents/06/autresArticles/pdf/HP6-Varia-Haddad-PDF.pdf> >
- JAGIELSKI Jean-François, « Entre fiction et réalité, la rumeur des Annamites massacrant les Parisiennes », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 139-150.
- LOEZ André, *Les mutins de 1917, répertoire d'une action collective*, Mémoire de l'Institut d'études politiques de Paris, 1997, 218 p.
- « Si loin, si proche du 16 avril : les mutineries de 1917 », in OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, p. 47-61.
  - « Mots et culture de l'indiscipline : les graffitis des mutins de 1917 », *Genèses*, n° 59, juin 2005, pp. 25-46.
- LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, 446 p.
- MARIOT Nicolas, « Pour compter des mutins faut-il soustraire des moutons ? » in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 345-372.
- OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, 494 p.
- PEDRONCINI Guy, *Les mutineries de 1917*, Paris, Presses universitaires de France, 1967, 328 p.
- 1917. *Les mutineries de l'Armée française*, Paris, Julliard, 1968, 289 p.
  - *Le haut commandement et la conduite de la guerre, mai 1917-novembre 1918*, Thèse présentée devant l'Université de Paris I, 1971, 3 vol., XII+1918 p.
  - *Pétain. Le soldat et la gloire, 1856-1918*, Paris, Perrin, 1989, 438 p.
- PÖHLMANN Markus, « Une occasion manquée ? Les mutineries de 1917 dans la stratégie et l'historiographie allemandes », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 385-398.
- ROLLAND Denis, « Révolte à Vendresse », in OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, p. 206-216.
- *La grève des tranchées. Les mutineries de 1917*, Paris, Imago, 2005, 447 p.
- SMITH Leonard V., « The Disciplinary Dilemma of French Military Justice, September 1914-April 1917 : The Case of the 5<sup>e</sup> Division d'Infanterie », *The Journal of Military History*, vol. 55, n°. 1, janv. 1991, p. 47-68.
- *Between Mutiny and Obedience. The case of the French fifth infantry division during World War I*, Princeton (E-U), Princeton University Press, 1994, 274 p.

- « War and 'Politics' : The French Army Mutinies of 1917 », *War in History*, 2, 1995, p. 180-201.
  - « The French High Command and the Mutinies of Spring 1917 », in CECIL Hugh, LIDDLE Peter, *Facing armageddon. The First World War Experienced*, Londres, Pen & Sword, 1996, p. 79-92.
  - « Remobilizing the citizen soldier through the French army mutinies of 1917 », in HORNE John (dir.), *State, society and mobilization in Europe during the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 144-159.
  - « Refus, mutineries et répressions », in AUDOIN-ROUZEAU et Stéphane BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2004, Paris, Bayard, 2004, p. 393-405.
- TAUFFLIEB Charles-Henri, « Les mutineries de 1917 : l'exemple du 37<sup>e</sup> corps d'armée », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 182, 1996, p. 123-138.

### 3.5.3 Mémoire des mutineries de 1917

- COUSIN Jacques, « 1917-1918: Des Joyeux aux carrières de Kabylie », *L'Oribus. Groupe de recherche sur le mouvement social en Mayenne*, n°24, novembre 1987, p. 37-60.
- OFFENSTADT Nicolas, « Les mutineries de 1917, objet historiographique et enjeu mémoriel », postface à ROLLAND Denis, *La grève des tranchées. Les mutineries de 1917*, Paris, Imago, 2005, p. 415-428.
  - « Les mutins de 1917 dans l'espace public ou les temporalités d'une controverse (1998-?) », in CRIVELLO Maryline, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas (dir.), *La concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Presses Universitaires de Provence, 2006, p. 233-243.
  - « Une mémoire à distances. Les anciens combattants de la Grande Guerre et le souvenir des mutineries de 1917 », *Temporalités*, n°5, deuxième semestre 2006, p. 91-103.
- OLIVERA Philippe, « Publier la bataille : le « Chemin des Dames », 1917-1939 », in Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Le Chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, p. 298-316.
  - « Le mutin derrière le fusillé ou le silence durable de l'acteur », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 416-432.
- PICARD Emmanuelle, « Les mutineries dans les manuels scolaires français de l'entre-deux-guerres aux années 1980 », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 375-384.
- ROUSSEAU Frédéric, « L'offensive du Chemin des Dames », et « Chemin des Dames, lieu d'amnésie nationale... Un parcours au sein de l'historiographie des trois semaines sanglantes depuis 1945 », in Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Le Chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, p. 317-320 et 360-370.
- SCHOENTJES Pierre, « Être "héros si on compte six au lieu de dix". Images de mutins dans la littérature de fiction », in LOEZ André et MARIOT Nicolas (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 399-415.

-SMITH Leonard V., « Mémoire et mythification des mutineries de 1917 », in CAZALS Rémy, CAUCANAS Sylvie, *Traces de 14-18, Actes du colloque de Carcassonne*, Carcassonne, Les Audois, 1997, p. 47-54.

# Index des unités et des noms de personnes

N.B. Dans l'index ci-dessous, les noms en *italiques* désignent des auteurs ou des personnages contemporains. Les unités sont classées par ordre numérique, et leurs différentes composantes (différents régiments d'une division : 5<sup>e</sup> DI = 36<sup>e</sup> RI, 129<sup>e</sup> RI, 74<sup>e</sup> RI et 274<sup>e</sup> RI par exemple) sont indiquées séparément.

## 1

- 109e RI, 154, 224, 244, 251, 260, 313, 332, 360, 361, 414, 416, 449, 450, 453, 494, 504, 508, 511, 512, 513, 521, 537, 552, 555, 563, 570, 615, 638, 642, 672, 673, 676
- 10e BCP, 619, 677, 678
- 115e BCA, 233, 313
- 115e RI, 315, 389, 636
- 117e RI, 315, 423, 498
- 118e RI, 278
- 119<sup>e</sup> RI, 260, 336, 514
- 11e DI, 276, 278, 332, 333, 357, 631
- 11<sup>e</sup> RI, 378, 379
- 120e RI, 267, 660
- 121e RI, 194, 291, 308, 462, 466, 660
- 124e RI, 221, 234, 247
- 125e DI, 310
- 125<sup>e</sup> RI, 382
- 128e DI, 310
- 128e RI, 177, 309, 350, 517, 524, 531, 539, 560, 574, 596, 611, 616, 632, 652
- 129e RI<sup>e</sup>, 40, 81, 223, 230, 238, 240, 242, 245, 247, 269, 271, 294, 311, 312, 322, 332, 333, 337, 352, 353, 356, 373, 375, 376, 380, 383, 386, 387, 395, 409, 410, 414, 433, 442, 457, 483, 485, 486, 493, 522, 523, 526, 529, 534, 536, 546, 547, 548, 549, 558, 559, 565, 574, 583, 587, 588, 590, 591, 592, 601, 606, 615, 619, 621, 624, 635, 637, 639, 640, 657, 675, 676, 678, 768
- 132e RI, 267
- 133e RI, 40, 249, 324, 414, 483, 485, 513, 529, 576, 588, 592, 642, 701
- 134<sup>e</sup> DI, 431, 599
- 134<sup>e</sup> RI, 112, 210
- 136<sup>e</sup> RI, 500, 615, 616, 625, 676, 677
- 13<sup>e</sup> DI, 263, 332, 380, 387, 555, 577, 588
- 140e RI, 195, 283, 620
- 141<sup>e</sup> RI, 374, 454
- 143<sup>e</sup> RI, 199, 208, 315, 351
- 144<sup>e</sup> RI, 428
- 146e RI, 125, 183, 303, 361, 462, 519, 520, 549, 591
- 147<sup>e</sup> RI, 595
- 149e RI, 313
- 14e DI, 311, 315, 332, 333, 335, 414, 417, 427, 517, 518
- 150<sup>e</sup> RI, 522
- 151e RI, 260, 462
- 152<sup>e</sup> DI, 649
- 152e RI, 241, 284, 315, 354, 444, 564, 570, 652
- 153e RI, 296, 315
- 154<sup>e</sup> DI, 175, 179, 248, 310, 560
- 156e RI, 267, 505
- 158e DI, 172, 309, 350, 354, 363, 385, 414, 416, 457, 467, 482, 516, 530, 561
- 158e RI, 313, 387, 541, 563, 600, 635, 668
- 159<sup>e</sup> RI, 654
- 161<sup>e</sup> RI, 631, 657
- 162e RI, 201, 260, 332, 364, 372, 382, 414, 441, 490, 502, 577, 648, 652
- 164e DI, 303
- 164e RI, 289, 315, 359, 379, 380, 442, 445, 550, 559, 599, 661
- 166e DI, 179
- 168<sup>e</sup> DI, 207, 488, 578, 588, 593
- 168e RI, 177, 251, 349
- 16<sup>e</sup> DI, 515, 598
- 170e DI, 40, 289, 332, 369, 391, 555, 673
- 170<sup>e</sup> RI, 369, 458, 540, 562, 661, 667
- 174e RI, 267
- 17e RI, 143, 172, 189, 251, 313, 314, 332, 333, 335, 351, 357, 361, 414, 416, 426, 441, 450, 472, 473, 505, 513, 542, 552, 563, 600
- 18<sup>e</sup> BCP, 359
- 18<sup>e</sup> DI, 42, 164, 182, 309, 311, 331, 388, 504, 674, 701
- 18e RI, 296, 309, 325, 332, 367, 408, 414, 442, 443, 449, 450, 457, 500, 536, 549, 553, 622, 634, 667
- 19e RI, 277

## 2

- 201<sup>e</sup> RI, 368, 441
- 202e RI, 169, 212, 236
- 205e RI, 232, 322
- 206<sup>e</sup> RI, 266, 496
- 20<sup>e</sup> BCP, 260, 312, 360, 373, 466, 532, 550, 556, 623
- 20e RI, 204, 212, 270, 287, 293, 305, 307, 359, 381, 508, 520, 563, 667
- 217<sup>e</sup>, 39, 247, 267, 283, 295, 313, 314, 357, 380, 388, 432, 433, 435, 436, 438, 445, 449, 453, 500, 503, 518, 520, 527, 551, 608, 654, 701
- 217<sup>e</sup> RI, 39, 267, 295, 313, 314, 357, 380, 388, 432, 433, 435, 436, 438, 449, 453, 500, 503, 518, 520, 527, 551, 608, 654, 701
- 21e BCP, 312, 313, 315, 353, 360, 462, 486, 572
- 21e RI, 227, 241, 357, 361, 373, 380, 387, 388, 440, 483, 521
- 221e RI, 215, 242, 245, 247, 283, 314, 349, 357, 414, 428, 432, 433, 632
- 224e RI, 467
- 228<sup>e</sup> RI, 350, 376, 547, 659, 678, 679
- 229e RI, 307, 308
- 22<sup>e</sup> RAC, 360
- 233<sup>e</sup> RI, 355, 366, 368, 648

234° RA, 440, 548, 550  
 23° RI, 383, 422, 509, 655  
 25° BCP, 543  
 25e RAC, 294  
 267° RI, 260, 427  
 268° RI, 633  
 269e RI, 183, 201, 555, 660, 676  
 26e BCP, 309  
 26° RI, 354, 462, 510, 631  
 274e RI, 226, 246, 312, 369, 386,  
 411, 560, 574, 632, 640, 647  
 279e RI, 178, 210  
 27e DI, 283, 284, 285, 303, 647,  
 654, 658  
 28° BCA, 644  
 28e BCP, 278  
 28° RA, 426, 531, 658  
 296° RI, 37, 40, 181, 187, 189,  
 191, 225, 313, 361, 428, 430,  
 432, 438, 444, 462, 463, 464  
 297e RI, 266, 269, 315, 324, 582  
 298e RI, 208, 227, 241, 242, 244,  
 245, 248, 271, 283, 294, 315,  
 316, 369, 396, 404, 414, 416,  
 430, 438, 441, 453, 455, 462,  
 463, 464, 468, 472, 483, 489,  
 492, 493, 494, 521, 523, 529,  
 530, 532, 538, 542, 546, 554,  
 555, 556, 562, 565, 587, 598,  
 599, 615, 619, 622, 624, 634,  
 637, 645, 648, 650, 659, 661,  
 675  
 2° DIC, 462, 464, 658

### 3

300e RI, 270, 554  
 307e RI, 251, 381, 408, 595  
 308e RI, 288, 349, 407, 454, 462,  
 467, 491, 512, 527, 537, 546,  
 547, 558, 559, 611, 661, 701  
 30° BCA, 409  
 30e RI, 267, 277, 533, 667  
 313° RI, 417, 552  
 317e RI, 210  
 318e RI, 245, 421  
 31e BCP, 268, 294, 372, 422, 462,  
 463, 464, 576  
 321e RI, 201, 288, 293, 310, 355,  
 519  
 329e RI, 66, 73, 74, 163, 181, 201,  
 207, 294, 304, 650, 652  
 32° RI, 42, 201, 291, 309, 310,  
 356, 387, 460, 487, 491, 508,  
 559, 576, 652, 660  
 330e RI, 134, 193, 196  
 333e RI, 223  
 337e RI, 267  
 338e RI, 251, 286, 652  
 33e DI, 270, 381  
 346e RI, 248  
 34° RI, 428  
 355e RI, 195, 197  
 359e RI, 248, 303, 511, 554, 581  
 360e RI, 168, 172, 244, 426, 678  
 36e RI, 217, 235, 249, 254, 312,  
 314, 315, 332, 334, 397, 410,

411, 414, 441, 492, 522, 546,  
 558, 563, 584, 600, 606, 607,  
 616, 617, 620, 626, 637, 647,  
 657, 678  
 36e RI°, 678  
 370e RI, 13, 35, 143, 210, 219,  
 244, 247, 251, 283, 313, 332,  
 359, 362, 365, 366, 397, 414,  
 423, 432, 433, 436, 437, 438,  
 445, 453, 483, 495, 498, 510,  
 514, 523, 530, 535, 551, 564,  
 577, 593, 594, 631, 638, 643,  
 656, 661, 662, 673  
 39° DI, 642  
 3e BCP, 432, 630, 675

### 4

40e RA, 169, 181  
 413° RI, 490, 582, 622  
 415e RI, 243  
 417e RI, 298  
 418° RI, 267  
 41° DI, 36, 39, 201, 238, 249, 250,  
 268, 269, 270, 296, 311, 313,  
 325, 331, 332, 333, 383, 385,  
 396, 414, 419, 421, 422, 445,  
 450, 460, 462, 468, 483, 485,  
 497, 501, 505, 507, 529, 562,  
 625, 639, 642, 652, 655, 660,  
 673, 701  
 41e RI, 235, 418, 442, 631, 666  
 42° BCP, 388, 639  
 42e RI, 149, 190, 294, 332, 417,  
 502, 516, 517, 518, 543  
 43e DI, 268  
 43e RIC, 307, 462, 464  
 44e RI, 35, 134, 267, 361, 408,  
 431, 453, 517  
 45e RA, 285  
 46° BCP, 267  
 46e DI, 330, 526  
 46e RA, 290, 293, 360, 370, 371,  
 442, 460, 486, 521, 530, 531,  
 535, 539, 548, 549, 554, 562  
 47° DI, 501, 582, 649  
 49e BCP, 266  
 4e BCP, 278, 354, 367, 462  
 4° DI, 490, 497

### 5

53e BCA, 289, 313  
 53° BCP, 552  
 54e BCA, 313  
 54° RI, 283, 349, 463, 469, 499,  
 506, 508, 652  
 56° DI, 44, 266  
 56e RI, 157, 186, 187, 196, 206  
 57e BCP, 172, 271, 281, 282, 285,  
 290, 355, 386, 399, 407, 440,  
 520, 547, 566, 577, 595  
 59e RI, 236, 422, 425  
 5° DI, 23, 36, 183, 205, 211, 223,  
 230, 238, 240, 294, 311, 312,  
 314, 320, 322, 331, 332, 334,  
 335, 336, 339, 351, 352, 353,

356, 369, 383, 390, 396, 397,  
 404, 409, 411, 414, 415, 416,  
 417, 419, 422, 423, 432, 436,  
 442, 443, 445, 452, 457, 461,  
 462, 466, 467, 468, 474, 476,  
 483, 484, 485, 488, 498, 505,  
 513, 515, 520, 521, 522, 524,  
 525, 528, 532, 533, 534, 537,  
 563, 564, 571, 577, 591, 601,  
 608, 611, 616, 619, 621, 626,  
 627, 637, 647, 666, 672, 676  
 5° RI, 234, 508

### 6

60e BCP, 244, 282, 291, 294, 302,  
 332, 333, 414, 419, 426, 529,  
 567, 583, 625, 678  
 62° BCP, 552  
 62e DI, 227, 427, 592  
 63° DI, 36, 404  
 63° RI, 157, 225, 237, 418, 563  
 66e BCP, 270, 272, 296, 425  
 66e RI, 288, 309, 620  
 67e RI, 180, 315  
 69e DI, 44, 226, 260, 261, 276,  
 283, 284, 309, 310, 320, 332,  
 333, 363, 364, 390, 393, 397,  
 411, 417, 427, 432, 438, 459,  
 462, 495, 497, 502, 577, 579,  
 580, 591, 600, 613  
 6° BCA, 583  
 6e DI, 179

### 7

70e BCA, 232, 293, 315, 450, 501,  
 658  
 70° DI, 173, 197, 219, 620  
 70e RI, 233, 284, 286, 595, 671  
 71e DI, 251, 314, 433, 453, 528  
 71e RI, 195, 201, 425, 641, 643  
 71e RIT, 199  
 72° DI, 379  
 72° RI, 458  
 74e RI, 211, 244, 332, 351, 352,  
 358, 409, 445, 447, 493, 495,  
 514, 515, 539, 545, 551, 565,  
 591, 602, 635, 668, 676  
 75e RI, 288, 290, 302, 303, 408,  
 503, 541, 548, 551, 554, 561,  
 668  
 77° DI, 44, 172, 225, 281, 282,  
 283, 284, 290, 313, 332, 393,  
 397, 467, 509, 525, 561, 574,  
 575, 577, 579, 580, 615, 616,  
 619, 642, 643  
 77e RI, 245, 265, 309, 310, 530  
 78e RI, 193, 194, 252  
 7° BCP, 283, 556

### 8

81° RIT, 548  
 82° BCP, 385  
 82e RI, 270, 296, 425

85e RI, 183, 194, 270, 295, 296,  
315, 356, 359, 388, 389, 414,  
417, 418, 449, 450, 455, 501,  
515, 535, 536, 543, 553, 626,  
628, 634, 658  
89° RI, 498, 658

## 9

90e RI, 249, 286, 288, 333, 404,  
498, 537, 540, 548, 562  
91° RI, 222, 508, 657  
92e RI, 176, 178, 179  
97e RI, 172, 201, 234, 282, 290,  
324, 325, 332, 333, 461, 482,  
552, 653  
9° DI, 270, 425

## A

Accambray, Léon, 93  
Aguilhon, Maurice, 327, 413, 445,  
649  
Alain (Emile Chartier, dit), 161  
Allix, Georges (mutin), 211, 351,  
352, 495, 635, 666, 668  
Aribaud, André, 495  
Ashworth, Tony, 154  
Aubry, Aimé (mutin), 450, 460,  
507  
Audoin-Rouzeau, Stéphane, 11, 22,  
27, 51, 53, 54, 56, 57, 63, 64,  
69, 93, 159, 296, 331, 538, 606,  
607, 746  
Auvray, Lucien, 174, 177, 336

## B

Bach, André, 5, 32, 36, 40, 62, 93,  
98, 100, 101, 109, 131, 154,  
155, 156, 157, 205, 216, 266,  
318, 329, 335, 336, 516, 528,  
569, 570, 571, 572, 574, 581,  
584, 587, 588, 594, 596, 598,  
651  
Baqué, Zacharie, 137  
Barabant, Henri, 476  
Barge, François, 79, 114  
Baron, Jean-Marie, 132  
Barrès, Maurice, 92, 135  
Barthas, Louis, 37, 40, 81, 88, 108,  
117, 127, 140, 151, 250, 251,  
261, 262, 265, 361, 402, 421,  
424, 428, 430, 431, 432, 444,  
446, 447, 452, 462, 463, 464,  
468, 495, 520, 643, 644, 647,  
709  
Baudel, Elie, 153, 154  
Bazelaire, Hubert de (général), 673  
Beaufils, Jean-Louis, 180, 382,  
515, 595  
Becker, Annette, 22, 51, 54, 56, 57,  
69, 159, 296, 331, 538, 606,  
607  
Becker, Jean-Jacques, 11, 16, 27,  
50, 51, 59, 61, 63, 64, 66, 72,  
73, 74, 75, 76, 77, 79, 81, 186,

229, 273, 292, 327, 331, 338,  
362, 420, 610, 746  
Benvindo, Bruno, 304  
Bérenger, Henry, 190  
Bertrand (colonel), 502, 600  
Béthouart (capitaine), 246, 566  
Bloch, Marc, 80, 83, 100, 116,  
117, 124, 144, 145, 352  
Bock, Fabienne, 61, 88, 94, 99,  
464, 476, 650  
Bonnamy, Georges, 176, 262, 424,  
492, 708  
Bonniot, Joseph (mutin), 201, 446,  
461, 552, 653  
Bony, François, 447  
Bonzon, Thierry, 88, 150, 239,  
464, 643, 648, 650  
Boulet, François, 79, 80, 107, 144  
Bouloc, François, 5, 62, 64, 73,  
74, 82, 88, 91, 92, 93, 97, 132,  
137, 644  
Bourdieu, Pierre, 24, 73, 122, 488,  
604, 747  
Boutefeu, Roger, 556  
Brandon, Henri (mutin), 408  
Breton, Paul (mutin), 611  
Bretonneau (docteur Bériel, dit),  
483, 532  
Briand, Aristide, 94, 96, 151, 162,  
202, 236  
Brindel (colonel), 383, 421, 483,  
655  
Brizon, Pierre, 140, 150, 151, 476,  
587, 643, 646  
Brochard, Marcel, 116, 128  
Broussas, Henri (mutin), 361, 380,  
388  
Bulot (général), 201, 268, 296,  
325, 383, 451, 497, 507, 655  
Buton, François, 5, 52, 54, 137,  
138, 290, 326, 337, 394, 620

## C

Cabanes, Bruno, 36, 37, 89, 141,  
642  
Caillaux, Henriette, 73  
Caillaux, Joseph, 76, 151, 207, 748  
Canel, Casimir (mutin), 315  
Cassagnau, Ivan, 80, 145  
Cazals, Rémy, 5, 23, 45, 52, 56,  
57, 60, 62, 64, 68, 69, 70, 76,  
88, 97, 100, 104, 107, 108, 110,  
111, 113, 114, 115, 118, 119,  
123, 136, 141, 142, 149, 151,  
153, 154, 155, 175, 191, 195,  
198, 206, 242, 261, 267, 279,  
379, 396, 426, 430, 500, 513,  
550  
Chabannes, Jean (mutin), 446,  
469, 470, 471, 474  
Chagnaud (docteur), 167, 284,  
531, 532, 570, 600  
Chaila, Xavier, 174  
Chalmette, Léon, 262, 267, 269,  
707

Charbonnier, Henri, 194, 231, 238,  
245, 410, 423  
Charignon, Frédéric, 124  
Charle, Christophe, 17, 59, 69, 76,  
77, 78, 376, 377, 389, 390, 650  
Chauveau, Nicolas (mutin), 446,  
470  
Chauvière, Pierre (mutin), 240  
Chenèble (lieutenant-colonel),  
260, 432, 459  
Chéron, Henri, 96, 645, 646  
Chirossel, Louis, 131, 740  
Clausewitz, Carl von, 59, 157  
Clavel, Marcel, 220  
Clemenceau, Georges, 91, 92, 94,  
101, 190, 217, 679  
Cléroux, Maurice (mutin), 240,  
536  
Cochet, Annick, 131, 141, 147,  
149, 151, 159, 169, 253  
Cochet, François, 15, 19, 53, 54,  
56, 63, 64, 67, 69, 75, 77, 86,  
99, 102, 103, 106, 111, 114,  
115, 117, 118, 123, 131, 136,  
137, 142, 143, 147, 153, 183,  
204, 256, 279, 331, 608, 655,  
746  
Cocordan, Lucien, 191, 231, 517  
Collomp, Marie-Auguste, 105  
Contamin, Jean-Gabriel, 473  
Corday, Michel, 151, 317  
Cordonnier, Fidèle (mutin), 667  
Coudray, Honoré, 206, 247, 263,  
409, 710  
Cronier, Emmanuelle, 63, 86, 87,  
89, 93, 99, 100, 101, 102, 104,  
106, 108, 110, 113, 155, 178,  
181, 231, 279, 297, 316, 336,  
382, 397, 427, 500, 590, 591,  
653, 655, 760  
Cru, Jean Norton, 12, 56, 70, 130,  
133, 146  
Cuvier, Georges, 226, 332, 372,  
382, 411, 412, 497, 600, 677

## D

D'Amade, Albert (général), 100  
Dalbiez, Victor, 49, 85, 87, 90, 92,  
93, 96, 102, 126, 201, 379, 392,  
476  
Dauphin, Joseph (mutin), 315, 446  
De Cadoudal (général), 359, 490,  
517, 525  
De Certeau, Michel, 109  
De Gaulle, Charles, 14, 67, 84,  
747  
Debierre, Charles, 189  
Delafosse (capitaine), 432  
Delfaud, Marc, 318, 496, 497  
Denison (mutin), 296, 569  
Désagneaux, Henri, 207, 247, 248,  
263, 265, 299, 300, 386, 511,  
581, 665, 711  
Désalbres, Louis, 177, 187, 217,  
677

Despeyrières, Henri, 80, 81, 107, 108, 112, 114, 118, 123, 124, 128, 132, 145, 146, 147, 153, 155, 157  
*Dewerpe, Alain*, 27, 477, 604, 665  
 Didier, Alphonse (mutin), 315, 325, 446  
 Digeon, Louis (mutin), 352  
 Digo, Maurice, 125, 520, 591  
*Dobry, Michel*, 26, 59, 76, 162, 253, 299, 331, 345, 353, 372, 417, 604, 692  
 Dorgelès, Roland, 154, 331  
 Doumer, Paul, 189  
 Dreyfus, Alfred, 63, 75  
 Drumont, Edouard, 622  
 Du Fontenieux, Joseph, 187, 207, 578, 581, 588  
 Dubail (général), 337  
 Duchêne (général), 250, 445, 561  
*Ducoulombier, Romain*, 5, 78, 88, 94, 132, 136, 402, 431, 444, 643, 644, 647  
 Dufieux, Jean (général), 215, 290, 325, 483, 509, 600  
*Duménil, Anne*, 53, 54, 56, 114  
*Duroselle, Jean-Baptiste*, 16, 51, 61, 91, 93, 94, 151, 178, 182, 200, 253, 331  
 Dussauge (lieutenant-colonel), 219, 251, 495, 498, 535, 593, 656, 661, 662

## E

*Elias, Norbert*, 89  
 Escholier, Marie, 139, 148

## F

*Farge, Arlette*, 33, 255, 367, 747  
 Favre, Abel, 26, 27, 90, 94, 273, 345, 347, 372, 412, 413, 415, 419, 464, 752  
 Fayolle, Marie Emile (général), 131, 517, 518, 589, 700  
*Ferro, Marc*, 699  
 Ferry, Abel, 12, 70, 71, 77, 94, 95, 96, 102, 105, 108, 109, 114, 123, 128, 129, 151, 183, 189, 203, 402  
*Fillieule, Olivier*, 26, 164, 320, 412, 413, 415, 416, 459, 754  
 Filoche, Albert, 167, 168, 188, 214, 234, 247, 677  
*Foucault, Michel*, 21  
 France, Anatole, 672  
 Franchet d'Esperey, Louis (général), 201, 216, 337, 439, 504, 524, 571, 581, 583, 592, 596, 699, 700

## G

*Gaïti, Brigitte*, 67, 71, 73, 747  
 Gallieni, Joseph (général), 75, 102  
 Garrigue, Marcel, 118, 119, 143

Genet (lieutenant-colonel), 423, 457, 529  
 Genevoix, Maurice, 19, 257  
 Germain, Jean et José, 567  
 Giono, Jean, 13  
*Goffmann, Erving*, 480  
 Grenadou, Ephraïm, 78, 526  
 Grillet, Antoine, 174, 248  
 Gros, Edouard (mutin), 446, 531, 549, 554  
 Guillaume II Hohenzollern, 141, 146, 148, 151, 374, 643  
 Guillaumin, Emile, 138, 139  
*Gurr, Ted Robert*, 184, 185

## H

Hennessy, Jean, 209  
 Herbillon (colonel), 190, 203, 204, 573  
 Hertz, Robert, 57, 116, 117, 133, 134, 135, 136, 137, 148, 152, 158, 372, 507  
 Hervé, Gustave, 178, 446, 447, 509  
 Heugel, Jacques, 508  
*Hirschman, Albert*, 158, 284  
*Hobsbawm, Eric*, 214, 289, 399  
*Hoggart, Richard*, 137, 138  
*Horne, John*, 21, 64, 66, 86, 87, 89, 93, 112, 178, 188, 198, 199, 241, 259, 374, 393  
 Hugo, Jean, 132, 334, 565, 591, 600, 601  
 Humbert, Charles, 197  
 Humbert, Georges (général), 593  
 Huysmans, Camille, 223, 224

## I

Isaac, Jules, 133, 178, 225, 226, 252, 253, 254

## J

*Jacobzone, Alain*, 175, 317, 318, 668, 669  
*Jagielski, Jean-François*, 5, 115, 214, 240, 242  
 Jaurès, Jean, 63, 76, 78, 79, 99, 679  
 Jean (capitaine), 512  
 Jobert, Aristide, 453, 454  
 Joffre, Joseph (général), 59, 70, 93, 94, 99, 145, 202, 216  
 Jolinon, Joseph, 12, 13, 313, 365, 397, 436, 437, 577  
 Joly, Maurice (mutin), 466, 572, 639  
*Jones, Gareth Stedman*, 605  
*Jospin, Lionel*, 22  
 Jouvenel, Robert de, 75

## K

Kahn, André, 82, 168, 208, 220, 229, 232  
*Koselleck, Reinhardt*, 163  
*Kramer, Alan*, 241, 259, 374  
*Kriegel, Annie*, 94, 138, 139, 150, 167, 224, 229, 648

## L

La Guillonnière (général), 332, 357, 510  
 Labaume, Henri (mutin), 278  
 Laby, Lucien, 124, 125, 145, 146, 154, 180, 220, 262, 266, 505, 516, 621, 707  
*Lafon, Alexandre*, 5, 81, 152, 157, 177, 267, 323, 433, 548  
 Lagnel, Georges (mutin), 443, 446, 452, 461, 536, 549  
 Lasplacettes (mutin), 315, 553  
 Laval, Pierre, 168, 234, 339, 476  
*Le Breton, David*, 484  
*Le Naour, Jean-Yves*, 63, 66, 67, 148, 397, 746  
 Le Poitevin, Maurice, 354, 457, 482, 483, 516, 531  
 Lebeau (lieutenant-colonel), 324, 325, 333, 516  
 Lebey, André, 132  
*Lefebvre, Georges*, 34, 310  
 Lefèvre, Gaston (mutin), 596, 597, 673  
 Legentil, Xavier, 177, 515, 565, 591  
*Lepetit, Bernard*, 27  
 Lloyd George, David, 143  
 Lolon, Henri (mutin), 235  
 Louatron, Auguste (mutin), 389, 636  
 Ludendorff, Erich, 243

## M

Maginot, André, 203  
 Mairet, Louis, 55, 56, 59, 103, 361  
 Mallez, Henri, 577, 578, 579  
 Mangin, Charles, 203, 207, 209, 210, 217  
*Marin, Louis*, 418  
*Mariot, Nicolas*, 5, 12, 22, 23, 27, 31, 36, 37, 44, 52, 57, 58, 67, 69, 77, 78, 80, 81, 88, 100, 110, 134, 138, 170, 186, 200, 205, 214, 231, 256, 257, 258, 259, 260, 268, 269, 272, 274, 275, 280, 299, 304, 310, 311, 352, 353, 384, 392, 394, 438, 451, 551, 641, 747  
*Marival, Guy*, 420, 424, 754  
 Maunoury, Michel (général), 75  
 Mauny, Emile, 144, 147  
*Maurin, Jules*, 38, 57, 80, 100, 111, 112, 132, 140, 152, 153, 225, 372, 382, 384, 389, 394, 398, 400, 402, 413, 513

Mencier, Paul, 113, 290, 558  
 Meunier, Paul, 92, 101, 356, 499, 570  
 Mignot (général), 238, 383, 451, 468, 497, 655  
 Mille, Henri (mutin), 43, 187, 240, 244, 334, 335, 353, 396, 404, 410, 411, 417, 423, 433, 443, 446, 452, 462, 488, 505, 512, 532, 536, 538, 549, 637, 666  
 Millerand, Alexandre, 93, 95, 96, 102  
 Milleret, Victor, 241, 354, 444, 446, 564, 653  
 Missiam, Gaston (mutin), 354, 355, 367, 488, 542, 543  
 Monatte, Pierre, 139  
 Monin, Désiré (mutin), 355, 366, 367, 368, 370, 441, 671  
 Montéhus (Gaston Brunswick, dit), 426  
 Moreau, Arthur (déserteur), 286  
 Morel-Journel, Henri, 206, 246  
 Morin, Emile (lieutenant), 17, 149, 457, 516  
 Moulia, Vincent, 296, 309, 315, 442, 569  
 Mourier, Louis, 87, 201  
 Moutet, Marius, 672

## N

Nayral de Bourgon (général), 207, 215, 539, 571, 601, 632, 633  
*Neveux, Hugues*, 20, 31, 163, 185, 213, 356, 653  
 Nicolas II Romanov, 166, 167  
 Nicoud, Louis (mutin), 37, 358, 516, 583  
 Niessel (général), 265  
 Nivelle, Robert (général), 10, 12, 13, 15, 17, 19, 20, 162, 165, 167, 171, 173, 177, 178, 179, 182, 183, 184, 185, 187, 189, 190, 192, 193, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 214, 217, 237, 307, 327, 348, 351, 462, 465, 504, 589  
*Nobécourt, René-Gustave*, 14, 18, 186, 263, 711  
*Noiriel, Gérard*, 26, 76, 77, 542, 641, 747, 748

## O

*Offenstadt, Nicolas*, 5, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 31, 52, 53, 54, 58, 62, 71, 76, 89, 100, 101, 155, 157, 163, 176, 187, 190, 191, 243, 256, 272, 288, 300, 351, 386, 387, 420, 424, 568, 570, 601, 668, 754  
*Offerlé, Michel*, 419, 429  
*Olivera, Philippe*, 5, 12, 13, 14, 37, 52, 76, 151, 172, 184, 186,

187, 189, 190, 256, 265, 306, 394, 482, 568, 668, 747  
*Olson, Mancur*, 272, 477  
 Oxoby, Marc (mutin), 443, 457, 536, 549, 634

## P

Painlevé, Paul, 13, 45, 70, 181, 190, 202, 203, 205, 256, 262, 307, 329, 336, 337, 338, 339, 431, 570, 571, 572, 573, 574, 577, 584, 588, 600, 673, 674, 693, 707  
 Panouillé (mutin), 271  
 Papillon, Lucien, 103, 155  
 Papillon, Marcel, 83, 96, 103, 107, 114, 115, 118, 128, 132, 141, 145, 146, 147, 148, 149, 153, 154, 156  
*Pappola, Fabrice*, 5, 45, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 92, 93, 107, 142, 147, 148, 180, 188, 214, 215  
*Pedroncini, Guy*, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 29, 40, 44, 142, 143, 183, 200, 218, 240, 248, 251, 255, 256, 257, 258, 259, 261, 264, 266, 267, 268, 275, 280, 282, 299, 300, 303, 310, 316, 327, 329, 331, 343, 376, 389, 390, 391, 392, 394, 399, 439, 461, 511, 568, 569, 574, 576, 601, 607, 608, 609, 610, 630, 642, 658, 668, 699, 700  
 Pernin, Georges (mutin), 227, 437, 438  
*Perrot, Michelle*, 77, 413, 443, 464, 503, 550  
 Perroud, Marius, 104  
 Pétain, Philippe (général), 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 40, 131, 162, 190, 200, 201, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 211, 226, 265, 307, 308, 320, 327, 328, 330, 336, 338, 374, 385, 431, 440, 510, 524, 534, 541, 568, 570, 571, 572, 573, 575, 581, 589, 590, 594, 597, 598, 599, 622, 656, 661, 685, 699, 700  
 Piebourg (commandant), 188, 189, 483, 485, 507, 529, 577, 588, 592  
 Pierrefeu, Jean de, 204  
 Poincaré, Raymond, 13, 45, 59, 66, 70, 95, 203, 204, 207, 336, 337, 338, 339, 570, 572, 573, 574, 607, 638, 643, 649, 650, 674  
 Pottecher, Jean, 104, 222, 226  
 Poulain (mutin), 276, 426  
*Pourcher, Yves*, 61, 62, 63, 68, 71, 89, 92, 318  
*Prochasson, Christophe*, 58, 609, 614

*Prost, Antoine*, 14, 25, 52, 53, 56, 89, 103, 104, 110, 186, 190, 497  
 Pugliesi-Conti, Henri, 644

## Q

Quey, Delphin, 153  
 Quintard (colonel), 182, 504

## R

Ratinaud, Jean, 14  
*Rébérioux, Madeleine*, 150, 223, 224  
 Redouté, Julien (mutin), 227, 241, 358, 361, 362, 380, 387, 440, 484  
 Reinach, Joseph, 674  
 Renaudel, Pierre, 94, 190, 337, 476  
 Renauld (mutin), 315  
*Renouvin, Pierre*, 61, 82, 93, 94, 101  
 Répessé, Ernest, 108, 145, 149, 151, 152, 171, 173, 238, 595, 596  
*Revel, Jacques*, 33, 367  
 Ribot, Alexandre, 70, 102, 162, 202, 203, 204, 205, 222, 328, 338, 572, 649, 693  
 Ricadat (Paul), 155, 300  
 Richard, André, 174  
*Ridel, Charles*, 57, 87, 92, 112, 153, 154, 201, 393, 657  
*Robert, Jean-Louis*, 63, 150, 200, 228, 230  
*Robert, Vincent*, 413, 415, 420, 422  
*Rolland, Denis*, 5, 11, 13, 15, 17, 19, 20, 23, 27, 29, 37, 39, 40, 44, 64, 97, 143, 157, 176, 181, 201, 212, 213, 216, 225, 226, 229, 243, 244, 246, 251, 255, 261, 264, 265, 266, 268, 269, 270, 271, 275, 278, 283, 288, 289, 291, 292, 294, 296, 298, 299, 300, 302, 303, 306, 310, 316, 325, 327, 328, 331, 333, 334, 335, 353, 354, 355, 360, 364, 366, 385, 391, 399, 404, 417, 434, 436, 437, 438, 442, 443, 454, 455, 457, 459, 482, 485, 494, 500, 501, 504, 505, 510, 516, 517, 518, 519, 520, 524, 525, 529, 531, 537, 541, 554, 561, 564, 567, 569, 572, 575, 576, 577, 582, 583, 584, 588, 591, 593, 596, 597, 601, 602, 611, 620, 622, 623, 625, 638, 643, 645, 654, 655, 658, 669, 672, 674, 701  
 Rolland, Romain, 72, 126  
 Rouellé (mutin), 642  
*Rousseau, Frédéric*, 5, 12, 14, 51, 52, 53, 54, 57, 77, 113, 115, 152, 153, 154, 256, 372



Roux (mutin), 460, 562

## S

Sadorge (général), 464

Sadry (mutin), 418, 563

*Schoentjes, Pierre*, 37, 161, 567

*Scott, James C.*, 32, 70, 289, 399

Semhat, Marcel, 88

Serrigny, Bernard, 204

*Smith, Leonard V.*, 11, 15, 16, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 70, 76, 99, 121, 129, 130, 143, 183, 241, 289, 296, 300, 312, 327, 331, 335, 352, 439, 440, 480, 491, 511, 520, 528, 534, 569, 570, 577, 581, 602, 603, 604, 606, 607, 608, 609, 611, 623, 627, 629, 640, 690, 699

*Soutou, Georges-Henri*, 693

*Stovall, Tyler*, 242

## T

Tanty, Etienne, 55, 81, 82, 101, 107, 141, 143, 144, 146, 147, 148

Tardieu, André, 96

*Tartakowsky, Danielle*, 412, 415, 416, 420, 422, 754

Taufflieb, Adolphe (général), 39, 216, 270, 288, 454, 510, 527, 577, 701

*Thompson, Edward P.*, 20, 87, 184, 185

*Tilly, Charles M.*, 164, 344, 345, 415

Tosoni, Louis (mutin), 474, 475

## V

Van Huffel (commandant), 300, 324, 743

Varenne, Joseph, 248, 262, 265, 269, 310, 560, 661, 708

Vasse, André (mutin), 443, 577

Veaux, Georges, 176

Vibraye, Tony de, 513

Villain, Raoul, 63

Viviani, René, 68, 94, 95, 96, 102, 105, 574, 645, 646, 647

## W

Weber, Jean Julien, 115, 116, 128, 144, 380, 452, 488, 516, 530, 555, 570, 577, 579, 588, 589, 593

*Wilfert-Portal, Blaise*, 71, 76, 77

*Williams, John*, 14, 18, 90

Wilson, Woodrow, 71, 166

*Winter, Jay*, 14, 53

## Z

Zeller, André (lieutenant), 381, 427

Zopff (lieutenant-colonel), 40, 587, 588

# Table des figures et illustrations

Fig. 1. Un dossier de conseil de guerre au 32 <sup>e</sup> RI (JM, dossier Touillaud).....	42
Fig. 2 : Situation militaire des unités mutinées .....	184
Fig. 3 : Le « nombre de mutineries » dans l’historiographie (N. Mariot, 2008).....	258
Fig. 4 : La « connaissance » des mutineries de 1917 .....	262
Fig. 5. Désertions à l’intérieur jugées par cinq Conseils de Guerre, 1917.....	281
Fig. 6 : L’extension spatiale des mutineries (29 avril-14 mai 1917).....	308
Fig. 7 : L’extension spatiale des mutineries (15 mai-29 mai 1917).....	309
Fig. 8 : L’extension spatiale des mutineries (30 mai-10 juin 1917).....	313
Fig. 9 : Chronologie des mutineries. Nombre de régiments connaissant une désobéissance collective dans l’arrière-front, 29 avril-2 juillet 1917 .....	314
Fig. 10 : L’extension spatiale des mutineries (11 juin-9 septembre 1917) .....	317
Fig. 11 : Les incidents à l’intérieur et l’écho des mutineries (mai-août 1917) .....	319
Fig. 12 : « Aller à Paris » durant les mutineries.....	332
Fig. 13 : Le cadre rural des mutineries : cantonnements de la 158 <sup>e</sup> DI en mai 1917.....	363
Fig. 14 : Le cadre rural des mutineries : le cas de la 69 <sup>e</sup> DI dans le Tardenois .....	364
Fig. 15 : Le cadre rural des mutineries : le cas du 370 <sup>e</sup> RI à Missy-aux-Bois .....	365
Fig. 16 : Professions des condamnés étudiés par D. Rolland.....	391
Fig. 17 : Antécédents judiciaires .....	394
Fig. 18 : Âges et classes .....	395
Fig. 19 : Situations de famille .....	397
Fig. 20 : Origines géographiques .....	398
Fig. 21 : Professions fortement et faiblement représentées parmi les mutins.....	400
Fig. 22 : Proportion des ouvriers et des mineurs.....	401
Fig. 23 : Composition sociale des « mutins » et « non-mutins » .....	403
Fig. 24 : les trajets des mutins à la 5 <sup>e</sup> DI.....	409
Fig. 25 : Les principales « manifestations » des mutins.....	414
Fig. 26 : Les principaux acteurs (« meneurs ») des mutineries.....	446
Fig. 27 : La violence envers les officiers durant les mutineries <sup>a</sup> .....	449
Fig. 28 : Les écrits des mutins.....	462
Fig. 29 : Tracts manuscrits de mutins à la 5 <sup>e</sup> DI .....	466
Fig. 30 : « Papillons » pacifistes imprimés, juin 1917 (SHDT 16N1522).....	467
Fig. 31 : Les hésitations de l’encadrement au 162 <sup>e</sup> RI.....	490
Fig. 32 : La disposition d’un Conseil de guerre .....	578
Fig. 33 : La répression des mutineries aux 5 <sup>e</sup> , 63 <sup>e</sup> , 69 <sup>e</sup> et 77 <sup>e</sup> DI.....	579
Fig. 34 : Durée des peines aux 5 <sup>e</sup> , 63 <sup>e</sup> , 69 <sup>e</sup> , 77 <sup>e</sup> DI .....	580
Fig. 35 : Les revendications des mutins .....	628
Fig. 36 : Nombre de publications par décennies .....	706
Fig. 37 : Le grade des témoins (N = 36, NC = 2).....	706
Fig. 38 : Le jugement des témoins sur les mutineries .....	706



# Table des matières

<b>Sommaire</b> .....	<b>3</b>
Remerciements .....	5
<b>Abréviations</b> .....	<b>7</b>
Sources et dépôts d'archives .....	7
Abréviations militaires.....	7
<b>Avertissement</b> .....	<b>7</b>
<b>Introduction générale</b> .....	<b>9</b>
La construction et la mise en forme de l'objet « mutineries » .....	9
« Paradigme pathologique » et modèle mécaniste .....	15
Renouvellements et controverses .....	21
Retrouver les mutins : nouvelles questions, nouvelles hypothèses.....	24
L'observatoire des mutineries .....	26
Définir les mutineries : un continuum d'indiscipline .....	29
Sources et méthodes .....	35
Des sources classiques altérées par les mutineries.....	35
Des sources nouvelles engendrées par l'événement .....	38
Au croisement, les sources judiciaires .....	40
Des sources complémentaires.....	44
L'espace des possibles.....	45
<b>Chapitre premier :</b> .....	<b>49</b>
<b>L'épreuve de la guerre, 1914-1916</b> .....	<b>49</b>
Introduction .....	49
<b>1.1 Les cadres sociaux et symboliques de l'obéissance</b> .....	<b>51</b>
1.1.1 L'hypothèse sociologique.....	52
1.1.2 Des règles d'exception pour le jeu institutionnel et social.....	60
1.1.3 La formation du discours dominant.....	65
1.1.4 Une expérience collective évidente : retour sur l'entrée en guerre.....	72
<b>1.2 Armée et société face à la durée de la guerre</b> .....	<b>83</b>
1.2.1 De nouveaux cadres d'interprétation du conflit.....	85
1.2.1.1 Vers une « économie morale » de l'effort de guerre.....	86
1.2.1.2 La conflictualité retrouvée de la vie publique .....	91
1.2.2 (Re)devenir des « soldats-citoyens » .....	97
1.2.3 La cohésion de la société combattante.....	110
1.2.3.1 La composition de l'armée et les contours du groupe « combattant » .....	110
1.2.3.2 S'adapter et s'habituer à la guerre des tranchées .....	113
1.2.3.3 Faire preuve de courage dans l'espace public du front .....	116
1.2.3.4 Des relations d'autorité étroites et incomplètement pacifiées.....	119
<b>1.3 La mise en question d'une guerre interminable</b> .....	<b>126</b>
1.3.1 Une guerre coûteuse et injuste .....	128
1.3.2 Vouloir que la guerre se termine .....	133
1.3.2.1 Un rapport ordinaire au conflit .....	133
1.3.2.2 Représentations, attentes et espoirs de « fin ».....	142
1.3.3 La réticence en pratiques .....	152
Conclusion.....	159
<b>Chapitre 2.</b> .....	<b>161</b>
<b>Les contextes de la désobéissance</b> .....	<b>161</b>
Introduction .....	161

<b>2.1 L'espoir de fin de la guerre (janvier-avril 1917)</b> .....	<b>166</b>
2.1.1 Les nouvelles ambiguës de l'extérieur.....	166
2.1.2 Le retour apparent de la guerre de mouvement .....	170
2.1.3 L'offensive « finale » à l'horizon .....	173
2.1.4 La mise en jeu de la parole officielle.....	179
<b>2.2 Les effets de l'échec (16 avril – mi-mai 1917)</b> .....	<b>183</b>
2.2.1 La prise de conscience du désastre .....	185
2.2.2 Imaginer la « fin » malgré l'échec.....	192
2.2.2.1 Une fin inaccessible.....	192
2.2.2.2 Des fins alternatives.....	195
2.2.3 La fragilisation de l'armée.....	200
2.2.3.1 Des unités décimées, des officiers discrédités .....	201
2.2.3.2 L'instabilité du haut commandement.....	202
2.2.3.3 Interpellations réelles et punitions rêvées .....	209
<b>2.3 La perception du désordre (mi-mai - juin 1917)</b> .....	<b>212</b>
2.3.1 La circulation accélérée des nouvelles.....	214
2.3.2 La visibilité nouvelle du pacifisme.....	218
2.3.2.1 Une petite lueur à l'est ? Lectures mutines des événements de Russie.....	219
2.3.2.2 Un espoir concret : la conférence de Stockholm ?.....	223
2.3.3 L'instabilité de « l'autre front ».....	228
2.3.4 L'imaginaire de la crise généralisée .....	236
2.3.5 L'atrocité imaginaire : la « rumeur des Annamites ».....	239
2.3.6 L'écho des premières mutineries .....	243
Conclusion : une fenêtre d'imprévu au printemps 1917.....	251
<b>Chapitre 3.</b> .....	<b>255</b>
<b><i>L'intensité de l'événement</i></b> .....	<b>255</b>
Introduction .....	255
<b>3.1 La mesure des mutineries et ses enjeux</b> .....	<b>257</b>
3.1.1 Un événement inestimable, ou sous-estimé ? .....	258
3.1.2 L'incertaine addition des « mutins » .....	268
<b>3.2 Formes, rythmes et espaces de l'événement</b> .....	<b>274</b>
3.2.1 Du refus individuel à la protestation collective, les formes des mutineries.....	274
3.2.1.1 Des mutineries sans collectif ? L'indiscipline individuelle en 1917.....	275
3.2.1.2 Désertions et départs en permission non autorisés.....	279
3.2.1.3 Éviter les tranchées, refuser de « monter » et « traîner les pieds » .....	287
3.2.1.4 De la protestation réglée à la confrontation violente.....	294
3.2.1.5 Vandalisme, désordre et défoulement festif.....	297
3.2.1.6 Fraterniser et passer à l'ennemi ?.....	303
3.2.3 La dynamique temporelle et spatiale de la désobéissance .....	306
3.2.2.1 Les débuts de l'indiscipline .....	307
3.2.2.2 Transmission et radicalisation de l'indiscipline .....	309
3.2.2.3 Diminution, transformation et extension spatiale .....	315
<b>3.3 La « gravité » des mutineries en question</b> .....	<b>321</b>
3.3.1 Une mise en crise de l'autorité : « Ils ne veulent plus rien savoir » .....	322
3.3.2 Un obstacle aux opérations militaires.....	327
3.3.3 Une menace pour l'État .....	330
3.3.3.1 « Aller à Paris » .....	331
3.3.3.2 Contrer la menace .....	336
Conclusion.....	339
<b>Chapitre 4.</b> .....	<b>343</b>
<b><i>L'improvisation de l'indiscipline</i></b> .....	<b>343</b>
Introduction .....	343
Les mutineries comme mouvement social.....	344
<b>4.1. Franchir le pas ? Les conditions du passage à l'action</b> .....	<b>348</b>

4.1.1 Les dynamiques du passage à l'acte .....	348
4.1.1.1 L'occasion, la menace et l'exemple .....	348
4.1.1.2 La brièveté des préparatifs et l'opacité de la prise de décision .....	357
4.1.1.3 Les lieux du passage à l'acte.....	362
4.1.2 Hésitations et oppositions .....	368
4.1.2.1 L'obéissance intériorisée : « Ils ne doivent pas agir ainsi » .....	368
4.1.2.2 Le sens du conflit maintenu, la crainte de la « révolution ».....	371
<b>4.2. Qui désobéit ? À la recherche de l'identité sociale des mutins.....</b>	<b>377</b>
4.2.1 Les lectures sociologiques spontanées des mutineries.....	378
4.2.2 Problèmes de méthode et position de la question .....	383
4.2.3 Les originalités sociales des mutins.....	393
<b>4.3 Comment agir ? Les savoir-faire des mutins.....</b>	<b>406</b>
4.3.1. La construction de la révolte, entre travail et « bricolage » .....	407
4.3.1.1 Mobiliser les mutins et « manifester » .....	407
4.3.1.2 Afficher la dissidence : drapeaux rouges et chansons subversives .....	419
4.3.2 Diriger les mutineries, encadrer l'action.....	429
4.3.2.1 Diriger le mouvement : « délégués » et « comités » .....	429
4.3.2.2 Diriger le mouvement : figures de « meneurs » .....	439
4.3.2.3 Encadrer la violence et respecter les officiers.....	448
4.3.3. L'expression réglée des doléances et des revendications .....	456
4.3.3.1 « Ces observations m'ont été présentées d'une façon correcte » : s'adresser aux officiers .....	456
4.3.3.2 Les usages de l'écrit durant les mutineries .....	461
4.3.3.3 Ordonner la mutinerie, écrire la désobéissance : réunions et pétition au 298 <sup>e</sup> RI .....	468
Conclusion.....	476
<b>Chapitre 5. ....</b>	<b>479</b>
<b>Les vacillements de l'obéissance.....</b>	<b>479</b>
Introduction .....	479
<b>5.1 Les dilemmes de l'autorité .....</b>	<b>481</b>
5.1.1 « Nous vivons comme des limiers » : la rupture du lien d'autorité et l'exposition aux dérapages... 481	
5.1.1.1 Le désarroi des chefs.....	482
5.1.1.2 Sous-officiers et gradés : des relais incertains .....	487
5.1.1.3 Le risque du dérapage .....	496
5.1.1.4 Sympathie pour les mutins ? Les rares ambiguïtés des officiers.....	503
5.1.2 L'ordre, la force et la menace. L'affirmation de l'autorité et ses limites.....	505
5.1.2.1 Exhorter au devoir .....	506
5.1.2.2 Envisager la force ?.....	511
5.1.2.3 « Tes chefs te fusilleraient... » Un risque actualisé .....	519
5.1.3 « De franches paroles d'homme à homme » : les vertus de la négociation .....	523
5.1.3.1 S'abaisser à négocier ?.....	524
5.1.3.2 Ruser, temporiser, promettre.....	526
5.1.3.3 « Raisonner » et expliquer .....	531
5.1.4 Diviser les mutins, individualiser les ordres.....	534
5.1.4.1 L'individualisation, rétablissement des liens d'autorité.....	535
5.1.4.2 L'individualisation, stratégie de division des mutins .....	538
5.1.4.3 L'individualisation, prélude à l'identification et à la répression.....	540
<b>5.2 Les hésitations des mutins .....</b>	<b>544</b>
5.2.1 « Si tous faisaient comme nous... » : la nécessité de faire nombre .....	545
5.2.1.1 « On disait qu'il fallait se tenir coude à coude » : les ressorts de la cohésion.....	545
5.2.1.2 « Quelques-uns faisaient bonne garde ». Menaces et coercition.....	550
5.2.1.3 « Il n'y a pas assez d'entente chez nous ». La fragilité des collectifs .....	553
5.2.2 « Si vous ne montez pas, vous êtes des lâches » : désobéir sous le regard des autres .....	557
5.2.2.1 L'indiscipline comme « honte » .....	558
5.2.2.2 L'obéissance comme « lâcheté » .....	561
5.2.2.3 La désobéissance comme « lâchage ».....	564
<b>5.3 La sévérité de l'institution.....</b>	<b>568</b>
5.3.1 Raison d'État et État de droit : la volonté de punir et ses limites en juin 1917 .....	569

5.3.2 L'étendue de la répression.....	576
5.3.2.1 Les logiques des conseils de guerre.....	576
5.3.2.2 Les formes multiples de la punition.....	582
5.3.3 les outils de la remise en ordre.....	586
5.3.3.1 Enquêter, surveiller et sonder.....	586
5.3.3.2 Disperser, isoler et encadrer.....	589
5.3.3.3 Divertir, convaincre et purifier.....	594
Conclusion.....	602
<b>Chapitre 6. ....</b>	<b>605</b>
<b>Les raisons des mutins .....</b>	<b>605</b>
Introduction.....	605
Paroles de mutins, interprétations d'historiens.....	606
Des discours en situation.....	610
<b>6.1. La multiplicité des expériences mutines.....</b>	<b>613</b>
6.1.1 Nommer un événement sans forme.....	614
6.1.2 Cultures et lectures de la protestation, entre « tapage » et « grève ».....	618
6.1.2.1 Les mutineries comme désordre ou comme revanche.....	618
6.1.2.2 Représentations « grévistes ».....	623
<b>6.2. Refuser la guerre et son injustice.....</b>	<b>625</b>
6.2.1 Le « politique » et le « matériel ».....	626
6.2.2 Aspirations à la « fin » et argumentaires pacifistes.....	630
6.2.2.1 Le dégoût de la guerre.....	631
6.2.2.2 Attendre, demander ou imposer la paix.....	636
6.2.3 Rejeter le patriotisme, reprendre le combat politique.....	640
6.2.4 L'obsession égalitaire.....	651
6.2.4.1 Promesses rompues et droits bafoués.....	652
6.2.4.2 « C'est toujours les mêmes qui font la guerre » : contre les embusqués et les profiteurs.....	656
6.2.4.3 « Ce n'était pas notre tour » : dénoncer les inégalités entre unités.....	659
<b>6.3 Affronter l'échec : justifications et bilans.....</b>	<b>664</b>
6.3.1 Paroles contraintes : stratégies de défense et de justification.....	665
6.3.1.1 Dénégations, minimisations, remords et regrets.....	665
6.3.1.2 « Daignez excuser cette démarche... » Appels à la clémence et réseaux de soutien.....	669
6.3.2 Faire le bilan de l'indiscipline.....	675
Conclusion.....	680
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>683</b>
L'intensité des mutineries.....	683
Repenser le refus de guerre.....	686
Les logiques sociales et les limites pratiques d'une action collective.....	688
Les dimensions d'un échec.....	690
L'espace social de la France en guerre.....	694
<b>Annexes.....</b>	<b>699</b>
1. Retour sur une idée reçue : les réactions des généraux devant le « complot » des mutineries.....	699
2. Les témoins des mutineries.....	704
3. La connaissance des mutineries de 1917.....	707
4. Récits des mutineries.....	712
4A. Récit des événements au 146 <sup>e</sup> RI par Maurice Digo.....	712
4B. Récit des événements au 60 <sup>e</sup> BCP par Louis Nicoud.....	713
4C. Récit du maintien de l'ordre en gare de Troyes par Paul Ricadat.....	714
5. Rapports militaires sur les mutineries.....	719
5A. Rapport du lieutenant-colonel Chanson commandant le 358 <sup>e</sup> RI.....	719
5B. Rapport sur le 217 <sup>e</sup> RI par le chef de bataillon Villemin, 8 juin 1917.....	723
6. Une chanson mutine du printemps 1917.....	728
7. Documents iconographiques.....	729
7A. Lettre de menaces d'un mutin de la 5 <sup>e</sup> DI au député Pugliesi-Conti.....	729
7B. « Tracts » manuscrits de mutins.....	730
7C. Graffiti de condamnés aux travaux forcés, 1917-1919.....	731

<b><i>Sources et bibliographie</i></b> .....	<b>732</b>
1. Archives.....	732
1.1 Archives nationales (AN) .....	732
1.2 Archives de la Justice Militaire au Service historique de la Défense, section Terre (SHDT).....	733
1.3 Autres archives du Service historique de la Défense, section Terre (SHDT) .....	736
1.4 Bibliothèque de Documentation internationale Contemporaine (BDIC) .....	737
1.5 Archives du Sénat .....	737
2. Sources imprimées.....	738
2.1 Périodiques, publications officielles et questions militaires .....	738
2.2 Témoignages.....	739
2.3 Essais, articles, évocations militantes ou littéraires des mutineries .....	744
3. Travaux.....	746
3.1. Instruments de travail et cadres d’analyse .....	746
3.2 Histoire générale .....	748
3.3 Histoire et sociologie des mouvements sociaux.....	752
3.4. Première Guerre mondiale .....	755
3.5 Année 1917 et mutineries françaises .....	766
<b><i>Index des unités et des noms de personnes</i></b> .....	<b>771</b>
<b><i>Table des figures et illustrations</i></b> .....	<b>777</b>
<b><i>Table des matières</i></b> .....	<b>779</b>